





# Mémoires de Wallonie

IL A ÉTÉ TIRÉ 100 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 À 100 QUI CONSTITUENT  
LE TIRAGE DE TÊTE DU PRÉSENT OUVRAGE.

IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA SA IMPRIMERIE ÉMILE OLEFFE (COUT-SAINT-ÉTIENNE).

---

*Nous remercions vivement les ayants droit qui nous ont gracieusement autorisé à reproduire les illustrations dont ils détenaient le copyright.  
Malgré nos efforts cependant, certains n'ont pu être identifiés, auquel cas nous les invitons à prendre contact avec l'éditeur.*



Mémoires de Wallonie

**Les rues de Louvain-la-Neuve  
racontent...**

*Sous la direction de*  
Luc COURTOIS  
*avec la collaboration de*  
Isabelle LEJEUNE, Sofia LEMAÎTRE, Jean-Marie PIERRET et Jean PIROTTE

## Ont collaboré à ce volume

Sophie BALACE (historienne de l'art et archéologue, assistante aux Musées royaux d'art et d'histoire [Bruxelles])  
Dimitri BELAYEW (géographe, professeur aux Facultés universitaires Notre-Dame de la paix [Namur] et à l'École normale catholique du Brabant wallon [Louvain-la-Neuve])  
Pierre BONENFANT (†) (archéologue, Société archéologique de Bruxelles)  
Théo BRULARD (†) (géographe, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)  
Claude BRUNEEL (historien, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)  
Romain BRUYERE (historien, stagiaire à Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet [Louvain-la-Neuve])  
Jacques CARION (romaniste, chargé de cours invité à l'Université catholique de Louvain)  
Frans CERULUS (physicien, professeur à la Katholieke Universiteit te Leuven)  
Anne-Emmanuelle CEULEMANS (musicologue, chargée de cours invitée à l'Université catholique de Louvain et assistante au Musée des Instruments de musique [Bruxelles])  
Alain COLIGNON (historien, assistant au Centre d'études guerres et sociétés [Bruxelles])  
Luc COURTOIS (historien, professeur à l'Université catholique de Louvain et directeur de la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet [Louvain-la-Neuve])  
Odile DE BRUYN (docteur en histoire)  
Armand DE CALLATAÿ (ingénieur retraité, IBM Belgium [La Hulpe])  
Paloma DE LA VALLEE POUSSIN (physicienne, assistante à l'Université catholique de Louvain)  
Armand DELCAMPE (metteur en scène et comédien, directeur de l'Atelier théâtre de Louvain-la-Neuve)  
Alain de MOFFARTS D'HOUCHEENÉE (historien de l'art et archéologue, chargé de projet en éco-construction, asbl Quelque chose à faire [Monceau-sur-Sambre])  
Michel DORBAN (historien, professeur à l'Université catholique de Louvain)  
Anne DUBOIS (historienne de l'art, chargée de cours invitée à l'Université catholique de Louvain)  
Dieudonné DUFRASNE (bénédictin, Monastère Saint-André de Clerlande [Ottignies-Louvain-la-Neuve])  
Michel DUMOULIN (historien, professeur à l'Université catholique de Louvain)  
Pascal DUPONT (mathématicien, chargé de cours adjoint à l'Université de Liège)  
Patrick DUPUIS (romaniste, enseignant retraité)  
Bernard FELTZ (biologiste et philosophe, professeur à l'Université catholique de Louvain)  
Camille FOCANT (théologien, professeur à l'Université catholique de Louvain et vice-recteur du Secteur des sciences humaines)  
Luc-Francis GENICOT (†) (historien de l'art, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)  
Jean GERMAIN (romaniste, directeur honoraire de la Bibliothèque générale et de sciences humaines de l'Université catholique de Louvain et secrétaire de la section wallonne de la Commission royale de toponymie et de dialectologie)  
Éric GROESSENS (géologue, chef de travaux au Service géologique de Belgique et professeur à l'Université catholique de Louvain)  
André HAQUIN (théologien, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)  
Omer HENRIVAUX (théologien, archiviste du Vicariat général du Brabant wallon [Wavre])  
Robert ISERENTANT (botaniste, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)  
Jean-Marie KLINKENBERG (romaniste, professeur émérite à l'Université de Liège)  
Dominique LADURON (géographe, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)  
Jacques LAFFINEUR (juriste, conseiller aux études à l'Université catholique de Louvain)  
Isabelle LEJEUNE (romaniste, enseignante)  
Sofia LEMAITRE (historienne de l'art, collaboratrice à la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet [Louvain-la-Neuve])  
Yves LEROY (directeur du Complexe sportif de Blocry [Louvain-la-Neuve])  
Micheline LIBON (historienne, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain et vice-présidente de l'Institut Jules Destrée [Namur])  
Jacques LIEBIN (historien, directeur honoraire de l'Écomusée régional du Centre)  
Pierre MACQ (physicien, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)  
Bernard MAHIEU (chimiste, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)  
Pierre-Yves MATERNE (dominicain, Couvent Fra-Angelico de Louvain-la-Neuve)

Alfred MINKE (historien, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain et directeur des Archives de l'État à Eupen)  
Collette MURAILLE (historienne)  
Suzy PASLEAU (historienne, chef de travaux à l'Université de Liège)  
Jean-Marie PIERRET (romaniste, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain)  
Jean PIROTTE (historien, directeur de recherches honoraire au FNRS, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain et président du Conseil d'administration de la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet [Louvain-la-Neuve])  
Jean-Claude POLET (romaniste, professeur à l'Université catholique de Louvain)  
Patricia RADELET-DE GRAVE (physicienne, professeur à l'Université catholique de Louvain)  
Xavier ROLLIN (professeur invité à l'Université catholique de Louvain, directeur du Centre de pisciculture Marcel Huet)  
Françoise ROSART (historienne, attachée à l'Unité d'histoire contemporaine de l'Université catholique de Louvain)  
Max SCHMITZ (historien, aspirant FNRS à l'Université catholique de Louvain)  
Xavier STURBOIS (docteur en médecine, professeur à l'Université catholique de Louvain)  
Jean-Louis TILLEUIL (romaniste, professeur à l'Université catholique de Louvain et à Académie des Beaux-Arts de Tournai)  
Pierre TILLY (historien, professeur à l'Université catholique de Louvain)  
Baudouin VAN DEN ABEELE (historien, chercheur qualifié au FNRS [Louvain-la-Neuve])  
Marie-Claire VAN DYCK (géographe, chercheur qualifié à la Fondation Hélène et Lucien Morren [Louvain-la-Neuve])  
Brigitte VAN TIGGELEN (physicienne et historienne)  
Brigitte VAN WYMEERSCH (musicologue, professeur à l'Université catholique de Louvain et présidente du Département de musicologie)  
Michel WILLEM (mathématicien, professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain)

## **Conseil d'administration de la Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet**

Joseph BONMARIAGE  
Pierre DUBRUILLE  
Françoise GONCE  
Christophe HAVEAUX  
Jean-Pierre LEMAITRE  
Jean-Marie PAQUAY  
Minh Nhut PHAM  
Joseph PIRSON  
Jean PIROTTE  
Yves WEZEL  
Marie-Denise ZACHARY

PUBLICATIONS DE LA FONDATION WALLONNE PIERRE-MARIE ET JEAN-FRANÇOIS HUMBLET  
Série ÉTUDES ET DOCUMENTS, vol. 6

---

© Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet  
20 Verte Voie • B - 1348 Louvain-la-Neuve • ☎ ++32/[0]10/45 51 22  
<http://www.fondationwallonne.org> • [info@fondationwallonne.org](mailto:info@fondationwallonne.org)  
Dépôt légal : D/2011/6404/1  
ISBN 978-2-930479-04-0

---



# Introduction



## **Une ville nouvelle sur un plateau rural**

Ville nouvelle sur un plateau rural, en terre wallonne, au cœur de la Belgique et de l'Europe, Louvain-la-Neuve rappelle depuis longtemps par les noms de ses rues, de ses lieux, de ses bâtiments, la vie de gens, leurs intérêts et de leurs projets. Ces noms rappellent l'avant, parfois bien lointain, de la cité quadragénaire...

Reconnaître au détour des scavées, pentes et autres cortils, marques fidèles de notre paysage rural, des métiers, des artistes, des penseurs, des chercheurs, l'esprit, le cœur et les mains des humains qui ont façonné cette ville si particulière est bon ! S'en souvenir est essentiel pour les générations futures. J'ai entendu un grand architecte (Lucien Kroll) dire un jour « Pas de grenier pas de rêve, pas de cave pas de racines »... S'il est vrai que bien peu de maisons de Louvain-la-Neuve disposent de ces pièces où l'on peut tenir tant de souvenirs et objets relatifs aux histoires de vie, souvent cachés ou oubliés et puis aussi retrouvés avec émotion à la génération suivante, les noms des rues et le soin mis à les choisir par les autorités compétentes consacrent les racines et promettent les rêves...

La Fondation wallonne a remis sur le métier un ouvrage majeur pour la compréhension des lieux dans lesquels vivent, passent, ou que visitent depuis bientôt 40 ans tant de femmes et d'hommes, d'enfants, d'étudiants, d'habitants, de travailleurs, de promeneurs, d'amoureux, de toutes les générations et de tant de nations... qui ont souvent choisi d'être, d'étudier, de rendre visite à Louvain-la-Neuve pour son essence de ville nouvelle et ses promesses.

Aujourd'hui, cette seconde édition complète la description fouillée du patrimoine toponymique de la ville nouvelle, met l'accent sur l'histoire locale et choisit aussi de la doter de formes complémentaires pour sa communication au plus grand nombre : un site Internet, un dossier pédagogique, une exposition.

Les habitants et habitantes de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve trouveront dans cet ouvrage un précieux témoignage de l'intégration de l'Université dans le paysage culturel et patrimonial de la cité. Que la Fondation wallonne en soit ici remerciée.

Cécile LECHARLIER,  
Échevine en charge de la toponymie  
de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.





## « Enraciner » la ville

Qu'est-ce qu'une ville ? Chacun en aura sa définition, mais ce qui est certain, c'est qu'au-delà de l'interpénétration des communautés humaines et des fonctions qui l'ont fait naître et grandir, une ville s'identifie à des lieux qui sont, qui ont été, le théâtre de la vie des générations successives. Et ces lieux en gardent la mémoire par les noms qui les identifient. À l'heure où l'on fête les quarante ans de Louvain-la-Neuve, on peut se demander ce qu'il en est pour la ville nouvelle, née d'un déracinement imposé et qu'il a fallu surmonter à la hâte.

Et pourtant, ici comme ailleurs, les noms de rues ou de lieux tournent les pages de notre histoire, nous enracinent dans notre espace.

Espace d'avant la ville d'abord, quand le « plateau de Lauzelle » n'était encore qu'une verte campagne, née des grands déboisements médiévaux. Venu à pied du fond des âges, leur nom a traversé les siècles et vibre encore à nos tympanes : ainsi, le « quartier du Biéreau » doit son nom au lieudit *Bearewart*, déjà cité en 1272, et qui signifiait « beau regard », « belle vue », pour dire la beauté du paysage qui s'étendait de la ferme, vers le hameau de Blocry et la vallée de la Malaise. La Commission de toponymie a donc tenu à préserver ce patrimoine immémorial. Le « chemin de Florival » nous raconte un temps où la cense du Biéreau était bien d'abbaye, tandis que la « rue des Blancs Chevaux » nous susurre à l'oreille la vieille légende de la chapelle de Lauzelle, quand la jument blanche de l'Empereur hantait le bois de Lauzelle.

Espace d'un ailleurs, ensuite, avec des noms qui nous remémorent le passé universitaire, quand Louvain était à Leuven, où l'*Alma Mater* était établie depuis 1425. Au détour des rues, c'est l'ombre fugitive de Vésale arpentant son amphithéâtre anatomique, ou de Jean-Libert Hennebel, présidant le conseil rectoral en 1710, qui traverse nos songes. Y apparaissent aussi les fantômes des savants qu'ils ont côtoyés, dans les livres ou dans la vie, quand le chemin s'appelle « d'Aristote » ou la place « Pasteur ». Si l'antique Halle aux draps est restée à Leuven, elle subsiste néanmoins — ce fut également une préoccupation de la Commission de toponymie —, dans notre paysage toponymique.

Espace d'« ici » enfin, avec des noms qui évoquent les hommes et les réalités de Wallonie, où l'Université s'est installée en 1971 pour y poursuivre sa mission séculaire en terre romane. Une Wallonie pionnière de l'industrie, avec John Cockerill ou Solvay ; une Wallonie, qui prie, avec Marie d'Oignies ou les cisterciens de Villers-la-Ville ; une Wallonie qui peint, avec René Magritte ou Pierre Paulus ; une Wallonie en fête, aussi, avec les Gilles de Binche ou le Doudou de Mons. Quoi de plus naturel, pour des étudiants et des collaborateurs qui viennent des quatre coins de la région, que de pouvoir se repérer dans l'espace à travers des noms pour eux si familiers ?

En 1999 paraissait la première édition du présent volume, fruit du travail de nombreux collaborateurs, linguistes, historiens, folkloristes, etc. Les années ont passé, la ville a grandi et de nouvelles voiries ont été construites. Signe de croissance et de vitalité, des bâtiments nouveaux ont surgi de terre (comme l'*Aula Magna*) et d'autres ont disparu (comme l'école maternelle du Collège du Biéreau). Il est heureux de pouvoir disposer d'une mise à jour, qui, par ailleurs, intègre le nom des bâtiments universitaires et s'est enrichie des travaux publiés depuis. Cette nouvelle édition a également profité d'une recherche iconographique entièrement renouvelée et d'une impression en couleurs. Le résultat est à la mesure des efforts consentis et vient à point : 40 ans, n'est-ce pas l'âge des premiers bilans, dans la vie comme dans la ville ?

Merci à tous ceux qui y ont contribué.

Dominique OPFERGELT  
Administrateur général.



# Louvain-la-Neuve : lieu de mémoire de Wallonie

Luc COURTOIS et Jean PIROTTE

Il y a quelques années, la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet de Louvain-la-Neuve avait entrepris de réfléchir sur les « lieux de mémoire », ces portions d'espace auxquelles la mémoire collective confère une signification symbolique dans laquelle une communauté se reconnaît. Sélectionnant les événements du passé auxquels elle s'identifie à un moment donné de son histoire, projetant ses rêves et ses limites, ses espoirs et ses craintes, cette communauté investit « ses » lieux d'une fonction mémorielle, toujours subjective, et les remodèle sans cesse au gré de ses changements identitaires. Subjectifs et changeants, les lieux de mémoire participent certes d'une construction mythique, mais une société peut-elle vivre sans mythes fondateurs, sans utopies qui alimentent l'agir collectif ? Pour l'historien des mentalités, la mémoire collective apparaît bien comme une construction sociale toujours en décalage par rapport à l'histoire érudite, mais en tant qu'elle exprime la conscience qu'une collectivité a d'elle-même à un moment donné, elle mérite toute son attention. C'est dans cette perspective qu'en 1997, la Fondation avait organisé un colloque de deux jours consacré au thème des « Lieux de la mémoire wallonne », au cours duquel elle avait cherché à réfléchir sereinement sur les lieux de mémoire de la Wallonie, les lieux éventuellement chargés de signification, les lieux vivants où passé et présent se rejoignent dans la recherche de sens à donner aux choses et à la marche du temps<sup>1</sup>.

Parmi les thèmes abordés lors de ce colloque figurait en bonne place la ville de Louvain-

la-Neuve, mémoire vivante de la crise de l'Université des années 1960 et du *Walen buiten*<sup>2</sup>. En effet, l'amertume provoquée par l'affaire de Louvain déboucha sur la volonté de profiter d'un transfert devenu inévitable pour tenter de faire du neuf, tant dans le domaine universitaire que sur le plan urbanistique et architectural (voir ci-dessous l'article *De Leuven à Louvain-la-Neuve, aller simple : la crise des origines*). De ce dernier point de vue, l'option prise de fonder une véritable ville nouvelle plutôt qu'un simple campus et le choix opéré par la Commission de toponymie instituée par l'Université d'inscrire notamment le patrimoine wallon dans les noms de rue de la cité universitaire font doublement de Louvain-la-Neuve un lieu de mémoire de Wallonie. Par son existence même, tout d'abord, la ville témoigne de la capacité d'une région pourtant meurtrie par les restructurations économiques de se mobiliser pour faire face aux défis de l'avenir. Par sa toponymie, ensuite, elle rend un hommage discret à la terre et aux hommes de Wallonie et, par là, peut contribuer à l'indispensable prise de conscience de la richesse de son patrimoine.

## A. *Quadragesimo anno ab urbe condita*

Louvain-la-Neuve fête cette année ses quarante ans d'existence... Dans les cités de vieille urbanisation, la désignation des noms de rue s'est opérée sur une longue période et la toponymie contemporaine a généralement

### **La région de Louvain-la-Neuve en 1771-1778.**

De gauche à droite et de bas en haut, on reconnaît : le « B[oi]t de Warlonbrout » (aujourd'hui « bois de Lauzelle »), qui a donné son nom à une rue de Louvain-la-Neuve ; la « C[en]se de la Bloquerie » (Blocry), qui comporte plusieurs bâtisses, dont seule la ferme subsiste aujourd'hui ; le « B[oi]t de Biéreau (aujourd'hui « bois de Florival ») et la « C[en]se de Biéreau », dont le tracé reproduit la configuration des bâtiments actuels ; le « H[ameau] de la Baraque », jouxtant celui dénommé « le Neuf Sart » ; la « Bruyère d'Ottignies », avec, au sud, le « H[ameau] Le Roy Sart » (aujourd'hui le sous-quartier de « Vieux de Bruyères ») et la « C[en]se de Profondval », dont il subsiste la ferme-château accueillant de nos jours des cérémonies de prestiges. Les anciens toponymes situés à Ottignies, comme l'indique le numéro rouge 80 indiquant l'appartenance des constructions à la paroisse d'Ottignies ont donné leur nom aux nouveaux quartiers de la ville (Blocry, Biéreau, Lauzelle, Baraque et Bruyères). On peut de même déterminer que le « H[ameau] Le Roy Sart » et « C[en]se de Profondval » étaient sur Mont-Saint-Guibert (n° 82) et le « H[ameau] de la Baraque » sur Corroy-le-Grand, comme « le Neuf Sart » (n° 38). Bibliothèque royale de Belgique, Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris, accompagnée des Mémoires historiques, chronologiques et économiques pour son Altesse le duc Charles-Alexandre de Lorraine. Reproduction Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.





conservé, comme des sédiments d'une histoire collective progressivement occultée par les réalités nouvelles, de nombreuses traces des usages, faits et gestes qui furent, en leur temps, importants et signifiants pour les populations locales. Dans les villes neuves également, la toponymie exprime, outre la volonté délibérée de promouvoir certaines valeurs actuelles, la vision reconstituée d'un vieux patrimoine. Dans les deux cas, la toponymie apparaît comme un lieu privilégié de mémoire collective, dont le fonctionnement et le contenu propres méritent d'être explicités. Ce qui s'exprime à travers l'acte de nommer des lieux familiers, c'est la production de tout un imaginaire collectif, où s'interpénètrent identité régionale (toponymes liés au folklore, aux traditions populaires, à la géographie des lieux, à la langue ancienne, à l'histoire locale, etc.) et une culture universelle (à travers des noms qui évoquent les artistes, les guerres, les idéaux partagés, etc., qui constituent un héritage commun aux fratries humaines).

Inventorier les interpénétrations régionales et internationales d'une culture globale qui s'exprime à travers les noms de rue et, par là, initier indirectement au fonctionnement de la toponymie, tels étaient, en quelques mots, les objectifs d'un premier ouvrage consacré aux noms de rue de Louvain-la-Neuve publié par la Fondation wallonne en 1999<sup>3</sup>. Ces objectifs, dans la mesure où ils cherchaient à permettre aux usagers de la ville de se réapproprier une forme de « leur » mémoire, avaient retenu l'attention du Programme Socrates-éducation des adultes de la Communauté européenne, laquelle avait largement financé le projet. Intégré

dans un contexte européen, celui-ci avait été mené en partenariat, d'une part avec Béziers, ville médiévale offrant une double tradition toponymique occitane et française, d'autre part avec Uppsala, ville entièrement reconstruite au XVII<sup>e</sup> siècle et dont la toponymie est née d'une reconstitution inspirée par l'esprit de l'époque, dite de « grande puissance » suédoise<sup>4</sup>. Dix années depuis se sont écoulées. La première édition, preuve de son intérêt auprès du public, était quasi épuisée et son contenu s'avérait de mois en mois de plus en plus dépassé par un développement urbain multiforme. La Fondation y a vu deux bonnes raisons de remettre sur le métier un travail qui n'intéresse pas que les néo-louvanistes. Par sa toponymie, par ses étudiants venus entre autres — et comme leurs parents désormais — des quatre coins de Wallonie, Louvain-la-Neuve remplit aussi une fonction de passeur de mémoire : mémoire excavée de ses rivages originaires, certes, mais surtout, mémoire vivante d'une ville nouvelle enracinée dans son espace et son histoire. La présente édition, entièrement revue et complétée, intègre les noms des lieux nouveaux qui se sont créés depuis dix ans : à l'image de la cité, son potentiel mémoriel n'a cessé de se développer. Dans la foulée, les éditeurs ont cru bon d'y ajouter également l'explication du nom des bâtiments universitaires : souvent à l'origine du premier aménagement spatial d'un quartier, leur implantation a la plupart du temps inspiré l'odonymie locale et fourni de précieux points de repères aux habitants, puis... aux visiteurs égarés. Enfin, une attention particulière a été accordée à l'iconographie, entièrement





**Petite histoire d'une grande université (1984)...**

**Fresque de Claude Rahir († 14 février 2007).**

Réalisée en 1984, cette œuvre monumentale ( $\pm 650 \text{ m}^2$ ) fut largement recouverte en 1991 lors de la construction du bâtiment de l'Institut d'administration et de gestion (l'IAG, actuelle Economics School of Louvain). Cette fresque, dont il ne reste aujourd'hui qu'un fragment visible de la « ruelle de la Lanterne Magique », mériterait une longue exégèse : on y retrouve l'évocation d'innombrables personnages, lieux et événements évoquant le long passé universitaire. Photo Archives de l'Université Catholique de Louvain.

renouvelée, enrichie et reproduite en couleurs cette fois. Comment mieux souligner l'ancrage régional de Louvain-la-Neuve qu'en attachant un soin particulier à l'illustration des richesses patrimoniales qui s'y trouvent inscrites dans la mémoire des rues ? Ce livre mémorial (quarante ans, n'est-ce pas, dans une vie d'homme, l'heure des premiers bilans ?) se présente comme la face éditoriale — qui comblera, nous l'espérons, les amateurs de bibliophilie — d'un ensemble plus vaste. La Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet ayant statutairement pour objet de sensibiliser les jeunes de Wallonie aux réalités régionales, trois autres déclinaisons l'accompagnent : un site Internet (permettant un accès aisé et un enrichissement interactif permanent<sup>5</sup>), une exposition (privilegiant la dimension visuelle<sup>6</sup>) et un dossier pédagogique (conçu comme un interface de navigation commode à travers les autres supports<sup>7</sup>).

## **B. La toponymie de Louvain-la-Neuve : entre modernité et enracinement**

Parmi les innombrables tâches qu'impliquait la création d'une ville nouvelle, la désignation des futurs noms de rue n'était pas des moindres. Par définition sans passé, sans défunts glorieux, sans lieux marqués déjà du sceau du souvenir, la ville à venir ne risquait-elle pas de naître sous le signe de l'amnésie ? Partout ailleurs, la ville est née lentement, par un long processus d'enfantement dont chaque étape a laissé des traces dans la mémoire des lieux que constituent les noms de rue. Chaque époque

y a laissé sa marque et le promeneur attentif d'aujourd'hui peut aisément en retrouver les strates successives : noms antiques venus du fond des âges, avant que la ville n'existât, noms des marchés médiévaux évoquant les senteurs bigarrées des épices et des herbes d'autrefois, noms des princes modernes qui y firent leur joyeuse entrée, etc. Quelle mémoire inscrire dans le « paysage » toponymique d'une ville nouvelle, alors qu'elle n'a pas vécu et que le temps n'y a pas encore fait son office ?

Excepté le nom de la ville, né d'un usage précoce, les noms de rue de Louvain-la-Neuve ont été choisis par le Conseil communal sur proposition des autorités universitaires, lesquelles avaient institué une Commission de toponymie. Cette dernière avait été créée par Michel Woitrin, administrateur général de l'Université, et bénéficia du concours de membres de l'Université (des romanistes, comme Messieurs Willy Bal et André Goosse, des historiens, comme Monsieur Albert d'Haenens, etc.), de chercheurs locaux (Monsieur Jean Martin, par exemple), des représentants de l'Administration communale et de l'Association des habitants, etc. Ce travail de la Commission universitaire fut concluant, car à partir de mars 2002, à la demande de la Commune, elle fut chargée de faire des propositions au Conseil pour l'ensemble du territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve... Tout en se préoccupant d'une ouverture à l'universel, la Commission a adopté trois grandes orientations dans la conduite de ses travaux. À côté de noms de rue choisis, comme dans toutes les villes, en raison de l'environnement immédiat (il y a à Louvain-la-

Neuve une « Grand-Rue », qui est effectivement une des artères les plus importantes de la ville, un « chemin du Cyclotron » qui mène de fait aux bâtiments de sciences nucléaires, etc.), la Commission a volontairement privilégié la toponymie ancienne du site, le passé de l'Université et, d'une manière générale, les réalités et le patrimoine wallons.

La Commission de toponymie, tout d'abord, s'est efforcée, autant que faire se pouvait, de conserver les toponymes anciens à travers lesquels Louvain-la-Neuve s'enracine dans son passé rural. Ces toponymes, au nombre d'une soixantaine environ, sont tantôt repris tels quels à la tradition locale — se rattachent à cette filiation les noms de quartiers notamment —, tantôt empruntés au fonds commun des toponymes ruraux fréquents en Wallonie : par exemple « scavée » (terme spécifiquement wallon qui désigne un chemin de campagne encaissé), « Point du jour » (qui désigne, ici comme partout en Wallonie, un espace proche du lieu habité où le soleil se lève). Ces toponymes évoquent de multiples réalités : des usages ruraux traditionnels, comme la « rue des Annettes » (l'ancien substantif *anette* « canne », formé sur le latin *anas*, rappelle probablement un élevage de canes situé jadis à proximité de Blocry) ; des lieudits anciens, comme la « rue de la Neuville » (la Neuville couvrait une maison et une tenure dès 1517 et fait probablement allusion à la « cense de Bierwart » toute proche,

qui a donné son nom au quartier du Biéreau) ; d'anciennes activités industrielles, comme la « taille des Faudes » (en Wallonie, une « faude », c'est la fosse dans laquelle les charbonniers, ou « faudeurs », faisaient du charbon de bois) ; des traditions populaires, comme la « rue du Grand Mitan » (qui évoque le terrain de jeu de la balle pelote) ou la « pendée des Bécasses » (du wallon *pindéye* « pente », la « pendée aux Bécasses » était un lieu du bois de Lauzelle propice à la tenderie aux bécasses) ; ou encore des hommes du terroir, avec le « fond Jean Pâques » (probablement du nom du propriétaire d'une terre située dans le parc industriel, près de l'ancien hameau de Vieusart).

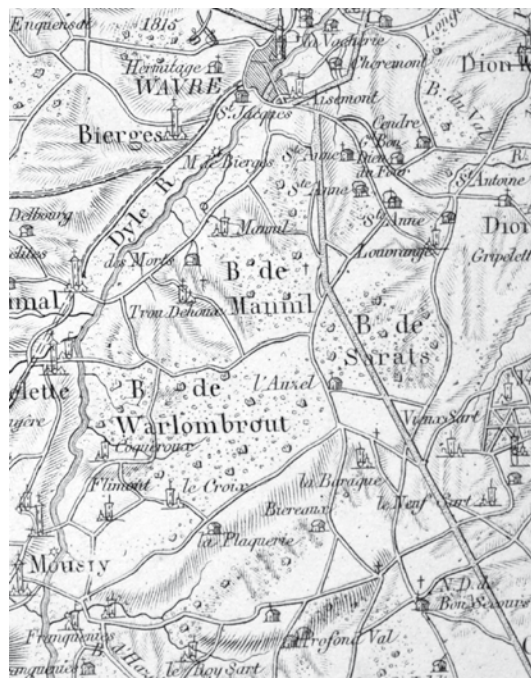
La Commission de toponymie, ensuite, a également cherché à inscrire dans le paysage toponymique de Louvain-la-Neuve la mémoire de l'Université. L'idée n'était pas seulement d'affirmer à travers les noms de rue la continuité de la nouvelle « Université catholique de Louvain » réduite à sa partie francophone avec la vieille *Alma mater* brabançonne. Elle était aussi d'offrir à ceux qui étaient contraints au déracinement des substituts de lieux de mémoire et de proposer aux nouvelles générations un certain nombre de points de repère qui les enracinent dans leur passé perdu. L'exemple qui illustre le mieux cette intention est fourni par le nom donné au siège administratif néo-louvaniste de l'Université, les « Halles universitaires », qui récupère en fait une vieille tradition de Leuven, où l'administration centrale était installée dans l'ancienne Halle aux draps, construite en 1317 et occupée par l'Université dès 1432. On notera que, dans une large mesure, le souci du passé universitaire s'est combiné, dans le chef de la Commission, avec son intérêt pour tout ce qui était wallon : la plupart des personnalités ou réalités retenues pour illustrer la « geste » universitaire renvoient également à la Wallonie. Parmi les personnalités retenues, on peut signaler, à côté d'une « place Cardinal Mercier » (Brainois, fondateur de l'Institut supérieur de philosophie et futur archevêque de Malines) ou d'une « rue Paulin Ladeuze » (originaire de la région montoise et recteur de l'Université de 1909 à 1940), une « avenue Jean-Libert Hennebel », en souvenir de ce Wavrien, fils de Jean Hennebel, fermier de la ferme de Bilande, sous Wavre, qui fut recteur de l'Université de Louvain en 1710. Autre évocation du passé universitaire wallon :

## La région de Louvain-la-Neuve au moment de l'Indépendance.

Comme sur la carte de Ferraris, on reconnaît, au sud du « B. [ois de Warlonbrout] », « L'Auxel » [la ferme de Lauzelle], « la Baraque » [le hameau de la Baraque], « Vieusart » et « le Neuf Sart », « la Plaquerie » [la ferme de Blocry], « Biéreau » [la ferme du Biéreau], « le Roy Sart » et « Profondval ».

Dans l'ensemble cependant, la carte est moins précise que celle dont elle s'inspire : outre que la Bruyère d'Ottignies n'y figure pas, l'implantation du bâti n'y est pas représentée. Mais une des raisons d'être de cette carte était d'indiquer les nouvelles routes réalisées depuis Ferraris : on y repère effectivement la nouvelle chaussée Wavre-Namur (future « N4 »), refusée au XVIII<sup>e</sup> siècle par le Magistrat de Namur et qui s'arrêtait à hauteur de La Baraque...

P. VANDERMAELEN, Carte de la Belgique, d'après Ferraris, augmentée des plans des six villes principales et de l'indication des routes, canaux et autres travaux exécutés depuis 1777 jusqu'en 1831, Bruxelles, [1832], Pl. 21, Nivelles, détail. Université catholique de Louvain, Bibliothèque patrimoniale. Photo Fondation wallonne.





## LOUVAIN-LA-NEUVE : LIEU DE MÉMOIRE DE WALLONIE

le « passage de l'Ergot », qui rappelle le journal étudiant *L'Ergot*, organe de la Fédération des étudiants wallons de Louvain, et la « place de l'Escholier », allusion à l'ancienne tradition universitaire certes, mais aussi au titre d'une feuille estudiantine publiée par la Maison des étudiants (francophones) de Louvain à partir de 1941.

Dans son désir d'illustrer les réalités wallonnes, enfin, la Commission de toponymie a fait preuve tout à la fois d'équilibre et d'imagination. D'équilibre, tout d'abord, dans le sens où l'objectif n'était pas de manifester à tout prix, par une espèce d'idéologie régionaliste étroite, un ancrage régional omniprésent, mais plutôt de fournir aux habitants, de fait originaires, pour la plupart, des quatre coins de la Wallonie, des points de repère familiers qui permettent une appropriation aisée de la ville nouvelle. Ainsi, toute une série de noms de rue, s'ils renvoient effectivement, dans le chef de la Commission, à des réalités régionales, n'en ont pas moins une portée plus générale permettant à n'importe qui de s'y reconnaître. C'est vrai pour le thème des métiers traditionnels de Wallonie, par exemple, où, à côté de noms spécifiquement wallons, comme « passage des Dinandiers » (qui renvoie aux artisans du cuivre localisés au Moyen-Âge à Dinant) ou « rue des Potstainiers » (qui fait allusion à une technique de création d'objets en étain pratiquée autrefois en Wallonie), on trouve des noms qui ne sont pas des régionalismes, comme « rue du Facteur » ou « rue du Potier ». Parmi les désignations empruntées au thème des outils agricoles traditionnels (« impasse du Râteau », « rue du Plantoir », etc.), seul le « sentier du Gorla » porte un nom spécifiquement wallon, attesté dès le Moyen-Âge en français de Wallonie et de Picardie sous la forme *goherel* signifiant « collier de cheval » et « porte-seaux ». On pourrait multiplier les exemples. D'imagination, ensuite, en ce sens que, souvent, les noms retenus offrent plusieurs niveaux d'interprétation susceptibles d'être parlants pour de multiples utilisateurs : la « galerie Saint-Hubert » évoque d'abord l'évêque de Tongres-Maastricht-Liège, dont les reliques ont été transportées dans l'abbaye d'Andage, qui a alors pris le nom de Saint-Hubert, mais il rappelle aussi le patrimoine architectural de Bruxelles ; « avenue Georges Lemaître » illustre le thème des figures régionales (il était carolorégien), le thème des sciences (physicien



de réputation internationale, il fut l'auteur de la théorie du *Big bang*) et le thème du passé universitaire (il fut longtemps professeur de physique à l'Université de Louvain).

Cela dit, la mémoire de Wallonie est omniprésente et justifie le titre de ce livre. S'il n'est pas possible d'explicitier ici l'ensemble des connotations wallonnes présentes dans la toponymie de Louvain-la-Neuve, au moins pouvons-nous en suggérer la variété à travers quelques thèmes particulièrement porteurs. Ainsi, au quartier du Biéreau, la « rue des Wallons », l'axe principal qui conduit au centre ville, se ramifie en une série de voiries qui rappellent les différentes parties de la Wallonie en évoquant ses habitants (« rampe des Ardennais », « cour des Borains », « place des Brabançons », « voie des Gaumais », « voie des Hennuyers », « voie des Hesbignons », « rue des Liégeois », etc.). Dans le même ordre d'idées, on peut signaler que, depuis 2003, l'accès principal à Louvain-la-Neuve en venant de l'autoroute E411 a été rebaptisé « boulevard de Wallonie »... Au quartier de l'Hocaille, les espaces qui se distribuent autour de l'« avenue des Clos » évoquent le folklore et les traditions populaires d'une Wallonie en fête (le « clos de l'Argayon » évoque un des trois géants de Nivelles ; le « clos des Blancs Moussis » rappelle le carnaval de Stavelot, etc.). À Lauzelle, un quartier célèbre le patrimoine religieux wallon à travers des rues portant le nom de monastères ou d'abbayes célèbres de Wallonie (« rue d'Aulne », abbaye fondée vers 656 à Aulne-sur-Sambre, dans le Hainaut ; « cours » et « rue de Bonne-Espérance » évoquent une ancienne abbaye norbertienne située à Vellereille-les-Brayeux, près de Binche ; etc.). Quant au

### **Le « plateau de Lauzelle » en 1873.**

Cette carte d'état-major de 1873 a une particularité : elle a été établie à partir de la Carte du Bassin de la Dyle, dressée sous la direction d'André Jolly (1799-1883), directeur ad intérim du Dépôt de la Guerre (1834) et pionnier de la cartographie belge. Réalisée en couleurs (exemplaire unique) à l'échelle du 25/1 000<sup>e</sup>, elle fut réalisée à titre d'exercice par huit officiers d'état-major de la jeune armée belge mise sur pied par Léopold I<sup>er</sup>.

Elle repose sur des réductions cadastrales et l'élaboration d'un véritable réseau géodésique de triangulation.

Nouveauté à l'époque, elle représentait pour la première fois en Belgique des courbes de niveau.

Détail de la Carte d'état-major, Feuille XI, Wavre, Planchette n° 1, échelle 1/20 000<sup>e</sup>, Photographie et imprimée au Dépôt de la Guerre à Bruxelles en 1873.

Collection privée.

Photo (?).

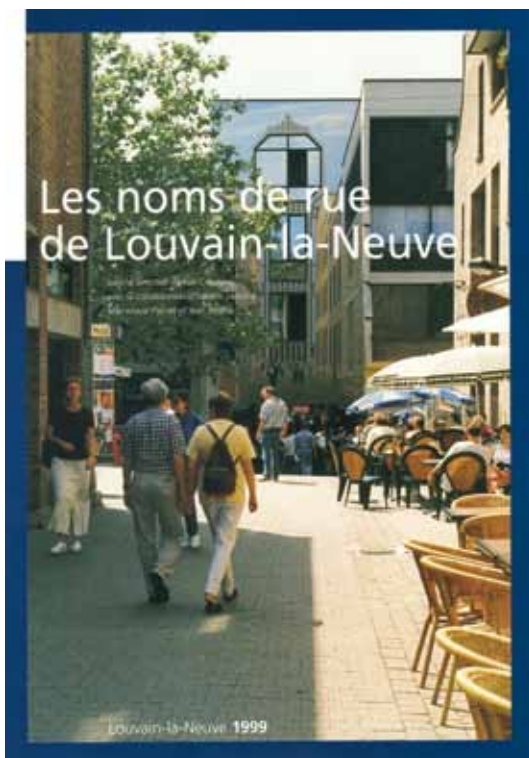
## Vingt ans après.

Produite en 1990, la première étude systématique sur les noms de rue de Louvain-la-Neuve réalisée par Isabelle Lejeune a vite vieilli ! La première édition du présent ouvrage (1999), qui s'en inspirait largement, également. Bien qu'elle mentionnât déjà les noms de rue du quartier des Bruyères, à l'époque à peine commencé, une centaine de voiries, construites ou en projet, ont été depuis nommées. Certaines rues ont disparu et l'on a, signe de « normalité » urbanistique, rasé certains bâtiments jugés obsolètes (l'école maternelle du Collège du Biéreau et les pavillons des Services techniques de l'Université installés aux débuts de l'aventure à la « place Polyvalente »).

L'idée de remettre l'entreprise sur le chantier a donc germé naturellement, d'autant que la première mouture en était épuisée depuis quelques années. Cette seconde édition apporte cependant pas mal de nouveautés. Outre une mise à jour des premières notices et la présentation des nouvelles rues, on y trouve de nouveaux développements à propos d'occurrences qui n'avaient pas été traitées auparavant (« rue de l'Invasion », « rue Arthur Hardy », etc.) et l'explicitation des noms des bâtiments universitaires, qui posent souvent question aux visiteurs comme aux utilisateurs. Par ailleurs, l'iconographie a été entièrement revue et enrichie, bénéficiant de plus d'une impression couleurs...

Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement (Publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Études et documents, t. III), sous la dir. de L. COURTOIS, avec la coll. de I. LEJEUNE, J.-M. PIERRET et J. PIROTTE, 1999, p. de couverture.

© Photo Jozef Goossens.  
© Maquette Éditions Oleffe (Court-Saint-Étienne).



quartier des Bruyères, il est tout entier placé sous le signe des arts. Mêlés à différents noms de rue évoquant les arts et les artistes en général (« avenue de la Palette », « place des Peintres », etc.), certains toponymes évoquent les richesses artistiques wallonnes et le patrimoine régional : à travers des peintres (« place » et « rue René Magritte », « fond du Maître de Flémalle », etc.) et, plus spécialement, des peintres de la Wallonie industrielle (« rue Anto Carte », « rue Constantin Meunier, etc. ») ; ou encore à travers des ensembles architecturaux célèbres, notamment dans le domaine de l'archéologie industrielle (« rue du Grand-Hornu », « chemin du Bois-du-Luc », etc.). Deux sous-quartiers illustrent la littérature française de Belgique (soit par des noms d'auteurs, comme la « rue Marcel Thiry », soit par des titres d'œuvres, comme la « place du Plat-Pays », soit encore par des noms de héros, comme la « rue du Commissaire Maigret ») et la musique (surtout par l'évocation des musiques traditionnelles de Wallonie : « clos des Carillonneurs », « sentier de la Maclotte », etc.).

Notons que dans le choix des termes désignant les différents types d'espaces publics (« rue », « place », etc.), la Commission de toponymie s'est efforcée d'introduire la plus grande diversité possible, en sollicitant notamment les richesses du lexique wallon ou du français

régional. On trouve ainsi à Louvain-la-Neuve quatre « cortils » (du wallon *corti*, forme wallonne de *courtil*, qui a ici le sens de « quartier d'un champ, morceau de terre »), quatre « drèves » (régionalisme venant du moyen néerlandais *dreve* et qui désigne une « allée plantée d'arbres »), une « pendée » (francisation du wallon *pindêye* « pente »), deux « scavées » (terme de français régional repris au wallon *scavêye* et qui désigne un « chemin creux »), trois « tailles » (du wallon *taye*, dans le sens de « partie délimitée d'une coupe annuelle ») et un « tienne » (du wallon *tiêne*, « versant d'une colline, côte assez raide, chemin escarpé »).

## C. L'ouvrage : mode d'emploi

Outre la partie introductive, qui comprend un rappel de l'origine de Louvain-la-Neuve (Luc Courtois) et une réflexion sur les lieux de mémoire de Louvain-la-Neuve n'appartenant pas à la toponymie (Jean Pirotte), le présent ouvrage se présente, pour l'essentiel, sous la forme d'un dictionnaire. Les noms de rue y sont répertoriés sur la base de ce que les linguistes appellent les « déterminants », par opposition aux « déterminés » qui les précèdent et qui qualifient le type d'espaces publics nommés (« rue », « place », « impasse », etc.). Les « déterminants » en caractères gras concernent des toponymes effectifs, ceux qui sont imprimés en caractères maigres, des toponymes non attribués, parce qu'abandonnés, remplacés ou en attente. Lorsque que le « déterminant » est composé de plusieurs éléments (rue « Jean-Libert Hennebel », par exemple), le terme retenu comme entrée du dictionnaire en est la partie la plus significative (dans notre exemple, le patronyme, à savoir « Hennebel »). Un index à entrées multiples permet au besoin de préciser l'entrée du dictionnaire où est traité un nom de rue. Figurent également dans le répertoire les noms de quartier, un certain nombre de « déterminés » spécifiquement wallons (« cortil », « drève », etc.) et les thèmes auxquels sont rattachés l'ensemble des noms de rue, comme nous le verrons ci-dessous.

Chaque notice est susceptible de fournir, si le « déterminant » le justifie, quatre groupes d'informations : outre des indications « techniques », une explicitation du choix fait par la Commission de toponymie, une partie



# LOUVAIN-LA-NEUVE : LIEU DE MÉMOIRE DE WALLONIE

«encyclopédique» éclairant la signification du nom de rue et, pour les toponymes anciens, une rubrique linguistique. Au nombre des indications techniques, figurant dans l'ensemble des notices et imprimées en retrait, on trouve : les différents emplois du «déterminant» et leur localisation sur le plan de Louvain-la-Neuve (ici aussi, la typographie permet de distinguer les occurrences effectives, en petites capitales, des occurrences non attribuées, en minuscules) ; la date de la décision du Conseil communal le concernant, à moins que l'espace en question n'appartienne au domaine universitaire (l'Université étant alors seule compétente en matière de noms) ; et le type de toponyme. Pour ce qui est de cette dernière mention, une typologie simple a été utilisée, qui permet au lecteur d'identifier immédiatement la nature d'un toponyme : il s'agit soit d'un «Toponyme repris tel quel à la tradition» (existant avant la création du site de Louvain-la-Neuve, à l'endroit où il a été adopté) ; soit d'un «Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel» (existant avant la création du site, mais pas à l'endroit où il a été attribué, ou emprunté au fonds des toponymes courants dans la région ou en Wallonie) ; soit d'un «Toponyme créé» (auquel cas, il peut s'agir d'un toponyme «non descriptif», d'un

toponyme «descriptif lié à la situation», d'un toponyme «descriptif topographique» ou d'un toponyme «indirectement descriptif»). L'usage permettra au lecteur de se familiariser rapidement avec ces catégories.

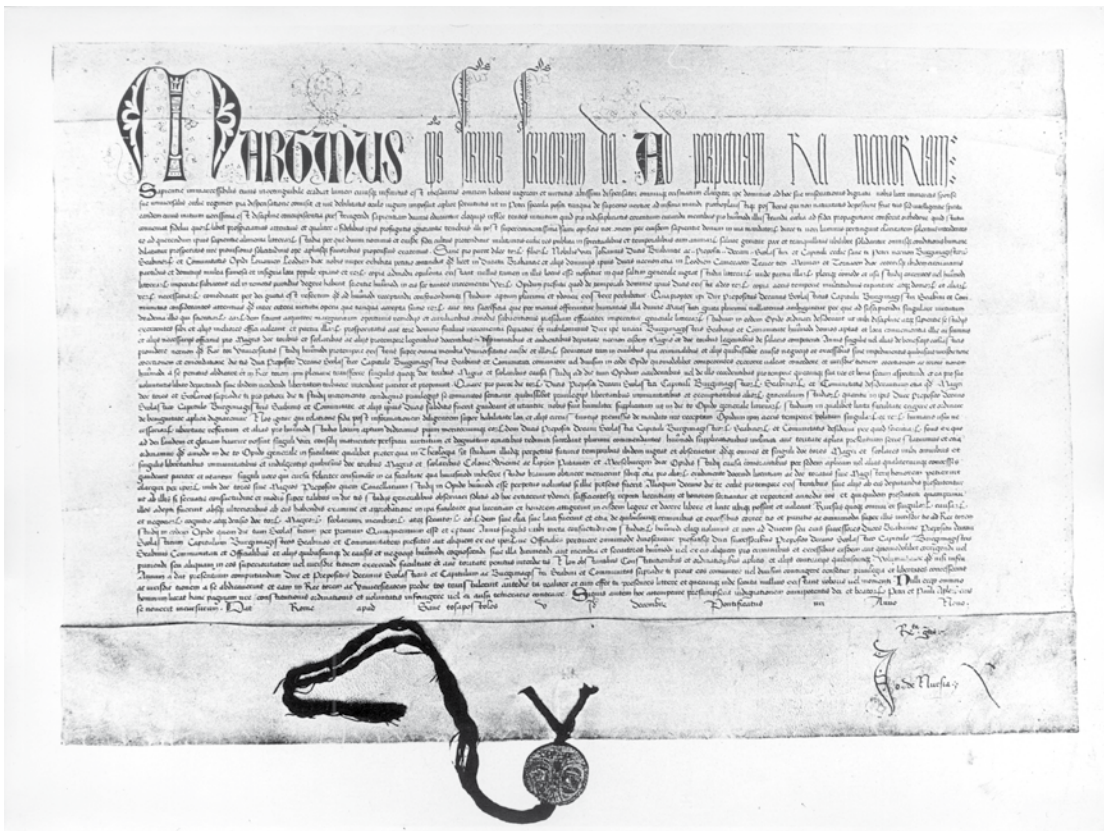
L'explicitation du choix d'un toponyme est fournie par un renvoi (signe ➡) aux différents thèmes illustrés à Louvain-la-Neuve, étant entendu que la Commission de toponymie s'est efforcée de grouper les noms de rue d'une zone ou d'un quartier en fonction de thématiques susceptibles de faciliter l'orientation de l'usager dans la ville nouvelle. Avec un peu d'expérience, les habitants intègrent rapidement cet usage : ils savent immédiatement que la «rue de l'Angélique» appartient au thème «des plantes et des fleurs» localisé au «quartier du Biéreau», ou que le «clos Gouyasse» appartient au quartier «des Clos» situé à l'Hocaille. Une vingtaines de thèmes ont ainsi été identifiés pour lesquels le lecteur trouvera dans le dictionnaire une brève notice descriptive<sup>8</sup>. En plus du renvoi à un ou plusieurs thèmes, cette partie de notice peut être accompagnée également de quelques précisions sur le choix de la Commission de toponymie ou sur des particularités des voies publiques décrites.

## Nova et vetera : à l'origine lointaine de Louvain-la-Neuve, la charte de Fondation de l'Université de Louvain (1425).

Photographie de la bulle Sapiencie Immarcessibilis du 9 décembre 1425 établissant un « Studium generale » à Louvain (« in oppido Lovaniensi ») et qui commence par le mot « Martinus », du nom du pape Martin V, seul habilité à l'époque à octroyer ce droit. Rappelons qu'au Moyen-Âge, l'érection d'une université fait l'objet d'un privilège pontifical, qui permet à l'institution d'échapper aux juridictions locales tant civile (celle du prince) que religieuse (celle de l'évêque du lieu). C'est ce qui explique, par exemple, que les membres de l'« Universitas » (la communauté universitaire), échappent, en cas de délit, aux juridictions ordinaires : ils sont jugés par un tribunal universitaire et, au besoin, écroués dans la prison de la maison !

La charte de fondation originale qui, en 1794, avait été mise à l'abri de la Révolution en Hollande, finit, après un certain nombre de tribulations, au séminaire de Bois-le-Duc, qui en fit cadeau en 1909 à l'Université catholique de Louvain à l'occasion des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de sa restauration. Elle disparut dans les flammes de l'incendie de la Bibliothèque en août 1914, lors du sac de Louvain par les Allemands...

Archive de l'Université catholique de Louvain. Photo (?) antérieure à 1914.



Lorsque le « déterminant » le justifie — ce n'est pas le cas de noms de rue plus « ordinaires », comme « sentier des Aquarelles » ou « drève des Architectes » —, une partie « encyclopédique » signalée par le repère  fournit des informations détaillées qui éclairent le sens du toponyme. Autant que faire se pouvait, cette partie a été confiée à des spécialistes des différents domaines abordés et sa rédaction tient compte des intentions de la Commission de toponymie. Le grand nombre de collaborateurs explique une certaine diversité dans l'approche de termes proches ou semblables, fait inévitable dans un travail collectif comme celui-ci. Chaque notice est accompagnée, le cas échéant, d'une bibliographie et est signée par son auteur. Dans certains cas, la mention de l'auteur est suivie d'un renvoi à une ou plusieurs autres notices du dictionnaire portant sur un ou des sujets connexes.

Pour les toponymes traditionnels enfin, précédant l'indication de l'auteur et un renvoi éventuel, une rubrique linguistique approfondie marquée du symbole  fournit les différentes occurrences anciennes rencontrées dans les documents. L'origine souvent lointaine d'un certain nombre de noms de rue de Louvain-la-Neuve s'en trouve ainsi éclairée, même s'il faut bien admettre que cette approche ne retiendra probablement que l'attention des linguistes. Dans la mesure où nous disposions de ces informations, il eût été regrettable de n'en faire point profiter le lecteur, fût-il un spécialiste !

On notera, pour terminer cette présentation du dictionnaire, que la liste des noms de rue qu'il contient a été arrêtée fin 2010. Elle comprend déjà les noms (ou propositions) relatifs à de nouveaux ensembles en projet, comme le quartier « Courbe voie » situé au « quartier de la Baraque », en bordure du boulevard de Wallonie, et qui accueillera la nouvelle gare RER ainsi qu'un vaste parking de délestage pour les navetteurs se rendant à Bruxelles. Mais l'aventure n'est pas finie ! Il reste pas mal de zones, notamment dans « les parcs industriels », qui seront aménagées dans les prochaines années : la Commission est donc loin d'avoir fini son travail. Par endroit, enfin, certaines voiries n'avaient pas encore de nom, faute d'usage immédiat : c'est le cas, par exemple, de quatre petits sentiers pédestres conduisant à la « place Louis Pasteur », qui a donné son adresse

aux trois bâtiments universitaires localisés à cet endroit. La Commission s'efforce de remédier à ces lacunes, ce qui nous promet encore pas mal d'enrichissements du patrimoine toponymique néo-louvaniste.

## D. Remerciements

Cet ouvrage, dans sa forme actuelle, doit beaucoup à un premier travail inédit réalisé par Isabelle Lejeune et présenté en 1990 à l'Université catholique de Louvain comme mémoire de licence<sup>9</sup> dirigé par le professeur Jean-Marie Pierret, par ailleurs président actuel de la Commission de toponymie : sans sa compétence et son constant soutien, ce livre n'eût pas pu voir le jour. À partir de cette base irremplaçable, des collaborations multiples ont permis de mener à bien l'entreprise. Celles des auteurs mis à contribution pour les différentes notices encyclopédiques, bien sûr, et dont les noms sont cités en tête du volume : nous leur adressons ici nos remerciements les plus vifs pour l'aide précieuse apportée. L'appui donné par l'Université catholique de Louvain, que ce soit dans l'élaboration du corpus définitif des noms de rue à traiter, dans la recherche documentaire indispensable à toute recherche historique ou dans l'aide matérielle substantielle apportée à la mise au point des résultats, cet appui a été décisif. Il en est de même pour l'administration communale, dont le service de cartographie a permis, en la personne de son géographe, Monsieur Benoît Van Calbergh, de pouvoir disposer de plans actualisés parfaitement documentés sur base des archives scabinales. Enfin, toute une série de personnes ont apporté leur concours à l'édition matérielle du présent volume, pour la correction des épreuves, pour les illustrations (photographes et ayants-droit) et pour la mise au point de la maquette : s'il ne nous est pas possible de tous les citer — nous risquerions d'en omettre... — qu'ils trouvent néanmoins ici l'expression de notre gratitude. Une exception quand même, pour saluer ces travailleurs de l'ombre : un merci particulier à Sofia Lemaître, intérimaire à la Fondation, pour l'assistance générale qu'elle a fourni à toutes les étapes du travail.

## Tout savoir sur Louvain-la-Neuve

*Une aventure universitaire*, sous la dir. de G. RINGLET, Bruxelles, 2000 □ J.-F. DUMONT, *Couloisses de la toponymie à Louvain-la-Neuve*, dans *La Revue de Louvain*, n° 1, 1981, p. 65-68 □ A. GOOSSE, *Façons de parler : les noms des rues*, dans *La Libre Belgique*, 24 avril et 29 mai 1972 □ C. LAPORTE, *Les noms des rues de Louvain-la-Neuve s'inspirent de la Wallonie, de l'Université et de l'histoire*, dans *Le Soir*, 24 janvier 1978 □ I. LEJEUNE, *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit en philologie romane, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1990 □ *Louvain-la-Neuve—Toponymie*, dans *Nouvelles Brèves*, t. X, n° 6, 20 novembre 1975, p. 46-47 □ *Louvain-la-Neuve, une ville, des rues et des noms*, dans *La Libre Belgique*, 1<sup>er</sup> juillet 1972 □ J. MARTIN, *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, dans *Habiter Louvain-la-Neuve*, juillet 1973, p. 1-4. □ *Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement* (Publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Études et documents, t. III), sous la dir. de L. COURTOIS, avec la coll. de I. LEJEUNE, J.-M. PIERRET et J. PIROTTE, 1999 □ *Ottignies : change pas le nom de ma rue*, dans *La Libre Belgique*, 29 décembre 1989 □ *L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1993.

<sup>1</sup> *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne* (Publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherches, t. II), sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1999, 324 p.-23 ill.

<sup>2</sup> L. COURTOIS, *Louvain-la-Neuve : du « Walen buiten » à l'affirmation wallonne*, *ibid.*, p. 265-283. Pour rappel, le « *Walen buiten* » consiste dans la revendication flamande, au cours des années 1960, de voir la section francophone de l'Université catholique quitter Leuven et s'installer en Wallonie.

<sup>3</sup> *Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement* (Publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Études et documents, t. III), sous la dir. de L. COURTOIS, avec la coll. de I. LEJEUNE, J.-M. PIERRET et J. PIROTTE, 1999, 265 p.-114 ill.

<sup>4</sup> Y. ROUQUETTE, *Béziers. Les rues racontent*, Sète, 1999 (2<sup>e</sup> éd., Sète, 2007), et H. ÅGREN, *Gatunamn och platskänsla i Uppsala*, Uppsala, 1999. Ces volumes étaient accompagnés d'un CD-Rom interactif : *Toponymie urbaine. Uppsala. Louvain-la-Neuve. Béziers*, Uppsala, Louvain-la-Neuve, Bordeaux, 2000.

<sup>5</sup> [Http://www.rues-lln.org](http://www.rues-lln.org).

<sup>6</sup> *Quadragesimo anno ab urbe condita. Mémoires de Wallonie : les noms de rues de Louvain-la-Neuve*. Au Forum des Halles, galerie des Halles de Louvain-la-Neuve, du 9 au 23 décembre 2011.

<sup>7</sup> *Dossier. Nommer les rues de Louvain-la-Neuve : quelles mémoires ?*, sous la dir. de S. LEMAÎTRE e.a., (Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Dossiers pédagogiques t. III), Louvain-la-Neuve, 2011, 32 p. couleurs-75 ill.

<sup>8</sup> Thèmes des « arts en général », du « chemin de fer », de la « construction européenne », des « cours d'eau de Wallonie », des « déterminés wallons », des « figures de nos régions », du « folklore et traditions populaires de Wallonie », des « gentils », des « grands scientifiques, inventeurs et industriels », des « jeux d'enfants traditionnels de Wallonie », des « littérateurs wallons ou régionalistes », de la « Littérature belge de langue française », des « métiers traditionnels de Wallonie », du « Monde d'Hergé », de la « musique », des « outils agricoles traditionnels », du « passé universitaire », du « patrimoine européen et universel », du « patrimoine religieux wallon », du « patrimoine wallon », des « plantes et des fleurs des campagnes wallonnes », des « sciences exactes », des « sciences humaines », des « sports », des « toponymes descriptifs », des « toponymes traditionnels », du « verger »

<sup>9</sup> I. LEJEUNE, *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit en philologie romane, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1990.



## Leuven/Louvain-la-Neuve, aller simple : la crise des origines

Luc COURTOIS

En 2001, à l'occasion du 575<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Université de Louvain en 1425, fut organisée conjointement par la Katholieke Universiteit Leuven et l'Université catholique de Louvain, une exposition intitulée *Leuven/Louvain-la-Neuve. Aller Retour*<sup>1</sup>. Ce titre rappelait implicitement que l'exposition avait commencé par un aller simple : celui de la section francophone de l'Université de Louvain vers Louvain-la-Neuve...

C'est que, bien que Louvain ait été la première université belge à engager une politique de flamandisation progressive des cours à partir de 1911 et que cette flamandisation ait été pratiquement achevée avant la Seconde Guerre, les tensions entre les deux communautés linguistiques allaient progressivement devenir explosives au cours des années 1960.

C'est que, malgré le bilinguisme complet de l'administration universitaire, l'augmentation constante du nombre de professeurs flamands (on recrutait de préférence des professeurs bilingues, la plupart du temps flamands, capables de donner à bon compte des cours dans les deux régimes linguistiques) et le caractère presque exclusivement flamand du personnel technique recruté forcément sur place, un nombre croissant de Flamands, surtout parmi la petite bourgeoisie, avaient le sentiment que Louvain restait « une université francophone avec de nombreux cours en néerlandais ». Une certaine arrogance d'une frange des étudiants francophones, encore plus nombreux et très imbus de leur supériorité sociale et culturelle, l'usage exclusif du français dans tous les organes de direction de l'Université et la prépondérance subsistante de la culture française à Louvain en un temps où l'homogénéité culturelle de la Flandre était la grande revendication du mouvement flamand, expliquent largement cette situation.

Dans ce contexte conflictuel, les discussions autour de la loi d'expansion universitaire rendue nécessaire en raison de l'augmentation

rapide, au cours des années 1960, du nombre d'étudiants, furent saisies par le mouvement flamand comme une opportunité pour réaliser son programme d'homogénéité culturelle : puisque le transfert hors de Louvain d'un certain nombre d'enseignements était à l'ordre du jour, l'occasion était belle de réclamer l'installation en Wallonie de tout ou partie de la section francophone. Du côté francophone, demeuré dans l'ensemble très attaché à la Belgique unitaire, cette solution était ressentie comme une menace grave contre l'unité de l'Université catholique de Louvain et, à travers elle, du pays tout entier. Mais lorsque, après



**L'Université vue par des étudiants wallons en 1961.**

Tandis que le recteur regarde à l'horizon, deux étudiants, un flamand avec flatte et un wallon avec calotte, se disputent sous la surveillance d'un policier.

La barque est chargée de divers types d'étudiants, dont un Africain et un Asiatique, qui symbolisent l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers.

Caricature du journal estudiantin *Balisage* (n° 20, décembre 1961, p. 1). Photo Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL.



des années de résistance, il apparut que la décision d'un transfert intégral était devenue inéluctable, on releva le défi en arrêtant un programme ambitieux : la création d'une véritable ville nouvelle où l'université pourrait poursuivre en terres romanes sa mission séculaire d'enseignement<sup>2</sup>.

### A. La flamandisation des cours de l'Université de Louvain<sup>3</sup>

Restaurée en 1834 à Malines et transférée l'année suivante à Louvain, l'Université catholique était en fait une université libre totalement indépendante de l'État et placée sous la seule autorité des évêques belges. Durant de nombreuses décennies, le seul enseignement dispensé en néerlandais fut le cours de littérature flamande, donné à l'origine par le chanoine J.B. David. À partir de 1876, l'État reconnut les diplômes délivrés par les universités libres pour autant que ceux-ci sanctionnassent des études satisfaisant aux conditions, notamment de matières, prévues par la loi. C'est ainsi qu'à la suite de la nouvelle loi, sur l'enseignement supérieur d'avril 1890, qui prévoyait qu'un certain nombre de fonctions publiques en Flandre nécessitaient la connaissance du néerlandais, quelques cours furent dédoublés : le droit et la procédure pénale, ainsi que les cours spéciaux de la candidature en philologie germanique. Il faudra attendre 1911 et les débats parlementaires relatifs à la flamandisation de l'Université de Gand pour voir se mettre timidement en place une politique de flamandisation des cours<sup>4</sup>.

La première revendication d'un enseignement supérieur en néerlandais fut formulée en 1896, dans le cadre d'une Commission fondée à la suite du XXIII<sup>e</sup> Congrès de langue et de littérature néerlandaises tenu à Anvers la même

année. Mais le rapport, présenté en mai 1897 par Julius Mac Leod, professeur de botanique à Gand, proposant la transformation de son université en une institution bilingue resta sans lendemain. Une seconde Commission vit le jour en 1907, dont les conclusions, plus radicales, formulées cette fois par Lodewijk de Raet, allaient servir de base aux premiers combats pour la flamandisation de l'enseignement universitaire. En ce qui concerne Gand, un projet de loi signé par des représentants des trois partis traditionnels et s'inspirant du rapport de Raedt fut déposé en 1911 au Parlement : à la veille de la Première Guerre, cependant, il n'avait pas encore été examiné en séance plénière.

À Louvain, les discussions entamées au sujet de Gand ne restèrent pas sans effets. À partir de 1907 précisément, les étudiants flamands, qui s'étaient constitués en un *Vlaams Verbond* dès 1902<sup>5</sup>, commencèrent à revendiquer énergiquement un dédoublement des cours et la mise sur pied d'un enseignement complet en néerlandais. Devant les objections financières du recteur, Mgr Hebbelynck, et l'opposition de principe de certains évêques, dont l'archevêque, Mgr Mercier, qui, malgré l'exemple hollandais, ne concevait pas qu'un enseignement supérieur puisse se donner en néerlandais, les étudiants accentuèrent leur pression. Lors de la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Université, en 1909, ils troublèrent les fêtes par des manifestations en faveur de la flamandisation, ce qui ne fut pas étranger à la décision du recteur, à la fin de l'année académique, de démissionner. C'est son successeur, Mgr Ladeuze, qui, dans le contexte des débats sur la flamandisation de Gand, obtint des évêques l'introduction, certes encore modeste, d'un enseignement en néerlandais : en 1911, deux cours par faculté furent dédoublés, auxquels vinrent bientôt s'ajouter, avant 1914, quatre nouvelles matières suivies indifféremment en français ou en néerlandais par les étudiants.

Pendant la guerre, les universités belges fermèrent leurs portes par patriotisme, mais les Allemands, dans le cadre de leur « *Flamenpolitik* » menée avec la collaboration des activistes, flamandisèrent en 1916 l'Université de Gand. Si cette « *Von Bissing-universiteit* » fut immédiatement supprimée en 1918, la question de la flamandisation de

**Manifestation d'étudiants flamands contre le maintien à Leuven d'un enseignement francophone destiné aux enfants de professeurs.**

À l'Institut du Sacré-Cœur d'Heverlee, où se donnait, dans une « annexe » dénommée le Lycée Virgo Sapiens, un enseignement fondamental et secondaire en français, un étudiant déguisé en recteur harangue ses troupes contre l'« École de caste » (« *Kasteschool* »).

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, n° 666.

© Photo Gazet van Antwerpen.



Gand n'en était pas moins plus que jamais à l'ordre du jour et politiquement inévitable à terme. C'est dans ce contexte à nouveau que fut posée la question de la flamandisation à Louvain : dans les milieux ecclésiastiques, on redoutait très sérieusement que les étudiants catholiques flamands ne préfèrent en définitive une université « neutre » mais flamande (Gand) à une université catholique mais francophone (Louvain).

Pour Gand, la proposition de loi d'avant-guerre redéposée en décembre 1921 fut votée à la Chambre le 22 décembre 1922, mais rejetée au Sénat quelques mois plus tard. Pour sortir de l'impasse, Pierre Nolf, professeur à l'Université de Liège et à l'époque ministre des Sciences et Arts, prit l'initiative de déposer une proposition de loi visant à la flamandisation partielle de l'Université de Gand : les étudiants auraient le choix entre deux régimes, un régime flamand comportant deux tiers de cours flamands et un tiers de cours français, et un régime français comptant à l'inverse deux tiers de cours français et un tiers de cours flamands. Votée à la Chambre le 3 juillet 1923 et au Sénat le 27, la « *Nolf-wet* » entra en application dès la rentrée d'octobre 1923.

À Louvain, l'épiscopat réagit d'abord, en 1920, en projetant l'établissement d'une nouvelle université catholique à Anvers, redoutant sans doute, à l'exemple de Mercier, que le dédoublement des cours à Louvain même ne conduise à une opposition entre les deux régimes linguistiques, opposition qui se prolongerait ensuite dans la société<sup>6</sup>. Mais les hommes politiques consultés rejetèrent le projet, notamment parce qu'il leur paraissait inacceptable que les Flamands quittent Louvain alors que la ville était située en Flandre. C'est donc dans le sens de la solution retenue en 1911, un dédoublement des cours, que l'on s'orienta, mais, suivant en cela les idées de Mgr Ladeuze, un dédoublement progressif et partiel. C'est que pour le recteur, non seulement le monde catholique ne disposait pas des moyens financiers nécessaires pour financer un dédoublement intégral, mais le danger était réel, selon lui, de voir dans cette hypothèse la section francophone de l'Université de Louvain apparaître aux Flamands comme la « *Delenda Carthago*, l'intruse à exclure du pays flamand »<sup>7</sup>. Mieux valait ne flamandiser que partiellement



**Contestation des étudiants flamands après la déclaration des évêques du 13 mai 1966.**  
Les volets du local des étudiants flamands sont baissés en signe de protestation. À gauche : « *Esprit-Saint, où es-tu ?* » (« *H. Geest waar heen ?* ») ; à droite : figuration du cardinal Mercier, symbole de l'opposition des évêques à la flamandisation de l'Université. Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL. Photo (?).

— avec l'argent que les Flamands devraient trouver — et laisser passer à l'université flamande de l'État ceux qui mettraient leurs préoccupations linguistiques avant les intérêts de la cause catholique.

En toute hypothèse, en 1923, 36 autres cours avaient été dédoublés, ce qui portait le total des cours donnés en flamand à 50. Au-delà de la pression des opposants à la flamandisation et de la difficulté de recruter des personnes valables — on dut faire appel à plusieurs Hollandais —, le principal obstacle était d'ordre financier, l'Université n'ayant pas les moyens matériels de financer un second corps professoral. La solution qui consistait à faire appel à la bonne volonté de professeurs bilingues avait par ailleurs ses limites, car si un certain nombre de professeurs flamands étaient heureux d'apporter leur concours à l'entreprise, beaucoup, sans y être hostiles, n'entendaient pas y sacrifier leur temps. C'est dans ce contexte que se créèrent en 1924 les « *Vlaamse Leergangen* », une association chargée de collecter de l'argent destiné à la création de nouveaux cours flamands, mais dont l'action ne fut pas aisée : tandis que les francophones y voyaient un groupe de pression flamingant au sein de l'Université, les militants flamands les accusaient de collaborer au maintien d'une université francophone assortie d'un certain nombre de cours en flamand<sup>8</sup>. En fait, il fallut attendre la flamandisation complète de l'Université de Gand en 1930 pour que le dédoublement s'accélère à Louvain : dès 1932, 103 nouveaux cours flamands furent créés et 159 durant les trois années suivantes. Excepté la Faculté de théologie et l'Institut supérieur de philosophie, restés en dehors du mouvement, toutes les facultés étaient alors pratiquement dédoublées.



« Alle Walen buiten !,  
ook lic. en doc. »  
(« Tous les Wallons dehors,  
également les licences  
et les doctorats »).

Dans le cadre du plan  
d'expansion de la section  
francophone, il ne fut question,  
dans un premier temps, que  
d'essaimer les candidatures en  
dehors de Louvain.

Archives de l'Université  
catholique de Louvain, coll.

CHUL.

Photo (?).



## B. Le « Walen buiten »<sup>9</sup>

Comme nous l'avons signalé, c'est dans un contexte tendu que les deux communautés linguistiques de l'Université abordèrent les années 1960. Deux facteurs allaient exacerber les tensions : l'évolution de la population étudiante, favorable aux néerlandophones, et la mise en route, par le gouvernement, d'un processus de révision des lois linguistiques dans le sens d'un renforcement de l'homogénéité culturelle fondée sur le droit du sol.

Double conséquence de l'évolution démographique et de la démocratisation de l'enseignement supérieur, en 1960-1961, le nombre des étudiants flamands dépassa pour la première fois celui des francophones. Cette évolution impliquait à terme la nomination d'un nombre croissant de jeunes enseignants flamands, moins ouverts qu'à la génération précédente à la culture française et qui supportaient de plus en plus mal le poids de l'institution unitaire restée très largement francophone. Du côté francophone, la révision des lois linguistiques suscita une vive inquiétude quant à l'avenir de la section française de l'Université à Louvain. Au début de 1962 se constitua une *Association du corps académique et du personnel scientifique de l'Université de Louvain* (l'A.C.A.P.S.U.L.) visant à obtenir un maximum de garanties légales, association à laquelle répondit bientôt une *Vereniging van Vlaamse professoren*.

En définitive, les lois linguistiques de 1962-1963 accordèrent un certain nombre de facilités scolaires aux francophones en matière d'enseignement fondamental et secondaire destiné aux enfants du personnel universitaire francophone, mais suscitèrent l'opposition de nombreux Flamands : tandis que du côté francophone on jugeait les concessions insuffisantes, du côté flamand, on redoutait que l'organisation à Louvain d'une « *Kasteschool* »

(école de caste destinée précisément à ces enfants du personnel universitaire francophone) ne devienne un point d'appui permettant à la « tache d'huile » francophone de Bruxelles de progresser en Flandre. C'est dans ce contexte que, des deux côtés, certains commencèrent à parler d'un transfert de la section française en Wallonie, d'autant qu'un problème particulier se posait pour la Faculté de médecine : outre la question des rapports entre médecins francophones et malades flamands, le nombre de lits disponibles était devenu insuffisant par rapport au nombre croissant d'étudiants, ce qui justifiait à terme le transfert d'une partie au moins de ces derniers vers une autre ville.

Pour tenter de trouver une solution à l'agitation communautaire, une commission de professeurs et d'étudiants des deux régimes linguistiques fut constituée au printemps de 1962, mais en vain. En août 1962, les évêques, qui avaient dès lors été amenés à prendre les choses en main, décidèrent la division des facultés en deux sections ayant chacune son propre doyen et délibérant séparément. Il ne fallut pas six mois pour que cette mesure, comme les Flamands l'avaient d'emblée bien compris, conduise, malgré les vives réticences des francophones, à l'autonomie complète des deux régimes linguistiques. Si une série de faits étaient de nature à rassurer ces derniers (refus d'une scission de l'Université, nomination d'un Wallon bilingue, Mgr Descamps, à la tête de celle-ci et érection d'une paroisse universitaire francophone à Louvain), la question n'allait cependant pas tarder à rebondir du fait de l'évolution de la démographie universitaire.

En raison de l'augmentation accélérée du nombre d'étudiants et de la volonté de soutenir la démocratisation des études, la problématique de l'expansion universitaire était à l'ordre du jour en Belgique. À Louvain, où le problème se posait tout particulièrement, diverses solutions étaient agitées : essaimage des candidatures, répartition des facultés entre différentes villes, voire création d'un nouveau campus. Mais, en toute hypothèse, puisqu'il était question de quitter partiellement la vieille cité brabançonne, ne fallait-il pas en profiter pour transférer progressivement la section francophone en terres romanes ? Beaucoup de Flamands, toujours soucieux de l'homogénéité culturelle de la Flandre, le pensaient, de même qu'un nombre croissant de Wallons, convaincus

qu'il s'agissait là d'une chance à saisir pour leur région ; beaucoup, toutefois, surtout du côté bruxellois, restaient attachés à l'université unitaire, parce qu'à leurs yeux, elle constituait le symbole tout à la fois de la Belgique unitaire et de l'universalité du catholicisme.

La loi du 9 avril 1965 sur l'expansion universitaire autorisait toutes les solutions : du point de vue francophone, la Faculté de médecine avait le feu vert pour s'installer à Woluwe-Saint-Lambert, tandis que pour le reste, l'Université obtenait la faculté de se développer dans le canton de Wavre, ce qui permettait un grand nombre d'options, allant d'un simple essaimage au transfert complet. C'est dans ce contexte que des déclarations maladroites de responsables francophones sur un grand Louvain élargi au triangle Louvain-Woluwe-Wavre mirent le feu aux poudres : pour les Flamands, ces déclarations ravivèrent l'angoisse de la « tache d'huile » francophone de Bruxelles se répandant en Brabant flamand et bientôt, les étudiants flamands commencèrent à manifester aux cris de « Walen buiten ». Face à cette situation, les évêques confièrent à une commission de professeurs des deux régimes linguistiques, la Commission Leemans-Aubert (du nom des deux professeurs chargés de la présider), la mission d'étudier la restructuration de l'Université, mais ce fut un échec sur le plan linguistique : tandis que les francophones n'envisageaient que certains dédoublements partiels, les Flamands exigeaient au minimum le transfert de toutes les candidatures de la section française.

Les évêques se prononcèrent le 13 mai 1966. Tout en prenant une série de mesures visant à renforcer l'autonomie des deux sections, ils réaffirmèrent leur volonté de maintenir l'unité de l'institution et de lui garder son siège à Louvain. Toutefois, pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants, ils décidèrent que la déconcentration géographique se ferait progressivement, par voie de dédoublement des candidatures dans les deux régimes linguistiques et non par transfert. La réaction de la communauté flamande contre ce qu'elle considérait comme une mesure contre la Flandre fut beaucoup plus radicale qu'on ne l'avait pensé. Parties de Louvain, l'agitation et la grève se répandirent sur toute la Flandre et trouvèrent bientôt un écho au Parlement avec la proposition de loi de

Jan Verroken, président des sociaux-chrétiens flamands, qui visait à étendre le principe de l'homogénéité linguistique à l'enseignement supérieur. La proposition n'aboutit pas, mais les discussions auxquelles elle donna lieu démontrèrent combien le problème de Louvain divisait le monde politique également.

Cherchant à calmer le jeu, les évêques posèrent un certain nombre de gestes en direction de la communauté flamande. La nomination, le 25 mai, du professeur Piet De Somer comme prorecteur de la section flamande et celle du 4 juin du professeur E. Leemans comme commissaire général, deux personnalités réputées pour leurs convictions flamandes, allaient dans ce sens. Leur déclaration du 15 juillet 1966 également, qui, sans désavouer leur précédente prise de position, abandonnait en fait la décision au pouvoir politique. De même enfin, le nouveau règlement organique publié au *Moniteur* le 7 octobre 1966, qui consacrait très largement le principe de l'autonomie de chaque section.

Si l'année académique 1966-1967 se déroula dans un calme relatif, les partisans du transfert n'avaient pas baissé pavillon. Tandis que du côté flamand les discussions ne portaient plus guère que sur la meilleure tactique à adopter pour atteindre l'objectif, du côté francophone, une évolution significative des esprits était en cours : à côté du groupe des défenseurs irréductibles du « Louvain à Louvain », de plus en plus nombreux étaient ceux qui se ralliaient, bon gré mal gré, à un départ qui leur paraissait à terme inévitable. Mais si, parmi les sympathisants wallons, on était loin de déplorer l'évolution en cours, du côté des autorités de la section francophone, on était beaucoup moins enthousiaste, comme l'indique le retard mis à arrêter le programme d'expansion et de déconcentration géographique prévu par la déclaration épiscopale de mai 1966. Rendu public le 15 janvier 1968, ce programme allait relancer



**Réunion de professeurs francophones opposés à l'expulsion de Louvain de la section française.**

Au début de 1962 s'était constituée une Association du corps académique et du personnel scientifique de l'Université de Louvain (l'A.C.A.P.S.U.L.) visant à obtenir un maximum de garanties légales pour les francophones, association à laquelle répondit bientôt une Vereniging van Vlaamse professoren. Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL. Photo (?).

les hostilités : non seulement il maintenait à Louvain l'essentiel de la section française, mais encore, en décidant l'installation de la Faculté de médecine à Woluwe et le dédoublement de certaines candidatures à Ottignies, il ressuscitait, à travers le triangle Louvain-Bruxelles-Ottignies, la crainte du « Grand-Bruxelles » entretenue dans les milieux flamands.

Après l'échec d'une tentative de conciliation au sein du Conseil d'administration, les évêques sollicités se divisèrent à leur tour : le jour avant leur réunion du 3 juin, Mgr E. De Smedt, évêque de Bruges, se désolidarisa publiquement de l'épiscopat en confessant s'être lourdement trompé en mai 1966. Dès lors que le dossier n'avait pu trouver une solution au niveau académique, c'est au monde politique qu'il revenait de trancher, mais la division entre sociaux chrétiens flamands et francophones provoqua la chute du gouvernement et des élections anticipées. Avec la défaite électorale des libéraux flamands, qui avaient fait campagne sur un programme unitariste, il apparut clairement que le principe de l'autonomie culturelle complète des deux régions du pays s'était désormais imposé en Flandre. Le 18 septembre 1968, le pouvoir organisateur approuva le nouveau plan d'expansion de la section francophone, qui programmait en fait un transfert complet, et quelques semaines plus tard, un nouveau règlement organique rendait officielle la scission entre la Katholieke Universiteit te Leuven et l'Université catholique de Louvain. En juillet 1969, une loi fixa le montant de la subvention gouvernementale destinée au financement du transfert et en mai 1970, une autre loi octroya la personnalité civile aux deux nouvelles universités.

Fondamentalement, le problème du « Walen buiten » s'est posé dans le double contexte des années 1960 : d'une part, celui de l'extension universitaire et, d'autre part, celui du combat

flamand pour l'homogénéité culturelle de la Flandre. Pour la communauté flamande, qui venait d'obtenir le vote des lois linguistiques de 1962-1963, dès lors que le nombre croissant d'étudiants imposait à terme des transferts plus ou moins significatifs en dehors du périmètre de Louvain, la question de la localisation des implantations louvanistes francophones en Wallonie ne pouvait pas ne pas se poser. En ce sens, le « Walen buiten » marque la fin d'une étape significative du processus de reconquête de la Flandre par le mouvement flamand. Du côté wallon et plus largement francophone, le « Walen buiten » constitue la fin de la Belgique de 1830 et du rêve unitariste. Dans cette perspective, que l'on reste un nostalgique de la « Belgique de papa » ou que l'on voie dans l'expulsion des francophones de Louvain une chance pour la Wallonie, Louvain-la-Neuve apparaît comme la matérialisation concrète d'un mouvement historique irréversible qui a contribué à l'émergence du fait régional wallon.

## C. Louvain-la-Neuve : le « grand dessein »

Comme nous l'avons vu, l'origine lointaine de Louvain-en-Woluwe ne doit pas grand-chose au « Walen buiten » comme tel. Le problème du transfert de la Faculté de médecine, en effet, s'était rapidement posé, face au manque croissant de lits à Louvain et au paradoxe qui consistait à faire soigner par des étudiants-médecins francophones des malades ne parlant que flamand. Dès 1963, des terrains avaient été acquis à Woluwe-Saint-Lambert en vue de transférer au moins les doctorats en région francophone et, excepté dans ses conceptions architecturales et urbanistiques, le développement ultérieur du site universitaire ne fut que la conséquence logique de cette décision initiale.

En ce qui concerne Louvain-la-Neuve, tandis que se poursuivaient les tractations entre Flamands et francophones sur le plan d'extension de la section francophone, les responsables de cette dernière n'étaient pas restés inactifs. Quelle que fût l'ampleur du transfert à accomplir, l'option avait été rapidement prise de le localiser en Wallonie et des prospections avaient été entreprises en ce sens. Ce n'est pas le lieu ici de retracer les diverses options qui furent envisagées, de Namur à Charleroi ou Tournai, en passant par Rixensart, Hamme-

### Les débuts de Louvain-la-Neuve : le quartier des sciences (vers 1974).

La première construction de Louvain-la-Neuve fut le cyclotron, commencé dès 1969. On reconnaît ici, à côté de la ferme du Biéreau (à mi-hauteur, sur la droite), le premier ensemble de constructions de la ville proprement dite : les bâtiments des sciences, groupés autour de la bibliothèque des sciences, longtemps l'emblème de la ville nouvelle. Le quartier du Biéreau est déjà bien avancé, mais la gare et les Halles n'existent pas encore. On aperçoit juste, de gauche à droite, la grande « percée » qui accueillera bientôt les voies de chemin de fer (1<sup>er</sup> septembre 1975) : la photo doit dater de 1974...

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, dossier « Chantiers de Louvain-la-Neuve ». Photo (?).





Mille ou Nivelles. Les arbitrages politiques qui présidèrent au vote de la loi d'avril 1965 sur l'expansion universitaire fixèrent rapidement le cadre géographique de ce transfert : Woluwe-Saint-Lambert pour les doctorats et licences en médecine (il faudra la loi de mai 1971 pour y autoriser le transfert des candidatures en médecine et l'installation de la pharmacie ne s'y fera pas sans soulever quelques objections) et le canton de Wavre pour les autres facultés. Après avoir envisagé diverses hypothèses, le choix se porta finalement sur le plateau de Lauzelle, à Ottignies, où 150 hectares furent acquis dès septembre 1966. Ce n'est qu'une fois connue la décision d'un transfert intégral de la section francophone en Wallonie que le reste des terrains fut exproprié, en septembre 1968<sup>10</sup>.

Dès 1967, avant même que le « *Walen buiten* » ne soit consommé, Michel Woitrin, le « père de Louvain-la-Neuve », avait pris le parti de recruter des hommes capables de programmer le transfert et entrepris une série de voyages de prospection à la découverte des expériences récentes en matière de villes et d'universités nouvelles dans le monde. Une fois acculés à la grande aventure, les responsables n'eurent pas trop à improviser et optèrent résolument pour des solutions neuves. Refusant le campus suburbain, ils choisirent de créer une véritable ville, où l'université pourrait s'insérer dans un tissu urbain convivial favorisant les échanges interdisciplinaires. Une ville aux dimensions humaines, qui allie le charme et la variété des cités médiévales aux exigences de la vie moderne. Bref, une ville conçue comme un laboratoire d'expérimentation au service du renouveau urbain, une ville intégrant toutes les fonctions urbaines, en ce compris la dimension « industrielle », grâce à la création d'un « parc scientifique » de haut niveau.

Sans parler du laboratoire de génie civil et du cyclotron, dont les travaux avaient été entamés dans l'urgence dès 1969, l'inauguration officielle du chantier de Louvain-la-Neuve eut lieu le 2 février 1971. Le transfert complet des facultés fut achevé en septembre 1979, avec l'installation de la Faculté de philosophie et lettres au Collège Érasme et de la Bibliothèque centrale au Centre général de Documentation. Mais le contrat n'était pas totalement rempli : plusieurs facultés (l'Institut d'administration et de gestion, l'Institut supérieur de philosophie et la Faculté de psychologie) étaient encore hébergées dans



**Stèle commémorative de l'inauguration solennelle du site de Louvain-la-Neuve.**  
L'inauguration officielle de la ville nouvelle eut lieu le 2 février 1971, en présence du roi Baudouin. L'intérieur de la stèle est creux et contient une « charte » de refondation rédigée en latin et scellée dans le « monument ». Halles universitaires de Louvain-la-Neuve, Salle de la tapisserie. Photo Fondation wallonne.

des locaux provisoires et certaines infrastructures indispensables au bon fonctionnement de l'Université restaient à construire. En fait ce n'est qu'avec la construction de la Grande Aula, un auditoire de 1400 places qui devrait être mis en chantier prochainement, que la programmation des bâtiments académiques prendra fin. Du point de vue urbain, la construction annoncée d'un complexe de cinémas aux abords de la future Grande Aula et l'achèvement du centre urbain (rue Charlemagne et place de l'Accueil) dans le cadre du projet « *Wilhelm and Co* » devraient marquer une étape décisive dans l'achèvement de la ville. Avec une population d'environ 20 000 habitants vers l'an 2000, dont la moitié de résidents, le chantier de Louvain-la-Neuve pourra alors être considéré comme virtuellement terminé.

En conclusion, on peut dire que Louvain-la-Neuve, premier projet de ville neuve en Belgique depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>, justifie certainement l'idée de « grand dessein » formulée par Michel Woitrin, même s'il est encore trop tôt pour tenter un bilan définitif de l'expérience<sup>12</sup>. En toute hypothèse, que l'on éprouve ou non de la sympathie pour l'Université catholique de Louvain, que l'on aime ou non la ville nouvelle, Louvain-la-Neuve peut dès aujourd'hui être considérée comme un pari gagné. En ce sens, elle peut représenter pour tous les Wallons un symbole et un motif d'espérance : conséquence d'un choix imposé par la Flandre, elle manifeste la capacité de la Wallonie de relever les défis et constitue un exemple encourageant de reconversion réussie.

## Pour en savoir plus

*Une aventure universitaire*, sous la dir. de G. RINGLET, Bruxelles, 2000 □ *Encyclopédie du Mouvement wallon*, sous la dir. de P. DELFORGE, Ph. DESTATTE et M. LIBON, 3 vol., Charleroi, 2000-2001 (nombreuses notices sur des personnalités ou des institutions liées à la flamandisation des universités et à celle de Louvain en particulier) □ A. JANSSEN et R. BOUDENS, *Uit de voorgeschiedenis van de nederlandstalige universiteit te Leuven*, dans *Onze Alma Mater*, t. XXVIII, 1974, p. 204-217 □ J.-C. LAPORTE, *L'affaire de Louvain : 1960-1968*, Bruxelles, 1999 □ M. LECHAT, *Louvain-la-Neuve. Trente années d'histoires*, Louvain-la-Neuve, 2001 □ ID., *Naissance de Louvain-la-Neuve. Chronique d'une aventure entrepreneuriale*, Louvain-la-Neuve, 2006 □ W. JONCKHEERE et H. TODTS, *Leuven vlaams. Splitsingsgeschiedenis van de Katholieke Universiteit Leuven*, Leuven, 1979 □ *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, 3 vol., Tielt, 1998 (nombreuses notices sur des personnalités ou des institutions liées à la flamandisation des universités et à celle de Louvain en particulier) □ *L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992 □ *De Universiteit te Leuven. 1425-1985*, Leuven, 1988 □ *L'Université de Louvain. 1425-1975*, Louvain-la-Neuve, 1976 □ M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve. Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Paris-Gembloux, 1987.

<sup>1</sup> *Leuven/Louvain-la-Neuve. Aller Retour*, sous la dir. de J. ROEGIERS et I. VANDEVIVERE, Leuven, 2001.

<sup>2</sup> Sur l'Université catholique de Louvain et son histoire, voir *L'Université de Louvain*, Louvain-la-Neuve, 1976. Cette synthèse, qui avait paru également en néerlandais et en anglais, a fait l'objet d'une mise à jour par la Katholieke Universiteit Leuven (*De Universiteit te Leuven. 1425-1985*, Leuven, 1988) et de deux publications complémentaires de l'Université catholique de Louvain : *L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992, et *Une aventure universitaire*, sous la dir. de G. RINGLET, Bruxelles, 2000.

<sup>3</sup> Voir, de manière générale, M. VERLEYEN, *Onderwijs en Vlaamse Beweging. C. Hooger onderwijs. 2. De Universiteit Leuven*, dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. II, Tiel-Amsterdam, 1975, p. 1124-1131, et, plus récemment, W. WEETS, *Onderwijs. Hoger onderwijs*, Leuven, dans *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. II, Tiel, 1998, p. 2290-2302.

<sup>4</sup> Sur la flamandisation de l'Université de Gand, voir K. DE CLERCK, *Onderwijs. Hoger Onderwijs*, Leuven, dans *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging...*, t. II, p. 2279-2290, et A. COLIGNON, *Flamandisation de l'Université de Gand*, dans *EMW*, t. II, p. 637-640. L'ouvrage de référence reste K. DE CLERCK, *Kroniek van de strijd voor de vernederlandsing van de Gentse universiteit*, Beveren-Anvers, 1980 (2<sup>e</sup> éd., Gand, 1985).

<sup>5</sup> Sur l'éclatement de la Société générale des étudiants de Louvain en une Fédération wallonne des étudiants de Louvain et un *Vlaams Verbond*, plus tard appelé *Katholieke Vlaamse Hoogstudend Verbond Leuven*, voir M. DE GOEYSE, *Katholieke Vlaamse Hoogstudend Verbond Leuven (KVHV-Leuven)*, dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging...*, t. II, p. 735-738, et M. LIBON, *Fédération wallonne des étudiants de Louvain (1886)*, dans *EMW*, t. II, p. 615-623. Voir également l'article plus général de L. GEVERS et L. VOS, *Studentenbeweging (universitair onderwijs)*, Leuven, dans *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging...*, t. III, p. 2902-2917, qui fournit une abondante bibliographie.

<sup>6</sup> Sur ce projet de création d'une université catholique flamande à Anvers, voir A. JANSSEN et R. BOUDENS, *Uit de voorgeschiedenis van de nederlandstalige universiteit te Leuven*, dans *Onze Alma Mater*, t. XXVIII, 1974, p. 204-217.

<sup>7</sup> Ladeuze précisait ainsi sa pensée : « si l'on pose la question de la création d'une seconde Univ.[ersité] Cath[olique][olique], les passionnés ne vont-ils pas faire campagne tout de suite pour qu'on flamandise Louvain et que l'on crée la nouvelle Université en Wallonie ? »... (Lettre de Ladeuze à Mercier, [Louvain] 24 juin [1920]).

<sup>8</sup> Sur la création des *Vlaamse Leergangen* et leur action au cours de leurs dix premières années d'existence, voir N. VERLEYEN, *Vlaamse Leergangen en de invoering van de tweetaligheid aan de Leuvense Universiteit. 1924-1935*, dans *Onze Alma Mater*, t. XXVI, 1972, p. 184-196 et 247-263, et t. XXVII, 1973, p. 123-135 et 189-200. Voir également W. PEREMANS, *Vlaamse Leergangen*, dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging...*, t. II, p. 1887-1889, et le numéro jubilaire de la revue du mouvement, *Onze Alma Mater*, t. XXVIII, 1974, n° 4 (*Vlaamse Leergangen in het goud. 1924-1974*).

<sup>9</sup> Sur l'histoire du « *Walen buiten* », comme tel, voir : W. JONCKHEERE et H. TODTS, *Leuven vlaams. Splitsingsgeschiedenis van de Katholieke Universiteit Leuven*, Leuven, 1979, et C. LAPORTE, *L'affaire de Louvain : 1960-1968*, Bruxelles, 1999 (résumé dans ID., *Walen buiten (1960-1968)*, dans *EMW*, t. III, p. 1613-1619).

<sup>10</sup> Sur ces événements, voir également les témoignages de Michel Woitrin, secrétaire général et administrateur général de l'université unitaire (1963) puis de la seule section francophone (1968) (M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve. Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Paris-Gembloux, 1987), et de Jean-Marie Lechat, directeur du SPGU, l'administration universitaire chargée de la construction de la ville nouvelle (M. LECHAT, *Louvain-la-Neuve. Trente années d'histoires*, Louvain-la-Neuve, 2001 ; ID., *Naissance de Louvain-la-Neuve. Chronique d'une aventure entrepreneuriale*, Louvain-la-Neuve, 2006).

<sup>11</sup> Voir Th. BRULARD et J. WILMET, *Louvain-la-Neuve, une ville nouvelle originale, trois siècles après Charleroi*, dans *La cité belge d'aujourd'hui : quel devenir ?*, Bulletin du Crédit communal, n° 154 (numéro spécial), octobre 1985, p. 63-77, et dans une moindre mesure, *Louvain-la-Neuve. Ville nouvelle en Wallonie*, dans *Confluent*, n° 46, avril 1976.

<sup>12</sup> Pour un bilan provisoire, voir, entre autres : G. DE KINDER, *Louvain-la-Neuve, paysages urbains*, Louvain-la-Neuve, 2010 ; A. MERTENS, *Louvain-la-Neuve, une aventure urbanistique*, Paris, 2003 ; *La recherche de la qualité environnementale et urbaine. Le cas de Louvain-la-Neuve (Belgique)*, sous la dir. de P. LACONTE, Lyon, 2009 ; J. RÉMY, *Louvain-la-Neuve, une manière de concevoir la ville : genèse et évolution*, Louvain-la-Neuve, 2007 ; J.-L. ROLAND, *Ottignies-Louvain-la-Neuve. Paradoxes, réussites et perspectives d'une ville atypique*, Louvain-la-Neuve, 2010.

# Nommer son espace, enraciner ses rêves

## De la toponymie aux lieux de mémoire

Jean PIROTTE

Si, par définition, la toponymie traite des noms des lieux, elle touche aussi, inévitablement, le sens associé à ces noms. Nommer une personne, un animal ou une chose n'est en effet jamais un acte anodin : le nom distingue la réalité nommée, elle la différencie des autres, lui confère à la fois un visage et une visibilité, permet d'accrocher à cette réalité un ensemble de particularités composant son identité. Le nom est l'élément stable qui dit une identité et l'accompagne au-delà des fluctuations et des mutations. C'est par rapport à lui que s'organise la mémoire des transformations. Pour un être humain, changer de nom est un acte au plus haut point symbolique manifestant la rupture entre un passé et un devenir que l'on veut autre. Science des noms de lieux, la toponymie est aussi leur mémoire. Elle révèle des strates anciennes oubliées, dit les préoccupations et les rêves des générations qui s'y sont succédé, exprime leur imaginaire. La toponymie devient ainsi elle-même un « lieu » de la mémoire collective. Elle est un témoin privilégié des innombrables tentatives des sociétés humaines de donner sens à leur environnement spatial dans un temps qui fuit, elle révèle des étapes de cet aménagement du décor mouvant et composite du théâtre de la comédie humaine.

Toutefois, les espaces ne se contentent pas d'être nommés ; ils s'expriment, eux aussi, sur les hommes qui les habitent, qui les transforment en fonction des contraintes de leur époque et de leurs occupations besogneuses, mais également au gré de leurs rêves et de leur utopies ; les lieux disent quelque chose des générations qui les traversent et qui y déposent, chacune à leur tour, quelques résidus sédimentaires du long fleuve tranquille de leur vie habituelle, mais aussi des fréquents débordements. Dépassez donc la question technique des appellations données aux espaces habités, ces quelques pages élargissent la problématique à la signification de ces espaces pour les générations successives : la mémoire des hommes s'inscrit dans les lieux, qu'il s'agisse de hauts lieux symboliques ou des

lieux plus banals de la vie quotidienne. Aux confins de la géographie physique et humaine et de la géographie imaginaire des paysages mentaux, la problématique des lieux de la mémoire collective est un champ encore mal défriché. S'y côtoient en s'interpénétrant les contraintes du milieu, les réponses pragmatiques des sociétés, leurs pulsions inconscientes et les constructions volontaires cherchant à utiliser les traces du passé pour orienter la marche des événements<sup>1</sup>.

### ***A. Les lieux et la mémoire des communautés***

Dans le langage le plus courant, un lieu est une portion déterminée de l'espace. Dans l'expérience personnelle de chacun, un lieu de mémoire c'est cet endroit chargé de sens ou d'émotion lié à un événement marquant, déterminant pour le reste de la vie : rencontre profonde avec une autre personne, révélation de soi-même ou de l'autre, expérience d'un absolu quel qu'il soit. C'est le banc public de la découverte amoureuse où l'on retourne en pèlerinage. Imagine-t-on des lieux analogues dans l'histoire des sociétés humaines ? L'expression « hauts lieux » désignant les endroits mémorables pour un groupe, où se sont accomplis de grands faits, peut nous orienter<sup>2</sup>. Nous sommes ici au centre de notre démarche de mise en rapport de l'espace géographique avec la construction d'une éventuelle mémoire collective.

#### **a. Un regard ordonnateur sur le monde**

S'interroger sur les lieux de la mémoire collective ne serait-ce pas aussi refaire, au niveau d'un groupe, la démarche de l'enfant venant au monde et passant les premiers mois de son existence à poser les repères de son identité : identification des personnages et de l'espace, mémorisation des noms qui désignent les réalités de base, mise en place d'un décor porteur de significations ? C'est dans cette découverte



## L'hommage aux fondateurs, les Romulus et Remus de la ville nouvelle.

Sur la face nord-ouest des Halles universitaires, des plaques apposées comme des ex-voto rendent hommage à l'administrateur général Michel Woitrin, le penseur de la ville, ainsi qu'au recteur Édouard Massaux, recteur à l'époque du transfert.

Photo Fondation wallonne.



parfois conflictuelle de l'environnement que l'enfant pose les limites de sa propre personne, fait l'apprentissage du moi. Transposant au moment de l'éveil de la conscience humaine ces découvertes de la première enfance, Marguerite Yourcenar écrit dans les *Mémoires d'Hadrien* que « Le véritable lieu de naissance est celui où l'on a porté la première fois un coup d'œil intelligent sur soi-même ».

Serait-il légitime de prétendre que les groupes humains passent par des phases analogues de découverte de leur milieu, d'élaboration de ce qui deviendra le théâtre de leurs faits, hauts et bas, et que ce décor ainsi créé marquera leur imaginaire ? Pour paraphraser Marguerite Yourcenar, pourrait-on affirmer que les véritables lieux de naissance des communautés humaines sont ceux où elles s'éveillent à la conscience de leur existence, ces lieux qui les stimulent à jeter sur leur passé et leur présent un regard ordonnateur, un regard dynamisant pour leur avenir ? C'est sans doute ce qu'implicitement ont cru et croient encore les dirigeants des États, grands ou petits, qui recomposent parfois à grands frais des décors de

la vie nationale. Le Yamoussoukro gigantesque et insolite d'Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire, le mausolée de Sun Yat-sen à Nankin, ou celui de Lénine sur la place Rouge à Moscou à l'époque communiste manifestent la volonté des régimes les plus divers de se perpétuer en synthétisant dans la pierre et en un lieu le sens de la marche qu'ils veulent imprimer à leur communauté.

Dans le cas de Louvain-la-Neuve, la genèse de la ville a, par nécessité, coïncidé avec le regard neuf sur les lieux, un regard visionnaire faisant jaillir du sol les conditions nouvelles d'existence d'un groupe humain. Née d'un défi relevé face à l'exclusion du « Walen buiten » marquant la volonté d'épurer le sol flamand d'éléments culturellement hétérogènes, cette ville récente est déjà le point de cicatrization de polémiques qui déchirèrent un État et continuent à le meurtrir.

Plus positivement, ce lieu a concrétisé l'utopie d'une communauté culturelle ; il a incarné ses projets tout autant que ses volontés d'enracinement puisque, dans une large mesure, la toponymie des quartiers et des rues de Louvain-la-Neuve est un rappel du passé universitaire louvaniste, mais aussi une anthologie du folklore, de l'histoire et de la flore de la Wallonie. Plus positivement encore, l'existence même de ce lieu est sans doute l'un des premiers actes réussis d'une reconversion wallonne tant attendue après le marasme qui a succédé dans les années 1960 aux heures de gloire du charbon et de l'acier. Ces diverses raisons permettraient sans doute de considérer cette ville nouvelle comme l'effort le plus monumental d'érection d'un lieu de la mémoire wallonne. Ces constatations nous amènent à une nouvelle interrogation sur le rôle joué par l'aménagement des lieux comme instruments au service des causes et des idéologies.

## b. Un instrument au service des causes

Pionnier en la matière dans ses études sur la statuomanie du XIX<sup>e</sup> siècle en France, Maurice Agulhon a montré comment l'efflorescence de la statuaire publique, en s'insérant dans les conceptions nouvelles de l'urbanisme, poursuivait un but didactique et moral : la promotion idéologique d'un humanisme libéral et d'un idéal politique<sup>3</sup>.

Comme tant d'autres États ou régimes, la Belgique née de la révolution de 1830 a cru elle aussi à la puissance des lieux, à la fois lieux de mémoire et lieux porteurs de l'avenir<sup>4</sup>. Pour ne citer que quelques exemples limités à la capitale, celle-ci est marquée par une volonté de construire un paysage imprégné de valeurs : Colonne du Congrès érigée en 1859, monumentale arcade du cinquantenaire de l'indépendance édifiée en 1880, construction en 1958 de l'atomium comme fleuron d'une exposition vitrine d'un dynamisme passé, présent et futur. Enfin, les récents gigantesques travaux urbanistiques qui doivent consacrer la vocation européenne de Bruxelles s'opèrent à leur façon sur le mode sacrificiel en se hâtant d'inscrire une nouvelle mémoire dans le paysage. Des valeurs de proximité s'entretiennent aussi autour de lieux : c'est avec une complaisance parfois narcissique que sporadiquement on vient au pied de la vasque de Manneken-Pis raviver les couleurs d'une certaine image de la Belgique et plus particulièrement de Bruxelles, image à la fois goguenarde et bon enfant.

Le XX<sup>e</sup> siècle a connu dans nos pays des vagues commémoratives sans doute sans précédent avec l'édification de monuments liés au souvenir des deux guerres mondiales et marquant la volonté d'inscrire dans la pierre tant les valeurs de patriotisme et de liberté que le souvenir reconnaissant. Une telle inflation de lieux commémoratifs va de pair avec la multiplication des cérémonies cherchant à ranimer la mémoire aux dates anniversaires. Tous ces efforts de construction d'un paysage géographique prétendant baliser un paysage mental relèvent évidemment du mythe tout autant que de la matérialité des faits, qu'ils soient géographiques, historiques ou sociaux. Un ouvrage récent ambitionnant de faire le point sur les commémorations qui marquèrent en 1994 le cinquantenaire de la Libération pose le problème d'une éventuelle volonté de manipulation, appelée plus pudiquement « instrumentalisation », qui se serait manifestée lors de ces célébrations en faveur d'une idéologie, d'une certaine idée de la société ou, plus prosaïquement, au bénéfice d'idéaux partisans<sup>5</sup>.

Sans prendre parti dans ce débat précis, on peut affirmer d'une façon générale que, aux yeux de l'historien des mentalités, l'effort

de construction de lieux ou de moments symboliques est nécessairement un instrument au service de causes, d'images collectives, de rêves ou, pire, de mécanismes de domination. La commémoration n'aurait aucun sens si elle se bornait à restituer de façon neutre une chronologie d'événements dans un espace délimité. En effet, pas plus que la mémoire individuelle, la mémoire collective n'est faite d'événements bruts simplement alignés, mais bien plutôt de souvenirs classés, réinterprétés, amplifiés et reconstruits, au milieu d'un fatras d'événements volontairement ou non rejetés dans l'oubli.

Le groupe qui commémore n'a évidemment pas le souci de faire œuvre d'historien impartial. Au-delà des faits, l'acte de commémoration publique prétend tirer des leçons, en dégager le sens et exhiber solennellement ce sens aux yeux de tout le groupe. La commémoration publique est célébration de la mémoire, liturgie ; elle est par nature idéologique, mettant le rappel des événements au service d'idées. En amplifiant les faits vrais ou supposés de l'histoire, en les concentrant dans des lieux symboliques, la démarche commémorative peut servir les causes les plus diverses, des totalitarismes à la démocratie, de la barbarie à l'humanisme ; elle peut aussi contribuer à rendre plus tangibles et compactes des idées floues, aux contours incertains.

À première vue, Louvain-la-Neuve serait encore un peu jeune pour que la commémoration ait marqué le visage de la ville. Que l'on se détrompe : outre les noms de rue évoquant la mémoire ancienne, la ville fourmille



### Les 24 heures cyclistes (2010).

Les « 24 heures cyclistes de Louvain-la-Neuve » constituent l'événement le plus spectaculaire. Ces fêtes connurent leurs grandes heures au cours des années 1980 et 1990. La jeunesse étudiante de Louvain-la-Neuve et de l'ensemble du pays prend alors possession du centre de la ville, dans le tumulte et la démesure : le communauté jeune marque son territoire, ceinturant son périmètre un jour et une nuit sans relâche. Elle refait inconsciemment le geste de circumambulation des processions anciennes délimitant l'espace urbain. Photo Fondation wallonne.

## Le monument aux 24 heures cyclistes.

Dans la rue des Wallons, cette sculpture commémore les trente ans de cette épreuve, véritable monument du nouveau folklore étudiant. Bronze de Vincent Rousseau, 2006. Louvain-la-Neuve, rue des Wallons. Photo Fondation wallonne.



d'éléments surajoutés ayant pour fonction de commémorer. Une fondation privée est même à l'origine de plusieurs initiatives ; créée en 1984 à l'occasion de l'accession à l'éméritat du professeur Michel Woitrin, administrateur général de l'Université catholique de Louvain, la Fondation Woitrin s'est depuis lors employée à soutenir les initiatives visant à doter le paysage urbain d'œuvres contemporaines et de traces mémorielles.

Relevons quelques épigraphes significatives. Sur la Grand-Place, la façade du Collège Descamps s'orne d'un écriteau bronzé rappelant le passage du pape Jean-Paul II le 21 mai 1985. Sur la face nord-ouest des Halles universitaires, quelques plaques apposées comme des ex-voto rendent hommage à l'administrateur général Michel Woitrin, le penseur de la ville, ainsi qu'au recteur Édouard Massaux, recteur à l'époque du transfert de l'Université vers le Brabant wallon ; plus inattendus et sibyllins pour beaucoup, deux caractères chinois gravés dans une pierre bleue sertie dans le même mur se veulent la mémoire sobre d'échanges amorcés en 1978 avec l'Université de Pékin<sup>6</sup>. Geste émouvant de solidarité, cette plaque fut à plusieurs reprises spontanément fleurie en 1989, au moment des événements tragiques de la place Tian An Men qui marquèrent la fin du printemps de Pékin.

Par ailleurs, quelques efforts pour meubler la ville d'une statuaire méritent l'attention. À l'angle de la rue des Wallons, une main de bronze tendant un rouleau (bronze de Geneviève Warny, 1995), sans doute un diplôme, sort du bâtiment des Halles, rappelant la fonction universitaire de la ville. Le groupe le plus connu est sans doute Léon et Valérie, bronze de Geneviève Warny (1984), ainsi prénommé par la *vox populi* : deux corps stylisés, pour ne pas dire efflanqués, sans doute proches, par leur âge présumé, du public estudiantin de Louvain-la-Neuve. L'ensemble sculptural le plus spectaculaire est constitué par les douze stèles métalliques de Félix Roulin magnifiant le corps humain à la place Pierre de Coubertin, bordant l'Institut d'éducation physique (*Hommage au corps en douze fragments, attitudes et mouvements*, 1996). Le vestige métallique le plus technologique est sans doute le cœur mort du premier cyclotron belge, circuit magnétique construit en 1947, qui fonctionna à l'Université catholique de Louvain jusqu'en 1969. Depuis 1972, il s'impose à la vue des automobilistes empruntant le boulevard Baudouin I<sup>er</sup>.

Les peintures murales ne manquent pas non plus d'intérêt. La plus ancienne, œuvre aux connotations vitalistes, due au Verviétois Claude Rahir, égaie l'Agora depuis 1977 : *C'est la vie* (restaurée en 1995). Du même peintre, à la ruelle de la Lanterne magique, subsiste un fragment d'une vaste fresque de 668 mètres carrés illustrant l'histoire de l'Université ; le fragment ayant survécu à la construction de l'Institut d'administration et de gestion située face au pape Martin V fondateur de l'Université en 1425, l'hôtel de ville de Leuven ; plus bas, une évocation de la vie estudiantine des temps anciens, sous le rappel du poème de François Villon « Hé Dieu, si j'eusse étudié du temps de ma jeunesse folle... », reproduit en vis-à-vis un dessin ornant les marges du cours d'un étudiant en philosophie de Louvain en 1467 et, en contrebas, une scène de taverne. Sur le mur des Halles, au bas de la rue des Wallons, une autre peinture, œuvre de Roger Somville (1987), pose la question essentielle en ce lieu : « Qu'est-ce qu'un intellectuel ? ». Il ne faudrait pas oublier la gare, ornée de reproductions de Paul Delvaux, hommage clin d'œil à ce grand peintre surréaliste wallon, rappel de son univers particulier où se côtoient des femmes et des trains dans un monde impassible.



## DE LA TOPONYMIE AUX LIEUX DE MÉMOIRE

Toutefois, l'effort commémoratif d'une communauté urbaine ne peut se réduire aux marques fixes dans le paysage. L'environnement sonore ne peut être oublié. Les heures du centre ville sont ponctuées par le carillon de la Grand-Place, égrenant tantôt des mélodies internationales, tantôt des vieux airs du folklore wallon. Ouverture et terroir se conjuguent ici harmonieusement, mais on pourrait se demander s'il ne s'agit pas d'une simple transplantation du carillon de la bibliothèque centrale de Louvain, ayant rythmé les travaux de générations d'étudiants et de chercheurs. Réminiscence d'un passé universitaire qui s'estompe d'année en année...

Il faut aussi tenir compte des manifestations sporadiques transformant pour un temps l'espace de la cité. Les défilés officiels d'autorités universitaires en toge marquent le paysage des jours de rentrée ou de fêtes académiques. Toutefois, sans conteste, les « 24 heures cyclistes de Louvain-la-Neuve » constituent l'événement le plus spectaculaire. La jeunesse étudiante de Louvain-la-Neuve et de l'ensemble du pays prend alors possession du centre de la ville, dans le tumulte et la démesure de la fête : la communauté jeune se dit, marque son territoire, ceinturant son périmètre un jour et une nuit sans relâche. Elle refait inconsciemment le geste de circumambulation des processions anciennes délimitant l'espace urbain.

Enfin, une absence — apparente — ne cesse d'interpeller le visiteur ; cette absence avait déjà suscité l'étonnement des auteurs d'un des premiers livres sur Louvain-la-Neuve, paru en 1979 : *Souvenirs d'une ville sans cimetière...*<sup>7</sup> Volonté inconsciente de nier la mort dans une ville jeune ? Les silences sont parfois éloquentes, dira-t-on. Mais ne laissons pas aux thanatologues le soin d'interpréter trop vite : Louvain-la-Neuve a bien sa nécropole, le Cimetière de Blocry, situé à 500 mètres de la limite de la ville nouvelle. Il sert depuis longtemps de lieu d'inhumation pour les habitants du « haut d'Ottignies » : hameau de Stimont, de la Croix (où il se cache en bordure du bois), et tout le reste du plateau de Lauzelle, jusque la limite avec Corroy-le-Grand<sup>8</sup>.

### c. L'alternance des mémoires

Elle est changeante aussi cette mémoire liée aux lieux : elle peut tailler à grands frais la



#### Petites histoires d'une grande université.

Peinture murale du Vervierois Claude Rahir. À la ruelle de la Lanterne magique subsiste un fragment d'une vaste fresque de 668 mètres carrés illustrant l'histoire de l'Université ; le fragment ayant survécu à la construction du bâtiment voisin située, face au pape Martin V fondateur de l'Université en 1425, l'hôtel de ville de Louven ; plus bas, une évocation de la vie estudiantine des temps anciens, sous le rappel du poème de François Villon « Hé Dieu, si j'eusse étudié du temps de ma jeunesse folle... », reproduit en vis-à-vis un dessin ornant les marges du cours d'un étudiant en philosophie de Louvain en 1467 et, en contrebas, une scène de taverne. Petites histoires d'une grande université, fresque de Claude Rahir, 1976. Photo Fondation wallonne.

pierre ou couler le bronze de statues aptes à défier le temps qui seront trente ans plus tard déboulonnées de leur socle et rejetées dans l'oubli. Du stalinisme à la déstalinisation puis à la chute de l'Union soviétique, on peut suivre un exemple impressionnant des variations d'un paysage officiel et de la vanité de nos quêtes d'immortalité. Chez nous, pour s'opérer de manière plus feutrée, ces fluctuations de la mémoire statufiée ne sont pas moins réelles. On pourrait évoquer la dérisoire aventure de Boduognat, le vaillant chef des Nerviens qui fit trembler César, ce Boduognat dont le fier portrait ornait nos livres d'histoire à l'école primaire<sup>9</sup>. Sa statue en « mourant », œuvre de



#### La main au diplôme.

À l'angle de la rue des Wallons, une main de bronze tendant un diplôme sort du bâtiment des Halles, rappelant la fonction universitaire de la ville. Bronze de Geneviève Warny, 1995. Louvain-la-Neuve, rue des Wallons. Photo Fondation wallonne.

## Cœur du cyclotron.

Le vestige métallique le plus technologique est sans doute le cœur mort du premier cyclotron belge, circuit magnétique construit en 1947, qui fonctionna à l'Université catholique de Louvain jusqu'en 1969. Depuis 1972, il s'impose à la vue des automobilistes empruntant le boulevard Baudouin I<sup>er</sup>. Louvain-la-Neuve, boulevard Baudouin I<sup>er</sup>.

Photo Fondation wallonne.



Joseph Ducaju, inaugurée à Anvers en 1861 à l'époque où le romantisme joint à l'affirmation de la Belgique poussait à statuer les gloires nationales, fut enlevée en douce en 1954 à la faveur d'un remaniement urbain<sup>10</sup> ; son corps disparut dans l'oubli, tandis que sa tête agrémentait encore un parterre du Zoo d'Anvers, non loin de la cage aux singes.

L'historien ne s'étonne pas de cette versatilité. Il sait que les modèles politiques et sociaux changent et que l'utilisation de leur passé par les groupes humains est inévitablement une relecture de l'histoire en fonction des demandes du présent. Même les historiens prétendant faire œuvre scientifique, objective et détachée sont souvent obligés de rectifier leurs points de vue en fonction de découvertes archivistiques ou de problématiques nouvelles ou, plus simplement, en arrivant à se dégager eux-mêmes un peu plus de leur propre moule culturel. Plus que tout autre, l'historien se sent plongé dans l'éphémère et un pourcentage énorme de la production historiographique est le fruit de relectures. Pour donner un exemple lié aux lieux, le Christophe Colomb du quatrième centenaire célébré en 1892 de la découverte du Nouveau Monde diffère comme l'eau du vin du Colomb du cinquième centenaire : alors que le courant catholique ultramontain du XIX<sup>e</sup> siècle finissant avait fait de l'amiral un homme providentiel destiné comme son nom l'indique à porter le Christ au-delà des mers<sup>11</sup>, une autre lecture, inspirée de la théologie de la libération, prévalut un siècle plus tard, engageant les chrétiens à demander le pardon des anciens colonisés<sup>12</sup>.

Et à Louvain-la-Neuve ? Incontestablement, dans cette ville récente, le temps ne semble guère avoir accompli son action de décantation. Et pourtant il est à l'œuvre déjà, car la mémoire des pionniers du début des années 1970

ayant pataugé dans la boue des chantiers n'est forcément pas celle des habitants de l'an 2000 qui verra la construction d'un vaste complexe commercial et une visualisation accrue du Musée dans un bâtiment propre. Par ailleurs, le temps s'inscrit aussi inexorablement dans l'aspect des bâtiments qui accuseront tous, presque au même moment, le poids des ans. Fondamentalement d'ailleurs, la mémoire universitaire est balancée entre les deux pôles de la pérennité d'une institution à la fois jeune et multiséculaire et la versatilité des générations étudiantes qui se renouvellent presque complètement sur des cycles de quatre à cinq années. La question qui se pose est double : Lesquels de nos fantasmes aujourd'hui statufiés et commémorés dans l'espace urbain s'effaceront-ils du paysage ? Quelles sont les utopies de demain qui chercheront à prendre corps dans les espaces futurs ?

Pour clore ce premier point en adoptant face à la versatilité des siècles une position optimiste, on pourrait suggérer de méditer cette autre phrase tirée des *Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar : « Il y a plus d'une sagesse, et toutes sont nécessaires au monde ; il n'est pas mauvais qu'elles alternent ».

## B. Aux sources anthropologiques d'une démarche

Après ces premières réflexions sur l'espace et l'enracinement de nos utopies anciennes ou présentes, élargissons la démarche en recherchant les fondements culturels et anthropologiques de cette problématique de la commémoration et des lieux de mémoire.

### a. Un socle culturel : héritages judéo-chrétiens

Sans vouloir tout ramener à l'Occident et sans nier la réalité des lieux de mémoire dans la diversité des cultures à travers le monde, il faut dire que l'Europe a enrichi au cours des siècles un terreau particulièrement favorable à l'éclosion d'une mentalité commémorative. Le christianisme, qui fut une des composantes historiques essentielles dans l'élaboration de la civilisation européenne, a contribué à développer cette tendance héritée sans doute d'un certain sens de l'histoire de la tradition



judaïque. Au centre du christianisme, de ses croyances comme de sa liturgie, se place la commémoration actualisante d'une intervention de Dieu dans l'histoire, intervention située dans un temps et dans un espace et donnant sens à tout le déroulement de l'activité des hommes, dans une tension eschatologique entre création et fin des temps. C'est la notion d'« alliance », centrale dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament. Dans la vision chrétienne, cette tension instaurée à l'échelle du salut du monde se retrouve au niveau individuel dans la destinée de chacun ainsi que dans ce que le langage traditionnel de la foi appelait naguère le pèlerinage de l'homme en ce monde.

La sacralisation du temps et des lieux se perçoit aussi dans la façon systématique dont le christianisme marqua le paysage pour en faire le théâtre de l'action divine. Il faudrait notamment évoquer le culte qui s'organisa dans les lieux sanctifiés par le passage du Christ ou plus tard par la présence de corps saints grâce aux reliques des martyrs. Par ailleurs, parmi les méthodes les plus éprouvées de la pénétration chrétienne en Europe tout comme d'ailleurs dans les autres continents, on observe la pratique courante d'investir les hauts lieux des sacralités anciennes et de leur insuffler une signification nouvelle<sup>13</sup>. C'est d'ailleurs ce que recommandait explicitement un des premiers théoriciens de l'action missionnaire, l'évêque de Rome Grégoire le Grand († 604), aux bénédictins envoyés en Angleterre à la fin du VI<sup>e</sup> siècle : « Ne pas détruire les temples païens, mais les baptiser d'eau bénite, y dresser des autels, y placer des reliques. Là où il [le peuple] a coutume d'offrir des sacrifices à ses idoles diaboliques, lui permettre de célébrer, à la même date, des festivités chrétiennes sous une autre forme »<sup>14</sup>.

Cette volonté de sacralisation de l'espace est évidente à l'époque de la chrétienté médiévale, qui travailla à la réalisation de l'utopie d'un royaume chrétien universel. Elle se manifeste aussi à l'époque de la Contre-Réforme, à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Fer de lance de cette tentative de reconquête d'un espace perdu, les déploiements liturgiques et architecturaux du baroque transforment les lieux en un théâtre sacré où doit se jouer la dramaturgie du salut du monde. Des régions catholiques d'Europe jusqu'à Goa la portugaise,

du Mexique jusqu'aux réductions du Paraguay, c'est tout un programme artistique qui se déploie dans l'espace et transforme le cadre de vie<sup>15</sup>.

Plus proche de nous, au XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement de restauration catholique entrepris par la piété ultramontaine s'efforça à son tour, après les ruptures des révolutions, de reconstituer un paysage transpirant l'ordre et la foi catholique, dans lequel l'église, jusque dans les plus petits villages, s'affirmait comme un lieu central, solennel et festif, où les communautés locales se façonnaient un imaginaire collectif, se forgeaient une identité. À un niveau plus vaste, des constructions de grands sanctuaires nationaux, comme celui de Koekelberg au XX<sup>e</sup> siècle, réunissaient un double projet de proclamation d'une identité catholique forte et d'affirmation patriotique<sup>16</sup>.

C'est sur un tel substrat mental que reposent sans doute partiellement les efforts commémoratifs qui par la suite évoluèrent en se détachant de la sphère chrétienne. Sans doute les dévastations opérées par les révolutions manifestent-elles la volonté d'annihiler certaines marques trop lourdes dans le paysage, pour marquer la fracture avec l'Ancien Régime, mais ces destructions s'inscrivent dans une logique analogue qui lie les lieux à l'imaginaire. Il s'agit de remplacer



**Femme assise.**

Trônant comme une vestale majestueuse et avenante sur la place de l'Accueil, la Femme assise semble la garante d'une harmonie intemporelle entre deux mondes : le monde extérieur du commerce et le monde universitaire. Louvain-la-Neuve, place de l'Accueil. Bronze du sculpteur tournaisien Georges Gard. Photo Fondation wallonne.

## Tendre Violette.

Peinte en 2004 sur un mur de la ruelle Saint-Éloi, Tendre Violette, du Gaumais Jean-Claude Servais, est un hommage rendu à la Wallonie comme terreau de la bande dessinée. Louvain-la-Neuve, ruelle Saint-Éloi. Réalisation : Kot bd. Photo Fondation wallonne.



les signes anciens par des marques nouvelles. Quant aux dramaturgies nées après les deux guerres mondiales avec les hommages rendus aux soldats tombés au champ d'honneur et aux résistants, elles pourraient aussi être analysées en parallèle avec les anciennes liturgies des martyrs.

### b. Un socle anthropologique : une maîtrise symbolique de l'espace

Il importe toutefois ici d'élargir la problématique et de la sortir de ces influences chrétiennes qui, si elles semblent indéniables, sont cependant loin de tout expliquer. La démarche d'appropriation symbolique d'un espace lié aux événements fondateurs d'un groupe appartient sans doute à ce vieux socle anthropologique dans lequel nos comportements puisent toujours leurs racines<sup>17</sup>. On ne peut oublier qu'aux sources de notre civilisation européenne, on trouve cette légende du sillon primordial tracé par Romulus entourant d'une frontière sacrée le sol de la Rome naissante. Il faudrait peut-être chercher plus en profondeur en plaçant l'édification des lieux de mémoire dans le lointain prolongement des pierres levées, alignements et autres mégalithes semés de par le monde par des

cultures archaïques. Même si l'on ignore tout des motivations des constructeurs et si bien des hypothèses avancées paraissent extravagantes, on sent la proximité avec notre problématique de ces gestes spectaculaires et gigantesques qui cherchent à donner un sens au paysage.

La même démarche anthropologique stimulerait des rapprochements avec les nombreux rites, anciens ou actuels, observés dans diverses cultures en vue d'arriver à une maîtrise symbolique de l'espace : longs déplacements des pèlerinages bouddhiques, hindouistes, chrétiens ou islamiques, dont les gestes se reproduisent inchangés depuis des siècles<sup>18</sup> ; rites de circumambulation des processions anciennes, ceinturant les villes pour créer un espace particulier ou pour réaliser une prise de possession symbolique ; clouage de pansements sur un arbre à clous, pratique magique relevée notamment en Wallonie par les folkloristes, visant à concentrer le mal en un lieu et ainsi enfouir jusqu'au souvenir de la douleur<sup>19</sup> ; rites modernes des tagueurs qui, exclus de la vie publique durant le jour, reprennent la nuit possession de la ville en la marquant de leur empreinte.

### c. Un socle biologique : marquer son territoire

Pourrait-on suggérer d'aller au-delà encore et appeler à la rescousse les interprétations des biologistes spécialistes de l'éthologie ? L'être humain vivant en société éprouverait-il des besoins analogues à ceux de tant d'animaux marquant physiquement leur territoire en y inscrivant la mémoire de leur passage ? De tels rapprochements ne manqueraient certainement pas d'intérêt. Ils nous emmènent plus loin que

## Le Courseur.

Avec le temps se meuble le paysage mental lié aux lieux. Dès 1978, une bande dessinée située sa quête délirante et obsessionnelle dans le décor de Louvain-la-Neuve. Ici, le « courseur » glisse devant la Faculté de philosophie et lettres. D'après V. HARDY, *Le courseur et autres histoires drôles*, Les Éditions du Miroir, Louvain-la-Neuve, 1978, p. 5, vignette 10. © V. Hardy-2011. Reproduction Fondation wallonne.



des remugles imprégnant la ville aux lendemains des festivités étudiantes trop arrosées. Il s'agit d'investir son territoire, d'habiter ses limites, de les peupler de ses senteurs et d'un imaginaire.

### **C. Investir son territoire, habiter ses limites**

Autant que son territoire géographique, l'être humain habite son utopie, ce pays imaginaire qu'il construit aux dimensions de ses limites et de ses rêves. N'en irait-il pas de même des communautés humaines qui, en s'organisant sur une parcelle d'espace terrestre, l'aménagent en fonction des besoins présents mais aussi à la mesure de leurs fantasmes ? Exigences des lieux et nécessités physiques suscitent des réponses, stimulent les facultés adaptatrices et contribuent à façonner cet ensemble de repères spatiaux et mentaux auxquels se rattachent les communautés. Organisation spatiale, vie sociale et recherche de sens s'entremêlent ici intimement.

#### **a. Un espace à s'approprier**

Incontestablement, les peuples et les communautés diffèrent quant à leurs façons de percevoir l'espace et d'entrer en rapport avec lui, de dire, de chanter et de peindre ces rapports. La toponymie est à coup sûr une expression des rapports d'un groupe humain avec son environnement, mais en extraire le sens se révèle une opération délicate. De même, les transformations du paysage par l'homme, traduisant les efforts d'adaptation au milieu physique qui marquent les mentalités, méritent réflexion, tout autant que l'habitat et l'aménagement des villes<sup>20</sup>.

Existerait-il un mode propre à la communauté néo-louvaniste de s'approprier l'espace, de prendre possession d'un territoire et d'élaborer une culture urbaine ? La gestion des fonctions urbaines, de l'habitat et de la circulation s'organise suivant un mode particulier qui, sans être novateur à tous égards, crée un rapport original à l'espace de la ville. Incontestablement cette ville tranche sur les créations des autres villes nouvelles, sans parler des expériences souvent désolantes des campus universitaires.

L'imbrication des commerces, des services et des espaces universitaires ; une architecture peu



#### **Hommage au corps en douze fragments, attitudes et mouvements.**

*L'ensemble sculptural le plus spectaculaire est constitué par les douze stèles métalliques de Félix Roulin (bronze et acier Corten) magnifiant le corps humain à la place Pierre de Coubertin, bordant l'Institut d'éducation physique (1996). Louvain-la-Neuve, place de Pierre de Coubertin.*  
Photo Fondation wallonne.

agressive, souvent même banale mais intégrée ; un réseau piétonnier largement développé avec des rues étroites et des petites places où les gens obligatoirement se croisent ; une population jeune ; des quartiers aux ambiances diversifiées : tout cela favorise l'invention d'un mode différent d'habiter la ville. La création d'un lac artificiel, l'organisation d'espaces verts et d'un terrain d'aventures ajoutent un attrait au paysage, sans négliger le maintien des vieux chemins creux (scavée du Biéreau) et des anciens bâtiments ruraux maintenant un lien mémoriel avec la ruralité disparue dans ce coin du Roman Pays de Brabant.

Louvain-la-Neuve est et restera très longtemps sans doute une ville essentiellement centrée sur son université, la recherche, l'enseignement et la jeunesse. Pourtant, les diversifications qui s'amorcent vont modifier cet équilibre. Le vaste centre commercial L'Esplanade, inauguré en 2005, draine un énorme public autour de ses 95 commerces (estimation en 2007 : 5,5 millions de visiteurs par an) qui n'est familier ni avec la vie estudiantine ni avec la vie académique. La place de l'Accueil, qui se prolonge par la rue Charlemagne, opère ainsi une jonction entre deux mondes : le monde extérieur du commerce avec ses nécessités vitales, mais aussi son shopping plus futile,



## Racine de camphrier.

Une immense racine de camphrier pêchée en mer du Japon après six cents ans de naufrage et travaillée par Sofu Teshigahara, grand maître de l'école d'art floral Sogestu-Ikebana, fait vibrer l'espace sur la rive sud-est du lac ; cette racine symbolise à merveille le lien entre nature et art, entre passé et expression contemporaine et, plus que tout, les racines que la ville nouvelle cherche à plonger dans les imaginaires lointains.

Elle fut confiée en dépôt à l'Université catholique de Louvain par le groupe CFI en mai 1993.

Louvain-la-Neuve, Promenade du rêveur solitaire.

Photo Fondation wallonne.



et un monde universitaire qui ne peut se replier sur lui-même. Trônant comme une vestale majestueuse et avenante sur la place de l'Accueil, la *Femme assise*, bronze du sculpteur tournaisien Georges Gard († 1984) semble la garante d'une harmonie intemporelle entre ces deux mondes. La nouvelle artère piétonne de la rue Charlemagne a détrôné la Grand-Rue dans ses fonctions commerciales et assure une pénétration du monde extérieur vers la Grand-Place, ses cinémas et son Musée.

Par ailleurs, à proximité de l'Esplanade et à l'orée du Parc de la Source, le nouveau Musée Hergé, inauguré en mai 2009, développe ses volumes en forme de cases de bande dessinée. Tout autant que par son contenu, ce musée, œuvre de l'architecte Christian de Portzamparc, rend par ses formes hommage à Hergé, ce maître de la ligne claire, qui vécut non loin d'ici en Brabant wallon. Observons en passant que l'autre grand maître de la bande dessinée, le Wallon Jijé (Joseph Gillain † 1980), qui œuvra pour le journal *Spirou* et fut le maître de la célèbre école de Marcinelle (Franquin, Peyo, Morris), n'a pas eu cette chance posthume : le projet de musée Jijé a avorté. Autre hommage rendu à la Wallonie comme terreau de la bande dessinée : peinte en 2004 sur un mur de la ruelle Saint-Éloi, non loin de la place des Sciences, *Tendre Violette*, du Gaumais Jean-Claude Servais, cueille ses fleurs sauvages en chantant dans un décor d'herbes folles.

Il faut dire que la tournure plus intellectuelle de cette ville nouvelle a aussi des avantages

certain, en rendant possible la mise au point d'une formule génératrice d'emplois et porteuse d'espérance pour le développement économique : le concept de parc scientifique, développé en périphérie de la ville, permet des synergies concrètes entre université et industries de pointe.

On pourrait ajouter que l'espace de la ville nouvelle est vécu différemment par les groupes humains différents qui se succèdent dans ses rues : étudiants majoritaires en semaine ; universitaires des quatre continents plus visibles aux périodes de congés ; commerçants ou membres du personnel de l'Université présents le jour pour leurs activités professionnelles ; seniors attirés par les charmes d'une ville jeune et piétonne ; enfants et adolescents de mouvements de jeunesse prenant le week-end possession des rues pour les jeux sans danger d'une ville sans voiture.

## b. Un espace à peupler d'un imaginaire, un espace à célébrer

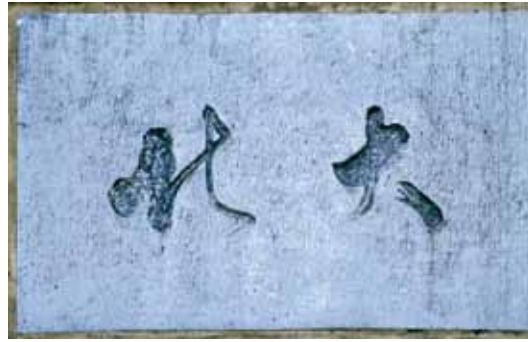
De même que les rêves ont été reconnus comme indispensables pour poser des jalons inconscients de l'activité intellectuelle des individus, ne peut-on considérer le domaine des légendes et des mythes comme les rêves des sociétés, nécessaires pour que se structure le paysage mental des communautés humaines ? L'affirmation souvent citée de Patrice de la Tour du Pin « Tous les pays qui n'ont plus de légendes seront condamnés à mourir de froid » mérite peut-être davantage que deux mots d'éloge pour la beauté de la formule poétique<sup>21</sup>. La ville nouvelle sera-t-elle destinée à mourir de froid si son paysage ne se peuple pas de traditions et de légendes, si à la toponymie ne se rattache pas une utopie ?

Il est vrai que les enracinements dans le vieil imaginaire wallon ne manquent pas : le présent ouvrage met en évidence les richesses de la toponymie et on a aussi évoqué les vieux airs égrenés par le carillon de la grand-place. Peint par Gérard Michel en 2006 sur les murs du passage de l'Ergot pour célébrer les 125 ans de la régionale étudiante liégeoise, le *Toré* liégeois s'inspire de la célèbre sculpture de Léon Mignon († 1898) installée sur les Terrasses d'Avroy à Liège et représentant un jeune homme domptant un taureau. Le *Toré* de Mignon est rapidement devenu le symbole fougueux de la Cité ardente.

## DE LA TOPONYMIE AUX LIEUX DE MÉMOIRE

Ne font pas défaut non plus les points d'ancrage dans la tradition universitaire louvaniste. En octobre 1972, un pavé extrait des rues de Leuven fut amené par un relais pédestre d'étudiants et serti au milieu du dallage de la place Sainte-Barbe : acte symbolique comparable aux anciennes installations des mânes. Pourtant ce pavé, portant en lui toute la tradition des chahuts universitaires et des manifestations « déparantes », est peut-être la pierre tombale d'un certain folklore étudiant à jamais disparu. Près de la gare des bus, *Augustin l'auto-stoppeur*, bronze de Gigi Warny, évoque depuis 2002 une réalité de la vie estudiantine ; bien que davantage pratiqué dans les années 1980, que de nos jours, l'auto-stop reste emblématique d'un certain esprit de débrouille.

Cela dit, des traditions et un imaginaire nouveaux se mettent en place. On voit, par exemple aux temps du carême, les « régionales » colorer la grisaille de l'hiver finissant par des réminiscences des carnivals locaux. Il faudrait revenir sur les « 24 heures cyclistes », déjà signalées plus haut. Dans la rue des Wallons, une sculpture de Vincent Rousseau, bronze de 2006, commémore les trente ans de cette épreuve. Bien des critiques formulées à l'encontre de cette manifestation ne manquent pas de pertinence, mais telles qu'elles sont vécues, ces fêtes qui connurent leurs grandes heures au cours des années 1980 et 1990 rassemblent la population estudiantine du pays. La démesure propre à la jeunesse mise à part, ces fêtes n'ont-elles pas beaucoup en commun avec les ducasses traditionnelles des communautés



rurales ? Celles-ci n'avaient probablement pas d'autres prétentions, mais c'était leur rôle irremplaçable que de souder un groupe qui faisait la fête. Les « 24 heures » ont, en outre, stimulé l'imagination des créateurs d'attelages délirants participant à la course. Sans doute s'agit-il de la plus importante manifestation du folklore étudiant. Celui-ci est-il en déclin ? Il serait plus juste de dire qu'il se transforme.

Avec le temps se meuble le paysage mental lié aux lieux. Dès 1978, une bande dessinée, *Le Courseur* de Vincent Hardy, situe sa quête délirante et obsessionnelle entièrement dans le décor et la vie quotidienne de Louvain-la-Neuve encore partiellement en chantier<sup>22</sup>. Des romans, des nouvelles viennent bientôt prendre le relais de l'enracinement de l'imaginaire : en 1992, *Jusqu'à preuve du contraire*, de Bérangère Deprez<sup>23</sup> ; en 1996, *L'écran*, de Jean-Jacques Didier<sup>24</sup> ; en 1997, le recueil collectif *Des nouvelles de la ville*<sup>25</sup> ; en 1998, *La ville s'endormait et j'en oublie le nom*, de Vincent Engel<sup>26</sup> ; et à partir de 1999, deux séries de Denis Leduc, *Mystères de Louvain-la-Neuve* (4 vol.)

**Calligraphie chinoise.**  
Sibyllins pour beaucoup, deux caractères chinois gravés dans une pierre sertie dans le mur des Halles se veulent la mémoire sobre d'échanges amorcés en 1978 avec l'Université de Pékin. Geste émouvant de solidarité, cette plaque fut à plusieurs reprises fleurie en 1989, au moment des événements tragiques de la place Tian An Men qui marquèrent la fin du printemps de Pékin. Louvain-la-Neuve, rue des Wallons.  
Photo Fondation wallonne.



**Mur de la Conquista.**  
Sur les murs du restaurant Le Sablon, court depuis 1992 la fresque *Cyclon des Razas*, également appelée le Mur de la Conquista. Œuvre de Francisco Rivero, artiste d'origine cubaine, cette peinture commémore les cinq cents ans de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492) en disant les promesses de la découverte du Nouveau Monde, mais aussi la violence des conquérants et la désespérance des populations « découvertes ». Louvain-la-Neuve, rue du Sablon.  
Photo Fondation wallonne.



## Racines vivantes.

Peintes en rouge par Paul Neefs en 2007 sur les substructures du Collège Érasme, ces racines peuvent symboliser un ancrage de la Faculté dans l'histoire et la durée, mais d'aucuns y voient autant de fissures, préluant aux craquements des mutations à venir. Louvain-la-Neuve, passage de l'Aula. Photo Fondation wallonne.



et *Suites noires de Louvain-la-Neuve* (3 vol.)<sup>27</sup>, auxquelles il faut ajouter un « one shot ». Peu à peu, comme dans toutes les villes, les rues se peuplent de leurs fantômes : le dernier en date, apparu en 2008 et qui se nomme Julien, est né de l'imagination de deux auteurs français de bande dessinée ayant choisi Louvain-la-Neuve pour cadre de leur récit<sup>29</sup>.

Du côté de la mémoire, des efforts sont accomplis pour une réappropriation consciente de ces lieux où s'expriment les potentialités créatrices des populations. Depuis mai 1995, le « Fil rouge », appelé aussi Biennale d'art contemporain à Louvain-la-Neuve, invite le public à des parcours de découverte, l'incitant par le fait même à une réflexion sur l'art public.

Plus profondément toutefois, le souci, perceptible dans le parti d'ensemble de faire du neuf, de l'inédit en matière d'urbanisme et d'intégration des fonctions urbaines ne serait-elle pas pour la communauté universitaire une façon de dire son identité, de se créer une image et de se célébrer ? Louvain-la-Neuve ne serait-elle que le décor d'une grande liturgie où l'Université se fait, se dit et se célèbre sans cesse ? Sans doute les festivités de l'an 2000, marquant le 575<sup>e</sup> anniversaire de la création du *Studium generale* de Louvain par le pape Martin V en 1425, seront-elles l'occasion de commémorer et de magnifier le corps universitaire, dans sa continuité et dans l'innovation.

### c. Des racines dans un « ailleurs »

Bien des jalons de l'imaginaire de cette ville nouvelle ont été plantés aux quatre coins du monde. On ne peut oublier la tradition d'ouverture et de brassage culturel de l'université. Celle-ci ne se manifeste pas uniquement dans les multiples collaborations scientifiques plongeant dans l'internationale

des savoirs. Elle se marque aussi dans le paysage : l'université recrute en effet à l'étranger près d'un cinquième de ses effectifs étudiants. Au fil de l'année, lors des week-ends et des vacances rappelant une partie des étudiants belges dans leur famille, cette proportion semble s'accroître dans les rues où flottent parfois des embruns d'outre-mer, des parfums des Amériques, d'Afrique noire ou d'Orient.

Gestes d'appel à l'ouverture vers une mémoire mondiale, quelques marques dans le paysage fournissent des points de repère. On a vu le sens de la pierre de calligraphie chinoise enchâssée dans les briques des halles. Les *Vagues* bleues et blanches qui mettent en mouvement le béton de l'Anneau central, dans les sous-sol du Centre urbain, ont été peintes en 1988 par Irie Tatsuya, peintre et mosaïste japonaise ; ces vagues se réfèrent tant à la peinture chinoise que japonaise. Sur deux parois en béton à l'angle du Théâtre Jean Villar et du restaurant universitaire Le Sablon, courent depuis 1992 deux peintures murales à l'acrylique, œuvres de l'artiste d'origine cubaine Francisco Ribero : *Quand la lune se couche* et *Cyclone des races* ; cette dernière œuvre, également appelée le *Mur de la Conquista*, commémore en 1992 les cinq cents ans de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492), en disant tout autant les promesses de la découverte du Nouveau Monde que la violence des conquérants et la désespérance des populations « découvertes ». Quant au *Zanatillo*, grand oiseau de fer, il déploie depuis 1996 sa silhouette noire dans l'avenue Sainte-Gertrude, non loin du Centre tricontinental (Cetri) ; œuvre d'Ernesto Cardenal, poète et homme politique du Nicaragua engagé dans le combat pour justice sociale, le *Zanatillo* symbolise l'émancipation des peuples et rappelle la collaboration entre l'Université catholique de Louvain et l'Universidad Centro-americana de Managua. La rencontre des cultures et le métissage sont illustrés dans la fresque sur panneaux de la Chilienne Roxana Alvarado, *Allégorie de l'interculturalité*, fresque adossée à la ferme du Blocry (2007) et s'inspirant du peintre Sandro Botticelli.

Plus loin, une immense racine de camphrier pêchée en mer du Japon voici six cents ans et travaillée à notre époque par Sofu Teshigahara, grand maître de l'école d'art floral Sogestu-

Ikebana, fait vibrer l'espace sur la rive sud-est du lac ; vieille de plusieurs siècles, cette racine symbolise à merveille le lien entre la nature et l'art, entre le passé et l'expression contemporaine et, plus que tout, les racines que la ville nouvelle cherche à plonger dans les imaginaires lointains.

\* \* \*

La mémoire des lieux, ce surcroît de valeur ajoutée aux espaces que nous hantons est, à n'en pas douter, de l'ordre du mythique. Le théâtre de la mémoire collective n'est pas un donné naturel qui s'impose avec évidence, mais un décor que construit l'action des hommes et des institutions, par le jeu des symboliques et des célébrations festives. Cette mémoire des lieux s'enracine dans un socle anthropologique, dans les innombrables tentatives des groupes humains de donner sens à leur environnement spatial dans un temps qui fuit. Les lieux parlent de ceux qui les habitent, s'y installent et les transforment à leur image ; comme les strates alluvionnaires expriment les bouleversements et la sédimentation des siècles, les lieux aménagés par les hommes disent les réalités et les fantasmes successifs des sociétés. Cette approche du champ conceptuel des lieux de mémoire, en ouvrant des horizons sur l'histoire des cultures et l'anthropologie, n'a d'autre ambition que de faire percevoir la richesse d'une démarche.

Pour une ville naissante, la prise de possession d'un territoire s'accompagne inévitablement de tentatives de prise de possession symbolique d'un espace, d'essais de création d'un paysage mental. La communauté urbaine doit définir son utopie et l'enraciner dans ses lieux. Il s'agit pour elle d'inventer son espace, de le découvrir, de le célébrer, mais aussi et surtout d'imaginer des modes dynamiques de vivre ensemble sur son espace. Louvain-la-Neuve offre à l'observateur, le simple curieux comme le chercheur passionné, un poste idéal pour étudier ces processus : mécanismes inconscients de marquage de territoire se mêlant aux essais volontaristes des dirigeants d'imposer une image de marque : un lieu dynamique, convivial et ouvert, un espace culturel fécond.

Une ville neuve ? Sans aucun doute ! La première ville neuve créée sur le périmètre belge depuis la fondation de Charleroi comme place

forte à l'époque espagnole (1666). Et pourtant rarement ville a compté au mètre carré autant de réalisations qui se prétendent des œuvres d'art ou se veulent des actes mémoriels : volontés de rattraper un passé, de l'intégrer au présent, d'en nourrir les rêves d'avenir.

Ville novatrice ou ville pastiche ? Ville résolument moderne ou nostalgique des solutions médiévales ? Ville wallonne ou ville empreinte d'un vague spleen du passé flamand ? Ville ouverte ou ghetto intellectuel ? Ville d'« intellos » ou de marchands ? Les opinions les plus contradictoires ont été émises. Les uns y voient un lieu reconnu pour sa qualité de vie, un espace d'invention d'une nouvelle culture urbaine ; d'autres la regardent comme un artefact ennuyeux. Tous les avis sont permis, tous les paris sont ouverts quant à sa survie, quant à la force d'attraction du modèle, quant au mode de vieillissement de l'ensemble urbain. Une chose est sûre, le temps y est à l'œuvre : le béton vieillit parfois mal et bien des espaces ont déjà fait l'objet de rénovations profondes. Les *Racines vivantes*, peintes en rouge par Paul Neefs en 2007 sur les substructures du Collège Érasme (dans le cadre de la 6<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain), se veulent sans doute des racines ancrant la Faculté dans l'histoire et la durée, mais d'aucuns y voient autant de fissures, préluant aux craquements des mutations à venir. En feignant de surfer sur les vagues des modes et les ridules des événements, le temps marque tout espace de rides profondes, dans lesquelles s'enfuissent les expériences de l'humanité, les projets d'hier, les utopies d'aujourd'hui.

### Pour en savoir plus

A+. *Architecture. Revue des architectes*, numéros 140, juin-juillet 1996 (article de J.-P. BLONDEL) et 143, décembre 1996 (article de C. SAUVAGE) □ *L'art dans la ville. Itinéraires et promenades. Ottignies–Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 1997 (2<sup>e</sup> éd., Louvain-la-Neuve, 2003) □ *L'art dans la ville. Promenades à Ottignies–Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 2009 □ *Une aventure universitaire*, sous la dir. de G. RINGLET, Bruxelles, 2000 □ *Louvain-la-Neuve et sa région* (Acta geographica Lovaniensia, t. XXIX), sous la dir. de T. BRULARD, Louvain-la-Neuve, 1987 □ J. RÉMY, *L'expérience urbaine de Louvain-la-Neuve : contribution à une définition des formes de sociabilité citadine*, dans *Villes en mutation. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1982 □ *Louvain-la-Neuve. Présentation du plan directeur et des extensions du centre urbain*, Louvain-la-Neuve, 1993 □ J. PIROTTE, *Lieux de mémoire et structuration du mental*, dans *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne* (Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherches, t. II), sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 25-33 □ V. ROUSSEAU, *L'urbanisme d'une ville nouvelle. Louvain-la-Neuve* (Collection Regards), Namur, 1997 □ *Louvain-la-Neuve. Droit de cité*, Louvain-la-Neuve, 1997 □ *L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1993 □ M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe. Le grand dessin*, Gembloux, 1987.

- <sup>1</sup> Les études sur les lieux de mémoire ont été balisées par les ouvrages monumentaux parus sous la dir. de P. NORA : *Les lieux de la mémoire*, I, *La République*, Paris, 1984 ; II, *La Nation*, 3 vol., 1986 ; III, *Les France*, 3 vol., 1992. Voir aussi le n° 115 (mai 1990) de la revue *Autrement* : *Hauts lieux : une quête de racines, de sacré, de symboles*, ainsi que le n° 2 (1995) de *L'espace géographique*, sur *Les hauts lieux*.
- <sup>2</sup> Voir *Trésor de la langue française*, t. X, 1983, p. 1202. Voir l'article de P. GENTELLE, *Haut lieu*, dans *L'espace géographique*, n° 2 (1995), p. 135-138. Voir aussi A. MICOUD, *Des hauts lieux : la construction sociale de l'exemplarité*, Paris, 1991.
- <sup>3</sup> Voir M. AGULHON, *Imagerie civique et décor urbain dans la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Ethnologie française*, 1975, n° 5, p. 34-57 ; *La « statuomanie » et l'histoire*, *ibid.*, 1978, n° 8, p. 145-172.
- <sup>4</sup> Concernant la statuaire, voir A. DIRKENS, *La statuaire publique*, dans *L'architecture, la sculpture et l'art des jardins à Bruxelles et en Wallonie*, sous la dir. de J. STIENNON e.a., Bruxelles, 1995, p. 246-250.
- <sup>5</sup> Voir *Commémoration. Enjeux et débats*, sous la dir. d'A. COLIGNON, Ch. KESTELOOT et D. MARTIN, Bruxelles, 1996.
- <sup>6</sup> Suite à une première visite effectuée à Pékin en 1978 par l'administrateur général de l'Université, M. Woitrin. La pierre a été réalisée par le sculpteur J. Willame et scellée dans le mur au début des années 1980. Les caractères gravés donnent le nom de l'Université de Pékin.
- <sup>7</sup> J.-M. BODSON et J.-P. HIERNAUX, *Souvenirs d'une ville sans cimetière...*, Louvain-la-Neuve, 1979. Il s'agit en fait d'un recueil de photographies.
- <sup>8</sup> C'est-à-dire, jusqu'au hameau de la Baraque, en partie du moins : autrefois, la « ferme » et le « château » de la Baraque étaient sur Ottignies, mais le reste, à l'est du « chemin de Gilly », relevait de Corroy et dépendait de la paroisse et du cimetière de Vieuxart...
- <sup>9</sup> Voir Ph. GODDING, *Statuaire, histoire et politique au XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 6<sup>e</sup> sér., t. VIII, 1997, p. 213-240.
- <sup>10</sup> Il ornait le rond-point au croisement de l'avenue de Belgique, de l'avenue Princesse Charlotte et de la rue des Nerviens.
- <sup>11</sup> Une encyclique de Léon XIII, *De Christophoro Colombo*, fut même publiée le 16 juillet 1892. Le jeune polémiste Léon Bloy consacra divers opuscules à Colomb.
- <sup>12</sup> Voir l'ouvrage de J.-P. BASTIAN, *Amérique latine. 1492-1992. Conquête, résistance, émancipation*, Genève, 1991. Je passe sur l'abondante littérature qui fut publiée à l'occasion de ce cinquième centenaire.
- <sup>13</sup> Un cas des plus significatifs est le sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe, sur la colline de Tepeyac au nord de Mexico, sanctuaire qui remonte aux premiers temps de l'évangélisation par les Espagnols au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce culte marial a en fait occupé un lieu sacré où était antérieurement vénérée la déesse Tonantzin, la mère des dieux. Voir : V.P. ELIZONDO, *N.-D. de Guadalupe symbole culturel. Le pouvoir des sans-pouvoir*, dans *Concilium* (éd. française), n° 122, 1977, p. 23-32 ; R. NEBEL, *Santa Maria Tonantzin Virgen de Guadalupe. Religiose Kontinuität und Transformation in Mexiko*, Immensee, 1992.
- <sup>14</sup> Lettre de Grégoire à Mellitus, compagnon d'Augustin de Cantorbéry. Cité par BÉDE LE VÉNÉRABLE dans son *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, livre I, 30.
- <sup>15</sup> Voir J. PIROTTE, *Sillages baroques. Turbulences stylistiques et rémanences mentales à l'ère post-baroque*, dans *Piété baroque en Luxembourg*, Bastogne, Musée en Piconrue, 1995, p. 331-339.
- <sup>16</sup> Voir l'ouvrage de P. RION, *La basilique de Koekelberg. Architecture et mentalités religieuses*, Louvain-la-Neuve, 1986.
- <sup>17</sup> Entendons appropriation dans son emploi néologique visant la démarche active d'adoption de contenus culturels et de comportements chargés de signification. Voir l'excellente mise au point de W. FRIJHOFF, *Toeigening: van bezitsdrang naar betekenisgeving*, dans *Trajecta. Tijdschrift voor de geschiedenis van het katholiek leven in de Nederlanden*, t. VI, 1997, n° 2, p. 99-118.
- <sup>18</sup> Sur l'anthropologie des pèlerinages, voir J. PIROTTE, *Les pèlerinages en Wallonie*, dans *La Belgique et ses dieux. Églises, mouvements religieux et laïques*, sous la dir. de L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, J. REMY et J. BILLET, Louvain-la-Neuve, 1985, p. 255-270.

- <sup>19</sup> Loin d'être une spécificité wallonne, les arbres à clous sont nombreux en Wallonie. On en trouvera un relevé dans l'ouvrage du folkloriste J. CHALON, *Les arbres fétiches de la Belgique*, Anvers, 1912. Pour une analyse, voir le travail inédit d'O. SCHMITZ, *La magie thérapeutique et ses manifestations en Wallonie*, Mémoire de licence inédit en sociologie, Louvain-la-Neuve, 1996.
- <sup>20</sup> Voir M. BASSAND, *Urbanization: Appropriation of Space and Culture*, New York, 1990.
- <sup>21</sup> Dans *Somme de poésie*, Paris, Gallimard.
- <sup>22</sup> *Le coureur et autres histoires drôles*, Louvain-la-Neuve, Les Éditions du Miroir, 1978.
- <sup>23</sup> Éditions Delperdange, Bastogne, 1992 (rééd. 1998 avec une préface de M. WOITRIN).
- <sup>24</sup> Luce Wilkin éditrice, Avin-Hannut 1996.
- <sup>25</sup> Éditions Quorum, Gerpennes, 1997.
- <sup>26</sup> Éditions Quorum, Gerpennes, 1998.
- <sup>27</sup> Dans la série *Mystères de Louvain-la-Neuve*: t. I, *Sang dalle*, Édition Lux, Avin, 1999 ; t. II, *Les pluies d'A.L.E.A.*, Édition Lux, Avin, 1999 ; t. III, *Les ressacs de l'ondine*, Édition Lux, Avin, 2000 ; t. IV, *Flux tendu*, Édition Lux, Avin, 2000. Dans la série *Suites noires de Louvain-la-Neuve*: t. I, *La nuit est un compost*, Édition Lux, Avin, 2001 ; t. II, *La congrégation des sponsors*, [?]; t. III, *La jactance de la fontaine* (Collection Ô fil du temps), Artémis éditions, Bruxelles, 2004.
- <sup>28</sup> *Juul et la beauté des femmes* (Collection Ô fil du temps), Artémis éditions, Bruxelles, 2004.
- <sup>29</sup> MONTGERMONT et ALCANTE, *Quelques jours ensemble* (Aire libre), Dupuis, Marcinelle, 2008.



### Balises mémorielles

Un bilan des soubresauts mémoriels dans une ville nouvelle ne manquerait pas d'intérêt du point de vue de la recherche de l'idéologie sous-jacente.

On trouve dans cette ville du tout à fait classique : l'hommage rendu aux fondateurs, les Romulus et Remus de la ville nouvelle (Édouard Massaux et Michel Woitrin) tous deux décédés en 2008 ; auxquels on a joint plus tard Yves du Monceau de Bergendal, bourgmestre d'Ottigines au temps de la construction de la ville, qui accueillit favorablement l'implantation de l'Université sur le sol de sa commune.

On y repère des manifestations reposant sur un besoin anthropologique de marquer son territoire (24 heures cyclistes, « pavé sacré » serti à la place Sainte-Barbe) ou de créer des modèles identificatoires de la communauté (*Léon et Valérie*).

On y rencontre, sans surprise dans le gîte d'une université catholique, mais pas en surabondance, des marques du catholicisme institutionnel (plaque commémorative du passage du pape Jean-Paul II en 1985, serti à la Grand-Place sur la façade de la Faculté de théologie) ; les témoignages de la spiritualité chrétienne classique ne sont guère plus fréquents (« *Potale* » de la Vierge, sculptée en pierre bleue de Jean Willame, bois de Florival, 1981 ; *Notre-Dame des Clos*, bronze de Joselyne Aubin, place de la Butte, 1992). On s'étonnera pourtant de ce que l'église Saint-François, sans être vraiment au milieu du village, n'ait pas été plantée d'emblée comme point de repère, mais ne soit apparue qu'après plusieurs années (pose de la première pierre le 26 mars 1983).

On y découvre aussi des clins d'œil à la fonction universitaire de la ville (*Main au diplôme* de Geneviève Warny ; la fresque *Qu'est-ce qu'un intellectuel ?* de Roger Somville ; *La ville universitaire baroque*, décor de Thierry Bosquet dans la gare souterraine) ou des points d'ancrage à un passé universitaire plus lointain (vestige de la grande fresque de Rahir *Petites histoires d'une grande université* ; carillon rappelant son ancêtre de Leuven).

On y perçoit des rappels des sciences et des technologies de pointe dont l'université se veut le porte-drapeau (cœur du cyclotron ; œuvres monumentales du Parc scientifique : *Research*, bronze d'André Eijberg au Centre Monsanto, 1974 ; *Mankind breaking the bonds of illness and disease*, acier de Félix Roulin, Abbott Laboratories, 1977 ; *Jardin éolien*, girouettes en acier d'Olivier Strébelle, Centre Shell, 1995 ; *Arc à tore*, de Stephan Gilles et Pierre Smal, Nizet Entreprise, 1996).

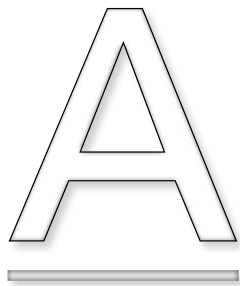
On y trouve aussi quelques lieux renouant avec la mémoire préuniversitaire du Roman Pays de Brabant. Quelques chemins creux préservés s'insèrent dans les circuits piétons, permettant plus aisément d'intégrer le rêve dans la construction des réalités. Quelques fermes conservées ont reçu des affectations nouvelles : ferme du Biéreau (XVIII<sup>e</sup> siècle), faisant partie du domaine de l'ancienne abbaye cistercienne de Florival, destinée à devenir un centre de pédagogie musicale ; ferme de la Baraque avec son habitat alternatif ; ferme du Blocry, siège de l'Atelier théâtral.

Il faudrait, mais la liste serait trop longue, relever les marques culturelles liées aux recherches artistiques contemporaines : reproductions de Delvaux à la gare souterraine ; œuvres de Roulin dispersées à travers la ville ; fontaine aux masques de Jean Willame (1981) exhalant toute l'angoisse de l'homme moderne ; volumes étirés de Tapta (*Projection de forces*, rue des Bruyères, 1988), etc.

Il faudrait enfin débusquer les traces plus novatrices, marquées par la modernité et les idées maîtresses de la fin du XX<sup>e</sup> siècle : l'hymne au corps humain entonné par Félix Roulin à la place de Coubertin ; l'inquiétude de l'homme moderne et le questionnement de l'intellectuel (Somville) ; la liberté (*Fleur de la liberté*, par Jacques Moeschal, place Cardinal Mercier, 1999) ; l'ouverture au monde entier (calligraphie chinoise ; racine de camphrier du Japon) ; le salut à la mémoire des victimes lointaines de combats pour la dignité humaine (le *Mur de la Conquista*, de Francisco Rivero, le *Zanatillo* d'Ernesto Cardenal, le mur aux victimes de l'intolérance, à la place des Sciences).

# Dictionnaire





## ABBAYES

ABBAYES (TRAVERSE DES)

C5

Conseil communal du 2 septembre 2008.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

Nom donné à la passerelle joignant le quartier de l'Hocaille et celui de Lauzelle, en enjambant le boulevard du Nord. En venant de l'Hocaille, il conduit effectivement au sous-quartier évoquant le nom d'abbayes wallonnes («rue de Mont Cornillon», «rue de Valduc», etc.) ou de signification universelle («rue de Clairvaux», «avenue de Cîteaux», etc.) [PV OL 6].

## ACCUEIL

Accueil (boulevard de l')

[abandonné]

ACCUEIL (PARKING)

D6-D7

Accueil (parking de l')

[remplacé]

ACCUEIL (PLACE DE L')

D6-D7

Domaine universitaire, puis privé (parking).

Conseil communal du 8 mai 1984.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

Avant la construction du centre commercial «L'Esplanade», c'était la première grande aire de stationnement, à ciel ouvert, à l'entrée du centre de la ville. Il s'appelait alors «parking de l'Accueil». Aujourd'hui intégré dans les parkings souterrains (privés) du centre commercial, il est identifié simplement comme «parking Accueil». C'est en 1995 qu'il a été décidé de reprendre ce nom pour la place prévue en surface au-dessus du parking dans le cadre du projet de centre commercial [PV 40]. Il fut question un moment de rebaptiser la section entrante du «boulevard de l'Est» (actuellement «Boulevard de Wallonie

Nord»), «boulevard de l'Accueil», mais la Commission n'a pas été suivie [PV 48, 49 et 51].

📖 Cette place fut, durant de longues années, la première grande aire de stationnement, à ciel ouvert, à l'entrée de Louvain-la-Neuve. Aujourd'hui, elle fait partie intégrante de la dalle du centre ville et sert de lien entre celui-ci et le complexe commercial de l'Esplanade dont la première pierre fut posée le 3 octobre 2003 (la plaque commémorative se trouve sur la place, à gauche de l'entrée du complexe). D'autres toponymes avaient été envisagés par la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, comme «place de l'Échange», «parvis des Halles» et «place de la Joyeuse Entrée», mais ce fut «place de l'Accueil» qui fut choisie par le Conseil communal. Lors du vote, un différent opposa la majorité à l'opposition : les élus de l'une souhaitant simplement rappeler sur la plaque nominative «l'hospitalité accordée à l'Université par les autorités communales» tandis que les élus de l'autre désiraient un rappel explicite des événements communautaires à l'origine de la création de Louvain-la-Neuve. Les plaques officielles furent donc longtemps accompagnées de plaquettes officieuses sur lesquelles on pouvait lire : «En



## ACCUEIL

À la « place de l'Accueil » : un rappel pirate du Walen Buiten.

Sur la plaque de rue, on distingue encore aujourd'hui le texte ajouté par l'opposition du Conseil communal en vue de rappeler explicitement, ce que la majorité ne souhaitait pas, le « Walen Buiten » : « En reconnaissance aux habitants d'Ottignies pour l'accueil qu'ils ont réservé à l'UCL suite au 'Walen buiten' de 1965 ».

© Photo Serge Haulotte.





reconnaissance aux habitants d'Ottignies pour l'accueil qu'ils ont réservé à l'UCL, suite au '*Walen buiten*' de 1965».

Aujourd'hui seule la mention «place de l'Accueil» subsiste. Les explications tant officielles qu'officieuses ont disparu.

P. DUPUIS

☛ LOUVAIN-LA-NEUVE; WALLONIE.

## ACROBATES

Acrobates (passage des) [en réserve]

Conseil communal du 12 décembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

Le «passage des Acrobates» évoque les disciplines sportives spectaculaires et perceptibles à un très large public. Il était initialement prévu dans le prolongement du «passage des Coulonneux», vers la «rue du Jeu de Paume», mais cette voirie n'a pas été réalisée.

📖 Issu du grec «*akrobatein*», le terme acrobate nous ramène presque naturellement au saltimbanque exécutant avec maîtrise des exercices d'adresse spectaculaires. Cette habileté dans la prouesse se retrouve dans la figure de style que le terme a engendré: c'est un acrobate de la politique, de la finance, de l'informatique, du droit, ...

L'acrobatie apparaît dès l'Antiquité, principalement dans l'Égypte ancienne et en Crète, comme une pratique à usage rituel, symbolique et sacré, exercée par des professionnels, saltimbanques ou esclaves spécialisés. Elle est déjà considérée à cette époque comme une activité peu orthodoxe du point de vue de l'ordre social par cette idée que seules des forces occultes peuvent permettre que le corps soit mû dans des prouesses aussi spectaculaires. En raison de leur nomadisme et de leur statut marginal, la trace des acrobates se perd jusqu'aux jongleurs du Moyen-Âge. La grande popularité de leurs spectacles obligera les autorités civiles et ecclésiastiques à tolérer, malgré elles, ces instruments de divertissement. Sans être révolutionnaires, ils revêtent un caractère subversif par le bousculement des règles que symbolisent les mouvements d'inversion du corps. Les acrobates, associés aux vagabonds et brigands, n'échappent pas aux exigences de contrôle du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. L'acrobatie passera ensuite de la rue aux espaces clos des notables sous une forme plus policée et normative à

la Renaissance (on songe à l'Arlequin de la *Commedia dell'arte*) avant de retrouver une place grand public dans le succès du cirque, qui apparaît à la fin du XVIII<sup>e</sup>. Le caractère subversif qu'elle conserve l'empêche alors de pénétrer la gymnastique qui revendique un but éducatif, utilitaire et disciplinaire. Le pas sera franchi après la Seconde Guerre mondiale et correspondra au déclin du cirque.

L'acrobatie continuera à bousculer le sport traditionnel et à transformer la notion même de sport. Les *surfers* qui envahissent les plages californiennes à la fin des années 1950 se présentent comme des rebelles sociaux. Ils veulent créer un mode de vie sportif alternatif en contestant les structures traditionnelles du sport. Les fédérations sportives nées dans la première moitié du siècle seront fortement ébranlées par ces nouveaux sports qui, depuis les années 1970, revendiquent le droit à la démesure, au jeu, au plaisir: *windsurf*, *snowboard*, *skate*, *roller in line*, etc.

On assiste ainsi à la transformation d'un sport d'utilité publique en un sport d'utilité ludique.

L'influence de l'acrobatie s'est également fait sentir au Complexe sportif de Blocry. Le meilleur exemple est fourni par la gymnastique. Quatre salles de gymnastique traditionnelles ont été remplacées en 1998 par une seule salle de gymnastique et de sports acrobatiques. La plus grande et la plus complète du pays.

Bibliographie: Th. POZZO et Ch. STUDENY, *Théorie et pratique des sports acrobatiques*, Paris, 1987.

Y. LEROY

## AGNELÉE

AGNELÉE (BARRIÈRE D')

C2

Domaine universitaire.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La Commission de toponymie a repris cette désignation à quelques documents mentionnant à cet endroit une «taille d'Agnelée», terme qui n'avait pas acquis le statut de toponyme officiel. C'est chose faite...

📖 Ce nom est également un toponyme de Perwez: la «ferme d'Agnelée», qui apparaît sous les formes «Aliniees», en 1155, et «Arengis», en 1165 [*Gysseling*, p. 39; *T&W-P*, p. 2; *NLB*, p. 53]. Les formes anciennes de ce nom montrent qu'il s'agit d'un dérivé en *-iacas*, suffixe servant en général à former un nom de lieu, à partir d'un anthroponyme; le sens du

toponyme étant alors «les terres appartenant à X» [*Gysseling*, p. 39]. L'anthroponyme qui a servi à former *Agnelée* pourrait être le germanique *Adelin*, attesté en Gaule sous la forme *Adelinus* [*NPTG*, I, p. 19]. *Agnelée* aurait donc été à l'origine \**Adelin-iacas*, c'est-à-dire «les terres appartenant à Adelin» [*ONCB*, p. 7].

Étant donné la présence de la préposition dans les mentions anciennes relevées à Lauzelle, le nom *Agnelée* est probablement une formation ancienne, comme à Perwez.

I. LEJEUNE

## AGORA

AGORA E6  
AGORA (AUDITOIRES) E5-E6  
Agora (parking) [remplacé]

Conseil communal du 28 octobre 1975 (Agora). Domaine universitaire (auditoires). Domaine universitaire, puis privé (parking Agora devenu Grand-Rue).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

L'«Agora» a donné son nom aux auditoires voisins et, un moment, au parking situé en sous-sol. Avec l'installation du centre commercial «L'Esplanade» (octobre 2005), l'Université, qui était jusque-là propriétaire, a cédé ses parkings souterrains du centre ville à la société Gestpark, à charge pour elle de les exploiter dans les mêmes conditions que ceux de «L'Esplanade». Dans le contexte de cette reprise, les trois parkings qui desservait la «Grand-Rue» («Ésope», «Grand-Rue» et «Rabelais») ont été regroupés sous ce nom. Un certain nombre de parkings à ciel ouvert sont restés propriétés universitaires et ont été réservés aux membres du personnel.

📖 Les dictionnaires définissent *agora* comme étant un «mot grec désignant la place publique» [*GR*; *GLLF*; *TLF*]. C'est à ce sens que la Commission de toponymie a pensé, en donnant ce nom à une place du centre de la ville, estimant qu'elle était un «lieu d'intense circulation piétonne de la 'Grand-Place' vers les restaurants, les commerces, les cinémas et les logements d'étudiants».

À peu près au même moment, vers 1975, *agora* devenait un toponyme d'Évry, ville nouvelle construite dans la région parisienne. À la suite de cette attribution, le *GR* propose un second sens à *agora*, issu du premier: «espace aménagé pour la circulation piétonnière, comportant des services administratifs (préfecture, tribunaux, etc.) et des boutiques dans un ensemble urbain



## AGORA

C'est la vie...

**Fresque de Claude Rahir**  
(† 14 février 2007)  
à l'«Agora».

Inaugurée en 1976, cette composition fait partie du décor familier des néo-louvanistes quasi depuis les origines. On doit également à cet artiste une autre œuvre monumentale (Petite histoire d'une grande université), dont il reste aujourd'hui un fragment visible de la «ruelle de la Lanterne Magique», de l'autre côté des auditoires Studio.



## Le «passage de l'Agora» à la tombée du soir.

Bien que les commerces qui conduisent à l'«Agora» soient officiellement situés sur cette voirie, beaucoup l'appellent «passage». On reconnaît, au-dessus de la galerie, la fresque en trompe l'œil de Jean-Marc Collier, par ailleurs auteur d'une composition picturale sur Louvain-la-Neuve. Photos Fondation wallonne.

moderne». Il ajoute en remarque: «dans ce sens, mot d'abord employé à propos de la ville d'Évry, dans la région parisienne. Il reste d'un emploi rare comme nom commun». Le sens nouveau d'*agora* convient aussi bien à Évry qu'à Louvain-la-Neuve, même si c'était bien l'*agora* grecque que la Commission voulait évoquer [*Tém. Goosse*].

I. LEJEUNE

## AIGUILLEUR

Aiguilleur (chemin de l') [en projet, C8]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du chemin de fer.

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

## AIGUILLEUR

### Chemin de l'Aiguilleur: souvenons-nous de Paul Delvaux.

Un des thèmes favoris de Paul Delvaux est le chemin de fer, ce qui a valu à l'artiste d'être nommé, en 1984, « chef de gare honoraire » de Louvain-la-Neuve, à l'occasion de l'inauguration par la Fondation Michel Woitrin d'une exposition permanente de reproductions dans « sa » gare de certaines de ses œuvres illustrant cet univers ferroviaire. Une raison supplémentaire pour dédier le nouveau « quartier Courbe Voie » au thème du chemin de fer... Ci-contre, détail illustrant un aiguillage. Photos Fondation wallonne.



La Commission de toponymie avait proposé ce nom pour le chemin piétonnier qui joindra le «boulevard de Wallonie Sud» à la «Nationale 4» dans le nouveau quartier de la gare RER et dont les voiries sont dédiées au thème du chemin de fer [PV OL 8], avec une préférence pour les «métiers» du chemin de fer dans la zone contiguë du quartier de la Baraque dédié aux métiers et destiné à devenir un parc [PV OL 10].

## ANGÉLIQUE

ANGÉLIQUE (PLACE DE L') G8  
ANGÉLIQUE (RUE DE L') G7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

📖 La plante évoquée par ce toponyme est sans doute l'angélique vraie ou officinale (*Angelica archangelica* L., famille des Apiacées). Cette grande et robuste ombellifère très odoriférante — de parfois plus de deux mètres de haut — est originaire du nord de l'Europe; elle n'est pas spontanée chez nous, mais elle s'est naturalisée çà et là aux abords des habitations, suite à sa culture pour ses vertus médicinales. On lui reconnaît, en effet, une action tonifiante et stimulante, mais aussi antitussive et expectorante. L'angélique vraie, appelée encore archangélique, est toutefois surtout connue pour son usage en confiserie et en liquoristerie; elle entre, par exemple, dans la composition de la Bénédictine et de la Chartreuse.

À moins qu'il ne s'agisse de l'angélique sauvage (*A. sylvestris* L.). Elle aussi de belle taille mais peu odorante, elle n'est pas rare en Wallonie dans les endroits frais: prairies humides, bas-marais, bois et coupes forestières humides. Ses vertus sont les mêmes que celles de l'angélique vraie, mais bien moins prononcées.

Bibliographie: LBH; NFB.

R. ISERENTANT

## ANNEAU CENTRAL

Anneau Central [remplacé]  
ANNEAU CENTRAL NORD D5-D6-E5  
ANNEAU CENTRAL SUD D5-D6-E5-E6

Conseil communal du 23 juin 1992 (anneau Central) et du 27 novembre 2007 (Nord et Sud).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Au départ, «anneau Central» est une désignation technique donnée à la voirie souterraine en double boucle qui dessert les différents parkings du centre ville [PV 35]. La distinction entre Nord et Sud, introduite à la demande des pompiers, correspond à des nécessités pratiques: pouvoir arriver immédiatement à un endroit alors que la voirie est à sens unique et oblige, le cas échéant, à effectuer un détour significatif en termes de temps (le même problème s'est posé pour le «boulevard



de Wallonie»). La section nord va du «boulevard de Wallonie Nord», jusqu'au «carrefour d'En-Bas» et la section sud va du «carrefour d'En-Bas» au «boulevard de Wallonie Sud». Notons qu'au départ, on avait envisagé un lien avec les voiries de surface: «anneau Socrates» et «anneau Charlemagne» [PV 54 et OL 4].

## ANNETTES

ANNETTES (RUE DES) D4-D5

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 En ancien français, *anette* (*annette*) désignait la «femelle du canard». Ce mot survit dans les parlers des régions de Tournai, Mouscron et Comines, et dans de nombreux dialectes picards de France. C'est un dérivé d'un correspondant de l'ancien français *ane* «canard», conservé dans le français moderne *bédane*, littéralement «bec d'âne», formé de *bec* et de l'ancien français *ane* pris pour *âne*; il est issu du latin *anas* [FEW, XXIV, p. 523]. Un tel lieudit suggère probablement un ancien élevage de canes dans un lieu appelé «vallée» puis «fond», à proximité de Blocry, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle [PV 18].

📖 Annettes

Déterminant:

1530, «alle Valee des Annettes» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, D Martin]; 1537, «le chemin qui vat elle valee des annettes» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, D Martin]; 1664, «aux vallées des annettes à Blocry» [AGR, GSN, n° 1534, D Martin; OTA, p. 168], «le chemin qui vat elle valée des annettes» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, D Martin].

1675, «fond des Annettes aval aux terres de Florival» [AGR, GSN, n° 1534, D Martin]; 1694, «fond des Annettes, situé sur la campagne de Blocry» [OTA, p. 168]; 1713, «fond des Annettes» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1718, «au fond des Annettes» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin].

I. LEJEUNE

## ANTO-CARTE

Anto-Cardé (rue) [en réserve, E5]

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du patrimoine wallon.

Pour information, la «rue Anto-Cardé» devrait joindre la «place du Couchant» à la «place des Peintres». Si la «place des Peintres» a été construite, la «place du Couchant», qui devait se situer en bordure du lac, dans le prolongement de l'actuelle «Aula Magna», est restée dans les cartons et devra peut-être y rester: l'emplacement compris entre le lac et l'«Aula Magna» devrait être occupé par le nouveau musée, sans que l'on sache ce que

deviendra le projet de place, dont la forme carrée est pourtant identifiable sur les berges...

📖 Anto-Cardé (pseudonyme d'Antoine Cardé), peintre et illustrateur wallon, né à Mons le 8 décembre 1886, mort à Ixelles le 13 février 1954.

C'est un artiste attachant, difficilement classable entre les courants archaïsants et plus novateurs, associant une vie intérieure intense à un caractère extraverti et ouvert sur le monde. Son père, Victor, menuisier ébéniste, descendait d'une famille d'artisans, tandis que sa mère Rosa Richard était couturière. C'est à Mons qu'il passa ses jeunes années, notamment à la rue Sans-Raison, dans la maison occupée jadis par le chansonnier Antoine Clesse († 1889). Ayant quitté les bancs de l'école à quatorze ans, il entra en apprentissage chez un voisin, le peintre décorateur François Depooter, tout en suivant des cours à l'Académie des Beaux-Arts de Mons. Vivant ensuite de petits travaux divers, il continue à suivre ces cours jusqu'en 1908. C'est vers l'âge de vingt ans qu'il adopte son pseudonyme Anto-Cardé. En 1908-1909, il va continuer sa formation à l'Académie de Bruxelles. Ayant obtenu une bourse, il fait en 1912-1913 un séjour à Paris, où il élargit l'espace de ses découvertes, appréciant notamment les œuvres de Puvis de Chavannes ou de Maurice Denis. Marié en 1913 avec sa première femme Louisa Dujardin, il emménage à Uccle en 1919, puis à Ixelles. Après une époque de gêne matérielle,



## ANTO CARTE

**Anto-Cardé. L'effort (le passeur), huile sur toile, 130 x 90 cm, 1920.**

Artiste doué, Anto-Cardé reste marginal par rapport aux grands courants artistiques de son temps, bien qu'on y décèle des influences transcendées de l'Art Nouveau. Son œuvre est à la fois intemporelle et ancrée dans un lieu. Les terroirs hennuyers et wallons se reconnaissent en lui et c'est spontanément qu'il dit les choses de son pays.

De même que c'est par la fidélité consciencieuse à un métier qu'il atteint la grandeur de l'artiste, c'est par ses enracinements fidèles dans les réalités concrètes des terroirs qu'il atteint l'universel.

Musée des Beaux-Arts, Mons. D'après *Rétrospective (1886-1954)*. Musée des Beaux-Arts, Mons, 21 septembre-26 novembre 1995. Centre Wallonie-Bruxelles, Paris, 13 juin-1<sup>er</sup> septembre 1996, Bruxelles, 1996.

Photo Fondation wallonne.

il commence à accéder à une certaine notoriété, comme en témoignent les quelques expositions auxquelles il participe, notamment celle du Salon d'Automne en 1923 à Paris. C'est à la suite de celle-ci qu'il est invité aux États-Unis, où il expose à Pittsburg en 1925, à Washington en 1929.

Entre-temps, il avait fondé en 1928 à La Louvière, avec le peintre Louis Buisseret, le groupe *Nervia* qui, actif durant plusieurs décennies, fut porteur d'une sensibilité wallonne dans les arts. À ce groupe s'associèrent des artistes comme Rodolphe Strebelle, Pierre Paulus, et, parmi les plus jeunes, Taf Wallet et Léon Navez. De 1929 à 1932, il enseigne la décoration théâtrale à la Cambre à Bruxelles. Depuis 1932, il enseigne à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles (cours d'art décoratif et monumental), où il succède à son maître Constant Montald. Profondément marqué par l'échec de son mariage et par son divorce prononcé en 1933, il épouse par la suite Julia Franz, qu'il appelle Youl. En 1949 il peint le grand salon de l'abbaye d'Orval, où il avait déjà réalisé des fresques à la chapelle. Pour la basilique de Koekelberg, il crée également des vitraux inaugurés en 1952; mais son activité dans ce domaine est bien plus ancienne, puisqu'il avait par exemple en 1927 dessiné la verrière de l'Institut Warocqué à Mons (*Morts pour la patrie*) ou encore, entre 1933 et 1939, les vitraux des églises Notre-Dame de la Cambre et Saint-Philippe de Néri à Bruxelles. Artisan appliqué, Anto-Carte donne souvent à la perfection du dessin la primauté sur la couleur. Artiste aux talents multiformes, il a excellé non seulement par ses tableaux, mais il a réalisé de nombreuses affiches, des illustrations de livres, des cartons de vitraux et de tapisseries, des décors de théâtre, sans oublier qu'il s'adonna aussi à la sculpture. Homme enjoué, malicieux, communicateur d'enthousiasmes, accordéoniste et boute-en-train, il était aussi, paradoxalement, fragile et guetté par la déprime. Il marie l'intensité intérieure et la fougue, associe le rêve à une densité religieuse voire mystique. Hennuyer enraciné dans les réalités régionales, il a prêté son concours fréquent pour créer des affiches de manifestations folkloriques, des emblèmes de sociétés, ou encore pour illustrer des revues (lettrines, titres, couvertures) ou des livres d'auteurs de la région comme Marius Renard. Peintre de la vie quotidienne et des réalités humbles (*Le passeur d'eau*, 1941; *Le fossoyeur*, 1918; *L'homme à la fourche*, 1924;

*Le brûleur de fanes*, 1925-1930; *L'homme au coq*, 1934), il est aussi un explorateur sensible de l'intériorité mystique (*Le fils prodigue*, 1913; *Déposition de croix*, 1918; *Le bon pasteur*, 1930). Il associe d'ailleurs souvent ces deux sources d'inspiration, la mystique et la quotidienne; ainsi, en mettant dans les bras d'une Marie ouvrière le corps mort de son jeune fils tué dans la mine, sa *Piéta* de 1918 se veut une actualisation sobre et tragique d'un vieux thème religieux.

Artiste doué, Anto-Carte reste marginal par rapport aux grands courants artistiques de son temps, bien qu'on y décèle des influences transcendées de l'Art Nouveau. Son œuvre est à la fois intemporelle et ancrée dans un lieu. Les terroirs hennuyers et wallons se reconnaissent en lui et spontanément, il dit les choses de son pays. De même que c'est par la fidélité consciencieuse à un métier qu'il atteint la grandeur de l'artiste, c'est par ses enracinements fidèles dans les réalités concrètes des terroirs qu'il atteint l'universel.

Bibliographie: Anto-Carte. *Rétrospective. 1886-1954*, Musée des Beaux-Arts-Mons, 21 septembre-26 novembre 1995. Centre Wallonie-Bruxelles, 13 juin-1<sup>er</sup> septembre 1996, Bruxelles, 1995; A. GUISLAIN, *Anto-Carte*, Anvers, 1950; J.-P. DUCHESNE, J. STIENNON, Y. RANDAXHE, *De Roger de le Pasture à Paul Delvaux, cinq siècles de peinture en Wallonie*, Bruxelles, 1988.

J. PIROTTE

## AQUARELLES

AQUARELLES (SENTIER DES)

F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Un certain nombre de désignations y évoquent les différents arts, les artistes et leurs techniques. La technique des aquarelles se rattache au sous-thème de la peinture (évoqué par la «place des Peintres»). Des noms viennent ici de suite à l'esprit, comme celui de Jean-Michel Folon (1934-2005) ou de Pierre-Joseph Redouté (1759-1840), le «Raphaël des fleurs», qui a d'ailleurs donné son nom à une autre rue de Louvain-la-Neuve...

☛ PEINTRES; REDOUTÉ.

## ARC

ARC (VENELLE DE L')

D4

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

La «venelle de l'Arc» évoque le tir à l'arc.



📖 L'arc a, de tout temps, eu une forte portée symbolique, aussi bien dans la civilisation occidentale que dans la civilisation orientale. Il peut être l'emblème d'un pouvoir surnaturel quand il apparaît dans la main de Civa en Inde. Il peut sublimer la tension d'où naissent nos désirs comme nous le montre le signe du Sagittaire. Il peut représenter toute la force de l'amour comme nous le montre Ulysse, seul à pouvoir bander son arc et se faire ainsi reconnaître de la femme aimée et de ses rivaux.

L'arc est aussi l'attribut de la puissance guerrière et de la supériorité militaire. Nous en avons des traces depuis que l'homme écrit et dessine. L'arc sera employé comme arme dans les combats rapprochés jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et cela, bien après l'apparition de la poudre utilisée dans les combats à partir du XIV<sup>e</sup> siècle.

L'arc de Triomphe a symbolisé, dans la Rome antique, le passage dans la gloire de l'histoire et la mémoire des hommes pour le combattant qui le franchissait. Sauf à regarder sa forme, le contraste est saisissant, entre ce monument architectural et la dénomination d'une petite voie urbaine comme la «venelle de l'Arc» du quartier de l'Hocaille.

C'est après une parenthèse de 62 ans que le tir à l'arc est définitivement reconnu comme sport olympique en 1972. Notre compatriote Hubert Van Innis avait profité de la première apparition aux Jeux pour regrouper le plus grand nombre de médailles olympiques détenues par un Belge: 6 médailles d'or et 3 d'argent. L'interruption olympique n'a pas empêché le tir à l'arc de se faire reconnaître comme une activité sportive à part entière, comme le montre la création d'une Fédération internationale et d'une Fédération belge de tir à l'arc en 1956.

En 1975, le club des Francs archers d'Ottignies s'affilie à la Ligue francophone belge de tir à l'arc, née de la scission de la Fédération belge en deux ASBL en 1971. Le club ottintois démarre ses activités dans le gymnase du Collège du Christ-Roi. Il se tournera de plus en plus vers la compétition, s'installera en 1984 au Centre sportif des Coquerées et élargira ses activités au Complexe sportif de Blocry en 1987.

L'excellent travail du club permettra l'émergence d'un tout grand champion: Christophe Peignois, qui devient vice-champion du monde à Victoria en août 1997. Le jeune Ottintois, classé cinquième



## ARC

**Le tir à l'arc: une discipline illustrée au Complexe sportif de Blocry.**

En 1975 le club des Francs archers d'Ottignies s'affilie à la Ligue francophone belge de tir à l'arc. Le club Ottintois démarre ses activités dans le gymnase du collège du Christ-Roi. Il s'installera en 1984 au Centre sportif des Coquerées et élargira ses activités au Complexe sportif de Blocry en 1987. L'excellent travail du club permettra l'émergence d'un tout grand champion: Christophe Peignois, qui devint vice-champion du monde à Victoria en août 1997. On le voit ici à l'entraînement lors du Trophée des communes sportives, le 1<sup>er</sup> octobre 2005, au Blocry. Collection privée.

Photo Nathalie Navaux.

tireur mondial en octobre 1998, est un sportif apprécié: talentueux, travailleur, sympathique et simple.

Le Complexe sportif de Blocry a ouvert, durant l'été 1999, un Centre de tir à l'arc olympique qui a permis à ce champion de 21 ans, à l'époque, de s'entraîner dans de bonnes conditions en vue des Jeux olympiques de Sydney (2000).

Bibliographie: Fr. AVON-COFFRANT, *Tir à l'arc*, Édition Amphora, 1977; P. DUBRAY, *Arc et arbalète*, Paris, 1978.

Y. LEROY

## ARCHIMÈDE

ARCHIMÈDE (RUE) E8

Conseil communal du 27 juillet 1972.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sciences exactes.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

📖 «Rue Archimède» (vers 287-212 av. J.-C.) évoque ce mathématicien et ingénieur grec, dont l'œuvre est considérable [PV 3].

Archimède naquit à Syracuse vers 287 avant J.-C. Ses écrits fournissent certains renseignements sur sa vie. Ainsi, dans l'*Arénaire*, on apprend que son père, dénommé Phidias, était astronome. Les préfaces à ses travaux sont un témoignage intéressant sur les échanges qu'il eut avec plusieurs savants

d'Alexandrie, en particulier Conon de Samos et Ératosthène de Cyrène, qui y continuaient la tradition d'Euclide. Les historiens Polybe, Tite-Live et Plutarque font état de ses relations avec le roi Hiéron II de Syracuse et racontent comment il vint en aide à sa ville natale lorsqu'elle fut assiégée par les Romains pendant la seconde guerre punique (215-212 avant J.-C.). Ses talents d'ingénieur militaire et les machines balistiques qu'il inventa déroutèrent les attaquants et provoquèrent même l'admiration du général Marcellus. C'est d'ailleurs contre la volonté de celui-ci qu'Archimède fut assassiné par un soldat romain au moment du sac final de la cité. Parmi les réalisations mécaniques d'Archimède, il en est une qui, outre les machines de guerre, mérite de retenir l'attention dans la mesure où elle a reçu le nom de son inventeur: il s'agit de la «vis d'Archimède», machine hydraulique destinée à élever l'eau et décrite par Vitruve (*De l'architecture*, X, 6). Si les travaux d'ingénieur du Syracusain ont davantage frappé l'imagination des auteurs anciens que son œuvre théorique de mathématicien et de géomètre, «ce grand homme, dit Plutarque dans sa *Vie de Marcellus* (14, 8), ne considérait pas ses propres inventions comme des ouvrages sérieux; la plupart n'avaient été pour lui que de simples récréations de géomètre. Il les avait faites avant la guerre, parce que le roi Hiéron s'y était intéressé et l'avait engagé à détourner un peu sa science des notions abstraites vers les objets matériels et à joindre, d'une façon ou d'une autre, le sensible à l'intelligible afin de rendre ce dernier, grâce aux applications pratiques, plus clair pour la foule» (traduction de R. FLACELIÈRE et É. CHAMBRY, CUF). Hiéron a certes distrahit le savant de ses préoccupations «sérieuses»; néanmoins, c'est une question posée par lui qui fut à l'origine de la découverte du principe fondamental de l'hydrostatique, le «théorème d'Archimède»: selon le témoignage de Vitruve, à la suite d'une dénonciation, le roi demanda au savant de vérifier si la couronne votive dont il avait confié la réalisation à un orfèvre était faite d'or pur ou d'or mélangé d'argent; Archimède alla au bain avec ce souci en tête et, «descendant dans la baignoire, il remarqua qu'il s'en écoulait une quantité d'eau égale au volume de son corps, quand il s'y installait. Cela lui révéla le moyen de résoudre son problème» (*De l'architecture*, IX, Praef. 10; traduction de J. SOUBIRAN, CUF). La suite de l'histoire est connue: le savant, rempli de joie, se précipita

hors de la baignoire et rentra tout nu chez lui en criant *heurêka* («j'ai trouvé»).

Cicéron, qui fut questeur en Sicile en 75 avant J.-C., découvrit la tombe d'Archimède, envahie par les ronces et à l'abandon, à proximité d'une des portes de la ville de Syracuse (cf. *Tusculanes*, V, 64-66). Par les recherches qu'il a menées, le savant syracusain a tellement devancé son temps que ce n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que sa pensée a commencé à avoir un véritable impact sur le développement des sciences mathématiques et physiques. Son œuvre fut étudiée par des personnalités de premier plan, parmi lesquelles Pascal, Newton, ou encore Leibniz.

Bibliographie: M. FOLKERTS, *Archimedes*, dans *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, sous la dir. de H. CANKIK et H. SCHNEIDER, t. I, Stuttgart-Weimar, 1996, col. 997-1001; W. KNORR, *Archimède*, dans *Le savoir grec. Dictionnaire critique*, sous la dir. de J. BRUNSCHWIG et G. LLOYD, Paris, 1996, p. 589-599; *The Oxford Companion to Classical Literature*, 2<sup>e</sup> éd., sous la dir. de M.C. HOWATSON, Oxford, 1989, p. 49.

O. DE BRUYN

## ARCHITECTES

ARCHITECTES (DRÈVE DES) G4

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### ☛ Thème des arts en général.

Au quartier des Bruyères les noms de rue évoquent tous le thème des arts. L'architecture fut bien sûr à l'honneur dans le projet même de Louvain-la-Neuve. Même si l'on peut parfois regretter un manque d'audace à cet égard — en oubliant quelque peu les conditions humaines et financières d'un transfert imposé —, on peut signaler l'intérêt de bâtiments comme le cyclotron (1969, Roger Bastin), la Bibliothèque des Sciences (1973, André Jacquain), les Halles universitaires (1976, Yves Lepère et Joseph Polet), la Faculté de philosophie et lettres (1979, Jean Cosse et Émile Verhaegen) l'église Saint-François (1984, Jean Cosse), l'Aula Magna (2001, Philippe Samyn), le Musée Hergé (2009, Christian de Portzamparc), etc.

### ☛ AULA MAGNA; CYCLOTRON; HALLES; SAINT-FRANÇOIS; SCIENCES.

## ARDENNAIS

ARDENNAIS (RAMPE DES) E6

ARDENNAIS (TERRASSE DES) E6

Conseils communaux des 17 avril 1973 (rampe) et 25 février 1975 (terrasse).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### ☛ Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants. Ardennais, nom donné aux habitants de l'Ardenne, qui se disent volontiers «fiers, forts, fidèle», ce que d'aucuns leur contestent en les qualifiant de «fins, faux, filoux»... «Ardenne» vient du nom d'une divinité celte (*Arduinna*), protectrice de la forêt d'Ardenne (*Arduenna silva*), citée par Jules César et Strabon. Elle est souvent figurée montant un sanglier, comme l'illustre le label du jambon d'origine. Le mot *Arduinna* lui-même viendrait du celte *arduo-* ('hauteur') ou *Ar Duen* ('la Noire', comme dans la «Forêt-Noire», jadis partie de l'antique forêt d'Ardenne). «Ardennais» ne qualifie pas seulement le terroir rude d'autrefois chanté par Arsène Soreil, riche de légendes et de traditions populaires, mais aussi un type humain qu'a bien décrit Giovanni Hoyoïs en son temps.

📖 L'Ardenne est la région naturelle la plus vaste de Wallonie. Le relief ardennais consiste en un haut plateau dont l'altitude passe de 300 mètres à l'ouest à 694 mètres dans les Hautes-Fagnes à l'est. Il existe en fait des plateaux sommitaux plus petits mais très massifs. D'ouest en est, près de la limite nord de l'Ardenne, ces plateaux sont notamment ceux de Saint-Hubert, des Tailles et des Hautes-Fagnes. Les vallées y sont fortement encaissées et leurs versants particulièrement pentus y rendent l'agriculture quasi impossible. Seuls les sommets des massifs ont été moins affectés par l'érosion, mais là on est pratiquement sur la roche. Ceux-ci sont caractérisés par une topographie beaucoup plus douce. Une ligne de crêtes courant de Recogne à Saint-Vith correspond à la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Meuse et celui du Rhin. Au nord-est, la dépression de Malmedy est d'origine tectonique et remplie de dépôts. La forêt couvre environ la moitié de la superficie de l'Ardenne, l'autre moitié étant occupée par les herbages et quelques labours. Avec près de 50 habitants au km<sup>2</sup>, l'Ardenne a la plus faible densité de population de Wallonie. Les villages se sont localisés sur les pentes douces, dans les amphithéâtres de têtes de vallons et sur des replats en bas des versants des vallées. Les fermes ardennaises traditionnelles se caractérisent par la construction d'un seul bâtiment de forme carrée, le tout sous le même toit. Au rez-de-chaussée, le logis, l'étable et la grange se suivent en profondeur. À l'étage, les chambres et le fenil sont surplombés par une solide charpente couverte d'ardoises.

Les murs sont épais et construits en grès, quartzites et quartzophyllades. Pour la plupart, elles ont perdu leur fonction agricole et ont été transformées en résidences et parfois en maisons de vacances.

L'agriculture ardennaise se cantonne aujourd'hui sur les terres les moins déclives, là où une exploitation mécanisée est possible. C'en est fini des champs en terrasses autrefois labourés avec le cheval de trait. L'Ardenne s'est tournée vers l'économie herbagère depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Les influences du Pays de Herve ont marqué de haies les paysages du nord-est du plateau dès le XIX<sup>e</sup>, définissant ce que l'on appelle aujourd'hui l'Ardenne herbagère. Au centre (Ardenne centrale) les mutations ne sont intervenues qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> et se sont surtout développées dans l'Entre-deux-guerres. La spécialisation dans l'élevage bovin qui s'en suivit ne s'est pas accompagnée ici du développement de paysages bocagers. D'une part, l'exode rural était en train de faire fondre la main d'œuvre agricole indispensable à la plantation et à l'entretien de haies et d'autre part, la «ronce artificielle» (fil de fer barbelé) s'était substituée à la clôture végétale.

Au fur et à mesure du développement de l'élevage moderne sur prairies artificielles, les landes ardennaises qui couvraient des milliers d'hectares autrefois, perdaient leur raison d'être. La pénurie de bois engendrée par la surexploitation des forêts durant tout l'Ancien Régime conduit à les reboiser. Sur ces sols



#### ARDENNAIS

«Au sanglier des Ardennes».

*S'il est une réalité qui symbolise l'Ardenne, sa forêt profonde et giboyeuse, c'est bien le sanglier. Est-ce parce que l'animal illustre à merveille les trois «F», comme «Fier, fort, fidèle» («Fin, faux, filou», disent les mauvaises langues)? Enseigne de l'établissement A. Champion-Maboge, Saint-Hubert. Photo Fondation wallonne.*

#### Un paysage actuel d'Ardenne centrale: Baillamont

*Au fur et à mesure du développement de l'élevage moderne sur prairies artificielles, les landes ardennaises qui couvraient des milliers d'hectares autrefois, perdaient leur raison d'être. La pénurie de bois engendrée par la surexploitation des forêts durant tout l'Ancien Régime conduit à les reboiser. Sur ces sols pauvres et humides le choix s'est porté sur les conifères, particulièrement l'épicéa, qui depuis cette époque fait intrinsèquement partie des attributs du paysage ardennais contemporain. Mais le succès des reboisements fût tel que toute terre agricole abandonnée s'est vue «enrésinée» notamment par des plantations de sapins de Noël. Photo Dimitri Belayew.*



pauvres et humides le choix s'est porté sur les conifères, particulièrement l'épicéa, qui depuis cette époque fait intrinsèquement partie des attributs du paysage ardennais contemporain. Mais le succès des reboisements fût tel que toute terre agricole abandonnée s'est vue « enrésinée » notamment par des plantations de sapins de Noël. Les espaces ouverts qui caractérisaient les paysages du plateau encore au début du XX<sup>e</sup> siècle se sont progressivement refermés et les clairières villageoises se sont colmatées.

L'Ardenne n'en demeure pas moins une région attractive pour les loisirs et la détente. Sa vocation touristique est liée à l'amplitude de son relief qui autorise même la pratique du ski et au caractère « naturel » de ses paysages. Mais ce sont surtout ses vallées « montagneuses » et ses rivières aux eaux torrentueuses qui attirent le kayakiste, le pêcheur et le randonneur. À l'échelle de l'ouest européen l'Ardenne fait figure de grand parc forestier sis au cœur d'une des zones les plus urbanisées d'Europe. À côté des ses vocations agricoles et touristiques, l'Ardenne connaît un développement économique certain dans les communes proches du couloir reliant Bruxelles à Luxembourg. Des parcs industriels ont été édifiés à proximité des autoroutes et des

villes comme Recogne-Libramont et Bastogne ont connu un réel développement de leurs commerces et de leurs activités. Les petites villes des vallées de l'Ourthe et de la Semois comme Houffalize, La Roche et Bouillon vivent avant tout du tourisme.

Bibliographie: *L'Almanach des vieux Ardennais. Traditions et saints du printemps, [...] de l'été, [...] de l'automne, [...] de l'hiver* (Musée en Piconrue), Bastogne, 4 vol., 1992-1999; *Architecture rurale de Wallonie. Ardenne centrale et Ardenne herbagère*, sous la dir. de L.-F. GENICOT, Liège, 1987 et 1992 (notamment les parties géographiques due à C. CHISTIANS); *L'Ardenne. Essai de géographie physique*, sous la dir. d'A. DEMOULIN, Liège, 1995; *L'Ardenne. Des villages. Des paysages*, Jambes, 1998; C. CHISTIANS, avec la coll. de L. DAELS et A. VERHEVE, *Les campagnes*, dans *Géographie de la Belgique*, Bruxelles, 1992 p. 484-536 (p. 535-536 pour la bibliographie); G. HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais. L'évolution économique et sociale d'une région*, Gembloux, 1949-1953; A. SOREIL, *Dure Ardenne*, Gembloux, 1933.

T. BRULARD (†) et D. BELAYEW

## ARGAYON

ARGAYON (CLOS DE L')

C5

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Ici, c'est la ville de Nivelles qui est mise à l'honneur avec le « clos de l'Argayon ».

Depuis 1367, Nivelles possède ses géants, actuellement au nombre de trois: *Argayon*, sa femme *Argayonne* ou *Chonchon* et leur fils, *Lôlô*. Ils sont souvent accompagnés d'un « cheval godin » et d'une ménagerie. Il semble que le nom de ce géant *Argayon* vienne du mot ancien « gayan », signifiant « géant ». Un lien est peut-être envisageable avec les géants namurois, qui se nommèrent d'abord « Argéants », c'est-à-dire « géants d'osier ».

*L'Argayon, el jèyant d' Nivèle* est aussi le titre d'un long poème en wallon de Nivelles qui retrace avec beaucoup de verve l'histoire du géant de Nivelles, publié en 1893 par l'abbé Michel Renard, écrivain nivellois plus connu par les *Aventures de Djan d' Nivèle*. Une édition critique de *L'Argayon* due à Jean Guillaume a été publiée en 1984 par la Société de langue et de littérature wallonnes.

Bibliographie: *FBe*, t. I, p. 107, t. III, p. 288; R. HANON DE LOUVET, *L'Argayon de Nivelles, ancêtre des géants processionnels humains aux Anciens Pays-Bas. Contribution à l'histoire de la ville de Nivelles*, I<sup>ère</sup> série, Gembloux, 1948, p. 107-124; *Traditions populaires de Wallonie*, t. IV, p. 80; J. WILLEMART, *L'Argayon de Michel Renard*, dans *Tradition wallonne*, t. V, 1988, p. 143-154.

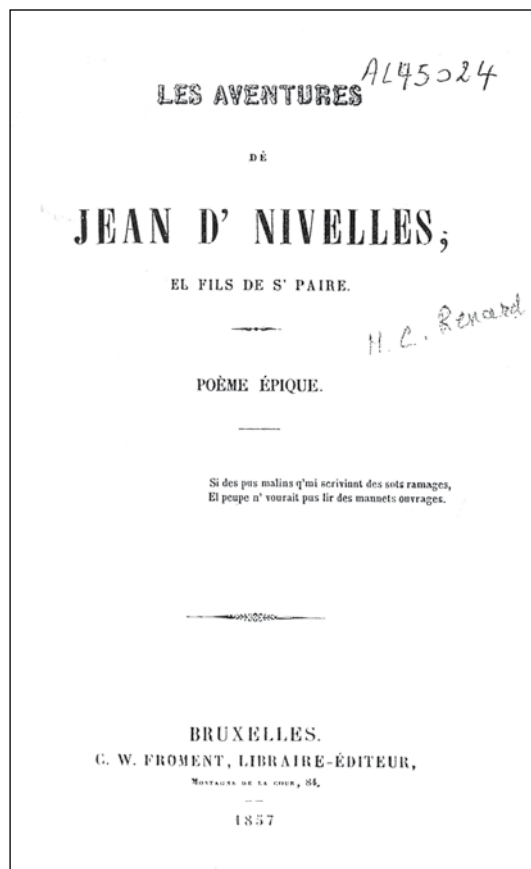
J. GERMAIN et I. LEJEUNE

CHEVAL GODIN.

## ARGAYON

*L'Argayon est un des trois géants de Nivelles mis en scène par Michel Renard dans Les aventures de Jean d' Nivelles, el fils de s' paire (1857).*

Depuis 1367, Nivelles possède ses géants, actuellement au nombre de trois: *Argayon*, sa femme *Argayonne* ou *Chonchon* et leur fils, *Lôlô*. Ils sont souvent accompagnés d'un « cheval godin » et d'une ménagerie. Il semble que le nom de ce géant *Argayon* viendrait du mot ancien « gayan », signifiant « géant ». Photo Jozeph Goossens.





## ARIANE

Ariane (traverse)

C7

Domaine privé.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème de la construction européenne.

Ce nom donné à la voirie privée du centre commercial «L'Esplanade» joignant l'«avenue Georges Lemaître» à la «promenade du Pays Mosan» n'a pas été approuvé par le Collège communal. Une première proposition avait porté sur «rue Traversière» [PV OL 1]. Pour le nom de «traverse d'Ariane», ce dernier avait en fait été proposé au départ par la Commission dans le contexte du thème de la Construction européenne [PV OL 3 et 6]: c'est le programme aérospatial européen Ariane qui était visé, et non directement le fil d'Ariane de la mythologie grecque, même si le lien entre les deux est évident. Le problème, c'est que la rue en question était située de l'autre côté du centre commercial, très loin de la zone du centre ville dédiée à ce thème européen. S'agissant d'une rue publique par destination, c'était bien à la Commune de la nommer et la désignation privée «traverse d'Ariane» usitée au départ n'était donc pas officielle [PV OL 8]. La Commission a alors proposé «traverse des Cheminots», en raison de sa proximité avec la future gare RER et dont les voiries d'accès sont dédiées au thème du chemin de fer [PV OL 9]. Cette proposition n'a pas été entérinée par le Conseil. Il a semblé à certains que le déterminant «Cheminots» devait être réservé à Ottignies, petit village brabançon qui a dû son extraordinaire développement aux chemins de fer : la gare d'Ottignies est aujourd'hui une des gares les plus importantes de Wallonie (plus de 20 000 personnes par jour), au croisement des lignes vers Bruxelles (ligne 161), Namur (ligne 162), Charleroi (ligne 140) et Leuven (ligne 139). Le nom proposé a alors été «traverse de l'Échange», nom proposé antérieurement pour l'actuelle «place de l'Accueil» [PV OL 10].

📖 «Ariane» désigne le projet de développer un programme européen de lanceurs civils de satellites. Après l'échec de la fusée Europa 2 (1972), dix pays d'Europe se sont associés sous l'impulsion de la France, en 1973, pour mettre en route un nouveau projet. Nommé au départ «LIIS» (pour «Lanceur de troisième génération de substitution»), désignation purement technique, le programme a pris pour nom «Ariane», en référence à la déesse grecque, pour en souligner de manière symbolique l'ambition.

Le premier tir d'une fusée Ariane 1 a eu lieu à Kouron (Guyane française), le 24 décembre



## ARIANNE

**La maquette d'Ariane 4 à l'Euro Space Center de Redu.**

La fusée-symbole de l'Europe spatiale est, depuis le 23 mai 2006, visible depuis l'autoroute E411. Elle a pris place à côté de son ancêtre (grandeur nature), la fusée Europa 2. Photo Fondation wallonne.

1979. Cette première version fut rapidement suivie de versions plus puissantes: Ariane 2 (1984), Ariane 3 (1987) et Ariane 4 (1988). Pour faire face aux besoins accrus du secteur (et au succès), le propulseur européen fut entièrement repensé pour pouvoir mettre en orbite des charges de 9,5 tonnes.: c'est la version Ariane 5.

Si le Centre national d'études spatiales français (CNES) a joué un rôle prépondérant dans le développement du programme, l'Agence Spatiale Européenne (ESA) y a été associée et plusieurs pays y ont apporté des contributions significatives (Allemagne, Italie, Suède, Belgique, Pays-Bas et Suisse). C'est l'entreprise Aérospatiale, intégrée au sein de EADS-Astrium, qui se charge de la conception et de la réalisation industrielles, et la société Arianespace de l'exploitation commerciale, depuis sa création en 1980.

L. COURTOIS

📖 Dans la mythologie grecque, Ariane est «la fille de Minos et de Pasiphaé», comme l'exprime Racine en un sublime vers (*Phèdre*,

I, 1, v. 36). Plusieurs variantes du mythe nous sont transmises. Ariane tombe amoureuse de Thésée, l'un des jeunes Athéniens, envoyés, en vertu d'un tribut exigé par Minos, comme victimes sacrificielles au Minotaure, son demi-frère. Elle l'aide à l'emporter, en lui donnant une pelote de fil, qu'il déroule et grâce auquel il peut sortir du labyrinthe, après avoir vaincu le monstre qui y était terré. Elle prend ensuite le large avec Thésée pour fuir la colère de son père Minos. Thésée l'abandonne cependant rapidement sur le rivage de l'île de Naxos. Soit parce qu'il en aime une autre, soit parce que les dieux l'empêchent de l'épouser. Quoi qu'il en soit, Ariane se console rapidement de sa disparition: elle est séduite par Dionysos qui l'emmène sur son char dans l'Olympe. Il lui offre en cadeau de noces un diadème d'or, qui deviendra par la suite une constellation. Selon une autre tradition, Ariane est mise à mort sur l'île de Dia ou de Naxos, par la déesse Artémis, agissant à l'instigation de Dionysos.

La figure d'Ariane a inspiré maints artistes, écrivains, peintres et musiciens, tels Tchekhov, Nietzsche, De Chirico, Monteverdi ou Strauss.

Bibliographie: P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 2002.

F. VAN HAEPEREN

☛ ACCUEIL; ÉCHANGE; CHEMINOTS.

## ARISTOTE

ARISTOTE (CHEMIN D') E5

Conseil communal du 11 avril 1978.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sciences humaines.

☛ Thème du patrimoine européen et universel. Le «chemin d'Aristote» conduisait à l'Institut supérieur de philosophie, avant que celui-ci ne quitte le Collège Thomas More (Faculté de droit) pour occuper le Collège Désiré Mercier, son nouveau bâtiment construit en 1995 à la «place Cardinal Mercier». On peut donc considérer le «chemin d'Aristote» comme un «souvenir» toponymique de l'ancienne localisation de l'Institut supérieur de philosophie...

📖 «Chemin d'Aristote» (vers 385-322 av. J.-C.) fait allusion à ce philosophe grec, disciple de Platon, qui vit dans la philosophie la totalité ordonnée du savoir humain [PV 28, 29].

Aristote est né en 384 avant J.-C. à Stagire, colonie grecque située en Chalcidique de Thrace. Son père était médecin du roi de

Macédoine Amyntas III, père de Philippe II. À l'âge de dix-sept ans, il se rendit à Athènes, où il suivit l'enseignement de l'Académie de Platon jusqu'en 347, année de la mort de ce dernier. Il quitta alors cette ville, peut-être en raison de l'influence croissante de Démosthène et du parti antimacédonien, et séjourna à Assos (Troade) et à Mytilène (Lesbos), où il enseigna et mena de nombreuses recherches zoologiques. Vers 343, Philippe II de Macédoine le nomma précepteur de son fils Alexandre. Le philosophe initia le futur conquérant à la littérature grecque, en particulier *L'Illiade*, mais également à la «politique», à laquelle il s'intéressait beaucoup (l'une de ses œuvres aujourd'hui perdues portait le titre *Alexandre ou des colonies*). En 335, après qu'Alexandre fût monté sur le trône, Aristote revint à Athènes où il fonda sa propre école philosophique, le Lycée. À la mort d'Alexandre en 323, sous la menace d'une condamnation pour impiété dont le motif véritable résidait dans ses affinités avec la Macédoine, il s'exila à Chalcis (Eubée), où il mourut l'année suivante.

Pour dégager les grandes caractéristiques de la production abondante d'Aristote — dont seulement un cinquième est parvenu jusqu'à nous —, il est intéressant de s'en remettre au jugement de la postérité. Ainsi Dante, dans sa *Divine Comédie*, n'hésite pas à désigner le philosophe comme «le maître de ceux qui savent». Cette appréciation renvoie au caractère universel et encyclopédique de sa pensée: son esprit ouvert et curieux a embrassé toutes les disciplines du savoir, depuis la logique jusqu'à la métaphysique, en passant par la biologie et l'histoire naturelle, l'éthique, la politique et l'histoire constitutionnelle, la rhétorique et la poétique... La célèbre fresque de Raphaël intitulée *L'École d'Athènes* présente en son centre Platon, muni de son dialogue le *Timée* et levant symboliquement le doigt vers le ciel, tandis qu'Aristote, debout à ses côtés et tenant d'une main son *Éthique à Nicomaque*, tend l'autre bras vers l'avant. C'est ainsi qu'on a souvent opposé le biologiste réaliste à l'idéaliste féru de mathématiques: pour le Stagirite, la compréhension du monde passe par l'observation minutieuse de chacun des éléments le composant.

L'influence d'Aristote sur la culture et la pensée occidentales fut énorme. Ses écrits de logique — réunis sous le titre d'*Organon* — furent d'une importance capitale pour le développement de la scolastique médiévale.

Son impact a continué de se manifester à l'époque moderne où des philosophes tels que Francis Bacon — dont un écrit porte le titre révélateur de *Novum Organum* — n'ont pu s'empêcher de se référer à son autorité, malgré le dédain qu'ils affichaient à l'égard de la philosophie antique. Ses traités de sciences naturelles ont été utilisés par Georges Cuvier et Charles Darwin. Dans le domaine littéraire, sa *Poétique*, œuvre dans laquelle il définit la nature et les règles de l'épopée et de la tragédie, exerça un grand attrait sur des écrivains tels que Ben Jonson, John Milton, Racine, Lessing, ou encore Umberto Eco.

Bibliographie: R. BODÉUS, *Aristote*, dans *Patrimoine littéraire européen. Anthologie en langue française*, sous la dir. de J.-C. POLET, t. II, *Héritages grec et latin*, Bruxelles, 1992, p. 227-244; D. FREDE, P.J. RHODES, *Aristoteles*, dans *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, sous la dir. de H. CANKIK et H. SCHNEIDER, t. I, Stuttgart-Weimar, 1996, col. 1134-1145; A.A. LONG, *Aristotle*, dans *The Cambridge History of Classical Literature*, sous la dir. de P.E. EASTERLING et B.M.W. KNOX, t. I, *Greek Literature*, Cambridge, 1985, p. 527-540; *The Oxford Companion to Classical Literature*, 2<sup>e</sup> éd., sous la dir. de M.C. HOWATSON, Oxford, 1989, p. 56-60; P. PELLEGRIN, *Aristote*, dans *Le savoir grec. Dictionnaire critique*, sous la dir. de J. BRUNSCHWIG et G. LLOYD, Paris, 1996, p. 600-621.

O. DE BRUYN

## ARPENTEURS

Arpenteurs (chemin des) [en réserve]

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Au quartier des Bruyères les noms de rue évoquent tous le thème des arts. À travers ce nom, c'est évidemment l'architecture et, plus largement, les métiers de la construction qui sont évoqués.

## ARTISANS

ARTISANS (RUE DES) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

La «rue des Artisans» longe la «ferme de la Baraque» où travaillent des artisans et est proche de la «rue du Jardinier» qui fait le lien entre les thèmes des métiers traditionnels et du verger [PV 31].

## ART NOUVEAU

Art Nouveau (rue de l') [en réserve, D5-E5]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Ce nom a été retenu de manière privilégiée par la Commission de toponymie pour désigner — avec «rue du Groupe Cobra» et «rue Rénier de Huy» — les voiries à construire entre la «Grand-Place» et le lac [PV OL 8]. Il s'agit en effet d'un espace situé dans le prolongement du Quartier des Bruyères consacré aux arts, et plus spécialement aux Beaux-Arts.

📖 L'expression «Art Nouveau» n'est que l'une mais peut-être la plus courante, de celles utilisées pour désigner les efforts en vue de rénover l'architecture et les arts décoratifs à la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Reprise de l'anglais, l'expression «Modern style» a été aussi utilisée en France, de même que «Style 1900». Avec des nuances linguistiques et culturelles régionales, on utilise aussi pour désigner ces courants les expressions *Jugendstil* en Allemagne, *Sezessionstil* en Autriche, *Nieuwe kunst* aux Pays-Bas, *Arte joven* dans les pays hispanophones, *Style Liberty* en Italie. On doit l'expression «Art Nouveau» au juriste et homme politique belge Edmond Picard (1836-1924), qui qualifiait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les productions artistiques rejetant le passéisme et l'académisme historicisant.

À des degrés divers et parfois avec des contradictions entre les tendances, cinq grandes intuitions sous-tendent ces courants: une



### ART NOUVEAU

#### La Maison dorée à Charleroi (1899)

Édifiée par l'architecte Alfred Frère, la maison fut ensuite achetée par les industriels verriers Chausteur. Occupée par un médecin (1952), puis par un restaurant (1993), elle a été achetée par la ville de Charleroi en 1999 et sert actuellement de local à l'Association de la Presse. Sur la façade, un magnifique sgraffito (Soleil), de Gabriel van Dievoet (1899). Charleroi, à l'angle de la rue Tumelaire et du boulevard Defontaine.

Photo Fondation wallonne.



détermination à libérer la création artistique des canons académiques stérilisants et du pastiche des œuvres anciennes; une volonté de réconcilier l'art avec les innovations techniques et industrielles; une aspiration à retrouver les formes de la nature et à s'en inspirer; un désir de supprimer les barrières entre le grand art et les arts mineurs en les intégrant pour créer un art à vivre, en faisant entrer l'art dans la vie quotidienne; enfin, un besoin de prendre part au mouvement social en mettant l'art et la beauté à la portée de tous. La formule «L'art pour tous, l'art dans tout» manifeste cet idéal, qui imprègne les recherches exubérantes des débuts du mouvement.

Ayant des racines dans divers pays dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement éclot dans divers pays d'Europe à la fin du même siècle. En Grande-Bretagne, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle l'esthète John Ruskin (1819-1900) avait proclamé l'interdépendance de l'art et des autres secteurs de l'activité des hommes et affirmé l'utilité des arts pour embellir la vie de tous. Il exercera plus tard une influence, notamment sur William Morris (1834-1896), qui cherchera à rénover la décoration intérieure en militant pour la fonction sociale de l'art. Aux États-Unis, le peintre et décorateur Tiffany innove en faisant participer le verre aux effets décoratifs. En France, Viollet-le-Duc (1814-1879) est surtout connu pour ses restaurations de monuments médiévaux. Mais, par ses réflexions, il a aussi ouvert la voie à l'emploi de matériaux nouveaux (fer, fonte) en suggérant des formes nouvelles: l'architecture moderne devait s'orienter vers davantage de fonctionnalité, de la même façon que l'architecture gothique avait en son temps mis en œuvre de façon rationnelle et fonctionnelle des techniques et des matériaux du Moyen-Âge. Ses réflexions exercèrent par la suite une influence sur l'innovation architecturale. Un peu plus tard, dès la fin des années 1880, la ville de Nancy émerge, notamment avec Émile Gallé (1846-1904), ébéniste et verrier, virtuose de la pâte à verre; il participe à la décoration de la Maison Losseau à Mons. Paris suit avec Hector Guimard (1867-1942) architecte du Castel Béranger (1897-1898), où il assemble pierres, briques, fer et céramique pour composer un décor végétal; il est surtout connu pour ses entrées métalliques du Métro parisien (1899-1904), dont beaucoup subsistent aujourd'hui. C'est aussi à Paris, notamment, que travaille le Tchèque Alfons Mucha (1860-1939), créateur d'affiches aux lignes sinueuses

et aux saveurs florales. En Allemagne, c'est Munich, alors capitale du Royaume de Bavière, qui donne le ton dans les arts avec l'appui de la dynastie des Wittelsbach. La revue satirique *Jugend*, appuyant les expériences nouvelles va donner son nom au *Jugendstil*. Puis c'est la ville de Darmstadt, capitale de la Hesse-Darmstadt, où le grand-duc regroupe en 1889 une pléiade d'artistes dans le Mathildenhöhe; à Darmstadt, le floralisme sinueux va évoluer vers la rigueur et la ligne droite. En Autriche, l'Art Nouveau prend le nom de *Sezessionstil*, nom qui marque la rupture avec les ronronnements traditionnels. Otto Wagner (1841-1918), après un passage par l'académisme, puis par une phase florale, construit la Caisse d'épargne à Vienne (1904-1906), bâtiment fonctionnel alliant l'acier et le verre. Son élève, Joseph Hoffmann (1870-1956) clôt l'ère de l'ornement pour s'orienter vers des formes plus dépouillées (Palais Stoclet, à Woluwé-St-Pierre, 1905-1911). Rejetant l'excès de décoration, Adolf Loos (1870-1933) continue à faire évoluer l'architecture vers le dénuement géométrique. En Espagne, Barcelone est évidemment le lieu où Antoni Gaudí (1852-1926) déploie son génie insolite qui, à sa vision inspirée et personnelle, mêle inspirations gothiques, innovations techniques, formes organiques et audaces urbanistiques (Sagrada Família; Casa Batlló; Parc Güell). Les diverses régions de la Belgique furent aussi des terreaux où s'épanouit l'Art Nouveau. Déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement de la Libre Esthétique, fondé en 1894, proche des milieux pensants du P.O.B. (Parti ouvrier belge), tentait de stimuler la nouveauté dans la création artistique. Victor Horta (1861-1947), architecte gantois travaillant surtout à Bruxelles, rénove la façon de bâtir et d'habiter, utilisant des matériaux nouveaux, liant intimement architecture et décoration. L'Hôtel Tassel construit à Bruxelles manifeste dès 1893 ses tendances novatrices. Henry Van de Velde (1863-1957), né à Anvers, est un autre ténor de l'Art Nouveau. Architecte venu de la peinture, il se fait le théoricien de l'art social et de l'art fonctionnel. Le troisième grand nom de l'Art Nouveau est un Liégeois: Gustave Serrurier-Bovy (1858-1910). Précurseur trop méconnu, Serrurier-Bovy formule ses intuitions dès les années 1880. En 1895, il présente au Salon de la Libre esthétique un ensemble remarqué de meubles. Venu de l'architecture, il s'oriente surtout vers la décoration intérieure et le



mobilier. Lui aussi évolue du floralisme vers une rigueur plus fonctionnelle.

En Wallonie, bien d'autres noms figurent au nombre des pionniers de l'Art Nouveau. Un autre Liégeois, Paul Jaspar (1859-1945) explore les opportunités offertes par les matériaux nouveaux, surtout le béton armé. De nombreux architectes wallons mériteraient une mention, tels l'Athois Paul Cauchie (1875-1952) avec sa maison du peuple de Pâturages; Édouard Franquinet (1877-1937), qui travaille à Dinant après la Première Guerre; Alfred Frère (1851-1918), auteur de la Maison Dorée de Charleroi; Adolphe Ledoux (1883-1969), qui travaille à Jambes; Louis Pavot (1871-1918) à Péruwelz; Victor Rogister (1874-1955), qui œuvre à Liège. À Bruxelles, on ne peut passer sous silence Paul Saintenoy (1852-1952), qui réalise la superbe façade de l'Old England, ancien magasin abritant aujourd'hui le MIM (Musée des instruments de musique), ainsi que la Maison Losseau à Mons. On ne peut oublier non plus les productions des célèbres cristalleries du Val-Saint-Lambert à Seraing, qui sont à leur apogée de 1900 à la Première Guerre. L'Art Nouveau va alors imprégner les productions du Val avec, de 1905 à 1908, les créations des frères Müller, Jean-Désiré et Eugène, qui avaient collaboré avec Gallé à Nancy, ou encore celles de Philippe Wolfers et de Dieudonné Masson.

La Première Guerre mondiale annonce pourtant la fin de l'Art Nouveau. Il survivra dans ses avatars tardifs, notamment dans l'«Art déco» des années 1920-1930. Protéiforme, se manifestant dans divers pays sous des jours autres, l'Art déco touche lui aussi l'architecture, les arts décoratifs et le mobilier; il se caractérise par un modernisme modéré et une simplification de l'ornementation. Cette tendance simplificatrice se situe, comme on l'a vu, dans la ligne de l'évolution des protagonistes de l'Art Nouveau. Puis, l'Art Nouveau et l'Art déco tombèrent en disgrâce. Les évolutions modernes firent passer cet art primo-moderne par un purgatoire d'un bon demi-siècle de dédain, au cours duquel on ne se gêna guère pour détruire certaines constructions du Style 1900. Pourtant, par sa recherche du fonctionnel, par l'emploi de matériaux nouveaux, par sa liberté d'expression et sa volonté de casser la routine académique, l'Art Nouveau annonce l'art moderne. Il a d'ailleurs produit d'authentiques chefs-d'œuvre. En outre, l'Art Nouveau est le témoin d'une recherche d'un nouvel art de

vivre au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. C'est à juste titre que, depuis deux ou trois décennies, on reconsidère ce courant et qu'on lui rend la place qu'il mérite.

Bibliographie: L. ANCION, avec la coll. de V. DEJARDIN, *Itinéraires Art Nouveau*, Namur, 2006; *L'architecture Art déco. Bruxelles. 1920-1930*, Bruxelles, 1996; A. DELVILLE et P. CHAVANNE, *L'Art Nouveau en Province de Liège*, Liège-Alleur, 2003; *Un double regard sur 2000 ans d'art wallon*, Tournai, 2000; *Itinéraire Art Nouveau en Wallonie*, sous la dir. d'A. LEMONNIER, Bruxelles, 1996; *Wallonie*, t. II, p. 587-595; J.-G. WATELET, *Serrurier-Bovy. De l'Art Nouveau à l'Art déco*, Bruxelles, 1986.

J. PIROTTE

☛ COBRA; HORTA; RÉNIER DE HUY.

## ARTS

|                      |          |
|----------------------|----------|
| ARTS (AVENUE DES)    | F5-F6-G6 |
| ARTS (CARREFOUR DES) | G4       |
| ARTS (PORTE DES)     | G4       |

Conseil communal du 9 novembre 1976 (avenue) et en attente (carrefour et porte).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Les toponymes du quartier des Bruyères évoquent tous le thème des arts. C'est dans ce contexte que la principale voirie permettant l'accès aux différents lotissements a été baptisée «avenue des Arts». Si l'usage en matière de désignation des carrefours légitime le nom de «carrefour des Art» (au croisement avec la RN 238), on a cependant oublié de l'officialiser... Ne pas confondre ce dernier avec la «porte des Arts», qui permet l'accès au quartier par le «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>»: le terme «porte» a été réservé «aux accès intra-urbains à partir des boulevards extérieurs» («Baudouin I<sup>er</sup>» et «de Lauzelle») et celui de «carrefour» «aux accès à des voiries primaires de desserte urbaine à partir des RN 4 et 238» [PV 35].

## ARTS EN GÉNÉRAL (THÈME DES)

L'ensemble des noms de rues du quartier des Bruyères évoquent les arts et les artistes. À côté de sous-thèmes traitant de différents aspects du domaine artistique (patrimoine wallon, littérature française de Belgique, musique), un certain nombre de désignations rappellent de façon plus générale les arts, les artistes et leurs techniques, tant en peinture qu'en sculpture et en architecture.

☛ AQUARELLES; ARCHITECTES; ARPENTEURS; ARTS; ART NOUVEAU; BÂTISSEURS; CHEVALET; CISEAU; ÉQUERRE; FIL À PLOMB; FONDEURS; GRAVEURS; PALETTE; PEINTRES; RONDES BOSSES; TRUELLE.



# ATHÉNA

Statuette d'Athéna, première moitié du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., trouvée à Athènes, près du Lycée Varvakeion.

La statue est connue sous le nom « d'Athéna Varvakeion » et consiste en une copie en marbre pentélique intacte de la statue cultuelle chryséléphantine « d'Athéna Parthenos », sculptée par Phidias, et qui fut installée au Parthénon en 458 avant J.-C. Musée national archéologique d'Athènes (Grèce), n° 129. Photo Fondation wallonne.



## ATHÉNA

ATHÉNA (AVENUE) A5-A6-B5-B6  
ATHÉNA (PARC SCIENTIFIQUE)

Conseil communal du 25 novembre 1996.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel. C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier. Ce qui fut fait ici [PV 40]. On a tenu compte à cet égard des souhaits des entreprises installées dans les « parcs scientifiques » (déterminé adopté à l'époque), qui désiraient des noms de scientifiques ou d'industriels connus sur le plan international et évitant une série de « problèmes ». Problème linguistique : « Frankignoul », par exemple, inventeur des « pieux Franki », était jugé trop difficile à prononcer pour des anglophones. Problème des marques de fabrique : « Ferraris », par exemple, auteur de la première carte d'état-major de « Belgique » (des Pays-Bas, sous le gouvernement autrichien) risquait d'entraîner la confusion avec la marque de voiture. Etc. [PV 43]. « Athéna » a été retenue parce que cette déesse de la mythologie grecque était la protectrice des sciences et de l'industrie.

📖 Athéna est la fille de Zeus, le maître des dieux de l'Olympe, et de Métis, sa première épouse, déesse de la Prudence. Sa naissance fut peu ordinaire : en effet, alors que Métis

était enceinte, Zeus la dévora, de peur que l'enfant qu'elle portait ne le détrônât, mais le dieu fut alors pris de violents maux de tête et eut recours à l'aide d'Héphaïstos qui, d'un coup de hache, lui fendit le crâne, duquel sortit, en poussant un grand cri de guerre, Athéna, de taille déjà adulte, armée et prête au combat.

Ce récit éclaire fort bien la personnalité apparemment contradictoire d'Athéna, l'une des douze divinités de l'Olympe, qui fut vénérée par les Grecs à la fois comme déesse de la Guerre et comme déesse de la Sagesse, vertu qu'elle tenait de sa mère. Alors qu'Arès, également dieu de la Guerre, personnifiait la force brutale et irréfléchie, Athéna était le symbole de la raison et de l'intelligence calculatrice dans le combat. Le célèbre bas-relief du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., intitulé *Athéna pensive*, est très significatif à cet égard : en effet, la déesse y est représentée casquée, la tête inclinée et le front posé sur sa lance, dans une attitude de profonde méditation. Ce sont ces qualités qui ont permis à Athéna de jouer un rôle actif dans l'épopée homérique : en effet, elle guide et soutient la plupart des chefs des Achéens pendant la guerre de Troie. Athéna s'opposa à Poséidon pour la possession de l'Attique. Il fut décidé que celui des deux dieux qui produirait la chose la plus utile à la région serait victorieux. Poséidon frappa l'Acropole d'Athènes de son trident et en fit sortir un cheval (ou un petit lac d'eau salée, selon d'autres versions), tandis qu'Athéna offrit un olivier, symbole de richesse et de paix, ce qui lui assura la victoire. C'est surtout à Athènes, dont elle est la déesse éponyme, qu'Athéna fut vénérée : d'une part, le nom qu'y portait son temple le plus célèbre, le Parthénon, était une allusion à sa virginité (*parthénos* signifie en grec « jeune fille »); d'autre part, de grandes solennités religieuses, les Panathénées, étaient organisées à intervalles réguliers dans la cité et attiraient des visiteurs de la Grèce entière.

Athéna peut être considérée comme la personnification de la civilisation grecque : en tant que déesse de l'intelligence guerrière, mais aussi de la paix établie par la victoire, et par là des arts, des lettres et de la science créatrice, elle apparaît comme l'emblème d'une société qui a réussi à imposer sa culture au monde. Les Romains l'ont quant à eux identifiée avec Minerve.

Bibliographie : *Encyclopédie des symboles*, sous la dir. de M. CAZENAVE, Paris, 1996, p. 57-58; *Dictionnaire culturel*

de la mythologie gréco-romaine, sous la dir. de R. MARTIN, Paris, 1992, p. 19-20; F. GRAF, A. LEY, *Athena*, dans *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, sous la dir. de H. CANKI et H. SCHNEIDER, t. II, Stuttgart-Weimar, 1997, col. 160-167; P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, 1982, p. 57-58.

O. DE BRUYNE

FRANKIGNOUL.

## AULA [MAGNA]

|                         |    |
|-------------------------|----|
| AULA (DESSERT DE L')    | E5 |
| AULA MAGNA (BÂTIMENT)   | E5 |
| AULA (PARKING)          | E5 |
| AULA (PASSERELLE DE L') | E5 |
| AULA (TERRASSES DE L')  | E5 |

Domaine universitaire (bâtiment et parking).  
Conseil communal du 3 septembre 2002  
(terrasse et traverse) et du 28 avril 2009  
(passerelle).

Toponyme créé (toponyme indirectement  
descriptif).

- Thème du passé universitaire.
- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème des toponymes descriptifs.

L'«Aula Magna» est le nom donné au grand  
auditoire de l'Université inauguré en 2001. Ce  
«grand auditoire» faisait partie de la programmation  
initiale de Louvain-la-Neuve, au même titre que  
les «Halles universitaires», par exemple, ou que les  
différentes facultés. Mais entre la planification et  
la réalisation, il a fallu attendre 2001... Dès 1995  
[PV 38], l'idée de «repandre» le terme «Aula»  
à la tradition louvaniste néerlandophone («Grote»

en «Kleine Aula») avait été évoquée pour l'actuel  
«auditoire Socrate» (675 places), avec l'idée de  
réserver le terme «Aula Major» pour le futur  
grand auditoire. La Commission de toponymie  
y était peu favorable. C'est que le déterminé  
«Aula» appartient à la tradition germanique et  
que les francophones utilisaient à Leuven les  
vocables «Grande» et «Petite Rotonde». Elle  
rappelait que le déterminant Socrate avait déjà été  
approuvé et elle suggérait, le cas échéant, «rotonde  
Robert Schuman». Au cours des préparatifs de la  
construction, c'est le latinisme «Grande Aula»  
qui fut utilisé, ce qui semblait à la Commission  
une dénomination pléonastique (TLF: 'aula:  
grande salle des actes et des fêtes dans certaines  
universités'). Et elle suggérait de la simplifier en  
«Aula» [PV 48].

L'«Aula Magna» est un vaste complexe de salles  
de spectacles et de congrès doté d'une grande  
salle d'une capacité de 850 à 1100 places, d'une  
très grande scène de 350 m<sup>2</sup> équipée d'une cage  
de scène et d'une machinerie adaptée, d'un hall  
de 1 700 m<sup>2</sup>, de multiples foyers et salles de  
séminaires modulables (de 50 à 750 personnes).

Le nom a été repris («terrasses de l'Aula») pour  
désigner la petite place située à l'arrière (vers  
le Lac), la voirie qui joint cette «terrasse» au  
«chemin d'Aristote» («desserte de l'Aula») [PV  
54] et le pont (provisoire) qui joint l'Aula et le  
Lac («passerelle de l'Aula»). Au départ, plusieurs  
propositions avaient été faites pour «terrasse de  
l'Aula»: «terrasse de Beauregard», «terrasse du  
Ponant», «terrasse des Jardins», «terrasse des  
Cascades» ou «Grande terrasse» [PV 53].



## AULA

### Coucher de soleil sur la Grande Aula.

Due à l'ingénieur-architecte  
Philippe Samyn (Samyn and  
Partners), l'Aula Magna (2001)  
est un vaste complexe de salles  
de spectacles et de congrès  
doté d'une grande salle d'une  
capacité de 850 à 1100 places,  
d'une très grande scène de  
350 m<sup>2</sup> (équipée d'une cage  
de scène et d'une machinerie  
adaptée), d'un hall de  
1 700 m<sup>2</sup>, ainsi que de multiples  
foyers et salles de séminaires  
modulables (de 50 à  
750 personnes).

Photo Fondation wallonne.



Si «Aula» rappelle bien la tradition louvaniste, «Aula Magna» est une allusion au palais des ducs de Bourgogne à Bruxelles, que fréquenta Charles Quint.

La «Grande Aula», forme aujourd'hui, avec le Collège Marie-Thérèse (*Maria-Theresia College*), un ensemble de bâtiments académiques appartenant à la Katholieke Universiteit Leuven et situés au numéro 2 de la «rue Saint-Michel». Le site trouve son origine dans le Collège des jésuites construit à proximité de leur église Saint-Michel, un chef-d'œuvre du style jésuite dans les Pays-Bas. Ce Collège — dont subsiste la façade du XVII<sup>e</sup> siècle —, n'était pas lié à l'Université et fut supprimé en même temps que la Compagnie de Jésus, en 1773. L'impératrice Marie-Thérèse en transféra la propriété à la Faculté de théologie en 1778, qui y installa le Collège des Vétérans destiné à la formation pastorale des étudiants en théologie plus âgés. Il formait alors un vaste ensemble académique avec le Collège du Pape (ancienne demeure d'Adrien d'Utrecht, professeur à Louvain, élu pape sous le nom d'Adrien VI en 1522 et qui en avait fait don à l'Université). Lors de la création du Séminaire général par Joseph II, en 1786-1787, une nouvelle aile fut ajoutée à ce complexe. Supprimée en 1797 par le Régime français, l'Université vit ses bâtiments dispersés, comme tous les biens nationaux, tantôt au profit de particuliers, tantôt au profit d'institutions publiques, en l'occurrence ici, de la Ville de Louvain. Lors de la création du nouveau Royaume des Pays-Bas, il fut décidé d'établir trois nouvelles universités dans les «provinces du Sud» (Gand, Liège et Louvain): l'ouverture de l'Université d'État de Louvain eut lieu le 6 octobre 1817. C'est dans ce contexte que la ville y fit construire la «Grote» et la «Kleine Aula», en 1826-1827, pour répondre aux besoins de l'Université et du Collège philosophique qui y avait été installé par Guillaume I<sup>er</sup>. Après les journées de septembre 1830, l'Université d'État, épurée de son personnel hollandais, subsista quelques années dans l'attente d'une réforme générale de l'enseignement qui devait intervenir dans le cadre de la nouvelle constitution établissant la liberté d'enseignement. Mettant à profit cette liberté chère aux catholiques, les évêques décidèrent d'emblée de «restaurer» «leur» université: pas à Louvain, où subsistait une université publique, mais à Malines, où elle ouvrit ses portes en 1834. Les évêques avaient spéculé sur une rationalisation, qui

fut effectivement consacrée par la première loi organique relative à l'enseignement universitaire (27 septembre 1835): si Gand et Liège étaient maintenues, l'Université d'État de Louvain était supprimée, ce qui permit à l'Université catholique de Louvain de s'y installer et d'y récupérer l'usage des anciens bâtiments de théologie: la «Grote Aula» fut utilisée comme grand auditoire servant notamment à la célébration d'événements solennels, comme les rentrées académiques. Pour ceux qui ont encore suivi les cours à Louvain, il s'agissait d'un haut lieu de la vie universitaire où se tenaient également concerts, congrès internationaux, etc., fonctions que reprend l'«Aula Magna» à Louvain-la-Neuve. En 1965, Raymond Lemaire avait restauré le bâtiment appelé désormais *Aula Magna*.

Bibliographie: F. HIRAUX, *Le jour où la grande Rotonde de Louvain devint la première Aula Magna*, dans *Petite Gazette des Archives*, n° 2, mars 2001; *Les Halles et les collèges de l'ancienne Université*, dans *AUCL* 1847, p. 206-208; *Notice sur le Collège du Pape Adrien VI, dit «du Pape»*, dans *AUCL* 1879, p. 489-518; *Notice sur M. Fr. Mathieu Van Cannart d'Hamale, licencié en théologie de l'Université de Louvain*, dans *AUCL* 1844, p. 214-212 [le dernier sous-régent du Collège du Pape Adrien VI]; A.G.B. SCHAYES, *Notice historique et descriptive sur l'ancien collège des jésuites à Louvain*, Bruxelles, 1840; E. VAN EVEN, *Louvain monumental*, Louvain, 1860, *passim*; ID., *Louvain dans le passé et dans le présent*, Louvain 1895, p. 574-602, *passim*.

L. COURTOIS

La redécouverte de l'ancien palais de Bruxelles, ravagé en 1731 par un incendie accidentel puis rasé en 1775, se poursuit depuis plusieurs années par des fouilles archéologiques systématiques conduites par la Société royale d'archéologie de Bruxelles, sous la direction du professeur Pierre Bonenfant, avec l'autorisation du Collège de la Ville de Bruxelles et l'appui des Services techniques. L'ancien palais se situait en partie seulement sous l'actuel palais royal. De 1995 à 2000, les chantiers ont révélé d'abord le plan complet du bâtiment de la salle d'apparat édifié au milieu du XV<sup>e</sup> siècle sous le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Ce grand édifice occupait un quart de l'actuelle place Royale (l'angle nord). Ensuite, un important tronçon du corps de logis apparut un peu plus loin sous la «rue Royale».

Ces découvertes sont venues s'ajouter au plan, complet lui aussi, de la chapelle du palais, édifiée sous Charles Quint. *Monumenten en Landschappen*, MM. Celis et Van Eenoo, ont pu l'établir, dès avant les fouilles, par l'analyse des reconstructions du XVIII<sup>e</sup> siècle liées à la création du bâtiment situé à l'angle



de la «place Royale» et de la «rue Royale» (Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale). Ainsi, toute l'aile Ouest de l'ancien palais est désormais connue. Son emprise de 100 mètres sur 20 regroupe la « grand salle » ou «Aula Magna» de Philippe le Bon (construction en 1452-1460) et son prolongement : la chapelle de Charles Quint (construction de 1525 à 1550 environ).

Bibliographie: P. ANAGNOSTOPOULOS et J. HOUSIAU, *L'ancien palais du Coudenberg* (Collection Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, n° 42), Bruxelles, 2006; C. DICKSTEIN-BERNARD, *La construction de l'Aula Magna au Palais du Coudenberg. Les préliminaires (1451-1452)*, dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. LXVII, 2006, p. 51-76, et ID., *La construction de l'Aula Magna au palais du Coudenberg. Histoire du chantier (1452-1461?)*, *ibid.* t. LXVIII, 2007; *Le quartier royal*, sous la dir. d'A. SMOLAR-MEYNART et A. VANRIE, Bruxelles, 1998; P. SANTENOY, *Le palais des ducs de Bourgogne sur le Coudenberg à Bruxelles du règne d'Antoine de Bourgogne à celui de Charles Quint* (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, 2<sup>e</sup> série, t.V, fasc.1), Bruxelles, 1934; A. SMOLAR et al., *Le Palais de Bruxelles. Huit siècles d'Art et d'Histoire*, Bruxelles, 1991; A. SMOLAR-MEYNART, *De grands travaux dans un contexte politique difficile (1452-1459). La Aula Magna du palais de Philippe le Bon édifiée par la ville de Bruxelles*, dans *Mélanges offerts à Claire Dickstein-Bernard* (Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, t. LXIII), sous la dir. de P. BONENFANT et P. COCKSHAW, Bruxelles, 1999.

P. BONENFANT (\*)

☛ SOCRATE.

## AULNE

AULNE (RUE D') B6-G6

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

On notera que les usagers, tout comme les cartographes, ne sont pas toujours conscients de la signification des toponymes. Certains noms sont interprétés de façon plus prosaïque: ainsi, d'aucuns ont transformé «rue d'Aulne» en «rue de l'Aulne», évoquant l'arbre.

📖 Aulne (Gozée, commune de Thuin).

À la demande de l'évêque de Liège, Henri de Leyde, Bernard de Clairvaux reprit, en 1148, une communauté de quelques clercs observant la règle de saint Augustin. L'évêque avait pourvu cette fondation, conduite par Francon de Meurville, de nombreux biens, dont certains furent refusés par Bernard parce que non conformes à l'esprit cistercien, comme les dîmes et les serfs.

Dix ans plus tard, une nouvelle charte du même évêque précisera la donation. Rapidement les biens d'Aulne s'étendirent jusqu'à Mons, Beaumont, Walcourt, la France.



## AULNE

### Les ruine de l'abbaye d'Aulne: le cloître.

À la demande de l'évêque de Liège, Henri de Leyde, saint Bernard de Clairvaux reprit, en 1148, une communauté de quelques clercs observant la règle de saint Augustin. Dix ans plus tard, une nouvelle charte du même évêque précisera la donation. Rapidement les biens d'Aulne s'étendirent jusqu'à Mons, Beaumont, Walcourt, la France. Ici, vue de l'abbatiale et du cloître à partir d'une section de la galerie claustrale bien conservée.

Abbaye d'Aulne (Gozée, commune de Thuin).  
Photo Fondation wallonne.

Le XIV<sup>e</sup> siècle, époque du Grand Schisme d'Occident mais aussi de la peste noire et des famines, fut pour Aulne comme pour nombre d'autres abbayes une période de décadence. Mais à la fin du siècle et au début du suivant, l'abbaye s'était manifestement ressaisie. Un de ses moines, Jean de Gesves, fut au départ de la réforme des monastères féminins à partir de Marche-les-Dames. En 1414, il devenait abbé de Moulins où des moines, venus d'Aulne et de Villers, remplacèrent une communauté féminine défailante. Ce furent encore des moines d'Aulne qui constituèrent, un peu plus tard, le noyau fervent des abbayes du Jardinot (1441) et de Boneffe (1461), elles aussi reprises aux moniales.

Le 25 mars 1586, des décrets publiés à Aulne par le nonce, sans doute à l'issue d'une visite, rappelaient quelques points de la discipline monastique. Il demandait, entre autres, qu'il n'y ait qu'un seul réfectoire et précisait les règles du jeûne et de l'abstinence.

Est-ce la querelle des observances au XVII<sup>e</sup> siècle qui amena la communauté à distinguer deux réfectoires, celui du maigre pour les moines suivant la stricte observance et celui du gras pour les tenants de la commune observance? Ou ceux-ci existaient-ils déjà auparavant comme semblent l'indiquer les décrets du nonce? La présence de deux réfectoires à Aulne est le signe que les deux tendances ont dû coexister.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Louant (1728) mettra en chantier d'importantes transformations. L'abbaye s'agrandit et plusieurs bâtiments furent reconstruits. L'abbé Gérard (1785) prendra le parti de la révolution brabançonne et le monastère servira de refuge à de nombreux adversaires du pouvoir autrichien. Herset, le dernier abbé, fut élu en 1790. En mai 1794, l'abbaye flambait et, en 1797, les moines furent dispersés. Avant de mourir, Dom Herset dicta, le 10 avril 1806, ses dernières volontés. Il demandait qu'après la mort des derniers moines, l'abbaye serve d'hospice pour les vieillards de Gozée. Le 24 juin 1808, Napoléon déclara ce testament valable. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore une partie de l'ancienne abbaye sert de maison de retraite.

Bibliographie: *DHGE*, t. V, col. 667-670; *MB*, t. I, p. 329-342.

O. HENRIVAUX

## AUORE

AUORE (PARC DE L') B8

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le «parc de l'Aurore» est un espace situé à l'est du quartier de Lauzelle, au nord-est du site, là où le soleil se lève.

## AUTOBUS

Autobus (chemin de l') [abandonné, E6]

Autobus (rue de l') [disparue]

Conseil communal du 16 septembre 1980 (création de la rue).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La rue de l'Autobus était une petite voirie très pentue joignant l'actuel «boulevard de Wallonie» (ancien «boulevard de l'Est») à la «rue Charles de Loupoigne», où passait l'autobus vicinal assurant la liaison entre Wavre, Louvain-la-Neuve et Ottignies. Il s'agissait en fait d'une rue provisoire permettant d'accéder au quartier de Lauzelle avant la construction du «boulevard du Nord». Elle a été fermée lors de la construction du centre commercial «l'Esplanade». Cela dit, le nom avait été proposé en 2009 pour désigner la voirie qui joint la «voie du Roman Pays» et la «place des Doyens» en longeant la nouvelle gare des bus et qui aurait permis d'identifier la passerelle enjambant le chemin de fer [PV OL 6]. Cette solution n'a cependant pas été jugée satisfaisante par les services de sécurité qui souhaitent que les ponts et passerelles soient clairement identifiés comme tels [PV OL 7]. Comme la passerelle était localisée près du quartier du Biéreau consacré aux gentils, la Commission a proposé «passerelle des Lorrains» [PV OL 7].

☛ LORRAINS.

## AXIS PARC

(Centre d'affaires)

[situé à Mont-Saint-Guibert]

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Ne se rattache pas à un thème néo-louvaniste.

Situé sur la partie guibertine du «parc scientifique Einstein», ce centre d'affaires officiellement baptisé «Axis Parc Business Center» se divise en quatre grandes zones (*Offices*, *Service Center*, *High Tech* et *New Tech*). Les infrastructures de ce centre dédié aux technologies d'avenir (fibres optiques, SDSL, système Mac Telecom à très haut débit) le destinent prioritairement aux sociétés actives dans les nouvelles technologies, la R&D, les services et l'industrie de pointe. Le gouvernement wallon envisage d'y installer son «Incubateur numérique», qui digitalisera et archivera tant les émissions télévisuelles et les productions cinématographiques de langue française que l'imagerie médicale.

# B

## BAILLY

BAILLY (CORTIL DU)

E3

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Dans «cortil du Bailly», à Louvain-la-Neuve, la Commission a probablement voulu lier ces deux réalités rencontrées dans la région, à savoir «cortil» et «bailly». Peut-être aussi s'agit-il d'une confusion avec «cortil du Batty», nom d'un «cortil» mentionné près du «cortil Gérardine» ou d'une simple erreur où «tri(y)» est devenu «cortil». Les témoins consultés connaissent uniquement un lieudit près du plateau de Lauzelle, nommé «*au bailli*», où se trouve une seule maison [Tém. Haulotte].

📖 Bailly, issu du latin *bajulus*, qui a donné l'ancien français *bail*, «gouverneur, bailli», désigne le représentant direct du seigneur au sein de la seigneurie, pour l'exercice de la haute justice des cas graves: meurtres, vols, viols, etc. La fonction du bailli était distincte de celle du maieur, mais, à partir de 1680, à Ottignies, les deux fonctions sont cumulées par une seule personne. C'est la famille Cornet qui exerça cette tâche entre 1687 et 1795 [FEW, I, p. 207; PV 18; OTA, p. 97].

📖 Bailly

Déterminant:

1715, «le tri du bailli, de midi à la campagne de Blocry, au Bois de la Hussière» [OTA, p. 168]; 1715, «Try du Bailly» [AGN, GSN, n° 1535, D Martin]; 1762, «Try du Bailly midi à la ruelle de Crustimont» [D Martin].

1846, «la fontaine du Bois du Bailli» [ACV-Ort].

1863, «Bois du Bailli» [T&W-W, p. 139].

1876, «la terre du Bailli» [OTA, p. 168].

Autres formes:

Dans la région, on trouve «tienne du bailli», à Rixensart [T&W-W, p. 47]; «barrière du bailli», à Genval [T&W-W, p. 55] et «campagne du bailli», à Lasne [T&W-W, p. 87]. Ce toponyme est également présent ailleurs en Wallonie: «Bailly», à Saint-Sauveur, dans le Hainaut [NLB, p. 62], etc.

I. LEJEUNE



## BARAQUE

BARAQUE (FERME DE LA)

D8

Baraque (Porte de la) [en réserve, C9]

BARAQUE (QUARTIER DE LA)

BARAQUE (RUE DE LA)

C8-D8

BARAQUE (VERGER DE LA)

D8-D9

Antérieur à Louvain-la-Neuve (rue). Conseil communal du 16 décembre 1980 (ferme et verger).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux: la *Baraque*, le *Blanc Ry*, le *Blocry*, les *Bruyères*, la *Croix*, *Franquenies*, le *Petit Ry*, *Pinchart* et le *Stimont*. Trois de ces hameaux — qui subsistent toujours dans la toponymie ottintoise — ont donné leur nom à des quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry).

Dans le contexte de l'aménagement définitif du «Vieux Quartier», la Commission de toponymie a proposé que le nouvel accès à la «Nationale 4» s'appelle «porte de la Baraque» [PV OL 10]. Par ailleurs, il a également été proposé de prolonger la «rue de la Baraque» sur une partie de l'ancien «chemin de Gilly» et de nommer ainsi un sentier parallèle à construire.

📖 Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne commune d'Ottignies était composée de neuf hameaux qui, en 1863, possédaient entre 3 et 60 maisons: la Baraque

## BARAQUE

**Baraque et « barakis » (vue des « Roulottes » en 2006 ?).**

Le nom d'un hameau d'Ottignies, préexistant à Louvain-la-Neuve, est devenu le nom d'un sous-quartier du Biéreau et de plusieurs espaces («rue de la Baraque», «verger de la Baraque», etc.). Assez vite, c'est devenu le nom d'un sous-quartier du Biéreau, connu pour l'habitat alternatif qui s'y est développé: si l'on se rappelle qu'au départ, «baraki» signifie littéralement «habitant d'une baraque (foraine)», le rapprochement est tentant ! D'après J. DERBAIX, *La Baraque. Un quartier alternatif vu par ses habitants*, Louvain-la-Neuve, 2006 (2<sup>e</sup> éd, 2009). Photo (?).



(3 maisons), Franquénies (4 maisons), le Petit Ry (11 maisons), Blanc Ry (20 maisons), les Bruyères (22 maisons), la Croix et Blocry (35 maisons), Pinchart (60 maisons) et le Stimont (50 personnes). Le village d'Ottignies, quant à lui, était composé de 83 maisons [T&W-W, p. 137-138]. Sur Ottignies... Car le hameau dit de «La Baraque» à Ottignies s'étendait à l'époque surtout sur Corroy-le-Grand, où il était rattaché au hameau de «Neusart»: pour 3 maisons sur Ottignies, 15 étaient situées sur Corroy-le-Grand (soit 18 au total). Entre les hameaux s'étendaient les campagnes et les champs appartenant à différents propriétaires. Au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, la campagne de Biéreau, la campagne de l'Hocaille et la campagne de Lauzelle avoisinaient le hameau des Bruyères sur le plateau de Lauzelle.

Il est probable que le hameau doive son nom à un ancien cabaret: 1792, «près du cabaret dit La Baraque» [AGR, GSN, n° 1548, D Martin; OTA, p. 168], même si les premières mentions connues du hameau sont bien plus anciennes et remontent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. De génération en génération, les habitants du hameau relatent que ce cabaret «La Baraque», construit près du gros marronnier planté le long de l'axe Bruxelles-Namur, était un arrêt où les voyageurs pouvaient se désaltérer, se restaurer et donner à boire à leurs bêtes avant de poursuivre leur chemin [Tém. P. Collin, L. Collin]. De fait, le toponyme «la Baraque» est souvent le souvenir d'une enseigne de l'octroi. De tels arrêts portaient comme nom: «à la baraque», «à la barrière», «à l'octroi», etc. [Wallonie, t. IV, p. 93]. Ce lieu-dit est d'ailleurs fréquent dans les environs: on trouve une «Baraque» à Court-Saint-Étienne, à Genappe, à Bousval et à Sart-Dames-Avelines [Ferraris]. Comme ailleurs en Wallonie: A l'Baraque à Bioul et lès baraques à Falmagne [LN, p. 581].

On notera, pour l'anecdote, qu'avant l'arrivée de l'Université, la Baraque était un hameau qui s'étendait sur deux communes: Ottignies et Corroy-le-Grand. Presque toutes les maisons étaient situées sur le territoire de Corroy-le-Grand, à l'extrême limite de la commune, à l'exception de la ferme et du château, établis sur la commune d'Ottignies [OTA, p. 17]. En 1952, le hameau comptait 22 maisons et 77 habitants. Outre le fait d'être situé sur deux communes, le hameau de la Baraque était rattaché à la poste de Mont-Saint-Guibert, à la gendarmerie de Nil-Saint-Vincent, au téléphone de Court-Saint-Étienne

et à la paroisse de Vieusart. À l'arrivée de l'Université, la plupart des anciens habitants ont fui la Baraque [Tém. P. Collin, L. Collin]. Pour ce qui est de la «ferme de la Baraque», c'est en fait le nom donné à l'ancienne «ferme Jacobs» (anciennement «ferme Dessy») et à l'ancien «château de la Baraque». Il semblerait que cette ferme soit à l'emplacement de l'ancienne «cense de Tommereau» qui était située entre les fermes de Bierwart et de Lauzelle, à l'extrême limite d'Ottignies: elle disparut dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle [OTA, p. 166]. Le nom de «ferme de la Baraque» a cependant été préféré à «ferme de Tommereau» à cause de sa situation géographique [PV 22].

Dès les débuts de Louvain-la-Neuve, le quartier de la Baraque a été investi par de nouveaux habitants désireux d'y développer un habitat alternatif, ce que l'Université — et finalement la Commune — ont accepté. Progressivement, au fil des projets successifs, trois zones ou sous-quartiers, très précisément identifiés dans la cartographie des lieux, se sont développées: «Le Jardin», «Les Bulles» et «Le Talus». «Le Jardin», comprend «Le Verger», «Les Serres», «Les Roulottes» et «Les Cabanes»; «Les Bulles», regroupe «Le Zoo» et «La Fattoria»; «Le Talus» se situe en contrebas des dernières maisons du hameau, derrière la pinède et le grand potager. C'est pour évoquer ce quartier alternatif que la Commission de toponymie a proposé d'en nommer une des voiries «clos des Serres»: le lecteur trouvera à cette entrée du présent dictionnaire un historique de cette passionnante expérience.

La Baraque: wallon *Al Baraque*  
Isolé:

1692, «une closière Al Baraque» [AGR, GSN, n° 1534, D Martin]; 1730, «Al Baraque» [AGR, GSN, n° 381, acte n° 10, D Martin]; 1750, «la closière Al Baraque» [AGR, GSN, n° 383, acte n° 27, D Martin]; 1751, «Al Baraque sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1539, D Martin]; 1754, 1761, «Al Baraque sous Corroy» [AGR, GSN, n° 387<sup>1</sup>, acte n° 3, n° 386<sup>1</sup>, acte n° 8, D Martin]; 1777, 1846, 1860, (?), «hameau de la Baraque» [Ferraris; ACV-Ott; Popp-Ott; LLNE, p. 107]; 1786, «la Baraque sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1546, D Martin]; 1795, «55 verges et demi de closière à la Baraque sous Corroy» [AGR, GSN, n° 1546, D Martin]; 1831, «La Baraque» [Ferraris]; 1846, «coulant d'eau de la Baraque», «chemin de Blocry à la Baraque», «sentier de Bierreau à la Baraque» [ACV-Ott]; 1863, «hameau de la Baraque sur Ottignies et Corroy-le-Grand» [T&W-W, pp. 137, 272]; 1965, 1972, (?), 1981, «la Baraque» [CTB; IGM; PlanB-O; Plan-G; IGM].

Déterminé:

1846, «la neuve Baraque», «chemin de la ferme de Bierwart à la neuve Baraque» [ACV-Ott].

1863, «la vieille Baraque» [T&W-W, p. 137, 272].

Déterminant:

1752, «le champ del Baraque» [AGR, GSN, n° 385, acte n° 18, D Martin]; 1846, «champ de la Baraque» [ACV-Ott].



1767, «la campagne de la Baraque sous Neusart» [AGR, GSN, n° 387<sup>1</sup>, acte n° 15, D Martin]; 1846, 1965, (?), «campagne de la Baraque» [ACV-Ott; CTB; LLNE, p. 107; T&W-W, pp. 137, 272].

I. LEJEUNE

☛ GILLY; SERRES; NEUSSART; VIEUX QUARTIER.

## BARDANE

BARDANE (CHEMIN DE LA) D5-D6  
BARDANE (PARKING) C6-D6  
Bardane (passerelle de la) D5-D6  
Bardane (rue de la) D5

Conseil communal du 9 novembre 1976 (chemin). Domaine universitaire (parking).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

Un nom de plante très répandue dans nos prés s'est égaré du côté du centre de la ville: «chemin de la Bardane», préféré à «chemin du Parc», qui risquait d'être confondu avec l'«avenue du Parc» à Ottignies [PV 22]. On notera que la désignation «rue de la Bardane» n'a jamais fait l'objet d'une approbation du Conseil communal et que par conséquent, elle s'appelle officiellement «chemin de la Bardane» [PV OL 6, 3 et 8]. Il y a pourtant une petite section (située dans le prolongement du «chemin de la Bardane», pour rejoindre la «route du Longchamp» en passant par le «sentier Cardijn») identifiée comme telle par une plaque: l'École normale catholique du Brabant wallon, par exemple, s'est longtemps présentée «officiellement» comme sise au n° 17 de cette «rue de la Bardane», avant de rectifier récemment... Avant l'aménagement du «parc de la Source» suite à l'implantation du Musée Hergé, le «chemin de la Bardane» se prolongeait sur l'actuelle «allée de la Source». Le «parking Bardane» dessert l'École primaire Martin V. En 2009, les services de sécurité souhaitant que les ouvrages d'art soient clairement identifiés comme tels, la Commission de toponymie a suggéré que la passerelle sur laquelle passe le chemin prenne le même nom, mais cela n'a pas été officialisé...

📖 Les bardanes — il en existe en fait cinq espèces en Belgique — appartiennent au genre *Arctium* L., dans la famille des Astéracées (ou Composées). La plus fréquente dans les campagnes du Brabant est la petite bardane, *A. minus* (Hill) Bernh.; assez gourmande en azote, elle affectionne plus particulièrement les bords de chemins et les terrains vagues. Dans le district botanique brabançon, on peut rencontrer assez couramment aussi la bardane des bois (*A. nemorosum* Lej.), dans les

clairières, les coupes et les lisières forestières, de préférence sur des sols calcarifères.

Les bardanes sont bien connues pour leurs inflorescences à crochets rétroscissiles; les dénominations dialectales wallonnes de *plake-madame* et de *boton d'sôdârd* évoquent l'usage que font les enfants de ces capitules accrochants, comme projectiles ou comme décoration vestimentaire.

La grande bardane (*A. lappa* L.), ou glouteron, est renommée — et cultivée parfois — pour ses vertus médicinales. Elle serait souveraine surtout dans diverses maladies de la peau, d'où parmi ses noms populaires celui de «herbe aux teigneux». Elle entre dans la composition de crèmes de beauté, pour ses propriétés nourrissantes et équilibrantes.

Les bardanes ont aussi une valeur alimentaire: leurs racines pivotantes peuvent se consommer cuites, à la façon des salsifis.

Bibliographie: LBH; NFB.

R. ISERENTANT



## BARYTINE

**Le bloc de barytine, aux abords de la «place Pasteur».**

Ce «caillou» de sulfate de baryum d'environ 7 tonnes, a été installé là en 1994, à l'initiative du «Lovaniensis Scientificus Ordo», un groupe d'anciens étudiants de la Faculté des sciences. Il provient du site de Berlaumont, à Fleurus, où un gisement de barytine, unique au monde, fut exploité jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Photo Fondation wallonne.

## BARYTINE

BARYTINE (CHEMIN DE LA) D8-E8

Conseil communal du 28 juin 2010.

Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement de la zone «Pasteur» (entre la «voie des Hennuyers» et l'«avenue Georges Lemaître»), la Commission de toponymie s'est intéressée aux chemins conduisant à la «place Louis Pasteur» et qui n'avaient pas de noms. Outre un «chemin Louis Pasteur» et un «chemin Henry de Dorlodot», elle a proposé «chemin de la Barytine» pour la voirie conduisant à la «place Galilée». La raison en est la présence d'un bloc de barytine (ou sulfate de baryum) d'environ 7 tonnes, installé là en 1994 à l'initiative du «Lovaniensis Scientificus Ordo», un groupe d'anciens étudiants de la Faculté des sciences. Il provient du site de Berlaumont, à

Fleurus, où un gisement de barytine, unique au monde, fut exploité jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle [PV OL 2, 12 et 13].

📖 La Barytine (ou Barite) est un minéral dont la composition chimique est BaSO<sub>4</sub> (sulfate de baryum). Elle est habituellement de couleur blanche. Par rapport à d'autres minéraux de couleur similaire et vitreux, comme la calcite ou le quartz laiteux, elle se reconnaît essentiellement par sa densité plus haute de 4,5.

Le gisement de Barytine de Fleurus situé au lieudit Berlaimont a été exploité d'abord en mine souterraine de 1890 à 1927 et ultérieurement à ciel ouvert de 1979 à 1996. La carrière s'est développée sur 350 mètres de long et 130 mètres de large.

Ce gisement se présente sous la forme d'une lentille « en fond de bateau » piégée dans une cavité karstique creusée dans la paléo-surface du calcaire d'âge viséen (± 335 millions d'années) du bord nord du « Bassin de Namur », aussi appelé « Synclinorium de Namur ». En-dessous de cette lentille, on trouve, colmatant le fond de cette cavité karstique, des sédiments continentaux de « faciès wealdiens » (datés de ± 100 millions d'années), que l'on trouve plus à l'ouest à la base du Crétacé du « Bassin de Mons ». C'est dans cette même formation du « Wealdien » que l'on a trouvé à Bernissart les fameux squelettes d'iguanodons exposés au Musée des sciences naturelles à Bruxelles. Au-dessus de cet ensemble, on rencontre en

discordance des sédiments du Tertiaire et du Quaternaire.

Le minerai exploité à Fleurus est constitué de barytine meuble au sein de laquelle on a rencontré des masses de barytine en agrégats compacts pouvant atteindre plusieurs mètres cubes. Le bloc de la « place Pasteur » en est un exemple bien représentatif.

Les études de ce gisement faites jusqu'à présent n'ont pas donné de réponses claires sur l'origine de cette concentration minérale. Il existe de nombreuses applications industrielles de la barytine. La plus importante (soit environ 90 %) est actuellement son utilisation, vu sa densité relativement élevée, comme adjuvant aux boues utilisées pour les forages pétroliers. Ce mélange, dont les proportions peuvent varier, permet de contrôler la pression dans le puits de forage. Divers autres domaines d'application existent aussi tels que celui du verre, de la céramique, des peintures, des plastiques, du caoutchouc, du papier, de la construction, des garnitures de frein ou des revêtements d'embrayage.

Bibliographie: L. DEJONGHE, *Le gisement de Fleurus (Belgique): une concentration de barytine...*, dans *Chronique de la recherche minière*, n° 494, 1989, p. 25-42.

D. LADURON

☛ DORLODOT; GALILÉE; PASTEUR.

## BASSE

BASSE (RUE)

E5

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La « rue Basse » existait bien avant Louvain-la-Neuve.

📖 Située en contrebas de la ferme du Biéreau, la « rue Basse » se dirigeait vers le hameau de Blocry, si bien qu'avant de porter ce nom, elle a été désignée, en 1515, « chemin qui vat de Blocquerie à Berwart »; en 1773, « chemin qui va de Bierwart à Blocquery »; en 1781, « chemin allant de la cense de Bierwart à Ottignies » ou encore en 1791, « ruelle tendant de Blocry à Bierwart » [WAV, XXI, p. 79].

Avant la construction du site, quelques-unes des voies de communication qui traversaient le plateau de Lauzelle étaient mentionnées sur les cartes et portaient un nom: « chemin de l'Épine », « rue Haute » et « rue Basse ». Aujourd'hui, cette rue a été découpée en différents tronçons: l'ancienne « rue Basse »

## BASSINIA

**Li «Bassinia», une des «quatre merveilles» de Huy.**

Sur la «Grand-Place» de Huy, devant l'Hôtel de ville, le «Bassinia» qu'il ne faut pas confondre avec le perron disparu en 1532, puisqu'il était une fontaine publique, résulte au principal dans sa physionomie actuelle des travaux de réfection menés en 1733-1736 par le magistrat local. Au centre de la fontaine, on reconnaît «**Li Cwerneu**», symbole de la ville de Huy depuis plusieurs siècles, qui date de 1597. À l'époque, il représentait un personnage de la ville, **Guillaume** ou **Simon le Corneux** (**Cwerneu** signifie, en wallon liégeois, «corneur», celui qui joue de la corne):

il s'agit du veilleur de Hu qui, équipé d'une corne et placé au sommet d'une tour, était chargé d'avertir les Hutois d'un danger.

Wikipedia Commons.

Photo Jean-Pol Grandmont.



est devenue «rue de Mont-Saint-Guibert» (en dehors de Louvain-la-Neuve), «chemin de la Bardane», «Verte Voie», «rue de la Baraque» et «scavée du Biéreau». Seule une partie de l'ancienne rue a gardé son nom: la «rue Basse» actuelle quitte la «rue des Bruyères» pour mener au lac.

📍 Basse

Déterminant:

1846, «rue Basse, dans le fond de Blocry» [ACV-Ort]; 1965, 1975, 1981, 1987, «rue Basse» [CTB; PV 22; REUL; InforV].

I. LEJEUNE

## BASSINIA

[Bassinia (chemin du)] [remplacé]  
BASSINIA (RUE DU) F4-F5

Conseil communal du 16 février 1993.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

La «rue du Bassinia» tout comme la «rue du Rondia» évoquent deux des quatre merveilles de Huy, avec le *pontia*, ou pont sur la Meuse, et le *tchèstia*, ou château-forteresse.

📖 Sur la grand-place de Huy, devant l'hôtel de ville, le «bassinia», qu'il ne faut pas confondre avec le perron disparu en 1532, puisqu'il était une fontaine publique, résulte au principal dans sa physionomie actuelle des travaux de réfection menés en 1733-1736 par le magistrat local. Mais plusieurs remplois y sont intervenus à cette occasion. Le bassin de bronze, qui serait daté de 1406 au revers du fond, provient en effet de la fontaine primitive dont l'existence à cet endroit est bien attestée par ailleurs en 1477, et dont on dit qu'elle fut fondue à partir de la grosse cloche du beffroi. Ont été aussi replacées alors, entre des tourelles crénelées et pourvues de mufles cracheurs, les quatre statuettes de la fontaine médiévale: on y reconnaît en général sainte Catherine, saint Domitien, patron de l'église ancienne, saint Mengold, protecteur de la cité, et Ansfrid, dernier titulaire impérial du comté de Huy au X<sup>e</sup> siècle. De même, plus haut, se dresse le «*cuèrneû*», fondu en 1597, qui figure le guetteur du beffroi communal, muni de sa trompe d'alarme. Par contre, le délicat dais de ferronnerie «en forme de couronne», rocaïlle et l'aigle sommital sont de la main de Gabriel Levasseur en 1733. Au pied, les bassins en pierre de Meuse ont été renouvelés en 1881 (inscription commémorative), sur un mode stylistique apparenté.

Bibliographie: J. COMANNE, *Le Bassinia de Huy au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Le Vieux-Liège*, n° 240, 1988, p. 367-374;

F. DISCRY, *Le Bassinia de Huy et son Cwèrneû*, dans *La Vie wallonne*, t. XXV, 1951, p. 206-220; A. LEMEUNIER, *Huy. Le Bassinia*, dans *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, sous la dir. de J. DEVESELEER, Namur, 2004, p. 298-301; *PMBW*, t. V, p. 127.

L.-F. GENICOT (†)

☛ RONDIA.

## BÂTISSEURS

BÂTISSEURS (RUE DES) G4-F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Au quartier des Bruyères les noms de rue évoquent tous le thème des arts. Peut-être s'agit-il ici d'un hommage discret — ils étaient encore en vie — aux «bâtisseurs de Louvain-la-Neuve»: Raymond Lemaire, Édouard Massaux et Michel Woitrin?

☛ LEMAIRE, MASSAUX; WOITRIN.

## BATTY

BATTY (RUE DU) D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Sur le plateau de Lauzelle, un *batty*, en wallon *bati*, est un chemin de terre [Tém. *Haulotte, Pierard*] et ce mot est courant dans tout le Brabant pour désigner d'anciens chemins de terre [R. HANON DE LOUVET, *Contribution à l'histoire de Nivelles*, Gembloux, Duculot, 1948, p. 102]. Le terme s'employait à Limal avec ce sens précis: «terrain battu, foulé et désignant des chemins assez larges, dont l'herbage des accotements servait de vaine pâture» [WAV, XII, p. 75]. Il correspond à l'ancien français *bateis*, qui est un dérivé du verbe *battuer* au moyen du suffixe -at-iciu [FEW, I, p. 296 b]. Ailleurs, dans le domaine dialectal namurois, *batis* a, en général, un sens un peu différent: «agglomération de maisons, terrain planté ou non qui forme la place publique d'un village ou lieu planté d'arbres servant de promenade publique» [DWFN; LN, p. 49].

Le lieudit traditionnel était «cortil au Batty»; il aurait été plus judicieux d'employer ce nom tel quel plutôt que de créer une rue du Batty, qui est tautologique, puisque *batty* désigne un chemin de terre dans le Brabant wallon. Enfin, on aurait pu aussi normaliser ce terme en *Battis* ou *Batis*.



☞ Batty: wallon *Bati*

Isolé:

1755, «le cortil au Batty» [AGR, GSN, n° 1539, D Martin]; 1782, «le cortil au batty, bize au cortil Gérardinne» [AGR, GSN, n° 1545, D Martin]; 1792, «le cortil au Baty à Blocry sous Ottignies bize au cortil Gerardine» [AGR, GSN, n° 1548, D Martin].

Autres formes:

Les environs proches du plateau de Lauzelle connaissent aussi ce toponyme. À Ottignies: 1655, «al Spinette au batty de Pinchart à la chapelle Saint-Lambert» [OTA, p. 177]; 1748, «le battis ou battage : chemin allant de Pinchart à Ottignies»; 1750, «terre appelée au Baty au champ del' Croix, Petit-Ry»; 1766, «le Batty de Cérux à Pinchart» [OTA, p. 168]; 1811, «champ du Baty à Pinchart» [PCP-Lim] qui se poursuivait sur Limelette: 1845, «champ de baty» [ACV-Lim]; 1965, «champ de baty», à Limelette [CTB]; 1845, «chemin de Rixensart à Corroy-le-Grand, dénomination particulière: chemin du baty» [ACV-Lim]. À Limal: 1399, «au batty»; 1591, «batye»; 1629, «la voye du battye tendant au masnil vers Lauzelle»; 1634, «le batty à Limal» [WAV, XII, p. 75] et à Mousty: «une pièce de terre située au chemin du Baty Notre-Dame à Mousty» [OTA, p. 168].

I. LEJEUNE

## BAUDOUIN

*Le roi Baudouin lors de la cérémonie de pose de la première pierre de Louvain-la-Neuve, le 2 février 1971.*

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, n° 5363

© Photo Katleen de Béthune



## BAUDOUIN I<sup>er</sup>

Baudouin I<sup>er</sup> (avenue) [remplacé]

BAUDOUIN I<sup>er</sup> (BOULEVARD)

H6-G7-H7-F8-G8-E8-E9-E10

BAUDOUIN I<sup>er</sup> (CARREFOUR) E10

BAUDOUIN I<sup>er</sup> (PARKING) F8

Conseil communal du 16 mars 1971 (avenue), du 4 septembre 1995 (boulevard), des 24 juin 2003 et 27 mars 2007 (carrefour).  
Domaine universitaire (parking).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☞ Thème des figures de nos régions.

En souvenir de la pose de la première pierre de Louvain-la-Neuve par le roi Baudouin I<sup>er</sup>, le 2 février 1971, une avenue du seul quartier existant à l'époque, le Biéreau, porte son nom. Cette avenue est une des voies de communication qui existaient, avant la création du site, sous le nom de «rue de Namur». Elle fut élargie pour devenir un grand axe routier du quartier du Biéreau. L'autorisation de baptiser ainsi cette rue a dû être demandée au souverain lui-même, selon les conventions établies pour attribuer à une rue le nom d'un membre de

la famille royale. Assez logiquement, ce nom a été donné au croisement avec la «Nationale 4» et à un parking adjacent.

## BÉCASSES

BÉCASSES (PENDÉE AUX) A3-A4-B4

Domaine universitaire.

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☞ Thème des toponymes traditionnels.

Le terrain dénommé «pendée aux Bécasses» était tout à fait adéquat à la pratique de la tanderie aux bécasses. Fort répandu jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, cet usage a encore eu lieu dans le bois de Lauzelle, à cet endroit, jusqu'en 1940.

☞ Ce nom est attesté seulement dans la tradition orale en français.

I. LEJEUNE

## BÉLIAN

Bélian (sentier de) [abandonné, C5]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☞ Thème du patrimoine religieux de Wallonie.

Il fut un moment question d'appeler le «sentier de Saint-Ghislain», «sentier de Bélian», du nom de l'abbaye de Bélian, fondée à Mesvin au XII<sup>e</sup> siècle, mais qui est peu connue [PV 37].

📖 Fondée en 1244 par Wauthier Harduin, chanoine de Saint-Germain de Mons. S'il ne subsiste pas grand-chose de l'abbaye, il existe toujours, à Mons, la «salle du Bélian», qui était autrefois une chapelle attachée au refuge de l'abbaye du même nom. Œuvre de l'architecte Emmanuel-Henri Fonson, le refuge fut construit en style Régence en 1775. Après la disparition du refuge, la chapelle a été occupée par une banque, puis par une école dépendant des Classes moyennes et enfin, à partir de 1976, par l'Institut d'architecture.

L. COURTOIS

☞ SAINT-GHISLAIN.

## BELIN

Belin (rue Édouard)

[située à Mont-Saint-Guibert]

Conseil communal de Mont-Saint-Guibert

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☞ Thème du patrimoine européen et universel.

☞ Thème des sciences exactes.



C'est la commune de Mont-Saint-Guibert qui a choisi ici d'honorer l'inventeur méconnu de la transmission des images par téléphone, dont le télécopieur (ou «fax») n'est qu'un avatar moderne...

📖 Édouard Belin, né à Vesoul (Haute-Saône) le 5 mars 1876 et mort à Territet (Canton de Vaud, Suisse) le 4 mars 1963, est un inventeur français. Il a mis au point un des premiers systèmes pratiques de transmission de photos à distance.

Depuis 1900, des journaux à gros tirage impriment des photos tramées sur leurs rotatives. Alors que le télégraphe imprimeur envoie immédiatement les reportages, les photos d'actualité arrivent trop tard par courrier. Dès 1907, Belin a transmis des photos pour les journaux sur le réseau téléphonique français.

Une centaine de pionniers ont fait évoluer les techniques de télécopie. La technologie gagnante, inventée en 1904, utilise une cellule photoélectrique qui scanne en se déplaçant sur la génératrice d'un tambour tournant recouvert de la photo. Le courant généré par la cellule est transformé en fréquence sonore proportionnelle au niveau de gris et transmise comme une communication téléphonique. À l'arrivée, la fréquence variable est reconvertie en courant alimentant une lampe spéciale dont l'intensité lumineuse peut varier rapidement. Cette lampe envoie un rayon focalisé sur la pellicule réceptrice enroulée sur un tambour synchronisé. Tout se passe dans une chambre noire dans laquelle est développée ensuite la photo. Cette technologie est devenue dominante après l'arrivée de l'électronique (triodes à vide en 1917).

Belin coopère avec les PTT français pour mettre au point des systèmes standardisés. Il a réalisé la première transmission transatlantique en 1921 entre son laboratoire à la Malmaison (France) et Annapolis. En 1924, il transmet les photos par radio.

Belin a employé les meilleures technologies et a constamment perfectionné et standardisé ses appareils. Il les a rendus portables (leur poids passe de 45 kg à 17 kg). Il a abaissé à douze minutes le temps pour transmettre une photo 13 x 18 cm. Le soin que Belin a apporté à la synchronisation émetteur/récepteur a permis d'obtenir des photos transmises de haute qualité.

Les «bélinos» deviennent indispensables pour envoyer les photos de reportage mais aussi les cartes météorologiques et, pendant la

guerre, des cartes et des documents. Après 1945, Belin est décoré pour sa contribution à l'effort de guerre. La technologie, encore perfectionnée grâce aux recherches militaires, devient disponible partout.

Vers 1970, le développement de photos à la réception est remplacé par des imprimantes thermiques. Les transmissions sont numérisées et deviennent beaucoup plus rapides.

Belin, un inventeur et un développeur industriel, a été ainsi à l'origine du fax et d'une révolution des télécommunications.

Bibliographie: J.-P. BRETHERS, *La télécopie: 150 ans d'histoire (1843-1993)*, dans *Réseaux*, t. XI, 1993, n° 59, p. 119-131; F. DENOYELLE, *La lumière de Paris: Les usages de la photographie 1919-1939*, Paris, 1997.

A. DE CALLATAÏ

## BERNARD

(BÂTIMENT CLAUDE)

E8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

C'est le nom retenu pour désigner un bâtiment qui accueille certains départements de biologie. On notera que c'est également le nom d'une université française, Lyon 1, où le jeune Claude Bernard, originaire de la région, séjourna.

Claude Bernard est né le 12 juillet 1813 à Saint-Julien en Beaujolais. Son père était vigneron. Remarqué par le curé du village, il reçoit une éducation classique. Préparateur chez un pharmacien, il quitte Lyon pour Paris en 1834, tenté par une carrière littéraire. Étudiant très moyen en médecine, il découvre l'expérimentation physiologique auprès de Magendie, professeur au Collège de France. Trois fois lauréat de l'Académie des sciences, il est membre de cette institution et professeur à la Sorbonne en 1854. Il est professeur au Collège de France en 1855, membre de l'Académie de médecine en 1861, professeur de physiologie générale au Muséum en 1868 et sénateur en 1869. Il meurt à Paris le 10 février 1878.

Les premiers travaux de Claude Bernard portent sur l'étude chimique et physiologique de la digestion et sur la section expérimentale des nerfs. Citons, par exemple, le rôle du pancréas dans la digestion et l'absorption des graisses et la fonction glycogénique du foie. Ses nombreuses autres contributions portent par

exemple sur la physiologie du sang, l'action de poisons (curare) et de médicaments, la fermentation alcoolique...

Lors de ses séjours d'été à Saint-Julien, Claude Bernard écrit l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, publiée en 1865. Cet ouvrage, comparable d'après Bergson au *Discours de la Méthode*, contient une description fine de la méthode expérimentale, très éloignée des caricatures positivistes ou néo-positivistes. Le logis principal du domaine où est né Claude Bernard contient un remarquable musée consacré à sa vie et à son œuvre.

Bibliographie: R. CLARKE, *Claude Bernard et la médecine expérimentale*, Paris, 1961; P. DEBRAY-RITZEN, *Claude Bernard ou un nouvel état de l'humaine raison*, Paris, 1992; M. GRMEK, *Le Legs de Claude Bernard*, Paris, 1997; A. PROCHIANTZ, *Claude Bernard: la révolution physiologique*, Paris, 1990.

M. WILLEM

## BIA BOUQUET

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Bia Bouquet (chemin du) | C6 |
| BIA BOUQUET (COURS DU)  | C6 |
| BIA BOUQUET (PLACE DU)  | C6 |

Conseils communaux des 9 novembre 1976 (place) et 16 septembre 1980 (cours).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Le thème du folklore et des traditions populaires a parfois débordé du quartier de l'Hocaille. « Cours du Bia Bouquet » et « place du Bia Bouquet », qui rappellent le chant populaire namurois *Li bia bouquet*, honorent un des habitants les plus célèbres du quartier, Michel Woitrin († 2008), dont l'attachement à sa ville natale, Namur, était bien connu. Bien qu'il existe une plaque de rue « chemin du Bia Bouquet », celui-ci n'a pas d'existence légale et les personnes domiciliées sur

### BIA BOUQUET

**Li bia bouquet: hommage à l'auteur, Nicolas Bosret.**

Li bia bouquet fut composé — paroles et musique — par le chansonnier namurois Nicolas Bosret en 1851 et interprété en public l'année suivante sous le titre primitif *Li Bouquet dèl mariée*. Li bia bouquet connut directement un succès triomphal à Namur à tel point qu'il fut adopté dès 1856 comme « chant officiel namurois » par le Conseil communal, puis même comme « chant national namurois ». Ce chant emblématique est encore interprété aujourd'hui dans toutes les fêtes, officielles ou familiales, à Namur et dans sa province. Monument à Nicolas Bosret, Namur. Photo Fondation wallonne.



ce « chemin » le sont en fait sur le « cours ».

Généralement, la Commission a choisi, pour les toponymes, les formes françaises des déterminants, plutôt que les formes dialectales, afin d'éviter les difficultés pour les usagers et de se conformer aux souhaits de la Commission royale. Cependant, la forme namuroise a été maintenue dans « bia bouquet » (plutôt que « beau bouquet »), car cette chanson est très connue dans la région: cet air a même été joué au carillon de Louvain-la-Neuve, toutes les heures. De plus, le titre de la chanson est en wallon namurois (parlé aussi dans le Brabant wallon) et il ne contient aucune suite phonique et graphique inconnue en français. Malgré tout, la graphie a été francisée et l'on n'a pas introduit l'accent grave sur le *e* de la syllabe finale comme l'aurait demandé l'orthographe wallonne.

📖 *Li bia bouquet* fut composé — paroles et musique — par le chansonnier namurois Nicolas Bosret en 1851 et interprété en public l'année suivante sous le titre primitif *Li Bouquet dèl mariée*. L'auteur, aveugle dès l'enfance, musicien et poète, membre du « Cabinet des Mintes » puis de « Moncrabeau » comme son ami Charles Wérotte, dirigea l'orchestre excentrique des quarante Molons pendant plusieurs années. *Li bia bouquet* connut directement un succès triomphal à Namur, à tel point qu'il fut adopté dès 1856 comme « chant officiel namurois » par le Conseil communal, puis même comme « chant national namurois ». Ce chant emblématique est encore interprété aujourd'hui dans toutes les fêtes, officielles ou familiales, à Namur et dans sa province.

Bibliographie: L. et P. MARÉCHAL, *Anthologie des poètes wallons namurois*, Namur, 1930, p. 53; *Molons èt Rêlis Namurwès. La littérature dialectale à Namur de Charles Wérotte à Joseph Calozet*, 1968, p. 12-13; A. MAQUET, *La chanson et la poésie wallonnes au XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Wallonie*, t. II, p. 470 et 471; F. ROUSSEAU, *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale à Namur*, dans *Les Cahiers wallons*, 1964, p. 95-98.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

☛ MOLONS.

## BIÉREAU

|                       |             |
|-----------------------|-------------|
| BIÉREAU (FERME DU)    | F7          |
| Biéreau (porte du)    | [abandonné] |
| BIÉREAU (QUARTIER DU) |             |
| BIÉREAU (SCAVÉE DU)   | E6-E7-F7-F8 |
| BIÉREAU (SENTIER DU)  | E6-F7       |

Conseil communal du 27 juillet 1972 (scavée) et (?) (sentier).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve,

l'ancienne entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux: la *Baraque*, le *Blanc Ry*, le *Blocry*, les *Bruyères*, la *Croix*, *Franquénies*, le *Petit Ry*, *Pinchart* et le *Stimont*. Trois de ces hameaux — qui subsistent toujours dans la toponymie ottintoise — ont donné leur nom à des quartiers de la ville nouvelle (le quartier du Biéreau, le quartier de l'Hocaille et le quartier des Bruyères) et deux à des sous-quartiers (le quartier de la Baraque et le quartier de Blocry). La « campagne de Biéreau » s'étendait autrefois autour de la ferme du même nom, propriété de l'abbaye de Florival.

Lorsqu'il fut décidé (en 1992) de nommer les accès intra-urbains à partir des boulevards extérieurs (antérieurement qualifiés d'« avenues »), on pensa un moment utiliser des toponymes descriptifs: la « porte du Biéreau » eût ainsi désigné la voie d'accès au « quartier du Biéreau ». Sur le « boulevard Baudouin » cependant, les trois portes donnaient toutes accès au « Biéreau ». La Commission a donc proposé de les désigner du nom de la voirie à laquelle elles donnaient accès. Au « boulevard de Lauzelle », par contre, les noms de « porte de Lauzelle-Quatre-Vents », « porte de Lauzelle-Vallon » et « porte de l'Hocaille » sont appropriés.

📖 Comme le montre la mention la plus ancienne (*Bearewart*, en 1272), *Biéreau*, en wallon *Bièrô*, est à l'origine « beau reward », c'est-à-dire « beau regard ». Ce nom laudatif équivaut à « belle vue » et évoque le superbe panorama qui s'étend devant la ferme, vers le hameau de Blocry et la vallée de la Malaise. Les formes anciennes peuvent être réparties en deux groupes: un premier groupe de formes francisées se rattachant à *Bearewart* et un second avec des formes plus proches du wallon *Bièrô*. La forme originelle « Beau Reward » contient un trait wallon, à savoir le maintien du *w* germanique, que le français a transformé en *g*. Le mot *regard* se rattache au verbe *garder*, lui-même issu de l'ancien germanique *\*wardôn*. En wallon namurois, *garder* se dit *aurder*, car le *w* disparaît souvent devant un *ô* long; comparer *Wavre* - wallon *Ôve*, *gaufre* - wallon *ôfé*, etc. L'évolution de la finale *-ard* en *-ô* est, elle aussi, tout à fait régulière en wallon: comparer *renard* - wallon *rênô*. L'adjectif *beau*, qui compose la syllabe initiale, se dit normalement *bia* en wallon. L'altération de *bia* en *biè* est probablement due à une action de la voyelle de la syllabe finale, avant son passage à *-ô*.

Ce type toponymique « Beau-Regard » est bien connu en Wallonie: c'est le nom d'une commune de l'arrondissement de Namur (*Bierwart*, en wallon *Bièrau*), d'une dépendance



## BIÉREAU

**Le porche d'entrée de la ferme du biéreau.**

Si pour beaucoup d'habitants de Louvain-la-Neuve, l'image par excellence de la ferme du Biéreau est celle qui se dessine du côté de la « place Polyvalente », en réalité, le seul chemin d'accès autrefois était situé de l'autre côté, à l'actuelle « scavée du Biéreau », un vieux chemin campagnard qui a été partiellement conservé. Photo Fondation wallonne.

de Huccorgne (arrondissement de Huy) et de divers lieudits, comme anciennement *Beaurewart* à Nivelles, *Bierraux* à Dampremy (Charleroi), etc. Il est aussi très fréquent en France, à côté de types comme « Belle-Vue », « Beauvoir », etc. [*BTD*, IX, p. 89, XIX, p. 54, XXIII, p. 170, XXIX, p. 54; *QSNL*, p. 25; *EDTW*, p. 70; *TW-Nivelles*, 11; *ONCB*, p. 71; *TDF*, p. 223; *WAV*, XXI, p. 77-78; *NCW*, p. 19; *NLB*, p. 52].

Bien qu'en 1968, on trouvât encore mention de « Bierwart », l'usage local privilégiait la forme wallonne. C'est donc à partir de cette forme que l'on a formé les toponymes du site universitaire. Comme l'a fait remarquer A. Goosse, il convenait de faire une légère transformation dans la syllabe initiale, car dans le système orthographique du français, un *è* ne se trouve pas à l'intérieur du mot, sauf devant une syllabe contenant un *e* muet (*lèpre* - *lépreux*, *sévère* - *sévérité*...). La Commission de toponymie n'a cependant pas rectifié la syllabe finale, qui ne contient évidemment pas le suffixe *-eau* à l'origine, parce qu'elle a estimé que l'usage de la graphie avec *-eau* était bien répandu depuis longtemps [*D* 20 novembre 1972]. La présence de l'article contracté *du*, employé dans les formes composées, n'est pas justifiée: *Bièrô* est figé sans article dans les mentions anciennes et le wallon dit *cinse dè Bièrô*, ce qui aurait dû être traduit « ferme de Biéreau »; les autres composés auraient également dû suivre cet usage.

La ferme, ainsi que plus de 110 hectares de terres et bois s'étendant sur le plateau entre la Baraque, Blocry et les Bruyères, ont été propriété de l'abbaye de Florival jusqu'en 1798 [*OTA*, p. 153 et 154; *LLNE*, p. 90, 131-133; *WAV*, XXI, p. 71-81].

Avec l'installation de l'Université sur le « plateau de Lauzelle », la ferme est devenue très vite un haut lieu d'animation culturelle du site. Occupée par une maison communautaire



comprenant des résidents (André<sup>†</sup> et Annick Vekemans, ainsi que leur quatre enfants) et une dizaine d'étudiants, la ferme organisait régulièrement des spectacles, des rencontres-débats et un ciné-club dans l'écurie.

Elle accueillait également divers ateliers (mécanique, menuiserie, photographie, etc.) permettant à tout un chacun de bricoler avec l'aide d'étudiants compétents souvent issus de la Faculté des sciences appliquée. Enfin, elle tenait un bar réputé (le «Bar du Biéreau») installé dans les vieilles caves voûtées du corps de logis (aujourd'hui le «Caveau sauvage»), qui, en ces temps de pionniers, gardait ses portes ouvertes jusqu'à des heures avancées, alors que les autres bistrotiers fermaient à une heure du matin...

Pendant de longues années, la grange et le fenil sont restés inoccupés faute d'aménagements indispensables mais trop coûteux pour l'Université. C'est dans ce contexte qu'est née l'idée d'un partenariat entre la ville et l'Université pour transformer cet ensemble, avec l'aide des pouvoirs publics, en un centre dédié à la musique. Le projet a permis la restauration et l'aménagement des vieux bâtiments de ferme en une très belle salle de concert desservie par des infrastructures très modernes: la «Maison de toutes les musiques à Louvain-la-Neuve». Parallèlement, l'ASBL «Corps de logis-Ferme du Biéreau» a poursuivi l'animation communautaire des débuts.

♣ Biéreau: en wallon *Bièrô*  
Isolé:

1272-1274, «Bearewart» [WAV, XXI, p. 77]; 1515, «Bierwaulx» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, WAV, XXI, p. 77]; 1515, «le chemin qui vat de Blocquerie à Berwart» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, WAV, XXI, p. 79; OTA, p. 170]; 1527, 1601, «Beaurewart» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, WAV, XXI, p. 77; T&W-W, p. 138]; 1543, «le chemin allant de Beaurewart à Neufsart» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, WAV, XXI, p. 79; OTA, p. 169]; 1543, 1592, «Beaurewaert» [AGR, AE, n° 6995, WAV, XXI, p. 77]; 1676, «le champ del Spinette vers Bierwau joindant aux terres du dit Bierwau» [AGR, GSN, n° 1534, D Martin]; 1718, «chemin venant de Wavre à Bierwart» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1745, «Bieraux» [Villaret, D Martin]; 1768, «le chemin de Bierwart» [AGR, GSN, n° 1542, D Martin]; 1773, «le chemin qui va de Blocquerie à Berwart» [OTA, p. 170], «le chemin qui va de Bierwart à Blocquery» [AGR, GSN, n° 1543, WAV, XXI, p. 79]; 1787, (?), «Bierwart» [T&W-W, p. 138; LLNE, p. 130-135]; 1791, «la ruelle tendant de Blocry à Bierwart» [AGR, GSN, n° 1548, WAV, XXI, p. 79]; 1831, Bieraux [Ferraris]; 1846, le sentier de Bierreau à Corbais, «Bieraux», «le chemin allant de Beaurewart à Neufsart» [ACV-Ott]; 1965, «Bierreau» [PlanB-O]; 1981, «Bièrau» [IGM].

Déterminé:

1696, «la Basse Bierwart» [AGR, GSN, n° 1534, WAV, XXI, p. 78]; 1699, «une terre sur la Basse-Bierwart» [OTA, p. 169].

Déterminant:

Le toponyme le plus fréquent, composé à partir de «Bierwart», est celui servant à désigner la ferme. 1529, «la maison de Berwart, empris Bierwau» [AGR, GSN, n° 5996, WAV, XXI, p. 77]; 1655, «la maison de Bierwart» [AGR, GSN, n° 5999, WAV, XXI, pp. 77-78]. 1706, «la cense de Bierweau» [AGR, GSN, n° 1535, WAV, XXI, p. 77]; 1727, «la cense de Bierhaut» [AGR, GSN, n° 382, WAV, XXI, p. 77]; 1738, «le chemin tendant de la cense de Bierwart à Wavre» [AGR, GSN, n° 1536, WAV, XXI, p. 79]; 1739, «le chemin allant de la cense de Bierwart» [OTA, p. 169]; 1750, «la cense Biervaut» [AGR, GSN, n° 1539, D Martin; WAV, XXI, p. 77]; 1768, «la cense de Berwart» [AGR, GSN, n° 1542, WAV, XXI, p. 77]; 1777, «la cense de Bierreaux» [Ferraris]; 1781, «le chemin allant de la cense de Bierwart à Ottignies» [AGR, GSN, n° 1545, WAV, XXI, p. 78; OTA, p. 170]; 1788, (?), «la cense de Bierwart» [AGR, GSN, n° 1547, WAV, XXI, p. 77; LLNE, p. 63]; 1837, «la cense de Bierreau» [WAV, XXI, p. 77]; 1863, «cense de Beaurewart» [T&W-W, p. 145]. Pour information, au Moyen-Âge, la cense était la «terre soumise au cens» ou la «redevance payée pour les terres». En Belgique, et dans certaines parties de la France, «cense», wallon *cinse*, désigne une «ferme ou métairie» [TLF, FEW, II, p. 581a]. Ce mot est aujourd'hui considéré comme un archaïsme et est remplacé par «ferme», mais la forme wallonne *cinse* existe encore toujours. Autres formes avec «cense»: 1739, «la scavée de la cense de Bierwart» [WAV, XXI, p. 79; OTA, p. 169]; 1764, «sur le grand champ de la cense de Bierwart» [OTA, p. 169]; 1730, «la censièrre de Bierau», «la censièrre de Bierwart» [AGR, GSN, n° 1535, 1536, WAV, XXI, p. 77]. Les dictionnaires donnent généralement à «censièrre», mot dérivé de «cense», le sens de «femme du censier» [TLF; GR]. Mais le mot désigne aussi «territoire donné à cens» (entre 1350 et 1400) [FEW, II, 1, p. 581a]. Ici, «censièrre» doit plutôt être pris comme synonyme de «cense». 1798, «la ferme de Bierwart» [WAV, XXI, p. 77]; 1811, «ferme de Bierreau» [PCP Ott]; 1846, «la ferme de Bierreaux» [ACV-Ott]; 1850, «la ferme de Bierwart» [WAV, XXI, p. 77]; 1863, «ferme de Bierwart, tenue par M. J.-B. Gœs, appartenant à la veuve Gœs de Gistoux» [T&W-W, p. 140]; 1884, 1893, (?), «ferme de Bierreau» [ACE-Ott; CGB; LLNE, p. 144]; 1893, «ferme de Bierwart» [WAV, XXI, p. 77]; 1968, «la ferme de Bierwart» [WAV, XXI, p. 77]; 1972, «ferme de Bièrau» [IGM]; 1981, 1987, «ferme du Biéreau» [REUL; InförV]. Autres variantes avec «ferme»: 1846, «le sentier de la ferme Bierwart aux Bruyères» [ACV-Ott]; 1846, «le chemin de la ferme de Bierwart à la neuve Baraque» [ACV-Ott].

1655, 1750, «le bois de Bierwart, près de la Baraque» [AGR, GSN, n° 5999, WAV, XXI, p. 78; OTA, p. 169]; 1777, «le bois de Bierreaux» [Ferraris].

1738, «la campagne de Bierwart» [AGR, GSN, n° 1536, WAV, XXI, p. 78]; 1752, 1863, «campagne de Bierwart» [OTA, p. 169; T&W-W, p. 145]; 1786, «en la campagne de Bierwart sous Ottignies» [WAV, XXI, p. 78]; 1846, «la campagne de Bièrau», «la campagne dite Berieaux» [ACV-Ott]; 1860, (?), «campagne de Bierreau» [Popp-Ott; LLNE, p. 63]; 1972, «campagne de Bièrau» [IGM].

1722, «terres de Bierwart» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin].

1774, «commune de Bierwart» [AGR, GSN, n° 1543, WAV, XXI, p. 78]. En toponymie, «commune» a très souvent le sens de «biens communaux» [BTD, XXXII, pp. 125-126].

1846, «le champ de Bierreau» [ACV-Ott].

1846, «chemin du fond de Bierreau vers Les Bruyères» [ACV-Ott]; 1863, «fond de Bierwart» [T&W-W, p. 145].

I. LEJEUNE

## BINCHOIS

Binchois (sentier Gilles) [abandonné]

Conseil communal (/)

Toponyme, créé (toponyme non descriptif).



☛ Thème de la musique.

Un sous-quartier des Bruyères est dédié au thème de la musique, et plus spécialement de la musique traditionnelle de Wallonie [PV 42]. Le «sentier Gilles Binchois» avait été proposé en lieu et place du «sentier Roland de Lassus», une rue portant déjà ce nom à Ottignies. Mais quand le quartier («Bruyères VIII») a été construit effectivement, aucune rue n'a reçu ce nom...

📖 Gilles de Bins [Binch, Binche] dit Binchois (Mons [?], ± 1400-Soignies, 20 septembre 1460).

Gilles Binchois est un des compositeurs les plus importants de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, à côté de Guillaume Dufay et de John Dunstable. Les premières données certaines dont on dispose à son sujet sont des comptes de la collégiale Sainte-Waudru à Mons, où il joua de l'orgue le 8 décembre 1419. Il semble avoir été soldat au service de William Pole, comte de Suffolk, durant la Guerre de Cent Ans et entra à la chapelle de la cour de Bourgogne durant les années 1420. À la fin de sa vie, il se retira à Soignies, où il était prévôt à Saint-Vincent. À sa mort, Johannes Ockeghem composa une déploration sur une ballade qui dresse un portrait émouvant du musicien défunt:

Mort, tu as navré de ton dart  
le père de joyeuseté  
En desployant ton estandart  
sur Binchois, patron de bonté.  
Son corps est plaint et lamenté  
qui gist soubz lame  
Hélas plaise vous en pitié:  
Priez pour l'ame.

En sa jonnese fut soudart  
de honorable mondanité  
Puis a esleu la milleur part  
servant dieu en humilité.  
Tant luy soit en crestienté  
son nom est fame  
Qui detient de grant volenté:  
Priez pour l'ame.

Reticricque se dieu me gard  
son serviteur a regretté  
Musicque par piteux regard  
fait grant deul et noir a porté.  
Pleurez hommes de feaulté  
qui est sans blame  
Veillez vostre'université:  
Priez pour l'ame.



**BLANCS CHEVAUX**

**C'est la légende de la chapelle au blanc tch'fau («blanc cheval») qui a donné son nom à la «rue des Blancs chevaux».**

Liée à la chapelle de Lauzelle, que l'on voit ici, cette légende raconte l'histoire de Désirée, la jument blanche préférée de l'Empereur, qui pleurait les vaillants soldats que son maître avait perdus sur le plateau de Lauzelle lors de la bataille de 1815 entre les Prussiens et l'armée de Grouchy.

© Photo Serge Haulotte.

(Cité d'après J. OCKEGHEM, *Masses and Mass Sections*, t. II, *Masses Based on Secular Settings*, fasc. 1, éd. par J. VAN BENTHEM, Utrecht, 1995, p. XIII).

Sur le plan musical, Binchois a laissé plusieurs œuvres religieuses, mais il est surtout connu pour ses chansons profanes, soit une cinquantaine de rondeaux et sept ballades. La plupart d'entre elles sont écrites à trois voix et célèbrent l'amour courtois: certaines sont basées sur des textes d'auteurs connus tels que Charles d'Orléans, Alain Chartier et Christine de Pisan.

Bibliographie: W. ELDERS, *Composers of the Low Countries*, trad. du néerlandais par G. DIXON, Oxford, 1991; D. FALLOWS, *Binchois*, dans *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, sous la dir. de S. SADIE, 2<sup>e</sup> éd., t. III, Londres, 2001, p. 578-593; R. STROHM, *The Rise of European Music. 1380-1500*, Cambridge, 1993, en particulier p. 181-196.

A.-E. CEULEMANS

☛ DE LASSUS.

**BLANCS CHEVAUX**

BLANCS CHEVAUX (RUE DES) C5-D5

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

À proximité de l'«avenue des Clos», portant chacun un nom évocateur du folklore wallon («clos des Gilles», «clos de la Haguette», etc.), quelques rues portent des toponymes de la même veine («rue du Cheval Bayard», «rue des Chinels», etc.).

Le thème du folklore et des traditions populaires n'eût pas été bien traité si l'on n'y avait intégré le souvenir d'une légende propre au plateau de Lauzelle, à savoir la légende de la chapelle au *blanc tch'fau*. Liée à la chapelle proche de la ferme de Lauzelle, cette légende raconte que les habitants de la région voyaient rôder et entendaient hennir Désirée, la jument blanche préférée de l'Empereur: elle pleurait les vaillants soldats que son maître avait perdus sur le plateau de Lauzelle, lors de la bataille sanglante du 18 juin 1815 qui mit aux prises l'avant-garde de l'armée de Grouchy et l'arrière-garde prussienne. Les cadavres des soldats et des chevaux occis lors de cette bataille furent inhumés au lieu-dit *l'Aurnwè*, en contrebas de la ferme de Lauzelle, vers le hameau de la baraque. Bientôt, des feux follets furent aperçus à l'endroit de la nécropole, donnant naissance à des interprétations extraordinaires, dont celle du *blanc tch'fau* impérial errant sur le charnier. C'est dans ce contexte que se développa la légende.

Un soir, un ivrogne blessa la jument qui reprit sa forme première. C'était une jeune fille, métamorphosée en jument à la suite de l'intervention d'une vieille femme qu'elle avait rencontrée à la chapelle de Lauzelle, en allant y prier pour ses amours désespérées. Ainsi transformée, elle voulait approcher le fils du fermier, dont elle était tombée amoureuse. Après cette aventure, on n'entendit plus jamais la belle jument blanche. L'endroit où fut blessée la belle amoureuse s'appelle encore «*Au blanc tch'fau*» et la chapelle érigée à cet endroit entendit bien souvent, par la suite, les prières d'autres âmes en peine d'amour. L'existence d'une chapelle à cet endroit, dépendance de l'abbaye d'Afligem jusqu'en 1796, est attestée dès 1731, mais il n'est pas établi qu'il s'agisse de la chapelle actuelle: la pierre votive de la chapelle porte le millésime 1732. Cette pierre votive nous apprend que «*Cette chapelle a été édifée par Martin Brion,*

Censier, l'An 1732». Pour la petite histoire, cette pierre n'a retrouvé sa destination d'origine qu'en 1997, grâce à l'action d'un habitant de Louvain-la-Neuve, Paul Califice, un amoureux du patrimoine de sa cité d'adoption. On lui doit également l'érection d'un monument localisant l'ancienne terre de justice de Wavre (actuellement sur le territoire de Louvain-la-Neuve) et une histoire du «*bois de Lauzelle*». La pierre, en effet, avait été, à une date inconnue, «*recyclée*» dans le pavement de l'arrière-cuisine de la ferme de Lauzelle, où elle se trouvait sous une écrémeuse... En 1969, un lointain descendant de Martin Brion en quête de ses racines et qui visitait la cense de son aïeul, redécouvrit ce précieux héritage familial. Il en obtint la garde et c'est chez lui qu'elle fut récupérée en 1997, pour être réintégrée solennellement (le 23 septembre) dans la bâtisse qui l'avait vu naître, à l'occasion des festivités commémorant les vingt-cinq ans du transfert de l'Université catholique de Louvain en Wallonie.

L'histoire ne s'arrête pas là! Depuis 2002, un carnaval du «*Blan Tchfau*» organisé par le Comité des fêtes et les enseignants du Collège du Biéreau, fait revivre la légende des grognards de l'Empire. À la fin de l'hiver, un grand cheval blanc d'opérette est promené en cortège par les élèves et leurs enseignants à travers les rues piétonnes de la ville. Les moments forts de la procession sont l'«*ascension*» des escaliers de la «*traverse d'Ésope*» et la «*folle traversée*» du tunnel de la «*scavée du Biéreau*». Au terme de sa marche héroïque, un «*Rondeau du Blan Tchfau*» encercle le canasson impérial: les filles, déguisées en cheval blanc, exécutent avec leurs grognards, les garçons, un pas de danse évoquant la scène de la métamorphose du cheval en gente damoiselle. Vient enfin l'heure du sacrifice: comme son cousin le *Bonhomme Hiver*, le *Blan Tchfau* est immolé par le feu en vue de signifier la fin de l'hiver.

On notera, pour terminer, que dans le nom de la rue, le substantif cheval a été malencontreusement mis au pluriel, ce qui n'est pas fidèle à la légende. En revanche, l'antéposition de l'adjectif a été maintenue, comme en wallon.

Bibliographie: P. CALIFICE, *Aperçu historique du bois de Lauzelle*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XLVI, n° 1, 1997, p. 22-36; ID., *Louvain-la-Neuve. Réhabilitation de la pierre votive de la chapelle de Lauzelle*, dans *WAV*, t. XLVI, 1997, p. 149-159; A. MORTIER, *Au Blan Tchfau*, dans *FB*, t. XV, 1935-1936, p. 56-63; *OTA1*, p. 25-27.

L. COURTOIS et I. LEJEUNE

#### BLANCS MOUSSIS

«*Blancs Moussis*»:  
de blanc vêtus...

Le nom de «*Blancs Moussis*», société principale du carnaval de la Laetare à Stavelot, signifie, en wallon, «*vêtus de blanc*», mais la tradition qui voudrait que ce vêtement blanc représente les moines — jugés trop libertins — de l'abbaye de Stavelot et dès lors interdits de sortie au carnaval par le prince-abbé, n'est qu'une légende récente fabriquée dans les années 1950. Carnaval de la Laetare, 2009. Ville de Stavelot, Fonds régional.

Photo Michel Vanderschaeghe.



## BLANCS MOUSSIS

BLANCS MOUSSIS (CLOS DES) C4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

«Clos des Blancs Moussis» rappelle le carnaval de Stavelot qui se déroule à «La Laetare» (nom masculin en français standard et féminin en Belgique).

📖 Le nom de «Blancs Moussis», société principale du carnaval de la Laetare à Stavelot, signifie, en wallon, «vêtus de blanc», mais la tradition qui voudrait que ce vêtement blanc représente les moines — jugés trop libertins — de l'abbaye de Stavelot et dès lors interdits de sortie au carnaval par le prince-abbé, n'est qu'une légende récente fabriquée dans les années 1950. À l'exception du nez, ce costume était en fait traditionnel ailleurs en Wallonie et il ne fut conservé qu'à Stavelot. Non seulement il fut conservé, mais la tradition a été revivifiée par des étudiants organisés en confrérie. Les Blancs Moussis, avec leur costume blanc, cape et bonnet blancs, masque hilare à long nez, parcourent le cortège en tous sens, en groupes ou en enfilade, donnant des coups de vessie, inondant les spectateurs de confettis, poussant des grognements typiques et multipliant les facéties.

Bibliographie: R. MEURANT et R. VAN DER LINDEN, *Folklore en Belgique*, Bruxelles, 1974, p. 187-189; MTE, p. 90-95; *Traditions populaires de Wallonie*, t. IV, p. 98.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

## BLEUE

BLEUE (TRAVERSE) D6

Conseil communal du (27 novembre 2007).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Pour répondre à des nécessités pratiques (demande des pompiers de pouvoir localiser avec précision tous les lieux d'intervention), il a été décidé de nommer les voiries souterraines. Au centre ville, le déterminé «traverse» a été retenu pour désigner les jonctions avec l'«anneau Central Nord» ou l'«anneau Central Sud» [PV OL 5]. Si les couleurs retenues au départ ont changé ou voyagé, «traverse Bleue» désigne finalement la section qui passe sous la «place de l'Université», donnant accès au «quai n° 18» (domaine privé). Si ce nom peut être considéré comme «indirectement descriptif»,

c'est parce que la Commission de toponymie avait suggéré que, précisément pour identifier clairement les différentes «traverses», des repères visuels de la couleur correspondante soient installés.

☛ BRUNE; JAUNE; ROUGE; VERTE.



## BLOCRY

**La ferme de Blocry en hiver.**

Cette ancienne ferme, qui abrite l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve, a donné son nom à un sous-quartier de Louvain-la-Neuve. Dans ses habits d'hiver, elle donne à penser ce qu'était le plateau de Lauzelle avant Louvain-la-Neuve, appelé dans la région la «Petite Sibérie». Photo Jean-Pierre Lemaître.

## BLOCRY

BLOCRY (FERME DE) D3

BLOCRY (ROUTE DE) E2-E3-D3

Conseil communal du 3 octobre 1973 (route).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux: la *Baraque*, le *Blanc Ry*, le *Blocry*, les *Bruyères*, la *Croix*, *Franquénies*, le *Petit Ry*, *Pinchart* et le *Stimont*. Trois de ces hameaux — qui subsistent toujours dans la toponymie ottignoise — ont donné leur nom à des quartiers de la ville nouvelle (le quartier du Biéreau, le quartier de l'Hocaille et le quartier des Bruyères) et deux à des sous-quartiers (le quartier de la Baraque et le quartier de Blocry).

Le hameau de Blocry, situé actuellement à l'est du centre d'Ottignies et à l'ouest de Louvain-la-Neuve, était autrefois bien plus étendu; il commençait à l'église de Blocry, descendait dans la vallée et remontait jusqu'au hameau des Bruyères, à hauteur du home «Les Clairs Vallons» [*Tém. P. Collin, L. Collin*].

📖 D'après J. Tarlier, A. Wauters et C. Scops, le nom du hameau, Blocry, wallon *Blocrë*, ne peut s'expliquer par la présence d'un ruisseau dans les environs: la forme composée Bloc-Ry, où *ry* est une forme wallonne de *ru* «ruisseau», est une transformation du nom injustifiée [OTA, p. 170; T&W-T, p. 138]. Cependant, les témoignages des habitants de la Baraque concordent pour dire que la Malaise, qui coulait au fond de la vallée, gorgée des eaux venant des terres de la



Baraque, passait dans les terres du hameau de Blocry [*Tém. P. Collin, L. Collin*].

A. Carnoy propose une interprétation peu convaincante pour ce toponyme: il analyse *Blocry* comme un dérivé de *bloc*, signifiant «sabot» en wallon et en flamand. Pour lui, *Bloquerie* serait à l'origine une «fabrique de sabots» [*ONCB*, p. 78]. Cependant, le sens de «sabot» qu'A. Carnoy donne à *bloc* ne semble pas attesté en wallon [*FEW*, XV-1, p. 163-164].

A. Carnoy, comme les scribes des textes anciens, a rapproché *Blocry* des dérivés formés avec le suffixe féminin *-erie*, comme dans *boulangerie*, *boucherie* (wallon *boutch'riye*), etc. La finale féminine dans *Bloquerie* doit être considérée comme un phénomène purement graphique, n'ayant aucune valeur, car on la retrouve aussi dans *battye*, graphie pour le masculin *Bati(s)* [*WAV*, XII, p. 75]. De toute façon, la finale du wallon *Blocrë* ne peut remonter à un dérivé féminin en *-erie*. La voyelle wallonne *-ë* provient en général d'un *i* bref ou d'un *u* bref. Ces remarques phonétiques, comme la topographie, invitent plutôt à voir dans *Blocry* un composé «déterminant + déterminé», dans lequel *-rë* (*-ry*) est l'équivalent de *ru* «ruisseau», issu du latin *rivus*, qui a donné *ru*, et les formes dialectales *ry*, *ri*, *rieu*... [*FEW*, X, p. 422; *DELW*].

L'explication du premier élément est moins aisée. Le mot *bloc* (du germanique *blok*) a eu, dans l'ancienne langue et dans les dialectes, des sens tels que «tronc d'arbre, souche, billot; tronc (pour les aumônes)», etc. [*FEW*, XV-1, p. 163-164; *DL*; *PNCB*, p. 78]. *Blocry* devrait donc être analysé en «*ry* du *bloc*», «ruisseau du *bloc*», où *bloc* aurait peut-être le sens de «tronc ou souche».

Autrefois, le nom du hameau a donné naissance à divers anthroponymes: 1213, Robert de Blocquery, abbé de Villers [*OTA*, p. 156]; 1312, Bernard de Blokeri, chevalier [*LLNE*, p. 84]; début du XVI<sup>e</sup> siècle, Alard de Blocquery [*LLNE*, p. 65]. À Louvain-la-Neuve, ce toponyme traditionnel a donné son nom non seulement à la route se dirigeant vers ce quartier d'Ottignies, mais en outre à plusieurs bâtiments: le «Centre sportif de Blocry», les «Piscines de Blocry» et la «ferme de Blocry». Toutes ces constructions se trouvent à l'extrême est du quartier de l'Hocaille, proche de l'ancien hameau de Blocry [*REUL*, 1981; *InförV*, 1987].

✎ Blocry: wallon *Blocrë*

Isolé:

1204, 1312, «Blokeri» [*T&W-W*, p. 138]; 1268, «Blocquerie» [*AAA*, registre 1, *D Martin*]; 1374, «Blockery»; 1384, (?), «Blockeriez» [*T&W-W*, p. 138; *DFB*, p. 7]; 1436, «Blochery» [*T&W-W*, p. 138]; 1484, «Blockery» [*T&W-W*, p. 138]; 1515, «le chemin qui vat de Blocquerie à Berwart» [*WAV*, XXI, p. 79]; 1527, «Blockeries» [*T&W-W*, p. 138]; 1538, 1687, 1688, 1717, 1731, 1736, «Blocquery» [*AGR, AE*, n° 4658; *GSN*, n° 1534, 1535, *D Martin*]; 1687, 1735, 1772, 1789, 1792, «Blocry sous Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1534, 1535, 1539, 1543, 1547, 1548, *D Martin*]; 1705, «Blocquery sous Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1534, *D Martin*]; 1708, (?), «Blocquerie» [*AGR, GSN*, n° 1534, *D Martin*]; *T&W-W*, p. 142]; 1729, «Blockery» [*T&W-W*, p. 138]; 1745, (?), «Bloquerie» [*Villaret, D Martin; OTA*, p. 170]; 1755, «le cortil au Batty scitué à Blocrë» [*AGR, GSN*, n° 1539, *D Martin*]; 1763, «3 jours de terre labourable à Blocris», «chemin de Blocris à Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1545, *D Martin*]; 1772, (?), «Bloquery» [*AGR, GSN*, n° 1542, *D Martin; DFB*, p. 358]; 1773, «Blocris» [*AGR, GSN*, n° 1544, *D Martin*]; «le chemin qui va de Bierwar à Blocquery» [*AGR, GSN*, n° 1542, *D Martin; WAV*, XXI, p. 79]; «le chemin qui vat de Bloquerie à Berwart» [*OTA*, p. 170]; 1774, «Blocquerie sous Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1543, *D Martin*]; 1777, «Charles Joseph Englebert, censier à Blocris» [*AGR, GSN*, n° 1544, *D Martin*]; 1779, «chemin d'Ottignies allant à Blocry» [*AGR, GSN*, n° 1545, *D Martin*]; 1782, «le cortil au Batty à Blocry» [*AGR, GSN*, n° 1545, *D Martin*]; 1791, «la ruelle tendant de Blocry à Bierwart» [*WAV*, XXI, p. 79]; 1811, 1846, 1884, «hameau de Blocry» [*PCP-Ott; ACV-Ott; ACE-Ott*]; 1846, «hameau de Blocery», «hameau de Blocherie», «chemin de Stimont à Blocroy» [*ACV-Ott*]; 1860, «hameau de Blocquery» [*Popp-Ott*]; 1863, «La Bloquerie», «Bloc Ri (orthographe ordinaire)» [*T&W-W*, p. 138]; 1893, «Bloc-Ry» [*CTB*]; 1904, 1965, 1972, 1981, «Blocry» [*EMC-Ott*]; *CTB; IGM; IGN*; (?), «hameau de Bloc-Ry» [*LLNE*, p. 63]; (?), «le hameau de Blocquery» [*OTA*, p. 170].

Déterminant:

1696, «campagne de Blocry: terre comprise entre la campagne d'Ottignies et celle de Lauzelle, dite aussi le grand champ de Blocry» [*OTA*, p. 170]; 1716, «la campagne de Blocquery» [*AGR, GSN*, n° 1535, *D Martin*]; 1718, 1730, «la campagne de Blocquery sous Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1535, *D Martin*]; 1741, «la campagne de Blocry sous Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1537, *D Martin*]; 1774, «sur la campagne de Blocry, au champ Valée» [*AGR, GSN*, n° 1544, *D Martin*]; 1777, «la campagne de derrière Blocris sous Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1544, *D Martin*].

1714, «le grand champ de Blocry» [*AGR, GSN*, n° 1535, *D Martin*]; 1775, «le grand champ de Blocry sous Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1543, *D Martin*].

1713, «le champ de Blocry» [*AGR, GSN*, n° 1534, *D Martin*]; 1724, «le champ de Blocry sous Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1535, *D Martin*]; 1772, «le champ de Blocquery sous Ottignies» [*AGR, GSN*, n° 1542, *D Martin*]; 1774, «sur le champ de Blocry», au «champ Vallée» [*AGR, GSN*, n° 1544, *D Martin*]; 1846, «champ de Blocroy» [*ACV-Ott*].

1632, «de hœve van Blockerye» [*T&W-W*, p. 138]. 1722, 1750, 1768, «la cense de Blocrë» [*AGR, GSN*, n° 1535, acte n° 2, 1538, 1542, *D Martin*]; 1730, 1731, 1750, 1781, «la cense de Blocquery» [*AGR, GSN*, n° 1535, 1539, 1545, *D Martin*]; 1772, 1798, «la cense de Blocry» [*AGR, GSN*, n° 1545, 1547, *D Martin*]; 1773, 1777, «la cense de Blocris» [*AGR, GSN*, n° 1544, *D Martin*]; 1777, «cense de la Bloquerie» [*Fernaris*]. 1863, «ferme de Bloquerie», «ferme de la Bloquerie ou de Spangen» [*T&W-W*, pp. 138, 156]; (?), «la ferme de Bloquery» [*OTA*, p. 170]; 1974, 1981, 1987, «ferme de Blocry» [*PV 19; REUL; InförV*]. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, apparaissent les mentions attestant l'existence d'une «cense de Blocry», différente de la «ferme de Blocry» actuelle. La «cense de Blocry» se trouvait autrefois à l'emplacement de l'église de Blocry. Cette ferme existait déjà au Moyen-Âge. Elle était



propriété des seigneurs depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. En 1731, lorsque la famille de Spangen vendit la seigneurie, elle garda cette ferme qui lui appartenait encore vers 1860. Cette ferme a été démolie durant la guerre de 1914-1918 [PV 9, 19]. La «ferme de Blocry» actuelle, parfois appelée aussi «ferme de l'Hocaille», car elle se trouve dans ce quartier, est l'ancienne «ferme Roobroeck (père)», datant tout au plus du XIX<sup>e</sup> siècle. Son nom rappelle l'existence de l'ancienne «ferme de blocry».

1846, «fond de Blocroy» [ACV-*Ott*]; (?), «campagne du Trimartin, dans le fond de Blocry, en contrebas de la ferme de Bierwart [OTA, p. 182].

I. LEJEUNE

## BOIS BECQUET

BOIS BECQUET (SENTIER DU) A1-A3

Domaine universitaire.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Il est à noter que les «bois» de Louvain-la-Neuve, tous propriétés de l'Université, n'ont jamais reçu de noms officiels, ce qui est, pour des endroits susceptibles d'être traversés, plutôt étonnant...

📖 En 1843, ce bois était la propriété de Thomas Becquet, agent du Trésor à Namur, qui possédait plus de 12 hectares de bois sur le «plateau de Lauzelle» [D *André*]. Le nom de famille *Becquet* est encore porté par plus de deux cents personnes en Wallonie.

📖 Becquet

Déterminant:

1870, «un bois de futaie et de taillis dit le Bois Becquet» [D *André*].

1863, «sapinière Bequet, 3 ha» [T&W-W, pp. 138, 140].

1846, «Fond Becquet» [ACV-*Ott*; OTA, p. 169].

I. LEJEUNE

## BOIS DES FERRAILLEURS (CHEMIN DU)

Bois des Ferrailleurs (chemin du)  
[en projet, D9]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement en parc de la partie adjacente au quartier de la Baraque, la Commission de toponymie s'est penchée sur les derniers aménagements prévus pour ce quartier. Dans la zone du «Vieux Quartier», elle a proposé «chemin du Bois des Ferrailleurs» pour un petit sentier à construire dans le prolongement de l'actuel «chemin du Potager» (nom proposé pour l'actuel sentier qui traverse les potagers collectifs au départ de la «rue de la Baraque»), vers la N4.

📖 La désignation «Bois des Ferrailleurs» est d'usage récent: elle est apparue peu après la fusion des communes, en 1977, et dans

le contexte de l'émergence, pas toujours appréciée, d'un quartier d'habitat alternatif. Des gens du voyage, qui vivaient de la récolte des vieux métaux, avaient fait halte à Ottignies, le temps d'écumer la mitraille du canton. La réaction du commissaire de police de l'époque, Robert Claux, fut de les envoyer au quartier de la Baraque, en prétextant que l'Université, propriétaire des lieux, acceptait de bonne grâce qu'on s'y installe sans autre forme de procès. En fait, ce commissaire reprochait à l'*Alma Mater* d'héberger à la Baraque des personnes vivant à la marge de la légalité, du moins en ce qui concerne l'habitat et l'hygiène. Comme les autorités communales d'Ottignies ne le suivaient pas dans sa croisade pour l'ordre et la loi, l'installation sauvage de vrais «barakis» lui fournit une occasion inespérée de faire comprendre à l'Université que, si force ne restait pas à la loi, le quartier de la Baraque allait devenir une zone de non-droit, terre promise de réfugiés de toutes espèces... Il fallut la sage diplomatie des habitants du quartier et de membres de l'Université pour convaincre rapidement les ferrailleurs qu'ils étaient les otages d'une guéguerre qui ne les concernait guère, et qu'il était préférable qu'ils abandonnent le bois qui, en souvenir de l'épisode, pourrait porter leur nom.

Bibliographie: J.-M. LECHAT, *Louvain-la-Neuve. Trente années d'histoires*, Louvain-la-Neuve, 2001, p. 168.

L. BOULET

☛ POTAGER, SERRES.

## BOIS DES QUEWÉES

BOIS DES QUEWÉES (ALLÉE DU) HP

Conseil communal du 27 avril 1971 et domaine universitaire.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Même remarque que ci-dessus: il est étonnant que ce bois n'ait pas reçu de nom officiel...

📖 Quewées, wallon *Kèwéye*, formé à partir de «queue», wallon *kèw*, *kèwe* [du latin *cauda*] et du suffixe *-ée* (<-*ata*), est le nom de ce bois de forme allongée qui, en 1863, s'étendait sur 3 hectares [FEW, II-1, p. 521b; ALW, I, p. 234; DWFN; DL; LN; p. 65]. En toponymie, ce dérivé a souvent le sens de «bande de terrain de forme allongée», tout comme les autres dérivés de «queue» («Keuwettes») [BTD, XII, p. 404; XXI, p. 136; LIV, p. 181].

Quewées : wallon *Këwéye*

Isolé :

1882, « Quewées, sapinière » [LP, D André]; 1932, « Quewées » [CPB, D André].

Déterminant :

1811, 1897, 1937, 1946, « Bois dit les Queues » [PCP-Lim; D André]; 1863, 1965, 1972, 1981, « Bois des Quewées » [T&W-W, p. 148; CTB; PlanB-W; IGM; IGN; (?), « Bois des Quewées » [LLNE, pp. 31, 63; PlanG].

I. LEJEUNE

## BOIS-DU-LUC

BOIS-DU-LUC (RUE DU)

F4-G5

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du patrimoine wallon.

« Rue du Bois-du-Luc » et « rue du Grand Hornu » évoquent des monuments typiques de l'architecture industrielle du Hainaut.

Située à mi-chemin entre Mons et Charleroi, la région du Centre trouve son origine au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'activité charbonnière puisqu'elle est « au centre » du bassin houiller du Hainaut.

Au cœur du Centre, le site charbonnier du Bois-du-Luc est implanté principalement sur le territoire de Houdeng-Aimeries, pour une faible part sur celui de Trivières (entité de La Louvière) et sur les deux rives du Thiriau-du-Luc. Le caractère exceptionnel du lieu réside dans son unité puisqu'il comprend toutes les réalisations de la société du Bois-du-Luc entre 1835 et 1923. À côté des bâtiments industriels proprement dits (bureaux, ateliers, grange, écuries, sous-station électrique et fosse Saint-Emmanuel), les maisons ouvrières s'alignent en « bataillons carrés », encadrées au nord par les écoles, le parc, l'hôpital, l'hospice et l'église, au sud par l'ancienne maison de direction et la ligne de chemin de fer Mons-La Louvière-Charleroi. Le tout est dominé par des terrils boisés. L'ensemble du site est

classé depuis 1994 et appartient aujourd'hui au patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Fondée en 1685 sous le nom de « Société du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng », la Société du Bois-du-Luc, confrontée à l'épuisement de ses premières fosses, décide en 1834 l'implantation d'un nouveau siège, celui de Saint-Emmanuel. Les bâtiments témoignent d'une inspiration néo-classique : baies à voussures plein cintre et pilastres carrés à chapiteau toscan. Dans l'espace laissé libre entre les deux puits, un bâtiment à deux pans, construit à la veille de la Première Guerre mondiale, héberge notamment la salle des porions, la lampisterie et les bains-douches. À côté de la fosse, un bâtiment, construit vers 1905, abrite la sous-station électrique et le ventilateur.

Les grands bureaux tels qu'ils apparaissent aujourd'hui datent de 1907. Ils s'inspirent partiellement de ceux qui existaient dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les tympans des fenêtres du rez-de-chaussée sont ornés de reliefs évoquant le travail des mineurs et gravés au nom des fondateurs de 1685.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le charbonnage a vécu en autarcie. Son symbole est la cour des ateliers de surface à laquelle on accède par des portes guillotines ; elle est entourée de bâtiments de style néo-classique où s'activaient différents métiers. À l'est se succèdent le magasin d'outillage, la menuiserie, l'atelier de mécanique, la forge et la fonderie. Ces différents ateliers ont conservé leurs machines, dont une partie fonctionne toujours. Le transport de surface, assuré par des chariots attelés, nécessitait grange, écuries et remises qui occupent les côtés sud et ouest de la cour.

Pour attirer, puis conserver un maximum de main-d'œuvre, la société décida en 1838 la construction d'une véritable cité ouvrière à côté de la fosse Saint-Emmanuel. Les cent soixante-deux maisons sont construites par étapes entre 1838 et 1853. L'ensemble affecte la forme d'un trapèze partagé en quatre parties suivant les plans médians. À l'intérieur de chaque carré, l'espace laissé libre est divisé en jardins. Deux axes se croisent au centre de la cité, correspondant aux quatre points cardinaux évoqués dans un contexte minier ; nord, midi, levant, couchant. L'axe sud-nord, le plus important, va de la maison du directeur à l'hospice. La « rue du Midi », agrémentée de deux allées de tilleuls, voit sa largeur doublée par rapport aux autres rues.

## BOIS-DU-LUC

### Les charbonnages de la société du Bois-du-Luc au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

Au cœur du Centre, le site charbonnier du Bois-du-Luc est implanté principalement sur le territoire de Houdeng-Aimeries.

Le caractère exceptionnel du lieu réside dans son unité puisqu'il comprend toutes les réalisations de la société du Bois-du-Luc entre 1835 et 1923. À côté des bâtiments industriels proprement dits (bureaux, ateliers, grange, écuries, sous-station électrique et fosse Saint-Emmanuel), les maisons ouvrières s'alignent en bataillons carrés, encadrées au nord par les écoles, le parc, l'hôpital, l'hospice et l'église, au sud par l'ancienne maison de direction et la ligne de chemin de fer Mons-La Louvière-Charleroi. L'ensemble du site est classé depuis 1994. Lithographie de Canelle, dans *La Belgique industrielle*, t. I, Bruxelles, 1854, pl. 64. Photo Jacques Liebin.



Le passage de «la rue du Midi» à la «rue du Nord» s'effectue par les façades imposantes de l'épicerie et de la cantine, couronnées par un fronton triangulaire classique répondant à celui de la maison directoriale. La maison ouvrière type mesure de 8 à 9 mètres de large sur 6,5 mètres de haut. La façade est en briques et en pierre. Selon le style néo-classique, les baies du rez-de-chaussée sont à voussures plein cintre, alors que celles de l'étage sont généralement rectangulaires.

Pratiquant le paternalisme caractéristique des entreprises du siècle dernier, la société du Bois-du-Luc a veillé à la santé physique et morale de ses ouvriers. Elle a ainsi créé une salle des fêtes, un parc avec kiosque à musique, des écoles, une église, un hôpital et un hospice, tandis qu'elle organisait une caisse d'épargne, une fanfare, une ligue horticole et du coin de terre.

La fosse Saint-Emmanuel ferme le 31 décembre 1959. Les ateliers et les grands bureaux continuent à fonctionner jusqu'à l'arrêt, en 1973, de la dernière fosse de la société (Le Quesnoy à Trivières). En s'y installant dès 1983, l'Écomusée régional du Centre a voulu par là souligner l'importance du lieu dans la compréhension du phénomène d'industrialisation. Grâce aux fonds européens et wallons de l'Objectif 1, un parcours-spectacle intitulé *Entre homme et machine* a été inauguré en 2000.

Depuis 1994, les Carrés appartiennent à la Société d'Habitations sociales «Le Foyer louviérois» qui poursuit la rénovation des habitations. Dans «la rue du Midi», une maison est conservée dans son état de 1916, avec aménagement intérieur du début du siècle.

L'hôpital et l'hospice sont propriétés de la Ville de La Louvière; l'hôpital a été aménagé en centre d'accueil pour handicapés — *Les Godets* —; l'hospice abrite les archives de la Ville.

Dans l'ancienne maison de direction entièrement rénovée, le CPAS de La Louvière a créé un Centre d'Insertion sociale et socioprofessionnelle.

Bibliographie: J. LIEBIN, *Bois-du-Luc en images*, La Louvière, 1993; ID., *Bois-du-Luc, un charbonnage hainuyer du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Mons, 2003; ID. et E. MASURE-HANNECART, *Bois-du-Luc, un site charbonnier du XIX<sup>e</sup> siècle* (CACEF. Musées vivants de Wallonie et de Bruxelles), Liège, 1987; R. POURBAIX, *La grande histoire d'un petit peuple. Les charbonniers de Bois-du-Luc*, Mons, 1983.

J. LIEBIN

GRAND-HORNU.

## BOIS DU NOTAIRE

BOIS DU NOTAIRE (BARRIÈRE DU) C4

Bois du Notaire (sentier du) [remplacé]

Domaine universitaire (barrière).

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

Thème des toponymes traditionnels.

Cette partie du bois de Lauzelle, appelée «bois du Notaire», était la propriété du notaire Debroux de Court-Saint-Étienne, avant la Première Guerre mondiale. Comme les autres «bois» de Louvain-la-Neuve, il n'a pas de nom officiel...

«Sentier du Bois du Notaire» n'a eu qu'une existence éphémère et a été remplacé par «sentier du Cinq Cent Cinquantième».

Notaire

Déterminant:

Ce nom est attesté seulement dans la tradition orale [D André].

I. LEJEUNE

CINQ CENT CINQUANTIÈME.

## BOLOGNE

BOLOGNE (RUE DE) D6

Conseil communal du (30 septembre 2005).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du patrimoine européen et universel.

Thème de la construction européenne.

Ce n'est pas la cité universitaire italienne qu'évoque ce nom, mais bien la «Déclaration de Bologne» du 19 juin 1999. Cette rue donne dans la «rue Charlemagne», considéré comme un des pères fondateurs de l'Europe. À proximité, d'autres noms de rue évoquent le plus célèbre des carolingiens («boucle de Roncevaux», «cour Durendal») ou la construction européenne («rue de l'Union Européenne», «rue du Traité de Rome») [PV OL 3]. Cette rue aurait pu s'appeler «rue de la Dyle»: la Commission de toponymie avait en effet envisagé au départ d'utiliser le nom des cours d'eau wallon pour désigner les voiries de ce nouveau quartier [PV 53].

Il ne s'agit en réalité pas d'un traité, mais d'un «processus» mis en œuvre par la «Déclaration de Bologne» du 19 juin 1999, adoptée par les ministres de l'enseignement de 29 pays afin de faire converger (en 2010) les systèmes d'enseignement supérieur en Europe. Ce processus a été jalonné par d'autres temps forts: le «Communiqué de Prague» du 19 mai 2001, la «Conférence de Berlin» en 2003, le «Communiqué de Bergen» du 20 mai 2005, le «Communiqué de Londres» du 18 mai 2007, et... le «Communiqué de Leuven-Louvain-la-Neuve» des 28-29 avril 2009.

La déclaration de Bologne du 19 juin 1999 a été signée par 29 pays européens (Autriche, Belgique, Bulgarie, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, République Slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni). S'y sont ajoutés : en 2001, la Croatie, Chypre, le Liechtenstein, la Turquie ; en 2003, l'Albanie, la Principauté d'Andorre, la Bosnie-Herzégovine, le Saint-Siège, la Russie, la Serbie, l'«ex-République yougoslave de Macédoine» ; en 2005, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine ; et en 2007, le Monténégro. À ce jour, 47 États participent à ce processus, en lien avec une série d'organisations internationales comme la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, etc.

Concrètement, le processus ne vise pas à créer un système européen unique, mais à mettre en place un cadre commun destiné à organiser la mobilité des étudiants et l'équivalence des formations. Il porte sur trois points essentiels. Tout d'abord, l'organisation des études supérieures en deux cycles : un premier cycle de trois ans (chez nous, le «baccalauréat») «professionnalisant», c'est-à-dire conduisant à l'obtention d'un diplôme valorisable sur le marché de l'emploi (chez nous, c'est l'équivalent de l'ancien «graduat» des écoles supérieures) ; un second cycle de deux ans (chez nous le «master» ou la «maîtrise») correspondant à l'ancienne «licence» et ouvrant l'accès au doctorat. Ensuite, l'adoption d'un *Système européen de transfert et d'accumulation de Crédits* commun permettant une définition identique des programmes d'études et de là, une valorisation interuniversitaire des cursus et formations (c'est le sigle *ECTS*, abréviation de *European Credits Transfer System*, qui est généralement utilisé). Enfin, la mise au point d'un *Supplément au diplôme* comprenant huit groupes d'informations standardisées (sur le titulaire ; sur le diplôme ; sur le niveau de qualification ; sur le contenu et les résultats obtenus ; sur la fonction de la qualification ; sur des données complémentaires ; sur la certification du Supplément ; et sur le système national d'enseignement supérieur).

En janvier 2005, ce *Supplément* a été intégré dans un dispositif plus large dénommé *Europass* («Cadre communautaire unique pour la transparence des qualifications et des compétences»), comprenant cinq volets.

Outre le *Supplément* : le *Curriculum Vitae Europass* (grille descriptive disponible en 26 langues comprenant quatre rubriques d'informations sur la personne, sur son expérience professionnelle, sur son éducation et sa formation, et sur ses aptitudes et compétences) ; le *Passeport de langues Europass* (nomenclature unique des connaissances linguistiques) ; l'*Europass Mobilité*, (système de certification des expériences acquises à l'étranger) ; et le *Supplément descriptif du certificat* (explicitation de la formation par les institutions de certification). Ce dispositif permet à tout candidat à un emploi de présenter partout en Europe une candidature standardisée.

**Bibliographie :** S. CROCHÉ, *L'université circonscrite par Bologne. Quand l'Europe impose sa définition de la bonne institution, du bon enseignement et de la bonne science en réseau*, dans *Émulation. Regards croisés sur les sociétés contemporaines*, n° 6, octobre 2009, *Regards sur notre Europe : Politique et citoyenneté*.

L. COURTOIS

☛ DYLE.

## BOLTZMANN

BOLTZMANN (BÂTIMENT)

E8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le bâtiment portant ce nom est partagé par la l'École polytechnique de Louvain (ancienne Faculté des sciences appliquées) et par la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale (ancienne Faculté des sciences agronomiques).

📖 Ludwig Boltzmann est né Ludwig-Eduard Boltzmann le 20 février 1844 à Vienne, et décédé le 5 septembre 1906 à Duino, près de Trieste, à l'époque en Autriche et aujourd'hui en Italie. Il est d'abord éduqué par ses parents et par un précepteur, puis il fréquente le gymnase de Linz. Son père meurt alors qu'il n'a que quinze ans. À l'âge de 19 ans, il entre à l'Université de Vienne, d'où il sortira docteur en physique en 1866. Lorsqu'il commence sa thèse, son directeur, Joseph Stefan, lui fait lire les travaux de Maxwell. C'est là qu'il découvre le modèle statistique que Daniel Bernoulli a proposé pour un gaz. Ce modèle considère le gaz comme composé de très petites billes, identiques, qui s'entrechoquent perpétuellement.



La théorie cinétique des gaz sera le sujet de la thèse de Boltzmann. L'année suivante, alors qu'il est assistant, il se lie d'amitié avec Joseph Loschmidt. À 25 ans, en 1869, Boltzmann obtient la chaire de physique mathématique à Graz. Il obtient la distribution de Maxwell-Boltzmann en 1871 et l'année suivante, il énonce le théorème H à propos de l'accroissement de l'entropie.

En 1873, il quitte Graz pour retrouver Vienne, sa ville natale, où il enseigne les mathématiques jusqu'en 1876.

C'est durant cette période, en 1875 précisément que Loschmidt soulève un problème qui est toujours d'actualité. Comment peut-il se faire qu'en se basant uniquement sur le modèle du gaz de Bernoulli qui ne fait appel qu'aux lois de chocs qui sont des lois réversibles, on puisse obtenir la description de phénomènes thermodynamiques irréversibles. La plupart des opposants de Boltzmann ne comprenaient pas l'incidence de l'aspect statistique du modèle de Bernoulli.

En 1876, il retourne à Graz pour y enseigner la physique expérimentale et assumer la fonction de recteur de 1887-1888. Il continue ensuite à y enseigner la physique expérimentale jusqu'en 1890.

En 1884 Boltzmann montre que l'on peut déduire la loi obtenue empiriquement par Stefan en 1879 des principes de la thermodynamique. De 1894 à 1900, il est à Vienne, où il succède à Joseph Stefan en 1895 à la chaire de Physique Théorique. Ernst Mach occupe alors la chaire d'histoire de la philosophie, ce qui conduira Boltzmann à quitter Vienne pour Leipzig. Mais il tombe de Charybde en Scylla, car là enseigne son plus fervent opposant, Ostwald, le défenseur de l'énergétisme, théorie qui s'oppose à l'atomisme, indispensable au traitement statistique de Boltzmann. L'opposition est violente au point de le conduire à une première tentative de suicide. Lorsqu'en 1901, Mach se retire de Vienne pour raisons de santé, Boltzmann y retourne pour enseigner la physique théorique et reprendre le cours d'histoire de la philosophie. Il y reste jusqu'à sa mort, par suicide, en 1906. Sur sa tombe est gravée la formule donnant l'expression statistique de l'entropie.

Bibliographie: L. BOLTZMANN, *Populäre Schriften*, Barth-Saarbrücken, 2006; ID., *Vorlesungen über Gastheorie*, Leipzig, 1896-1898; ID., *Wissenschaftliche Abhandlungen, Im Auftrage... der Akademien der Wissenschaften zu Berlin, Göttingen, Leipzig, München, Wien*, sous la dir. de F. VON HASENÖHRL, e.a., 3 vol., New York 1968; P. RADELET-DE GRAVE, *Posterity of*

*the Gas Model by Daniel Bernoulli, or Attempts at Introducing Complexity in a Model*, dans *The science of complexity: chimera or reality?*, Bologne, 2005, p. 171 sv.

P. RADELET-DE GRAVE.

## BONNE-ESPÉRANCE

BONNE-ESPÉRANCE (COURS DE) B6

BONNE-ESPÉRANCE (RUE DE) B6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

📖 L'ancienne abbaye des chanoines prémontrés est située à Vellereille-lez-Brayeux, commune d'Estinnes, près de Binche, dans la province du Hainaut, arrondissement de Thuin.

C'est à Prémontré (Laon) que Norbert de Xanten, prédicateur itinérant, avait fondé en 1120 une communauté de vie apostolique comportant la mise en commun des biens, la liturgie et la prédication. Parmi les premières fondations de l'Ordre de Prémontré, on trouve Floreffe (1122), Strahow (1126), Bonne-Espérance (1127), Grimbergen (1129), Parc (1129), Leffe (1152), etc. La communauté de Bonne-Espérance s'est d'abord installée à Ramegnies (1127) puis à Sart-Richevin, et enfin à Vellereille-lez-Brayeux en 1131; dès 1140, elle fondait une communauté de moniales à Rivreulle. Odon fut le premier abbé de Bonne-Espérance (1126-1157).



## BONNE-ESPÉRANCE

**Bonne-Espérance (Vellereille-lez-Brayeux): le cloître gothique.**

La communauté de Bonne-Espérance s'est d'abord installée à Ramegnies (1127) puis à Sart-Richevin, et enfin à Vellereille-lez-Brayeux en 1131. L'abbaye fut partiellement reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'architecte Laurent-Benoît Dewez en style néo-classique, mais qui conserva le cloître et la tour médiévale. En 1792, après la bataille de Jemappes, les religieux quittèrent l'abbaye, qui fut supprimée en 1794. Vendue comme bien national, elle fut rachetée par les Prémontrés qui la transmirent à l'évêché de Tournai en 1830. Celui-ci en fit un Petit Séminaire comprenant un collège d'humanités gréco-latines et une section de philosophie pour les séminaristes de premier cycle.

Photo Fondation wallonne.

Philippe de Harvengt lui succéda en 1157 et mourut en 1183; il a laissé le souvenir d'un bon administrateur, d'un exégète et d'un hagiographe de talent. Après trois siècles, Bonne-Espérance connut une période éprouvante: pillages en 1543 et 1554, incendie en 1568, dévastation en 1577. Par contre, d'importants travaux ont été entrepris au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment l'église de style néo-classique (1770-1776) due à l'architecte Laurent-Benoît Dewez. En 1792, après la bataille de Jemappes, les religieux quittèrent l'abbaye qui fut supprimée en 1794. Vendue comme bien national, elle fut rachetée par les Prémontrés qui la transmirent à l'évêché de Tournai en 1830. Celui-ci en fit un Petit Séminaire comprenant un collège d'humanités gréco-latines et une section de philosophie pour les séminaristes de premier cycle. Le collège d'enseignement secondaire y est encore en activité.

Bonne-Espérance est aujourd'hui la seule des grandes abbayes du Hainaut à avoir échappé à la destruction. Ses bâtiments remontent essentiellement au XVIII<sup>e</sup> siècle hormis la tour gothique de l'ancienne église (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Malheureusement, les archives de l'abbaye, gardées à Mons et à Tournai, ont brûlé en 1940.

Bibliographie: *DHGA*, t. II, p. 1511-1511; *DHGE*, t. IX, p. 1030-1032; *GCh*, t. III, p. 199-205; *MB*, t. I, p. 392-409; *MPr*, t. II, p. 361-364; J.-P. NANDRIN, *Bonne-Espérance*, dans *Abbayes de Belgique. Guide*, Louvain, 1973, p. 54-71; A. MILET, *Bonne-Espérance: histoire d'une abbaye aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Ottignies, 1994; *PMBW*, t. X, 1, p. 427-447; *RTAP*, t. I, p. 423.

A. HAQUIN

## BORAINS

BORAINS (COUR DES) E7  
BORAINS (PARKING DES) E7

Conseil communal du 15 avril 1975 (cours).  
Domaine universitaire (parking).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants. Le parking, souterrain, est géré par l'Université, qui le loue à des particuliers.

📖 Par ce nom ethnique *Borain*, on a voulu rappeler les habitants d'une région de Wallonie au sud-ouest de Mons, le Borinage, région dans laquelle l'extraction de la houille est pratiquée depuis le Moyen-Âge. Le français commun a emprunté plusieurs termes au parler picard des houilleurs borains, par

exemple *coron*, *grisou*, *porion*, etc.; ce sont là des témoignages de l'importance du Borinage dans l'industrie houillère.

Il n'y a pas accord entre les géographes et les dialectologues pour fixer les limites du Borinage. La tradition populaire elle-même a connu des variations et, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, seuls se disaient *Borains* les habitants de Cuesmes, Jemappes, Quaregnon, Pâturages, Wasmes, Flénu et La Bouverie; les gens de Boussu, Hornu, Frameries et Dour refusaient d'être considérés comme Borains. Au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle se prétendaient borains les habitants de Wasmes, Quaregnon, Hornu, Boussu, Dour, Warquignies, Pâturages, Eugies, Flénu, Jemappes, Cuesmes, Wasmuël, ainsi que les habitants de Frameries et La Bouverie, dont le parler présente pas mal de traits les opposant aux autres Borains. Revendiquaient aussi le titre de *Borains* les habitants d'Élouges, Noirchain, Genly et Wihéries, ce qui leur était contesté dans les «vraies» localités boraines. Depuis la fusion des communes, on a étendu le nom *Borinage* à toute la région de Mons et au sud vers la frontière française.

Le mot *borain* est attesté au XVII<sup>e</sup> siècle, d'abord au féminin: en 1644-1645, une maison de Mons s'appelle «Aux trois boreennes»; en 1655, un procès-verbal parle d'un «kar de borain». Ce terme désignait d'abord les hommes et surtout les femmes qui transportaient le charbon. Voici une description de ces «boraines», faite par Gonzalès Decamps à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle:

«Très souvent le défaut ou le mauvais état des routes nécessitait le transport de la houille à dos d'hommes. On employait de préférence pour ce travail les enfants et les femmes. Ces dernières, nommées dans les documents *botresses*, *hotteresses*, *boraines*, offraient un type viril et énergique n'ayant d'analogue que chez les *botteresses* du pays de Liège, dont elles portaient d'ailleurs les attributs distinctifs, la hotte, le bâton ferré et les gros souliers. Courbées sous un poids de plus de cent livres de houille, elles remontaient les échelles des tourets, elles parcouraient allègrement les mauvais sentiers, les fondrières qui séparaient les charbonnages de la rivière, pour un salaire dérisoire, quelques hottées de charbon que les maîtres leur permettaient d'aller vendre à Mons. Les boraines formaient une sorte de corporation solidaire, fort remuante, fort jalouse de ses privilèges. Dans les grèves, on était sûr de les apercevoir en tête excitant leurs

hommes à la résistance. Du reste, ces femmes possédaient sous leur rude enveloppe des qualités estimables, la probité, une excellente moralité, une franchise et un bon cœur qui les faisaient s'associer avec la même vivacité aux malheurs et aux besoins de leurs semblables. Les messagères qui, il y a quelques années à peine, parcouraient les routes venant de Frameries, Quaregnon, Wasmes, Dour à Mons étaient les derniers représentants de cette race caractéristique que le progrès moderne faisait disparaître peu à peu.

Tout comme Wallonie et Gaume, plus récents que Wallon et Gaumais dont ils sont issus, le nom de région *Borinage* a été créé plus tardivement que *bor(a)in* et on le trouve au XVIII<sup>e</sup> siècle seulement. La forme du dérivé *Borinage*, ainsi que la prononciation dialectale (*Borégn*) montrent que l'ethnique devrait s'écrire *Borin* (*Borine* au féminin) en français. Pour expliquer l'origine de *Borain* et *Borinage*, on a avancé diverses hypothèses; aucune, cependant, n'est arrivée à une solution définitive. Parmi les explications avancées, certaines sont pittoresques. Par exemple, celle de Gonzalès Decamps, qui interprétait *Borégn* par *bons régn*s (littéralement: 'bons reins'). Le dialecte aurait désigné ces vigoureuses femmes qui transportaient le charbon dans des hottes, en soulignant leurs qualités physiques, leurs «bons reins».

Parce qu'elle ignore le fait que *Borain* est antérieur à *Borinage*, l'interprétation donnée par Maurice Bologne est sans valeur: selon lui, *Borinage* viendrait d'un dérivé hypothétique *Burinaticum* «le pays des petites maisons de chaume», créé sur un mot germanique *bur-*. Certains ont pensé au germanique *bohren* 'percer, creuser', mais on ne trouve aucune trace en Wallonie d'un verbe *\*bore*r 'creuser' et on ne voit pas bien comment un ethnique pourrait se rattacher à un tel verbe.

On a voulu aussi rapprocher *Borain* du liégeois *beûr* 'puits d'extraction du charbon', d'où vient le français *bure*, attesté depuis 1751. Le mot *beûr* est rattaché à l'ancien germanique *\*bûr-* 'hutte, baraque', qui aurait d'abord désigné l'abri construit au-dessus du puits d'extraction, avant de désigner le puits lui-même; cependant, cette étymologie est loin d'être tout à fait assurée. De plus, une telle explication rattacherait *Borain* à l'extraction de la houille, alors que les mentions les plus anciennes désignaient des personnes dont le métier était de transporter de la houille.

Récemment, Pierre Ruelle a repris une

hypothèse déjà ancienne et il a essayé de montrer que *Borin* (ou sa variante *Bourain*, attestée en 1680 à Floreffe) et *Borène* pourraient être des emprunts au flamand *bær* 'paysan' et *bærin*. Comme les *Borins* et les *Borènes* étaient à l'origine des ambulants ayant un parler particulier, on aurait pu les assimiler à de pauvres vagabonds, comme pouvaient l'apparaître, en Wallonie, des paysans flamands ne parlant ni le français ni le dialecte du cru.

Bibliographie: M.A. ARNOULD, *L'histoire du Borinage*, dans *Revue de l'Institut de sociologie*, 1950, n° 2-3, p. 71-80; A. CAPRON et P. NISOLE, *Essai d'illustration du parler borain* (MicRomania. Lingua, 7), Charleroi, 2003; G. DECAMPS, *Mémoire historique sur l'origine et les développements de l'industrie houillère dans le bassin du Couchant de Mons*, dans *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, année 1879 (paru en 1880), p. 195-197; P. RUELLE, *Le patois borain*, dans *Pierre Ruelle et le Borinage. Recueil de textes de Pierre Ruelle traitant du parler borain, du Borinage et des ses habitants, suivi de six contes en borain*, (MicRomania. Lingua, 7), sous la dir. d'A. CAPRON, Charleroi 2005, p. 3 sv; ID., *Le picard de Wallonie*, dans *Limès I. Les langues régionales romanes en Wallonie*, Bruxelles, 1992, p. 51-69; ID., *Dites-moi, d'où viennent donc ces mots borains?*, Mons, 1979-1992, 5 fasc. (t. V, p. 7-11); ID., *Le vocabulaire professionnel du houilleur borain. Étude dialectologique*, 2<sup>e</sup> éd. avec additions et corrections, Bruxelles, 1981.

J.-M. PIERRET

➡ GRAND-HORNU.

## BOSQUET

BOSQUET (RUE DU)

F10-G10

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif topographique).

➡ Thème des toponymes descriptifs.

La «rue du Bosquet» est bordée de peupliers; elle n'a cependant pas pu être appelée «rue des Peupliers», car une «avenue des Peupliers» existait déjà à Ottignies.

## BRABANÇONS

BRABANÇONS (PLACE DES)

E7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

➡ Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants. La «place des Brabançons», renvoie à la désignation, depuis le Moyen-Âge, des habitants du Brabant: du «Pays de Brabant» («*Pagus Bracbatensis*»), d'abord, du «duché de Brabant», ensuite, qui s'y constitue à l'époque des principautés territoriales. C'est plutôt la notion de «pays», au sens géographique, qui est évoquée ici, tandis que la «voie du Roman Pays» (créée en octobre 1975) évoque plutôt la



dimension politique et administrative ancienne. Le «boulevard du Brabant wallon» ainsi nommé en juin 2004), est lié quant à lui à l'évolution institutionnelle du pays et à la création, en 1993, de la «jeune province» de ce nom.

📖 Le Brabançon est considéré depuis bien avant l'indépendance de la Belgique comme un habitant de la province du Brabant. En 1963, celle-ci a été démantelée en trois arrondissements qui, en 1993, ont donné naissance à la région de Bruxelles-Capitale, à la province du Brabant flamand et à la province du Brabant wallon.

Historiquement, la province du Brabant fait partie d'un vaste territoire qui s'étend grosso modo du nord du Hainaut jusqu'au Brabant hollandais. Cette situation va perdurer jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le duché du Brabant ayant alors une extension maximale, depuis la région de Gembloux au sud à Bois-le-Duc au nord, côtoyant ainsi la Meuse. Le régime français décide la création, par substitution au Brabant autrichien, de deux nouveaux départements, celui de la Dyle et celui des deux Nèthes ; ceux-ci donneront le jour, après 1815, aux provinces de Brabant et d'Anvers. Selon Philippe Godding, de ces anciennes entités, le Brabant wallon trouve un rôle qui lui permet d'affirmer son identité sur le plan institutionnel depuis plus de six siècles.

Parler du Brabant c'est en réalité évoquer plusieurs entités territoriales distinctes mais se superposant partiellement selon les critères pris en considération. Si on s'en tient à l'espace naturel, le Brabant coïncide au compartiment central des bas plateaux limoneux qui couvrent tout le nord de la Wallonie. Coïncé entre le plateau du Hainaut à l'ouest et celui de la Hesbaye à l'Est, le plateau du Brabant a pour limite occidentale la vallée de la Senne et pour limite orientale celle de la Grande Gette. Sa frontière méridionale suit la vallée de la Sambre et au nord, il se dissèque en une série de buttes qui constituent les collines du Hageland entre Leuven et Diest.

Mais tous les auteurs ne s'accordent pas sur des limites précises. Certains ont une vue large du Brabant qui correspond alors au territoire que nous venons de définir d'autres, une vision plus restrictive qui réduit le plateau du Brabant à l'interfluve Senne-Dyle. Dans ce cas, aux critères naturels viennent se conjuguer des données relevant des caractéristiques du bâti et de l'occupation des sols. La région brabançonne est alors considérée sous l'angle agro-géographique comme une transition entre les paysages du Hainaut et ceux de la Hesbaye. Elle se subdivise en deux sous-unités : le plateau hennuyer-brabançon de Soignies à l'ouest de la Sennette et le plateau brabançon de Genappe à l'est. Ces deux entités sont mieux connues sous les vocables de Pays de Soignies et Pays de Nivelles.

Transition semble donc être l'attribut qui colle le mieux au Brabant. Transition entre le Hainaut et la Hesbaye, mais aussi transition entre les territoires sablonneux flamands et limoneux wallons.

Ce passage graduel des sables aux limons individualise un ensemble nord brabançon encore largement boisé même si l'urbanisation a largement entaillé l'ancienne forêt des Ducs de Brabant ne laissant subsister qu'un peu moins de 5 000 hectares sur les 20 000 qui existaient encore sous le règne de Charles Quint. C'est le Brabant des toponymes en «sart», en «bruyère» («rhode» en néerlandais) qui évoquent la médiocrité du potentiel agricole comparé aux riches terres limoneuses du sud. Ici, la Dyle et ses affluents ont disséqué le plateau n'en laissant subsister qu'une série de replats réduits isolés par de petites vallées aux versants prononcés. Cette érosion a décapé la couverture de limon qui ne s'est maintenue que sur les hauteurs entrecoupant les vallées. Sur les versants, le sable sous-jacent a été mis à nu donnant naissance à des sols très perméables retenant difficilement les éléments nutritifs indispensables aux cultures. D'un point de vue agronomique c'est une région pauvre où l'agriculture se cantonnait jadis dans de petites fermettes. On en perçoit parfois encore les reliquats au sein de maisons profondément transformées au cœur des villages. La médiocrité du potentiel culturel était partiellement compensée par les ressources de l'élevage et de la forêt. En raison de leur pauvreté en éléments minéraux les sols sablonneux mis en cultures sont rapidement abandonnés. Ils sont alors recolonisés par les herbes et les

## BRABANÇONS

**Chaumont-Gistoux :  
un paysage d'«openfield»,  
mais qui s'urbanise.**

*Autour des villages,  
des vallonnements légers  
couverts de grands champs  
ouverts à perte de vue.  
Mais, proche de Bruxelles, la  
région offre un cadre de vie de  
qualité pour des populations  
aisées qui ne veulent plus vivre  
en ville. Aux fermettes rénovées  
s'ajoutent les cohortes de  
nouvelles villas qui vont  
progressivement digérer les  
terres agricoles d'autrefois.*

Photo Dimitri Belayew.





arbustes de la lande. Ces zones de bruyères et de genêts sont alors exploitées comme parcours pour de nombreux troupeaux de moutons qui fourniront fumure et laine. La complexité du réseau viaire qui relie par un dédale de chemins creux les petits villages à leurs nombreux hameaux est héritée de ces temps anciens où la communauté paysanne est obligée de conditionner son effectif à la superficie de ses labours. Lorsque les champs ne peuvent alimenter un groupe plus grand, il faut le scinder et fonder un hameau avec ses propres labours. Tout autour la forêt règne, souvent jalousement protégée par les communautés monastiques qui y ont fondé leurs abbayes. L'avènement du chemin de fer puis de l'automobile va tout changer. L'agriculture de subsistance disparaît dans cette frange proche de Bruxelles; l'artisanat s'industrialise et donnera les usines textiles et les papeteries dont les vestiges sont encore visibles en maints endroits. Le nord du Brabant entre alors dans une phase d'urbanisation intense. Proche de Bruxelles la région offre un cadre de vie de qualité pour des populations aisées qui ne veulent plus vivre en ville. Aux fermettes rénovées s'ajoutent les cohortes de nouvelles villas qui vont progressivement digérer les terres agricoles d'autrefois. Les villages s'équipent et permettent aux périurbains du Brabant de trouver à proximité de chez eux de quoi satisfaire leurs besoins essentiels.

S'il a d'abord touché le nord, le phénomène gagne aujourd'hui toutes les communes du plateau sud. Mais là, les conditions de production permettent à l'agriculture de résister. Même si elle est mise sous pression, ce qui l'oblige souvent à quitter le village, la grosse exploitation agricole brabançonne reste active. Le village lui se «résidentialise» et s'équipe en services multiples. Comme au nord, son attrait fait grimper les prix du foncier. Le front d'urbanisation progresse à l'ouest, au sud et à l'est. Au nord c'est plus complexe, c'est la Région flamande...

Bibliographie: *Architecture rurale de Wallonie. Hesbaye brabançonne et pays de Hannut*, sous la dir. de L.-F. GENICOT, Liège, 1989 (notamment les parties géographiques dues à C. CHISTIANS); C. CHISTIANS, avec la coll. de L. DAELS et A. VERHEVE, *Les campagnes*, dans *Géographie de la Belgique*, Bruxelles, 1992 p. 484-536 (p. 535-536 pour la bibliographie).

D. BELAYEW

BRABANT WALLON; ROMAN PAYS.



**BRABANT WALLON**  
**L'image symbolique du Brabant wallon dans la bande dessinée.**

Une représentation du Brabant wallon, chez Franquin, avec son village, ses grands champs, sa «cense wallonne», certes, mais aussi ses maisons urbaines plantées dans la campagne, les signes d'urbanisation de ses poteaux électriques et de sa ligne de chemin de fer électrifiée. D'APRÈS FRANKIN, JIDÉHEM et GREG, *L'ombre du Z* (Les aventures de Spirou et Fantasio, t. XVI), Dupuis, 1962, p. 3, vignette 1. Photo Serge Haulotte.

## BRABANT WALLON

BRABANT WALLON (BOULEVARD DU)  
A9-A10-B8-B9

Conseil communal du (24 juin 2004).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants. Quelques noms, qui ne sont pas des gentils, s'y rattachent, comme «Calestienne» (région géologique très caractéristique, mais qui n'a pas donné de gentilé), «Pays noir» (région industrielle autour de Charleroi), etc. C'est ici la «jeune province» qui est évoquée. Elle fut mise en place en 1995, à la suite des réformes constitutionnelles de 1993, qui procédèrent au démantèlement de l'ancienne province bilingue du Brabant au profit du «Vlaamse Brabant», du «Brabant wallon» et... de «Bruxelles-Capitale» (si cette dernière n'en n'a pas le nom, elle en a néanmoins certaines attributions: le premier gouverneur à Bruxelles fut Véronique Paulus de Châtelet...). Cette nouvelle province présente biens des analogies avec l'ancien «Roman Pays de Brabant» (autrefois «Roman Païs»), circonscription administrative de l'antique duché de Brabant, majoritairement de langues thioises. Longtemps d'ailleurs, les expressions «Brabant wallon» et «Roman Pays» ont servi à désigner la partie romane de l'ancienne province unitaire du Brabant. Le «boulevard du Brabant wallon» prolonge le «boulevard de Wallonie» entre la N4 et la E411 [PV 30 janvier 2003].

Du point de vue historique, l'actuelle province du Brabant wallon, mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 1995, coïncide en fait avec l'arrondissement de Nivelles et s'inscrit dans l'héritage du «Roman Pays de Brabant». Par rapport à la «jeune province», le Roman

Pays offre quelques singularités. Certaines «communes» aujourd'hui brabançonnes, n'y appartiennent pas: Quenast, Braine-le-Château et Haut-Ittre étaient au Hainaut; Tourinnes-la-Grosse et Beauvechain étaient liégeoises; etc. D'autres «communes», par contre, en faisaient partie, qui appartiennent aujourd'hui à la province de Liège (Lincet, Grand-Hallet, Petit-Hallet, etc.), de Namur (Grand-Leez, Gembloux, Corroy-le-Château, etc.) ou du Hainaut (Petit-Rœulx, Hennuyère, Ronquières, etc.). Une première modification des frontières est introduite sous le Régime français: le Roman Pays correspond à un arrondissement du département de la Dyle, qui diffère cependant quelque peu de l'actuel arrondissement de Nivelles: il comprend le canton d'Hérinnes, mais non ceux de La Hulpe et de Grez, rattachés aux arrondissements de Bruxelles et de Louvain. Une seconde modification intervient sous le Régime hollandais: les cantons d'Hérinnes et de Grez sont supprimés et les localités du Brabant wallon attribuées sous le Régime français aux arrondissements de Bruxelles et de Louvain passent à celui de Nivelles. Les limites de l'arrondissement de Nivelles et, partant, celles de la future province du Brabant wallon, sont dès lors définitivement fixées.

Bibliographie: C. BRUNEEL, *Brefs aperçus sur l'histoire du Brabant wallon*, dans *Identité-avenir du Brabant wallon*. (Causeries nivelloises. 1986-1987), Nivelles, [1987], s.p.; G. DESPY, *Naissance d'une nouvelle province: les origines du Brabant wallon*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*, 1994, p. 501-531; Ph. GODDING, *Brabant: du Duché médiéval aux nouvelles provinces*, dans *Louvain*, n° 41, septembre 1993, p. 38-39; ID., *L'identité du Brabant wallon. Aspect historique*, dans *Identité-avenir du Brabant wallon...*, s.p.; ID., *Le passé du «Roman Pays»*, dans *Passé présent du Brabant wallon*, Bruxelles, 1996, p. 14-23; O. HENRIVAUX, *Au commencement*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. I, 1987, p. 3-17.

L. COURTOIS

☛ BRABANÇONS; ROMAN PAYS.

## BRIAS

BRIAS (TAILLE) A2

Domaine universitaire.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 La «Taille Brias» serait le souvenir d'un certain Brias de Bruxelles qui aurait été tué, avant 1900, en chassant dans le «bois de Lauzelle» [*D André*]. Le répertoire des noms de famille de Belgique de 1987 mentionne de fait deux «Brias» en Belgique, à Bruxelles.

☛ Brias

Déterminant:

1932, «taille Brias» [*CPB, D André*].

I. LEJEUNE

## BRUNE

BRUNE (TRAVERSE) D6-E6

Conseil communal (en cours).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Pour répondre à des nécessités pratiques (demande des pompiers de pouvoir localiser avec précision tous les lieux d'intervention), il a été décidé de nommer les voiries souterraines. Au centre ville, le déterminé «traverse» a été retenu pour désigner les jonctions avec l'«anneau Central Nord» ou l'«anneau Central Sud» [*PV OL 5*]. Si les couleurs retenues au départ ont changé ou voyagé, la «traverse Brune» a finalement désigné la section qui passe sous la «Grand-Place», joignant les deux parties de l'anneau central dans le sens nord-sud. Elle s'est un temps appelée «traverse Verte», mais a changé de couleur récemment pour éviter la confusion avec la «Verte Voie» [*PV OL 14*]... Si ce nom peut être considéré comme «indirectement descriptif», c'est parce que la Commission de toponymie avait suggéré que, précisément pour identifier clairement les différentes «traverses», des repères visuels de la couleur correspondante soient installés.

☛ BLEUE; JAUNE; ROUGE; VERTE.

## BRUYÈRES

BRUYÈRES (FERME DES) G4

BRUYÈRES (QUARTIER DES)

BRUYÈRES (RUE DES) E5-F5

BRUYÈRES (RUE DE LA FERME DES) G4

VIEUX-BRUYÈRES (QUARTIER)

Conseil communal du 28 octobre 1975 (rue) et du 21 mars 2006 (rue de la ferme).

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux: la *Baraque*, le *Blanc Ry*, le *Blocry*, les *Bruyères*, la *Croix*, *Franquénies*, le *Petit Ry*, *Pinchart* et le *Stimont*. Trois de ces hameaux — qui subsistent toujours dans la toponymie ottintoise — ont donné leur nom à des quartiers de la ville nouvelle (le «quartier du Biéreau», le «quartier de l'Hocaille» et le «quartier des Bruyères») et deux à des sous-quartiers (le «quartier de la Baraque» et le «quartier de Blocry»).

La «ferme des Bruyères», ancienne «ferme van Steenberghe», doit son nom à sa situation géographique. Elle est en effet située à l'extrême ouest du site et du quartier des Bruyères. La «rue des Bruyères» conduit logiquement du centre vers le quartier du même nom. Plus récente, la «rue de la Ferme des Bruyères» est le nom donné au petit chemin allant de l'«avenue des Arts» à la «ferme des Bruyères» et où se trouve le bâtiment de la nouvelle école «L'Escalade» [PV 30 janvier 2004]. Depuis peu, certains panneaux de direction indiquent un sous-quartier «Vieux-Bruyères», pour désigner les maisons anciennes situées au «Vieux chemin de Namur». La Commission a fait remarquer que le substantif «bruyères» étant féminin, il faudrait dire «Vieilles Bruyères», ou plus exactement ici, «Vieux Quartier des Bruyères» [PV OL 6].

📖 Ce lieu dit a comme source la couverture du sol à cet endroit. En 1632, la seigneurie d'Ottignies comptait 200 bonniers de bruyères, mais en 1856, il n'en restait déjà plus que 54 ares [OTA, p. 171]. Les bruyères présentes à ces endroits devaient leur origine au défrichement d'une lande [T&W-W, p. 138]. D'après J. Martin, ce hameau est récent; il occupait le sommet d'un petit plateau à l'est-sud-est d'Ottignies (ouest-sud-ouest de Louvain-la-Neuve) et se prolongeait sur le territoire de Mont-Saint-Guibert [LLNE, p. 64; OTA, p. 17; WAV, IV, p. 82]. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les documents de géographes mentionnent «hameau des Bruyères», mais ce composé n'a jamais eu d'existence réelle.

📍 Bruyères: wallon *lès Bruwèrès*

Isolé:

1706, «les Bruyères d'Ottignies» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1716, «al Bruyere» [WAV, IV, p. 82]; 1721, «une closiere aux bruyeres sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1536, D Martin]; 1730, «les quatre bonniers bize à la bruiere» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1738, «François Brion, censier résidant aux bruyères sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1537, D Martin]; 1738, «la bruyère d'Ottignies» [AGR, GSN, n° 1536, D Martin]; 1765, «a la bruiere» [WAV, IV, p. 82]; 1769, «au dessus des bruieries» [WAV, IV, p. 82]; 1773, 1774, «bruieries» [WAV, IV, p. 82]; 1775, 1790, «aux Bruyeres» [AGR, GSN, n° 1544, 1547, D Martin]; 1777, «Bruyères d'Ottignies» [Ferraris]; 1786, «aux Bruyeres sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1546, D Martin]; 1811, 1860, 1884, «hameau des Bruyères» [PCP-Ott; Popp-Ott; ACE-Ott]; 1846, «hameau de Bruyère», «hameau de la Bruyère», «chemin du fond de Bierreau vers les Bruyères»; 1972, 1981, «Les Bruyères» [IGM; IGM].

Autres formes:

Ce nom est très fréquent dans les environs: «aux bruwères» à Ottignies et à Mont-Saint-Guibert; «al brouwère», à Wavre, à Céroux-Mousty, à Court-Saint-Étienne, à Limelette, à Archennes, etc. [EDTW, p. 104-108; T&W-W; WAV, XXVIII, p. 63] et en Wallonie.

I. LEJEUNE

📍 ESCALPADE.



## BRUYÈRE

«À la Bruyère d'Ottignies», il n'y avait autrefois qu'une seule «petite» ferme.

La «ferme des Bruyères», ancienne «ferme van Steenberghe», doit son nom à sa localisation géographique, sur la «Bruyère d'Ottignies». Photo Fondation wallonne.

## BUISSONS

BUISSONS (RUE DES)

D6

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

«Rue des Buissons» évoque les arbustes qu'il avait été prévu de planter aux abords de la route avant qu'elle ne soit construite. La rue a donné son nom à un groupement d'habitants retraités vivant en communauté: la «Fraternité du Buisson».

## BURET

BURET (RUE DU)

E5

Conseil communal du 1<sup>er</sup> mars 1977.  
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 D'après J. Martin, un certain Monsieur de Mont de Buret, seigneur de Mousty, aurait peut-être été le propriétaire de ce «bois du Buret» qui a donné son nom à la rue [Tém. Martin]. Cet anthroponyme a peut-être pour origine *Buret*, le nom d'un hameau de la commune de Tavigny (arrondissement de Bastogne), lui-même dérivé de *Bæur*, nom d'un hameau de la même commune.

📍 Buret

Déterminant:

Aucune ancienne attestation datée de ce nom ne figure dans les documents consultés. Seul C. SCOPS évoque l'existence d'un sentier traversant le «bois du Buret» et conduisant vers les Bruyères [OTA, p. 171].

Autres formes:

Quant aux mentions possibles, J. Martin n'a retrouvé que l'existence d'un lieu dit «Buchet» [Tém. Martin; D Martin; OTA, p. 171] et les témoins interrogés ne connaissent que «les trois burettes», wallon *lès trwè bûrètes*, lieu dit de Mont-Saint-Guibert [Tém. Haulotte, Collin; IGM, 1972; IGM, 1981].

I. LEJEUNE

## BUTTE

BUTTE (PLACE DE LA)

C4

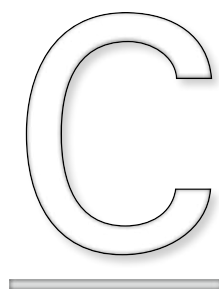
Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le terme butte ne paraît pas convenir ici.

Comme pour la «rue du Palier», par exemple, la Commission a dû travailler sur plans, avant la construction des rues, ce qui explique que la caractéristique du lieu, évoquée par le déterminant, soit en réalité inexistante, parce que les propositions urbanistiques premières n'ont pas été réalisées.



## CALESTIENNE

Calestienne (rue de la) [en projet, D7]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentils.

Dans le nouveau quartier de la gare RER, la Commission de toponymie avait suggéré de reprendre le nom de la «voie des Hennuyers» pour la nouvelle section à construire jusqu'à la «voie du Vieux Quartier» [PV OL 10]. L'idée n'ayant pas été retenue par la Commune, elle a alors proposé «rue de la Calestienne», qui évoque une étroite bande de terre entre la Famenne et l'Ardenne, où les affleurements calcaires ont permis la naissance d'écosystèmes d'un grand intérêt en termes de biodiversité et d'une grande valeur paysagère (pelouses calcaires) [PV OL 11]... Si la Calestienne n'est pas un gentilé, elle s'intègre néanmoins dans le thème des gentils par son intention d'évoquer une région de Wallonie.

📖 Calestienne. Nom d'une petite région géographique de Wallonie, située au sud de la Famenne et au nord de l'Ardenne. Dénomination assez récente de cette région ou

gradin calcaire, d'une profondeur d'une dizaine de kilomètres, qui se caractérise par la présence de nombreux «tiennes», de pelouses calcaires et de grottes renommées (Couvin, Han-sur-Lesse, Rochefort, Hampteau, etc.). Terme introduit principalement par des botanistes en raison de la richesse de la végétation xérophile qui la caractérise (orchidées, genévriers, etc.), à partir d'un terme dialectal wallon *calistiène*, *canèstéle*, etc.; celui-ci, issu de l'étymon d'origine allemande *Kalkstein* 'calcaire', désignait généralement, surtout dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, des terrains calcaires fortement pierreux où les récoltes étaient meilleures que sur les sols froids et lourds de la Famenne.

Bibliographie: J. DUVIGNEAUD, *Quelle est l'origine du mot Calestienne?*, dans *Natura Mosana*, t. XXVII, 1974, p. 83-85; J. GERMAIN, *La Calestienne à la recherche de son passé*, dans *De la Meuse à l'Ardenne*, t. III, 1986, p. 31-48; ID., *La Calestienne, genèse d'un régionalisme*, ibid., t. XVI, 1993, p. 9-14.

J. GERMAIN

📖 La «calestienne» est une région géographique de Wallonie caractérisée par un sol calcaire qui est le reflet de son soubassement géologique. Il s'agit d'une bande étroite d'environ 10 kilomètres de large sur 130 kilomètres de long, allant de la région de Fourmies et Wallis-Trélon (nord de la France) aux environs d'Aywaille, en passant par Couvin, Givet, Beauraing, Han-sur-Lesse et Durbuy. Elle sépare l'Ardenne (au sud) de la Fagne (dans l'Entre-Sambre-et-Meuse) et de la Famenne (à l'est de la Meuse).

Les formations géologiques qui y affleurent relèvent du Dévonien inférieur et moyen, avec le Couvinien (appelé aujourd'hui Eifélien selon la stratigraphie internationale), le Givetien et

## CALESTIENNE

**Les pelouses calcaires de la «Calestienne», à Han-sur-Lesse.**

La «Calestienne» désigne une étroite bande de terre entre la Famenne et l'Ardenne, où les affleurements calcaires ont permis la naissance d'écosystèmes d'un grand intérêt en termes de biodiversité et d'une grande valeur paysagère: les «pelouses calcaires». Photo Dimitri Belayew.





le Frasnien. Leur âge s'étend de 397 à 370 millions d'années. Elles se situent au bord sud de ce que les géologues ont reconnu comme le « Bassin de Dinant » ou le « Synclinorium de Dinant ».

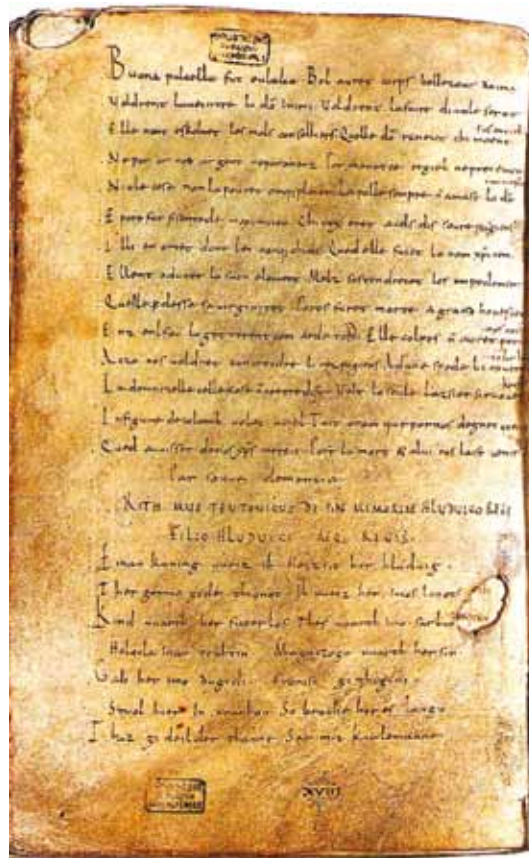
Les roches sédimentaires du soubassement géologique de cette bande sont constituées d'une alternance de calcaires, qui sont dominants, et de schistes calcaireux ou à nodules calcaires (appelés aussi calc-schistes). Les formations calcaires du Frasnien contiennent des calcaires récifaux, dont la morphologie à l'époque de leur formation était en forme de dômes. La nature actuelle de ces roches résulte des transformations post-sédimentaires liées à leur enfouissement progressif sous les sédiments sus-jacents. Suite aux mouvements qui ont affecté la croûte terrestre durant l'orogénèse hercynienne, entre 340 et 290 millions d'années, ces roches ont été plissées — et aussi faillées —, ce qui est exprimé par la position plus ou moins redressée des « couches sédimentaires ». La morphologie actuelle de cette région est due à l'érosion qui l'a affectée ensuite. Elle se manifeste aujourd'hui par la présence de crêtes qui sont allongées, en se relayant parfois, faites essentiellement de calcaires séparées par des vallons.

De nombreux phénomènes karstiques (grottes, aiguëgois, résurgences, « abbanets », etc.) sont présents tout au long de cette région et essentiellement localisés dans les formations calcaires de l'Eifelien et du Givetien. Certains sites sont bien connus comme les Grottes de Neptune (ou de l'Adugeoir) à Petigny, les Grottes de Han-sur-Lesse avec le Trou de Belvaux, les Grottes de Rochefort, le Fondry des Chiens à Nismes.

Dans les formations calcaires, de nombreuses carrières ont été et/ou sont exploitées non seulement pour la production de « granulats » utilisés pour des applications diverses mais aussi à des fins marbrières. Le « marbre rouge » est à cet égard une pierre décorative appréciée depuis plusieurs siècles bien au-delà de nos frontières (à Versailles, par exemple).

Des cartes géologiques au 1/25 000<sup>e</sup> (avec notice explicative) la concernant, réalisées dans le cadre du projet en cours de révision de la carte géologique de Wallonie, sont déjà disponibles.

Le fait que le terme « calestienne » ait été défini par un forestier (L. Blondeau, 1925) est dû au caractère spécifique de la végétation qui a colonisé les versants sud des crêtes



## CANTILÈNE

**La cantilène de sainte Eulalie : le plus vieux texte littéraire en langue française conservé.**

La cantilène de sainte Eulalie a sans doute été produite vers 882-883 dans nos régions, par l'abbaye de Saint-Amand, dans la région de Valenciennes, autrefois en Hainaut.

Bibliothèque municipale de Valenciennes, ms 150 (olim 143) fol.141v.

© Photo G. P. Simon.

calcaires. Outre les prairies sèches (pelouses calcaires), il faut relever la présence de nombreuses plantes calcicoles rares telles que des orchidées sauvages et bien d'autres qui font le bonheur des férus de botanique. Les arbres et les arbrisseaux sont aussi typiques de cet environnement. Une grande variété d'oiseaux particuliers y ont fait leurs nids.

Bref, une région naturelle exceptionnelle à découvrir sous tous ces aspects!

Bibliographie: *De la Meuse à l'Ardenne*, t. XVI, 1993 (n° spécial Caletienne); *Ministère de la Région Wallonne. Carte géologique de Wallonie*, n° 57/7-8, Chimay-Couvin, n° 58/1-2, Sautour-Surice, et n° 58/3-4, Agimont-Beauraing; C. NEURAY, W. QUINET, Y. QUINIF, e.a., *Itinéraire de la Caletienne: 28 km à travers les paysages calcaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de Couvin à Treignes* (Hommes et paysage, 3), Bruxelles, 1987.

D. LADURON

## CANTILÈNE

CANTILÈNE (PARVIS DE LA)

G5

Conseil communal du 28 mai 2002.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

☛ Thème de la musique.

Le « parvis de la Cantilène » évoque la cantilène de sainte Eulalie, produite vers 882-883 dans nos régions (conservée dans l'abbaye de Saint-

Amand, dans la région de Valenciennes, autrefois en Hainaut). Il s'agit du plus ancien texte littéraire en langue française connu [PV 42].

Le quartier des Bruyères est voué aux arts en général. Le «parvis de la Cantilène», avec la «place du Plat Pays», constituent une excellente transition entre la «rue des Poètes», voirie du sous-quartier des Bruyères consacré au thème de la littérature belge de langue française, et l'«avenue des Musiciens», rue desservant le sous-quartier voué à la musique.

De façon générale, ce terme désigne un chant populaire profane. Au Moyen-Âge, la cantilène se distingue du «cantus» par son refrain qui l'apparente au rondeau des airs de danse (Jean de Grouchy, *De musica*, ± 1300). Dante classe cette forme dans le genre comique et populaire, contrairement à la chanson courtoise, grave et sévère. Vers les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la cantilène désigne un chant profane, par opposition au motet, chant sacré polyphonique. Par extension, ce terme sera appliqué à toute forme de mélodie populaire courte ou d'expression sentimentale, généralement peu travaillée, par opposition aux mélodies issues de la musique savante.

A.-E. CEULEMANS

La *cantilène de sainte Eulalie* prend place, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, dans la littérature édifiante populaire fondée sur le merveilleux des vies de saints et des miracles. Ce court poème narratif de 29 vers fut rédigé en l'honneur d'Eulalie, une vierge chrétienne qui subit le martyre plutôt que d'abjurer sa foi et d'adorer de faux dieux; condamnée par Maximien à être brûlée vive, elle constata que les flammes s'éloignaient miraculeusement de son corps; au moment d'être décapitée, elle fut enlevée dans le ciel sous la forme d'une colombe... Ce texte, qualifié généralement de *séquence*, était destiné à intervenir sur une série de vocalises (restées inconnues), à la fin d'un chant religieux; sauf dans sa finale, il est constitué de décasyllabes unis deux à deux par l'assonance.

Il a la particularité, essentielle pour l'histoire littéraire, d'être rédigé dans un idiome mixte, commun à plusieurs provinces du nord de la Gaule; émergeant d'un fond d'oralité insaisissable, il présente des traits wallons et constitue le premier témoignage de ce qui va constituer notre langue.

J. CARION

PLAT PAYS; POÈTES.

## CAPUCINES

CAPUCINES (PLACE DES)

G7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

La capucine (*Tropaeolum majus* L., famille des Tropéolacées) est originaire de l'Amérique tropicale, où on la rencontre dans des sites humides. Introduite en Europe au début du XVII<sup>e</sup> siècle sous le nom de «cresson d'Inde», elle est cultivée principalement comme plante d'ornement; on peut toutefois la trouver chez nous à l'état subspontané, près des habitations et en sites rudéralisés.

La plante est caractérisée par ses feuilles arrondies à pétiole central (feuilles dites peltées) et ses fleurs jaune orangé, munies d'un éperon en forme de bonnet phrygien; cette forme «en capuche» des fleurs est d'ailleurs à l'origine de son nom.

On reconnaît à la capucine des vertus médicinales diverses, dues entre autres à sa richesse en vitamine C et à la présence de substances antibiotiques. Associée à l'ortie, elle est utilisée en lotion capillaire, comme tonique du cuir chevelu. Elle aurait une action excitante et légèrement aphrodisiaque, d'où son surnom de «fleur de l'amour».

En cuisine, les boutons floraux confits au vinaigre peuvent remplacer avantageusement les câpres dans divers assaisonnements. Les feuilles et les fleurs se mangent aussi en salade, mélangées à la laitue par exemple.

Bibliographie: LBH; NFB.

R. ISERENTANT

## CARDIJN

CARDIJN (SENTIER)

C5

CARDIJN (VOIE)

D5-C5

Conseils communaux des 13 septembre 1977 (voie) et 1<sup>er</sup> juillet 1980 (sentier).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

Thème du patrimoine européen et universel. La «voie Cardijn» et le «sentier Cardijn» doivent leur nom au fait qu'ils conduisent à l'Institut Cardijn, école supérieure pour assistants sociaux qui doit son nom à Joseph Cardijn, fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne.

Le sentier Cardijn est souvent omis sur les plans de Louvain-la-Neuve, parce qu'il n'a encore donné son nom à aucune adresse. Il existe cependant bel et bien et désigne un petit sentier joignant la «rue de la Haute Borne» et la «Promenade de la Nuit de Mai»...

📖 Joseph Cardijn, ce prêtre qui a voué toute sa vie aux jeunes travailleurs, est né le 13 novembre 1882 à Schaerbeek dans une famille de milieu social modeste et profondément chrétienne. Ordonné prêtre en 1906, il suit pendant un an les cours en sciences politiques et sociales à l'Université de Louvain, où l'enseignement du professeur Victor Brants le marquera profondément.

Sa nomination de vicaire à Laeken en 1912 marque le début de son action sociale. Il fonde les premiers noyaux de jeunes ouvrières et de jeunes ouvriers et, en 1919, lance la Jeunesse syndicaliste, dont le but principal, à côté d'une préoccupation d'ordre moral et matériel, est la formation des ouvriers. Cette initiative débouche sur la création de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) en 1925. Bientôt suivi par son pendant flamand puis féminin, le mouvement réalise ainsi l'ambition de Cardijn : créer une organisation de masse pour les jeunes ouvriers fonctionnant séparément pour garçons et filles et pour les deux communautés linguistiques, selon une méthode qui accorde une part importante à l'initiative personnelle de ses membres. On peut dire que dès cet instant, la vie de Cardijn se confond avec celle de son mouvement. Les encouragements personnels du pape en 1925 accélèrent le développement du mouvement qui met en œuvre sa méthode dans tous les secteurs de la vie des jeunes travailleurs : le milieu de travail, le milieu familial, les loisirs et la pratique religieuse.

Pendant la guerre, le mouvement se réfugie dans la clandestinité et Cardijn, de par ses prises de position contre l'idéologie nationale-socialiste, est arrêté par la Gestapo et emprisonné pendant plusieurs mois à Saint-Gilles puis à Forest.

Après 1945, Cardijn entreprend plusieurs grands voyages, notamment sur le continent américain, afin de donner au mouvement un caractère international. Ses structures se mondialisent et le rassemblement de Rome en 1957 marque la naissance officielle de la JOC internationale.

Cardijn joue encore un rôle important au concile Vatican II à titre d'expert puis de père conciliaire et est nommé cardinal en 1965, choisissant comme devise «Évangéliser les pauvres». Cet apôtre de l'apostolat ouvrier s'éteint le 24 juillet 1967.

Véritable maître d'œuvre d'une théologie du laïc, toute sa vie, il accorda aux jeunes ouvriers la confiance la plus totale. À eux qui



## CARDIJN

**Auvelais, 13 janvier 1962 :**  
**Joseph Cardijn parle à la soirée internationale de la Basse Sambre.**

C'est avec sa nomination comme vicaire de Laeken en 1912 que Joseph Cardijn (1882-1967) entame son action sociale. Il fonde les premiers noyaux de jeunes ouvrières et de jeunes ouvriers et, en 1919 lance la Jeunesse Syndicaliste, dont le but principal, à côté d'une préoccupation d'ordre moral et matériel, est la formation des ouvriers, selon une méthode qui accorde une part importante à l'initiative personnelle de ses membres.

© Photo Centre d'histoire et d'archives des mouvements J.O.C. et J.O.C.F.

souvent n'avaient fait que des études primaires, il révéla leur dignité et leurs possibilités de créer «entre eux, par eux, pour eux» un grand mouvement qui soit une école, un service, un corps représentatif selon la méthode du «voir, juger, agir».

«Faire, faire avec, faire faire», «le levain ne doit pas être à côté de la pâte mais dans la pâte»: autant de thèmes que Cardijn a clamés partout dans le monde et que tous ceux qui ont vécu le mouvement ont assimilés et intériorisés.

Ce fut, comme le disait Paul VI après l'avoir fait cardinal, «un des hommes qui, en ce siècle, a le plus travaillé pour l'Église».

Notons que Louvain-la-Neuve héberge également un «Institut Cardijn» où l'on forme des assistants sociaux. À l'origine, l'Institut s'appelait «École centrale supérieure pour ouvriers chrétiens», fondée en 1922 à Heverlee (Leuven). En 1962, l'école déménage à Bruxelles, «rue de Ligne», et devient l'Institut Cardijn. L'institut s'installe à Louvain-la-Neuve en 1973, dans les bâtiments du cyclotron, et, en 1977, dans les bâtiments actuels.

Bibliographie : BN, t. XLIV, 1985, col. 155-164 ; *Cardijn, een mens, een beweging/un homme, un mouvement* (Kadoc Jaarboek 1982), Leuven, 1982 ; *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Wallonie, Bruxelles, 1912-1957*, 2 vol., Bruxelles, 1990.

F. ROSART

☛ HAUTE BORNE; NUIT DE MAI.



## CAR D'OR

### Char processionnel de la châsse de Sainte-Waudru (1782).

Lors de la procession de la Trinité à Mons, le Câr d'Or, tiré par six chevaux de brasserie, est promené à travers la ville. Il porte la châsse contenant les reliques de sainte Waudru, comtesse du Hainaut et fondatrice de la ville de Mons.

Collégiale Sainte-Waudru (Mons).

Photo Fondation wallonne.



## CAR D'OR

CAR D'OR (VOIE DU)

F5

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

C'est à la fois la sculpture et les traditions populaires qui sont évoquées ici. «Car d'Or» est en effet un terme de français régional désignant à Mons le «char d'or» utilisé pour la procession des reliques de sainte Waudru.

📖 Le «Car d'Or» évoque un chef-d'œuvre de sculpture et d'ébénisterie datant de 1781. Lors de la procession de la Trinité à Mons, le *Câr d'Or*, tiré par six chevaux de brasserie, est promené à travers la ville. Il porte la châsse contenant les reliques de sainte Waudru, comtesse du Hainaut et fondatrice de Mons, et véhicule les autorités ecclésiastiques de Sainte-Waudru. En fin de parcours, il doit grimper la rampe de Sainte-Waudru, pour regagner la collégiale. Tous les Montois sont présents pour pousser «au cul du car» car, selon la croyance populaire, si le char n'arrive pas à gravir la rampe, un malheur s'abattra sur la ville dans l'année en cours. De fait, le char ne monta ni en 1914, ni en 1939, mais ces deux années-là, la procession ne sortit pas, pour cause d'intempéries.

Bibliographie: K. PETIT, *La ducasse de Mons*, Mons, 1984, p. 67-70.

I. LEJEUNE

☛ DOUDOU.

## CARILLONNEURS

Carillonneurs (clos des) [remplacé]  
CARILLONNEURS (RUE DES) G6-F6

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Dans le thème de la musique, un certain nombre de noms évoquent les musiques traditionnelles de

Wallonie [PV 42]. Au départ, la Commission avait retenu sur plan «clos des Carillonneurs», mais lors de la réalisation du lotissement des Bruyères voué à la musique, c'est une rue qui a vu le jour.

📖 Joueur de carillon. Le carillon est un ensemble de cloches accordées à des tons différents. Il est souvent muni d'un clavier qui permet au carillonneur d'actionner les cloches en frappant les touches de ses poings. Cet instrument fut particulièrement apprécié dans nos régions où on le trouve dès le XIV<sup>e</sup> siècle dans les clochers des églises et les beffrois des villes. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on en comptait près de 120 dans les provinces belges et aux Pays-Bas. Le carillonneur était un musicien reconnu et la réputation de certains s'étendait au-delà de nos frontières. Il possédait en général un répertoire assez large d'œuvres originales ou adaptées. Malgré l'ouverture d'une école internationale à Malines, en 1922, le métier tend à se perdre. On ne compte plus guère en Wallonie que quelques carillonneurs professionnels.

Bibliographie: J. GOGUET, *Le carillon des origines à nos jours*, Paris, 1958; W.G. RICE, *Carillons of Belgium and Holland*, New York, 1915.

B. VAN WYMEERSCH

## CARNOY

CARNOY (BÂTIMENT) E7-E8-F7-F8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

Ce bâtiment héberge une partie du Département de biologie et le Musée de la vie.

📖 Jean-Baptiste Carnoy est né à Rumillies le 22 janvier 1836 et mort à Schuls (Suisse) le 9 septembre 1899. Prêtre du diocèse de Tournai et docteur en sciences naturelles de l'Université de Louvain (1865), il y fut nommé en 1876 et y a exercé une action déterminante sur le plan scientifique, bien au-delà des limites de la seule Faculté des sciences où il donnait son enseignement. Ayant conquis brillamment son doctorat en sciences naturelles à Louvain, Carnoy avait tout d'abord poursuivi sa formation en Allemagne et en Autriche, en fréquentant les laboratoires de Bonn, Leipzig, Berlin et Vienne, ce qui lui donna l'occasion de rencontrer Carl Zeiss



à Iéna. De retour en Belgique, il n'avait cependant pu être nommé de suite à Louvain et avait dû patienter plusieurs années dans la carrière ecclésiastique avant de se voir confier un enseignement: il fut vicaire de Celles (1868-1870) et curé de Bauffe (1870-1876)... Désigné d'abord pour le seul cours de microscopie pratique, il élargit rapidement ses attributions et n'eut de cesse, pendant les vingt ans que dura sa carrière académique, de développer la recherche dans sa propre discipline et de faire de l'Université «une école où l'on forme des savants».

Dans son propre domaine, tout d'abord, Carnoy fut lui-même un scientifique de grande classe: premier auteur à avoir rédigé un traité de biologie cellulaire (*La biologie cellulaire. Étude comparée de la cellule dans les deux règnes au triple point de vue anatomique, chimique et physiologique*, Lierre, Van In, 1884, 300 p. et fig.), fondateur de *La cellule*, une revue de réputation internationale, il peut être considéré comme le père de la cytologie moderne. Marchant sur les pas du chimiste Louis Henry (1834-1913), organisateur du premier laboratoire de l'*Alma Mater*, et aidé par son collègue de la Faculté de médecine, Gustave Verriest (1843-1918), il fut le créateur et l'animateur infatigable d'un institut spécialisé où se formèrent à la recherche expérimentale de nombreux disciples, parmi lesquels on trouve, pour ne citer que quelques noms, le botaniste Victor Grégoire (1870-1938), le biologiste Gustave Gilson (1859-1944), le bactériologiste Joseph Denys (1857-1923), fondateur de l'Institut de bactériologie, le neurologue Pierre-Arthur Van Gehuchten (1861-1914), etc.

À l'échelle de l'Université, ensuite, Carnoy réussit, par son intelligence pénétrante et son enthousiasme communicatif, à étendre son influence réformatrice à toute l'institution. Tenant table ouverte après le repas de midi, il avait pris l'habitude de recevoir chez lui les autres membres du corps professoral à l'heure du café et de les entretenir de ses idées en matière scientifique. Et l'influence qu'il exerçait à l'occasion de ces colloques fut d'autant plus large que, doté par ses brillantes études cléricales à Tournai d'une solide formation théologique, il joignait à ses connaissances en sciences naturelles une intelligence remarquable des problèmes de sciences humaines. Il poussa ici aussi à la spécialisation, au développement de la recherche, ainsi qu'à la généralisation de l'enseignement pratique. Même la Faculté de



## CARNOY

### L'Institut Carnoy, à Leuven.

Jean-Baptiste Carnoy (1836-1899), pionnier de la cytologie, fut, aidé par son collègue de la Faculté de médecine, Gustave Verriest (1843-1918), le créateur et l'animateur infatigable d'un institut spécialisé où se formèrent à la recherche expérimentale de nombreux disciples.

Leuven, Vaartstraat.

Photo Fondation wallonne.

théologie profita de ses vues audacieuses: c'est sur ses conseils que Paulin Ladeuze (1870-1940), futur recteur, renonça à une thèse de théologie spéculative (sur la causalité des sacrements...) au profit d'une solide étude critique en orientalisme menée sous la conduite de l'historien Alfred Cauchie (1860-1922).

Bibliographie: A. LOUIS, *Carnoy, Jean-Baptiste*, dans *NBW*, t. I, col. 303-305; P. DEBAISIEUX, *J.B. Carnoy*, dans *Florilège des sciences en Belgique pendant le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>*, Bruxelles, 1968, p. 957-966; A. HEBBELYNCK, *Éloge funèbre de M. J.-B. Carnoy [...]*, dans *AUCL 1900*, p. LXV; J. LEBRUN, *Carnoy et Grégoire, figures de proue de la biologie à Louvain*, dans *Colloque d'histoire des sciences III. Louvain-la-Neuve, 17 mars 1977* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6<sup>e</sup> sér., fasc. XV), Louvain, 1979, p. 41-45; *Florilège des sciences en Belgique*, t. II, Bruxelles, 1980, *passim*; B. VAN TIGGELEN, *Chronique de la Faculté des sciences de Louvain: l'institution et les hommes*, Louvain-la-Neuve, 1989; É. WILDEMAN, *Carnoy (Jean-Baptiste)*, dans *B.N.*, t. XXIX, col. 421-426.

L. COURTOIS

☛ LADEUZE.

## CASTINIA

CASTINIA (RUE DU)

D3-D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 *Castinia* est un dérivé en *-eau* de l'ancienne forme dialectale *castagne* «châtaigne», issue du latin *castanea* «châtaigne, châtaignier», encore attestée comme nom de famille (*Castagne*) et dans certains parlers namurois sous la forme altérée *cascagne* [FEW, II-1, p. 463; LN, Index].

**CASTINIA**  
**À l'angle de**  
**la «rue du Castinia»**  
**et de la «rue de l'Hocaille» :**  
**la Piscine de Blocry.**  
 La Piscine de Blocry,  
 construite en 1981,  
 témoigne de préoccupations  
 environnementales  
 «précoces» : elle fut d'emblée  
 chauffée par panneaux solaires  
 thermiques et filtrée par  
 un système d'électro-ionisation  
 au cuivre et à l'argent  
 (sans chlore).  
 Photo Fondation wallonne.



Castinia

## Déterminant :

1705, «Gérard Hanet a vendu à Jean Pierre Hennebel une maison contenant 3 jours à Blocquery sous Ottignies amont à la ruelle du Castinia midi au chemin» [AGR, GSN, n° 1534, D Martin].

I. LEJEUNE

## CATTELAINE

Cattelain (Fonds)

[située à Mont-Saint-Guibert, G9-H9]

Conseil communal de Mont-Saint-Guibert.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème des toponymes traditionnel.

Ce nom dérive probablement d'un antique lieudit, dérivé du nom d'un censier de Corbais : *TŕW-P*, t. II, p. 80, signale, sur Corbais, qui touche précisément la campagne du Biéreau du côté de l'actuel «fonds Cattelain», situé aujourd'hui sur Mont-Saint-Guibert, un endroit dénommé «Croix Cattelain». Il faudrait cependant une étude toponymique approfondie pour en savoir plus...

## CENTRE URBAIN

CENTRE URBAIN (QUARTIER)

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

Thème des toponymes descriptifs.

Il s'agit au départ d'une désignation technique désignant l'espace du centre ville construit sur la «dalle» en béton piétonnière couvrant la vallée de la Malaise et surplombant des parkings souterrains.

## CERF-VOLANT

CERF-VOLANT (CHEMIN DU) D6  
 Cerf-volant (route du) [disparue, C6]

Domaine universitaire (chemin), officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.  
 Conseil communal du 25 juin 1991 (route)

et du 3 septembre 2002 (disparition dans le boulevard du Nord).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

Thème des jeux d'enfants traditionnels de Wallonie.

Thème des toponymes descriptifs.

Le «parc de la Source», qui a été réaménagé à l'occasion de l'installation du Musée Hergé à proximité, est dédié aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie [PV OL 7 et 8]. Parmi les sentiers réaménagés, celui du Cerf-volant conduit à l'École fondamentale Martin V. La Commission de toponymie s'est souvenue que ce toponyme avait été demandé par les enfants de l'École fondamentale Martin V en 1991 pour désigner la rue passant devant leur établissement, à une époque où le «boulevard du Nord» n'existait pas encore [PV 53 et PV OL 3 et 8]. Dans ce dernier cas, il s'agissait d'évoquer une de leur activités de prédilection dans ce qui n'était à l'époque qu'un «terrain vague».

## CERFAUX

CERFAUX-LEFORT (CENTRE)

F9

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du passé universitaire.

Le Centre Cerfaux-Lefort fut créé en 1969 à l'initiative de Mgr Massaux, suite à la division linguistique des bibliothèques de l'Université : son objectif était de récolter des ouvrages et périodiques pouvant faire défaut dans les nouvelles collections de la section francophone. Il s'installa rapidement à Louvain-la-Neuve, au numéro 2 du «chemin du Cyclotron», dans un des premiers bâtiments construits.

Longtemps dirigé par le chanoine Julien Ries, il porte le nom de deux de ses professeurs-prêtres de l'Université, qui s'illustrèrent brillamment, l'un en exégèse néo-testamentaire et l'autre dans les études coptes : Lucien Cerfaux et Théophile Lefort. La contribution du Centre Cerfaux-Lefort à l'enrichissement documentaire des bibliothèques de l'Université a été considérable au fil des années. Entre 1969 et 1980, 500 000 livres et périodiques ont été collectés et triés. Entre 1980 et 1990, le Centre a fourni environ 5 000 livres et périodiques par an aux bibliothèques universitaires, et entre 1990 et 2005, la moyenne fut de 2 000 ouvrages par an. Le Centre a également développé un programme d'envoi de livres en faveur de bibliothèques universitaires situées principalement en Afrique

et en Europe centrale et orientale. Enfin, les membres du personnel de l'Université et les étudiants peuvent y acquérir, à un prix très modeste, des ouvrages utiles à leur recherche.

📖 Lucien Cerfaux (1883-1968) est né à Presles (Hainaut), dans une famille modeste, qui dut vendre un morceau de pré pour payer les études du plus doué de ses fils. Après avoir fréquenté un temps l'École moyenne de Châtelet, il fit de solides études gréco-latines au séminaire de Bonne-Espérance (Vellereille-lez-Brayeux, près de Binche), qui a formé à l'époque beaucoup de futurs éminents spécialistes dans le domaines des études grecques, latines et orientales (1898-1903). Lorsqu'en 1903, il s'engagea dans la carrière ecclésiastique, le séminaire de Tournai l'envoya à l'Université grégorienne DE Rome pour y poursuivre ses études: après avoir conquis ses doctorats en philosophie et en théologie (1903-1909), il y suivit les cours (1909-1911) du nouvel Institut biblique pontifical, qui venait de s'ouvrir dans un contexte dramatique pour l'exégèse. Nous sommes en pleine crise moderniste (1903-1907), bientôt suivie par la réaction intégriste (1908-1914), qui a fait régner dans l'Église un véritable climat de «chasses aux sorcières» contre tous ceux qui osaient s'aventurer hors des positions traditionnelles. C'est dans cette perspective que fut créé l'Institut biblique, mis sur pieds par le jésuite Léopold Fonck (1865-1930) à la demande expresse de Pie X (1835-1914), et qui se voulait clairement un bastion conservateur face à l'École biblique de Jérusalem fondée en 1890 par le dominicain Joseph Lagrange (1855-1938), jugée trop favorable à la méthode historico-critique. À son retour, Cerfaux fut nommé professeur d'exégèse au séminaire de Tournai en 1911, en remplacement de Gaston Rasneur (1874-1939), futur évêque de Tournai, mais dont l'enseignement n'inspirait plus confiance, pour l'heure, au titulaire du siège de saint Éleuthère, Mgr Waravens (1841-1915)...

Climat intellectuel étouffant et formation rétrograde, voilà ce qui explique la discrétion première du jeune Cerfaux. En fait, il ne commença sa carrière proprement scientifique qu'au début des années 1920, après s'être initié en autodidacte aux arcanes de l'exégèse moderne et fort des lumières d'une série de personnalités qu'il fréquentait, notamment au Saulchoir, la brillante école théologique des dominicains français réfugiés aux portes de

Tournai après les lois Combes. C'est un de ses premiers articles, rédigé en 1926 au sujet de la gnose simonienne, un terrain délicat dans le contexte de l'époque, qui lui valut d'être nommé maître de conférences à Louvain en 1928 pour y donner un enseignement sur les mouvements religieux du monde hellénistique. À la mort prématurée du chanoine Tobac, en 1930, et malgré la présence d'autres candidats valables, il lui succéda à Louvain, sur les instances du recteur Ladeuze (1870-1940), à la chaire d'exégèse du Nouveau Testament. À la suite de son articles de 1926, les premiers travaux de Cerfaux avaient porté sur l'hellénisme. Une fois nommé en exégèse, ce domaine passera pour lui au second plan, même s'il ne cessera jamais de s'y intéresser: dans ce domaine, auquel se rattache une série de thèses sur les Père de l'Église et leur temps, il a formé une pléthore de disciples, tant en lettres qu'en théologie, dont beaucoup sont devenus des maîtres à leur tour. Parmi eux, on peut citer, pour ne retenir que ceux qui l'ont suivi à Louvain: Jean Giblet, Julien Ries, Joseph Ponthot, Albert Houssiau, etc. L'article qu'il rédigea en 1936 sur la *Gnose* pour le *Dictionnaire de la Bible (Supplément, fasc. 13-14, 1936, col. 659-701)*, et où il fait la synthèse de ses connaissances accumulées, apparaît comme un tournant dans sa démarche intellectuelle. Ce tournant coïncide également avec sa nomination, en février 1941, comme membre de la Commission biblique pontificale, à un moment d'ouverture, précisément. À partir de là, il publie une série d'articles qui laissent présager ses grands travaux bibliques à



#### CERFAUX

**Lucien Cerfaux dans son bureau, dans les années 1960.**

L'influence de ses travaux fut considérable, pas seulement dans le milieu exégétique (on pense aux nombreux disciples du professeur dans ce domaine : Albert Descamps, Jacques Dupont, Édouard Massaux, Joseph Comblin, Antoine Vergote, etc.), mais aussi dans des cercles plus larges de chrétiens qui y trouvèrent les aliments intellectuels et religieux qu'ils recherchaient pour nourrir leur foi.

Archives de l'Université de Louvain, coll. CHUL, dossier «Personalia». Photo (?).



venir consacrés à la théologie de saint Paul : *La théologie de l'Église suivant saint Paul* ([Unam, Sanctal, 10], Paris, 1942; 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1948; 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1965); *Le Christ dans la théologie de saint Paul* ([Lectio divina, 6], Paris, 1951; 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1954); *Le chrétien dans la théologie paulinienne* ([Lectio divina, 33], Paris, 1962). Il a ici profondément renouvelé la théologie de l'Apôtre, qui dans le monde catholique, en était resté au «manuel» classique du jésuite Ferdinand Prat (1857-1934), élaboré en pleine crise moderniste: une exégèse paulinienne moulée dans le carcan rigide de concepts empruntés au manuels de théologie et souvent étrangers à l'analyse historique. Autre domaine important, même s'il apparaît au second plan par rapport au précédent, celui des évangiles synoptiques. L'influence de ses travaux fut considérable, pas seulement dans le milieu exégétique (on pense aux nombreux disciples du professeur dans ce domaine: Albert Descamps, Jacques Dupont, Édouard Massaux, Joseph Comblin, Antoine Vergote, etc.), mais aussi dans des cercles plus larges de chrétiens qui y trouvèrent les aliments intellectuels et religieux qu'ils recherchaient pour nourrir leur foi.

Bibliographie: J. COPPENS, *Cerfaux (Lucien-Jean-Joseph)*, dans *BN*, t. XLI, col. 95-110 (1979-80); A. DESCAMPS, *Monseigneur Lucien Cerfaux. Ébauche d'un portrait* et J. COPPENS, *La carrière et l'œuvre scientifiques de Monseigneur Lucien Cerfaux*, dans F. NEIRYNCK, *L'évangile de Luc. Problèmes littéraires et théologiques. Memorial Lucien Cerfaux* [Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. XXXII], Louvain, 1973, p. 9-21 et 23-59 (réédités dans *Recueil Lucien Cerfaux. Études d'exégèse et d'histoire religieuse*, t. III, nouv. éd. [Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. LXXI], Louvain, 1985, p. XI-XXXIII et XXIV-LX); J. RIES, *Au service des bibliothèques universitaires de Louvain-la-Neuve. Le Centre Cerfaux-Lefort*, Louvain-la-Neuve, 1972.

L. COURTOIS

☛ DESCAMPS; LADEUZE; LEFORT; MASSAUX.

## CHAMP VALLÉE

CHAMP VALLÉE D4-E4  
[Champ Vallée (rue du)] [abandonné]

Conseil communal du 25 février 1975.  
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.  
Le toponyme traditionnel «Champ Vallée», formé par juxtaposition comme «Hôtel Dieu», a été repris tel quel par la Commission de toponymie qui ne pouvait utiliser le simple «vallée» puisqu'il existait déjà à Ottignies sous le toponyme «rue de la Vallée».

📖 Selon J. Martin, les terres de la campagne de Occaie s'appelaient Champ Vallée depuis le

XVI<sup>e</sup> siècle. D'après les différentes mentions, Champ Vallée aurait plutôt désigné les terres entre Blocry et les Bruyères (voir aussi *OTA*, p. 177).

☛ Vallée

Isolé:

1775, «1 jour 71 verges de terre aux Vallées» [AGR, GSN, n° 1543, *D Martin*].

Déterminant:

1767, «la campagne Vallée sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1544, *D Martin*]; 1773, «la campagne des vallées à Blocris» [AGR, GSN, n° 1544, *D Martin*].

1724, «le champ de la Vallée sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1535, *D Martin*]; (?), «champ des vallées, à Ottignies» [T&W-W, p. 138].

1534, «le champ Vallez» [AGR, GSN, n° 1534, *D Martin*]; 1652, «au champ Vallée à Ottignies» [D Martin]; 1688, «le champ Vallée à Bloquetry» [AGR, GSN, n° 1534, *D Martin*]; 1706, «le bois nommé le Rodeuxhayes sous Ottignies descosse au bois de Florival bize au chemin d'entre les bruyères d'Ottignies et le bois de Marcimont midi aux bruyères d'Ottignies amont au champ Vallée» [AGR, GSN, n° 1535, *D Martin*]; 1709, «le champ Vallée sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1534, *D Martin*]; 1772, «au champ Vallée, à Blocry, sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1543, *D Martin*]; 1735, 1750, 1768, 1775, 1779, 1789, «le champ Vallée» [AGR, GSN, n° 1539, 1538, 1542, 1543, 1545, 1547, *D Martin*]; 1736, «au champ Vallée à Bloquetry sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1536, *D Martin*]; 1764, «au champ Vallée sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1542, *D Martin*]; 1774, «sur la campagne de Blocry, au champ Valée» [AGR, GSN, n° 1544, *D Martin*], «le champ Vallée à Bloquetry sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1543, *D Martin*], «sur le champ de Blocry, au champ Vallée» [AGR, GSN, n° 1535, *D Martin*]; 1846, «chemin de Blocry aux Bruyères, dénomination particulière: Champ Vallée», «sentier de Blocry vers Biereau: Champ Vallée» [ACV-Ott]; 1974, 1981, 1987, «Champ Vallée» [PV 17, *REUL; InforV*].

Champ Vallée

Déterminé:

1716, «au petit champ Vallée» [AGR, GSN, n° 1535, *D Martin*].

Déterminant:

1846, «chemin de la Malhaise aux Bruyères, dénomination particulière: chemin du Champ Vallée» [ACV-Ott].

Autres formes:

On trouve aussi en 1846, 1863, «Champ des Vallées» à Cérroux [ACV-Cér; T&W-W, p. 123].

I. LEJEUNE

## CHARLEMAGNE

CHARLEMAGNE (RUE) D6  
Charlemagne (place) [abandonnée, D6]  
CHARLEMAGNE (PARKING) D6

Conseil communal du 24 novembre 1992 (rue). Domaine privé (parking).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.  
☛ Thème du patrimoine européen et universel.  
☛ Thème de la construction européenne.

Les «rue» et «place Charlemagne» devaient remplacer les «rue» et «place Charnoy», pour éviter la confusion avec un toponyme plus ancien



de l'entité d'Ottignies [PV 35]. Au moment de la construction du centre commercial «L'Esplanade» cependant, seule la rue a effectivement été construite. Les parkings souterrains portent le même nom. À proximité, d'autres noms évoquent l'empereur («cour Durendal», «boucle de Roncevaux»), ou sa qualité de «père» de l'Europe («rue de l'Union Européenne» et «rue du Traité de Rome»).

📖 Une «rue Charlemagne» dans une ville universitaire? L'association semble s'imposer à l'esprit, à partir de l'image d'un empereur qui passe, à ce que dit la chanson, pour l'inventeur des écoles... Les écoles, en réalité, existaient bien avant lui en Occident, dans les grands monastères bénédictins, ou à l'ombre des cathédrales qui formaient le noyau des villes. Il n'en est pas moins vrai que Charlemagne a été très soucieux de l'enseignement dans ses territoires, et qu'il a multiplié et réformé les écoles.

Au-delà donc de ce stéréotype de l'histoire, il est d'autres raisons qui ont pu valoir à Charlemagne l'honneur de baptiser une artère centrale de la ville. L'Europe en est une. Des années 768 à 814, son règne fait œuvre de rassemblement, à partir du royaume des Francs qu'il développe et organise avec vigueur. Restaurateur de la dignité impériale en Occident, sacré à Rome en 800, Charlemagne a été nommé dès son vivant par les poètes «père de l'Europe». Infatigable voyageur, l'empereur l'a parcourue en tous sens, des Pyrénées aux confins du Danube, des côtes italiennes à la mer du Nord. Sans cesse en route avec sa cour, son armée et les membres de sa famille, le souverain est présent dans ses diverses terres: il conquiert, impose des liens personnels, conforte le tissu des solidarités, envoie des émissaires. Au terme, son empire englobe les territoires qui deviendront bien plus tard la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et une partie de l'Italie. Si l'on juxtapose la carte de l'Europe carolingienne lors du partage de Verdun en 843, et celle de l'Europe des Six telle qu'elle se dessine en 1951, on est frappé par la similarité des contours. Rien d'étonnant dès lors à ce que la Commission européenne siège à Bruxelles dans un édifice que l'on nomme «le Charlemagne», ou que le prix Charlemagne soit conféré annuellement à Aix-la-Chapelle à une personnalité de grand relief pour l'Europe.

D'un autre point de vue, sans doute s'est-on souvenu à Louvain-la-Neuve que Charlemagne est un homme de nos régions, issu du lignage

de Pépin de Landen, Pépin de Herstal, Charles Martel et Pépin le Bref, d'une famille dont le domaine propre se situe autour de la Meuse. Herstal, au cœur du pays d'origine de la maison carolingienne, était jusqu'en 784 le palais où le roi aimait à résider aussi souvent que le permettait la situation politique du royaume. À partir de 788, lorsque le palais d'Aix devint la résidence favorite, et bientôt quasiment le centre de l'Empire, Charles continua à mener dans les forêts d'Ardenne les chasses d'automne, qui rassemblaient toute la cour dans un affrontement passionné avec la nature. Ayant pris froid lors d'une de ces chasses, il mourra le 28 janvier 814 à Aix, où la grandiose chapelle palatine témoigne de nos jours encore de la Renaissance carolingienne, véritable lieu de mémoire pour l'identité européenne.

Enfin, l'empereur est devenu rapidement une figure de légende, célébré dans les chansons de geste et les romans sous le nom de Charlemagne. De la Chanson de Roland, qui a transformé de façon mythique la défaite de Roncevaux, en passant par le «Roland furieux» de l'Arioste qui inspira Monteverdi, jusqu'au personnage bien vivant de certains théâtres de marionnettes, il a traversé les siècles dans les mémoires et l'imaginaire.

Bibliographie: *Charlemagne. Œuvre, rayonnement et survivances*, Aix-la-Chapelle, 1965; L. FALKENSTEIN, *Charlemagne et Aix-la-Chapelle*, dans *Byzantion*, t. LXI, 1991, p. 231-289;



#### CHARLEMAGNE

##### Statue équestre de Charlemagne, à Liège.

À Louvain-la-Neuve, on s'est souvenu du fait que Charlemagne est un homme de nos régions, issu du lignage de Pépin de Landen, Pépin de Herstal, Charles Martel et Pépin le Bref, d'une famille dont le domaine propre se situe autour de la Meuse. Herstal, au cœur du pays d'origine de la maison carolingienne, était jusqu'en 784 le palais où le roi aimait à résider aussi souvent que le permettait la situation politique du royaume.

Photo Fondation wallonne.

R. MORRISEY, *L'empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et l'histoire de France*, Paris, 1997; R. NOËL, *Matériaux pour découvrir Charlemagne*, dans *Enseigner Charlemagne*, sous la dir. de J.-L. JADOULLE et P. DE THEUX, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 35-44; P. RICHE, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris, 1983 (nouv. éd. 1997); ID., *La vie quotidienne dans l'empire carolingien*, Paris, 1973 (nouv. éd. 1994).

B. VAN DEN ABEELE

📖 Fils de Pépin, dit «le Bref» et de Bertrade (mieux connue des écoliers par son surnom de Berthe-au-long-pied), Charles, qui n'est pas encore «le Grand» (cette qualification n'apparaîtra dans son patronyme qu'en 840, bien après sa mort) aurait vu le jour en 742... ou en 747, les historiens récents optant plutôt pour la première date.

Le lieu de naissance du plus glorieux des Pipinnides est tout aussi incertain: une vingtaine de localités, tant en France qu'en Allemagne, se disputent ce privilège. Chez nous, Jupille, Liège et Herstal en revendiquent l'honneur.

Si la dernière entité mentionnée semble bien posséder quelques bons arguments allant dans ce sens, on n'obtiendra vraisemblablement jamais de confirmation ou d'infirmité définitive sur la question, et l'on devra se contenter de l'avis le plus répandu parmi ses biographes récents, selon lequel il est né «quelque part entre Meuse et Moselle». Liège peut ainsi se dispenser de faire disparaître la statue à son effigie, œuvre de Louis Jehotte, qui se dresse au milieu du Boulevard d'Avroy depuis 1868, et c'est fort heureux: juché sur son destrier, l'empereur d'Occident indique toujours aimablement de la main la direction de la gare des Guillemins aux visiteurs étrangers égarés...

Second roi des Francs issu de la lignée de Pépin de Landen, Charlemagne appartient plus ou moins à nos régions; il semble avoir autant apprécié la vallée inférieure de la Meuse, où sa famille possédait de grands domaines, que la forêt d'Ardenne, où il courait encore le cerf à l'âge de 67 ans.

Ceci posé, il était et resta *usque ad mortem* un authentique Germain, usant du dialecte des Francs ripuaires dans la conversation avec ses intimes, quitte à officialiser ses ordres en latin dans les actes publics. D'ailleurs fasciné par la langue de Virgile, il savait la maîtriser correctement, mais il peina à l'écrire, malgré de constants efforts. Ce demi-barbare (ou demi-lettré?) s'appliqua toujours, dans la mesure des moyens de son époque, à redresser la situation de l'éducation dans les milieux de cour et les milieux d'Église.

Sachant s'entourer de bons conseillers venus d'un peu partout (le Lombard Paul Diacre, l'Espagnol Théodulf, l'Anglo-Saxon Alcuin), il appuya l'expansion des ateliers d'écriture — les *scriptoria* — ainsi que la diffusion de la fameuse «minuscule caroline» appréciée pour sa netteté par les étudiants en paléographie. Cette amélioration relative d'une situation culturelle déplorable, encore illustrée par la construction, sous son règne, de plus de 500 églises et monastères, fut qualifiée par la suite de «renaissance carolingienne». Encore faut-il préciser qu'elle ne survécut guère à la mort de son principal initiateur: une nouvelle vague d'invasions effaça l'essentiel de ce qui avait été laborieusement reconstruit et ne subsistait guère, comme témoins majeurs de cette éclaircie, que l'église palatine d'Aix-la-Chapelle et, à un autre niveau, l'Évangélaire de Godescalc.

Dès son accession au trône en l'an 768, une fois éliminé un frère cadet Carloman (771), Charles usa ses jours à combattre ses ennemis à la périphérie du royaume franc. Se sentant profondément chrétien à l'aune d'une époque fruste et violente, il guerroya tour à tour contre les Saxons du bassin inférieur de l'Elbe, les Sarrasins d'Espagne, les Avars établis sur le Danube moyen, les Lombards d'Italie septentrionale, les Danois, les Slaves d'entre Elbe et Oder et, accessoirement, les Byzantins de l'actuelle Vénétie. Luttas sanglantes, souvent victorieuses, mais jamais définitives.

Autoritaire, exigeant, massacreur à l'occasion sans être vraiment sanguinaire, il eut tendance à s'appuyer de plus en plus sur la papauté et à élaborer sans en avoir toujours conscience une forme d'État chrétien reposant sur le césaropapisme. Son couronnement comme empereur par le pape, en 800, concrétisa ce rapprochement, à la vive frustration du *Basileus* de Byzance. La *Renovatio Imperii* aboutissait ainsi à l'émergence d'un nouvel «Empire chrétien» d'Occident... qui resta fort théorique. Il n'y eut ni fusion ni unité réelle entre les mondes germanique et latin, et Charles n'éprouva jamais le besoin de déclencher une croisade contre le calife de Bagdad, Haroun-al-Rachid, avec lequel il était en relations cordiales.

Trépassé le 28 janvier 814 dans sa capitale d'Aix-la-Chapelle en la 47<sup>e</sup> année de son règne, son œuvre politique lui survécut quelques dizaines d'années avant d'être perdue par des héritiers faibles ou divisés en guerres fratricides.

Mais par la grâce de ses biographes, tous gens d'Église au départ, puis, plus tard, par les chansons de geste, Charlemagne allait connaître une remarquable capacité de survie dans la conscience collective, devenant au Moyen-Âge une figure idéale de la souveraineté rayonnante (et chrétienne), sorte de Dieu-le-Père « à la barbe fleurie » n'ayant comme concurrents, dans ce registre, qu'Alexandre-le-Grand et le roi Arthur.

Mieux, son lointain « successeur », l'empereur germanique Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse réussissant à le faire canoniser à Aix-la-Chapelle, le 29 décembre 1165, par l'antipape Pascal III, alors qu'il était de notoriété publique chez les clercs que sa vie privée n'avait rien eu d'édifiant (quatre mariages, pas mal de concubines et 17 [?] enfants connus). Quoi qu'il en soit, son culte se répandit bientôt à travers les Allemagnes, et on l'honora à Strasbourg, Metz, Paderborn, Münster, Fulda et — quelle surprise! — Herstal.

L'église Notre-Dame lui fut dédiée; sa statue était visible dans le chœur, à côté du maître-autel. On l'y priait sous le nom de « *sint Sâle* ». À la Préalle, autrefois, on fêtait la Saint-Charle-magne par un jour de bombance: c'était la date fixée pour entamer le lard du cochon abattu pour la Noël. À l'église de la Licourt, les habitants de la Préalle arrivaient en cortège lors de la grand'messe, munis chacun d'une tranche de lard qu'ils enfilèrent, au passage, dans l'épée que brandissait la statue du « bienheureux ». La création de la paroisse de La Préalle, en 1856, mit un terme à la coutume.

Figure décidément polysémique, Charlemagne en vint bien plus tard, après avoir figuré comme drapeau de la « Collaboration » franco-allemande sous l'Occupation, à incarner l'Europe du Traité de Rome puis celle de l'Union européenne. Et il fut même, un temps, tenu par la III<sup>e</sup> République pour une sorte de saint laïc puisqu'« il a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école »...

Pourquoi pas? Tout fait farine au bon moulin...

Bibliographie: A. COLLART-SACRE, *La libre seigneurie de Herstal. Son histoire, ses monuments, ses rues et ses lieux-dits*, 2 vol., Liège, 1927-1937; I. DURAND-LEGUERN et B. RIBEMONT, *Charlemagne, empereur et mythe d'Occident*, Paris, 2009; G. MINOIS, *Charlemagne*, Paris, 2010; R. MORRISSEY, *L'empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et l'histoire de France*, Paris, 1997; M. ROUCHE, *L'empire carolingien ou l'Europe avortée*, dans *Les empires occidentaux de Rome à Berlin*, Paris, 1997, p. 225-246.

A. COLIGNON

☛ ARIANE; BOLOGNE; CHARNOY; CHEVAL BAYARD; DURENDAL; EUROPE; MONNET; MONTAUBAN; RONCEVAUX; TRAITÉ DE ROME; UNION EUROPÉENNE.



## CHARLIER À LA JAMBE DE BOIS

CHARLIER À LA JAMBE DE BOIS  
(CHEMIN) C6-B6-B7

Conseil communal du 27 janvier 1989.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.  
«Chemin Charlier à la Jambe de Bois» évoque un héros liégeois de la Révolution de 1830.

📖 Jean-Joseph Charlier (1794-1866), héros des journées de septembre 1830, était dit «La Jambe de Bois», parce qu'il avait perdu la jambe droite à Waterloo, en combattant dans l'armée napoléonienne.

Jean-Joseph Charlier, mieux connu sous le sobriquet de «Charlier Jambe de Bois» vit le jour à Liège, dans un milieu modeste, le 4 avril 1794.

Fils de Mathieu Charlier et de Gertrude Josèphe Navarre, il fut incorporé dans les armées napoléoniennes alors qu'il avait 18 ans. Certains auteurs ont affirmé que c'était au cours de la retraite de Russie qu'il avait perdu une jambe. On pense aujourd'hui qu'il fut blessé au pied lors de la bataille de Waterloo; la blessure s'infecta et l'amputation devint inévitable.

Le 24 février 1818, l'État néerlandais se décida à lui accorder un brevet de pension: 91 francs par an. C'est vers cette époque qu'il se décida à prendre femme, épousant Anne-Marie Henriette Victoire Winand. Elle lui donna deux fils, ainsi qu'une fille. L'homme peina dur pour faire vivre le ménage. Doté d'une certaine instruction — il savait lire et écrire — l'ancien soldat de Napoléon lisait avec passion les journaux de France comme

## CHARLIER À LA JAMBE DE BOIS

**Charlier-Jambe-de-Bois et son canon.**

Jean-Joseph Charlier (1794-1866), héros des journées de septembre 1830, était dit «La Jambe de Bois», parce qu'il avait perdu la jambe droite à Waterloo, en combattant dans l'armée napoléonienne. Ici, il émerge de la foule sur la gauche, et est identifiable par une roue de son canon.

Départ des volontaires liégeois pour Bruxelles sous la conduite de Charles Rogier (4 septembre 1830), détail, Charles Soubre (1821-1895), huile sur toile. Musée de l'Art wallon, Liège (en dépôt à l'Hôtel de ville). Photo Fondation wallonne.



les feuilles d'opposition au gouvernement du roi Guillaume. Point n'est besoin de préciser qu'il ne se sentait aucun atome crochu avec des autorités ressenties comme étrangères. Le 24 août 1830, alors qu'il rentrait de voyage, l'invalidé n'hésita pas à prendre part aux rassemblements fiévreux de ses concitoyens inspirés par l'exemple de la révolution parisienne des «Trois Glorieuses». Le 26, la Cité ardente apprenait la nouvelle des émeutes de Bruxelles, émeutes suivies d'une liquéfaction des pouvoirs en place. Charlier figura alors parmi les plus exaltés des patriotes. Le 3 septembre, le brave, toujours claudiquant, rallia le palais des princes-évêques, lieu de concentration des volontaires qui se proposaient de voler au secours des Bruxellois. Charlier eut alors l'idée de s'emparer des pièces d'artillerie abandonnées par les Hollandais à la caserne des Écoliers. Deux d'entre elles, sommairement enclouées, furent remises en état sans tarder. L'ex-fantassin s'improvisa artilleur et se mit en route vers dix heures du soir avec un premier groupe de quelques dizaines d'hommes: pas mal de volontaires crépitant d'enthousiasme le matin avaient préféré regagner leur logis plutôt que risquer l'aventure. Un second détachement guidé par Charles Rogier s'ébranla le lendemain. Les deux troupes se rejoignirent sous les murs de la capitale (où l'on s'imaginait accueillir 15 à 16 000 Liégeois...); ils y pénétrèrent le 7 septembre, sous les vivats de la foule, par la Porte de Namur.

Quelques jours plus tard, la situation ayant dégénéré, Charlier et son canon faisaient merveille contre les soldats hollandais du prince Frédéric. Imperturbablement, la pièce qu'il servait, installée dans l'axe de la «rue de la Régence», balaya avec succès le parc, face au palais royal. Le 26, les Hollandais, désemparés, se repliaient en catimini vers Vilvorde.

Fêté par une population ivre de sa victoire inespérée, abreuvé de discours et de réceptions, Charlier ne regagna sa ville natale qu'à la mi-octobre. Il y fut porté en triomphe. Le sculpteur Jehotte s'empressa d'exécuter une médaille à son effigie. Las, les nouvelles autorités se montrèrent pour le reste chiches dans leurs marques de reconnaissance et se gardèrent de l'utiliser à la mesure de ses ambitions: sort commun à la plupart des révolutionnaires, une fois la révolution achevée. Elles se contentèrent de menues gratifications.

Le 7 décembre 1830, le Gouvernement provisoire, reconnaissant la part honorable qu'il avait prise dans les combats, lui accordait «le grade et les émoluments de la pension de capitaine d'artillerie en retraite». Ses fils furent en outre autorisés à entrer sans examen à l'École militaire. En 1835, il se voyait décoré de la Croix de fer (qui, malgré son nom, était une décoration bien belge réservée aux combattants de 1830) et il devenait chevalier de l'Ordre de Léopold peu de temps après. Mais son heure de gloire était bel et bien passée. Assez déçu par le manque de gratitude des officiels, Charlier continua une existence paisible dans son quartier de Sainte-Walburge. Au décès de sa femme, en 1846, il épousa en secondes noces Jeanne Capel, originaire de Metz; il n'en eut aucun enfant.

En 1853, il se décidait à publier ses souvenirs chez Carmanne sous le titre: *Les Journées de Septembre 1830 ou Mémoire de Jean-Joseph Charlier, dit «La Jambe de Bois», Capitaine d'artillerie en retraite*. Puis vint l'oubli. Il s'éteignit le samedi 31 mars 1866 en sa maison du faubourg Sainte-Walburge.

Une iconographie assez abondante lui fut consacrée. Le pilon qu'il exhibait et qui constituait l'élément le plus caractéristique de son apparence physique ne manqua pas de retenir l'attention des producteurs d'estampes. Ils en firent la figure plébéienne, sinon emblématique, d'une révolution qui, au bout du compte, avait accouché d'une monarchie on ne peut plus bourgeoise. Et qui, on le verra par la suite, n'avait rien réglé, ni sur le plan social, ni sur le plan national.

Bibliographie: L. LECONTE, *Les éphémères de la Révolution de 1830*, Bruxelles, 1945, p. 185-198; ID., *Jean-Joseph Charlier*, dans *La Revue générale*, 15 juin 1928, p. 719-732; ID., *Le Bataillon des Tirailleurs liégeois. 1830-1831*, dans *Carnet de la Fourragère*, n° 5 de décembre 1935, p. 411-499; O. GROJEAN, *Étude sur une poésie wallonne de Charlier dit Jambe-de-Bois*, dans *Wallonia*, avril 1912, p. 158-161; *Le livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. II, p. 79; L. VAN NECK, *1830, illustré avant, pendant et après la Révolution*, Bruxelles, 1904.

A. COLIGNON

## CHARNOY

[Charnoy (place du)] [abandonnée]  
[Charnoy (rue du)] [remplacée]

Conseil communal du 28 octobre 1975 (place).

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

Thème des toponymes traditionnels.  
L'appellation «rue du Charnoy» a été remplacée par celle de «rue Charlemagne» après une vingtaine d'années de bons et loyaux services et



ce, pour éviter la confusion avec une autre rue du même nom, plus ancienne, située à Limelette dans l'entité d'Ottignies. Pour la même raison, la «place du Charnoy», qui devait être construite à proximité de la rue portant le même nom, aurait dû s'appeler, une fois réalisée, «place Charlemagne». Au moment de la construction du centre commercial «L'Espanade» cependant, seule la «rue Charlemagne» a effectivement été construite.

 Le toponyme *Charnoy* n'existait pas sur le site. Il avait été proposé comme nouveau nom par la Commission de toponymie pour désigner de manière traditionnelle un endroit où l'on devait planter une charmille. Ce terme est, en effet, un dérivé du latin *carpinus* «charme» au moyen du suffixe *-etum* à valeur collective, et il est très courant en Wallonie. *Charnoi* était le nom de ce qui est devenu, en 1666, la ville fortifiée de Charleroi, appelée ainsi en l'honneur du roi d'Espagne, Charles II [BTD, XLI, p. 4-5].

 Charnoy  
Charnoy n'était pas un toponyme traditionnel de Louvain-la-Neuve, mais existait à Limelette en 1811: «champ du charnois» [PCP-Lim] et est assez répandu en Wallonie [voir NLB, p. 133; ONCB, p. 121; OSNL, p. 31] comme en France [voir TDF, p. 250].

I. LEJEUNE

 CHARLEMAGNE.

## CHAT PERCHÉ

CHAT PERCHÉ (CHEMIN DU) D6

Domaine universitaire, officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

 Thème des jeux d'enfants traditionnels de Wallonie.

Le «parc de la Source», qui a été réaménagé à l'occasion de l'installation du Musée Hergé à proximité (2009), est dédié aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie [PV OL 7 et 8]. Cette idée avait déjà été évoquée en 2000 et 2005, avec des déterminants comme bouloir, cerceau, crosse, culbutes, diabolos, marelle et osselets [PV 53 et PV OL 3].

## CHAUFFERIE

CHAUFFERIE (CHEMIN DE LA) E8

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

 Thème des toponymes descriptifs.

Le «chemin de la Chaufferie» conduit à la centrale thermique du chauffage urbain située au



quartier du Biéreau. La construction de Louvain-la-Neuve fut l'occasion d'une réflexion intense sur la ville, l'urbanisme et l'habitat. C'est dans ce contexte que fut développé, dans une perspective environnementale, l'idée de chauffage collectif urbain. Le réseau, qui dessert une zone qui va du cyclotron à la «place Cardinal Mercier», fournit principalement des bâtiments universitaires, mais également des surfaces diverses à usage privé. Il est alimenté par deux unités de production. La chaufferie principale, située précisément sur le «chemin de la Chaufferie», qui associe trois chaudières à une unité de cogénération fournissant simultanément de l'électricité et de la chaleur. Et une deuxième chaufferie, de moindre puissance, qui est située à la «place Cardinal Mercier».

## CHAVÉE

CHAVÉE (RUE ACHILLE) G4

Conseil communal du 28 mai 2002.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

 Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42].

 Né à Charleroi, Achille Chavée (1906-1969) fit des études de droit avant de fonder à La Louvière le groupe *Rupture*, aux objectifs essentiellement politiques: former

## CHAUFFERIE

**La centrale thermique du chauffage urbain située au quartier du Biéreau.**

La construction de Louvain-la-Neuve fut l'occasion d'une réflexion intense sur la ville, l'urbanisme et l'habitat. C'est dans ce contexte que fut développée, dans une perspective environnementale, l'idée de chauffage collectif urbain. Le réseau, qui dessert une zone qui va du cyclotron à la «place Cardinal Mercier», fournit principalement des bâtiments universitaires, mais également des surfaces diverses à usage privé.

Photo Fondation wallonne.

## CHAVÉE

**Achille Chavée: «Un jour, je n'entrerai pas à l'Académie».**

Après avoir fondé le groupe Rupture, aux objectifs essentiellement politiques, Achille Chavée (1906-1969) organisa en 1935 la première exposition surréaliste en Hainaut. Après s'être engagé dans les brigades internationales en Espagne, il se sépara de Rupture et fonda le groupe surréaliste en Hainaut, puis, après les années de guerre vécues dans la clandestinité, le groupe Haute-nuit. Tout en poursuivant ses activités politiques, il participa au Surréalisme révolutionnaire, collabora à un grand nombre de revues belges puis rejoignit Pol Bury et André Balthazar au sein du mouvement «Daily Bul». Collection de l'Institut Jules Destrée. Photo (?).



des consciences révolutionnaires et fonder une morale prolétarienne. En 1935, Chavée organisa avec le groupe la première exposition surréaliste en Hainaut, qui rassembla, dans l'indifférence générale, des œuvres de Brauner, Chirico, Arp, Magritte, Ernst... et publia l'unique numéro de la revue *Mauvais Temps*. Après s'être engagé dans les brigades internationales en Espagne, il se sépara de *Rupture* et fonda le groupe surréaliste en Hainaut, puis, après les années de guerre vécues dans la clandestinité, le groupe *Haute-nuit* qui édita à Mons plusieurs de ses recueils avant de se dissoudre à son tour.

Tout en poursuivant ses activités politiques, Achille Chavée participa au *Surréalisme révolutionnaire*, collabora à un grand nombre de revues belges puis rejoignit Pol Bury et André Balthazar au sein du mouvement «Daily Bul». Là, son œuvre suivit la pente du dérisoire et du ludique; mais sous l'ironie des aphorismes, des titres parodiques ou des déformations de proverbes bien connus, se dissimule la gravité qui marque les premiers recueils. Dans certains de ces textes, au-delà de l'imagerie surréaliste et de l'automatisme de l'écriture, dans des phrases tour à tour incantatoires et saccadées, se glisse, puis s'exhibe pour devenir une fable, l'aveu le plus intime, entre ivresse et abandon.

Bibliographie: A. CHAVÉE, *À cor et à cri* (Espace Nord, n° 22), Bruxelles, Labor, 1985; ID., *Œuvres*, 6 vol., La Louvière, 1986-1994; A. MIGUEL, *Achille Chavée*, Paris, 1969.

J. CARION

## CHEMIN DE FER (THÈME DU)

C'est dans le contexte de l'implantation d'une gare terminale du Réseau express régional (RER) à Louvain-la-Neuve, que la Commission de toponymie a proposé de dédier les voiries de ce nouveau quartier au thème des chemins de fer.

Il se situera entre le «boulevard de Wallonie» et le «Vieux Quartier» de la Baraque. Les voies actuelles seront prolongées d'une centaine de mètres, jusqu'à un parking souterrain de 2 225 places conçu comme un parking de déstassement des navetteurs wallons se rendant à Bruxelles («Park and Ride»). Si c'est en 1991 qu'a germé l'idée d'un Réseau express régional autour de Bruxelles, sa mise en œuvre a été laborieuse: création d'un syndicat d'étude (1993); publication du projet (février 1995); mise sur pied d'une table ronde réunissant tous les acteurs (mars 1996); rapport de synthèse du syndicat d'étude (janvier 1998); accord entre l'État fédéral et les Régions (mars 1999); décision de financement fédéral (octobre 2000); adoption du plan décennal d'investissement SNCB 2001-2012 (mars 2000); etc. Louvain-la-Neuve sera desservie par la ligne R2 joignant Nivelles à Bruxelles (ligne 124), puis Bruxelles à Ottignies (ligne 161) et Louvain-la-Neuve (161 D). Les travaux de mise à quatre voies ont débuté en août 2006, avec l'idée que la ligne soit opérationnelle en 2012, mais comme souvent dans les grands «ouvrages», on sera loin du compte. La ligne, d'une longueur de 69 kilomètres, sera desservie aux heures de pointe par quatre rames à heure (46 par jour) capable d'absorber 4 000 passagers à l'heure (91 700 par jour)...

☛ AIGUILLEUR; CHEMINOTS; DRAISINE; GARDE-BARRIÈRE; LA FLÈCHE; MICHELIN; NAVETTEURS; ORIENT-EXPRESS; POINÇONNEUR; TRANSSIBÉRIEN.

## CHEMINOTS

Cheminots (traverses des)  
[abandonné C7-D7]

Conseil communal (/).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du chemin de fer.  
Cette voirie du centre commercial «L'Esplanade» joignant l'«avenue Georges Lemaître» à la «promenade du Pays Mosan» s'est appelée à l'origine «traverse Ariane» [PV OL 3], mais cette appellation n'a pas été approuvée par le Collège communal: appartenant à la thématique de la construction européenne («Ariane» désignait le projet de navette spatiale européenne), la traverse a été jugée trop éloignée de la «rue Charlemagne» qui la regroupe. La Commission a alors proposé «traverse des Cheminots», en raison de sa proximité avec la future gare RER, dont les voiries d'accès sont dédiées au thème du chemin de fer [PV OL 8], mais le Conseil a jugé que cette désignation convenait mieux à Ottignies, dont le développement est entièrement lié à la gare depuis 150 ans...

 En français, le terme « cheminot », a dans un premier temps, été utilisé pour désigner un ouvrier parcourant les chemins afin de trouver du travail. Il a ensuite désigné les employés des compagnies de chemins de fer. Actuellement, ce terme général désigne toute personne employée par une entreprise de transport ferroviaire.

L'histoire des cheminots et de l'évolution de leur statut social, notamment, est indissociable de la fabuleuse aventure du rail belge.

A l'instar d'autres pays européens, les premières lignes de chemins de fer de la future Belgique étaient conçues pour les besoins industriels et charbonniers. On peut, à cet égard, citer la ligne du Grand-Hornu reliant par traction chevaline le charbonnage au canal montois. Après la constitution de la Belgique en 1830, un débat va s'ouvrir sur l'opportunité de créer des lignes de chemins de fer publiques et d'y utiliser la locomotive à vapeur mise au point en Angleterre. Le secteur privé ne se montrait pas particulièrement intéressé par ce projet. Il fut donc décidé de laisser à l'État le loisir de se charger de la création d'un réseau ferroviaire, dont Malines serait le point central. De là, s'embranchent des lignes allant jusqu'aux Flandres occidentale et orientale d'une part, et le Hainaut via Bruxelles de l'autre.

La locomotive « Le Belge » sera la première à être construite en Belgique. En mai 1835, le premier tronçon était inauguré entre Malines et Bruxelles. Dès 1843, le réseau belge atteignait 559 kilomètres et rejoignait les frontières françaises et prussiennes.

Petit à petit, l'État belge va développer son réseau en faisant appel à des sociétés privées à capitaux anglais, qui revendront par la suite leurs parts à des rentiers belges. Un véritable boom dans la construction ferroviaire se développe ! La main d'œuvre et les cheminots seront exploités de façon inouïe. À cela s'ajoute un mépris général de leur sécurité, ce qui entraînera de nombreux accidents.

À partir de 1845, la vallée de la Meuse se trouve sous le joug de la compagnie française du Chemin de fer du Nord. Son objectif était d'acquérir, via les lignes ferroviaires, une position dominante dans l'acheminement du charbon wallon vers Paris.

À la suite de la guerre franco-allemande de 1870, la Belgique apprend que l'Allemagne veut s'approprier des compagnies belges. Poussée par l'opinion publique, mais également par la révolte des cheminots menacés dans leurs fonctions, la Belgique décide de tout

faire pour que les compagnies privées restent entre des mains belges. À cet effet, le Grand central belge, regroupant plusieurs compagnies, est créé. Une importante industrie de construction ferroviaire se développera en Belgique, monopolisant le marché intérieur et se lançant dans l'exportation vers les pays lointains. Pour trouver de la main d'œuvre qualifiée, on a recours aux cheminots qui vont travailler dans l'industrie des chemins de fer. Des innovations vont apparaître au sein des chemins de fer belges tels que l'adaptation des plages horaires, par exemple. Des cheminots seront également recrutés, dès 1891, pour constituer le corps de la police des chemins de fer.

Pendant la Première Guerre mondiale, l'occupant allemand va améliorer le réseau belge en employant une main d'œuvre variée. Celle-ci se composait de militaires et civils allemands, d'ouvriers et de cheminots belges, ainsi que des prisonniers de guerre russes. Après ce conflit, une importante part du matériel roulant d'origine allemande sera incorporée au parc belge. Quelques années plus tard, en 1926, la Société nationale des chemins de fer belge sera constituée. Cette transformation permet à l'État de vendre dans le public 50 % du capital de la nouvelle société (sans droit de vote). Elle donne aussi plus d'indépendance à la gestion des chemins de fer. Cette indépendance sera progressivement augmentée de telle sorte que l'on se rapproche de plus en plus du mode de gestion des entreprises privées et même en constituant des filiales avec celles-ci. Alors que depuis ses débuts le chemin de fer avait dominé impérialement les autres moyens de transport, son seul rival sérieux étant la voie d'eau, il se fait maintenant concurrencer de plus en plus par la route. Cette concurrence nécessite une profonde restructuration. Elle s'accompagne d'un vaste mouvement de rationalisation et de modernisation. Si en 1926 la SNCB avait 4 800 kilomètres de lignes et 120 000 agents, elle a perdu depuis un tiers de ses lignes et deux tiers de ses agents.

La situation sociale du personnel a donc considérablement évolué et n'a plus rien à voir avec celle du XIX<sup>e</sup> siècle. La sécurité des voyageurs et du personnel devient prioritaire. Le second conflit mondial va endeuiller le rail belge, plus de 3 000 cheminots, recrutés comme main d'œuvre, y trouveront la mort. Début des années 1950, des améliorations techniques apparaissent telles les TEE,

remplacés par la suite par les TGV. Durant cette période, on assiste à la montée en puissance des impératifs de rentabilité économique qui avaient été sous-estimés lorsque le chemin de fer occupait une place dominante dans les transports. Maintenant qu'en raison de la domination de la route, son rôle est devenu plus modeste, on se lance dans une politique de réduction des coûts et du personnel, facilitée par le progrès technique, mais en n'hésitant pas à réduire les prestations et sans grand souci de la qualité du service, ni même de la protection des personnes et des biens. Cette politique simpliste sera plus tard heureusement corrigée par une attention plus soutenue à la qualité et un accroissement du personnel affecté à la sûreté des voyageurs et au gardiennage des installations.

Par la suite, le défi de la vitesse va retenir l'attention du rail belge: c'est l'avènement du Thalys et de l'Eurostar, qui ont monopolisé pendant des années le travail des cheminots. Dans la perspective des futurs élargissements européens, les cheminots belges continuent à œuvrer pour l'amélioration des connexions intra-européennes. Outre le fait qu'il est indispensable d'en rafraîchir les structures, le rail belge, consécutivement à plusieurs graves incidents ferroviaires, étudie la mise en place d'un système de freinage automatique en vue de sécuriser de manière optimale le rail.

Depuis 1835, les chemins de fer belges ont donc connu une évolution technique spectaculaire. À l'empirisme du début a succédé une suite de progrès qui leur assure rapidité, régularité, fiabilité et sécurité. Cette adaptation n'est pas terminée, dans la mesure où la technique elle-même ne cesse d'ouvrir de nouveaux horizons. Système de transport guidé et programmé, les chemins de fer se prêtent par excellence aux progrès de la cybernétique et du traitement de l'information.

Ainsi, les cheminots ont dû suivre l'évolution de l'industrie ferroviaire belge, s'adapter aux nouveaux impératifs nationaux et européens.

Bibliographie: L.A.J. DU VIVIER, *Aperçu historique, statistique, économique, financier et commercial sur les opérations du chemin de fer belge dans l'Etat, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Bruxelles, 1850; P. SIMON et J. DERIDDER, *Chemin de fer belge*, Bruxelles, 1839; B. VAN DER HERTEN, M. VAN MEERTEN et G. VERBEURGT, *Le temps du train: 175 ans de chemins de fer en Belgique*, Leuven, 2001.

S. PASLEAU

ARIANE; CHARLEMAGNE; GRAND-HORNU; LEMAÎTRE; PAYS MOSAN.

## CHEVAL BAYARD

CHEVAL BAYARD (RUE DU)

D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Quoique subissant l'usure du temps, les folles galopades de Bayard, le cheval-fée à la croupe qui s'allongeait à volonté, n'ont pas encore été tout à fait effacées du souvenir collectif. Il en va de même, sans doute, pour les aventures de ses «propriétaires», les Quatre Fils Aymon, dressés contre l'arbitraire de Charlemagne et contraints, de ce fait, à de longues errances de l'Ardenne à la Gascogne. Le cœur du récit qui a cristallisé leur épopée figure dans la *Geste de Renaud de Montauban*. Il s'agit d'un texte qui, sous sa forme primitive (dite le manuscrit La Vallière) remonterait à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et aurait été rédigé — hypothèse de Joseph Bédier — dans la région de Stavelot-Malmedy avant de se diffuser dans la France de l'Est puis en terre flamande.

On peut le résumer comme suit. Un jour de Pentecôte, le duc Ayme de Dordone est venu présenter à la cour de Charlemagne, à Paris, ses quatre fils, Alard, Renaud, Guichard et Richard. Le lendemain de leur adoubement, Renaud, à la suite d'une querelle, tue le neveu de l'Empereur, Bertolai. Contraint de fuir précipitamment, Renaud, monté sur Bayard, son fidèle cheval offert par son cousin, l'enchanteur Maugis, se réfugie en Ardenne avec ses frères. Aidés de leurs serviteurs, ils bâtissent la forteresse de Montessor (inspirée sans doute par Château-Regnault, au sud de Monthermé), sur les bords de la Meuse. Charlemagne, informé, vient les y assiéger. La place est prise par trahison et les quatre frères, toujours juchés sur Bayard, devront reprendre leurs pérégrinations, du nord au midi.

Après maintes péripéties, la paix est signée entre l'empereur et les rebelles, repentants. Mais avant de partir en pèlerinage pour la Terre Sainte, Renaud doit livrer Bayard à Charlemagne. Celui-ci le fait amener à Liège et ordonne qu'il soit précipité dans la Meuse, une meule attachée au col. À force de se débattre, le cheval brise la pierre et s'échappe, libre, vers la forêt d'Ardenne où on peut encore l'entendre hennir, chaque année, à la *fête saint Jehan*.

Les traces du succès de cette chanson de geste qui, au fil de ses versions successives,





# CHEVAL BAYARD

**Le cheval Bayard est immortalisé à Namur par une sculpture, œuvre d'Olivier Strebelle, surplombant la Meuse au Pont des Ardennes et datant de l'Exposition universelle de 1958.**

Le Cheval Bayard est très souvent présent dans les cortèges carnavalesques. R. Meurant a répertorié son existence dans plus de dix-huit lieux différents de Wallonie. Dans toutes les légendes relatives à son sujet, ce monstrueux cheval d'osier est monté par les quatre fils Aymon. La légende du Cheval Bayard est originaire d'Ardenne, mais c'est au Cheval Bayard namurois que la Commission de toponymie avait pensé. Photo Fondation wallonne.

finir par compter quelque 29 513 alexandrins avant d'être retranscrite en prose au début du XV<sup>e</sup> siècle, sont innombrables, surtout au Pays mosan. Bon nombre de villes, dans l'espace roman ont eu des auberges et des «brassines» dédiées aux Quatre Fils Aymon, chevauchant comme il se doit Bayard. Et ce souvenir s'est parfois transmis à des noms de rues: ce fut le cas à Mons ainsi qu'à Lessines dès le XV<sup>e</sup> siècle.

Mieux, vers la fin du Moyen-Âge, plusieurs villes wallonnes et flamandes (Lierre, Audenaarde, Leuven, Ath, Nivelles, Dinant et Namur) eurent des cavalcades et des cortèges où l'on exhibait les fils Aymon juchés sur un Bayard surdimensionné. À Dinant, ils formaient un groupe spécifique dans la partie populaire de la procession. Cela avait été le cas à Ath dès 1461, le cheval Bayard d'Ath ayant été copié sur celui d'Audenaarde, en accord avec le magistrat de cette ville. À Namur, il est mentionné pour la première fois dans de telles représentations en l'an 1518: il y restera jusqu'en 1723, avant de renaître en... 1951, dans la foulée du néo-folklore, par la grâce d'un subside du Comité des fêtes de Wallonie. Longtemps présent dans l'imaginaire du menu peuple par le biais des livrets de la *Bibliothèque bleue* (très en vogue chez nous jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle) et du théâtre liégeois des marionnettes, le cheval Bayard a inscrit

de surcroît sa présence dans la toponymie. En effet, on recense à travers la Wallonie, de Buzenol à Noville et à Stoumont, pas mal de «pas Bayard», rochers à la configuration un peu étrange où il est censé avoir laissé son empreinte. Et, de fait, on la voit ... avec un peu d'imagination. Le plus connu de ces monuments légués par la nature est l'illustre Rocher Bayard («*li rotche à Bayau*») de Dinant, aiguille rocheuse haute d'une quarantaine de mètres qui se trouve à la sortie de la ville, en amont, sur la rive droite de la Meuse, et qui suscite toujours la curiosité des touristes du dimanche.

Enfin, signalons que la statuaire contemporaine s'est plu à épingle «notre» Bayard, figé en plein bond pour l'éternité. C'est ainsi qu'il trône, un peu discrètement peut-être, dans la capitale wallonne, sous la forme d'une œuvre rescapée de l'«Expo» universelle de 1958.

Bibliographie: J. BÉDIER, *Les légendes épiques*, Paris, 1913, t. IV, p. 19 sv.; G. LAPORT, *Les quatre fils Aymon et la forêt d'Ardenne*, dans *La Vie wallonne*, t. XI de 1931; R. MEURANT, *Géants processionnels et de cortège en Europe, en Belgique, en Wallonie* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. VI), Bruxelles, 1979, p. 277-293; M. PIRON, *La légende des Quatre Fils Aymon*, dans *EMVW*, t. IV, 1946, p. 181-212; t. VI, 1951, p. 1-66 t. VII, 1955-56, p. 129-192, 350-352, t. IX, 1961, p. 179-183; A. VAN GENNEP, *Le folklore de la Flandre et du Hainaut français*, Paris, 1935, t. I, p. sv.

A. COLIGNON

CHARLEMAGNE; DURENDAL; MONTAUBAN.

## CHEVAL D'ARÇONS

CHEVAL D'ARÇONS (RUE DU) D3-E3

Conseil communal du 20 décembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

Parmi les disciplines sportives, la «rue du Cheval d'Arçons» évoque la gymnastique.

📖 Le cheval d'arçons, ou cheval-arçons, est le plus ancien sport de gymnastique. C'est un engin très exigeant et redouté par les pratiquants. Il est d'origine animale comme son nom l'indique.

Les peintures rupestres de la préhistoire nous montrent que nos ancêtres se livraient déjà à des acrobaties sur les animaux. On trouvera chez les Crétois des exercices de tauromachie qui seront transférés au cheval lorsque celui-ci sera introduit en Europe.

Les Grecs de l'Antiquité pratiquaient la voltige sur des chevaux en marche ou arrêtés.

C'est dans le *De re militari* écrit par Végèce, écrivain latin de la fin du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., qu'apparaît le travail sur cheval artificiel à but utilitaire et militaire. Les exercices sur cheval en bois serviront d'activité préparatoire aux exercices sur cheval vivant, avant de se distinguer progressivement comme activité autonome aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le cheval de bois va se transformer et l'aspect sportif va prendre le pas sur l'aspect utilitaire. Tant l'engin que les exercices vont subir de très nombreuses modifications jusqu'à nos jours. Tout comme l'appareil n'a plus grand-chose à voir avec un cheval, les arçons se sont éloignés de l'armature de la selle pour les besoins de la gymnastique.

Les exercices au cheval d'arçons feront leur entrée officielle aux Jeux olympiques de 1896. Le cheval d'arçons connaîtra, comme les autres engins, une évolution liée au code de pointage et à la mode. On peut dire qu'il a occupé une place originale dans la gymnastique masculine dès le début. Les gymnastes se lancent en effet dans des mouvements circulaires et pendulaires tout en restant en appui permanent sur les bras.

L'évolution des exercices est caractérisée par des éléments d'élan et de force combinés avec des déplacements sur toute la longueur, une accentuation de la recherche esthétique et la recherche des appuis sur un seul arçon. La spécialisation par engin qui s'annonce devrait donner une nouvelle impulsion à cet engin

original qui allie haute maîtrise technique et virtuosité.

On trouve bien sûr le cheval d'arçons au Complexe sportif de Blocry, dans la salle de gymnastique et de sport acrobatique inaugurée en juin 1998.

Il s'agit d'une immense salle de 1 600 m<sup>2</sup> comprenant cinq plateaux (gymnastique artistique féminine, gymnastique artistique masculine, trampoline, *tumbling* et zone pédagogique acrobatique). La salle de gymnastique et de sport acrobatique est un des fleurons du Complexe sportif. Elle est également l'une des plus grandes et plus complètes d'Europe.

Y. LEROY

## CHEVAL GODIN

CHEVAL GODIN (RUELLE DU) D3

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Ce toponyme a été choisi pour évoquer le «cheval godin» présent jadis dans la procession de Wavre. «Rue du Cheval Godin» a été accepté par la commune, bien que ce toponyme se rapproche fort de «clos du Cheval Godet», à Ottignies. Les plans plus anciens indiquaient «rue», mais c'est «ruelle» qui a été approuvé par le Conseil.

📖 Le «cheval godin» est un déguisement traditionnel en Wallonie. C'est un cheval-jupon qui apparaît notamment dans les cortèges carnavalesques et que l'on appelle *chinchin* à Mons. W. Von Wartburg rattache *godin* au type *god*: *gode* est très répandu, en gascon, pour signifier «mauvais cheval» [FEW, IV, p. 185]. Néanmoins, le moyen français connaît aussi *godin* «élégant, coquet, joyeux» [FEW, IV, p. 78]. Ch. Grandgagnage explique le nom du cheval par son godin, c'est-à-dire «une espèce de large cotte dans laquelle il y a beaucoup de vide» [DELW, p. 235]. Mais le nom de la cotte n'est-il pas tiré du nom du cheval et non l'inverse? D'autres hypothèses ont encore été formulées, mais aucune n'est très convaincante.

Bibliographie: R. MEURANT, *Géants processionnels et de cortège en Europe, en Belgique, en Wallonie* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. VI), Bruxelles, 1979, p. 268-270.

I. LEJEUNE

☛ DOUDOU.

## CHEVALET

CHEVALET (RUE DU)

F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Un certain nombre de désignations y évoquent les différents arts, les artistes et leurs techniques. La peinture y est ainsi évoquée à travers la « rue du Chevalet », située non loin de la « place des Peintres ».

☛ CISEAU; PALETTE; PEINTRES.

## CHINELS

CHINELS (RUE DES)

D4

Conseil communal du 15 avril 1975.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Rue des Chinels » renvoie au folklore de Fosses-la-Ville.

📖 Attestés depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à Fosses-la-Ville, les Chinels, rois de la fête, sortent au carnaval de la Laetare. Sortes de polichinelles (d'où le nom), ce sont donc des personnages issus de la Commedia dell'Arte, qui ont succédé au groupe des « Doudous » plus ancien (dès avant 1800). Comme ceux-ci et comme le polichinelle du reste, ils portent une double bosse, très marquée, qui leur est caractéristique. Au siècle dernier, leur costume a pris des allures très contrastées, bariolées, avec du satin et de la soie aux couleurs vives, et avec de petites clochettes; leur chapeau bicorné est orné de plumes. En main, ils portent un *yatagan* ou sabre de bois qui leur sert à « sabrer les dames », c'est-à-dire à toucher le mollet des dames. Leur danse est rythmée par une musique entraînante et une partie de la partition est dite « à surprise »: quand la musique s'arrête, ils doivent s'arrêter dans la position où ils sont. Ils sont célèbres aussi pour les « coups de bosse » donnés aux fumeurs. Le carnaval des Chinels voit également défiler d'autres groupes, mais celui des Doudous (à ne pas confondre avec le Doudou de Mons) a disparu.

Bibliographie: R. MEURANT et R. VAN DER LINDEN, *Folklore en Belgique*, Bruxelles, 1974, p. 81-83; MTE, p. 96; J. NCEL, *Les Chinels de Fosses. Leur légende. Leur histoire. Leurs références*, Fosses, 1956; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *Wallonie*, t. IV, p. 98.

J. GERMAIN

☛ DOUDOU.



## CHINELS

**Les chinels de Fosses-la-Ville: une variante des polichinelles.**

À Fosses-la-Ville, les Chinels, rois de la fête, sortent au carnaval de la Laetare. Sortes de polichinelles (d'où le nom), ce sont donc des personnages issus de la Commedia dell'Arte. Leur costume, très bariolés, se caractérise notamment par sa double bosse et des franges terminées par des clochettes; leur chapeau bicorné est orné de plumes; en main, ils portent un yatagan ou sabre de bois, qui leur permet de « sabrer » le mollet des dames...

Monument au Chinels, bronze de Marcel Nulens.

Fosses-la-Villes, place du Marché.

Photo Fondation wallonne.

## CHONQ CLOTIERS

[Chonq Clotiers (rue des)]

[abandonné]

Toponyme refusé par la Commune parce que trop difficile à orthographier.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

La « rue des *Chonq Clotiers* » voulait évoquer la cathédrale de Tournai avec ses cinq clochers: *chonq clotiers* est la forme picarde tournaisienne traditionnelle pour désigner « cinq clochers », forme passée en français régional.

📖 La cathédrale Notre-Dame de Tournai, seul siège médiéval qui soit conservé depuis lors dans le pays, est un édifice dont la réputation internationale a été confirmée par son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2000. Sa construction, mettant en œuvre le calcaire carbonifère local, s'est étalée sur près de deux siècles. En résultent principalement aujourd'hui trois zones distinctes par leur formes, leur échelle et leur style: la nef, le transept et le chœur. Celle qui nous intéresse ici concerne le transept, considérable volume transversal ponctué de cinq tours communément appelées



les *chong clotiers*. D'après des recherches récentes, le début de la construction du transept remonterait à la fin des années 1120, les charpentes datent des années 1142-1150 (datation dendrochronologique) et les sommets des tours n'auraient été achevés qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le transept se caractérise surtout par son plan à croisillons arrondis, par son élévation intérieure romane qui manifeste, à travers des repentirs et des mises au point, une influence structurale certaine du premier gothique, ainsi que par son extraordinaire volumétrie externe. À la suite d'un revirement de programme, il fut choisi de renoncer aux deux tours prévues en façade occidentale au profit d'une mise en évidence du nouveau parti du transept. Non seulement une tour lanterne est posée sur la croisée même, mais quatre autres tours vinrent encadrer les croisillons du transept : la tour Marie et la tour Saint-Jean du côté du chœur, la tour Brunin et la tour de la treille du côté de la nef. Ces quatre tours culminent à quelque 80 mètres de hauteur et se distinguent par une division, des ouvertures et des formes sensiblement différentes. La construction du chœur gothique qui se substitua au chœur roman à partir de 1243 a modifié la perception du transept depuis l'est. Mais la superbe composition des «cinq clochers» – et «quatre sans cloches», ajoute le dicton local –, visible à des kilomètres à la ronde, continue de se détacher admirablement contre le ciel dans le paysage urbain de la ville. Ce transept unique en son genre exprime le pouvoir, l'autorité et le prestige des évêques dont le diocèse, au Moyen-Âge, comprenait la majeure partie du bassin de l'Escaut et du riche comté de Flandre. Avec le temps, les *chong*

*clotiers* ont requis entretien et restaurations. En 1999, une tornade endommagea l'édifice, en particulier le chœur et la tour Brunin dont la stabilité pose toujours problème. Des fouilles menées dans et autour de la cathédrale depuis 1998 par le Centre de recherche en archéologie nationale de l'Université catholique de Louvain révèlent progressivement les fondations d'édifices antérieurs.

Bibliographie : L. CHANTRAINE et L. DELÉHOUEZÉE, *Tournai. La cathédrale Notre-Dame*, dans J. DEVESELEER (dir.), *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 225-231 ; J. DUMOULIN et J. PYCKE, *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. Le guide du visiteur* (Tournai. Art et Histoire, n° 10), Tournai, 1994 ; J. WESTERMAN, *Cathédrales aux confins du Royaume et de l'Empire. Les églises-mères de Tournai, Cambrai et Liège*, dans *La cathédrale gothique Saint-Lambert à Liège. Une église et son contexte*, sous la dir. de B. VAN DEN BOSCHÉ, Liège, 2005, p. 129-138.

TH. COOMANS et L.-F. GENICOT (\*)

## CIBOULETTE

CIBOULETTE (COUR DE LA)

G7

Conseil communal du 11 avril 1978.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

📖 De la famille des aulx (Alliacées), la ciboulette (*Allium schoenoprasum* L.) est appréciée comme herbe potagère. En Belgique, cette plante introduite ne se retrouve que rarement en dehors des jardins, à l'état subspontané ou naturalisé.

En usage condimentaire, ses jeunes feuilles tendres sont surtout utilisées, finement hachées, en assaisonnement et en garniture dans les consommés froids, les plats aux œufs et les salades. La ciboulette entre aussi dans la composition de la sauce tartare et des mélanges aux fines herbes.

Bibliographie : LBH ; NFB.

R. ISERENTANT

## CINQ CENT CINQUANTIÈME

CINQ CENT CINQUANTIÈME (SENTIER DU)  
A3-B1-B2-B4-C4

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

«Sentier du Cinq Cent Cinquantième» a été attribué, en 1975, à un chemin du bois de Lauzelle pour commémorer le cinq cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Université de Louvain.

## CHONG CLOTIERS

La «rue des Chong Clotiers» voulait évoquer la cathédrale de Tournai avec ses cinq clochers.

Chong clotiers est la forme picarde tournaisienne traditionnelle pour désigner «cinq clochers», forme passée en français régional. Dans l'imaginaire collectif, l'expression «Cinq clochers (et quatre sans cloches)» symbolise universellement les cinq clochers de la cathédrale de Tournai, véritable signature paysagère de la cité scaldienne.  
Photo Fondation wallonne.





Par une bulle du 9 décembre 1425, le pape Martin V autorisait l'érection à Louvain d'un *studium generale* dont les premiers enseignements furent dispensés en octobre 1426. En 1975, l'Université catholique de Louvain et la Katholieke Universiteit Leuven décidèrent de commémorer le 550<sup>e</sup> anniversaire de cette fondation et diverses manifestations et publications soulignèrent l'événement (cfr bibliographie). La question qui peut se poser ici est de savoir si les deux universités qui ont célébré cet anniversaire sont les héritières de l'institution médiévale dont elles entendaient honorer la mémoire et, partant, si cette commémoration était légitime. L'université fondée en 1425, en effet, fut supprimée en 1797, après l'annexion des Pays-Bas du Sud à la France, et de 1817 à 1835, Louvain fut, avec Liège et Gand, le siège d'une des trois universités d'État fondées dans les provinces méridionales du Royaume des Pays-Bas de Guillaume I<sup>er</sup>. «Restaurée» à Malines en 1834 dans le contexte de la liberté d'enseignement proclamée par la nouvelle constitution belge, l'Université catholique ne s'installa à Louvain qu'en 1835, lorsque l'Université d'État — que le gouvernement belge estimait superflue — fut supprimée.

Un premier élément de réponse consiste à dire que, s'il n'y a pas eu de continuité de l'institution comme telle à travers cinq siècles et demi, il y a néanmoins eu continuité dans la présence d'une université à Louvain. Il y a cependant davantage. Restaurée en 1834 comme université libre, l'Université catholique de Louvain s'est délibérément inscrite dans le prolongement de l'institution médiévale, dont elle avait d'ailleurs hérité d'une partie des bâtiments. Fondée à l'initiative des évêques belges, certes, et non plus du pape, son érection fut néanmoins soumise par l'épiscopat à l'autorisation du Saint-Siège. D'autre part, dans le contexte de la sécularisation de l'enseignement supérieur du siècle passé, Louvain, par son caractère confessionnel nettement affirmé, apparaît comme une notable exception — elle fut longtemps la seule université catholique du monde —, plus proche du modèle d'Ancien Régime que du schéma habituel au XIX<sup>e</sup> siècle, exception faite des universités anglaises qui n'ont pas connu les ruptures du continent. Enfin, il faut rappeler que, au point de vue du droit ecclésiastique, il n'y avait pas eu, malgré une éclipse de 37 ans, d'interruption, et que l'université de 1834 apparaissait comme le prolongement légitime,



## CINQ CENT CINQUANTIÈME

**UCL 550 : Sub tuum praesidium.**

Commandée en 1975, à l'occasion du 550<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Université de Louvain par le pape Martin V (1425), la tapisserie d'Edmond Dufrunfaut qui orne aux Halles universitaires la Salle du même nom depuis l'automne 1977 est dédiée aux saints de nos régions. Sous le patronage de la Sedes Sapientiae (Notre-Dame, Siège de la Sagesse), patronne de l'Université, six saints, un par province wallonne et Bruxelles, sont présentés : Eleuthère, premier évêque de Tournai (Hainaut) ; Gertrude, première abbesse de Nivelles (Roman Pays de Brabant) ; Hubert, évêque de Liège, apôtre de l'Ardenne et dont la dépouille fut transférée à Andage, qui prendra bientôt son nom (Luxembourg) ; Marie d'Oignies (Namur) ; Boniface de Bruxelles ; et Julienne de Cornillon (Liège). Tapisserie des «Saints de Wallonie» (5,15 x 3,15 m), cartons d'Edmond Dufrunfaut, exécutée dans les ateliers G. De Wit, à Malines, Halles universitaires, Louvain-la-Neuve. Photo Fondation wallonne.

dans le nouveau contexte constitutionnel, de l'institution médiévale.

Bibliographie : citons quelques publications commémoratives parmi les plus importantes : *UL 1425-1975 ; Louvain. Musée communal. 550 ans de vie universitaire à Louvain. 31 janvier-25 avril 1976*, Lembeke, 1976 ; *Van Vicus Artium tot nieuwbouw. 550 jaar faculteitsgeschiedenis*, Leuven, 1975.

L. COURTOIS

UNIVERSITÉ.

## CISEAU

CISEAU (AVENUE DU) F5-F6

Conseil communal du 9 novembre 1976.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème des arts en général.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Les trois axes principaux du quartier des Bruyères qui donnent sur «l'avenue des Arts» portent des noms qui rappellent les arts majeurs : «avenue de la Palette» pour la peinture, «avenue du Ciseau» pour la sculpture et «avenue de l'Équerre» pour l'architecture.

Pour le profane, la signification du compas s'arrête là, mais pour l'initié, le compas est le symbole par excellence, croisé avec l'équerre, de la franc-maçonnerie... L'équerre et le compas, en effet, le ciseau et le

## CISEAU

**Le couvent Fra Angelico des dominicains de Louvain-la-Neuve, à la « rue du Ciseau ».**

Depuis 2005 déjà, une présence dominicaine sur le site de l'Université était assurée par le collège d'étudiants et le Pub « The Blackfriars ». En 2009, les dominicains de la Ferme de Froidmont (Rixensart) se sont installés à Louvain-la-Neuve, avec l'idée de renouer avec l'optique originelle de l'Ordre des frères prêcheurs du XII<sup>e</sup> siècle.  
Photo Fondation wallonne.



maillet, le niveau et le fil à plomb, la règle et le niveau, et la truelle enfin, appartiennent aux outils symboliques du Temple. Sachant qu'il y a au quartier des Bruyères, non seulement une «avenue» et une «place de l'Équerre», mais aussi une «avenue du Ciseau», un «chemin du Fil à Plomb» et une «rue de la Truelle», d'aucuns pourraient s'interroger — en guise de clin d'œil œcuménique, bien sûr — sur le caractère crypto-maçonnerie de certains noms de rue... C'est d'autant plus vrai que, à y regarder de plus près, l'aménagement de la jonction entre la «place de l'Équerre» et la «place du Perron» dessine sur tous les plans, comme dans le Parc de Bruxelles, la forme d'un maillet... Rassurons le lecteur: tout cela n'est que pure construction d'un imaginaire ultramontain abîmé par «la théorie du complot» cher à Augustin Barruel (1741-1820). Polémiste de talent, le bon Père jésuite fut l'auteur, entre 1797 et 1799, de quatre volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* qui connurent un vif succès et où il interprétait la Révolution française comme le résultat d'un complot de la franc-maçonnerie, entre autres, visant à saper les bases politiques et religieuses de la société. Le mythe a fait long feu.

En toute hypothèse, le ciseau symbolise, en franc-maçonnerie, le discernement dans l'investigation. Au cours de l'initiation, les outils jouent un rôle essentiel et le profane en apprend la signification et l'usage pour le travail qu'il doit effectuer sur lui-même: l'apprenti maçon s'initie grâce au ciseau et au maillet: il s'agit de dégrossir la «pierre brute».

☛ ARTS; ÉQUERRE; FIL À PLOMB; PALETTE; TRUELLE.

## CÎTEAUX

CÎTEAUX (AVENUE DE)

B7-B8

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

📖 Cîteaux (Côte-d'Or, France).

En 1098, l'abbé de Molesme, Robert, quitte son abbaye en compagnie d'une vingtaine de moines. Parmi eux se trouvent Alberic, son prieur, et Étienne Harding, son secrétaire. Ils veulent vivre la règle de saint Benoît dans toute sa rigueur: c'est la raison de leur départ. Ils s'installent à quelques kilomètres au sud-est de Dijon. Mais les moines demeurés à Molesme obtiennent du pape le retour de Robert auprès d'eux et Alberic est élu abbé du «nouveau monastère». Les premières années sont à la fois ferventes et difficiles. La communauté est amenée à se choisir, un peu plus au sud, un autre site mieux alimenté en eau.

Alberic meurt en 1108. Étienne Harding lui succède et se révèle comme un homme profond, avisé et un administrateur remarquable. La communauté s'étoffe de nouvelles vocations et, vers 1112, Étienne décide de créer un autre monastère à La Ferté-sur-Grosne, à la demande de l'évêque de Châlon, qui consacrera la nouvelle maison le 20 mai 1113. Cette même année verra l'arrivée de Bernard et de ses compagnons. Le nombre des moines permettra la fondation de Pontigny en 1114, de Clairvaux et de Morimond en 1115. On les appellera les «quatre premières filles» de Cîteaux. Elles deviendront, avec l'abbaye mère, les têtes de filiation de toutes les autres abbayes cisterciennes.

Pour assurer les bons rapports entre les nouveaux monastères, Étienne Harding rédigea la «Charte de Charité». Un chapitre général réunira, chaque année, tous les abbés. De lui émaneront les statuts (*Instituta*) qui assureront l'unité de fonctionnement de l'Ordre.

Une branche féminine verra également le jour. Elle se développera surtout à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

En 1300, l'Ordre cistercien masculin regroupait déjà 697 monastères.

Tout au long du Moyen-Âge, Cîteaux a marqué l'art de construire, l'agriculture et l'hydraulique (moulins et forges).

Au fil des siècles, l'Ordre connaîtra crises et mouvements de réforme. Il comprend aujourd'hui deux branches du côté masculin: l'Ordre de Cîteaux (64 couvents) et l'Ordre des cisterciens de la stricte observance (trappistes):

91 couvents). Les congrégations féminines se rattachent à l'une ou l'autre de ces deux branches.

Bibliographie: *Atlas de Cîteaux*, Dijon, 1998; CONRAD D'EBERACH, *Le Grand Exorde de Cîteaux ou Récit des débuts de l'Ordre cistercien*, Turnhout, 1998; G. DUBY, *L'art cistercien*, 3<sup>e</sup> éd., Paris 1998; *L'économie cistercienne. Troisièmes journées internationales d'Histoire*, Auch, 1986; T. KINDER, *L'Europe cistercienne*, La Pierre-qui-Vire, 1997; *Origines cisterciennes. Les plus anciens textes*, Paris, 1998; M. PACAUT, *Les moines blancs. Histoire de l'Ordre de Cîteaux*, Paris, 1993; M. PLOUVIER et A. SAINT-DENIS, *Pour une histoire monumentale de l'abbaye de Cîteaux*, Cîteaux, 1998; L. PRESSOUYRE, *Le rêve cistercien*, Paris, 1990; Fr. VAN DER MEER, *Atlas de l'Ordre cistercien*, Amsterdam-Bruxelles, 1965; Y. ZALUSKA, *L'enluminure et le Scriptorium de Cîteaux au XII<sup>e</sup> siècle*, Cîteaux, 1989; *La vie cistercienne hier et aujourd'hui*, Paris, 1998.

O. HENRIVAUX

## CITRONNELLE

CITRONNELLE (RUE DE LA) G7

Conseil communal du 17 décembre 1974.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

📖 Existe-t-il dénomination botanique plus équivoque? L'appellation de citronnelle s'applique, en effet, à une diversité de plantes qui produisent une huile essentielle à forte odeur citronnée, utilisée, entre autres, pour éloigner les moustiques. Outre la mélisse (*Melissa officinalis* L.), l'armoise citronnelle (*Artemisia abrotanum* L.) et la verveine citronnelle (*Lippia triphylla* O. Kuntze), elle désigne parfois le géranium rosat (*Pelargonium odoratissimum* (L.) Ait.) et certaines graminées tropicales du genre *Cymbopogon*.

Le toponyme choisi ici fait vraisemblablement référence à la mélisse, hôte occasionnel de nos potagers. Cette plante herbacée de la famille des Lamiacées (= Labiées) est originaire de la région méditerranéenne orientale et n'est que subspontanée en Belgique. Elle est cultivée pour ses propriétés médicinales — elle est antispasmodique et stimulante (cfr la célèbre «eau de mélisse») —, mais aussi pour ses qualités condimentaires. On se sert des feuilles fraîches pour aromatiser salades, soupes et marinades et composer des boissons rafraîchissantes, avec de la menthe et du jus d'orange. Quelques branches de mélisse, dans l'armoire, éloignent les mites et parfument le linge. La mélisse est aussi une plante mellifère, qui fournit un miel excellent.

Bibliographie: *LBH*; *NFB*.

R. ISERENTANT

## CLAIRVAUX

CLAIRVAUX (RUE DE) A8-B7

Conseil communal du (16 septembre 1980).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

📖 En 1115, l'abbé de Cîteaux, Étienne Harding, envoie Bernard de Fontaines et quelques moines de sa famille (ses quatre frères, son oncle, ses cousins) fonder l'abbaye de Clairvaux (Aube, France), au diocèse de Langres. La communauté s'installe au Val d'Absinthe, propriété d'un cousin de Bernard, dans un comté de Champagne, aux confins de celui de Bourgogne. À partir de 1116, les premières grandes donations arrivent et deux exploitations agricoles voient le jour. Bernard veille au recrutement et, dès 1118, Clairvaux crée sa première abbaye fille, Troisfontaines. En 1119, ce sera Fontenay et, en 1121, Foigny. En devenant un des chefs du parti du pape Honorius II, en 1130, Bernard va se faire connaître dans l'Église et dans l'Europe politique. Les fondations claravaliennes vont aller en se multipliant. Après la démission d'Étienne Harding en 1133 et sa mort en 1134, l'influence de Bernard sur l'Ordre cistercien devient déterminante et elle ne fait que s'amplifier dans l'ensemble de la chrétienté. À sa mort, en 1153, les abbayes cisterciennes de la filiation de Clairvaux sont au nombre de 169 sur un ensemble de 352: près de la moitié!

L'abbaye même de Clairvaux a connu un développement remarquable. Il est vrai qu'en l'absence de Bernard, souvent en voyage,



## CLAIRVAUX

**Saint Bernard de Clairvaux : statue de l'abbaye de Clairefontaine (Arlon).**

Dans les ruines de l'ancienne abbaye de Clairefontaine, la chapelle Notre-Dame du Bel Amour, construite de 1875 à 1877 par la Compagnie de Jésus, conserve une statue de saint Bernard en bois de tilleul de 1637.

Photo Fondation wallonne.



le monastère a été dirigé par des prieurs d'envergure, tout particulièrement Geoffroy de la Roche Vanneau, qui sera à l'origine de la construction d'une nouvelle abbaye (Clairvaux II) et que Bernard fera nommer évêque de Langres en 1138. En 1153, il y avait, pense-t-on, 800 moines et convers à Clairvaux. L'abbaye cultivait à l'époque 355 hectares et disposait de plus de 1 800 hectares de bois. Après la mort de Bernard, la richesse continuera à s'amplifier: on cite 43 moulins, 230 hectares de vignes avec 6 celliers et 27 pressoirs, 1 000 hectares de prés de fauche en 1330. En 1250, sur 651 abbayes cisterciennes, 339 sont de la filiation claravaliennne. Mais l'abbaye s'est souvent enrichie sur la misère des gens et l'on a pu écrire que, cinquante ans après la mort de Bernard, son œuvre était ruinée.

Clairvaux n'échappa pas aux crises de l'Ordre. Le nombre des moines alla en diminuant. Ils n'étaient plus que 60 en 1697 et 26 moines et 10 convers en 1790. C'est cependant pour ce nombre sans cesse réduit de moines que Clairvaux II fut démolie au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour faire place à une nouvelle et somptueuse abbaye du style classique de l'époque. Ces nouveaux bâtiments furent vendus lors de la Révolution, le 15 janvier 1792. L'abbaye fut rachetée par l'État le 27 août 1808 et Napoléon en fit une prison.

Les abbayes wallonnes du XII<sup>e</sup> siècle (Orval, 1132; Villers, 1146; Aulne, 1147; Cambron, 1148; Valduc, 1180) et du XIII<sup>e</sup> siècle (Val-Saint-Lambert, 1202; Grandpré, 1231) appartiennent à la filiation de Clairvaux. Par contre, les monastères du XV<sup>e</sup> siècle, dont plusieurs remplacèrent des abbayes féminines en crise (Moulins, 1414; Le Jardinnet, 1430; Nivelles, 1441; Boneffe, 1461; Rochefort, 1454) furent intégrés à la branche de Cîteaux.

Bibliographie: *Bernard de Clairvaux. Histoire, mentalités, spiritualité*, Paris, 1992; A.H. BREDERO, *Bernard de Clairvaux. Culte et Histoire*, Turnhout, 1998; *Histoire de Clairvaux. Actes du colloque. Juin 1990*, Bar-sur-Aube, 1991; J. LECLERCQ, *Bernard de Clairvaux*, Paris, 1989; G. VILAIN et J.-F. LEROUX, *L'abbaye de Clairvaux*, Langres, 2003.

O. HENRIVAUX

## CLÉ DES CHAMPS

CLÉ DES CHAMPS (LA)

C5

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

«La Clé des Champs» est un petit sentier joignant la «route de Mont-Cornillon» à la «rue de Saint-

Ghislain». Le nom évoque l'évasion campagnarde des promeneurs qui s'aventurent du côté de la «ferme de Lauzelle» toute proche, ou du «bois de Lauzelle».

☛ LAUZELLE; MONT-CORNILLON; SAINT-GHISLAIN.

## CLERLANDE

CLERLANDE (ALLÉE DE)

A1

Conseil communal du 16 mars 1971.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

*Clairlande*, aujourd'hui écrit «Clerlande», était un lieudit connu du «bois de Lauzelle», comme en témoignent les personnes interrogées [*Tém. Haulotte, P. Collin*]. Les plans anciens mentionnent «drève de Clairlande».

📖 D'après C. Scops, *Clairlande* a le sens de «endroit défriché dans un bois, clairière» [OTA, p. 173]. Cette définition est sans doute déduite de la configuration de ce lieu du «bois de Lauzelle». L'endroit ainsi dénommé a de fait dû être défriché pour faire place d'abord à un château (XIX<sup>e</sup> siècle?), puis au monastère Saint-André et au Centre William Lennox (témoignage d'un moine du monastère). *Clairlande* est un nom savant formé par la juxtaposition de *clair* et de *lande*, qui a peut-être été inventé par les châtelains pour dénommer leur domaine.

Aujourd'hui, le toponyme «Clerlande» sert également à désigner le monastère bénédictin qui s'y est installé pour accueillir les moines francophones de l'abbaye de Saint-André à Bruges.

I. LEJEUNE

📖 «Clerlande» est aussi le nom usuel donné au monastère Saint-André («monastère de Clerlande»), situé effectivement au numéro 1 de l'«Allée de Clerlande». En 1970, une vingtaine de moines bénédictins s'installent dans le lieu-dit «bois de Clerlande», sur un terrain de deux hectares, jouxtant la propriété du «Château de Clerlande». Ces moines arrivent, en droite ligne, de l'abbaye Saint-André de Loppem, sise aux portes de Bruges, vieille d'un siècle, évangélisatrice du Katanga et présente en d'autres régions du monde. Son recrutement est international, qui justifie son régime linguistique francophone; tandis que son collège d'études secondaires est en régime linguistique flamand, offrant, déjà à l'époque, l'actuelle «immersion» aux jeunes issus de familles de Flamands francophones.



Dans les années 1965-1968, devant l'évolution rapide, et sans retour possible de la politique communautaire belge (le « *Wallen buiten* » de Louvain), les moines ont estimé que leur devoir civique était de faire passer leur communauté dans le régime néerlandais. Un certain nombre de moines étaient d'ailleurs de parfaits bilingues; d'autres, Wallons et Français de France, ne l'étaient pas. Dès lors, dans une fraternelle entente — bien qu'avec quelques pincements au cœur —, chacun eut la liberté ou de s'adapter à la nouvelle donne, ou d'imaginer, à plusieurs, un lieu d'implantation en Wallonie et, tant qu'à faire, aux environs de la future Université catholique de Louvain installée en terre francophone.

Après quelques repérages de lieux possibles, un heureux concours de circonstances, de propositions et de souhaits, a amené les moines venant du plat pays, à choisir le coin de terre de Clerlande, étalé en pente raide, terrain envahi de fougères de deux mètres, et sans autre horizon que les troncs sombres des pins, heureusement entremêlés de bouleaux aux troncs blancs zébrés de noir. Il n'en fallait pas plus pour décider les moines à en faire le lieu de leur solitude et de leur « incognito ». Les moines ont fait appel à un des plus grands architectes belges de l'époque, Jean Cosse (qui fut aussi l'architecte de l'église Saint-François), sachant qu'il ne serait pas tenté de leur proposer une abbaye prestigieuse et monumentale (on n'en avait d'ailleurs pas les moyens), mais une « maison » sobre et lumineuse, invitant à la « rencontre des visages ». Il a créé, à Clerlande, un monastère dans la plus pure inspiration des abbayes cisterciennes du Moyen-Âge (Le Thoronet, Sylvanès, Sylvacanes, Sénanque): le respect de l'environnement, des matériaux de la plus grande simplicité et visibles sans trucage, le « vitrage sans vitraux » laissant toutes ses chances à la lumière naturelle de chaque heure. Le pôle « intimiste » du monastère va de pair avec le pôle traditionnellement « accueillant » des moines bénédictins. La chapelle est ouverte: de 7 heures à 20 heures 30 à quiconque veut se recueillir solitairement; à 7 heures (7 heures 30 le dimanche), pour la louange du matin (laudes); à 12 heures 15 en semaine, à 18 heures le mardi, et à 11 heures le dimanche pour l'eucharistie; à 18 heures (sauf le mardi) et à 18 heures 30 le dimanche pour la prière du soir (vêpres). L'hôtellerie contient une dizaine de chambres et des salles, pour ceux qui, individuellement ou à plusieurs, souhaitent passer un séjour



## CLERLANDE

**Le monastère Saint-André « de Clerlande »: l'abside de l'église et le patio intérieur.**  
C'est en 1970, qu'une vingtaine de moines bénédictins francophones de l'abbaye Saint-André de Loppem se sont installés dans le lieu dit « bois de Clerlande ». Pour la construction, ces moines, qui désiraient une « maison » sobre et lumineuse, invitant à la « rencontre des visages », ont fait appel à un des plus grands architectes belges de l'époque, Jean Cosse. Il a créé, à Clerlande, un monastère dans la plus pure inspiration des abbayes cisterciennes du Moyen-Âge (Le Thoronet, Sylvanès, Sylvacanes, Sénanque).  
Photo Fondation wallonne.

de silence, de réflexion, de recueillement, de partage, sans nécessairement en lien avec l'appartenance chrétienne.

Un magasin « Le jardin des moines » propose des produits naturels et des vins, confectionnés par des moines et moniales de France, d'Allemagne et d'Espagne; de la ciergerie, de la céramique, des icônes; une carterie et une librairie d'ouvrages de large ouverture intellectuelle (fermé le lundi et le dimanche après-midi; fermé tout le mois de juillet; ouvert les autres jours de 11 à 17 heures; ouvert le dimanche à 12 heures, après la messe, jusqu'à 13 heures).

D. DUFRASNE

✎ Clairlande

### Déterminant:

1975, « bois de Clairlande » [OTA, p. 173].

1975, « château de Clairlande » [OTA, p. 173].

I. LEJEUNE

☛ SAINT-FRANÇOIS.

## CLOCHETON

CLOCHETON (BARRIÈRE DU)

HP

Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « barrière du Clocheton » porte le nom du bâtiment qui en est proche. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le « Clocheton » était habité par le garde du bois, un certain Monsieur Hulet [D André]. Il est possible qu'il ait également logé ensuite Arthur Hardy, garde également, qui fut assassiné non loin de là par les troupes allemandes, le 21 août 1914, et qui a donné son nom à la rue proche...

☛ HARDY.

## CLOS

CLOS (AVENUE DES) C4-C5-D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif topographique).

### ☛ Thème des toponymes descriptifs.

L'«avenue des Clos» relie tous les clos entre eux («clos de l'Argayon», «des Blancs Moussis», «du Doudou», «des Gilles», «Gouyasse», «de la Haguette», «des Molons», «Tchantchès», «des Trimousettes», «du Try Martin»).

📖 Les grands dictionnaires de français moderne n'attribuent à clos qu'un sens de «terrain cultivé et clos de haies, de murs, de fossés» [GLLF; GR; TLF]. À Louvain-la-Neuve, il s'agit d'espaces clos, entourés de maisons et ouverts sur une avenue principale: «l'avenue des Clos». Si cet emploi ne paraît pas consacré par les dictionnaires français, en revanche, il apparaît dans la toponymie de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve: à Céroux-Mousty («clos des Albatros», «des Mouettes», etc.), à Limelette («clos des Mimosas», «des Pinsons», etc.), à Ottignies («clos Bel Horizon», «des Lutins», etc.). Dans les propositions des communes de Wallonie que la Commission royale est amenée à examiner, l'emploi du déterminé clos est assez fréquent, surtout dans les nouveaux lotissements.

I. LEJEUNE

☛ ARGAYON; BLANCS MOUSSIS; DOUDOU; GILLES; GOUYASSE; HAGUETTE; MOLONS; TCHANTCHÈS; TRIMOusetTES; TRY MARTIN.

## COBRA

Cobra (rue du Groupe) [en réserve, D5-E5]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### ☛ Thème du patrimoine wallon.

Ce nom a été retenu de manière privilégiée par la Commission de toponymie pour désigner — avec «rue de l'Art Nouveau» et «rue Renier de Huy» — les voiries à construire entre la «Grand-Place» et le Lac [PV OL 8]. Il s'agit en effet d'un espace situé dans le prolongement du quartier des Bruyères consacré aux arts, et plus spécialement aux Beaux-Arts.

Si le Groupe Cobra (graphie CoBrA, pour «Copenhague, Bruxelles, Amsterdam») a été un mouvement artistique qui se voulait précisément international (1948-1951), il comptait néanmoins parmi ses fondateurs et membres plusieurs grands artistes de nos régions: Pierre Alechinsky (Bruxelles, 1927), Pol Bury (Haine-Saint-Pierre,

1922-Paris, 2005), Jacques Calonne (Mons, 1930), Georges Collignon (Flémalle-Haute, 1923-Liège, 2002), Guillaume Corneille (Liège, 1922-Auvers-sur-Oise, 2010), Christian Dotremont (Tervuren, 1922-Buizingen, 1979), Joseph Noiret (Bruxelles, 1927), Jean Raine (Bruxelles, 1927-Rochetaillée-sur-Saône, 1986), Raoul Ubac (Cologne, 1910-Dieudonné, 1985).

📖 Né à Paris en novembre 1948, le mouvement COBRA regroupe un certain nombre d'artistes, peintres et plasticiens mais aussi écrivains, stimulés par les courants novateurs qui soufflaient sur l'Europe après la Seconde Guerre. La graphie CoBrA explicite mieux l'origine du nom: les initiales des villes de Copenhague, Bruxelles et Amsterdam. Ce mouvement international, qui fut actif jusque 1951, réagissait contre une certaine hégémonie des milieux artistiques parisiens. Rejetant les contraintes, les conventions, les nouveaux conformismes, il cherchait à libérer la créativité des gens du nord de l'Europe. D'une capacité d'accueil remarquable, dans l'effervescence poétique, Cobra ne jetait pas d'exclusive et se voulait à la conjonction des courants les plus divers comme surgissements spontanés de la vie: expressionnisme, surréalisme, peinture abstraite, arts brut, enfantin et populaire, racines «viking». Le peintre danois Asger Jorn, les artistes néerlandais Karel Appel, Corneille et Constant (leur *Groupe expérimental* et leur revue *Reflex*) comptent parmi les membres les plus connus, de même qu'une pléiade de Wallons et de Bruxellois, notamment: Pierre Alechinsky (né en 1927), Pol Bury (1922-2005), Jacques Calonne (1930), Georges Collignon (1923-2002), Christian Dotremont (1922-1979), Joseph Noiret (1927), Raoul Ubac (1910-1985). Dotremont joua un rôle de premier plan dans le groupe en mettant en valeur le côté expérimental des œuvres. C'est d'ailleurs lui qui forgea le nom CoBrA. Avec Dotremont, l'écriture entra comme partie constitutive et vivante de la peinture (*Logogrammes*). Cobra organisa des expositions, à Amsterdam d'abord en 1949 au Stedelijk museum, puis à Liège en 1951 au Palais des Beaux-Arts. Le mouvement publia aussi une revue, *Cobra*, qui vécut le temps de dix numéros, ainsi que des feuillets et brochures (*Le petit Cobra* et *Le tout petit Cobra*). Ayant donné une impulsion, le groupe prit la décision de se dissoudre en 1951 avant d'être travaillé par des dissensions.

Bibliographie: C. Dotremont, *Cobra*, dans *L'Œil*, Paris, décembre 1962; *Dictionnaire de l'art moderne et contemporain*,

sous la dir. de G. DUROZOI, Paris, 1999, p. 131-132; J.-C. LAMBERT, *Cobra. Un art libre*, Paris, 1983; L. SABATINI, *Le Musée de l'art wallon. Liège*, Bruxelles, 1988, p. 112.

J. PIROTTE

☛ RENIER DE HUY; ART NOUVEAU.

## COCKERILL

Cockerill (parc scientifique John)  
[abandonné]

Cockerill (avenue John)  
[abandonné, A6-B5-B6]

N'a pas été soumis au Conseil communal.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.  
C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier [PV 40]. Pour ce qui est devenu le «parc scientifique Athena», la Commission avait pensé au départ remplacer la future «rue du Téléport» [PV 35] (projet abandonné) par «avenue John Cockerill», qui serait alors devenue éponyme pour le «parc scientifique». Elle lui a finalement préféré le nom «avenue Athena», qui a dès lors donné son nom au quartier, parce que, d'après l'Association des habitants, «avenue John Cockerill», fort répandue, risquait d'engendrer des confusions [PV 41].

📖 L'«avenue John Cockerill» voulait rendre hommage à un grand capitaine d'industrie wallon. Né à Haslingden (Angleterre) le 30 avril 1790, ce dernier vient à Verviers en 1802, où sa famille réside; il aide alors son père, fabricant de machines à carder et à tisser la laine. Six ans plus tard, il occupe le poste de premier contremaître dans les ateliers familiaux désormais situés à Liège. Ensuite, il parcourt l'Europe à la recherche de nouveaux débouchés. En 1813, John Cockerill et son frère Charles-James épousent les demoiselles Pastor, originaires d'Aix-la-Chapelle. Comme cadeau de mariage, leur père leur cède les installations liégeoises (produisant chaque année plus de 2 500 machines) ainsi que 800 000 francs, somme constituant la source de financement pour de prochains investissements.

En 1815, les frères Cockerill installent à Berlin un vaste atelier de construction mécanique et une filature de laine. Parallèlement aux activités développées dans le secteur textile, John Cockerill veut se lancer dans une autre grande aventure: celle de la vapeur. Dans l'atelier de Liège, il monte une machine

du type Watt et conçoit l'audacieux projet de briser le monopole britannique pour la construction des engins à vapeur; ceux-ci sont alors utilisés dans les transports mais également dans les mines, la métallurgie, etc. En 1817, les frères Cockerill acquièrent l'ancien château des Princes-Évêques de Liège à Seraing. Rapidement, celui-ci se transforme en un complexe sidérurgique d'envergure internationale, qui n'a pas d'équivalent, même Outre-Manche. Dès 1819, l'atelier de construction mécanique est équipé d'une machine à vapeur. L'érection d'un premier haut fourneau (1823-1830) et l'obtention de plusieurs concessions charbonnières et minières signifient que les Établissements Cockerill sont intégrés verticalement: ils assurent l'extraction du charbon et du fer jusqu'à la construction d'engins à vapeur les plus divers, en passant par la production de fonte et de fer, le coulage de pièces de fonderie, etc.

En 1823, John Cockerill rachète toutes les parts de son frère. Deux ans plus tard, il signe un contrat d'association avec Guillaume I<sup>er</sup>, souverain des Provinces-Unies, pour la construction de bateaux à vapeur destinés à la marine hollandaise. En échange, il cède la moitié des immeubles, des charbonnages et des stocks. Jusqu'en 1830, le total des subsides versés à Cockerill s'élève à plus de 4 000 000



## COCKERILL

**John Cockerill: statue érigée près de l'Hôtel de Ville de Seraing.**

Né à Haslingden (Angleterre) le 30 avril 1790, John Cockerill vient à Verviers en 1802, où sa famille réside. Six ans plus tard, il occupe le poste de premier contremaître dans les ateliers familiaux désormais situés à Liège. En 1813, John Cockerill et son frère Charles-James épousent les demoiselles Pastor, originaires d'Aix-la-Chapelle. Comme cadeau de mariage, leur père leur cède les installations liégeoises (produisant chaque année plus de 2 500 machines), ainsi que 800 000 francs, somme constituant la source de financement pour de prochains investissements.

Photo Fondation wallonne.



francs. Orangiste, le capitaine d'industrie souffre des conséquences de la Révolution belge, qui entraîne la perte des débouchés hollandais mais surtout de l'appui financier de Guillaume I<sup>er</sup>. Au cours des années 1830-1831, l'entreprise Cockerill tourne au ralenti. Puis, la production redémarre avec la fourniture de pièces et d'engins pour l'armée belge. Par ailleurs, les commandes pour l'étranger affluent de nouveau. Fort de la relance de ses affaires, John Cockerill négocie le rachat de ses parts relatives à la créance sur ses établissements, qui a été cédée aux autorités belges. Le 7 septembre 1834, il obtient l'acte de rétrocession stipulant que le rachat est payable en vingt annuités et garanti par une hypothèque au profit de l'État. De retour de Bruxelles, Cockerill est salué par toute la population de Seraing. Sur les portes des ateliers, est gravée l'inscription wallonne : *C'est da nos tot seu* ('C'est à nous tout seuls'). Désormais seul maître à bord de son entreprise, Cockerill a de nouveaux projets, dont le plus important concerne le réseau ferroviaire belge. Promulgué le 1<sup>er</sup> mai 1834, le décret sur la création des chemins de fer en Belgique donne un véritable coup de fouet aux Établissements Cockerill. Ces derniers fournissent les rails et construisent des locomotives, dont la première – baptisée *Le Belge* – sort des ateliers le 30 décembre 1835. À côté des usines de Seraing, John Cockerill diversifie ses activités : sur le bord de la Meuse, il établit une grande filature de coton et une fabrique de mérinos ; au Val-Benoît, une fabrique de chaudières ; à Tilleur, une fonderie pour le moulage ; à Verviers et à Aix-la-Chapelle, des filatures de laine peignée ; à Andenne, une fabrique de papier sans fin, une imprimerie de coton et une fabrique de terre plastique. À Stolberg, Cockerill possède des mines de zinc ; dans le Languedoc, des hauts fourneaux ; à Amsterdam, une maison pour la vente des étoffes de coton ; au Surinam, des moulins à vapeur pour la fabrique du sucre, etc.

En 1838-1839, une sévère crise frappe l'industrie belge en raison principalement d'une surproduction et d'une accumulation des stocks. À la recherche d'autres débouchés, Cockerill tente d'obtenir un contrat pour la fourniture du matériel ferroviaire servant à relier la frontière belge et Paris. Mais les négociations échouent. À la suite de cette déconvenue, la Société Cockerill connaît d'importantes difficultés de trésorerie. Elle doit plus de 6 000 000 francs à l'État belge.

En avril 1839, John Cockerill obtient une suspension provisoire du remboursement de ses dettes auprès de différents créanciers. En août, les commissaires chargés de contrôler les transactions suggèrent de créer une société anonyme ; les créanciers en seraient les divers actionnaires à concurrence du montant de leurs créances. John Cockerill refuse catégoriquement cette proposition. Il préfère vendre ses usines plutôt que d'en partager la direction avec d'autres. Prévue le 1<sup>er</sup> mars 1840 puis repoussée au 30 avril, la vente publique des établissements de Seraing, de Liège, de Tilleur ainsi que des stocks n'a finalement pas lieu. D'une part, les fondés de pouvoir de John Cockerill refusent d'y participer. De l'autre, aucun acquéreur ne se présente, le prix demandé étant trop élevé. La sidérurgie belge se trouve alors dans une phase descendante, qui perdure de 1831 à 1849.

John Cockerill part pour la Russie, ce qui laisse croire qu'il désire vendre ses entreprises au Tsar. Il projette, en fait, d'y construire un réseau ferroviaire. Sur le chemin de retour, il s'arrête à Varsovie, où il contracte la fièvre typhoïde. Une congestion cérébrale l'emporte le 19 juin 1840. Son corps ne sera ramené qu'en juin 1867, au cimetière privé de Seraing. Pendant toute son existence, John Cockerill a cumulé les mandats et les titres honorifiques : commissaire de la *Banque de l'Industrie* et de la *Fabrique de fer d'Ougrée*, administrateur de la *Société des charbonnages et hauts fourneaux de l'Espérance*, administrateur de la *Société des charbonnages de Sclessin*, président du Conseil d'administration de la *Société des charbonnages et hauts fourneaux d'Ougrée*, etc.

Le 20 mars 1842, est créée la *Société anonyme pour l'exploitation des Établissements de John Cockerill*. Pendant près d'un siècle et demi, elle va connaître un destin mouvementé fait de plusieurs fusions entre grandes sociétés sidérurgiques implantées en Wallonie. En 1981, la réunion de la *Société Cockerill* avec le *Triangle de Charleroi* donne naissance au *Groupe Cockerill-Sambre*, géant wallon de la sidérurgie.

Par un rapide effet d'entraînement, plusieurs bassins, situés le long de l'épine dorsale wallonne (Liège, Charleroi, Centre et Borinage), ont été touchés au XIX<sup>e</sup> siècle par toutes les mutations découlant de l'implantation de grandes unités de production modernes (afflux de main-d'œuvre, urbanisation anarchique, prolétarisation accrue). En répandant l'usage de la machine à vapeur, les Cockerill ont



précipité le passage de l'économie belge d'une agriculture intensive à une industrialisation extensive et agressive.

Bibliographie: *BN*, t. IV, col. 229-239; *BPB*, p. 109-110; *IC*, p. 178; *DHB*, p. 94; *NDB*, t. I, p. 96; P.M. GASON, *Histoire des sciences et des techniques. John Cockerill et le nouveau monde industriel*, Seraing, 1995; S. PASLEAU, *Itinéraire d'un géant industriel*, Liège, 1992.

S. PASLEAU

ATHENA; LA FLÈCHE.

## COLIMAÇON

COLIMAÇON (TIENNE DU) E6-F7

Conseil communal du 13 septembre 1977.

Toponyme créé (descriptif topographique).

Thème des toponymes descriptifs.

«Tienne du Colimaçon» a été composé pour évoquer la forme générale qu'avait la rue sur les premiers plans, c'est-à-dire un chemin en pente semblable à la forme du colimaçon [*PV* 27; *Tém. Goosse*]. Aujourd'hui construite, cette rue ne présente qu'un tracé à deux coudes qui ne ressemble guère à un escargot.



## COLLÈGE

COLLÈGE (RUE DU) E7-F7

Conseil communal du 27 juillet 1972.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

Thème des toponymes descriptifs.

La «rue du Collège» mène au Collège du Biéreau (école primaire et maternelle) et, dans une moindre mesure, au Lycée Martin V (école secondaire).

Ces deux premières écoles de Louvain-la-Neuve ne furent pas des créations *ex nihilo*: elles sont nées du transfert des écoles francophones dépendant de l'Institut du Sacré-



## COLLÈGE

**Les jeunes enfants louvanistes aussi veulent un «Leuven Vlaams».**

La manifestation de ces jeunes élèves du Collège Saint-Pierre à Leuven dans les années 1960 illustre l'importance de la mobilisation de toutes les générations flamandes pour l'homogénéisation linguistique de la Flandre...

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, n° 992.

© Photo Gazet van Antwerpen.

Cœur d'Herverlee (Religieuses annonciades). Si les lois linguistiques de 1963 avaient imposé le principe de l'unilinguisme néerlandophone dans l'enseignement en Flandre, une exception avait été prévue à Leuven, où le maintien d'une école «d'application» de la section francophone de l'Université (formation des étudiants d'agrégation) devait permettre au personnel francophone de l'Université de continuer à recevoir un enseignement sur place. C'est ainsi que naquit le Lycée Virgo Sapiens, installé sur le domaine des Religieuses annonciades d'Herverlee.

L'évolution fut ici parallèle à celle du débat sur la *splitsing* ('scission') de l'Université catholique de Louvain et le transfert en Wallonie de sa section francophone (*Walen buiten*, 'Wallons dehors'). À la limite, cette question du maintien d'un enseignement fondamental et secondaire francophones à Leuven irritait encore davantage les militants flamands que le maintien de l'Université unitaire en terres flamandes. Non seulement elle alimentait, comme cette dernière, la hantise de la «tâche d'huile» (l'extension en Flandre d'une poche de résistance francophone venant du «grand Bruxelles»), hantise encore renforcée par l'idée du triangle universitaire (Louvain-Bruxelles-Wavre) mise en avant par Michel Woitrin en novembre 1965. Mais encore, elle comportait une dimension de lutte des classes vivement ressentie par les Flamands: réservée aux «enfants de professeurs», cette «*Kastschool*» ('école de castes') était la parfaite illustration de la «domination fransquillonne» exercée par

la bourgeoisie francophone belge sur les classes populaires flamandes.

En 1968, le Lycée Virgo Sapiens, qui comportait un enseignement fondamental et un enseignement secondaire, allait connaître le même sort que l'Université: le transfert. Le déménagement amena à la création de deux institutions: le Collège du Biéreau (enseignement fondamental) et le Lycée Martin V (enseignement secondaire), dont l'installation sur le site de Louvain-la-Neuve débuta en 1973-1974. Après quelques années de «camping», les nouveaux bâtiments furent prêts à les accueillir: en 1975-1976, pour le Lycée, et l'année suivante pour le Collège. Depuis, l'école maternelle du Collège du Biéreau, qui posait de gros problèmes d'entretien, a été abattue — une première à Louvain-la-Neuve — et a fait place, en 2010, à un bâtiment scolaire passif (projet Metis), le premier en Communauté Wallonie-Bruxelles...

Bibliographie: C. LAPORTE, *L'affaire de Louvain. 1960-1968* (Pol-His. Politique et histoire, 24), Bruxelles, 1999, p. 47 sv.; J.-M. LECHAT, *Naissance de Louvain-la-Neuve. Chronique d'une aventure entrepreneuriale*, Louvain-la-Neuve, 2006 (le chapitre consacré au *Walen buiten*); M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve, Louvain-en-Woluwe. Le grand dessin*, Gembloux, 1987, p. 24 et *passim*.

L. COURTOIS

## COMPAS

**En guise de clin d'œil œcuménique: un compas maçonnique...**

Si la «rue du Compas», proche des bâtiments des sciences, porte un nom qui décrit sa configuration en angle, en angle droit en l'occurrence, elle fait également référence au bâtiment des architectes, situé non loin de là, et dont ce fut longtemps un des «outils» indispensables. Cela dit, si pour le profane, la signification du compas s'arrête là, pour l'initié, le compas est le symbole par excellence, croisé avec l'équerre, de la franc-maçonnerie. Sachant qu'il y a au quartier des Bruyères, une «avenue» et une «place de l'Équerre», une «avenue du Ciseau», un «chemin du Fil à Plomb» et une «rue de la Truelle», qui sont également des outils du maçon, le clin d'œil était trop tentant!

Dossier de siège figurant l'emblème la franc-maçonnerie.  
Collection privée.  
Photo (?).



## COMPAS

COMPAS (RUE DU)

E8

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (descriptif topographique).

- ☛ Thème des arts en général.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «rue du Compas», proche des bâtiments des sciences, porte un nom qui décrit sa configuration en angle, en angle droit en l'occurrence (le compas ouvert à 45° forme une équerre). Il s'agit également d'une allusion au bâtiment des architectes, situé non loin de là, et dont ce fut longtemps un des «outils» indispensables. À ce titre, on peut ranger la «rue du Compas» dans le thème des arts, et plus spécialement de l'architecture, évoqués au quartier des Bruyères, avec la «drève des Architectes», l'«avenue de l'Équerre», etc.

📖 Pour le profane, la signification du compas s'arrête là, mais pour l'initié, le compas est le symbole par excellence, croisé avec l'équerre, de la franc-maçonnerie... L'équerre et le compas, en effet, le ciseau et le maillet, le niveau et le fil à plomb, la règle et le niveau, et la truelle enfin, appartiennent aux outils symboliques du Temple. Sachant qu'il y a au quartier des Bruyères, non seulement une «avenue» et une «place de l'Équerre», mais aussi une «avenue du Ciseau», un «chemin du Fil à Plomb» et une «rue de la Truelle», d'aucuns pourraient s'interroger — en guise de clin d'œil œcuménique, bien sûr — sur le caractère crypto-maçonnique de certains noms de rue... C'est d'autant plus vrai que, à y regarder de plus près, l'aménagement de la jonction entre la «place de l'Équerre» et la «place du Perron» dessine sur tous les plans, comme dans le Parc de Bruxelles, la forme d'un maillet... Rassurons le lecteur: tout cela n'est que pure construction d'un imaginaire ultramontain abîmé par «la théorie du complot» cher à Augustin Barruel (1741-1820). Polémiste de talent, le bon Père jésuite fut l'auteur, entre 1797 et 1799, de quatre volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* qui connurent un vif succès et où il interprétait la Révolution française comme le résultat d'un complot de la franc-maçonnerie, entre autres, visant à saper les bases politiques et religieuses de la société. Le mythe a fait long feu.

En toute hypothèse, le compas symbolise, en franc-maçonnerie, la mesure dans la recherche de la vérité. Il fait partie des outils «actifs» (liés à l'esprit), par opposition aux outils «passifs» (liés à la matière) ou «neutres» (la truelle).



Avec l'équerre (outil « passif »), le compas sert à désigner les trois grades : équerre sur compas (apprenti : la matière domine encore l'esprit) ; équerre croisé avec le compas (compagnon : la matière et l'esprit s'équilibrent) ; équerre sous le compas (maître : l'esprit transcende la matière). Devenu compagnon, le maçon s'initiera, lors du second voyage, à la symbolique et à l'usage de l'équerre, qui sert à dresser régulièrement les matériaux, et du compas, qui permet des mesures exactes.

L. COURTOIS

ARCHITECTES ; ARTS ; CISEAU ; ÉQUERRE ;  
FIL À PLOMB ; PALETTE ; TRUELLE.

## CONDRUZIENS

(RUE DES)

D7

Conseil communal du 28 mai 2002.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème des gentils.

La « rue des Condruziens » est la petite section piétonnière reliant la « voie des Hennuyers » à la « place de l'Accueil », entre les « Halles Universitaires » et les voies du chemin de fer en contrebas. Au départ, la Commission avait songé à la « rue du Condroz », ce qui tranchait avec les autres noms du quartier utilisant les gentils (« rue des Wallons », « Rampe des Ardennais », « cour des Borains », etc.) et non les noms de « régions » [PV 42]. Elle a rectifié rapidement [PV 43]. Si les « Condruses », les *Condrusi* dont parle César, constituaient un petit peuple celte de la Gaule Belgique vivant dans la forêt d'Ardenne, au sud de la Meuse, le mot « Condruziens » désigne aujourd'hui les habitants de la région géographique bordant le sud du sillon Sambre et Meuse (le Condroz), et plus largement, ce qui lui appartient (adjectif).

Les traits spécifiques du socle géologique et la singularité des paysages ruraux font de cette région un ensemble agro-géographique bien individualisé. Avec la Fagne et la Famenne accrochées à son flanc méridional, il constitue une transition entre les plateaux limoneux du nord de la Wallonie (Hainaut, Brabant et Hesbaye) et l'Ardenne. Le Condroz s'individualise d'abord par sa trame naturelle. Son relief résulte de l'action du plissement des roches gréseuses et calcaires de son sous-sol mais aussi de l'érosion qui a mis à jour ce substratum plissé. Les roches les plus tendres ont été déblayées, les plus résistantes mise en relief. Le Condroz se présente ainsi comme une gigantesque tôle ondulée orientée sud-ouest — nord-est. Une série de crêtes gréseuses appelées ici « tiges », telles les vagues fossilisées d'une houle du nord-ouest, animent sa



topographie de manière singulière. Elles sont entrecoupées de dépressions évasées nommées « chavées » dégagées dans les calcaires plus tendres par les agents d'érosion. Entre tiges et chavées, les hommes ont établi leur village en profitant de la complémentarité des terroirs qu'offrait la géologie locale. L'unité paysagère type montre un village étiré au bas du versant d'une dépression (plus rarement en haut de versant). Il est ceinturé d'une couronne de prairies qui se prolongent dans tout le fond de la dépression. En haut de versant prennent place les labours auxquels succèdent les bois qui viennent coiffer le sommet des tiges. Mais cet archétype paysager caractérise surtout le « Vrai Condroz » c'est-à-dire la zone comprise entre la vallée de la Haute Meuse et celle de la Basse Ourthe.

À l'ouest, entre Eau d'Heure et Haute Meuse, on parlera du Condroz occidental, à l'est de la Basse Ourthe à la Vesdre, de Condroz oriental. Le Condroz occidental très accidenté dans sa bordure mosane se transforme graduellement en un plateau agricole aux ondulations amples qui annonce les paysages de grandes cultures du plateau limoneux de Thudinie localisé au-delà de l'Eau d'Heure. Le Condroz oriental quant à lui constitue une transition vers le Pays de Herve. Ses paysages herbagers, compartimentés de haies plus ou moins bien conservées, expriment les débordements des logiques bocagères herviennes au sud de la Vesdre.

Les limites sud et nord du Condroz sont également graduelles. Au sud, l'amplification du couvert forestier annonce la Fagne à l'ouest et la Famenne à l'est de la Haute Meuse. Cette limite est loin de faire l'unanimité : certains la fondent sur la géologie et l'arrêtent strictement au dernier tige condruzien, d'autres adoptent une limite visuelle qui prolonge le Condroz jusqu'au rebord septentrional de la dépression de la Fagne et de la Famenne.

La limite nord est tout aussi incertaine.

## CONDRUZIENS

**Un village du Condroz :  
Thynes (Dinant)**

*L'unité paysagère type du Condroz montre un village étiré au bas du versant d'une dépression (plus rarement en haut de versant). Il est ceinturé d'une couronne de prairies qui se prolongent dans tout le fond de la dépression. En haut de versant prennent place les labours auxquels succèdent les bois qui viennent coiffer le sommet des tiges.*

Photo Dimitri Belayew.

Pour d'aucuns, plus de Condroz au-delà de la bande forestière qui court parallèlement au sillon sambro-mosan de Loverval (sud de Charleroi) au Sart Tilman (Liège); pour d'autres, le Condroz descend jusqu'aux rives de la Sambre et de la Meuse. Il y a donc lieu de distinguer dans ce compartiment deux ensembles. Au sud, un plateau au sous-sol grès-schisteux d'altitude voisine des 200 mètres. Il constitue un réel obstacle topographique qui l'individualise bien dans le paysage. Son couvert forestier donne l'illusion à l'automobiliste arrivant de Bruxelles qu'il entre en Ardenne juste après avoir franchi la Meuse. D'ouest en est, il se divise en trois «pays»: le Pays d'Acoz (sud de Charleroi), la Marlagne (sud de Namur) et le Condroz Ardennais (sud d'Andenne, Huy et Liège).

Au nord, avant de franchir ce plateau, on parcourt un glacis parfois profondément disséqué par les affluents de la Sambre et de la Meuse. C'est une zone très accidentée où alternent replats étriés et vallées étroites et encaissées aux versants souvent boisés. C'est aujourd'hui un territoire très urbanisé qui a servi dès le XIX<sup>e</sup> siècle d'exutoire aux banlieues surpeuplées.

Bien que forestier au nord comme au sud, le Condroz est avant tout une région agricole. Si les conditions de production ne sont pas celles de la Hesbaye, on n'en est pas loin dans certaines entités comme Mettet par exemple. Mais ici la vocation agricole, depuis les crises de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est l'élevage bovin. Le Condroz est le berceau du Blanc Bleu Belge et le marché aux bestiaux de Ciney, l'un des plus grands d'Europe, en est la vitrine.

Proche du sillon urbain wallon, le Condroz a connu depuis l'Entre-deux-guerres une urbanisation importante. Les communes de sa frange nord et celles qui sont traversées par de grands axes routiers font désormais partie des campagnes périurbaines qui ceignent toutes les villes européennes. La proximité de la ville, l'attractivité des paysages et la libération de terres agricoles dont l'exploitation était difficilement mécanisable ont été, parmi d'autres, des facteurs décisifs dans le choix de ceux qui ont décidé d'habiter à la campagne sans y travailler.

Bibliographie: *Architecture rurale de Wallonie. Condroz*, sous la dir. de L.-F. GENICOT, Liège, 1989 (notamment les parties géographiques due à C. CHISTIANS); C. CHISTIANS, avec la coll. de L. DAELS et A. VERHGEVE, *Les campagnes*, dans *Géographie de la Belgique*, Bruxelles, 1992 p. 484-536 (p. 535-536 pour la bibliographie).

D. BELAYEW

## CONGRÈS

CONGRÈS (ESPLANADE DES)

E5

Conseil communal du 3 septembre 2002.

Toponyme créé (toponyme descriptif).

### Thème des toponymes descriptifs.

Cette désignation est évidemment parfaitement adaptée à l'espace s'ouvrant à gauche de la «Grande Aula» [PV 53 et PV OL 3]. Elle fait néanmoins inéluctablement penser à «L'esplanade du Congrès», à Bruxelles, où se trouve la colonne du Congrès commémorant le Congrès national de 1830-1831, qui mit en place le nouveau Royaume de Belgique.

Comme ses consœurs, l'Université de Louvain-la-Neuve s'est volontiers montrée réceptive quand il s'agissait d'organiser en ses murs l'un ou l'autre congrès scientifique — et quelquefois même politique. Cela se comprend: on y brasse beaucoup d'idées, on peut s'y profiler sur le plan international et on réussit parfois à y nouer des contacts utiles pour des congrès ultérieurs...

Ce type de manifestations, qui paraît aujourd'hui aller de soi dans les milieux académiques, était jadis et naguère limité à un étroit cénacle de diplomates commissionnés par leurs princes respectifs. Ils se réunissaient de loin en loin, dans des lieux soigneusement choisis (Vienne, Vérone, Laybach, Berlin,...), se concertaient entre gens distingués et se partageaient «quelques peuples» (*dixit* Chateaubriand) à grands coups de traités.

L'époque contemporaine, brisant ce cadre compassé, donna au peuple désormais «souverain» l'occasion de s'exprimer... par la bouche de ses représentants autorisés, réunis à leur tour en «congrès». Le premier du genre fut celui de Philadelphie (1774-1776), initiateur à la fois d'une Déclaration des Droits et de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique. Son retentissement fut considérable. Il inspira une pincée de lustres plus tard notre histoire en léguant son nom à la première assemblée «révolutionnaire» qui entendit donner une loi constitutive à nos régions: le «Congrès Souverain des États belgiques-unis». Réuni à l'appel des États de Brabant et de Flandre en opposition grave à Joseph II, monarque lointain, trop réformateur et trop centralisateur à leur gré, ce Congrès réussit à établir le 11 janvier 1790 un traité d'Union articulant sur le mode confédéral une partie des différents comtés et duchés des Pays-Bas catholiques. Le Luxembourg n'y fut jamais représenté et le Limbourg n'y



figura que contraint et forcé. Quant à la principauté de Liège, elle lui resta parfaitement étrangère. Minée par les dissensions internes, l'indépendance des États belgiques-unis dura moins d'un an, et le Congrès qui en avait accouché se dispersait en novembre 1790 avec le retour en force des régiments autrichiens. Son souvenir survécut pourtant à cette expérience malheureuse à travers les aléas de la Révolution, de l'Empire et du Royaume des Pays-Bas de Guillaume I<sup>er</sup>. En effet, suite à la réussite inespérée de la Révolution belge d'août-septembre 1830, un autre Congrès, « national » celui-là, fut convoqué à Bruxelles en novembre de la même année. Les quelque 200 représentants qui y figurèrent, mandatés par un corps électoral censitaire saupoudrés de capacitaires (44 099 électeurs inscrits censés représenter 3 905 235 Belges potentiels), s'empressèrent, en entérinant l'indépendance proclamée peu avant, de s'ériger en assemblée « souveraine ». Au cours des mois suivants, lors du choix d'un monarque et de la fixation des frontières du nouveau royaume, on vit bien que cette souveraineté était mesurée à l'aune des intérêts des principales puissances européennes, Grande-Bretagne en tête.

Que resta-t-il finalement des travaux du Congrès national ? Une dynastie dont le chef de file avait été appelé au trône sur la « suggestion amicale » de Londres et une constitution « libérale » à la Louis-Philippe qui faisait la part belle aux notables. Pleins de gratitude, ceux-ci la chantèrent sur tous les tons en la présentant comme la plus équilibrée et la plus moderne. Elle ne peut en tout cas pas transformer le nouvel État en une véritable nation, et l'essentiel de l'œuvre du congrès est aujourd'hui à peu près caduc. Il nous restera peut-être *in fine* de cette illusion Belgique un monument d'art officiel, la « colonne du Congrès », ci-devant « colonne de la Constitution ». Réalisation de Joseph Poelaert, elle se dresse dans la capitale depuis septembre 1859 après une pénible maturation. Haute de 47 mètres, couronnée d'une statue de Léopold I<sup>er</sup>, dotée d'un fût cannelé, de quatre figures symboliques représentant les libertés garanties par la Constitution et de deux lions de bronze menaçants, elle est diversement appréciée sur le plan artistique. Certains y voient le frémissement de l'éclectisme dans notre pays ; d'autres la tiennent pour un dessus-de-cheminée paraphrasant maladroitement la « Colonne de Juillet », à Paris. Affaire de goût...

À peu près tout le monde est passé ou passera à proximité, jetant un regard distrait vers la Tombe du Soldat Inconnu qui a été inhumé à son pied le 11 novembre 1922. Cela lui valut, un assez long temps, un regain d'intérêt et d'hommage populaires. Puis...

Bibliographie : J. D'OSTA, *Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles*, Bruxelles, 1995, p. 84-86 ; Th. JUSTE, *Histoire du Congrès national de Belgique ou la fondation de la monarchie belge*, 2 vol., Bruxelles, 1850 ; F.T., *Cinquième tiroir aux souvenirs*, Bruxelles, 1971, p. 192 sv. ; E. VAN BEMMEL, *La Belgique illustrée*, Bruxelles, 1885, p. 48.

A. COLIGNON

## CONSTRUCTION EUROPÉENNE (THÈME DE LA)

Bien que l'on puisse les rattacher au thème du patrimoine européen et universel, un certain nombre de noms de rue évoquent plus précisément l'idée de l'Europe et de sa construction. Ils sont groupés au centre ville, à proximité de la « rue Charlemagne », en sa qualité de « père » de l'Europe. Le « parc scientifique Monnet » se rattache à cette thématique, mais pour la zone d'activités périurbaine, de même que le « sentier de l'Europe », pour le « bois de Lauzelle ».

☛ ARIANE ; BOLOGNE ; EUROPE ; MONNET ; TRAITÉ DE ROME ; UNION EUROPÉENNE.

## COQ HARDI

COQ HARDI (CORTIL DU)

D6

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

Le « cortil du Coq Hardi », où a élu domicile en 1991 la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, a échappé de justesse, grâce à cette dernière, au nom plus banal de « chemin de la Pente ».

📖 Terme héraldique désignant un coq, la dextre levée. Depuis l'été 1913, un coq hardi « de gueules » — c'est-à-dire rouge sur fond d'or — sert de drapeau à la Wallonie. Le choix de ce symbole n'est pas le fruit du hasard. En tant que « signe » identitaire, un drapeau n'est jamais une création *ex-nihilo nihil*. Il n'acquiert pleinement son sens qu'associé ou opposé à une autre emblématique. Et c'était bien le cas en 1913. Des personnalités wallonnes, libérales ou socialistes pour la plupart, estimèrent à ce moment que, face à une Flandre flaminguante en manifeste ascension politique, il convenait d'affirmer une « identité » et des intérêts très peu représentés au sein d'un gouvernement



dirigé par la famille chrétienne depuis 1884. Le 20 octobre 1912, une Assemblée wallonne s'était réunie à Charleroi. Une de ses sections avait reçu pour tâche de pourvoir la région d'une symbolique spécifique à tous niveaux. Le 16 mars 1913, son porte-parole, Richard Dupierreux, présenta la conclusion de ses travaux. Pour le drapeau à proprement parler, il conseillait de choisir les couleurs blanche, rouge et jaune en bandes verticales, même si les personnes déjà consultées penchaient plutôt pour le jaune et le rouge, qui avaient été celles, autrefois, de la principauté de Liège. Il proposa ensuite d'intégrer le coq dans l'écu : aucune des sous-régions ne pouvant le revendiquer — il ne figurait que dans le blason de Limelette (Brabant wallon) —, toutes pourraient l'adopter. Mais au-delà, sa représentation était attachée depuis le XII<sup>e</sup> siècle au moins au peuple français, héritier des Gaulois (*gallus* signifiait à la fois gaulois et coq). Les régimes successifs établis sur les bords de la Seine en avaient fait un abondant usage, l'Empire excepté, et sa diffusion avait connu des sommets sous la III<sup>e</sup> République. On y avait en effet beaucoup glorifié les vertus de « nos ancêtres les Gaulois » dans un but parfois anticlérical (le Franc Clovis passait pour le fondateur de la France catholique), parfois chauvin (la défaite de Sedan, contre l'Allemagne, n'était pas très éloignée). Ceci pouvait expliquer ce choix. Mais lors du vote se déroula un quiproquo. L'assistance confondit l'écu et le drapeau. Elle

porta son choix sur un drapeau blanc frappé en son cœur d'un coq rouge. Comme il y avait contestation, on décida de convoquer une autre réunion à Ixelles, le 20 avril 1913. Las, la confusion antérieure se reproduisit. Toutefois, ce fut un drapeau jaune au coq rouge qui fut adopté. Des pressions liégeoises étaient manifestement intervenues pour faire pencher la balance vers ces couleurs... à la grande colère des Hennuyers. On en resta pourtant là et Jules Destrée put faire publier dans le *Moniteur* de l'Assemblée le texte du décret commençant par : « La Wallonie adopte le coq rouge sur fond jaune, cravaté aux couleurs nationales belges ». Il chargea Pierre Paulus de dessiner l'oiseau en question. Son œuvre fut approuvée le 3 juillet 1913 par une commission d'artistes.

Jusqu'au déclenchement de la Grande Guerre, les sociétés régionalistes s'employèrent à le populariser. On ne l'arborait cependant que dans les centres urbains et la famille chrétienne demeurait réservée à son égard. Dans ces milieux, on ne se mit à l'accepter qu'au fil de l'Entre-deux-guerres bien que le cardinal Mercier l'eût gratifié très tôt d'une bénédiction, dès le mois de juin 1913.

L'émergence de la Flandre en tant qu'entité autonome, pourvue d'une symbolique identitaire forte, fit peut-être plus pour le répandre que ses exhibitions répétées par les tenants de la cause wallonne...

Au seuil des années 1970, alors que l'État avait déjà entamé sa mue institutionnelle, le drapeau wallon ne bénéficiait encore que d'une reconnaissance aléatoire, l'Assemblée wallonne d'avant 1914 n'ayant pas de caractère officiel. Il dut attendre le 20 juillet 1975 pour être reconnu officiellement par le Conseil de la Communauté culturelle française. Le fait régional ayant fini par s'inscrire dans le paysage politique belge, le coq de Paulus fut choisi par le gouvernement wallon comme emblème de la Région le 23 juillet 1998.

Bibliographie : EMW, I, 511-515 ; Y. MOREAU, *La genèse du drapeau wallon*, dans EMVW, t. XVI, 1987, p. 129-174 ; M. PASTOUREAU, *Dictionnaire des couleurs de notre temps. Symbolique et société*, Paris, 1992 ; ID., *Les emblèmes de la France*, Paris, 1998, p. 62-83.

A. COLIGNON

📖 C'est à la demande de la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, qui s'y est installée en 1991, que la place a pris le nom de « cortil du Coq Hardy ». Créée en 1987 par des amis et des proches de deux jeunes trop tôt disparus,



## COQ HARDI

**Le « Coq Hardy », dit de Paulus, emblème de la Wallonie.**

Depuis l'été 1913, suite au vote de l'Assemblée wallonne, un coq hardy « de gueules » — c'est-à-dire rouge sur fond d'or — sert de drapeau à la Wallonie. Tel que nous le connaissons encore aujourd'hui, le coq hardy wallon fut dessiné par Pierre Paulus. Reconnu le 20 juillet 1975 par le Conseil de la Communauté française, il fut choisi par le Parlement wallon (décret du 15 juillet 1998) comme emblème de la Région.

Musée de la vie wallonne (Liège)

Photo Musée de la vie wallonne (Liège).

## Le « Cortil du Coq Hardy ».

Le « cortil du Coq Hardy », où a élu domicile en 1991 la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, a échappé de justesse, grâce à cette dernière, au nom plus banal de « chemin de la Pente ». Photo Fondation wallonne.



Pierre-Marie et Jean-François Humblet, la Fondation wallonne porte tout naturellement leur nom. Cet intitulé et ce double patronyme dessinent tout un programme: la Fondation veut concourir à un renouveau du pays wallon, contribuer à la construction et à la reconnaissance de l'identité wallonne; elle s'adresse prioritairement à la jeunesse, à laquelle Pierre-Marie et Jean-François Humblet, dont la Fondation porte le nom, ont été arrachés par un destin tragique. C'est une orientation vers la jeunesse qui explique l'implantation de la Fondation à Louvain-la-Neuve, lieu de la plus forte concentration de jeunes en Wallonie.

À côté d'un prix destiné à distinguer des travaux de fins d'études supérieures et d'un concours organisé alternativement dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire, la Fondation s'est surtout préoccupée de fournir aux acteurs des différents terrains de l'éducation des instruments fondamentaux d'analyse sereine et de réflexion citoyenne en vue d'une insertion plus épanouie de la jeunesse de Wallonie, dans sa région bien sûr, mais aussi dans l'Europe et le monde. Elle a ainsi publié une série d'ouvrages, clôturant en général un cycle de trois années de réflexion sur un thème précis. Les thématiques abordées ont d'abord porté sur les imaginaires wallons et leurs rapports à l'identité (*L'imaginaire wallon dans la bande dessinée*, 1991 [2<sup>e</sup> éd., 1999]; *Images de la Wallonie dans le dessin de presse (1910-1961)*, 1993; *L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit*, 1994; *De fer et de feu. L'émigration wallonne vers la Suède au XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire et mémoire*; 2002), ainsi que sur les lieux de mémoire qu'il importe d'inventorier pour que la Wallonie qui se construit puisse reconnaître son territoire et en poser les balises à la fois toponymiques et symboliques (*Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne*, 1999; *Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie: modernité et enracinement*, 1999). Les cycles suivants ont été plus directement centrés sur les problèmes de l'éducation: comment articuler dans l'enseignement la nécessaire solidarité avec les nouvelles communautés humaines qui nous font vivre: la Wallonie et l'Europe? (*Enseigner la Wallonie et l'Europe. Pour une éducation citoyenne*, 2001); et une réflexion sur le choix des langues dans l'enseignement en vue d'ancrer les solidarités régionales dans de larges ouvertures à l'altérité (*L'enseignement*

*des langues en Wallonie. Enjeux citoyens et chances pour l'avenir*, 2006).

Bibliographie: *Pour la Wallonie. Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Vingt ans d'action wallonne (1987-2007)* (Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherches, n° hors-série), édité par L. COURTOIS, J. PIROTTE et C. SAPPJA, Louvain-la-Neuve, 2008.

L. COURTOIS

## CORPS CÉLESTES (THÈME DES)

L'idée de développer un nouveau thème consacré aux corps célestes est venue de la Commission au départ de la «rue des Étoiles» [PV OL 15]. Le choix de «rue des Étoiles» (puis de «rue de l'Observatoire», pour éviter un doublon avec le «parc des Étoiles» à Ottignies), en effet, avait été motivé par le fait que l'endroit servait d'espace d'observation au club d'astronomie d'Ottignies. Dès lors, il a semblé logique de continuer à nommer les nouvelles voiries prévues dans ce qui était au départ un grand champ d'observation, avec des noms évoquant sa destination première. C'est ainsi que la Commission a proposé «rue de la Planète Bleue» et «chemin de Mercure» pour deux nouvelles voiries à construire dans le «parc scientifique Einstein», entre l'actuelle «rue des Étoiles» et la «rue de Rodeuhaie» [PV OL 15].

☛ ÉTOILES; MERCURE; OBSERVATOIRE; PLANÈTE BLEUE.

## CORTIL

|                     |       |
|---------------------|-------|
| CORTIL DU BAILLY    | E3    |
| CORTIL GÉRARDINE    | E4    |
| CORTIL DES GRILLONS | E3    |
| GRAND CORTIL        | E3-E4 |

☛ Thème des déterminés wallons.

Cortil, wallon *corti*, est la forme wallonne de *courtil* (considéré comme vieux ou dialectal), du bas-latin *cohortile* [FEW, II-1, p. 853b]. Les anciens habitants du plateau de Lauzelle donnent au wallon *corti* le sens de «quartier d'un champ, morceau de terre» [Tém. Haulotte, Pierard], sens proche de celui donné par le FEW et d'autres ouvrages: «terre qui servait à des cultures particulières, notamment des plantes fourragères pour les animaux» [D 11 novembre 1974; OTA, p. 175; BTD, XVI, p. 316].

Suivant les époques et les endroits, ce mot a divers sens: «verger», «jardin» attenant à une maison de paysan, généralement entouré de haies ou de fossés, «prairie attenant à l'habitation d'où l'on tire la provision d'herbe pour l'étable», «enclos», voire «ferme» [FEW, II, p. 853; DWFN; DL; DELW; TDF, p. 813; NLB, p. 143; OSNL, p. 53; WAV, XXVIII, p. 79; GR; GLLF; TLF; DAF].



Cortil semble avoir disparu comme nom commun, mais est encore fréquent en toponymie, dans les noms de villages ou de lieudits: «cortë», «cortil», «courtyl» (1575), «cortille» (1419), etc. [WAV, XXVIII, p. 79]; «Couty-Brûlé», «Cortil-Noirmont» [OSNL, p. 53].

La toponymie de Louvain-la-Neuve compte plusieurs compositions comprenant le terme cortil: aux deux toponymes traditionnels, «cortil Gérardine» et «avenue du Grand Cortil», sont venus s'ajouter «cortil du Bailly», souvenir du «bailli» traditionnel, et «cortil des Grillons», inventé de toutes pièces pour être en harmonie avec les autres toponymes des alentours formés sur cortil (D 16 mai 1979; REUL, 1981; InforV, 1987).

I. LEJEUNE

## COTEAUX

COTEAUX (AVENUE DES) G6-G7-H5

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le terme coteaux, c'est-à-dire «versants ou pentes d'une colline», ne semble pas adapté ici. En fait, ce toponyme choisi a priori pour désigner un lieu en pente, n'a pas été attribué à un lieu qui s'y prêtait [PV 22].

## COUBERTIN

COUBERTIN (AUDITOIRES) D4

(BÂTIMENT PIERRE DE) D4

COUBERTIN (PARKING PIERRE DE) D4

COUBERTIN (PLACE PIERRE DE) D4

Conseil communal du 25 février 1975 (place). Domaine universitaire (auditoires, bâtiment et parking).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des sports.
- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

Pierre de Coubertin évoque ce pédagogue français, initiateur des Jeux Olympiques modernes. C'est évidemment à dessein que ce nom a été donné à l'Institut d'éducation physique et à la place qui y donne accès.

📖 Pierre de Coubertin est né à Paris le 1<sup>er</sup> janvier 1863 d'une famille aisée, anoblée par Louis XI. Ses ancêtres avaient acquis la terre de Coubertin, en vallée de Chevreuse, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pierre de Coubertin va au-devant du siècle en devenir: il «voit loin, parle franc, agit ferme». Formé par les Jésuites, soucieux d'excellence, il deviendra autodidacte et voyagera dès l'âge de vingt ans en Europe et en Amérique. Coubertin a désormais une pensée à la dimension planétaire, il aura bientôt un grand projet international qui pour vivre se devra

## COUBERTIN

**Pierre de Coubertin**  
(1863-1937), restaurateur en  
1896 des Jeux Olympiques  
modernes.

Musée Olympique de Lauzane.  
© Photo Musée Olympique  
de Lauzane.

À la «Place de Coubertin»:  
**Hommage au corps,  
de Félix Roulin.**

«Hommage au corps en  
douze fragments, attitudes  
et mouvements», du  
sculpteur wallon Félix Roulin  
a été inauguré à la «place de  
Coubertin» le 26 octobre 1996.  
Ni le nom de la voirie, ni celui de  
l'œuvre ne sont fortuits: il s'agit  
de la place qui donne accès  
aux bâtiments et auditoires  
de la Faculté des sciences  
de la motricité.

Photo Fondation wallonne.





d'être ritualisé: il imagine de faire revivre les Jeux olympiques. Après bien des difficultés, le congrès constitutif olympique se tient à la Sorbonne, à Paris, du 16 au 24 juin 1894.

Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques modernes en 1896, fut également dix ans plus tôt l'artisan d'une réforme de l'enseignement secondaire français en faveur de l'éducation physique. Il crée une ligue d'éducation physique en 1886 et le Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'enseignement le 29 mai 1888. Pierre de Coubertin place sa réforme sous le couvert de la santé et de l'*Alma Mater* et réunit sous un seul concept pédagogie de l'exercice, médecine des activités physiques et dimension universitaire.

Cette triade se prolonge jusque dans l'Idée olympique de Pierre de Coubertin: le sport procure la santé, abaisse les barrières entre les classes et favorise la coopération internationale. Les Jeux olympiques rénovés «se mueraient en facteur essentiel de paix entre les peuples».

Pierre de Coubertin meurt en 1937 après vingt-neuf ans de présidence du Comité international olympique (1896-1925). Il restera dans la légende cet homme d'excellence qui donna au monde une philosophie nouvelle: l'Olympisme.

La «place Pierre de Coubertin» rassemble étudiants, professeurs et simples passants entre les amphithéâtres où s'enseignent les principes de l'éducation physique, de la médecine du sport et des sciences du mouvement. Elle perpétue à l'Université catholique de Louvain le souvenir d'un homme hors du commun dont l'ombre couvre l'exaltation du corps en mouvement rendu par douze statues rassemblant la symbolique de la Grèce antique, de l'éducation physique et des sports.

X. STURBOIS.

☛ DISCOBOLE; MARATHON.

## COUCHANT

Couchant (place du) [E5, en attente]  
Couchant (rue du) [E5, en attente]

Conseil communal du 9 novembre 1976.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «place du Couchant» aurait dû constituer une des places les plus occidentales du site et qui, située en bordure du Lac, eût permis effectivement de voir le soleil couchant (elle est du reste perceptible dans le contour actuel du lac...). Elle aurait dû



## COUCHANT

**Située en bord de lac, la «place du couchant» porterait bien son nom.**

La «place du Couchant» aurait dû constituer une des places les plus occidentales du site et qui, située en bordure du Lac, eût permis effectivement de voir le soleil couchant.

Même si son tracé en carré elle bien visible dans le tracé du contour actuel du lac, elle n'existe pas encore...

Photo Fondation wallonne.

ainsi constituer le pendant de la «place du Levant», située à l'opposé de la ville. Il en fut à nouveau question en 2000, avec l'idée de baptiser la future jonction entre le «sentier des Décrets» et le Lac, «rue du Couchant» [PV 53 et PV OL 3], mais ni la «rue» ni la «place» ne sont pour l'instant construites. Il est cependant possible qu'elles ne le soient jamais, l'espace prévu initialement étant destiné à accueillir le nouveau Musée conçu par l'association Perkins + Will (Chicago) et Émile Verhaegen (Bruxelles). À moins que l'esplanade prévue entre le musée et le lac n'hérite du nom...

## COULONNEUX

COULONNEUX (PASSAGE DES) E2-E3

Conseil communal du 20 décembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

«Passage des Coulonneux» fait allusion à un sport régional très populaire.

Certaines cartes anciennes de Louvain-la-Neuve mentionnent *couloneux* avec un seul *n*.

📖 *Coulonneux* est un terme régional, dérivé de *coulon*, mot ancien encore en usage dans le français du Hainaut et du voisinage français pour désigner le pigeon. Seul le *GDEL* consacre un article à *coulonneux* «éleveur de pigeons voyageurs»; dans le *TLF*, le vocable est seulement cité dans l'article *coulon*. Pour désigner les colombophiles, les parlers du domaine wallon utilisent un autre dérivé, *colèbeû*, mais qui remonte lui aussi au latin *columbus* «pigeon» [FEW, II-2, p. 931]; les parlers de l'ouest-wallon connaissent un dérivé de la famille de *pigeon*: *pidjonisse*. Le terme *coulonneux*, surtout répandu dans les parlers picards de Wallonie et de France, est passé dans le français du Hainaut et du Nord.

Bibliographie: W. BAL, *Le sport colombophile à Jamioux*, dans *La vie wallonne*, t. XVIII, 1937-1938, p. 341-346.

I. LEJEUNE

## COULONNEUX

Le plus célèbre des «coulonneux» wallon: Jules et son «Vi Bleû».

Le terme coulonneux, surtout répandu dans les parlers picards de Wallonie et de France, est passé dans le français du Hainaut et du Nord pour désigner les colombophiles.

D'après F. WALTHÉRY et R. CAUVIN, *Li Vi Bleû* [Le vieux bleu = nom d'un pigeon] (Lès plus clapantès fâves dël gazète Spirou), Traduction et adaptation en wallon liégeois de J. HOUBART-HOUGE, Dupuis, Marcinelle, 1980, p. de couverture. © Walthéry-Dupuis. Reproduction Fondation wallonne.



## COURBE VOIE

Courbe Voie [en projet, C8]

Conseil communal (en cours).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Dans le contexte de l'aménagement de la zone de la future gare RER de Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie avait proposé de nommer ce nouveau quartier «Neussart», toponyme traditionnel (pendant de *Vieusart*, autrefois écrit *Vieux-Sart*) désignant un hameau de l'ancienne commune de Corroy-le-Grand, actuellement rattachée à Chaumont-Gistoux, et auxquelles appartenait en fait la plupart des maisons de «La Baraque». Elle avait par ailleurs proposé de dédier cette nouvelle aire au thème du chemin de fer, et dans ce contexte, avait retenu l'idée de nommer la rue principale (piétonnière), parallèle au «boulevard de Wallonie», «rue de l'Orient-Express». Il s'agissait d'évoquer la figure de l'homme d'affaires liégeois Georges Nagelmackers (1845-1905), fondateur de la Compagnie internationale des Wagons-lits, puis de l'Orient-Express, qui servira de modèle au Transsibérien [PV OL 10]. Aucune de ces deux idées ne fut retenue par la Commune, qui souhaitait que le nom de l'artère principale future soit également éponyme du quartier. La Commission a dès lors proposé «Courbe Voie», dont la graphie évoquait bien son origine topographique (une voie courbe), et qui a donné son nom au «quartier de Courbe Voie». Par ailleurs, la proposition «rue de l'Orient-Express» a été conservée pour une rue

perpendiculaire et «Neussart» pour le «parc de Neussart» (précédemment «parc des Navetteurs» [PV OL 11].

On notera que la graphie «Courbevoie» s'est hélas rapidement répandue: avant même que le Conseil communal ne se soit prononcé, cette graphie se trouvait sur tous les documents officiels relatifs au projet de «quartier Courbevoie», puisqu'il avait été décidé que le nom de cette voirie serait éponyme du quartier... La Commission a dès lors recommandé de ne pas consacrer cet usage qui, avec cette orthographe, renverrait en fait à la municipalité de Courbevoie, en banlieue parisienne [PV OL 15]...

📖 Pour la petite histoire, «Courbevoie» est donc aussi le nom d'une ville située en proche banlieue ouest de Paris, sur la rive gauche de la Seine (département des Hauts-de-Seine). Le quartier de la Défense se trouve partiellement sur son territoire, et jouxte d'autres communes bien connues de la banlieue parisienne (Nanterre, Clichy, Puteaux, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret). Le nom de Courbevoie est cité pour la première fois en 850 sous sa forme latine «*Curva Via*» et devrait son nom à un coude de l'ancienne voie de Paris à Rouen.

Bibliographie: *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris 1978.

L. COURTOIS

☛ NAVETTEURS; NEUSSART; ORIENT-EXPRESS; TRANSIBÉRIEN.

## COUREUR DE FOND

Coureur de Fond (chemin du) [en réserve]

Conseil communal du 20 décembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

«Chemin du Coureur de Fond» évoque l'ensemble des disciplines de la course à pied.

Le chemin avait été prévu au quartier de l'Hocaille, entre la «rue du Jeu de Paume» et la «rue de la Petite Reine». Il n'a pas été réalisé et ne le sera jamais: il devrait traverser les deux séries de jardins actuellement contigus des rues en question. Si le projet de rue initialement prévu a été abandonné, le toponyme reste utilisable pour une autre rue à construire.

📖 Quand on évoque le coureur de fond, on a tendance à imaginer un coureur se lançant dans de très longues distances. Pourtant, le fond commence à 5 000 mètres, une distance que tout *jogger* peut facilement atteindre. C'est aussi une course sur laquelle notre compatriote Gaston Reiff s'est particulièrement distingué. En

1948, le Brabançon remporte la médaille d'or aux Jeux de Londres sur 5 000 mètres. Reiff, en battant de justesse le légendaire Zatopek qui revenait sur lui à toute vitesse, devient le premier athlète belge médaillé olympique.

En 1992, la passerelle, enjambant le «boulevard de Lauzelle» et reliant le Centre sportif de Blocry à la piste d'athlétisme, est baptisée «Passerelle Gaston Reiff» en souvenir du grand champion. C'est la veuve du sportif brainois qui dévoilera la plaque commémorative.

Quelques mois auparavant, au terme d'un marathon couru symboliquement avec de simples coureurs de fond, Djamel Balhi, un athlète surdoué, avait emprunté cette même passerelle pour allumer la flamme des jeux de *Spécial Olympics*. «Oh, j'cours tout seul» chante William Sheller, «j'cours et je m'sens toujours tout seul». Il exprime joliment cette fameuse solitude du coureur de fond. Qui mieux que Djamel peut symboliser le plaisir et la soif de courir? Courir libre, et de plus en plus loin, en résistant au froid, à la chaleur, à la souffrance, à la faim, à la soif, aux blessures... Parce qu'il avait promis à un ami d'aller le saluer à Shanghai, le Parisien a tout simplement effectué un tour du monde en courant en 1987. Il s'est lancé dans une course folle de 25 000 kilomètres réalisée en 27 mois, sans assistance, à raison de 40 à 100 kilomètres par jour... une aventure humaine exceptionnelle!

Avide d'absolu, Djamel Balhi réalise un exploit qui montre les inépuisables ressources humaines. Il sera récompensé par la victoire de l'aventure en 1989, dans le cadre de l'émission Ushuaïa.

Djamel qui n'appartient à aucune catégorie traditionnelle de sportifs est largement sorti de son pays. Les coureurs aussi sont sortis des stades pour découvrir de nouveaux horizons. Le *jogging* a envahi les campagnes, mais aussi les villes: songeons à ces marathons qui réunissent des dizaines de milliers de coureurs dans les grandes capitales.

Quoi de plus normal qu'une rue soit dédiée à ces coureurs de fond!

Y. LEROY

☛ GASTON REIFF; JEU DE PAUME; MARATHON; PETITE REINE.

## COURS D'EAU DE WALLONIE (THÈME DES)

Lors de la construction de la zone de la «rue Charlemagne», la Commission proposa de déve-

lopper l'évocation de la Wallonie à travers ses cours d'eau. Finalement, cette thématique n'a pas été retenue et on lui a préféré celle de la construction européenne...

☛ DYLE; ESCAUT; MEUSE.

## COUVENT

COUVENT (RAMPE DU)

E3-E4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «rampe du Couvent» mène au monastère Sainte-Gertrude, où a longtemps résidé une communauté de bénédictines venues de Leuven (abbaye Sainte-Gertrude) avec le transfert de l'Université. On notera que les religieuses estimaient que ce nom était mal choisi, puisqu'elles habitaient un monastère et non un couvent...

📖 L'abbaye Sainte-Gertrude de Louvain avait été fondée par le duc de Brabant Henri I<sup>er</sup> en 1206, avant d'être occupée pendant près de six siècles par des augustins de l'ordre de Saint-Victor de Paris. Démantelée à la Révolution française, l'abbaye fut vendue en trois lots, tandis que l'abbatiale était confiée au clergé séculier. En 1892, l'essentiel des bâtiments claustraux avait été acquis par l'Union des teinturiers et transformés en atelier. Ému par le délabrement des lieux, le chanoine Armand Thiéry, professeur à l'Université de Louvain, en fit l'acquisition en 1911, avec l'idée de rendre vie aux vieilles pierres. Ce fut chose faite en 1919, lorsque cinq moniales bénédictines de l'abbaye de la Paix Notre-Dame à Liège vinrent s'installer dans le vieil édifice.

Au départ, leur installation dans cette vieille ruine fut plus que précaire et la question des ressources se posa rapidement. C'est dans ce contexte que la demande qui leur fut adressée par l'Université l'année suivante d'ouvrir une pédagogie pour étudiantes fut accueillie



## COUVENT

**Le monastère Sainte-Gertrude: un îlot urbain de quiétude, dans une clôture de verdure.**

La «rampe du Couvent» mène au monastère Sainte-Gertrude, où a longtemps résidé une communauté de bénédictines venues de Leuven (abbaye Sainte-Gertrude) avec le transfert de l'Université. On notera que les religieuses estimaient que ce nom était mal choisi, puisqu'elles habitaient un monastère et non un couvent...

Photo Fondation wallonne.



avec soulagement. À la rentrée académique d'octobre 1920, en effet, les dames firent leur première apparition dans les auditoriums louvanistes, une quarantaine d'années après leur admission à Bruxelles (1880-1881), à Liège (1881-1882) et à Gand (1882-1883)... La «Pédagogie Sainte-Gertrude» fut ainsi pendant longtemps l'un des deux seuls établissements de Louvain, avec la «Pédagogie d'Arras» installée dans l'ancien collège de ce nom, à pouvoir accueillir les jeunes filles. Le règlement, imposé par l'autorité universitaire, était extrêmement strict: les étudiantes étaient soumises à un véritable régime monastique; les sorties n'étaient autorisées que pour suivre les cours (interdiction des cafés, pâtisseries, etc.); il leur était défendu, sous peine d'exclusion, d'adresser la parole aux étudiants en rue; etc. La première année, cinq «féministes décidées» s'y inscrivent, toutes belges, mais vite rejointes par des étrangères, principalement des russes et des chinoises. Pour l'anecdote, la *Chronique* de l'abbaye signale la première année, en 1920, que «à table, Maria Rome [de Stavelot, dont un frère est moine à Maredsous et une sœur moniale à la Paix Notre-Dame] et Jeanne Cappe [de Liège, future syndicaliste] parlent wallon pour faire opposition à Rosa Delrue [de Borgerhout]», qui parle flamand (Cahier 12)...

Dans les années 1960, les débats communautaires et l'émergence du mouvement étudiant allaient changer la donne. Abbaye francophone en terre flamande, Sainte-Gertrude n'avait plus sa place à Louvain: les moniales furent très rapidement amenées à partir et décidèrent de s'installer à Louvain-la-Neuve, où elle construisirent un des premiers bâtiments de la ville: celui-ci tranche sur les constructions de l'époque, car il est le seul à être couvert d'un crêpi blanc et non d'un parement de briques. L'heure n'était plus aux pédagogies de jeunes filles! À côté de certaines moniales qui travaillaient à l'extérieur, notamment à la bibliothèque de l'Université (Bibliothèque générale et de

sciences humaines), les autres reprirent et continuèrent leurs activités artisanales: atelier de reprographie et de reliure, céramique, etc. Pendant de nombreuses années, les bénédictines ont formé à Louvain-la-Neuve une communauté très accueillante, dont les offices étaient très appréciés par bon nombre de pratiquants, réguliers ou non. En août 2006, sept des huit moniales qui formaient la communauté ont gagné le Monastère Notre-Dame d'Ermeton-sur-Biert, tandis qu'une des aînées rejoignait l'abbaye de la Paix Notre-Dame à Liège. Les salésiennes, qui en août 2001, avaient ouvert une petite communauté dans la ville universitaire, ont dès lors pu emménager dans le «monastère Sainte-Gertrude» que les bénédictines quittaient.

Bibliographie: J.-B. BUNTINX, L. GENICOT, Ch. KERREMANS, A. SCUFFLAIRE et M.-R. THIELEMANS, *Inventaire analytique du chartrier de l'abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain. Années 1192 à 1431*, Bruxelles, 1996; A. JACOBS, *L'abbaye noble de Sainte-Gertrude à Louvain depuis son origine jusqu'à sa suppression*, Louvain, 1878; MB, t. IV, p. 889 sv.; M. SMEYERS, *De statuten van de abdij Sint-Geertrui te Leuven en hun relatie tot deze van het Kapittel van Windesheim*, dans *Pascua Mediaevalia. Studies voor Prof. Dr J.M. De Smedt* (Mediaevalia Lovaniensia, sér. I, studia X), sous la dir. de R. LIEVENS e.a., Leuven, 1983, p. 226-245; ID., *De stichting en de vroege geschiedenis van Geertruiproosdij te Leuven (1204-1347)*, Mémoire de licence inédit en histoire, Katholieke Universiteit Leuven, Leuven, 1961; ID. et M. MARJAN, *De koorbanken van de Sint-Geertruikerk te Leuven*, dans *Monumenten en Landschappen*, t. X, 1991, n° 3; p. 41-58.

L. COURTOIS

## SAINTE-GERTRUDE.

### CRAMIGNON

CRAMIGNON (CHEMIN DU) C6  
CRAMIGNON (COURS DU) C5-C6

Conseil communal du 16 septembre 1980 (cours) et (?) (chemin).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Ce sont les chansons et danses liégeoises que rappellent «cours du Cramignon» et «chemin du Cramignon» [PV 30].

Le «cramignon» est une danse populaire très ancienne qui se déroule comme une farandole. Aux fêtes paroissiales du pays de Liège, une longue chaîne, où alternent danseurs et danseuses se tenant par la main, se promène à travers les rues. Elle est conduite par un meneur qui chante le premier vers, aussitôt repris en chœur. Le soliste poursuit avec le deuxième vers qu'il fait suivre du refrain. Le refrain est repris par tous. Le

### CRAMIGNON

Un *cramignon* liégeois: illustration au trait de Maurice Salme pour le Dictionnaire liégeois de Jean Haust.

Le «cramignon» est une danse populaire très ancienne qui se déroule comme une farandole. Aux fêtes paroissiales du pays de Liège, une longue chaîne, où alternent danseurs et danseuses se tenant par la main, se promène à travers les rues.

J. HAUST, *Le dialecte wallon de Liège*, 2<sup>e</sup> part., Dictionnaire liégeois, illustré de figures documentaires établies sous la direction d'Édouard Remouchamps et exécutés par le dessinateur Maurice Salme, Liège, 1934, p. 178. Université catholique de Louvain, Bibliothèque des arts et des lettres, n° FP-322 H2 HAU. Photo Fondation wallonne.



Fig. 230 : *cramignon*.



deuxième vers du premier couplet, chanté par le meneur, devient le premier vers du second couplet et est répété en chœur, et ainsi de suite. Le dernier couplet s'achève par la reprise du vers initial. Le mot liégeois *crâmnignon* (litt.: *cramill-on*) est de la même famille que le mot français «crémaillère», à la suite d'une métaphore qui a comparé les zigzags de la farandole aux dents de la crémaillère. Le français régional *cramignon* désigne aussi bien la danse que la chanson qui l'accompagne. Il existe des témoignages fort anciens sur le *cramignon* liégeois et l'on a retrouvé des textes datant du XVII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce genre populaire sera illustré par des écrivains tels que Nicolas Defrecheux.

Bibliographie: *LittérDialWallonie*, p. 23; L. TERRY et L. CHAUMONT, *Recueil d'airs de cramignons et de chansons populaires à Liège*, Liège, 1889; M. PIRON, *Les premiers textes connus du cramignon liégeois*, dans *Les dialectes de Wallonie*, t. XI, 1983, p. 74-96; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *Wallonie*, t. IV, p. 91, 154.

J. GERMAIN et J.-M. PIERRET

DEFRECHEUX; MACLOTTE.

## CROIX DU SUD

CROIX DU SUD E8  
CROIX DU SUD (AUDITOIRES) E8  
CROIX DU SUD (PARKING) F7-F8-E8  
CROIX DU SUD (RUE DE LA) F7-F8-E8

Conseil communal du 25 février 1975 (Croix du Sud) et du 28 octobre 1975 (rue).  
Domaine universitaire (auditoires et parking).  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

Thème des toponymes descriptifs.

Le toponyme «Croix du Sud», sans déterminé, suggère le Sud, tandis que la «rue de la Croix du Sud» conduit évidemment à l'endroit ainsi dénommé. Les auditoires de sciences et le parking situés à cet endroit lui doivent également leur nom.

Ce nom évoque une «constellation australe, la plus petite du ciel dont les quatre étoiles les plus brillantes forment une croix dont la grande branche est orientée vers le Pôle Sud» [GDEL]. Cette constellation est parfois aussi appelée «Grande Croix», «Croix», ou «Croix australe» [GR]. Les grands dictionnaires écrivent ce nom de trois manières différentes: Croix du Sud [GLLF; GDEL], graphie adoptée par la Commission, Croix-du-Sud [GR] ou encore La Croix du Sud [TLF]. Cette dernière graphie a été refusée par la commune d'Ottignies qui craignait la confusion avec la chaussée de la Croix, à Ottignies [PV 18].

I. LEJEUNE



## CURIE

CURIE (AUDITOIRES PIERRE) E8  
CURIE (BÂTIMENT PIERRE ET MARIE) E8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif)

- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème des sciences exactes.
- Thème des toponymes descriptifs.

Ce bâtiment double dont chaque aile porte le nom d'un des époux Curie abrite différents services du Secteur des sciences exactes.

Pierre et Marie Curie, dont les deux bâtiments qui portent leur nom sont unis architecturalement à Louvain-la-Neuve comme eux-mêmes l'ont été par le mariage, sont surtout connus pour leurs travaux de pionniers dans le domaine de la radioactivité. Toutefois, Pierre Curie était déjà un physicien renommé lorsqu'il épouse, en 1895, une jeune polonaise, Maria Skłodowska, venue poursuivre ses études scientifiques à la Sorbonne.

Pierre Curie est né le 15 mai 1859 à Paris, d'un père médecin, Eugène Curie, et de Sophie-Claire Depouilly. L'école n'étant pas encore obligatoire en France à cette époque, il reçoit son éducation à la maison en compagnie de son frère aîné, Jacques, et développe ses capacités mathématiques grâce à un précepteur, ami de la famille, M. Bazille. Il obtient son baccalauréat en sciences à l'âge de 16 ans et une brillante licence en physique à 18 ans.

En 1880, il met en évidence, avec son frère Jacques, un phénomène important: la piézoélectricité (une pression exercée sur un cristal de quartz crée un potentiel électrique); ses travaux ultérieurs portent sur la symétrie des lois physiques (lois de Curie) et sur le magnétisme (température de Curie, au-delà de laquelle certains matériaux perdent leurs propriétés magnétiques). Nommé professeur à l'École de chimie et physique de la Ville de Paris en 1895, il se marie la même année et, devant l'intérêt des travaux entrepris par son épouse, il abandonne ses propres recherches

## CROIX DU SUD

«Croix du Sud»: Inferno Azul ('Enfer bleu').

Ce nom évoque la constellation qui jadis servait de repère aux marins dans les mers australes. Sans doute ce nom fait-il rêver au Sud et aux aventures des découvreurs d'hier, mais ce qui a inspiré Maria Lourdes Barreto (Brésil), dans ce tableau offert au professeur Leopoldo de Meis pour son doctorat honoris causa de la faculté d'agronomie (24 mars 1995), c'est la mer redoutable des marins, mangeuse d'hommes et peuplée de créatures effrayantes.

Photo Fondation wallonne.

en 1898 pour travailler avec sa femme à la séparation des éléments radioactifs présents dans les minerais d'uranium. Pierre Curie décède accidentellement à Paris, le 19 avril 1906, renversé par une voiture hippomobile lourdement chargée. Il a partagé le prix Nobel de physique 1903 avec Henri Becquerel et son épouse Marie Curie, pour la découverte de la radioactivité.

Marie Curie, née Maria Skłodowska à Varsovie en 1867, est la fille d'un professeur de physique et d'une directrice d'école de jeunes filles. La disparition de sa mère, atteinte de tuberculose, et les difficultés financières de sa famille l'obligent à accepter un poste d'institutrice privée, tout en poursuivant des études plus ou moins clandestines, la Pologne étant sous domination russe et l'université interdite aux femmes. En 1892, elle part pour Paris où elle obtient, en juillet 1893, une licence en physique (première de sa promotion) et l'année suivante, une licence en mathématique. Au printemps 1894, elle rencontre Pierre Curie qu'elle épouse à Sceaux, le 26 juillet 1895. En 1896, elle est reçue première à l'agrégation de physique. Le 12 septembre 1897, elle donne naissance à sa première fille, Irène. La seconde, Ève, naîtra en 1904. En décembre 1897, elle entame à l'École de physique et chimie de la Ville de Paris ses travaux de thèse sur les rayonnements produits par l'uranium. Ces travaux, poursuivis en commun avec son mari, aboutiront à la découverte de deux nouveaux

éléments, le Polonium et le Radium. Cela lui vaudra d'être honorée d'un second prix Nobel (de chimie) en 1903. Première femme à être nommée professeur à la Sorbonne, Marie Curie poursuit ses travaux et en transmet l'héritage à sa fille aînée Irène Joliot-Curie. Elle décède le 4 juillet 1934, à l'âge de 66 ans, au sanatorium de Sancellemoz, d'une leucémie consécutive à une trop longue exposition aux rayonnements des substances qu'elle a découvertes.

Depuis le 21 avril 1995, les cendres de Pierre et Marie Curie reposent au Panthéon de Paris.

Bibliographie: J.P. ADLOFF et G.B. KAUFFMAN, *Pierre Curie: A Retrospective View on the Centenary of His Death*, dans *The Chemical Educator*, t. XI, 2006, p. 110-117; È. CURIE, *Madame Curie*, Paris, 1938; H. GIDEL, *Marie Curie*, Paris, 2008; F. GIROUD, *Une femme honorable*, Paris, 1981.

B. MAHIEU

## CURÉ TUÉ

CURÉ TUÉ (BARRIÈRE DU)

HP

Domaine universitaire.

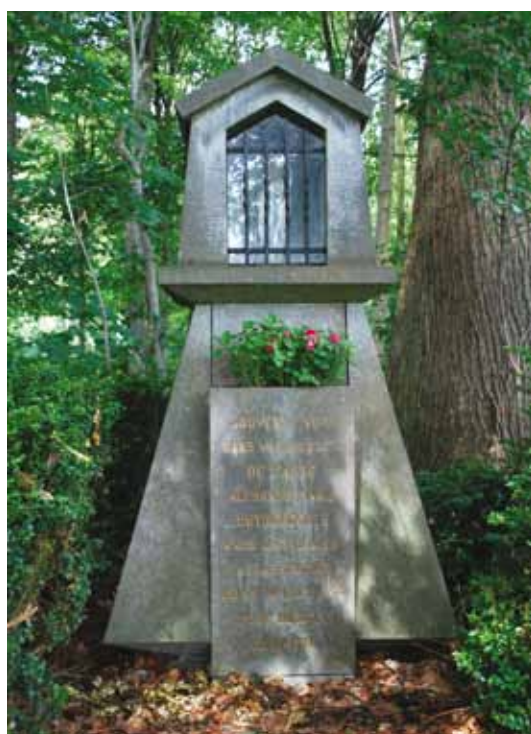
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «barrière du Curé Tué», au «bois de Lauzelle», honore la mémoire de l'abbé Alphonse-Marie Huyberechts, curé d'Ottignies, assassiné à cet endroit par des collaborateurs le 22 juillet 1944. Un petit monument commémoratif a été dressé près de la barrière.

📖 Né à Schaerbeek le 11 mai 1882, Alphonse Huyberechts est ordonné prêtre en 1906; il enseigne au Collège Saint-Pierre à Uccle puis, le 15 mars 1931, devient curé d'Ottignies. Pendant la guerre 1939-1945, bien qu'il ne militât jamais de manière active dans la résistance, ses sentiments patriotiques et ses liens amicaux avec d'autres prêtres, dont son vicaire H. Vandrise, entrés dans la résistance, en firent un suspect.

Le 22 juin 1944, il se trouve dans l'église Saint-Rémi d'Ottignies, quand deux hommes, A. Grignard et A. Golaire, respectivement chauffeur de Léon Degrelle et garde du corps de la femme et des enfants de celui-ci, lui demandent de venir administrer un résistant mortellement blessé par les Allemands dans le bois de Limelette. Il monte dans leur véhicule qu'occupent déjà deux membres de Rex, J. Laurent, habitant d'Ottignies (qu'il a confessé la veille) et P. Minet (qui le soupçonne d'avoir fait échouer ses fiançailles). En cours de route, la voiture bifurque vers le bois de



## CURÉ TUÉ

La «barrière du Curé Tué», au bois de Lauzelle.

Elle honore la mémoire de l'abbé Alphonse-Marie Huyberechts, curé d'Ottignies, assassiné à cet endroit par des collaborateurs le 22 juillet 1944. Un petit monument commémoratif a été dressé près de la barrière.

Photo Fondation wallonne.

Lauzelle et s'arrête à l'entrée de ce dernier. Laurent et Minet font descendre le curé, tirent sur lui à bout portant et abandonnent son cadavre dans un fourré. Fut-il victime d'une vengeance privée, ou de son patriotisme, ou de ses amitiés, notamment avec son vicaire, emprisonné à Beverloo? Les raisons exactes du meurtre d'Alphonse Huyberechts restent incertaines; ses deux meurtriers furent fusillés à Nivelles le 26 juin 1948. Après la guerre, une chapelle a été érigée à sa mémoire au bout de la «drève de Warlombroux» (Lauzelle), à la «barrière du Curé Tué».

Bibliographie: *OTA 1*; P. JAQUET, *Brabant wallon 1940-1944. Occupation et résistance*, Louvain-la-Neuve, 1985.

C. MURAILLE

☛ WARLOMBROUX.

## CYCLISTES QUOTIDIENS

CYCLISTES QUOTIDIENS (PASSAGE DES)  
E3-F3

Conseil communal du 22 février 2011.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des sports.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

«Passage des Cyclistes» a été proposé récemment par la Commission de toponymie pour désigner la piste cyclable parallèle à l'«avenue André Oleffe» [PV OL 14]. La Commune lui a préféré «Passage des Cyclistes quotidiens», allusion évidente au Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens (le GRACQ).

Le «chemin des Cyclistes Quotidien» désigne depuis peu le sentier pédestre et cyclable qui longe le «boulevard André Oleffe», côté Blocry, et qu'empruntent effectivement journallement des «navetteurs» qui bénéficient pour ce faire d'une prime de leur employeur... Le choix de ce nom est une allusion évidente à l'association le «GRACQ-Les Cyclistes Quotidiens» qui a pour objectif principal la promotion du vélo comme moyen de déplacement.

📖 C'est en 1975 qu'a été fondé par quelques précurseurs, en leur temps, de «doux rêveurs» (comme quoi, il faut toujours rêver), le Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens (le GRACQ). Le but était de promouvoir par tous les moyens l'usage du vélo comme moyen de transport: création et sécurisation des pistes cyclables, reconversion cyclistes de voiries, etc. L'association a largement contribué à la mise en place de dispositifs «inventifs» qui permettaient d'atteindre ces objectifs. Ainsi, dans les années



1980, le GRACQ a inspiré, en Wallonie, la reconversion des voies de chemin de fer et de hallage désaffectés en pistes cyclables (le RAVeL). Depuis lors, bien d'autres mesures publiques ont suivi: exonération fiscale pour les «navetteurs» cyclistes (1998); création des sens uniques limités (2004); fondation des «points vélos» dans les gares (2007); etc. Et ce n'est pas fini...

L. COURTOIS

☛ PETITE REINE.

## CYCLOTRON

CYCLOTRON (AUDITOIRES) F8-F9  
CYCLOTRON (CHEMIN DU) E8-E9-F9  
CYCLOTRON (PARKING) E9-F9

Domaine universitaire (auditoires et parking).

Conseil communal du 27 juillet 1972 et du 28 avril 2009 (chemin).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème du passé universitaire.

Si le «chemin du Cyclotron» conduit effectivement à l'endroit dénommé, il est aussi un rappel du rôle pionnier joué par l'Université de Louvain dans le domaine de la physique nucléaire. Suite à la visite du roi de Suède à Louvain-la-Neuve, le 10 mai 2001, la rue conduisant au Cyclotron et au parking du même nom, a été rebaptisée «rue Louis de Geer», pionnier wallon de la métallurgie en Suède au XVII<sup>e</sup> siècle. En 2009, le chemin s'est étendu à la voirie ceinturant le bâtiment.

📖 C'est en 1932 que James Chadwick (prix Nobel 1935) découvre le neutron, clef de notre compréhension de la constitution du noyau de l'atome. La même année, Ernest Lawrence (prix Nobel 1939) et Stanley Livingston inventent le cyclotron, accélérateur de particules. Ces particules à grande vitesse permettent de synthétiser des centaines de nouveaux noyaux atomiques radioactifs ou encore de provoquer la désintégration artificielle de ceux-ci en produisant notamment

## CYCLOTRON

**Culasse de l'aimant du premier cyclotron belge, au Boulevard Baudouin I<sup>er</sup>.**  
C'est en 1947 que fut lancé à l'Université catholique de Louvain le projet de construction d'un cyclotron conçu par le professeur Marc de Hemptinne dès avant la guerre. L'électroaimant fut installé en janvier 1951 dans le nouveau bâtiment de l'Institut de physique nucléaire construit dans le Parc d'Arenberg. Il se trouve actuellement comme monument sur la berme centrale du «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>», après avoir travaillé comme accélérateur jusqu'en juin 1971.  
Photo Fondation wallonne.



des quantités de neutrons bien supérieures à ce qui pouvait être produit à partir de sources radioactives naturelles telles que le radium.

À l'Université catholique de Louvain, ces deux caractéristiques suscitent, en 1937, l'intérêt du professeur Marc de Hemptinne pour ce genre d'équipement. Il était également très sensible aux progrès en thérapie du cancer par irradiation des tumeurs aux neutrons du cyclotron. Il rend visite à E. Lawrence et lui envoie ensuite deux de ses assistants, J.-M. Delfosse et P. Capron, pour se familiariser avec le cyclotron et revenir avec des plans pour en faire construire un par les ACEC (Ateliers de construction électrique de Charleroi). Un devis est préparé à la veille de la guerre; il en résulte que le projet de cyclotron à l'Université catholique de Louvain est mis au frigo.

Il en ressort en 1947. Il n'y avait alors que quatre cyclotrons en Europe: deux en Angleterre, un à Paris et un à Zurich, mais un grand nombre aux États-Unis. Il faut se souvenir que durant la guerre 1940-1945, on avait poursuivi activement les recherches en physique nucléaire, principalement aux États-Unis. La priorité avait porté sur ses applications telles que les réacteurs nucléaires et les armes dites atomiques. La Belgique avait participé à cet effort de guerre comme fournisseur du minerai d'uranium extrait au Congo belge. Cela lui avait valu un financement important de la recherche nucléaire, que l'Université catholique de Louvain investira dans la construction du premier cyclotron belge. L'électro-aimant arrive des ACEC en janvier 1951 dans le nouveau bâtiment de l'Institut de physique nucléaire construit dans le parc d'Arenberg. Il se trouve actuellement comme monument sur la berme centrale du «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>», à quelques dizaines de mètres de son croisement avec le «chemin du Cyclotron», après avoir travaillé comme accélérateur jusqu'en juin 1971.

Pierre Macq est envoyé en 1957 par Marc de Hemptinne chez son ami E. Lawrence, au laboratoire de Berkeley, qui était alors «La Mecque» des accélérateurs. Il en revient convaincu qu'il est urgent de moderniser le cyclotron de l'Université catholique de Louvain par l'extraction de son faisceau et sa transformation future en cyclotron à secteurs. Les moyens financiers tardent à venir et la Belgique prend petit à petit du retard dans sa percée en physique nucléaire, au point qu'en 1964, les physiciens s'accordent pour mettre ensemble tous leurs moyens financiers

et humains dans le projet d'un laboratoire national de physique nucléaire de «basses énergies» (les «hautes énergies» leur étaient accessibles dans le laboratoire européen de Genève, le CERN). Ce projet avorte mais renaît sous une autre forme en 1965. En effet, sous la pression du *Walen buiten*, l'Université catholique de Louvain, encore statutairement unitaire, envisage de désengorger la vieille ville en essaimant des candidatures et des laboratoires de recherche dans le canton de Wavre. Pourquoi ne pas commencer par un important laboratoire de physique nucléaire qui prendrait le relais du premier cyclotron? En décembre 1967 la décision est prise: on va acquérir un nouveau cyclotron, de performances *up to date* et l'installer sur le plateau de Lauzelle comme signe fort de la volonté d'implantation en Wallonie. En 1969, un contrat est signé entre Thomson-CSF, les ACEC et l'Université catholique de Louvain-Katholieke Universiteit Leuven; ce contrat prévoyait l'hypothèse de l'érection des deux sections linguistiques de l'Université en personnalités juridiques distinctes, ce qui n'allait pas tarder.

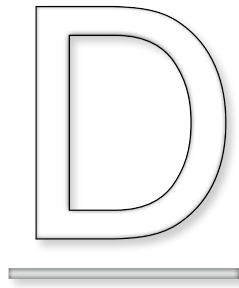
Le 2 février 1971, le roi Baudouin, entouré de 13 de ses ministres et des représentants de 30 pays, assiste dans le grand hall du cyclotron de Louvain-la-Neuve à l'inauguration de la première pierre de l'Université catholique de Louvain «chassée» de sa ville d'origine. En 1972, CYCLONE (CYClotron de Louvain-la-Neuve) fournit ses premiers faisceaux.

La créativité et le dynamisme des ingénieurs, des physiciens et des techniciens feront de cet accélérateur, en perpétuelle actualisation, un catalyseur de collaborations interuniversitaires, internationales et interdisciplinaires, notamment en médecine. À l'aube du troisième millénaire, le Centre de recherche du cyclotron est le leader dans l'accélération par cyclotron de noyaux radioactifs utilisés notamment pour reconstituer en laboratoire des éléments de la genèse de la matière lors d'explosions stellaires. La dynamique créée par ce Centre de recherche est, en 1986, à l'origine de la création par l'ingénieur en chef de CYCLONE d'une firme de renom international dans la construction d'accélérateurs: IBA (Ion Beam Application), installée dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve, près de CYCLONE.

P. MACQ

■ BAUDOUIN; HEMPTINNE; GEER.





## DE COSTER

DE COSTER (RUE CHARLES) G5-G6

Conseil communal du 19 décembre 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature belge de langue française [PV 42].

📖 Charles De Coster est un écrivain francophone né le 20 août 1827 à Munich. Son père, flamand, et sa mère, wallonne, travaillaient tous deux en Autriche en qualité d'intendants pour le comte Charles Mercy d'Argenteau, nonce du Pape et archevêque de Tyr. C'est à l'âge de six ans que Charles rentre en Belgique. Son père meurt en 1834. L'adolescent fait ses humanités au Collège Saint-Michel à Bruxelles. Entre 1844 et 1850, il exerce la fonction de commis de banque à la Société Générale de Belgique. Après avoir démissionné de son poste, il débute des études à l'Université libre de Bruxelles. Il atteint le grade de candidat en philosophie et lettres (12 avril 1855), mais il n'achève pas son cursus. Dès ses vingt ans, il fréquente des cercles artistiques, à commencer par la *Société des Joyeux* qu'il fonde à Ixelles avec des amis le 16 septembre 1847. C'est lors de sa période estudiantine qu'il compose *Crescenlius*, un drame en vers. Ce dernier n'a été édité qu'après sa mort, en 1927, sous le titre de *Stéphanie*. À la même époque, il collabore au *Journal des Joyeux* et fait paraître dans la *Revue Nouvelle* des poésies, des nouvelles, des articles de critique, ainsi qu'une comédie très courte en trois actes: *Géranium*, qui fut republiée en 1927 dans la *Revue Belge*. Entre 1860 et 1864, il travaille aux Archives du Royaume. En parallèle, d'octobre 1860 au début de l'année 1863, sous la signature de Karel, il collabore au petit hebdomadaire satirique fondé par Félicien Rops en 1856: l'*Uylenspiegel* (l'espiègle). Après ses premières œuvres, *Les*

*Frères de la Bonne Trogne* (1856); *Légendes flamandes* (1858); *Contes brabançons* (1861), il publie en 1867 son livre majeur: *La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs*. Cet ouvrage est considéré, aujourd'hui, comme la première grande œuvre littéraire créée en Belgique francophone après l'indépendance du pays. L'histoire se passe sous le règne de Philippe d'Espagne, au temps des procès de sorcellerie. Ulenspiegel est le fils du charbonnier Claes à qui l'on inflige le supplice du bûcher. Gars paresseux, fripon et farceur au début, il se fait ensuite le vengeur de son père et du pays de Flandres. Il est aidé dans sa tâche de justicier et de patriote par Lamme Goedzak, un bouffon gourmand, et par sa fiancée, la douce Nele. De jeune vaurien qu'il est d'abord, on le voit devenir une figure représentative, l'évocation de tout



## DECOSTER

**Charles De Coster et son héros, Till Ulenspiegel, unis dans la mort.**

Si Till l'espiègle (Till Eulenspiegel, en allemand ; Dyl Ulenspiegel, en bas-allemand ; Tijl Uilenspiegel, en néerlandais) est un personnage de la littérature populaire de l'Allemagne du Nord, il est bien connu chez nous par le roman *La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs*, de Charles De Coster. Tombe de Charles De Coster, cimetière d'Ixelles. Photo Fondation wallonne.

un peuple, et d'un peuple en révolte contre le despotisme. À partir de 1870, Charles De Coster devient professeur de littérature et d'histoire à l'École de Guerre et répétiteur de belles-lettres à l'École militaire. Dans ses œuvres postérieures, il faut signaler *Le Voyage de Noce* en 1872 et *Le Mariage de Toulet* en 1879. Il meurt à Ixelles le 7 mai de la même année sans connaître de son vivant le succès et la renommée. Aujourd'hui, son œuvre est toujours l'objet d'études et de rééditions, ceci témoignant de l'intérêt qui lui est encore porté.

Bibliographie: *BN*, t. XXIX, col. 491-500; Ch. DE COSTER, *La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs*, éd. par J. HANSE, 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1966; Ch. DE COSTER, *Légendes flamandes* (Archives du futur), éd. par J. HANSE, Bruxelles, 1990; J. HANSE, *Charles De Coster*, Paris, 1928; ID., *Nouveaux regards sur Charles De Coster et ses rapports avec Félicien Rops*, Bruxelles, 1977; J.-M. KLINKENBERG, *Charles De Coster*, Bruxelles, 1985; ID., *Style et archaïsme dans «La Légende d'Ulenspiegel» de Charles De Coster*, Bruxelles, 1973; R. TROUSSON, *Charles De Coster ou la vie est un songe*, Bruxelles, 1990; ID., *Charles De Coster, journaliste à l'Uylenspiegel* (Laïcité) Bruxelles, 2007; J. WARMES, *Charles De Coster* (Catalogues des expositions organisées à la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, sér. C, t. LV), Bruxelles, 1959-1960.

R. LABRUYÈRE



## DÉDALE

### Drapeau de la Société générale des étudiants de Louvain (1879).

Au coin de la «rue Dédale» et de la «rue des Wallons» se trouve le siège de l'Assemblée générale des étudiants de Louvain (A.G.L.). Son ancêtre lointain était la Société générale des étudiants de Louvain, dont on voit ici le drapeau, regroupant à partir de 1879 les étudiants, tant flamands que wallons. Celle-ci disparaîtra avec la création du Vlaamse Verbond en 1902. La même année, en 1879, se crée la première «provinciale» (luxembourgeoise), bientôt imitée par d'autres «régionales» qui constitueront ensemble, pour les étudiants wallons, la Fédération wallonne des étudiants de Louvain. Archives de l'Université catholique de Louvain. Photo Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL n° 20270.

### La Maison des étudiants à Leuven.

Située à proximité de la Fochplein à Leuven, non loin de l'Hôtel de ville, la Maison regroupaient les étudiants francophones de la Fédération wallonne des étudiants et de l'Union générale des étudiants d'expression française. Photo Fondation wallonne.



## DÉCRETS

DÉCRETS (CHEMIN DES) E5  
Décrets (place des) [abandonné]

Conseil communal du 3 septembre 2002.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

### Thème des toponymes descriptifs.

C'est ainsi qu'à été nommé le petit chemin encerclant la Faculté de droit [PV 54]: le lien est évident... La place située entre le «Collège Thomas Moore» et les cinémas aurait pu s'appeler «place des Décrets». Il fut également question de «rue des Décrets» pour une petite voirie adjacente, mais sans plus de succès [PV 53]...

### MOORE.

## DÉDALE

DÉDALE (RUELLE) E7

Conseil communal du 17 décembre 1974.

Toponyme créé (descriptif topographique).

### Thème des toponymes descriptifs.

«Ruelle Dédale» rappelle cet architecte, sculpteur et inventeur légendaire d'Athènes. On a voulu évoquer ici la légende racontant son périple dans le labyrinthe. La configuration de cette ruelle le justifie.

📖 Dédale (en grec, l'adjectif *daidalos* signifie «travaillé avec art») est un personnage légendaire, généralement considéré comme appartenant à la famille royale d'Athènes, auquel ont été attribuées plusieurs inventions. La première référence à cet «artisan» se trouve dans l'*Iliade* (XVIII, 590-592), où il est mentionné comme ayant bâti un *choros*, c'est-à-dire un lieu où l'on danse, pour Ariane, la fille du roi Minos, à Cnossos, en Crète. À l'époque classique, il fut considéré comme un sculpteur de génie et passait pour avoir, le premier, libéré la statuaire grecque archaïque de sa rigidité, en représentant ses personnages

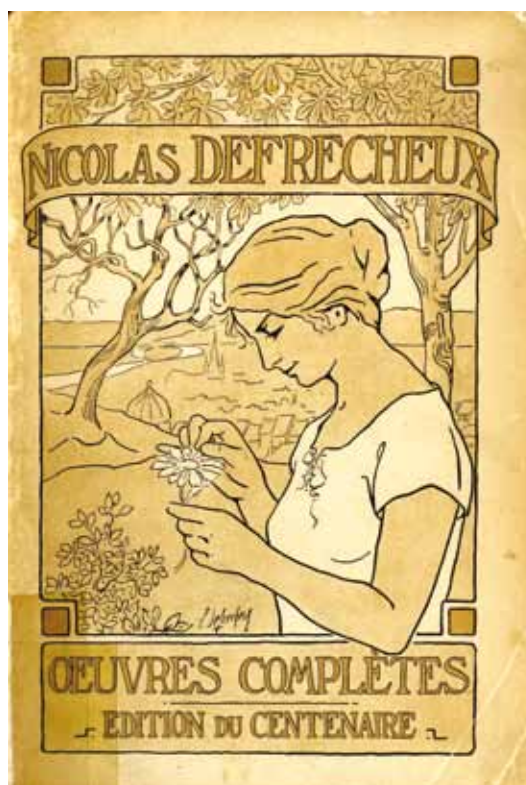


dans l'attitude de la marche. Dans le *Ménon* (97, d), Platon ne manque pas de faire allusion aux statues de Dédale, sur un ton quelque peu humoristique: «[...] ces statues, si on néglige de les fixer, prennent la fuite et s'en vont: il faut les attacher pour qu'elles restent» (traduction de A. CROISET, CUF). Outre ses qualités de sculpteur, l'époque hellénistique vit en Dédale un architecte de talent, constructeur du Labyrinthe de Cnossos. Selon la légende, Dédale, jaloux des dons exceptionnels de son neveu et apprenti Talos, le précipita du haut de l'Acropole après que celui-ci eut inventé la scie, en s'inspirant de la mâchoire d'un serpent. Condamné pour ce meurtre par l'Aréopage, il s'exila et vint se réfugier auprès du roi Minos, pour qui il construisit un palais aux couloirs inextricables, le Labyrinthe, où fut enfermé le Minotaure. Après la victoire de Thésée sur ce dernier, l'architecte y fut emprisonné avec son fils Icare, pour avoir inspiré à Ariane l'idée de la pelote de fil. Mais tous deux réussirent à s'échapper par les airs, ainsi que le raconte Ovide dans ses *Métamorphoses* (VIII, 188-195): «[Dédale] s'applique à un art jusqu'alors inconnu et soumet la nature à de nouvelles lois. Il dispose des plumes à la file en commençant par la plus petite [...]. Puis il attache ces plumes au milieu avec du lin, en bas avec de la cire et, après les avoir ainsi assemblées, il leur imprime une légère courbure pour imiter les oiseaux véritables» (traduction de G. LAFAYE, CUF). Après avoir assisté à la chute tragique de son fils trop audacieux, l'inventeur du vol arriva sain et sauf en Grande Grèce.

Le mot «dédale», devenu nom commun, est synonyme de «labyrinthe». Outre la linguistique, l'inventeur a inspiré de nombreux artistes et écrivains. À commencer par Bruegel l'Ancien, dans son tableau *La chute d'Icare*, réalisé d'après le récit d'Ovide. C'est une phrase de ce même texte, *et ignotas animum dimittit in artes*, que James Joyce a choisie comme épigraphe pour son roman autobiographique *Portrait de l'artiste en jeune homme* (1916), dont le héros porte le nom de Stephen Dedalus.

Bibliographie: *Dictionnaire culturel de la mythologie gréco-romaine*, sous la dir. de R. MARTIN, Paris, 1992, p. 81-82; P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, 1982, p. 118; E. KEARNS, R. NEUDECKER, *Daidalos*, dans *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, sous la dir. de H. CANKIK et H. SCHNEIDER, t. III, Stuttgart-Weimar, 1997, col. 272-274; S.P. MORRIS, *Daidalos*, dans *The Dictionary of Art*, sous la dir. de TURNER, t. VIII, Londres-New York, 1996, p. 457-458.

O. DE BRUYN



## DEFRECHEUX

**Nicolas Defrecheux, vers 1850.**

Nicolas Defrecheux (1825-1874) est l'auteur de la célèbre complainte *Lèyîz-m'plorer*, qui connut un succès considérable, au point d'être l'objet, entre 1854 et 1856, de six tirages successifs, à 2 000 exemplaires sur feuilles volantes.

Gravure de Léon Defrecheux, reproduite dans N. DEFRECHEUX, *Œuvres complètes*, Édition du Centenaire, Liège, 1925. Photo Fondation wallonne.

**Nicolas Defrecheux: l'«Édition du centenaire».**

N. DEFRECHEUX, *Œuvres complètes*, sous la dir. de J. HAUST et Ch. DEFRECHEUX, Liège, Société de littérature wallonne, 1925.

Université catholique de Louvain, Bibliothèque des arts et des lettres, n° FL-16 N1230 1 HAU. Photo Fondation wallonne.

## DEFRECHEUX

DEFRECHEUX (SENTIER)

C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.

📖 «Sentier Defrêcheux» [*sic*] célèbre l'écrivain dialectal liégeois Nicolas Defrecheux (1825-1874), l'un des poètes wallons les plus connus du XIX<sup>e</sup> siècle, «héritier d'un romantisme

mineur», et que l'on considère généralement comme le créateur de l'élégie wallonne. Son œuvre littéraire n'est pas très abondante, mais il est l'auteur de poésies très célèbres et d'une œuvre décisive par ses prolongements.

Son premier succès est dû à sa célèbre complainte *Lèyiz-m'plover*, qui connut un succès considérable au point d'être l'objet entre 1854 et 1856 de 6 tirages successifs, à 2000 exemplaires sur feuilles volantes. La joute organisée en 1856 par la Société philanthropique «Les Vrais Liégeois» pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire du règne de Léopold I<sup>er</sup>, qui couronna son «cramignon» *L'avez-v'vèyou passer?*, eut tant de succès qu'elle donna l'idée à certains de créer une «société littéraire wallonne». Cette idée fut concrétisée le 27 décembre de cette même année 1856 avec la naissance de la «Société liégeoise de littérature wallonne» (qui s'appelle de nos jours «Société de langue et de littérature wallonnes»), sorte d'académie wallonne qui allait donner un essor définitif au mouvement dialectal, à Liège d'abord, dans le reste de la Wallonie ensuite. Defrecheux est en outre le compositeur des paroles du fameux *Tchant des Lidjwès*.

Comme le dit Maurice Piron, «La poésie lyrique wallonne prend chez lui son vrai départ. Une lyrique chantée [...] : on sait que lyrisme et chanson ne se dissocièrent en wallon que vers la fin du siècle».

Bibliographie: *AnthLW*, p. 189; N. DEFRECHEUX, *Œuvres complètes*, Liège, 1925; *DHB*; *DSL*; *LittérDialWallonie*, p. 87, 90; A. MAQUET, *La chanson et la poésie wallonnes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Wallonie, t. II, p. 468-470.

J. GERMAIN

☛ CRAMIGNON.

## DESCAMPS

DESCAMPS (AUDITOIRES) D5  
DESCAMPS (COLLÈGE ALBERT) D5

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

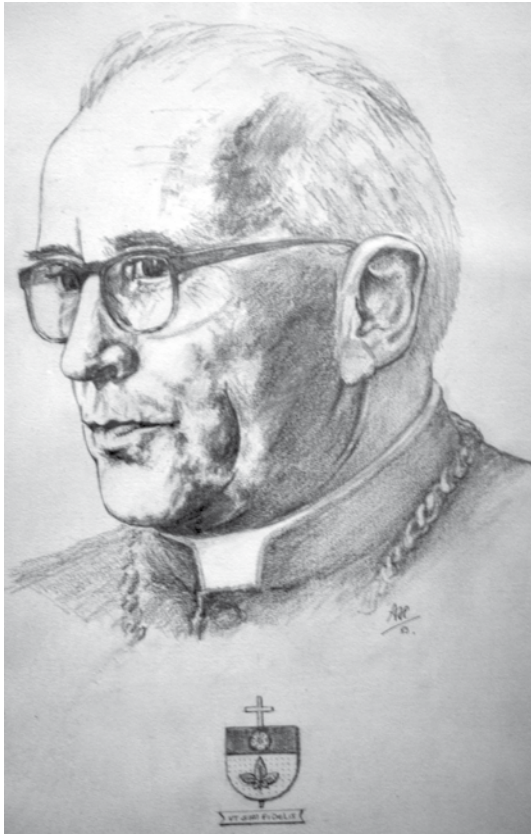
- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs

Le choix du nom d'Albert Descamps pour nommer le bâtiment de la Faculté de théologie inauguré en 1981 s'imposait: professeur de théologie à la Faculté, dernier recteur de l'Université unitaire (1963-1968), ce dernier mourut d'un accident de voiture à l'entrée de Louvain-la-Neuve, le 15 octobre 1980, peu de temps avant l'inauguration du nouveau bâtiment.

📖 Albert Descamps naquit le 27 juin 1916 à Escanaffles, au nord de la province du Hainaut, où son père († le 10 octobre 1926) cumulait les métiers de facteur et d'agriculteur. En vue d'aider sa mère prématurément veuve, il débuta des études secondaires professionnelles agricoles au Sint-Jan-Berchmans Instituut d'Avelgem, localité ouest-flamande située à trois kilomètres d'Escanaffles sur l'autre rive de l'Escaut (1928-1932). Il les poursuivit à la section scientifique du Sint-Leo College à Bruges (1932-1933), puis au Petit Séminaire de Bonne Espérance où il étudia le grec et le latin (1933-1934). Ce changement d'orientation était lié à sa décision de devenir prêtre. Il entreprit ensuite comme séminariste des études universitaires à l'Institut supérieur de philosophie de Louvain. Il y conquist en 1937 le grade de licencié en philosophie avec un mémoire sur *La théorie de la connaissance chez Roger Marston*. Après une année de théologie au Grand Séminaire de Tournai et une au Centre d'instruction de l'armée (CIBI) à Beverlo, il fut mobilisé en septembre 1939 comme brancardier-infirmier au 1<sup>er</sup> de Ligne et il participa en mai 1940 à la campagne des Dix-Huit Jours. Revenu au Séminaire le 24 juin 1940, il y acheva sa formation de séminariste et il fut ordonné prêtre le 5 octobre 1941. Il retourna ensuite à Louvain pour suivre les cours de la Faculté de Théologie et y présenter le 7 août 1945, sous la direction de Mgr Lucien Cerfaux, sa thèse sur *La justice et les justes dans le premier évangile*. Répondant aux souhaits de ses professeurs, il poursuivit les années suivantes des recherches en vue de la maîtrise. Dans ce cadre, il séjourna au Collège belge à Rome en 1946-1947 pour y conquérir le grade de licencié en sciences bibliques à l'Institut biblique pontifical. Il y fut le condisciple de Karol Wojtyła, le futur pape Jean-Paul II. Il fut finalement promu docteur et maître en théologie le 29 juin 1950 avec une thèse sur *Les justes et la justice dans les évangiles et le christianisme primitif hormis la doctrine proprement paulinienne*.

Entre-temps, il avait été nommé dès 1947 au Séminaire de Tournai, d'abord professeur d'histoire ecclésiastique, puis d'Écriture sainte de 1950 à 1955. Chargé en 1952 du cours d'histoire du milieu néotestamentaire au titre de maître de conférences, il prit en 1956 la succession de Mgr Cerfaux comme professeur de Nouveau Testament à la Faculté de Théologie de l'Université catholique de





Louvain. En même temps, il était chargé de réorganiser et de diriger le Collège du Saint-Esprit, pédagogie pour prêtres étudiants. À la même époque, il présida aussi l'Institut supérieur des sciences religieuses et il le développa pour que, dans le cadre du Pacte scolaire, il puisse préparer des étudiants laïcs au métier de professeur de religion. En 1960, son professorat fut interrompu par son élection comme évêque titulaire de Tunis et sa nomination comme évêque auxiliaire de Mgr Himmer, évêque de Tournai. Ministère provisoire, puisque les évêques belges lui confièrent, en août 1962, la relève de Mgr Van Waeyenbergh comme recteur de l'Université de Louvain, puis recteur magnifique à partir de 1964. Il démissionna en 1969, suite à la décision politique de scinder l'antique *Alma Mater* louvaniste en une université de langue néerlandaise – la Katholieke Universiteit Leuven – et une université de langue française – l'Université catholique de Louvain. Dernier recteur de l'Université unitaire, il devint alors recteur magnifique honoraire et il reprit des cours d'exégèse néotestamentaire à l'Université catholique de Louvain. À partir de 1975, il poursuivit cette tâche à Louvain-la-Neuve. Il assura en même temps la présidence nationale de Pax Christi à partir de 1963 et il fut nommé évêque vicaire pour les étudiants étrangers en



1965. À partir de 1973, il exerça également la fonction de secrétaire de la Commission biblique pontificale à Rome. Fertile en rebondissements, la vie professionnelle d'Albert Descamps se décline selon trois axes principaux : le professorat, le rectorat de l'Université, les services rendus à l'épiscopat belge et à l'Église universelle. Son cœur penchait certainement du côté de ses activités professorales. Le professeur Descamps était un humaniste chrétien qui croyait très fermement aux droits imprescriptibles de l'intelligence humaine. Sa vaste culture ne nuisait pas à une simplicité spontanée. Il était soucieux d'initier ses étudiants à une recherche historique rigoureuse. Dans la grande tradition louvaniste, il attachait beaucoup d'importance à une étude philologique attentive du texte biblique et il savourait particulièrement la correction et la précision méthodologiques. Grand spécialiste de la *Formgeschichte* comme méthode d'approche littéraire et historique des textes, il en connaissait à fond les grands maîtres allemands que sont Hermann Gunkel, Rudolf Bultmann et Martin Dibelius. Ce grand pédagogue était d'une clarté proverbiale. Ses huit années de rectorat furent loin d'être paisibles. Les premières furent difficiles parce que son prédécesseur, qui continuait d'habiter à Louvain et qui restait responsable

## DESCAMPS

### **Mgr Albert Descamps (1916-1980) : un portrait.**

Ultime recteur de l'Université unitaire (1960-1968), son rectorat fut loin d'être paisible. Dans le climat communautaire tendu des années 1960, il ne put guère se consacrer au développement interne de son université. Même si, parfait bilingue, il s'était donné pour mission de pacifier les relations entre Flamands et francophones, il lui fut impossible d'empêcher la « spitsing ».

Portrait au fusin signé A.H. (1963 ?)  
Louvain-la-Neuve, Faculté de Théologie, hall du 1<sup>er</sup> étage.  
Photo Fondation wallonne.

### **Le mémorial Albert Descamps († 15 octobre 1980), à l'entrée de Louvain-la-Neuve, au lieu où il décéda d'un accident de voiture.**

Le choix du nom d'Albert Descamps pour nommer le bâtiment de la Faculté de théologie inauguré en 1981 s'imposait : professeur de théologie à la Faculté, ultime recteur de l'Université unitaire (1960-1968), ce dernier mourut d'un accident de voiture à l'entrée de Louvain-la-Neuve, peu de temps avant l'inauguration du nouveau bâtiment.

Louvain-la-Neuve, chemin du Stocquoy.  
Photo Fondation wallonne.

des relations avec les universités étrangères, ne lui céda pas la place de bonne grâce. Par ailleurs, il ne put guère se consacrer au développement interne de son université. Car, même si cet excellent bilingue se donnait pour mission de pacifier les relations entre Flamands et francophones, le climat politique allait à l'encontre de ces intentions. En fait, dès le début de la décennie, le problème de l'expansion universitaire était à l'ordre du jour et des transferts possibles étaient évoqués sans qu'il soit toutefois déjà question, officiellement du moins, d'une scission complète de l'*Alma Mater* et du départ de tous les francophones. Une loi du 9 avril 1965 autorisa l'Université catholique de Louvain à installer les doctorats francophones en médecine à Woluwe-Saint-Lambert et des candidatures en philosophie et lettres flamandes à Courtrai, et à préparer un campus dans le canton de Wavre. Lors de l'ouverture de l'année académique 1965, Mgr Descamps déclara qu'«en somme le triangle Louvain-Woluwe-Wavre n'est qu'un Louvain élargi». L'opinion flamande eut tôt fait d'y voir une volonté d'élargir ainsi la «tache d'huile» bilingue de Bruxelles. Malgré un mandement des évêques belges du 13 mai 1966, il s'avéra impossible de calmer cette opinion à laquelle Mgr De Smedt, évêque de Bruges, se rallia le 2 février 1968. Mgr Descamps tenta bien les 15 et 18 février de sauver un reste de l'unité institutionnelle et fonctionnelle de l'Université, mais il dut bien malgré lui présider d'étape en étape à la rupture. Il le fit avec dignité et discrétion, bien qu'il fût la cible d'innombrables critiques. La désormais inéluctable scission fut accomplie le 4 octobre 1968. Les professeurs Édouard Massaux et Piet De Somer devinrent recteurs respectivement de l'Université catholique de Louvain et de la Katholieke Universiteit te Leuven, Mgr Descamps recevant le titre de recteur magnifique honoraire.

La reconnaissance de ses qualités par Rome l'entraîna vers une collaboration toujours plus grande avec la curie romaine. Membre de la Commission biblique pontificale dès 1967, il en fut nommé secrétaire six ans plus tard par le pape Paul VI. Dans sa session plénière de 1976, cette commission fut interrogée par la Congrégation pour la doctrine de la foi sur la question délicate de l'ordination des femmes et elle vota à la majorité – 12 voix contre 5 – un avis selon lequel les fondements scripturaux du Nouveau Testament n'étaient pas suffisants pour que l'Église décide d'exclure l'ordination

sacerdotale des femmes. Son rapport qui n'allait pas dans le sens désiré ne fut jamais publié.

Mgr Descamps participa activement au Synode romain de 1974 sur l'évangélisation et à la rédaction du document final. Il fut également chargé de plusieurs missions délicates. En 1974, il exerça avec Mgr Willy Onclin le rôle de visiteur apostolique du Séminaire d'Écône (Suisse) fondé par Mgr Lefebvre qui était en rupture avec le concile Vatican II. Malgré plusieurs contacts en octobre et en novembre, aucune solution ne fut entrevue et, le 6 mai 1975, le Vatican décida la suppression de la Fraternité Saint Pie X. Consulteur de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, il eut ensuite à jouer avec d'autres le rôle de juge dans l'instruction ouverte par ladite congrégation à l'encontre des enseignements et des écrits – en particulier un livre sur Jésus – du dominicain Edward Schillebeeckx, professeur à Nimègue. Il se dit qu'il y soutint une lecture de l'ouvrage qui ne réclamait pas une condamnation, et celle-ci ne fut pas prononcée.

*Ut sim fidelis* fut sa devise épiscopale, ce qui n'est pas sans rappeler le prénom de son père, Fidèle. Ce grand travailleur avait les traits classiques du terrien, un sens aigu des réalités et une sérénité d'âme à toute épreuve. Il fut un homme d'Église dans toutes ses fibres, dans sa vie d'homme, dans les célébrations liturgiques, dans ses responsabilités de formateur et de recteur d'université. D'une extrême discrétion et d'une grande liberté intellectuelle, il resta bon, cordial, serviable et d'une paix inaltérable tout au long d'une vie qui fut pourtant loin d'être paisible. Sur le chemin de son travail, il décéda tragiquement dans un accident de voiture à Ottignies-Louvain-la-Neuve le 15 octobre 1980.

Bibliographie: NBN, t. X, p. 152-155; J. COPPENS, *Son Excellence Mgr Albert Descamps. In memoriam*, dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, t. LVI, 1980, p. 253-281; J. GIBLET, *Mgr Albert Descamps, exégète et théologien de Louvain*, dans *Revue théologique de Louvain*, t. XII, 1981, p. 40-58; R. GUELLEY, *Mgr Albert Descamps tel que je l'ai connu*, dans *Revue théologique de Louvain*, t. XI, 1980, p. 407-414; É. MASSAUX, *Éloge funèbre*, dans *Église de Tournai*, t. XI, 1980, p. 385-390; K. SCHELKENS, *The Louvain Faculty of Theology and the Modern(ist) Heritage. Reconciling History and Theology*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. CIV, 2009, n° 3-4, p. 856-891.

C. FOCANT

■ CERFAUX; MASSAUX.

## TOPONYMES DESCRIPTIFS (THÈME DES)

Une série de toponymes de Louvain-la-Neuve ont été choisis en fonction d'une caractéristique de la rue qu'ils désignent: le lieu vers lequel elle se dirige, les bâtiments importants qui la bordent, la forme de la rue, la végétation particulière que l'on trouve aux abords, etc.

ACCUEIL; AGORA; AURORE; AUTOBUS; BARYTINE; BOIS DES FERRAILLEURS; BLEUE; BOSQUET; BUISSONS; BUTTE; CENTRE URBAIN; CERF-VOLANT; CHAUFFERIE; CLÉ DES CHAMPS; CLOCHETON; CLOS; COLIMAÇON; COLLÈGE; COMPAS; CONGRÈS; COTEAUX; COUCHANT; COURBE; COURBEVOIE; COUVENT; CROIX DU SUD; CURÉ TUÉ; CYCLISTES QUOTIDIENS; CYCLOTRON; DÉCRETS; DÉDALE; DOUVE; ÉCHANGE; ÉCOLIERS; ÉGLISE; EN-BAS; EN-HAUT; ESPLANADE; EST; ÉTOILES; EULER; FAUX BOIS; FLIBUSTIERS; FLORIBOIS; FLORIVAL; FLUPKE; FORÊTS; GARE; GOLF; GOSSES; GRAND-PLACE; GRAND-RUE; HALLES; HANGAR À BALLONS; HUET; JARDIN BOTANIQUE; JAUNE; LABRADOR; LAC; LANTERNE MAGIQUE; LICORNE; LUMIÈRE; LAUZELLE-QUATRE-VENTS; LAUZELLE-VALLONS; LAVOISIER; LECLERCQ; LEVANT; LONGUE; LONGUE HAIE; MARACHE; MORE; MOULINSART; MUSÉE; NORD; NOYER; OTTOKAR; PALIER; PANIERS; PELÉ TRY; PENTE; PIRATES; PLATEAU; POINT DU JOUR; POLYVALENTE; PONT AUX ÂNES; PONT-NEUF; POTAGER; QUATRE SAISONS; QUICK; RAWETTE; RÉCRÉATIONS; ROUGE; SAGES; SAINTE-GERTRUDE; SCIENCES; SERPENTINE; SERRES; SOURCE; SPORTS; SUD; STUDIO AGORA TAILLIS; TEILHARD DE CHARDIN; TIBET; UNIVERSITÉ; VAGUES; VAL; VERTE; VIEILLES MAISONS; VIEUX QUARTIER; VINCI.

## DÉTERMINÉS WALLONS (THÈME DES)

Dans le choix des déterminés, ou termes génériques servant à désigner les voies publiques, la Commission de toponymie s'est efforcée d'introduire la plus grande diversité possible. Pour éviter les déterminés les plus fréquents («rue», «place», «avenue», etc.), elle a fait preuve d'originalité en choisissant des désignations moins usuelles («cours», «impasse», «venelle», «rampe», etc.). Parmi celles-ci, un certain nombre ont été empruntées au lexique wallon ou au français régional.

CORTIL; DRÈVE; PENDÉE; SCAVÉE; TAILLE; TIENNE, TRY [MARTIN].



## DEWANDELAER

**Franz Dewandelaer:**  
dessin de Jules Lempereur.  
Extrêmement sensible à la peine et à la douleur de ses semblables, écorché vif pourrait-on dire, Franz Dewandelaer (1909-1952), qui a écrit la plupart de ses poèmes entre 1928 et 1936, est l'auteur d'une des œuvres poétiques «les plus fortes et les plus pathétiques de la poésie wallonne». Pour M. Piron, chez Franz Dewandelaer, «la virtuosité de l'écriture trouve son dépassement dans une rhétorique du cri qui fait fleurir les images et les rythmes».  
© Photo Y. Dewandelaer.

## DEWANDELAER

DEWANDELAER (SENTIER FRANZ) C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- Thème des figures de nos régions.
  - Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.
- «Sentier Franz Dewandelaer» (1909-1952) honore ce poète dialectal et en langue française nivellois, «hors du commun».

Extrêmement sensible à la peine et à la douleur de ses semblables, écorché vif pourrait-on dire, Franz Dewandelaer, qui a écrit la plupart de ses poèmes entre 1928 et 1936, est l'auteur d'une des œuvres poétiques «les plus fortes et les plus pathétiques de la poésie wallonne». Pour M. Piron, chez Franz Dewandelaer, «la virtuosité de l'écriture trouve son dépassement dans une rhétorique du cri qui fait fleurir les images et les rythmes». Parmi ses œuvres significatives, on citera *Bouquêt-tout-fêt* (1<sup>ère</sup> éd., 1933), recueil voué à sa ville natale de Nivelles, *Èl moncha qui crèch* (1<sup>ère</sup> éd., 1948) et *Bokèts dè l'nut* (1935), chœur parlé sur le monde du travail, ainsi que quatre longs poèmes, *L'honne qui brait* (1932) *L'Aveûle* (1939), *Èl Bribeû* (1948) et *Èl Fou* (1950). L'ensemble de son œuvre poétique ne fut réuni qu'en 1970.

Bibliographie: *AnthLW*, p. 520; F. DEWANDELAER, *Œuvres poétiques* (Collection littéraire wallonne, 4), éd. critique par J. GUILLAUME, Liège, 1970; Y. DEWANDELAER, *Le chœur parlé wallon, dans Entre poésie et propagande. Charles Plisniers et les chœurs parlés en Belgique*, sous la dir. de P. ARON, Bruxelles, 1997, p. 147-160; J. LECHANTEUR, *La poésie wallonne au XX<sup>e</sup> siècle, Wallonie*, t. III, p. 196-197; *LittérDialWallonie*, p. 126-127.

J. GERMAIN



## DINANDIERS

**Les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège : chef-d'œuvre de la «dinanderie».**

Les fonts baptismaux attribués à Renier de Huy (XII<sup>e</sup> siècle) et conservés à l'église de Saint-Barthélemy à Liège, constituent un chef-d'œuvre incontesté de la «dinanderie» (et de l'art mosan). C'est au cours du Moyen Âge central et tardif que la ville de Dinant établit progressivement sa suprématie dans la réalisation des objets en laiton, si bien que le terme de dinanderie, attesté dès Philippe de Commines peu avant 1500, devint usuel. Lit-on des études en allemand ou en anglais sur le sujet, le mot *dinanderie* y est utilisé tel quel.

Photo Fondation wallonne.



## DINANDIERS

DINANDIERS (PASSAGE DES) E5-F5

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie. Le «passage des Dinandiers» évoque un artisanat wallon typique, propre, à l'origine, à Dinant et à sa région.

📖 Le nom est éloquent, mais il peut prêter à confusion : ce n'est pas seulement à Dinant que l'on fabriquait des objets de dinanderie. C'est au cours du Moyen-Âge central et tardif que la ville de Dinant établit progressivement sa suprématie dans la réalisation des objets en laiton, si bien que le terme de dinanderie, attesté dès Philippe de Commines peu avant 1500, devint usuel. Lit-on des études en allemand ou en anglais sur le sujet, le mot *dinanderie* y est utilisé tel quel.

L'art des dinandiers est lié au laiton, un alliage de cuivre rouge et d'un autre minéral : au Moyen-Âge, on recourait à la calamine que l'on exploitait dans la vallée de la Meuse, et à l'étain importé d'Angleterre ; par la suite, le zinc interviendra en proportion croissante. Le résultat était un métal d'une belle couleur jaune, le laiton, que les anciens appelaient aurichalque, d'après l'apparence de l'or qu'il gagnait entre les mains de l'artisan.

Le laiton se prêtait à deux opérations principales : le battage et la fonte. Les «bateurs de cuivre jaune» formaient une corporation à Huy, Dinant et Bouvignes, puis dans d'autres villes à la fin de la période médiévale. Ils travaillaient une feuille laminée de laiton pour en façonner par battage des plats, des bassins et des chaudrons, et les cisaient ensuite pour en terminer la décoration. Notre terme de «batterie de cuisine» dérive d'ailleurs de cette technique du métal battu. Quant aux fondeurs de laiton, ils produisaient des œuvres de plus forte taille, tels les chandeliers, les

fonts baptismaux ou les lutrins. Célèbres à juste titre, les fonts baptismaux attribués à Renier de Huy (XII<sup>e</sup> siècle) et conservés à l'église Saint-Barthélemy à Liège, en constituent le chef-d'œuvre incontesté. Citons aussi le fameux «Bassinia» de Huy, la fontaine datée de 1406 et ornée de quatre statues des saints patrons de la ville.

C'est du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle que le commerce de Dinant est le plus florissant. Les Dinantais, surnommés «copères» (d'après le latin *cuprum*, pour «cuivre»), ont des comptoirs à Londres, à Cologne, dans les villes de la Hanse, etc. Mais l'essor connaîtra un arrêt brutal avec la destruction de Dinant par les troupes de Philippe le Bon en 1466. Tandis que la ville se relève au XVI<sup>e</sup> siècle et que le métier des batteurs de cuivre s'y rétablit tant bien que mal, c'est désormais Aix-la-Chapelle qui domine le marché de la dinanderie. D'autres villes exportent également : ainsi, Tournai se distingue pour les lutrins en forme d'aigle aux ailes déployées. Au départ de Bruges et d'Anvers, les objets en laiton coulé suivent les mêmes circuits commerciaux que les tableaux des Primitifs flamands ou que les tapisseries : on les trouve encore de nos jours dans des églises d'Espagne, d'Italie ou de Grande-Bretagne.

Bibliographie : *Arts du laiton. Dinanderie*, Namur, 1992 ; S. COLLON-GEVAERT, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles, 1951 ; M. DE RUETTE, *Étude technologique des dinanderies coulées*, dans *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, t. LVIII, 1987, p. 5-42 ; J. MULLER, *De la Meuse à l'Escaut. Dinanderie mosane et tournaisienne avant 1500*, dans J. SQUILBECQ, *Dinanderie, dans Rhin-Meuse. Art et civilisation, 800-1400*, Bruxelles, 1972, p. 67-72 ; *La Wallonie. Le pays et les hommes*, sous la dir. de H. HASQUIN, t. I, Bruxelles, 1977, p. 355-368.

B. VAN DEN ABEELLE

## DISCOBOLE

DISCOBOLE (COUR DU) D3

DISCOBOLE (RUE DU) D2-D3

Conseil communal du 17 mai 1977 (cour) et du 20 décembre 1977 (rue).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

«Cour du Discobole» et «rue du Discobole» rappellent l'athlète qui, dans l'antiquité grecque, pratiquait le lancer du disque ou du palet. Le lancer du disque étant une discipline olympique, les jeux sont également évoqués ici.

La «cour du Discobole» avait été prévue initialement aux abords de la rue du même nom (qui existe bel et bien), mais elle a en quelque sorte été absorbée par cette dernière.



📖 Le lancement du disque est celui des quatre lancers de l'athlétisme qui a le moins de références utilitaires. On peut retrouver des marques d'origine militaire de défense et d'attaque dans les lancers de javelots, de poids et de marteaux. Il n'y a par contre pas de traces du genre dans le mouvement du lanceur de disque, dans lequel on verrait plutôt une sorte de mouvement de danse.

Le lancement du disque a été officialisé au cours de la XVIII<sup>e</sup> Olympiade, en 708 avant Jésus-Christ. L'épreuve était cependant bien antérieure et abondamment décrite par les auteurs anciens. Elle faisait partie du pentathlon qui l'associait à la course, à la lutte, au javelot et au saut en longueur.

Myron, sculpteur grec du V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, et son célèbre discobole ont très certainement contribué à populariser le lancer du disque. L'œuvre est superbe même si le geste censé représenter la position de départ est une parfaite illusion. L'artiste est parvenu à y synthétiser des idées de force, de concentration, d'élégance, de maîtrise, d'habileté. C'est incontestablement une œuvre majeure, préfigurant la perfection classique grecque dans la représentation du mouvement. L'original se trouve au musée national d'Athènes.

Le lancer du disque est repris dans les activités d'athlétisme enseignées et organisées au Complexe sportif de Blocry.

Y. LEROY

🔊 COUBERTIN; MARATHON.

## DJAUQUET

DJAUQUET (TAILLE) B3-C3

Domaine universitaire.  
Toponyme traditionnel.

🔊 Thème des toponymes traditionnels.

La «taille Djauquet», wallon *taye Djôkèt*, était la propriété d'un certain Jacquet. En 1828, «la Taille Jacquet» était un bois de 30 ha 85 a 28 ca [OTA, p. 180].

📖 *Djôkèt* est la forme wallonne de *Jacquet*, anthroponyme dérivé de *Jacques* (diminutif en *-et*). La Commission a accepté la proposition de M. P. André de garder la tradition orale et de former le toponyme à partir de la forme wallonne du nom *Djauquet*, alors que les mentions écrites anciennes étaient francisées.

🔊 Djauquet, wallon *Djôkèt*

### Déterminant:

1701, «Jean-Claude de Spangen vend une coupe de bois appelée la taille Jaucquet, dans les bois domaniaux à Ottignies» [WAV, XXI, p. 6]; 1716, «une partie de bois appelée la taille Jacquet bize au bois d'Affligem midi à la campagne de Blocqueri amont à la taille de faude» [AGR, GSN, n° 1535 *D Martin*]; 1772, «fief en la campagne de Blocry descors à la taille Jauquet» [*D Martin*]; 1774, «La taille Jacquet à Blocry» [OTA, p. 180]; 1782, «un bois grand 1 jour et demi sous Ottignies, un côté à la taille Jacquet, deuxième au blanc Try» [AGR, GSN, n° 1545, *D Martin*]; 1846, «sentier longeant la taille Jacquet» [ACV-*Ott*]; 1876, 1890, 1932, «Taille Jacquet» [LP, CPB, *D André*]; 1977, 1981, 1987, «la Taille Djauquet» [PV 26; REUL; *InforV*]; 1985, «la Taille Djauquet» [CBL].

I. LEJEUNE

## DORLODOT

Dorlodot (rue de) [en réserve, D7]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

🔊 Thème des figures de nos régions.

🔊 Thème du passé universitaire.

🔊 Thème des sciences exactes.

Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement de la zone «Pasteur» (entre la «voie des Hennuyers» et l'«avenue Georges Lemaître»), la Commission de toponymie a proposé d'y localiser la «rue Henry de Dorlodot», personnalité importante de l'Université souvent évoquée pour donner son nom à une voirie [PV OL 11 et 12]. La présence de ce géologue et pionnier de la paléontologie à proximité du «bâtiment Mercator» qui abrite le Département de géographie est tout indiquée.

📖 Henry de Dorlodot naquit en 1855 dans une famille d'origine champenoise, fondatrice de l'industrie verrière dans la région de Charleroi. Après une enfance emprunte de curiosité pour la nature, le jeune Henry fit des candidatures en sciences au Collège Notre-Dame de la Paix de Namur avant d'entreprendre un doctorat en géologie à Louvain où il bénéficia de l'enseignement de C.L.J.X. de la Vallée Poussin. Sa vocation religieuse interrompit cette formation au profit de celle du Grand Séminaire de Namur. Là, son esprit brillant fut remarqué et il se vit ouvrir les portes de la Grégorienne à Rome où il obtint, en 1885, le titre de docteur en théologie. Ce parcours spirituel ne l'éloigna pourtant jamais de la géologie, à laquelle il consacrait ses moindres temps libres, publiant régulièrement des travaux reconnus.

De retour au pays, après une brève incursion dans le vicariat d'une paroisse, il entama une carrière académique. Ses débuts à la

## DORLODOT

**De Dorlodot (1855-1929),  
chanoine et évolutionniste.**

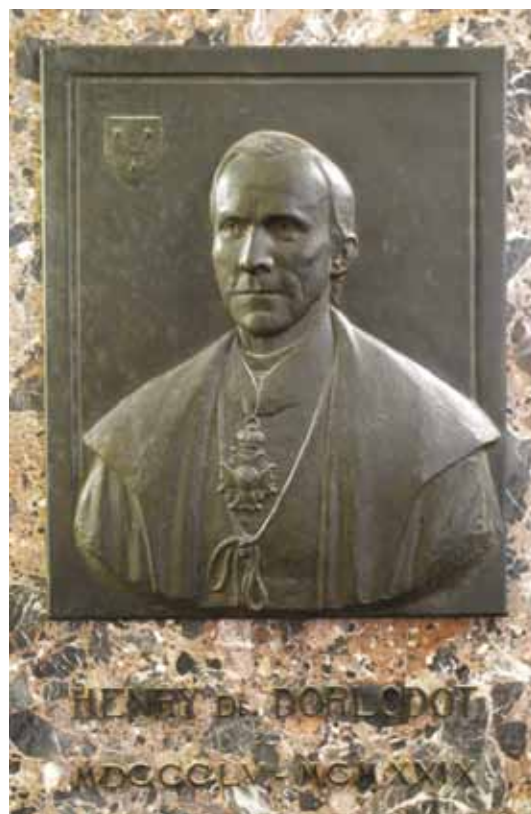
Bien au fait de la biologie et ardent défenseur du darwinisme, de Dorlodot fut invité, en 1909, aux célébrations d'hommage à Darwin organisées par l'Université de Cambridge. Il publia, en 1918, un ouvrage (écrit avant guerre) intitulé *Le Darwinisme au point de vue de l'orthodoxie catholique*, t. I, *L'origine des espèces*, où il montre, à partir des sources patrologiques et scolastiques, que le transformisme darwinien n'est pas incompatible avec la théologie catholique de la création. Ce n'était pas l'avis de Rome, car le deuxième volume consacré à *L'Origine de l'homme* restera dans les tiroirs jusqu'en 2009.

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, dossier « Personalia ».  
Photo (?).

**Le mémorial Henry de Dorlodot, à l'Institut de géographie.**

Titulaire de la chaire de géologie, il se dépensa sans compter pour cet enseignement, allant jusqu'à financer personnellement la construction d'un Institut de géologie à Louvain. Titulaire de la chaire principale pendant vingt ans à partir de 1903, il fit aussi construire un musée annexé à l'Institut de géologie, afin de recevoir les riches collections du Musée Houllier de Belgique.

Louvain-la-Neuve, bâtiment Mercator, sous-sol.  
Photo Fondation wallonne.



chaire de cosmogonie de l'École St Thomas d'Aquin de Louvain (futur Institut supérieur de Philosophie) furent laborieux. Son charisme professoral ne se révéla qu'après son transfert à la faculté des sciences, où il fut d'abord chargé des cours de paléontologie, puis de géologie. Ses biographes reconnaissent que si de la Vallée Poussin fut le premier vrai professeur de géologie — chaire pourtant créée dès 1837 —, c'est grâce à de Dorlodot que cette discipline devint un des fleurons de l'Université.

Pour cet enseignement, il se dépensa sans compter, allant jusqu'à financer personnellement la construction d'un Institut de géologie à Louvain. Titulaire de la chaire principale pendant vingt ans à partir de 1903, il fit aussi construire un musée annexé à l'Institut de Géologie, afin de recevoir les riches collections du Houllier de Belgique. Il assura d'autre part la diffusion des travaux de son équipe et de ses élèves, en fondant, en 1913, les *Mémoires de l'Institut de géologie de l'Université de Louvain* qui servirent également de monnaie d'échange pour enrichir la bibliothèque des revues nécessaires.

Dans ses recherches personnelles, il alliait la tectonique et la stratigraphie des terrains paléozoïques. Son analyse croisée de la faille d'Ormont et du Massif de Bouffioux fut à l'origine d'une campagne de recherches

minières qui dota la Belgique d'un nouveau bassin houiller. On ne s'étonne dès lors pas qu'il fut l'un des géologues les plus renommés de son époque.

Bien au fait de la biologie et ardent défenseur du darwinisme, il fut invité, en 1909, aux célébrations d'hommage à Darwin organisées par l'université de Cambridge. Il publia, en 1918, un ouvrage intitulé *Le Darwinisme au point de vue de l'orthodoxie catholique*, t. I, *L'origine des espèces*. Il y démontre dans cet ouvrage, à partir des sources patrologiques et scolastiques, que le transformisme darwinien n'est pas incompatible avec la théologie catholique de la création. Son point de vue, fortement teinté de la démarche moderniste à laquelle de nombreux théologiens louvanistes étaient ouverts, déplut profondément dans certains milieux romains qui intervinrent auprès du Pape Pie XI. Cette démarche n'aboutit pas à une réelle condamnation de l'auteur mais à l'interdiction de publier le deuxième volume prévu, consacré cette fois à *L'Origine de l'homme*. Ce manuscrit dut attendre quatre-vingts ans († 1929) pour être enfin publié en édition critique (en 2009).

Bibliographie: H. DE DORLODOT, *Le darwinisme au point de vue de l'orthodoxie catholique. Deuxième volume. L'origine de l'Homme* (Cosmologie), Texte inédit présenté et annoté par M.-C. GRÉSSENS-VAN DYCK et D. LAMBERT, Wavre, 2009; E.-J. KAISIN, *Le chanoine Henry de Dorlodot, sa carrière scientifique, ses travaux*, dans *A.U.C.L.*, 1930-1933,

p. XVI-XLIII; J. THOREAU, , *Notice sur Henry de Dorlodot, correspondant à l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXXIX, 1963, p. 23-49.

M.-C. GRÉSSENS-VAN DYCK

☛ DUMONT; HENNUYERS; LEMAÎTRE; MERCATOR; PASTEUR.

## DOUDOU

DOUDOU (CLOS DU) D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Derrière «clos du Doudou» se cache le Doudou montois, ce dragon occis le dimanche de la Trinité, sur la Grand-Place de Mons, lors du combat dit du Lumeçon.

📖 Il s'agit d'un combat entre saint Georges, assisté de quatre «chinchins» (chevaux-jupons), et le dragon. Le monstre est manœuvré par sept «hommes de dragon» vêtus de blanc et défendu par deux «diables» et deux «hommes sauvages». Ce folklore est rappelé chaque année, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, grâce à une initiative de la Montoise, régionale regroupant les étudiants originaires de Mons. Doudou est non seulement le nom du dragon, qui signifie «un être gros, monstrueux, difforme et disproportionné», mais aussi le titre de l'air local de Mons.

Bibliographie: APW, p. 422; FBe, t. I, p. 54, 55; R. MEURANT, *Le Lumeçon*, Mons, 1977.

I. LEJEUNE

☛ CAR D'OR; CHEVAL GODIN; CHINELS; CLOS.

## DOUVE

Douve (sentier de la) [en projet, C8]  
Douve (parking de la) [en projet, C8]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement en parc de la partie adjacente au quartier de la Baraque, la Commission de toponymie s'est penchée également sur les derniers développements de ce quartier. Elle a proposé «sentier» et «parking de la Douve» pour les infrastructures à construire pour desservir la gare RER et proche d'une vieille douve [PV OL 10].

## DOYENS

DOYENS (AUDITOIRES) E6

DOYENS (PLACE DES) E6

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

La «place des Doyens», sur laquelle donne l'entrée de l'Institut d'administration et de gestion (IAG), évoque bien sûr la fonction de celui qui, à l'Université de Louvain comme dans beaucoup d'autres universités, préside aux destinées d'une faculté, mais elle constitue également un rappel de Leuven et de sa *Dekenstraat*, où se trouvait notamment l'Institut de Commerce.

📖 Sous l'Ancien Régime, l'élection du doyen et les conditions d'éligibilité variaient légèrement d'une faculté à l'autre (l'Université comporte alors cinq facultés: des arts, de théologie, de droit canonique, de droit civil et de médecine). À la Faculté des arts, la charge fut d'abord mensuelle puis, à partir de 1492, d'une durée de quatre mois; à la Faculté de théologie, elle fut trimestrielle jusqu'en 1445, puis semestrielle; elle était semestrielle aux deux facultés de droit et de droit canonique. À la Faculté des arts, le doyen était choisi dans les pédagogies, puis, à partir de 1435, alternativement dans les pédagogies et les «Nations»; dans les autres facultés, il était élu uniquement parmi les docteurs. Le doyen, qui siégeait au conseil général de l'Université, convoquait le conseil facultaire, présidait les séances et faisait exécuter les décisions de l'assemblée. À côté du conseil facultaire, qui avait des pouvoirs très étendus en matière de discipline et d'enseignement, l'administration facultaire comprenait un bedeau, qui annonçait toutes les activités de



## DOUDOU

Le «Petit Doudou» dans la procession du Car d'Or (2006).

Le Doudou montois est un dragon occis le dimanche de la Trinité, sur la Grand-Place de Mons, lors du combat dit «Lumeçon». Il s'agit d'un combat entre saint Georges, assisté de quatre «chinchins» (chevaux-jupons), et le dragon. Le monstre est manœuvré par sept «hommes de dragon» vêtus de blanc et défendu par deux «diables» et deux «hommes sauvages». Parallèlement se déroule le «Petit Doudou», réservé aux enfants...

Wikipedia Commons  
Photo Jean-Pol Grandmont.



## DOYENS

**La rue du Doyen à Leuven (Dekenstraat) : vue actuelle de l'ancien Institut de commerce.**

La « place des Doyens », sur laquelle donne l'entrée de l'Institut d'administration et de gestion (IAG), évoque bien sûr la fonction de celui qui, à l'Université de Louvain comme dans beaucoup d'autres universités, préside aux destinées d'une faculté, mais constitue également un rappel de Leuven et de sa Dekenstraat, où se trouvait notamment l'Institut de commerce.

Photo Fondation wallonne.



chaque faculté, et un receveur, qui percevait les droits d'examens, recouvrait les créances et gérait la caisse commune.

Dans l'Université d'État hollandaise, où le pouvoir échappe largement à la communauté universitaire, le doyen n'avait que de faibles prérogatives. Choisi parmi les professeurs ordinaires et élu pour un an, il convoquait et dirigeait le conseil de faculté, composé habituellement des professeurs ordinaires. Il arrivait que les curateurs de l'Université consultent les conseils de faculté en matière d'enseignement...

L'Université catholique de Louvain restaurée en 1834 comprenait cinq facultés (droit, médecine, philosophie et lettres, sciences et

théologie), auxquelles vinrent s'adjoindre un nombre croissant d'écoles et d'instituts tendant, avec le temps, à conquérir leur autonomie. Elles étaient administrées par un Conseil de faculté comprenant tous les professeurs titulaires et présidé par un doyen élu par ces derniers pour un an. Se réunissant tous les mois, le conseil s'occupait essentiellement de la mise au point des programmes d'études, mais ne pouvait rien décider sans l'approbation du recteur. Théoriquement, il aurait pu débattre de tous les problèmes liés à l'enseignement et à la recherche, mais dans la pratique, ce ne fut guère le cas. La plupart du temps, les professeurs traitaient directement avec le recteur des problèmes de leur service et bientôt, on prit l'habitude de délibérer des questions concernant plusieurs professeurs fréquentant le même bâtiment (l'Institut de chimie, l'Institut de zoologie, etc.) ou, en philosophie et lettres, appartenant au même groupe d'études (histoire, philologie classique, etc.). En fait, la fonction de doyen resta longtemps sans grande portée, d'autant que son rôle au Conseil rectoral était purement passif. En 1957, devant l'impossibilité pour le recteur de continuer à s'occuper de tout, les compétences des doyens furent élargies et leur mandat porté à trois ans. À partir de la réforme de 1963, qui vit notamment le dédoublement linguistique des facultés, le mouvement s'accrut, stimulé bientôt par les événements de 1968. Élus pour quatre ans, les doyens jouent aujourd'hui un rôle important au sein du Conseil académique, qui constitue l'organe supérieur de l'Université en matière d'enseignement et de recherche.

Notons, pour terminer, que la Dekenstraat de Leuven n'a, elle, rien à voir au départ avec la fonction décanale universitaire! Elle doit son nom à Gaufrid de Grimde, chanoine-doyen de Saint-Pierre de Louvain (1244-1255), qui à sa mort, légua ses biens à des parents et diverses institutions, dont un important manoir louvaniste à l'abbaye Sainte- Gertrude. C'est à sa mémoire que la rue où était situé cette demeure prit le nom de « rue du Doyen »...

Bibliographie: P. ORIANE, *L'institution, son administration, ses services*, dans UCLVMI, p. 183-193; UL 1425-1975, p. 43-45, 192, et 279-282; C. RENARDY, *Les maîtres universitaires dans le diocèse de Liège. Répertoire biographique (1140-1350)* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc.. CCXXXII), Paris, 1981, p. 224-225.

L. COURTOIS

## DRÈVE

**La «drève du Golf», au bois de Lauzelle, après réhabilitation...**

Drève, du wallon drève, est un régionalisme du Nord (Flandre, Wallonie et nord de la France), venant du moyen néerlandais dreve. À l'origine, ce mot avait le sens de « chemin propre à y conduire du bétail » et aujourd'hui désigne un chemin bordé de deux alignements d'arbres. Jusqu'il y a peu, la «drève du Golf» présentait une majestueuse couronne forestière, d'arbres centenaires et... malades. Il a donc bien fallu se résoudre à les remplacer: invitation à revenir sur les lieux dans quelques décennies.

Photo Fondation wallonne.





## DRAISINE

Draisine (rue de la) C7-C8

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du chemin de fer.

Dans le contexte de l'aménagement de la zone de la future gare RER de Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie a proposé de dédier ce nouveau quartier au thème du chemin de fer. Dans ce contexte, elle a retenu l'idée de nommer une voirie « rue de la Draisine » [PV OL 10].

📖 Le mot « draisine » est dérivé du nom de l'Allemand Karl Drais, inventeur en 1817 de la « draisienne », ancêtre du vélo, breveté en 1818 sous le nom de « vélocipède ». Il n'y a pourtant pas de lien immédiat entre la draisienne et la draisine : il s'agissait au départ d'un véhicule automoteur léger utilisé pour l'entretien des voies. Aujourd'hui, le terme sert à désigner, dans certaines régions touristiques (notamment dans la vallée de la Molignée), des draisines à pédales circulant sur des voies ferrées désaffectées. On trouve parfois l'expression « *railbike* » pour la désigner.

Bibliographie : G. PERRIN, *Chemins de traverses. Nos anciennes lignes ferroviaires : un patrimoine à préserver. Des chemins à parcourir, à pied ou à vélo*, Bruxelles, 1993.

L. COURTOIS



## DRÈVE

DRÈVE DE CLAIRLANDE A1

DRÈVE DE LAUZELLE HP

DRÈVE DES QUEWÉES HP

DRÈVE DE WARLONGBROUX A3-A4-B4

☛ Thème des déterminés wallons.

« Drève », wallon *drève*, est un régionalisme du Nord (Flandre, Wallonie et nord de la France), venant du moyen néerlandais *dreve*. À l'origine, ce mot avait le sens de « chemin propre à y conduire du bétail » et aujourd'hui, *drève* désigne une « rangée d'arbres » [FEW, III, p. 158b, XV-2, p. 69; Geschiere, p. 104; DL; DFL; DAF; GR]. À Louvain-la-Neuve, *drève* sert de déterminé à quatre toponymes du bois de Lauzelle.

I. LEJEUNE

## DUMONT

Dumont (rue André)

[située à Mont-Saint-Guibert, G10-H9-H10]

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du Patrimoine européen et universel.

☛ Thème du Passé universitaire.

La référence à André Dumont est ambiguë dans la mesure où elle peut évoquer indifféremment André [Hubert] Dumont (1809-1857) père ou André Dumont (1847-1920) fils, tous deux géologues et pionniers de leur discipline. La plaque de rue évoque la première carte géologique de Belgique,



## DUMONT

**La statue d'André Dumont père, à Liège...**

Dans « rue André Dumont », la référence est ambiguë dans la mesure où elle peut évoquer indifféremment André [Hubert] Dumont (1809-1857) père ou André Dumont (1847-1920) fils, tous deux géologues et pionniers de leur discipline. La plaque de rue évoque la carte géologique de Belgique, soit le père, professeur de géologie à l'Université de Liège. Mais les deux méritent bien un mot d'explication...

Liège, place du XX Août.

Statue en bronze réalisée par Louis-Eugène Simonis vers 1857.

Photo Fondation wallonne.

**... Et celle d'André Dumont fils, à Leuven.**

Fondateur de l'Association des Ingénieurs des mines de Louvain, André Dumont se vit honoré à son décès par cette dernière, qui lui érigea une statue dans ce cœur historique de la ville.

Leuven, Hogeschoolplein.

Photo Fondation wallonne.

soit le père, mais les deux méritent bien un mot d'explication...

📖 Dans le milieu du *show business* ou de la politique, on dit souvent que le rejeton doit se faire un prénom. Dans le cas qui nous occupe, ce n'était pas nécessaire car le père et le fils portaient le même prénom et depuis, ce prénom a été incorporé dans le nom de famille. Il est difficile de dire quel est l'André Dumont le plus célèbre car si le père est surtout connu dans les milieux académiques, le fils l'est plus dans les milieux industriels et par le grand public. Le plus souvent, on les confond.

En 1816, l'Académie mit au concours successivement la description géologique de chacune de nos provinces. Pour Liège, elle reçut trois mémoires, dont celui d'un géomètre des mines âgé seulement de 19 ans, André-Hubert Dumont (1809-1853). Ce mémoire qui sera couronné, impressionne si vivement Jean-Baptiste d'Omalius d'Halloy (1782-1875), le père de la géologie belge, que celui-ci incite son jeune collègue à entreprendre des études de géologie à l'Université de Liège, dont il sera promu docteur en 1835 et deviendra professeur la même année. À partir de ce moment, et sur ordre du gouvernement, il se lança dans le levé détaillé de la carte géologique de Belgique, qui sera publiée en 1853. Tout en travaillant à cette œuvre colossale, Dumont trouva le temps de faire à l'Académie, dont il était membre depuis 1836, de nombreuses communications dont celle dans laquelle il jugeait à propos de donner aux différentes divisions géologiques des noms tirés de localités belges, tels que Famennien, Tournaisien, Viséen, Bruxellien, Diestien, etc. Actuellement, la plupart de ces noms sont encore mondialement utilisés. Il mourut à l'âge de 48 ans.

Son fils, André Dumont (1847-1920) était professeur à l'Université de Louvain. Dès 1877, il s'était intéressé à la possibilité de trouver du charbon en Campine. Il y parvint en 1901, lors d'un sondage effectué dans la commune de As, qui révéla la présence de charbon à 541 mètres de profondeur. Suite à cette découverte, neuf concessions furent attribuées en 1906-1907, qui aboutirent à la création de sept charbonnages: Winterslag (1917), Beringen (1922), Eisden (1922), Waterschei (1924), Zwartberg (1924), Zolder (1930) et Houthalen (1939). Le dernier siège d'exploitation, à Zolder, ferma ses portes le 30 septembre 1992. À Louvain, il avait fondé

l'Association des Ingénieurs des Mines.

Ils seront statufiés tous les deux devant leur *Alma Mater* respective, le père, à la «place du 20 Août» à Liège et le fils à la «place de l'Université» à Leuven.

A-H. Dumont avait déjà des ancêtres célèbres. Son père Jean-Baptiste (1777-1838) est dit ingénieur d'après certaines sources et géomètre d'après d'autres, alors que sa mère Marie-Barbe (1748-1828) est la fille du célèbre horloger Sarton. Le *Journal des Mines* (de Paris), publie en 1808 un article décrivant des scies particulières permettant de débiter jusqu'à douze plaques de marbre à la fois à la marbrerie André Dumont de Liège. On ignore cependant s'il existe un rapport avec les Dumont cités précédemment.

La société Géologica Belgica décerne chaque année une médaille André Dumont, dont le seul lauréat belge fut Raphaël Conil (1930-1990), professeur de paléontologie à l'Université de Louvain.

Bibliographie: E. GRÉSSENS, *La médaille André Dumont. Une notice historique*, dans *Miscellanea Geologica*, t. XXIX, 2008, n° 3, p. 5-8; ID. et M.-Cl. GRÉSSENS-VAN DYCK, *La géologie et Les sciences de la terre*, dans *Histoire des sciences en Belgique, 1815-2000*, Tournai, 2001, p. 269-288 et p. 219-234; ID., *Two Hundred Years of Geological Mapping in Belgium, From D'omalius D'halloy to the Belgian Federal State*, dans *Earth Sciences History*, t. XXVI, n° 1, novembre 2007, p. 75-84; J.-B.-J. D'OMALIUS D'HALLOY, *Notice sur A. Dumont*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1858, p. 91 sv.

É. GRÉSSENS

☛ OMALIUS D'HALLOY.

## DUPRIEZ

DUPRIEZ (AUDITOIRES) E5-E6  
DUPRIEZ (COLLÈGE LÉON-H.) E5-E6

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Ce n'est évidemment pas par hasard que l'Université a choisi de donner le nom de Léon[-Hugo] Dupriez à un de ses bâtiments abritant l'Institut de Recherches économiques et sociales (IRES), bien connu du public pour ses analyses de la conjoncture: c'est le nom de son fondateur.

📖 Professeur d'économie à l'Université catholique de Louvain, Léon Dupriez est né à Louvain le 19 octobre 1901 et décédé à Ottignies le 13 octobre 1986. Docteur en droit et docteur en sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain, il était

le fils Léon Dupriez (1863-1942), juriste, lui aussi professeur à Louvain. Après avoir parachevé sa formation aux Universités de Berlin et de Harvard, il entre en 1927 au service d'études économiques de la Banque nationale et présente bientôt, à Louvain, une thèse de doctorat très novatrice en sciences politiques et sociales relatives aux *Méthodes d'analyse de la conjoncture économique et leur application à l'économie belge depuis 1897*. Nommé professeur à Louvain l'année suivante (1928), il y fonde l'Institut de Recherches économiques (IRE), un institut annexé à la Faculté de droit spécialisé en sciences économiques appliquées, qui se consacre à l'analyse conjoncturelle (l'Institut devient d'emblée une référence en la matière) et à l'analyse sectorielle (entre 1929 et 1939, tous les secteurs de l'économie belge sont passés au crible). En 1941, cet Institut intègre une équipe de chercheurs en sciences sociales et prend son nom actuel. En 1950, il intégrera la nouvelle Faculté des sciences économiques et sociales, bientôt rebaptisée Faculté des sciences économiques, sociales et politiques (1967).

Spécialisé dans l'étude des cycles économiques, Léon Dupriez publie en 1947 un ouvrage fondamental dans ce domaine (*Des mouvements économiques généraux*; 2<sup>e</sup> éd., 1951; 3<sup>e</sup> éd., 1966), qui assoit définitivement sa renommée internationale. Il reprendra la matière en 1959, mais dans une perspective plus doctrinale (*La philosophie des conjonctures économiques*). La question fondamentale qui est au centre de ses réflexions est de déterminer comment on peut concilier les théories classiques de l'équilibre avec l'existence de cycles économiques et de crises. Sa théorie générale est originale et le place au niveau des grands penseurs économiques de son temps. Elle s'appuie sur une critique radicale de la théorie classique de Jean-Baptiste Say (1767-1832), la loi des débouchés, selon laquelle la production est toujours d'emblée à l'équilibre, puisque, du simple fait de produire, le producteur crée par la rémunération de ses employés le pouvoir d'achat nécessaire à l'achat de ses produits... Pour Dupriez, il s'agit d'un principe théorique qui n'intègre pas le facteur des prix et qui ne peut se vérifier que sur une très longue période à circulation monétaire constante. Il décrit en fait un état limite théorique jamais atteint: dans la pratique, la conjoncture ponctuelle est toujours caractérisée par un déséquilibre de l'offre et de la demande,



#### DUPRIEZ

**Léon Dupriez, fondateur de l'IRES.**

Ce n'est évidemment pas par hasard que l'Université a choisi de donner le nom de Léon[-Hugo] Dupriez (1901-1986) à un de ses bâtiments abritant l'Institut de Recherches économiques et sociales (IRES), bien connu du public pour ses analyses de la conjoncture : c'est le nom de son fondateur. Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, dossier « Personnalités ». Photo (?).

ce qui se répercute immédiatement sur les prix, le volume des échanges, le volume de la production, le volume et la vitesse de circulation de la monnaie. D'où les crises. Mais si l'état ponctuel du système économique est toujours le déséquilibre, cependant, il est sans cesse mû par la quête de l'équilibre et donc perpétuellement en mouvement: le mouvement séculaire, porté par la croissance, qui nécessite une perpétuelle redistribution des facteurs de production (adaptations et restructuration); les mouvements de longue durée (Kondratieff), liés à la réalisation de grandes innovations techniques; les cycles courts, impulsions immédiates ne visant pas à l'équilibre. De là une vision globale de l'économie que l'on peut qualifier de «personnaliste», parce que l'initiative humaine y est déterminante: «les tendances à l'équilibre ne sont qu'un des deux vecteurs de force entraînant l'activité économique: le vecteur 'ajustement'. L'autre vecteur est celui des 'initiatives', celui des actes par lesquels les hommes tentent individuellement ou collectivement de maîtriser leur devenir.

Au-delà de la fécondité de sa pensée, consacrée par de nombreuses distinctions (Prix Francqui en 1948; Prix décennal des sciences sociales en 1955; etc.), Léon Dupriez fut aussi le maître d'une école, l'IRES, qui a formé une pléiade de disciples qui s'illustreront dans la



gestion publique, l'université et l'entreprise (Albert-É. Janssen, Paul van Zeeland, Fernand Baudhuin, Robert Triffin, Gaston Eyskens, etc.). Ce fut aussi un homme d'action, qui joua un rôle important dans la définition des politiques économiques au lendemain de la Grande Crise (dévaluation de 1935) et de la Seconde Guerre mondiale (réforme monétaire de 1944) et qui fut le consultant écouté de grands organismes financiers, bancaires et industriels. Il fit également partie de la Commission de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier qui recommanda, dès 1952 l'adoption du système de la taxe sur la valeur ajoutée et joua aussi un rôle important dans la conception du barrage hydro-électrique d'Inga au Zaïre.

Bibliographie: *NBN*, t. V, p. 140-143; *Problèmes économiques contemporains. 45 années d'expérience*, sous la dir. de P. LÖWENTHAL, Louvain, 1972, p. 13-27 et p. 29-53; P. OLBRECHTS, *La recherche en mouvement, d'une approche historique-institutionnelle à l'autonomisation : la recherche en sciences économiques à l'IRE (1928-2000)*, dans *La recherche, passions, pratiques, parcours. La communauté scientifique à l'UCL depuis 1834. Catalogue réalisé à l'occasion de l'exposition au Forum des Halles, à Louvain-la-Neuve, du 8 au 21 mars 2001* (Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, 2), sous la dir. de V. FILLIEUX et F. HIRAUX, avec la coll. de C. DERYCKE et F. MIRGUET, Louvain-la-Neuve, 2001, p. XXX.

L. COURTOIS

## DURENDAL

DURENDAL (COUR)

D6

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Le nom de l'épée du héros de la chanson de Roland, désigne une «cour» et non un «cours», comme indiqué sur la plaque de rue [PV OL 7 et 8]. Située à proximité de la «rue Charlemagne», elle évoque, comme la «boucle de Roncevaux», le plus célèbre des carolingiens et le folklore wallon qui s'y rattache [PV OL 3]. Charlemagne étant considéré comme un des pères fondateurs de l'Europe, il est logique de trouver dans la même zone une «rue de l'Union Européenne» ou une «rue du Traité de Rome»...

📖 Durendal ou Durandal est le nom de l'épée de Roland, neveu de Charlemagne, dans la célèbre *Chanson de Roland*. Ce nom est intimement lié aux légendes qui ont circulé sur la bravoure de Roland durant le combat avec les Maures, dans le défilé de Roncevaux.

De nom propre, *durandal* est devenu au XIX<sup>e</sup> siècle un nom commun de la langue française, un déonomastique, pour désigner, par métaphore ou par extension sémantique, une épée de brave ou une épée de chevalier. L'origine de ce nom reste discutée et certains dictionnaires comme le *Trésor de la langue française* le considèrent toujours comme inexpliqué, alors que la plupart des épées célèbres ont une signification transparente. Diverses hypothèses ont été émises, tournant autour d'une onomatopée populaire *dur-dar* (L. Spitzer), d'un nom de personne *Durand* (A. Dauzat) ou de l'adjectif *durant* 'qui dure' (R. Lejeune).

Il convient d'abord de se mettre d'accord sur la forme originale du nom, les variantes étant nombreuses selon les diverses traditions linguistiques: il y a d'une part les formes avec terminaison en *-dal*, comme *Durendal*, *Durandal* ou *Durundal*, et d'autre part, de multiples variantes à finale en *-dart*: *Durendar(t)*, *Durandart*, *Durindart*, *Durendarda*, *Durindarda*, etc. G. Rohlf s considère la variante *Durendart* comme la plus ancienne. Pour lui, il s'agirait d'une formation syntactique (ou mot-phrase), et il propose une composition *dur end'art* qu'il traduit par 'il brûle fort dehors', c'est-à-dire 'une forte ou mauvaise flamme en sort'; une autre hypothèse serait *dur'endart* 'résiste en vain', mais il la considère comme moins plausible et peu adaptée à la devise d'une épée aussi emblématique.

Ultérieurement, a été avancée une origine arabe, à savoir *dū* avec la signification de 'celui qui possède', et le mot arabe '*andar*' 'qualité de brillant', le nom *Durandal* ayant une signification proche de 'possesseur de la qualité brillante' (A. Galmés de Fuentes). Plus fantaisiste, l'explication qui circule sur Internet et qui voudrait voir dans *Durendal* une traduction germanique de *Roncevaux*, basée sur l'équivalent en ancien germanique de l'allemand *dorn* 'ronce' et de *thal* 'vallée'. Bref, la légende de Durendal persiste, en résistant aux efforts des philologues chargés de percer son mystère.

Bibliographie: L. SPITZER, *The name of Roland's sword*, dans *Language*, t. XV, 1939, p. 48-50 ; G. ROHLFS, *Ci conte de Durendal l'espee*, dans *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux, 1969, t. II, p. 859-869 (article de 1936, traduction de l'allemand, avec post-scriptum de 1969) ; A. GALMÉS DE FUENTES, «*Les nums d'Almace et cels de Durendal*» (*Chanson de Roland*, v. 2143). *Probable origen árabe del nombre de las dos famosas espadas*, dans *Studia hispanica in honorem Rafael Lapasa*, Madrid, t. 1, 1972, p. 229-241.

J. GERMAIN



☛ CHARLEMAGNE; CHEVAL BAYARD; MONTAUBAN; RONCEVAUX.

## DYLE

Dyle (rue de la) [abandonné]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des cours d'eau de Wallonie.

Lors de la construction de la zone de la « rue Charlemagne », la Commission proposa de développer l'évocation de la Wallonie à travers ses cours d'eau [PV 54]. Finalement, cette thématique n'a pas été retenue et on lui a préféré celle de la construction européenne: la « rue de la Dyle » s'est appelée « rue de Bologne » [PV OL 3 et 6]...

La Dyle (en néerlandais *Dijle*) est une rivière du bassin de l'Escaut, affluent du Ruppel, qui prend sa source à Houtain-le-Val. La superficie de son bassin versant est de 1 289 km<sup>2</sup>. Les principales villes traversées sont Court-Saint-Étienne, Ottignies Louvain-la-Neuve, Wavre, Louvain et Malines. Il est à noter que c'est notamment pour éviter le risque d'inondation de la Dyle qu'a été aménagé le lac de Louvain-la-Neuve, qui joue ici la fonction de bassin d'orage destiné à contenir les débordements du ruisseau de la Malaise.

Sous le Régime français, la Dyle donna son nom à un des « neuf départements réunis ». À la suite de la bataille de Fleurus (26 juin 1794), qui provoqua la retraite des troupes coalisées contre la France (Royaume-Uni, Autriche et Hanovre), cette dernière décida de l'annexion, le 1<sup>er</sup> octobre 1795, des Pays-Bas autrichiens, des principautés de Liège et de Stavelot-Malmedy, ainsi que du duché de Bouillon. Les traités de Campo-formio (1797) et de Lunéville (1801) en confirmeront l'appartenance française. Ces nouveaux territoires furent d'emblée organisés en neuf départements ne correspondant que de loin aux anciennes principautés (l'intention était précisément de réduire les particularismes d'Ancien Régime). Le département de la Dyle, dont la préfecture était Bruxelles, comptait trois arrondissements administratifs: Bruxelles, Louvain, et Nivelles. Moyennant quelques adaptations, ces neuf départements servirent de cadres aux Provinces (ici, la *Province du Brabant méridional*) du Royaume des Pays-Bas (1815-1830), puis du Brabant du Royaume de Belgique. En 1995, à la suite des « accords de la Saint-Michel », l'ancienne province du Brabant, correspondant à l'ancien

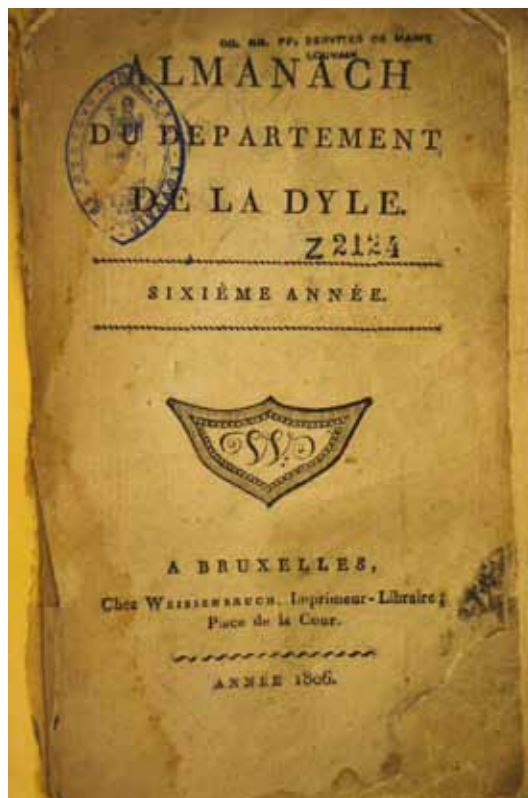
département de la Dyle, sera scindée en trois entités: Brabant flamand (chef-lieu: Leuven), Brabant wallon (chef-lieu: Wavre) et Bruxelles-Capitale. Le Brabant wallon correspond par ailleurs, à quelques nuances près, à l'antique « Roman Pays de Brabant ».

On notera que le nom de la *Dyle* est probablement l'un des plus anciens de la région, puisqu'il remonte à l'époque préhistorique. Comme la Gette et la Dendre (qui s'appelaient autrefois *la Jauce* et *la Tenre*), cette rivière porte un nom emprunté à date récente au flamand (ici *Dijle*). Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, elle s'appelait *le Tî* ou *la Tile* (en latin, *Thilia* ou *Thila*), nom passé à son affluent, la Thyle.

Bibliographie: *La Belgique française*, sous la dir. d'H. HASQUIN, Bruxelles, 1993; S. DUBOIS, *La Révolution géographique en Belgique. Départementalisation, administration et représentations du territoire, de la fin du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 2008; *Géographie de la Belgique*, Bruxelles, 1992; P. GODDING, *Brabant: du Duché médiéval aux nouvelles provinces*, dans *Louvain*, n° 41, septembre 1993, p. 38-39; J.-N. PECKLERS, *La TABOYAA n'est-elle pas la Dyle?*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XLIV, 1968, fasc. 1, p. 67-80.

L. COURTOIS

☛ BOLOGNE; BRABANÇONS; BRABANT WALLON; CHARLEMAGNE; ROMAN PAYS.

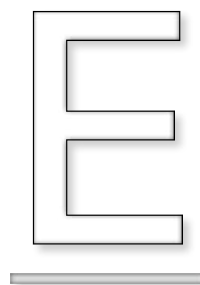


## DYLE

**Almanach du département de la Dyle (1806).**

L'ancienne province du Brabant, scindée en 1994, doit son tracé initial au redécoupage administratif du Régime français, qui démantelait volontairement les États d'Ancien Régime. Les nouvelles entités se voulaient cohérentes et centralisées: le chef-lieu (ici, Bruxelles), où siégeait le préfet, nommé par Paris, et l'administration départementale, devait être accessible à tout citoyen en une journée de marche...

*Almanach du département de la Dyle*, 6<sup>e</sup> année, Weissenbruch, Bruxelles, 1806. Université catholique de Louvain, Bibliothèque patrimoniale, n° Z 2124.



## ÉCHANGE

Échange (place de l') [en réserve]  
ÉCHANGE (TRAVERSE DE L') C7-D7

Conseil communal du 13 septembre 1977  
(place) et du 17 décembre 2009 (traverse).  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La désignation «place de l'Échange» avait été initialement prévue pour qualifier l'actuelle place de l'Accueil, mais ce dernier toponyme a été préféré par la Commune, afin de conserver le souvenir de l'accueil fait à l'Université par les autorités communales, à la suite du *Walen buiten*. Le toponyme a été réutilisé pour un espace qui assure la rencontre de plusieurs fonctions urbaines : voirie privée du centre commercial «L'Esplanade» joignant l'«avenue Georges Lemaître» à la «pro-

menade du Pays Mosan». La Commission de toponymie avait d'abord proposé «traverse Ariane», ce que le Collège communal a jugé inadéquat [PV OL 8-11].

☛ ACCUEIL; ARIANE.

## ÉCHASSIERS

ÉCHASSIERS (RUE DES) D4

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

«Rue des Échassiers» évoque le folklore namurois et ses jeux d'échasses.

Le *FEW* fait mention de deux appellations; *eschasseur* et *eschassier* ont toutes deux le sens de «celui qui marche sur des échasses». La première forme aurait donné le nom régional en wallon *chacheû*, traduit en français régional par «échasseur». Un autre dérivé, le wallon *scacî* (voir les *scacîs* de la Lesse, à Wanlin), a donné la forme portant le suffixe *-ier* «échassier» (*FEW*, XVII, p. 75-76; *DWFN*; *LN*, p. 410). À Louvain-la-Neuve, on avait retenu, au départ, «rue des Échasseurs», puis, le toponyme a été transformé en «rue des Échassiers». Après hésitation, la Commission a préféré la seconde forme «échassier», la première étant régionale. Pourtant, choisir «échasseur» aurait sans doute permis d'éviter une confusion de sens avec les «échassiers», ces oiseaux des marais aux longues pattes.

📖 Dès le XI<sup>e</sup> siècle, les échasses étaient en vogue à Namur, à cause des inondations périodiques qui couvraient le bas de la ville, lors des crues de la Meuse : les Namurois pouvaient ainsi se déplacer les pieds au sec. L'origine lointaine de ce groupe folklorique namurois remonterait au Moyen-Âge. Les «échasseurs», juchés sur des échasses de 2 mètres 15 de haut, mènent des combats bien réglés, où toutes les manœuvres, mouvements d'attaque et de défense, portent un nom précis et sont minutieusement préparés.

## ÉCHASSIERS

### Namur : combat d'échasseurs monumental.

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, les échasses étaient en vogue à Namur, à cause des inondations périodiques qui couvraient le bas de la ville, lors des crues de la Meuse : les Namurois pouvaient ainsi se déplacer les pieds au sec. L'origine lointaine de ce groupe folklorique namurois remonterait au Moyen-Âge. Les «échasseurs», juchés sur des échasses de 2 mètres 15 de haut, mènent des combats bien réglés, où toutes les manœuvres, mouvements d'attaque et de défense, portent un nom précis et sont minutieusement préparés. La joute des échasseurs, statue de Guy Leclercq (Bouge), au square Arthur Masson (pont des Ardennes), Namur. Photo Fondation wallonne.



Bibliographie: J.-Ch. de WASSEIGE, *Les échasseurs namurois au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Tradition wallonne*, t. VIII, 1191, p. 85-1323; *FBe*, t. I, p. 114, 118, t. III, p. 42; F. ROUSSEAU, *Légendes et coutumes du pays de Namur* (Collection Folklore et art populaire de Wallonie, 2), Bruxelles, 1971, p. 146-147; J. WILLEMART, *Un jeu traditionnel: les joutes d'échasses à Namur*, dans *XLV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. I<sup>er</sup> Congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie. Congrès de Comines. 28-31. VIII.1980. Actes*, t. I, Bruxelles, 1980, p. 455-456.

I. LEJEUNE

☛ MOLONS.

## ÉCOLIERS

ÉCOLIERS (CHEMIN DES) F6  
Écoliers (passerelle des) F6

Conseil communal du 28 avril 2009.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Pour répondre à une demande des services de sécurité de voir les ponts et passerelles de Louvain-la-Neuve clairement identifiés, la Commission de toponymie avait suggéré que les passerelles prennent le nom du chemin les traversant [PV OL 6]. Elle avait proposé ici que le chemin joignant la «rampe de Floribois» à la «rue Constantin Meunier» soit dénommé «chemin des Écoliers», parce que la passerelle permet notamment aux élèves de joindre les deux implantations du Lycée Martin V. Mais cette solution n'a pas été jugée satisfaisante, les services de sécurité désirant que les ouvrages d'art soient identifiés avec précision comme tels [PV OL 7]. Il y a donc un «chemin des Écoliers», mais pas de «passerelle des Écoliers»...

☛ FLORIBOIS; MEUNIER.

## ÉGLISE

Église (place de l') [abandonné].

Conseil communal du 13 septembre 1977.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Ce toponyme devait se situer près de l'église Saint-François. *In fine*, l'espace devant l'église s'est appelé «parvis Saint-François».

📖 Il n'est pas une ville ou un village qui ne possède sa «rue», sa «place» ou son «parvis de l'église»; Louvain-la-Neuve semble toutefois échapper à cette règle. L'église paroissiale Saint-François d'Assise, conçue dès 1978, fut inaugurée le 7 octobre 1984. Elle est l'œuvre de l'architecte Jean Cosse (né à Emptinne en 1931), professeur à l'École Saint-Luc de Saint-Gilles et auteur de plusieurs édifices religieux



post-conciliaires marquants, notamment l'église Saint-Paul à Waterloo (1968) et le monastère bénédictin de Saint-André de Clerlande à Ottignies (1970-1971). Bien que plus monumentale, l'église de Louvain-la-Neuve se veut également être une «église-maison», intégrée dans la ville, faite pour



## ÉCOLIERS

«J'ai tant appris à l'école...»: une photo «historique».

Les premiers habitants de Louvain-la-Neuve (et ceux qui les ont suivi jusqu'à une date récente) ont tous en mémoire ce graffiti qui ornait un mur extérieur de l'école maternelle du Collège du Bièreau. Immortalisé dans un ouvrage photographique réalisé par deux étudiants de l'époque (J.-M. BODSON et J.-P. HIERNAUX, *Souvenirs d'une ville sans cimetière, Louvain-la-Neuve, 1979*), il fait en quelque sorte partie de notre imaginaire de néo-louvanistes... Pour la petite histoire (mais promettez de ne pas le répéter), l'auteur de cette maxime que personne n'a jamais voulu effacer, n'est autre qu'un certain Thierry Knauf, à l'époque étudiant en philologie romane qui logeait à la ferme du Bièreau voisine, et aujourd'hui cinéaste de renom. Le temps a néanmoins eut raison de cette œuvre d'art éphémère: le bâtiment sur lequel l'artiste avait œuvré (l'école maternelle du Collège du Bièreau) est entré dans l'histoire passée de Louvain-la-Neuve: c'est le premier bâtiment de la ville nouvelle qui a été rasé, en 2009! Plus de graffiti donc, mais reste cette photo mémorable...

© Photo Jean-Marc Bodson.

## ÉGLISE

**L'église Saint-François.**

À Louvain-la-Neuve, l'Église n'est pas vraiment au centre du village, puisqu'elle s'élève à l'entrée du quartier de l'Hocaille. Elle n'a pas non plus été plantée d'emblée comme point de repère, mais n'est apparue qu'après plusieurs années (pose de la première pierre le 26 mars 1983). L'Église Saint-François d'Assise, conçue et dessinée par Jean Cosse, est ornée à l'intérieur d'œuvres du céramiste Max Vanderlinden. Ici, on voit le clocher s'évasant comme la corolle d'une tulipe.

Photo Fondation wallonne.



une petite assemblée de 300 personnes, mais capable de se transformer pour accueillir une grande assemblée de 1000 personnes. En effet, l'organisation intérieure, centrée sur l'autel axial est modulable en trois degrés d'espaces étagés et charpentés, suivant les nécessités de la célébration : le temps ordinaire, le temps de fête, et l'incommensurable. D'autres éléments se greffent sur l'espace central, la chapelle du Saint-Sacrement, le porche, le baptistère, la sacristie, les locaux paroissiaux et la cure. Les trois entrées, très différentes, symbolisent les différentes voies qui mènent au Christ : porche et emmarchement monumental vers la ville, entrée à caractère villageois du côté du quartier d'habitation, porte dérobée sur un des flancs. L'expression architecturale est moderne, alliant le béton armé pour les structures et la brique pour les parements intérieurs et extérieurs. Les murs latéraux sont autostables, percés de grandes échancrures lumineuses que raidissent des contreforts disposés de biais. Détaché de l'église à la manière d'un campanile italien, le clocher en brique a une forme qui évoque des mains ouvertes, en oraison. Ses quatre cloches portent les noms des évangélistes et eurent chacune pour parrain un enfant venant d'un autre continent. Au sommet de la tour, une croix métallique du XV<sup>e</sup> siècle rappelle



#### EINSTEIN

**Albert Einstein et Georges Lemaître lors d'un colloque à Pasadena (Californie), le 13 janvier 1932.**

Né en Allemagne en 1879, le physicien Albert Einstein est une des figures les plus marquantes de la science contemporaine.

On l'a souvent classé dans la lignée d'un Newton qui le précédait de plus de deux cents ans. Populaire de son vivant, il l'est resté au-delà de sa mort en 1955, surtout par la réponse qu'il donna en 1905 à la question : « L'inertie d'un corps dépend-elle de son contenu énergétique ? ».

Sa réponse se résume par la formule :  $E=mc^2$ .

Archives de l'Université catholique de Louvain, Archives Georges Lemaître.

© Photo Associated Press



l'origine médiévale de l'Université et s'affiche comme un repère dans la ville. À quand l'utilisation du toponyme « place de l'église » ou, mieux encore, « place de l'église-maison » ?

Bibliographie : *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, sous la dir. d'A. VAN LOO, Anvers, 2003, p. 227 ; J. COSSE, *Louvain-la-Neuve, l'église d'une ville*, dans *Art d'église*, 184, 178, p. 270-278 ; J. COSSE, *Terre-ciel*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, 5<sup>e</sup> série, t. LXIX, 1987, p. 331-368.

TH. COOMANS

☛ SAINT-FRANÇOIS (PARVIS).

#### EINSTEIN

EINSTEIN (AVENUE ALBERT) E9-F10  
EINSTEIN (PARC SCIENTIFIQUE)

Conseil communal du 25 février 1975 (avenue) et du 25 novembre 1996 (parc scientifique).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des sciences exactes
  - ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier. Ce qui fut fait ici [PV 40]. On a tenu compte à cet égard des souhaits des entreprises installées dans les « parcs scientifiques » (déterminé adopté à l'époque), qui désiraient des noms de scientifiques ou d'industriels connus sur le plan international et évitant une série de « problèmes ». Problème linguistique : « Frankignoul », par exemple, inventeur des « pieux Franki », était jugé trop difficile à prononcer pour des anglophones. Problème des marques de fabrique : « Ferraris », par exemple, auteur de la première carte d'état-major de « Belgique » (des Pays-Bas, sous le gouvernement autrichien) risquait d'entraîner la confusion avec la marque de voiture. Etc. [PV 43].

📖 Né en Allemagne en 1879, le physicien Albert Einstein est une des figures les plus marquantes de la science contemporaine. On l'a souvent classé dans la lignée d'un Newton qui l'a précédé de plus de deux cents ans. Populaire de son vivant, il l'est resté au-delà de sa mort en 1955, surtout par la réponse qu'il donna en 1905 à la question : « L'inertie d'un corps dépend-elle de son contenu énergétique ? ». Sa réponse est que la masse « m » d'un corps est la mesure de sa capacité d'énergie « E ». Elle se résume par la formule lapidaire :  $E = mc^2$ , où c, la vitesse de la lumière dans le vide, « est indépendante de l'état du mouvement de la source lumineuse ». Cette assertion est à la base de la relativité, qualifiée

plus tard de «restreinte» par rapport aux développements qu'Einstein allait lui donner quelques années plus tard dans la théorie de la relativité «générale» qui est restée confinée dans un cercle restreint de scientifiques.

Quelques mois avant cette publication, il avait trouvé l'explication de l'effet photo-électrique: «Il me semble en effet que les observations [...] seront mieux compréhensibles si l'on admet que l'énergie lumineuse se répartit discontinûment dans l'espace [...] en un nombre fini de quanta d'énergie localisée dans l'espace, qui se propagent sans se diviser...». Le photon était né et avec lui la dualité onde-corpuscule de la lumière considérée comme pure onde électromagnétique. Cette découverte allait ouvrir quelque vingt ans plus tard la voie à la mécanique ondulatoire (ou quantique) régissant le microcosme: Louis de Broglie inversait la démarche d'Einstein en associant à la matière traditionnellement considérée comme corpusculaire, un nouveau type d'onde, les ondes de matière.

Ces deux mémoires d'Einstein, dont le second sur l'effet photo-électrique lui valut explicitement le prix Nobel de physique en 1921, nous permettent de comprendre, notamment, comment et pourquoi et pour combien de temps le soleil nous arrose d'énergie qui chauffe notre planète et lui donne la vie grâce à la photosynthèse. Ces découvertes ont conduit l'homme du XX<sup>e</sup> siècle à l'utilisation de l'énergie nucléaire ou à l'électrification par panneaux solaires. La science mène souvent à des résultats «utiles» par des voies le plus souvent inattendues mais surtout, elle ouvre le chemin à une vision nouvelle de l'univers et de ses habitants.

Cette dernière remarque caractérise l'œuvre d'Einstein entre 1907 et 1911, où seront mis en lumière les principes de la relativité généralisée qui introduisent l'équivalence d'un champ de gravitation et d'un système accéléré sans gravitation. La façon de comprendre la chute d'une pomme ou l'attraction terre-lune par une force à la Newton en sort totalement bouleversée. Cette dernière est pourtant une manière pratique et d'ailleurs la seule utilisée pour traiter des problèmes tels que le lancement d'un véhicule sur la lune ou sur Mars ou encore celui du rendez-vous de cosmonautes dans un laboratoire spatial, parce que les masses en jeu et leurs vitesses sont faibles. Il n'en est plus de même quand on veut se faire une image de l'histoire de notre univers en expansion depuis 15 à 20 milliards

d'années! Les masses et les vitesses en jeu sont énormes et l'approximation Newtonienne n'est plus valable. La vision d'Einstein de la gravitation dépasse-t-elle la simple spéculation ou l'attrait d'une formulation mathématique élégante? Les «équations de la gravitation» prévoyaient qu'un rayon lumineux serait dévié au voisinage de masses importantes: en 1919, la preuve expérimentale en était faite et remettait ainsi en cause définitivement la vision newtonienne de la gravitation.

«De savant connu et apprécié d'une élite, Einstein devient dès 1919, une vedette connue du monde entier» (R. Debever). «Il faut qu'il existe des hommes qui servent pour les autres de porteurs d'illusions et j'en suis devenu un de façon extraordinaire. Aussi longtemps que l'on reconnaît soi-même cette situation, qu'importe» (A. Einstein).

Albert Einstein assistera à Bruxelles, en 1911, à la naissance des illustres Conseils Solvay et à celui de 1913 avant la Première Guerre; on l'y retrouvera en 1927 et 1930. Il est invité pour la première fois, avec son violon, au palais de Laeken par la reine Élisabeth en 1929. Il lui vouera jusqu'à sa mort amitié et estime.

La montée du nazisme et de son antisémitisme arrête Einstein en Belgique en 1933 sur son chemin de retour en Allemagne après l'un de ses nombreux déplacements. Cette même année, il porte son choix sur une des nombreuses institutions qui souhaitaient se l'attacher; il émigrera finalement aux États-Unis qui l'accueillent à Princeton. Dès 1939, nonobstant le pacifisme qui l'a animé toute sa vie, il écrit une lettre au président des États-Unis l'informant des dangers que représenterait la mise au point par l'Allemagne d'une bombe nouvelle à explosif nucléaire. Il attire l'attention du président Roosevelt sur l'importance des gisements d'uranium du Congo belge. La suite est tout un chapitre de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle!

P. MACQ

FRANKIGNOUL.

## ÉLEVAGE

Élevage (rue de l')

[située à Mont-Saint-Guibert, H3]

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

Thème des toponymes traditionnels.

Cette petite rue prolonge le «Vieux chemin de Namur», au-delà de la «rue de Mont-Saint-Guibert».

## EN-BAS

EN-BAS (CARREFOUR D') E5

Conseil communal du 27 mars 2007.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

### Thème des toponymes descriptifs.

«Carrefour d'En-Bas» désigne le croisement entre le «boulevard André Oleffe» et l'«anneau Central», au point précis qui distingue la section «Nord» et la section «Sud» de ce dernier. Lorsque l'on analyse la topographie du site de Louvain-la-Neuve, celui-ci se présente comme traversé par une vallée orientée du nord-est (point culminant) au sud-est. Sur l'«anneau Central», le «carrefour d'En-Bas» est effectivement celui le plus en aval. Mais ce n'est pas le raisonnement suivi! En fait, «carrefour d'En-Bas» fait référence à l'antique «rue basse», qui passait à cet endroit avant Louvain-la-Neuve [PV OL 5]. Le «carrefour d'En-Haut» voisin a été ainsi identifié par similitude.

ANNEAU CENTRAL; EN HAUT; OLEFFE.

## EN-HAUT

EN-HAUT (CARREFOUR D') E5

Conseil communal du 27 mars 2007.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

### Thème des toponymes descriptifs.

«Carrefour d'En-Haut» désigne le croisement souterrain entre l'«anneau Central Nord» et les deux «traverses Verte» et «Rouge» qui rejoignent l'«anneau Central Sud» au «carrefour des Vagues». Lorsque l'on analyse la topographie du site de Louvain-la-Neuve, celui-ci se présente comme traversé par une vallée orientée du nord-est (point culminant) au sud-est. Sur l'«anneau Central», le «carrefour d'En-Haut» est effectivement celui le plus en amont. Mais ce n'est pas le raisonnement suivi! En fait, «carrefour d'En-Haut» a été choisi par similitude avec le «carrefour d'En-Bas» voisin, qui lui, fait référence à l'antique «rue Basse», qui passait à cet endroit avant Louvain-la-Neuve [PV OL 5].

ANNEAU CENTRAL; EN BAS; ROUGE; VERTE; VAGUES.

## ÉPINE

La «ferme de l'Épine», ancienne «ferme Roobroeck».

L'actuelle «ferme de l'Épine» s'appelait «ferme Roobroeck (fils)» (ancienne «ferme Dardenne») avant la construction du site.

Le nom qui lui est attribué aujourd'hui rappelle le nom du chemin qui passait près de la ferme, la «rue de l'Épine». Photo Fondation wallonne.



## ÉPINE

ÉPINE (FERME DE L') B8

[Épine (rue de l')] [située à Ottignies, E1]

Domaine universitaire.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

### Thème des toponymes traditionnels.

L'actuelle «ferme de l'Épine» s'appelait «ferme Roobroeck (fils)» (ancienne «ferme Dardenne») avant la construction du site. Le nom qui lui est attribué aujourd'hui rappelle le nom du chemin qui passait près de la ferme, la «rue de l'Épine». En fait, le «boulevard de Lauzelle» s'est construit en partie sur l'ancienne «rue de l'Épine», qui venait d'Ottignies pour joindre la «Nationale 4». Elle suivait d'abord le tracé de l'actuelle «rue de l'Épine», dont le nom et le tracé ont été conservés sur deux petites sections ottintoises en cul-de-sac coupées par la «Nationale 238» construite en contrebas: la première section permet d'accéder au Cimetière de Blocry, à hauteur du rond-point de Stimont; la seconde part du haut de la «Nationale 238» et joint la «rue de l'Invasion». Au-delà de cette dernière, la «rue de l'Épine» se prolongeait ensuite sur la section ottintoise de l'actuelle «avenue de Lauzelle» (qui se termine également en cul-de-sac), sur la section néo-louvaniste de l'actuel «boulevard de Lauzelle» (la partie à quatre voies de circulation) et, enfin, sur l'actuelle «avenue de Cîteaux», jusqu'à la nationale. L'apparence originaire de rue bétonnée est d'ailleurs conservée en partie à Ottignies (actuelles «rue de l'Épine» et «avenue de Lauzelle») et à Louvain-la-Neuve (actuelle «avenue de Cîteaux»).

Épine, wallon *spène*, du latin *spina* «épine», prend souvent, en toponymie, le sens de «aubépine» [TDF, p. 238]. Le «chemin de l'Épine», peut-être anciennement bordé d'aubépines, est appelé, dans la tradition orale, «*voye de long tchamp*», car il longeait le «long champ» [Tém. P. Collin, L. Collin].

Épine: wallon *spène*

Isolé:

1752, «campagne desous l'Espine le chemin de louvain vers charleroy passant au travers (=Bois de Florival)» [AGR, GSN, n° 1163, WAV, IV, p. 85]; (?), «l'Épine» (E. de la ferme de Profondval) [PlanG].

Déterminant:

1811, 1830, 1860, 1863, «chemin de l'Épine» [PCP-Ott; OTA, p. 145; Popp-Ott; T&W-W, p. 138]; 1845, «chemin de la taille au Cannonsart, dénomination particulière: chemin de l'Épine» [ACV-Lim]; 1846, «chemin du Bauloy vers l'Auseille, dénomination particulière: chemin de l'Épine», «sentier du chemin de l'épine à la ferme Raussaint» [ACV-Ott].

1845, 1846, «champ de l'épine» [ACV-Lim; T&W-W, p. 148; ACV-Ott].

1965, (?), «rue de l'Épine» [CTB; PCO].

I. LEJEUNE

LAUZELLE.



## ÉQUERRE

ÉQUERRE (AVENUE DE L') F4-F5  
ÉQUERRE (PLACE DE L') F5-G5

Conseil communal du 9 novembre 1976.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### ☛ Thème des arts en général.

Les trois axes principaux du quartier des Bruyères qui donnent sur l'«avenue des Arts» portent des noms qui rappellent les arts majeurs: «avenue de la Palette» pour la peinture, «avenue du Ciseau» pour la sculpture et «avenue de l'Équerre» pour l'architecture, aussi évoquée par le «chemin du Fil à plomb» et la «rue de la Truelle».

📖 Pour le profane, la signification de l'équerre s'arrête là, mais pour l'initié, c'est également le symbole par excellence, croisé avec le compas, de la franc-maçonnerie... L'équerre et le compas, en effet, le ciseau et le maillet, le niveau et le fil à plomb, la règle et le niveau, ainsi que la truelle enfin, appartiennent aux outils symboliques du Temple. Sachant qu'il y a à Louvain-la-Neuve, non seulement une «rue du Compas», mais aussi une «avenue du Ciseau», un «chemin du Fil à Plomb» et une «rue de la Truelle», d'aucuns pourraient s'interroger — en guise de clin d'œil œcuménique, bien sûr — sur le caractère crypto-maçonnerie de certains noms de rue... C'est d'autant plus vrai que, à y regarder de plus près, l'aménagement de la jonction entre la «place de l'Équerre» et la «place du Perron» dessine sur tous les plans, comme dans le Parc de Bruxelles, la forme d'un maillet... Rassurons le lecteur: tout cela n'est que pure construction d'un imaginaire ultramontain abîmé par «la théorie du complot» cher à Augustin Barruel (1741-1820). Polémiste de talent, le bon Père jésuite fut l'auteur, entre 1797 et 1799, de quatre volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* qui connurent un vif succès et où il interprétait la Révolution française comme le résultat d'un complot de la franc-maçonnerie, entre autres, visant à saper les bases politiques et religieuses de la société... En toute hypothèse, l'équerre symbolise, en franc-maçonnerie, la rectitude dans l'action, la justice. Il fait partie des outils «passifs» (liés à la matière), par opposition aux outils «actifs» (liés à l'esprit) ou «neutres» (la truelle). Avec le compas (outil «passif»), l'équerre sert à désigner les trois grades: équerre sur compas (apprenti: la matière domine encore l'esprit); équerre croisé avec le compas (compagnon: la matière et l'esprit s'équilibrent); équerre



## ÉQUERRE

«Place de l'Équerre»...  
et du «Maillet» ?

L'«avenue de l'Équerre» fait ici référence à l'architecture, mais c'est également un symbole maçonnique. Sachant qu'il y a à Louvain-la-Neuve d'autres rues ainsi connotées, d'aucuns pourraient s'interroger!

C'est d'autant plus vrai que, à y regarder de plus près, l'aménagement entre la «place de l'Équerre» et la «place du Perron» dessine sur tous les plans, la forme d'un maillet, une autre référence...

Plan Inforville, 1999.

Photo Fondation wallonne.

sous le compas (maître: l'esprit transcende la matière). Dans les offices, l'équerre est l'attribut du Vénérable. Devenu compagnon, le maçon s'initiera, lors du second voyage, à la symbolique et à l'usage de l'équerre, qui sert à dresser régulièrement les matériaux, et du compas, qui permet des mesures exactes.

L. COURTOIS

☛ ARTS; CISEAU; COMPAS; FIL À PLOMB; PALETTE; TRUELLE.

## ÉRASME

ÉRASME (AUDITOIRES) D5

ÉRASME (COLLÈGE) D5

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### ☛ Thème du patrimoine européen et universel.

### ☛ Thème du passé universitaire.

Le nom de ce grand humaniste de nos régions, initiateur du Collège des Trois-Langues fondé à l'Université de Louvain en 1517, a donné son nom au bâtiment qui héberge depuis juillet 1979 la Faculté de philosophie et lettres et le Centre général de documentation (CGD), devenu aujourd'hui la Bibliothèque générale et de sciences humaines (BGSH). Avec l'installation à Louvain-la-Neuve de ces deux derniers services, le transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain était désormais achevé. Sauf à considérer que l'occupation «obstinée» de la Maison rectorale de Leuven par Mgr Édouard Massaux jusqu'à la fin de son rectorat, en 1986, constitue le dernier acte de ce transfert...

📖 Érasme (Desiderius Erasmus Roterdamus, 1467-1536) réalise la confluence de l'humanisme, né en Italie au XIV<sup>e</sup> siècle (réaction contre l'esprit scolastique et enthousiasme pour l'éloquence et la poésie latine de l'âge classique), et du désir ardent, sensible depuis le XV<sup>e</sup> siècle, de retrouver le véritable enseignement du Christ, oublié ou adultéré par une pratique d'Église dévitalisée, où la piété se voit réduite à des rites, des cérémonies, des interdictions matérielles.

Sa naissance irrégulière à Gouda et la disparition de ses parents alors qu'il a 14 ans l'obligent à embrasser l'état monastique, le plus contraire à sa nature. Ordonné prêtre en 1492, venu à Paris, en principe pour étudier la théologie, il y vit de 1496 à 1499 en donnant à des étudiants originaires d'Angleterre ou de villes de la Hanse des leçons de latin et de rhétorique, qu'il a lui-même appris à l'école de Deventer où, de bonne heure, il a lu Laurent Valla. Pour ses élèves il compose maints manuels qui, plus tard, seront imprimés parfois malgré lui ou à son insu, ce qui l'obligera à en faire paraître lui-même des éditions revues et corrigées, quelquefois considérablement amplifiées.

De cette expérience pédagogique sont nés, outre un *Epitomé des Elegantiae* de Valla, un traité d'art épistolaire — genre dont les rhéteurs antiques

n'ont pas parlé — et un abrégé de rhétorique construit sur la notion d'«abondance» (*copia*) : l'abondance du vocabulaire, des comparaisons, des «lieux communs» (idées générales rattachées à un thème donné) permet seule de parler ou d'écrire avec aisance en improvisant, et elle permet au besoin d'être concis. Pour ses élèves encore, Érasme a composé un recueil de ces locutions que la grammaire n'explique pas et qui constituent la partie la plus vivante et la plus expressive d'une langue, par exemple : «sortir de l'ancre de Trophonius» (avoir l'air désespéré), «le loup t'a vu le premier» (équivalent de notre «un ange passe»), etc. Ce recueil, paru en 1500, connu maintes rééditions, doublement enrichies par l'apport de nouveaux *Adages* (tel est leur nom) et par le développement donné à certains — de véritables essais sur des sujets de morale ou de religion : *Les Silènes d'Alcibiade* (opposition entre l'apparence extérieure et la réalité intérieure, par exemple chez Socrate ou les Apôtres ou, en sens inverse, chez les princes de l'Église) ou *Le sort t'a donné une Sparte : orne-la* (contre l'esprit de conquête). Autre œuvre illustre issue de l'enseignement prodigué par Érasme pendant ses années parisiennes : le *Colloquiorum familiarium formulae*, formules pour la conversation de chaque jour en latin, formules de politesse, propos de table ; cela sera le point de départ, vingt ans après, des

## ÉRASME

### Le Collegium Trilingue dans son état actuel (Leuven).

Le Collège Trilingue, qui fut inauguré en 1518, est l'un des derniers bâtiments Renaissance de Leuven. Le collège fut construit par le chanoine Jérôme de Busleyden. L'hébreu, le latin et le grec y étaient enseignés. Les visiteurs peuvent encore y admirer le magnifique hall d'entrée et son escalier de pierre en colimaçon du XVI<sup>e</sup> siècle.

Collège Trilingue,  
Busleidengang (Vismarkt),  
Leuven.

Photo Fondation wallonne.

### Mémorial d'Érasme à l'entrée de la Faculté de lettres de Louvain-la-Neuve (1979).

Lecture du texte : « À cause des temps exaspérés où nous vivons » (*Libes* 406).

Éloge d'Érasme, Sérigraphie de Roger Dewint, Tirage 1/6 (Jacques Jauniaux).

Musée de Louvain-la-Neuve,  
n° AM923.

Photo Fondation wallonne.



petits dialogues par lesquels Érasme donnera une expression vivante, amusée ou émue, à certaines de ses idées religieuses : critique de la vie monastique, des pèlerinages, de l'obligation du jeûne, plus généralement des commandements de l'Église qui ne peuvent prétendre rivaliser avec les commandements de Dieu. C'est également son expérience de précepteur qui nourrira son bref manuel de civilité, *De civilitate morum puerilium* (1526), dont le succès se prolongera pendant deux siècles.

Parmi les nombreux voyages d'Érasme, les deux plus importants sont, eux aussi, liés à son rôle de précepteur : c'est sur l'invitation d'un de ses élèves, Mountjoy, que l'humaniste alla pour la première fois en Angleterre, où il fit la connaissance de Colet, futur fondateur de l'École Saint-Paul pour laquelle Érasme rédigea plusieurs ouvrages, et de Thomas More, futur auteur de *l'Utopie*, son ami fidèle. Si Érasme, à 40 ans ou presque, put enfin aller en Italie, terre promise des humanistes dont il rêvait depuis l'adolescence, c'est comme précepteur des fils de Bœrio, médecin du roi d'Angleterre Henri VII ; et sur place, il deviendra ensuite précepteur d'Alexandre Stewart, fils naturel du roi d'Écosse, auquel il enseigne le grec et la rhétorique. Enfin en 1513, à Cambridge pendant quelques mois, il donnera sans grand succès des cours de grec et de théologie — car, sur le conseil de Colet, il a lui-même appris le grec au retour de son premier voyage en Angleterre, pour pouvoir travailler sur le Nouveau Testament.

Son œuvre d'humaniste au sens étroit, c'est-à-dire de philologue, comprend des traductions du grec en latin, entre autres : des *Dialogues* de Lucien — More en traduisit d'autres —, *Hécube* et *Iphigénie à Aulis* d'Euripide, plusieurs petits traités (sans compter une adaptation des *Apophtegmes*) de Plutarque, des œuvres d'Athanase, de Basile, de Jean Chrysostome. Même partage entre païens et chrétiens dans son travail d'éditeur : les *Lettres* de Jérôme, qu'il préfère à Augustin trop porté à ratiociner et par là père de la scolastique, les *Œuvres* de Sénèque dont il préfère le style à celui de Cicéron — mais il a édité le *De Officiis* et les *Tusculanes* ainsi que le *De Amicitia* et le *De Senectute* —, les *Œuvres* de Basile (éd. princeps) et de Cyprien, mais aussi les *Vies des Césars* de Suétone, l'historien qu'il préfère, etc. Son œuvre principale, un événement historique, est d'avoir procuré la première édition imprimée du texte grec du Nouveau Testament, établie

à partir de quelques manuscrits, d'en avoir donné une nouvelle traduction latine, plus exacte et plus correcte que l'antique Vulgate, et accompagnée d'abondantes *Annotations* de caractère philologique, qui iront s'enrichissant d'une réédition à l'autre et feront place à un nombre croissant d'observations, voire de dissertations théologiques (permission du divorce avec remariage dans certains cas, mariage des prêtres, etc.). Le travail d'Érasme avait eu des devanciers, comme Valla, dont il fit imprimer à Paris, en 1505, les *Annotations* découvertes en manuscrit à Louvain.

Scientifiquement dépassé depuis longtemps, le travail d'Érasme doit son importance, sa grandeur historique, à la manière de révolution qu'il a engendrée, en introduisant et en imposant, non sans beaucoup de résistances, le point de vue philologique dans un domaine considéré comme sacré, en transportant sur le terrain biblique l'esprit et la méthode élaborés par les humanistes italiens du XV<sup>e</sup> siècle dans leurs travaux sur les auteurs profanes, et en cessant de considérer la Vulgate comme un texte intouchable parce qu'inspiré. Certes, encore une fois, Érasme a été précédé par Valla et d'autres, mais c'est lui qui a la gloire, méritée, d'avoir, en 1516, porté le coup décisif. Cela lui valut beaucoup de haines et d'attaques ; il dut se justifier, par exemple, d'avoir — comme saint Cyprien avant lui ! — traduit *logos* par *sermo* (« enchaînement de mots offrant un sens ») plutôt que par *verbum* (« mot isolé »).

Cette publication de 1516 valut à Érasme la célébrité par toute la chrétienté ; parmi les humanistes pieux, il ranima l'espoir, si souvent déçu depuis plus d'un siècle, d'une vraie réforme de l'Église, d'un retour à une piété véritablement conforme à l'enseignement du Christ. On réédita ainsi avec grand succès en 1518 une œuvre qu'Érasme avait écrite sur demande quinze ans plus tôt : *l'Enchiridion militis christiani*, « manuel » ou « poignard » du « soldat chrétien », expression désignant tout chrétien qui, ici-bas, se doit de combattre les séductions de la chair et du monde. Ce dualisme, d'inspiration platonicienne et chrétienne à la fois, commande toute la pensée religieuse d'Érasme. Pour lui, les rites, pratiques, cérémonies et observances extérieures analogues à celles de l'Ancien Testament sont du côté de la chair, et déterminent une piété fausse, donc impie ; les préceptes du Christ sont simples et tout spirituels : aimer Dieu, aimer son prochain, lutter contre l'attachement à ce monde-ci et



à soi-même, espérer la béatitude éternelle, se repentir de ses fautes. Ces idées, avec leurs prolongements satiriques, sont illustrées en toute occasion dans les *Colloques* et les *Paraphrases*, qui développent la pensée du Nouveau Testament, et dans bien d'autres œuvres (sur la confession, le mariage, etc.). Qu'il s'agisse d'humanisme ou de religion, Érasme est entraîné dans plusieurs polémiques, dont certaines ont donné naissance à des œuvres importantes. En matière théologique, il écrit, avec modération et esprit de conciliation, sa « diatribe » (exercice scolastique) contre Luther sur *Le Libre-arbitre* et, en réponse à la réplique véhémement de Luther, un *Hyperaspistes* (« Défenseur ») en deux livres. D'autre part, des humanistes italiens ayant qualifié de « barbare » le style d'Érasme, qui emprunte à maints classiques vocabulaire et tournures, il réplique par un dialogue satirique, le *Ciceronianus*, qui raille les imitateurs fanatiques du seul Cicéron; par la même occasion, il écrit un autre dialogue sur la *Prononciation correcte du latin et du grec* qui fixe, jusqu'à nos jours, la prononciation scolaire du grec ancien, différente de celle des Byzantins. Sur commande, Érasme consacre presque ses derniers efforts à achever un vaste traité d'éloquence chrétienne, l'*Ecclesiastes* (« le Prédicateur »), la tâche essentielle du clergé étant de faire comprendre et aimer la doctrine du Christ.

Si l'*Éloge de la Folie* n'existait pas, rien ne serait changé au sens de l'œuvre d'Érasme, mais son éclat et sa gloire seraient moindres. Divertissement improvisé à son retour d'Italie en Angleterre en 1509 (mais enrichi lors des rééditions), cette déclamation où la Folie (Sottise) fait son propre éloge développe avec verve et variété deux thèmes successifs complémentaires: vanité des faux bonheurs terrestres que procurent les passions et qui sont fondés sur l'aveuglement, l'illusion et le mensonge sans parvenir à réellement cacher la misère de la condition humaine, — et, folie inverse, béatitude de la vie éternelle dont l'extase mystique procure dès ici-bas un avant-goût à quelques-uns de ceux qui ont su se détacher du monde périssable.

Bibliographie: ÉRASME, *Œuvres choisies*, trad. de J. CHOMARAT, Paris, 1991; *Erasmus of Rotterdam Society Yearbook*, Fort-Washington, 1981; L.-E. HALKIN, *Érasme parmi nous*, Paris, 1987; J.-C. MARGOLIN, *Érasme, précepteur de l'Europe*, Paris, 1995.

© Patrimoine littéraire européen, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 2010.

📖 Érasme entretenait des liens étroits avec de nombreux humanistes des Pays-Bas. Il séjourna à deux reprises à Louvain pendant de longs mois. Le 30 août 1517, il fut même immatriculé parmi les suppôts de l'Université en qualité de professeur de théologie. Il se noua d'amitié, au Collège du Lys, avec plusieurs intellectuels qui partageaient son idéal d'un humanisme chrétien. Ce courant se caractérisait notamment par une étude critique du Nouveau Testament, un retour aux sources à présent replacées dans leur contexte, le rejet de l'argument d'autorité et, enfin, le partage d'un latin épuré. Les aspirations de ces érudits s'inscrivaient dans un vaste mouvement d'étude des langues savantes qui avait déjà éclos, mais de manière éphémère, à Rome, à l'Université d'Alcala en Espagne, à Oxford et à Cambridge.

Les recommandations du futur pape Adrien VI, alors doyen de la collégiale Saint-Pierre de Louvain, et de l'évêque d'Arras, Nicolas le Ruystre, permirent à Érasme de bénéficier du mécénat de personnages influents à la Cour de Bruxelles. Au nombre de ceux-ci figurait Jérôme de Busleyden, né à Arlon vers 1470. Après un passage par les Facultés des arts et de droit à Louvain, celui-ci avait poursuivi ses études juridiques à Orléans, Bologne et Padoue, où il décrocha le doctorat en 1503. De retour aux Pays-Bas, il reçut la prêtrise, mais poursuivit une carrière au service du prince. Conseiller au Grand Conseil de Malines, il se distingua au cours de plusieurs missions diplomatiques. Amateur des arts et des lettres, bibliophile, il transforma sa demeure en musée. Il y accueillait de nombreux humanistes et lui-même ne dédaignait pas de composer des poèmes ou des discours en latin. Thomas More comptait au nombre de ses correspondants et amis.

C'est à l'inspiration du premier qu'est due la fondation du Collège des Trois-Langues ou *Collegium Trilingue* (latin, grec, hébreu), dit aussi Collège de Busleyden, du nom de celui qui en permit l'érection. Busleyden mourut à Bordeaux en 1517, victime d'une pleurésie. Il était sur le chemin de l'Espagne en qualité d'envoyé de Charles Quint. Par testament, le bienfaiteur légua la quasi totalité de sa fortune pour fonder treize bourses afin de couvrir les honoraires des trois professeurs et d'entretenir dix élèves. Ses exécuteurs testamentaires bénéficièrent du soutien d'Érasme, qui ne cessa de manifester son intérêt pour le projet jusqu'à sa mort, en 1536. Initialement, il avait

été envisagé d'incorporer la nouvelle fondation à un collège existant au sein de l'Université. Devant le refus des responsables d'accepter le legs, il fut décidé d'ouvrir un nouvel établissement. Une maison fut acquise à cette fin en face du «Marché aux poissons». En attendant de disposer de ces locaux, les cours s'ouvrirent dès le 1<sup>er</sup> septembre 1518 dans le Collège des Augustins de Louvain. Ce n'est que l'année suivante que le *Collegium Trilingue* fut officiellement incorporé à l'Université. Le succès rencontré suscita à coup sûr des jalousies et des animosités au sein de celle-ci et particulièrement de la Faculté des arts. Ainsi, d'initiative ou à l'instigation de leurs maîtres, les étudiants proclamaient haut et fort à qui voulait les entendre qu'ils n'entendaient pas parler le latin — épuré — «du Marché aux Poissons», mais bien celui qui était enseigné par leur mère, la vénérable Faculté. En dépit de ces manœuvres, le succès fut au rendez-vous. Le Collège des Trois Langues accueillit de nombreux étudiants des Pays-Bas mais aussi de l'étranger. Il acquit ainsi une renommée parfaitement justifiée. C'est à son exemple que François I<sup>er</sup> fonda en 1530 le Collège royal, futur Collège de France. Les troubles de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle portèrent un coup fatal à l'essor de l'institution voulue par Busleyden. Durant les cent années suivantes, elle se maintint tout en perdant de son éclat et de son influence. Au siècle des Lumières, elle végéta sans plus aucun lustre. Le Collège disparut avec l'ensemble de l'Université lors de la suppression de celle-ci sous le Régime français, en 1797.

Bibliographie: H. DE VOCHT, *Érasme. Sa vie, son œuvre*, Louvain, 1935; ID., *Jerome de Busleyden, Founder of the Louvain Collegium Trilingue. His Life and Writings* (Humanistica Lovaniensia, 9), Turnhout, 1950; ID., *History of the Foundation and the Rise of the Collegium Trilingue Lovaniense. 1517-1550* (Humanistica Lovaniensia, 10-13), Louvain, 1951-1955; F. NÈVE, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège des Trois-Langues à l'Université de Louvain* (Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique), Bruxelles, 1856; E. REUSENS, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (1425-1797)*, t. IV, *Collèges et pédagogies*, II, Louvain, 1886-1888, p. 493-552.

Cl. BRUNEEL

➤ MORE.

## ERGOT

ERGOT (PASSAGE DE L')

D6

Conseil communal (?).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

➤ Thème du passé universitaire.

Le «passage de l'Ergot» rappelle le journal étudiant *L'Ergot*, organe de la Fédération wallonne des



Étudiants de Louvain, dont le nom lui-même avait été choisi par allusion au Coq hardi, emblème de la Wallonie.

➤ *L'Ergot*, organe officiel de la Fédération wallonne des Étudiants de Louvain (janvier 1932-juin 1942; février 1949-mai 1964).

Le premier numéro de *L'Ergot* paraît le 20 janvier 1932, animé par Léopold Derbaix, le président de la Fédé, Marc Delforge, Jean Fosty et Élie Lanotte entre autres. La reproduction d'un ergot illustre la devise du journal: «Je suis là pour défendre et non pour attaquer». Quant aux objectifs de l'équipe, il s'agit d'affirmer leurs «aspirations de chrétien, de Belge et de Wallon».

La dimension culturelle est prioritaire jusqu'en 1935, quoique Amand Gérardin évoque le problème wallon sur le plan économique. À partir de l'année académique 1935-1936, le journal est dirigé par une équipe dynamique sous la houlette du rédacteur en chef, Willy Bal. L'équipe s'attelle à développer la réflexion sur le problème «communautaire», sur la question wallonne et surtout elle vise l'approfondissement de la conscience wallonne. Aussi les responsables de *L'Ergot* s'attachent-ils à définir le régionalisme qu'ils appellent de leurs vœux. La région est une communauté concrète, faite de rapports nécessaires, fort proche de l'homme. Selon eux, le régionalisme est à la fois une défense morale, une revendication d'ordre économique

## ERGOT

**L'Ergot: numéro jubilaire de mars 1961.**

L'Ergot était l'organe officiel de la Fédération wallonne des étudiants de Louvain (janvier 1932-juin 1942; février 1949-mai 1964).

Le premier numéro de L'Ergot paraît le 20 janvier 1932, animé par Léopold Derbaix, le président de la Fédé, Marc Delforge, Jean Fosty et Élie Lanotte entre autres.

Quant aux objectifs de l'équipe, il s'agit d'affirmer ses «aspirations de chrétien, de Belge et de Wallon».

Archives de l'Université catholique de Louvain.

© Photo Jozeph Goossens.

et une revendication concernant les libertés administratives, soit la revendication de l'usage de compétences régionales. En outre, les dirigeants du journal s'ouvrent au Mouvement wallon, preuve en est : échos de l'*Action wallonne*, de la *Défense wallonne*, de la *Wallonie nouvelle*; invitation de François Bovesse; hommage à Jules Destrée à l'occasion de son décès; en 1938-1939, participation au Congrès culturel wallon et compte rendu du IX<sup>e</sup> Congrès de Concentration wallonne; entretiens avec Élie Baussart, Arille Carlier et Paul Collet.

Au point de vue d'une éventuelle réforme de l'État, la plupart des dirigeants de *L'Ergot* de la deuxième partie des années 1930 sont d'accord pour une décentralisation. Par contre, certains, tel Albert Hachez, la trouvent insuffisante et estiment que c'est vers un « fédéralisme plus ou moins poussé » qu'il faut s'orienter.

Il faut noter que, le changement des équipes de direction ayant généralement lieu à chaque nouvelle année académique, les préoccupations wallonnes ne se maintiennent pas toujours avec la même intensité. Toutefois, de manière globale, le souci de la Wallonie et des problèmes qui la concernent reste constant, car cette Wallonie a besoin de toutes les énergies.

*L'Ergot* ne reparait pas à la rentrée académique 1942-1943. À la fin de l'année précédente, le journal avait publié une enquête de la Fédé d'où il résultait que les professeurs wallons étaient minoritaires par rapport à leurs homologues flamands et bilingues. De même, les étudiants en médecine du régime français étaient désavantagés quant aux moyens de formation professionnelle mis à leur disposition. Le recteur, Mgr Van Waeyenbergh, n'appréciant guère cette initiative, jugea le commentaire de *L'Ergot* « irrespectueux et même injurieux ».

Après l'intermède de *Chantecler*, de janvier

1946 à décembre 1948, *L'Ergot* reparait en février 1949. Sauf à de rares exceptions, le journal d'après-guerre est moins engagé à propos de la Wallonie et de sa situation. La question de la présence de la section française de l'Université catholique à Louvain retient davantage l'attention des responsables.

Toutefois, quelques jalons sont à relever : au cours de l'année 1952-1953, le rédacteur en chef, Pierre Ghislain, souhaite qu'un séminaire d'économie wallonne soit créé à l'Institut des sciences économiques; en octobre 1955, *L'Ergot* invite les étudiants à s'informer sur les travaux du Conseil économique wallon et, en novembre, il publie une étude sur la démographie wallonne. En novembre 1959, l'un des rédacteurs relève qu'au plan démographique, des politiques différentes devraient être appliquées à la Flandre et à la Wallonie; au niveau économique, l'« industrie défaillante » de la Wallonie requiert des mesures de soutien, alors que la priorité est donnée à la Flandre.

*L'Ergot* des trois premières années de la décennie 1960 est marqué par l'engagement d'Armand Lepas, directeur puis rédacteur du journal. Il reproche à la Fédé d'ignorer les progrès de l'idée fédéraliste dans les milieux ouvriers actifs de Wallonie. Aussi, pour l'aider à se forger une opinion objective à ce sujet, à l'opposé du simplisme de la *Libre Belgique*, Lepas propose la création d'un séminaire d'études wallonnes auquel collaboreraient des étudiants en économie, en sociologie et en sciences politiques. En outre, il assure une information sur la situation économique wallonne : il synthétise le Rapport du Conseil économique wallon pour 1960 et 1961; en décembre 1960, il analyse la situation du Hainaut et s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour le sauver de l'agonie; en mai 1961, il publie une étude du directeur du Conseil économique wallon, Jean Charpentier, intitulée *Économie wallonne*.

L'inquiétude suscitée par le *Walen buiten* mobilisera dorénavant de plus en plus les dirigeants de *L'Ergot*.

À l'ouverture de l'année académique 1964-1965, *L'Ergot* a cessé d'être l'organe officiel de la Fédé wallonne; il est devenu celui de l'Association générale des étudiants de Louvain (AGL).

Bibliographie : *EMW*, t. I, p. 564-572, et t. II, p. 615-623.

M. LIBON

## ESCALPADE

« D'escapades et d'escalades, ces enfants en ont besoin plus que d'autres ! ».

Dixit un article de presse décrivant le projet Escalpade à ses débuts, en 1997.

En réalité, le nom donné à cette école fondée par des parents pour accueillir des enfants atteints de déficiences physiques était au départ l'« École Escale ».

Photo Jacques Laffineur.





## ESCALPADE

ESCALPADE (CHEMIN DE L') G4

Conseil communal du 19 décembre 2006.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Nom donné à un petit chemin joignant le «chemin de Saint-Médard» et la «rue de la Ferme des Bruyères» entre lesquels s'est implantée en 2005 l'école Escalpade, adaptée aux enfants atteints de déficiences physiques [PV 30 janvier 2004].

📖 «D'escapades et d'escalades, ces enfants en ont besoin plus que d'autres!», comme le disait joliment un article de presse décrivant le projet Escalpade à ses débuts, en 1997. En réalité, le nom donné à cette petite école par les parents qui l'ont fondée trouve son origine dans celui de L'École Escale, qui a été, en quelque sorte, la «mère porteuse» d'Escalpade. Cela mérite quelques mots d'explication.

L'École Escale, qui existe depuis une trentaine d'années, est une école (enseignement fondamental et secondaire de type 5) offerte à des jeunes malades dans différents hôpitaux de la région de Bruxelles et d'Ottignies. Son directeur, Christian Lieutenant, et son Pouvoir organisateur ont bien voulu accueillir la demande de parents d'enfants handicapés moteur qui désespéraient de trouver un enseignement adéquat en Brabant wallon. Ces enfants étaient jusqu'alors, pour la plupart, scolarisés loin de leur domicile, dans des écoles bruxelloises, namuroises ou hennuyères, ce qui les contraignait à subir d'interminables navettes de plusieurs heures par jour.

Grâce à L'École Escale, l'association Escalpade a pu ouvrir ses premières classes à la rentrée de septembre 1999 et être reconnue par les pouvoirs publics (malgré son faible nombre d'élèves, à l'époque) car elle était une section (de type 4) d'une école préexistante (L'École Escale). Après avoir loué quelques locaux à Ottignies (rue de Renivaux dans l'ancien couvent des Sœurs de Béthanie) et, ensuite, le nombre d'enfants ne cessant d'augmenter au fil des années, dans un bâtiment d'Electrabel, rue du Monument, l'asbl Escalpade a décidé de construire son propre bâtiment à Louvain-la-Neuve: juste à côté de la Ferme équestre qui pratique l'hippothérapie dont bénéficient notamment les enfants d'Escalpade.

En septembre 2005, le nouveau bâtiment a pu être inauguré à la grande satisfaction de tous: vingt huit enfants pouvaient intégrer un lieu parfaitement adapté dû au Bureau d'architecture Wastchenko & Jongen dont

l'un des membres, Benoît Dangoisse, s'est particulièrement investi dans la recherche de dispositifs appropriés au handicap des jeunes élèves. Conçues pour recevoir une quarantaine d'enfants, les classes en abritaient plus de cinquante à la rentrée scolaire de 2009 au point que l'école — ayant constitué entretemps son propre Pouvoir organisateur distinct de celui de L'École Escale — envisage d'agrandir le bâtiment en construisant sur le terrain contigu que l'Université met à sa disposition.

En attendant, une section secondaire créée à Limal (à nouveau grâce à L'École Escale et son directeur [Christian Lieutenant]) accueillent, dans les locaux de l'ancienne école fondamentale «Le Gai Savoir», une quinzaine de jeunes devenus les «grands d'Escalpade» (enseignement secondaire de type 4, formes 1 et 4).

Lorsque vous emprunterez le «chemin de l'Escalpade», arrêtez-vous un instant pour y remarquer quelques détails d'architecture: réalisées et offertes par le céramiste Christian Van Parys, les gargouilles prêtes à rejeter le trop-plein d'eau des toitures plates; sous le préau d'entrée, la «première pierre» en forme de bas-relief proclamant le slogan d'Escalpade: «Une école spéciale pour des enfants... exceptionnels!» (au dos de la première pierre, est gravé le prénom d'un très jeune élève, Pierrom, qui n'a pas survécu à son handicap mais qui reste ainsi inscrit dans les murs de l'école comme il demeure serti dans nos cœurs!). Dans le «jardin de récréation», la cabane hexagonale qui a été réalisée pour durer (en chêne et en châtaignier) par Vincent Kervyn, qui en a fait don à l'école suite à l'aimable intercession de Françoise-Florence Michel.

Faire l'école buissonnière dans une ville née pour l'enseignement et dédiée à l'étude? Bigre. Est-ce permis? Oui, mais à une seule condition: ne pas omettre de baguenauder par le «chemin de l'Escalpade» en se rappelant que tous les enfants ont un droit égal à la scolarité.

J. LAFFINEUR.

## ESCAUT

Escaut (rue de l') [abandonné]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des cours d'eau de Wallonie.

Lors de la construction de la zone de la «rue Charlemagne», la Commission proposa de développer l'évocation de la Wallonie à travers ses cours d'eau [PV 54]. Finalement, cette thématique

## ESCAUT

**Le « Pont des Trous »  
sur l'Escaut à Tournai  
(XIII<sup>e</sup> siècle).**

D'origine romaine (I<sup>er</sup> siècle),  
Tournai doit sa fortune à  
l'Escaut, point de croisement  
précis — et de franchissement  
du fleuve — de deux axes  
routiers importants, l'un venant  
d'Arras vers Frasnes et l'autre  
de Cassel vers Bavi.  
Un des plus vieux vestiges de  
l'architecture militaire médiévale  
de notre pays, le Pont des  
Trous, faisait partie de la  
seconde enceinte communale  
et contrôlait le cours de l'Escaut  
dans sa traversée de la ville.  
Sur la droite, on reconnaît  
la cathédrale Notre-Dame  
et ses cinq clochers,  
chef-d'œuvre de l'art scaldien.  
Wikipedia Commons  
Photo Jean-Pol Grandmont



n'a pas été retenue et on lui a préféré celle de la construction européenne: la «rue de l'Escaut» s'est donc appelée, non «rue de la Constitution européenne», comme proposé au départ [PV OL 3], mais «rue de l'Union européenne» [PV OL 6] ...

L'Escaut (en néerlandais *de Schelde*), est un fleuve qui prend sa source à Gouy, près de Saint-Quentin, traverse la Belgique et se jette dans la Mer du Nord aux Pays-Bas (355 kilomètres). Les principales villes traversées sont Cambrai, Valenciennes, Tournai, Audenarde, Gand et Anvers. Son bassin versant est de 21 860 kilomètres carrés.

L'Escaut a été utilisé pour la navigation fluviale au moins depuis l'antiquité romaine (Tournai doit son origine à un *portus* romain) et a joué un rôle important dans le développement de nos régions (Flandre, Brabant et Hainaut). Après le traité de Verdun de 843, l'Escaut deviendra une frontière naturelle entre la Francie occidentale (avec un Marquisat des Flandres comme marche nord) et la Lotharingie, puis entre la France et le Saint-Empire, différenciant, de part et d'autre du fleuve, une Flandre royale et une Flandre impériale (IX<sup>e</sup> siècle-1529). Si la Bataille des Éperons d'or de 1302 marque une date importante dans les rapports tendus entre Flandre et France (ils le sont également avec l'Empire), il faudra attendre les progrès de l'unification bourguignonne et le traité de Cambrai (1529) pour que tout lien entre le Comté de Flandre soit rompu avec la France et qu'il devienne définitivement terre d'Empire... Outre son rôle économique, l'Escaut joue également un rôle culturel comme vecteur d'une architecture scaldienne, romane puis gothique, dont la cathédrale de Tournai est une brillante illustration.

Sous le Régime français, l'Escaut donna son nom à un des «neuf départements réunis». À la suite de la bataille de Fleurus (26 juin 1794), qui provoqua la retraite des troupes coalisées contre la France (Royaume-Uni,

Autriche et Hanovre), cette dernière décida de l'annexion, le 1<sup>er</sup> octobre 1795, des Pays-Bas autrichiens, des principautés de Liège et de Stavelot-Malmedy, ainsi que du duché de Bouillon. Les traités de Campo-formio (1797) et de Lunéville (1801) en confirmeront l'appartenance française. Ces nouveaux territoires furent d'emblée organisés en neuf départements ne correspondant que de loin aux anciennes principautés (l'intention était précisément de réduire les particularismes d'Ancien Régime): l'ancien comté de Flandre fut ainsi démantelé en deux départements de la Lys et de l'Escaut. Le département de l'Escaut, dont la préfecture était Gand, comptait six arrondissements administratifs: Alost, Audenarde, Eeklo, Gand, Saint-Nicolas et Termonde. Moyennant quelques adaptations, ces neuf départements servirent de cadres aux provinces (ici, *province* de Flandre orientale) du Royaume des Pays-Bas (1815-1830), puis du Royaume de Belgique. Avec une nuance notable cependant: après la campagne des Dix-Jours, déclenchée le 2 août 1831 par les Pays-Bas qui refusaient de ratifier le traité des XVIII articles, le jeune État dut faire appel aux puissances pour garantir son indépendance. Le prix à payer en fut le traité des XXIV articles (1839), qui consacrait, outre le renoncement définitif au Limbourg hollandais et au Luxembourg germanique, la perte de la Flandre zélandaise (le nord de l'Escaut, de la Mer du Nord à Anvers) et le contrôle hollandais sur les bouches du fleuve. Signalons aussi l'existence, dans les anciennes Provinces-Unies, d'un éphémère département d'Escaut-et-Meuse, avec Middelbourg comme chef-lieu et correspondant approximativement à l'ancienne province de Zélande. Créé par la République batave (1798), il retrouva son nom de département de Zélande après le coup d'État de 1801, avant de s'appeler finalement département des Bouches-de-l'Escaut (1811), après l'annexion du Royaume de Hollande par la France (9 juillet 1810).

Bibliographie: *La Belgique française*, sous la dir. d'H. HASQUIN, Bruxelles, 1993; S. DUBOIS, *La Révolution géographique en Belgique. Départementalisation, administration et représentations du territoire, de la fin du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 2008; *Géographie de la Belgique*, Bruxelles, 1992; A. LEFEBVRE, *Histoire d'un fleuve. L'Escaut: 400 kilomètres de villes et de traditions*, Cambrai, [2000]; R. STUYCK, *De Schelde. Van bron tot monding*, Tiel, 1987; M. VOITURIER, P. MEIRE et J. DECRETON, *Escaut: fleuve sans frontière. France, Belgique, Hollande* (Coll. L'esprit des lieux), Bruxelles, 2001.

L. COURTOIS

☛ CHARLEMAGNE; MEUSE; UNION EUROPÉENNE.

# ESCHOLIER

ESCHOLIER (PLACE DE L')

E7

Conseil communal du 17 décembre 1974.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

## Thème du passé universitaire.

La «place de l'Escholier» porte un nom archaïque qui fait allusion à l'ancienne tradition universitaire. Ce fut également le titre d'un journal des étudiants francophones de l'Université de Louvain.

L'histoire de *L'Escholier de Louvain* mériterait une étude systématique, tant en raison de sa longévité (une vingtaine d'années) qu'en raison de sa très bonne tenue intellectuelle (de nombreux professeurs ou futurs professeurs y apportèrent une contribution, parfois plus qu'épisodique). À défaut de pareille étude, cependant, force est de s'en remettre à une analyse rapide et forcément superficielle de la collection conservée à l'Université.

«Organe de la Maison des Étudiants», la feuille estudiantine commença sa carrière au cours de la Seconde Guerre mondiale, sous le titre *Les Carnets de l'Escholier* (avec probablement deux numéros parus en 1942 et un en 1943), puis sous l'appellation *Les Cahiers de Louvain* (d'après la collection universitaire, il n'y aurait eu qu'un numéro publié en avril 1945). Elle se présentait sous la forme d'une brochure au format 16 x 24 cm, très bien imprimée, malgré les circonstances, sur du papier de qualité et avec une typographie soignée. Après le conflit, le journal parut sous la même forme mensuellement sous le titre *L'Escholier de Louvain* et ce, à partir de décembre 1945 (d'après ce numéro 1 de la 2<sup>e</sup> année [1945-1946], quatre numéros auraient paru antérieurement...). En 1951-1952, à partir du n° 3 de février 1952, l'organe de la Maison des Étudiants s'appela simplement *L'Escholier* et, après avoir essayé un format plus petit pendant quelques mois (16 x 20 cm), continua de paraître mensuellement sous sa forme traditionnelle jusqu'en 1958-1959. À partir de 1961-1962 (18<sup>e</sup> année, n° 1), le journal devint bimensuel et passa au format A4, mais pour un an seulement: dès l'année suivante, il redevint mensuel, tout en conservant son format A4, et ce, jusqu'à sa disparition, au plus tôt après l'année 1962-1963, qui vit sa fusion, toujours sous le titre de *L'Escholier*, avec la revue étudiante *Balisage*. Sur le plan institutionnel, *L'Escholier* se voulait simplement, comme nous l'avons dit, l'émanation de la Maison des Étudiants.

Celle-ci avait été mise sur pied par l'abbé Havet durant la guerre, en donnant semble-t-il une forme plus institutionnelle au centre créé antérieurement par le chanoine Jadin. Installée d'abord au 24 de la rue des Joyeuses Entrées, elle déménagea en 1949 au 5 de la Grand-Place, dans un superbe bâtiment néogothique situé à côté de l'Hôtel de ville et mis gracieusement à la disposition des étudiants par la Banque nationale. Conçue comme un lieu de rassemblement et de coordination de l'ensemble des activités et organisations des étudiants francophones de l'Université, la Maison offrait une infrastructure susceptible d'accueillir les activités de ces derniers (salles de réunion et salle de lecture), leur offrait divers services (notamment en matière d'impression de cours) et hébergeait une série d'associations et de responsables du mouvement étudiant. En 1953, par exemple, y trouvaient asile l'Union générale des étudiants d'expression française (UG), le président de la Fédération wallonne des étudiants (Fédé), le directeur du Service d'impression des cours, les délégués du Cercle médical Saint-Luc, du Cercle industriel, du Cercle international et de la Route universitaire, ainsi que les principaux rédacteurs de la presse estudiantine francophone: ceux de *L'Ergot*, organe officiel de la Fédé regroupant les cercles régionaux wallons, de *L'Avant-Garde*, organe indépendant des étudiants d'expression française, et de *L'Escholier*, ... organe de la Maison des Étudiants.



## ESCHOLIER

Un des premiers numéros de *L'Escholier*. Journal catholique des universitaires belges (1896).

Après la Seconde Guerre, le titre fut repris pour un nouveau journal étudiant. Sur le plan institutionnel, il se voulait simplement l'émanation de la Maison des étudiants. Celle-ci avait été mise sur pied par l'abbé Havet durant la guerre, en donnant semble-t-il une forme plus institutionnelle au centre créé antérieurement par le chanoine Jadin. Du point de vue rédactionnel, *L'Escholier* se voulait la voix et le reflet des préoccupations des étudiants francophones, tout en étant ouvert, du moins à ses débuts, à la problématique wallonne. *L'Escholier*. Journal catholique des universitaires belges, 2<sup>e</sup> année, n° 16, 1<sup>er</sup> novembre 1895. Photo Archives de l'Université catholique de Louvain.





Du point de vue rédactionnel, *L'Escholier* se voulait la voix et le reflet des préoccupations des étudiants francophones, tout en étant ouvert, du moins à ses débuts, à la problématique wallonne, et peut être défini comme une revue universitaire d'intérêt général. Dans le premier numéro des *Carnets de l'Escholier* (1942), la feuille étudiante se définissait d'abord comme «un organe qui réunisse les idées, les œuvres, les aspirations des étudiants d'expression française», tout en ajoutant qu'elle ambitionnait également d'être l'expression de la vie [...] régionale, wallonne». En janvier 1953, dans un article de mise au point sur le rôle de la Maison des Étudiants, l'abbé J. Mogenet, son directeur, insistait davantage, quant à *L'Escholier*, sur sa volonté d'être représentatif des étudiants d'expression française. Il le définissait par ailleurs comme un journal fait par des étudiants et traitant de tous les problèmes estudiantins: «non seulement de ceux qui concernent leurs intérêts immédiats, matériels ou autres, [...], mais de tous ceux qui sont susceptibles de répondre aux questions qu'ils se posent, tant dans le domaine de la littérature que de la philosophie et de la religion, des questions sociales ou économiques, voire politiques, pour autant qu'elles soient d'actualité et qu'elles intéressent le milieu universitaire». C'est effectivement une bonne présentation de ce que fut le journal au cours de ses vingt années d'existence.

Animé par une équipe d'étudiants qui se recrutaient eux-mêmes d'année en année, *L'Escholier* sut s'attacher le concours de personnalités éminentes du monde académique (Léopold Genicot, Jacques Leclercq, Léon van der Essen, Fernand Baudhuin, etc.) et susciter la collaboration d'une «élite» d'étudiants dont beaucoup s'illustreront plus tard dans la vie publique (Jean-Émile Humblet, Guy Spitaels, René Lamy, Jean Delfosse, Yves de Wasseige, etc.) ou à l'Université (Jean Ladrière, Georges Thinès, Robert Bultot, Jacques Taminiaux, René Lavendomme, Adolphe Gesché, Rudolf Rezsö, et bien d'autres). En ce sens il a été un terreau fertile où un grand nombre de jeunes talents ont pu trouver leurs premières racines et une pépinière de cadres pour la société d'après-guerre.

Bibliographie: G. FRANSEN, *La Maison des étudiants*, dans *Louvain*, mars 1950, n° 1, p. 12-21; J. MOGENET, *Maison des étudiants*, dans *L'Escholier*, 10<sup>e</sup> année, n° 3, janvier 1953; M. CLAIRBOIS, *La maison des Étudiants*, dans *Louvain*, 1962, n° 1, p. 11-15.

L. COURTOIS

ERGOT.

## ÉSOPE

Ésope (parking) [remplacé, D6-D7]  
ÉSOPE (TRAVERSE D') E6

Domaine universitaire, puis privé (parking).  
Conseil communal du 28 octobre 1975 (traverse).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des sciences humaines.
  - ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- «Traverse d'Ésope» évoque ce fabuliste grec qui mettait en scène, dans ses fables, des animaux porteurs des principaux caractères de l'homme. Elle avait donné son nom au parking souterrain qui y débouchait. Avec l'installation du centre commercial «L'Esplanade» (octobre 2005), l'Université, qui était jusque-là propriétaire, a cédé ses parkings souterrains du centre ville à la société Gestpark, à charge pour elle de les exploiter dans les mêmes conditions que ceux de «L'Esplanade». Dans le contexte de cette reprise, les trois parkings qui desservait la «Grand-Rue» («Ésope», «Grand-Rue» et «Rabelais») ont été regroupés sous ce nom. Un certain nombre de parkings à ciel ouvert sont restés propriétés universitaires et ont été réservés aux membres du personnel.

📖 Quiconque veut se faire une idée précise de la vie d'Ésope se trouve confronté à la difficulté de dissocier l'histoire de la légende. À tel point que d'aucuns n'ont pas hésité à considérer le fabuliste grec comme un personnage de fiction, destiné à servir d'inventeur au genre littéraire de l'apologue. Le témoignage le plus ancien provient d'Hérodote, dans ses *Histoires* (II, 134): d'après lui, on peut penser qu'Ésope vécut au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., qu'il était peut-être originaire de Thrace et de condition servile, et qu'il périt à Delphes de mort violente.

Les fables ésopiques, brefs récits en prose accompagnés, en guise de conclusion, d'un précepte moral, mettaient souvent en scène des animaux censés représenter les différents caractères et comportements humains. Très populaires à l'époque d'Aristophane, elles n'auraient cependant été mises par écrit et publiées qu'à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle, par Démétrios de Phalère, disciple de Théophraste (cfr DIOGÈNE LAËRCE, *Vies des philosophes illustres*, V, 80-81). Ce recueil, aujourd'hui perdu, servit plus que probablement de source au fabuliste latin Phèdre qui, au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, mit les fables d'Ésope en vers. La rédaction en prose grecque que nous possédons encore des apologues ésopiques est due à un travail de compilation du moine byzantin Maximos Planude, mort au début

du XIV<sup>e</sup> siècle et auteur d'une biographie romancée du fabuliste. Si les fables d'animaux forment les trois quarts du recueil, il en est qui ont pour «personnages» des arbres, des plantes, des dieux ou des hommes, tel l'apologue intitulé *Le demi-dieu*: «Un homme, ayant un demi-dieu dans sa maison, lui offrait de riches sacrifices. Comme il ne cessait de dépenser et de consommer en sacrifices des sommes considérables, le demi-dieu lui apparut la nuit, et lui dit: 'Cesse, mon ami, de dilapider ton bien; car, si tu dépenses tout et que tu deviennes pauvre, c'est à moi que tu t'en prendras'. Ainsi beaucoup de gens, tombés dans le malheur par leur sottise, en rejettent la responsabilité sur les dieux» (traduction de É. Chambry, CUF).

Les fables ésopiques ont donné naissance à une longue tradition littéraire, dont le représentant le plus illustre fut sans conteste Jean de La Fontaine. Si celui-ci a éclipsé ses successeurs comme ses prédécesseurs, des noms tels que ceux de Florian ou du Russe Krylov méritent toutefois d'être cités.

Bibliographie: P.E. EASTERLING, *The Fable*, dans *The Cambridge History of Classical Literature*, sous la dir. de P.E. EASTERLING et B.M.W. KNOX, t. I, *Greek Literature*, Cambridge, 1985, p. 699-703; L. ISEBAERT, *Les fables ésopiques*, dans *Patrimoine littéraire européen. Anthologie en langue française*, sous la dir. de J.-C. POLET, t. II, *Héritages grec et latin*, Bruxelles, 1992, p. 82-90; M.J. LUZZATTO, *Aisopos*, dans *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, sous la dir. de H. CANKIK et H. SCHNEIDER, t. I, Stuttgart-Weimar, 1996, col. 360-365.

O. DE BRUYNE

## ESPINETTE

ESPINETTE (AVENUE DE L')

E6-E7-F6-F7-G7

ESPINETTE (PORTE DE L')

G8

Conseils communaux des 17 avril 1973 (avenue) et 27 octobre 1992 (porte).

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

### Thème des toponymes traditionnels.

«Avenue de l'Espinette» fait référence à un lieudit qui se trouvait dans les environs immédiats. Au début de l'urbanisation du site, cette rue fut baptisée spontanément «route Poupier», du nom de l'entrepreneur qui y construisait les premières maisons de la ville nouvelle [PV 7]. Lorsqu'il fut décidé (en 1992) [PV 35] de nommer les accès intra-urbains à partir des boulevards extérieurs (antérieurement qualifiés d'«avenues»), on pensa un moment utiliser des toponymes descriptifs: la «porte du Biéreau» eût ainsi désigné la voie d'accès au quartier du Biéreau. Sur le «boulevard Baudouin» cependant, les trois portes donnaient toutes accès au «Biéreau» La Commission a donc proposé de

les désigner du nom de la voirie à laquelle elles donnaient accès (ici, «porte de l'Espinette»). Au «boulevard de Lauzelle», par contre, les noms de «porte de Lauzelle-Quatre-Vents», «porte de Lauzelle-Vallon» et «porte de l'Hocaille» sont appropriés. Tandis que ce terme de «porte» était adopté (en fait, au départ des «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>» et «de Lauzelle»), celui de «carrefour» était alors réservé «aux accès à des voiries primaires de desserte urbaine à partir des RN 4 et 238».

Le wallon *èspinète* est un diminutif de *spène* «épine», issu du latin *spina* au moyen du suffixe diminutif *-itta*. Il signifie «petite épine» ou «buisson épineux», sens qui est à l'origine du toponyme [FEW, XII, p. 178]; DL; DWFN; LN, p. 58; BTD, XII, p. 298; WAV, XII, p. 115; WET, p. 44; NLB, p. 42; QSNL, p. 32].

Tirant argument du fait qu'à Uccle et Rhode-Saint-Genèse, deux lieux portent le nom de *Grote Hut* et *Kleine Hut* en néerlandais, et *Grande Espinette* et *Petite Espinette* en français, A. Carnoy croit que le mot *espinette* s'employait au sens de «petite cabane» en Wallonie [ONCB, p. 197]. Les collectes des dialectologues wallons ne confirment pas cette hypothèse.

Espinette: wallon *Èspinète*

### Déterminant:

1664, «le champ de la Spinette midi au cortil al haye» [AGR, GSN, n° 1548, D Martin]; 1676, «le champ al Espinette sous Ottignies», «le champ del Spinette vers Bierwau joindant aux terres dudit Bierwau» [AGR, GSN, n° 1534, D Martin; OTA, p. 177].

### Autres formes:

Ce toponyme est très fréquent dans les environs; à Ottignies: 1655, «al Spinette au batty de Pinchart à la Chapelle Saint-Lambert»; à Wavre: 1553, «al spinette, près de Lauzelle» [AGR, NGB, n° 4887, WET, p. 44]; 1620, «terre al spinette derrière Stadt» [AGR, AE, n° 5450, WET, p. 44]; 1626, «l'Espinette sur la terre de la Chapelle Sainte-Elisabeth» [AGR, GSN, n° 2441, WET, p. 44]; 1668, «campagne del spinette près de la Bawette» [AGR, NGB, n° 4141, WET, p. 44]; 1710, «l'espinette, près du bois de la Pierre» [AGR, GSN, n° 2446, WET, p. 44]. On trouve encore ce lieudit à Bierges, «la spinette, bruyère» [T&W-W, p. 167]; à Mont-Saint-Guibert, en 1616, «Spinette du Dismaige» [WAV, IV, p. 98]; à Court-Saint-Étienne, en 1831, «l'Epinette», «l'Espinette» [Ferraris; T&W-W, p. 123]; à Nethen, «à la spinette», «l'espinette» [BTD, XIII, p. 134] et à Chastre, en 1965, «champ de l'Espinette» [TDF, p. 251].

I. LEJEUNE

## ESPLANADE

[Esplanade (L')]

[abandonné]

ESPLANADE (RUE DE L')

D4-E4

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

### Thème des toponymes descriptifs.

Au départ, le toponyme «L'Esplanade», choisi pour désigner une place surplombant la ville, devait être attribué à l'espace qui correspond plus ou moins à l'actuelle «venelle de l'Arc». Bien que l'esplanade projetée à cet endroit n'ait finalement pas été construite, elle a cependant donné son nom à la rue qui était censée y conduire (perpendiculaire à la «venelle de l'Arc»). Depuis 2005, «L'Esplanade» est le nom du centre commercial (privé) qui s'est construit entre les deux voies du «boulevard de Wallonie» («Nord» et «Sud»). La rue qui porte ce nom, à l'Hocaille, n'a donc rien à voir avec le centre commercial et n'y conduit pas... La Commission de toponymie a toujours été réticente à ce sujet et avait proposé «Galerie» et «rue Saint-Nicolas» [PV OL 1].

☛ ARC; WALLONIE.

## EST

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Est (avenue de l')    | [remplacé] |
| Est (boulevard de l') | [remplacé] |
| Est (carrefour de l') | [remplacé] |

Conseil communal du 13 septembre 1977 (avenue), du 4 septembre 1995 (boulevard) et (l) (carrefour).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le nom d'«avenue de l'Est» (puis «boulevard de l'Est»), voie d'accès rapide au centre ville, avait été préféré à «avenue du Centre» et à «pénétrante Est». Depuis, cette dernière a été rebaptisée «boulevard de Wallonie», modifiant du même coup le nom du carrefour au croisement de la «Nationale 4», avant que l'on ne distingue, pour des raisons pratiques (services de sécurité), les bandes de circulation «Nord» et «Sud». L'idée initiale d'utiliser des toponymes descriptifs pour désigner les quatre «pénétrantes» n'a pas été entièrement suivie: s'il y a bien un «boulevard du Nord» et un «boulevard du Sud», il n'y a jamais eu de «boulevard de l'Ouest», qui s'est appelé d'emblée «avenue» puis «boulevard André Oleffe»...

☛ NORD; OLEFFE; SUD; WALLONIE.

## ÉTOILES

|                      |       |
|----------------------|-------|
| ÉTOILES (CHEMIN DES) | F8-G9 |
|----------------------|-------|

Conseil communal du 31 mai 2005.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des corps célestes.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Nom donné un moment à un petit sentier qui conduit au «parc Météo» dépendant de l'Institut

d'astronomie et de géophysique Georges Lemaître, tout proche. S'y trouvait notamment le «Hangar à Ballons» (garage abritant un ballon météo), occupé aujourd'hui par l'Atelier de dessin de Louvain-la-Neuve. La Faculté d'Ingénierie biologique, agronomique et environnementale, y avait également — et y a toujours — des installations d'observation pluviométriques. Le lien avec l'Institut d'astronomie et de géophysique n'est qu'indirect: le «parc Météo» sert depuis longtemps au Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CAO) de lieu d'observation du ciel, d'où le nom du «chemin des Étoiles». On serait tenté de penser ici à la très belle citation d'Érasme, «*Sidera addere calo*» ('Ajouter des étoiles au ciel'), mais c'est une autre histoire... Récemment, la Commission de toponymie a proposé, pour éviter la confusion avec le «parc de l'Étoile» d'Ottignies, «rue de l'Observatoire», afin conserver l'évocation de la première utilisation de cette zone [PV OL 14]. C'est dans ce contexte, par ailleurs, que la Commission a proposé de continuer à nommer les nouvelles voiries prévues dans ce qui était au départ un grand champ d'observation, avec des noms évoquant sa destination première: «rue de la Planète Bleue» et «chemin de Mercure», pour deux nouvelles voiries à construire dans le «parc scientifique Einstein», entre l'actuelle «rue des Étoiles» et la «rue de Rodeuhaie» [PV OL 15].

📖 Le Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a été créé en 1996 durant l'éclipse partielle de soleil. Au départ, un libraire d'Ottignies, *Le Petit Bouquineur*, avait été frappé par l'intérêt de plusieurs de ses clients pour l'astronomie et les observations du ciel. Il a donc servi d'intermédiaire et, au fil des rencontres entre les «fondateurs» (Pierre Ernotte, Michel Trémérie, et Jacques Steyaert, rejoints bientôt par Marc et François Ducuroir), un véritable club s'est structuré progressivement et... développé.

Le club s'adresse en fait à tous les passionnés d'astronomie de 7 à 77 ans, experts ou néophytes... Il est reconnu comme antenne locale de la Société royale belge d'astronomie et est partenaire, depuis 2004, de ScienceInfuse (une instance de promotion des sciences de l'Université catholique de Louvain située à Louvain-la-Neuve). Il organise régulièrement des observations publiques gratuites et des observations réservées aux membres, il met sur pied des conférences présentées par les membres eux-mêmes ou par un conférencier externe, et anime un forum à l'intention de ses membres. Parmi les activités «extraordinaires», citons une «expédition» près de Vouzier (France), en vue d'une observation optimale de l'éclipse



totale de soleil du 11 août 1999, la visite du Centre européen de technologie spatiale (ESTEC) de l'Agence spatiale européenne (ESA) situé à Noordwijk, aux Pays-Bas, en mai 2000, etc. Beaucoup connaissent également la «Nuit des Étoiles», que le Club a organisé en août 2000 et août 2003, à l'intention des nombreux passionnés d'étoiles filantes...

L. COURTOIS

☛ EINSTEIN; ÉRASME; HANGAR À BALLONS; LEMAÎTRE; MERCURE; OBSERVATOIRE; PLANÈTE BLEUE; RODEUHAIE.

## EULER

EULER (BÂTIMENT) D9-E9  
EULER (PARKING) D8-D9

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

S'il est pertinent d'avoir baptisé de ce nom le bâtiment qui abrite le département d'Ingénierie mathématique ainsi que l'unité de Mécanique appliquée de l'École polytechnique de Louvain, bien d'autres locaux auraient pu prétendre à cet honneur, ce brillant mathématicien suisse ayant fait faire de remarquables avancées non seulement à la mathématique pure, mais aussi à nombre de disciplines où il trouva à l'appliquer: la mécanique, la résistance des matériaux, la construction navale, l'astronomie, l'acoustique, l'optique... pour n'en citer que quelques-unes; il est permis de dire qu'il contribua à toutes les sciences exactes et appliquées de son époque.

📖 Mathématicien helvétique, Leonhard Euler est né le 15 avril 1707 à Bâle et mort le 18 septembre 1783 à Saint-Pétersbourg. Considéré comme le mathématicien le plus prolifique de tous les temps, il domine les mathématiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son nom est resté attaché à nombre de concepts: la constante d'Euler, l'équation différentielle d'Euler, les fonctions eulériennes, la droite d'Euler d'un triangle, les formules d'Euler liant l'exponentielle aux fonctions trigonométriques, les angles d'Euler, l'indicateur d'Euler, la caractéristique d'Euler-Poincaré...

Fils et petit-fils de pasteurs protestants, Euler naît dans une famille instruite mais relativement peu aisée. Son père Paul avait lui-même suivi les leçons du mathématicien Jacques Bernoulli. Inscrit à l'Université de Bâle pour s'y former en théologie, Leonhard Euler ne manque pas de suivre également les cours

de mathématique de Jean Bernoulli, le jeune frère de Jacques. En 1726, ses études sont terminées et dès l'année suivante il soumet un mémoire pour le Grand Prix de l'Académie des Sciences de Paris, consacré à la meilleure disposition des mâts d'un bateau; il n'obtient cependant que le deuxième prix.

La même année, Nicolas et Daniel Bernoulli, deux des fils de Jean, lui obtiennent un poste de professeur de mathématique à l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, fondée trois ans plus tôt par Pierre le Grand. Il y est également responsable du département de géographie, et à ce titre, il est chargé de la cartographie de l'empire. C'est à Saint-Pétersbourg, en 1734, qu'il se marie avec Katharina Gsell, la fille d'un peintre, qui lui donnera treize enfants (dont cinq atteindront l'âge adulte). Son intense activité scientifique n'empêchera jamais Euler d'être un père attentif à l'éducation et à l'épanouissement de ses enfants, puis de ses petits-enfants. Dès cette époque, il connaît des problèmes de santé: en 1735, il s'en faut de peu qu'une fièvre ne lui soit fatale, et en 1738, une infection lui fait perdre l'usage d'un œil.

Si l'ambiance scientifique de Saint-Pétersbourg est stimulante, en revanche son climat politique est plutôt pesant, et en 1741, Euler répond à l'appel de Frédéric le Grand qui souhaite réorganiser l'Académie de Berlin. Il ne sera cependant jamais très heureux à la Cour de Prusse où le roi préfère l'esprit vif d'un Voltaire à l'efficacité d'un scientifique.

En 1766, à l'invitation de la Grande Catherine, et malgré des craintes pour sa santé, il retourne à Saint-Pétersbourg, accompagné de sa famille; son fils aîné Jean (1734–1800) obtient une chaire de physique. Dès 1771, Euler devient complètement aveugle, mais grâce à sa prodigieuse mémoire, cela n'altère pas le moins du monde sa productivité: il dicte ses textes à ses fils ou à un domestique. Le 18 septembre 1783 (mais le 7 septembre dans le calendrier julien encore en usage en Russie), après avoir, le matin, donné une leçon à l'un de ses petits-fils, et avoir encore fait quelques calculs au sujet de ce qui passionne à ce moment toute l'Europe cultivée, les expériences des frères Montgolfier, il reçoit ses amis Lexell et Fuss pour discuter de la découverte récente de la planète Uranus. Vers cinq heures, il est terrassé par une hémorragie cérébrale et meurt vers onze heures du soir. Les mots de Condorcet : «Il cessa de calculer et de vivre», dans leur concision, expriment



## EULER

**Euler : timbre poste émis pour le 250<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.**

*Il n'est pas étonnant que ce brillant mathématicien suisse ait donné son nom au bâtiment qui abrite le département d'Ingénierie mathématique ainsi que l'unité de Mécanique appliquée de l'École polytechnique de Louvain : il a fait faire de remarquables avancées non seulement à la mathématique pure, mais aussi à nombre de disciplines où il trouva à l'appliquer : la mécanique, la résistance des matériaux, la construction navale, l'astronomie, l'acoustique, l'optique... Collection privée. Photo (?).*

parfaitement la brutalité de cette disparition. Euler se place dans les tout premiers rangs des plus grands mathématiciens de l'histoire. Même s'il n'a pas été l'initiateur de théories entièrement neuves, ses contributions dans nombre de disciplines mathématiques (le calcul différentiel et intégral et ses applications à la géométrie des courbes et des surfaces, la théorie des nombres, le calcul des variations, etc.) et physiques (la mécanique analytique, l'acoustique, l'optique, la théorie de la chaleur, l'astronomie) sont essentielles. Ses fonctions de professeur d'Académie (tant en Russie qu'en Prusse) l'ont également amené à travailler dans des domaines utiles à la gestion de l'État: la cartographie, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, mais aussi la théorie des assurances, l'artillerie, la balistique, la construction navale ou le génie hydraulique. Dans tous ces domaines, ses immenses talents de calculateur, couplés à une intuition remarquable, ont fait des merveilles. Les publications d'Euler défient l'imagination non seulement par leur qualité et la variété de leurs sujets, mais aussi par leur nombre; après sa mort, l'Académie de Saint-Petersbourg continua à publier des travaux inédits durant environ un demi-siècle. Ses œuvres complètes comptent près de 80 volumes in-quarto. Si ses articles scientifiques se comptent par centaines, ses livres sont également légion, et nombre d'entre eux apparaissent comme d'importants jalons de l'histoire des mathématiques: *Introductio in analysin infinitorum* (1748), où il clarifie les conceptions de Jean Bernoulli sur la notion de fonction, *Institutiones calculi differentialis* (1755), *Institutiones calculi integralis* (1768–1770). Tous ces livres, ainsi que quantité d'autres, furent appréciés en raison de la clarté de l'exposé. Euler n'hésita jamais à introduire de nouvelles notations, et la pertinence de ses choix est attestée par la pérennité de nombre d'entre elles:  $f(x)$  pour l'image du nombre  $x$  par la fonction  $f$ ,  $e$  pour la base des logarithmes népériens,  $i$  pour l'unité imaginaire, ...; le symbole  $\pi$  pour le rapport de la circonférence au diamètre avait été introduit par William Jones en 1706, mais c'est Euler qui le popularisa. Enfin, il convient de mentionner les leçons qu'Euler donna à la Princesse d'Anhalt-Dessau, nièce de Frédéric II de Prusse, au début des années 1760, et qui furent publiées — en français — sous le titre *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de*

*philosophie* (1768–1772), magnifique exemple de vulgarisation, qui se lit encore avec intérêt.

Bibliographie: B. HAUCHECORNE, D. SURATTEAU, *Des mathématiciens de A à Z*, Paris, 1996; M. KLINE, *Mathematical Thought from Ancient to Modern Times*, New York, 1972; *Inventeurs et scientifiques. Dictionnaire de biographies*, Paris, 1994.

P. DUPONT

## EUROPE

EUROPE (SENTIER DE L') B1-C1-D1-E1

Conseil communal du 1<sup>er</sup> mars 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème de la construction européenne.

Un «sentier de l'Europe», chemin communal, se trouve dans le bois de Lauzelle, à la limite entre Ottignies et Louvain-la-Neuve.

📖 Europe est d'abord un mythe grec. Alors qu'elle joue avec ses compagnes sur la plage de Sidon ou de Tyr dont son père était roi, Europe éblouit Zeus par sa beauté. Enflammé, celui-ci se transforme en taureau blanc et vient se coucher aux pieds de la jeune fille. La première frayeur passée, elle caresse l'animal et s'assied sur son dos. Soudain, le taureau se dresse et s'élance vers la mer. Zeus enlève Europe et la porte jusqu'en Crète où, à Gortyne, il s'unit à elle près de platanes «qui en mémoire de ces amours gardèrent le privilège de ne jamais perdre leurs feuilles» (Grimal).

Les prolongements de la légende sont connus. Cadmos part à la recherche de sa sœur et fonde Thèbes.

Au-delà de la légende, les historiens s'accordent à dire que les pérégrinations de Zeus, Europe et Cadmos entre la Phénicie, la Crète et le continent grec recouvraient des réalités économiques et culturelles correspondant aux grands axes de déplacement des foyers de civilisation du Proche-Orient vers des régions d'Occident qui furent ensuite nommées Europe. C'est pourquoi il est généralement admis que le mot même est d'origine assyrienne, Ereb désignant pour les Assyriens ce qui pour eux était l'Occident.

Les Grecs, qui divisaient l'univers en deux ou trois continents, adoptèrent le nom d'Europe pour désigner «leur» continent dont les contours restaient fort vagues et obscurs. En revanche, l'iconographie antique, des modèles grecs à leur adaptation par les Romains, fournit progressivement une image aux contours fort nets. Europe devient l'épouse épanouie du

roi de l'Olympe et de ce fait une «figure emblématique de féminité et d'apothéose» (Wattel-de Croizant) avant que d'illustrer, dans l'Antiquité tardive, les concepts «d'ordre et d'unification» (Morand).

Mythe d'un côté, images de l'autre, ont traversé le temps. Mais aujourd'hui, seule demeure l'image renvoyant à l'ordre et à l'unification, c'est-à-dire à la construction européenne.

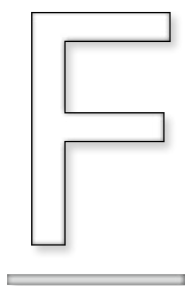
Ceci étant, le mythe grec ne parle pas à tous les Européens. Dans l'Europe du Nord, en Europe centrale et orientale, en effet, le substrat historique et culturel ne connaît pas l'enlèvement d'Europe. Cette méconnaissance doit être soulignée car elle est significative du fait qu'en termes de géopolitique comme de civilisation, ce n'est pas toujours au même espace, à la même Europe que l'on se réfère. Les géographes inscrivent l'Europe dans l'espace compris entre l'Atlantique et l'Oural. Ils y incluent donc la Russie au sujet de laquelle, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle au moins, la question se pose de savoir si elle appartient, au plan politique et économique, au continent. C'est dire que les historiens et les politologues notamment sont loin de partager le point de vue des géographes. Il existe, disent les historiens, une Europe aux frontières changeantes, non limitée par un cadre géographique précis.

Cette géographie à géométrie variable implique l'obligation de replacer chaque fois le concept d'Europe politique, culturelle, voire économique, dans son contexte historique. Ainsi, l'Europe chrétienne du Moyen-Âge par opposition au monde musulman ne doit pas être confondue avec la conception de l'Europe d'Adolf Hitler. Quant à la guerre froide, elle a montré qu'une césure était imposée entre une Europe de l'Ouest et une Europe de l'Est. Or, depuis 1989 et les retrouvailles avec l'Europe centrale et l'Europe orientale, la notion d'Europes (Attali) est plus que jamais à l'ordre du jour. La déconstruction/reconstruction de l'espace européen interpelle donc en termes d'espaces et de frontières qui vont au-delà des limites géopolitiques et posent la question de l'identité européenne.

Bibliographie: *Les Europes des Européens*, sous la dir. de R. GIRAUD, Paris, 1993; P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1969, p. 151; *Identité et conscience européennes au XX<sup>e</sup> siècle*, sous la dir. de R. GIRAUD, Paris, 1994; I. MORAND, *Idéologie, culture et spiritualité chez les propriétaires ruraux de l'Hispanie romaine*, Paris, 1994; O. WATTEL-DE CROIZANT, *Les mosaïques représentant le mythe d'Europe (I<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> siècles). Évolution et interprétation des modèles grecs en milieu romain*, Paris, 1995.

M. DUMOULIN

☛ ARIANE; BOLOGNE; CHARLEMAGNE; MONNET; TRAITÉ DE ROME; UNION EUROPÉENNE .



## FACTEUR

FACTEUR (RUE DU) D8  
Conseil communal du 16 décembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie. Autour de la ferme de la Baraque devenue un centre artisanal, quelques rues portent des noms évoquant les métiers exercés à la ferme ou rappelant d'autres métiers traditionnels.

## FANFARES

FANFARES (RUE DES) G6  
Conseil communal du 21 mars 2006.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.  
Un sous-quartier des Bruyères est dédié au thème de la musique, et plus spécialement de la musique traditionnelle de Wallonie [PV 42]. Le choix d'une «rue des Fanfares» [PV 55] (et d'une «rue des Harmonies») est pas anodin:





## FAUDES

Les « faudes » : un terme wallon désignant les aires de fabrication du charbon de bois par les « charbonniers ».

La fabrication du charbon de bois nécessitait la maîtrise d'un savoir-faire très technique pour l'époque. À côté des simples bûcherons, les « faudeux » étaient spécialisés dans le « dressage des meules », vastes assemblages de bûches couverts de terre et où une combustion lente (plusieurs jours) assurait la carbonisation du bois. De cette industrie d'Ancien Régime, il subsiste maintes traces, archéologiques, avec les « aires de faude » facilement repérables par photographie aérienne, et toponymiques, comme au bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve.

CRAENHALS, *Le passage* (Chevalier Ardent, t. 13), Casterman, 1981, p. 9, vignette 2.

© Casterman, 1981.  
Reproduction Fondation wallonne.



comme le rappelait Pierre Bartholomée, un de nos plus grand musiciens, à propos de la musique en Wallonie: «il faudrait évoquer l'histoire et la vie des grandes chorales, des harmonies et des fanfares magnifiques qui ont, longtemps, constitué une des incomparables richesses du mouvement musical en Wallonie» (*L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit*, p. 140)...

« Harmonie » est un terme qui revêt de multiples acceptions. Néanmoins, utilisé au pluriel, dans nos régions, il désigne un ensemble instrumental composé d'instruments à vent – bois et cuivres –, et de percussions. Contrairement à une fanfare qui ne comprend que des cuivres – clairons, trompettes, tubas et cors par exemple –, l'harmonie possède des bois tels que des clarinettes, des saxophones ou des flûtes. Qu'elles se nomment fanfares ou harmonies, ces sociétés instrumentales sont souvent l'initiative d'amateurs et non de professionnels, sauf dans le cas de musique militaire. Apparues au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on en compte plus d'une centaine vers 1830, dont les plus anciennes seraient la *Royale harmonie* de Pâturages et la *Royale harmonie* de Wasmes (1804).

De nos jours, on trouve encore de nombreuses harmonies dans les villes et villages de Belgique, où elles jouent un rôle social et culturel important: ce rôle va de la formation musicale, à l'animation des fêtes locales, en passant par l'organisation de nombreuses réunions amicales que les répétitions de tels ensembles nécessitent.

Bibliographie: Commission royale belge de Folklore. Section Wallonne, *Sociologie de la musique populaire. Harmonies et fanfares* (Contributions au renouveau du Folklore en Wallonie, t. V), Bruxelles, 1971; *La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, sous la dir. de Ph. MERCIER et R. WANGERMÉE, 1982, p. 268-274; R. WANGERMÉE, *Les sociétés de musique*, dans *La musique en Belgique*, sous la dir. d'E. CLOSSON et Ch. VAN DEN BORREN, Bruxelles, 1950, p. 421-431.

B. VAN WYMEERSCH

☛ HARMONIES.

## FAUX BOIS

Faux Bois (rue du) [en réserve]

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Ce toponyme avait été retenu pour une section de rue située dans le prolongement de l'actuelle «rue du Sablon», mais comme il évoque l'univers forestier, il a été tenu en réserve pour désigner une rue future à construire à proximité d'un bois, par exemple sur le site où il avait été projeté de construire un téléport («parc scientifique Athéna»).

## FAUDES

FAUDES (TAILLE DES) B1-B2-C2

Domaine universitaire.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La «taille des faudes», en wallon *taye dès fôdes*, évoque la fabrication du charbon de bois.

Le wallon *fôde*, «fosse où l'on fait du charbon de bois», remonte à l'ancien germanique *falda* [FEW, XV-2, p. 98]. «Fauder» était le terme employé pour «faire du charbon de bois», le «faudeur» en étant l'ouvrier [DWFN; WAV, XVII, p. 35]. Dans nos régions, *one ère di fôde* était un emplacement, comme on en trouve dans le bois de Lauzelle [LN, p. 57; D André], où l'on carbonisait le bois.

☛ Taille des Faudes: wallon *Taye dès Fôdes*

Déterminant:

1709, «la taille des faudes» [WAV, XXI, p. 6]; 1716, «une partie de bois appelée la taille Jacquet bize au bois d'Affligem midi à la campagne de Blocquéri amont à la taille de faude», «une partie de bois nommée la taille de faude bize à la prédite taille Jacquet amont à la taille de fauwbois» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1722, «un bois nommé la taille de faude dans la seigneurie et juridiction d'Ottignies» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin; OTA, p. 177]; 1876, 1886, «taille des faudes, sapinière» [LP, D André]; 1932, «Taille des Fautes» [CPB, D André]; 1977, 1981, 1985, 1987, «la Taille des Faudes» [PV 26; REUL; CBL; InförV].

I. LEJEUNE

## FIFRES

FIFRES (CLOS DES) G6-H6

Conseil communal du 21 mars 2003.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Un sous-quartier des Bruyères est dédié au thème de la musique, et plus spécialement de la musique traditionnelle de Wallonie [PV 42]. À travers le «clos des Fifres», c'est bien sûr la tradition des marches folkloriques et militaires, notamment de l'Entre-Sambre-et-Meuse, qui est illustrée.

📖 Le fifre est une petite flûte traversière, traditionnellement fabriquée en bois d'ébène, percée de 6 trous et dépourvue de clés. Par extension, ce terme désigne aussi le joueur de cet instrument. Le fifre possède un son assez aigu, et sa justesse est parfois très relative. C'est un cousin du pipeau, dont il partage la même origine étymologique (terme issu du suisse alémanique: «*Pfifer*», de l'allemand «*Pfeifer*»: joueur de sifflet, de petite flûte; du latin «*pipare*»). Cet instrument fut importé en France par les mercenaires suisses et fut rapidement associé au tambour accompagnant les compagnies militaires.

Dans nos contrées, il est l'instrument traditionnel qui escorte les marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Chaque compagnie possède ainsi sa «batterie», à savoir au moins quatre tambours et un fifre qui les dirige. Le répertoire des airs de fifre se transmet oralement, tout comme les sonneries et batteries de tambours.

Bibliographie: R. FOULON, *Marches militaires et folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Bruxelles, 1976;

Bertrand THIBAUT, *En marches. Les escortes militaires en Entre-Sambre-et-Meuse*, Bruxelles, Aparté, 2010. *La musique en Wallonie et à Bruxelles*, sous la dir. de Ph. MERCIER et R. WANGERME, Bruxelles, 1982; J. ROLAND, *Escortes armées et marches folkloriques: étude ethnographique et historique*, Bruxelles, 1973.

B. VAN WYMEERSCH

☛ FANFARES; HARMONIES.

## FIGURES DE NOS RÉGIONS (THÈME DES)

Lors du choix des toponymes, l'histoire de Louvain-la-Neuve n'était pas encore suffisamment avancée pour que l'on puisse donner aux rues le nom de personnalités marquantes de cette ville nouvelle. En matière d'anthroponymes, le choix de la Commission de toponymie s'est dès lors porté sur le nom de personnages soulignant l'appartenance de Louvain-la-Neuve au Brabant wallon, à la Wallonie et à l'Université. Sans parler des thèmes offrant par définition une dimension régionale (patrimoine wallon, folklore et traditions populaires de Wallonie, etc.), où toutes les personnes évoquées sont forcément wallonnes ou francophones, le même principe a été retenu pour illustrer partiellement les autres thèmes: Georges Lemaître, par exemple, auteur de la théorie du *Big bang*, illustre non seulement le thème des sciences, mais également le thème des figures de nos régions (il était carolorégien) et le thème du passé universitaire (il fut longtemps professeur de physique à l'Université de Louvain).

☛ ANTO-CARTE; BAUDOUIN 1<sup>er</sup>; CARNOY; CHARLEMAGNE; CHARLIER À LA JAMBE DE BOIS; COCKERILL; CURÉ TUÉ; DEFRECHÉUX; DESCAMPS; DEWANDELAER; DORLODOT; DURENDAL; FRANKIGNOUL; GHEUDE; GOËS; GOFFIN; GRAMME; HARDY; HENNEBEL; HENNEPIN; LADRIÈRE; LECLERCQ; LEMAÎTRE; LENOIR; LOUPOIGNE; MAGRITTE; MAÎTRE DE FLÉMALLE; MASSAUX; MERCIER; MERCATOR; MEUNIER; MINCKELEERS; OLEFFE; PAULUS; PLATEAU; PRIGOGINE; QUETELET; REDOUTÉ; REIFF; RENIER DE HUY; RONCEVEAUX; SAINTE-GERTRUDE; SAINT-ÉLOI; SAINT-HUBERT; SIGEBERT DE GEMBLOUX; SOLVAY; SUALEM; VISMES; VIERENDEEL; WOITRIN.

## FIL À PLOMB

FIL À PLOMB (CHEMIN DU) F4-F5

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Avec l'avenue de l'Équerre et la «rue de la Truelle», le «chemin du Fil à Plomb», etc., est un des toponymes évoquant l'architecture.

📖 Pour le profane, la signification du fil à plomb s'arrête là, mais pour l'initié, c'est également un symbole de la franc-maçonnerie... L'équerre et le compas, en effet, le ciseau et le maillet, le niveau et le fil à plomb, la règle et le niveau, ainsi que la truelle enfin, appartiennent aux outils symboliques du Temple. Sachant qu'il y a à Louvain-la-Neuve, non seulement une «rue du Compas», mais aussi une «avenue» et une «place de l'Équerre», une «avenue du Ciseau», et une «rue de la Truelle», d'aucuns pourraient s'interroger — en guise de clin d'œil œcuménique, bien sûr — sur le caractère crypto-maçonique de certains noms de rue... C'est d'autant plus vrai que, à y regarder de plus près, l'aménagement de la jonction entre la «place de l'Équerre» et la «place du Perron» dessine sur tous les



## FIFRES

**Le fifre, c'est bien sûr la tradition des marches militaires, notamment de l'Entre-Sambre-et-Meuse.**

Fifres et tambours entraînent de leur cadence les marcheurs au long de la procession qui les mènera aux quatre coins de la ville, menés par le tambour-major flanqué de ses deux petits officiers. Avant que la fête ne se poursuive dans la liesse au gré des arguedènes, ou airs de fantaisie, entamées par les divers solistes.

Fifre d'une batterie militaire lors des Fêtes de Wallonie, Namur 2011.

Photo Fondation wallonne.

plans, comme dans le Parc de Bruxelles, la forme d'un maillet... Rassurons le lecteur: tout cela n'est que pure construction d'un imaginaire ultramontain abîmé par «la théorie du complot» cher à Augustin Barruel (1741-1820). Polémiste de talent, le bon Père jésuite fut l'auteur, entre 1797 et 1799, de quatre volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* qui connurent un vif succès et où il interprétait la Révolution française comme le résultat d'un complot de la franc-maçonnerie, entre autres, visant à saper les bases politiques et religieuses de la société... Le mythe a fait long feu.

En toute hypothèse, le fil à plomb, dans sa figure verticale, exprime la perpendiculaire et symbolise, en franc-maçonnerie, la profondeur dans l'observation, l'équilibre. Dans les offices, la perpendiculaire est l'attribut du Deuxième Surveillant. Devenu compagnon, le maçon s'initiera, lors du quatrième voyage, à la symbolique et à l'usage de la perpendiculaire, emblème de l'équilibre, et du niveau, symbole de l'égalité.

L. COURTOIS

☛ ARTS; CISEAU; COMPAS; ÉQUERRE; TRUELLE.



## FLEMING

FLEMING (AVENUE ALEXANDER) F11-F12  
FLEMING (PARC SCIENTIFIQUE)

Conseil communal du 25 novembre 1996.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.

Est-il besoin de rappeler que c'est Alexander Fleming qui «découvrit» accidentellement la pénicilline?

C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier [PV 40]. Pour ce qui est devenu le «parc scientifique Alexander Fleming», la Commission avait pensé au départ rebaptiser l'ancienne «rue des Més» «rue Ernest Solvay», qui eût été alors éponyme pour le «parc scientifique», tout en récupérant la «rue des Més» à son actuel emplacement. C'est finalement l'«avenue Alexander Fleming» qui a été retenue, parce que «rue Ernest Solvay», fort répandue par ailleurs, risquait d'engendrer une confusion avec la firme Solvay.

📖 Alexander Fleming (Écosse, 6 août 1881-Londres, 11 mars 1955) reçut le prix Nobel de physiologie et de médecine de

1945, pour la découverte de la pénicilline et de ses effets curatifs dans diverses maladies infectieuses, conjointement avec Ernst Boris Chain et Howard Walter Florey. La découverte de la pénicilline revient en fait à Fleming qui était bactériologiste, et comme de nombreuses découvertes scientifiques, elle est autant le fruit de la chance et des circonstances que des compétences scientifiques et d'un plan de recherche méticuleux.

Le jeune Alec, pourtant, débute sa formation dans des circonstances difficiles. Orphelin de père à l'âge de 7 ans, il fréquenta l'école primaire locale pendant que sa mère reprenait la direction de la ferme familiale. Il apprend très tôt à observer la nature, en faisant quotidiennement à pied le chemin des écoles successives, distantes d'abord de 4 miles puis de douze. À l'âge de 13 ans, il suit ses frères et beau-frère à Londres, ce qui permet à ce dernier de pratiquer la médecine et à Alec de poursuivre ses études puis de s'enrôler dans le London Scottish Regiment. Doté d'un petit héritage, il décide d'entamer des études de médecine. Excellant aux concours, il reçoit une bourse qui lui permet d'étudier et de travailler dans la St Mary's Hospital Medical School à partir de 1901. Il y rencontre son mentor, Sir Almroth Wright. Il accumule les prix et termine un brillant cursus d'étude en 1909, moment où il est admis au Royal College of Surgeons of England. Fleming devient le directeur adjoint du département d'inoculation du St Mary's Hospital en 1921, qui sera fusionné en 1933 avec l'Institut de Pathologie et de Recherche. À partir de 1921, il est aussi titulaire de la chaire de bactériologie à l'Université de Londres, jusqu'à sa retraite en 1948. Fleming laisse la direction de son Institut, qu'il continuait de superviser, en janvier 1955 et meurt deux mois plus tard. Sa première épouse Sarah Marion Mc Elroy, une infirmière gérante d'un home pour seniors, lui donne un fils Robert, qui fut médecin lui aussi. Elle décède en 1949 et Fleming se remarie avec une bactériologiste grecque, Amalia Coutsouris-Vourekas, en 1953.

À St Mary's, Fleming pratique la doctrine d'immunisation spécifique contre les infections bactériennes par vaccination de son maître Wright. Il fut l'un des premiers à traiter la syphilis par le Salvarsan, dont Paul Ehrlich avait envoyé un échantillon à Wright. Durant la Première Guerre mondiale, alors qu'il sert comme capitaine dans le corps des Médecins militaires, il poursuit ses recherches sur



les plaies infectées et démontre le pouvoir bactéricide du pus et l'impuissance des désinfectants chimiques à stériliser les plaies. Il constate d'abord cliniquement et ensuite par expériences sur lames de verre, que l'injection de ces mêmes désinfectants par voie intraveineuse détériore les leucocytes (globules blancs) du sang infecté sans inquiéter les bactéries, qui requièrent en fait une concentration bien plus élevée du produit. Il publie ses conclusions durant la Première Guerre mondiale, mais les pratiques de ses confrères sur les soldats blessés ne changeront guère : nombre d'entre eux continuent de mourir de septicémie, parce que les antiseptiques détruisent leurs défenses immunitaires plus vite qu'ils n'exterminent les bactéries.

Fort de ce constat, il oriente dorénavant ses recherches pour trouver des agents anti-bactériens qui entraveraient la multiplication des bactéries hostiles sans affecter le tissu sain. Bien qu'il n'ait pas cherché de telles substances de façon systématique, c'est donc un esprit préparé qui fait deux découvertes cruciales au détour de ses recherches. En 1922, il découvre le lysozyme, cet agent anti-bactérien que le corps secrète lui-même. Il le détecte dans le sérum du sang, la salive, le lait, les larmes mais aussi dans des nombreuses substances animales et végétales.

Fleming était un chercheur réputé, mais il lui arrivait fréquemment d'abandonner ses cultures, de ce fait souvent contaminées. Un jour qu'il fait visiter son laboratoire, il repère des boîtes de Petri qu'il avait retrouvées contaminées par un champignon à son retour de vacances et qu'il avait trempées dans du désinfectant. En reprenant certaines de ces boîtes, il constate qu'elles ne sont pas complètement immergées dans le désinfectant et il observe une zone où la progression des bactéries a été arrêtée en bordure d'un champignon. Très vite il identifie ce champignon comme étant de la famille du *penicillium* et baptise l'agent bactéricide pénicilline (penicillin en anglais). Il publie ses résultats en 1929 en soulignant que l'action de la pénicilline même diluée 800 fois n'interfère pas avec le travail des leucocytes et est non-toxique (tests sur animaux de laboratoire).

La chance, disait Pasteur, favorise les esprits bien préparés. Rien de plus vrai dans le récit de la découverte de la pénicilline. Au moment de la première identification de cet agent miracle, Fleming en effet cherchait un remède contre la fièvre typhoïde et paratyphoïde, mais son service durant la guerre l'avait

sensibilisé à la problématique de nombreuses autres infections (staphylocoque, pneumonie, diphtérie, gonorrhée, méningite, etc.). Par ailleurs, le même genre d'incident, c'est-à-dire l'infection d'une culture par *penicillium*, s'était certainement déjà produit dans les laboratoires par le passé. Mais la plupart des observateurs, obnubilés par l'idée d'aseptiser, n'avaient pas noté qu'en réalité, une culture bactérienne était infectée : on pouvait donc infecter les bactéries comme elles infectaient les tissus sains. Trente-deux ans auparavant, un jeune médecin militaire, Ernest Duchesne (Paris, 1874–Amélie-les-Bains-Palada, 1912) était arrivé aux mêmes conclusions dans sa thèse défendue en 1897 : que le champignon *penicillium* en culture avec une bactérie (*Escherichia coli*) élimine complètement cette dernière. Il proposa d'étudier davantage la concurrence entre microbes et moisissures, mais la suite de sa carrière l'éloigna des laboratoires et l'École du Service de santé militaire de Lyon ne jugea pas utile de poursuivre les recherches. De cet épisode, on peut identifier deux facteurs supplémentaires qui ont favorisé Fleming, qui lui, a poursuivi les recherches et isolé le principe actif « pénicilline » : il était nommé chercheur à vie et l'institution qui l'accueillait lui a laissé le temps de développer ses recherches et d'épanouir ses idées (pour mémoire il travaillait au St Mary's Hospital depuis plus de 20 ans !) tandis que son service militaire durant les années de guerre avait permis de constater de première main les effets des différentes thérapeutiques antiseptiques. Le français Duchesne se trouvait dans la position inverse : trop d'armée et pas assez de « perte de temps » au laboratoire...

Dernier et ultime facteur favorable, la Deuxième Guerre mondiale constituera le catalyseur pour l'histoire de la pénicilline. La publication de Fleming de 1929 n'attire que peu d'attention, et lui-même, avec ses compétences limitées en chimie, a bien du mal à cultiver le champignon, pour en extraire la pénicilline miraculeuse. Les premiers essais cliniques se révèlent peu concluants, et il faut rappeler qu'à cette époque, les sulfamides étaient déjà d'usage courant et donnaient satisfaction. Même s'il réussit à guérir complètement un patient atteint de conjonctivite aiguë en 1933, ce n'est qu'en 1938 qu'Howard W. Florey (Adélaïde, 1898-Oxford, 1968) relit l'article de Fleming et purifie la pénicilline dont il est convaincu de l'efficacité. Ernst B. Chain (Berlin, 1906-Mulrabny, Irlande, 1979),

biochimiste juif allemand émigré à Oxford, rejoint le groupe de Florey l'année suivante et trouve la façon d'isoler et de concentrer la pénicilline. Il en élucide la structure. Enfin Norman Heatley (Woodbridge, 1911-Oxford, 2004) met au point un procédé qui permet de produire la pénicilline à l'échelle industrielle. Les très nombreux blessés à traiter sont une occasion d'étudier de près et d'améliorer les traitements par ce nouvel antibiotique.

Au fur et à mesure que l'efficacité de la pénicilline fut reconnue, Fleming reçut honneurs et récompenses. Il fut reçu à la Royal Society en 1943, fait chevalier en 1944. D'un naturel plutôt discret, et orateur peu éloquent, il accepta néanmoins de donner des conférences à travers le monde, notamment aux États-Unis. Il resta cependant toujours très modeste, et ne manquait pas une occasion de souligner le rôle de Florey et de Chain dans le succès de la pénicilline. À trois, ils reçurent le Prix Nobel de physiologie à la fin de la guerre qui créa la demande massive d'antibiotiques et favorisa ainsi le plein développement d'une découverte faite plus de vingt ans auparavant dans un laboratoire pas trop bien tenu ... mais vivant!

Bibliographie : G. MACFARLANE, *Alexander Fleming. The Man and the Myth*, 1984 (traduction française : *Fleming 1881-1955. L'homme et le mythe*, Belin, 1990); A. MAUROIS, *La vie de Sir Alexander Fleming*, 1959.

B. VAN TIGGELEN

☛ MÉS; SOLVAY.



## FLEURETS

FLEURETS (COUR DES)

D3

Conseil communal du 26 juin 1979.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des sports.

«Cour des Fleurets» évoque l'escrime [D 2/9/77, 26/1/78].

📖 «Mon père dit que l'escrime est bonne parce qu'elle est hygiénique, répondit courtoisement l'ainé des Cazorla. C'est ce que les Anglais appellent *sport*.

Don Jaime regarda son élève comme s'il venait d'entendre un blasphème.

— Je ne doute pas que votre père ait des raisons pour affirmer une telle chose. Je n'en doute absolument pas. Mais moi je vous certifie que l'escrime est bien plus que cela. Elle constitue une science exacte, mathématique, dont la somme des facteurs conduit invariablement au même résultat: le

triomphe ou l'échec, la vie ou la mort... Je ne suis pas ici pour que vous fassiez du sport, mais pour que vous appreniez une technique extrêmement pure qui, un jour, à l'appel de la patrie ou de l'honneur, pourra être très utile. Peu importe que vous soyez forts ou faibles, élégants ou maladroits, que vous soyez phthisiques ou parfaitement sains... Ce qui importe, c'est qu'un fleuret ou un sabre à la main, vous puissiez vous sentir égaux ou supérieurs à n'importe qui».

Ainsi parlait, à la fin du siècle dernier, le héros de Arturo Pérez-Reverte dans *Le Maître d'escrime* (Éditions du Seuil, 1995). Il travaillait à la rédaction d'un traité dans lequel il pourrait transmettre ses dons et son expérience. Ce travail, Jaime Astarloa veut le ponctuer de la botte magistrale. Ce coup imparable, parfait d'inspiration et d'efficacité, qui le ferait passer à la postérité. Pour lui, l'escrime est un art, mais avant tout une science utile et sûrement pas un jeu. «Quand vous vous sentez l'envie de jouer, utilisez un cerceau, une toupie ou des soldats de plomb», poursuit le vieux maître.

Don Jaime aurait sans doute été fortement déçu de constater que le fleuret, qui s'était développé en Italie comme arme d'estoc servant à l'enseignement, s'est totalement modifié pour devenir un instrument pacifique de sport. Comment pourrait-il en être autrement quand on sait qu'il tire son origine de la mouche qui le garnit, elle même comparée à une fleur (en italien *fiochetto*, petite fleur et fleuret).

Le fleuret électrique s'est imposé en 1954 sans que disparaisse la magie des mots qu'il véhicule: estocade, botte secrète, pointe mouchetée, baisser sa garde, combinaison, parade, prime, tierce, quarte... Sans doute est-ce la lucidité, la précision et la vivacité inspirant les mouvements qui ont fait que le vocabulaire des joutes verbales emprunte bien de ces termes et expressions pour décrire les attaques imprévues qui déconcertent l'adversaire. Elles sont aussi des combats à fleurets mouchetés.

Y. LEROY

## FLIBUSTIERS

FLIBUSTIERS (SENTIER DES)

D6

Domaine universitaire, officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- Thème des toponymes descriptifs.
- Thème des jeux d'enfants traditionnels de Wallonie.
- Thème du monde d'Hergé.

Dans le contexte de l'installation du Musée Hergé en 2009 (au 26 de la «rue du Labrador», seule adresse connue de Tintin à Bruxelles), le «parc de la Source», en bordure duquel le Musée a été construit, a fait l'objet d'un réaménagement dont les sentiers sont dédiés aux jeux d'enfants traditionnels en Wallonie [PV OL 7 et 8]. Cette idée avait déjà été évoquée en 2000 et 2005, avec des déterminants comme bouloir, cerceau, crosse, culbutes, diabolo, marelle et osselets [PV 53 et PV OL 3]. Eu égard à la proximité du Musée, précisément, la Commission de toponymie a suggéré de combiner cette la thématique des jeux d'enfants traditionnels avec le monde d'Hergé [PV OL 7]. Ainsi, «sentier des Flibustiers» et «sentier des Pirates» n'évoquent-ils pas seulement des pratiques maritimes ou les délasséments enfantins d'autrefois, mais encore les... jurons du capitaine Haddock!

📖 Anciennement, précise le dictionnaire, le mot «flibustier» désignait «un aventurier appartenant aux associations de pirates qui, aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, écumaient les côtes et dévastaient les possessions espagnoles en Amérique». La signification convient parfaitement pour identifier le personnage de Rackham le Rouge et décrire sa rencontre par le chevalier François de Hadoque, l'ancêtre du compagnon de Tintin, en 1698, deux jours après avoir quitté Saint-Domingue et alors qu'il faisait voile vers l'Europe. L'affrontement entre le bateau pirate et La Licorne, «fier vaisseau [...] de la flotte de Louis XIV», l'abordage qui tourne à l'avantage du chef des flibustiers, le transfert du trésor de celui-ci, volé à un vaisseau espagnol, sur La Licorne et l'épilogue de ce récit mouvementé, qui voit François de Hadoque s'échapper de son propre bateau et le faire exploser en mettant le feu à la sainte-barbe, tous ces faits, hauts en couleur, sont alternativement racontés par le capitaine et son ancêtre dans un épisode fameux du *Secret de La Licorne* (p. 14-26). Si l'expédition du Sirius menée par Tintin, Haddock, Tournesol et les Dupond(t) afin de retrouver le trésor de Rackham le Rouge au fond des mers s'avère un échec (*Le trésor de Rackham le Rouge*, p. 1-56), ce trésor entrera finalement dans les mains du lointain héritier du chevalier de Hadoque, grâce à la générosité de Tournesol qui permet au capitaine d'acheter le château de Moulinsart, anciennement propriété du chevalier, et à la découverte dudit trésor

dans la crypte... dudit château! Trésor dont, étonnamment, l'usage n'a jamais été précisé dans la suite des aventures de Tintin. À ce propos, une explication non dénuée d'humour a été proposée par un des intervenants du vrai/faux colloque de Moulinsart, dont les actes ont été publiés en 1983: «Imaginez un peu ce que doit coûter l'entretien d'une telle bâtisse. La toiture, les châssis, les plafonds... les fils à nu et les tuyaux vieillots, l'humidité qu'il faut sans cesse combattre... Sans compter les gages de Nestor» (p. 66).

Comme le précisent la définition du dictionnaire et les commentaires que le capitaine Haddock fait de l'épisode de 1698 (*Le secret de La Licorne*, p. 16, v. 6), les mots «flibustier» et «pirate» ont beaucoup de choses en commun, mais le second, à la différence du premier, a gardé toute son actualité au XX<sup>e</sup> siècle pour désigner des individus sans scrupules, prêts à tout pour s'enrichir aux dépens des autres et reste très utile pour distinguer certains ennemis auxquels Tintin et Haddock ont été confrontés durant leurs aventures, que ce soit en mer, sur terre, dans les airs, voire dans la stratosphère! Citons, entre autres, les Berabers dans *Le crabe aux pinces d'or* (p. 34-39), la troupe du sheik Bab El Ehr dans *L'or noir* (p. 19-21), l'équipage du Ramona dans *Coke en stock* (p. 41-45), Miller et ses agents de l'opération Ulysse, qui veulent s'emparer de la fusée du professeur Tournesol dans *Objectif Lune* (p. 33, v. 1-4; p. 50, v. 8) et dans *On a marché sur la lune* (p. 46, v.6; p. 48, v. 3-5), Rastapopoulos et ses sbires qui ont mis sur pied l'opération Carreidas dans *Vol 714 pour Sydney* (p. 18, v. 3; p. 20, v. 7-11)...

Grâce au capitaine Haddock, le mot «flibustier» n'a cependant pas tout à fait disparu du langage courant, tout au moins d'un usage linguistique particulier auquel ce personnage de bande dessinée recourt souvent et qu'il a hérité de son illustre aïeul: le juron. Il est vrai qu'il en fait une grande consommation, surtout en situation de contrariété, qu'il expérimente plus souvent qu'à son tour, vu sa grande irascibilité... Mais la pratique jurontologique haddockienne évite toujours la vulgarité. Bien plus, elle se distingue par un recours fréquent à des mots savants, qui n'acquiescent leur violence expressive que par leur contexte d'énonciation inhabituel. Il en va ainsi des «Tonnerre de Brest», «Moule à gaufres», «Catachrèse», «Rhizopode» et autre «Ectoplasme». Le juron est à ce point fréquent dans le chef du capitaine qu'il peut



servir, à l'occasion, pour le dénommer: ainsi, Abdallah l'interpelle par un insistant «Mille-sabords» (dans *L'or noir*, p. 60, v. 5). Ayant consacré un ouvrage aux jurons du capitaine Haddock (*Le Haddock illustré*), Albert Algoud l'entame par une préface au titre de circonstance, *De l'insulte considérée comme un des Beaux-Arts* et un alinéa qui décrit très bien la fonction définitoire du juron dans le cas qui nous occupe: «Haddock, comme Achille, doit l'immortalité à ses formidables emportements. Plus encore que ses exploits pourtant illustres, ce sont ses coups de gueule épiques qui font de lui le plus populaire des héros de cette mythologie du XX<sup>e</sup> siècle que sont les aventures de Tintin» (p. 9).

La fréquence du recours au juron n'épuise pas la spécificité haddockienne, pas plus que la décontextualisation lexicale. La création langagière du capitaine implique aussi la syntaxe, ce qui donne lieu à ce qu'Albert Algoud a appelé les «haddockismes» (p. 14). Parmi ceux-ci, on peut retrouver notamment un composé de «flibustier», comme «flibustier de carnaval», inauguré par François de Hadoque (*Le secret de La Licorne*, p. 24, v. 7) et remis au goût du jour par le capitaine trois siècles plus tard (*Le trésor de Rackham le Rouge*, p. 4, v. 10). Il faut cependant préciser que d'autres termes sont à l'origine de variations plus nombreuses; c'est le cas des formules qui commencent par «bougre de...», «espèce de...» ou «extrait

de...». Indice supplémentaire de l'originalité du juron haddockien: ses effets performatifs, eux aussi variés. On se rappellera notamment des réactions du professeur Tournesol lorsque l'on s'adresse à lui en utilisant la formule de «faire le zouave» (qui le met en colère: *Objectif Lune*, p. 39-45, ou le réveille de son amnésie: *Objectif Lune*, p. 49, v. 8-14). Il arrive aussi que l'emploi d'un juron par Haddock fonctionne comme révélateur du rôle tenu par un personnage, en l'occurrence un couple de personnages, puisqu'il s'agit des Dupond(t). Van Lierde et Fontbaré rapportent dans les actes du colloque déjà cités l'échange entre les professeurs (fictifs) Mauser, Pirinne et Krant, à propos du mot d'injure «espèces d'anacoluthes» que leur adresse le capitaine: «Oui, un mot, lui aussi superbe, d'Haddock qui, en bref, en dit long sur ce qu'il pense des Dupond(t): ils brisent la construction des phrases, cela on le savait déjà, mais surtout ils rompent la continuité du récit par leurs interventions intempestives...» (p. 49).

Bibliographie: A. ALGOUD, *Tintinologie*, Tournai, 1987; ID., *L'intégrale des jurons du capitaine Haddock*, Bruxelles, 2004; J. BAETENS, *Hergé écrivain*, Bruxelles, 1989; F. HÉBERT et R.-H. GIROUD, *Êtes-vous tintinologue?*, 2 vol., Tournai, 1984; D. BARBIERI, *Tintin et la ligne claire*, dans *Tintin, Hergé et la «Belgité»*, Bologne, 1994, p. 261-275; P. GODDIN, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, Bruxelles, 1986; B. MOUCHART, *À l'ombre de la ligne claire. Jacques Van Melkebeke, le clandestin de la B.D.*, Paris, 2002; B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, nouv. éd., Bruxelles, 1990; F. SOUMOIS, *Voyages au pays de Tintin. Essai d'analyse de sources, de versions, de thèmes et de structures dans l'œuvre de Hergé*, 2 vol., Bruxelles, 1985-1986; T. SERTILLANGES, *La vie quotidienne à Moulinsart*, Paris, 1995; H. VAN LIERDE et G. FONTBARÉ, *Le colloque de Moulinsart*, Bruxelles, 1983.

J.-L. TILLEUIL

☛ LABRADOR; MOULINSART; PIRATES.

## FLORIBOIS

FLORIBOIS (RAMPE DE) F6-F7

Conseil communal du 1<sup>er</sup> mars 1973.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

«Rampe de Floribois» est un toponyme créé par les habitants de la rue et choisi pour évoquer la proximité du «bois de Florival», vers lequel mène le «chemin de Florival».

## FLORIVAL

FLORIVAL (BOIS DE) F6-F7-G6-G7

FLORIVAL (CHEMIN DE) F6

Conseil communal du 17 avril 1973 (chemin). Domaine universitaire.

## FLORIVAL

La ferme du Biéreau : pierre reproduisant les armoiries de l'abbaye de Florival et insérée dans la façade du corps de logis.

À Louvain-la-Neuve, le « chemin de Florival » mène au bois du même nom et le bois porte un nom qui fait allusion à l'abbaye de Florival, à Archennes, à laquelle appartenaient la ferme du Biéreau et les terres avoisinantes.

Photo Fondation wallonne.



Toponyme repris tel quel à la tradition (bois). Toponyme créé (descriptif lié à la situation) (chemin).

- ☛ Thème des toponymes traditionnels (bois).
- ☛ Thème des toponymes descriptifs (chemin).
- ☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

Le «chemin de Florival» mène au bois du même nom et le bois porte un nom qui fait allusion à l'abbaye de Florival, à Archennes, à laquelle appartenaient les terres de Louvain-la-Neuve.

Le «bois de Florival» fut appelé «bois de la Moule» par les premiers habitants de Louvain-la-Neuve, à cause de sa forme particulière.

📖 La date de la fondation de l'abbaye de Florival (Archennes, commune de Grez) reste incertaine. Il semble bien que l'existence d'un monastère bénédictin à la fin du XI<sup>e</sup> siècle relève de la légende. Une communauté monastique ou de pieuses femmes (*religiosae mulieres*) existant vers les années 1210-1214 se rattacha à l'Ordre de Cîteaux en 1218-1219. La fondation fut l'œuvre d'un boucher de Tirlemont, Barthélemy de Vleeshouwer, père de la bienheureuse Béatrice de Nazareth.

Comme beaucoup de monastères de cisterciennes, Florival, au XV<sup>e</sup> siècle, connut une crise qui appela une réforme, introduite avec l'aide de l'abbaye de Valduc. En 1537, l'église fut rebâtie, mais elle fut incendiée en 1578, en même temps que l'abbaye, au cours des troubles qui ensanglantèrent la fin du siècle.

Le XVII<sup>e</sup> siècle marque le début d'une nouvelle et profonde crise religieuse. La ferveur et la discipline monastiques furent mises à mal alors que les dissensions internes et l'abandon complet de la clôture devenaient choses normales. Florival resta toujours une petite communauté aux moyens limités et regroupant moins de vingt religieuses de chœur et une bonne dizaine de converses. Dans cette abbaye, sise en Brabant wallon, mais à la frontière linguistique, les religieuses flamandes furent majoritaires au XVII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup>. À partir de 1629 et jusqu'en 1755, les dépositions des religieuses lors des élections abbatiales furent rédigées en flamand. Les lectures de table, de la collation et de la méditation étaient en flamand.

En 1743, alors que le nombre des religieuses wallonnes équivalait à celui des flamandes (en 1749, il y avait 8 religieuses wallonnes de chœur pour 9 flamandes; en 1755, 10 pour 8; en 1769, 15 pour 4), l'abbé de Villers, Martin Staignier, dut imposer, non sans difficultés, la

lecture en français une semaine sur deux. La fin de l'abbatiate d'Alexandrine de Culembourg (1755-1769) vit la mise en chantier de la restauration des bâtiments et sans doute aussi une amélioration de la vie monastique, suite à l'intervention du chapitre général de Cîteaux en 1768. La Révolution française mit fin à l'abbaye, qui fut vendue le 27 janvier 1798.

Bibliographie: *MB*, t. IV, vol. 2, p. 425-440; Th. PLÉGAERT, *Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman Pays de Brabant, III. Histoire de l'abbaye de Florival*, Bruxelles, 1925; *T&W-W*, p. 95-197.

O. HENRIVAUX

📖 Bois de Florival: wallon *Buè de Florèval*

**Déterminant:**

1655, «Bois de Florival» [*AGR, GSN*, n° 5999, *WAV*, XXI, p. 78; *OTA*, p. 178]; 1706, «le bois nommé le Rodeux-hayes sous Ottignies, joignant d'escosse au bois de Florival» [*AGR, GSN*, n° 1535, *D Martin*; *WAV*, XXI, p. 78]; 1718, «le bois de Florival» [*AGR, GSN*, n° 1535, *D Martin*]; 1972, 1981, 1987, «Bois de Florival» [*PV* 3; *REUL*; *InforV*].

1527, «6 jours de bois et bruyeres gisant empris la neufve ville de Wavre au courtil del Nœfve Ville descors à cense del Vaux Florie» [*AGR, GSN*, n° 1548bis, *D Martin*].

1527, «courtil del Nœfve Ville descors à ceux de Vaux Florie» [*AGR, GSN*, n° 1548bis, *D Martin*].

1655, «le try de Florival» [*AGR, GSN*, n° 5999, *WAV*, XXI, p. 80].

1675, 1713, 1718, 1722, 1779, «terres de Florival» [*AGR, GSN*, n° 1534, 1548bis, 1535, 381 acte n° 4, 1545, *D Martin*].

I. LEJEUNE

## FLUPKE

FLUPKE (CHEMIN DE)

D6

Domaine universitaire, officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des toponymes descriptifs.
- ☛ Thème du monde d'Hergé.

Les voiries desservant le nouveau Musée Hergé portent des noms évoquant le monde du créateur de Tintin [*PV OL* 7 et 8]: outre la «rue du Labrador», qui accueille le Musée au numéro 26 (adresse de Tintin à Bruxelles...), on trouve ainsi également, du côté du «boulevard du Nord»: un «chemin de la Licorne», un «chemin de Quick», un «chemin de Flupke» et un «quai Ottokar». Du côté du «parc de la Source», dédié aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie, quelques noms évoquent à la fois ce thème et... les jurons du capitaine Haddock: «sentier des Flibustiers» et «sentier des Pirates».

📖 Flupke, diminutif flamand d'un ami de Hergé (Philippe Gérard), et Quick, surnom d'un autre ami de l'auteur, sont deux ketjes de Bruxelles qui évoluent dans un univers qui n'a rien d'exotique ou de mystérieux,

## FLUPKE

### Quick et Flupke, gamins de Bruxelles.

Flupke, diminutif flamand d'un ami de Hergé (Philippe Gérard), et Quick, surnom d'un autre ami de l'auteur, sont deux ketjes de Bruxelles qui multiplient les gaffes et vont même parfois jusqu'à faire preuve d'une bien désarmante mauvaise foi... Couverture du fac-similé de l'édition originale de 1930. © Casterman 2011.



mais s'inspire du quotidien des Marolles... «Imaginatifs optimistes et [...] ingénieux bricoleurs» (*Archives Hergé*, t. 2, p. 8), ces deux gavroches belges ne manquent jamais une occasion pour rendre service. Mais, voilà, ils sont prodigieusement maladroits et, bien avant que ne soient racontés les exploits de celui dont le nom en condense toute la teneur (Gaston Lagaffe, créé par cet autre génie de la bande dessinée belge qu'est André Franquin), ils multiplient les gaffes et vont même parfois jusqu'à faire preuve d'une bien désarmante mauvaise foi... Les victimes toutes désignées de leurs bêtises sont les adultes, c'est-à-dire les représentants d'une autorité qu'il est souvent difficile de comprendre et d'accepter quand on a le jeune âge de Quick et Flupke. Parmi ces victimes, outre les parents et les enseignants, on distinguera l'agent de police n° 15... qui a dû donner quelques idées de scénarios à Kox et Raoul Cauvin, auteurs de la série «L'agent

212» (chez Dupuis, depuis 1975) ou au déjà nommé Franquin, lorsqu'il anime son agent de police Longtarin, toujours prêt à verbaliser le plus célèbre héros sans emploi de toute la bande dessinée franco-belge.

Quoique jeunes par leur âge, Quick et Flupke ne le sont pas devant l'histoire du mode d'expression BD. Cela fait plus d'un demi-siècle que les récits en deux planches qui racontaient leurs histoires ont été publiés. De 1930 jusqu'au début des années 1950, les deux copains dessinés et scénarisés par Hergé ont occupé les pages du *Petit Vingtième*, puis de *Tintin*. Ayant grandi à l'ombre du héros éponyme du journal précité, ils sont sans doute moins connus que le reporter aventurier du même auteur. Sans rancune, ils n'ont cependant pas hésité, quand l'occasion se présentait à eux, de venir saluer leur prestigieux collègue en héroïsme, comme lorsqu'ils viennent assister à son départ dans la nouvelle version de *Tintin au Congo* (Philippe Goddin, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, p. 50-51). Ces clins d'œil graphiques sont fréquents dans l'œuvre de Hergé, en tout cas pour ce qui concerne les aventures de Tintin ou celles de Quick et Flupke. Des personnages qui interfèrent d'une série à l'autre, mais aussi la représentation de proches collaborateurs parmi les figurants... Attitude plus originale, voire résolument moderne de l'auteur Hergé, dont les exploits de Quick et Flupke se sont fait une spécialité: ce sont ces «métalepses spectaculaires» – pour reprendre les termes de Florian Pennanech – qui font se rencontrer durablement et manifestement les univers a priori distincts de la fiction et de la réalité. De pareilles mises en scène sont fréquentes dans le recueil des planches inédites et originales des *Archives Hergé*. On citera pour exemple celle qui voit Quick et Flupke, aidés pour la circonstance par l'agent n° 15, kidnapper Hergé et lui imposer de ne plus «[les couvrir] de ridicule, chaque semaine» (p. 147)! On connaît bien aujourd'hui et on apprécie tout particulièrement les effets de cette pratique narratologique, qui consiste à faire douter de l'existence d'une frontière entre monde réel et monde fictionnel.

À prendre en compte les mécanismes de création qui leur a donné vie, on observe donc que Quick et Flupke n'ont pas d'âge. Ils restent insaisissables, fidèles en cela à leur image de garnements, évoluant au gré de leurs aventures entre tradition et modernité. Gage supplémentaire de leur résistance au temps, ces

## FONDEURS

### Fondeur, un très vieux métier wallon : la forge wallonne d'Österby, Suède.

Si la représentation « traditionnelle » du « fondeur » a été bien illustrée dans l'iconographie régionale (on songe aux tableaux Intérieur de fonderie, de Léonard Defrance, aux Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles, ou La coulée à Ougrée, de Constantin Meunier, au Musée d'Art moderne et d'art contemporain de Liège), on oublie qu'il s'agit d'une très vieille spécialité wallonne. Ici, l'intérieur de la forge wallonne d'Österby, la seule conservée dans le monde.

On y reconnaît deux foyers (un « feu de chauffage » et un « feu d'affinage »), caractéristiques de la méthode wallonne importée au XVII<sup>e</sup> siècle en Suède : le feu de chauffage (à gauche), permet au fondeur de réduire la fonte goute à goute, de manière à brûler le carbone et éliminer les impuretés.

Österbybruk, commune d'Östhammar, Uppland, Suède. Photo Fondation wallonne.





deux héros farceurs appartiennent précisément à cette catégorie héroïque qui a accompagné les premiers pas du récit dessiné (appelée alors «histoire illustrée»), avec *Max und Moritz*, de l'Allemand Wilhem Busch (1863) ou *Le drame* (Imagerie Pellerin, 1891). Le XX<sup>e</sup> siècle BD verra leur succéder «Zig et Puce» d'Alain Saint-Ogan (1925, dans le *Dimanche illustré*), «Pim, Pam, Poum» (1935, dans *Le Journal de Mickey*), avant les «Boule et Bill» (1957, dans *Spirou*), «Benoît Brisefer» (1960, dans *Spirou*)... et, aujourd'hui, les «Cédric» (1987, dans *Spirou*), «Kid Paddle» (depuis 1996) ou «Titeuf» (depuis 1993).

Bibliographie: A. ALGOUD, *Tintinolatricie*, Tournai, 1987; *Avant-propos*, dans *Archives Hergé*, t. II, *Cet aimable M. Mops. Les exploits de Quick et Flupke*, Tournai, 1978, p. 7-8; J. BAETENS, *Hergé écrivain*, Bruxelles, 1989; F. HÉBERT et R.-H. GIROUD, *Êtes-vous tintinologue?*, 2 vol., Tournai, 1984; D. BARBIERI, *Tintin et la ligne claire*, dans *Tintin, Hergé et la «Belgité»*, Bologne, 1994, p. 261-275; P. GODDIN, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, Bruxelles, 1986; D. LABESSE, *Quick et Flupke*, dans *Schtroumpf. Les cahiers de la bande dessinée. Spécial Hergé*, n° 14-15, Grenoble, 1978, p. 26-27; B. MOUCHART, *À l'ombre de la ligne claire. Jacques Van Melkebeke, le clandestin de la B.D.*, Paris, 2002; B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, nouv. éd., Bruxelles, 1990; F. PENNACH, *La métalepse, ou le malin génie de la fiction*, dans *Le Magazine Littéraire*, n° 499, *Le doute*, juillet-août 2010, p. 80-82; F. SOUMOIS, *Voyages au pays de Tintin. Essai d'analyse de sources, de versions, de thèmes et de structures dans l'œuvre de Hergé*, 2 vol., Bruxelles, 1985-1986; T. SERTILLANGES, *La vie quotidienne à Moulinsart*, Paris, 1995; H. VAN LIERDE et G. FONTBARÉ, *Le colloque de Moulinsart*, Bruxelles, 1983.

J.-L. TILLEUIL

FLIBUSTIERS; LABRADOR; LICORNE; OTTOKAR; PIRATES; QUICK.

## FOLKLORE ET DES TRADITIONS POPULAIRES DE WALLONIE (THÈME DU)

Les noms des «clos» du quartier de l'Hocaille situés à l'«avenue des Clos» illustrent tous le thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie. Le thème a cependant «essaimé» en dehors du quartier des Clos...

ARGAYON; BIA BOUQUET; BLANCS CHEVAUX; BLANCS MOUSSIS; CAR D'OR; CHEVAL BAYARD; CHEVAL GODIN; CHINELS; COULONNEUX; CRAMIGNON; DOUDOU; ÉCHASSIERS; GILLES; GOUYASSE; GRAND MITAN; HAGUETTE; JEU DE PAUME; LARIGUETTE; MACLOTTE; MOLONS; NUIT DE MAI; SAINT-ÉLOI; SAINT-FRANÇOIS; SAINT-GHISLAIN; SAINT-GRÉGOIRE; SAINT-HUBERT; SAINT-JACQUES; SAINT-MÉDARD; SAINTE-BARBE; SAINTE-GERTRUDE; SAUT DES MACRALES; SOUILLE; TAILLETTE; TCHANTCHÈS; TRIMOUSSETTES.

## FONDEURS

FONDEURS (CHEMIN DES) F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème des arts en général.

«Chemin des Fondeurs» évoque une des techniques de la sculpture.

## FORÊT

FORÊT (CHEMIN DE LA) B6-B7

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

Thème des toponymes descriptifs.

Le «chemin de la Forêt» conduit effectivement au «bois de Lauzelle».

## FRANKIGNOUL

Frankignoul (rue Edgard) [abandonné]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

Thème des figures de nos régions.

Thème des grands scientifiques, inventeurs et industriels.

C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier [PV 40]. On a tenu compte à cet égard des souhaits des entreprises installées dans les «parcs scientifiques», qui désiraient des noms de scientifiques ou d'industriels connus sur le plan international. «Rue Edgar Frankignoul», du nom de l'inventeur des «pieux Franki», fut à l'époque proposée par la Commission, mais a été jugée trop difficile à prononcer par des anglophones [PV 43].

Edgard Frankignoul (1882-1954), né à Jemeppe-sur-Meuse, dans la banlieue industrielle liégeoise, est issu d'un milieu modeste. Tout en suivant les cours de l'École industrielle de Liège, il travaille sur des chantiers de construction, pour une société qui met en œuvre le système de fondation par compression mécanique du sol (Pieux Compressol). C'est dans ce contexte qu'il a l'idée de développer, avec ses frères, un nouveau procédé, pour lequel il introduit une demande de brevet en juillet 1909. En 1910, il crée, en collaboration avec le Liégeois Edmond Baar, la Société des pieux armés Frankignoul, puis de la Compagnie internationale du même nom en 1911. Le succès est tel que la compagnie ouvre des succursales dans le monde entier



## FRANKIGNOUL

«Pieux Franki»: une entreprise de réputation internationale.

Edgard Frankignoul, fut le fondateur en 1911, avec le Liégeois Edmond Baar, de la Compagnie internationale des pieux armés Frankignoul, mieux connue sous le label «Pieux Franki». Le succès de l'entreprise fut considérable: elle avait des succursales partout dans le monde et employait des milliers de collaborateurs.

«Pieux Franki». Compagnie internationale des pieux armés Frankignoul, une part sociale (années 1970). Collection privée. Photo (?).

(Europe, Asie, Amérique, Afrique du Nord) et emploie des milliers de collaborateurs. C'est ce qui explique qu'Edgard Frankignoul ait été président de la Confédération nationale de la construction de 1946 à 1954, date de sa mort.

Moins connu est l'engagement d'Edgard Frankignoul au sein du Mouvement wallon. Alors que se met sur pied, dans la clandestinité, le Conseil économique wallon, il accepte en 1943 — non sans hésitation, cependant — de participer au projet. À la Libération, son engagement moral et matériel — c'est lui qui met à disposition du nouvel organisme des locaux et du personnel — assurera le succès de l'entreprise. En 1944, il accepte également de présider l'association le Grand Liège, à la tête de laquelle il restera jusqu'à sa mort. Conscient du rôle des media, il crée — et préside — en 1944 le Conseil national wallon de radiodiffusion. Adversaire de la centralisation bruxelloise, il était favorable au fédéralisme. Membre du Congrès national wallon, il participera au grand Congrès wallon de 1945.

Bibliographie: *EMW*, t. II, p. 673, et t. IV, p. 359-364; *Dictionnaire des patrons de Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 293-294.

L. COURTOIS

📖 Né à Valenciennes, mort dans les environs de Chimay, Jean Froissart (± 1337-± 1410) passa sa jeunesse en terre hennuyère (où il fut curé des Estinnes et chanoine de Chimay), puis connut une vie de cosmopolite et d'infatigable voyageur. Il se retrouva en Angleterre où il devint clerc de la chambre de la reine et où il recueillit bien des témoignages de chevaliers revenus de guerre. À la demande de sa protectrice, il se rendit en Écosse, en France et en Italie. En 1369, fidèle à sa région natale, il regagna le Hainaut et commença, pour un nouveau protecteur, Robert de Namur, à y rédiger ses chroniques.

Avec ces *Chroniques de France, d'Angleterre et des pays voisins*, qui vont de l'avènement d'Édouard III à la mort de Richard II, Jean Froissart fait œuvre littéraire plus qu'il n'accomplit une démarche d'historien. Tout en visant l'enchaînement des événements (à propos desquels il a patiemment récolté les témoignages au cours de ses périples), il fait une large part à l'anecdote et à l'idéal chevaleresque. Il écrit en précepteur et en conteur; il a le sens du mouvement et de la perspective; il possède l'art de la mise en scène et du décor; il aime les morceaux de bravoure (le fracas des batailles de Crécy et de Poitiers...) mais sait aussi dire les émotions et raconter au plus près des réalités — dans une langue parfois émaillée de savoureux picardismes.

J. CARION

## FROISSART

FROISSART (RUE JEAN)

G5

Conseil communal du 24 février 1997.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée la littérature française de Belgique [PV 42].

## FROISSART

Jean Froissart (± 1337-± 1410) passa sa jeunesse en terre hennuyère (il fut curé des Estinnes), avant de sillonner l'Europe des Grands. On le voit ici (en haut, à gauche) offrant ses Chroniques de France, d'Angleterre et des pays voisins, à Édouard III d'Angleterre. De haut en bas et de gauche à droite, Isabelle de France présentant son fils à Charles IV le Bel, Isabelle reine d'Angleterre, débarquant en France avec son fils le prince Édouard, et les Anglais assiégeant Bristol.

Froissart, *Fragments des Chroniques* (début XV<sup>e</sup> siècle). Belgica, Bibliothèque numérique de la Bibliothèque royale de Belgique, Ms II 88 (Pl. CXVI c). © Photo KBR.





## GALILÉE

GALILÉE (PARKING) E7  
 GALILÉE (PLACE) E7

Domaine universitaire (parking). Conseil communal du 27 juillet 1972 (place).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème du patrimoine européen et universel. «Place Galilée» célèbre Galileo Galilei (1564-1642), mathématicien et astronome italien, fondateur de la dynamique. Elle a donné son nom au parking adjacent, qui, assez étonnamment, est le seul parking de Louvain-la-Neuve avait reçu un nom officiel. Pourtant, en tant que lieux susceptibles d'être traversés par le public, les parking devraient recevoir une désignation officielle: du travail en perspective pour la Commission de toponymie et... le Conseil communal.

📖 Galilée naît à Pise, mais sa famille, d'ancienne noblesse florentine, se réinstalle en 1574 dans sa ville d'origine. Son père, Vincenzo, était un théoricien de la musique, et les historiens des sciences ont récemment mis en lumière l'apport des théories musicales dans la mathématisation de la nature. C'est de son père que Galileo reçoit sa première éducation, qui fait éclore ses talents pour la musique et pour le dessin. À quinze ans, une infection grave à l'œil l'oriente vers les études médicales. L'enseignement livresque et théorique professé à l'Université de Pise le dégoûte d'y achever le cours de ses études; il quitte la ville quatre ans plus tard en 1585 sans y prendre ses grades. Au lieu de suivre le *curriculum* médical classique, il s'est surtout intéressé aux mathématiques et à la lecture des anciens.

Dès son retour à Florence, Galilée manifeste deux traits caractéristiques de son indépendance d'esprit. D'une part, il ridiculise les structures conservatrices des institutions universitaires dans une poésie burlesque sur le port de la toge. D'autre part, il poursuit en toute autonomie ses recherches en physique (centre de gravité et balance

hydrostatique) pour lesquelles une habileté manuelle remarquable, qu'il avait cultivée dès son jeune âge, lui permet de concevoir instruments et expériences. Connu pour ses conférences littéraires et recommandé par des mathématiciens réputés, il accède à une chaire à Pise en 1589. Les conflits avec l'institution qu'il avait raillée l'obligent à partir trois ans plus tard. Loin d'étouffer ses ambitions, son départ marque le début de ses œuvres originales. Il est plus que probable que son intérêt pour l'étude du problème de la chute des corps date de cette époque. Sa nomination de professeur de mathématiques à Padoue en 1592 stabilise une carrière jusque-là chaotique. L'une des œuvres les plus connues de Galilée, *Sidereus Nuncius* — le *Messenger céleste* — fut écrite en moins d'une année. Sur la base d'informations sur la lunette récemment mise au point aux Pays-Bas, Galilée construit sa première lunette, dont le grossissement s'avère même supérieur à celui de l'instrument original. Très vite, il tourne cette lunette vers le ciel et la transforme en un instrument astronomique. Dans son ouvrage d'une centaine de pages, il décrit la lune, son relief et suggère qu'à l'instar de l'astre de la nuit, la terre reflète elle aussi la lumière du soleil. C'est en filigrane l'affirmation que la terre n'est qu'un astre comme les autres. Galilée décrit aussi la voie lactée et des nébuleuses qui s'avèrent être des amas d'étoiles, augmentant soudainement par ses observations les dimensions de l'univers et le nombre d'objets qui l'habitent. Il y rapporte enfin la découverte des satellites de Jupiter, observés pour la première fois en janvier 1610. Ce fait démontre dans l'esprit de Galilée que le système héliocentrique de Copernic, qui place le soleil au centre du système planétaire, n'exclut nullement qu'autour de chaque planète gravitent à leur tour des satellites. La dernière difficulté soulevée à ses yeux par l'adoption du système de Copernic, à savoir le statut unique de satellite que présentait la lune, est dès lors levée.



En savant qui cherche un patron protecteur, Galilée avait baptisé les satellites de Jupiter d'astres médicéens pour courtoiser Cosme II de Médicis, grand-duc de Toscane. Il s'installe peu de temps après à Florence, sous le titre de premier mathématicien et philosophe du duc, et poursuit ses observations astronomiques : les taches solaires et les phases de Vénus. Il bénéficie d'une reconnaissance scientifique, étant admis à l'Academia dei Lincei et au Collège romain. Il ne peut toutefois éviter le conflit ouvert avec les professeurs aristotéliens de Pise lors de la publication du *Discours sur les corps flottants* en 1612.

Ses allusions à la thèse copernicienne précipitent par ailleurs un débat sur les rapports entre la science et la religion. Le débat se focalise sur la réalité du mouvement de la terre et l'immobilité du soleil, et du point de vue strictement scientifique voit l'opposition fondamentale entre la thèse héliocentrique et celle, héritée de Ptolémée et de la physique aristotélienne, du géocentrisme. Malgré les tentatives de Galilée pour éviter cette issue fâcheuse, le débat est clos en 1616 par la mise à l'index de l'œuvre de Copernic. Épargné par le décret grâce à ses appuis, Galilée se réfugie dans des travaux sur des sujets tout à fait différents tels que la détermination de la longitude en mer.

Les controverses ne cessent pas pour autant ; les trois comètes de 1618 et surtout les encouragements du futur pape Urbain VIII le

poussent à publier *Il Saggiatore* (*L'essayeur*) qui entend réfléchir à la méthode de la science. Galilée y développe l'idée que l'univers est « écrit mathématiquement » et que c'est par conséquent au moyen des mathématiques qu'il faut le déchiffrer. À peine son protecteur a-t-il accédé à la papauté en 1625 que Galilée propose de publier un ouvrage qui décrirait les différents systèmes du monde. C'est le célèbre *Dialogo sopra i due massimi sistemi del mondo, Ptolemaico e Copernico* (*Dialogue sur les deux principaux systèmes du monde*) qui paraît en 1632. Malgré les avertissements qui lui avaient été faits sur la nécessité de n'avantager aucune des deux théories, l'ouvrage prend la tournure d'une démonstration en faveur de l'héliocentrisme. Galilée perd ainsi son allié le plus puissant et le procès que ses adversaires avaient tant attendu se termine en juin 1633 par la condamnation de l'auteur du *Dialogo*. Galilée est contraint d'abjurer le copernicanisme.

La résidence surveillée à laquelle il est contraint ne l'empêche cependant ni de travailler ni de continuer à diffuser ses œuvres. C'est grâce aux applications contrastées selon les pays des décrets du Saint-Office que les ouvrages de Galilée circulent relativement aisément. Parmi eux, ses *Discorsi*, qui forment la somme du travail de toute une vie de recherche. Il y rectifie ses premières conclusions sur la chute des corps et démontre que la loi des espaces s'accorde avec l'accélération rapportée au temps écoulé. Ce résultat capital fonde une nouvelle mécanique et la gravitation universelle. Galilée perd la vue en 1637 et, accablé de maux physiques, cesse peu à peu le travail. Il meurt en 1642.

À Louvain, les idées coperniciennes étaient connues et défendues bien avant la publication du *De Revolutionibus* en 1543. Gemma Frisius (1508-1555), convaincu de l'insuffisance de l'astronomie traditionnelle et des différents calculs sans fin que le système géocentrique imposait, est séduit par la cosmographie de l'héliocentrisme proposée par Copernic. Mais, comme la plupart des savants, Gemma limite à une portée purement instrumentale les hypothèses astronomiques, ce qui ne l'empêche pas de clamer haut et fort la supériorité de la représentation astronomique copernicienne. Les élèves de Gemma Frisius prolongeront cette lignée d'interprétation.

Plus de cinquante ans après le *De Revolutionibus*, deux œuvres scientifiques semblent apporter ensuite des arguments décisifs en faveur de

#### GALILÉE

**Le système de Copernic : illustration d'un cours de 1683 professé à la pédagogie du Porc à Louvain.**

L'une des œuvres les plus connues de Galilée, *Sidereus Nuncius* — le Messager céleste —, décrit la lune, son relief et suggère qu'à l'instar de l'astre de la nuit, la terre reflète elle aussi la lumière du soleil. C'est en filigrane l'affirmation que la terre n'est qu'un astre comme les autres. Il y rapporte notamment la découverte des satellites de Jupiter, fait qui démontre, dans son esprit, que le système héliocentrique de Copernic, qui place le soleil au centre du système planétaire, n'exclut nullement qu'autour de chaque planète gravitent à leur tour des satellites.

La dernière difficulté soulevée à ses yeux par l'adoption du système de Copernic, à savoir le statut unique de satellite que présentait la lune, est dès lors levée.

Archives de l'Université catholique de Louvain, n° C 3, p. 325.  
Photo Archives de l'Université catholique de Louvain.



l'héliocentrisme: l'*Astronomie nouvelle* de Kepler (1609), d'un abord difficile, et le *Messenger des Étoiles* de Galilée. Le Collège romain des jésuites confirme en 1611 la validité des observations de Galilée (relief de la lune, satellite de Jupiter, phases de Vénus). Dans cette commission siège Odon Maelcote (1572-1615), jésuite bruxellois, qui fait l'éloge public du *Messenger des Étoiles*. À l'Université de Louvain, Libert Froidmont (1587-1653) réserve un accueil enthousiaste au système copernicien dont il adopte aussi les implications métaphysiques: pas de lieu absolu, centre de gravité propre à chaque planète, etc.

La mise à l'index de l'ouvrage de Copernic en 1616 puis la condamnation de Galilée en 1633 marquent clairement l'attitude de l'Église jusque-là absente du débat cosmologique. L'adhésion à l'héliocentrisme est désormais une hérésie. Le retentissement de l'affaire Galilée et sa rapide promulgation dans nos régions expliquent le revirement soudain d'un partisan enthousiaste, Libert Froidmont. Toujours séduit par la cosmologie copernicienne, il ne peut cependant admettre qu'une théorie, qui n'est pas encore acceptée par toutes les autorités scientifiques compétentes, devienne le prétexte et le motif de l'élimination du sens littéral dans l'interprétation de la Bible. Il craint la récupération par les Églises réformées. Accusé à son tour d'avoir adhéré à l'héliocentrisme dans sa jeunesse, Libert Froidmont continue d'affirmer qu'on peut être à la fois catholique et copernicien; le tout est de ne point y voir davantage qu'une hypothèse.

Dans la sphère privée, les correspondances sont moins timides. Plus surprenante est la liberté d'enseignement dont les professeurs jouissent à la Faculté des arts de Louvain. En 1658, celle-ci avait même fait aboutir, malgré l'opposition des Facultés de théologie et de médecine, une réforme de l'enseignement qui abandonne le *corpus* aristotélicien comme fil conducteur du *curriculum*. Or, dans la physique cartésienne, la vision copernicienne du monde est en quelque sorte l'emblème de la science nouvelle. C'est dans ce contexte complexe, fruit d'un équilibre fragile entre ce qu'il n'est pas interdit de dire et ce qui ne peut être tenu pour vrai, qu'éclate «l'affaire Martin van Velden».

Au sein de la Faculté des arts, Martin van Velden (1664-1724) est un professeur réputé; il fut «*primus*» — soit premier de sa promotion — en 1683. Il détient aussi

un baccalauréat en droit canon et civil. Dans le contexte cartésien décrit ci-dessus, il développe l'enseignement pratique et est connu pour ses exercices de physique. L'affaire van Velden commence en janvier 1691, lors des disputes dominicales où s'affrontent les élèves de quatre pédagogies de la Faculté des arts. Van Velden soumet deux thèses au débat contradictoire. L'une est cartésienne: «La matière est une chose étendue en longueur, largeur et profondeur, elle est composée de parties indéfiniment divisibles. Le vide implique contradiction». L'autre affirme la réalité du système de Copernic: «Indubité est le système de Copernic touchant le mouvement des planètes autour du soleil; et la terre est à bon droit comptée parmi les planètes». Cette dernière thèse rompt avec la tradition puisqu'il ne s'agit plus d'échanger arguments et contre-arguments au sujet d'une proposition, mais bien au sujet de sa véracité. Le professeur van Velden dépasse ici l'exercice rhétorique auquel sont d'ordinaire soumis les étudiants, pour aborder le débat cosmologique jusque-là prudemment évité.

Dès l'annonce de la thèse copernicienne, les autres professeurs le prient de la supprimer, ou de la reformuler de façon moins tranchée. Devant l'insoumission de van Velden, la Faculté des arts en appelle au recteur magnifique; van Velden recourt quant à lui au Conseil de Brabant, juridiction laïque, antagoniste, et obtient la suspension de son interdiction. L'Internonce, représentant de Rome dans les Pays-Bas, lui aussi alerté par les deux parties, arrive à un compromis: van Velden soumet une autre thèse et est réintégré dans ses privilèges.

Six mois après, van Velden fait imprimer des thèses de logique, de physique et de métaphysique à défendre publiquement par les quatre meilleurs étudiants de sa pédagogie. En métaphysique, il défend le cartésianisme; en physique, il reprend à titre de corollaire l'affirmation du système de Copernic et, en logique, il critique la manière d'enseigner, de discuter et d'examiner employée à Louvain. C'est du moins le contenu que l'on peut restituer d'après les documents que génère cette nouvelle bravade. Ce deuxième procès mobilise diverses instances juridiques qui s'affrontent sur un terrain où les prérogatives mal définies dépassent l'enjeu scientifique ou celui de la liberté d'enseignement. Un an plus tard, lorsque l'affaire connaît son dénouement, van Velden a été mis au pas et s'est rétracté.

Il poursuit néanmoins son enseignement à la Faculté des arts, professant son cartésianisme et son copernicanisme, et formant de futurs professeurs qui poursuivront dans cette voie.

Bibliographie: *The Cambridge Companion to Galileo*, sous la dir. de P. MACHAMER, Cambridge, 1998; G. MONCHAMP, *Galilée et la Belgique. Essai historique sur les vicissitudes du système de Copernic en Belgique*, Saint-Trond-Bruxelles-Paris, 1892.

B. VAN TIGGELEN

## GARDE-BARRIÈRE

Garde-Barrière (chemin du) [en projet, C8]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du chemin de fer.

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie. La Commission de toponymie avait proposé ce nom pour le chemin piétonnier qui joindra le «boulevard de Wallonie Sud» à la «Nationale 4» dans le nouveau quartier de la gare RER et dont les voiries sont dédiées au thème du chemin de fer [PV OL 8], avec une préférence pour les «métiers» du chemin de fer dans la zone contiguë du quartier de la Baraque dédié aux métiers et destinée à devenir un parc [PV OL 10].

☛ NAVETTEURS; NEUSSART.

## GARE

GARE (RUE DE LA)

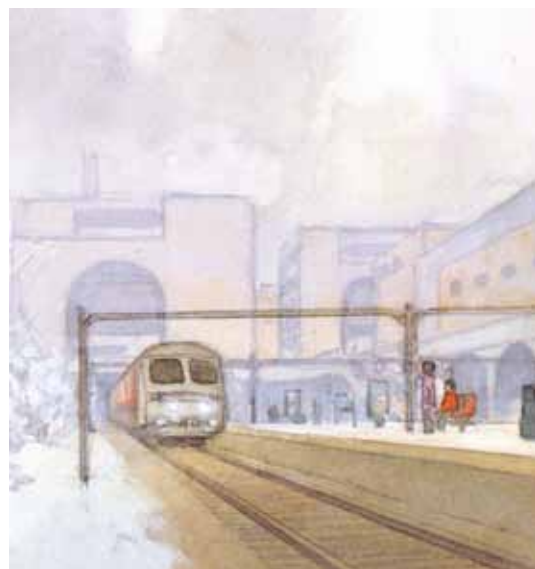
D6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «rue de la Gare» conduit à l'endroit dénommé. Jusqu'à la construction du centre commercial, cette rue débouchait sur le «Cortil du Coq



## GARE

**La gare de «Louvain-la-Neuve-Université», vue par la bande dessinée.**  
Inaugurée en 1975, la gare de Louvain-la-Neuve-Université est l'une des gares les plus récentes de Belgique et dont la fréquentation ne cesse de croître (en moyenne 6 321 embarquements par jour de semaine en 2009). Les guichets de la gare sont situés au rez-de-chaussée des «Halles universitaires» et les voies en sous-sol. C'est ce que l'on perçoit bien dans la bande dessinée de Montgermont et Alcante : dans la brume de l'hiver, se détache en arrière-fond le bâtiment des Halles, surplombant les voies. D'APRÈS MONTGERMONT et ALCANTE, *Quelques jours ensemble* (Aire libre), Dupuis, Marcinelle, 2008, p. 67, vignette 6. © Dupuis 2008.

Hardi». Depuis, elle permet également d'accéder à la «place de l'Accueil», par une voie piétonne d'une vingtaine de mètre qui ne comporte aucune adresse. Récemment, la Commission a dès lors proposé d'en faire un prolongement de la «rue de la Gare» [PV OL 15].

## GARENNES

GARENNES (PENTE DES)

A1

Domaine universitaire.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Les documents peu nombreux mentionnant ce toponyme ne permettent pas d'en préciser le sens avec certitude. Néanmoins, il est fort probable que ce nom, attesté à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, désigne une partie du bois où abondaient les lapins [D André].

📖 *Varenne* (latin médiéval *waremma*) est à l'origine du français *garenne* (XIII<sup>e</sup> siècle) qui signifia d'abord «lieu réservé par le seigneur pour la chasse ou la pêche». À partir de 1367, il n'a plus été installé de nouvelles garennes dans le Brabant; ce droit est en effet toujours resté très limité [D André]. Par extension, le mot prit le sens de «endroit clos ou ouvert où l'on élève des lapins en semi-liberté» et de là «tout bois ou bruyère où abondent ces animaux». Dans certains dialectes, garenne a le sens de «terre sablonneuse, terre de mauvaise qualité». L'étymologie de ce mot est assez obscure [FEW, XXI, p. 14a, 32a; BTB, VI, p. 35-36; TLF; B&W].

📖 Garenne

Déterminant:

1811, «Bois dit les garènnas» [PCP-Lim]; 1863, «Bois de Garennes» [T&W-W, p. 138]; 1893, «Bois des Garennes» [T&W-W, p. 140].

1893, 1900, «pente des Garennes, taillis» [LP, D André]; 1932, 1977, 1981, 1985, 1987, «pente des Garennes» [CPB, D André; PV 26; REUL; CBL; InforV].

Autres formes:

Ce nom est fréquent dans les toponymes des environs: «les Garennes», à Limelette [T&W-W, p. 148] et à Court-Saint-Étienne [CTB, 1965]; «bois de la Garenne», à Court-Saint-Étienne [T&W-W, p. 123]; «bois des Garennes», à Bonlez [T&W-W, p. 251]. À Limal: 1668-1740, «Bois de la garenne»; 1688, «La Garenne»; 1693, «bruyère de la garenne»; 1739, «champ del guarinne»; 1776, «campagne des garinnes» [W&V, XII, p. 90].

I. LEJEUNE

## GAUMAIS

[Gaumais (terrasse des)]

[abandonné]

GAUMAIS (VOIE DES)

E6

Conseils communaux des 28 octobre 1975 (voie) et 26 juin 1979 (terrasse).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).





## GAUMAIS

**Un village gaumais :  
Gérouville.**

Pour rappel, la Gaume est la partie romane de la Lorraine belge, par opposition au Pays d'Arlon, germanique. L'habitat lorrain, commun à toute la région, se présente en villages-rues qui alignent des maisons jointives le long des voies de communication. La ferme gaumaise est constituée d'un bâtiment rectangulaire qui distribue le logis, l'étable et la grange au rez-de-chaussée, les chambres et le fenil à l'étage. En façade, entre la ferme et la rue, un large espace, l'usoir, qui permettait de rassembler le fumier, le matériel agricole, ainsi que les réserves de bois de chauffage.

Photo Fondation wallonne.

### Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants. «Gaumais» désigne non seulement les habitants de la Gaume, mais également le parler roman que l'on y parle, le «gaumais», une variété de lorrain qui correspond approximativement à l'arrondissement de Virton. En fait, la Lorraine belge (concept géographique: le prolongement belge de la Lorraine française, au sud de l'Ardenne), se répartit en deux zones linguistiques: outre la Gaume, romane, il y a le Pays d'Arlon (*Arelerland*) plus à l'est, qui se rattache par son dialecte germanique (le luxembourgeois, *Lëtzebuergesch*, du francique mosellan) à la sphère grand-ducale.

La «terrasse des Gaumais» n'a eu qu'une existence éphémère et a été rapidement intégrée dans la «voie du Roman Pays» (sur laquelle elle donnait, venant de la «voie des Gaumais»).

Le nom de la région *Gaume* est assez récent: on l'a relevé en 1875 seulement; il a été répandu dans les années 1890 par les écrits touristiques, puis, au XX<sup>e</sup> siècle, par l'enseignement de la géographie. À cette époque, il était rare dans la région elle-même. Il est issu de l'ethnique *Gaumais*, qui est attesté dans des notes rédigées par l'abbé Théodore-Henri Welter (1750-1823), curé de Chenois. La Gaume y est décrite de la manière suivante: «cette partie du Quartier-Wallon que les Ardennois appellent en leur langage le païs des *Gamois* ou *Gaumoïs*, partie qui contient les vallées de la Semois, de la haute et de la basse-Vire, du Ton, de la Tonne et du Chiers».

*Gaumet* est employé comme nom de personne dès le XVII<sup>e</sup> siècle dans l'Ardenne méridionale; ainsi des documents de la région de Neufchâteau évoquent une certaine «Jehenne la gaumette» (en 1617) ou un certain «Jean de Martilly dit Le gaumet» (en 1677).

Ces mentions anciennes et le féminin *gaumette* expliquent pourquoi, pendant tout un temps, on a écrit *gaumet*. Des écrivains de la région

furent heurtés par la forme *Gaumais-Gaumaise*, pourtant justifiée par des raisons analogiques: comparer *Ardennois*, *Français*, etc. Il y a même eu une querelle des *Gaumais* et des *Gaumets*... Plusieurs témoignages du XIX<sup>e</sup> siècle attestent que, «dans toute la province [de Luxembourg,] on connaissait les voituriers de Habay qu'on appelait *les Gaumets*». On en a conclu que *Gaumet-Gaumais* provenait du nom de personne *Gaumain*, attesté à Habay-la-Neuve au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce nom de *Gaumain* aurait été répandu en Ardenne parce que les *Gaumain* de Habay y étaient fort connus. En effet, ils traversaient la région avec tous les produits de la métallurgie qu'ils transportaient vers le nord du Luxembourg. Le nom serait passé de la famille à la profession des voituriers de Habay, puis à tous les habitants de la région. Cependant, le dépouillement de la documentation ancienne montre que les *Gaumain* de Habay n'ont pas constitué une véritable dynastie. Cette constatation montre que le problème de l'origine de l'ethnique *Gaumais-Gaumaise* n'est pas résolu de manière définitive.

Bibliographie: J. HAUST, *Causeries sur le parler gaumais*, I, II, III, dans *Le Pays gaumais*, t. III, 1942, p. 1-11, 41-50, et 95-106; L. REMACLE, *Les Gaumet de Habay-la-Neuve*, dans *Fédération des Cercles d'archéologie... XLIV session. Congrès de Huy. 18-22 août 1976*, t. II, p. 632-636.

J.-M. PIERRET

La Lorraine belge à laquelle appartient la Gaume fait géologiquement parlant partie du Bassin de Paris. Son relief se caractérise par la succession de trois côtes abruptes (front de cuesta) orientées ouest — est qui viennent s'appuyer sur le versant sud du massif ardennais. À l'opposé du front, le revers de la cuesta plonge en une longue pente douce jusqu'au pied du front de la cuesta suivante. La topographie lorraine ressemble un peu à ces anciens toits d'usine en «sheds» où à une verrière en forte pente tournée vers le Nord pour avoir la lumière sans la chaleur, succède un versant plus doux, aveugle lui.

D'après le géologue A. Delmer, la localisation et les caractères des *cuestas* sont explicables de la façon suivante :

« Au nord, la *cuesta* sinémurienne met en relief la résistance des grès calcaires de Florenville. Au centre, la *cuesta* des macignos d'Aubange et de Messancy (grès calcaires et argileux) se marque de façon discontinue dans la topographie tandis qu'au sud, le long de la frontière française, les calcaires bajociens ferment l'horizon.

Au sud, la Batte et la Basse-Vire coulent dans une dépression qu'occupent les marnes du Toarcien. À leur base, les schistes bitumeux de Grandcourt, dits aussi « schistes cartons », sont épais d'une quinzaine de mètres à Montquintin ; ils furent exploités pour l'huile lourde à Aubange, avant l'arrivée du pétrole américain en 1860.

Enfin, une troisième *cuesta*, la plus vigoureuse, celle des calcaires bajociens, court le long de la frontière française suivant un trajet sinueux, indice de la faible inclinaison des bancs vers le Sud. Au sommet du Toarcien se développent des lentilles minéralisées en oolites ferrugineuses rougeâtres, c'est la « minette » (Aalénien), exploitée jadis le long de la frontière dans les concessions de 'Musson' et de 'Grand Bois' sur une épaisseur de moins de cinq mètres. Ce gisement est la terminaison du gisement français et grand-ducal.

Le réseau hydrographique de la Lorraine belge est en relation étroite avec la topographie. Les rivières de direction subséquente ou parallèle à celle des couches, qui coulent au pied de l'abrupt des côtes, ne reçoivent d'affluents que du côté de la pente douce, donc du sud ».

En complément des zones agricoles, les nombreuses forêts sont localisées sur les sols sableux. La Gaume n'a pas connu de dépôts limoneux.

Le climat de type lorrain est beaucoup plus tempéré qu'en Ardenne. Ainsi le nombre d'heures d'insolation selon les mois de l'année est de 1 700, comme à la côte d'ailleurs, contre 1 600 en Ardenne et 1 550 en Moyenne Belgique. Ce bon ensoleillement permet la culture de la vigne, notamment si elle est pratiquée sur les coteaux. C'est ainsi qu'à Torgny, 44 hectares de vignes ont été aménagés.

Traditionnellement l'habitat rural lorrain est groupé en villages. Leur implantation suit

généralement les lignes de sources générées par le contact entre les grès calcaires perméables et les argiles sous-jacentes imperméables. On les trouve soit dans de petits vallons entaillant les fronts de *cuesta* comme Chassepierre (sans doute le village gaumais le plus connu grâce à son Festival international des arts de la rue), soit dans de petites vallées incisées dans les revers. La majorité des villages lorrains s'étirent le long d'un axe principal qui en constitue la grande rue. Elle est parfois dédoublée voire détriplée par des rues secondaires qui lui sont parallèles. Les parcelles et les maisons sont implantées en dents de râteau perpendiculairement à la voirie. La mitoyenneté est la règle. Elle est héritée des densifications du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais l'agencement du parcellaire est antérieur. Certains auteurs évoquent une planification du village lorrain dont un très grand nombre auraient été reconstruits durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> après les désastres de la Guerre de Trente ans.

La ferme lorraine traditionnelle est constituée d'un bâtiment allongé qui distribue sous le même toit le logis, l'étable et la grange au rez-de-chaussée, les chambres et le fenil à l'étage. En façade, entre la ferme et la chaussée, un large espace, l'usoir, permet de stocker le fumier, le matériel agricole, ainsi que les réserves de bois de chauffage. Il fait office de cour ouverte indispensable quand la mitoyenneté s'installe et que l'accès à l'arrière des bâtiments devient problématique.

Comme chez sa voisine ardennaise, l'agriculture lorraine s'est orientée dans l'élevage bovin après les grandes crises agricoles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La diversité des terroirs liée à une topographie et une lithologie plus variée laisse cependant une place plus marquée aux cultures qu'en Ardenne. Dans les finages lorrains, les affectations des sols s'étagent sur la pente des *cuestas* : prairies artificielles en fond de dépression, champs à mi-versant et couvert forestier sur les sols incultes des sommets ou des versants abruptes. La forêt gaumaise est dominée par les feuillus. Elle a cicatrisé les coupes des charbonniers du XVIII<sup>e</sup> siècle qui alimentaient en charbon de bois les nombreux fourneaux implantés dans les vallées. Aujourd'hui, la richesse de sa biodiversité et la beauté de ses futaies constituent un facteur d'attraction indéniable pour la Lorraine.

Si pour les habitants des régions localisées au nord de l'Ardenne, la Lorraine est une terre

de vacances. C'est devenu un lieu de résidence de plus en plus prisé pour celles et ceux qui vivent aujourd'hui dans l'aire métropolitaine SarLorLux. Nombre d'habitants travaillant à Luxembourg ville ou dans l'est français ont choisi de vivre dans les campagnes lorraines pour la qualité du cadre de vie qu'elles offrent. Ils constituent le contingent des navetteurs qui embouteillent tous les matins l'autoroute E 411 et le poste frontière de Sterpenich.

Bibliographie: ALW; *Architecture rurale de Wallonie. La Lorraine belge*, sous la dir. de L.-F. GENICOT, Liège, 1987 et 1992 (notamment les parties géographiques due à C. CHISTIANS); C. CHISTIANS, avec la coll. de L. DAELS et A. VERHEVE, *Les campagnes*, dans *Géographie de la Belgique*, Bruxelles, 1992 p. 484-536 (p. 535-536 pour la bibliographie); A. DELMER, *Le Pays lorrain*, dans *La Lorraine. Village/paysage*, Liège, 1983, p. 13-15; R. MOREAUX, *Dictionnaire encyclopédique des Patois de Gaume*, Habay, 2009.

T. BRULARD (†) et D. BELAYEW

☛ LORRAINS; ROMAN PAYS.

## GEER

GEER (RUE LOUIS DE) E9

Conseil communal du 3 septembre 2002.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

Suite à la visite du roi de Suède à Louvain-la-Neuve, le 10 mai 2001, il fut proposé de garder mémoire de l'événement en baptisant une rue de la ville du nom d'un pionnier wallon de la métallurgie suédoise au XVII<sup>e</sup> siècle [PV OL 2]. C'est qu'en Suède, la mémoire des forgerons «wallons» est très vivante aujourd'hui, et fut d'ailleurs longuement évoquée lors des discours officiels (Jean Pirotte, *Wallonie-Suède: coopération d'hier, amitiés d'aujourd'hui*). La rue choisie est une petite section qui mène de l'«avenue Einstein» au «bâtiment de Hemptinne». En fait, déjà en 1996 [PV 43], il avait été question d'utiliser ce nom pour une voirie du parc scientifique, mais il avait été écarté faute de notoriété suffisante aux yeux des occupants.

📖 D'origine liégeoise, Louis de Geer (1587-1652) est issu d'une famille de négociants qui s'est enrichie dans le commerce entre Meuse et Rhin. Au carrefour stratégique d'une route et d'un fleuve, Liège tire avantage des deux moyens de communication. Ceci fonctionne parfaitement sous Charles Quint et permet aux marchands liégeois d'accumuler des capitaux qu'ils investiront par la suite dans diverses industries de l'intérieur du pays. Ils atteignent la mer en empruntant la Meuse, qui leur permet de transporter des marchandises pondéreuses comme le cuivre et le fer, la



houille et le bois. C'est à partir des vallées du réseau hydrographique mosan, en Wallonie, que l'industrie du fer liégeoise se développe. À environ cent kilomètres de Liège, «la Terre de Durbuy» est un centre métallurgique important dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. On y fabrique surtout du fer marchand et des tôles nécessaires aux armures et casques. De 1537 à 1574, la région est florissante et on y signale dès cette époque l'arrivée des premiers marchands liégeois, ainsi que de fondeurs. C'est là que la famille de Geer a concentré au départ son activité industrielle et commerciale : de simples commerçants, il vont se transformer en «marchands-fabricants» contrôlant toute la production et les réseaux de commercialisation.

## GEER

**Mémorial Louis De Geer (1587-1652) à Norrköping, Suède.**

Dans la mémoire collective suédoise actuelle, le Liégeois Louis de Geer est considéré comme le « Père de l'industrie suédoise ». Dans la ville de Norrköping, il installe au XVII<sup>e</sup> siècle des fonderies, des forges et des ateliers textiles. Ici, le mémorial a été érigé devant ses usines textiles, reconstruites au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui font aujourd'hui partie du patrimoine industriel suédois remarquable.

Statue en bronze de Carl Milles, Norrköping, 1945.  
Photo Fondation wallonne.



Le jour de la naissance de son fils, en novembre 1587, Louis de Geer l'«ancien», le père de «notre» Louis de Geer «suédois» achète des parts dans le fourneau de Roche à Fresne, dans la région de Durbuy, et jusqu'en 1597, dans d'autres forges et fourneaux. Il faut signaler ici l'existence d'une corporation dont les origines remontent au Moyen-Âge, la Société des maîtres et comparchonniers, qui a joué un rôle très important dans le développement des activités des marchands-fabricants liégeois. Elle permettait le financement, courant parmi les marchands de Liège, d'entreprises coûteuses, trop coûteuses pour un seul : chacun possédait une part dans un fourneau et recevait une part correspondante des bénéfices.

Pour pouvoir s'adapter aux exigences d'un capitalisme financier en plein développement, il était important que les parts détenues dans ces «associations» soient ouvertes aux transactions, de façon à permettre à un «non-producteur» de miser son capital dans une entreprise et d'en tirer bénéfice sans s'engager dans la production. Dans l'hypothèse d'une immixtion intempestive de l'un des «associés» dans la production, les autres pouvaient alors confier au «gérant» la responsabilité de reprendre et de vendre leurs parts. Le propriétaire des parts, n'était lié à l'unité de production, ni par son travail, ni par le commerce, puisque c'est le gérant qui s'occupait de ces détails. Par contre, le propriétaire était associé par le bénéfice qu'il faisait et, le cas échéant, par les traites qu'il avait parfois à payer. Et le bénéfice engrangé permettait l'accumulation de capitaux nécessaires à de nouveaux investissements.

Il faut aussi tenir compte des innovations technologiques et des possibilités d'écoulement des produits sur le marché international. La vente à l'étranger permettait en effet de mieux couvrir les dépenses d'innovation, d'augmenter la valeur marchande des produits en s'adaptant judicieusement aux variations entre la demande et l'offre sur les différents marchés, et donc d'optimiser ses gains. C'est la stratégie que suivit la famille de Geer.

En acquérant des parts de forges et de fourneaux, l'objectif de Louis De Geer l'ancien n'était pas d'abord de faire de bons placements, mais bien de mettre la main à bon compte sur l'appareil de production et de transférer la plus-value exclusivement vers la commercialisation, entièrement contrôlée par lui grâce à la mise en place d'un réseau international.

La méthode utilisée est simple. Il s'agit au départ d'acquérir des parts dans les fourneaux et forges, de trouver des matières premières et de la main-d'œuvre bon marché, face aux premiers propriétaires ou «maîtres de forges». Grâce à leurs capitaux issus au départ du commerce, les de Geer procèdent à des achats massifs, surtout de bois. Ils peuvent alors faire monter le prix des matières premières fournies aux fourneaux et forges dont ils sont actionnaires. Tandis que les premiers maîtres de forges doivent s'endetter pour faire face à ce renchérissement, le bénéfice pris sur la vente de ces matières premières compense pour les nouveaux actionnaires les pertes d'exploitation. En prêtant aux premiers propriétaires qui ne savent pas rembourser, nos marchand-fabricants rachètent ensuite l'ensemble des parts à bon compte et transforment ces derniers en une main-d'œuvre à bon marché...

Aussi longtemps que les routes commerciales sont libres, ces opérations sont florissantes dans la Principauté. Mais les guerres de succession de Charles Quint désorganisent la production dans les régions touchées par les opérations militaires. Les interdictions d'exporter se multiplient pour le fer, les armes et tout matériel de guerre en provenance de Liège, neutre, vers les provinces hollandaises en révolte contre le roi d'Espagne.

Une des conditions essentielles du succès des entrepreneurs liégeois durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle est leur capacité d'intégrer la production et le marché, et de réinvestir les bénéfices du commerce dans la production, ce qui produit une augmentation constante de capital. Ceci n'est jamais l'œuvre d'un homme seul, mais bien le résultat des efforts conjugués d'un réseau dont le but est d'améliorer la dynamique d'entreprise. Il s'agit souvent de réseaux bâtis sur des relations de famille ou de proches. Ainsi, Louis de Geer l'ancien achète des parts dans plusieurs forges de la région de Durbuy et son beau-fils, Jacob Trip, transporte le fer sur la Meuse vers Dordrecht, où il vend ensuite le métal par l'entremise de son frère, Élias Trip, lui aussi beau-fils de Louis de Geer l'ancien. Ces deux beaux-fils seront à l'origine d'une des plus riches maisons de commerce d'Amsterdam. Outre les deux Trip, le réseau compte aussi Steven Gérard, le frère de la femme de Louis de Geer, Adrienne Gérard, et également frère de Marguerite Gérard, épouse d'un cousin de Louis de Geer, Mathieu de Geer. Steven Gérard s'occupe au départ des contacts avec

Guillaume de Besche, le roi Gustav Adolf et le chancelier Axel Oxenstierna.

Dès 1616, en effet Guillaume de Besche, le premier à s'intéresser à la Suède, louait le complexe de Finspång à la couronne suédoise, en obtenant les mains libres pour réorganiser la production suivant les nécessités du marché international (et faire appel à de la main d'œuvre étrangère, surtout wallonne, recrutée par Barthélemy Grouwels, un autre beau-frère de Louis de Geer), ce qui exigeait des capitaux et des investissements dont le roi de Suède n'avait pas soupçonné l'ampleur. Se portant fort, Louis de Geer, confiant dans son réseau, s'engagea à apporter les capitaux nécessaires. Il avait un contrat avec les États Généraux qui lui assurait le monopole du commerce de canons avec la Suède, tandis que son alliance avec Élias Trip et le neveu de celui-ci, Pieter Trip, lui assurait d'importants capitaux.

Les forgerons recrutés par Louis de Geer, principalement dans la Principauté de Liège et aux confins, sont en réalité des artisans spécialisés dans tous les métiers du fer où ils bénéficient d'une avance technologique qui en fait une main-d'œuvre recherchée (« méthode wallonne »). Ces affineurs, marteleurs, fondeurs, charbonniers, charpentiers, etc., qui quittent nos contrées pour la Suède, le font essentiellement pour des raisons économiques. Ils signent généralement un contrat de travail sur place et joignent alors Amsterdam, avec ou sans leur famille, selon les cas. De là, ils gagnent la Suède en signant souvent un nouveau contrat qui fixe les conditions de travail, la durée du contrat, les conditions d'un retour éventuel, etc. Au nombre de 2 000 environ, ils s'installent principalement dans de vastes complexes de forges (Österby, Leufsta, Forsmark, Gimo, etc., qui existent toujours...), où, relativement isolés des autochtones, fiers de leur origine et, surtout, jaloux de leur technologie, ils cherchent à conserver, au moins pour une part, leur identité « wallonne ». Élément important, ces complexes de forge, conçus de manière centralisée et planifiée, sont organisés selon un modèle paternaliste où tout a été pensé pour « fixer » cette précieuse main-d'œuvre : écoles primaires (les plus anciennes de Suède), culte réformé « wallon » (en langue française) importé de Hollande (alors que les Suédois sont luthériens), infirmerie, hospice, magasin, brasserie, etc., tout concourt à faire des forges wallonnes des ensembles ouvriers « privilégiés ». On peut y voir une préfiguration de nos

cités ouvrières paternalistes du début du XIX<sup>e</sup> siècle (du Grand-Hornu et de Boisduluc), mais qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, n'existent pas dans l'espace wallon : la production de fer y est plutôt morcelée, spatialement et techniquement.

C'est à partir de là que se construit l'image forte d'un « Wallon » pionnier de la « modernité ». Pour diverses raisons, la métallurgie suédoise a continué à utiliser l'antique méthode wallonne de production jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Les communautés de forges wallonnes ont donc survécu jusque l'Entre-deux-guerres et, avec elles, la conscience d'un héritage, réel ou supposé, spécifiquement wallon. Par ailleurs, au moment précis où les dernières forges wallonnes fermaient leurs portes, la peur de perdre cet héritage — et un savant calcul de récupération mémorielle du passé wallon — a conduit à la création, en 1939, d'une Association des Wallons de Suède. Le but en était d'assurer la survie de l'« esprit des forges », c'est-à-dire, en fait, de diffuser un modèle « wallon » considéré comme prototypique de l'esprit social-démocrate de la Suède moderne. Cette association a publié, à partir de 1943, un petit bulletin très vivant, qui a permis aux descendants des forgerons wallons d'entretenir entre eux des liens puissants et qui n'a pas peu contribué à entretenir et diffuser l'image forte des « Valloner ». Tout cela explique l'existence, dans le grand public, d'un véritable « mythe wallon » : s'appeler Hubinette ou Laffineur, noms exotiques en ces contrées, vaut titre de noblesse ; il y a une musique populaire et un folklore réputés wallons ; etc. Si le substrat historique est effectivement wallon, cependant, la signification actuelle est en réalité suédoise.

Bibliographie : BN, t. V, col. 87-91 ; *De fer et de feu. L'émigration wallonne vers la Suède au XVII<sup>e</sup> siècle. Histoire et mémoire (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)* (Publications de la Fondation P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherches, t. 4), sous la dir. de L. COURTOIS, avec la coll. de M. DORBAN et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 2002 ; *De fer et de feu. L'émigration wallonne vers la Suède au XVII<sup>e</sup> siècle. Histoire et mémoire (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Exposition au Parlement wallon. Namur, 19-29 février 2008* (Publications de la Fondation P.-M. et J.-F. Humblet. Série Études et documents, t. 5), sous la dir. de L. COURTOIS et C. SAPPJA, Louvain-la-Neuve, 2008 ; A. FLORÉN, *Le « Wallon » comme métaphore. Quelques réflexions suédoises*, dans *L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit* (Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherches, t. 1), sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1994, p. 109-129 ; *La Wallonie de Louis de Geer et la Wallonie d'aujourd'hui. Catalogue d'exposition. Tekniska Museet. Stockholm 21 octobre 1999-9 janvier 2000*, sous la dir. de R. HALLEUX, P. BRICTEUX, Ph. TOMSIN, G. XHAYET, Liège, 1999.

L. COURTOIS

## GÉNISTROIT

GÉNISTROIT (RUE DU) E10-E12

Toponyme antérieur à Louvain-la-Neuve.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

La «rue du Génistroit», située de l'autre côté de la route «Nationale 4» (sur Vieusart), se dirigeait auparavant vers le hameau du même nom. Jusqu'il y a peu, elle en était séparée par l'autoroute E 40 et se trouvait donc à la fois sur Louvain-la-Neuve et sur Corroy-le-Grand (où elle desservait notamment le Centre Alphonse de Marbaix, Centre interfacultaire d'expérimentation animale). En février 2005, la commune de Chaumont-Gistoux a décidé de rebaptiser, sur son territoire, la «rue du Génistroit» en «rue du Laid Burniat». Il en est résulté une modification d'adresse pour deux bâtiments de l'Université: le Centre de Marbaix est passé de la «rue du Genistroit», 140A, à la «rue du Laid Burniat», 28, et sa conciergerie, de la «rue du Genistroit», 140, à la «rue du Laid Burniat», 32...

📖 *Génistroit*, en wallon *Djènèstrwè*, issu du latin *genista* «genêt» (devenu *genistra* en bas-latin) au moyen du suffixe collectif *-etum*, désigne un «terrain couvert de genêts» [FEW, IV, p. 100b; ONCB, p. 240]. De fait, les environs proches de ce hameau étaient encore de grandes étendues de genêts dans les années 1960 [Tém. Piérard].

Dans le nouveau toponyme, la présence de la préposition est obligatoire. Certaines cartes l'omettent et mentionnent «rue Génistroit».

📍 Génistroit: wallon *Djènèstrwè*

Isolé:

1460, «1 bonnier de terre descur le Genestroit aval à Nostre Dame de Coroit» [AGR, Chambre des Comptes, n° 44 851, D Martin]; 1632, «hameau le Genistroit, 6 maisons» [T&W-W, p. 272]; 1792, «une partie de commune nommée Genistroids sous Vieusart» [AGR, GSN, n° 389, acte °8, D Martin]; 1965, «Genistroy» [CTB].

Génistroit est le nom d'un hameau de Corroy-le-Grand, proche du plateau de Lauzelle.

Déterminant:

1965, «rue du Genistroit» [CTB]; 1981, 1987, «rue Genistroit» [REUL; InfôrV].

I. LEJEUNE

☛ MARBAIX.

## GENTILÉS (THÈME DES)

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants. Habitants d'une région agro-géographique («Ardennais»), linguistique («Gaumais»), administrative («Brabançons»), etc. Quelques noms, qui ne sont pas des gentilés, s'y rattachent, comme «Calestienne» (région géologique très caractéristique, mais qui n'a pas donné de

gentilé), «Pays noir» (région industrielle autour de Charleroi), etc. Derrière ces noms se cache souvent une géographie tout en finesse des «terroirs» wallons.: «Borains», par exemple, est un concept à la fois géologique (zone d'affleurement de charbon exploité depuis le Moyen-Âge au sud-est de Mons), qui a donné son nom aux houilleurs nombreux de la région, puis à l'ensemble de ses habitants, et à leur parler. L'exégèse est toujours enrichissante! «Pays Mosan» renvoie certes au départ au bassin hydrographique de la Meuse, mais il évoque surtout une aire culturelle médiévale, largement circonscrite dans l'ancien diocèse de Liège, berceau des carolingiens, qui s'illustrera en théologie avec les «écoles liégeoises» des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles (Hériger de Lobbes, etc.), l'art mosan, etc.

☛ ARDENNAIS; BORAINS; BRABANÇONS; BRABANT WALLON; CALESTIENNE; GAUMAIS; HENNUYERS; HESBIGNONS; LIÉGEOIS; LORRAINS; LUXEMBOURG; PAYS MOSAN; PAYS NOIR; PICARDIE; RÉDIMÉ; ROMAN PAYS; WALLONS.

## GÉRARDINE

GÉRARDINE (CORTIL) E4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Gérardine est probablement le nom du propriétaire du cortil [PV 18].

📍 Cortil Gérardine: wallon *Cortë Gérardine*

Déterminant:

1688, «le courtil Gerardine à Blocquery» [AGR, GSN, n° 1534, D Martin]; 1782, «le cortil Gerardine», «le cortil au batty, bize au cortil Gérardine» [AGR, GSN, n° 1545, D Martin]; 1792, «le cortil au Baty à Blocry sous Ottignies bize au cortil Gerardine» [AGR, GSN, n° 1548, D Martin]; 1975, 1981, (?), «cortil Gérardine» [PV 18; REUL; OTA, p. 175]; 1987, «cortil Géraldine» [InfôrV].

I. LEJEUNE

## GEVERS

GEVERS (RUE MARIE) G4-G5

Conseil communal du 28 mai 2002.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42].

📖 Née sur les bords de l'Escaut, dans le domaine de Missembourg, Marie Gevers (1883-1975) vécut et écrivit en totale connivence avec le monde de verdure et d'eau qui l'entourait.



Lectrice précoce et émerveillée, elle composa d'abord des recueils de poèmes qu'elle soumit à Émile Verhaeren qui l'encouragea et la conseilla, et à Max Elskamp qui l'accueillit et illustra son premier livre. Déjà s'y donnaient à lire les grands thèmes des récits qui établirent sa renommée: la fascination pour la nature qui se transforme au fil des saisons, l'observation passionnée des détails de la vie quotidienne et de la trace qu'ils laissent dans la mémoire. Parmi les romans qu'elle publia dès 1933, certains, comme *Madame Orpha ou la sérénade de mai* ou *Vie et mort d'un étang* ont une dimension autobiographique importante; d'autres, comme *La ligne de vie* ou *Paix sur les champs*, évoquent la vie paysanne, ses peurs, ses croyances et ses passions; d'autres encore, comme *Plaisir des météores*, saisissent les effluves de l'univers à travers les phénomènes climatiques.

Dans tous ces textes, qui font souvent revivre un fonds légendaire dont l'atmosphère est rendue avec force, se laisse percevoir un mélange de connaissances botaniques et de perception onirique du monde, de tendresse infinie pour tout ce qui vit et d'aspiration à l'harmonie cosmique.

Bibliographie: M. GEVERS, *Madame Orpha ou la sérénade de mai* [1933] (Espace Nord, n° 74), Bruxelles, 1992; ID., *Plaisir des météores* (Passé Présent, n° 8), Bruxelles, 1981.

J. CARION

## GHELDERODE

GHELDERODE (RUE MICHEL DE)  
H4-H5-H6

Conseil communal du 19 décembre 2006.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42].

De son vrai nom Adhémar Martens, Michel de Ghelderode (1898-1962) est un des dramaturges belges dont l'œuvre est reconnue et jouée dans le monde entier.

Ce solitaire passionné, cet écrivain fasciné autant par les expressionnistes allemands que par le siècle d'or espagnol et le théâtre élisabéthain, composa d'abord des pièces d'inspiration folklorique avant de donner, à partir de 1927, quelques-unes de ses œuvres majeures telles que *Escorial*, *Barrabas* ou *La Ballade du grand macabre*.

Il sortit de l'ombre lorsque, après les années de guerre, son théâtre fut représenté à Paris. S'imposèrent alors au public une vision carnavalesque du monde (peuplé de possédés, de bouffons et de bourreaux), une manière de théâtre de la cruauté et l'image, savamment composée entre vérité et mensonge, d'un dramaturge instinctif et hanté.

Plus son théâtre est joué et commenté, plus il apparaît qu'il innove à la fois par son utilisation de toutes les potentialités des arts de la scène et par sa fascination pour les pulsions humaines. Leur démesure et leur violence se font entendre dans une langue abrupte et polymorphe, reconnaissable entre toutes et remplie de mots inouïs.

Bibliographie: M. DE GHELDERODE, *Théâtre*, 6 vol., Paris, 1950-1982; R. BEYEN, *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque*, Bruxelles, 1971 (réédition 1980); R. BEYEN, M. OTTEN e.a., *Michel de Ghelderode et le théâtre contemporain* (Actes du Congrès international de Gênes [1978]), Bruxelles, 1980.

J. CARION

## GHEUDE

GHEUDE (COURS CHARLES) C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème des figures de nos régions.  
Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.  
«Cours Charles Gheude» (1871-1956) évoque cet essayiste et poète nivellois, écrivant en langue française. C'est sur proposition de Valmy Féaux, à l'époque dans l'opposition au Conseil



## GHEUDE

**Charles Gheude : couverture du livre La chanson populaire belge (1907).**

Docteur en droit et ancien député permanent du Brabant, Charles Gheude fut un polygraphe assez éclectique. Dans ses essais, il s'intéressa non seulement à l'enseignement professionnel, à l'administration provinciale, à l'histoire du Parti ouvrier belge, à l'éthique, mais aussi au folklore. Dans sa poésie, il a peint également ses amours et sa passion pour son pays, le Brabant wallon (À mon Roman Pays, 1947). C. GHEUDE, *La chanson populaire belge*, Oscar Lambert, Bruxelles, 1907, page de couverture d'H. Cassiers (1907). Collection privée Photo Fondation wallonne.

communal, que ce nom fut retenu: ce dernier s'étant étonné de ce «que les noms de rues de Louvain-la-Neuve, lorsqu'ils étaient attribués à une personnalité, l'étaient presque toujours à une personnalité appartenant à une même famille politique ou philosophique, le bourgmestre [Yves du Monceau] répliqua aussitôt: 'faites-moi une proposition'. Pris de court, Valmy Féaux lui répondit par le premier nom qui lui venait à l'esprit, celui de Charles Gheude, docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, membre du Parti ouvrier belge (1893), conseiller provincial (1898) et député permanent de la Province du Brabant (1907-1940). À ce titre, il s'est surtout employé à développer un important réseau d'institutions scolaires provinciales et à encourager de multiples initiatives d'éducation populaire.

Docteur en droit et ancien député permanent du Brabant, Charles Gheude fut un polygraphe assez éclectique. Dans ses essais, il s'intéressa non seulement à l'enseignement professionnel, à l'administration provinciale, à l'histoire du Parti ouvrier belge, à l'éthique, mais aussi au folklore, notamment à travers un essai sur *La chanson populaire belge* (1907). Il rassembla ses souvenirs de la Première Guerre mondiale en trois volumes intitulés *Nos années terribles 1914-1918* (1919), la guerre contre laquelle il adressa plus tard des élans lyriques dans un recueil intitulé *Contra bellum* (1946). Dans sa poésie, il a peint également ses amours et sa passion pour son pays, dans deux œuvres qui lui sont dédiées, *Le Brabant dévasté* (1920) et *À mon Roman Pays* (1947).

Bibliographie: DB; V. FÉAUX, *Charles Gheude*, dans *Okgni*, n° 48-49, juin-septembre 2009, p. 6-8.

J. GERMAIN

## GILLES

### Gilles de Binche et son ramon.

L'hypothèse souvent maintenue et la plus sérieuse rapproche le Gilles de Binche de la Commedia dell'Arte, connue dans nos régions depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Il serait frère du Pierrot et de l'Arlequin de Malmedy et du Chinel (Polichinelle) de Fosses-la-Ville. Parmi les éléments de base, rituels, du personnage, on citera le monopole masculin, le port du masque, les sabots, les sonnailles, le ramon ou balai, la danse ou marche rythmée au rythme du tambour et les gestes d'offrande. Le ramon est fait de branches de bois liées par du rotin: le Gilles le lance à une personne en guise de salut et le récupère en embrassant sa « victime ».

Collection privée.  
Photo Yves Leroy.

## GILLES

GILLES (CLOS DES) D4

GILLES (RUE DES) D3-D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).



Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Les célèbres gilles de Binche sont également présents à Louvain-la-Neuve dans «clos des Gilles» et «rue des Gilles».

Personnage principal du carnaval de Binche, le gille ne sort avec son déguisement que le mardi du carnaval. L'explication de ses origines a donné lieu à différentes hypothèses, dont celle du «Gille Inca». Contrairement à ce qu'on a pensé longtemps, l'origine du gille n'est pas à rattacher aux fêtes données en 1549 par Marie de Hongrie, en l'honneur de Charles Quint; il s'agit là d'une légende — encore largement ancrée dans l'esprit des Binchois —, mais qui ne résiste pas à l'analyse ethnographique et comparative, quoique complexe et moins flatteuse. Le personnage du carnaval de Binche est bien antérieur à cette influence du théâtre de foire. L'hypothèse souvent maintenue et la plus sérieuse rapproche le gille de Binche de la Commedia dell'Arte, connue dans nos régions depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Il serait frère du Pierrot et de l'Arlequin de Malmedy et du Chinel (Polichinelle) de Fosses-la-Ville. Parmi les éléments de base, rituels, du personnage, on citera le monopole masculin, le port du masque, les sabots, les sonnailles, le ramon ou balai, la danse ou marche rythmée au son du tambour et les gestes d'offrande. Dans les éléments ultérieurs, on notera l'apport dû au personnage du théâtre populaire typique du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains éléments du costume dont les bosses, la collerette, la barrette ainsi que le mouchoir de cou. Enfin, comme éléments plus récents, d'inspiration bourgeoise et intellectuelle, le lancement d'oranges et de bonbons, le chapeau à plumes d'autruche, les lions héraldiques et les armoiries nationales ornant le costume, ainsi que certains airs de musique attribués à des chefs de fanfare locaux. En résumé, le gille tel qu'on le connaît est le résultat d'un personnage de carnaval traditionnel dont le costume et le comportement se sont enrichis progressivement d'éléments nouveaux, traditionnels ou plus conventionnels, mais au comportement toujours marqué de signification profonde. Le succès du carnaval de Binche a été tel qu'au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, des carnivals du Centre se sont emparés du personnage (à La Louvière, notamment). Il est maintenant bien implanté dans cette région et même dans des régions plus éloignées.

Bibliographie: *FBe*, t. I, p. 271-296; S. GLOTZ, *Le carnaval de Binche*, Gembloux, 1975; ID., *De Marie de Hongrie aux Gilles de Binche. Une double réalité, historique et mythique*, Binche, 1995; *MTE*, p. 104.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

CHINELS.

## GILLY

GILLY (CHEMIN DE) C9-D9-E9  
Gilly (ronde de) [en réserve, D9]

Conseil communal du 16 décembre 1980 (chemin).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

Thème des toponymes traditionnels.

La «ronde de Gilly» aurait dû desservir la zone d'habitat alternatif de la Baraque à proximité de la rue du même nom. Mais ce projet n'a pas été réalisé: le nouveau plan prévoit un simple prolongement de la voirie [*PV OL 10*]. Ceci dit, il a été proposé de prolonger la «rue de la Baraque» sur une partie de l'ancien «chemin de Gilly» et de nommer ainsi un sentier parallèle à construire. Déjà en 1811, une partie de ce chemin avait le même tracé qu'actuellement. D'après les divers témoignages, ce chemin menait effectivement à Gilly, puis à Charleroi [*Tém. Haulotte, Collin*].

L'origine lointaine du nom est assez instructive: elle nous renvoie à la réalisation des premières grandes «chaussées» dans les Pays-Bas, sous le Régime autrichien, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui émanait surtout des autorités provinciales et communales, avec comme objectif premier le développement de leurs propres commerce et industrie. Il n'était pas encore question d'un véritable réseau routier structuré. Il faudra attendre le Régime français pour qu'un premier inventaire des routes soit dressé et que se mette en place une administration des Ponts et Chaussées centralisée. La mise en œuvre d'un véritable réseau sera l'œuvre du Régime hollandais. Lors de l'élaboration des projets de construction de la nouvelle route pavée de Bruxelles à Wavre, en 1771, le Magistrat de Wavre adressa une requête au Conseil privé du Brabant en vue d'obtenir, ce qui fut le cas, le droit de prélever un liard sur chaque pot de bière débité dans les estaminets de la cité, en vue de financer l'aménagement des rues et surtout, de réaliser une route pavée à la sortie de Wavre, vers Gembloux.

Le projet suscita la plus vive opposition du Magistrat de Namur, tant et si bien que la chaussée projetée ne fut autorisée dans cette direction, par un octroi de 1772, que jusqu'à hauteur de la «ferme de Lauzelle»: le «grand

chemin» de Wavre à Namur ne fut donc pavé que jusqu'au hameau de Neussart, sur Corroy-le-Grand. Sans espoir à court terme de voir se prolonger cette liaison vers Gembloux et Namur, les Wavriens cherchèrent à se relier à la région de Charleroi, par l'érection d'une chaussée vers Sombreffe, Ligny et Gilly. La révolution brabançonne et les deux invasions françaises empêchèrent sa réalisation, mais le souvenir s'en est conservé à travers la désignation, attestée dès 1811, de «chemin de Gilly» pour désigner le chemin creux longeant le hameau. La «chaussée de Namur» (la future «Nationale 4») quant à elle, ne sera réalisée qu'entre 1825 et 1830...

Bibliographie: L. GENICOT, *Histoire des routes belges depuis 1704* (Collection nationale, 8<sup>e</sup> sér., t. LXXXIX), Bruxelles, 1948; J. MARTIN, *Histoire de la ville et franchise de Wavre en Roman Pays de Brabant*, Wavre, 1977, p. 229.

A. DE MOFFARTS D'HOUCHEENÉE

Gilly: wallon *Djili*

Isolé:

1811, «chemin de Limelette à Gilly (passant par Ottignies)» [*PCP-Lim*], «chemin de Gilly à Namur et Wavre» [*PCP-Ott*]; 1830, 1846, «chemin de Gilly à Wavre» [*OTA*, p. 145, 179]; 1860, «chemin de Gilly» [*Popp-Ort*]; 1980, 1981, 1987, «chemin de Gilly» [*PV 31*; *REUL*; *InförV*].

Déterminé:

1846, «grand chemin de Wavre à Gilly, dénomination particulière: chemin de Loseille» [*ACV-Ort*].

I. LEJEUNE

BARAQUE; LAUZELLE; NEUSSART.

## GIROFLÉES

GIROFLÉES (PLACE DES) G7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

Les giroflées appartiennent à la famille des Brassicacées (ou Crucifères). Une seule espèce est signalée en Belgique: la giroflée des murailles (*Cheiranthus cheiri* L.); originaire de la région méditerranéenne, elle s'est naturalisée sur nos vieux murs et dans les rochers calcaires, donc surtout dans la vallée de la haute Meuse. Cette espèce a donné naissance à diverses variétés horticoles odorantes et aux coloris variés: jaune, orange, rouge, pourpre ou marron. On ne les confondra pas avec d'autres giroflées du marché (quarantaines, violiers), à fleurs souvent doubles, qui appartiennent à un tout autre genre et ont pour origine une espèce des côtes occidentales et méditerranéennes de l'Europe, *Matthiola incana* (L.) R.Br.

Bibliographie: *NFB*.

R. ISERENTANT



## GOËS

GOËS (RUE ÉMILE)

F7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

«Rue Émile Goës» (prononcé «*Émile gôs*» en wallon de la région) honore un ancien fermier de la ferme du Biéreau, qui fut bourgmestre d'Ottignies de 1920 à 1926 [PV 8, 9].

📖 En 1850, le notaire Goës de Chaumont-Gistoux acquiert le domaine du Biéreau (80 hectares). Sa fille, en 1893, revend le bien à Ernest Solvay (dont les descendants Boël se défiront en 1969 au profit de l'Université catholique de Louvain). La famille Goës ne quitta pas tout à fait la ferme du Biéreau puisque des descendants, dont Émile Goës, l'exploitèrent à titre de fermier. En 1920, Émile Goës devint bourgmestre d'Ottignies et le resta jusqu'en 1926. À sa qualité de fermier du Biéreau et de bourgmestre d'Ottignies, Émile Goës ajouterait celle d'être le descendant d'un humaniste portugais du XVI<sup>e</sup> siècle: Damien Goës ou Gois qui, après avoir vécu en Hollande, vint s'établir et étudier à Louvain en 1539. Il y fréquenta le milieu humaniste et y publia ses œuvres. En 1542, il prit une part active au siège de Louvain par les troupes franco-gueldroises en se mettant à la tête d'une troupe formée de 1500 étudiants et en négociant le départ des ennemis qui le firent prisonnier et l'emmenèrent en France avant de le libérer sur les instances du roi Jean III de Portugal, l'*Alma mater* ayant refusé de payer la rançon. Retourné au Portugal, il finit ses jours dans les prisons de l'Inquisition en 1574.

Bibliographie: E. FEIST HIRSCH, *Damião de Gois. The Life and Thought of a Portuguese Humanist, 1502-1574* (Archives internationales d'histoire des idées, n° 19), La Haye, 1967; E. MEUWISSEN, *Les grandes fortunes du Brabant. Seigneurs de la terre, capitaines d'industrie*, Bruxelles, 1994; OTA 1.

C. MURAILLE

## GOFFIN

Goffin (rue Robert)

[en réserve]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème des écrivains wallons ou régionalistes.

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

C'est à la demande de Valmy Féaux, ancien bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et par

ailleurs acteur émérite de théâtre dialectal, que fut adoptée l'idée de réserver ce nom dans la thématique des écrivains de nos régions. Originaire du Brabant wallon (Ohain) dont il a chanté la beauté, militant wallon, etc., il y a plus d'un point commun entre les deux hommes [PV OL 1].

📖 Robert Goffin (1898-1984) est un Brabançon wallon qui a chanté la terre où il est né. Avocat mais aussi poète et essayiste, il a également été un grand amateur de jazz. Il se réfugie aux États-Unis pendant la guerre 1940-1945. C'est un militant wallon qui a fait redécouvrir les Wallons de l'étranger, notamment ceux de New York et de Suède. Robert Goffin est né le 21 mai 1898 à Ohain, en Brabant wallon. Son grand-père, pharmacien, l'élève et lui communique son amour de la Wallonie ainsi que son goût pour Napoléon (il a été témoin de l'inauguration du monument à l'Aigle blessé de Waterloo en 1904) et pour Victor Hugo. Cet attachement à la Wallonie et à la France remonte à sa petite enfance. Fils de mère célibataire, il n'aura jamais honte de ses origines. Il fait ses études primaires à l'école communale d'Ohain. Destiné par sa mère, très pieuse, à la prêtrise, il commence ses humanités au Petit Séminaire de Basse-Wavre, d'où il est renvoyé en 1916 pour cause d'indiscipline. Il finit ses humanités classiques à l'Athénée de Saint-Gilles, où il a notamment Paul-Henri Spaak et Paul Delvaux comme camarades. Son premier recueil poétique, *Le Rosaire des Soirs*, est publié en 1918.

L'Université libre de Bruxelles, fermée pendant l'occupation, rouvre ses portes en 1919. C'est alors qu'il s'y inscrit et fréquente les cours de philosophie et lettres préparatoires au droit. C'est à cette époque qu'il rencontre entre autres Jules Romain, Henri Michaux, René Purnal, Odilon-Jean Périer et Charles Plisniers, avec lesquels il se lie d'amitié. C'est par Ernest Moerman, poète namurois, qu'il découvre le Mouvement wallon, qu'il fréquente «l'avant-garde wallonne» et fait la connaissance de l'abbé Mahieu. À l'occasion d'un voyage à Paris, en 1922, il rencontre Max Jacobs et Marc Chagall. C'est aussi à cette époque qu'il découvre le jazz, passion qui ne le quittera plus. Il en deviendra un éminent spécialiste. Il y consacre un recueil de poèmes en 1922, *Jazz-Band*, puis plusieurs essais dans les années 1940. Il est reçu docteur en droit en juillet 1923. En 1925, il plaide avec succès sa première affaire, en obtenant l'acquittement pour une mère infanticide. Le

15 septembre 1926, il est inscrit à la Cour d'appel de Bruxelles. En tant qu'avocat, il publie entre 1927 et 1930 plusieurs codes et manuels sur le droit financier.

Mais ses vraies passions sont le jazz, la littérature et la poésie. Il crée avec des amis une formation musicale dans laquelle il est trompettiste. Il fréquente les milieux littéraires de l'époque, dont le groupe *La Lanterne sourde* de Paul Vanderborght. Robert Goffin est un bon vivant, il aime la musique, la gastronomie et les femmes. Il épouse Suzanne Lagrange en 1928. Six mois après leurs noces, elle est victime d'un accident et restera handicapée jusqu'à sa mort en 1965. Il lui vouera toute sa vie une profonde tendresse et il surpassera cette mauvaise fortune en ayant une productivité débordante. Il joue de la musique et écrit sur des sujets très variés : des romans, des recueils poétiques, une sorte de guide gastronomique (*Routes de la gourmandise*, 1936), des essais sur les animaux, sur la poésie, sur l'histoire et sur le jazz. En 1932, il publie *Aux frontières du Jazz*, préfacé par Marc Orlan, première histoire musicale du jazz qui rencontrera beaucoup de succès auprès du public. Dans tous les domaines qui l'intéressent, Robert Goffin a su déployer et faire prospérer son talent aux multiples facettes.

Il publie en 1938 *Chère espionne!*, roman de l'amitié franco-belge, dédié «à tous nos amis de Belgique qui luttent pour la France éternelle». Un an plus tard, en 1939, il crée l'hebdomadaire *Alerte*, contre la neutralité en politique et pour une alliance avec la France. Il rédige aussi pour le périodique du Cercle des étudiants wallons de l'Université libre de Bruxelles *La Faluche*, un article à propos de *La Grandeur de la France*.

En raison de ses idées ainsi que ses critiques envers Léon Degrelle et les nazis, il se voit contraint d'émigrer aux États-Unis en mai 1940. Il fuit vers le Sud jusqu'au Portugal où il embarque vers New York. Il reste exilé cinq ans et y demeure très actif. Il crée *La Voix de France*, gazette pro-gaulliste, écrit des romans (la plupart de romans d'aventures et un roman sur la résistance en Belgique) et plusieurs ouvrages consacrés au jazz. Grâce à l'intervention de Paul-Henri Spaak, il devient «interprète des services belges de la propagande». Il a pour mission de promouvoir la Belgique et faire connaître l'attitude du roi en tant que commandant de l'armée. En effet, dès le début de la question royale, il prend la défense de Léopold III. Il rédige, en novembre



1940, puis publie *Le roi des Belges a-t-il trahi?*. Même s'il avait adhéré à l'idée d'une union avec la France, il essaye d'expliquer le comportement du roi afin éviter que le trouble ne se répande parmi le peuple belge. Son argument est que «le roi a été trahi par De Man» en juillet 1940; si Léopold III n'a pas suivi le gouvernement et est resté au pays, c'était parce qu'il voulait partager le sort de ses soldats. Dans le cadre de cette propagande belge, il se déplace à travers tous les États-Unis pour donner des conférences en anglais sur la guerre et la résistance en Europe. Il publie alors la première édition d'un livre sur les Wallons fondateurs de New York (qui sera réédité en Belgique en 1970), est nommé citoyen d'honneur de la Nouvelle-Orléans et enseigne l'histoire du jazz à la *New School for Social Research* de New York.

Il revient en Belgique en 1945 et y retrouve sa toge, mais sans renoncer à aucune de ses passions : l'écriture et le jazz. Il écrit principalement de la poésie, mais aussi des conférences, des articles de presse, des romans et des essais. Il est édité aux États-Unis et ses livres sont traduits en plusieurs langues. Il écrit même les sous-titres en français du film *Autant en emporte le vent*. C'est à l'époque qu'il rencontre, entre autres, Paul Éluard, Jean Cocteau et Aragon, avec lesquels il se lie d'amitié. Il est fait membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises le 18 avril 1953, où il y reprend le fauteuil de Charles Plisnier. Il est également nommé

## GOFFIN

**Robert Goffin :**  
**la mémoire des Wallons fondateurs de New York.**  
Jazzman et écrivain de talent, Robert Goffin (1898-1984) fut aussi un grand défenseur de la Wallonie, qui fit redécouvrir à beaucoup l'épopée des Wallons fondateurs de New York. Le Walloon Settlers Memorial de Manhattan fut offert à la City le 20 mai 1924, à l'occasion du quatrième centenaire de la première occupation durable de son territoire (1624), par Jesse de Forest et ses compagnons hennuyers. Walloon Settlers Memorial, Battery Park, New York. Wikipedia Commons. Photo (?).

président du PEN Club de Belgique en 1954, puis vice-président du PEN Club international. C'est à ce titre qu'il visitera tous les continents dans les années 1950 et 1960. En tant que Président du groupe du Conseil des communes d'Europe du Mouvement fédéraliste européen, (1970), il fait campagne pour l'élection directe du Parlement européen. Membre de la Société historique pour la défense et l'illustration de la Wallonie avant la Seconde Guerre mondiale, il sera de 1973 à 1980 un des administrateurs de l'Institut Jules Destrée, où il a publié *Les Wallons fondateurs de New York* (1970), *Souvenirs à bout portant. Poésie. Barreau. Jazz* (1979) et *Souvenirs avant l'adieu* (1980). Il y dédie un poème à sa terre natale, le Brabant wallon, où il rappelle son attachement à la culture wallonne et à la France. Cet attachement est présent d'ailleurs à travers toute son œuvre, il ne se montre cependant jamais nationaliste ou chauvin. Il décède à Ohain, village de sa naissance, le 27 juin 1984, âgé de 86 ans.

Bibliographie: A. BOSQUET, *Robert Goffin* (coll. Poètes d'aujourd'hui), Paris, 1966; *EMW*, t. II, p. 734-735; A. J.-M. HORREMANS, *Robert Goffin, le poète au sang qui chante* (coll. *Figures de Wallonie*), Charleroi, 1976; J.-P. DE NOLA, *Robert Goffin, poète*, Paris, 1973.

S. LEMAÎTRE

☛ JESSÉ DE FOREST; MICHAUX; PLISNIERS.

## GOLF

GOLF (DRÈVE DU) HP

Conseil communal du 27 novembre 2000.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «drève du Golf» joint la «Nationale 4» à la «rue Arthur Hardy», où est domicilié le Golf de Louvain-la-Neuve. Elle s'est un temps appelée

«drève de Lauzelle». Inauguré en 1989, ce golf dix-huit trous de classe internationale comporte aussi une école de golf avec des installations d'entraînement et quatre trous d'initiation. Magnifiquement situé entre le «bois de Lauzelle» et le hameau du Staucquoy (Wavre), il offre un magnifique espace boisé aux joueurs et... aux promeneurs.

☛ HARDY; LAUZELLE; STOCQUOY.

## GORIA

GORIA (SENTIER DU) F6-F7

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.

Au quartier du Biéreau, à proximité de la zone évoquant les plantes et des fleurs des champs, quelques noms rappellent les outils traditionnels de nos campagnes.

📖 Le sentier du Goria porte un nom wallon correspondant à l'ancien français *goherel* signifiant «collier de cheval» et «porte-seaux». En Wallonie, il est attesté sous les formes *gor'hê*, *gorê* (dans l'est), *goria* ou *gouria* (dans le domaine namurois). L'étymologie de ce terme n'est pas assurée, même si la finale apparaît clairement comme le suffixe *-eau* [du latin *-ellus*]. L. Remacle a proposé de voir dans le radical une variante de «gosier» du gaulois *gausiae* [FEW, IV, p. 127], à laquelle se serait ajouté le suffixe *-ariu* (\**geusiae* + *ariu* + *ellu*) (*Les noms du porte-seaux*, p. 21, 103, 107).

I. LEJEUNE

## GOSSES

Gosses (sentier des) [en réserve]

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le «sentier des Gosses» fait allusion au chemin de l'école.

## GOUYASSE

GOUYASSE (CLOS) C4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

## GOUYASSE

### «Clos Gouyasse».

«Clos Gouyasse» renvoie à Goliath, principal géant de la ducasse athoise, célébrée le quatrième dimanche du mois d'août. L'origine de ce géant, appelé Gouyasse par le peuple, remonte aux environs de 1480.

Gouyasse était la figuration des arquebusiers, tandis que Samson, qui l'accompagne, était celle des canoniers.

C'est aussi une excellente bière artisanale brassée par la Brasserie des Géants, dans l'antique château d'Irchonwelz : pour commencer, on vous recommande la Gouyasse Tradition (6°), au moins pour son étiquette...

Photo Fondation wallonne.





«Clos Gouyasse» renvoie à Goliath, principal géant de la ducasse athoise, célébrée le quatrième dimanche du mois d'août.

📖 L'origine de ce géant, appelé *Gouyasse* par le peuple, remonte aux environs de 1480. Gouyasse était la figuration des arquebusiers, tandis que Samson, qui l'accompagne, était celle des canonniers. Le samedi, après la célébration (au cours des vêpres) du mariage de Gouyasse et de sa femme (sur le parvis de l'église Saint-Julien), a lieu le jeu entre David et Goliath. Au cours de cette rencontre, attestée depuis 1487, Gouyasse est censé mourir de la balle que lui jette David.

Bibliographie: APW, p. 414; FBe, t. III, p. 76; R. MEURANT, *La ducace d'Ath: études et documents*. Bruxelles, 1981; ID., *Géants de Wallonie*, Gembloux, 1975; NF, p. 59.

I. LEJEUNE

## GRAMME

GRAMME (RUE ZÉNOBE) D8-E8

Conseil communal du 22 juin 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

«Rue Zénobe Gramme» (1826-1901) évoque ce physicien autodidacte et inventeur liégeois de la première dynamo utilisable.

📖 En appelant une rue «Zénobe Gramme», la Commission de toponymie a honoré le créateur wallon de la première machine pratique qui ait contenu les éléments essentiels des dynamos actuelles. Né à Jehay-Bodegnée (province de Liège) le 4 avril 1826, Zénobe-Théophile Gramme est un passionné de menuiserie. Désireux de se perfectionner, il fréquente en 1849 les cours du soir de l'École industrielle à Liège où il suit surtout les cours de dessin. Six ans plus tard, il se rend à Bruxelles, Paris, Lyon et Marseille en vue d'y exercer son art mais il n'y rencontre que la misère. À la fin de l'année 1856, Gramme s'établit à Paris et est embauché dans un grand atelier de menuiserie. En 1860, en qualité d'ouvrier modelleur, il travaille pour la société *L'Alliance*, spécialisée notamment dans la construction de machines magnéto-électriques à courant alternatif mises au point par l'abbé belge Nollet; ces appareils étant d'une structure compliquée et d'un rendement médiocre, Gramme entreprend de les améliorer et fait ainsi son véritable apprentissage technique. Peu à peu, il délaisse la menuiserie pour l'électricité. Trois ans plus tard, il se perfectionne chez *Ruhmkorff*, qui produit des bobines à induction.



## GRAMME

**Zénobe Gramme : statue du « Pont de Fragnée », Liège.**

Au départ des principes élaborés par Pacinotti et Siemens, Gramme invente la dynamo : machine rotative produisant du courant continu dans laquelle le flux magnétique de l'inducteur est guidé dans le rotor par un anneau de fer ; sur ce rotor, l'inventeur wallon a fixé des collecteurs qui amènent le courant à des balais, la dynamo fournissant elle-même le courant nécessaire à son excitation. Cette invention va avoir des conséquences décisives pour l'exploitation de l'électricité et la construction électromécanique.

Monument Gramme du « Pont de Fragnée », Liège, œuvre du sculpteur Thomas Vinçotte, en collaboration avec l'architecte Charles Soubre (1905).

Photo Fondation wallonne.

En 1864, Zénobe Gramme entre au service de l'ingénieur français Ernest Bazin; il le suit à Angers puis à Lorient et à Paris. Il se familiarise alors avec les travaux de Faraday, d'Ampère et de Franklin, qui ont établi les lois de l'induction électromagnétique. Il fabrique des lampes à arc à régulateur. En 1867, Gramme prend un premier brevet «pour plusieurs dispositifs perfectionnant les machines à courant alternatif». Un an plus tard, il gagne Londres et travaille chez Disderi. Au départ des principes élaborés par Pacinotti et Siemens, Gramme invente la dynamo : machine rotative produisant du courant continu dans laquelle le flux magnétique de l'inducteur est guidé dans le rotor par un anneau de fer; sur ce rotor, l'inventeur wallon a fixé des collecteurs qui amènent le courant à des balais, la dynamo fournissant elle-même le courant nécessaire à son excitation. Par rapport aux premières productions industrielles, la dynamo fournit dix fois plus d'énergie et pèse huit fois moins. Cette invention va apporter à son créateur une notoriété mondiale; elle va avoir des conséquences décisives pour l'exploitation de l'électricité et la construction électromécanique. Rentré à Paris, Zénobe Gramme décide de se consacrer entièrement à ses recherches. Il obtient à la fois le brevet français pour son invention et les premiers subsides permettant de mettre en application industriellement son

prototype. Lorsque la guerre franco-allemande éclate, il se réfugie chez ses sœurs à Arlon et y reste jusqu'en juin 1871. La dynamo est présentée à l'Académie des Sciences de Paris en juillet 1871. Associé à Hippolyte Fontaine, industriel expérimenté et inventif, Gramme fonde la *Société des machines magnéto-électriques Gramme*. Six ans plus tard, trois cent cinquante machines sont déjà construites. Gramme ne cesse d'améliorer son invention. En 1873, il met au point une nouvelle génératrice, principalement destinée à la galvanoplastie, qui fournit 3 000 ampères sous une tension de 6 volts et permet ainsi de précipiter 800 kg de cuivre affiné en 24 heures. L'année suivante, il propose une première dynamo dite «d'atelier» permettant d'alimenter des lampes à arc. En 1875, Hippolyte Fontaine établit la réversibilité de la machine de Gramme: lorsqu'elle est alimentée en électricité, celle-ci fonctionne comme un moteur. Les applications de la dynamo se poursuivent avec l'apparition des ampoules lumineuses à filament incandescent et des premiers tramways.

Les récompenses et les honneurs saluent, enfin, le grand inventeur wallon. En 1877, Zénobe Gramme est fait Chevalier de la Légion d'honneur. Trois ans plus tard, il obtient un prix de 20 000 francs de l'Académie des Sciences de Paris. En 1888, il reçoit le Prix Volta (50 000 francs), décerné jusqu'alors uniquement à son ancien maître Ruhmkorff (1864) et à Graham Bell, pour l'invention du téléphone (1880). À partir de 1894, Gramme entre dans une semi-retraite et jouit des revenus procurés par son invention. À l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles de 1897, il est promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Léopold. L'année suivante, il fait l'objet d'une grande manifestation internationale de reconnaissance et d'admiration à Bruxelles. Bien qu'imprégné de l'esprit français, Gramme conserve la nationalité belge. Il meurt le 20 janvier 1901 à Bois-Colombes (département de la Seine) et est enterré au Père-Lachaise.

Plusieurs monuments, en Belgique comme en France, rendent hommage à Zénobe Gramme. Le plus imposant, réalisé par Thomas Vinçotte, est inauguré en 1905 à Liège. Il rappelle à la fois sa vie d'ouvrier et son œuvre. «Avec Pasteur, qui fut un savant formé aux grandes écoles, Gramme, qui n'était au départ qu'un simple menuisier, appartient à la légende dorée du XIX<sup>e</sup> siècle tout entier». Plusieurs plaques

commémoratives sont apposées en Wallonie. En 1930, lors de l'Exposition universelle de Liège, une Journée Zénobe Gramme se déroule en présence des souverains belges.

Bibliographie: *Apports de Liège au progrès des sciences et des techniques*, Liège, 1981, p. 50, 387-392; *BN*, t. XXIX, col. 627-634; *DHB*, p. 229; *Florilège des sciences en Belgique pendant le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle*, s.l., 1968, p. 227-241; *IC*, p. 178; *Inventeurs et scientifiques: dictionnaire de biographies*, Paris, 1992, p. 267; *NDB*, p. 269; J. PELSENNER, *Zénobe Gramme: notice bio-bibliographique, suivie de la description de la dynamo par son inventeur et d'autres documents*, 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1944; C. RASIR et L. MARAITE, *Zénobe Gramme à contre-courant*, Bruxelles, 2001.

S. PASLEAU

## GRANBONPRÉ

GRANBONPRÉ

F11-F12

Conseil communal du 11 août 1975.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

■ Thème des toponymes traditionnels.

«Granbonpré» sert de nom à une rue du «parc industriel Alexander Fleming», de l'autre côté de la route nationale 4 (RN 4), à la limite de Corbais. Ce toponyme employé sans déterminé a été préféré à «rue du Bonpré» ou «rue du Granbonpré» [PV 17, 18 et 40]. Il est regrettable que la Commission de toponymie n'ait pas proposé une forme normalisée pour ce toponyme, soit *Grambompré*, soit *Grand-Bon-Pré*, qui montre la composition du nom.

✎ Granbonpré

Aucune ancienne mention de ce lieu-dit ne figure sur le plateau de Lauzelle.

Autres formes:

En revanche, on trouve ce toponyme à Corbais: 1686, «grembonpreit»; 1863, «grand bonpré» [*T&W-W*, p. 82]. Vers les années 1960, Corbais ne connaît plus que «Bonpré» [*PlanG*].

I. LEJEUNE

## GRAND CORTIL

GRAND CORTIL (AVENUE DU)

E3-E4

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

■ Thème des toponymes traditionnels.

📖 *Cortil*, en wallon *cortë*, est la forme wallonne de *courtil*, du bas latin *cohortile*. Sur le plateau de Lauzelle, il avait le sens de «quartier de terre, morceau de terre» [*Tém. Haulotte*].

✎ Grand Cortil: wallon *Grand Cortë*

Isolé:

1794, «6 jours de terre dit le grand Cortil» [*AGR, GSN*, n° 1548, *D Martini*]; (?), «Grand Cortil à Blocry» [*OTA*, p. 175].

## Autres formes :

Ce nom est courant aux alentours de Louvain-la-Neuve : 1518, 1612, 1629, 1672, 1692, 1724, «grand Cortil»; (?) «chemin du grand-Cortil», à Limal [WAV, XII, p. 90]; 1575, «audit grand courtyl elle porte de vaulflorie»; 1751, «la cloisière au grand cortil», à Archennes [WAV, XXVIII, p. 83]; 1781, «grand Cortil», à Mont-Saint-Guibert [AGR, GSN, n° 1163, WAV, IV, p. 84] et on trouve aussi «grand Cortil», à Bossut, à Grez, à Corroy-le-Grand, etc. [T&W-W, p. 208, 222,272].

I. LEJEUNE

## GRAND-HORNU

GRAND-HORNU (RUE DU) G4-F4-F5

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### Thème du patrimoine wallon.

«Rue du Bois-du-Luc» et «rue du Grand-Hornu» évoquent des monuments typiques de l'architecture industrielle du Hainaut. On notera que si le nom s'écrit généralement avec un trait d'union, les plans de Louvain-la-Neuve l'orthographient souvent sans...

Entre Mons et la frontière française s'étend le bassin houiller du Borinage. Au cœur de celui-ci se trouve le site du Grand-Hornu (aujourd'hui entité de Boussu).

Si les débuts de l'exploitation de la houille y datent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est Henri Degorge qui va en faire un grand domaine charbonnier s'intégrant parfaitement dans la dynamique de la Révolution industrielle de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. D'origine française, Degorge épouse Eugénie Legrand, issue d'une famille de commerçants aisés de Lille; il commence à s'enrichir en tant que négociant avant de reprendre la concession charbonnière du Grand-Hornu en 1810. À sa mort en 1832, l'entreprise est gérée par sa veuve et son neveu Émile Rainbaux avant que les biens ne soient légués aux frères et sœurs d'Eugénie; leurs descendants constituent en 1843 la *Société civile des usines et mines de houille de Grand-Hornu*, qui sera dissoute au début des années 1950.

Dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, Degorge, conformément au paternalisme ambiant, confie à trois architectes successifs, le Lillois François Obin, le Tournaisien Bruno Renard et le Termondois Pierre Cardona, la construction, au milieu des bâtiments d'extraction, d'un ensemble charbonnier de style néo-classique comprenant les bureaux administratifs, la double cour des ateliers, le «château» directorial, une cité d'habitations ouvrières, une école, des espaces publics... Les installations charbonnières sont reliées par une voie ferrée au rivage du canal Mons-Condé.



Le site du Grand-Hornu constitue un ensemble architectural à la fois exceptionnel et significatif de son époque où se mêlent harmonieusement la brique, la pierre et le stuc. Les six rues principales encadrent les deux cours à fonction industrielle. On accède à la cour d'entrée (ou «basse-cour») par un pavillon central à trois travées encadré par des pavillons d'angle aux extrémités d'une façade de près de 100 mètres de long; on y trouvait les écuries et divers magasins dont une lampisterie. Au fond de la première cour, dans l'axe du pavillon d'entrée, on pénètre dans la cour principale par une triple arcade prolongée par des arrondis. La cour principale en forme de grande ellipse, marquée par le jeu harmonieux des horizontales et des verticales, reliait le bâtiment de direction, les bureaux, l'atelier de construction de machines, la menuiserie, le modelage... Symboliquement, au milieu de la cour se dressait la statue en pied du fondateur (due au sculpteur Mélot en 1855).

Face au portail des bureaux administratifs mais un peu à l'écart derrière un espace mi-cour, mi-jardin, le «château», comportant cinq travées de façade, s'élève sur trois niveaux. Il abritait l'administration centrale de la société. Pour attirer et loger les travailleurs, Henri Degorge fait construire une cité ouvrière de près de 450 maisons à deux niveaux formant des rues rectilignes animées par les «places Verte» et «Saint-Henri». Haute de 9 mètres 50, large de 8 à 10 mètres pour une profondeur de 6 mètres, la maison type comprend au rez-de-chaussée une salle de séjour, une cuisine et une chambre; à l'étage, trois chambres; au sous-sol, une cave voûtée; à l'arrière, un jardin avec remise, puits et toilettes, s'ouvrant souvent sur une venelle.

L'abandon du site industriel dans les années 1950, avant son sauvetage in extremis, a provoqué bien des destructions. Des différents puits il ne subsiste que la trace sous la forme

## GRAND-HORNU

**Le Grand Hornu : la cour des ateliers aujourd'hui.**

Entre Mons et la frontière française s'étend le bassin houiller du Borinage. Au cœur de celui-ci se trouve le site du Grand-Hornu (aujourd'hui entité de Boussu). Si les débuts de l'exploitation de la houille y datent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est Henri Degorge qui va en faire, à partir de 1810, un grand domaine charbonnier s'intégrant parfaitement dans la dynamique de la Révolution industrielle de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Photo Alain de Moffarts.



de plaques marquant au sol l'emplacement de chacun. Quant aux ateliers, l'outillage a été livré à la mitraille.

Vendues à des particuliers, les maisons ont aujourd'hui perdu leur cachet esthétique marqué tant au niveau des éléments qu'à celui de la couleur jaune ocre les recouvrant autrefois. La cité reste pourtant un exemple unique d'urbanisme fonctionnel du XIX<sup>e</sup> siècle. Grâce à l'architecte Henri Guchez, les deux cours ont été partiellement restaurées dans les années 1970. Aujourd'hui propriété de la province de Hainaut, elles abritent expositions temporaires, salle d'histoire, société de technologies nouvelles et de prospective, ainsi qu'une cafétéria. Restauré, le château Degorge, complété par une construction tout en légèreté, héberge un centre de formation aux nouvelles technologies.

Classé comme monument et site en 1993, l'ensemble du Grand-Hornu appartient désormais au patrimoine exceptionnel de la Wallonie. On y trouve depuis 2002 le Musée des Arts contemporains (MAC's).

Bibliographie: *Promenades autour du Grand-Hornu. La cité ouvrière et les fosses*, Hornu, 2006; Y. ROBERT, *Le complexe industriel du Grand-Hornu*, Paris, 2002; H. WATHELET, *Le Grand-Hornu, joyau de la révolution industrielle et du Borinage*, Boussu, 1993.

J. LIEBIN

## GRAND MITAN

[Grand Mitan (sentier du)]

[situé à Ottignies, F2]

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- Thème des toponymes traditionnels.
- Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.
- Thème des sports.

«Sentier du Grand Mitan» rend hommage à un des sports les plus populaires en Wallonie, le jeu de balle, encore pratiqué à un niveau élevé à Ottignies dont l'équipe évolue en division d'honneur. Le «grand mitan» est le joueur principal d'une équipe de balle pelote.

## GRAND-PLACE

La « Grand-Place » en été : Louvain-la-Plage.

Occupant le centre de la ville, la « Grand-Place » piétonne est bordée à l'ouest par la Faculté de théologie et son clocheton abritant le carillon, au nord et à l'est par des immeubles de commerce, de services et d'habitation. Le côté sud, longtemps ouvert sur le lac, est désormais fermé par les cinémas et l'Aula Magna. Lieu de manifestations les plus diverses, d'une foire agricole à un marché de Noël en passant par le combat dit « Lumeçon » organisé par la régionale La Montoise, elle est depuis quelques années reconvertie en plage durant la période estivale.

Photo Fondation wallonne.



📖 Le jeu de balle, héritier de l'ancien jeu de paume, a gardé une importance considérable comme sport populaire dans une bonne partie de la Wallonie, principalement dans le Hainaut, une bonne partie du Brabant et du Namurois. On le pratique aussi dans le sud de la Flandre orientale et dans la région de Bruxelles (au Sablon, autrefois), ainsi que, sous des formes légèrement différentes, dans une partie des Pays-Bas et dans le Hainaut français. Si l'on ne pratique plus aujourd'hui qu'un seul sport, la balle pelote, avec des règles unifiées, il en allait différemment autrefois où l'on distinguait la balle pelote, la demi-dure et la petite balle au tamis.

Une équipe de balle pelote se compose de cinq joueurs, les deux *passes* ou *passîs* (litt.: «passiers») à la corde, le *petit mitan* (litt.: «petit milieu»), le *grand mitan* (le «grand milieu») au centre du jeu, et le *mouche* ou *mouchi* tout au fond, appelé aussi le *derrière* ou le *foncier*. Dans l'échange de balles, ce sont le grand mitan et le petit mitan qui constituent la force de frappe d'une équipe, au «rechass»; on parle aussi de «bons frappeurs».

Bibliographie: W. BAL, *Sur le vocabulaire du jeu de balle dans l'ouest-wallon*, dans *Mélanges [...]* Jean Haust, Liège, 1939, p. 21-29; J. DESEES, *Les jeux sportifs de pelote-paume en Belgique du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Aperçus historiques. Récits anecdotiques. Évolutions*, Bruxelles, 1967; ID., *Petite chronique illustrée des jeux de balle belges pendant les années de guerre 1914-1918. Sport. Divertissement. Philanthropie*, Bruxelles, 1971; M. DES OMBIAUX, *La petite reine blanche. Roman d'un joueur de balle*, Bruxelles, 1907.

J. GERMAIN

👉 JEU DE PAUME.

## GRAND-PLACE

GRAND-PLACE D5  
GRAND-PLACE (PARKING) D5-D6

Conseil communal du 28 octobre 1975 (Grand-Place). Domaine privé (parking).

Toponyme créé (descriptif topographique).

👉 Thème des toponymes descriptifs.

La «Grand-Place» évoque bien la taille et la fonction de cette place, la plus grande de Louvain-la-Neuve et située à la jonction des différents quartiers. Avec l'installation du centre commercial «L'Esplanade» (octobre 2005), l'Université, qui était jusque là propriétaire, a cédé ses parkings souterrains du centre ville à la société Gestpark, à charge pour elle de les exploiter dans les mêmes conditions que ceux de «L'Esplanade». Dans le contexte de cette reprise, le «parking Agora» qui desservait la «Grand-Place» mais dont l'accès initial était situé à l'«Agora», a été rebaptisé. On le comprend d'autant mieux que l'ancien «parking



Musée», l'accès plus récent «Charlemagne» (au coin de la «rue Charlemagne» et de la «rue Paulin Ladeuze»), de même que les escalators conduisant aux cinémas, desservait tous le même parking souterrain à la «Grand-Place».

## GRAND-RUE

GRAND-RUE D6-E6  
GRAND-RUE (PARKING) D6-E6

Conseil communal du 28 octobre 1975 (Grand-Rue). Domaine universitaire, puis privé (parking).

Toponyme créé (descriptif topographique).

👉 Thème des toponymes descriptifs.

La «Grand-Rue», qui joint la «Grand-Place» à la gare, a longtemps constitué la principale artère commerciale du centre ville. Aujourd'hui, la «rue Charlemagne», qui lui est parallèle et relie la «Grand-Place» à la «place de l'Université», l'a supplantée. Avec l'installation du centre commercial «L'Esplanade» (octobre 2005), l'Université, qui était jusque-là propriétaire, a cédé ses parkings souterrains du centre ville à la société Gestpark, à charge pour elle de les exploiter dans les mêmes conditions que ceux de «L'Esplanade». Dans le contexte de cette reprise, les trois parkings qui desservait la «Grand-Rue» («Ésope», «Grand-Rue» et «Rabelais») ont été regroupés sous ce nom.

## GRANDS SCIENTIFIQUES, INVENTEURS ET INDUSTRIELS (THÈME DES)

C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom de scientifiques, d'inventeurs ou d'industriels connus sur le plan international et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier: un certain nombre de voiries des «parcs scientifiques» s'inscrivent donc dans cette thématique. Quelques noms liés au thème du chemin de fer également.

👉 ATHENA; EINSTEIN; FLEMMING; FRANKIGNOUL; OMALIUS D'HALLOY; ORIENT-EXPRESS; SUALEM; TRANSIBÉRIEN; VIERENDEEL.

## GRAND-RUE

La «Grand-Rue».

Comme toutes les villes, comme tous les bourgs, Louvain-la-Neuve a sa «Grand-Rue». Réunissant la «place de l'Université» à la «Grand-Place», cette artère piétonne, bordée d'un côté par un passage couvert, est animée par des restaurants, des terrasses, des commerces. C'est le lieu des croisements, des rencontres, des conversations imprévues faisant ressembler Louvain-la-Neuve à un grand village. À la jonction de la «Grand-Rue» et de l'«Agora», une peinture murale de J.-M. Collier (1997) crée l'illusion d'une circulation piétonne à deux niveaux.

Photo Fondation wallonne.

## GRAVEURS

GRAVEURS (CHEMIN DES) F4  
Graveurs (ruelle des) [abandonné, F4]

Conseil communal du 17 mai 1977 (ruelle)  
et du 28 juin 1993 (chemin).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

La «ruelle», puis le «chemin des Graveurs» rappelle cet art proche de la sculpture et de la peinture.

## GREVISSE

GREVISSE (RUE MAURICE) G5

Conseil communal du 21 mars 2003.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème des sciences humaines.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée aux «écrivains» belges de langue française. Parmi eux, on trouve également quelques spécialistes de la langue. Si Grevisse n'a jamais enseigné à l'Université, il avait néanmoins confié après sa mort la poursuite de son célèbre *Bon Usage* à son gendre, André Goosse, qui lui, y enseignait, et a depuis brillamment repris le flambeau : la quatorzième édition est sortie fin 2008.

📖 Né à Rulles dans une famille d'artisans, destiné à tirer le soufflet de la forge, Maurice Grevisse (1895-1980) devint pourtant instituteur à Florenville, puis docteur en philosophie et

lettres à l'Université de Liège. Il enseigna à l'école normale de Malonne, puis donna cours jusqu'en 1957 aux futurs officiers de carrière.

Chargé un jour par un éditeur namurois de refondre un manuel de grammaire française, il décida de faire œuvre originale, rassembla les faits de langue qu'il avait observés chez les auteurs les plus divers et publia en 1936 un *Bon Usage. Cours de grammaire française et de langage français en concordance avec la 8<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de l'Académie française*. Le succès fut immédiat en Belgique, auprès des grammairiens comme auprès du grand public ; il ne fut pas moins considérable en France, à la suite des recommandations d'André Gide (qui fit pour la notoriété du grammairien ce qu'il fit pour Michaux et Simenon...).

Cet ouvrage, considéré par Robert Le Bidois comme «la meilleure grammaire française», Maurice Grevisse ne cessa jamais de le perfectionner. En un demi-siècle, on a vu la langue française évoluer de manière parfois étonnante, l'attitude des locuteurs se modifier, les situations de communication se diversifier. Au fil du temps, les lecteurs ont pu vérifier combien ce projet intellectuel gardait sa grande originalité et sa grande sagesse.

Devenu en 1986, grâce au travail d'André Goosse, *Le Bon Usage. Grammaire française*, l'ouvrage de Maurice Grevisse ne mentionne plus depuis longtemps sa «concordance avec la 8<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de l'Académie française», car, comme le dit André Goosse : «celui qui veut vraiment observer l'usage se met assez vite en discordance avec l'Académie française. Grevisse, conservateur de tempérament, a été amené, par son observation scrupuleuse des faits, à devenir une sorte de révolutionnaire, un révolutionnaire timide, un révolutionnaire malgré lui, voire un révolutionnaire à son insu».

J. CARION

## GREVISSE

Maurice Grevisse :

photo décorant une salle de cours du Département d'études romanes de l'Université de Louvain.

Chargé un jour par un éditeur namurois de refondre un manuel de grammaire française, il décida de faire œuvre originale, rassembla les faits de langue qu'il avait observés chez les auteurs les plus divers et publia en 1936 un *Bon Usage. Cours de grammaire française et de langage français en concordance avec la 8<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de l'Académie française*. Le succès fut immédiat en Belgique, auprès des grammairiens comme auprès du grand public ; il ne fut pas moins considérable en France, à la suite des recommandations d'André Gide (qui fit pour la notoriété du grammairien ce qu'il fit pour Michaux et Simenon...). Université catholique de Louvain.  
Photo Guido Marcon.



## GRILLONS

GRILLONS (CORTIL DES) E3

Conseil communal du 26 juin 1979.

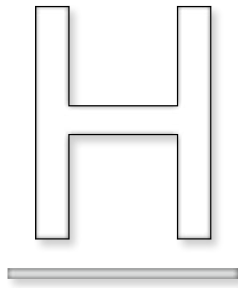
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des toponymes traditionnels.

«Cortil des Grillons» est un toponyme inventé de toutes pièces pour être en harmonie avec les autres toponymes des alentours formés sur cortil : «avenue du Grand Cortil», «cortil du Bailly» et «cortil Gérardine» (*D* 16 mai 1979 ; *REUL*, 1981 ; *InförV*, 1987).

☛ GRAND CORTIL ; BAILLY ; GÉRARDINE.





## HAGUETTE

HAGUETTE (CLOS DE LA) D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

C'est le carnaval de Malmedy qui se trouve évoqué dans le nom «clos de la Haguette».

📖 Le nom de ce personnage signifie «masqué, déguisé, travesti». Le sens premier de ce nom aurait été l'appellation dialectale générale des masques de la région. Par extension, la Haguette, wallon *Haguète*, aurait jadis personnifié le carnaval de Malmedy. Au début de ce siècle, le carnaval se terminait par le brûlage des Haguettes le mercredi des Cendres à Malmedy (wallon *broûlêdje do l'Haguète*). La Haguette manie le «*hape-tchâr*» ou recoquillon, un zigzag, sorte de herse, articulé et extensible; elle s'en sert pour attraper ses victimes dans la foule, les immobilisant par les chevilles ou par le cou et leur disant: «*ôûrousse! vous' bin dumander pardon?*» («(?), veux-tu bien demander pardon?»). À quoi la victime s'empresse de répondre: «*pardon, haguète, à l'cawe do ramon! Dju nu l'frè djamaïs pus!*» («pardon, Haguette, à la queue du balai! Je ne le ferai jamais plus!»). Selon L. Marquet, la Haguette trouve son origine dans le Capitaine de Jeunesse, une association traditionnelle groupant les jeunes gens non mariés qui, à Malmedy et ailleurs, organisent les festivités du carnaval. Le *hape-tchâr*, quant à lui, aurait été réservé au sergent de la compagnie de la Jeunesse, qui a pu porter le nom de «Happe-Chair», donné autrefois à des officiers de police.

Bibliographie: APW, p. 408; FBe, p. 176-178; É. LEGROS, *Le carnaval de Malmedy*, dans VW, t. XXXVII, p. 5-43; L. MARQUET, *Le carnaval de Malmedy. Haguète et Hape-tchâr*, dans PSR, t. VII, 1968, p. 63-166; ID., *Marie-Anne Libert et le folklore malmédien*, dans Tradition wallonne, t. XI, 1994, p. 215-251; MTE, p. 100; NE p. 34; Traditions populaires de Wallonie, dans Wallonie, t. IV, p. 99.

I. LEJEUNE

## HALLES

HALLES (FORUM DES) D7

HALLES (GALERIE DES) D6-D7

HALLES (PARKING DES) D6

Halles (rue des) [abandonné, D6-D7]

HALLES UNIVERSITAIRES (BÂTIMENT DES) D6

Domaine «mixte» (forum).

Domaine universitaire (parking, bâtiment et galerie).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème du passé universitaire.

Siège de l'Université de Louvain depuis 1425, les «Halles universitaires» ont été «transférées», comme le reste, de Leuven à Louvain-la-Neuve.

La Commission de toponymie avait proposé «rue des Halles» (PV 42] pour la rue principale du futur centre commercial, mais cette proposition n'a pas été retenue.

La «galerie des Halles», qui traverse le rez-de-chaussée et où est installée la gare, est gérée par son propriétaire, l'Université. Il a été question un moment de l'appeler «forum des Halles», ce que la Commission a jugé impropre pour une galerie [PV 50]. Cette dénomination a été reprise pour désigner le local d'accueil situé dans la galerie et qui offre un espace d'expositions et de manifestations (actuellement, il est cogéré par l'Université, Inforville et la Maison du tourisme). Et la galerie s'est appelée «galerie des Halles» [PV 51].

Le «parking des Halles», situé en-dessous du bâtiment, est le seul parking souterrain du centre



## HAGUETTE

**Haguette avec leur «hape-tchâr».**

La Haguette manie le «hape-tchâr» et s'en sert pour attraper ses victimes dans la foule, en leur disant : «*ôûrousse! vous' bin dumander pardon?*» («(?), veux-tu bien demander pardon?»). À quoi la victime s'empresse de répondre : «*pardon, haguète, à l'cawe do ramon! Dju nu l'frè djamaïs pus!*» («pardon, Haguette, à la queue du balai! Je ne le ferai jamais plus!»). Carnaval de Malmedy, 2008. Photobucket, carnavaledemalmedy's albums. Photo (?).

## HALLES

### Histoire d'une halle aux draps : de Leuven...

Les « Halles universitaires » de Louvain-la-Neuve doivent leur nom à l'ancienne Halle aux draps de Leuven, située « rue de Namur », le plus vieux bâtiment occupé par l'université à Leuven. À la veille de la « splitsing », en 1968, il constituait le siège de l'université et abritait l'ensemble des bureaux de l'administration centrale. Le nom et la fonction ont été conservés à Louvain-la-Neuve... Naamsestraat, Leuven. Photo Fondation wallonne.



## HALLES UNIVERSITAIRES

### ... À Louvain-la-Neuve.

Les Halles universitaires, construites en 1976, abritent, comme à Leuven, le rectorat et l'administration centrale de l'Université catholique de Louvain. Le rez-de-chaussée est occupé par des services (dont les guichets de la gare, située en sous-sol) et commerces.

La progression des grands arcs de briques suggèrent la montée de la « rue des Wallons », une des premières artères animée de la ville nouvelle. Halles universitaires, architecte Yves Lepère et Joseph Polet, 1976. Photo Fondation wallonne.



ville a été resté propriété de l'Université lors de l'installation du centre commercial en octobre 2005. Les autres ont été cédés à la société Gestpark, à charge pour elle de les exploiter dans les mêmes conditions que ceux de « L'Esplanade ».

Les « Halles universitaires » de Louvain-la-Neuve doivent leur nom à l'ancienne halle aux draps de Leuven, située « rue de Namur », le plus vieux bâtiment occupé par l'Université à Leuven. À la veille de la « splitsing » (scission

entre les ailes francophone et néerlandophone) en 1968, il constituait toujours le siège de l'Université et abritait l'ensemble des bureaux de l'administration centrale. Le nom et la fonction ont été conservés à Louvain-la-Neuve...

Construit à partir de 1317 par les tisserands-drapiers pour abriter leurs marchandises, l'édifice, de style gothique, fut probablement achevé avant 1345. Victime du déclin qui frappa l'industrie drapière dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la halle aux draps était inoccupée lors de la fondation du *studium generale* en 1425. Ne comprenant au départ que quatre facultés (des arts, de droit, de droit canonique et de médecine), l'Université s'installa dans un premier temps dans une maison de la « rue Neuve » et à l'Hôtel van Rode, à la « rue de la Monnaie ». Ce n'est qu'en 1431 que le pape Eugène IV autorisa l'érection d'une Faculté de théologie et que l'on songea alors à utiliser la halle aux draps pour abriter cette dernière. La Faculté de théologie s'y installa l'année suivante, bientôt suivie par les Facultés de droit et de médecine en 1433. Pendant des décennies, l'Université n'occupa qu'une partie du bâtiment, le reste abritant diverses activités urbaines et commerciales. Ce n'est qu'en 1676 qu'un accord de principe intervint entre la Ville et l'Université pour transférer la propriété de l'ensemble de l'édifice à cette dernière. Des travaux furent alors entrepris, à partir de 1680, pour établir des locaux plus spacieux à l'intention des quatre facultés qui y étaient installées. En 1719, on adossa aux halles un nouveau bâtiment destiné à une bibliothèque centrale, fonction qu'il conservera lors de l'installation à Louvain de l'Université catholique en 1835 et ce, jusqu'à son incendie par les Allemands en 1914. L'université médiévale fut supprimée en 1797 par le Régime français, et la vieille halle aux draps finit par être rétrocédée à la Ville en 1805. Celle-ci la mit à la disposition de l'Université d'État hollandaise de 1817 à 1835, puis de l'Université catholique de Louvain à partir de 1835. Comme on peut s'en rendre compte, aucun autre bâtiment universitaire de Leuven n'était aussi intimement lié à l'histoire de l'université, et le nom « Halles universitaires » de Louvain-la-Neuve perpétue en fait le souvenir d'une très vieille tradition.

Bibliographie: sur l'histoire des Halles de Leuven, voir: H. DE VOCHT, *Les Halles de Louvain et leur acquisition par l'Université*, dans *L'Université de Louvain à travers cinq siècles*, sous la dir. de L. VAN DER ESSEN, Bruxelles, 1927, p. 107-120; *Les Halles et les collèges de l'ancienne Université*, dans *AUCL* 1847, p. 206-208; L. HISSETTE, *Halle aux draps ou Halles*

universitaires de Louvain, dans *Revue de l'art chrétien*, t. LIX, 1909, p. 211-126 et 369-377; et R. MAERE, *De lakenhalle van Leuven en de Brabantsche hooggothiek* (Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor wetenschappen, letteren en Schoone Kunsten van België. Klasse der Schoone Kunsten, t. VI, n° 1), Anvers-Utrecht, 1944; E. VAN EVEN, *Louvain monumental*, Louvain, 1860, *passim*; ID., *Louvain dans le passé et dans le présent*, Louvain 1895, p. 574-602, *passim*. Sur le bâtiment des Halles à Louvain-la-Neuve, voir Y. LEPÈRE, *Les Halles*, dans *UCLVMI*, p. 32-33.

L. COURTOIS

## HANGAR À BALLONS

HANGAR À BALLONS (CHEMIN DU)G6-G7

Domaine privé. Conseil communal du 28 avril 2009.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.  
Nom donné à la voirie donnant accès à l'ancien «Hangar à Ballons», situé au sein du «parc Météo» de l'Université et utilisé à la fois par l'Institut d'astronomie et de géophysique Georges Lemaître et la Faculté d'Ingénierie biologique, agronomique et environnementale. Cet espace a servi depuis longtemps au Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CAO) de lieu d'observation du ciel, d'où le nom de «chemin des Étoiles» pour la voirie qui mène au «Hangar à Ballons» et au «chemin» du même nom. Il est occupé aujourd'hui par l'Atelier de dessin de Louvain-la-Neuve. La voirie étant devenue publique, la Commission de toponymie a suggéré que la Commune officialise cette désignation interne à l'Université [PV 30 janvier 2004 et PV OL 7].

☛ ÉTOILES; LEMAÎTRE.

## HANSE

HANSE (RUE JOSEPH) G5

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

☛ Thème des sciences humaines.

☛ Thème du passé universitaire.

Une partie du quartier des Bruyères voués aux arts est dédiée aux «écrivains» belges de langue française [PV 42]. Parmi eux, on trouve également quelques spécialistes de la langue. Joseph Hanse, qui était professeur à l'Université de Louvain, s'illustra comme grammairien avec son célèbre *Dictionnaire des difficultés de la langue française* [PV 55].

📖 Né à Floreffe en 1902, Joseph Hanse étudie la philologie romane à l'Université catholique de Louvain, où il consacrera son travail de fin d'études (alors consacrées par



## HANSE

### Joseph Hanse en 1968.

Sur cette photo prise au Centre Placet de Louvain en octobre 1968, l'auteur du *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques* (1949) apparaît en compagnie de Mgr Massaux. Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, n° 11026. Photo (?).

le titre de docteur) à une étude fondatrice sur l'écrivain belge Charles De Coster (*Charles De Coster*, Bruxelles-Louvain, Palais des Académies-La Renaissance du Livre-Librairie universitaire Uytenspruyt, 1928, 386 p.). Il restera proche de ce dernier durant toute sa carrière (publiant par exemple une édition définitive de la *Légende d'Ulenspiegel: Charles De Coster. La Légende d'Ulenspiegel*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1959, 523 p.). Enseignant dans le secondaire, il retrouve son *Alma Mater* en 1945 et ne la quittera plus jusqu'à sa retraite en 1973. Son activité se déroulera selon deux grands axes: la grammaire du français moderne d'une part, la littérature belge (ou française de Belgique, comme on disait à l'époque) de l'autre.

Du premier côté, son travail s'inscrit dans la tradition bien belge du purisme éclairé. L'œuvre principale de ce «grammairien de race» (Ferdinand Brunot) sera un *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques* publié en 1949 (col. Bien écrire et bien parler, n° 6, Bruxelles, Baude, 758 p.), et qui deviendra en 1983 le *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne* (Paris-Gembloux, Duculot, 1983, 1014 p.). Cet ouvrage manifeste pour la langue française une passion qui ne cessera d'animer l'enseignant, et qui le poussera à devenir un homme d'action. Il contribue ainsi à la fondation de la Fédération du français universel, qui organise les Biennales de la langue française, puis à celle du Conseil international de la langue française, dont il fut longtemps le premier président (Conseil où il promeut un projet d'émondage de l'orthographe française). En Communauté française, il fut également le premier président du Conseil de la langue française.

Sur l'autre versant, il est un des principaux artisans de la légitimation de la littérature belge. Il se signale en 1958 par la monumentale *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*



**HARDY**

**Le restaurant Le Clocheton a remplacé l'ancienne maison du garde-chasse du bois de Lauzelle.**

Peu de gens s'en souviennent, mais Le Clocheton (au Golf de Louvain-la-Neuve) est situé à l'endroit de la maison du garde-chasse de 1914, Arthur-Eugène Hardy, qui fut arrêté comme « franc-tireur » et fusillé le 21 août 1914 par les Allemands. Louvain-la-Neuve, rue Arthur Hardy. Photo Fondation wallonne.



qu'il conçoit avec Gustave Charlier (Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958, 656 p.), avec qui il dirige également un ouvrage collectif sur *Maurice Maeterlinck*. Il publiera encore l'édition définitive des *Poésies complètes* du seul prix Nobel belge de littérature (Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1965, 304 p.), et définira les principes d'une édition critique de la poésie d'Émile Verhaeren. Ici aussi, Hanse sera un homme d'action : il fonde (et préside) les Archives et Musée de la littérature, puis l'Association pour la promotion des lettres belges de langue française.

Son action fut maintes fois récompensée, et notamment par son élection à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, en 1956. Il s'est éteint en 1992.

Bibliographie : *Académie royale de langue et de littérature françaises. Hommage rendu à Joseph Hanse à Floreffe, le 28 septembre 1969*, Bruxelles, 1969 ; *Album de souvenirs. Joseph Hanse aurait 100 ans. Les faits marquants d'une vie. Des témoignages. Sa bibliographie*, sous la dir. de G. HANSE, Bruxelles, 2002 ; *Études de littérature française de Belgique offertes à Joseph Hanse pour son 75<sup>e</sup> anniversaire*, sous la dir. de M. OTTEN, avec la coll. de R. BEYEN et P. YERLES, Bruxelles, 1978.

J.-M. KLINKENBERG

**HARDY**

HARDY (RUE ARTUR)

HP

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

☛ Thème des figures de nos régions.

Le Golf de Louvain-la-Neuve a son siège au 68 de cette rue, de même que le restaurant *Le Clocheton* qui en dépend. La rue est pour l'essentiel située sur le territoire de Wavre, mais une petite section croise le « chemin de Lauzelle », traverse le *green* néo-louvaniste en piétonnier, pour rejoindre la « drève du Golf ». Le restaurant *La Baïta*, dont l'entrée donne sur la rue, est cependant officiellement situé au numéro 3 de la « drève du Golf »... Peu de gens s'en souviennent, mais *Le Clocheton* est situé à l'endroit de la maison du garde-chasse de 1914, Arthur-Eugène Hardy, qui fut arrêté comme « franc-tireur » et fusillé le 21 août 1914 par les Allemands.

☛ Sur le territoire d'Ottignies, à l'orée du « bois de Lauzelle » vers Wavre, cette rue évoque, au plan local, les tragiques événements qui accompagnèrent l'offensive allemande d'août 1914.

Le 19 août 1914, un groupe de reconnaissance de douze uhlans quitte le gros des troupes stationnées à Chaumont-Gistoux, pour une reconnaissance de la gare d'Ottignies, objectif stratégique. Arrivés par l'actuelle « rue de l'Invasion », ils poursuivent jusqu'au haut de la « rue du Ruhaux », d'où ils relèvent minutieusement le terrain. Au retour, une escarmouche les oppose, au « hameau de La Croix », à des éléments de la garde civique de Bruxelles et Morlanwelz qui les ont repérés : le capitaine et un maréchal des logis sont mortellement blessés. Revenus en force par la « rue de l'Invasion » et la « chaussée de la Croix », les Allemands prennent la gare et, convaincus de l'intervention de francs-tireurs — souvenir de la guerre de 1870 — mettent la ville à sac : 68 maisons sont détruites (de la « rue de l'Invasion » et de la « chaussée de la Croix », jusqu'à Mousty) et plusieurs civils sont fusillés. À Céroux, 27 maisons sont incendiées et une centaine d'hommes, qui s'étaient réfugiés dans les « bois des Rêves » et de « l'Étoile », sont arrêtés pour être déportés, mais ils seront libérés le 27 à Gembloux : l'autopsie des deux Allemands tombés au « hameau de La Croix » a révélé qu'ils ont été frappés par des balles de fusils Mauser, qui arment la garde civique....

Le 21 août, c'est au tour de Wavre : le jour avant, les Allemands sont entrés dans la ville calmement, mais le lendemain, suite à des fusillades qui éclatent un peu partout, ils s'énervent à nouveau : 54 maisons sont incendiées et de nombreux otages arrêtés. C'est dans ce contexte que, comme le consigne la Commission d'enquête de 1923 : « Le 21 août 1914, le garde-chasse Arthur-Eugène Hardy fut arrêté et fusillé sous prétexte qu'il avait tiré sur des soldats allemands qui passaient dans le bois »...

Bibliographie : R. BAUMANN, *Wavre, Août 1914*, dans *WAV*, 1999, n° 1-2, p. 3-50 ; *Commission d'enquête sur les violations des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre. Rapport sur les attentats commis par les troupes allemandes pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique. Rapports et document d'enquête*, vol. I, t. 2, Bruxelles, 1923, p.152-153 ; J. MARTIN, *La ville de Wavre et sa région pendant la guerre 1914-1918*, dans *WAV*, 2003, n° 6, p. 260-272 ; *OTA1*, p. 109-110 ; J. TORDOIR, *août 1914. Actes de barbaries perpétrés à l'égard des civils. Publication de sources, ibid.*, 2009, n° 3, p. 114-137.

L. COURTOIS

☛ GOLF ; INVASION ; LAUZELLE.

## HARMONIES

Harmonies (boucle des) [abandonné]  
HARMONIES (RUE DES) H6

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Un sous-quartier des Bruyères est dédié au thème de la musique, et plus spécialement de la musique traditionnelle de Wallonie [PV 42]. Le choix d'une «rue des Fanfares» [PV 55] (et d'une «rue des Harmonies») n'est pas anodin: comme le rappelait Pierre Bartholomée, un de nos plus grands musiciens, à propos de la musique en Wallonie: «il faudrait évoquer l'histoire et la vie des grandes chorales, des harmonies et des fanfares magnifiques qui ont, longtemps, constitué une des incomparables richesses du mouvement musical en Wallonie» (*L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit*, p. 140)...

📖 «Harmonie» est un terme qui revêt de multiples acceptions. Néanmoins, utilisé au pluriel, dans nos régions, il désigne un ensemble instrumental composé d'instruments à vent – bois et cuivres –, et de percussions. Contrairement à une fanfare qui ne comprend que des cuivres – clairons, trompettes, tubas et cors par exemple –, l'harmonie possède des bois tels que des clarinettes, des saxophones ou des flûtes. Qu'elles se nomment fanfares ou harmonies, ces sociétés instrumentales sont souvent l'initiative d'amateurs et non de professionnels, sauf dans le cas de musique militaire. Apparues au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on en compte plus d'une centaine vers 1830, dont les plus anciennes seraient la *Royale harmonie* de Pâturages et la *Royale harmonie* de Wasmes (1804).

De nos jours, on trouve encore de nombreuses harmonies dans les villes et villages de Belgique, où elles jouent un rôle social et culturel important: ce rôle va de la formation musicale, à l'animation des fêtes locales, en passant par l'organisation de nombreuses réunions amicales que les répétitions de tels ensembles nécessitent.

En dehors de ce sens précis désignant une formation instrumentale bien particulière, l'«harmonie» est un terme communément utilisé en musique et dont l'une des plus anciennes acceptions rejoint celle du langage courant. Au temps des premiers philosophes grecs réunis autour de Pythagore, l'harmonie signifiait un état d'équilibre entre différents éléments — la terre, l'eau, le feu, l'air —, entre les parties corporelles et spirituelles de l'homme, entre les différentes saisons, etc. Cet

équilibre bien proportionné de substances très diverses, parfois même contraires, se reflète dans la musique où l'assemblage de sons différents, de hauteurs sonores distinctes, crée une mélodie unie et agréable. La musique devient dès lors le miroir sensible de l'harmonie du créé. Aussi, nombreuses sont les analogies entre l'ordre harmonieux de l'univers et une belle composition musicale qui en est le reflet. L'idée d'un univers «musical», c'est-à-dire proportionné de façon analogue aux proportions que l'on trouve dans la musique, se poursuit bien au-delà de l'Antiquité. Au XVII<sup>e</sup> siècle, un contemporain et ami de Descartes, le Père Mersenne écrit encore un vaste ouvrage *L'harmonie universelle*, dans lequel les analogies musicales sont légions pour expliquer l'équilibre du monde et de l'homme.

À ce sens très général du terme, s'ajoute une signification plus précise à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. L'harmonie désigne alors un type d'écriture musicale bien précis qui privilégie une écriture verticale — une mélodie soutenue par des blocs d'accords — au détriment de l'écriture horizontale qu'était la polyphonie de la Renaissance — plusieurs mélodies simultanées d'égale importance mais qui ensemble forment une belle unité. La science harmonique vise à comprendre et à appliquer, d'abord de façon empirique au XVII<sup>e</sup> siècle, puis de façon plus théorique au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'enchaînement des différents accords qui soutiennent une mélodie. Jean-Philippe Rameau, dans son *Traité de l'Harmonie réduite à ses principes naturels*, établit en 1722, de façon très cartésienne, la logique de ce langage musical qu'il considère comme le fondement même de la musique. Encore aujourd'hui, les étudiants d'académie de musique et de conservatoire suivent des «cours d'harmonie» qui leur apprennent les lois à la fois naturelles et complexes des enchaînements d'accords, que ce soit en musique classique ou en jazz.

Bibliographie: A. BAINES et S. SADIE, *Harmonie*, dans The Oxford Companion to Music., Oxford Music Online (dernière consultation le 26 septembre 2010); Commission royale belge de Folklore. Section Wallonne, *Sociologie de la musique populaire. Harmonies et fanfares* (Contributions au renouveau du Folklore en Wallonie, t. V), Bruxelles, 1971; *La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, sous la dir. de Ph. MERCIER et R. WANGERMÉE, 1982, p. 268-274; R. WANGERMÉE, *Les sociétés de musique*, dans *La musique en Belgique*, sous la dir. d'E. CLOSSON et Ch. VAN DEN BORREN, Bruxelles, 1950, p. 421-431.

B. VAN WYMEERSCH

## HAUST

HAUST (RUE JEAN)

G5-H5

Conseil communal du 19 décembre 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.
- ☛ Thème de la littérature belge de langue française.
- ☛ Thème du patrimoine wallon.
- ☛ Thème des sciences humaines.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée aux «écrivains» belges de langue française [PV 42]. Parmi eux, on trouve également quelques spécialistes de la langue («rue Joseph Hanse» ou «rue Maurice Grevisse»). La Commission de toponymie avait d'abord pensé à «rue Albert de Louvain», mais s'est ravisée: il est peu connu et a écrit en latin [PV 55 et 56]... Jean Haust (1868-1946) peut être regardé comme un des maîtres incontestés, dans le sillage de Charles Grandgagnage (1812-1878), de Jules Feller (1859-1940), et de Maurice Wilmotte (1861-1942), de la dialectologie wallonne, à laquelle il a donné des études qui demeurent aujourd'hui encore des monuments incontournables de la philologie romane en général.

☛ Jean Haust est né à Verviers en 1868, dans un milieu modeste. Enfant doué, il put néanmoins, malgré la perte précoce de son père, mener à bien de solides humanités classiques

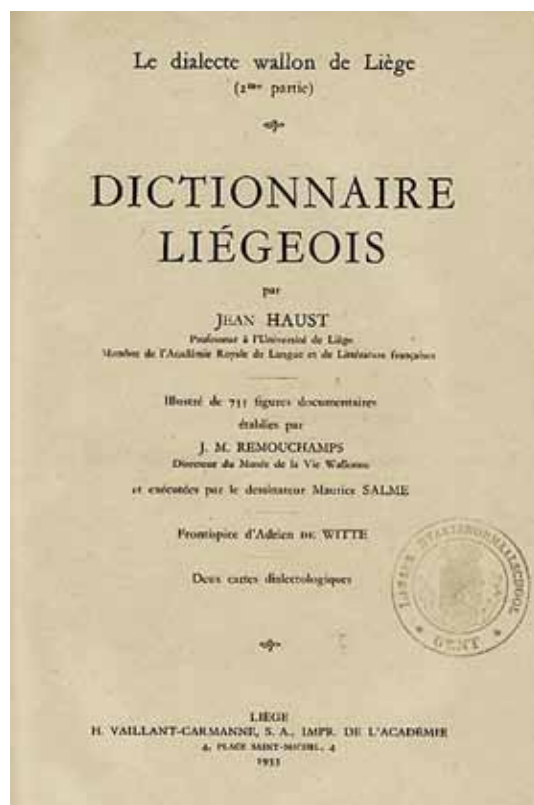
au collège jésuite de sa ville. C'est là qu'il découvre de manière précoce, en 6<sup>e</sup> latine, sa passion pour la langue wallonne, à laquelle il consacrera toute sa vie. Quel apprenti latiniste ne se souvient du vers de Virgile, dans les *Bucoliques*: «*Tityre, tu patulae recubans, sub tegmine fagi*»? *Fagus*, le hêtre, d'où le wallon *faw*: intuition précoce de ce que «le wallon, c'est le latin venu à pied du fond des âges» (Julos Beaucarne). En 1885, il entreprend des études supérieures à l'École normale des Humanités annexée à l'Université de Liège, dont il sort en 1889 avec le titre d'agrégé en philologie classique. Après quelques intérim, il est nommé en 1892 à l'Athénée de Liège, où il enseigne le latin jusqu'en 1921, année où il est détaché de l'enseignement au profit d'une mission scientifique portant sur l'étude des dialectes de Wallonie. L'année précédente, le ministre Jules Destrée l'avait chargé de dispenser le premier cours (facultatif) d'étude philologique des dialectes wallons à l'Université de Liège, mais ce n'est qu'en 1932, à l'âge de soixante-quatre ans, qu'il y sera nommé professeur ordinaire, à quelques années de l'éméritat (1938). Paradoxalement, l'essentiel de son œuvre scientifique a été produite en dehors de l'université, dans un domaine, la dialectologie wallonne, qui ne correspondait ni à sa formation, ni à sa carrière d'enseignant. Explorateur infatigable et minutieux du domaine circonscrit des dialectes wallons, il en avait acquis une connaissance exceptionnelle, accumulant une masse d'informations de première main dont on n'a pas encore à ce jour fini d'exploiter la richesse, repérant les problèmes-clés et proposant des solutions toujours intéressantes. Il fut un maître incontesté de sa discipline, qui a donné à l'école liégeoise de dialectologie (avec, pour ne pas citer les vivants, des noms comme ceux de Louis Remacle, d'Élisée Legros et de Maurice Piron) sa réputation internationale. Membre de la Société liégeoise de littérature wallonne à partir de 1897 (devenue plus tard, grâce à lui, Société de *langue* et de littérature wallonnes), il fut un des initiateurs du Musée de la Vie wallonne (1913). Élu en 1920 membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, il fut, dès leur création, membre de la Commission royale belge de toponymie et dialectologie (1926) et de la Commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège (1929).

L'œuvre de Jean Haust est considérable et couvre tous les secteurs de la dialectologie.

## HAUST

**Jean Haust et son Dictionnaire liégeois: un monument de la dialectologie wallonne.**

Jean Haust (1868-1946) peut être regardé comme un des maîtres incontestés, dans le sillage de Charles Grandgagnage (1812-1878), de Jules Feller (1859-1940), et de Maurice Wilmotte (1861-1942), de la dialectologie wallonne, D'après J. Haust, *Dictionnaire liégeois*. Illustré de 735 figures documentaires établies par J. M. Remouchamps et exécutées par le dessinateur Maurice Salme. Frontispice d'Adrien de Witte (Le dialecte wallon de Liège, t. II), Vaillant-Carmanne, Liège, 1933, p. de couverture. Wikipedia Commons. Photo Flamenc.





Sa première étude, parue en 1892 dans les *Mélanges wallons* offerts à Maurice Wilmotte (en collaboration avec G. Doutrepont, Liège, 1892, p. 11-64) porte sur *Les parlers du nord et du sud-est de la province de Liège*. Si elle est centrée sur la phonétique et la morphologie, domaines auxquels il préférera par la suite le lexique, elle inaugure une démarche à laquelle il restera fidèle jusqu'à la fin: l'enquête de terrain, qui fournit une documentation sûre, abondante, inédite. Il s'intéresse rapidement à la publication des textes dialectaux, qui l'occupera même beaucoup à partir de 1933, année où il fonde la collection *Nos dialectes*. Il ne se contente pas de publier des auteurs contemporains, mais s'intéresse également aux textes d'Ancien Régime. On peut citer: *Le dialecte liégeois au XVII<sup>e</sup> siècle. 1. Les trois plus anciens textes* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fasc. XXVIII), Liège-Paris, 1921; *Li voyèdje di Tchaufontaine. Opéra-comique de 1757 en dialecte liégeois*, Liège, 1924 (réédité en 2008 par la Société de langue et de littérature wallonnes: *Mémoire wallonne*, t. XII); *Le dialecte liégeois au XVII<sup>e</sup> siècle. 2. Quatre dialogues de paysans* (Nos dialectes, t. IX), Liège, 1939; [...] 3., *Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage* (Nos dialectes, t. XI), Liège, 1941. Dans le domaine de la toponymie, si sa contribution se limitera longtemps à la mise au point et à la publication, dans le *Bulletin de la Société de langue et de littérature wallonnes*, des glossaires réalisés par différents auteurs, quelques travaux personnels sont néanmoins à épingle: l'étude de 1937 sur *Le toponyme ardennais fa (fè, fivè)*, Liège, 1937, dans lequel il identifie le masculin de *fagne*, c'est-à-dire le germanique \**fani*, et l'*Enquête dialectale sur la toponymie wallonne* (Mémoires de la Commission royale de toponymie et dialectologie, Section wallonne, t. III, Bruxelles, 1940-1951), recueil documentaire de formes orales dont il soulignait l'importance pour la recherche étymologique. Dans ce domaine de l'étymologie, précisément, qui est au cœur de ses préoccupations, il publie un ouvrage fondamental, qui n'a cessé d'inspirer ses successeurs: *Étymologies wallonnes et françaises*, Liège, 1923, couronné du Prix Volney de l'Institut de France. Non seulement il y démontre l'importance des dialectes pour l'élucidation des mots français, mais encore y publie nombre de trouvailles définitives en la matière. Dans le domaine de la lexicologie, enfin, ses grands travaux constituent un apport majeur. Trois

entreprises méritent d'être signalées. Son glossaire consacré, avec la collaboration d'un ingénieur des mines, G. Massart, à *La Houillerie liégeoise. I. Vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne dans le bassin de Seraing-Jemeppe-Flémalle*, Liège, 1926 (réédité en 1976). Son chef-d'œuvre, plusieurs fois réédité, le triptyque consacré au dialecte wallon de Liège: t. I, *Dictionnaire des rimes ou vocabulaire liégeois-français groupant les mots d'après la prononciation des finales*, Liège, 1927; t. II, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933; t. III, *Dictionnaire français-liégeois*, Liège, 1948. Last, but not least, *L'atlas linguistique de Wallonie*, une enquête dialectale sur l'ensemble des parlers de Wallonie commencée en 1924, à partir d'un questionnaire d'environ 2 000 questions, mais qu'il n'eut pas le temps d'exploiter. Ce n'est qu'à partir de 1953 que, les travaux préparatoires étant clôturés, la publication de ce travail monumental put commencer... Des vingt tomes que comportera l'ouvrage (*Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane d'après l'enquête de Jean Haust et des enquêtes complémentaires*), huit ont paru à ce jour:

- L. REMACLE, t. I, *Introduction générale. Aspects phonétiques*, Liège, 1953;
- ID., t. II, *Aspects morphologiques*, Liège, 1969;
- É. LEGROS, t. III, *Les phénomènes atmosphériques et les divisions du temps*, Liège, 1955;
- J. LECHANTEUR, t. IV, *La maison et le ménage* (1<sup>re</sup> partie), Liège, 1976;
- ID., t. V, *La maison et le ménage* (2<sup>e</sup> partie), Liège, 1991;
- M.-G. BOUTIER, M.-Th. COUNET, et J. LECHANTEUR, t. VI, *La terre, les plantes et les animaux* (1<sup>re</sup> partie), Liège, 2006;
- M.-G. BOUTIER, t. VIII, *La terre, les plantes et les animaux* (3<sup>e</sup> partie), Liège, 1994;
- É. LEGROS (†) et M.-Th. COUNET, t. IX, *La ferme, la culture et l'élevage. 1: Ferme et prairies*, Liège, 1987;
- M.-G. BOUTIER, t. XV, *Le corps humain et ses maladies* (2<sup>e</sup> partie), Liège, 1997.

Bibliographie: *Actes du Colloque à la mémoire de Jean Haust organisé par la Société de langue et de littérature wallonnes à l'Université de Liège les 8 et 9 novembre 1966*, dans *Les Dialectes de Wallonie*, t. XIII-XXIV, s.l., 1997; *Bibliographie de Jean Haust*, dans *Mélanges de linguistique romane offerts à J. Haust*, Liège, 1939, p. 7-19 (jusqu'en 1938), et dans *Bulletin de la Commission royale belge de Toponymie et dialectologie*, Bruxelles, t. XX, 1946, p. 37-40 (de 1939 à 1946); J. LECHANTEUR, *Haust, Jean*, dans *NBN*, t. II, 1994, p. 190-192; J.-M. PIERRET,

## HAUTE

### La « rue Haute » : héritage d'avant Louvain-la-Neuve.

Cette rue existait avant Louvain-la-Neuve, ce qui explique que le monastère Sainte-Gertrude s'y soient installé dès 1970 (il n'y avait pas encore de routes...). Les bénédictins, en provenance de l'abbaye Sainte-Gertrude de Leuven, y construisirent un des premiers bâtiments de la ville : celui-ci tranche sur les constructions habituelles, car il est le seul à être couvert d'un crêpi blanc et non d'un parement de briques. On aperçoit également ici une « vieille maison », antérieure à la ville nouvelle. Photo Fondation wallonne.



La Société de langue et de littérature wallonnes fête son cent-vingt-cinquième anniversaire, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LVIII, 1982, n° 1-2, p. 20-23; L. REMACLE, *Jean Haust* (1868-1946), dans *Liber memorialis de l'Université de Liège*, t. II, Liège, 1966, p. 129-134.

J. LECHANTEUR

☛ GREVISSE; HANSE.

## HAUTE

HAUTE (RUE)

D3-E3-E2-F2

Conseil communal du 3 octobre 1973.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Tout comme la « rue Basse », la « rue Haute » existait avant la construction de Louvain-la-Neuve. Aux environs de 1830-1840, elle se nommait « chemin d'Aisance » [OTA, p. 145, fig. 9].

Seules les maisons portant les numéros de 1 à 30 font partie de Louvain-la-Neuve, le reste de la rue étant sur le territoire d'Ottignies.

☛ Rue Haute

Déterminant :

1965, 1973, 1981, 1987, « rue Haute » [CTB; PV 9; REUL; InforV]; (?), « rue Haute, à Blocry » [OTA, p. 179].

I. LEJEUNE

## HAUTE BORNE

### Souvenir de la terre de justice de l'ancienne seigneurie et franchise de Wavre.

À Louvain-la-Neuve, le toponyme ancien « haute borne » renvoie probablement à une limite territoriale entre seigneuries. Ailleurs, il semble qu'il ait parfois servi à désigner un endroit élevé utilisé pour dresser les bois de justice. Par les hasards de la fusion des communes, la terre de justice de Wavre est passée, au 1<sup>er</sup> janvier 1977, sur le territoire de Louvain-la-Neuve. À l'initiative d'un habitant de Louvain-la-Neuve, Paul Califice, un monument commémoratif y a été érigé le 23 novembre 1996 au « chemin du Stouquoy ». Photo Fondation wallonne.

## HAUTE BORNE

HAUTE BORNE (RUE DE LA)

C5

Conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 1980.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.



☛ D'après Ch. De Vos, la « Haute Borne » de Limal se trouvait à l'extrémité du village, sur un site élevé et accessible de Rixensart, de Bierges et de Limal. Il semble qu'à de tels endroits, on ait eu l'habitude de dresser les bois de justice [WAV, XII, p. 93]. Aucune trace documentaire n'a été trouvée pour affirmer cette coutume à Ottignies. C. Scops propose d'interpréter ce toponyme comme une limite territoriale entre seigneuries [OTA, p. 171].

À Louvain-la-Neuve, ce nom a été attribué à une rue située à la limite entre le quartier de l'Hocaille et celui de Lauzelle.

☛ Haute Borne

Isolé :

1716, « alant alvaux derieux assé proche du Haut Borne » [OTA, p. 170]; 1739, « au Haut Borne sous Ottignies » [D Martin].

Déterminant :

1685, « la campagne de Hautborne » [OTA, p. 170]; 1702, « la campagne de Haut Borne » [D Martin].

1718, « le champ de Haut Borne sous Ottignies » [AGR, GSN, n° 1534, D Martin].

Autres formes :

Un tel nom sert de toponyme à un autre endroit d'Ottignies : 1746, « Haute borne, joindant d'un côté à la cense de Balbrière », « champ de Hautborne à Pinchart » [OTA, p. 170] et à Limal : 1636, « au haut borne »; 1651, « champ près le haut borne »; 1791, « au haut borne autrement dit justice » [WAV, XII, p. 93].

I. LEJEUNE

## HEMPTINNE

HEMPTINNE (BÂTIMENT MARC DE) E8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Marc de Hemptinne fut un pionnier de la physique moléculaire à Louvain, où il fut professeur de 1929 à 1972. Il peut être considéré comme le père du premier cyclotron belge et du cyclotron de Louvain-la-Neuve. Il a donné son nom au premier bâtiment académique construit sur le site de Louvain-la-Neuve (1973), qui abrite les départements de physique et de mathématique.

☛ Marc de Hemptinne naquit à Gand, le 6 avril 1902. Ingénieur chimiste, il fait un doctorat en sciences à l'Université catholique de Louvain, et parfait sa formation pendant deux ans à Zurich dans un laboratoire de chimie-physique. Revenant à Louvain comme chargé de cours en spectroscopie, il se lance dans la voie de la recherche expérimentale. S'entourant de collaborateurs



capables, il s'efforce d'explorer toute méthode expérimentale pour trouver de nouveaux résultats portant sur la structure des molécules. Marc de Hemptinne souhaitait doter le département de physique de son université d'un cyclotron, projet qui connu un délai dû à la guerre, mais qui aboutit après celle-ci sous l'égide de l'Institut interuniversitaire de physique nucléaire, fruit d'une association entre le président du Fonds national de la recherche scientifique et lui. Il sut motiver son équipe pour construire avec les moyens du bord un cyclotron dans le nouvel Institut de physique du Parc d'Arenberg (Leuven). Il fit ensuite en sorte que le déménagement forcé du département vers Louvain-la-Neuve soit l'occasion d'un rebond pour son équipe. Il sera aussi membre, puis président, du Conseil d'administration du Centre nucléaire de Mol. Profitant de cette position, il sensibilisera les pouvoirs publics et les milieux industriels à l'importance de la recherche et développement en physique nucléaire.

Distingué par de nombreux prix scientifiques, il est décédé le 1<sup>er</sup> avril 1986.

Bibliographie: J. DEUTSCH et P. MACQ, *Marc de Hemptinne*, dans *Physics Today*, t. XL, n° 1, janvier 1987, p. 93; P. MARAGE, *Éléments d'histoire du développement de la physique nucléaire et des particules élémentaires en Belgique*, dans *Histoire des Sciences en Belgique, 1815-2000*, sous la dir. de R. HALLEUX, J. VANDERSMISSSEN, A. DESPY-MAYER et G. VANPAEMEL, Bruxelles, 2001, t. II, p. 85-108.

P. DE LA VALLÉE POUSSIN

☛ CYCLOTRON.

## HENNEBEL

HENNEBEL (AVENUE JEAN-LIBERT) D4

Conseil communal du 25 février 1975.

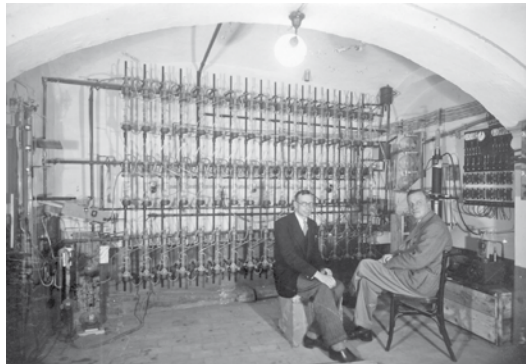
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du passé universitaire.

«Avenue Jean-Libert Hennebel» célèbre ce Wavrien qui fut recteur de l'Université de Louvain en 1710, pour un semestre, conformément à la tradition ancienne.

📖 Jean-Libert Hennebel, fils de Jean Hennebel, fermier de la ferme de Bilande, sous Wavre, naquit le 20 janvier 1652. Après ses études d'humanités, effectuées probablement au Collège de la Très Sainte Trinité à Louvain, il suivit son cours de philosophie au Collège du Faucon de cette même ville. Promu à la Faculté des arts en 1670, il entra comme boursier au Collège de Bay et conquist le grade de docteur en théologie en 1682.



Lecteur ou vice-président du Collège de Bay au sortir de ses études, il prit la présidence du Collège de Viglius (ou «de la Gerbe de Blé») en juillet 1684. Mêlé aux controverses soulevées par le jansénisme et le rigorisme, il séjourna à Rome, en tant que député de l'Université, de 1693 à 1701. De retour à Louvain, il obtint une prébende canoniale du chapitre cathédral de Saint-Bavon à Gand, qu'il résigna bientôt en faveur d'un parent. Nommé professeur ou régent à la Faculté de théologie de Louvain en 1708, il souscrivit à la bulle *Vineam Domini Sabaoth*, mais la déclaration qu'il signa comme doyen, au nom de la Faculté de théologie, en 1709,



## HEMPTINNE

**De Hemptinne (1902-1986) dans son laboratoire (vers 1958 ?).**

Marc de Hemptinne fut un pionnier de la physique moléculaire à Louvain, où il fut professeur de 1929 à 1972. Il peut être considéré comme le père du premier cyclotron belge (construit en 1947 dans le nouvel Institut de physique du Parc d'Arenberg, à Leuven) et du cyclotron de Louvain-la-Neuve (1972). Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, dossier « Personalia ». Photo (?).

## HENNEBEL

**Jean-Libert Hennebel (1652-1720) : de la ferme de Bilande (Wavre)...**

Protégée des vents aux creux d'un val de verdure, la ferme de Bilande, aux confins d'Overijse, est le type même de la grande « cense wallonne » en carré. Ses origines remontent à 1086 et fut plus tard concédée à l'Abbaye d'Aflighem, dont elle resta la propriété jusqu'en 1795. Elle donne une idée du statut de ses occupants au XVIII<sup>e</sup> siècle : sans avoir un titre de noblesse, ils partagent en fait la condition des gentilshommes campagnards.

**... au Collège de Viglius (Leuven)**

Le Collège de Viglius (ou, d'après les armoiries de son fondateur, de la Gerbe de blé ou de Tarwen Schoof), fut fondé en 1569 par Viglius, président du Conseil privé et chancelier de la Toison d'or. Jean-Libert Hennebel, qui en fut nommé président en 1684, devint en outre recteur de l'Université en 1710. Le bâtiment a servi de caserne à partir de 1830... Collège de Viglius, Naamsestraat, 93, Leuven. Photo Fondation wallonne.



## HENNEPIN

### La première représentation des chutes du Niagara, du Père Louis Hennepin (1697).

Ce sont notamment les travaux de Émile Louant qui ont permis de démêler plusieurs points de critique historique sur la vie du Père Hennepin, « découvreur » du Mississippi. Même si ses découvertes ne sont pas ce qu'il en dit, on lui doit quand même la première description des chutes du Niagara...

Extrait de *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau-Mexique et la mer glaciale*, Livre de Louis Hennepin publié à Utrecht en 1697.

Wikipedia.

Photo Daniel Leclercq.

### La « Pompe Louis Hennepin », à Ath.

La ville d'Ath s'est souvenue de son illustre enfant : outre que son nom est celui de l'un des géants de la célèbre ducasse, une rue lui est dédiée, de même qu'une « pompe », qui rappelle ses exploits supposés : dans le cartouche, on peut lire : « À Louis Hennepin, qui découvrit le Mississippi en 1680, né à Ath en 1640 ».

Ath, Pompe Louis Hennepin (1820)

Photo Ép. Thierry



laissait planer des doutes sur la sincérité de sa soumission. Ce n'est que dans une lettre adressée à la Faculté de Douai en 1715, qu'il réprouva ouvertement les doctrines jansénistes. Il mourut à Louvain, au Collège de Viglius, le 3 août 1720, et fut enterré à l'église de Saint-Quentin.

Bibliographie: BN, t. IX, col. 68-71. Sur le Collège de Viglius, voir *Les Halles et les collèges de l'ancienne Université*, dans *AUCL* 1847, p. 210-211; J. LAMBERT, *La fondation du Collège de Viglius à Louvain*, dans *Miscellanea historica in honorem L. van der Essen*, Bruxelles-Paris-Louvain, 1947, t. II, p. 711-724; E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, Louvain 1895, p. 594.

L. COURTOIS

☛ LYS.

## HENNEPIN

Hennepin (place Louis) [en réserve, E5-F5]]

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

La « place Louis Hennepin », qui n'est pas construite (elle était initialement prévue en contrebas du «Fond du Maître de Flémalle»), porte un nom qui célèbre ce missionnaire récollet et explorateur connu.

📖 Missionnaire et explorateur dans le Nouveau Monde, Louis Hennepin a suscité pas mal de controverses en raison sans doute du caractère du personnage lui-même. Né à Ath en 1626 (et non en 1640 comme on l'a souvent écrit), il porta le prénom d'Antoine jusqu'à son entrée en religion. Il était l'aîné des enfants du boucher athois Gaspard Hennepin. En 1643, il entre chez les récollets (ordre religieux issu d'une réforme des franciscains) au couvent de Béthune. Les hasards militaires firent qu'en 1645, Béthune devint française, situation qui fut confirmée en 1659 par le traité des Pyrénées. Le récollet Louis Hennepin fut affecté aux armées de Louis XIV, dont il soigna les blessés, notamment au siège de Maastricht en 1673. En 1675, il fut envoyé au Canada et exerça un ministère dans la région de Québec.

Il fut désigné pour suivre l'explorateur Robert Cavelier de la Salle dans ses expéditions. C'est ainsi qu'il sillonna la région des grands lacs américains. Il accompagna deux membres de l'expédition qui partirent en février 1680 et descendirent le cours de l'Illinois jusqu'au Mississippi. Faits tous trois prisonniers des Sioux, ils furent amenés vers le Nord, dans les parages de ce qui deviendra bien plus tard

Minneapolis. Assez libre de ses mouvements, Hennepin découvrit, sur le cours supérieur du Mississippi, des chutes auxquelles il donna son nom de baptême (chutes Saint-Antoine). Libéré grâce à l'aventurier du Luth (Duluth), il rentra au Canada puis en France. De retour à Paris vers novembre 1681, il y publia en 1683 une relation de ses voyages, *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle France*. Cette description vivante, qui traite du cours supérieur du Mississippi, connut un grand succès et fut traduite en plusieurs langues. L'accusation de plagiat qui fut formulée en 1941 à l'encontre de ce livre ne tient pas vraiment : celui-ci est en fait un remaniement par Hennepin d'un rapport qu'il avait lui-même rédigé en collaboration avec un certain abbé Bernou.

Hennepin fut ensuite gardien (supérieur) du couvent de Renty (Artois) et vécut une époque de relations conflictuelles avec ses supérieurs, sans que l'on puisse préciser l'origine de ces difficultés. Suite à ces problèmes, il dut s'éloigner et quitter la France. Il vint à Gosselies puis à Utrecht. Dans cette ville, il publia en 1698 un traité polémique contre la hiérarchie catholique d'Utrecht qu'il accusait de tendances jansénistes : *La morale pratique du jansénisme ou appel comme d'abus à notre souverain Seigneur le pape Innocent XII*. Il s'agit d'une œuvre médisante écrite dans un esprit de vengeance contre des responsables ecclésiastiques, qui lui refusaient le droit de s'immiscer dans leurs affaires.

À Utrecht, il publia encore deux versions remaniées de la relation de son voyage sur le Mississippi : *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique* (1697) et *Nouveau voyage d'un pays plus grand que l'Europe...* (1698). Ces deux volumes, plusieurs fois réédités et traduits, connurent un immense succès. Ils posent cependant un problème à la critique, qui n'a été résolu que depuis quelques décennies, grâce surtout aux travaux d'Armand Louant. Outre le récit historiquement intéressant de son voyage sur le cours supérieur du Mississippi, Hennepin y prétend faussement avoir fait le voyage de découverte du cours moyen et inférieur du fleuve jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, deux années donc avant le voyage du Français Cavelier de La Salle en 1681-1682. La critique interne comme l'examen rigoureux de la documentation actuellement à la disposition des chercheurs prouvent la fantaisie de l'affirmation de cette seconde

découverte. En fait, ces deux œuvres auraient été composées par le vindicatif récollet dans le but de se venger de la France dont il avait été banni. Par la relation de sa prétendue découverte du Mississippi inférieur, il voulait éveiller l'intérêt des Anglais et les inciter à s'installer dans ces régions avant la France. Acculé par les conséquences de ses mensonges et de ses intrigues, Hennepin dut quitter les Provinces-Unies ; il s'embarqua pour l'Italie en 1698 et fit une longue escale à Cadix. Des documents attestent sa présence à Rome de la fin 1699 à 1701. On perd ensuite sa trace.

Bibliographie : *DHGE*, t. XXIII, col. 1027-1029 ; A. LOUANT, *Le cas du P. Louis Hennepin, récollet, missionnaire de la Louisiane (1626-1670?) ou Histoire d'une vengeance*, Ath, 1980.

J. PIROTTE

## HENNUYERS

[Hennuyers (place des)] [abandonné, E6]  
[Hennuyers (quartier des)] [abandonné]  
[Hennuyers (rue des)] [abandonné, E6]  
HENNUYERS (VOIE DES) D7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants. Au départ, les «place» et «rue des Hennuyers» avaient été prévues pour être utilisées à proximité de la passerelle provisoire qui enjambe le chemin de fer entre la «rue de la Neuville» et le Collège Jacques Leclercq. La désignation «voie des Hennuyers» a finalement été utilisée pour rebaptiser, à la demande des services de sécurité, une partie de la «voie du Roman Pays». Coupée en deux par une section non construite le long du chemin de fer, en effet, cette voirie n'était pas carrossable sur toute sa longueur : lors d'une intervention d'urgence, cela aurait pu provoquer de grosses pertes de temps [PV 38]. Pour désigner le nouveau quartier de la gare RER, la Commission de toponymie avait suggéré de reprendre le nom de la «voie des Hennuyers», qui



## HENNUYERS

### La campagne hennuyère à Rebecq-Rognon.

Souvent réduit à ses paysages industriels le Hainaut reste profondément marqué par l'activité agricole une fois sorti du sillon Haine-Sambre. Globalement, au nord d'une ligne Tournai-Braine-le-Comte, la vocation est l'élevage. Au sein de paysages herbagers ponctués de gros villages lâches s'isolent une multitude d'anciennes fermes, aujourd'hui souvent converties en résidences. Caractéristiques du paysage, ces alignements de saules ou de peupliers qui strient l'horizon.

Photo Dimitri Belayew.



## HENNUYERS

«Qu'est-ce qu'un intellectuel?», fresque de Roger Somville, 1987.

« Un intellectuel quel que soit le groupe social auquel il se rattache doit avoir la capacité d'analyser le présent et le passé, doit avoir l'esprit critique, doit participer aux mouvements de la société. Or, pour la première fois de son histoire, l'espèce humaine a le pouvoir de s'autodétruire. Dès lors, n'est un intellectuel véritable que celui dont les préoccupations majeures sont - parallèlement - la sauvegarde de l'espèce humaine ; donc la paix; et la justice sociale » (Roger Somville).

Louvain-la-Neuve, vers la « voie des Hennuyers ».

Projet, Roger Somville.

Réalisation, Collectif d'art public 1987 (Peter Schuppisser, Marc Bolly, Thomas Munoz, Roger Somville, Paul Gobert, Paul Timper, Xavier Crols, Jacques Defrang et Jean Goldmann).



opère la jonction avec le centre ville et la zone des gentils, et qui se serait prolongée jusqu'à la «voie du Vieux Quartier» [PV OL 10]. L'idée n'a pas été retenue par la Commune, pas plus que «quartier» et «rue Neussart». Elle a alors proposé «rue de la Calestienne» pour le prolongement de la «voie des Hennuyers», et «quartier de la Courbe voie» pour la zone RER [PV OL 11]...

📖 Le Hennuyer ou Hainuyer est par définition l'habitant du Hainaut, cette vaste province qui, avec ses 3 790 kilomètres carrés, représente 22,5 % de la région wallonne. En 2008, les 1 300 000 Hennuyers se répartissent en 1 156 000 Belges et 144 000 étrangers. L'origine du Hainaut est à la fois lointaine et complexe. Le territoire de l'entité administrative actuelle n'est rien d'autre qu'une partie de l'antique cité des Nerviens, devenue par la suite un diocèse ecclésiastique qui va conserver son statut jusqu'en 1559. En 1795, l'arrêté du Comité de Salut public du 14 fructidor An III (31 août 1795)

enregistre le découpage de la Belgique en départements, dont celui de Jemappes qui va constituer l'assiette du Hainaut. Quelques décisions relatives au tracé de 1795 doivent être mises en exergue.

Au nord, Tournai et ses terres sont confirmées dans le giron du Hainaut. Il en est de même au nord-est, pour la zone de Beaumont-Gerpinnes. À noter, le passage de treize communes hennuyères dans la région de Hal. Du côté méridional, la frontière franco-belge a subi de nombreuses modifications; c'est notamment le cas suite aux décisions prises par les traités des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle, d'Utrecht et de Courtrai en 1820. Ce dernier apporte des modifications à Roisin dans le Tournaisis et dans la Botte du Hainaut.

Il est curieux de noter que Charleroi n'est hennuyer que depuis deux siècles. Suite à l'adoption de la loi du 8 novembre 1962, douze communes et deux hameaux flamands sont devenus hennuyers. L'acquisition définitive des territoires communaux de Mouscron et de Comines a constitué un événement politico-linguistique fondamental, qui a également eu un impact économique sur l'ensemble de la vie du Hainaut.

Le Hainaut belge se structure au départ de la vallée de la Haine qui lui a donné son nom. Celle-ci coule d'ouest en est en passant par Mons. Elle présente l'allure d'une large dépression à fond plat d'une altitude moyenne inférieure à 30 mètres. L'origine synclinale de la plaine est attestée par l'allure des dépôts de marnes et de sables tertiaires affleurant sur ses flancs. Son versant nord, dénommé Campine hainuyère est forestier. Son versant méridional est occupé par les communes du Borinage qui ont connu une urbanisation intense lors de l'exploitation de la houille souterraine au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Au nord, le relief est celui d'un bas plateau couvert de limon qui vient se fondre vers l'est dans le plateau du Brabant au-delà de la vallée de la Senne. À l'ouest il se dissèque en une région de collines sableuses qui se rattachent aux collines de Flandre.

Au sud de la Haine, au-delà de la zone urbanisée, se situe le Haut Pays qui culmine à 212 mètres près de Mont-Sainte-Geneviève au nord de Thuin. Le Hainaut oriental est quant à lui marqué par le plateau d'Anderlues qui se prolonge jusqu'au nord de La Louvière. Pour le franchir et mettre en communication le bassin de la Meuse avec celui de l'Escaut des infrastructures hydrauliques exceptionnelles ont dû être construites: le plan incliné de



Ronquière sur le canal Charleroi–Bruxelles et les ascenseurs hydrauliques sur le canal du Centre.

Au sud de la Sambre on entre dans la botte du Hainaut. En moins de 30 kilomètres on va passer successivement de la Thudinie aux allures hesbignonnes, à la Fagne cousine de la Famenne pour grimper dans les Rièzes et les Sarts, ultimes fragments occidentaux du plateau ardennais.

Souvent réduit à ses paysages industriels le Hainaut reste profondément marqué par l'activité agricole une fois sorti du sillon Haine-Sambre. Globalement, au nord d'une ligne Tournai–Braine-le-Comte, la vocation est l'élevage. Au sein de paysages herbagers ponctués de gros villages lâches s'isolent une multitude d'anciennes fermes aujourd'hui converties en résidences. Seules de grosses exploitations gonflées d'étables modernes restent actives au cœur des prairies.

Au sud, ce sont les paysages ouverts de grandes cultures qui dominent avec leurs gros villages et leurs censes monumentales. Mais ici aussi l'agriculture est l'affaire de quelques agriculteurs à la tête d'exploitations de plusieurs centaines d'hectares. Enfin, une fois franchi Beaumont, on entre dans la Fagne hainuyère prolongement wallon de la Thiérache française et de sa vocation laitière. À l'extrême sud de la botte, l'ancienne principauté de Chimay se partage entre forêts et villages-clairières ceinturés de prés et de labours.

Bibliographie: M.-A. ARNOULD, *Évolution historique d'un concept géographique*, dans *Le Hainaut français et belge*, 1967, p. 15-42.

T. BRULARD (\*) ET D. BELAYEW

☛ CALESTIENNE; NEUSSART; ROMAN PAYS.

## HERBORISTES

Herboristes (sentiers des ) [en projet, D9]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement en parc de la partie adjacente au quartier de la Baraque, la Commission de toponymie s'est penchée également sur les derniers développements de ce quartier. Dans la zone du «Vieux Quartier», elle a proposé «sentier des Herboristes» pour un petit chemin en boucle

prolongeant le «chemin Potager» vers le «Verger de la Baraque». Ce nom évoque aussi le thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes, présentes au quartier du Biéreau.

## HERSE

HERSE (RUE DE LA)

F7

Conseil communal du 3 octobre 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.

Au quartier du Biéreau, à proximité de la zone évoquant les plantes et des fleurs des champs, quelques noms rappellent les outils traditionnels de nos campagnes.

## HESBIGNONS

HESBIGNONS (VOIE DES)

E6-E7

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants.

📖 La première mention du terme Hesbaye apparaît dans une charte de 680, par laquelle le roi de Thierry fait don à l'abbaye de Saint-Vaast à Arras de certaines localités situées «*In pago Hesbanio*». Au XI<sup>e</sup> siècle, on parle de *Hasbannium*, de *Haspania* et de *Haspengouwen*, termes qui se rattacheront, a-t-on admis, au *haspe* néerlandais dans le sens de «méandre, courbe, coin de terrain». Dans cette hypothèse, l'origine du mot *haspe* pourrait être aussi attribuée à la Petite Gette que l'on désignait autrefois ainsi et qui présente un tracé sinueux. Cependant, on admet aujourd'hui que l'étymologie de *Haspengouw* ou Hesbaye serait moins compliquée. D'après M. Gysseling, le terme aurait désigné tout simplement le domaine occupé par les *hasiz*,



## HERBORISTES

«*La nature est le médecin des malades*», Hippocrate (± 400 av. J.-C.).

Comme l'illustre la pharmacie de l'abbaye d'Orval, la pharmacopée traditionnelle dérive essentiellement de l'herboristerie.

L'existence d'une pharmacie est attestée dans les documents d'Orval dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais le jardin médicinal est probablement bien plus ancien. De tous temps les hommes ont utilisé les vertus des plantes pour se soigner. Un des premiers médicaments de synthèse fut l'aspirine, produite par la société Bayer (1899) : le principe actif en est l'acide acétylsalicylique, un dérivé de l'acide salicylique présent dans l'écorce du saule blanc (*Salix alba*, d'où son nom) et qui est utilisé depuis des millénaires...

Abbaye d'Orval, Musée de la pharmacie, Villers-devant-Orval. Photo Fondation wallonne.

## HESBIGNONS

### Petite chapelle de campagne en Hesbaye.

*Caractérisée par des faits physiques relativement peu nuancés, la Hesbaye est, du point de vue géographique, davantage une région humaine qu'une région naturelle.*

*Très tôt, le sol fertile a été exploité par des sociétés de cultivateurs, les Omaliens, qui ont largement contribué au défrichement et à la formation d'un paysage campagnard d'openfield, c'est-à-dire aux champs labourés non clôturés.*

Photo Fondation wallonne.



éléments d'une peuplade germanique venue s'installer dans la Hesbaye actuelle.

Au nord du sillon Sambre-et-Meuse se situe la Moyenne Belgique, plateau largement ondulé qui s'incline doucement en direction de la mer du Nord. De cet ensemble morphologique s'individualise la Hesbaye que l'on découvre à l'ouest, lorsque après avoir remonté les flancs raides de la vallée mosane, on a quitté les sombres quartiers industriels de l'agglomération liégeoise.

La Hesbaye présente une morphologie peu complexe. La surface topographique culmine au sud à l'altitude moyenne de 205 mètres et s'abaisse régulièrement jusqu'à moins de 80 mètres au nord-ouest.

Trois ensembles hydrographiques se partagent le territoire hesbignon: le bassin de la Meuse au sud-ouest, la vallée du Geer au centre, les rivières affluentes du Démer au nord. La présence d'assises géologiques crayeuses est responsable de la quasi-absence de rivières sur les hauteurs situées entre Geer et Meuse. De nombreuses vallées sèches y sculptent finement le plateau dont les molles ondulations constituent le relief typique de la région.

La fertilité légendaire de la Hesbaye est due à la présence de dépôts limoneux, de loess quaternaires d'origine nivéo-éolienne. Les rendements records enregistrés par les cultures de froment et de betteraves sucrières sont également expliqués par la douceur du climat tempéré dont les moyennes de l'année sont de 9° centigrades pour les températures et de 780 millimètres pour les précipitations.

Caractérisée par des faits physiques relativement peu nuancés, la Hesbaye est, du point de vue géographique, davantage une région humaine qu'une région naturelle. Très tôt, le sol fertile a été exploité par des sociétés de cultivateurs, les Omaliens, qui ont largement contribué au défrichement et à la formation d'un paysage campagnard d'Openfield, c'est-à-dire de champs labourés non clôturés.

L'ancienneté et l'intensité du peuplement agricole sont responsables de la dissémination d'une multitude de villages qui voient les habitations se ramasser à l'intérieur d'une ceinture verdoyante de prés et de vergers.

L'évolution démographique des cent dernières années a été plus favorable au nord de la frontière linguistique qui, suivant une limite ouest-est, concourt à individualiser une Hesbaye flamande du Nord et une Hesbaye wallonne du Centre et du Sud.

La densité de population est actuellement de 200 habitants au km<sup>2</sup>, mais le contraste est frappant entre le fort peuplement du Centre-Nord et celui beaucoup plus faible du Sud-Ouest où les densités moyennes avoisinent les 150 habitants au km<sup>2</sup>. Ce déséquilibre est le fait du dépeuplement enregistré dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans les environs de Jodoigne qui a été le théâtre de nombreuses émigrations vers le Wisconsin.

Il existe une relation étroite entre la structure fonctionnelle des communes et le nombre de leurs habitants. Le village agricole typique, aux fermes aussi nombreuses que majestueuses, devient chose rare dans une région qui sert de dortoir aux nombreux ouvriers migrants alternants occupés dans les centres urbains et industriels limitrophes. Les communes sont de plus en plus touchées par le phénomène résidentiel. Les densités rurales sont souvent dépendantes des moyens de transport. Ainsi les communes à fort peuplement aux environs de Hannut et de Waremme se rattachent à l'axe du chemin de fer Liège-Bruxelles; Éghezée, petite commune florissante à 15 kilomètres de Namur, se localise au carrefour de routes importantes. Waremme est actuellement desservie par l'autoroute reliant Bruxelles à Liège.

Quelques industries comme à Remicourt et Orp-le-Grand ont disparu car c'est la prospérité du travail de la terre qui avait engendré la construction de leurs sucreries et de leurs usines de machines agricoles. Alors que la vie urbaine s'est largement épanouie en Hainaut ou en Flandre, elle est relativement peu développée au sein du plateau hesbignon. En général, phénomène périphérique, l'urbanisation est quand même un fait plus central à Jodoigne, Hannut et Waremme, cette dernière localité de 13 001 habitants pouvant naturellement revendiquer le titre de capitale de la Hesbaye.

Depuis trois décennies environ, les marges de la Hesbaye ont connu une émigration positive.

C'est le cas des environs de Bierset au sud-est et de la Hesbaye brabançonne à l'ouest.

Bibliographie: *ALW*; *Architecture rurale de Wallonie. Hesbaye namuroise, [...] Hesbaye Liégeoise, et [...] Hesbaye brabançonne et pays de Hannut*, sous la dir. de L.-F. GENICOT, Liège, 1983, 1986 et 1989 (notamment les parties géographiques dues à C. CHISTIANS); Th. BRULARD, *La Hesbaye. Étude géographique d'économie rurale*, Louvain, 1962; ID., *Aperçu géographique de la Hesbaye*, dans *Terre des Hommes. Le Miroir de la Hesbaye*, sous la dir. de E. BOUVIER, Tournai, 1970, p. 1-3; C. CHISTIANS, avec la coll. de L. DAELS et A. VERHÈVE, *Les campagnes, dans Géographie de la Belgique*, Bruxelles, 1992 p. 484-536 (p. 535-536 pour la bibliographie).

T. BRULARD (\*)

## HOCAILLE

HOCAILLE (PLACE DE L') D3  
HOCAILLE (PORTE DE L') C3-D3  
HOCAILLE (QUARTIER DE)  
HOCAILLE (RUE DE L') D3-D4-D5

Conseils communaux des 3 octobre 1973 (place et rue) et 23 juin 1992 (porte).  
Toponyme traditionnel.

### Thème des toponymes traditionnels.

Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux: la *Baraque*, le *Blanc Ry*, le *Blocry*, les *Bruyères*, la *Croix*, *Franquenies*, le *Petit Ry*, *Pinchart* et le *Stimont*. Trois de ces hameaux — qui subsistent toujours dans la toponymie ottintoise — ont donné leur nom à des quartiers de la ville nouvelle (le quartier du Biéreau, le quartier de l'Hocaille et le quartier des Bruyères) et deux à des sous-quartiers (le quartier de la Baraque et le quartier de Blocry).

Lorsqu'il fut décidé (en 1992) [PV 35] de nommer les accès intra-urbains à partir des boulevards extérieurs (antérieurement qualifiés d'«avenues»), on pensa un moment utiliser des toponymes descriptifs: la «porte du Biéreau» eût ainsi désigné la voie d'accès au quartier du Biéreau. Sur le «boulevard Baudouin» cependant, les trois portes donnaient toutes accès au «Biéreau». La Commission a donc proposé de les désigner du nom de la voirie à laquelle elles donnaient accès. Au «boulevard de Lauzelle», par contre, les noms de «porte de Lauzelle-Quatre-Vents», «porte de Lauzelle-Vallon» et «porte de l'Hocaille» sont appropriés. Tandis que ce terme de «porte» était adopté (en fait au départ des «boulevards Baudouin I<sup>er</sup>» et «de Lauzelle»), celui de «carrefour» était alors réservé «aux accès à des voiries primaires de desserte urbaine à partir des RN 4 et 238».

Le lieudit *Hocaille*, en wallon *Okaye*, est présent à plusieurs exemplaires dans le centre du Brabant wallon (voir ci-dessous). C'est un dérivé, au moyen du suffixe à valeur collective *-aille* (latin *-alia*), d'un mot

féminin *hok* «épine (arbrisseau)», ayant vécu anciennement dans le wallon du Brabant et subsistant seulement en toponymie. Ce terme ancien *hok* représente le moyen néerlandais *hoch* «buisson, hallier». La *hocaille* devait donc être à l'origine un «buisson d'épines» [DBR, XVII, p. 131-137; FEW, XVI, p. 258-259; WAV, XXVIII, p. 101].

Lors de la création du site, le lieudit n'était plus guère employé dans l'usage oral, mais il figurait encore dans des sources écrites, notamment sur des cartes, sous la forme *Occaie*, forme très ambiguë qui aurait pu entraîner une altération de la prononciation. Pour cette raison, la Commission de toponymie a proposé une graphie claire dans le système orthographique du français: la finale *-aille* ne peut être prononcée *-èy*. Le mot étant d'origine germanique, il convenait de rétablir le *h* initial. Normalement, l'élision ne pouvait se faire et le quartier aurait dû s'appeler *quartier de la Hocaille* [D 16 octobre 1972, 18 octobre 1972; PV 7]; l'usage en a décidé autrement et c'est la forme avec élision qui s'est imposée, *quartier de l'Hocaille*, probablement sous l'influence du wallon et du français de la région qui ont perdu la valeur du *h* aspiré.

Hocaille: wallon *Okaye*

### Isolé:

1773, 1787, «aux hocails sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1543, 1547, D Martin; WAV, XXI, p. 80]; 1773, «une pièce de terre aux occaie sur la campagne Blocry» [OTA, p. 184]; 1779, «3 jours de terre et bois, nommés la hocquaille» [AGR, GSN, n° 1545, D Martin; WAV, XXI, p. 80; OTA, p. 184]; 1981, «l'Hocaille» [IGN].

### Déterminant:

1830, 1846, 1860, 1865, (?), «campagne de occaie» [OTA, p. 145; ACV-Ott; Popp-Ott; CTB; LLNE, p. 63; PlanG]; 1846, «campagne d'occae» [ACV-Ott]; 1863, «campagne d'occae» [T&W-W, p. 138]; 1972, «campagne del occaie» [IGM]. «Campagne d'occae» désignait une partie de la campagne de Blocry qui s'étendait entre la campagne d'Ottignies et celle de Lauzelle. Par la suite, les habitants l'appelèrent «Grand Champ» [D 6 octobre 1972; OTA, p. 170]. Les témoins interrogés ne connaissent pas le nom «campagne de Occaie» bien qu'il soit encore attesté sur les cartes du XX<sup>e</sup> siècle. Ils nomment cet endroit le «long tchamp».

### Autres formes:

Ce toponyme existe aussi à Archennes: 1442, «le Hokaïlle»; 1459, «terre situm super Rivum, dictum del Heykey»; 1575, «alle hockaille» [WAV, XXVIII, p. 101]; 1628,



## HOCAILLE

«Hocaille»: un vieux nom pour un nouveau quartier.

Le contraste de l'ancien et du moderne: le long de la «rue de l'Hocaille», la vieille ferme de Blocry (à droite), une des rares constructions de l'antique campagne de l'Hocaille, et la piscine (à gauche), symbole de moderniste: construite en 1981, elle fut d'emblée chauffée par panneaux solaires thermiques et filtrée par un système d'électroionisation au cuivre et à l'argent (sans chlore).

Photo Fondation wallonne.



« champ du Hoqualé ou la Hoquaile » [T&W-W, p. 189]; 1646, « en lieu dict la hoccaille »; 1655, 1724, 1780, « hockaille » [WAV, XXVIII, p. 101]; 1728, « campagne del Locquaile ou Hocquaile » [T&W-W, p. 189]; 1730, « sur la hoccaille »; 1779, « commune de la Hocquaile » [WAV, XXVIII, p. 101]; 1863, « bruyère, bois, drève de la Hoccaille » [T&W-W, p. 189]. On trouve aussi « la Hoccaille », à Grez-Doiceau et à Bossut; « la Hokaile », à Opprebaix et « à l'Ocquaie », en 1777, à Limal [WAV, XXVIII, p. 101].

I. LEJEUNE

## HORTA

Horta (avenue Victor) [abandonné, G4-F4]  
HORTA (PLACE VICTOR) G4  
HORTA (RUE VICTOR) G4-F4

Conseil communal du 17 mai 1977 (avenue)  
et du 28 juin 1993 (place et rue).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

📖 « Place » et « rue Victor Horta » rappellent cet architecte et décorateur belge qui fut, avec Van de Velde, le principal créateur du style Art Nouveau et un des pionniers de l'architecture moderne. [PV 25]. L'« avenue », initialement prévue, a été concrétisée en une « place » et une « rue ».

📖 Victor Horta, architecte et décorateur, pionnier de l'architecture moderne, est né à Gand en 1861. À la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, c'est une figure de proue du style Art Nouveau. Il étudie d'abord la musique au

Conservatoire de Gand (1873), puis s'oriente vers l'architecture, d'abord à l'Académie de Gand (1874-1877). Après un séjour à Paris dans l'atelier de l'architecte Jean Dubuysson (1878-1880), il revient en 1881 se former à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Il travaille dans l'atelier d'Alphonse Balat à Bruxelles (1884-1885), puis se met à son propre compte jusqu'en 1915. Pendant la Première Guerre mondiale, il vit à Londres (1915) puis aux États-Unis (1916-1918). Il revient travailler à Bruxelles à partir de 1918. Il enseigne l'architecture dans plusieurs établissements, notamment à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, et occupe différentes fonctions officielles. Après avoir reçu de nombreux prix et distinctions honorifiques, il meurt à Bruxelles le 11 septembre 1947.

La construction de l'Hôtel Tassel à Bruxelles en 1893 marque le début de son évolution. Réagissant contre l'académisme en architecture et contre les canons en vigueur dans les arts décoratifs, il innove en plusieurs domaines : emploi des matériaux nouveaux (fer, nervures métalliques); structures apparentes; réflexion sur l'habitat et remaniement du plan habituel de la maison; couvertures translucides (verrières colorées); recherche de la dissymétrie; articulation de l'intérieur et de l'extérieur de l'habitation; transfiguration du décor végétal; exploration des possibilités des lignes ondoyantes et sinueuses (ligne en « coup de fouet », style anguille); recherche d'un fonctionnalisme intégrant le décor à la structure; invention de solutions inédites. Avec l'Anversois Henry Van de Velde (1863-1957) et le Liégeois Gustave Serrurier-Bovy (1858-1910), Horta a contribué puissamment à la mise en œuvre des tendances novatrices de l'Art Nouveau. Par la suite, comme on peut le voir avec le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (1922-1928), son style évolue vers davantage de sobriété, passant du stade « végétal » au dépouillement.

On lui doit la conception de maisons privées mais aussi de magasins et de bâtiments publics officiels. Situons dans le temps quelques-unes de ses œuvres. À Bruxelles : l'Hôtel Solvay en 1895-1900; la Maison du Peuple en 1896-1899; l'Hôtel Aubecq en 1899; l'Hôtel Dubois en 1901; les grands magasins *À l'innovation*, rue Neuve, en 1901 (détruits dans l'incendie de 1967); le magasin Waucquez en 1903; la Gare centrale depuis 1913, avec des modifications de Dubrunfaut jusque 1952; le Palais des Beaux-Arts, de 1922 à 1928. À

## HORTA

**Le Musée des Beaux-Arts de Tournai (1928) : seul bâtiment Art Nouveau construit par Victor Horta en Wallonie...**

Situé dans l'Enclos Saint-Martin à Tournai, le Musée doit son origine au mécène bruxellois Henri Van Cutsem, qui décida de léguer sa collection de peinture à la ville de Tournai, à charge pour cette dernière d'y faire construire un musée par l'un de ses amis, le célèbre architecte de l'Art nouveau. Construit en forme d'étoile à cinq branches, il offre une luminosité exceptionnelle et présente des œuvres majeures comme *La Vierge et l'Enfant, de Roger de le Pasture*, ou *La pointe du Cap Martin, de Claude Monet (1884)*. Photo Fondation wallonne.

**... Ici, dans sa version rêvée de François Schuiten.**

On connaît la passion pour l'architecture du dessinateur François Schuiten (Les cités obscures, 1983 sv.). C'est ce qui nous vaut ici ce magnifique dessin « inédit », qui a servi à illustrer la page de couverture d'un petit volume passionnant sur le Musée de Tournai (*Architectures rêvées : les multiples visages du Musée des Beaux-Arts de Tournai*). *Architectures rêvées*. Victor Horta et le Musée des Beaux-Arts de Tournai, Casterman, Tournai, 1996, p. de couverture. © Casterman et François Schuiten.



Tournai, Le Musée des Beaux-Arts de 1903 à 1928. À Francfort, le Grand Bazar en 1903. Il a publié: *Considérations sur l'art moderne*, Bruxelles, 1925; *L'enseignement architectural et l'architecture moderne*, Bruxelles, 1926.

Bibliographie: F. AUBRY, *L'œuvre de Victor Horta dans l'Entre-deux-guerres*, dans *L'architecture Art déco. Bruxelles. 1920-1930*, Bruxelles, 1996, p. 97-105; *Contemporary Architects*, Londres, sous la dir. de M. EMANUEL, 1980, p. 375-377; R. DELEVOY, *Victor Horta*, Bruxelles, 1958; *DHB*; *DSL*; *DB*; *GR2*; S. HENRION-GIELE, *Victor Horta*, Bruxelles, 1973.

J. PIROTTE

ART NOUVEAU.

## HOUE

HOUE (RUE DE LA) F7

Conseil communal du 3 octobre 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

Thème des outils agricoles traditionnels.

Au quartier du Biéreau, à proximité de la zone évoquant les plantes et des fleurs des champs, quelques noms rappellent les outils traditionnels de nos campagnes.

## HOUSSIÈRE

HOUSSIÈRE (PLACE DE LA) D4

HOUSSIÈRE (RUE DE LA) D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

Thème des toponymes traditionnels.

*Houssière*, en wallon *Ûssière*, est un dérivé au moyen du suffixe collectif *-aria* de *houx*, qui provient lui-même de l'ancien francique *\*hulis* [FEW, XVI, p. 261b] et non du bas-latin *hossum*, comme certains l'affirment parfois [OTA, p. 180; BTD, XIV, p. 370]. Ce collectif *houssière* est attesté dans le français de nos régions dès le Moyen-Âge [FEW, XVI, p. 262a].

Houssière: wallon *Ûssière*

Isolé:

1277, «Houssière», «hausière» [AGR, AE, n° 5404, D Martin]; (?) «la Houssière (Hosière)» [T&W-W, p. 144].

Déterminant:

1715, «le tri du bailli, de midi à la campagne de Blocry, au Bois de la Hussière» [OTA, p. 168]; 1716, «bois de la Houssière» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1737, «bois de la Hussière» [AGR, GSN, n° 1537, D Martin].

Ce bois, situé entre Ottignies et Limelette, est attesté beaucoup plus tôt à Limelette qu'à Ottignies: 1440, «Bois al Heusirre»; 1469, 1500, 1544, 1615, 1674, «Bois de la Houssière»; 1531, «Bois de la Heusière» [T&W-W, p. 148].

Autres formes:

Ailleurs dans le Brabant wallon, ce nom sert également de toponyme: 1440, «le Huesière, descur Semohain»; 1500, «le Bois d'Ohain, dir la grande Huissière»; 1863, «la Petite

Huissière», à Ohain [T&W-W, p. 75] ou l'hydronyme, comme l'attestent encore les cartes du XX<sup>e</sup> siècle: 1965, «La Houssière» [CTB]; 1972, «L'hussière» [JGM], ruisseau passant par Héவில் et Villeroux. En Wallonie, on trouve d'autres variantes de ce toponyme (à partir de «houx») «Heusy», dans la province de Liège; «Heuseux», «La Houssière», «Houzières», «Houssois» et «Houssu», dans le Hainaut [OSNL, p. 33] et en France, 1256, 1270, «La Houssière», en Saône-et-Marne [TDF, p. 247], etc.

I. LEJEUNE

## HUET

HUET (BÂTIMENT MARCEL)

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

Thème du passé universitaire.

Thème des toponymes descriptifs.

Le «Centre de pisciculture Marcel Huet» occupe depuis le début des années 1980 un bâtiment universitaire peu connu du public («OC5» dans la nomenclature de l'Université), situé au numéro 2 de la «route de Blocry», à l'Hocaille. Ce nom est celui d'un ingénieur des eaux et forêts, directeur de la Station de recherches des Eaux et forêts de Belgique dans les années 1950 et maître de conférences à l'Université de Louvain. Il fût notamment l'auteur d'un livre technique mondialement réputé dans le domaine de la pisciculture (*Traité de Pisciculture*), encore vendu aujourd'hui, qui a fait l'objet de plusieurs éditions successives et qui a été traduit en plusieurs langues (anglais, espagnol...).

Le bâtiment OC5 est un des premiers bâtiments (sinon le premier?) de l'Université construit après la décision de transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain de Leuven à Louvain-la-Neuve. Après une première occupation par un laboratoire de Génie civil chargé des études de stabilité des sols pour la construction des bâtiments de la future université, puis occupé par l'Administration des Services techniques (ADST), ce bâtiment fut aménagé en vue d'accueillir le Laboratoire d'Éco-éthologique des poissons du professeur Thines (Faculté de psychologie). À l'époque, M. Laloyaux suggéra d'y implanter également les installations demandées par l'Unité des Eaux et forêts (EFOR) en échange de celles établies à Linkebeek que cette Unité dut quitter lors de la division de l'Université.

Il fut demandé à EFOR de reprendre la gestion de tout le bâtiment OC5 afin d'y développer des recherches orientées vers les

## HUET

**Le bâtiment Marcel Huet :  
le plus vieux local  
universitaire de  
Louvain-la-Neuve ?**

Le « Centre de pisciculture Marcel Huet » occupe depuis le début des années 1980 un bâtiment universitaire peu connu du public (« OC5 » dans la nomenclature de l'Université), situé au numéro 2 de la « route de Blocry », à l'Hocaille. Après une première occupation par un laboratoire de Génie civil chargé des études de stabilité des sols pour la construction des bâtiments de la future université, puis occupé par l'Administration des Services techniques (ADST), ce bâtiment fut aménagé en vue d'accueillir le Laboratoire d'Écoéthologie des poissons du professeur Thines (Faculté de psychologie).



aspects nutritionnels des organismes aquatiques en partenariat avec l'Unité de Biochimie de la nutrition (BNUT). Cette reprise effectuée après le 15 décembre 1992 avec l'aide ponctuelle de l'ADST, fut à l'origine d'un véritable renouveau pour ce centre. L'obtention de nombreux contrats extérieurs tant avec le secteur privé qu'avec le secteur public permet dans les années 1990 l'équipement de nombreuses salles d'expérimentation sur les poissons d'élevage et du milieu naturel. Grâce à ses centaines d'aquariums et de bassins intérieurs d'expérimentation pour un volume total d'environ 120 000 litres, ses salles thématiques (reproduction, incubation/éclosion, croissance, alimentation, digestibilité, rivière artificielle...) et sa qualité d'eau remarquable (recyclée vers le

lac) pour l'élevage de poissons aussi exigeants en la matière que les truites et les saumons, le Centre de pisciculture Huet constitue, à notre connaissance, une infrastructure unique en Europe et l'outil pluridisciplinaire par excellence pour la réalisation de recherches originales en productions animales, en nutrition, en génétique, en reproduction, en éthologie des poissons, en éco-toxicologie et en écologie des eaux douces.

Bibliographie: M. HUET, *Traité de pisciculture*, 1<sup>ère</sup> éd., Bruxelles, 1952 (4<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1970).

X. ROLLIN

## HUIT COLONNES

Huit Colonnes (clos des)

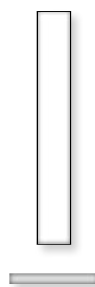
[situé à Ottignies, E1]

Conseil communal du 26 juin 1995.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Nom donné à un petit lotissement récent créé à l'«avenue de Lauzelle» (sur Ottignies), par référence au bâtiment situé à l'entrée de l'avenue (au coin avec la «rue de l'Invasion») et dont la façade offre huit colonnes. Avant d'abriter le restaurant «Le Chavignol», elle hébergeait la «Librairie des Huit Colonnes», nom qui reste utilisé dans les environs.



## INVASION

Invasion (rue de l') [située à Ottignies, E1]

Conseil communal du (/).

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Les tragiques événements qui accompagnèrent partout l'offensive allemande d'août 1914 ont profondément marqué les contemporains. Du 5 au 26 août 1914, l'armée impériale passa par les armes plus de 5000 civils et détruisit plus de 15000 maisons dans une centaine de communes de Wallonie. Si aucune

région ne fut épargnée, c'est bien en Wallonie, qui se trouvait dans l'axe principal de l'offensive allemande, que furent perpétrés l'essentiel des massacres (70 % des victimes). L'importance des massacres, de même que la manière dont ils furent vécus et commémorés, expliquent une mémoire différente de la Première Guerre mondiale en Flandre et en Wallonie. Dans la mémoire collective, le souvenir des exactions de Visé (600 maisons détruites), d'Andenne (218 victimes), de Tintigny (120 victimes), de Tamines (383 victimes), d'Ethe (218 victimes) et surtout de Dinant (1100 maisons et 674 victimes) restent les plus ancrés. Le discrédit



moral, il est vrai entretenu par la propagande alliée, fut considérable pour l'Allemagne: il explique, partiellement (le torpillage des navires marchands américains par les Allemands y fut également pour quelque chose...), l'entrée en guerre des Américains en 1917, et une méfiance, toujours vivace aujourd'hui, pour l'«autoritarisme» allemand, que la Seconde Guerre n'a fait que renforcer. Dans le même ordre d'idée, c'est le souvenir des atrocités d'août 1914 qui explique la terreur éprouvée par les populations en mai 1940, et l'exode de centaines de milliers de civils fuyant la «fureur teutonne».

Parmi les causes principales de ces «atrocités allemandes», il faut certainement évoquer la hantise — réelle — des corps de francs-tireurs français de la guerre franco-allemande de 1870, mais aussi la rage du haut commandement allemand devant une résistance belge à laquelle il ne s'attendait pas: pour lui, la neutralité belge aurait dû conduire à laisser passer ses troupes (s'abstenir) pour attaquer la France, alors qu'à l'inverse, la résistance héroïque de Liège (la seule ville au monde à avoir reçu, pour ce fait, la Légion d'honneur...) et de l'armée belge, permirent à l'armée française d'intervenir rapidement sur le sol belge et de ralentir l'offensive. Il faut y ajouter un conservatisme certain de la classe dirigeante allemande, très méfiante vis-à-vis des «caprices» des masses populaires.

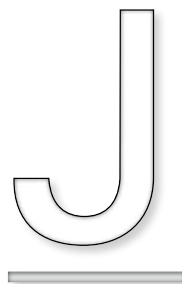
Si à Ottignies, les exactions allemandes n'atteignirent pas le paroxysme de violence des cités-martyres évoquées, elles furent néanmoins suffisantes pour marquer durablement les esprits: la «rue de l'Invasion» fut rebaptisée ainsi après la guerre en souvenir des événements tragiques qui s'y étaient effectivement déroulés les 19 et 20 août 1914. C'est par cette rue,

en effet, qu'un premier groupe de soldats allemands vint reconnaître le terrain aux abords de la gare d'Ottignies, objectif stratégique, et c'est par cette rue toujours que, après une escarmouche au «hameau de La Croix» qui fit deux victimes dans leur rang, ils revinrent en force pour se venger des hypothétiques francs-tireurs (en fait des éléments de la garde civique de Bruxelles et Morlanwelz) qui les avaient surpris: 68 maisons furent incendiées à la «rue de l'Invasion» et à la «chaussée de la Croix», jusqu'à Mousty, et plusieurs civils furent fusillés; à Cérroux, 27 maisons furent détruites et une centaine d'hommes, qui s'étaient réfugiés dans les «bois des Rêves» et de «l'Étoile», furent arrêtés pour être déportés (ils seront finalement libérés à Gembloux le 27 août). Une autre rue d'Ottignies au moins, située d'ailleurs sur le territoire de Louvain-la-Neuve, la «rue Arthur Hardy», qui a donné son adresse au golf, conserve la mémoire de ces jours sombres: c'est là que le garde chasse du «bois de Lauzelle», Arthur-Eugène Hardy, fut arrêté et fusillé le 21 août 1914, sous prétexte qu'il avait tiré sur des soldats allemands qui passaient dans le bois.

Bibliographie: R. BAUMANN, *Wavre, Août 1914*, dans *WAV*, 1999, n° 1-2, p. 3-50; J. HORNE et A. KRAMER, *German Atrocities*, Dublin, 2001 (traduction: *Les atrocités allemandes*, Paris, 2005); J. MARTIN, *La ville de Wavre et sa région pendant la guerre 1914-1918*, dans *WAV*, 2003, n° 6, p. 260-272; *OTA1*, p. 109-110; J. TORDOIR, *Août 1914. Actes de barbaries perpétrés à l'égard des civils. Publication de sources*, *ibid.*, 2009, n° 3, p. 114-137; VAN YPERSELE, *La Belgique héroïque et martyre, une mémoire exclusivement francophone?*, dans *Images et paysages mentaux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, de la Wallonie à l'Outre-mer* (Université catholique de Louvain. Publications de la Faculté de philosophie et lettres, Collection Temps et Espaces, n° 7), sous la dir. de L. COURTOIS, J.-P. DELVILLE, F. ROSART et G. ZELIS, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 130-144.

L. COURTOIS

☛ HARDY.



## JARDIN BOTANIQUE

JARDIN BOTANIQUE (AVENUE DU)

E7-F7-F8

JARDIN BOTANIQUE (PORTE DU) F8

Conseils communaux des 17 décembre 1974 (avenue) et 27 octobre 1992 (porte).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

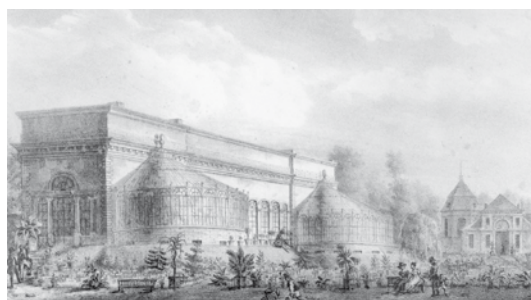
L'«avenue du Jardin Botanique» longe les serres de la Faculté d'agronomie [PV 10]. Lorsqu'il fut décidé (en 1992) de nommer les accès intra-urbains à partir des boulevards extérieurs (antérieurement qualifiés d'«avenues»), on pensa un moment utiliser des toponymes descriptifs: la «porte du Biéreau» eût ainsi désigné la voie d'accès au quartier du Biéreau. Sur le «boulevard Baudouin» cependant, les trois portes donnaient toutes accès au «Biéreau». La Commission a donc proposé de les désigner du nom de la voirie à laquelle elles donnaient accès (ici, «porte du Jardin Botanique»). Au «boulevard de Lauzelle», par contre, les noms de «porte de Lauzelle-Quatre-Vents», «porte de Lauzelle-Vallon» et «porte de l'Hocaille» sont

### JARDIN BOTANIQUE *Hortus Botanicus Lovaniensis* (vers 1825).

*Le Jardin botanique fut aménagé en 1783 par l'Université pour ses étudiants en médecine.*  
Lithographie de Jobard d'après un dessin d'A. de Marbaix. (13,6 x 19,9 cm).  
Katholieke Universiteit Leuven, Centrale Bibliotheek, n° TA 241.  
Photo Archives de l'Université catholique de Louvain.

### Le jardin botanique de l'ancienne université aujourd'hui.

*Après la suppression de l'Université sous le Régime français, le Jardin botanique est devenu propriété publique et a été cédé à la ville de Louvain en 1835. Réaménagé en 1982, il offre au visiteur 800 variétés de plantes et une orangerie qui a retrouvé son état original du XVIII<sup>e</sup> siècle.*  
Leuven, 30 Kapucijnenvoer.  
Photo Fondation wallonne.



appropriés. Tandis que ce terme de «porte» était adopté (en fait au départ des «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>» et «de Lauzelle»), celui de «carrefour» était alors réservé «aux accès à des voiries primaires de desserte urbaine à partir des RN 4 et 238».

## JARDINIER

JARDINIER (RUE DU)

D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie. Autour de la ferme de la Baraque devenue un centre artisanal, quelques rues portent des noms évoquant les métiers exercés à la ferme ou rappelant d'autres métiers traditionnels.

## JAUNE

Jaune (traverse)

[D6, en attente]

Conseil communal du 17 décembre 2009.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Pour répondre à des nécessités pratiques (demande des pompiers de pouvoir localiser avec précision tous les lieux d'intervention), il a été décidé de nommer les voiries souterraines. Au centre ville, le déterminé «traverse» a été retenu pour désigner les jonctions avec l'«anneau Central Nord» ou l'«anneau Central Sud» [PV OL 5]. Si les couleurs retenues au départ ont changé ou voyagé, «traverse Jaune» devrait désigner la section qui passe sous le bâtiment Thomas More [PV OL 12]. Au départ, s'agissant d'un domaine universitaire, l'Université avait baptisé son «parking» et sa «traverse» «Thomas More», par référence au bâtiment de la Faculté de droit desservi [PV 54]. Lorsque l'Université a réorganisé l'ensemble de ses parkings suite à l'ouverture du centre commercial «L'Esplanade», elle a donné à son parking le nom de la «place Montesquieu», point de repère plus clair pour les visiteurs extérieurs. La Commission de toponymie a dès lors proposé d'appeler officiellement la voirie d'accès

au parking «traverse Montesquieu» [PV OL 4], mais ce nom n'a pas été retenu. Finalement, par souci de cohérence, c'est l'appellation «traverse Jaune» qui a été retenue... Si ce nom peut être considéré comme «indirectement descriptif», c'est parce que la Commission de toponymie avait suggéré que, précisément pour identifier clairement les différentes «traverses», des repères visuels de la couleur correspondante soient installés.

☛ BLEUE; BRUNE; JAUNE; MONTESQUIEU; MORE; VERTE.

## JESSÉ DE FOREST

Jessé de Forest (rue) [abandonné]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème des grands scientifiques, inventeurs et industriels.

C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier [PV 40]. On a tenu compte à cet égard des souhaits des entreprises installées dans les «parcs scientifiques», qui désiraient des noms de scientifiques ou d'industriels connus sur le plan international. Si Jessé de Forest, du nom du Wallon chef du groupe qui fonda New-York en 1624, est un pionnier du Nouveau Monde, son aventure relève du registre des «grandes entreprises». L'homme a cependant été jugé trop peu connu [PV 43]. La culture n'est plus ce qu'elle était...

📖 Né à d'Avesnes-sur-Helpe, en Hainaut, en 1576, Jessé de Forest est, comme beaucoup de réformés des Pays-Bas du Sud, victime de la répression religieuse mise en place par Charles Quint et son fils, Philippe II d'Espagne. Beaucoup, quand ils ne sont pas arrêtés, trouvent alors refuge dans les États protestants du Nord de l'Europe: Provinces-Unies surtout, mais aussi Royaume-Uni ou États allemands protestants. Dans leur pays d'accueil, ces réfugiés religieux forment des communautés qui se distinguent des Églises réformées locales par leur liturgie en français, d'où leur qualification de «wallonnes» («Églises wallonnes», «*Waalserkerk*», «*Wallonische Kirche*»), terme qui à l'époque désigne ceux qui, dans un espace germanique, sont de langue romane. Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, beaucoup de huguenots «français» trouveront également asile dans les Provinces-Unies (second «Refuge»), où ils seront incorporés

aux Églises wallonnes. Il subsiste aujourd'hui quatorze Églises wallonnes aux Pays-Bas...

L'histoire de Jessé de Forest illustre de manière exemplaire le parcours de nombreux réformés de nos régions. Vers 1602, il se réfugie à Sedan (à l'époque principauté indépendante), puis de là, en 1515, à Leyde. Il cherche alors à émigrer avec les siens et d'autres réfugiés vers le Nouveau Monde. Il tente une première démarche auprès de l'ambassadeur de la couronne anglaise à La Haye, à qui il adresse, le 5 février 1621, une pétition sollicitant le droit, pour une cinquantaine de familles wallonnes et françaises, de s'établir en Virginie. La réponse de la *Virginia Company* (11 août 1621) est décevante: l'autorisation est accordée, à certaines conditions, notamment que les familles wallonnes renoncent à ne former qu'une seule colonie, chose inacceptable pour Jessé. Ce dernier se tourne alors vers la Compagnie des Indes occidentales, qui y voit une bonne occasion de contrer l'influence espagnole. L'autorisation est donnée le 27 août 1622 et c'est à bord du *Nieu-Nederland* que les migrants s'embarquent pour le Nouveau Monde: le 4 mai 1624, huit familles sont débarquées à la pointe de Manhattan et fondent «Neuve Avesnes» (en mémoire de la ville natale de Jessé), en Nouvelle-Belgique (*Nova Belgica* ou Nouvelle-Néerlande, *Nieuw Nederland*): il faut en effet rappeler ici que le terme «Belgique», dérivé du latin savant «*Belgica*», a d'abord servi à désigner l'ensemble des XVII Provinces, avant qu'elles ne se séparent en *Belgica Foederata* ou Belges fédérées (les Provinces-Unies ou actuels Pays-Bas) et en *Belgica Regia* ou Belges royales (Pays-Bas du Sud ou Belgique actuelle).

À leur arrivée, ces huit familles ne trouvent que quelques huttes construites à la hâte par



## JESSÉ DE FOREST

La « Nouvelle Belgique » et la « Nouvelle Amsterdam » (New York), en 1655.

L'arrivée, le 4 mai 1624, de huit familles conduites par Jessé de Forest à la pointe de Manhattan, où ils fondent « Neuve Avesnes » (en mémoire de la ville natale de Jessé), marque le premier établissement durable de New York.

*Novi Belgii Novaeque Angliae Nec Non Partis Virginiae Tabula Multis in locis emendata a Justus Danckers, 1655, d'après Amsterdam/New Amsterdam. The Worlds of Henry Hudson, Exposition du Museum of the City of New York, septembre 2009. New Amsterdam History Center Workspace Site. Photo CITCO Collection.*



une poignée d'hommes déposés là en 1614, par le navigateur hollandais Adrien Block et qui subsistaient tant bien que mal grâce au troc avec les Indiens. Les choses changent à leur arrivée, car si la Compagnie des Indes occidentales a accepté de financer leur voyage, c'est bien dans l'espoir de développer des activités profitables dans la nouvelle colonie. Tandis que Jessé de Forest meurt le 22 octobre 1624 au cours d'une reconnaissance des côtes de Guyane, la Compagnie y dépêche l'année suivante, en 1625, un autre Wallon, Pierre Minuit (né à Wesel, en Rhénanie, mais issu d'une famille réformée tournaïsiennne), en vue d'une mission de mise en valeur. Après un bref retour au pays, il revient comme gouverneur et dote l'île d'une fortification (Fort Amsterdam), d'un quai d'accostage et d'un moulin. L'année suivante, il « achète » l'île aux Indiens Manhattes (des Algonquins) contre quelques verroteries d'une valeur de 60 florins, qui devient ainsi officiellement la colonie de la « Nouvelle Amsterdam ». Malgré ses succès, Pierre Minuit fut rappelé en Hollande en 1632, ce qui n'empêcha pas la ville de prospérer, comme on le sait. En 1653, l'établissement se constitua en municipalité. Occupée par les Anglais en 1664, elle fut officiellement cédée au Royaume-Uni par le traité de Breda de 1667, qui mettait fin à la Deuxième guerre anglo-hollandaise. Rebaptisée « New York », en l'honneur du duc d'York, le futur Jacques II d'Angleterre, la ville se rendit aux Hollandais en 1673, au cours de la Troisième guerre anglo-hollandaise, et prit le nom de « Nouvelle Orange ». Au cours des pourparlers de paix, les Hollandais l'échangèrent aux Anglais en 1674 contre le Surinam : New York allait dès lors connaître la même histoire que les autres colonies de la Nouvelle Angleterre. En 1924, à l'occasion du 300<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, un monument aux Wallons fondateurs de New York fut érigé dans Battery Park, à la pointe sud de Manhattan.

Bibliographie : H.G. BAYER, *The Belgians. First Settlers in New York and in the Middle States, with a review of the events which led to their immigration*, New York, 1925 ; H.R. BOUDIN, *Quelques considérations sur l'émigration religieuse des Wallons vers la Suède*, dans *De fer et de feu. L'émigration wallonne vers la Suède au XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire et mémoire (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, (Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherche, t. V), sous la dir. de L. COURTOIS, avec la collaboration de M. DORBAN et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 2003, p. 149-154 ; C.-I. CARON, *Une fondation française de New York ? Le tricentenaire huguenot-wallon de 1924*, dans *De Québec à l'Amérique française. Histoire et mémoire. Textes choisis du deuxième colloque de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*, sous la dir. de T. WIEN, C. VIDAL et Y. FRENETTE, Québec, 2007, p. 175-194 ; E. HOMBERGER, *The*

*Historical Atlas of New York City (a visual celebration of 400 years of New York City's History)*, 2<sup>e</sup> éd., New York, 2005 ; R. GOFFIN, *De Pierre Minuit aux Roosevelt. L'épopée belge aux États-Unis*, New York, 1943 ; ID., *Les Wallons, fondateurs de New York* (Connaître la Wallonie, 15), Charleroi, 1970 ; T. ROOSEVELT, *New York. A sketch of the city's social, political, and commercial progress from the first Dutch settlement to recent times*, New York, 1906 ; F. WEIL, *Histoire de New York*, Fayard, Paris, 2005.

L. COURTOIS

WALLONS.

## JEU DE PAUME

JEU DE PAUME (RUE DU) E2

Conseil communal du 20 décembre 1977.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Thème des sports.

La « rue du Jeu de Paume » rappelle l'ancêtre du tennis, mais aussi de la balle pelote.

Le jeu de paume, dont les origines lointaines restent largement obscures, est attesté dans les pays méditerranéens dès le X<sup>e</sup> siècle, mais on ne trouve des traces de sa pratique dans notre pays qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle (à Audenarde). C'est surtout au XV<sup>e</sup> siècle que le jeu de paume va se généraliser, notamment à l'initiative de Philippe le Bon qui était considéré comme un grand joueur de paume ; le nom du jeu est dû bien entendu à l'usage de la paume de la main pour lancer ou frapper la balle. Ce sport était pratiqué initialement par des seigneurs et par la noblesse, mais d'autres catégories de citoyens l'adoptèrent aussi, dans les bourgs ou à la campagne, même s'ils ne pouvaient le pratiquer qu'à de rares occasions, lors de la fête patronale du seigneur ou à la fête de la dédicace de la paroisse. Rapidement le jeu de paume se diversifia, d'une part, en jeu de longue paume, qui donnera naissance plus tard au jeu de balle pelote que l'on connaît toujours en Wallonie, et d'autre part, au jeu de courte paume, disputé plutôt en salle, qui donnera naissance via l'Angleterre au tennis. Le nombre de joueurs dans chaque équipe opposée a varié aussi de deux à cinq ou six. On remarquera que la manière de compter les points au jeu de paume, par 15, 30 et 40 (avec ou sans avantage), est toujours commune au jeu de balle pelote et au tennis.

Bibliographie : J. DESEES, *Les jeux sportifs de pelote-paume en Belgique du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Aperçus historiques. Récits anecdotiques. Évolutions*, Bruxelles, 1967.

J. GERMAIN

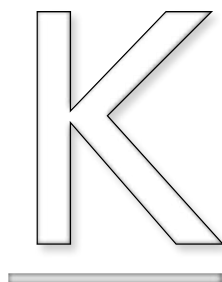
GRAND MITAN.

## JEUX D'ENFANTS TRADITIONNELS DE WALLONIE (THÈME DES)

Dans le contexte de l'installation du Musée Hergé (mai-juin 2009), il fut décidé de réaménager le «parc de la Source» et de nommer les nouvelles voiries créées. À côté de chemins, aux abords immédiats du Musée, qui portent des noms

évoquant l'univers d'Hergé (le Musée est ainsi officiellement situé au numéro 26 de la «rue du Labrador», adresse de Tintin à Bruxelles...), les chemins du côté du «parc de la source» sont dédiés aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie.

☛ CERF-VOLANT; CHAT PERCHÉ; FLIBUSTIERS; PIRATES; TROTTINETTES.



## KELLNER

KELLNER (BÂTIMENT)

F8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

Ce bâtiment (utilisé principalement par la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale) doit son nom à Carl Kellner (1826-1855), un mécanicien et un mathématicien autodidacte allemand, fondateur en 1849 d'un «Institut optique ». Cet institut deviendra plus tard l'entreprise Leitz fabricant les appareils photo Leica. Il est connu des chercheurs pour son système d'oculaires à trois lentilles qui permettait de corriger une série d'aberrations optiques des microscopes.

📖 Carl Kellner, né à Hesse en 1826, est un mécanicien et un mathématicien autodidacte allemand. En 1849, il fonde, à Wetzlar, un «Institut optique », pour le développement et la commercialisation de lentilles et de microscopes. En 1851, les premières lentilles et microscopes sont introduits sur le marché. Après sa mort, en 1855, sa femme dirige l'entreprise qui compte douze employés. En 1865, Ernst Leitz devient associé de l'Institut qu'il dirige seul à partir de 1869, en renommant l'entreprise d'après son nom. L'entreprise se développe alors rapidement. Le dix-millième microscope est produit en 1887 et le nombre d'employés est de 120, dix fois plus que trente ans plus tôt. L'entreprise Leitz fabriquera les célèbres appareils photo Leica.

Carl Kellner est connu des chercheurs pour son système d'oculaires à trois lentilles. Il a inventé une nouvelle combinaison achromatique de lentilles pour les oculaires, invention publiée dans son traité *Das orthoskopische Ocular, eine neu erfundene achromatische Linsencombination* («L'oculaire orthoscopique, l'invention d'une nouvelle combinaison achromatique de couleurs»). Ce nouveau système était capable de produire une image avec une perspective correcte et sans les distorsions produites par les autres instruments optiques de l'époque. Son invention est toujours utile de nos jours et est connue sous le nom d' «oculaire Kellner».

Bibliographie: E.G. KELLER, *E. Leitz, Inc., New York : the Odyssey of an Enterprise Importing Leitz Scientific Instruments and Leica Cameras from Germany between 1893 and 1980*, New York, 1996; G. ROGLIATTI, *Leica and Leicaflex Lenses*, Hove, 1984; ID., *Leica, the First Sixty Years*, Hove, 1975, (2<sup>e</sup> éd., D. LANEY, 1985); P.-H. VAN HASBRUECK, *Leica. A History Illustrating Every Model and Accessory*, New York, 1983.

S. LEMAÎTRE



## KOLBE

KOLBE (JARDIN DU PÈRE MAXIMILIEN) D5

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme descriptif).

Thème du patrimoine européen et universel.  
C'est à la demande de l'Université, qui souhaitait honorer par l'érection d'une statue la mémoire du Père Maximilien-Marie Kolbe (1894-1941), célèbre franciscain polonais mort à Auschwitz en 1941 et canonisé en 1982, que l'espace vert situé entre l'église Saint-François et la rampe du Val, propriété de l'Université, a reçu ce nom [PV OL 21 mars 2005]. Une statue y a effectivement été érigée en contrebas du parvis Saint-François.



KOLBE

**Statue Hommage au Père Maximilien Kolbe, de Jean-Paul Emonds-Alt, 30 janvier 2006.**

Selon les vœux de Julien Lambert, qui avait légué ses biens à l'Université, cette dernière a fait réaliser cette statue par Jean-Paul Emonds-Alt, à qui l'on doit aussi une Femme couchée, devant le Collège Leclerc. Le Père Kolbe est représenté en marche, passant entre deux colonnes sur lesquels sont inscrits les noms des principaux camps d'extermination nazis : Birkenau, Maidanek, Mauthausen, Dachau, Bergen-Belsen (à gauche) et Buchenwald, Dora, Treblinka, Sobibor (à droite). Autre indications : sur la colonne de gauche, « Père M. Kolbe, Auschwitz, 1941 » ; sur la colonne de droite, « Adrien, Xavier, Gross-Rosen, 1944 » (en souvenir du père et du frère du sculpteur, mort en 1944 au camp de Gross-Rosen, un camp satellite Sachsenhausen). Photo Fondation wallonne.



Qui ne se souvient, du moins s'il a grandi en milieu catholique, des récits édifiants de son enfance rapportant la mort héroïque du Père Kolbe au camp de concentration d'Auschwitz le 14 août 1941, en prenant la place d'un père de famille condamné, avec neuf autres détenus, à mourir de faim dans un bunker en représailles d'une évasion ? Malgré le supplice, qui amène souvent les victimes à un état de folie où ils s'entre-tuent rapidement, le franciscain parvint à convaincre ses compagnons de mourir dans la dignité. Après quinze jours de privation, les quatre survivants — dont le Père Kolbe — furent achevés par injection de phénol dans le bras. Celui qui avait échappé au bunker grâce au Père Kolbe, le sergent François Gajowniczek, aura la vive sauve : il est mort le 13 mars 1995, dans la ville de Brzeg.

Né le 7 janvier 1894 à Zdúnska Wola, Raymond Kolbe entra chez les franciscains conventuels de Lwów en 1907. Il y fit ses études secondaires et son noviciat, avant d'y faire sa profession en 1911 et d'y recevoir le nom de Maximilien. Envoyé à Rome, il y conquist ses grades en philosophie à l'Université grégorienne et en théologie à la Faculté Saint-Bonaventure du Collège séraphique international de l'ordre de saint François. C'est là où il séjourna de 1912 à 1918, qu'il fonda, avec six confrères, une pieuse union appelée Milice de l'Immaculée conception (16 octobre 1917), destinée à l'apostolat marial.

Ordonné prêtre en 1918, il regagna la Pologne l'année suivante, où il enseigna la philosophie quelques années à Cracovie. En 1922, il lança une revue apologétique et mariale (*Le Chevalier de l'Immaculée*), qui devint rapidement populaire dans le pays. En 1927, il fonda à Niepokalanów, près de Varsovie, une cité monastique dédiée à l'Immaculée. Elle fut le siège d'une maison d'édition et d'une radio très active dans la propagande mariale. En 1930, le Père Kolbe partit pour le Japon, où il fonda près de Nagasaki une seconde « cité de l'Immaculée », diffusant également un bulletin marial et missionnaire très populaire dans les milieux catholiques. De retour en Pologne (1936), le Père Kolbe reprit la direction de Niepokalanów, qui comptait, en 1938, pas moins de 762 religieux, ce qui en faisait à l'époque la plus grande communauté religieuse dans le monde. Pendant la guerre et l'occupation allemande, le monastère accueillit de nombreux réfugiés, parmi lesquels un certain nombre de Juifs. C'est là que le franciscain fut arrêté par la Gestapo, une première fois du 19 septembre 1939 au 8 décembre 1939, puis le 17 février 1941, avant de prendre le chemin d'Auschwitz. Le procès informatif pour sa béatification a commencé à Padoue le 24 mai 1948 et s'est terminé en 1954. Il a conduit à l'ouverture d'un procès apostolique devant la Congrégation des rites le 16 mars 1960. Il a été béatifié comme « confesseur » le 17 octobre 1971 par Paul VI, puis canonisé comme martyr le 10 octobre 1982 par Jean-Paul II. Il est fêté le 14 août. La distinction entre « confesseur » (au sens premier de « qui confesse la foi chrétienne », en témoigne) et martyr (qui consent à être tué pour témoigner de sa foi, plutôt que d'abjurer) est pertinente : en se proposant librement de prendre la place d'un condamné, le Père Kolbe n'est pas à proprement parler un « martyr », au sens traditionnel. Il figure parmi les dix martyrs du XX<sup>e</sup> siècle mis à l'honneur par l'Église d'Angleterre en 1998 à l'abbaye de Westminster. Un film de Krzysztof Zanussi (1991) et un opéra de Dominique Probst, sur un livret d'Eugène Ionesco (1998), lui ont été dédiés.

Si le Père Kolbe est un saint très populaire et dont le sacrifice volontaire à Auschwitz force le respect, que l'on soit croyant ou non, il ne faut pas cacher que sa canonisation pose question à un certain nombre de contemporains. Sans vouloir introduire ici la polémique, on notera que les développements récents de

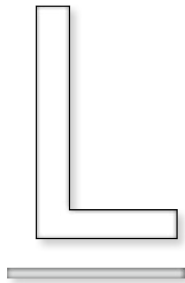


l'historiographie s'accordent à reconnaître l'existence d'un « conflit de mémoires » entre « Polonais » (en fait catholiques polonais) et Juifs polonais au sujet de l'histoire dramatique de la Pologne au cours de la Seconde Guerre. L'« Affaire du carmel d'Auschwitz » n'en est qu'une pénible illustration. Pour les uns, Maximilien Kolbe est le symbole par excellence de la martyrologie « polonaise », qui retient surtout des événements le calvaire des populations victimes de la barbarie nazie à l'encontre de Slaves considérés « eux aussi » comme inférieurs. Pour les autres, il est le

héros d'un catholicisme polonais qui faisait de la catholicité le fondement exclusif de la nationalité polonaise et par là, a conduit inéluctablement à une marginalisation et à une stigmatisation des Juifs dans l'ensemble de la vie sociale, ce qui a facilité la Shoah.

Bibliographie: *Catholicisme*, t. VI, col. 1467-1469; A. FROSSART, « N'oubliez pas l'amour ». *La passion de Maximilien Kolbe*, Paris, 1987; A. RICCIARDI, *Maximilien Kolbe. Prêtre et martyr*, Paris, 1987; Ch. SZUREK, *Juifs et Polonais (1918-1939)*, dans *Les cahiers de la Shoah*, n° 1, 1994, p. 67-78; A. WIEVIORKA et J.-Ch. SZUREK, *Juifs et Polonais. 1939-2005*, Paris, 2009; M. WINOWSKA, *Saint Maximilien Kolbe*, Paris-Montréal, 1982; ID., *Le secret de Maximilien Kolbe*, Paris, 1971.

L. COURTOIS



## LABRADOR

LABRADOR (RUE DU)

D6

Conseil communal du 17 février 2009.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des toponymes descriptifs.
- ☛ Thème du monde d'Hergé.

Si l'on précise que le seul bâtiment construit sur cette rue est le Musée Hergé inauguré fin mai 2009, on aura compris l'allusion évidente à l'adresse où vivait Tintin, le petit reporter d'Hergé, à Bruxelles [PV OL 3 et 4]... Par la suite, la Commission de toponymie a proposé que les voiries desservant le nouveau Musée Hergé portent des noms évoquant également le monde du créateur de Tintin [PV OL 7 et 8].

📖 Le numéro 26, rue du Labrador, constitue la première des deux adresses de Tintin, qui y occupe un appartement meublé au premier étage, la seconde étant celle du Château de Moulinsart. Outre qu'elles induisent un déplacement de la ville à la campagne, ces deux adresses balisent les deux grandes étapes d'une carrière héroïque.

Une double fonction doit être accordée au toponyme urbain. On y lit d'abord un indice, parmi d'autres, de vraisemblance dans une série que Hergé, comme l'ont souligné les organisateurs du très intéressant... et très ludique Colloque de Moulinsart, Henry Van

Lierde et Gustave du Fontbaré, a souhaité rendre plausible et réaliste. Il est vrai que d'autres noms de rue surgissent au détour d'une vignette (« rue de Londres » dans *L'oreille cassée*, p. 3, v. 14; « rue du Vol à Voile » dans *Le sceptre d'Ottokar*, p. 1, v. 8; « rue de l'Eucalyptus » dans *Le secret de La Licorne*, p. 7, v. 6...) et que, pour coller davantage à la réalité de l'époque, ces lieux d'habitation collective sont gardés par une concierge. Mme Pinson officie au 26, « rue du Labrador » (cf. *L'oreille cassée*, p. 6, v. 3-9; *Le sceptre d'Ottokar*, p. 11, v. 5-12; *Le secret de La Licorne*, p. 35, v. 3, v. 10 et v. 12), mais d'autres concierges anonymes interviennent occasionnellement (cf. *Le sceptre d'Ottokar*, p. 1, v. 9; *Le secret de La Licorne*, p. 12, v. 11-16, p. 13, v. 1-13, p. 14, v. 1-2). Pour Frédéric Soumois et Jean-Marie Pierret, qui se sont penchés sur les enjeux socioculturels de ces effets de réel, ceux-ci ne vont pas jusqu'à favoriser explicitement l'identification belge du cadre de référence. Un cadrage trop marqué, par le texte et/ou l'image (rappelons qu'au gré des albums, nous découvrons les différentes pièces de l'appartement de Tintin: entrée, salon, chambre, salle de bain, tout comme la rue qui y donne accès...), aurait pénalisé le projet de diffusion internationale de la série. Cela étant, des clins d'œil pour lecteur

## LABRADOR

**L'appartement de Tintin, à Bruxelles, et... le Musée Hergé de Louvain-la-Neuve, sont tous deux situés 26, « rue du Labrador ».**

Voulu par la veuve d'Hergé, Fanny Rodwell, le Musée Hergé se présente comme un grand vaisseau de verre et de rêves, amarré en bordure du « Parc de la Source », à Louvain-la-Neuve. Son concepteur, l'architecte français Christian de Portzamparc, a réussi à inscrire dans la structure même du bâtiment, des volumes et des lumières qui participent intégralement à l'imaginaire de la bande dessinée et du maître de l'École de Bruxelles.  
Photo Fondation wallonne.



avisé — notamment bruxellois — peuvent toujours fonctionner. Ainsi, il pourrait être tenté de rapprocher la très commune « rue de Londres », où est situé l'appartement du peintre-sculpteur Balthazar (*L'oreille cassée*), de celle que l'on retrouve à Ixelles. Ou de retrouver le « Vieux Marché » de la Gare du Midi dans les premières vignettes du *Secret de La Licorne* (p. 1-3), qui montrent Tintin flâner entre les étals d'un « Vieux Marché » (p. 1, v. 3), dont on peut supposer l'emplacement non loin de son appartement, et acheter la maquette de bateau qui le mettra sur la piste du trésor de Rackham le Rouge.

Une seconde fonction, contraire à la première (opposée mais complémentaire), est à associer au nom de « rue du Labrador ». Il ne s'agit plus de crédibiliser la fiction, mais de l'ouvrir sur l'aventure, c'est-à-dire sur ce qui sort de l'ordinaire. Le mot « Labrador » offre, à cet égard, tout un programme de possibles, puisqu'il désigne un lieu du Grand Nord, donc très éloigné géographiquement (l'aventure, c'est le dépaysement) et par ailleurs hostile de par les conditions de vie très difficiles qui y règnent (l'aventure, c'est triompher des obstacles). Mais la rue du Labrador représente aussi le point de départ pour l'aventure. Voire le point d'appui : Tintin s'y réveille (*L'oreille cassée*, p. 1, v. 10 et v. 15-17), y revient (*Le sceptre d'Ottokar*, p. 15, v. 8-11), s'y repose (*Le secret de La Licorne*, p. 33, v. 7-10), y réfléchit (*Les sept boules de cristal*, p. 17-21), avant d'adopter ou de retrouver le mouvement ou plutôt l'agitation efficace qui convient à l'aventurier héritier de la tradition populaire. Mais Hergé n'a pas construit un héros à la destinée linéaire, entièrement et définitivement voué à sauver le monde. L'aventure héroïque n'est pas tournée que vers l'extérieur, Tintin l'a compliquée d'un investissement plus intime, dont rend compte un autre lieu, à confronter

avec celui de la « rue du Labrador », pour mieux en apprécier les significations respectives. Moulinsart, c'est Sart Moulin (pour le clin d'œil textuel)... mais aussi, quoique plus éloigné dans la forme tout en étant plus fidèle à la logique toponymique wallonne, Rixensart, Lodelinsart... À l'image (clin d'œil iconique et gage renouvelé de l'internationalisation de la production), le château de Moulinsart doit beaucoup au château français de Cheverny, dont la clarté architecturale était de nature à symboliser cette autre clarté, narrative, de l'œuvre hergéenne arrivée à maturité. Le château de Moulinsart, comme le village du même nom et sa campagne environnante, n'apportent pas seulement un cadre nouveau aux aventures de Tintin, loin du bruit de la ville, riche de cette sérénité propre à la nature, ils constituent un havre de paix vers lequel les aventuriers aiment à revenir, leur tâche terminée (cf. *Coke en stock*, p. 60, v. 2-3 ; *L'affaire Tournesol*, p. 61, v. 3 ; *Tintin et les Picaros*, p. 62, v. 10). Ayant fait l'objet d'un don au chevalier François de Hadoque par le roi Louis XIV, le château de Moulinsart fait du capitaine Haddock, lointain descendant de l'ancêtre, un châtelain, grâce au don réalisé cette fois en monnaie sonnante et trébuchante par Tournesol au profit de ce dernier (cf. *Le trésor de Rackham Le Rouge*). Tintin ne rejoindra le duo Haddock-Tournesol qu'à partir de *L'affaire Tournesol* : il séjourne dès lors de manière définitive au château. Cependant, depuis *Les sept boules de cristal* et *Le temple du Soleil*, une suite de deux albums qui succède à ce premier duo formé par *Le secret de La Licorne* et *Le trésor de Rackham Le Rouge*, Tintin et le capitaine/châtelain motivent prioritairement leurs aventures par le souci de préserver leur nouvelle famille, en tête de laquelle figure Tournesol (cf. *Objectif Lune* et *On a marché sur la lune*, *L'affaire Tournesol*, Vol 714 pour Sidney), concrétisant ainsi, à trois siècles de distance, la fameuse énigme du secret de La Licorne : « Trois frères unis ». Mais l'on retrouve aussi, selon les circonstances, quelques membres plus éloignés du trio héroïque pour quitter Moulinsart, comme Tchang, l'ami chinois (*Tintin au Tibet*), l'émir Ben Kalish Ezab (*Coke en stock*) ou la Castafiore (*Tintin et les Picaros*). Si, avec cette dernière, la « famille » s'invite même à l'occasion à Moulinsart (*Les bijoux de la Castafiore*), on notera que Tintin, qui a dans un premier temps retardé son installation au château (il ne s'y rend encore qu'en visiteur dans *Les sept boules*,

tout en conservant son appartement «rue du Labrador»: cf. p. 17-21, p. 48-49), éprouvera progressivement de plus en plus de difficultés à le quitter (*Objectif Lune*, p. 2, v. 10 et *Tintin et les Picaros*, p. 10, v. 13).

Bibliographie: A. ALGOUD, *Tintinolatricie*, Tournai, 1987; J. BAETENS, *Hergé écrivain*, Bruxelles, 1989; D. BARBIERI, *Tintin et la ligne claire*, dans *Tintin, Hergé et la «Belgité»*, Bologne, 1994, p. 261-275; P. GODDIN, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, Bruxelles, 1986; F. HÉBERT et R.-H. GIROUD, *Êtes-vous tintinologue?*, 2 vol., Tournai, 1984; B. MOUCHART, *À l'ombre de la ligne claire. Jacques Van Melkebeke, le clandestin de la B.D.*, Paris, 2002; B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, nouv. éd., Bruxelles, 1990; J.-M. PIERRET, *Présence des langues régionales de Wallonie dans la bande dessinée*, dans *L'imaginaire wallon dans la bande dessinée*, sous la dir. de L. Courtois, Louvain-la-Neuve, 1991, p. 17-22; F. SOUMOIS, *Voyages au pays de Tintin. Essai d'analyse de sources, de versions, de thèmes et de structures dans l'œuvre de Hergé*, 2 vol., Bruxelles, 1985-1986; T. SERTILLANGES, *La vie quotidienne à Moulinsart*, Paris, 1995; H. VAN LIERDE et G. FONTBARE, *Le colloque de Moulinsart*, Bruxelles, 1983.

J.-L. TILLEUIL

☛ LICORNE; OTTOKAR; MOULINSART; TIBET.

## LAC

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| Lac (boulevard du) | [abandonné]    |
| LAC (JARDIN DU)    | E4-F3-F4-G3-G4 |
| LAC (RACCOURCI DU) | D3-E3          |
| LAC (PARKING)      | D5-E5          |
| LAC (RUE DU)       | E4             |

Conseils communaux des 3 octobre 1973 (rue) et 15 avril 1975 (raccourci). Domaine universitaire (jardin et parking).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le «jardin du Lac» a été choisi par analogie avec le «jardin de la Source» [PV 37], pourtant désignation non officielles... Il se trouve évidemment à proximité de cette pièce d'eau, tandis que le «raccourci» et la «rue du Lac» y conduisent. Le parking est de création récente: il fut aménagé lors de la construction de l'Aula Magna, dans une perspective d'ensemble visant à assurer une bonne jonction entre la «Grand-Place» et le lac. Il devrait connaître un nouveau réaménagement quand le nouveau Musée de Louvain-la-Neuve assura cette fonction de jonction. Il fut question un moment de rebaptiser «boulevard du Lac» l'actuel «boulevard André Oleffe» («une place André Oleffe» faisant alors son apparition devant l'«Aula Magna»), mais la Commission n'a pas été suivie [PV 48, 49 et 51].

📖 La création d'un lac à Louvain-la-Neuve avait été décidée dès le début des planifications, mais ne fut mise en œuvre qu'en 1984-1985. La visite du pape, en mai 1985, accélérera quelque peu la manœuvre, car les services techniques de l'Université

durent faire des prouesses — non sans discussions animées... — pour le remplir en temps utile... L'idée d'aménager un lac dans la nouvelle ville répondait en fait à de multiples préoccupations. Offrir, certes, un plan d'eau agréable à contempler (fonction environnementale) et des berges aménagées en espaces verts propices aux jeux et à la détente (fonction ludique). Le tour du lac, ou «Rêverie du Promeneur Solitaire», offre effectivement une vue ouverte et un parcours d'1,5 kilomètre, mais pas seulement!

Il s'agissait également de pouvoir maîtriser le débit des eaux de ruissellement et d'éviter, le cas échéant, des inondations en aval de la ville. Le lac joue ainsi un rôle de bassin d'orage, mais qui a été conçu pour offrir un plan d'eau permanent. Il couvre une surface d'environ cinq hectares et collecte les eaux de pluie d'un bassin de 350 hectares, alimenté par un réseau d'égouttage spécifique: un second réseau collecte les eaux usagées pour les acheminer vers les stations d'épuration (Basse-Wavre et Louvain-la-Neuve, située au hameau de Profondval, qui a été inaugurée en juin 2008).

Une autre fonction du lac consiste à permettre de recharger localement la nappe aquifère qui fait l'objet de prélèvements significatifs de la part de l'Université (500 000 m<sup>3</sup> d'eau par an). Devant faire face à une demande importante en eau pour le fonctionnement de ses facultés de sciences exactes et prévoyant une augmentation régulière du prix de l'«or bleu», cette dernière a en effet rapidement installé quatre stations de captage couvrant une partie de ses besoins. Le Service hydrogéologique (HYDR), rattaché à l'Administration des services techniques (ADST), gère (avant de disparaître récemment) l'ensemble des problèmes techniques posés par l'alimentation, l'épuration et le contrôle des eaux. Située à faible profondeur dans des sables bruxelliens et landeniens, la nappe aquifère est très sensible aux activités de surface, et notamment aux



## LAC

**Le lac est aussi un espace de promenade et de détente.**

L'idée d'aménager un lac dans la nouvelle ville répondait en fait à de multiples préoccupations. Offrir, certes, un plan d'eau agréable à contempler (fonction environnementale) et des berges aménagées en espaces verts propices aux jeux et à la détente (fonction ludique). Mais il s'agissait également de pouvoir maîtriser le débit des eaux de ruissellement (bassin d'orage), de permettre de recharger localement la nappe aquifère (qui fait l'objet de prélèvements de la part de l'Université) et de mener des recherches de pointe en hydrologie des surfaces...

Photo Fondation wallonne.



pesticides, qui, à partir de 1993, ont posé de sérieux problèmes de potabilité. L'installation de deux cuves de filtration en juin 2000 ont permis de régler ce problème.

Enfin, les mesures effectuées en permanence pour garantir la qualité de l'eau ont permis d'alimenter la base de données «Hydrobase», qui permet aux scientifiques d'étudier l'impact des activités humaines sur l'aquifère. C'est la dernière fonction du lac, et non des moindres: fournir à l'Unité de génie rural de la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale, un laboratoire naturel permettant des recherches de pointe en hydrologie des surfaces, en hydrogéologie, en hydrogéophysique, dans le domaine de la conservation des sols, de l'éco-hydrologie et des modèles hydrologiques intégrés. On peut signaler, à cet égard, la construction d'un puits de surveillance offrant une infrastructure scientifique unique en Europe...

De la recherche à l'action, il n'y a qu'un pas: en vue d'améliorer la qualité environnementale du lac de Louvain-la-Neuve, d'importants travaux d'aménagement ont été programmés au cours de la saison 2009-2010: mise en assec du lac et repêchage des poissons (novembre 2009); minéralisation de la vase et végétalisation du fond, ainsi que réaménagement des berges et construction de nouveaux lagunages de filtration; remplissage (été 2010) et repoissonnements graduels.

#### LADEUZE

**Paulin Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain entre 1909 et 1940.**

Natif de Harvengt, près de Mons, Paulin Ladeuze (1870-1940), prêtre du diocèse de Tournai, fut professeur de théologie à l'Université de Louvain de 1898 à 1909. Exégète brillant de tendance progressiste, sa carrière professorale fut interrompue par sa nomination comme recteur, poste qu'il occupa brillamment jusqu'en 1940. D'aucuns le considèrent comme le «second fondateur de Louvain», tant son action en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur fut déterminante.

Huile sur toile de Joseph Janssens, 1927. Louvain-la-Neuve, Halles universitaires (5<sup>e</sup> étage de l'aile rectorale). Photo Archives de l'Université catholique de Louvain.



Bibliographie: V. BAUCHAU, J. CLOBERT, C. VAN STEENWEGEN et Ph. LEBRUN, *Quelques conséquences écologiques et biogéographiques de l'implantation de Louvain-la-Neuve*, dans *Acta geographica Lovaniensia*, t. XXIX, 1987; A. BERGER, J. DORMAELS, G. SCHAYES, *Le temps et le climat à Louvain-la-Neuve*, *ibid.*; J. CARLENS, *Herbicides dans le lac de Louvain-la-Neuve: tentative de bilan pour l'année 1996*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1997; Ch. ERARD, *Contribution à l'étude du lac de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1985; M.-A. HESSANE, *Étude de l'influence des eaux de recharge dans la partie non saturée de l'aquifère du Bruxellien au droit du lac de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1995; P. LACONTE, *Dossier. Le système d'assainissement des eaux de Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 1980; G. LECLERCQ, *Contribution à l'élaboration d'un système de surveillance qualitative et quantitative de l'aquifère du B Plateau de Lauzelle au niveau du futur lac de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1980; M. PREVOT, *Le lac de Louvain-la-Neuve: infiltration et recharge artificielle*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1987; Z. MPAGANG, *Modélisation en temps réel du lac de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1990.

L. COURTOIS

#### LADEUZE

LADEUZE (RUE PAULIN)

D5

Conseil communal du 17 décembre 1992.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des sciences humaines.

Proche de la «place Cardinal Mercier», la «rue Paulin Ladeuze», fut proposée pour évoquer une personnalité universitaire contemporaine, celle du recteur de l'Université de Louvain de 1909 à 1940 [PV 35]. Il semble y avoir eu une hésitation entre «rue Paulin Ladeuze» et «rue Monseigneur Ladeuze» (PV 37). Il fut aussi question de «maison Monseigneur Ladeuze» [PV 38] pour désigner la résidence étudiante «Campus Irena», à la «rue des Blancs Chevaux», mais on s'est vite avisé du caractère privé de ces logements.

☛ Né le 3 juillet 1870 à Harvengt, dans une vieille famille de fermiers hennuyers, Paulin Ladeuze fit de très brillantes études d'humanités (1881-1887) et de philosophie (1887-1889) au petit séminaire de Bonne-Espérance. Après un premier cycle d'études théologiques au grand séminaire de Tournai (1889-1892), il fut envoyé à l'Université de Louvain pour y prendre le grade de docteur en théologie (1892-1898). D'abord attiré par la théologie spéculative, il s'orienta bientôt vers l'antiquité chrétienne et prépara une *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du V<sup>e</sup>* (1898). Partiellement dépassée aujourd'hui en raison

de la découverte de nouveaux documents, cette thèse de doctorat était cependant un modèle de critique historique et valut à son auteur d'être nommé immédiatement à la succession de son maître, Adolphe Hebbelynck, qui venait d'être promu au rectorat (octobre 1898). À l'enseignement de la patrologie et de la langue copte, il ajouta bientôt, lorsque le titulaire, Mgr Lamy, fut admis à l'éméritat (1900), l'exégèse néo-testamentaire, matière qu'il venait d'enseigner à la *schola minor* pendant deux ans.

Avec Van Hoonacker pour l'Ancien Testament et Cauchie pour l'histoire ecclésiastique, Ladeuze fut l'un des trois artisans de ce que le chanoine Aubert a appelé «le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain». En patrologie, où ses devanciers s'étaient contentés d'un bon manuel, il s'attacha à faire du cours une véritable initiation personnelle à l'étude critique des documents. Commencé en 1898-1899 avec un cours sur les Pères apostoliques, son enseignement poursuivit ensuite l'analyse systématique de la littérature chrétienne jusqu'à Origène (1906-1908) et Hippolyte (1908-1909). En exégèse du Nouveau Testament, Ladeuze s'attacha à rétablir à Louvain le contact des études avec les recherches critiques modernes, domaine qui avait été totalement délaissé par son prédécesseur. Il aborda successivement les Épîtres de saint Paul (1900-1902), les Évangiles synoptiques (1902-1904), les Épîtres catholiques (1904-1905), le IV<sup>e</sup> Évangile (1905-1907) et les Actes des apôtres (1908-1909). On notera que si peu de choses de ce travail ont été publiées, c'est que Ladeuze était en outre absorbé par le secrétariat de la revue orientaliste *Le Muséon*, qu'il assura de 1898 à 1901, par la direction de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, qu'il avait fondée avec Cauchie en 1900, et par la présidence du Collège du Saint-Esprit, une «pédagogie» destinée aux étudiants-prêtres. Il publia pourtant deux articles remarquables sur le *Magnificat* et le IV<sup>e</sup> Évangile dans lesquels il fut, à notre connaissance, le premier auteur catholique à introduire la critique littéraire dans l'étude du Nouveau Testament. C'est que, admirateur de Lagrange, Ladeuze s'était engagé avec optimisme dans les voies de l'école progressiste et défendait l'idée que la part humaine dans l'élaboration des textes sacrés doit être étudiée systématiquement à l'aide des principes de la critique historique. La carrière professorale et scientifique de Ladeuze prit fin à la rentrée de 1909, avec

sa nomination au rectorat. Proposée par Mgr Hebbelynck, qui souhaitait, entre autres pour des raisons de santé, démissionner, sa candidature fut défendue par Mgr Mercier, contre l'avis de certains évêques, inquiets de ses hardiesses exégétiques, et sans l'approbation de Rome, qui le suspectait de modernisme. Renonçant à ses chères études, le nouveau recteur allait s'appliquer à sa nouvelle tâche avec la même détermination et le même soin que ceux qu'il avait mis à exercer son enseignement. Avant la Première Guerre mondiale, il introduisit de nouveaux cours dans les grades non légaux, réforma le programme des ingénieurs, réorganisa la bibliothèque universitaire et entama le dédoublement linguistique de son institution. Au lendemain du conflit, il entreprit courageusement de faire renaître l'Université de ses ruines et, par la suite, de l'adapter sans cesse aux nouveaux développements scientifiques et techniques. Il réussit, malgré des ressources limitées et les frais liés au dédoublement quasi intégral de l'Université en deux régimes linguistiques, à construire une quinzaine de nouveaux instituts avant la Seconde Guerre mondiale. Demeuré à la tête de son établissement un intellectuel de grande classe, Ladeuze se montra soucieux de conserver à l'Université son rôle de formation générale et d'initiation à la recherche scientifique, en réagissant contre la trop grande spécialisation des études et les tendances utilitaires de l'enseignement. C'est ce mélange rare de qualités d'administrateur et d'idéal intellectuel élevé qui lui valut à la fois d'être appelé le «second fondateur de l'Université» et d'être considéré comme «un homme qui, après le cardinal Mercier, apparaît comme la plus haute et la plus séduisante personnalité scientifique ayant illustré le clergé belge pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler» (Lefort). Ladeuze s'éteignit subitement à Louvain dans la nuit du 9 au 10 février 1940, laissant, tant dans l'opinion en général que dans le milieu universitaire, l'image d'un grand savant et d'un grand recteur.

Bibliographie: BN, t. XXXIX, col. 541-563; L. COURTOIS, *Paulin Ladeuze (1870-1940). Jeunesse et formation (1870-1898). Vie et pensée d'un exégète catholique au temps du modernisme (1898-1909)*, Thèse de doctorat inédite en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1998; J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940. Een bijdragen tot de geschiedenis van de bijbelwetenschap in het begin van de XX<sup>e</sup> eeuw* (Koninklijke Vlaamse Academie voor wetenschappen, letteren en Schoone Kunsten van België. Klasse der letteren en der morele en staatkundige wetenschappen. Verslagen en mededeelingen, 3<sup>e</sup> année, n° 3), Bruxelles, 1941, qui a fait

l'objet d'une mise au point quelques années plus tard (ID., *Son Excellence Mgr Ladeuze. Notice biographique*, dans *Annuaire nuntiia lovaniensia*, t. X, 1954-1955, p. 197-215); L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie*, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1954*, t. CXX, Bruxelles, 1954, p. 119-153.

L. COURTOIS

☛ BONNE-ESPÉRANCE; BLANCS CHEVAUX; LEFORT; MERCIER.

## LADRIÈRE

Ladrière (Collège Jean)

D5

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions
- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des sciences humaines.

C'est à la demande du Conseil de l'Institut supérieur de philosophie que fut posé la question de rebaptiser le « Collège Mercier », « Collège Jean Ladrière » [PV OL 9, 2]. Il s'agissait évidemment d'honorer la mémoire de ce grand philosophe des sciences décédé fin 2007. La Commission de toponymie s'est opposée à cette proposition, non qu'elle ne fût pas convaincue par la personnalité de Jean Ladrière, mais en raison des problèmes de mémoire que pose toujours un changement de nom, tant en termes de mémoire des lieux que de mémoire du passé... Elle a suggéré que ce nom soit donné plutôt à un bâtiment prestigieux de l'Alma Mater.

📖 Né à Nivelles le 7 septembre 1921, d'une mère arménienne et d'un père architecte, celui-là même qui coordonne les travaux de réfection de la Collégiale de Nivelles après la guerre de 1940-1945, Jean Ladrière fait ses études primaires à l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes et ses études secondaires au Collège Sainte-Gertrude de cette cité brabançonne. Licencié en sciences mathématiques et licencié en philosophie de l'Université catholique de Louvain, il

défend sa thèse de doctorat en philosophie en 1949 sur *Le rôle du théorème de Gödel dans le développement de la théorie de la démonstration*. Attaché au Fonds national de la recherche scientifique de 1948 à 1954, il est assistant chargé d'enseignement à l'Université catholique de Louvain de 1952 à 1956, chargé de cours de 1956 à 1959, puis professeur ordinaire à cette même université de 1959 à 1986, année où il accède à l'éméritat. Il décède le 26 novembre 2007 à Nivelles où il séjournait depuis quelques années.

Lorsque l'on parcourt l'itinéraire intellectuel et académique de Jean Ladrière, on est d'emblée frappé par l'ampleur de son champ de préoccupations et l'égale rigueur qu'il accorde à chacun de ses domaines de recherche. Par ailleurs, on est frappé également par le contraste entre des préoccupations hautement théoriques, notamment sur le fondement des mathématiques, et l'inscription sociétale, parfois concrète, de ses recherches. C'est que Jean Ladrière est engagé dans la vie de son pays. Volontaire de guerre du 26 novembre 1944 au 8 mai 1945, il a ouvert sa défense de thèse doctorale en 1949 par un vibrant hommage à Jean Cavaillès, philosophe des mathématiques à l'École normale supérieure de Paris, fondateur pendant la guerre du réseau de résistance Libération Nord, torturé et fusillé par les nazis. Il faut donc souligner les interactions complexes de l'itinéraire intellectuel de Jean Ladrière avec son engagement sociétal.

Ces caractéristiques se marquent dès les années 1950. Alors même qu'il préparait la publication de sa thèse de doctorat — *Les limitations internes des formalismes* (1957) —, on découvre dans sa bibliographie, à côté de travaux de philosophie des sciences, des textes de philosophie de l'histoire — *Le volontaire et l'involontaire* (1958) —, de philosophie sociale — *Sur les rapports entre l'ordre économique et l'ordre éthique* (1957) —, de philosophie politique — *Les groupes de pression. Quelques éléments d'ordre théorique* (1959) —, de même que des recherches plus historiques et marquées par la phénoménologie — *Hegel, Husserl and reason today* (1960) —, traduction d'un texte de K. Jaspers datant de 1952.

Cette diversité renvoie aux nombreux engagements de Jean Ladrière, notamment en lien avec la revue française *Esprit* fondée et dirigée par Emmanuel Mounier autour de laquelle se sont constitués divers groupes de réflexion dans le monde catholique

## LADRIÈRE

**Jean Ladrière (1921-2007), lors d'un congrès à Taiwan, vers 2000.**

Jean Ladrière peut être regardé comme un philosophe parmi les plus remarquables de sa génération. Son rayonnement de penseur chrétien et d'intellectuel engagé fut universel. Docteur honoris causa de dix universités étrangères, lauréat du prestigieux prix Solvay, il joua un rôle majeur dans de nombreuses instances scientifiques. L'homme était pourtant d'une très grande modestie et d'une probité intellectuelle hors du commun. Ceux qui l'ont entendu dans ses cours ou ses conférences, en garde le souvenir ému d'un éblouissement intellectuel toujours renouvelé. Collection privée. Photo Claude Feltz.





belge. Parallèlement, il participe également à l'animation de la revue *Route de paix*, qui nourrira toute une réflexion sur les rapports entre politique et violence et lui vaudra quelque difficulté avec la hiérarchie ecclésiastique. Il prendra une part active à la création du CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques), qui aura une influence considérable, de même qu'il contribuera largement aux travaux de la *Revue Nouvelle*.

L'ampleur de vue et la rigueur dans l'analyse vont se confirmer tout au long de la vie de Jean Ladrière. Si l'on considère uniquement les œuvres les plus significatives, les rapports entre science et foi sont au point de départ de plusieurs ouvrages importants où Jean Ladrière instaure un dialogue ouvert entre science, philosophie et théologie: *L'articulation du sens I* (1970), *La science, le monde et la foi* (1972). Plus tard, ses travaux instaurent une interaction plus étroite entre la philosophie du langage et la théologie et constituent des références essentielles pour penser la rencontre entre la foi et la modernité: *L'articulation du sens II* (1984). Il y développe une conception de la foi chrétienne ouverte à la rationalité, en dialogue avec les sciences, et respectueuse d'une distinction entre l'Église et l'État.

Dans *Les enjeux de la rationalité* (1977), c'est l'impact de la science et de la technologie sur les cultures qui est analysé dans une perspective de rencontre interculturelle. Il s'agit de montrer comment l'introduction de la science et de la technologie dans une autre culture implique une modification profonde de cette culture, qui peut cependant préserver sa dynamique propre par un processus de réappropriation. Dans la même ligne, Jean Ladrière a assuré la direction de la section *Logique et philosophie des sciences* de l'*Encyclopédie Universelle* parue aux Presses universitaires de France en 1989. La philosophie sociale constitue également un thème continu de recherche. *Vie sociale et destinée* (1973) regroupe un ensemble de contributions, mais se poursuit par des textes comme *Fondements d'une théorie de la justice* coordonné avec Ph. Van Parijs (1984), *La forme et le sens* (1989), *Architecture et modernité* (1987), *Une sociologie dialectique* (1989).

Si une évolution des thèmes de recherche peut être évoquée, c'est la place grandissante de l'éthique dans ses préoccupations qu'il faut relever. Certes présente dès ses premiers écrits, — *Sur les rapports entre l'ordre économique et l'ordre éthique* (1957), *Morale et milieu humain*

(1968) —, la question éthique prend une importance grandissante qui aboutit en 1997 à un de ses derniers ouvrages: *L'éthique dans l'univers de la rationalité*. Ici également, on reconnaît la prise au sérieux des questions contemporaines avec une perspective philosophique large qui inclut la question des fondements de l'éthique et de son universalité. Toutes ces contributions sont reliées entre elles par une problématique sous-jacente que l'on pourrait appeler la problématique de la raison. Plus précisément, l'étude des fondements des mathématiques et de la logique, d'une part, et l'étude de la société et de la culture, d'autre part, conduisent Jean Ladrière à accorder plus d'attention à la dimension historique de la raison. Et simultanément, il est amené à reconnaître la diversité interne des différentes figures de la raison, ce qui renvoie à la question de l'unité de la raison. Ainsi donc, à cette question philosophique fondamentale peut être relié l'ensemble de ses contributions. Son œuvre prend dès lors une forme d'articulation qui lui confère une puissante unité. Le travail sur le fondement des mathématiques conduit à une double conséquence paradoxale: une confiance renouvelée dans la raison, et une prise de conscience de la finitude de la raison liée à l'impossibilité d'une fondation absolue du savoir. Ce paradoxe est au cœur de la philosophie de Jean Ladrière. Les disciplines scientifiques sont porteuses d'un rapport unique au réel, rapport pourtant chaque fois limité par les présuppositions de chaque démarche. Épistémologie, anthropologie, éthique, philosophie politique se voient articulées dans une dynamique où la vie de la raison est bien à l'œuvre, mais où la finitude de la raison empêche toute clôture dogmatique. Par ce paradoxe, Jean Ladrière rencontre un enjeu philosophique majeur du XX<sup>e</sup> siècle et apparaît comme un des grands penseurs de son temps.

Cette ampleur de pensée est reconnue internationalement par de nombreuses traductions dont ses publications font l'objet. Jean Ladrière est Docteur Honoris Causa de six universités, a été professeur invité dans onze universités, est membre de six académies internationales.

Cela n'a pas empêché Jean Ladrière de participer activement à la vie de son Institut puisqu'il a été doyen de 1977 à 1986, professeur très apprécié et promoteur de plus de cent thèses de doctorat. Très présent à la vie de l'Université catholique de

Louvain, à la Faculté des sciences, à laquelle il est initialement attaché, à la Faculté de sciences politiques économiques et sociales où il enseigne de nombreuses années et à l'Institut supérieur de philosophie qu'il préside de manière magistrale. Ses nombreuses conférences dans diverses facultés et diverses instances nationales lui ont conféré une notoriété qui n'a jamais faibli.

Jean Ladrière apparaît comme un homme de grande science et de grande culture, un intellectuel de stature internationale, un homme de son temps qui a articulé sa vie intellectuelle à un effort d'élucidation des questions de la société, un chrétien ouvert, en dialogue étroit avec la culture contemporaine et avec les autres cultures, une personnalité dont la profondeur de pensée en fait une référence pour notre institution, une balise pour notre époque.

Bibliographie: *Bibliographie de Jean Ladrière* (Bibliothèque philosophique de Louvain, 66), Louvain-la-Neuve, 2005; B. BOURGINE, *La rationalité théologique selon Jean Ladrière (1921-2007)*, dans *Les intellectuels catholiques en Belgique francophone aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles* (Université catholique de Louvain. Bibliothèque de la Faculté de philosophie, arts et lettres, Temps et espace), sous la dir. de G. ZELIS, avec la coll. de L. COURTOIS, J.-P. DELVILLE et F. ROSART, Louvain-la-Neuve, 2010, p. 339-354; *Création et événement. Autour de Jean Ladrière*, sous la dir. de G. FLORIVAL et J. GREISCH, Louvain-la-Neuve, Paris, 1996; *Les défis de la rationalité. Actes du colloque organisé par l'institut supérieur de philosophie (UCL) à l'occasion des 80 ans de Jean Ladrière* (Bibliothèque philosophique de Louvain, 63), sous la dir. de B. FELTZ et M. GHINS, Louvain-la-Neuve, 2005; J.-F. MALHERBE, *Jean Ladrière. Des limitations internes aux espérances de la raison*, dans *Laval théologique et philosophique*, t. LVII, 2001, n° 3, p. 415-420; ID., *Le langage théologique à l'âge de la science. Lecture de Jean Ladrière* (Cogitatio fidei, 129), Paris, 1985; *La responsabilité de la raison. Hommage à Jean Ladrière à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire* (Bibliothèque philosophique de Louvain, 55), sous la dir. de J.-F. MALHERBE, Louvain-Paris, 2002; J. TAMINIAUX, *In Memoriam Jean Ladrière*, dans *Revue philosophique de Louvain*, t. CVI, n° 2, mai 2008, p. 242-247; P. VAN PARIJS, *Jean Ladrière, philosophe de toutes les sciences, penseur de l'espérance*, *ibid.*, p. 239-241.

B. FELTZ

## LA FLÈCHE

La Flèche (chemin de) [en projet, C7-C8]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du chemin de fer.

Ce nom évoque tout à la fois, dans le nouveau quartier RER dédié au chemin de fer [PV OL 8 et 10], le tracé rectiligne du sentier et la première locomotive belge fabriquée par Cockerill à Liège et mise en circulation en 1835 sur la première ligne Bruxelles-Malines. La Commission de

toponymie avait d'abord proposé «chemin des Navetteurs», mais le Conseil a jugé que cette désignation manquait de «modernité» pour ce nouveau quartier [PV OL 11]. Il est à noter que le nom du train en question est «La flèche» et nom «Flèche», ce qui explique «chemin de 'La Flèche'» (classer à «La») et non «chemin de la 'Flèche'» (classer à «Flèche»).

📖 «La Flèche» ne peut se dissocier de l'histoire, plus générale, des premières locomotives à vapeur belges. L'utilisation de la vapeur comme force motrice a été l'une des découvertes les plus bouleversantes d'un point de vue économique et sociétal. En effet, son utilisation simultanée dans le domaine de la traction sur voie ferrée va permettre aux entreprises d'élargir leurs marchés. Cela leur offrait la possibilité d'écouler leurs produits alors qu'avant le manque de moyens de communication rapides constituait un frein. C'est en 1770 que les premières locomotives routières ont fait leur apparition. Au niveau européen, l'Angleterre était pionnière dans le domaine de la construction des locomotives. L'ère des chemins de fer était ouverte et allait transformer la vie économique et sociale du monde.

La Belgique ne restera pas à l'écart du mouvement. Dès 1835, la première sur le continent, elle inaugurait son premier chemin de fer entre Malines et Bruxelles. Le 5 mai 1835, le train inaugural quittait la station de Bruxelles Allée-Verte et était divisée en trois tronçons. Le premier se composait de sept voitures et était remorqué par une locomotive dénommée «La Flèche». Le second avait trois wagons chars à bancs et quatre diligences; il était traîné par une autre locomotive «La Stephenson». Le troisième tronçon était composé de seize chars à bancs tractés par la locomotive «L'Éléphant». Une quatrième locomotive vit le jour en juillet 1835: «Le Rapide». Le 5 août 1835, «L'éclair», la cinquième locomotive belge était construite. À partir de 1835, à l'époque du début du laminage des rails, une première série de huit locomotives dénommées «Le Belge» a été construite dans les usines John Cockerill. Une reconstitution de ces machines existe à l'Atelier central de Malines et a figuré à diverses expositions et notamment à l'Exposition internationale de Bruxelles en 1935. Le succès de telles locomotives, dont «La Flèche» a eu un grand retentissement. La Belgique se plaça à la tête de la nouvelle industrie de construction de locomotives. Dès

1838, elle va jouer la carte de l'exportation en vendant à l'Autriche, par exemple, des exemplaires de locomotives. L'essor des locomotives en Belgique est dû, en grande partie, à la grande compétence de son corps d'ingénieurs et à l'habileté professionnelle de sa main d'œuvre. On peut aussi louer l'esprit d'initiative des chefs d'entreprise de l'époque, qui ont su donner l'impulsion nécessaire à un tel projet.

Bibliographie: U. LAMALLE et F. LEJEUNE, *La locomotive. Description raisonnée de ses organes*, Bruxelles, 1913; *Locomotives à vapeur de construction belge*, dans *Construction métallique*, Bruxelles, n° 8, 15 août 1938; J. VANDENBERGHEN, *XIX<sup>e</sup> répertoire des locomotives de l'État belge et de la SNCB: 1835-1967*, Bruxelles, 1994.

S. PASLEAU

☛ COCKERILL.

## LAID BURNIA

LAID BURNIA (RUE DU) F11

Conseil communal de Corroy-le-Grand.  
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Aujourd'hui, la «rue du Laid Burnia», située dans le «parc industriel Alexander Fleming», de l'autre côté de la «Nationale 4», est une partie de l'ancienne rue menant au hameau de Corroy-le-Grand portant ce nom. L'autre partie de cette rue a pris le nom de «rue de Rodeuhaie». Tout comme la «rue du Génistroit», cette rue se prolonge de l'autre côté de l'autoroute E 40, sur le territoire de Corroy-le-Grand.

📖 Le lieudit *Laid Burnia*, en wallon *Lêd Bèrnia*, n'est pas attesté avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. La forme *Burnia* / *Bèrnia* se présente comme un dérivé en *-eau*: comparer *chapeau* - wallon *tchapia*. Comme le radical semble être un correspondant de l'adjectif français *brun*, *Burnia* serait l'équivalent de la forme française *Bruneau*. Le *-t* final de certaines mentions anciennes est donc injustifié, comme d'ailleurs la finale *-iau*, trait picard fréquent dans la langue écrite ancienne de nos régions, même dans le domaine wallon.

En l'absence de documents anciens, il est difficile de proposer une solution définitive: *Burnia* était-il à l'origine le sobriquet d'une personne devenu nom de lieu ou un adjectif décrivant le sol: «le laid (petit terrain au sol) brun»?

📖 Laid Burnia: wallon *Lêd Bèrnia*

Isolé:

1765, 1981, «Laid Burnia» [AGR, GSN, n° 386<sup>2</sup>, acte n° 17, D Martin; IGN]; 1860, «hameau Laid Burineaux»

[Popp-Cor]; 1863, 1972, (?), «Laid Burniau» (T&W-W, p 272; IGM; LLNE; p. 58]; 1893, (?), «Laid-Burniaux» [CTB; LLNE, p. 107]; (?), «Laid Burniaux» [PlanG]; (?), «Laid-Bourniau» [EDTW, p. 100].

Déterminant:

1956, 1981, «rue Laid Burniat» [CTB; REUL]; 1974, 1987, «rue Laid Burnia» [D 10/6/74; InforV].

I. LEJEUNE

## LANTERNE MAGIQUE

Lanterne Magique (rue de la)

[abandonné E6]

LANTERNE MAGIQUE (RUELLE DE LA)

E5-E6

Conseils communaux des 28 octobre 1975 (rue) et 24 juin 1981 (ruelle).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «ruelle de la Lanterne Magique» conduit évidemment aux cinémas. La lanterne magique est un instrument permettant de projeter sur écran l'image agrandie de figures peintes sur verre.

☛ LUMIÈRE.



### LANTERNE MAGIQUE

#### Petite histoire d'une grande université, détail de la fresque de Claude Rahir.

C'est 1984 que Claude Rahir (1937-2007) peint sur les 660 m<sup>2</sup> d'un voile de béton nu en attente de nouvelles construction sa fresque monumentale Petite histoire d'une grande Université. Recouverte en 1991 à plus de nonante pour cent lors de la construction du bâtiment de l'Institut d'administration et de gestion, il en subsiste une partie à la «rue de la Lanterne Magique». Ici, un détail inspiré par un dessin d'étudiant du XV<sup>e</sup> siècle (voir ci-dessous). Louvain-la-Neuve, rue de la Lanterne Magique. Photo Fondation wallonne.

#### Une scène de cours à la Faculté des arts au XV<sup>e</sup> siècle.

À partir de ce dessin dû à l'étudiant écossais George Lichten, inscrit à Louvain en 1463 et qui inspira Claude Rahir, on peut se faire une bonne idée de la réalité d'un cours universitaire médiéval. Aberdeen University Library, ms 109, fol. 51 v<sup>o</sup> Photo Aberdeen University Library.



**LARIGUETTE**

**Jean Lariguette  
a marié s'fiye...**

L'histoire de Jean Lariguette a marié s'fiye est connue sous de nombreuses variantes, datant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le déterminant « de » montre bien que c'est la chanson qui est ici évoquée et non pas une personnalité quelconque. D'après A. LIBIEZ et R. PINON, *Chansons populaires de l'ancien Hainaut* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], t. IV), Bruxelles, 1972, p. 74. Photo Jozeph Goossens.

II  
Quand' ç' a sti pou daler al mèr riyé,  
El' mariéye n' aveut pont d' tchimijé,  
El' marié it à pids discaus.

III  
Quand' ç' a sti pou mèr' el' nape,  
Lès pûs courént d'sus à quat' pates,  
Eyèt lès puc's pètént d's-assaus.

IV  
Quand' ç' a sti pou daler coultchi,  
El' mariéye li faleut pichi,  
Ele a pichi plin-n-in séyau.

V  
L' marié pou yèss' pus onête !  
A chié par la fenêtre. (2)  
Il a tchi su l' tièss' d' in mârchau.

VI  
El' mârchau tout-in colére,  
S'in va trouver l' commissère,  
Avoû l' gross' croû' dissus s' capiau. (3)

VII  
El' commissère in wéyau ça, ...  
Es' pêt' à rire com' in sokia : ...  
„Vaz-zé foute' ça didins-n-in trô,  
*Djan Lariguette !*  
Paç' qui ça n' sint nén l' cacao,  
*Djan Lariguette, Djan Larigô !*”

**LARIGUETTE**

LARIGUETTE (CHEMIN DE JEAN) C5-C6  
LARIGUETTE (PLACE DE JEAN) C6

Conseil communal du 16 septembre 1980  
(chemin) et du (?) (place).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

«Chemin Jean Lariguette» et «place Jean Lariguette» évoquent une chanson populaire traditionnelle, satirique et comique du Hainaut. Généralement, la Commission a choisi, pour les toponymes, les formes françaises des déterminants, plutôt que les formes dialectales, afin d'éviter les difficultés pour les usagers et de se conformer aux souhaits de la Commission royale. C'est le cas pour tous les toponymes issus du folklore wallon et, ici aussi, pour «chemin Jean Lariguette» et «place Jean Lariguette» (plutôt que *Djan Lariguette*).

📖 L'histoire de *Jean Lariguette a marié s'fiye* est connue sous de nombreuses variantes, datant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le déterminant «de» montre bien que c'est la chanson qui est ici évoquée et non pas une personnalité quelconque.

Bibliographie: R. PINON et A. LIBIEZ, *Chansons populaires de l'ancien Hainaut* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. IV), Bruxelles, 1972, p. 46-86;

R. PARMENTIER, *Jean Lariguette. Drille de Wallonie*, 1926.

I. LEJEUNE

**LASSUS**

Lassus (sentier Roland de)

[toponyme abandonné]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

On lui a préféré le «sentier Gilles Binchois», du nom d'un autre grand musicien hennuyer du XVI<sup>e</sup> siècle, parce que le déterminant Roland de Lassus était déjà utilisé à Ottignies. Mais quand le quartier en question («Bruyères VIII») a été construit effectivement, aucune rue n'a reçu ce nom du Binchois...

📖 Roland (Orlande) de Lassus (De Lattre, Orlando di Lasso) (Mons, 1532-Munich, 14 juin 1594).

Avec Giovanni Pierluigi da Palestrina, Roland de Lassus est considéré comme le plus grand compositeur de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Selon la légende, il fut enlevé trois fois durant son enfance en raison de sa jolie voix. Vers l'âge de 12 ans, il entra au service de Ferrante Gonzaga à la cour de Mantoue. Il séjourna ensuite dans d'autres grandes villes italiennes (Milan, Naples, Rome), avant de quitter l'Italie en 1554 pour se rendre au chevet de ses parents malades. En 1555, il fit un bref passage à Anvers où il établit des contacts avec Tylman Susato, qui publia ses premières œuvres. En 1556, Lassus fut engagé à la cour du duc Albrecht V de Bavière à Munich. En 1558, il épousa Regina Wäckinger. De leur union naquirent sept enfants, dont deux (Ferdinand et Rudolph) furent également musiciens. En 1563, Lassus fut nommé maître de chapelle à Munich et occupa cette fonction jusqu'à sa mort. Lassus est un des compositeurs les plus prolifiques du XVI<sup>e</sup> siècle. Son catalogue compte une soixantaine de messes, des passions, des *Magnificat*, diverses pièces liturgiques et paraliturgiques, des motets, des chansons françaises, des madrigaux italiens et des lieder allemands.

Bibliographie: W. ELDERS, *Composers of the Low Countries*, trad. du néerlandais par G. Dixon, Oxford, 1991; J. ERB, *Orlando di Lasso: a Guide to Research* (Garland Composer Resource Manuals, 25), New York, 1990; J. HAAR, *Lassus*, dans *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, sous la dir. de S. SADIE, 2<sup>e</sup> éd., t. XIV, Londres, 2001, p. 295-322.

A.-E. CEULEMANS

☛ BINCHOIS.

## LAUZELLE

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| Lauzelle (avenue de)    | [remplacé]     |
| LAUZELLE (BOULEVARD DE) | E1 à E8        |
| LAUZELLE (BOIS DE)      |                |
| LAUZELLE (CARREFOUR DE) | A8             |
| LAUZELLE (CHEMIN DE)    | A7-A8          |
| Lauzelle (drève de)     | [remplacé, HP] |
| LAUZELLE (FERME DE)     | A7             |
| LAUZELLE (PARKING)      | C4             |
| LAUZELLE (QUARTIER DE)  |                |

Conseil communal du 3 octobre 1973 (avenue), du 4 septembre 1995 (boulevard), du 24 juin 2003 et du (?) (chemin et drève).  
Domaine universitaire (bois, ferme et parking).

Toponyme traditionnel.

### Thème des toponymes traditionnels.

Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne entité d'Ottignies était composée, outre le village, de neuf hameaux: la *Baraque*, le *Blanc Ry*, le *Blocry*, les *Bruyères*, la *Croix*, *Franquenies*, le *Petit Ry*, *Pinchart* et le *Stimont*. Trois de ces hameaux — qui subsistent toujours dans la toponymie ottintoise — ont donné leur nom à des quartiers de la ville nouvelle (le Biéreau, l'Hocaille et les Bruyères) et deux à des sous-quartiers (la Baraque et Blocry).

Si autrefois «Lauzelle» ne désignait pas officiellement un hameau (il n'y avait guère à cet endroit que la ferme du même nom), le lieudit est très ancien et sert depuis longtemps à désigner la ferme et son espace environnant (bois, campagne, etc.). L'origine du nom pour un quartier est donc une «novation», mais qui s'explique aisément: les premiers achats de terrains par l'Université, avant même que soit décidé le transfert complet de la section francophone, se sont faits au lieudit le «Champ de Lauzelle». On a alors très vite utilisé la désignation «plateau de Lauzelle» pour nommer le site sur lequel devait s'implanter la nouvelle université: ainsi, c'est ce nom qui a été utilisé — et repris dans la presse — à l'occasion de l'exposition inaugurée le 25 octobre 1969 dans le bâtiment du premier laboratoire de génie civil. On a même parlé un temps de «Louvain-Lauzelle», avant que «Louvain-la-Neuve» ne s'impose...

Le hameau de Lauzelle ne comportait que quelques bâtisses autour de la «Ferme de Lauzelle», en bordure du «bois de Warlongbroux». Le nom a été repris également pour désigner, outre le bois, les voiries adjacentes: le «boulevard», d'abord appelé «avenue» (et qui subsiste sur Ottignies); le «carrefour», au croisement du «boulevard» avec la «Nationale 4», le «chemin», qui joint l'«allée du Bois des Quewées» au «chemin de Stoquoy» à travers le golf, à moins qu'il ne s'agisse du «chemin» joignant l'«avenue Athéna» à la «Nationale 4» en passant par la ferme; et la



«drève», qui permettait de gagner la «barrière du Curé Tué» au départ de la «Nationale 4» (cette section s'appelle aujourd'hui «drève du Golf», mais le Golf de Louvain-la-Neuve où le restaurant «Le Clocheton» sont toujours renseignés à la «Rue Arthur Hardy»...).

Le «boulevard de Lauzelle» s'est construit en partie sur l'ancienne «rue de l'Épine», qui venait d'Ottignies pour joindre la «Nationale 4». Elle suivait d'abord le tracé de l'actuelle «rue de l'Épine», dont le nom et le tracé ont été conservés sur deux petites sections ottintoises en cul-de-sac coupées par la «Nationale 238» construite en contrebas: la première section permet d'accéder au Cimetière de Blocry, à hauteur du rond-point de Stimont; la seconde part du haut de la «Nationale 238» et joint la «rue de l'Invasion». Au-delà de cette dernière, la «rue de l'Épine» se prolongeait ensuite sur la section ottintoise de l'actuelle «avenue de Lauzelle» (qui se termine également en cul-de-sac), sur la section néo-louvaniste de l'actuel «boulevard de Lauzelle» (la partie à quatre voies de circulation) et, enfin, sur l'actuelle «avenue de Cîteaux», jusqu'à la nationale. L'apparence origininaire de rue bétonnée est d'ailleurs conservée en partie à Ottignies (actuelles «rue de l'Épine» et «avenue de Lauzelle») et à Louvain-la-Neuve (actuelle «avenue de Cîteaux»).

Lorsqu'il fut décidé (en 1992) de nommer à l'aide de «portes» les accès intra-urbains à partir des boulevards extérieurs (antérieurement qualifiés



## LASSUS

### Hommage à Roland de Lassus, Mons.

Installé au pied de la collégiale Sainte-Waudru, ce monument est difficile à identifier... Il a remplacé un autre mémorial, dû à Barthélemy Frison, celui-là, bronze de 1863 et qui était installé à l'origine à la place du Parc. Mons, Collégiale Sainte-Waudru.  
Photo Fondation wallonne.

## LAUZELLE

### La ferme de Lauzelle...

Cette ferme ancienne a donné son nom à tout un quartier de Louvain-la-Neuve et à différents odonymes («avenue de Lauzelle», «boulevard», «bois», «chemin», etc.).  
Photo Fondation wallonne.

## LAUZELLE

### ... et la « Bataille de Wavre » (18-19 juin 1815)

La tradition veut que Grouchy ait séjourné dans la ferme de Lauzelle avant la bataille de Waterloo. Ce qui est certain, c'est que c'est de cet endroit, comme l'indique la carte de la bataille, qu'il commanda la « Bataille de Wavre » l'opposant aux troupes prussiennes de Blücher, tandis que le sort de l'Empire se jouait au même moment à Waterloo.

A. ALISON, *Atlas to Alison's History of Europe*, Édimbourg, 1852, pl. 108, Plan de la bataille de Wavre. Collection privée. Photo Wedd Computer Consultancy.



d'«avenues»), on pensa un moment utiliser des toponymes descriptifs: la «porte du Biéreau» eût ainsi désigné la voie d'accès au quartier du Biéreau. Sur le «boulevard Bvallon audouin» cependant, les trois portes donnaient toutes accès au «Biéreau». La Commission a donc proposé de les désigner du nom de la voirie à laquelle elles donnaient accès. Au «boulevard de Lauzelle», par contre, les noms de «porte de Lauzelle-Quatre-Vents», «porte de Lauzelle-Vallons» et «porte de l'Hocaille» sont appropriés. Signalons, pour en terminer avec les nombreuses déclinaisons en «Lauzelle», qu'il existe également, non loin de la ferme du même nom, une «chapelle de Lauzelle», appelée aussi dans une légende du plateau de Lauzelle, la «chapelle au blanc tch'fau», qui a d'ailleurs donné son nom à une rue de Louvain-la-Neuve...

Sur le site universitaire, le nom de lieu *Lauzelle*, en wallon *Law'jale*, est de ceux pour lesquels on dispose de la documentation la plus abondante et la plus ancienne, dès le XII<sup>e</sup> siècle. Son interprétation a fait l'objet de plusieurs hypothèses, qui ont été examinées en 1970 par J. Herbillon dans un article intitulé: *Un toponyme d'avenir: Lauzelle, à Ottignies* [RBPH, XLVIII, 1970, p. 773-774]; elles ne sont pas toutes exposées ici.

On constate une concordance remarquable entre les attestations les plus anciennes du XII<sup>e</sup> siècle (*Auselle*) et la forme wallonne *Law'jale*, dont *Lauzelle* est la francisation: comparer *maison* — wallon *môjone*, *ruelle* — wallon *rouwale*. La présence de l'article défini, qui a ensuite été soudé au nom, montre qu'au Moyen-Âge on avait conscience

qu'il s'agissait d'un nom commun roman.

Cela permet de réfuter certaines hypothèses, et plus particulièrement celles qui voient dans la finale de *Lauzelle* le produit du flamand *-zeel(e)*, issu de l'ancien germanique *\*sali* «maison ne comprenant qu'une pièce», comme dans deux noms de communes du Hainaut, *Ellezelles* et *Herseaux*. Cette hypothèse a été émise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et elle a encore été défendue en 1960 par M. Gyseling, pour qui *Lauzelle* serait un nom composé totalement germanique: *\*awî* «brebis» + *sali*, c'est-à-dire «la cabane pour brebis».

Pour J. Herbillon, *Lauzelle* remonterait à un dérivé créé sur le latin *acus* «aiguille, pointe», avec le suffixe double *-ic-ella*; il serait le produit du diminutif *\*acucella*, signifiant «petite pointe». Pour justifier cette hypothèse du point de vue sémantique, J. Herbillon fait observer que le domaine de Lauzelle est semblable à une pointe qui s'insère entre les territoires de Corroy-le-Grand et d'Ottignies [RBPH, XLVIII, p. 774].

La dernière hypothèse est celle qui a été formulée par J. Devleeschouwer en 1987 [Naamkunde, XIX, p. 208-210]: *Lauzelle* aurait pour origine le celtique *ouxsellâ* «haut», c'est-à-dire «endroit élevé». Après la romanisation, ce toponyme celtique aurait été interprété comme faisant partie de la famille du latin *auca* «oie» et serait devenu *\*aucella* «petite oie», puis *aw'jale* et *law'jale* avec agglutination de l'article. La configuration des lieux ne contredit pas cette hypothèse: en effet, le territoire de Lauzelle, situé sur un plateau, est un sommet surplombant Wavre, Corroy-le-Grand et Ottignies.

✎ Lauzelle: wallon *Law'jale* (à Dion, on dit aussi *Law'jale*)  
Isolé:

environ 1095, 1148, «Auzelle» [T&W-W, p. 3]; vers 1147, «alausele» (à interpréter «al Aulse») [AGR, AE, n° 4607/9, Gyseling, p. 599; CAA, n° LXXVIII, p. 121]; 1147, 1148, «Ausele» [AGR, AE, n° 4607/8, 4607/10, Gyseling, p. 599; WAV, I, p. 39, XVIII, p. 128]; 1204, «iuxta auysele» [CAA, n° CCXLIV, p. 328; WAV, XVIII, p. 128]; 1277, «Lauzelle», «l'Auwisele» [AGR, AE, n° 5404, D Martin; WAV, XVIII, p. 128]; 1280, «Lawiselle» [WAV, XVIII, p. 128]; 1551, 1846, 1870, 1981, «Lauzelle» [T&W-W, p. 3; ACV-Ott; D André; IGN]; 1531, «l'Auzelle» [WAV, XVIII, p. 128]; 1637, «l'Auzeille» [WAV, XVIII, p. 128]; 1718-1808, «Lauzelles sous Corroi», «3 bonniers juxta Aulsele» [WAV, IV, pp. 63, 65]; 1761, «chemin venant de Lause à taille Gaubriel» [AGR, GSN, n° 386/1, acte n° 8, D Martin]; 1777, 1831, «l'Auzel» [Ferraris]; 1846, «chemin du Bauloy vers l'Auseille», «chemin du grand champ à Loseille» [ACV-Ott]; 1863, «L'Auzelle (Lauwiselle)» [T&W-W, p. 144].

#### Déterminant:

La ferme est désignée de différentes manières: 1111, «unde et curtim de L'Ausele», «en eadem curti de Aulsele» [CAA, n° XIX, p. 35-36]; 1110, 1111, «curtis de l'Ausele» [T&W-W, p. 3; WAV, I, p. 39, XVIII, p. 128]; 1108-1128 ou



1130-1145 [copie 1669], «curti de Ausele» [WAV, I, p. 68]; 1147, 1232, «curtis de Ausele» [T&W-W, p. 3; WAV, XVIII, p. 128]; 1282, «curtis de Ausele» [WAV, XVIII, p. 128]; 1718-1808, «curtis de Lauzeles» [WAV, IV, p. 65]. 1265, «la maison de Lewiselle ou de Laweselle» [WAV, XVIII, p. 128]; 1357, «maison de Lauweselle» [WAV, XVIII, p. 128]; 1718-1808, «la maison de Lauwesele (Lauzelles)» [WAV, IV, p. 66]. Wallon *cinse de Law'jale* [EDTW, p. 108]; 1624, 1684, 1750, «la cense de Lauzelle» [WAV, XVIII, p. 128; OTA, p. 181; AGR, GSN, n° 1539, D Martin]; 1668, «la cense de l'Auzelle» [WAV, XVIII, p. 128]; 1718-1808, «cense de l'auzelles» [WAV, IV, p. 64]; 1737, 1787, 1792, «cense de Lauzelles» [T&W-W, p. 3; WAV, XVIII, p. 128]; 1538, «paschis et terres labourables de la cense de l'Auzelle près de Wavre» [AGR, AE, n° 4658, D Martin]. 1811, 1864, 1965, 1972, 1973, 1981, 1987, (?) «la ferme de Lauzelle» [PCP-Ott; WAV, XVIII, p. 128; CTB; IGM; PV 9; REUL; InforV; LLNE, p. 63, PlanB-O].

1255, 1601, «la court de Lauzelle» [WAV, XVIII, p. 128; T&W-W, p. 3]; 1718-1808, «pro Audella curte [pour la cours de l'Auzelle]» [WAV, IV, p. 65].

1531, «bois de l'Auzelle» [AGR, GSN, n° 6076, WET, p. 67]; 1863, «bois de Lauzelle, 7 ha de sapinière, 8 ha 07 de futaie et taillis» [T&W-W, p. 140]; 1893, «bois de la Huzelle» [CTB]; 1965, 1981, (?) «bois de Lauzelle» [CTB; IGN; OTA, p. 181; LLNE, p. 63; PlanB-O].

1611, «le grand chemin de Lauzelle» [AGR, NGB, n° 16693, WET, p. 67].

1620, 1628, 1718-1808, «justice de Lauzelle» [AGR, AE, n° 5450, WET, p. 67; T&W-W, p. 3; WAV, IV, p. 64].

1634, «champ de Lauzeille» [AGR, NGB, n° 4384, WET, p. 67]; 1811, 1833, «champ de Lauzel» [PCP-Ott; D André]; 1811, 1860, 1965, «champ de Lauzelle» [PCP-Ott; Popp-Ott; CTB];

1714, «preits de Lauseille» [AGR, GSN, n° 6499, WET, p. 67].

1787, «pâchis de Lauzelles, bois» [T&W-W, p. 275].

1811, 1860, «chapelle de Lauzelle» [PCP-Ott; Popp-Ott].

1846, 1863, 1965, (?), «campagne de Lauzelle» [ACV-Ott; T&W-W, p. 138; CTB; PlanG].

#### Autres formes :

Ce nom est aussi attesté à Limal: 1634, «Lauseille»; 1648, «Lauzeille»; 1711, «Lauegelle»; 1714, «Laugelle»; 1787, «Lauzale»; 1844, «Lauzelle» et en 1488, «La maison de Lawiselle» [WAV, XII, p. 99]. En 1440, «Petite Aweselle» [T&W-W, p. 156]; 1629, «Petite Auzelle» [WAV, XII, p. 99]; 1965, «Petite Lauzelle» [CTB]. À Bierges: 1965, «champ de l'Auzette» [CTB] et à Limelette: 1846, «campagne de Lauzette» [ACV-Ott].

#### I. LEJEUNE

BLANCS CHEVAUX; GOLF; LAUZELLE-QUATRE-VENTS; LAUZELLE-VALLONS; LOUVAIN-LA-NEUVE; WARLONGBROUX.

### LAUZELLE-QUATRE-VENTS

LAUZELLE-QUATRE-VENTS (PORTE DE)B7

Conseil communal du 23 juin 1992.

Toponyme créé (descriptif topographique).

Thème des toponymes descriptifs.

L'appellation «porte de Lauzelle-Quatre-Vents», tout comme l'expression «porte de Lauzelle-Vallons», pour désigner cet accès au quartier de Lauzelle, vient en fait des noms des premiers comités de quartier. Au départ, le quartier de Lauzelle s'est construit à partir de ces deux pôles qui ne se sont rejoints que progressivement: «Quatre-Vents» a été choisi en raison de l'isolement du

premier îlot venteux construit à cet endroit.

Lorsqu'il fut décidé de nommer les accès intra-urbains (en 1992) [PV 35] à partir des boulevards extérieurs (antérieurement qualifiés d'«avenues»), on pensa un moment utiliser des toponymes descriptifs: la «porte du Biéreau» eût ainsi désigné la voie d'accès au quartier du Biéreau. Sur le «boulevard Baudouin» cependant, les trois portes donnaient toutes accès au «Biéreau». La Commission a donc proposé de les désigner du nom de la voirie à laquelle elles donnaient accès. Au «boulevard de Lauzelle», par contre, les noms de «porte de Lauzelle-Quatre-Vents», «porte de Lauzelle-Vallon» et «porte de l'Hocaille» sont appropriés. Tandis que ce terme de «porte» était adopté (en fait au départ des «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>» et «de Lauzelle»), celui de «carrefour» était alors réservé «aux accès à des voiries primaires de desserte urbaine à partir des RN 4 et 238».

LAUZELLE; LAUZELLE-VALLONS.

### LAUZELLE-VALLONS

LAUZELLE-VALLONS (PORTE DE) B5

Conseil communal du 23 juin 1992.

Toponyme créé (descriptif topographique).

Thème des toponymes descriptifs.

L'appellation «Lauzelle-Vallons», tout comme l'expression «Lauzelle-Quatre-Vents», pour désigner cet accès au quartier de Lauzelle, vient en fait des noms des comités de quartier. Au départ, le quartier de Lauzelle s'est construit à partir de ces deux pôles qui ne se sont rejoints que progressivement: «Vallons» a été choisi en raison de la topologie du site, surélevé autour du chemin Charlier à la Jambe de Bois (ce que le fermier Braibant, exploitant des lieux avant Louvain-la-Neuve, appelait le «fer à cheval»).

Lorsqu'il fut décidé (en 1992) [PV 35] de nommer les accès intra-urbains à partir des boulevards extérieurs (antérieurement qualifiés d'«avenues»), on pensa un moment utiliser des toponymes descriptifs: la «porte du Biéreau» eût ainsi désigné la voie d'accès au quartier du Biéreau. Sur le «boulevard Baudouin» cependant, les trois portes donnaient toutes accès au «Biéreau». La Commission a donc proposé de les désigner du nom de la voirie à laquelle elles donnaient accès. Au «boulevard de Lauzelle», par contre, les noms de «porte de Lauzelle-Quatre-Vents», «porte de Lauzelle-Vallon» et «porte de l'Hocaille» sont appropriés. Tandis que ce terme de «porte» était adopté (en fait au départ des «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>» et «de Lauzelle»), celui de «carrefour» était alors réservé «aux accès à des voiries primaires de desserte urbaine à partir des RN 4 et 238».

LAUZELLE; LAUZELLE-QUATRE-VENTS.

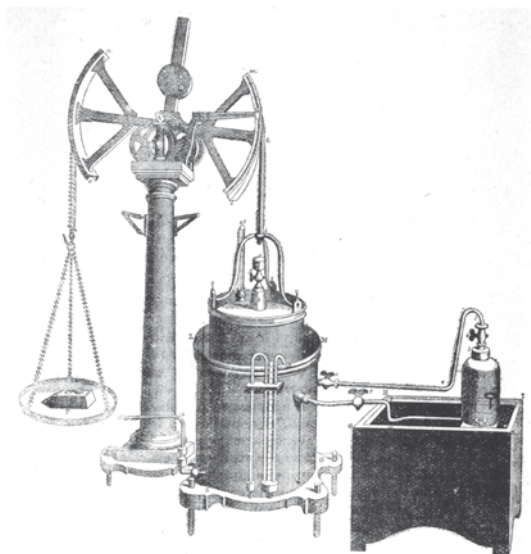
## LAVOISIER

### Lavoisier :

#### Description des appareils pneumatato-chimiques, 1789.

La méthode de pesée et de bilan pondéral dans l'étude des réactions chimiques de Lavoisier lui a permis de formuler la loi de conservation de la matière, qui est à la base de tout traitement rationnel des réactions chimiques. Dans son *Traité élémentaire de chimie* publié en 1789, il précise : « Rien ne se crée, ni dans les opérations de l'art, ni dans celles de la nature, et l'on peut poser en principe que dans toute opération, il y a une égale quantité de matière avant et après l'opération, que la qualité et la quantité des principes est la même, et qu'il n'y a que des changements, des modifications ».

D'après LAVOISIER, *Traité élémentaire de chimie*, Paris, 1789, figure 18. Photo Fondation wallonne.



### L'Institut d'Arenberg (Leuven) :

#### ancien Institut de chimie.

Construit en 1909 par Viktor Lennertz grâce à la générosité du comte d'Arenberg, il était autrefois occupé par l'Institut de chimie. Il abrite aujourd'hui le Stuk, Centre d'art de la Katholieke Universiteit Leuven. Leuven, Naamsestrat. Photo Fondation wallonne.

## LAVOISIER

|                        |       |
|------------------------|-------|
| LAVOISIER (AUDITOIRES) | D7-E7 |
| LAVOISIER (BÂTIMENT)   | D7-E7 |
| LAVOISIER (RUE)        | D7    |

Domaine universitaire (auditoires et bâtiment).  
Conseil communal du 23 juin 1992 (rue).  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « rue Lavoisier » tient son nom du bâtiment de chimie qui lui est contigu et dont les auditorios portent le même nom [PV 35].

📖 Né à Paris en 1743, Antoine Laurent Lavoisier appartient à une famille de robins : son père, homme fortuné et cultivé, est en effet procureur au Parlement de Paris. Il effectue le

cours de ses humanités au Collège des Quatre Nations (ou Collège Mazarin) qui, en plus d'une éducation très complète, l'oriente vers les sciences. En 1764, il obtient sa licence en droit, mais poursuit parallèlement son initiation à différentes disciplines scientifiques. Cette éducation variée modèle un honnête homme, à l'aise dans tous les domaines et sachant raisonner à propos de tout qui, par son intelligence pratique et sa formation de juriste, en fait un savant autant qu'un commis de l'État.

C'est cette dernière carrière qu'il choisit tout d'abord en achetant à vingt-cinq ans la charge de Fermier Général, c'est-à-dire collecteur d'impôts pour le compte du Trésor Royal. À trente-trois ans, Turgot (1727-1781) le nomme directeur de la Régie des poudres et salpêtres, sorte d'entreprise nationale destinée à remplacer la Ferme des Poudres, compagnie privée dont la gestion inefficace était tenue pour responsable de l'échec français dans la Guerre de Sept Ans. La mission de la Régie est capitale pour l'État : récolter, produire et vérifier les poudres qui servent à la guerre, à la chasse et aux mines. Les aptitudes de gestionnaire de Lavoisier et ses talents d'économiste l'amènent à rejoindre, encourager ou développer des initiatives dans les secteurs les plus divers : bienfaisance étatique, Comité d'administration de l'Agriculture, Caisse d'escompte, état de la richesse du royaume de France, etc. La plupart de ces actions s'accompagnent d'une réflexion scientifique qui engendre des travaux qui seraient aujourd'hui rangés sous le terme de science appliquée : fabrication de poudre au chlorate de potasse, production d'hydrogène pour les aérostats, amélioration du rendement agricole, bilan des ressources démographiques et économiques de la nation. Ces fonctions lui assurent un revenu considérable qui l'autorise à investir dans un laboratoire où il est à même de produire des résultats scientifiques d'excellente qualité. À l'âge de vingt-cinq ans, il rentre à l'Académie en tant qu'adjoint chimiste surnuméraire et devient pensionnaire — charge rémunérée — dix ans plus tard. C'est par le biais de la géologie qu'il rentre dans la carrière des sciences. Guettard prépare un *Atlas minéralogique de la France* qui se veut une œuvre scientifique, avec pour objectif de recenser les ressources minières du royaume, et il associe Lavoisier à sa préparation. Cette expérience oriente ce dernier vers la chimie et ses premiers travaux académiques sont des analyses chimiques.

En septembre 1772, Lavoisier étudie la calcination du phosphore, en établissant avec minutie le bilan pondéral des réactifs et des produits de réaction. Cette expérience est motivée par la découverte récente de l'air fixe ( $\text{CO}_2$ ) par des chimistes anglais, Black (1728-1799) et Priestley (1733-1804). L'adjectif «fixe» est conféré à ce gaz parce que les chimistes croient alors qu'il est «fixé» dans certains composés organiques dont il s'échappe lors du chauffage. La captation de cet air ne pourrait-elle pas expliquer l'augmentation de poids observée lors de la calcination du plomb et de l'étain?

Cette augmentation de poids faisait problème en effet. Selon la théorie de Georg Ernst Stahl (1660-1734), la calcination d'un métal revient à la libération du principe inflammable qu'il contenait, le phlogistique; inversement, la réduction des minerais en présence de charbon rendrait le phlogistique pour former les métaux. Cette théorie, appelée théorie du phlogistique, présentait l'avantage d'expliquer le lien entre combustion et calcination (en inversant ainsi le rôle des oxydes, considérés comme les corps simples, et celui des métaux, considérés comme étant composés de leur chaux et de phlogistique). Restait à résoudre l'énigme que constituait, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, l'augmentation de poids dans le cas de l'étain et du plomb, alors même qu'ils perdaient leur phlogistique. Or, voilà qu'en usant de la pesée avant et après la réaction, Lavoisier montre, d'une part, que cette augmentation de poids a lieu pour toutes les substances chimiques, y compris le soufre et le phosphore et, d'autre part, que cette augmentation de poids ne s'accompagne pas d'une augmentation du poids du système clos. Une conclusion s'impose: l'air contenu sous la cloche, ou l'un de ses constituants, s'est fixé dans le soufre (ou le métal) et est responsable de l'augmentation de poids.

Cette découverte établit le programme de recherche des vingt années suivantes. Lavoisier démontre en 1775 que c'est bien une fraction de l'air qui réagit lors de la combustion. Puisqu'en brûlant du phosphore on obtient l'acide phosphorique, il confère à cet air le nom d'oxygène (qui engendre les acides). Ceci lui permet d'énoncer une nouvelle théorie de l'acidité — en partie erronée : tous les acides sont composés d'oxygène et sont des oxydes. Il établit aussi le lien avec la respiration puisqu'il reconnaît avec ses contemporains que l'oxygène est en fait l'air vital. L'air de

l'atmosphère étant un mélange de plusieurs gaz, il se met comme toute la communauté internationale des chimistes à les traquer et les identifier. Cette décomposition de l'air ruine définitivement la théorie des quatre éléments que les chimistes avaient depuis longtemps laissée de côté. Quant à la théorie de Stahl, pourtant si efficace pour expliquer des phénomènes aussi différents que la respiration, la réduction des métaux, la fermentation, la combustion, les couleurs, elle est battue en brèche par Lavoisier dès 1775 et peu de temps après, lui et ses alliés reçoivent le nom d'antiphlogisticiens, par opposition aux phlogisticiens, tenants de l'ancienne théorie. Pour établir définitivement son hypothèse, Lavoisier réalise la très célèbre expérience de décomposition et de synthèse de l'eau. Il s'agit de décomposer la vapeur d'eau en la faisant passer sur du fer incandescent puis de la recomposer à l'aide d'une étincelle électrique dans un ballon en verre. La combustion d'hydrogène en présence d'oxygène fournit de l'eau. Cette expérience spectaculaire fut présentée publiquement en février 1785 devant un public nombreux et choisi. Lavoisier démontre ainsi que l'eau n'est pas un élément. Mais, plus encore, il est à présent à même d'expliquer sur la base de sa théorie antiphlogistique une réaction dont seule la théorie de Stahl pouvait jusque-là rendre compte. Lors de la dissolution des métaux dans l'acide vitriolique (sulfurique), il y a formation d'oxyde, et dégagement d'hydrogène. Selon la théorie phlogistique, ce dégagement s'explique par un échappement du principe inflammable. Mais Lavoisier n'était pas en mesure d'expliquer la présence d'hydrogène. La découverte de la composition de l'eau est en quelque sorte la dernière pièce du puzzle.

Sa méthode de pesée et de bilan pondéral a enfanté la loi de conservation de la matière, qui est à la base de tout traitement rationnel des réactions chimiques. Dans son *Traité élémentaire de chimie* publié en 1789, il précise: «Rien ne se crée, ni dans les opérations de l'art, ni dans celles de la nature, et l'on peut poser en principe que dans toute opération, il y a une égale quantité de matière avant et après l'opération, que la qualité et la quantité des principes est la même, et qu'il n'y a que des changements, des modifications». Lavoisier n'en est pas l'auteur, et les chimistes pesaient bien avant lui, mais il élève le bilan pondéral au rang de paradigme qui transforme la chimie en science



mathématisable. Convaincu de l'importance fondamentale de ce bilan, il établit l'une des premières équations chimiques.

Lavoisier profite aussi d'un mouvement de réforme de la nomenclature chimique pour ancrer ses théories nouvelles dans le langage commun à tous les chimistes. La *Méthode de nomenclature chimique* de 1787 est le point d'aboutissement de réflexions menées par les chimistes depuis plus d'un siècle sur le rapport étroit et univoque à établir entre les substances chimiques et leur désignation. Rompant avec la tradition de rectification au coup par coup de dénominations imprécises, l'ouvrage propose une logique de désignation des composés chimiques articulant, selon un ordre précis, les substances simples qui les composent. Cette logique a survécu, tandis que certaines dénominations ont été abandonnées au fur et à mesure des progrès de la chimie. Au point de vue du langage scientifique, cette réforme de la nomenclature chimique ouvre une brèche, qui s'avérera d'ailleurs définitive, entre la langue du commun et la langue des savants.

Enfin, au moment où sa théorie antiphlogistique gagne peu à peu des adeptes, Lavoisier va publiquement s'en déclarer seul et unique auteur en écrivant le *Traité élémentaire de chimie*. Cet ouvrage rompt avec l'habitude d'évaluer les acquis du passé, en faisant table rase de toutes les théories et explications antérieures. Pour donner davantage d'assise à la diffusion de la chimie nouvelle, Lavoisier fonde avec ses proches collaborateurs français une revue spécialisée, les *Annales de chimie*. Comme on peut le constater, ce sont ici ses talents de gestionnaire et d'organisateur qui viennent épauler son génie scientifique de la même façon que ce dernier l'a maintes fois servi dans l'exercice de ses fonctions de commis de l'État.

Amené à participer à des commissions traitant aussi bien des prisons, des hôpitaux, proche de l'idéal des «philosophes», la Révolution le voit s'engager dans la réforme des poids et mesures, puis dans celle de l'enseignement, et enfin dans l'administration du trésor. Mais au fur et à mesure que se durcit le discours révolutionnaire, les institutions auxquelles ressortit Lavoisier sont supprimées, la Régie des poudres, la Caisse d'escompte et enfin, en 1793, l'Académie des sciences. Au plus fort de la Terreur, les fermiers généraux sont emprisonnés et condamnés à mort, le 8 mai 1794; ils sont guillotins l'après-midi même, et parmi eux, Lavoisier. Le premier zéléteur de

Lavoisier dans nos régions reconnu par l'histoire fut Jean-Baptiste Van Mons (1765-1842). Aux dires de ses biographes, il aurait écrit en 1785 un pamphlet défendant la théorie nouvelle, intitulé *Principes de la chimie antiphlogistique*. On a récemment démontré que cet ouvrage n'a jamais existé, même si, en 1788-1789, Van Mons fut un membre actif d'une Société de Physique expérimentale à Bruxelles au sein de laquelle lui et son maître ès pharmacie, Jean-Baptiste Vanden Sande (1746-1820), ont répandu et défendu les idées de Lavoisier. À l'Université de Louvain, Minckelers mentionne les expériences de Lavoisier sur l'eau en 1782 déjà dans ses cours donnés aux philosophes. Ainsi que les manuscrits le prouvent, Minckelers suit de loin le mouvement, mais reste en dehors de la polémique. Son collègue Van Bochaute, professeur de chimie à la Faculté de médecine, emboîte par contre très vite le pas à Lavoisier. Non seulement il mentionne Lavoisier, mais, dès 1786, il enseigne la chimie selon les principes de ce dernier, soit trois ans avant la parution du *Traité élémentaire*. Il s'agit d'un cours calqué sur les *Leçons élémentaires d'histoire naturelle et de chimie* de Fourcroy (1755-1809) qui, dans son édition de 1782, laissait déjà une place grandissante aux recherches de son savant collègue. On peut donc parler d'une diffusion extrêmement rapide.

Mais il y a plus. Van Bochaute entendit même participer à la réforme de sa science de prédilection. Encouragé par l'appel lancé en 1782 pour une réforme du langage de la chimie, il créa une nouvelle nomenclature étymologiquement basée sur le grec, quelques mois avant que Lavoisier et ses collègues ne soumettent la leur à l'Académie. Mal reçu à l'Académie de Bruxelles dont il était pourtant membre, Van Bochaute retira son manuscrit et publia sa nomenclature en regard de celle des quatre chimistes français. L'auteur étant isolé et sans pouvoir de persuasion institutionnelle, la nomenclature de Van Bochaute ne dépassa guère les limites de ses cours et démonstrations expérimentales, mais elle démontre que, bien au contraire de ce que l'historiographie admettait communément, certains professeurs de l'Université de Louvain ne restèrent pas étrangers à la révolution qui se produisit en chimie.

Bibliographie: J.-P. POIRIER, *Antoine-Laurent Lavoisier (1743-1794)*, Paris, 1993; B. BENSUADE-VINCENT, *Lavoisier. Mémoires d'une révolution*, Paris, 1993.

B. VAN TIGGELEN

■ MINCKELERS.

## LECLERCQ

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| LECLERCQ (AUDITOIRES)      | E5-E6 |
| LECLERCQ (COLLÈGE JACQUES) | E5-E6 |
| LECLERCQ (PARKING)         | E6    |

Domaine universitaire (auditoires, collège et parking).

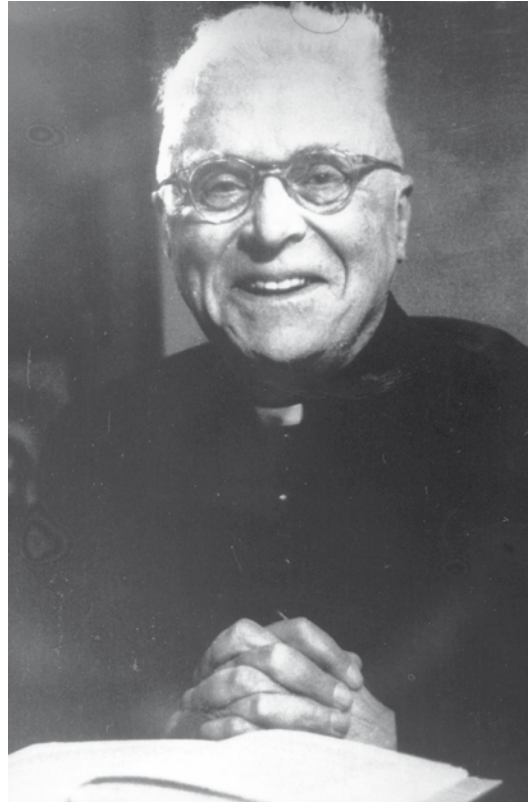
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème des sciences humaines.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

Au départ, c'est le bâtiment de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques (inauguré en 1976) qui fut dénommé «Collège Jacques Leclercq». De là le nom des auditoires qu'il abrite et du parking qui le dessert.

📖 Jacques Leclercq naît à Bruxelles le 3 juin 1891 dans une famille de la haute bourgeoisie libérale. À l'âge de quinze ans, il entame des études de droit à l'Université libre de Bruxelles; il les poursuivra, deux ans plus tard, à l'Université catholique de Louvain, d'où il sort docteur en droit en 1911. Parallèlement, il suit une formation philosophique à l'Institut supérieur de philosophie consacrée par une licence, en 1913, et un doctorat, en 1914. Entré au séminaire de Malines cette année-là, il sera ordonné prêtre trois ans plus tard. Professeur de troisième latine au Collège Saint-Louis, à Bruxelles, de 1917 à 1921, Jacques Leclercq rejoint la Faculté de philosophie et lettres de l'Institut Saint-Louis qu'il quitte, en 1938, pour l'Institut supérieur de philosophie et la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain. Dans l'entre-temps, en novembre 1926, il fonde la *Cité chrétienne*, qui paraîtra jusqu'en 1940. En 1961, il est admis à l'éméritat et se retire sur les hauteurs de Liège, à l'ermitage du Caillou blanc.

Outre son œuvre intellectuelle importante et ses divers engagements pastoraux, Jacques Leclercq s'intéresse aux problèmes belges. Si, dès les années 1920, c'est la question flamande qui l'interpelle, il faut attendre 1938 pour qu'il s'exprime sur la problématique wallonne. Le Congrès doctrinal de l'ACJB qui se tient à Liège en avril lui est l'occasion d'engager les Wallons à former une «communauté populaire [...] consciente de ses destinées, de sa vocation propre, et fière de sa grandeur». Mais s'il insiste sur l'aspect culturel de cette communauté, Jacques Leclercq tait l'aspect politique du problème, faisant fi des positions du Mouvement wallon et de certains de ses organes, telle l'*Action wallonne*, l'un et l'autre particulièrement actifs dans la Cité ardente.



## LECLERCQ

**Jacques Leclercq (1891-1971).**

Professeur de troisième latine au Collège Saint-Louis, à Bruxelles, de 1917 à 1921, Jacques Leclercq rejoint la Faculté de philosophie et lettres de l'Institut Saint-Louis qu'il quitte, en 1938, pour l'Institut supérieur de philosophie et la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain. Outre son œuvre intellectuelle importante et ses divers engagements pastoraux, Jacques Leclercq s'intéresse aux problèmes belges. Si, dès les années 1920, c'est la question flamande qui l'interpelle, il faut attendre 1938 pour qu'il s'exprime sur la problématique wallonne. Archives de l'Université catholique de Louvain. Photo Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL.

L'arrivée de Jacques Leclercq à Louvain où il a l'occasion d'être en contact avec des étudiants wallons lui permet, sans doute, d'approfondir sa réflexion au sujet de la Wallonie. Quoi qu'il en soit, un numéro spécial de la *Cité chrétienne*, daté du 20 mai 1939, présente une *Contribution à l'étude des problèmes wallons*, d'où l'aspect politique est à nouveau absent. Dans son introduction, Jacques Leclercq estime que le «mouvement flamand est l'occasion qui fait naître la question wallonne» et «rend nécessaire que les Wallons prennent conscience de leur communauté». Néanmoins, il poursuit: «la prise de conscience wallonne est un bien pour le pays wallon, car les Wallons ont entre eux une communauté qui les distingue» des Flamands et des Français. Aussi, l'action de la *Cité chrétienne*, revue «d'expression française», s'intéresse-t-elle à la «constitution d'une communauté française de Belgique, française non au sens politique, mais au sens culturel, communauté wallonne par conséquent». Il n'est pas possible de savoir si les étudiants wallons de l'Université catholique de Louvain ont pris connaissance de ce numéro de la revue. Par contre, ce qui est sûr, tant en 1935 qu'en 1941, c'est le rejet par certains responsables de l'*Ergot*, l'organe officiel de la Fédé wallonne des étudiants de Louvain, de la confusion entre «Belge d'expression française» et «Wallon».

## LEFÈVRE

**Marguerite Lefèvre :**

**une femme en toge**

**à Louvain (1960), enfin !**

Enseignante depuis 1938 à l'Université avec le titre de « directeur du Séminaire de géographie », Marguerite Lefèvre dut attendre 1960, pour revêtir, à l'acclamation de ses collègues, la toge professorale : Mgr Van Roey, qui s'était toujours opposé à la nomination d'une femme dans le corps professoral, finit par y consentir. Archief Katholieke Universiteit Leuven. Photo (?).



Toutefois, des contacts suivis se nouent entre Jacques Leclercq et plusieurs étudiants wallons de la Fédé. Il ressort, de ces entretiens, la publication d'une brochure, datée d'avril 1945 et intitulée *Y a-t-il une question wallonne?* Publiée par *Rénovation wallonne*, signée par vingt-cinq étudiants wallons membres de la Fédé mais en réalité rédigée par Jacques Leclercq, la brochure aborde clairement la dimension politique du problème. L'équipe se prononçait pour un État belge composé de «deux Sous-États, wallon et flamand», déterminant, chacun, «la forme de gouvernement qui leur conviendra».

Désormais, Jacques Leclercq continuera de se préoccuper de la Wallonie. En mars 1945, il publie un article de soutien dans *Forces Nouvelles*, le périodique né à l'initiative de la famille Levaux, à Liège. L'hebdomadaire se fixe comme objectifs la formation d'une conscience wallonne, la reconstruction de la Belgique sur une base fédérale et la décléricalisation de la politique par le soutien à la formule travailliste de l'Union démocratique belge. En mai, une réunion chez Jacques Leclercq jette les bases du mouvement *Rénovation wallonne* dont il sera membre du Comité consultatif central. Toujours en mai, invité par l'A.P.I.A.W., il donne une conférence à Châtelet au cours de laquelle il se prononce pour le fédéralisme. Mais à partir du mois d'août, il n'aborde plus la question wallonne. Selon P. Sauvage, le motif de son silence est «la disparition du climat de liberté qui avait régné après la libération. Le cléricalisme refait surface». Si Jacques Leclercq reprend la plume, à la demande de *Témoignage chrétien*, au lendemain de l'effacement du roi Léopold III en août 1950, l'article dans lequel il se prononce pour un fédéralisme basé sur la région, soit la position de *Rénovation wallonne*, ne sera pas publié.

L'année 1962 voit s'engager au Parlement les discussions des projets de lois linguistiques. En novembre, sous le titre *État homogène ou État fédéral?*, Jacques Leclercq autorise la publication dans l'organe de *Rénovation wallonne* de l'interview qu'il donnait, deux ans plus tôt, au président du mouvement, Robert Royer. En janvier 1963, à l'initiative du président et du secrétaire du *Grand Liège*, Georges Thone et Jules André, deux militants wallons n'appartenant pas au monde catholique, et avec l'appui de Jacques Levaux, il accepte de donner son avis sur la nécessité de l'engagement des catholiques pour assurer l'avenir de la Wallonie. Il

s'attache à montrer que la question wallonne est une question d'ordre politique, hors de toute considération religieuse. Il expose le projet de régionalisme fédéral de *Rénovation wallonne* ainsi qu'un projet de décentralisation provinciale et, surtout, il démontre que l'autonomie politique de la Wallonie serait favorable aux catholiques wallons, débarrassés de leur dépendance à l'égard des catholiques de Flandre. Tirée à 21 000 exemplaires, la brochure fut généralement très bien accueillie, y compris dans les milieux extérieurs à la sphère catholique.

Si Jacques Leclercq publie encore quelques articles sur la problématique wallonne, à partir de 1966, c'est le problème du *Walen buiten* qui retient toute son attention.

Jacques Leclercq s'est éteint à Beaufays, dans son ermitage du Caillou blanc, le 16 juillet 1971.

Bibliographie: *EMW*, t. II, p. 930-932; P. SAUVAGE, *La Cité chrétienne (1926-1940)*, Paris-Gembloux, 1987; ID., *Les catholiques et la question wallonne. Jacques Leclercq* (Écrits politiques wallons, n° 2), Charleroi, 1988.

M. LIBON

## LEFÈVRE

Lefèvre (sentier Marguerite) [en cours, D7]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des sciences exactes.

Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement de la zone «Pasteur» (entre la «voie des Hennuyers» et l'«avenue Georges Lemaître»), la Commission de toponymie a évoqué l'idée d'y localiser un «chemin Marguerite Lefèvre», géographe éminente et première femme-professeure de l'Université de Louvain, en 1961 [PV OL 11 et 12]. La présence de ce nom à proximité du «bâtiment Mercator» qui abrite le Département de géographie était tout indiquée.

Marguerite Lefèvre est née à Steenokkerzeel le 1<sup>er</sup> mars 1894 et décédée à Louvain le 27 décembre 1967. Pionnière de la géographie humaine, elle le fut aussi de la carrière académique féminine à l'Université catholique de Louvain, puisqu'elle fut la première femme à y enseigner dès 1938, et... à obtenir, bien tardivement, le titre de «professeur» en 1960. Son parcours est assez caractéristique de ce qu'a été l'enseignement supérieur féminin au XX<sup>e</sup> siècle. Née à la fin du XIX<sup>e</sup>, elle a commencé son cursus scolaire par un



régendat, le plus haut niveau d'étude que pouvait briguer une jeune fille catholique à l'époque: si l'Université libre de Bruxelles, en effet, avait ouvert ses portes à la gent féminine en 1880-1881, bientôt imitée par Gand (1881-1882) et Liège (1882-1883), il faudra attendre 1920-1921 pour que Louvain suive, bon gré mal gré, le mouvement.

Après ses études à l'Institut Paridaens de Louvain, une des rares écoles secondaires complètes pour filles à l'époque, elle s'inscrivit à Louvain en 1921-1922 comme élève libre, avant de présenter une licence du degré supérieur en sciences commerciales l'année suivante, puis de prendre inscription au doctorat en sciences commerciales en 1923-1924. En fait, Marguerite Lefèvre s'était découvert une vocation pour la géographie au contact de ses frères, qui avaient suivi les cours de géographie de Paul Michotte au Collège Saint-Pierre de Louvain. Ce dernier, frère d'Albert Michotte, pionnier à Louvain de la psychologie expérimentale et fondateur de l'École de pédagogie et de psychologie appliquée à l'éducation (1923), fut également un novateur: après son séminaire, il avait étudié la philosophie thomiste puis les sciences politiques et sociales, avant d'être chargé d'enseigner la géographie au collégiens louvanistes en 1906. À une époque où la géographie se résumait à l'apprentissage de listes encyclopédiques, il conçut la discipline comme la «science du paysage» et se mit à l'ouvrage pour créer les instruments de travail que supposait cette nouvelle approche: quatre ans plus tard paraissait le premier atlas de Belgique, ce qui lui ouvrit bientôt les portes de l'Université.

Chargé de donner la géographie industrielle aux ingénieurs et la géographie économique à l'École des Sciences commerciales, c'est lui qui mit véritablement sur pied l'enseignement de la géographie à Louvain. À l'issue de la guerre, il fonda l'Institut de Géographie au second étage du nouveau bâtiment de l'École de Commerce (l'Institut Van den Heuvel, à la *Dekenstraat*), ce qui explique sans doute le détour surprenant de Marguerite Lefèvre par les sciences commerciales: en fait, sa première année en cours libres consista à suivre tous les cours de géographie de Paul Michotte, ainsi que des compléments utiles dans d'autres disciplines, et il y a gros à parier que ses inscriptions ultérieures en sciences commerciales cachent un compagnonnage géographique avec l'occupant du second étage du «*Commercekot*»...

Devenue assistante de Michotte en 1925, Marguerite Lefèvre se perfectionna encore en suivant les cours de géographie physique de Fourmarier à Liège et de Martonne à Paris, complétés ici par ceux de Demangeon en géographie humaine. Docteur de l'Université de Paris en 1926 avec une thèse sur l'habitat rural en Belgique, elle réussit à décrocher un mandat d'associée au Fonds national de la Recherche scientifique en 1930, ce qui lui permit de continuer ses recherches alors que la carrière académique lui était fermée pour cause de féminité! Grâce à une bourse de la *Belgian-American Education Fondation* obtenue en 1932, elle put également travailler six mois à la Columbia University à New York, dans le domaine de la géomorphologie. avec le titre de «directeur de l'Institut de géographie».

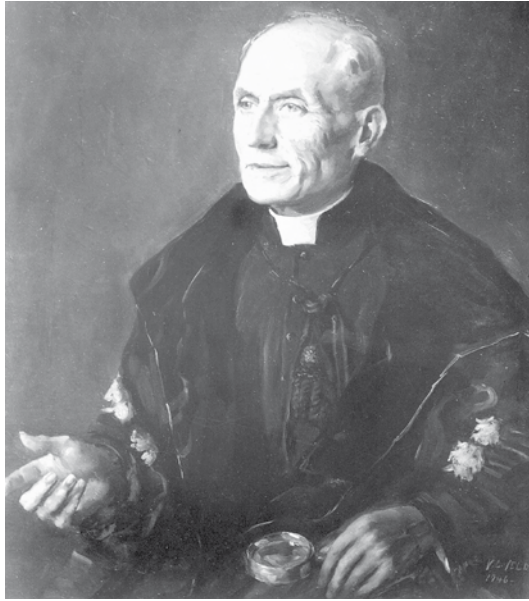
Les années passèrent, jusqu'à ce que, en 1938, la maladie condamne le professeur Michotte au repos: nulle n'était mieux placée que sa première collaboratrice pour le suppléer et les autorités académiques durent bien se résigner à lui confier la suppléance, à titre provisoire du moins, avec le titre de «directeur du Séminaire de géographie». Lorsque qu'en 1940, Paul Michotte décéda, le provisoire se transforma en définitif, mais toujours avec le titre de «directeur de Séminaire». Reconnue au plan national et international, considérée par tous ses collègues comme un éminent «professeur», partageant avec eux leur autorité, leur puissance de travail, et même leur salaire, elle ne pouvait prétendre, comme femme, à en avoir le titre: ainsi en avait décidé Mgr Van Roey, qui, succédant au cardinal Mercier à Malines en 1926, avait certes consenti à ce qu'une dame devienne assistante, mais à la condition expresse qu'elle ne devinsse jamais professeur... Il faut croire que le prélat était capable de changer d'avis, car après d'innombrables demandes du corps professoral relayées par le recteur, Mgr Van Waeyenbergh, le métropolitain finit par céder: en 1960, elle reçut, à l'acclamation de ses collègues, la toge professorale, quelle ne porta que quatre ans: atteinte par la limite d'âge, elle devint émérite en 1964, avant de s'éteindre en 1967, à Louvain. Notons quand même que la médiocrité de son titre louvaniste de «directeur du Séminaire de géographie», ne l'avait pas empêchée de devenir secrétaire de la Société belge d'Études géographiques (1931-1958), secrétaire de rédaction de son *Bulletin* (1931-1962), membre et vice-président du Comité national de géographie, membre de la Commission de l'Atlas, secrétaire générale

## LEFORT

**Louis-Théophile Lefort (1879-1959) : un helléniste et orientaliste de renom.**

Louis Lefort fut le brillant continuateur de l'école des coptes luvainistes, illustrée à la génération précédente par Mgr Adolphe Hebbelynck (1859-1939), recteur de 1898 à 1909, et surtout Paulin Ladeuze (1870-1940), lui aussi recteur de 1909 à 1940, et auteur d'une thèse brillante sur saint Pachôme (IV<sup>e</sup> siècle).

Archives de l'Université catholique de Louvain.  
Photo Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL.



(1946-1949) et première vice-présidente (1949-1952) de l'Union géographique internationale. Nul n'est prophète en son pays... C'est sans doute pour réparer cette injustice, que depuis 2010, la Katholieke Universiteit Leuven décerne un prix bisannuel *Marguerite Lefèvre Prize for Gender Studies*, et que la Commission de toponymie a pensé à elle pour donner son nom à un sentier qui conduit à Louvain-la-Neuve au bâtiment Mercator: bel hommage posthume!

Bibliographie: J. DEMAL, *Marguerite, professeur émérite à la Faculté des sciences. 1884-1968* [sic], dans *A.U.C.L.*, t. XCVI, 1966-1970, p. XCI-XCIV; Th. BRULARD, *Mademoiselle Marguerite Lefèvre (1894-1967)*, dans *La géographie*, 1968, p. 138-139; J. DENIS, *Marguerite A. Lefèvre*, dans *Florilège des Sciences en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1980, p. 528-532; ID., *Lefèvre Marguerite-Alice-Léonie*, dans *Biographie nationale*, t. XLII, Bruxelles, 1982, col. 487-492; F. HIRAUX, *La géographie scientifique à Louvain à 91 ans. Portraits de son fondateur, Paul Michotte, et de Marguerite Lefèvre, première femme professeur ordinaire*, dans *Petite gazette des archives*, n° 5, Hiver 2002, p. 1; G. POLSPÉL, *La carrière et l'activité scientifique de Mademoiselle M.-A. Lefèvre, professeur à l'Université de Louvain*, dans *Acta geographica lovaniensia*, t. III, Louvain, 1964; ID., *Hommage à Mademoiselle M.A. Lefèvre*, dans *La Géographie*, t. XVI, 1964, p. 272-276; ID., *L'hommage au Professeur M.A. Lefèvre. Petite histoire d'un grand jubilé*, dans *Bulletin de la Société belge d'Etudes géographiques*, t. XXXIV, 1965, p. 217-223; ID., *In Memoriam Mademoiselle Marguerite Lefèvre*, dans *Bulletin de la Société belge d'Etudes géographiques*, t. XXXVTI, 1968, p. 27-31; ID., *Marguerite Lefèvre*, dans *NBW*, Bruxelles, 1972, p. 519-522.

## LEFORT

CERFAUX-LEFORT (CENTRE) F9

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

Le Centre Cerfaux-Lefort fut créé en 1969 à l'initiative de Mgr Massaux, suite à la division

linguistique des bibliothèques de l'Université: son objectif était de récolter des ouvrages et périodiques pouvant faire défaut dans les nouvelles collections de la section francophone. Il s'installa rapidement à Louvain-la-Neuve, au numéro 2 du «chemin du Cyclotron», dans un des premiers bâtiments construits.

📖 Longtemps dirigé par le chanoine Julien Ries, Le Centre Cerfaux-Lefort porte le nom de deux professeurs-prêtres de l'Université qui s'illustrèrent brillamment, l'un en exégèse néo-testamentaire et l'autre dans les études coptes: Lucien Cerfaux et Théophile Lefort. La contribution du Centre Cerfaux-Lefort à l'enrichissement documentaire des bibliothèques de l'Université a été considérable au fil des années. Entre 1969 et 1980, 500 000 livres et périodiques ont été collectés et triés. Entre 1980 et 1990, le Centre a fourni environ 5 000 livres et périodiques par an aux bibliothèques universitaire, et entre 1990 et 2005, la moyenne fut de 2 000 ouvrages par an. Le Centre a également développé un programme d'envoi de livres en faveur de bibliothèques universitaires situées principalement en Afrique et en Europe centrale et orientale. Enfin, les membres du personnel de l'Université et les étudiants peuvent y acquérir, à un prix très modeste, des ouvrages utiles à leur recherche.

📖 Louis-Théophile Lefort (1879-1959), helléniste et orientaliste, professeur à l'Université catholique de Louvain, est né à Orchimont (province de Namur) le 1<sup>er</sup> août 1879 et décédé à Louvain le 30 septembre 1959. Fils d'agriculteurs, il fit ses humanités au collège jésuite Notre-Dame de la Paix à Namur, avant d'embrasser la carrière ecclésiastique: après sa philosophie au petit séminaire de Bastogne et sa théologie au grand Séminaire de Namur, il fut ordonné prêtre en 1901. Envoyé à l'Université de Louvain, il y conquit bientôt un doctorat en philologie classique (1905), complété par un séjour d'études à Bonn. À son retour, il fut nommé à Louvain président du Collège du pape Adrien VI et chargé de cours pour les hiéroglyphes et les antiquités égyptiennes (1906). Ensuite, il enseigna le copte et le grec classique comme professeur extraordinaire (1909), puis ordinaire (1912-1950), ainsi que le grec, à la Faculté de philosophie et lettres. Après la Grande Guerre, c'est à lui qu'incomba la tâche difficile de relancer *Le Muséon*, la revue des études orientales de l'Université, interrompue par le

conflit. En 1929, il y annexa une collection de publications, la *Bibliothèque du Muséon* (54 vol. parus), dont les *Publications de l'Institut orientaliste de Louvain* ont depuis pris le relais. C'est qu'en 1936, Lefort avait pris l'initiative de grouper, au sein de la Faculté de philosophie et lettres, les diverses chaires de philologies et d'histoire orientales en un Institut orientaliste, qu'il présida jusqu'à son éméritat, en 1950. En 1948, il était devenu directeur de la section copte du *Corpus scriptorum Christianorum orientalium*, publié conjointement par les Universités catholiques de Louvain et de Washington. Élu membre correspondant (1946) puis titulaire (1949) de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, le gouvernement belge lui attribua le prix du Concours décennal de philologie orientale et classique pour la période 1940-1949 (1955). Chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, l'orientaliste louvaniste fut, en 1950, au moment où il accédait à l'éméritat, promu prélat de la Maison de Sa Sainteté en reconnaissance de ses mérites scientifiques.

Louis Lefort fut le brillant continuateur de l'école des coptisants louvanistes, illustrée à la génération précédente par Mgr Adolphe Hebbelynck (1859-1939), recteur de 1898 à 1909, et surtout Paulin Ladeuze (1870-1940), lui aussi recteur de 1909 à 1940, et auteur d'une thèse brillante sur saint Pachôme (IV<sup>e</sup> siècle). C'est à la vie de ce dernier et de ses premiers successeurs qu'il devait consacrer l'essentiel de son œuvre : c'est lui qui publia et traduisit les vies coptes du fondateur du cénobitisme et de ses premiers successeurs, ainsi que leurs écrits. Dans ce domaine, il a fait véritablement œuvre de pionnier en rassemblant les photographies d'innombrables manuscrits dépecés et dispersés dans une foule de bibliothèques d'Égypte, d'Europe et d'Amérique, et dont personne ne soupçonnait l'importance. L'étude de cette documentation neuve et originale lui permit de renouveler complètement la vision traditionnelle. Alors que l'on avait privilégié jusque-là l'historiographie grecque, il fut le premier à démontrer que les écrits coptes constituaient le fonds le plus primitif et l'étude de ces sources coptes autonomes lui permit de réviser l'histoire des débuts du cénobitisme. Dans la même perspective, il a également publié ce qui subsiste en copte des écrits des Pères apostoliques, ce qui lui permit d'enrichir notre connaissance de saint

Athanase, dont les sources égyptiennes et la littérature ascétique avaient été gommées par la tradition byzantine. Plus fondamentalement, au plan philologique, il est le premier à avoir démontré le bilinguisme grec-copte des auteurs Égyptiens et mesuré ses incidences sur le grec hellénistique et biblique.

Bibliographie: *BN*, t. XL, col. 615-618; *Catholicisme*, t. VII, 199-200; *DHGE*, t. XXX (à paraître); É. MASSAUX, *Notice sur Louis Lefort, membre de l'Académie*, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire*, 1990, p. 263-292; J. RIES, *Les études coptes à l'université de Louvain et l'œuvre de Mgr Louis Théophile Lefort (1879-1959)*, dans *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès Copte. 1988* (Publications de l'Institut Orientaliste de Louvain, t. XL-XLI), sous la dir. de J. RIES et M. RASSART-DEBERGHE, 2 vol., Louvain, 1992; ID., *Au service des bibliothèques universitaires de Louvain-la-Neuve. Le Centre Cerfaux-Lefort*, Louvain-la-Neuve, 1972.

L. COURTOIS

☛ CERFAUX; LADEUZE.

## LEMAIRE

LEMAIRE (PLACE RAYMOND) E5

Conseil communal du 3 septembre 2002.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème du patrimoine wallon.

Nom donné à la place située entre la «Grand-Place» et l'«Aula Magna» en hommage au professeur Raymond Lemaire, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Louvain et spécialisé dans les questions de conservation et de restauration des bâtiments anciens. Concepteur d'une restauration réussie du Grand Béguinage de Leuven (1964-1971), il a joué un rôle essentiel dans la conception de Louvain-la-Neuve. Initialement, la place qui porte son nom devait précéder le nouveau Musée. Ce dernier ayant trouvé sa localisation définitive entre l'«Aula Magna» et le Lac, l'avenir de cet espace reste à définir.

📖 Raymond Lemaire (1921-1997) effectue ses études primaires chez les Fidèles compagnes de Jésus à Uccle, et ses humanités gréco-latines au Collège Saint-Pierre, à Uccle toujours. À l'université de Louvain, il suit tout d'abord, de 1938 à 1942, les cours de la candidature en droit, et de la licence en histoire moderne et en histoire de l'art et archéologie, ensuite. Durant la Seconde Guerre mondiale, il est volontaire de guerre au *First Armoured Car Regiment*, où il est amené à s'occuper de la récupération des œuvres d'art venant de Belgique et du Luxembourg. Entre 1946 et 1949, il obtient le statut provisoire de ministre plénipotentiaire et le grade de capitaine honoraire au régiment. Après divers stages, il



## LEMAIRE

**Raymond Lemaire :**  
de la restauration du Grand  
Béguinage de Leuven  
(1964-1971) à la conception  
d'une ville nouvelle.

C'est en hommage au professeur Raymond Lemaire (1921-1997), professeur d'histoire de l'art à l'Université de Louvain, que son nom a été donné à la place située entre la « Grand-Place » et l'« Aula Magna ». Expert en restauration du patrimoine, il avait acquis une connaissance intime de l'urbanisme des villes médiévales, ce qu'il a réussi à traduire dans la conception du plan directeur de Louvain-la-Neuve. Autre forme d'hommage : La tour infinie, fresque de François Schuiten (13 x 7 m), artiste résident à l'Université, inaugurée le 27 avril 2010. Un « labyrinthe de routes évoquant le sous-sol de Louvain-la-Neuve tandis qu'au loin, la tour de Babel [inspirée par Breughel], symbolise le savoir, l'utopie et la diversité incarnés par l'Université »

(Vers l'Avenir Brabant wallon, 28 avril 2010).  
Louvain-la-Neuve, Place  
Raymond Lemaire.  
Photo Fondation wallonne.



obtient son doctorat en archéologie et histoire de l'art en 1948 à Louvain toujours. Sa thèse est intitulée: *L'origine du style gothique en Brabant*. Sa carrière universitaire débute alors: il sera assistant (1947), chargé de cours (1949) et professeur ordinaire (1953). En 1970, son enseignement est partagé entre l'Université catholique de Louvain et la Katholieke Universiteit Leuven. Il remet sa démission à la Katholieke Universiteit Leuven en 1971, et y est ensuite nommé professeur extraordinaire, tandis qu'il est également nommé professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain. En 1986, il devient professeur émérite. Malgré ce parcours, c'est en dehors de l'université que sa carrière fut originale et exceptionnelle. Raymond Lemaire fut rapporteur et co-auteur de la charte de Venise en 1964; en 1965, il est, avec le professeur Piero Gazzola, cofondateur de *l'International Council on Monuments and Sites/Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS)*. De 1965 à 1975, il en sera le premier secrétaire général; de 1975 à 1981, le président; et cette même année, le président honoraire. La charte de Venise et l'ICOMOS marquèrent une nouvelle orientation en matière de restauration et de respect des monuments et des sites et influenceront profondément le traitement

à réserver aux monuments historiques. Cette préoccupation amena la création à Bruges d'abord, et au sein de la Katholieke Universiteit Leuven ensuite, du Centre pour la conservation du patrimoine architectural et urbain (plus tard, Centre Raymond Lemaire, puis *Raymond Lemaire International Center for Conservation [RLICC]*). En matière de restauration de monuments, Raymond Lemaire s'est occupé de nombreuses églises et chapelles, de châteaux, de maisons anciennes, de fermes. Il s'est également chargé de l'assainissement de quartiers historiques (le Grand béguinage à Louvain, la « rue des Brasseurs » à Namur, etc.) et de l'aménagement de villes et villages anciens (Bruges, Bruxelles, Namur, etc.). En même temps, son action s'étend à l'étranger au service de l'UNESCO, des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM). On retiendra particulièrement les multiples missions réalisées sous l'autorité et comme représentant personnel du directeur général de l'UNESCO, le professeur Frederico Mayor, à Jérusalem et ailleurs.

Durant sa carrière Raymond Lemaire a reçu de nombreux prix internationaux: le prix triennal international pour l'urbanisme Sir Abercrombie de l'Union internationale des architectes, décerné en 1978 pour le projet et la réalisation de la nouvelle ville de Louvain-la-Neuve; la grande médaille d'or décernée par l'Académie d'architecture de France en 1970, pour la restauration du Grand béguinage à Louvain; le prix du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) à Rome en 1981 et la médaille d'or européenne pour la sauvegarde et la restauration des monuments historiques à Hambourg en 1983. La Faculté polytechnique de Mons le fit docteur honoris causa. Il fut également président d'honneur de Jeunesse et Patrimoine, membre honoraire de la Commission royale des Monuments et des sites, ainsi que membre de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

Cela dit, c'est le rôle fondamental qu'il a joué dans la conception de Louvain-la-Neuve qui est à l'origine du choix de son nom pour une des places importantes du centre ville, qui a notamment donné son adresse à l'« Aula Magna ». C'est lui, en effet, qui fut chargé par Michel Woitrin dès 1968 de former l'équipe qui allait « solidement tenir les rênes de l'urbanisme de la ville

nouvelle» (Jean-Marie Lechat). C'est que l'expertise acquise par l'historien d'art dans la réhabilitation intelligente du patrimoine architectural — illustrée notamment par la restauration du Grand béguinage de Leuven — coïncidait parfaitement avec l'idée que se faisait l'administrateur général de ce que devait être une «université-ville»: «c'est cette combinaison de l'intelligence du passé et de la sensibilité aux changements de la société qui lui [Lemaire] a permis de penser la ville nouvelle de Louvain-la-Neuve en échappant aux dangers du gigantisme de Le Corbusier, à Chandigar ou Brasília, pour dégager l'essentiel de la tradition» (Michel Woitrin). C'est cette équipe, constituée par le groupe «Urbanisme-Architecture» (U-A) dont Raymond Lemaire assura la direction avec Jean-Pierre Blondel, professeur d'urbanisme à La Cambre, et Pierre Laconte, urbaniste également, qui a conçu le plan directeur de la ville nouvelle (adopté en 1970), et en a piloté le développement architectural jusqu'en 1982. Le projet initial de l'équipe de Victor Gruen, urbaniste américain surnommé à l'époque le père de «shopping center», était aux antipodes... En fait, si «Louvain-la-Neuve se situe délibérément dans la perspective de la ville traditionnelle» (Michel Woitrin), tout en étant à la fois une ville nouvelle très «moderne», c'est très concrètement, au-delà de la visée intellectuelle de Michel Woitrin, à Raymond Lemaire qu'elle le doit...

Bibliographie: J. BARTHÉLÉMY, *Raymond Lemaire (1921-1997)*, dans *ICOMOS. Nouvelles*, t. 7, n°3, p. 35-36; *BN*, t. VII, 2003, col. 233-235 [M. WOITRIN]; *Hommage au professeur Raymond Lemaire*, dans *Bulletin spécial d'ICOMOS*, Comité belge, 1999; M.-J. GEERTS, *Raymond Lemaire, Icomos: un regard en arrière, un coup d'œil en avant*, Liège, 1999; J.-M. LECHAT, *Naissance de Louvain-la-Neuve. Chronique d'une aventure entrepreneuriale*, Louvain-la-Neuve, 2006, *passim*; P. LACONTE, *Louvain-la-Neuve: d'un centre universitaire et urbain à un centre urbain et universitaire*, dans *Les cahiers de l'urbanisme*, n° 73 septembre 2009, p. 57-62; R. LEMAIRE, *ICOMOS. Un regard en arrière, un coup d'œil en avant* (Dossier de la Commission royale des Monuments et des sites), Liège, 1999; J.-L. LUXEN, *Raymond Lemaire (1921-1997)*, dans *ICOMOS. Nouvelles*, t. 7, n°3, p. 34-35.

R. LABRUYÈRE

☛ AULA MAGNA; GRAND-PLACE; LOUVAIN-LA-NEUVE; WOITRIN.

## LEMAÎTRE

LEMAÎTRE (AVENUE GEORGES)

E7-D7-D8-E9-D9

LEMAÎTRE (INSTITUT D'ASTRONOMIE

ET DE GÉOPHYSIQUE GEORGES) F9

LEMAÎTRE (PORTE)

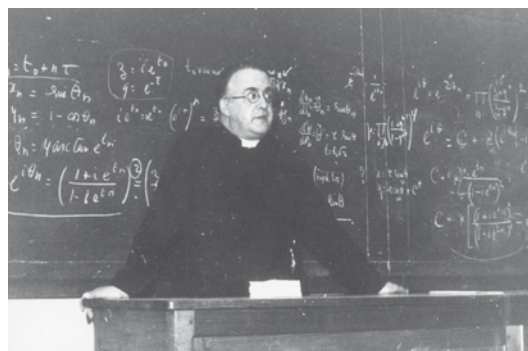
E9

Conseils communaux des 17 décembre 1974 (avenue) et 27 octobre 1992 (porte).  
Domaine universitaire (Institut).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des sciences exactes.

«Avenue Georges Lemaître» (1894-1966) honore un grand savant, professeur à l'Université catholique de Louvain. Lorsqu'il fut décidé, en 1992 [PV 35], de nommer les accès intra-urbains à partir des boulevards extérieurs (antérieurement qualifiés d'«avenues»), on pensa un moment utiliser des toponymes descriptifs: la «porte du Biéreau» eût ainsi désigné la voie d'accès au quartier du Biéreau. Sur le «boulevard Baudouin» cependant, les trois portes donnaient toutes accès au «Biéreau». La Commission a donc proposé de les désigner du nom de la voirie à laquelle elles donnaient accès (ici, «porte Lemaître»). Au «boulevard de Lauzelle», par contre, les noms de «porte de Lauzelle-Quatre-Vents», «porte de Lauzelle-Vallon» et «porte de l'Hocaille» sont appropriés. Tandis que ce terme de «porte» était adopté (en fait au départ des «boulevard Baudouin 1<sup>er</sup>» et «de Lauzelle»), celui de «carrefour» était alors réservé «aux accès à des voiries primaires de desserte urbaine à partir des RN 4 et 238».

📖 C'est en 1925 que l'abbé Georges Lemaître est nommé chargé de cours à la Faculté des sciences de l'Université catholique de Louvain où le recteur, Monseigneur Ladeuze, lui confie notamment l'enseignement de la relativité. Il avait 31 ans. Il avait entamé des études d'ingénieur aux Écoles spéciales (devenues depuis lors la Faculté des sciences appliquées); il les avait interrompues après trois ans, pour s'engager dans l'armée comme volontaire de 1914 à 1918. Il sort de la guerre avec deux idées en tête: modifier son parcours universitaire en visant un doctorat en sciences physiques et mathématiques, qu'il obtiendra en 1920, et rentrer au séminaire, dont il sortira, ordonné prêtre, en 1923.



## LEMAÎTRE

**Cours de Georges Lemaître, vers 1958.**

C'est en 1927, dans un mémoire intitulé *Un Univers homogène de masse constante et de rayon croissant, rendant compte de la vitesse radiale des nébuleuses extragalactiques*, que Georges Lemaître a exposé sa théorie du «Big-Bang» relative à l'origine de notre univers. Université catholique de Louvain, Faculté des sciences, Archives Georges Lemaître. Photo (?).

Lauréat du concours des bourses de voyage du gouvernement et *fellow* de la *C.R.B. Educational Foundation*, il fera deux séjours successifs d'un an, en 1924, auprès de A.S. Eddington à Cambridge, en Angleterre, et en 1925 aux États-Unis, auprès de H. Shapley, au Massachusetts Institute of Technology (sa seconde *Alma Mater*, comme il l'a appelée). Chez Eddington, il s'initie à l'astronomie stellaire moderne, ainsi qu'aux méthodes de calcul numérique, pour lesquelles il avait toujours manifesté de grandes dispositions et conservera un attrait constant jusqu'à la fin de sa vie. Aux États-Unis, il complète ses connaissances sur le monde nouvellement découvert des nébuleuses extragalactiques douées de vitesses radiales par rapport à notre galaxie. «J'ai pu apprendre à connaître ces magnifiques observatoires américains, ces postes avancés de la curiosité humaine, pénétrant à plus de cent millions d'années dans l'espace et le temps» (G. Lemaître).

Rentré en Belgique, le jeune chargé de cours s'attelle à la préparation d'un mémoire qu'il publie deux ans plus tard, en 1927, sous le titre: *Un Univers homogène de masse constante et de rayon croissant, rendant compte de la vitesse radiale des nébuleuses extragalactiques*. Par la relativité générale, Einstein était arrivé à expliquer le fondement des forces de gravitation dans le cas général de champs de gravitation forts et d'objets doués de vitesses non négligeables par rapport à celle de la lumière. Les équations à la base de la relativité générale acceptent plusieurs solutions. Einstein lui-même s'était arrêté à une solution décrivant un univers statique. La solution de Lemaître est celle d'un univers fini en expansion dans le temps; elle n'est pas seulement une solution mathématique supplémentaire, mais elle permet une explication de la vitesse de récession des galaxies d'autant plus élevée qu'elles sont éloignées de la nôtre. Contrairement à l'univers de Newton et même d'Einstein, l'univers de Lemaître évolue. L'univers d'aujourd'hui n'est plus celui d'il y a 15 à 20 milliards d'années, et il ne sera plus demain ce qu'il est aujourd'hui. Lemaître imaginait en 1930 que cette évolution s'était faite à partir d'un Atome primitif, état singulier de densité élevée d'énergie, de masse égale à celle de l'univers entier. Les choses sont aujourd'hui décrites un peu différemment.

Ce modèle n'eut pas que des adeptes notamment parce que certains y voyaient une harmonie suspecte avec la Genèse; il fut

un temps ridiculisé par l'appellation de «*Big-Bang*» qui lui est d'ailleurs restée depuis lors. Cependant, si des difficultés subsistent dans l'explication des tous premiers instants de l'univers, les progrès de nos connaissances en physique nucléaire et des particules élémentaires depuis 1930 ont permis d'expliquer assez correctement la composition des étoiles et de leurs résidus. Il en est de même pour les caractéristiques du rayonnement libéré dans les premières minutes de notre univers; il est aujourd'hui mesuré avec de plus en plus de précision et ses caractéristiques répondent aux prédictions de la cosmologie de Georges Lemaître.

Comme le dit Jacques Demaret de l'Université de Liège: «On peut certainement considérer Georges Lemaître comme le fondateur de ce qu'on appelle aujourd'hui la cosmologie physique, c'est-à-dire la discipline qui étudie l'évolution du contenu matériel de l'Univers, depuis ses formes microscopiques primordiales jusqu'à la formation des plus grandes structures cosmiques».

Georges Lemaître était certes le chercheur, l'inventeur dont l'Université catholique de Louvain et l'humanité peuvent être fières. C'était aussi le professeur très proche de ses étudiants et dont de nombreuses générations de ceux-ci ont pu profiter de l'enthousiasme, des encouragements, du caractère jovial, du rire contagieux et des boutades sans prétention de leur maître. Le professeur se retirera en 1964 et décèdera deux ans plus tard.

Entre-temps, à la présidence de l'Association du corps académique et du personnel scientifique de l'Université de Louvain (l'ACAPSUL), il aura mené un dernier combat contre les revendications des adeptes du *Walen buiten* et pour le maintien d'une université de qualité à Louvain.

P. MACQ

## LEMONNIER

Lemonnier (rue Camille)

[abandonné, D6-D7]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.
- ☛ Thème de la littérature belge de langue française.

La Commission de toponymie avait proposé ce nom pour la rue principale du futur centre commercial [PV 41], mais cette proposition n'a pas été retenue, pas plus que la «rue des Halles» [PV 42]...



📖 Romancier, conteur, dramaturge, critique d'art, nouvelliste, essayiste... Il a collaboré à de nombreuses revues littéraires qui contribuèrent au renouveau des lettres en Belgique. Il a été un des plus importants collaborateurs de *La Jeune Belgique* (1881-1897), aux côtés d'Eekhoud, Rodenbach et Verhaeren. Dans ses œuvres, il a dépeint avec un réalisme frappant le monde paysan (par exemple *Un Mâle*), la misère ouvrière (*Happe-Chair*) et la société bourgeoise (*La Fin des Bourgeois*). Il a également rendu hommage à son pays dans des ouvrages comme *Nos Flamands* et *La Belgique*.

Camille Lemonnier est né le 24 mars 1844 à Ixelles. Son père, originaire de Louvain, est avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. Sa mère est issue d'une famille de paysans et de commerçants de Saint-Job. À la mort de leur mère, Camille, alors âgé de deux ans, et sa sœur, sont éduqués par leur grand-mère maternelle. Selon lui, «l'atmosphère de la maison était bien flamande». Le caractère flamand, l'attachement à la terre, imprégnera souvent l'atmosphère de son œuvre. En 1855, il commence des études latines à l'Athénée royal de Bruxelles, qu'il réalise médiocrement. Son père désire qu'il choisisse la même carrière que lui. C'est pourquoi il le fait inscrire en 1861 en candidature de philosophie et lettres préparatoire au droit, à la Faculté de philosophie et de lettres de l'Université libre de Bruxelles. Mais Camille ne veut pas devenir un homme de loi, il sera écrivain. Dès 1862, Charles De Coster l'admet à *L'Uylenspiegel*. Il y publiera quelques contes et collaborera avec ce journal jusqu'en décembre 1869. Entre-temps, il s'intéresse à la critique d'art et publie en 1863, à l'occasion de l'Exposition générale des Beaux-Arts, le *Salon de Bruxelles*. Son père voit d'un mauvais œil la direction que la carrière de son fils prend et le pousse à entrer comme surnuméraire au gouvernement provincial du Brabant. Malgré une promotion, il ne peut se résoudre à oublier les lettres, aussi démissionne-t-il.

En 1869, il écrit *Nos Flamands*. Lemonnier se sent flamand malgré son patronyme. À la mort de son père en 1869, il loue avec sa part d'héritage un vieux manoir à Burnot, entre Dinant et Namur, où il est séduit par le paysage. Il garde cependant une résidence à Bruxelles. En 1870, son premier *Salon de Paris* paraît sous forme de feuilletons dans *Le Peuple belge*, réunit ensuite en un volume reçu favorablement par les peintres de Paris et



de Barbizon. Il y défend le naturisme en art. La même année, il publie *Jeanne la Rouse*, un conte, dans le *Revue de Belgique* (conte repris dans le recueil *Histoires de gras et de maigres*). Presque en même temps, les *Croquis d'Automne* paraissent à Paris. Mais la guerre franco-allemande fait rage. *Sedan*, publié en 1871, sorte de roman-reportage dans lequel il relate ses impressions, critique farouche de la guerre, sera à nouveau édité dix ans plus tard sous le titre *Les Charniers*. Il se marie alors

## LEMONNIER

**Camille Lemonnier (1844-1913) : eau-forte de Le Nain, 1882.**

Romancier, conteur, dramaturge, critique d'art, nouvelliste, essayiste... Il a été un des plus importants collaborateurs de *La Jeune Belgique* (1881-1897), aux côtés d'Eekhoud, Rodenbach et Verhaeren. Dans ses œuvres, il a dépeint avec un réalisme frappant le monde paysan, la misère ouvrière et la société bourgeoise. D'après C. Lemonnier, *Le Mort*, Henry Kistemaeckers, Bruxelles, 1882, Portrait frontispice par Le Nain à l'eau-forte. Collection privée. Photo (?).

**Camille Lemonnier (1844-1913) : La fin des bourgeois.**

Romancier, conteur, dramaturge, critique d'art, nouvelliste, essayiste... Il a été un des plus importants collaborateurs de *La Jeune Belgique* (1881-1897), aux côtés d'Eekhoud, Rodenbach et Verhaeren. Dans ses œuvres, il a dépeint avec un réalisme frappant le monde paysan, la misère ouvrière et la société bourgeoise. D'après C. LEMONNIER, *La fin des bourgeois* (Espace Nord), Labor, Bruxelles, 1986, page de couverture. Photo Fondation wallonne.

avec Julie-Flore Brichot, de Binche, avec qui il aura deux filles, Marie et Louise. Lemonnier crée à Bruxelles *L'Art universel*, dont le premier numéro sort en février 1873 et qui paraît jusqu'en juin 1876. Lemonnier y édite principalement des contes et des chroniques artistiques et littéraires. Pendant la même période, il publie plusieurs recueils de contes : *Contes wallons et flamands* (1873), *Histoire de gras et de maigres* (1874), *Derrière le rideau* (1876), *En Brabant* (1877). Lemonnier nous rapporte les travaux et les us et coutumes des personnages qu'il dépeint, comme dans *Un coin de village, histoires de paysans brabançons*. En juin 1880, il déménage avec sa famille près de la forêt de Soignes et du bois de la Cambre, nature pour laquelle il a un penchant particulier. Il décrit longuement, dans ses romans, l'environnement de ses personnages, sorte de translation symbolique de leurs états d'esprit. Le journal bruxellois *L'Europe politique, économique et financière* publie d'octobre à décembre 1880 *Un Mâle*. En octobre 1881, année pendant laquelle Lemonnier se sépare de sa femme, *Un Mâle* est édité en volume. Ce roman est l'une de ses plus grandes œuvres. Il est applaudi malgré le scandale que provoque sa sortie. Après le refus du jury du prix quinquennal de littérature d'attribuer un prix en 1883, les écrivains de *La Jeune Belgique* décident d'organiser un banquet en son honneur. Depuis 1882, ceux-ci le considèrent comme un maître et se retrouvent souvent chez lui. Plus de deux cents personnes seront présentes. C'est à cette occasion que Rodenbach qualifie Lemonnier de « Maréchal des Lettres belges », surnom par lequel il est encore connu aujourd'hui. En juillet de la même année, il épouse en secondes noces Valentine Collait, la nièce de Gustave Courbet. Il auront un fils qui ne survivra pas. Il s'installe alors, et pour douze ans, à La Hulpe. En 1886, il publie le roman *Happe-Chair*, roman inspiré par les mouvements sociaux qui ébranlent la Belgique à l'époque, et reçoit le prix quinquennal de littérature pour *La Belgique*, édité en 1888 par Hachette. Profondément marqué par les grèves qui ont agité le pays en 1886, les convictions sociales de Lemonnier deviennent de plus en plus fermes. En juin 1888, *L'Enfant-Crapaud* qui commence à paraître à la une dans le *Gil Blas* fait scandale et il est condamné pour atteinte aux bonnes mœurs. Après cet épisode, le *Gil Blas* passe contrat pour plusieurs années avec Lemonnier, qui prend donc un appartement

dans la ville lumière pour y résider plusieurs mois par an, pendant l'hiver. *Madame Lupa*, dont l'action a lieu à Paris, paraît en volume après avoir été publiée d'abord dans un périodique. C'est peut-être le premier roman dans lequel Lemonnier critique la dépravation des mœurs bourgeoises. Le thème de la décadence se retrouve en 1890 dans *Le Possédé*. En 1892, *La Fin des Bourgeois*, où il évoque le Pornocrate de son ami Félicien Rops, est moins apprécié par la critique. En février 1893, le *Gil Blas illustré* publie la nouvelle, *L'Homme qui tue les femmes*, dont le thème est inspiré de Jack l'Éventreur, et pour lequel il sera poursuivi par le Parquet de Bruxelles, encore une fois pour atteinte aux bonnes mœurs. Cette fois, il sera acquitté. *L'Arche. Journal d'une maman*, paru d'abord dans *Le Figaro*, sort en 1894. Il s'agit à nouveau d'une étude de la déchéance d'une famille bourgeoise, sauvée de l'opprobre seulement grâce à la constance de Madame de Cléricy, la mère de famille. Dans le courant de la même année, Lemonnier quitte La Hulpe pour revenir à Bruxelles. Par la suite, l'influence parisienne s'estompe et il produit des ouvrages inspirés par son pays, par exemple dans *La Vie belge* (1905).

Lemonnier est toujours extrêmement prolifique pendant les vingt dernières années de son activité littéraire. *L'Homme en amour* (1897), qui appelle *Le Possédé* en écho, sera lui encore jugé une atteinte aux bonnes mœurs par le Parquet de Bruges, de même que *l'Escal-Vigor* d'Eekhoud. Le procès a lieu en 1900, Eekhoud et Lemonnier sont acquittés. *La légende de Vie. L'Île Vierge* (1897), *Adam et Ève* (1899) et *Au cœur frais de la forêt* (1900) sont tous trois d'inspiration naturaliste. Dans ce dernier, grâce à leur vie retirée, au cœur de la forêt, les personnages du roman redécouvrent les arcanes d'une existence paisible, bien que quelques aléas conduisent certains à entrer à nouveau en contact avec le monde « civilisé ». *Le Vent dans les moulins* (1901) décrit l'éveil de la conscience sociale de paysans endoctrinés par le socialiste chrétien Flanders et son disciple Dries Abeels. *Une Femme* (1899) raconte le triste sort de Suzy Herbrand obligée de se marier à Titus, comte de Montaignon, pour sauver l'usine de son père de la ruine. *Quand j'étais un homme. Cahier d'une femme* (1908) est l'histoire d'une adolescente orpheline livrée à un parent lubrique. Elle parvient à se maintenir pure malgré les avilissements qui l'entourent. Dans *Les deux consciences*, paru en

1902, Lemonnier évoque le procès de Bruges. On y voit s'affronter la conception païenne de la vie (celle de Lemonnier alias Wildmann) et la conception chrétienne pétrie d'intolérance. En juin 1903, il emménage à Ixelles et fait paraître chez Ollendorf, *Le petit Homme de Dieu*, paru l'année précédente dans *La Revue de Paris*. Le récit évoque la procession des pénitents à Furnes, tradition remontant au XVII<sup>e</sup> siècle, et démontre combien il s'était imprégné de l'ambiance de la ville west-flandrienne. Bruges, autre ville flamande, l'inspirera également et servira de décor à *La Chanson du carillon* (1911), émouvant récit de la vie d'une petite handicapée.

Camille Lemonnier a toujours éprouvé un grand intérêt pour l'art, en particulier la peinture. Il a écrit des monographies d'artistes belges et des articles de critique artistique pour des revues parisiennes, telle la *Gazette des Beaux-Arts* et les *Chroniques des Arts et de la Curiosité*, et pour des périodiques belges, comme *La Revue de Belgique*. Certains de ses textes ont donné lieu à des pièces de théâtre, dont il avait écrit en collaboration le scénario. Camille Lemonnier fut célèbre et célébré de son vivant, et aura été l'un des principaux écrivains belges de langue française de son époque. Il décède à Ixelles le 13 juin 1913. Un Musée Camille Lemonnier, situé Maison des écrivains à Ixelles, reconstitue son cabinet de travail tel qu'il était dans sa dernière demeure (26, rue du Lac à Ixelles). Il existe par ailleurs de nombreuses «rue Camille Lemonnier» en Belgique, ainsi que des monuments à sa mémoire (Esneux, Bruxelles).

Bibliographie: P. ARON, *Camille Lemonnier: critique d'art et stratégie littéraire*, dans *Le naturalisme et les lettres françaises de Belgique*, (Revue de l'Université de Bruxelles, t. IV-V), Bruxelles, 1984, p. 119-128; ID., *Les Écrivains belges et le socialisme (1880-1913)* (Archives du futur), Bruxelles, 1985; NBN, t. II, p. 254-262; C. HANLET, *Camille Lemonnier, le Zola belge*, Liège, 1943; A.-F. LUC, *Camille Lemonnier, féministe plus que naturaliste*, dans *Le Naturalisme belge*, Bruxelles, 1990, p. 95-121; G. RENCY, *Camille Lemonnier, 1844-1944. Son rôle, sa vie, son œuvre, ses meilleures pages*, Bruxelles, 1944.

S. LEMAÎTRE

☛ HALLES.

## LENOIR

LENOIR (AVENUE JEAN-ÉTIENNE) F9-F10  
Lenoir (rue Étienne) [remplacé]  
Lenoir (rue Jean) [remplacé]

Conseil communal du 25 février 1975 (rue Étienne), du 15 avril 1975 (rue Jean) et du 26 juin 2000 (avenue Jean-Étienne).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).



## LENOIR

Détail du monument

Étienne Lenoir,

à Mussy-la-Ville (1985).

En donnant le nom « Jean-Étienne Lenoir » à une avenue, la Commission de toponymie entendait saluer la mémoire de l'inventeur wallon du moteur à explosion. Jean-Étienne Lenoir était né à Mussy-la-Ville en 1822. Dès 1860, celui-ci travaille sur la « machine Lenoir » qui est, en fait, un moteur à air dilaté par la combustion du gaz d'éclairage enflammé par l'électricité. En 1862, le gaz est remplacé par le pétrole, ce qui va permettre à la première voiture automobile de rouler.

Photo Fondation wallonne.

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème des sciences exactes.

«Avenue Jean-Étienne Lenoir» (1822-1900) honore cet ingénieur d'origine wallonne, inventeur du moteur à explosion utilisé pour faire rouler une automobile.

Il y a eu pas mal d'hésitation sur les prénoms: finalement, le choix s'est porté sur «Jean-Étienne»: le premier prénom officiel «Jean», ainsi que le troisième «Étienne» que l'histoire a retenu, et sans le second prénom «Joseph» qui allongait inutilement le toponyme [PV 40].

📖 En donnant le nom «Jean-Étienne Lenoir» à une avenue, la Commission de toponymie a ainsi salué la mémoire de l'inventeur wallon du moteur à explosion. Né à Mussy-la-Ville (près de Virton) le 12 janvier 1822, Jean-Joseph-Étienne Lenoir travaille d'abord comme garçon de café à Paris, puis il entre à la Compagnie du Gaz. Mécanicien autodidacte et presque illettré, il prend de nombreux brevets pour des inventions à la fois diverses et insolites; «pour une application de l'hélice à la navigation» (août 1845), «pour un fusil se chargeant par la culasse» (janvier 1849), «pour des perfectionnements apportés aux cartouches» (octobre 1855), «pour un procédé chimique servant à donner aux fantaisies, aux chapes, le brillant de la soie» (février 1859), «pour des perfectionnements aux appareils rotatifs» (mars 1865), «pour un buffet rafraîchisseur destiné à

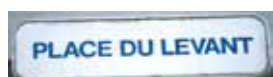


maintenir frais toutes espèces de produits, vins, comestibles, fruits, etc.» (août 1866), «pour un moyen de communication télégraphique sans isolement, pour câble transatlantique ou ligne terrestre» (février 1871), «pour un appareil à carburer le gaz ordinaire d'éclairage» (mai 1872), «pour un engrais destructeur du phylloxera» (février 1877), «pour un système de gravure photographique, dit typophotographique» (février 1879), etc.

C'est surtout l'invention du moteur à explosion qui apporte une renommée internationale à Étienne Lenoir. Dès 1860, celui-ci travaille sur la «machine Lenoir» qui est, en fait, un moteur à air dilaté par la combustion du gaz d'éclairage enflammé par l'électricité. En 1862, le gaz est remplacé par le pétrole, ce qui va permettre à la première voiture automobile de rouler. Au cours des années suivantes, d'autres modifications sont apportées à ce moteur. Durant le conflit franco-prussien de 1870, Lenoir rend à la France de grands services. En récompense, il reçoit la Légion d'honneur et la grande naturalisation. Il s'éteint à La Varenne-Saint-Hilaire (département de la Seine) le 3 août 1900.

Bibliographie: *BN*, t. XXXII, col. 355-364; *DHB*, p. 286; *IC*, p.148-149; J. ICKX, *N'oublions pas Lenoir*, dans *Industrie*, n° 10, octobre 1960, p. 668-674; *Inventeurs et scientifiques: dictionnaire de biographies*, Paris, 1992, p. 366; *NDB*, p. 63.

S. PASLEAU



## LEVANT

LEVANT (PLACE DU) E8-E9

Conseil communal du 27 juillet 1972.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «place du Levant» constitue la place la plus orientale du quartier du Biéreau et du site, et dont l'appellation a été préférée à «place des Pionniers». Lui répond la «place du Couchant», située théoriquement au sud-ouest du site (en bordure du lac), mais dont la construction n'est pas assurée: localisée dans un espace qui doit accueillir prochainement le nouveau Musée, il est possible qu'elle n'y trouve plus sa place.

☛ COUCHANT.

## LICORNE

LICORNE (CHEMIN DE LA) D6

Domaine universitaire, officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème du monde d'Hergé.

Les voiries desservant le nouveau Musée Hergé portent des noms évoquant le monde du créateur de Tintin [*PV OL* 7 et 8]: outre la «rue du Labrador», qui accueille le Musée au numéro 26 (adresse de Tintin à Bruxelles...), on trouve ainsi également, du côté du «boulevard du Nord»: un «chemin de la Licorne», un «chemin de Quick», un «chemin Flupke» et un «quai Ottokar». Du côté du «parc de la Source», dédié aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie, quelques noms évoquent à la fois ce thème et... les jurons du capitaine Haddock: «sentier des Flibustiers» et «sentier des Pirates».

📖 Dans les aventures de Tintin, «La Licorne» désigne avant tout un bateau, le superbe trois mâts que commandait en 1698 le chevalier François de Hadoque et dont son lointain descendant, le capitaine Haddock, raconte à son ami Tintin les mésaventures qui lui sont arrivées durant son voyage vers l'Europe, deux jours après son départ de Saint-Domingue, suite à sa rencontre avec le flibustier Rackham le Rouge. Le compte rendu qu'en fait Haddock, après sa lecture des mémoires de son illustre ancêtre (*Le secret de La Licorne*, p. 14-26), se nourrit abondamment de la tradition du récit d'action: scènes de poursuite, canonnades, abordage, combats au sabre ou au pistolet, sans oublier les inévitables rebondissements qui, dans un premier temps, ne favorisent pas le chevalier de Hadoque, puisqu'au terme de la bataille, il se retrouve prisonnier du pirate. Sa modernité, ce récit la doit tout particulièrement à l'étonnante confusion, rendue possible par les procédés d'expression propres à la bande dessinée, entre le narrateur Haddock et l'acteur de Hadoque (cf. *Le secret de La Licorne*, p. 19, v. 4-6; p. 20, v. 3-5), ce qui sert au mieux la dynamique narrative... comme le comique du récit (cf. p. 18, v. 4-7; p. 20, v. 6-10). Dans un second temps, François de Hadoque retrouve l'avantage: il parvient à échapper aux flibustiers qui se sont emparés de son bateau, mais au prix du sacrifice de La Licorne qu'il fait exploser avec tous les pirates à son bord. Lors de leur expédition sur le Sirius trois siècles plus tard (*Le trésor de Rackham le Rouge*, p. 1-55), Haddock et Tintin, rejoints par Tournesol et les Dupond(t), retrouveront l'épave de La Licorne et en ramèneront quelques pièces (la figure de proue du navire, une croix en or, un coffret, une ancre...) qui seront finalement exposées dans la Salle de Marine du château de Moulinsart (p. 62, v. 1).

Mais le bateau La Licorne existe aussi sous une autre forme, qui est celle de trois maquettes dont François de Hadoque a légué un exemplaire à chacun de ses trois fils (*Le secret de La Licorne*, p. 26, v. 11). Ces trois maquettes contiennent un secret ou, plutôt, chacune en dispose en partie : un parchemin est caché dans chacun de leur grand mât et il révèle un fragment d'énigme dont la résolution complète ne peut être obtenue que par la superposition des trois parchemins à la lumière (p. 61). On nage donc en plein mystère pendant une bonne partie de cet album, d'autant qu'il n'est pas facile, pour Tintin – qui a été mis sur la piste de l'énigme par son achat d'une des trois maquettes – et le capitaine Haddock – auquel Tintin destinait initialement cette maquette – de rassembler les trois parchemins. En fait ce sont les deux albums, *Le secret de La Licorne* et *Le trésor de Rackham le Rouge*, qui nous plongent dans le meilleur de la littérature populaire. On a déjà eu l'occasion de signaler les emprunts au récit d'action, il faut y ajouter le séjour «à la Robinson» effectué par François de Hadoque sur son île déserte (*Le secret de La Licorne*, p. 26, v. 10; *Le trésor de Rackham le Rouge*, p. 50-54), la recherche de l'épave de La Licorne (*Le secret de La Licorne*, p. 62; *Le trésor de Rackham le Rouge*, p. 1-55), la prédiction du vieux marin selon laquelle cette recherche ne conduira à aucun trésor (*Le trésor de Rackham le Rouge*, p. 9-10)... Mais à bien relire le titre du premier de ces deux albums, *Le secret de La Licorne*, et à considérer les connotations symboliques qui restent encore attachées aujourd'hui à l'animal légendaire auquel réfère le second substantif, on constate que la notion de «secret» est omniprésente dans ce titre (= secret+secret?!?), avec comme corollaire qu'il peut être légitime de se demander si d'autres significations cachées ne seraient pas dissimulées dans cette suite de deux albums?

Dès la première vignette du *Secret de La Licorne*, il est question de pick-pockets et de vols à la tire. Or, c'est à un véritable festival de vols que l'on se livre dans cet album pour mettre la main sur les trois parchemins censés conduire au trésor de Rackham le Rouge. Ainsi, le parchemin que Tintin découvre dans la maquette du bateau qu'il a acheté au Vieux Marché lui est d'abord volé par Aristide Filoselle, fonctionnaire retraité de son état et collectionneur de portefeuilles à ses moments perdus (*Le secret de La Licorne*, p. 27, v. 5-6),

avant de lui être restitué une première fois par les Dupon(d)t (p. 34, v. 3-7)... mais ensuite repris par Maxime Loiseau quand il fait enlever Tintin (p. 58, v. 4-5), et finalement récupéré une seconde fois par les mêmes Dupon(d)t (p. 60, v. 8-11)! Quant aux deux autres parchemins, ils étaient initialement la propriété pour l'un, des frères Loiseau, qui l'avaient découvert dans la maquette de La Licorne trouvée deux ans plus tôt dans le grenier du château lors de leur achat de Moulinsart; pour l'autre, d'Ivan Ivanovitch Sakharine, collectionneur de modèles de navires, qui possède sa maquette de La Licorne depuis dix ans... et le parchemin qu'elle contient. Un secret, qui reste cependant bien gardé, est que, pour avoir rassemblé les trois parchemins, Tintin, qui retrouve les deux qui lui manquent chez le pick-pocket Filoselle... dans le portefeuille de Maxime Loiseau (p. 59), pourrait bien avoir, à son tour, c'est-à-dire à l'exemple des frères Loiseau, joué au «volé» qui devient «voleur»... Dans cette perspective, l'échec de l'expédition du Sirius pour retrouver le trésor du pirate pourrait dès lors être interprété comme l'expiation nécessaire pour racheter cette faute héroïque. Quant au trésor lui-même, il faut d'abord rappeler que sa découverte doit beaucoup à un heureux concours de circonstances : la vente publique du château de Moulinsart (*Le trésor de rackham le Rouge*, p. 58, v. 7), l'intervention généreuse de Tournesol qui permet au capitaine Haddock de retrouver le château offert par Louis XIV à son ancêtre François de Hadoque (p. 58, v. 12-13 et p. 59, v. 1-5) et, enfin, l'ingéniosité de Tintin qui fait apparaître, après trois siècles de dissimulation, le trésor de Rackham le Rouge dans le globe terrestre situé aux pieds de la statue de saint Jean l'Évangéliste, dans la crypte du château (p. 60, v. 9-13 et p. 61, v. 1-7). Ensuite, si le château en question a bien retrouvé l'héritier qu'il attendait (p. 58, v. 1-3), en va-t-il de même pour ces diamants, ces perles, ces émeraudes, ces rubis, toutes ces «merveilles» volées en 1698 par le flibustier à un vaisseau... espagnol (*Le secret de La Licorne*, p. 21, v. 10)? Une fois encore, la morale pourrait rester sauve. En effet, exception faite de l'explication très pragmatique proposée dans un échange du bien-nommé colloque de Moulinsart (cf. la notice «Flibustiers»), de l'usage qui aurait pu être fait de ce trésor par ses nouveaux propriétaires, il n'en sera jamais question dans la suite des aventures de Tintin.

Pas de profit explicite pour un bien pas tout à fait correctement acquis?...

Avec ce dernier commentaire, le cadrage a pris de la distance par rapport au couple d'albums *Le secret de La Licorne* et *Le trésor de Rackham le Rouge* pour envisager, si pas la totalité des aventures de Tintin, tout au moins celles qui succèdent à ce duo. L'ultime secret à provisoirement révéler, en prenant toujours pour référence ces deux albums, engage cette fois l'ensemble de l'œuvre. Un indice de cette fonction narrativement stratégique du *Secret* et du *Trésor* est fourni par leur positionnement dans la série des vingt-trois albums (achevés): en son milieu (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> titres). L'hypothèse, qui a déjà été avancée par ailleurs, est que cette situation particulière est révélatrice d'un moment-clé. En l'occurrence, d'un changement clé dans la destinée héroïque de Tintin (cf. la notice «Labrador»). L'acquisition de Moulinsart y est pour beaucoup, même si le jeune héros ne s'y installera que progressivement. Haddock et Tournesol y habitent désormais et il est remarquable de constater qu'à partir des *Sept boules de cristal* (13<sup>e</sup> titre) jusqu' à *Tintin et les Picaros* (23<sup>e</sup> titre), la motivation pour quitter le «refuge familial» de Moulinsart est moins de défendre le bon droit de par le monde (*Tintin au pays des Soviets*, *Tintin au Congo*, *Tintin en Amérique...*) ou de se laisser emporter par sa curiosité (*L'oreille cassée*, *Le crabe aux pinces d'or*, *L'étoile mystérieuse...*) que d'aller au secours de ceux qui vous sont chers, à commencer par Tournesol (cf. les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> titres!)

Bibliographie: A. ALGOUD, *Tintinolatricie*, Tournai, 1987; ID., *L'intégrale des jurons du capitaine Haddock*, Bruxelles, 2004; J. BAETENS, *Hergé écrivain*, Bruxelles, 1989; D. BARBIERI, *Tintin et la ligne claire*, dans *Tintin, Hergé et la «Belgité»*, Bologne, 1994, p. 261-275; P. GODDIN, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, Bruxelles, 1986; F. HÉBERT et R.-H. GIROUD, *Êtes-vous tintinologue?*, 2 vol., Tournai, 1984; D. MARICQ, *Hergé côté jardin raconte. Un dessinateur à la campagne*, Bruxelles, 2011; B. MOUCHART, *À l'ombre de la ligne claire. Jacques Van Melkebeke, le clandestin de la B.D.*, Paris, 2002; B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, nouv. éd., Bruxelles, 1990; T. SERTILANGES, *La vie quotidienne à Moulinsart*, Paris, 1995; F. SOUMOIS, *Voyages au pays de Tintin. Essai d'analyse de sources, de versions, de thèmes et de structures dans l'œuvre de Hergé*, 2 vol., Bruxelles, 1985-1986; A. STRUBEL, *La licorne*, dans *Dictionnaire des mythes littéraires*, sous la dir. de P. BRUNEL, Monaco, 1988, p. 922-929; H. VAN LIERDE et G. FONTBARÉ, *Le colloque de Moulinsart*, Bruxelles, 1983.

J.-L. TILLEUIL

FLIBUSTIERS; FLUPKE; LABRADOR; MOULINSART; OTTOKAR; PIRATES; QUICK.

## LIÉGEOIS

LIÉGEOIS (RUE DES)

E7

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants.

📖 Ce serait une gageure de prétendre, en quelques pages, définir de manière nuancée et complète l'esprit de Liège et des Liégeois. Des écrivains illustres s'y sont essayés, comme s'y sont essayés des littérateurs de moindre renom, sociologues ou historiens. S'il leur est arrivé de restituer avec plus ou moins de bonheur les réalités locales, il s'agissait toujours d'un cliché, d'une vue partielle. Pouvait-il en être autrement?

Car la nature de cette communauté, produit complexe d'une histoire et d'un milieu particuliers, laisse rarement indifférent quand on s'y attache. Nous nous efforcerons simplement de dégager l'une ou l'autre constante dans les réactions collectives des Liégeois, au-delà d'une imagerie d'Épinal simpliste qui les réduirait volontiers à leurs blasons populaires de *Tiesses di Hoye* («Tête de houille»: ils ont la tête dure mais savent s'enflammer) et de *Gueûyes à blame* («Gueules de feu»: ils ont la répartie prompte). Nous n'évoquerons pas ici la francophilie qui leur est communément attribuée: tantôt affaire de conjoncture, tantôt fruit d'une communauté de langue et d'esprit, elle nécessiterait de trop longs développements.

Liège, c'est d'abord un site. Un fond de vallée, ou plutôt une large cuvette née de la rencontre d'un fleuve venu de France — la Meuse — et d'une rivière ardennaise — l'Ourthe. Et tout autour, de (relativement) hautes collines (hauteur très relative: l'altitude est de 62 mètres le long du fleuve, de 168 mètres au niveau de la Citadelle, point culminant), qui lui donnent l'aspect «d'un cul-de-sac, [d'un] fond de nasse» (*dixit* Paul Dresse). D'une certaine manière, la géographie humaine rejoint la géographie physique. Liège, «petite France de Meuse», «marche de la latinité» pouvait passer pour la dernière grande ville romane aux portes de la germanité: à vol d'oiseau, la frontière de la langue néerlandaise n'est distante que d'une vingtaine de kilomètres, celle des parlers allemands d'une quarantaine. Qu'elle le veuille ou non, elle représente sur le plan ethnolinguistique un terminus culturel



beaucoup plus qu'un pont. Mais la culture ne se résume pas à une aire ethnolinguistique. Le rayonnement de Liège fut d'une autre nature, lié qu'il était à la qualité de ses écoles (on la surnomma «l'Athènes du Nord» aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) ainsi qu'à la valeur de son industrie (armurerie, houillerie, métallurgie des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Des facteurs relevant de la géopolitique élémentaire de l'époque contemporaine pesèrent peut-être davantage sur son destin. Quand on appréhende l'espace belge, Liège, située à 101 kilomètres de la capitale, paraissait plus éloignée des centres de décision que les villes flamandes de Gent (59 kilomètres) ou d'Antwerpen (45 kilomètres). Ramenée à l'espace wallon, elle se trouvait encore davantage excentrée. Avant la création de l'autoroute de Wallonie, rares étaient les Hennuyers qui s'y rendaient, alors qu'ils subissaient volontiers l'attraction de Bruxelles. Mais Liège, c'est aussi un nom lié à une histoire. La naissance de l'un, le déroulement de l'autre permettent de comprendre bien des choses.

Philologiquement parlant, l'hypothèse formulée dès 1882 par Godefroid Kurth continue aujourd'hui à rallier bon nombre de suffrages. Un très ancien texte du VII<sup>e</sup> siècle, l'*Évangélaire de Ravenne* (718 [?], 730 [?]), a conservé la trace d'un hybride *Leodicus/Leudicus*, forme primitive constituée d'un radical germanique, *Leod* (ou *Liod*, *liud*, *leud*) ayant le sens de «peuple» mais également de «public». L'appellation première de Liège aurait été en quelque sorte un terme juridique signifiant «village public», soit (*vicus*) *leudicus*. Ainsi désignait-on les terres qui relevaient originellement du fisc franc, héritier du



fisc romain. De fait, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, le souverain du moment, le mérovingien Clovis III, de qui relevait la contrée, avait octroyé à Lambert, évêque de Tongres-Maastricht, un diplôme par lequel il lui conférait la pleine jouissance de ces domaines, tant sur le plan matériel que spirituel. Telle fut la raison qui amena ce prélat à séjourner de plus en plus fréquemment sur ce site alors très isolé, au pied d'une élévation déclinante qui s'appellera un jour le Publémont, à proximité d'un ruisseau qui allait être connu bien plus tard comme la Légia. En effet, si la forme française de Liège — relevée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle — semble dérivée de *Legia*, celle-ci n'est apparue qu'au X<sup>e</sup> siècle (vers 921 [?]). Elle ne fut d'ailleurs appliquée à une section du ruisseau qu'à partir de 1118, dans une poésie anonyme, selon Kurth; plus tôt, dans un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle (la *Vita Servati*) selon Jules Herbillon. Ainsi, contrairement à une explication aussi répandue qu'erronée, la Légia devrait sa notoriété à la ville, ce n'est pas la ville naissante qui a été pêcher son nom dans ses ondes.

## LIÉGEOIS

### « Li torè », emblème de la Cité ardente.

Installée en 1880 « aux Terrasses », au coin du « Pont Albert I<sup>er</sup> » et de l'« avenue Rogier », au centre de Liège, la sculpture Li Torè ('Le dompteur de taureau') de Léon Mignon (1847-1898) fit scandale dans la bonne bourgeoisie catholique liégeoise en raison de son évocation sans fard de la puissance « virile ». Bonne raison pour les étudiants d'en faire leur mascotte, et de devenir l'objet d'une vénération rituelle à la Saint-Nicolas et à la Saint-Torè (3<sup>e</sup> semaine de mars), ce qui vaut à l'animal d'avoir les testicules badigeonnées en rouge... Avec le temps, le taureau est devenu un emblème de la Cité ardente : des entreprises l'adoptèrent comme logo (Jupiler) et c'est le taureau qui illustre aujourd'hui le slogan de la Province de Liège : « Liège, forcer l'avenir ! ». Liège, Les Terrasses. Réalisation : Compagnie des Bronzes, Bruxelles. Photo Fondation wallonne.

L'AURE SUR L'ARDEENTE CITÉ...



## LIÉGEOIS

### Vue panoramique de Liège dans la bande dessinée.

Liège a inspiré bien des créateurs, notamment dans la bande dessinée : on voit ici la ville « photographiée » des hauteurs de la citadelle, dans les aventures de Natacha. F. WALTHÉRY et MITTÉI, *Les culottes de fer* (Natacha, t. XII), Dupuis, 1986, p. 3. © Walthéry-Dupuis. Photo Serge Haulotte.

Loin de ces considérations, l'évêque Lambert avait achevé son existence en l'an 705 dans le vallon de ladite Légia, vilainement occis dans un obscur règlement de comptes. Le sang répandu baptisa la véritable naissance de la Communauté liégeoise. Hubert, son successeur, ramena la dépouille du martyr sur les lieux de sa « passion » une quinzaine d'années après le drame, répondant ainsi au vœu des populations. Peut-être soucieux de se soustraire aux pressions du pouvoir civil, il transféra le siège épiscopal de Maastricht à Liège. Un agglomérat humain se mit à grandir à l'ombre de la cathédrale qu'Hubert fit élever. Modeste cathédrale et communauté encore mince dont nous ne savons pratiquement rien. L'une et l'autre furent rudement éprouvées lors du raid normand de 882. Lorsque reflua et s'évanouit la fureur des Vikings, on se mit à reconstruire. Le règne de Notger (972-1008) fut le point d'orgue d'une lente montée vers la vie urbaine. Grand bâtisseur d'églises, Notger, prince et évêque, devint aussi le formateur de l'État liégeois, chef d'une entité politique distincte de celle du diocèse et qui parvint à subsister de 980 à 1794. Par la même occasion, Liège, cité ecclésiastique, accédait au rang de capitale d'une principauté souveraine, quasi indépendante dans l'Empire, dont le territoire (passablement déchiqueté et axé sur le cours de la Meuse moyenne) finirait par réunir à la fin de l'Ancien Régime un demi-million de sujets sur près de 5 000 km<sup>2</sup>. Comme toute capitale, elle succomba parfois au péché d'orgueil, encouragée par des clercs attachés à la cour du Prince. Orgueil des élites... Naïve vanité d'une population aux rangs sans cesse plus étoffés et consciente d'appartenir à une grande ville — elle fut bientôt la plus grande entre Escaut et Rhin, à l'exception de Bruxelles. Les Liégeois prirent l'habitude de traiter de haut les gens de la campagne. Mais ils étaient bien entendu fort divisés entre eux. Divisés par des rivalités de paroisses, où s'articulait la vie communautaire. Divisés par des oppositions de vinaves, de quartiers (les rivageois se voyaient qualifiés de *hite-è-Moïse*, de « chie-en-Meuse »; ceux d'Outre-Meuse, où les tanneurs n'étaient pas rares, de *magneûs d'cow'ri*, de « mangeurs de cuir »). Oppositions de quartiers qui traduisaient surtout des haines sociales. Haines dressant les bourgeois avides de franchises contre l'autorité d'un souverain beaucoup plus prince qu'évêque ou jetant le petit peuple misérable contre les patriciens des lignages. Au bout de conflits incessants,

au bout d'une succession de convulsions civiles et de « Paix » (dont la plus célèbre est la Paix de Fexhe de 1316), les bourgeois coalisés réussirent à assurer l'existence d'un système constitutionnel où des modes de fonctionnement semi-démocratique coexistaient avec de solides tendances corporatistes. Cela n'alla pas toujours sans poussées démagogiques, sans désastres sanglants. Mais la tradition des luttes pour la liberté fut intégrée dans la mémoire collective, périodiquement revivifiée lorsque le besoin s'en faisait sentir.

Les querelles intestines pouvaient s'atténuer quand montaient les périls extérieurs. Guerres contre le duché de Brabant au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Guerres plus cruciales au long du XV<sup>e</sup> siècle contre les ducs de Bourgogne, dont les possessions avaient fini par encercler de toutes parts la principauté. Liège y perdit un temps ses chères franchises, l'essentiel de son indépendance et faillit y laisser l'existence. Le caractère ecclésiastique de l'État liégeois le préserva sans doute, dans le contexte de l'époque, d'une annexion pure et simple. L'écroulement de prétentions bourguignonnes, brisées à Nancy avec la mort du duc Charles (1477), lui permit de renaître à nouveau. Et de marquer sa différence avec les Pays-Bas belgiques, héritiers de la Maison de Bourgogne, contre lesquels la principauté mena jusqu'à son dernier soupir une assez vaine guérilla des tarifs douaniers...

Le point de départ de la crise qui allait entraîner la mort de ce curieux ensemble mi-laïc, mi-ecclésiastique, mi-wallon, mi-thiois commença peut-être au déclin du Grand Siècle (le comté de Looz, qui correspond à l'actuelle province du Limbourg flamand, était d'expression « thioise »; on ne commencera à dire « flamande » qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle; de même, les populations wallonnes de la principauté ne furent reconnues comme telles par les populations des Pays-Bas catholiques qu'à partir des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles; à la veille de la Révolution, le processus d'identification mutuelle était pratiquement achevé). Avec le Règlement de 1684, le prince Maximilien-Henri de Bavière s'appliqua à rogner les prescriptions de la Paix de Fexhe et crut avoir réussi à assurer la pérennité du régime autoritaire de ses rêves. Il ne parvint qu'à geler provisoirement les oppositions, qu'à restreindre l'assise sociologique du régime en le réduisant à un gouvernement clérical. Noblesse et bourgeoisies, frustrées de l'espérance du pouvoir, eurent tout le loisir de méditer

leur revanche au siècle suivant. Le gros des classes moyennes, pas mal de membres des élites laïques, influencées par les Lumières, se détachèrent d'un système qui les ignorait, en qui elles ne se reconnaissaient plus. Dans de larges couches de la population urbaine (elle stagnait, indice d'une mauvaise santé économique: la cité et ses faubourgs devaient compter, entre 1646 et 1656, de 44 312 à 51 807 habitants; en 1790-1791, on était à peine passé à 53 317 habitants), l'irrégion progressait, avec les pointes d'anticléricalisme. Cette indifférence religieuse se maintint et pénétra largement les couches sociales au(x) siècle(s) suivant(s). Le pieux et nul Hoensbrœck, incapable de redresser la barre, se vit balayé par «l'heureuse révolution» du 4 août 1789, fille mosane de celle qui, à Paris, avait remporté la Bastille. Le nouvel ordre social prétendait porter des élites «éclairées» et «ouvertes» aux commandes de la puissance publique; il ne put se stabiliser dans la crise de société ambiante et glissa dans le radicalisme. L'expérience s'achevait, au bout d'un an, par la restauration des autorités épiscopales. Elles n'eurent guère le temps de savourer leur triomphe. Les soldats de la jeune république française se chargèrent, à l'automne 1792, de les chasser à nouveau sous les applaudissements des «patriotes». De spasmes politiques en allées et venues des armées, l'antique principauté s'abîma au néant.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1795, un décret incorporait le pays de Liège à la France. La ci-devant capitale devenait le chef-lieu du département de l'Ourthe. La majorité des décideurs locaux s'accommoda d'autant mieux du bouleversement intervenu que, d'une part, «leurs idées étaient au pouvoir» et que, d'autre part, ils pouvaient désormais accéder à tous les niveaux de l'appareil d'État. Cerise sur le gâteau: les éléments les plus dynamiques de la classe moyenne supérieure purent s'adjuger à peu de frais les biens d'Église en déshérence. Les anciennes élites d'Ancien Régime, elles, n'en finirent pas de pleurer le naufrage d'un monde qu'elles dominaient du berceau à la tombe. Quant au menu peuple, il suivit le mouvement parfois en traînant les pieds. Empire français supporté mais incapable de se perpétuer...

Royaume des Pays-Bas, mal accepté car perçu comme étranger...

La mise en place inattendue du royaume de Belgique mit, à terme, tout le monde d'accord. Libéraux et catholiques de la Cité ardente se reconnurent dans cette

nouvelle construction politique qui, fruit de circonstances extraordinaires plus que d'un vouloir-vivre commun, ne semblait exister que pour leur permettre de concrétiser leurs rêves réciproques. Le rattachement à la France s'avérant impossible, les vellétés d'un retour à l'autonomie en 1831 se réduisirent à quelques articles de mauvaise humeur dans la presse. Liège adopta la Belgique sans regret apparent pendant plus d'un demi-siècle. L'attachement au terroir subsistait mais sur un plan strictement intime. Les cadres intellectuels liégeois n'évoquaient plus la perte de leur personnalité d'État libre que pour caresser une nostalgie dépourvue d'incidences pratiques. La ville n'avait-elle pas pris une part essentielle à la lutte contre les Hollandais? Grâce au suffrage censitaire, l'influence libérale liégeoise ne s'exerça-t-elle pas à maintes reprises de manière utile dans les antichambres ministérielles, de Charles Rogier à Walthère Frère-Orban? Ainsi que l'exprime avec élégance Marcel Thiry, les Liégeois «avaient une sorte de subconscience d'avoir, sous le nom de Belgique, élargi leur principauté jusqu'à la mer» (*L'Action wallonne*, 15 juillet 1939). De fait, la Belgique des notables censitaires n'entrava pas l'essor de la cité. Dotée d'une université depuis 1817, encouragée dans le développement de ses structures économiques, elle vit croître sa population aussi rapidement que son bassin industriel, les 56 641 Liégeois de 1830 étant devenus 105 903 en 1865. La conjoncture favorable commença à s'inverser à la fin du siècle. La prééminence de la famille libérale en Belgique s'acheva en 1884 avec le gouvernement Frère-Orban. Le remplacement du censitarat par une forme de suffrage universel (1894) ancre ce parti dans l'opposition. À terme, il fit craquer un pays légal francophone, assura l'émergence d'une Flandre flamingante... et commença à marginaliser Liège, bastion du libéralisme doctrinaire, sur l'échiquier belge. Cela ne se fit pas en un jour. La métropole mosane conservait assurément quelques belles cartes, mais, gros chef-lieu de province, elle ne pouvait plus prétendre, faute de relais, exercer une sorte de principat sur l'ensemble du pays. La distance qui la séparait de Bruxelles s'accrut psychologiquement. L'élévation rapide de Bruxelles-capitale, avec son orgueilleux urbanisme léopoldien, lui renvoyait en effet l'image de sa propre «déchéance» tandis qu'elle avait l'impression, point toujours fausse, d'être sous la tutelle de dirigeants qui



ne partageaient ni ses intérêts, ni sa sensibilité, ni — plus tard — sa langue.

Alors dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, une fraction de ses élites laïques se découvrit une âme (politique) wallonne contre les «empiétements du flamingantisme» que cultivait une majorité catholique tirant ses gros bataillons du plat-pays. Certes, le menu peuple, la petite bourgeoisie, la majorité des classes moyennes utilisaient toujours massivement le dialecte. Certes, une Société liégeoise de littérature wallonne existait depuis 1856. Mais jusque-là, on n'avait jamais eu l'idée d'utiliser cette caractéristique sur le forum. Tout dépendait évidemment de ce qu'on mettait derrière l'étiquette «wallonne». À partir de 1905, des cadres politiques et culturels s'activèrent pour que Liège se positionne en pilier du «Mouvement wallon» en attendant de devenir la «Capitale de la Wallonie». Dans une certaine mesure, cette image s'imposa dans les esprits pour au moins deux générations, sinon trois. En 1980, la plume enthousiaste de Maurice Piron croyait pouvoir conclure de cette mutation identitaire: «Désormais, la patrie liégeoise ne vivra plus que dans le cadre élargi de la patrie wallonne qu'elle aura contribué à faire naître». Elle y avait mis le temps. Sa prééminence politique au niveau régional reposait sur ces éléments incontournables qu'elle demeurait la plus grande entité urbaine de la Belgique romane — ses 173 792 habitants recensés en 1914 dépassaient de loin les populations de Namur (32 360), de Charleroi (28 120), de Mons (27 828) — et qu'elle essayait de se doter de structures culturelles à l'échelle du pays wallon. En outre, grâce à son université et à ses hautes écoles, elle bénéficiait de cadres efficaces, appuyés par un bassin industriel aux capacités toujours vigoureuses. Enfin, une longue succession de congrès wallons (1892, 1905, 1912, 1913, 1930, 1945) au retentissement médiatique non négligeable contribua à la conforter dans cette image.

Vinrent les jours sombres de la Grande Guerre. La «puissance» liégeoise, érodée en fait depuis 1890, commença à décliner. L'époque suivante fut marquée par une stagnation générale. Vieillie, l'industrie lourde, source traditionnelle de richesses, commençait à être de moins en moins compétitive. Or, facteur aggravant, l'évolution de l'État continuait inéluctablement à marginaliser Liège sans qu'elle parvienne à accoucher d'une Wallonie autrement que par le discours.

Malgré différentes initiatives locales pour lui rendre son lustre d'antan, le désarroi gagnait dans les années 1930. Charles Delchevalerie, observateur sensible des opinions professées «autour du perron», constatait à ce moment: «l'isolement qui n'était pas apparent est apparu en crue lumière au cours des vicissitudes de la vie nationale ... Le Liégeois, se sentant incompris et brimé, reprend l'habitude de vivre sur son propre fonds [...]».

Ce sombre tableau tracé voici une soixantaine d'années conservait au cœur des années 1980 sa charge de vérité. La situation n'avait fait qu'empirer avec le naufrage des industries lourdes. Une part importante de la richesse liégeoise s'était dispersée suite à des défaillances individuelles et collectives. Liège, bétonnée à l'excès, globalement paupérisée, a de surcroît perdu son rang de capitale wallonne, au profit d'un Namur tout étonné du cadeau. Le désarroi régnait dans bien des esprits, quand ils se prenaient à réfléchir. Le caractère des autochtones, qui passait pour vif et insouciant, tendit trop souvent à glisser dans un *lèyz-m'plorisme* (un 'laisser-moi pleurer') existentiel. Ne retrouvait-on pas dans cet état des lieux morose l'essentiel des faiblesses de la société liégeoise relevées au fil de son histoire: sclérose récurrente des élites, gaspillage des énergies, myopie politique? Et un esprit de fronde qui se réduisait à un populisme sans perspective, quand il n'exprimait pas la hargne de corporatismes en bout de course. Mais ces circonstances ne se retrouvent-elles pas dans toutes les communautés en crise? Un jour la crise finira... Liège sera toujours là, avec ses vertus et ses faiblesses, réelles ou imaginées.

Bibliographie: Ch. DELCHEVALERIE, *Autour du perron. Images liégeoises*, Paris-Bruxelles, 1932; L. DERROY, *Les noms de la ville de Liège depuis l'Antiquité*, dans *La Vie wallonne*, 1998, p. 6-9; DHGA, p. 851-858; A. DOPPAGNE, *Enquête sur le gentilé et le blason populaire des communes wallonnes*, dans *Les dialectes belgo-romans*, n° 3-4, juillet-décembre 1947, p. 158-176; P. DRESSE, *Le complexe belge*, Bruxelles, 1969, p. 69-97; Th. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. I, Bruxelles, 1975; É. HELIN, *La population des paroisses liégeoises aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Liège, 1959; A. HENRY, *Offrande wallonne*, Andenne, 1990, p. 43 et 122; J. HERBILLON, *Les noms des communes de Wallonie*, Bruxelles, 1986, p. 92; ID., *Petite histoire du nom de Liège*, dans *Bulletin du Vieux-Liège*, n° 210-211, juillet-décembre 1980, p. 559-566; *Histoire de Liège*, sous la dir. de J. STIENNON, Toulouse, 1991; G. KURTH, *Les origines de la ville de Liège*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. II, 1882, p. 57sv.; ID., *La commune de Liège dans l'histoire*, Liège, 1906; J. LEJEUNE, *La principauté de Liège*, Liège, 1949; F. MAGNETTE, *Précis d'histoire liégeoise à l'usage de l'enseignement moyen*, Liège, 1929; A. MOORS-SCHIEFS, *La Légia*, Ans, 1990; M. PIRON, *De la préhistoire de «Wallonie» à la survivance «d'Eburon»*, dans *La Vie wallonne*, 1980, p. 105-119; ID., *Wallons*, dans *Revue de psychologie des peuples*, mars 1970.

A. COLIGNON

☛ MEUSE; NAMUR; PAYS MOSAN; THIRY; WALLONIE; WALLONS.

## LITTÉRATEURS WALLONS OU RÉGIONALISTES (THÈME DES)

Quelques toponymes évoquent quelques grands noms de la littérature dialectale ou régionaliste.

☛ DEFRECHÉUX; DEWANDELAER; GHEUDE; LEMONNIER; THIRY.

## LITTÉRATURE BELGE DE LANGUE FRANÇAISE (THÈME DE LA)

Au quartier des Bruyères, qui illustre le thème des arts en général, une partie évoque la littérature belge de langue française ou des auteurs de langue française ayant des attaches particulières avec la Belgique. L'évocation peut se faire par le nom d'auteur («rue Marguerite Yourcenar»), par le titre d'une œuvre («place du Plat-Pays»), par le nom d'un héros («rue du Commissaire Maigret»), etc. On y trouve évoqués à la fois des auteurs bruxellois («rue Camille Lemonnier»), flamands («rue Maurice Maeterlynck») et wallons («rue Marcel Thiry»). Comment qualifier ce qui s'est écrit en français en Belgique depuis 1830? S'agit-il de «littérature belge de langue française» ou «francophone», l'accent étant alors mis sur une forme «d'autonomie» des lettres belges par rapport à la littérature française, ou au contraire, faut-il parler de «littérature française de Belgique», auquel cas, on considère que ces lettres font partie intégrante de LA littérature française? Le propos n'est évidemment pas que lexical et renvoie au fonctionnement symbolique du marché littéraire: fortement centralisée et ayant son centre à Paris, l'Institution littéraire française peut-elle fonctionner aujourd'hui autrement qu'en ignorant, simplement, la réalité des francophonies périphériques? Autre question épineuse, dans ce contexte: la littérature de Wallonie est-elle «wallonne»? Si, in abstracto, rien ne s'y oppose, concrètement, personne, à la «bourse des biens symboliques», n'achète du papier «littérature wallonne»! Un rêve à venir, peut-être...

☛ CANTILÈNE; CHAVÉE; COMMISSAIRE MAIGRET; DE COSTER; FROISSART; GEVERS; GHELDERODE; GOFFIN; GRÉVISSE; HANSE; HAUST; LEMONNIER; MAETERLYNCK; MALPERTUIS; MICHAUX; MOCKEL; MONTAUBAN; MOULINSART; OUTREMEUSE; PARNASSE; PLAT-PAYS; PLISNIER; POÈTES; THIRY; TRIGNOLLES; VERHAEREN; YOURCENAR.

## LONGCHAMP

LONGCHAMP (ROUTE DU) C5-D4-D5-E5

Conseil communal du 3 octobre 1973.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Longchamp est la francisation du nom wallon *Long Tcham*, donné au «grand champ» qui bordait l'actuel «boulevard de Lauzelle», appelée anciennement, sur les cartes, «avenue de l'Épine» et dénommée *Voye dè Long Tcham* par la population locale [*Tém. L. & P. Collin*].

I. LEJEUNE



## LONGUE

Longue (rue) [en réserve, sans localisation précise]

Conseil communal du 13 septembre 1977.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

«Rue Longue» a été choisi pour une voirie dont la configuration s'y prêterait [*PV 27*].

## LONGUE HAIE

LONGUE HAIE (RUE DE LA) D6-D7-C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

«Rue de la Longue Haie» évoque la haie prévue dès l'origine pour border ce chemin, ce qui est aujourd'hui chose faite. D'après C. Scops, il existait à Ottignies «la longue haie». Le choix de «rue de la Longue Haie» ne semble pas, à Louvain-la-Neuve, faire allusion à ce toponyme traditionnel.



## LORRAINS

LORRAINS (CHEMIN DES) E6

Lorrains (passerelle des) E6

Conseil communal du 28 avril 2009 (chemin).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants. À la demande des services de sécurité, tous les ponts et passerelles de Louvain-la-Neuve devraient être clairement identifiés comme tels. Au départ, la Commission avait suggéré que les passerelles prennent le nom du chemin les traversant, mais cette solution n'a pas été jugée satisfaisante [*PV OL 6, 3*]. Le «chemin

## LORRAINS

**Les calvaires : un éléments signifiant du paysage lorrain.**

Avec les lavoirs communautaires, les calvaires, très nombreux et bien conservés, constituent des éléments caractéristiques du paysage lorrain. Utilisant la pierre de Lorraine, comme les maisons traditionnelles, ils « réchauffent » le paysage de leur ocre orangé. Ici, le parvis de l'église Saint-Bernard (Waltzing, Arlon), récemment rénové, conserve un calvaire remarquable en pierre de Lorraine dédié à saint Lambert. Waltzing, église Saint-Bernard. Photo Fondation wallonne.



de l'autobus», qui avait ainsi été proposé pour désigner la voirie qui joint la «voie du Roman Pays» et la «place des Doyens» en longeant la nouvelle gare des bus et qui aurait permis d'identifier la passerelle enjambant le chemin de fer à cet endroit n'a donc pas été accepté [PV OL 7, 2]. Comme le chemin (et la passerelle) étaient localisés près du quartier du Biéreau consacré aux gentils, la Commission a alors proposé «chemin des Lorrains», mais qui n'a donc pas donné son nom à la «passerelle».

Voilà un nom de rue bien équivoque dès lors qu'il y a une Lorraine belge et une Lorraine française. À coup sûr, la seconde est plus ancienne et plus connue internationalement. Le duché de Lorraine en effet, est issu du morcellement féodal après le partage de l'empire carolingien, puis de l'émergence de principautés reconstituant des entités puissantes à partir de cet émiettement, surtout au XIV<sup>e</sup> siècle. Ainsi s'affirment le duché de Luxembourg, le comté de Namur, le comté de Hainaut... Au XV<sup>e</sup> siècle, les ducs de Bourgogne, par achats, mariages et conquêtes, rassembleront le tout au sein du duché de Bourgogne, rivalisant avec le puissant roi de France. Il n'est pas inutile de remonter aux enfants de Charlemagne puisque le mot «Lorraine» vient de la désignation de la part de Lothaire II, *Lotharii regnum*, en langue romane Loherrègne, puis Lorraine. Longtemps, durant les Temps modernes, le duché de Lorraine sera un État souverain,

distinct de la France et des Pays-Bas espagnols puis autrichiens (la future Belgique). Les relations entre le duché de Lorraine et la France furent alors fort mouvementées jusqu'en 1766, date où la France reçut le duché à la mort du duc Stanislas Leszczynski. Plus tard, aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, cette Lorraine sera convoitée par l'Allemagne et en partie annexée à cette dernière (1871-1918; 1940-1945).

N'est-ce pas le destin de toutes les terres frontières d'être ainsi malmenées dans les traités de paix et, du jour au lendemain, de changer de nationalité. Ainsi au traité des Pyrénées (1659), les prévôtés de Montmédy et de Thionville passent des Pays-Bas espagnols à la France.

Et puis, il y a la Lorraine belge, dont il faut dire qu'elle est contiguë à la première. Son nom-même, ainsi que les limites de son territoire, révèlent non seulement sa jeunesse au regard de la Lorraine française, mais aussi son caractère artificiel. Elle ne peut être que postérieure à 1830, voire même à 1839, lorsque l'ancien duché de Luxembourg, devenu province (1830), est coupé en deux : le Grand-duché à l'Est, la province belge à l'Ouest (1839). Aucun texte ancien n'utilise le mot «Lorraine», si ce n'est pour désigner le duché évoqué ci-dessus. Les dialectologues diront le manque d'homogénéité caractérisant cet espace pourtant si étroit, s'étendant au sud de la ligne Muno-Attert, concaténant la «Gaume» francophone et le «Pays d'Arlon» germanophone. Une création pure et simple de géographe : vu de Bruxelles, il fallait bien donner un nom à cette terre lointaine qui n'était plus l'Ardenne, géologiquement et pédologiquement parlant.

Une lecture exclusive de l'histoire des États, de leurs souverains et de leurs institutions ferait dire que rien ne rapproche ces deux entités. L'histoire des Hommes qui les ont habitées permet au contraire d'y trouver des liens profonds et anciens.

Terres à la périphérie des grands centres du commerce international, du coup à la densité démographique faible, elles se sont adonnées toutes deux à un même type d'agriculture extensive caractérisée par ses pratiques collectives, soudant les manants entre eux ainsi qu'à leurs terroirs, jusque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une vie quotidienne somme toute identique de part et d'autre. La frontière qui les sépare, est, paradoxalement, créatrice d'une activité commune : la fraude. Pratiquée par



une population marginale sans doute, mais qui nourrit et imprègne néanmoins une mentalité et une mémoire collectives. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, des textes prouvent à loisir et quasi quotidiennement ces activités frauduleuses (le sel lorrain, le sel hollandais, les laines, le tabac...).

On doit insister aussi sur leurs dramatiques mésaventures communes, parce que terres frontières. C'est toujours là que se déroulent les combats meurtriers. Le lecteur pensera immédiatement aux deux grandes guerres mondiales et à Verdun (1916) en particulier. L'historien doit ajouter à la mémoire collective la grande catastrophe démographique que provoqua la « guerre de Trente ans » (1618-1648), lorsque la soldatesque amie et ennemie, comme un nuage de sauterelles, ravagea les terres et extermina les gens: à beaucoup d'endroits, deux tiers de la population y succomba. Le peintre lorrain contemporain des faits, Jacques Callot, a immortalisé ces scènes dans ses œuvres sous le titre *Misères de la guerre*.

Mais ce qui unit profondément des deux Lorraines, pendant cinq siècles au moins, c'est leur destin de terres « de fer et de feu » au temps de la pré-industrie fonctionnant au charbon de bois, comme au temps de la révolution industrielle avec la houille. Unies d'abord dans la folle croissance du XIX<sup>e</sup> siècle et durant les « trente glorieuses » au XX<sup>e</sup>, et unies ensuite dans la mort lente et inexorable de la sidérurgie lorraine. Il y eut dans cette histoire longue une merveilleuse symbiose entre les paysans et les ouvriers. Avant la houille, bûcherons, charbonniers, tireurs de mines, forgerons, allaient et venaient, du champ au bois, du bois au fourneau en passant par les lavoirs de mines... La révolution industrielle changea à peine la donne: puisqu'elle avait inventé la concentration des usines, les paysans et leurs fils continuèrent ce va-et-vient par train et par bus. À l'heure des pauses, trois fois par jour, ceux-ci parcouraient le grand espace lorrain pour déposer ses ouvriers-paysans.

Les fermetures successives des minières et des usines à la fin des années 1960 (Halanzy, Musson, Athus en Lorraine belge) tournèrent la page de cette longue et laborieuse histoire commune.

Une nouvelle histoire commune s'ébauchait-elle? L'attrait de la place financière de Luxembourg auprès des Lorrains de Belgique et de France est manifeste et provoque un nouveau type de migrations journalières

des campagnes vers la ville. Alors que la Lorraine belge est une appellation purement géographique puisqu'elle n'a aucun fondement politique ou juridique, peut-être va-t-elle profiter aujourd'hui d'une volonté politique. Celle de la constitution de l'Europe des régions qui rassemble, fort « naturellement » les deux Lorraines dans un nouveau cadre dont il est difficile aujourd'hui de prédire le succès: la Grande Région « Saar-Lor-Lux », amenant la Sarre, la Lorraine, le Grand-duché de Luxembourg et la Région wallonne à conjuguer leurs efforts. Car « les problèmes économiques qu'affrontent les régions industrielles et minières en reconversion, présentes dans quatre États, y ont créé une certaine communauté d'intérêts et fait naître des projets communs ».

Bibliographie: M. DORBAN, *Les gaumais et leur histoire*, dans *Le Pays gaumais*, t. XLVIII-XLIX, 1987-1988, p. 137-144; ID., *Un aspect du commerce luxembourgeois au XVIII<sup>e</sup> siècle: le monopole du sel lorrain*, dans *Annales de l'Est*, 1975, p. 143-155; *Douane, commerce et fraude dans le sud de l'espace belge et grand-ducal au XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la dir. de M. DORBAN, avec la coll. de C. PIRAUX., Louvain-la-Neuve, 19XX; L. GOFFIN e.a., *Le Sud-Luxembourg et le déclin de la sidérurgie transfrontalière*, Bruxelles, 1981; *La Grande Région*, s.l., 22 septembre 2010 (en ligne, consulté le 30 septembre 2010); *Histoire de la Lorraine*, Metz, 4 vol., 1990-1994; *Lorraine belge* (Architecture rurale de Wallonie, sous la dir. de L.-F. GENICOT), Liège, 1983; J. SCHNEIDER, *Histoire de la Lorraine* (Que sais-je? n° 450), Paris, 1951; L. VERHULST, *La Lorraine belge* (Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires. Collection in-8°, sér. 2 ; t. 11/4), Bruxelles, 1920.

M. DORBAN

☛ AUTOBUS.

## LOUPOIGNE

LOUPOIGNE (RUE CHARLES DE) C6-C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

La « rue Charles de Loupoigne » porte le nom de Charles Jacquemin, dit cousin Charles de Loupoigne, maquisard qui combattit l'envahisseur lors de la Révolution française.

📖 Charles-François Jacquemin ou Jacmin naquit à Bruxelles le 14 mars 1761. Après avoir étudié la chirurgie, puis tâté du commerce de vins, il entama une carrière militaire. En 1790, il combat dans les rangs des « patriotes » puis entre dans l'armée autrichienne où, grâce à la protection de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, il obtient un brevet d'officier. En 1792, lors de la première invasion française en Belgique, il recrute pour l'armée autrichienne.

Il reste dans le pays après la seconde invasion, en 1794, et se rend suspect par ses discours et son comportement. Arrêté à plusieurs reprises, il fait de la prison mais est chaque fois libéré. Après l'annexion de la Belgique à la France (1<sup>er</sup> octobre 1795), Jacquemin prend le grade de «Commandant de l'Armée Belgique», recrute des partisans, notamment en Brabant wallon. C'est ainsi qu'avec un dénommé Lecocq, ardoisier de Villers-la-Ville, il parcourt les ducasses accompagné d'une troupe de jeunes gens de ce village et de localités voisines, Genappe, Houtain, Frasne et Loupoigne où il aurait eu de la parenté, d'où son surnom «Cousin Charles de Loupoigne»; il exerce cette troupe d'une cinquantaine d'hommes au maniement des armes.

Le 3 janvier 1796, avec ses compagnons, il pénètre dans Genappe aux cris de «Vive l'Empereur», abat l'arbre de la Liberté, piétine la cocarde tricolore avant d'enlever 104 chevaux et un otage. Il se dirige vers Charleroi, mais à Gosselies sa troupe est dispersée. Condamné à mort en février 1797, il entre dans la clandestinité, soutenu par une opinion publique favorable aux rebelles à la présence française. Il se signale par des proclamations et, sporadiquement, apparaît à Louvain, Wavre, Geest-Gérompont et Jauche. Alors que la «guerre des Paysans» a été matée par les troupes françaises sans que l'Armée Belgique n'intervienne, début 1799, suite à une nouvelle levée de conscrits et un faux espoir d'une victoire des troupes alliées sur celles de la France, il se manifeste durant la nuit du 20 au 21 juillet dans la forêt de Soignes, fait des coups de main à Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre, à Boitsfort où il capture des agents municipaux, des soldats et le garde général des forêts. Mais très vite, poursuivi et sa bande mise en déroute, il s'enfuit dans des bois entre Neerijssse et Huldenberg. Dénoncé, il est surpris le 30 juillet et abattu; sa tête est exhibée sur la Grand-Place de Bruxelles. Résistant à l'occupation française, aventurier? Tombé dans l'oubli au XIX<sup>e</sup> siècle, la mémoire de ce personnage connu un destin surprenant dans la première moitié du XX<sup>e</sup>. À l'initiative du baron Paul Verhaegen (voir *Bibliographie* ci-dessous), pour qui Charles de Loupoigne était un symbole de l'esprit d'indépendance de la nation belge, une croix de granit fut élevée en 1928 en contrebas du bois où il avait été tué, au lieu-dit «Klein Waver» sur la commune de Huldenberg, avec inscription en latin: «Non loin d'ici sont tombés morts pour

la patrie Charles Jacqmin dit de Loupoigne et ses compagnons, le 30 juillet 1799». Mais, à partir de 1933, les flamingants firent de Charles (rebaptisé Charel Poenj) un héros de la résistance à l'influence française et, chaque 30 juillet, vinrent en pèlerinage au monument avec fleurs et discours. En 1941, la croix fut badigeonnée et, sur ordre de la Kommandantur, la commune d'Huldenberg dut la remettre en état. Démolie en 1944, elle fut remplacée par une autre, identique, érigée en 1949. La veille de l'inauguration, elle fut renversée par les riverains en colère. Les organisateurs se résignèrent alors à la transporter et à l'adosser à la chapelle du Kluis dans la forêt de Meerdaal.

Bibliographie: BN, t. X, p. 65-69; W. GAÏ, *Charles de Loupoigne, patriote belge méconnu? Curieuses tribulations du monument commémorant la fin tragique de ce personnage énigmatique*, dans *Soignes-Zoniën. Bulletin trimestriel des amis de la Forêt de Soignes*, 1999, n° 1, p. 10-11; E. MARTENS, *Cousin Charles de Loupoigne. Dernier défenseur de l'Ancien Régime. Commandant de l'Armée Belgique*, trad. par G. JANSSENS DE VAREBEKE, Leuven, 1994; H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. VI, Bruxelles, 1926; P. VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française*, t. I, Bruxelles, 1922.

C. MURAILLE

## LOUVAIN-LA-NEUVE

LOUVAIN-LA-NEUVE (VILLE DE)

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème du patrimoine wallon.

Née du *Walen buiten*, Louvain-la-Neuve est le résultat d'un projet urbanistique ambitieux destiné à accueillir en Wallonie la section francophone de l'antique *Alma Mater* louvaniste. Indépendamment du jugement personnel que l'on peut porter sur elle, la ville nouvelle a incontestablement réussi son pari de mêler harmonieusement les fonctions urbaines et universitaires et constitue d'ores et déjà un élément important du patrimoine wallon.

📖 Il est bien difficile de retrouver les dossiers contenant des informations à propos de la création du nom «Louvain-la-Neuve». En effet, ce nom n'a pas été choisi par les membres de la Commission de toponymie, comme les autres toponymes, mais par certaines personnalités universitaires. D'après une note du Service des relations extérieures de l'Université au Conseil de Direction de l'Université en date du 22 septembre 1969, ce serait Monsieur V. Gruen, chargé de dessiner les plans de la ville qui, le premier, aurait évoqué la nécessité d'attribuer

## LOUVAIN-LA-NEUVE

Plan directeur de

Louvain-la-Neuve de 1970.

Groupe Urbanisme-  
Architecture, publié par la revue

Environnement,

janvier 1971, p. 27.

Collection privée.

Photo Jean-Marie Lechat.



un nom à la ville nouvelle, proposant «Louvain-Nouveau» [*D Wattiez*].

Plusieurs autres noms ont été suggérés: «Ottignies, Louvain-la-Wallonne, Louvain-la-Neuve, Louvain-l'Université, Nouveau Louvain, Neulouvain, Franc-Louvain, Louvain français, Louvain-lez-Ottignies, Louvain neuf, Louvain-Lauzelle, Louvain-Sart, Louvain-sud-Française, Louvain francophone, Louvain-Wallon, Louvain-Mondial, Louvain-Universel, Louvain 2000, Lovanium, Lovania, Louvain-Notre-Dame, Louvain-Espérance, Louvain-le-Roc, Louvain-du-Sud, Louvain de Toujours. On imagina même Neufloouvain, New Leuven, Louvain-Flamingen-Buiten (*sic*), Leuvain ou Louvingrad...» [*LLNW*, p. 177].

D'après les professeurs M. Woitrin, W. Bal, A. Goosse, A. d'Haenens et M. J. Martin, c'est Monsieur S.-P. Nothomb qui a lancé le nom de «Louvain-la-Neuve» et qui l'a diffusé dès septembre 1968. Il se serait inspiré de sa commune natale «Habay-la-Neuve». D'après Jean-Marie Lechat, cependant, l'idée ne vint pas de S.-P. Nothomb, même s'il s'y rallia immédiatement. La dénomination de «Louvain-la-Neuve» parut pour la première fois dans le journal *Vers l'Avenir* du 28 octobre 1968, où le nom était jugé meilleur que «Louvain-lez-Ottignies» ou «Louvain français». Dans la note du Service des relations extérieures du 22 septembre 1969, cependant, un choix précis n'avait pas encore été fait. Il semblerait donc que «le nom s'est imposé par l'usage» et que les faits ont précédé les lois [*LLNW*, p. 177; *Tém. Woitrin*]. Au Conseil académique du 11 janvier 1971, le nom de «Louvain-la-Neuve» semble être accepté par l'Université et par le Conseil communal. «Louvain-la-Neufville» y est qualifiée «d'expression tombée en désuétude» [extrait du rapport du Conseil académique, 11/1/71]. Le choix de «Louvain-la-Neuve» aurait peut-être été encore plus parlant, puisque «Neuve» était le nom d'un lieudit du plateau de Lauzelle entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Ainsi, employant «Louvain-la-Neuve», on aurait gardé non seulement le souvenir de l'Université, mais aussi celui des terres de Lauzelle qui allaient totalement changer de vocation, tout en posant un regard sur l'avenir. Certains ont aussi pensé dénommer le site simplement «Lauzelle» (voir par exemple *RBPH*, XLVIII, p. 773), prônant par là un respect maximal de ce qui existait. Maintenir le nom de «Louvain» était une arme à double tranchant. Bien sûr, les autorités voulaient

garder le nom de l'Université mais, d'autre part, le danger de confusion était inévitable entre «Louvain-la-Neuve» (souvent abrégé en «Louvain») et «Leuven», anciennement «Louvain». Encore aujourd'hui, le courrier et les visiteurs se perdent bien souvent.

À la suite de la fusion des communes de 1977, le nom de «commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve» fut donné à l'entité regroupant les anciennes communes d'Ottignies, de Cérroux-Mousty et de Limelette [*LLNW*, p. 229]. Ce nom est fort long, si bien que, souvent, on en omet une partie. Or, pendant un certain nombre d'années, la gare d'Ottignies fut parfois mentionnée «Ottignies-Louvain-la-Neuve» et celle de Louvain-la-Neuve «Louvain-la-Neuve-Ottignies». La confusion régnait déjà entre Leuven et Louvain; elle exista un temps entre Ottignies et Louvain-la-Neuve. C'est pour éviter cette situation que les autorités des chemins de fer ont rebaptisé récemment la gare de la ville universitaire «Louvain-la-Neuve-Université».

Quant au gentilé des habitants de Louvain-la-Neuve, on a hésité entre l'appellation «Novolouvaniste» et «Néolouvaniste». La Commission de toponymie estima que «novo» n'était pas excellent et que «néo» donnait une impression de «ressuscité». De fait, «néo» peut avoir le sens de «renouvelé, modernisé» comme dans le domaine des arts (néo-classique), de la politique, etc., mais son sens premier reste «nouveau, récent» [*TLF*]. Le *TLF* donne même en exemple: «néo-canadien, qui est installé depuis peu au Canada». Entre ces deux dénominations qui paraissaient artificielles, la Commission n'a pas tranché et a estimé qu'on pourrait tout aussi bien employer «habitant de Louvain-la-Neuve» [*PV* 22]. Une nouvelle fois, l'usage semble l'emporter sur toute décision. En effet, la presse parle souvent des «néo-louvanistes», mais, hésite sur la forme à adopter: dans *La Libre Belgique* du 16/9/89, on fait allusion aux «néo-louvanistes» et dans *Le Soir, Brabant wallon*, du 17 avril 1990, on parle du «site néolouvaniste». J. Hanse constate, de fait, que le préfixe «néo-» tend à s'agglutiner à l'élément qui suit, mais que le trait d'union reste fréquent [*NDDF*, p. 612].

I. LEJEUNE

📖 Suite au conflit linguistique, les évêques de Belgique décidèrent, durant l'été 1962, de scinder l'Université catholique de Louvain en deux sections, francophone et néerlandophone. Les résistances des autorités académiques



en place amenèrent les évêques à modifier profondément les organes dirigeants de l'Université. Dorénavant la section francophone serait représentée au Conseil d'administration de l'Université catholique de Louvain-Katholieke Universiteit Leuven (appelée en néerlandais Katholieke Universiteit Leuven-Université catholique de Louvain...) par un pro-recteur, Mgr Litt, puis après sa mort, par Mgr Massaux (avril 1965) et un administrateur général, le professeur Michel Woitrin, désigné en avril 1963.

L'augmentation rapide du nombre d'étudiants poussa les autorités académiques des deux sections à chercher de nouvelles localisations pour dédoubler ou transférer une partie des activités universitaires. C'est ainsi que la construction d'un hôpital universitaire et le transfert de la Faculté de médecine de la section francophone à Woluwé-Saint-Lambert se décidèrent dès février 1963 et s'organisèrent avec les autorités politiques sans déclencher de conflit communautaire.

Par contre, très vite les responsables néerlandophones réclamèrent un déménagement de toutes les facultés francophones de Leuven et non un simple dédoublement comme les autorités de la section francophone le défendèrent jusqu'à la chute du gouvernement Vanden Boeynants, en février 1968.

Le professeur Woitrin, tout en défendant le principe du dédoublement qui maintenait une présence francophone à Leuven, se rendit compte, dès la fin de 1963, que la résistance serait très difficile et qu'il fallait se préparer au pire. La loi Janne du 9 avril 1965, précédée d'un accord entre l'Université libre de Bruxelles et l'Université catholique de Louvain (accord du 25 mai et avenant du 10 juin 1964), autorisait ces deux institutions à essaimer respectivement dans les cantons de Nivelles et de Wavre.

En novembre 1965, Michel Woitrin, dans le journal étudiant francophone *L'Ergot*, évoqua, à propos de l'expansion de la section francophone et sa localisation, du «'Triangle': Louvain-Bruxelles-Wavre». Les Flamands dénoncèrent dans cette idée la menace de «la tache d'huile», en accusant les francophones de vouloir franciser Louvain comme ils l'avaient fait à Bruxelles.

À partir de ce moment, et bien que certaines personnalités chrétiennes wallonnes aient évoqué un autre choix (Charleroi ou Namur), le futur siège de l'Université était dévolu au canton de Wavre. Après des négociations en

vue d'acquérir jusqu'à 600 hectares au nord de Wavre, mais qui n'aboutirent pas en raison de l'opposition des propriétaires, la section francophone accepta l'offre répétée que lui avait soumise le bourgmestre d'Ottignies, Yves du Monceau, de venir s'établir dans sa commune, sur le plateau de Lauzelle.

Fin juillet 1967, le gouvernement belge décidait de céder la Plaine des manœuvres d'Etterbeek à l'Université libre de Bruxelles. Le montant de cette cession était estimé à 764 millions et cette dernière fut transformée en un emprunt auprès de la Caisse générale d'épargne et de retraite (CGER), pour une durée de 40 ans au taux de 1,25%. En contrepartie, la même somme était allouée dans les mêmes conditions à l'Université de Louvain, lui permettant d'acheter environ 800 hectares sur le plateau et le bois de Lauzelle. Conscient de la nécessité de préparer l'avenir, le professeur Woitrin avait, entre 1963 et 1967, multiplié la visite de divers sites universitaires dans le monde. Dès 1963, il s'était convaincu de ce que les universités implantées dans de petites villes dont l'université était devenue l'activité première, assuraient une formation bien plus équilibrée que celle que l'on dispense dans des campus autonomes. Il avait étudié à Cambridge, mais Leuven restait l'exemple type de cette solution. Sa vision était que la ville universitaire doit être un carrefour où se côtoient jeunes et vieux, enseignants, chercheurs et étudiants de l'ensemble des sciences humaines et des sciences dites exactes, intellectuels et manuels, gens d'ici et d'ailleurs. Dans cette perspective, l'option d'une ville piétonne était importante pour créer ce qu'il appellera dès 1965 un «brasier d'âmes».

Wavre aurait pu être une agréable petite ville universitaire... À Ottignies, sur le plateau de Lauzelle, il fallait créer une ville nouvelle de toutes pièces! La conque qu'offrait la vallée de la Malaise sur ce plateau était très appréciée par son ami le professeur Raymond Lemaire, historien de l'art, mais très impliqué dans la réhabilitation des monuments et sites anciens. Le 30 août 1967, Woitrin rencontra l'urbaniste Victor Gruen à Los Angeles et fut séduit par sa vision de la ville et la grande compétence de son bureau. Gruen amenait l'idée que la densité de population permettait de très nombreuses économies d'infrastructures et que la grande majorité des voitures devait rester à la périphérie des villes. En septembre 1968, Gruen proposa une maquette développant un premier projet de

ville nouvelle basé sur une programmation des besoins universitaires établie par les services de l'Université et chiffrés en mètres carrés. La vision des tours de ce projet bâties sur de larges plate-formes sous lesquelles étaient implantées toutes les fonctions collectives, non seulement urbaines mais aussi universitaires (dont les laboratoires et les auditoriums), provoqua un véritable phénomène de rejet de la part de la communauté universitaire. C'est ce qui justifia, en octobre 1968, la création du groupe Urbanisme-Architecture (U-A), placé sous la direction du professeur Lemaire et chargé d'établir un nouveau projet. Celui-ci restait cependant en concurrence avec le bureau Gruen, qui continuait à envoyer des contre-projets et critiquaient ceux proposés par le groupe U-A.

Le 15 octobre 1970, les autorités de l'Université approuvèrent le projet de Plan directeur déposé par le groupe U-A et lui confièrent la mission de le mettre en œuvre. Des idées de Gruen, il restait: la dalle couvrant le Centre urbain réservée en surface à une zone piétonne, l'idée de densité de l'habitat (mais prévoyant 50% du sol destiné à l'habitat pour des maisons unifamiliales, ce que n'avait pas envisagé Gruen), et la séparation des réseaux piétons et automobiles principaux.

L'objectif de 50 000 habitants, proposé par Gruen pour justifier le coût des infrastructures et défendu par Woitrin pour justifier la demande de ces mêmes infrastructures, était critiqué par Lemaire, qui ne précisait dans son plan directeur qu'une première phase limitée à 30 000 habitants, estimation en fait bien plus proche des possibilités actuelles du site. La ville de Louvain-la-Neuve telle qu'elle se présente en 2010 est largement conforme au Plan directeur de 1970, tant dans le tracé des voiries piétonnes et automobiles que dans l'affectation des zones et surfaces prévues aux différentes programmations (académiques, d'habitat et commerciales).

Bibliographie: *Une aventure universitaire*, sous la dir. de G. RINGLET, Bruxelles, 2000; *Louvain-la-Neuve. Droit de cité*, Louvain-la-Neuve, 1997; J.-M. LECHAT, *Louvain-la-Neuve. Trente années d'histoires*, Louvain-la-Neuve, 2001; ID., *Naissance de Louvain-la-Neuve. Chronique d'une aventure entrepreneuriale*, Louvain-la-Neuve, 2006; *Louvain-la-Neuve. Présentation du plan directeur et des extensions du centre urbain*, Louvain-la-Neuve, 1993; *Louvain-la-Neuve et sa région* (Acta geographica lovaniensia, t. XXIX), sous la dir. de Th. BRULARD, Louvain-la-Neuve, 1987; J. RÉMY, Louvain-la-Neuve, une manière de concevoir la ville: genèse et évolution, Louvain-la-Neuve, 2007; J.-L. ROLAND, *Ottignies-Louvain-la-Neuve. Paradoxes, réussites et perspectives d'une ville atypique*, Louvain-la-Neuve, 2010; V. ROUSSEAU, *L'urbanisme d'une ville nouvelle. Louvain-la-Neuve*, Namur, 1997; *L'Université catholique de Louvain. Vie*

*et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1993; M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe. Le grand dessin*, Gembloux, 1987.

J.-M. LECHAT

☛ ACCUEIL; LEMAIRE; MASSAUX; WOITRIN.

## LUMIÈRE

LUMIÈRE (RUE DES FRÈRES)

E5

Conseil communal du 3 septembre 2002.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- ☛ Thème des toponymes descriptifs.
  - ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- La «rue des Frères Lumière» longe le complexe de cinéma parallèlement à l'«Aula Magna», c'est-à-dire du côté de la façade opposée à celle desservie par la «ruelle de la Lanterne Magique» [PV OL 2 et 3]. Il fut un moment question de l'appeler «rue Joseph Plateau» [PV 41 et 42], du nom de l'inventeur du fantascopie, ancêtre des dessins animés, ou «rue du Septième Art». Mais le nom de «Joseph Plateau» fut entre-temps adopté par une association bruxelloise (d'où risque de confusion) et pour «rue du Septième Art», le Collège craignit une confusion avec l'«avenue des Arts». La «rue des Frères Lumière» est peu connue du public, parce que située entre la «place Raymond Lemaire» et la «traverse de l'Aula», elle ne dessert aucun bâtiment et n'est guère empruntée.

📖 Auguste Lumière est né le 19 octobre 1862 à Besançon; son frère, Louis, est né également à Besançon, le 5 octobre 1864. Tous deux sont les fils d'un fabricant de plaques photographiques. Leur père, Antoine Lumière, avait pour particularité de faire des portraits de personnalités importantes de Lyon. C'est tout naturellement, eu égard à l'univers familial, que Louis développe un nouveau type de plaques au gélatino-bromure. Le succès est au rendez-vous et assurera à l'entreprise familiale une prospérité certaine. En matière cinématographique, le tournant de leur carrière s'effectue en 1894. En effet, cette année-là, les frères Lumière ont l'occasion d'examiner le kinétoscope de Thomas Edison. Ce dernier n'est pas un projecteur, il permet à une seule personne de visionner les images via une fenêtre. Les Lumière parviennent à améliorer le procédé. Leur apport est d'avoir ajouté un mécanisme d'entraînement (à la croix de malte) qui permet de stabiliser momentanément l'image face à la fenêtre de projection. De plus, leur machine, baptisée «cinématographe», est dotée d'un mécanisme de projection sur écran, afin que l'image soit visible par plusieurs spectateurs en même temps. Dès l'été 1894,



## LUXEMBOURG

**L'abbaye de Clairefontaine (Arlon) : un haut lieu de la mémoire luxembourgeoise.**

C'est à l'instigation d'Ermesinde, considérée comme la fondatrice du comté de Luxembourg, que fut établi au XIII<sup>e</sup> siècle par son fils Henri V le Blondel, l'abbaye cistercienne de Clairefontaine, avec l'intention d'en faire un monastère familial et une nécropole dynastique.

Si tel ne fut pas le cas, l'endroit, est considéré par les Luxembourgeois comme un des hauts lieux de mémoire de leur nation. Supprimée à la Révolution, l'abbaye et son domaine sont démantelés en 1794. En 1874, les Pères jésuites rachètent une partie du site et y érigent la chapelle de Notre-Dame du Bel Amour : c'est lors des travaux de terrassement qu'ils découvrent les ossements d'Ermesinde. Depuis quelques années des fouilles importantes ont été entreprises, qui redonnent vie à un site fréquenté par de nombreux pèlerins.

Photo Fondation wallonne.



la première caméra est construite. Celle-ci est apte à la prise de vue, au tirage des copies et à la projection. Si le terme de «cinématographie» a été inventé en 1892 par Léon Bouly, les frères Lumière sont bien considérés comme les inventeurs de la technologie. Le brevet pour l'invention est déposé en février 1895. À partir du 28 décembre de la même année, les frères donnent des représentations publiques payantes à Paris, boulevard des Capucines, dans le sous-sol du Grand Café. D'une durée de 20 minutes, la séance est composée de dix bandes dont *la Sortie des usines Lumière* (38 secondes). Alors que parallèlement, aux États-Unis, les démonstrations publiques ne connaissent pas un grand succès, l'exploitation des frères Lumière est une réussite et se développera à Lyon, Londres et New York dès 1896. De nombreux historiens considèrent la date de la première projection, le 28 décembre 1895, comme la date de naissance du cinéma. En 1899, Louis met au point le photorama. Ce dernier permet d'obtenir sur une seule plaque l'image continue d'un tour d'horizon. Continuant ses inventions, Louis crée en 1903 l'autochrome. Il s'agit d'un processus de film photographique couleur, c'est également la première technique industrielle de photographie couleur. Il est commercialisé dès 1907. Les principales autres inventions des deux frères sont la photostéréosynthèse (procédé de photographie en relief) en 1920 et le relief cinématographique en 1935 (grâce à la technique des anaglyphes). À soixante ans, Auguste décide de se consacrer à des recherches médicales. En 1946, Louis lègue à la cinémathèque française plus de 1800 productions qu'il a réalisées. Il meurt deux ans plus tard. Auguste, quant à lui, décède en 1956.

Bibliographie: J. COLLOMB et L. PATRY, *Du cinématographe au cinéma. 1895-1995. 100 ans de technologies cinématographiques françaises*, Paris, 1995; T. LECOINTE, *Cinématographe-Lumière dans les arènes (1896-1899)*, Montpellier, 2007; P. LEPROHON, *Histoire du cinéma*, 2 vol., Paris, 1961; L. MANNONI, *Trois siècles de cinéma. De la lanterne magique au cinématographe. Collections de la Cinémathèque française. Paris, Espace Electra. 13 décembre 1995-3 mars 1996*, Paris, 1995; *Production cinématographique des frères Lumière*, sous la dir. de M. AUBERT et J.-C. SEGUIN, Paris, 1996; J. RITTAUD-HUTINET, *Cinéma des origines. Les frères Lumière et leurs opérateurs*, Paris, 1985; ID., *Les frères Lumière : l'invention du cinéma*, Paris, 1995.

R. LABRUYÈRE

☛ LANTERNE MAGIQUE; PLATEAU.

## LUXEMBOURG

LUXEMBOURG (SENTIER DU) E7

Conseil communal du 17 décembre 1974.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

Bien que «Luxembourg» ne soit pas un gentilé, le sentier qui porte ce nom se rattache naturellement à ce thème. La Commission de toponymie a simplement préféré ici l'expression «sentier du Luxembourg» à «sentier des Luxembourgeois» [D 4/7/75 ; PV 22].

📖 Quand on évoque le Luxembourg aujourd'hui, il faut aussitôt préciser s'il s'agit du Grand-Duché de Luxembourg ou de la province de Luxembourg. Cette distinction n'existe en fait que depuis 1839. Avant cette date, les deux territoires n'en faisaient qu'un : le Duché de Luxembourg.

Celui-ci se constitua lentement, depuis le Haut Moyen-Âge, à l'instar des autres principautés d'ailleurs. Parti du Comté de Luxembourg, autour de la ville du même nom, il sera érigé en duché en 1354. Intégré à la Maison de Bourgogne en 1451, il suivra le destin des Pays-Bas méridionaux.



De Bitburg à Thionville à l'Est, de Marche-en-Famenne à Montmédy à l'Ouest, son territoire est vaste. Il sera amputé lors du traité des Pyrénées (1659) et perdra alors les prévôtés de Thionville, de Montmédy et de Damvillers au profit de la France. En 1815, Saint-Vith et Bitburg quitteront la principauté tandis que l'ancien Duché de Bouillon deviendra luxembourgeois. Depuis ce traité de 1815, existe le titre de Grand-Duché. En 1831, le traité de Londres prévoit le démembrement évoqué ci-dessus et qui aura lieu en 1839.

Bibliographie: P. MARGUE e.a., *Luxembourg: cadre naturel, histoire, art, littérature, langue, économie, traditions populaires*, Le Puy, 1984; G. TRAUSSCH, *Le Luxembourg, émergence d'un État et d'une nation*, Anvers, 1989.

M. DORBAN

## LYS

Lys (maison du) [abandonné, D4-D5]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### Thème du passé universitaire.

C'est à la demande de Jean Moulart († 1<sup>er</sup> décembre 2009), à l'époque administrateur général de l'Université, qu'il fut un moment question d'appeler un ensemble de logements étudiants construit en 1992 «Maison du Lys», du nom d'un des quatre grands collèges de l'ancienne Université de Louvain [PV 37-39]. Il fut aussi question de «Maison Monseigneur Ladeuze», jusqu'à ce que l'on s'avise qu'il s'agissait en fait de logements privés ne concernant ni la ville, ni l'Université... L'hésitation vint de ce que le promoteur, bien connu encore aujourd'hui à Louvain-la-Neuve, avait construit, en 1970-1975, un complexe de logements étudiants sur le site universitaire d'Heverlee... Ce dernier, baptisé «Campus Irena», a finalement donné son nom au bâtiment de Louvain-la-Neuve, puis... à une résidence pour étudiants de l'Université libre de Bruxelles à Ixelles, une à Gand, etc. Œcuménisme?

La «Pédagogie du Lys» faisait partie, avec «Le Porc», «Le Faucon» et «Le Château», des quatre pédagogies de l'ancienne Université, ainsi dénommées au départ en raison de leur enseigne de pierre sculptée qui servait à les identifier dans la géographie urbaine (les Liégeois appellent ainsi toujours leur hôtel de ville «La Violette», parce que, construit au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement d'un estaminet à l'enseigne d'une violette où se réunissaient des échevins de la ville, il en a récupéré le nom...). Il s'agissait à l'origine — la pratique était courante au Moyen-Âge — de maisons privées où quelques maîtres hébergeaient et

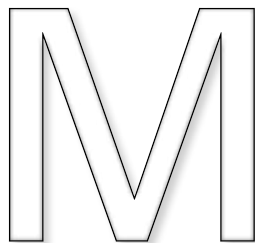
formaient leurs «artiens», c'est-à-dire des étudiants de la Faculté des arts, lointaine ancêtre de la Faculté de Lettres. Rappelons qu'à l'époque, la *Facultas Artium* était une faculté propédeutique donnant une formation générale préparant à l'accès aux autres facultés (théologie, droit et médecine). On y enseignait les antiques «arts libéraux» du *trivium* (grammaire, dialectique et rhétorique) et du *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie et musique), donnant droit au titre de *magister artium*. À côté des pédagogies, l'Université comptait des collèges résidentiels prioritairement réservés aux étudiants boursiers et aux étudiants pauvres. À Louvain, on en comptait sept au départ: le Grand et le Petit Collèges des théologiens, dits du Saint-Esprit; les Collèges de Winckele et de Saint-Yves (droit civil); les Collèges de Malines et d'Arras (arts); et le Collège Saint-Donatien (droit canon). À partir de 1520, trente-huit nouveaux collèges furent encore créés, dont le Collège de Viglius (ou «de la Gerbe de Blé»), dont Jean-Libert Hennebel — qui a donné son nom à une rue de Louvain-la-Neuve —, fut président... Il avait été fondé en 1569 par Viglius Van Aytta de Zuichem (1507-1577), un juriste éminent de Louvain originaire de Frise, à l'intention des étudiants pauvres.

La maison «Le Lys» était très ancienne: elle trouvait son origine dans une école pour clercs mentionnée dès 1358, c'est-à-dire avant la création de l'Université, sous le nom d'école de la *Dorpstraet*. Jean van Hasselt, licencié en droit, en fit une pédagogie pour les étudiants de l'Université en 1431. Vers 1437, il désigna comme régent Charles Viruli, dit Manneken († 1493), un bachelier en droit canon et en médecine originaire de la châtellenie de Cassel. À sa mort, Manneken légua à la pédagogie sa maison appelée la «Fleur de Lis», située à coté de l'école: cette dernière fut intégrée à la pédagogie, qui fut dénommée désormais «Pédagogie du Lis», *Pedagogium florentis lilii*, comme l'indiquait le chronogramme placé au dessus de la porte d'entrée, rue de Diest, lors de la reconstruction en 1660. La maison fut vendue le 27 janvier 1808 comme bien national...

Bibliographie: *Les Halles et les collèges de l'ancienne Université*, dans *AUCL 1847*, p. 208; J. LAMBERT, *La fondation du Collège de Viglius à Louvain*, dans *Miscellanea historica in honorem L. van der Essen*, Bruxelles-Paris-Louvain, 1947, t. II, p. 711-724; É. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, Louvain, 2001 (réédition), p. 584; *UL 1425-1975*, p. 75-79.

L. COURTOIS

HENNEBEL; LADEUZE.



## MACHINE DE MARLY

Machine de Marly (rue de la) [en réserve]

Non soumis au Conseil communal.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

Si la « machine de Marly » n'est pas un anthroponyme, la rue qui porte ce nom se rattache cependant au thème des figures de nos régions. La célèbre « machine », construite pour alimenter en eau les fontaines du parc de Versailles, était en effet l'œuvre du Liégeois Rennequin Sualem (1645-1708).

Ce nom avait été retenu pour désigner l'actuelle drève des Architectes.

📖 Construite sous le règne de Louis XIV, la machine de Marly était une sorte de dispositif de pompage des eaux de la Seine. Établie sur la commune de Bougival, elle avait pour vocation l'alimentation de l'ensemble du parc de Versailles. Deux figures liégeoises sont à l'origine de la création de cette machine. Il s'agit du maître charpentier et mécanicien Rennequin Sualem et de l'entrepreneur et banquier Arnold de Ville. La Principauté de Liège a été très active dans l'élaboration des différentes pièces maîtresses de l'édifice, la Fonderie des Venues en assurant la conception. Débuté en 1681, le chantier prend fin quatre ans plus tard, lors de son inauguration par le Roi Louis XIV. En remerciement des travaux accomplis, Rennequin Sualem sera nommé Premier ingénieur du Roy et anobli.



La machine à proprement parler servait de point de pompage d'un ensemble d'installations amenant l'eau de la Seine à Versailles. Tout d'abord dirigées par gravité, jusqu'au Château de Marly, les eaux étaient stockées dans les réservoirs de Montbaoron, avant d'atteindre Versailles et alimenter les bassins et fontaines du parc. Pour pallier à la dénivellation du terrain, le parcours a été conçu en trois parties comprises entre deux bassins intermédiaires munis de pompes. En outre, 14 roues à aubes, actionnées par le courant de la Seine, entraînaient des pistons afin d'amener l'eau jusqu'à Versailles. Au total, c'est plus de deux cents pompes qui composaient l'imposant système de Marly. Théoriquement, la puissance de la machine avoisinait les 700 chevaux pour un rendement de 6000 m<sup>3</sup> par jour.

Cette machine va rester en place pendant près de 120 ans. Même, si l'innovation technique était bien présente, il n'en demeure pas moins que ce dispositif est bruyant et onéreux. De plus, composé essentiellement de diverses essences de bois, elle se détériore rapidement au fil des années. L'engin de Marly sera démolé au XIX<sup>e</sup> siècle et remplacé par un mécanisme à vapeur. Construite par l'ingénieur Martin et l'architecte Cécile, cette nouvelle version de Marly, à vapeur, possède une puissance de 95 chevaux pour un débit de 2000 m<sup>3</sup> par jour et une consommation de 10 tonnes de charbon. Jugée trop coûteuse, elle sera remplacée, sous Napoléon III, par un procédé hydraulique muni de six roues capables d'assurer un débit de 21 000 m<sup>3</sup> par jour. Au fur et à mesure, le dispositif sera renforcé par une machine à gaz et des moteurs diesel. En 1968, un groupe d'électropompes remplace la machine du Second Empire, fournissant une puissance de 760 chevaux pour 1 100 m<sup>3</sup> refoulés par heure.

Ce mécanisme n'a cessé d'évoluer depuis sa création par Sualem.

### MACHINE DE MARLY

La « Machine de Marly »,  
en 1723.

Construite sous le règne de Louis XIV, la machine de Marly, établie sur la commune de Bougival, permettait de pomper les eaux de la Seine sur une hauteur de 163 mètres pour alimenter les fontaines du parc de Versailles. Deux figures liégeoises sont à l'origine de la création de cette machine. Il s'agit du maître charpentier et mécanicien Rennequin Sualem et de l'entrepreneur et banquier Arnold de Ville, deux Liégeois qui avaient acquis leur expérience dans les mines de charbon (exhaure). La machine de l'aqueduc de Marly, huile sur toile de Pierre-Denis Martin

(1663-1742), 1,15 x 1,65 m.  
Château de Versailles,  
Inv. n° MV 778.

© Musée-Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes.

Bibliographie: C.A. CORDELLE, *Mémoire sur la machine de Marly*, Paris, 1796; J. BAADER, *Projet d'une nouvelle machine hydraulique pour remplacer l'ancienne machine de Marly: suivi de l'aperçu d'un autre moyen de fournir des eaux à la ville et aux jardins de Versailles sans employer la force motrice de la rivière*, Paris, 1806.

S. PASLEAU

☛ SUALEM.

## MACLOTTE

MACLOTTE (SENTIER DE LA) H6

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

☛ Thème de la musique.

Le «sentier de la Maclotte» a été choisi pour illustrer le thème des danses (et musiques) traditionnelles de Wallonie [PV 43]. Attesté dès 1780 sous la forme «maclote», le mot s'écrit généralement «maclotte» aujourd'hui. C'est donc l'ancienne graphie wallonne qui s'est imposée ici. Il fut un moment question de «sentier des Barcarolles», mais cette forme vocale ou instrumentale, qui désigne à l'origine le chant des gondoliers vénitiens, n'avait guère sa place dans le thème de la musique traditionnelle de Wallonie [PV 42].

📖 Une danse de matelots en Ardenne? Telle semble bien être l'origine du mot *maclote*, nom d'une danse traditionnelle ardennaise, altération du mot français *matelote* attesté en ce sens depuis 1776 [FEW, XVI, p. 543] par attraction du mot wallon polysémique *maclote* «tête; pommeau; massue, bâton noueux; têtard» (de la racine *makk-* «frapper»). La danse elle-même, typiquement rurale et populaire, serait venue d'Écosse, via la Frise et les Pays-Bas, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment des guerres napoléoniennes. Apparentée au «branle» et à la «gigue», elle se dansait généralement «à la hollandaise», c'est-à-dire avec les bras croisés et des sauts (d'où l'allusion chez Apollinaire), mais en Ardenne, elle a pu se confondre avec d'autres danses, notamment avec des traits de «contredanse française». Pour les connaisseurs, il en existait de deux sortes, l'une en mesure 6/8 (de l'Essex), l'autre en mesure 2/4 (d'Écosse). Destin prestigieux pour ce mot qui eut l'honneur d'un vers de *Marie* dans le recueil *Alcools* de Guillaume Apollinaire, qui s'est souvenu de son passage à Stavelot:

«Vous y dansiez petite fille  
Y danserez-vous, mère-grand

C'est la maclotte qui sautille

Toutes les cloches sonneront

Quand donc reviendrez-vous Marie».

Bibliographie: *La matelote wallonne*, dans R. THISSE-DEROUETTE, *Danses populaires de Wallonie*, fasc. 5, Bruxelles, 1962, 22 p.; ID., *Le recueil de danses. Manuscrit d'un ménétrier ardennais*, Arlon, 1960, p. 100-111.

J. GERMAIN

☛ CARILLONNEURS; CRAMIGNON;  
FANFARES; FIFRES; MÉNÉTRIERS; SONNEURS;  
VIOLONEUX.

## MAETERLINCK

MAETERLINCK (RUE MAURICE) G5

Conseil communal du 24 février 1997.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42].

📖 Né à Gand et mort dans son domaine d'Orlamonde près de Nice, Maurice Maeterlinck (1862-1949), qui reçut en 1911 le prix Nobel de littérature, fut poète, dramaturge et essayiste [PV 42].

Avec les *Serres chaudes*, publiées en 1899, le poète donna d'emblée au symbolisme une de ses œuvres les plus marquantes: dans ces poèmes, chaque vers est une vision et chaque vision un instantané dramatique emporté dans une ronde obsessionnelle d'images fabuleuses et pleines de langueur.

La même année parut *La princesse Maleine*, dont Octave Mirbeau déclara — non sans créer un certain malentendu — qu'elle était «supérieure en beauté à ce qu'il y a de plus beau dans Shakespeare». Dans cette première pièce, Maeterlinck mit en place une esthétique du vide et porta à la scène, avec une étonnante modernité, ce qui se dérobe à la représentation. Il ne fit pas autre chose dans les pièces qui suivirent, faites de litanies qui tentent de manière lancinante de percevoir les forces obscures et de dire une inquiétude essentielle: *Les Aveugles*, *La mort de Tintagiles* et la plus connue de toutes, *Pelléas et Mélisande* (qui suscita la créativité musicale de Debussy, de Fauré et de Schönberg...).

C'est à ce qui ne peut se nommer que s'attache également l'essayiste dans *Le Trésor des humbles* où il commenta les auteurs qu'il avait traduits, Ruysbroeck, Novalis et Emerson, et où il tenta d'approcher les limites de l'esprit humain. Après cet essai qui fait l'apologie du



silence intérieur, Maeterlinck se mit à essayer d'élucider l'irrationnel (*La mort, Le grand secret, La vie de l'espace...*) et, composant des livres de nature (*La vie des abeilles, La vie des termites, La vie des fourmis*) il donna au monde qu'il contemplait plus qu'il ne l'observait, une nouvelle dimension poétique.

Bibliographie: M. MAETERLINCK, *Pelléas et Mélisande* [1892] (Espace Nord, n° 2), Bruxelles, Labor, 1983; ID., *Le trésor des humbles* [1896] (Espace Nord, n° 30), Bruxelles, Labor, 1986; G. COMPÈRE, *Maurice Maeterlinck*, Bruxelles, 1998.

J. CARION

## MAGRITTE

|                       |    |
|-----------------------|----|
| MAGRITTE (PARKING)    | F5 |
| MAGRITTE (PLACE RENÉ) | F5 |
| MAGRITTE (RUE RENÉ)   | F5 |

Domaine universitaire (parking). Conseils communaux des 21 décembre 1976 (rue) et 17 mai 1977 (place).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du patrimoine wallon.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Un certain nombre de désignations y évoquent les différents arts, les artistes et leurs techniques. La peinture y est ainsi évoquée à travers la «place des Peintres», mais aussi par le rappel de techniques ou d'artistes de nos régions. Qui ne connaît pas René Magritte (1898-1967) ce peintre et dessinateur wallon, figure importante du surréalisme, dont un musée prestigieux abrite désormais les œuvres à Bruxelles.

📖 Peintre surréaliste, l'un des artistes les plus connus de Wallonie, René Magritte est né à Lessines le 21 novembre 1898 et mort à Bruxelles le 15 août 1967. Magritte est un phénomène particulier dans la peinture; même dans le courant surréaliste, il occupe une place à part. Sa technique de peinture est classique, voire académique, il n'invente pas de formes neuves, il peint des objets à l'apparence ordinaire, il procède de façon anodine par leçons de choses. Des pommes, des instruments de musique, des chaussures, des chaises, des pierres composent son univers pictural, où erre un personnage masculin anonyme, vêtu de sombre et portant un chapeau melon. Et pourtant la subversion poétique surgit de sa soumission aux apparences: les associations insolites détournent l'objet familier de son sens et désagrègent la tranquillité du quotidien. La réalité devient une énigme, un étrange rébus aux couleurs de rêve. En faisant surgir l'insolite du banal, en jouant sans cesse entre la réalité des choses et leurs apparences, en explorant par l'absurde le rapport de l'œuvre avec son titre («Ceci n'est pas une pipe», pour le dessin d'une pipe; «Le bouchon d'épouvante» pour un chapeau boule portant la mention «Usage externe»; «Personnage assis» pour un monsieur debout), Magritte lance des métaphores visuelles, crée un humour très particulier, souvent noir. Il propose des clefs visuelles pour visiter l'inconscient.

On pourrait éclairer son œuvre par cette phrase d'un autre surréaliste hennuyer, le poète Achille Chavée qui proclamait que «l'insolite est la fine moustache du quotidien». À partir de ces deux cas (Magritte et Chavée) et de quelques autres analogues, on pourrait d'ailleurs analyser les échos originaux (littérature, peinture, sculpture) que trouva la révolte surréaliste en Wallonie, à La Louvière notamment, où Achille Chavée (1906-1969) fonda en 1934 le groupe Rupture. Ce n'est sans doute pas un hasard si le Hainaut, marqué au plus haut point par la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle et par ses conséquences sociales, fut souvent considéré comme une seconde patrie du courant surréaliste.

Pour Magritte, son enfance en Hainaut (Gilly, Châtelet, Charleroi, vacances à Soignies) se termine tragiquement par le suicide de sa mère dans la Sambre en 1912. Il suit en 1916 et 1917 des cours à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Pendant près de dix ans, il peint en cherchant sa voie, parmi les influences

## MAGRITTE

«Ceci n'est pas un Magritte»: hommage.

Petit clin d'œil: cette vitrine du Musée Magritte, inauguré le 2 juin 2009 dans l'Hôtel Altenloh, «place Royale» à Bruxelles, compose, par le jeu des miroirs, une composition qui rappelle l'univers de l'artiste. Musée Magritte Museum (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles). Photo Fondation wallonne.



cubistes et dadaïstes. De 1921 à 1924, il travaille dans une usine de papiers peints. En 1922, il épouse Georgette Berger qu'il avait connue dès 1913 à Charleroi. Vivant de petits contrats, il peint ses premières toiles surréalistes influencées par Max Ernst et Chirico. En 1926, le groupe surréaliste belge dont il fait partie avec Mesens, Nougé, Goemans et André Souris, annonce sa naissance. De 1927 à 1930 il vit près de Paris, où il rencontre Paul Éluard ainsi que les peintres Miro et Arp; il côtoie André Breton et le groupe surréaliste de sa mouvance. En 1930, il revient avec Georgette s'établir à Bruxelles et collabore à diverses manifestations d'art contemporain. En 1933, il reprend sa collaboration occasionnelle avec André Breton. En 1935, Magritte participe à La Louvière à une exposition qui marquera le point de départ du groupe surréaliste du Hainaut. En 1936, il expose à New York et à Londres.

De 1943 à 1947, tout en continuant à peindre dans son style propre, il réalise des œuvres avec des techniques impressionnistes. Sympathisant du communisme depuis plusieurs années, il semble n'avoir adhéré au parti qu'en 1945. La publication en 1946 du texte *Le surréalisme en plein soleil*, où Magritte expose des conceptions plus optimistes, amène une rupture avec Breton en 1947. De 1956 à 1957, il réalise une peinture murale à la salle des Congrès du Palais des beaux-arts de Charleroi. En 1959, Luc de Heusch réalise le film *Magritte ou la leçon de choses*. En 1965, une importante exposition lui sera consacrée au *Museum of Modern Art* de New York, qui sera présentée ensuite en d'autres lieux des États-Unis (Chicago, Pasadena, Berkeley). En 1967, Magritte fait réaliser à Vérone des sculptures en bronze d'après quelques-unes de ses œuvres. Il meurt la même année dans sa maison de Schaerbeek d'un cancer du pancréas.

Sa notoriété n'a pas cessé de croître après sa mort. L'ouverture, le 2 juin 2009, d'un nouveau Musée Magritte situé place Royale à Bruxelles, n'est qu'une illustration de ce mouvement. Il a acquis une stature impressionnante dans l'art du XX<sup>e</sup> siècle. Plus qu'un nouveau type d'images, Magritte a créé un univers. Avec lui, par son dépouillement et son classicisme, par son regard déstabilisant sur la condition humaine, l'art surréaliste a atteint un de ses sommets et une de ses limites. Magritte est présent sur la couverture de livres, dans les revues, tout comme dans notre décor

quotidien; par le style d'images qu'il a créé, traduisant sous forme de rêves imagés les angoisses et les doutes de l'homme moderne, il fait surtout partie de notre imaginaire. Sa façon de jouer avec les objets quotidiens le rend sans doute accessible au plus grand nombre, tandis que ses rapprochements inattendus, le côté illusionniste des « poèmes visibles » que sont ses toiles, peuvent émerveiller les enfants et les éveiller au sens caché des choses.

Un autre lieu de Louvain-la-Neuve rappelle Magritte puisque c'est par allusion au titre d'une de ses œuvres, *Les rêveries du promeneur solitaire* (1926-1927), que la promenade autour du lac porte ce nom.

Bibliographie: A. BLAVIER, *René Magritte. Écrits complets*, Paris, 1979; S. GABLIK, *Magritte*, Bruxelles, 1978; *René Magritte. 1898-1967*, sous la dir. de G. OLLINGER-ZINQUE et F. LEEN, Bruxelles, 1998 (Catalogue de l'exposition du centenaire de la naissance du peintre); Ph. ROBERTS-JONES, *Magritte, poète visible*, Bruxelles, 1972; D. SYLVESTER, *Magritte*, Anvers, 1992; ID., *René Magritte. Catalogue raisonné*, Anvers, 5 vol., 1992-1997; H. TORCZYNER, *Lami Magritte. Correspondance et souvenirs*, Anvers, 1992; P. WALDBERG, *René Magritte*, Bruxelles, 1965.

J. PIROTTE

➤ PEINTRES; RÉVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE.

## MAIGRET

MAIGRET (RUE DU COMMISSAIRE) F5-G6

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

➤ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42]. Il s'agit ici d'une allusion évidente à Simenon.

📖 Dès la naissance de Jules Maigret dans l'œuvre romanesque de Georges Simenon (1903-1989), il apparut que ce commissaire de police n'avait aucun point commun avec Hercule Poirot, Arsène Lupin ou Rouletabille: pas de crime spectaculaire, pas de criminel d'exception, et, surtout, pas d'enquêteur extralucide.

Ce personnage né en 1930 (et présent dans une centaine de récits mondialement connus, de *Pietr le Letton* à *Maigret et Monsieur Charles*) n'est en effet ni un virtuose de la loupe ni un spécialiste de la déduction.

Fonctionnaire modeste, il présente des traits humains qui le rendent familier: la pipe, une propension à aimer la bonne cuisine et l'alcool, une vie privée parfois contrariée... Sa démarche d'enquêteur, à l'écart de celle

## MAIGRET

**Georges Simenon (1903-1989), un enfant d'Outremeuse.**

C'est en Outremeuse que Georges Simenon a vécu les premières années de sa vie. Dans son roman autobiographique *Pedigree* (écrit en 1940 alors qu'il se croyait condamné), il évoque dans le détail la vie dans ce quartier très ancien et très populaire de Liège. Dans un autre roman, *Le Pendu de Saint-Pholien*, Simenon s'est souvenu d'une des deux églises et paroisses du quartier. Ici, la célèbre rue « *En Roture* », lieu animé de « *Dju d'la Mouse* » ('au-delà de la Meuse'), ou plus simplement, « *Djud'la* », comme l'appelle en wallon les Liégeois.

Photo Fondation wallonne.



de la police scientifique, n'est ni brillante ni machinale: elle comporte des moments d'absence, des sautes d'humeur et des périodes de dépression...

Policier intuitif, méditatif et bougon, Maigret se trouve face à des crimes sans grandeur, au milieu de la grisaille du monde. C'est son expérience de l'homme et sa science des lieux qui lui permettent lentement d'y voir clair. Imposant de plus en plus sa présence, il se met dans la peau de ceux qu'il suspecte et reconstitue les mentalités; il interprète les objets et les décors; il absorbe les indices et la compréhension qu'il a des choses relève des associations inconscientes. Au-delà de la découverte d'un coupable, cette attention au monde révèle surtout la misère humaine et tout ce contre quoi l'individu se rebelle vainement.

Bibliographie: A. BERTRAND, *Maigret* (Un livre une œuvre, n° 27), Bruxelles, Labor, 1994; J. FABRE, *Enquête sur un enquêteur, Maigret. Un essai de sociocritique*, Montpellier, 1981.

J. CARION

## MAIS

[Mais (fond des)] [remplacé]

Conseil communal du 11 août 1975 (Mais), du 25 novembre 1996 (remplacement par avenue Fleming) et du 3 septembre 2002 (fond des Més).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

- ☛ Thème des toponymes traditionnels.

La Commission de toponymie a appliqué à une rue du parc scientifique ce lieudit traditionnel, dont elle a simplifié la graphie *mays* en *mais*, afin que la prononciation *mè* ne soit pas déformée sur le modèle du français *pays* [D 10 juin 1974; PV 17]. Néanmoins, cette graphie a fait tomber les cartographes dans un autre piège: l'endroit se trouvant dans une zone cultivée, ils ont confondu *Mais* avec *Maïs* [REUL, 1981; InforV, 1987]. Sur les plaques communales, on trouve la forme exacte «fond des Mais», à côté d'une forme omettant la préposition «rue Fond des Maïs»; pareille juxtaposition ne s'admet plus en français moderne qu'avec les noms propres de personne: «place Blaise Pascal», mais «rue du Fond des Mais».

Pour éviter la confusion avec *maïs*, la Commission de toponymie avait proposé en 1993 de transformer le nom en «Fond des Més», ce qui était la prononciation en wallon. Cependant, en 1996, le nom de cette voie de communication étant appelé à désigner une zone du parc scientifique, la Commission a proposé, dans un souci d'harmonisation avec les noms des autres zones du parc, le remplacement de «fond des Mais» par «avenue Alexander Fleming», qui allait donner son nom au «parc scientifique Fleming». Elle demandait en même temps que le toponyme traditionnel «fond des Mais» (ou «Més») soit gardé en réserve et puisse servir lorsque l'on construira une nouvelle rue dans cette zone. Ce fut chose faite pour la voirie joignant la «rue Génistroit» et la «rue du Laid Burnia».

- ☛ FLEMMING; MÉS.

## MAÎTRE DE FLÉMALLE

MAÎTRE DE FLÉMALLE (FOND DU) F5

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du patrimoine wallon.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Un certain nombre de désignations y évoquent les différents arts, les artistes et leurs techniques. La peinture y est ainsi évoquée à travers la «place des Peintres», mais aussi par le rappel de techniques ou d'artistes de nos régions. Le Maître de Flémalle doit son nom à trois panneaux (Francfort, Städelches Kunstinstitut) qui servirent de base à la reconstruction de son œuvre. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on croyait qu'ils provenaient de l'abbaye de Flémalle près de Liège, abbaye qui n'a pourtant jamais existé.

📖 Pendant longtemps, deux thèses opposées s'affrontèrent au sujet de ce peintre. La première distinguait sa production de



celle de Rogier van der Weyden malgré de nombreuses similitudes de style, alors que la seconde y voyait l'œuvre de jeunesse de ce peintre. De récentes études techniques permirent de trancher la question. Le dessin sous-jacent, c'est-à-dire la mise en place de la composition destinée à être recouverte par la couche picturale et révélée par la réflectographie à l'infrarouge, permet une distinction significative entre les deux artistes. L'analyse dendrochronologique (datation du support grâce aux cernes du bois) indique que les panneaux utilisés comme supports par le Maître de Flémalle sont plus anciens que ceux employés par Rogier van der Weyden. Ces deux artistes sont donc sans doute de deux générations successives.

La production du maître est marquée par un vif intérêt pour le rendu de la réalité. Ses œuvres présentent des personnages monumentaux modelés avec vigueur dont les lourds drapés sont mis en valeur par un rendu exceptionnel des matières. L'ombre et la lumière accentuent la plasticité des formes. Très tôt des chercheurs ont tenté de mettre un nom sur ce peintre anonyme. Actuellement, on tend à l'identifier avec Robert Campin, artiste actif à Tournai au début du XV<sup>e</sup> siècle. Ce peintre eut Rogier van der Weyden comme apprenti ainsi qu'un dénommé Jacques Daret. Les analyses techniques tendraient à appuyer cette hypothèse, ainsi que l'analyse de l'œuvre documentée de Jacques Daret, qui porte la marque d'une forte influence des peintures réalisées par le Maître de Flémalle. Cependant, aucune peinture de Robert Campin, signée ou attribuée avec certitude à l'aide de documents d'archives, n'ayant survécu, on ne peut l'identifier avec certitude au Maître de Flémalle.

Bibliographie :

A. CHÂTELET, *Robert Campin. Le Maître de Flémalle. La fascination du quotidien*, Anvers, 1996; B. CLAESSENS, *Le Maître de Flémalle (Robert Campin). Valenciennes ± 1378-Tournai 1444*, Bruxelles, 1968; M. DAVIES, *Rogier van der Weyden. Essai accompagné d'un catalogue critique des œuvres qui lui ont été attribuées ainsi qu'à Robert Campin*, Bruxelles, 1973; C. DE TOLNAY, *Le maître de Flémalle et les frères Van Eyck*, Bruxelles, 1939; R. DIDIER, *Le milieu bruxellois et le problème Flémalle-de la Pasture-van der Weyden*, dans *Le dessin sous-jacent dans la peinture. Colloque III*, 6-7-8 septembre 1979; *Le problème Maître de Flémalle-van der Weyden*, Louvain-la-Neuve, 1981, p. 9-26; E. FIRMENICH-RICHARTZ, *Rogier van der Weyden, der Meister von Flémalle. Ein Beitrag zur Geschichte der vlämischen Malerschule*, dans *Zeitschrift für bildende Künste*, n<sup>de</sup> sér., t. X, 1899, p. 1-12 et 129-144; G. HULIN DE LOO, *Jacques Daret et le Maître de Flémalle. Catalogue critique de l'exposition. Bruges 1902, Gand, 1902*, p. XXXV-XLVII; M.-L. LIEVENS-DE WAEGH, *Maître de Flémalle*, dans *Le dictionnaire des peintres belges du XIV<sup>e</sup> siècle*

*à nos jours*, t. II, Bruxelles, 1995; E. RENDERS, *La solution du problème Van der Weyden-Flémalle-Campin*, Bruxelles, 1931; H. VON TSCHUDI, *Der Meister von Flémalle*, dans *Jahrbuch der königlich Preussischen Kunstsammlungen*, t. XIX, 1898, p. 8-34 et 89-116; M. SONKES, *Le dessin sous-jacent chez Rogier van der Weyden et le problème de la personnalité du Maître de Flémalle*, dans *Bulletin de l'I.R.P.A.*, t. XIII, 1971-1972, p. 161-206.

A. DUBOIS

☛ PEINTRES.

## MALAISE

Malaise (ruisseau de la) [traverse la ville]  
[Malaise (chemin de la)]  
[à Mont-Saint-Guibert, F1-F2-G1]  
[Malaise (rue de la)]  
[à Mont-Saint-Guibert, G1]

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Officiellement, toutes les personnes domiciliées sur les deux tronçons de voiries perpendiculaires le sont sur la «rue de la Malaise» et non sur le «chemin de la Malaise». Pourtant, l'Atlas des Chemins vicinaux indique bel et bien deux voiries différentes, que renseignent un certain nombre de plans...

📖 *Malaise*, en wallon *Malôje*, doit être décomposé en *mal* + *aise*. Ce type toponymique est largement représenté en Wallonie. Les correspondants wallons du français *aise* (*ôje*, *âhe*, etc.) désignent une «aisance communale». *Malaise* est donc à interpréter comme étant à l'origine une «mauvaise aisance communale» [BTD, XLIII, p. 62-63; FEW, XXIV, p. 143-144], et non ainsi que l'affirment certains comme «un endroit où on ne se trouve pas bien, où on est mal à l'aise (par manque d'espace ou de fertilité)» [Gyseling, p. 653; OSNL, p. 25; ONCB, p. 431; TDF, p. 190]. Le ruisseau a donc été désigné d'après le nom d'un terrain voisin.

Sur le plateau de Lauzelle, la Malaise est un ruisseau qui, selon J. Tarlier, A. Wauters



## MAÎTRE DE FLÉMALLE

«Fond du Maître de Flémalle».

Le Maître de Flémalle doit son nom à trois panneaux (Francfort, Städelisches Kunstinstitut) qui servirent de base à la reconstruction de son œuvre. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on croyait qu'ils provenaient de l'abbaye de Flémalle près de Liège, abbaye qui n'a pourtant jamais existé. Pendant longtemps, deux thèses opposées s'affrontèrent : la première distinguait sa production de celle de Rogier de la Pasture malgré de nombreuses similitudes de style, alors que la seconde y voyait l'œuvre de jeunesse de ce peintre. De récentes études techniques permirent de trancher la question : ces deux artistes sont sans doute de deux générations successives. Ici, le Monument Rogier de la Pasture, tournaisien pionnier de la peinture dite «flamande» (des Pays-Bas), à Tournai. Œuvre du sculpteur Wolfers, qui représente Saint Luc peignant la Vierge, et qui figura à l'Exposition de 1935  
Photo Fondation wallonne.

et C. Scops, prend sa source à l'est de l'ancienne «ferme de la Malhaise», longe les prairies marécageuses et se jette dans le Ry Angon, après un parcours de 800 mètres dans la direction nord-est/sud-ouest [*T&W-W*, p. 139; *OTA*, p. 28, 182]. Sur quelques cartes et plans consultés, d'après les renseignements du cadastre et d'après les témoignages oraux véhiculés depuis toujours, la Malaise prendrait sa source bien plus à l'est, dans le «parc de la Source» actuel [*IGN*, 1981; *OTA*, p. 145, 177; *LLNE*, p. 9; *D*, 16/3/85, 26/3/85; *Tém. P. Collin, L. Collin*].

Malaise: wallon *Malôje*

Isolé:

1846, «Malaise», «Malaisse», «chemin de la Malhaise aux Bruyères» [*ACV-Ott*]; 1830, 1860, «Malaise» [*OTA*, p. 145]; *Popp-Ott*; 1884, «le Malaise, ruisseau» [*ACE-Ott*]; 1965, 1972, (?), 1981, Malaise (ruisseau) [*IGM*; *LLNE*, p. 63]; *PlanG*; *PlanB-O*; *IGN*].

Employé seul, ce nom désignait le ruisseau ou l'emplacement de l'ancienne ferme détruite [*T&W-T*, p. 138].

Déterminant:

1830, «ferme de la Malhaize» [*ACV-Ott*; *T&W-W*, pp. 138-140]. Cette ferme aurait disparu au XIX<sup>e</sup> siècle [*LLNE*, p. 133].

1846, 1863, «bois de la Malhaise» [*OTA*, p. 145]; 1846, (?), «ferme de la Malhaise» [*ACV-Ott*; *LLNE*, p. 63].

Autres formes:

Ce nom est souvent attribué à des lieudits ou à des hameaux de Wallonie comme à Bossut, La Hulpe, Rosières, Xhendremael, etc. et même en France [*BTB*, XIII, p. 119; *NLB*, p. 123; *OSNL*, p. 25; *TDF*, *ONCB*, p. 431].

I. LEJEUNE

## MALPERTUIS

Malpertuis (chemin de)

[en projet, sans localisation précise]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [*PV* 42]. *Malpertuis* (1943) est le titre d'un des livres les plus connus de Jean Ray, qui occupe une place fort importante dans le monde des auteurs fantastiques.

Dressée au milieu de l'œuvre fantastique de Jean Ray (Raymond Jean De Kremer, 1887-1964), *Malpertuis* apparaît comme une demeure infernale, aux sculptures menaçantes, aux pièces envahies d'ombres, aux couloirs innombrables et peuplés de formes humaines vaguement hideuses.

Publié pendant la guerre, en même temps que d'autres ouvrages qui marquèrent la littérature fantastique (comme *Le grand nocturne* ou *Les*

*cercles de l'épouvante*), ce roman — dont le titre complet est *Malpertuis, histoire d'une maison fantastique* — raconte comment des divinités survivantes de la Grèce ancienne se trouvèrent enfermées dans la sombre demeure pour continuer à s'entre-déchirer et à revivre sans cesse leur tragédie. Zeus, Hera, Prométhée, Euryale et les Erinyes surgissent ainsi sous des apparences qui ne laissent pas d'inquiéter, au cours de rencontres et de scènes tantôt faussement rassurantes et familières, tantôt incomparablement cruelles et traversées par le déchaînement de forces occultes.

Jean Ray réussit là son seul roman complètement achevé, à travers une construction narrative d'une rare complexité; les narrateurs s'y succèdent, chacun apportant son témoignage effrayé et sa tentative d'élucidation; chacun frissonne et essaie d'y voir clair; de proche en proche, l'effroi et le mystère s'emparent du lecteur lui-même...

Bibliographie: J.-B. BARONIAN et Fr. LEVIE, *Jean Ray, l'archange fantastique*, Paris, 1981; J. RAY, *Malpertuis* [1943] (Espace Nord n° 88), Bruxelles, Labor, 1993.

J. CARION

## MARACHE

Marache (La) [en projet, E6]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

Thème des toponymes descriptif.

Thème des toponymes traditionnels.

Dans le contexte de l'installation en 2009 du Musée Hergé (au 26 de la «rue du Labrador», seule adresse connue de Tintin à Bruxelles), le «parc de la Source», en bordure duquel le Musée a été construit, a fait l'objet d'un réaménagement. Alors que les sentiers sont dédiés aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie et au monde d'Hergé, il a été proposé de désigner les petits espaces publics par des toponymes descriptifs. Ainsi, «La Marache» aurait désigné la petite clairière dessinée dans la zone humide [*PV OL* 12]. C'était sans compter avec la mémoire des lieux d'un conseiller communal, qui au moment du débat sur l'approbation de «La Marache», s'est souvenu qu'autrefois, avant Louvain-la-Neuve, les gens du pays l'appelaient le «Pelé Try». La Commission a alors immédiatement proposé d'entériner cet antique usage [*PV OL* 15].

Toponyme traditionnel dans le Brabant wallon pour désigner des zones marécageuses. De l'ancien français *marage*, «marécage», venant lui-même du bas latin *marisca*, dérivé du germanique *mari* («mer», «lac»), qui a

donné *marisk* en francique, *mariscus*, *marescus* en bas latin, pour nommer un marais. Dans le Brabant wallon, on retrouve le toponyme « Marache » à Court-Saint-Étienne et surtout à Plancenoit (commune de Lasnes), où il désigne naturellement une zone humide traversée par le Smohain, offrant autrefois un paysage traditionnel de prairies naturelles bordées de saules têtards. Ce lieudit, qui groupait autrefois les fermes de la Papelotte, de la Haye, et du château de Fichermont (disparu depuis), est célèbre dans le monde entier en raison des violents combats qui s'y déroulèrent le 18 juin 1815 dans le cadre de la Bataille de Waterloo. Un roman récent (*Le crime de La Marache*) y situe les pérégrinations de son héros vers 1832, en un temps où les souvenirs de la bataille étaient encore palpables... Située à environ deux kilomètres de la butte du lion, cette zone humide, qui a donné son nom au hameau, a été aujourd'hui réhabilitée en une réserve naturelle exemplaire sur le plan de la gestion durable du patrimoine naturel.

On retrouve également ce toponyme en Hainaut (à Souvret, à Luttre, à Saint-Symphorien et à Esplechin, près de Tournai, sous sa forme picarde *marâche*), de même que dans le Hainaut français: le « bocage de Marache », à Écuélin, dans le parc naturel régional de l'Avesnois est une réserve naturelle de première importance. Enfin, un nombre important de campings français porte le nom

Bibliographie: C. HOOREBEECK, *Le crime de La Marache*, Namur, 2009 Waterloo, 1832; *Jespers*, p. 398 et *passim*; *T&W-G*, p. 78.

L. COURTOIS.

## MARATHON

MARATHON (RUE DU)

D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sports.

« Rue du Marathon » évoque la course à pied de grand fond sur route, de 42,195 kilomètres, en souvenir d'un soldat qui porta la nouvelle de la victoire en courant de la ville de Marathon, en Grèce, jusqu'à Athènes.

📖 Dans la Grèce ancienne, Marathon était le nom d'une ville et d'un dème (ou circonscription administrative) de l'Attique. La cité était située à proximité de la mer, à une quarantaine de kilomètres au nord-est d'Athènes, et était entourée d'une vaste plaine



fertile. D'après les témoignages archéologiques subsistants, l'occupation de la zone remonterait au néolithique. Marathon faisait partie des douze bourgs qui furent unis par le « synœcisme » de l'Attique attribué à Thésée. Mais dès avant cette unification, elle formait, avec les bourgs voisins d'Énoé, Tricorynthos et Probalinthos, une confédération religieuse connue sous le nom de « tétrapole ».



## MARATHON

**Le « Mur du marathonnien », œuvre monumentale de Gérard Wibin installée à l'entrée du quartier de Blocry.**

Ce n'est pas par hasard si ce sont des marathoniens qui marquent le « quartier sport » de Louvain-la-Neuve. Le marathon fait partie du patrimoine sportif et symbolise l'effort et le dépassement de soi. Le titre de l'œuvre fait référence au jargon des coureurs qui parlent de *butter* contre le mur lorsqu'ils connaissent une défaillance (souvent vers 30 km). Louvain-la-Neuve, route de Blocry.  
Photo Fondation wallonne.

## MARATHON

**Le Mémorial de la bataille de Marathon (490 av. J.-C.).**

Le « Mur du marathonnien » a été inauguré le 29 juin 1991, grâce au mécénat culturel du groupe De Boeck. Quelque 1 500 coureurs de dix nationalités s'étaient inscrits pour rallier la Grand-Place, au départ de l'Atomium, au terme d'un parcours de 42,195 km. Peu avant son arrimage, une petite équipe de coureurs de Louvain-la-Neuve, dont faisait partie Yves Leroy, directeur du Centre sportif de Blocry, avait été chercher un peu de terre à Marathon, près du Mémorial (dont on voit ici le tumulus sous lequel reposent 192 soldats athéniens, un des plus anciens cimetières militaires de l'histoire...), qui fut enfouie dans les fondations de la sculpture.  
Photo Fondation wallonne.



Marathon a donné son nom à la célèbre bataille qui eut lieu sur son territoire en 490 avant J.-C., à l'occasion de la première guerre médique. Quelques années avant la bataille, Athènes avait été, avec Érétrie (Eubée), la seule parmi les cités grecques à apporter son soutien à la révolte de l'Ionie contre la domination perse. Les Athéniens avaient en effet envoyé un corps expéditionnaire qui avait incendié la ville de Sardes, capitale d'une satrapie. Mais Darius avait répliqué par la destruction de la ville de Milet en 494, et la révolte avait été matée. Non content de ses succès, Darius voulut se venger de l'incendie de Sardes et, au printemps de l'année 490, il envoya vers la Grèce une puissante flotte, qui débarqua en Eubée et prit la ville d'Érétrie. Sentant la menace qui pesait sur Athènes, Miltiade, l'un des hommes les plus influents de la cité, qui était alors stratège, fit appel aux Spartiates qui, sous prétexte d'empêchement religieux, retardèrent leur départ. Comme l'armée perse avait entre-temps débarqué dans la plaine de Marathon, les hoplites athéniens, sous le commandement de Miltiade, se lancèrent le 13 septembre dans la bataille, avec l'aide des seuls Platéens, et infligèrent une défaite cuisante à l'armée perse, qui perdit 6 400 hommes, d'après le témoignage d'Hérodote (*Histoires*, VI, 117), qui constitue la source principale sur ces événements. Le reste de l'armée perse reprit alors le large avec l'intention de devancer les forces athéniennes et de prendre Athènes par surprise, mais «les Athéniens se portèrent de toute la vitesse de leurs jambes à la défense de la ville; ils arrivèrent les premiers, en avance sur les Barbares» (HÉRODOTE, *Histoires*, VI, 115; traduction de Ph.-E. LEGRAND, C.U.F.). Plutarque, 560 ans après les faits, a repris le récit des événements. Le moraliste grec s'appuie sur les écrits d'Hérodote pour les faits principaux, mais n'hésite pas à ajouter quelques belles anecdotes pour pimenter son récit. L'habile conteur raconte ainsi la superbe et tragique histoire de Philippidès. Chargé d'annoncer la victoire aux Athéniens, le guerrier parcourt d'une traite les 40 kilomètres qui séparent le champ de bataille de la ville d'Athènes et expire après avoir lancé son message.

En 1896, Pierre de Coubertin lance, à Athènes, les jeux olympiques modernes. Séduit par la course tragique de Philippidès, le linguiste français Michel Bréal propose qu'une course relie Marathon au stade panathénien. Le baron hésite devant la distance, mais se rallie à cette suggestion qui ancre davantage les jeux

modernes dans l'histoire de la Grèce antique. C'est un berger grec, Spiridon Louis, qui sera le vainqueur du premier marathon, qui réunit 24 coureurs.

Le marathon entre dans l'histoire du sport, mais ce n'est qu'en 1908, aux Jeux de Londres, que la distance de 42 kilomètres 195 mètres fut définitivement fixée. L'incongruité de la distance est due aux caprices d'une princesse anglaise qui voulut que le départ se donne sous la fenêtre de sa chambre, sur la terrasse du château de Windsor, alors que les organisateurs l'avaient situé à la grille du palais.

Quarante ans plus tard, toujours à Londres, le Nivellois Étienne Gailly devait vivre une arrivée éprouvante qui allait alimenter la légende du marathon. Arrivé le premier sur la piste de Wembley, Gailly s'arrête comme hébété devant 90 000 spectateurs qui l'encouragent en vain. Complètement épuisé, il voit passer ses deux plus proches poursuivants et c'est en marchant et en titubant qu'il décrochera malgré tout une superbe médaille de bronze.

Si les grands marathons populaires ont sans doute démythifié l'épreuve, ils ne l'ont pas banalisée pour autant. Le marathon reste une belle aventure pour tous ceux qui en prennent le départ. Ce n'est pas par hasard si ce sont des marathonniens qui marquent le «quartier sport» de Louvain-la-Neuve. Le marathon fait partie du patrimoine sportif et symbolise l'effort et le dépassement de soi. Installée à l'entrée du quartier de Blocry, l'œuvre monumentale de Gérard Wibin est une invitation au sport. Les coureurs en mouvement entraînent les sportifs vers les piscines et le Centre sportif.

L'œuvre, intitulée *Le mur du marathonien*, fait référence au jargon des coureurs qui parlent de buter contre le mur lorsqu'ils connaissent une défaillance. Des marathonniens amateurs locaux ont recueilli de la terre du site grec dans un «témoin» qu'ils ont ramené à Louvain-la-Neuve après l'avoir porté en courant, sur les traces de Philippidès, de Marathon à Athènes. Ce témoin est enfoui en dessous du *Mur du marathonien*.

Bibliographie: Y. LEROY et C. DE BAST, *La course en fête*, Gamma, 1984; H. LOHMANN, *Marathon*, dans *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, sous la dir. de H. CANKI et H. SCHNEIDER, t. VII, Stuttgart-Weimar, 1999, col. 844-845; *The Oxford Classical Dictionary*, sous la dir. de S. HORNBLLOWER et A. SPAWFORTH, 3<sup>e</sup> éd., Oxford-New York, 1996, p. 921, 1145-1147; R. SOWERBY, *The Greeks. An Introduction to their Culture*, Londres-New York, 1995, p. 36-39.

O. DE BRUYN et YVES LEROY

COUBERTIN; COUREUR DE FOND; DISCOBOLE.

## MARAUDE (SENTIER DE LA)

Maraude (sentier de la) [en projet, D9]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie. Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement en parc de la partie adjacente au quartier de la Baraque, la Commission de toponymie s'est penchée également sur les derniers développements de ce quartier. Dans la zone du «Vieux Quartier», elle a proposé «sentier de la Maraude» pour un petit sentier allant du «Verger de la Baraque» au «chemin de Gilly» [PV OL 10 et 11]. Si marauder n'est pas à proprement parler un «métier», ce fut pour certains, comme le braconnage, un moyen de survie. Situé près du «Verger de la Baraque» et non loin de la «ferme» du même (nom occupée par des artisans), ce nom est bien localisé...

## MARBAIS

MARBAIS (CENTRE ALPHONSE DE) E12

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Construit en 1979-1980 au numéro 140 de la rue Génistroit (à Corroy-le-Grand, de l'autre côté de l'autoroute), le Centre interfacultaire d'expérimentation animale offre une plateforme de recherches aux chercheurs de l'Université intéressés par l'alimentation animale et l'écologie agricole. Le centre fut officiellement inauguré en 1992 et appelé «Centre Alphonse De Marbaix», en souvenir de Édouard-Alphonse-Joseph De Marbaix (1825-1899), un vétérinaire et agronome, pionnier de la zootechnie à Louvain. Pour la petite histoire, en février 2005, la commune de Chaumont-Gistoux a décidé de rebaptiser, sur son territoire, la «rue du Génistroit» en «rue du Laid Burniat». Il en



est résulté une modification d'adresse pour deux bâtiments de l'Université: le Centre de Marbaix est passé de la «rue du Génistroit», 140A, à la «rue du Laid Burniat», 28, et sa conciergerie, de la «rue du Génistroit», 140, à la «rue du Laid Burniat», 32...

📖 Sur Alphonse De Marbaix, né à Wavre le 21 juin 1825, on sait peu de chose. Après avoir étudié la médecine vétérinaire et l'agronomie à Kuregem et Utrecht, il commença sa carrière en 1853 comme régisseur d'un domaine d'une centaine d'hectares dans la commune de Eindhout (aujourd'hui section de la commune de Laakdal), en Campine anversoise. Il s'engage d'emblée auprès des petits paysans en vue d'améliorer les rendements et s'efforce de les initier aux dernières innovations agricoles. Il cherche également à encourager et développer l'élevage des races locales. En 1858, il se marie avec Marie-Catherine Bongaerts, dont il aura 12 enfants. Vétérinaire de la commune, il s'essaie à la vie politique communale, mais ne semble pas recueillir beaucoup de suffrages: même si on le retrouve adjoint au Conseil communal en 1861, il n'est pas élu en 1857, ni en 1860. Il s'efforce néanmoins de mener une politique volontariste de travaux publics: projet de nouvelle école et renforcement de la liaison routière Eindhout-Veerle, etc.

## MARBAIX

**Un bâtiment universitaire peu connu : le Centre Aphonse de Marbaix.**

Le Centre Aphonse de Marbaix fut officiellement inauguré en 1992 et porte ce nom en souvenir d'Édouard-Alphonse-Joseph De Marbaix (1825-1899), un vétérinaire et agronome, pionnier de la zootechnie à Louvain. Il est peu connu, parce que situé sur le territoire de l'Université, mais à Corroy-le-Grand, de l'autre côté de l'autoroute... Louvain-la-Neuve, rue du Laid Burniat, 28. Photo Fondation wallonne.



## MARBAIX

**L'ancêtre : le Centre de zootechnie de Lovenjoul, en 1958.**

En 1958, l'Université fit paraître un volume mémorial illustrant les bâtiments et la vie universitaires (V. DENIS, Université catholique de Louvain. 1425-1958, Louvain, 1958). Le Centre Aphonse de Marbaix conserve aujourd'hui précieusement la photo originale qui servit d'illustration pour le Centre de zootechnie de Lovenjoul. Louvain-la-Neuve, Centre Aphonse de Marbaix, 28, rue du Laid Burniat (anciennement, rue de Génistroit). Photo Fondation wallonne.

En 1883, il est nommé professeur à l'École supérieure d'agriculture de l'Université de Louvain, bientôt rattachée (en 1892) à la Faculté des sciences sous le nom d'Institut agronomique. Cette nomination s'inscrit parfaitement dans le parcours personnel de De Marbaix, certes, mais aussi dans le contexte agricole de l'époque. À partir de 1873, la crise économique frappe durement les campagnes européennes, qui doivent bientôt affronter des problèmes spécifiques: crise de la vigne (phylloxera), crise céréalière («invasion des blés américains» et restructuration du marché mondial, etc.). C'est dans ce contexte qu'est créée en 1878 l'École supérieure d'agriculture de Louvain, en vue de développer la recherche et les innovations techniques au service d'une modernisation agricole. De Marbaix y contribue, notamment par ses travaux pionniers sur l'élevage: A. DE MARBAIX, *Cours de zootechnie*, Louvain, Fonteyn, 1892, 387 p. (et rééditions); ID., *Quelques questions sur l'économie du bétail: amélioration, exploitation*, Université catholique de Louvain. Institut agronomique, Louvain, 1893, 61 p.; ID., *Quelques mots sur l'agriculture de la Campine anversoise principalement dans l'arrondissement de Turnhout*, Université catholique de Louvain. Institut agronomique, Louvain, 1900, 11 p; etc.

Il meurt en 1899.

Bibliographie: *Souvenir de la remise solennelle du portrait lithographié à Messieurs Proost, De Marbaix et Cartuyvels*, Louvain, Peeters-Ruelens, 1889; J. VUYLSTEKE, *Éloge funèbre de Monsieur E.A.J. De Marbaix, professeur à l'Université catholique, prononcé en la salle des promotions le 1<sup>er</sup> décembre 1899*, Louvain, 1899.

L. COURTOIS

## MAREDSOUS

**L'abbatiale de Maredsous : un des plus beaux exemples de néo-gothique en Wallonie.**

Qui ne connaît l'abbaye de Maredsous, au moins par ses fromages et ses bières, qui font d'ailleurs la réputation du centre du pèlerin situé dans les anciens bâtiments de l'École d'art ? Fondé en 1872, le prieuré de Maredsous a été élevé au rang d'abbaye en 1878. Les protagonistes du projet voulaient à l'époque renouer avec dix siècles de tradition monastique dans la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse, d'où le choix de la construction en style néo-gothique (1873-1885), rappelant le Moyen Âge considéré comme l'apogée de la chrétienté.

Photo Fondation wallonne.



## MAREDSOUS

MAREDSOUS (PLACE DE) B7

MAREDSOUS (RUE DE) B7

Conseil communal du 16 septembre 1980 (rue).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

☛ Situé à Denée, commune d'Anhée, dans la province et l'arrondissement de Namur, le prieuré de Maredsous fondé en 1872, élevé au rang d'abbaye en 1878, est le fruit d'une concertation entre l'abbaye bénédictine de Beuron (Allemagne) et la famille Desclée (Tournai). Celle-ci a offert le plateau de Maredsous pour la nouvelle implantation. Les protagonistes du projet voulaient renouer avec dix siècles de tradition monastique dans la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse, d'où le choix de la construction en style néo-gothique (1873-1885), rappelant le Moyen-Âge considéré comme l'apogée de la chrétienté. Le premier abbé fut Dom Maur Wolter (Beuron), suivi de Dom Hildebrand de Hemptinne qui devint le premier Primat bénédictin, et de Dom Columba Marmion, Irlandais, qui marqua la première partie de ce siècle comme prédicateur et maître spirituel. Celui-ci fut béatifié par Jean-Paul II le 3 septembre 2000. Dotée d'une riche bibliothèque, l'abbaye de Maredsous se distinguera par ses recherches intellectuelles dans le domaine de la bible, de la liturgie et de la patrologie, par de nombreuses initiatives apostoliques et par son activité culturelle. L'École abbatiale est fondée en 1881, tandis que s'ouvrent en 1903 l'École des Métiers d'art et en 1919 les Ateliers d'art. Dès les premières années, l'abbaye devient le lieu d'un important pèlerinage à saint Benoît; aujourd'hui encore l'accueil et l'écoute des pèlerins font partie des traditions. La Clairière et le Foyer des pèlerins existent depuis 1948 et la Brasserie-fromagerie depuis 1953. La Bible de Maredsous paraît en 1950. Préparée par le Centre Informatique et Bible, une nouvelle édition appelée Bible pastorale est publiée en 1997, à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de l'abbaye. La savante *Revue bénédictine* succède au *Messenger des fidèles* en 1884; de 1953 à 1972, la revue *Bible et Vie chrétienne* apporte sa collaboration au mouvement biblique et liturgique. Plusieurs fondations sont prises en charge par la jeune abbaye, notamment Saint-Anselme (Rome) en 1893, Saint-André (Bruges) et le Mont César (Louvain) en 1899, Glenstal (Irlande) en 1927 et Gihindamuyaga (Rwanda) en 1958.



Bibliographie: *Abbayes et collégiales entre Sambre et Meuse VII-XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1987; *DHGA*, t. I, p. 374-375; Gh. GHYSENS, *Fondation et essor de Maredsous*, dans *Revue bénédictine*, t. LXXXIII, 1973, p. 229-257; A. HAQUIN, *Dom Lambert et le renouveau liturgique*, Gembloux, 1970, p. 4-29; *LTk*, t. IX, 1997; *MB*, t. I, fasc. 1, p. 26; D. MISONNE, *En parcourant l'histoire de Maredsous*, Maredsous, 2005; J. MORTIAU et R. LOONBEEK, *Un pionnier. Dom Lambert Beauduin (1873-1960). Liturgie et unité des chrétiens* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, Série 7, t. XII-XIII), 2 vol., Louvain-La-Neuve, 2001; ID., *Dom Lambert Beauduin (1873-1960). Visionnaire et précurseur*, Paris-Chevetogne, 2005; *PMBW*, t. XXII, fasc. 1, p. 86-89; *RTAP*, t. II, p. 1744; M. TIERNEY, *Dom Columba Marmion. A Biography*, Dublin, 1995 (ID., *Dom Columba Marmion. Une Biographie*, Paris, 2000).

A. HAQUIN

## MARISSIAUX

Marissiaux (rue Gustave)

[abandonné, D6-D7]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

■ Thème du patrimoine wallon.

La Commission avait proposé le nom de ce photographe wallon de grand talent pour une rue du futur centre commercial, à un moment où l'on envisageait encore l'installation des cinémas du côté de la «place de l'Accueil»: il s'agissait, dans ce contexte, d'évoquer les arts visuels [PV 41-42]. Lorsque l'implantation des cinémas fut déplacée du côté de la «Grand-Place», le projet de rue suivit [PV 51], avant d'être abandonné [PV OL 3].

📖 Gustave Marissiaux (1872-1929) s'est intéressé à la grande industrie en réalisant, au début du XX<sup>e</sup> siècle, des reportages photographiques dans les charbonnages du bassin liégeois. Il est un des principaux représentants du mouvement pictorialiste en Wallonie.

Gustave Marissiaux est né le 1<sup>er</sup> septembre 1872 à Marles (Nord Pas-de-Calais), en France. Son père est architecte attaché aux Mines de houille de Mariés, et sa mère est la fille d'un commerçant de Seraing. En 1893, ses parents arrivent en Belgique pour s'installer à Cointe (Ougrée). En 1894, il choisit d'adopter la nationalité belge. Il se passionne dès son plus jeune âge pour la photographie et à partir de 1894, il devient membre de l'Association belge de photographie (ABPh). Il s'y fait remarquer par la maîtrise technique mais aussi la qualité artistique de ses clichés. Il est primé une première fois en 1895, à l'occasion du premier concours auquel il se présente. Marissiaux sera d'ailleurs récompensé à plusieurs reprises: il obtient par exemple le grand Prix d'honneur à l'Exposition

internationale de Roubaix en 1899, et reçoit entre autres une médaille d'or à l'Exposition internationale de Turin en 1903.

Marissiaux est connu pour ses recherches et ses tentatives afin de perfectionner les procédés photographiques, pour ses compositions artistiques souvent récompensées, pour ses conférences sur le rapport entre l'art et la photographie (publiées intégralement dans le bulletin de l'ABPh). Il apparaît ainsi comme un des plus grands photographes belges. Ses œuvres — entre autres des portraits, des paysages, des scènes de genre — rencontrent un vif succès auprès de ses confrères et du public. Le succès est tel qu'il délaisse son métier d'architecte afin d'accorder toute son attention à la photographie. En 1899, il s'établit en tant que photographe professionnel à Liège, où il déménagera bientôt. Il ouvre un studio de photographe portraitiste «rue des Carmes». À partir de 1903, et à l'occasion des réunions annuelles accompagnées de projection de diapositives organisées par la section de Liège de l'ABPh, il montre différentes séries de «vues artistiques» dont quelques unes ont été réalisées à l'occasion de ses voyages: *Venise* en 1903, *La Houillère* en 1905, *Scènes grecques* et *La Bretagne* en 1908. Ces projections sont en général accompagnées de commentaires poétiques et de musique. Elles seront présentées au public jusqu'en 1922 et ont largement participé à la renommée du photographe. H. Vaillant-Carmanne publie en 1908 *Visions d'artistes*, une sorte d'anthologie de son œuvre, portefeuille de 30 planches parmi les plus célèbres du photographe.

Gravement malade, Marissiaux s'installe à Cagnes-sur-Mer, sur la Côte d'Azur, vers 1926. Il y décèdera en 1929. Marié à deux reprises (il épouse Jeanne Henrard en 1900 à Herstal, puis, en secondes noces, Lucy Chauvin en 1915 à Liège), il n'aura pas d'enfant.

À travers ses œuvres, des paysages baignés de brume mais aussi des nus, Marissiaux exprime sa solitude face au monde moderne. Plutôt que de traduire la vie réelle, il cherche avant tout à créer une image.

Il faudra attendre un demi-siècle après sa mort pour que l'œuvre de Marissiaux et son importance soient redécouvertes. Plusieurs expositions, en Belgique et en Allemagne, lui seront alors partiellement consacrées. Les notices biographiques publiées dans les catalogues de ces expositions sont pratiquement les seuls essais sur Marissiaux et son œuvre.

Bibliographie: *NBN*, t. II, p.270-271; *Arbeit und Alltag. Soziale*

*Wirklichkeit in der belgischen Kunst. 1830-1914*, Berlin, 1979, p. 61-65; *La photographie en Wallonie, des origines à 1940*, Liège, 1979, p. 108-109; *Art et Société en Belgique. 1848-1914*, Charleroi, 1980, p. 111-131; P. HIELSCHER, *Gustave Marissiaux – Das Bergwerk, dans Aus Schacht und Hütte. Ein Jahrhundert Industriearbeit im Bild. 1830-1930*, Recklinghausen, 1980; *Patrimoine industriel. Gustave Marissiaux-Paul Donnay-Bernd et Hilla Bècher*, Liège, 1981, p. 13-23; M.-E. MÉLON, *Gustave Marissiaux. La possibilité de l'art* (Archives du musée de la Photographie), Charleroi, 1997; M. VAUSORT, *Gustave Marissiaux (1872-1929). La possibilité de l'art*, dans *Art&Fact*, n° 19, *L'art et la ville*, Liège, 2000.

S. LEMAÎTRE

## MARJOLAINE

MARJOLAINE (RUE DE LA) F7-F8  
MARJOLAINE (PLACE DE LA) F8

Conseil communal du 17 avril 1973 (place)  
et du (?) (rue).

Toponyme créé (toponyme indirectement  
descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs des campagnes  
wallonnes.

📖 Sans autre précision, le nom de marjolaine désigne la plante, cultivée pour ses qualités médicinales, aromatiques et condimentaires, dont le nom savant est *Origanum majorana* L. (= *Majorana hortensis* Moench), de la famille des Lamiacées (= Labiées). Elle est originaire de l'Arabie et de l'Égypte et ne se trouve pas chez nous à l'état spontané; elle ne doit pas être confondue avec l'origan, ou marjolaine sauvage (*Origanum vulgare* L.), autre plante médicinale et mellifère qui se rencontre assez couramment dans notre pays sur sols riches en calcium.

Surtout connue pour ses vertus condimentaires, la marjolaine est particulièrement destinée aux mets « italiens » (pizza,...), mais on peut l'essayer dans tous les emplois habituels du thym. Selon Lieutaghi (1978), les personnes nerveuses, anxieuses, sujettes aux insomnies devraient faire un usage régulier de cet excellent condiment, dans tous les plats qui peuvent l'accepter. La marjolaine aurait aussi un heureux effet sur la digestion.

Bibliographie: *LBH*; *NFB*.

R. ISERENTANT

## MASSAUX

Massaux (rue Édouard) [en réserve]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des sciences humaines.

C'est à la demande du Conseil Communal que la question s'est posée d'honorer, à travers sa toponymie, la mémoire de deux « pères fondateurs » de Louvain-la-Neuve: Michel Woitrin († 28 octobre 2008) et Édouard Massaux († 25 janvier 2008) [*PV OL* 9]. La Commission de toponymie n'y était pas favorable, rappelant que la fonction première des noms de rue n'est pas d'honorer un « héros » qui vient de mourir (pertinence en termes de mémoire?), mais bien de contribuer à l'appropriation de lieux concrets, éventuellement chargés d'histoire. Sans s'y opposer formellement (suggérant alors que l'on choisisse des voiries importantes à construire au centre ville), elle préconisait plutôt de donner ce type de noms à des lieux « prestigieux » de l'Université, par exemple à des salles de l'Aula Magna.

📖 Édouard Massaux naquit le 27 septembre 1920, à Neufchâteau, en Ardennes, où son père exerçait la fonction d'huissier de justice au tribunal de première instance. Après avoir fréquenté dans cette même ville l'École Saint-Joseph pour les maternelles et l'Institut Saint-Michel pour les primaires et les trois premières années des humanités gréco-latines, il termina celles-ci en internat au Petit Séminaire de Bastogne. Il s'engagea ensuite dans les études ecclésiastiques, à commencer par deux années passées à l'Université grégorienne pontificale de Rome pour conquérir le grade de bachelier en philosophie. En 1940, il se retrouva seul avec son frère Jacques après la mort de ses parents tués par des Allemands à La Panne. La même année, il entra au Grand séminaire de Namur pour y accomplir ses études de théologie et il fut ordonné prêtre le 18 mai 1944 par Mgr André-Marie Charue, qu'il tint en très haute estime et dont il demeura proche toute sa vie. Celui-ci l'envoya à la Faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain, où il obtint en 1948 le grade de docteur en théologie. Deux années plus tard, il défendit sa thèse de maîtrise, un gros ouvrage de 730 pages publié sous le titre *L'influence de l'évangile de saint Matthieu dans la littérature chrétienne avant saint Irénée*. Ce livre qui peut paraître précurseur d'une méthode développée deux ou trois décennies plus tard sous le nom de *Wirkungsgeschichte* — étude des effets produits dans l'histoire par la lecture d'un texte — est resté une référence dans le domaine, comme en témoigne sa réédition en 1986, avec une bibliographie mise à jour.

Après avoir obtenu, conformément au désir de son évêque, une licence en sciences bibliques de l'Institut biblique pontifical de Rome, il

fut le premier théologien à décrocher en 1951 un mandat d'aspirant au Fond national de la recherche scientifique (FNRS). Il travaillait en étroite collaboration avec Mgr Lucien Cerfaux. Devenu professeur ordinaire en 1953, il donna des cours principalement de critique textuelle du Nouveau Testament, de grec biblique, d'histoire du milieu néotestamentaire et d'exégèse du Nouveau Testament. Il fut aussi chargé d'un cours de philosophie morale à l'Institut supérieur des sciences économiques appliquées. En 1959, il fut un des piliers du Congrès biblique international de Louvain, l'ancêtre du *Colloquium Biblicum Lovaniense*, colloque de renommée internationale qui se réunit toujours chaque année à Louvain. Mais sa carrière bifurqua en 1960 lorsqu'il fut choisi comme bibliothécaire en chef adjoint puis bibliothécaire en chef (1961) de l'importante Bibliothèque universitaire.

Des événements politico-linguistiques allaient bientôt provoquer l'une des périodes les plus tourmentées de l'histoire de l'Alma Mater et un nouveau tournant pour Édouard Massaux. Sur l'arrière-fond des discussions autour de la loi d'expansion universitaire, l'Université catholique de Louvain fut confrontée dès le début des années 1960 à la revendication flamande explosive que la partie francophone de l'institution quitte Louvain. En 1962, de nouvelles structures furent mises en place, dont les fonctions de prorecteurs des deux sections, francophone et néerlandophone. Le premier prorecteur de la section francophone fut Fernand Litt, auquel Édouard Massaux succéda en 1965. Il fut dès lors très directement engagé dans les discussions qui aboutirent en 1968 à la décision politique de créer deux universités — l'Université catholique de Louvain et la Katholieke Universiteit Leuven — et de transférer la première. Ulcéré par ce qu'il considéra comme une trahison de la hiérarchie catholique flamande sous la pression du fameux *Walen buiten* qui correspondait à l'idéologie de l'homogénéité culturelle fondée sur le droit du sol et à l'angoisse de la «tache d'huile» francophone autour de Bruxelles, Mgr Massaux, dont la devise de prélat était «La vérité vous rendra libre» (Jean 8,32), n'hésitait pas à la traiter de péché contre l'esprit.

Nommé recteur de l'Université catholique de Louvain en 1969, il le resta jusqu'en 1986. Les dix premières années de son rectorat (1969-1979) furent celles du partage à Leuven et du transfert. De cette époque date le surnom de



recteur de fer qui lui fut attribué, eu égard à son franc-parler et sa dureté en négociation, à sa capacité aussi à tenir ferme la barre au plus fort de la tourmente. Le transfert impliquait la création d'une ville nouvelle à Louvain-la-Neuve et aussi celle du site universitaire et hospitalier de Woluwé-Saint-Lambert dans l'agglomération de Bruxelles. Bien préparé, grâce à une anticipation discrète, ce transfert périlleux fut mené de main de maître en tandem par Mgr Massaux et par le professeur Michel Woitrin, administrateur général de l'Université et «père de Louvain-la-Neuve». De son côté, Mgr Massaux consacra tous ses efforts à moderniser son université, à en améliorer les modes d'enseignement et à réorganiser ses structures de recherches. À la fin des années 1970, les nuages, financiers cette fois, s'amoncelèrent à nouveau au-dessus de l'Alma Mater. Le contrecoup des chocs pétroliers se fit sentir pour l'ensemble du monde universitaire belge, mais il fut particulièrement ressenti à l'Université catholique de Louvain qui terminait à peine son grand déménagement. Il fallait donc gérer l'austérité découlant de la crise. L'autorité du recteur fut bien utile pour faire accepter par la communauté universitaire en 1982 un plan d'économie sévère, mais indispensable. Comme à son habitude, il releva le défi sans ciller. Admis à l'éméritat en 1986, il quitta sa maison de la Naamsestraat à Leuven qu'il occupait depuis 1969 pour se retirer à Bioul, tout en se mettant au service de l'Évêché de Namur, en fonction des demandes qui lui étaient faites. Discret, il n'en portait pas moins une attention critique plutôt sévère et intransigente envers les évolutions en général et celles de son université en particulier. C'est dans sa demeure de Bioul qu'il s'éteignit le 25 janvier 2008, après avoir exprimé sa volonté qu'aucun éloge funèbre ou académique ne soit prononcé et qu'aucune manifestation d'hommage ne soit organisée.

## MASSAUX

### Mgr Édouard Massaux : un portrait.

Portrait d'Édouard Mac Avoy (1905-1991), considéré comme un des grand portraitistes du XX<sup>e</sup> siècle, offert à Mgr Massaux à l'occasion de son éméritat, en 1986, par les Alumni. Dans cette composition imaginaire, la partie gauche (Leuven), chahutée et orageuse, contraste avec la partie droite, sereine et ensoleillée (Louvain-la-Neuve). Assis sur son bureau, le recteur regarde vers l'avenir d'un œil bleu, un œil rouge de colère rivé sur le passé. Des images du passé, l'artiste a retenu les bâtiments qui évoquent le parcours du recteur : la Faculté de théologie (Collège du Pape), la Bibliothèque centrale et, dans un tableau, l'Institut supérieur de philosophie. De l'avenir : l'église Saint-François, les Halles universitaires, la fontaine Léon et Valérie, et la Faculté de théologie (Collège Descamps). Huile sur toile, Édouard Mac Avoy, 1986 Université catholique de Louvain, Halles universitaires, 2<sup>e</sup> étage. Photo Fondation wallonne.



Bibliographie: R. AUBERT, *Mgr Édouard Massaux à l'UCL*, dans *De Leuven à Louvain-la-Neuve, un recteur, des régionales*, Louvain-la-Neuve, 1986, p. 11-18; J.-P. VOISIN, *L'histoire rapportée et inachevée d'Édouard Massaux, prêtre et recteur. De Neufchâteau à Louvain-la-Neuve* (Collection Hommes et destins), Paris-Bruxelles, 1986; *Nature et mission de l'Université catholique. Actes du colloque organisé par la Faculté de théologie pour l'éméritat de Mgr Massaux (Louvain-la-Neuve, 25 avril 1986)* (Cahiers de la Revue théologique de Louvain, 17), sous la dir. de R. GRYSON, Louvain-la-Neuve, 1987; É. MASSAUX, *Dieu et mes père et mère. La foi de mon enfance à Neufchâteau d'Ardenne. 1920-1938* (Terres secrètes), Bruxelles, 1991; ID., *Pour l'Université catholique de Louvain. Le «recteur de fer» dialogue avec Omer Marchal* (Grands documents Didier Hatier. Histoire, récits, documents humains), Bruxelles, 1987.

C. FOCANT

LEMAIRE; LOUVAIN-LA-NEUVE; MASSAUX; RECTEUR; WOITRIN.

## MAXWELL

MAXWELL (BÂTIMENT) D8-D9-E8-E9

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

James Clerk Maxwell (1831-1879) était un physicien et mathématicien écossais, dont les travaux relatifs à l'électromagnétisme et à la lumière ont ouvert la voie à la relativité restreinte et à la mécanique quantique. Il n'est pas étonnant qu'il ait donné son nom à un bâtiment abritant le Département d'électricité.

James Clerk Maxwell (Edinburg, 13 juin 1831-Cambridge, 5 novembre 1879) fut d'abord élevé par sa mère, jusqu'à sa mort précoce, alors qu'il n'avait que huit ans. Son père souhaitait prendre la relève, mais après deux ans, la famille se rend à Edinburg et l'enfant intègre the *Edinburg Academy*. Ensuite, il poursuivra à l'université de cette ville. De son séjour à l'Académie d'Edinburg date son amitié avec P.G. Tait et Lewis Campbell, son biographe.

En 1850, il entre au *Trinity College* d'Oxford d'où il sort diplômé en mathématiques quatre ans plus tard. Deux ans plus tard, il publie l'un de ses travaux les plus importants, *On Faraday's lines of force* qui fut lu à la *Cambridge Philosophical Society* en deux temps, en 1855 et 1856. Ce travail est le premier pas vers son chef d'œuvre le *Treatise on electricity and magnetism*, qui contient les équations de Maxwell. Ces dernières comptent parmi les plus importantes de la physique. Le texte lu à Cambridge — de 1853 à 1856, il oscille entre

Oxford et Cambridge — en 1855-56, contient déjà deux de ses 8 groupes d'équations. De nos jours ces équations sont au nombre de 4 grâce à l'utilisation de notations plus concises. Par contre les opérateurs indispensables, dont la première idée a été donnée par Hamilton ( $\nabla$ ), sont inventés par Maxwell. Ces opérateurs traduisent des phénomènes que Faraday avait mis géométriquement en exergue dans ses *Experimental Researches in Electricity*. Faraday y analyse l'action d'aimants et de courants sur la limaille de fer. Outre les travaux de Faraday, l'article *On Faraday's Lines of Force* fait appel aux équations du mouvement d'un fluide d'Euler et à un procédé très prisé de Maxwell, qui en fait un outil d'invention, l'analogie. Il a remarqué, avec les équations d'Euler, que la forme de certaines équations pouvait être reprise dans d'autres domaines, si l'on y changeait judicieusement les grandeurs auxquelles ces formes s'appliquent. Il montre que si l'on a une forme d'équation, comme celle d'Euler, qui s'applique dans deux domaines différents, l'un bien connu et l'autre nouveau, on pourra trouver dans le nouveau domaine des équations de même forme que celles qui découlent de la première dans le domaine connu. Nous disons aujourd'hui que deux telles théories sont duales.

En 1856, la santé de son père se dégrade et il postule à Aberdeen pour le rejoindre. Il y restera jusqu'en 1860, malgré le décès de son père et s'y mariera. C'est à Aberdeen qu'il écrit, un autre article particulièrement important *On the Stability of Saturn's Rings* (1859). C'est sur ce travail que se fonderont les modèles qualifiés de saturniens de Bohr et de Sommerfeld.

À la fin de cette période vécue à Aberdeen, Maxwell publie deux textes sur la théorie cinétique des gaz. Dès le premier de ces textes, *Illustrations of the dynamical theory of gases*, il réhabilite le modèle du gaz parfait, constitué de petites sphères en très grand nombre, qui ont un mouvement permanent et qui s'entrechoquent. Ce modèle avait été proposé par Daniel Bernoulli en 1738 et oublié ensuite. Un *abstract* de son article est même intitulé *On the results of Bernoulli's theorem of gases*. Ces travaux, qui seront complétés par Boltzmann, aboutiront en 1879 (Maxwell) et 1881 (Boltzmann) à la distribution qui porte leurs deux noms.

Ensuite, en 1860, il gagne le *King's College* de Londres, où il reste jusqu'à son départ pour Cambridge, où il meurt à l'âge de 48 ans.

Durant cette dernière période paraît son chef d'œuvre, le *Treatise on electricity and magnetism* (1873), qui contient ses équations sous la forme standard de l'époque mais aussi sous forme quaternionique.

Bibliographie: L. CAMPBELL, *The life of James Clerk Maxwell*, Londres, 1882; C.W.F. EVERITT, *James Clerk Maxwell: Physicist and Natural Philosopher*, 1975; P. RADELET-DE GRAVE, *Posterity of the Gas Model by Daniel Bernoulli, or Attempts at Introducing Complexity in a Model*, dans *The Science of Complexity chimera or reality?*, Bologne, 2005.

P. RADELET-DE GRAVE

☛ BOLTZMANN.

## MÉNAGÈRES

MÉNAGÈRES (SENTIER DES) D7-D8

Conseil communal du 13 septembre 1977.  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie. Autour de la ferme de la Baraque devenue un centre artisanal, quelques rues portent des noms évoquant les métiers exercés à la ferme ou rappelant d'autres métiers traditionnels.

## MÉNÉTRIERS

MÉNÉTRIERS (SENTIER DES) G6-H6

Conseil communal du 21 mars 2006.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Variation du mot Ménestrel, le «sentier des Ménétriers» illustre la tradition des chanteurs ambulants [PV 42]. La Commission de toponymie avait d'abord retenu sur plan le déterminé «clos», mais c'est finalement un «sentier» qui a reçu ce nom.

📖 Descendant du ménestrel médiéval, le ménétrier est tout d'abord le musicien attaché à la cour d'un seigneur, à la différence du jongleur, qui reste itinérant. On trouve également les ménétriers au service des villes, dont ils accompagnent les cortèges et manifestations publiques. Pour se protéger socialement, ils se regroupent en confréries, les ménéstrandies, avec à leur tête le «roi des ménétriers». Au XVII<sup>e</sup> siècle, les musiciens de cour détrônent les ménétriers et la fonction perd son prestige. Peu à peu, le ménétrier devient un simple musicien de rue, parfois assimilé à un vagabond, et dans les villages, il est chargé d'animer les diverses fêtes publiques et privées.

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les ménétriers de nos campagnes s'accompagnaient surtout



de la vielle à roue et de la cornemuse. Ces instruments sont éclipsés par le violon dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les ménétriers l'étaient souvent de père en fils, et le répertoire se transmettait sur le mode oral. On conserve néanmoins quelques recueils d'airs de danses pratiquées dans nos régions, dont celui de Jean-Guillaume Houssa, constitué vers 1845 et transmis au «dernier» ménétrier de nos Ardennes belges: Gédéon Fanon (1877-1956).

Bibliographie: *Dictionnaire de la musique en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, sous la dir. de M. BENOIT, Paris, 1992; H. VANHULST, Ph. VAN TIGGELEN e.a., *La musique dans la vie. Catalogue de l'exposition du Passage 44*. Bruxelles. 4/9/85-13/10/85, sous la dir. de R. WANGERMÉE, Bruxelles, 1985; *La musique en Wallonie et à Bruxelles*, sous la dir. de Ph. MERCIER et R. WANGERMÉE, Bruxelles, 1982; R. THISSE-DEROUETTE, *Le recueil de danses manuscrit d'un ménétrier ardennais. Étude sur la danse en Ardennes belges au XIX<sup>e</sup> siècle*, Arlon, 1960.

B. VAN WYMEERSCH

☛ CARILLONNEURS; FANFARES; FIFRES; MACLOTTE; SONNEURS; VIOLONEUX.

## MENDEL

MENDEL (BÂTIMENT) F8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.  
☛ Thème des sciences exactes.  
☛ Thème des toponymes descriptifs.

Père ignoré en son temps de la génétique moderne dont il avait jeté les bases à travers l'étude de l'hybridation des pois, Mendel (1822-1884) a donné son nom à un bâtiment d'agronomie.

📖 Johann Mendel naquit en 1822 dans une modeste famille paysanne de Heinzendorf-Sur-Odrau, petit village de Moravie. Après

## MÉNÉTRIERS

**Le ménétrier : lithographie de Jean-Baptiste Madou (1796-1877).**

Les ménétriers l'étaient souvent de père en fils, et le répertoire se transmettait sur le mode oral. On conserve néanmoins quelques recueils d'airs de danses pratiquées dans nos régions, dont celui de Jean-Guillaume Houssa, constitué vers 1845 et transmis au «dernier» ménétrier de nos Ardennes : Gédéon Fanon (1877-1956).

Conservatoire royal de Musique, Bruxelles.

D'après *La musique et la vie. Passage 44*. Bruxelles.

4/9/85-13/10/85, Bruxelles, 1985, p. 33.

Photo Fondation wallonne.

## MENDEL

**Mendel (1822-1884) : une photographie problématique.**

De Gregor Mendel, on conserve quelques photographies, toujours les mêmes abondamment diffusées sur Internet, mais dont il est impossible de retrouver l'origine...  
Hérésie pour un historien !  
Source : ?  
Photo (?).



*Gregor Mendel*

## MENDEL

**L'Institut d'agronomie : du parc d'Arenberg au « bâtiment Mendel ».**

Père ignoré en son temps de la génétique moderne dont il avait jeté les bases à travers l'étude de l'hybridation des pois, Mendel a donné son nom à un bâtiment d'agronomie de Louvain-la-Neuve.  
Hervelee, Arenbergpark.  
Photo Fondation wallonne.



un parcours scolaire relativement laborieux, il entra au monastère des augustins de Brno sous le nom de Gregor. Bien que rien ne semblait le prédestiner à un brillant avenir scientifique, le jeune moine bénéficia vite de la protection de l'abbé — Cyrill F. Napp — sensible à ses capacités scientifiques surtout dans le domaine de l'hybridation à laquelle son père l'avait initié. Ces questions étaient capitales pour les activités agricoles de ce grand monastère car, malgré l'intérêt que leur portaient les botanistes, ni les mécanismes ni les règles de répartition des caractères à travers les générations n'étaient compris.

Dans le jardin monastique, entre les cours de sciences qu'il dispensait, Mendel conçut un plan expérimental d'hybridation de différentes variétés de petits pois lui permettant de quantifier mathématiquement la distribution de

leurs caractères à travers plusieurs générations. La publication de ses résultats passa inaperçue de 1866 jusqu'à l'aube du nouveau siècle, lorsque son importance fut enfin comprise simultanément par De Vries, Tschermak et Correns : une nouvelle science — la génétique — naissait alors et sa paternité fut bien normalement attribuée à Johan Mendel.

Bibliographie : P. DURIS et G. GOHAU, *Histoire des sciences de la vie*, Paris., 1997 ; R. MOORE, *Les précurseurs de la biologie*, Paris, 1962.

M.- C. VAN DYCK

## MERCATOR

|                       |       |
|-----------------------|-------|
| MERCATOR (AUDITOIRES) | D8-E8 |
| MERCATOR (BÂTIMENT)   | D8-E8 |
| MERCATOR (CHEMIN)     | D8-E8 |

Domaine universitaire. Conseil communal du 28 juin 2010 (chemin).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- Thème des figures de nos régions.
- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème du passé universitaire.
- Thème des sciences exactes.
- Thème des toponymes descriptifs.

Il pourrait paraître peu original d'appeler le bâtiment du Département de géographie et ses auditoires «Mercator», mais s'agissant d'un cartographe de nos régions formé à l'Université de Louvain, le choix se comprend aisément.

Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement de la zone «Pasteur» (entre la «voie des Hennuyers» et l'«avenue Georges Lemaître»), la Commission de toponymie s'est intéressée aux chemins conduisant à la «place Louis Pasteur» et qui n'avaient pas de noms. Pour le chemin conduisant vers l'«avenue Georges Lemaître» et longeant le «bâtiment Mercator», elle a simplement proposé d'en reprendre le nom [PV OL 2, 12 et 13].

Gerard de Cremer, dit Mercator (Rupelmonde, 5 mars 1512 – Duisburg, 2 décembre 1594) se situe à l'avant plan de l'humanisme avec une œuvre cartographique qui engrange les découvertes des grands navigateurs et avec un travail de calligraphie orienté non seulement vers la gravure sur les instruments scientifiques mais aussi vers l'imprimerie. Son rêve est d'embrasser le monde depuis sa création jusque dans ses moindres détails, la philosophie, les mathématiques, tout l'intéresse. Il est un des grands représentants de l'insatiable curiosité de son époque. Inscrit à l'Université de Louvain le 29 août 1530, parmi les étudiants pauvres du château, parmi les *pauperes ex castro*,



celui qui plus tard honorera les commandes de luxueux instruments scientifiques de Charles V, est promu *magister artium* de l'Université en 1532.

Il fait ses premiers pas dans la vie professionnelle sous la houlette de Gemma Frisius qui était venu s'installer à Louvain, centre d'études astronomiques, et géographiques. La première carte de Mercator paraît en 1536, l'année de son mariage, elle représente la Palestine. En même temps, il prend part à l'élaboration des globes terrestre (1536) et céleste (1537) de Gemma. Dès cette époque et durant toute sa vie, Mercator a poursuivi simultanément des travaux de recherche cartographique, mathématique ou encore portant sur le magnétisme et la réalisation matérielle de cartes, de globes et d'autres instruments dont l'esthétique ne laisse personne insensible. Et lorsque cinq ans plus tard, il remet à Nicolas Perrenot de Granvelle, son propre globe terrestre, des éléments totalement nouveaux y font leur apparition. Une île magnétique, indique le pôle nord magnétique distinct du pôle nord géographique, expliquant les erreurs de la boussole, que nous appelons aujourd'hui déclinaison magnétique. Un nouveau premier méridien a été choisi, où la déclinaison magnétique était nulle. Malheureusement Mercator ne sait pas que cette déclinaison varie dans le temps, son choix n'est donc pas bon, il le modifiera d'ailleurs sur la carte du monde en 1569, pour choisir un autre lieu de déclinaison nulle. Ce phénomène de déclinaison magnétique, le conduit à penser que l'on pourrait résoudre, grâce à cela, le fameux problème des longitudes pour la solution duquel les rois catholiques ont déjà proposé des fortunes. On pourrait, pensait-il, si l'on connaissait la longitude et la latitude de cette île magnétique, déterminer la longitude l'un lieu, lorsque l'on connaît sa latitude, qui d'ailleurs se mesure aisément. Pour ce faire il suffirait de mesurer la déclinaison magnétique, qui, elle aussi, se mesure aisément. Cette belle idée serait exploitable aujourd'hui, puisque l'on peut suivre, d'instant en instant, les modifications du champ magnétique terrestre sur internet. Mais le mouvement des pôles magnétiques la rend impossible pour Mercator. Il n'empêche que c'était une belle idée.

Un dernier apport, sur ce globe terrestre, aura des répercussions très importantes qui feront la célébrité de Mercator. Les rhombes, ces droites qui indiquaient les directions des vents y sont remplacées par des lignes légèrement

courbes qui indiquent la route des navires lorsqu'ils suivent la boussole. Nous appelons ces lignes des loxodromes, un nom qui leur fut donné par Snellius. Pedro Nunes venait de signaler ce fait de manière encore imprécise. Mais Mercator va le comprendre parfaitement. Lorsqu'un bateau suit la boussole, il coupe tous les méridiens sous un même angle que l'on appelle angle de route, précisément celui qui est indiqué par la boussole.

Cette réflexion va se poursuivre alors qu'en 1544, il est mis en prison pour hérésie, qu'il termine le globe céleste en 1551 et qu'en 1552, il quitte Louvain pour Duisburg. Elle mûrit lors de la préparation de la carte d'Europe qui sera terminée en 1554. Il y annonce qu'il a étudié avec beaucoup de soins, la projection et



#### MERCATOR

##### La célèbre carte de Flandre de Mercator (1570).

Remarquable de précision et d'esthétique, cette carte illustre la qualité des travaux cartographiques de Mercator. *Flandria. Gerardus Mercator Rupelmundanus describat Anno 1570*, Rupelmonde, 1570 (387 x 503 mm ; 1 : 400,000).

Université catholique de Louvain, Bibliothèque patrimoniale, n° KL 477. Photo Fondation wallonne.

la reproduction du réseau de méridiens et de parallèles qui forment le canevas de la carte. Mais ce n'est que 15 ans plus tard que sa découverte verra le jour avec la publication de la carte du monde en 1569. Découverte en avance sur son temps, puisqu'elle ne s'explique aujourd'hui qu'au moyen d'une intégration ou de la fonction logarithme dont les dates de naissances officielles sont respectivement 1667 (Newton) et 1614 (Neper). La somme de travail que constitue cette carte est difficilement imaginable. Il a d'une part creusé cette idée de loxodrome, si utile aux marins, pour arriver à trouver la projection qui transformait ces courbes qui s'enroulaient indéfiniment autour du pôle en des droites. Mais, d'autre part, il fallait aussi que cette projection soit conforme, c'est-à-dire qu'elle conserve les angles, pour que l'angle de cette droite loxodromique, soit bien celui que le marin lit sur la boussole. Pour cela il fallait introduire des latitudes croissantes. Par ailleurs, Mercator a consulté et comparé, pour établir cette carte, toutes les cartes espagnoles et portugaises, ensuite il en a confronté les résultats aux récits de voyages des grands navigateurs. On mesurera l'immense travail qui se cache derrière cette dernière phrase en imaginant la quantité de cartes et de récits de voyages qui ont été suscités par la découverte du nouveau monde.

Malheureusement les marins n'ont pas compris immédiatement les nombreux avantages de cette carte et la vie de Mercator se poursuit aisée et laborieuse. Ses fils vont commencer à l'aider dans sa tâche immense, mais un seul d'entre eux lui survivra qui publiera sa dernière œuvre laissée incomplète, son *Atlas*, ce recueil de cartes, comme son nom l'indique aujourd'hui, mais il est le premier à le porter. L'*Atlas* se compose de deux parties. Dans la première, Mercator propose une réflexion sur la création du monde et la seconde, les cartes, montre les détails de l'objet créé. Il s'agit de la réalisation, forcément incomplète, du rêve de toute une vie.

Bibliographie: *Album Antoine De Smet* (Publications du Centre national d'histoire des sciences, IV), Bruxelles, 1974, p. 193-274 et 275-304; A. DE SMET, *Mercator à Louvain* (Duisburger Forschungen, VI), Duisburg, 1962, p. 28-90; ID., *L'œuvre cartographique de Gérard Mercator à l'occasion du 450<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance*, dans *La Revue belge de géographie*, t. LXXXVI, 1962, n° 2, p. 67-84; P. RADELET-DE GRAVE, *Le magnétisme chez Mercator et la situation des marins en mer*, Anvers 1994, p. 208-219; J. VAN RAEMDONCK, *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, Sint-Niklaas, 1869; N. CRANE, *Mercator. The Man Who Mapped the Planet*, Londres, 2002.

P. RADELET-DE GRAVE

## MERCIER

|                          |    |
|--------------------------|----|
| MERCIER (COLLÈGE DÉSIRÉ) | D5 |
| MERCIER (PLACE CARDINAL) | D5 |
| MERCIER (RUE CARDINAL)   | D5 |

Domaine universitaire.

Conseil communal du 13 septembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des sciences humaines.

La «place du Cardinal Mercier» et la «rue du Cardinal Mercier» rappellent la figure de Désiré-Joseph Mercier (1851-1926), fondateur de l'Institut supérieur de philosophie à l'Université catholique de Louvain et archevêque de Malines de 1906 à 1926. Assez logiquement, c'est le nom du fondateur qui a été retenu pour le bâtiment néo-louvaniste de l'Institut inauguré en 1995: jusque là, l'Institut avait occupé des bâtiments provisoires dans le «Collège Thomas Moore», auxquels on accédait, petit clin d'œil, par le «chemin d'Aristote».

📖 Désiré-Joseph Mercier naquit à Braine-l'Alleud, en Roman Pays de Brabant, le 21 novembre 1851. Après avoir fréquenté l'école du village, il apprit les premiers rudiments de latin grâce aux leçons d'un vicaire de paroisse, avant d'entrer en cinquième gréco-latine au Collège Saint-Rombaut de Malines en 1863. Ses humanités terminées, le jeune Mercier s'engagea dans les études ecclésiastiques: après sa philosophie au petit séminaire de Malines de 1868 à 1870 et sa théologie au grand séminaire de la ville de 1870 à 1873, il partit parachever sa formation à Louvain. Ordonné le 4 avril 1874, durant ses études universitaires, le jeune abbé Mercier revint à Malines en 1877, fort d'une licence en théologie. Il fut alors chargé de l'enseignement de la philosophie au petit séminaire et, bientôt, de la direction spirituelle des séminaristes.

Après cinq années consacrées aux études philosophiques et à la formation religieuse des futurs prêtres, Mercier fut désigné en 1882 par les évêques belges pour mettre sur pied la chaire de philosophie thomiste dont le pape Léon XIII réclamait l'érection à Louvain. Ayant préconisé en 1879 un retour de la philosophie catholique à l'enseignement de saint Thomas (encyclique *Aeterni Patris*), le Souverain Pontife entendait ainsi favoriser la diffusion internationale du thomisme, Louvain étant à l'époque la seule université catholique

complète au monde. Inconnu, à peine âgé d'une trentaine d'années, le nouveau professeur avait été proposé au choix de l'épiscopat belge par Mgr Du Rousseau, son ancien supérieur au petit séminaire de Malines et récemment nommé sur le siège de Tournai. L'abbé Mercier n'était pas sans atout pour réussir dans sa tâche. Initié au thomisme dès ses études louvanistes, il avait notamment développé au cours de son enseignement philosophique à Malines une conception très ouverte du thomisme, conscient qu'il était de la nécessité d'en rafraîchir certains aspects en tenant compte des questions posées par la philosophie contemporaine et par les sciences positives. Doué de surcroît de qualités personnelles très appréciées de la gent estudiantine (intuition des problèmes intellectuels, liberté de parole, capacité d'écoute, etc.), son enseignement obtint rapidement un écho enthousiaste.

Ayant réussi à s'agréger quelques élèves de valeur et fort du succès de son enseignement, Mercier obtint bientôt la création d'un véritable «Institut supérieur de philosophie» dont il allait faire en quelques années une institution de réputation internationale. À partir de 1892, partiellement pour assurer à son œuvre un recrutement plus régulier que celui des laïcs, Mercier obtint également du pape la création d'un séminaire (le «Séminaire Léon XIII») où des candidats au sacerdoce pourraient recevoir une bonne formation philosophique avant de poursuivre l'étude de la théologie dans leur diocèse. Dans ce domaine également, Mercier se montra novateur, en instaurant un régime de vie davantage axé sur l'autonomie de la personne de préférence au dressage disciplinaire.

Nommé archevêque de Malines en 1906 et créé cardinal l'année suivante, l'ancien président de l'Institut de philosophie allait se révéler en maints domaines un prélat d'avant-garde. Dès son arrivée sur le siège de saint Rombaut, le nouvel archevêque s'attacha à développer la formation intellectuelle et spirituelle de son clergé, élément qu'il jugeait indispensable à un plus grand rayonnement du prêtre auprès des fidèles. À une époque où l'on considérait volontiers le clergé régulier comme le modèle par excellence de vie religieuse, il eut à cœur de défendre la valeur et la consistance propres de l'«ordre sacerdotal», notamment à travers des retraites et conférences aux prêtres et séminaristes de son diocèse. Bientôt publiées et traduites en plusieurs langues, ces retraites et conférences connurent une grande diffusion



## MERCIER

**Joseph-Désiré Mercier en 1894.**

Joseph-Désiré Mercier (1851-1926) fut professeur de philosophie à l'Université de Louvain de 1882 à 1906. Fondateur de l'Institut supérieur de philosophie, il se fit le défenseur d'un thomisme ouvert qui devait assurer le succès de l'école de Louvain. Nommé archevêque de Malines en 1906 et créé cardinal l'année suivante, il joua un rôle très important dans la vie publique belge et dans l'Église. Lithographie de Gustave Biot, imprimée par Ch. Wittmann à Paris.

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, dossier « Personalia ».

Photo Jozeph Goossens.

et furent d'ailleurs le point de départ d'un renouvellement de la spiritualité sacerdotale. C'est également dans cette perspective que le primat de Belgique fonda, en 1907, la revue *La Vie diocésaine*, et, à la fin de sa vie, la «Fraternité sacerdotale des amis de Jésus».

Dès son installation à Malines également, le nouvel archevêque se montra très soucieux d'une plus grande participation des laïcs à la vie de l'Église. Dans le domaine liturgique tout d'abord, où il s'employa d'emblée à rehausser la solennité des cérémonies et à accroître la participation des fidèles. En 1909, il fut même à l'origine du rapport présenté au Congrès de Malines par dom Lambert Beauduin et consacré à *La vraie prière de l'Église*, qui allait être le point de départ de l'action liturgique de l'abbaye du Mont-César à Louvain (avec notamment la revue *Les questions liturgiques*). Toujours dans le domaine de la participation des laïcs, c'est Mercier également qui fut l'inspirateur du chanoine Abel Brohée dans la création en 1909 du secrétariat des *Œuvres apologétiques*, préluce à l'*Association catholique de la jeunesse belge*, et dans lequel on peut discerner les débuts de l'Action catholique



en Belgique. Après la guerre enfin, il apporta un précieux soutien à l'abbé Joseph Cardijn, fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne, et fut l'initiateur des Auxiliaires de l'Apostolat, susceptibles d'apporter à l'évêque le concours d'un laïcat engagé.

Dans le domaine de l'action politique, si Mercier considéra toujours — avec ce que cela implique d'interventionnisme clérical dans les affaires publiques — le parti catholique comme le bras séculier de l'Église, il eut en maints domaines des positions avancées ou à tout le moins, des points de vue nuancés pour l'époque. Partisan, dans ses cours de philosophie sociale professés à Louvain dès 1885, de l'intervention de l'État dans la question sociale, il fut, comme archevêque, d'emblée acquis à la démocratie chrétienne. Chez lui, l'opposition au socialisme n'était guère commandée par l'audace des revendications du Parti Ouvrier Belge, mais bien par son principe de lutte des classes, qu'il jugeait antichrétien, et par ses positions anticléricales, particulièrement dans le domaine de l'enseignement confessionnel. Cette absence d'antisocialisme « viscéral » transparaît notamment en 1909 lorsque, favorable au service militaire personnel, il approuva l'attitude du chef de cabinet catholique qui s'était appuyé sur la gauche — ce que d'aucuns considéraient comme une trahison — pour obtenir le vote d'une mesure refusée par l'aile droite catholique. Si après la guerre, il regretta l'octroi du suffrage universel — auquel il était en principe acquis — dans un contexte jugé peu opportun et la perte de la majorité absolue du parti catholique qui en résulta, il sut s'adapter avec réalisme et c'est, en fin de compte, avec son assentiment que fut formé le premier cabinet de coalition démocrate chrétien-socialiste en 1925. Toujours sur le terrain de l'action publique, Mercier contribua par ailleurs puissamment au développement de ce que l'on appelait à l'époque les « œuvres sociales ». Dès son arrivée à Malines, enfin, il apporta au Père Georges Ceslas Rutten, l'instigateur des premiers syndicats chrétiens, un soutien marqué et qui ne devait jamais faiblir.

L'engagement politique de Mercier resterait cependant obscur si nous ne rappelions son enracinement dans une certaine conception du patriotisme. Pour lui, l'action dans l'ordre naturel n'était pas seulement commandée par l'incidence religieuse des questions mixtes. Il estimait que l'intérêt pour les « choses

patriotiques » était en soi un devoir et une vertu. Sans entrer dans une exégèse complexe de l'idée de patrie chez Mercier, disons que, au-delà de ce que peuvent avoir de choquant aujourd'hui certains de ses propos dans ce domaine, ce qui est au fond en jeu, c'est l'intuition — très moderne — qu'un catholique ne peut se désintéresser des affaires de la cité et qu'il doit prendre sa part dans l'édification d'un monde plus juste. C'est déjà sous l'inspiration de cette intuition qu'il avait rédigé sa pastorale *La Piété patriotique* en 1910 et qu'il résista courageusement à l'occupation allemande pendant la guerre 1914-1918. Constatant parmi la population les premiers signes de découragement et le succès de la propagande allemande tendant à légitimer le viol de la neutralité belge ainsi que les sévices commis contre les populations civiles, Mercier publia fin décembre 1914 sa célèbre lettre pastorale *Patriotisme et endurance* dont le retentissement fut immense, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Jouissant, comme fondateur de l'Institut supérieur de philosophie et comme grande figure de la résistance, d'un crédit considérable, le chef de l'Église de Belgique devait encore s'illustrer au cours des dernières années de sa vie avec les célèbres « Conversations de Malines ». Conscient que l'évêque est le successeur des apôtres et que l'action épiscopale ne doit pas forcément se cantonner aux affaires diocésaines, Mercier finit par accepter les propositions de rencontres entre catholiques et anglicans que l'abbé Portal et lord Halifax étaient venus lui proposer d'organiser. À trois reprises, après la réunion initiale du 21 décembre 1921, il réunit à Malines, avec l'aval de Rome, des théologiens et experts des deux confessions pour des discussions privées sur les conditions d'un éventuel rapprochement. Si ces réunions demeurèrent sans lendemain dans l'immédiat, elles n'en constituaient pas moins les premières rencontres entre catholiques et protestants depuis la Réforme et surtout, dans ce domaine comme en tant d'autres de l'action de Mercier, elles ouvraient des voies nouvelles.

Souffrant d'un cancer, le grand cardinal s'éteignit à Bruxelles le 23 janvier 1926 au milieu de la considération de tous. C'est en présence de nombreuses personnalités belges et étrangères qu'il fut enterré, tandis que le gouvernement belge, à la demande du socialiste Émile Vandervelde, lui organisait des funérailles nationales.

Bibliographie: D.A. BOILEAU, *Cardinal Mercier: a Memoir*, Herent, 1996; A. SIMON, *Le cardinal Mercier* (Collection Notre passé), Bruxelles, 1960; R. AUBERT, *Le cardinal Mercier (1851-1926). Un prêtre d'avant-garde. Publications du professeur Roger Aubert rassemblées à l'occasion de ses 80 ans*, hommage édité par J.-P. HENDRICKX, J. PIROTTE et L. COURTOIS, Louvain-la-Neuve, 1994; R. BOUDENS, *Two Cardinals. John Henry Newman. Désiré Joseph Mercier* (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. CXXIII), éd. par L. GEVERS, avec la coll. de B. DOYLE, Leuven, 1995, p. 175-353.

L. COURTOIS

## MERCURE

Mercure (chemin de) [en projet, G9-G10]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### Thème des corps célestes.

Ce nom — et celui de «rue de la Planète Bleue» — ont été proposés pour deux nouvelles voiries à construire dans le «parc scientifique Einstein», entre l'actuelle «rue des Étoiles» (qui devrait être rebaptisée bientôt «rue de l'Observatoire») et la «rue de Rodeuhaie». Le choix de «rue des Étoiles» (puis de «rue de l'Observatoire»), en effet, avait été motivé par le fait que l'endroit servait d'espace d'observation au club d'astronomie d'Ottignies. De là l'idée de la Commission de développer à proximité un nouveau thème consacré aux corps célestes [PV OL 15].

### ÉTOILES; OBSERVATOIRE; PLANÈTE BLEUE.

## MÉS

MÉS (FOND DES) E10-E11-F11

Conseil communal du 11 août 1975 (Mais), du 25 novembre 1996 (remplacement par avenue Fleming) et du 3 septembre 2002 (fond des Més).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

### Thème des toponymes traditionnels.

La Commission de toponymie a appliqué à une rue du parc scientifique ce lieudit traditionnel (il figurait sur les cartes topographiques), dont elle a simplifié la graphie *mays* en *mais*, afin que la prononciation *mè* ne soit pas déformée sur le modèle du français *pays* [D 10/6/74; PV 17]. Néanmoins, cette graphie a fait tomber les cartographes dans un autre piège: l'endroit se trouvant dans une zone cultivée, ils ont confondu *Mais* avec *Maïs* [REUL, 1981; InforV, 1987]. Sur les plaques communales, on trouve la forme exacte «fond des Mais», à côté d'une forme omettant la préposition «rue Fond des Maïs»; pareille juxtaposition ne s'admet plus en français moderne qu'avec les noms propres de personne: «place Blaise Pascal», mais «rue du Fond des Mais».

Pour éviter la confusion avec *maïs*, la Commission

de toponymie avait proposé en 1993 de transformer le nom en «Fond des Més», ce qui était la prononciation en wallon [PV 37]. Cependant, en 1996, le nom de cette voie de communication étant appelé à désigner une zone du parc scientifique, la Commission a proposé, dans un souci d'harmonisation avec les noms des autres zones du parc, le remplacement de «fond des Mais» par «avenue Alexander Fleming», qui allait donner son nom au «parc scientifique Fleming». Elle demandait en même temps que le toponyme traditionnel «fond des Mais» (ou «Més») soit gardé en réserve et puisse servir lorsque l'on construira une nouvelle rue dans cette zone. Ce fut chose faite pour la voirie joignant la «rue Génistroit» et la «rue du Laid Burnia».

La toponymie wallonne contient deux éléments différents susceptibles d'expliquer ce nom *Fond des Mais*, en wallon *Fond dè Mé* (ou *Fond dè Més?*).

D'abord, l'élément *mé* issu du latin *mansus* «habitation et terres qui en dépendent» (français savant *manse*), qui a donné le provençal *mas*, qui se trouve notamment dans le nom de commune *Morialmé* (arrondissement de Philippeville).

En Hesbaye liégeoise et namuroise, le terme féminin *mê*, *mé* «maie, pétrin (pour pétrir la pâte)», du latin *magis*, *magidis* [FEW, VI-I, p. 26b], a été utilisé fréquemment de manière métaphorique pour désigner des dépressions de terrain [DL; BTD, XIII, p. 243, XV, p. 192, XLIII, p. 61]. Comme les mentions anciennes montrent que le nom était féminin à l'origine, ce serait donc cet élément *mé* «pétrin» qui serait employé ici. À l'origine, le mot était employé seul. Lorsqu'il s'est figé, on a créé le composé redondant *fond de mai*.

Fond des Mais: wallon *Fond dè Mé*

Isolé:

1642, «le bonnier al Mee au Nousart» [AGR, GSN, n° 384, D Martin]; 1704, «la moitié d'un cortil sous Corroy gisant al Mez» [AGR, GSN, n° 379, acte n° 19, D Martin]; 1721, «chemin qui tend del Mez à Corroy» [AGR, GSN, n° 380, D Martin]; (?), «Al Mez» [LLNE, p. 107].

Déterminant:

1721, «la campagne del Mez sous Corroy» [AGR, GSN, n° 380, D Martin]; 1860, «Campagne dol Mays» [Popp-Cor]. 1721, «une closière sous Corroy nommée le cortil Almez» [AGR, GSN, n° 378, acte n° 7, D Martin].

1642, «1 jour 33 verges gisant en fond de maid» [AGR, GSN, n° 384, D Martin]; 1863, 1974, «Fond des Mais» [T&W-W, p. 140; PV 17]; (?), «Fond des Mays» [LLNE, p. 107]; 1981, 1987, «fond des Maïs» [REUL; InforV].

Autres formes:

À Wavre, en 1529, «cortil al Meez» [AGR, GSN, n° 4838, WET, p. 76]; 1633, «le fond de Maiz» [AGR, NGB, n° 4383, WET, p. 76]; 1673, «fond de May» [AGR, NGB, n° 4154, WET, p. 76]; 1893, «les fonds des Mais» [T&W-W, p. 3]. «Fond de Mais» existait aussi à Ottignies, Corroy-le-Grand et à Bierges [T&W-W, pp. 138, 272, 167].



et «fond des Mais», à Court-Saint-Étienne [T&W-W, p. 167]. À Fontaine-l'Évêque, on trouve «les Mays» [BTD, IX, p. 80] et plusieurs lieudits de la province de Liège portent aussi ce nom: «*el mê*» à Jupille, à Esneux, etc. [DL].

I. LEJEUNE

☛ MAIS

## MESPELIERS

MESPELIERS (AVENUE DES) C5-C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Bien que les documents mentionnent «mespelier» au singulier, ce nom est au pluriel dans le toponyme de Louvain-la-Neuve: «avenue des Mespeliers».

📖 Le néflier (*Mespilus germanica* L., famille des Malacées) — ou mespelier — n'est pas rare dans le district botanique mosan; il est nettement plus rare ailleurs en Belgique. Originaire d'Europe méridionale et orientale, il est considéré chez nous, ainsi qu'en Europe occidentale et médiane, comme une relique d'anciennes cultures.

Ses fruits (les nèfles; en wallon: *mespe*, *mesple*, *mèsse*) ne sont comestibles que blets; ils se consomment surtout en confitures et gelées. Dans la région de Malmedy, le rameau de néflier, dépouillé de son écorce, était utilisé comme gros bâton noueux, appelé lui aussi *mèspli*; on le trempait dans la chaux pour le faire jaunir («*ô l'hère ol tchâ po qu'i d'vègne djène*») (Bastin).

Bibliographie: J. BASTIN, *Les plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*, Liège, 1939; NFB.

R. ISERENTANT

📖 Mespeliers: wallon *mèspli*

Mespelier, «néflier», est une francisation partielle du wallon *mèspli* issu du latin *mespilarius* (mot français *mesplier*) [FEW, VI-2, p. 45]. Les différentes formes de ce mot dont *meslier*, *méliér*, *mesple*, *mesplier* sont présentes en Belgique, mais aussi dans le nord de la France [FEW, VI-2, p. 45; DELW; DL; DWFN; LN, p. 57; GR; BTD, XIII, p. 121; ONCB, p. 460; TDF, p. 253].

Déterminant:

1722, «la campagne de Lauzelle sous Neusart dite le mespellier tendant vers Nil Piereux amont au grand chemin de Namur descosse aux terres de Florival» [AGR, GSN, n° 381, acte n° 4, D Martin]; 1742, «la campagne du mespelier sous Neusart» [AGR, GSN, n° 384, acte n° 45, D Martin]; 1762, «la campagne du mespelier sous Neusart à Corroy» [AGR, GSN, n° 386<sup>2</sup>, acte n° 11, D Martin].

1795, «le champ du Mespelier sous Corroy» [AGR, GSN, n° 381, acte n° 38, D Martin].

Autres formes:

Divers toponymes de Wallonie font partie de cette famille: «Mespelleroux» à Nethen; 1462, «mespelroul»

à Thorembois-les-Béguines; en 1627, «au mespelroux» à Tourinnes-Saint-Lambert et en 1713, «mespelroux» à Hamme (voir BTD, XIII, p. 121) et A. Carnoy signale aussi «Mespilarios» (899) dans l'arrondissement de Termonde [ONCB, p. 460].

I. LEJEUNE

## MÉTIERS TRADITIONNELS DE WALLONIE (THÈME DES)

Faisant partie du quartier du Biéreau, mais ayant gardé le nom de l'ancien hameau qui s'y trouvait, le «quartier» de la Baraque possède, regroupées autour de la ferme de la Baraque devenue un centre artisanal, diverses rues portant des noms évoquant les métiers exercés à la ferme ou rappelant d'autres métiers traditionnels. À côté de ces toponymes descriptifs rassemblés autour de la «ferme de la Baraque», d'autres toponymes évoquent, dans les différents quartiers, des activités traditionnelles de Wallonie en rapport avec les thèmes propres à ces quartiers.

☛ ACROBATES; AIGUILLEUR; ARTISANS; COULONNEUX; DINANDIERS; FACTEUR; GARDE-BARRIÈRE; GRAVEURS; HERBORISTES; JARDINIER; MARAUDE; MÉNAGÈRES; MÉTIERS; POTIER; POINÇONNEUR; POTSTAINIERS; PUDDLEUR; TISSERANDS.

## MÉTIERS

MÉTIERS (BOUCLE DES) C8-D7-D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie. Autour de la «ferme de la Baraque» devenue un centre artisanal, quelques rues portent des noms évoquant les métiers exercés à la ferme ou rappelant d'autres métiers traditionnels. Un certain nombre d'entre-elles donnent dans la «boucle» en question.

## MEUNIER

MEUNIER (RUE CONSTANTIN) F5-F6

Conseil communal du 9 novembre 1976.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du patrimoine wallon.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Un certain nombre de désignations y évoquent les différents arts, les artistes et leurs techniques. La peinture y est ainsi évoquée à travers la «place des Peintres», mais aussi par le rappel de techniques ou d'artistes de nos régions. «Rue Constantin Meunier» (1831-1905) célèbre ce

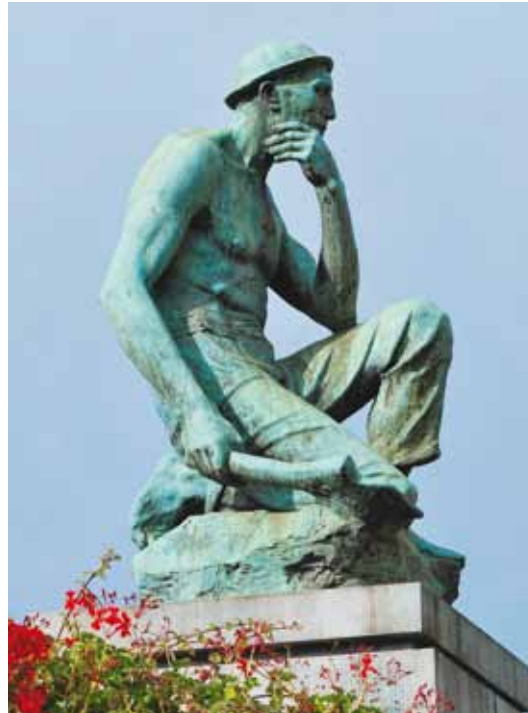


paysagiste, peintre et sculpteur bruxellois, inspiré par la vie des travailleurs et spécialement par celle des mineurs.

📖 Constantin Meunier, sculpteur et peintre des réalités ouvrières, né à Etterbeek le 12 avril 1831, mort à Ixelles le 4 avril 1905.

Enfant cadet d'une famille de six enfants, il perdit son père au cours de sa petite enfance et vécut dès lors dans la gêne. Sensible, souvent mélancolique et de santé fragile, Constantin s'éveilla à l'art durant l'adolescence, notamment grâce à son frère aîné, le graveur Jean-Baptiste Meunier. Son premier contact avec la sculpture fut plutôt décevant, car dans l'atelier de Fraikin où il fut engagé jeune, il fut affecté surtout à des besognes peu créatives. Il se tourna alors vers la peinture à l'âge de vingt-deux ans et travailla dans l'atelier de Navez. Sa rencontre avec le peintre réaliste Charles De Groux (1825-1870) orienta son talent. Il fut d'abord peintre et centra sa création sur les réalités quotidiennes et laborieuses des humbles. Les peintures d'inspiration religieuse des années 1860 constituent comme une parenthèse dans son œuvre (*Enterrement d'un trappiste*, 1860; *Saint Étienne*, 1867). Une autre parenthèse dans sa production comprend les œuvres inspirées de l'Espagne; en effet, en 1882-1883 il entreprend un voyage en Espagne qui inspirera son tableau *Manufacture de tabac à Séville* (1889). Une plongée dans la Wallonie industrielle, en compagnie notamment du littérateur Camille Lemonnier, lui révèle la réalité sociale du monde ouvrier. Il visite, entre autres, les mines du Borinage, les établissements industriels du Hainaut, les ateliers du Val-Saint-Lambert à Seraing, les usines Cockerill et se rend compte des conditions de travail. Ce sont ces visions qu'il rendra avec force dans ses œuvres picturales d'abord (*Hauts fourneaux*, *Charbonnages sous la neige*, *Au Pays noir*), sculpturales ensuite.

C'est que, vers 1885, Meunier s'est orienté vers la sculpture sans abandonner les pincesaux. Pendant dix ans, à partir de 1886, il va enseigner la peinture à l'Académie des Beaux-Arts de Louvain tout en travaillant par pièces à son rêve sculptural qu'il concevait comme un vaste monument: *Glorification du travail*. Quittant l'agglomération bruxelloise (Saint-Josse, puis Schaerbeek), il vient habiter la petite ville universitaire pendant huit ans. C'est à cette époque qu'il est profondément marqué par la mort de ses deux fils survenue la même année 1894: Karl, le jeune graveur,



et Georges, le marin (Constantin avait épousé en 1862 Léocadie Gorneaux, originaire de Perpignan). Pour tenter d'échapper à sa souffrance, il quitte Louvain et revient s'installer à Bruxelles en 1894. Ayant cessé de peindre vers 1895, il est alors totalement orienté vers la sculpture. C'est à cette époque qu'il produit une série impressionnante de grandes œuvres en bronze (*Le puddleur*, 1886; *Le grisou*, groupe, 1888-1889) ou de taille plus réduite (*Le marteleur*, 1890; *Le vieux cheval de mine*, 1890; *Le tailleur de pierres*, 1898; *Le haleur*, statuette équestre, 1901).

Incontestablement Meunier est plus célèbre comme sculpteur que comme peintre. Sans doute est-il l'un et l'autre avec brio, mais on a pu dire que le tempérament du sculpteur l'emporte, même lorsqu'il manie le pinceau. Pourtant, c'est le même art accompli, la même perfection du geste, la même expression de l'humanité travailleuse et souffrante. Artiste réaliste, Meunier évite de tomber dans l'anecdote, il élimine les détails superflus, épure les formes et les expressions pour en arriver au type universel. Il dépasse ainsi le réalisme et se hisse à une sorte de classicisme universel. Toutefois, alors que sa peinture ne s'inscrivait pas dans les courants novateurs de son temps, il a bien davantage marqué et renouvelé la sculpture. Meunier est un tout grand nom de cet art et, d'ailleurs, Rodin lui a rendu hommage.

## MEUNIER

**Constantin Meunier :**  
**sculpture de mineur,**  
**Charleroi.**

Une plongée dans la Wallonie industrielle, en compagnie notamment du littérateur Camille Lemonnier, révélera à Constantin Meunier la réalité sociale du monde ouvrier. Il visite, entre autres, les mines du Borinage, les établissements industriels du Hainaut, les ateliers du Val-Saint-Lambert à Seraing, les usines Cockerill et se rend compte des conditions de travail. Ce sont ces visions qu'il rendra avec force dans ses œuvres picturales d'abord (*Hauts fourneaux*, *Charbonnages sous la neige*, *Au Pays noir*), sculpturales ensuite.

Charleroi, Pont Baudouin.  
Photo Fondation wallonne.

Rappelons, pour terminer, que c'est un profil de mineur de Constantin Meunier qui était gravé sur les anciennes pièces de cinquante centimes, puis sur les derniers billets de cinq cents francs belges, diffusés à millions d'exemplaires... C'est aussi une œuvre de Constantin Meunier qui immortalise le *Forgeron wallon* à Leufstabrik (Uppland, Suède), dans le parc du château de Louis de Geer, ce financier liégeois fondateur au XVII<sup>e</sup> siècle des *Valonbruk* (forges wallonnes) de Suède.

Bibliographie: A. BEHETS, *Constantin Meunier. L'homme, l'artiste et l'œuvre*, Bruxelles, 1942; J. DESTREE, *Le monument du travail de Constantin Meunier*, dans *Wallonia*, 1912, juillet-août, p. 379-406; *DSL*, p. 744; L. PIÉRARD, *Constantin Meunier*, Bruxelles, 1937; A. THIERY et E. VAN DIEVCET, *Catalogue complet des œuvres dessinées, peintes et sculptées de Constantin Meunier*, Louvain, 1909.

J. PIROTTE

☛ BORAINS; COCKERILL; GEER; LEMONNIER; PAYS NOIR; PEINTRES; PUDDLEUR; VAL-SAINT-LAMBERT.

## MEUSE

Meuse (rue de la) [abandonné]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des cours d'eau de Wallonie.

Lors de la construction de la zone de la «rue Charlemagne», la Commission proposa de développer l'évocation de la Wallonie à travers ses cours d'eau [PV 54]. Finalement, cette thématique n'a pas été retenue et on lui a préféré celle de la construction européenne: la «rue de la Meuse» s'est appelée «rue du Traité de Rome» [PV OL 3 et 6]...

La Meuse (wallon: *Moûse*; néerlandais et allemand: *Maas*) est un fleuve qui prend sa source en France, sur le plateau de Langres (Département de Haute-Marne), traverse la Belgique et les Pays-Bas, et se jette dans la Mer du Nord (950 kilomètres). Son bassin versant est de 36 000 km<sup>2</sup>. Les principales villes traversées sont Verdun, Sedan, Charleville-Mézière, Givet, Dinant, Namur, Huy, Liège,

Visé, Maastricht, Maaseik, Roermond, Dordrecht et Rotterdam. En Wallonie, la Meuse traverse des paysages variés, qui ont inspiré maints artistes, de Joachim Patenier (1485-1524) à Henri Blès (fin du XV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), et de Félicien Rops (1833-1898) à Paul Delvaux (1897-1994). Après avoir reçu la Semois à Monthermé (dans la Botte de Givet), elle pénètre en territoire wallon à hauteur de Heer, où elle poursuit sa traversée de l'Ardenne et de la Fagne, puis du Condroz (Anseremme, Dinant, Yvoir); séparant ensuite la Hesbaye (au nord) et le Condroz (au sud) de Namur à Liège, elle baigne quelque temps le Pays de Herve jusqu'à Visé, avant de servir de frontière aux deux Limbourg, belge et hollandais. Ses principaux affluents sont la Lesse (embouchure à Anseremme), la Sambre (à Namur), le Hoyoux et la Mehaigne (à Huy), l'Ourthe-Ambève et la Vesdre (à Liège).

Formé en 1856 sur le modèle de l'adjectif «rhénan» comme concept touristique, le qualificatif «mosan» s'est progressivement enrichi de sens divers. Outre le «bassin mosan», qui définit un «Pays mosan» irrigué par la Meuse de Givet à Maastricht, on visera ses ressources géologiques (calcaires, grès et marbres mosans) et surtout patrimoniales, avec le concept d'«art mosan» pour qualifier les productions artistiques de l'ancienne Principauté de Liège et de ses abords immédiats aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles et, plus largement, au Moyen-Âge. C'est que la Meuse a joué «le rôle de la route créatrice de vie économique, commerciale, guerrière, religieuse, [...] par quoi circulent, — en même temps que les hommes, les marchandises et les monnaies — des idées, des techniques, des formations architectoniques et des répertoires décoratifs (L. FEBVRE, dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1954, t. IX, n° 1, p. 120). Au nombre des chefs-d'œuvre de l'art mosan, on peut citer d'innombrables collégiales, comme Saint-Barthélemy de Liège ou Saint-Ursmer de Lobbes, et d'abbatiales, comme Sainte-Georgette de Nivelles ou Saint-Pierre et Saint-Remacle de Stavelot; des pièces d'orfèvrerie, comme le Trésor d'Hugo d'Oignies (Namur) ou l'ambon de Nicolas de Verdun (abbaye de Klosterneuburg), ou de toreutique, comme l'ivoire dit des Trois Résurrections ou l'évangélaire de Notger (Liège); etc. Cet art fut soutenu par une activité commerciale intense, alimentée par un artisanat et une industrie réputés (parmi laquelle la métallurgie a toujours joué un rôle important).

## MEUSE

### La Haute Meuse à Freyr : évocation poétique.

Charles Péguy, né aux bords  
du fleuve au-delà de la frontière,  
a célébré les rivages  
de son enfance :  
Adieu, Meuse endormeuse et  
douce à mon enfance,  
Qui demeure aux prés, où tu  
coules tout bas.  
Meuse, adieu : j'ai déjà  
commencé ma partance  
En des pays nouveaux où tu ne  
coules pas.  
[...]

Photo Dimitri Belayew.



Sous le Régime français, la Meuse donna partiellement son nom à deux des «neuf départements réunis», le nom de «département de la Meuse» ayant déjà été donné par l'Assemblée constituante de 1789 à un territoire lorrain qui, à un village près, n'a pas changé depuis (préfecture: Bar-le-Duc). À la suite de la bataille de Fleurus (26 juin 1794), qui provoqua la retraite des troupes coalisées contre la France (Royaume-Uni, Autriche et Hanovre), cette dernière décida de l'annexion, le 1<sup>er</sup> octobre 1795, des Pays-Bas autrichiens, des principautés de Liège et de Stavelot-Malmedy, ainsi que du duché de Bouillon. Les traités de Campoformio (1797) et de Lunéville (1801) en confirmeront l'appartenance française. Ces nouveaux territoires furent d'emblée organisés en neuf départements ne correspondant que de loin aux anciennes principautés (l'intention était précisément de réduire les particularismes d'Ancien Régime). L'ancienne principauté de Liège se trouva ainsi «démantelée» en trois départements principalement: outre le département de l'Ourthe, avec Liège comme préfecture et correspondant à l'actuelle province de Liège; le département d'Entresambre-et-Meuse, avec Namur comme préfecture et correspondant à l'actuelle province de Namur: le département de la Meuse-Inférieure, avec Maastricht comme préfecture et qui disparut en 1814 avec la chute du Premier Empire. Ce département, qui groupait les territoires «néerlandophones» de l'ancienne principauté (le comté de Looz), couvrait les actuelles provinces du Limbourg belge et du Limbourg hollandais. Signalons aussi l'existence, dans les anciennes Provinces-Unies, d'un éphémère département d'Escaut-et-Meuse, avec Middelbourg comme chef-lieu et correspondant approximativement à l'ancienne province de Zélande. Créé par la République batave (1798), il retrouva son nom de département de Zélande après le coup d'État de 1801, avant de s'appeler finalement département des Bouches-de-l'Escaut (1811), après l'annexion du Royaume de Hollande par la France (9 juillet 1810). C'est dans ce contexte également que fut créé le département des Bouches-de-la-Meuse, avec La Haye comme préfecture, en remplacement du département de Maasland, créé lui par le Royaume de Hollande (1807).

Bibliographie: *La Belgique française*, sous la dir. d'H. HASQUIN, Bruxelles, 1993; S. DUBOIS, *La Révolution géographique en Belgique. Départementalisation, administration et représentations du territoire, de la fin du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle*,



Bruxelles, 2008; *Géographie de la Belgique*, Bruxelles, 1992; F. JORIS et C. BOULANGIER, *La Meuse pour horizon* (Ma Terre, 1), Namur-Bruxelles, 2010; *La Meuse de Turner à Delvaux. Exposition. Namur, du 8 septembre au 28 octobre 2001*, Namur, 2001; *Le pays mosan de Paul Delvaux*, sous la dir. de L. ENGEN et C. VAN DEUN, Gand, [1997]; F. PIÉROT et C. MAHAUX., *La Meuse, fleuve d'Europe*, Liège, [1981] D. POLET et D. FOUSS, *La Meuse, de la source à la mer. France, Wallonie, Hollande* (Coll. L'esprit des lieux), Tournai, 1997.

L. COURTOIS

☛ ESCAUT; OIGNIES; PAYS MOSAN; TRAITÉ DE ROME.

## MICHAUX

MICHAUX (RUE HENRI) G5

Conseil communal du 24 février 1997.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères» voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42].

📖 Peu de créateurs sont aussi *insituables* que Henri Michaux (1899-1984). Il naquit à Namur, qu'il quitta à un an, pour vivre une enfance recluse en Campine et une adolescence rétive et rêveuse à Bruxelles. La lecture précoce des grands textes mystiques, quelques voyages au long cours, quelques emplois médiocres ici et là précédèrent le départ à Paris. Dès 1924, sa vie commença à se confondre avec son œuvre: son voyage en Amérique latine devint *Ecuador* (1929), sa découverte de l'Asie donna *Un Barbare en Asie* (1932) et ses pérégrinations firent naître *Plume* (1937).

De tels déplacements sont autant de voyages vers soi, d'explorations de ses «ailleurs», comme dans *Voyage en Grande Garabagne* (1936) et *Au Pays de la magie* (1942) qui, dans une sorte de rêverie ethnographique, font apparaître des pays, des peuplades et des gestes.

## MICHAUX

**Henry Michaux (1899-1984) :**  
**une évocation à la mesure de l'homme.**

Dans les années 1920, Michaux émigre à Paris, et ne cessera, dès lors, de renier tout ce qui le rattache à la Belgique et à sa ville natale, Namur. Rétif à la médiatisation, il ne se laissera guère photographier. Nul ne sait s'il aurait même apprécié cette plaque commémorative sur sa maison natale, à Namur...

Namur, place de l'Ange.  
Photo Fondation wallonne.



C'est l'expérience de l'étrangeté qui se donne à lire dans ces textes, grâce notamment à une invention verbale qui permet à l'auteur de créer des mondes à force de mots: il les suscite, les distend, les martèle jusqu'à ce que surgisse ce qu'il y a de primitif en eux.

Une écriture nouvelle: voilà ce que Michaux tenta de susciter, par les mots autant que par la peinture et le dessin, l'encre et l'aquarelle qui permettent à l'auteur de donner forme à ses hantises, à ce qu'il a appelé «l'infini turbulent». Celui-ci, parcouru et exploré à l'aide de différentes drogues, fit découvrir à l'auteur (*Misérable miracle*, 1956) de nouveaux fourmillements de signes, d'autres perceptions de l'espace et du temps, des chemins jamais empruntés vers l'inconnu. Au point qu'il put, à la fin de sa vie, évoquer ce que la littérature ne permet pas de mettre en mots: sa propre mort (*Moriturus*, 1974).

Bibliographie: R. BELLOUR, *Henri Michaux*, Paris, 1986; H. MICHAUX, *Œuvres complètes* (Bibliothèque de la Pléiade), Paris, Gallimard, 1998; J. CELS, *Henri Michaux* (Un livre, une œuvre, n° 20), Bruxelles, Labor; J.-P. MARTIN, *Henri Michaux. Écritures de soi. Expatriations*, Paris, 1994.

J. CARION

## MICHOTTE

MICHOTTE (COLLÈGE MICHOTTE) D5  
Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif indirectement descriptif).

- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des sciences humaines.

L'actuelle Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation est installée depuis 1995 dans le «Collège Albert Michotte», après avoir occupé, suite au transfert à Louvain-la-Neuve en 1977, des bureaux provisoires situés à la Grand-Rue. Le choix de ce patronage s'explique aisément: la faculté actuelle, constituée de façon autonome en 1969, trouve son origine dans l'«École de pédagogie et de psychologie appliquée à l'éducation» fondée en 1923 par Albert Michotte au sein de Faculté de philosophie et lettres.

📖 Albert-Édouard baron Michotte Van den Berk a été un grand psychologue et homme de sciences, connu et reconnu internationalement. Il est né à Saint-Gilles le 13 octobre 1881. Il est issu d'un milieu cultivé. En effet, il est le fils d'Edmond Michotte (1831-1911), compositeur de musique et mécène et son frère, le chanoine Paul Michotte (1876-1940), géographe, enseignera lui aussi à l'Université de Louvain. Dès l'âge de seize ans, en 1897, Albert s'inscrit à l'Institut

supérieur de philosophie de l'Université de Louvain. Trois ans plus tard, après avoir présenté une thèse sur l'éthique de Spencer, il acquiert le grade de docteur en philosophie. Après l'obtention du grade de candidat en sciences naturelles en 1902, il s'inscrit à la Faculté des sciences où il se forme, dans le laboratoire du neurologue Arthur Van Gehuchten, aux techniques d'anatomie nerveuse. C'est un moment-charnière dans sa carrière. En effet, Mgr Mercier souhaite développer les activités du laboratoire de psychologie, inauguré en 1893 et dirigé à l'époque par Armand Thiéry. Percevant ses inclinaisons pour la recherche expérimentale, il lui offre de se consacrer à la recherche en psychologie, dans le cadre de l'Institut de philosophie. Michotte accepte; de formation philosophique et homme de sciences, il sera psychologue de tendance expérimentale. En 1905, il obtient le grade d'agrégé de l'École de Saint-Thomas, après avoir présenté une étude expérimentale: *Les signes régionaux. Nouvelles recherches expérimentales sur la répartition de la sensibilité tactile dans les états d'attention et d'inattention*. Il est nommé chargé de cours en 1906, professeur extraordinaire en 1908 et professeur ordinaire en 1912. Il fait plusieurs séjours d'étude en Allemagne, à Leipzig chez Wilhelm Wundt, en 1905 et 1906, puis à Würzburg chez Oswald Külpe, en 1907 et 1908. Ce dernier lui fait découvrir la méthode d'introspection systématique appliquée à l'étude des processus psychiques supérieurs. À son retour d'Allemagne, Michotte abordera par cette méthode des problèmes appartenant à ce domaine. Pour accompagner les données introspectives, il utilise des méthodes objectives, par exemple des enregistrements de temps de réaction. Une nouvelle période de l'activité scientifique d'Albert Michotte s'ouvre avec la fin de la première guerre mondiale. Du point de vue méthodologique, des méthodes d'analyse plus objectives remplaceront la méthode introspective systématique. Les problèmes envisagés concernent désormais le domaine de la perception et le domaine de l'apprentissage. Par ses recherches sur les processus perceptifs, Michotte adopte très vite les conceptions générales de l'activité perceptive défendues par les représentants de la psychologie de la Gestalt, entre autres Wertheimer, Köhler et Koffka. En 1923, il crée, au sein de la Faculté de philosophie et lettres, l'École de Pédagogie et de psychologie appliquée à l'éducation. Vers les années 1928-

1930, sous l'influence du Behaviorism, autre grand courant de pensée de la psychologie né aux États-Unis au cours des années 1920, les travaux du laboratoire de Louvain portent sur le domaine des réactions motrices, en particulier sur l'apprentissage moteur. En 1944, il fonde l'Institut de psychologie, premier institut universitaire qui offrait un enseignement psychologique complet. Rattaché dans un premier temps à la Faculté de philosophie et lettres, il aura à partir de 1969, le statut de faculté. La troisième période dans son activité scientifique, la plus importante, commence au début de la Seconde Guerre mondiale. Les travaux de cette dernière période montrent l'intérêt que porte Michotte à des problèmes situés aux confins de la psychologie positive et de la phénoménologie. Michotte s'intéresse à nouveau aux problèmes de perception. Cependant, il aborde plus particulièrement le problème de la perception de l'action causale, la saisie phénoménale de certaines formes d'action. Il va étudier ces phénomènes durant plusieurs années, grâce à différentes méthodes, notamment grâce à la machine Michotte, élaborée dans les greniers de l'Institut de philosophie dans le cadre de ses recherches sur la perception à cette époque de « ferveur phénoménologique ». Elle est faite d'ellipses de couleurs dont le mouvement coordonné fait apparaître des figures fugitives que le sujet d'expérimentation doit capter. Le graphique, daté et signé de sa main, que les chercheurs gardaient à titre de guide à côté de l'appareil, a été conservé. Il publie en 1946 les principaux résultats de ces recherches dans *La perception de la causalité*, réédité en 1954 et traduit en anglais en 1963. Ce livre marque une date dans l'histoire de la psychologie de la perception. Michotte prend officiellement sa retraite en 1952 bien qu'il continue à donner des cours de psychologie générale et expérimentale jusqu'en 1956. Il arrêtera ses activités dans son laboratoire en 1962. Michotte, en plus d'avoir été un homme de science et un chercheur de haut niveau, s'est également révélé un brillant professeur et conférencier. Il donnera entre autres cours en candidatures en science et les cours de *Questions approfondies* aux étudiants en licence en philosophie et en psychologie, sans s'aider de notes et s'exprimant avec une grande clarté. Un étudiant a dit de lui : « Il a été un de ceux qui nous ont appris à observer ». La porte de son bureau, dans les toits de l'Institut de philosophie, était ouverte aux étudiants et il

les écoutaient et conseillait volontiers. Très vite, sa renommée est devenue internationale. Il sera invité comme conférencier ou comme *visiting professor* dans de nombreuses universités à l'étranger : à Oxford en 1926, à Cambridge, Londres et Barcelone en 1927, à Rostock en 1928, à Groningue, Utrecht et Stanford en 1929, à Santander en 1935, à Amsterdam et Genève en 1936, au Collège de France en 1937, à Reading et à Rome en 1938, ainsi qu'à Grenoble et à la Sorbonne en 1939. Après la Seconde Guerre mondiale, il se rendra aussi, et à plusieurs reprises, en France, en Italie, en Hollande et en Angleterre. Il a également été le fondateur de la Société belge de psychologie, le premier président de l'Association de psychologie scientifique de langue française, et président de l'Union Internationale de psychologie scientifique. Il a été fait docteur honoris causa des Universités de Cambridge (Royaume-Uni), de Nimègue (Pays-Bas) et de Montréal (Québec). Il sera membre de quantité de sociétés savantes : de l'Académie royale de Belgique, de l'Académie pontificale des sciences, de la Société française de psychologie, de la British Psychological Society (*honorary fellow*), de l'American Philosophical Society, de l'Académie des Sciences morales et politiques de Madrid, des Sociétés de Psychologie d'Espagne, de Suisse, d'Italie, de Suède et du Danemark. Dès 1909, il fait partie du comité organisateur des Congrès internationaux de psychologie.



#### MICHOTTE

**Albert Michotte (1881-1965).**

Ce tableau du fondateur et premier président de l'Institut de psychologie et des sciences pédagogiques est actuellement conservé à la Salle du Conseil de la Faculté de psychologie de la Katholieke Universiteit Leuven.

Portrait d'Anne Rutten, 1956. Photo Archives de l'Université catholique de Louvain.

Il semble qu'il n'ait manqué aucune réunion au cours des soixante années que dura sa carrière scientifique. Il y rencontrera les principaux représentants de la psychologie et se liera d'amitié avec nombre d'entre eux qui viendront lui rendre visite à Louvain. Il décède le 2 juin 1965 à Kessel-Lo (Louvain).

Bibliographie: G. DE MONTELLIER, *Notice sur le Baron Albert Michotte van der Berck*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXXXIV, Bruxelles, 1968; J.-R. NUTTIN, *La vie et l'œuvre du professeur Michotte*, dans *Psychologia Belgica*, t. V, 1965; ID., *Albert Édouard Michotte van den Berck. 1881-1965*, dans *The American Journal of Psychology*, t. LXXIX, n° 2, juin 1966, p. 331-333; G. THINÈS, A. COSTALL, et G. BUTTERWORTH, *Michotte's Experimental Phenomenology of Perception. Review*, dans *The American Journal of Psychology*, t. CVII, 1994, n° 2, p. 275-276; M. RICHELLE, P. JANSSEN et S. BRÉDART, *Psychology in Belgium*, dans *Annual Review of Psychology*, t. XLIII, 1992, p. 505-529; J. WAGEMANS, R. VAN LIER, B.J. SCHOLL, *Introduction to Michotte's heritage in perception and cognition research*, dans *Acta Psychologica*, t. CXXIII, 2006.

S. LEMAÎTRE

☛ CARNOY; MERCIER.

## MINCKELERS

MINCKELERS (VOIE)

D8-E8

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des sciences exactes.

«Voie Minckeleers» (*sic*) célèbre en fait Jean-Pierre Minckelers, professeur de chimie à l'Université de Louvain, où il découvrit en 1773 le gaz de houille: cette découverte lui permit d'éclairer son laboratoire (situé au Collège du Faucon, où une plaque commémorative rappelle le fait), mais passa à peu près inaperçue à l'époque... Longtemps les plans de Louvain-la-Neuve ont utilisé la graphie thioise «Minckeleers», avant que la version romane, seule officielle, ne s'impose. La «voie Minckelers», qui joint la «rue Archimède» à l'«avenue Georges Lemaître», devrait prochainement être prolongée en direction d'un nouvel ensemble de logements étudiants qui se construit à proximité du «bâtiment Mercator» [PV OL 15].

📖 Jan Peter Minckelers naît à Maastricht en 1748. Son père et son grand-père tenaient une officine dans cette ville. Après des humanités au collège jésuite de sa ville natale, puis un cours de dialectique à Geel, il s'inscrit en 1764 à la Faculté des arts de l'Université de Louvain. Il sort second de sa promotion, ce qui constitue une preuve de ses aptitudes. Il étudie ensuite la théologie avec l'ambition de se diriger vers une carrière ecclésiastique.

Il reçoit les ordres mineurs puis le diaconat mais, en 1771, il oriente définitivement sa vie vers les sciences en choisissant de devenir professeur secondaire à la pédagogie du Faucon, où il avait lui-même été étudiant.

Ce revirement s'explique sans doute par une réforme du programme d'enseignement à la Faculté des arts qui débuta en 1764, pour s'achever en 1766. Le *curriculum* fut entièrement repensé et, du point de vue des sciences, sanctionna une évolution, déjà sensible depuis 1736, en faveur d'un approfondissement des matières scientifiques. Parallèlement à cette réforme, une «École de physique expérimentale» avait été financée par le gouvernement en 1754 et, bien qu'elle fût gérée conjointement par les professeurs primaires des quatre pédagogies, un gestionnaire s'était affirmé par sa compétence scientifique et ses talents d'organisateur. En 1771, Jan Frans Thijsbaert (1736-1825), professeur primaire à la pédagogie du Château, est reconnu pour son action et nommé directeur du cabinet de physique rassemblé au *Vicus Artium* récemment rénové par l'architecte Laurent-Benoît Dewez. Depuis quelques années déjà, Minckelers était devenu le collaborateur attitré de Thijsbaert. Son abandon des études théologiques n'est certainement pas étranger à cette nouvelle nomination de Thijsbaert, signalant clairement la ferme intention des autorités civiles du pays d'encourager l'enseignement et, dans une certaine mesure, la recherche scientifique. Quant à ce dernier volet de l'activité menée à l'«École de physique expérimentale», le résultat le plus remarquable est la découverte en 1783 du gaz de houille, et d'un procédé simple et économique pour le produire. L'intervention directe du duc d'Arenberg fut cruciale et catalysa les recherches de Minckelers et de ses collègues, comme le soulignera la suite de la notice.

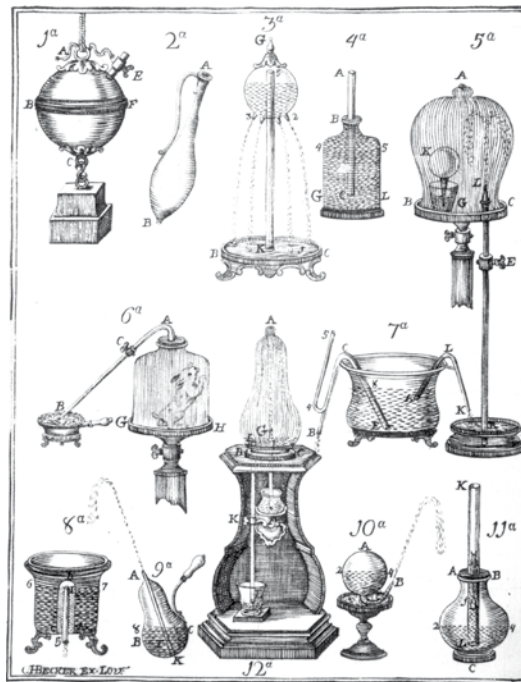
Au *Vicus*, Minckelers démontra la physique expérimentale pour tous les étudiants de la Faculté des arts. Il rassembla aussi une importante collection d'histoire naturelle, dont le mosasaure, «squelette de baleine» trouvé dans la montagne Saint-Pierre, près de Maastricht. Sa description, précise et objective, servira aux travaux de G. Cuvier (1769-1832) dans ses recherches sur les ossements fossiles. En chimie, il suit de loin l'évolution des travaux de Priestley (1733-1804) et des autres chimistes sur les gaz, et l'émergence de la nouvelle chimie. S'il ne prend pas position, il mentionne dans ses cours les théories en



présence. Il fait de même dans le domaine de l'électricité. En 1788, il accepte une nomination de professeur dans l'université transférée à Bruxelles sur ordre de Joseph II. Les gages et les moyens financiers devaient permettre de développer l'enseignement et les recherches de façon inégalée jusqu'alors. Mais la Révolution brabançonne l'oblige à fuir et, lorsqu'en 1790 l'Université est réinstallée à Louvain dans tous ses droits et privilèges, il en est exclu au même titre que tous ceux qui avaient accepté une nomination à Bruxelles. De retour à Maastricht, il reprend la direction de l'officine paternelle. Lorsqu'en 1798, le régime français établit une École centrale de la Meuse inférieure dans cette ville, il y est nommé professeur de chimie et de physique. En 1804, il passe l'examen de pharmacien instauré par le régime républicain. Après la courte aventure intellectuelle des écoles centrales qui sont fermées en 1802, Minckelers continue à enseigner à l'École secondaire, plus tard appelée Collège de Maastricht. Il y enseigne entre autres à J. G. Crahay (1789-1855) et Martin Maertens (1797-1863), qui seront appelés aux chaires de physique et de chimie lors de la fondation d'une université catholique à Malines en 1834. Il joue par ailleurs un rôle d'expert dans des commissions publiques, en tant que membre du jury médical du département ou de la commission pour l'introduction des poids et mesures. Il poursuit dans le même temps ses activités en histoire naturelle. Ainsi, il mène entre 1812 et 1818 une série d'observations météorologiques très précises, ainsi que des recherches sur les gisements fossiles de sa région.

En 1816, une congestion cérébrale réduit considérablement ses capacités intellectuelles. C'est aussi l'année où il est désigné comme membre de l'Académie royale des sciences que Guillaume des Pays-Bas décide de restaurer. Son état de santé l'empêcha de participer jamais aux travaux de la compagnie et il mourut à Maastricht en 1824.

La découverte du gaz de houille n'eut que peu de retentissement. Minckelers s'en servit pour éclairer la salle où il donnait ses cours. Une controverse de nature nationaliste a éclaté quant à l'invention du gaz d'éclairage. Un Français, Philippe Lebon, aurait eu l'idée en 1785 d'éclairer au moyen du gaz provenant de la distillation du bois (et non du gaz de houille). Il prend même un brevet en 1799. Il n'est pas exclu que la rumeur du succès obtenu par Minckelers ait circulé: le commanditaire



#### MINCKELEERS

**Cours professé par Minckelers à la pédagogie du Faucon à Louvain en 1783.**

Dans ces notes de Jean-Joseph Marcelle, le Tableau 2 du traité *De aere*, illustre les travaux du savant sur les propriétés des gaz.

Archives de l'Université catholique de Louvain, n° C 163.

Photo Jozeph Goossens.



**Une plaque du Collège du Faucon (Leuven), rappelle au passant que c'est là que Minckelers découvrit le gaz de houille.**

C'est à l'« École de physique expérimentale » de la Faculté des arts de l'Université de Louvain, que Minckelers fit la découverte, en 1783, du gaz de houille, et mit au point un procédé simple et économique pour le produire.

Photo Fondation wallonne.

lui-même, Louis Englebert d'Arenberg, a communiqué à Faujas de Saint Fond les résultats des expériences de Minckelers. En 1798, un commerçant anglais en fit usage pour éclairer quelques établissements privés. Là aussi, la diffusion des idées de Minckelers n'est pas exclue. Cette controverse mobilisa quelques savants belges, entre 1839 et 1870, à un moment crucial de la formation de la communauté scientifique nationale. Les études consacrées à la vie et aux travaux de Minckelers servirent tout autant la mémoire de l'homme que les desseins d'une communauté émergente, en quête de mythes nationaux.

Le *Mémoire sur l'Air Inflammable* de J. P. Minckelers est une œuvre de commande. Le duc d'Arenberg, ayant assisté le 27 août 1783 au lâcher, par le physicien Charles, d'un ballon à hydrogène, se passionna pour ces machines aérostatiques. Les vols, habités ou non, se multiplièrent, utilisant comme

gaz porteur l'air chaud ou l'hydrogène. Dans le premier cas, l'air chaud est obtenu par la combustion de paille et de laine dans un fourneau, ce qui suppose un chargement de combustible suffisant pour effectuer le vol. Les vols à longue distance sont dès lors difficiles à envisager. L'autre solution consiste à utiliser un gaz plus léger que l'air, soit la solution que le physicien Charles avait expérimentée en août 1783. L'utilisation de l'hydrogène n'était pas sans danger, ainsi que le démontra l'essai du 15 juin 1784 dans lequel Pilâtre de Rozier perdit la vie. Il suffit de songer au drame des zeppelins transformés en torches.

Ayant compris combien l'air inflammable devait être manié avec précaution, c'est-à-dire loin de toute flamme, restait un autre problème à résoudre, celui de la fabrication rapide et économique d'air inflammable. La méthode habituelle par dissolution du fer dans l'acide vitriolique (acide sulfurique) est trop violente et occasionne trop de pertes étant donné la légèreté du gaz qu'il est difficile de contenir dans le ballon. Les expériences de composition et de décomposition de l'eau réalisées en grande pompe en juin 1783 donnèrent à Lavoisier et à son collaborateur Meusnier l'idée de produire l'air inflammable ou hydrogène par décomposition de l'eau. Ce n'est pas la piste suivie par les savants rassemblés par Louis-Englebert autour de ce problème. Les expériences de composition et de décomposition de l'eau n'étaient pas publiées — elles ne le seront d'ailleurs jamais — et, par ailleurs, le dispositif expérimental extrêmement coûteux ne répondait pas au deuxième critère, celui de la rentabilité.

Le duc d'Arenberg pointa lui-même du doigt le combustible à envisager : la houille, si facile à trouver en abondance dans le pays de Charleroi. Après avoir essayé d'autres substances possibles, Minckelers arriva lui aussi à la conclusion que les matériaux du

règne minéral étaient susceptibles de dégager du gaz plus léger que l'air, au contraire des gaz obtenus à partir de matières végétales ou animales. Plusieurs tentatives de lâcher de ballon sont organisées entre novembre 1783 et mars 1784, certaines moins réussies que d'autres. C'est dans un deuxième temps seulement que Minckelers rédige son mémoire et effectue une investigation systématique, entre le 2 janvier et le 6 juillet, si l'on en croit ses notes. À chaque essai, les gaz sont recueillis dans des récipients fermés et c'est à Thijsbaert d'estimer la masse spécifique des différents gaz extraits. Le *Mémoire sur l'air inflammable* n'est donc pas un rapport de travail : le duc l'a commandé à Minckelers — quitte à en peaufiner le style — lorsqu'il se fut persuadé qu'on avait trouvé là, et grâce à lui, une solution à laquelle on n'avait jamais songé auparavant ni à Paris ni ailleurs.

Bibliographie : P.A. JASPERS, *J.P. Minckelers, 1748-1824*, Maastricht, 1983 ; P.A.Th.M. JASPERS et J. RCEGIERS, *Le Mémoire sur l'air inflammable de J.P. Minckelers (1748-1824)*, dans *Lias*, t. X, 1983, p. 218-252.

B. VAN TIGGELEN

## MOCKEL

**Albert Mockel :**  
premier numéro de la revue  
symboliste *La Wallonie*  
(1896).

Albert Mockel (1866-1945)  
fonda, lorsqu'il avait vingt ans,  
une revue littéraire, *La Wallonie*.  
Il s'y montrait en opposition  
avec la Jeune Belgique qu'il  
estimait trop parnassienne,  
trop « bruxelloise » et trop  
« flamande » ; à la notion  
unitariste et chimérique d'« âme  
belge » il substitua le dualisme  
culturel et se donna comme  
objectif de mettre en lumière les  
caractères particuliers de l'âme  
wallonne. Mais dans cette  
revue et dans ses différents  
essais, Albert Mockel élaborait  
petit à petit une esthétique  
poétique qui croise les théories  
musicales, la conception  
mallarméenne du langage et les  
grands thèmes du romantisme  
allemand.

Photo Fondation wallonne.

## AU LECTEUR.

L'ÉLAN LITTÉRAIRE est mort, vive LA WALLONIE !

A nous les jeunes, les vaillants, tous ceux qui ont  
à cœur l'avènement littéraire de notre patrie et surtout  
de notre Wallonie aimée.

Belle et saine, intensément originale et artiste, elle  
vaut que ses enfants la chantent, l'exaltent, la glorifient.

Le but est élevé, mais lointain.....

QUAND MÊME !

LA RÉDACTION.

## MOCKEL

MCKEL (RUE ALBERT)

G5-H5

Conseil communal du 28 mai 2002.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.
- ☛ Thème de la littérature belge de langue française.
- ☛ Thème du patrimoine wallon.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 40]. Dans le cas de Mockel, il s'y ajoute une dimension patrimoniale wallonne d'importance, puisque c'est lui qui, en donnant à sa revue symboliste le nom de « *La Wallonie* » (1866-1892), en popularisa définitivement le nom. Il fut, entre autres, un des premiers militants régionalistes wallons et l'auteur, en 1919, d'une proposition de réforme de l'État qui allait dans le sens de celle de Léon Troclet.

📖 Né à Ougrée en 1866, Albert Mockel († 1945) fit des études de droit et fonda, lorsqu'il avait vingt ans, une revue littéraire, *La Wallonie*. Il s'y montrait en opposition avec la Jeune Belgique qu'il estimait trop parnassienne, trop « bruxelloise » et trop « flamande » ; à la notion unitariste et chimérique d'« âme belge » il substitua le dualisme culturel et se donna comme objectif de mettre en lumière les

caractères particuliers de l'âme wallonne: «la faire mieux comprendre et mieux aimer, tel était notre premier programme». Mais dans cette revue et dans ses différents essais, Albert Mockel élaborait petit à petit une esthétique poétique qui croise les théories musicales, la conception mallarméenne du langage et les grands thèmes du romantisme allemand.

Installé à Paris, il publia plusieurs ouvrages, dont ses *Propos de littérature* (1894) dans lesquels il développa une conception du symbole et de la pluralité des interprétations qui annonce les théories modernes de l'œuvre «ouverte»; il collabora à de nombreuses revues; il consacra une part importante de son temps à faire reconnaître en France la littérature belge — et notamment les œuvres de Charles Van Lerberghe, d'Émile Verhaeren et de Max Elskamp — et à animer, lui qui écrivit le *Chant de la Wallonie*, la section parisienne des Amis de l'art wallon.

Revenu en Belgique à la fin de sa vie, il devint conservateur du musée Wiertz puis mourut en 1945 en laissant dans l'histoire de la littérature le souvenir marquant de son rôle d'animateur, de critique et de théoricien.

Bibliographie: M. OTTEN, *Albert Mockel. Esthétique du symbolisme*, Bruxelles, 1962.

J. CARION

## MOLONS

MOLONS (CLOS DES) C4  
MOLONS (RUE DES) C4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Une autre facette du folklore namurois est évoquée à travers «clos des Molons» et «rue des Molons».

📖 Le Molon est un des quarante membres (comme dans une Académie) de la Société royale de Moncrabeau. Cette société traditionnelle namuroise, dont le nom vient de celui d'un village du Lot-et-Garonne où l'on pratique des concours de mensonges, des galéjades, naît en 1843 au Café Ramlot, rue Saint-Loup, succédant par sécession au Cabinet des Mintes qui se réunissait à La Plante. Le nom de ses membres, le Molon, signifie d'abord en wallon «larve du hanneton» et au figuré, il a pris le sens de «être un peu fou», mais dans le bon sens du terme, c'est-à-dire quelqu'un qui sort de l'ordinaire. Les Molons, vêtus d'un costume très fantaisiste,



se déplacent sur un char trapézoïdal et jouent d'instruments les plus bizarres, fantaisistes (le violoncelle à vessie de porc) ou d'instruments anciens (la lyre ou la vielle à roue). Chaque 15 août, ils organisent un concours international de menteurs. Cette société ou académie, grâce à des hommes dynamiques comme Charles Wérotte, a joué un rôle important dans la vie culturelle namuroise, y compris dans celui de la charité, et eut une influence bénéfique en ce qui concerne le développement de la littérature dialectale à Namur.

Bibliographie: APW, p. 411; CW, 1964, p. 83-116; FBe, t. I, p. 111; *Molons et Relis Namurwès. La littérature dialectale à Namur de Charles Wérotte à Joseph Calozet*, 1968, p. 12-13; NF, p. 57.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

☛ ÉCHASSIERS

## MONDE D'HERGÉ (THÈME DU)

Les voiries desservant le nouveau Musée Hergé portent des noms évoquant le monde du créateur de Tintin, tant du côté du «boulevard du Nord» que du côté du «parc de la source». Ce dernier étant dédié aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie, certains noms évoquent les deux registres: monde d'Hergé et jeux traditionnels. La «rue de Moulinsart», qui évoque également Hergé, se trouve au quartier des Bruyères, dans la zone dédiée à la littérature de nos régions...

☛ FIBUSTIERS; FLUPKE; LABRADOR; LICORNE; MOULINSART; OTTOKAR; PIRATES; QUICK; TIBET.

## MONNET

MONNET (AVENUE JEAN) A8-A9  
MONNET (PARC SCIENTIFIQUE)

Conseil communal du 1<sup>er</sup> mars 1988 (avenue) et du 25 novembre 1996 (parc scientifique).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.  
☛ Thème de la construction européenne.

## MOLONS

**Grosplan sur les 40 Molons en concert (Fêtes de Wallonie 2011, Namur).**

Le Molon est un des quarante membres de la Société royale de Moncrabeau créée en 1843. Molon, signifie d'abord en wallon «larve du hanneton» et au figuré, il a pris le sens de «être un peu fou», mais dans le bon sens du terme, c'est-à-dire quelqu'un qui sort de l'ordinaire. Les Molons, vêtus d'un costume très fantaisiste, se déplacent sur un char trapézoïdal et jouent d'instruments les plus bizarres, fantaisistes (le violoncelle à vessie de porc) ou d'instruments anciens (la lyre ou la vielle à roue). Chaque 15 août, ils organisent un concours international de menteurs.

Photo Fondation wallonne.



C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier [PV 40]. On a tenu compte ici, des souhaits des entreprises installées dans les «parcs scientifiques» (déterminé adopté à l'époque), qui désiraient des noms de scientifiques ou d'industriels connus sur le plan international et évitant une série de «problèmes». Problème linguistique: «Frankignoul», par exemple, inventeur des «pieux Franki», était jugé trop difficile à prononcer pour des anglophones. Problème des marques de fabrique: «Ferraris», par exemple, auteur de la première carte d'état-major de «Belgique» (des Pays-Bas, sous le gouvernement autrichien) risquait d'entraîner la confusion avec la marque de voiture. Etc. [PV 43].

Parmi les anthroponymes retenus, une personnalité évoque l'ouverture de l'Université et de la ville vers l'Europe et le monde: «Avenue Jean Monnet» (1888-1979) rappelle cette personnalité française inclassable comptant parmi les initiateurs de la Communauté européenne.

 Jean Monnet est né à Cognac le 8 novembre 1888. Contrairement à ce qu'écrivent les encyclopédies, il n'était pas économiste. Fils du propriétaire d'une petite firme de cognac, Monnet a reçu une formation sur le tas. Ayant les études en horreur, il quitte le collège avant le baccalauréat et entre au service de l'entreprise familiale. Il a seize ans. Il rêve de ces villes lointaines avec lesquelles son père est en relations d'affaires. Bientôt le rêve se réalise. Son père l'envoie passer deux ans chez un négociant londonien. Il y apprend l'anglais et, aussi, la City, cœur de l'Empire britannique.

Après Londres, Monnet se rend au Canada (1906). De là, il passe aux États-Unis. C'est une révélation. Tout y semble possible. En un mot, le pragmatisme y est une valeur.

Après l'Angleterre et l'Amérique du Nord, Monnet découvre la Scandinavie, la Russie, l'Égypte. Véritable nomade, il sait ce que négociant veut dire. Et son réseau de relations de par le vaste monde est déjà impressionnant. Août 1914. Monnet, réformé pour raison médicale, ne connaîtra pas les tranchées. En revanche, il se forge rapidement une conviction. La France et la Grande-Bretagne sont engagées dans le conflit en ordre dispersé au plan économique, financier et logistique. À cet égard, la France dépend beaucoup trop de l'étranger en matière de transports maritimes. Par l'intermédiaire d'une relation

d'affaires, Monnet obtient de pouvoir exposer ses vues au président du Conseil René Viviani. Il est écouté. L'idée est simple, voire simpliste: les flottes de commerce française et anglaise devraient fonctionner en partenariat, c'est-à-dire constituer un «pool». Il faudra toutefois attendre 1917 pour que l'idée se réalise. En attendant, Monnet, installé à Londres, travaille, en tant que représentant personnel du ministre du Commerce de la République, au développement d'une économie de guerre impliquant notamment la prévision («planning») des besoins et de la production. Développant encore le réseau de ses relations avec les Anglais et les Américains, il donne sa pleine mesure en tant que cheville ouvrière du Comité interallié des transports maritimes (mars 1918).

La guerre a été pour Monnet l'occasion de concevoir que rien ne serait plus ni ne pourrait être comme avant. Le facteur économique est devenu déterminant. L'interdépendance est une réalité. Mais les gouvernements, les armes s'étant tuées, sauront-ils prendre la mesure de ce changement et agir? Monnet, à l'instar de Keynes, en doute malgré la création de la Société des Nations dont il devient un des quatre sous-secrétaires généraux en 1919. À Genève, ses fonctions le conduisent à exercer une grande influence morale. Mais il ne détient aucun pouvoir réel. Le poids des intérêts nationaux est trop important. Au scepticisme succède la désillusion. Monnet ne croit pas en l'avenir de la S.D.N., qu'il quitte en décembre 1923.

Revenu à Cognac, Jean Monnet redresse la situation de la société familiale. Puis, par un canal inconnu, il est mis en relation avec Blair and Co, importante firme d'investissements américaine. L'activité de ce genre de banque se situe à l'échelle des États puisqu'elle consiste à placer des emprunts nationaux dans le public. En plus du fait que Monnet ajoute à son expérience antérieure la connaissance des rouages de la finance internationale, il noue aux États-Unis des amitiés qui se révéleront déterminantes par la suite: Foster Dulles, futur secrétaire d'État, McCloy, futur haut commissaire en Allemagne après 1945, le journaliste Walter Lippman. Enfin, il fait entrer dans son équipe un jeune Français qui sera, plus tard, un de ses relais essentiels dans les rouages de la Quatrième République: René Pleven.

Jusqu'au début des années 1930, Monnet joue, dans la coulisse, les premiers rôles.

Il est mêlé de près aux stabilisations de plusieurs monnaies, non sans s'occuper de la mise en place de la Banque des Règlements internationaux. Il est devenu une sorte de citoyen atlantique, expliquant l'Europe aux Américains; exposant et défendant le point de vue de ceux-ci aux Européens.

La grande dépression, une opération financière téméraire, des facteurs d'ordre privé enfin, le contraignent, en 1933, à accepter de se joindre à une mission de la S.D.N. à Shanghai afin de mettre en œuvre un plan de reconstruction pour la Chine capable d'attirer des capitaux internationaux sans heurter de front les susceptibilités japonaises mais aussi celles de plusieurs grandes puissances.

L'expérience chinoise, qui constitua un échec, renforça néanmoins Monnet dans sa culture de l'action. Revenu aux États-Unis au début de 1936, il s'ennuie. En revanche, la montée des périls en Europe mobilise celui que des acteurs de l'époque appellent «le banquier américain»! En 1938, il trouve à s'employer au service de son pays qui éprouve un besoin urgent de matériel aéronautique. Pratiquement, les États-Unis sont en mesure de le fournir. Politiquement, les obstacles sont énormes. Monnet contribue à les contourner. Puis, la guerre devenant une réalité en septembre 1939, il renoue avec l'expérience du conflit précédent. Il préside en effet le Comité de coordination franco-britannique qui coiffe cinq Comités exécutifs permanents chargés de l'approvisionnement de la France et de la Grande-Bretagne dans cinq secteurs stratégiques.

Dans la pratique, les choses sont plus complexes. Paris et Londres se sont entendues dans cinq secteurs. Pour le reste, des missions d'achat agissent en ordre dispersé. Les États-Unis n'apprécient guère cette attitude. Monnet le sait. De là l'idée, qui était dans l'air du temps, de créer une union étroite entre la France et la Grande-Bretagne. Le 11 juin 1940, il lance le projet d'une fusion totale entre les deux pays. Le 16, le principe est adopté au plus haut niveau. Mais le même jour, à Bordeaux, Philippe Pétain devient président du Conseil. Le projet a fait long feu. Il n'en constitue pas moins un précédent qui nourrira les projets pour l'Europe d'après-guerre.

Après l'armistice de juin 1940, Monnet n'entend servir ni Vichy ni de Gaulle avec qui le courant ne passe pas. Il servira donc l'Angleterre dans le cadre de la mission d'achat

de celle-ci aux États-Unis. À Washington, la toile de relations qu'il avait tissée à New York, grandit encore. Dans la foulée, son influence sur les Américains est évidente. Au point qu'en février 1943 il est l'envoyé du président Roosevelt à Alger dans le prolongement du débarquement allié en Afrique du Nord. La situation a quelque chose d'extraordinaire. Monnet, citoyen français qui est toujours haut fonctionnaire britannique, est investi d'une mission d'origine américaine... Sa nature est officiellement économique. Dans les faits, elle est éminemment politique attendu qu'Alger est le lieu de toutes les tensions entre l'ordre de Vichy et celui de la France libre. Monnet cherche à faire progresser un rapprochement. Il y parviendra, mais l'antagonisme est grand entre le général de Gaulle et celui que ce dernier appellera l'«inspirateur».

L'inspirateur. Ce qualificatif, péjoratif dans l'esprit du Général, revêt une coloration de plus en plus positive au fil du temps. Ayant contribué au rapprochement entre Français en 1943, membre du Comité français de libération nationale, Monnet se consacre au futur, c'est-à-dire, dans son esprit, à l'organisation de l'Europe. Il rencontre ou retrouve de jeunes Français qui se révéleront bientôt des collaborateurs de premier plan (Hirsch, Marjolin, Mayer, Alphanet). La réflexion progresse rapidement. Des notes successives en fixent les contours. La philosophie générale de ce que sera, en 1950, le Plan Schuman, s'y trouve.

Mais entre l'été de 1943 et la déclaration du 9 mai 1950, beaucoup d'eau coula sous les ponts. Trait d'union entre les États-Unis et l'Europe, Monnet conçoit que son pays doit d'abord reconstruire et moderniser. Commissaire général au Plan en janvier 1946, il s'entoure, comme à son habitude, de collaborateurs qui forment une véritable équipe dont l'esprit survit à l'épreuve du temps. De Sauvy à Rabier en passant par François Fontaine et Clappier, ce groupe, complétant celui d'Alger, jouera un rôle déterminant dans la conception et les avancées de la construction européenne. Monnet en est à la fois l'inspirateur et l'interprète. Les problèmes sont discutés, les solutions et les stratégies échafaudées. Puis Monnet agit. C'est concret, réaliste et discret.

La déclaration Schuman relève de cette logique marquée au sceau de la simplicité et de l'action directe. Depuis 1946, la guerre froide a gagné en intensité. La menace soviétique

exige que les Européens fassent front. Mais cette nécessité se heurte à beaucoup d'obstacles parmi lesquels la difficulté de trouver un angle d'attaque pratique. Ni le Plan Marshall (1947) ni le Conseil de l'Europe (1949) ne débouchent sur la réalisation d'une Europe politique. Or celle-ci est plus que jamais à l'ordre du jour en 1950. En effet, le rôle et la place de l'Allemagne dans le dispositif occidental sont essentiels. Mais pour l'intégrer dans le cercle européen, il faut l'arrimer dans le cadre d'un partenariat destiné à apaiser les craintes à l'égard du vaincu de 1918 et de 1945.

Le trait de génie de 1950 est le projet, ouvert à d'autres pays, de mise en commun de la production du charbon et de l'acier de la France et de l'Allemagne sous l'autorité d'une instance supranationale. Conçue au sein du Commissariat au Plan, l'idée est relayée auprès de Robert Schuman par Monnet. En Allemagne, Adenauer, qui mesure bien tout l'intérêt de l'affaire, est disposé à aller de l'avant.

La proposition Schuman débouche sur le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), signé à Paris le 18 avril 1951. Monnet en sera le premier président de la Haute Autorité (1952-1955). La CECA est un levier. Sa création ne réglant pas la question de la défense de l'Europe, Monnet obtient, en octobre 1950, de René Pleven devenu président du Conseil, qu'il propose la création d'une Communauté européenne de défense (CED). Celle-ci fait l'objet du traité de Paris (27 mai 1952). Mais la défense est une chose trop sérieuse pour en laisser la conduite aux militaires a-t-on dit. D'où le projet de confier à une Communauté politique européenne (CPE) le soin de «contrôler» la CED tout en créant une Europe fédérale.

Monnet a joué un rôle important dans ce contexte. Si, comme Spaak, Adenauer, Bech et d'autres, il fut à la fois profondément déçu et fâché par le refus français de ratifier le traité instituant la CED le 30 août 1954, il n'en contribua pas moins à ce qui est connu sous le nom de «relance européenne».

Abandonnant la Haute Autorité, il fonde, en 1955, le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe (CAEUE) qui constitue un lobby impressionnant. Jouant de ses entrées dans les cercles de la décision à Washington, de ses relations avec un Paul-Henri Spaak qui en sera l'accoucheur, il fait passer, au printemps

de 1955, l'idée d'une relance fondée sur le développement d'une nouvelle Communauté sectorielle — ce sera celle de l'énergie atomique (Euratom) — et d'un marché commun généralisé (CEE) que traduiront les traités de Rome du 25 mars 1957.

Plus convaincu que jamais que la construction européenne doit déboucher sur une Europe politique supranationale, Monnet se heurte rudement, dans les années 1960, au général de Gaulle. À l'instar de Spaak, souvent plus souple, Monnet entend faire aboutir le projet politique non sans veiller à développer un partenariat avec les États-Unis. Le CAEUE est mobilisé. De Gaulle reste inflexible. Seul son départ, en avril 1969, et l'élection de Pompidou modifient la donne. De nouvelles perspectives s'ouvrent. Le sommet de La Haye (décembre 1969) est l'occasion de faire passer de nouvelles inspirations, notamment dans le secteur monétaire et institutionnel.

L'inspirateur a plus de 80 ans. Il reste fort actif et ne cesse de poursuivre l'objectif de l'Europe politique. En août 1973, il lance l'idée, relayée par le CAEUE, d'un «gouvernement européen provisoire». Si le projet échoue sous les coups de boutoir de la crise du Proche-Orient, il reste qu'à l'issue du sommet de Paris (août 1973) des chefs d'État et de gouvernement des Neuf, Giscard d'Estaing annonce la création du Conseil européen réunissant trois fois par an les chefs de gouvernement et leurs ministres des Affaires étrangères.

Sans doute la création du Conseil européen reste-t-elle fort en deçà des espoirs de Monnet. Mais dans le même temps, la décision traduit bien que l'Europe est introduite de manière de plus en plus constante dans les préoccupations des plus hauts responsables des États membres. Dans ce sens, il s'agit d'une réussite de Jean Monnet. Ce fut la dernière.

Surveillant de près la rédaction de ses mémoires qu'assume François Fontaine, veillant à préparer le dépôt de ses archives à Lausanne (Fondation Jean Monnet pour l'Europe), continuant de prodiguer des conseils et de donner des interviews, Monnet s'est toutefois éloigné du «cercle magique du pouvoir», pour reprendre une de ses expressions, le 9 mai 1975.

«Citoyen d'honneur de l'Europe» (1977), il meurt le 16 mars 1979 à Houjarray, commune de Bazoches-sur-Guyonne, en Ile-de-France. Échappant aux classifications traditionnelles, Monnet, dont les cendres sont transférées au Panthéon le 9 novembre 1988, avait démontré que l'important était de «faire



quelque chose» et avait su, pour atteindre cet objectif, «prendre le temps sans dévier du but, s'adapter à son partenaire tel qu'il est et coopérer pour réussir» (François Mitterrand).

Bibliographie: J. MONNET, *Mémoires*, Paris, 1979; P. FONTAINE, *Jean Monnet. L'Inspirateur*, Paris, 1988; *Monnet and the Americans. The Father of a United Europe and his U.S. Supporters*, sous la dir. de C.P. HACKETT, Washington D.C., 1955; É. ROUSSEL, *Jean Monnet (1888-1979)*, Paris, 1996.

ATHÉNA; EINSTEIN; FLEMING; SOLVAY.  
M. DUMOULIN

## MONTAUBAN

MONTAUBAN (CHEMIN DE) H5

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème de la littérature belge de langue française.

Thème du patrimoine wallon.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42]. Dans ce contexte, le «chemin de Montauban» rappelle la légende des quatre fils Aymon et du cheval Bayard. Cette légende a été illustrée par la chanson de geste *Renaut de Montauban*. *Montauban*, nom d'une ville de Tarn-et-Garonne, a été transplanté dans nos régions, notamment en Gaume, à Buzenol, où il a été appliqué à un promontoire qui est un site archéologique très important. La tradition populaire y voit les ruines du château des quatre fils Aymon...

Renaut de Montauban était, selon une chanson de geste du XIII<sup>e</sup> siècle, l'aîné des quatre fils Aymon qui, au cours d'une dispute, tua le neveu de Charlemagne. Chassés pendant des années, en Ardenne et ailleurs, les quatre frères réussirent à échapper aux poursuites de l'Empereur, grâce à leur bravoure, à leur ruse et à la rapidité du cheval Bayard. Le chevalier de Montauban mit fin à ces courses et à ces luttes incessantes en acceptant de partir pour la Terre Sainte.

Le roman, féodal et populaire à la fois, eut un succès considérable et connut un grand nombre de versions (en Hollande, en Allemagne, en Italie, en Espagne...) qui assurèrent sa vitalité, notamment à travers le théâtre européen.

De cette matière légendaire, le dramaturge belge Herman Closson (1901-1982) tira *Le Jeu des quatre fils Aymon*, qu'il écrivit pour les Comédiens routiers et fit créer par eux en 1941, sous l'occupation allemande. Le public s'enchantait de cette évocation de héros libertaires et de la verve frondeuse que

manifestait l'auteur, tout en retrouvant l'élan de la lutte de l'Ardenne contre l'Empire à travers le combat des quatre frères et de leurs compagnons.

Épopée, lumineuse et nette, de l'action, l'œuvre qui évoquait le terroir au moment où celui-ci était occupé, se mue, dans sa finale, en hymne à l'Ardenne et au pays wallon.

De ce même texte, prolongeant ainsi le rayonnement de ces figures légendaires, Maurice Béjart fit dans les années soixante une adaptation sous forme de ballet, présenté sur la Grand-Place de Bruxelles.

J. CARION

CHARLEMAGNE; CHEVAL BAYARD;  
DURENDAL

## MONT-CORNILLON

MONT-CORNILLON (ROUTE DU) C5-C6

Conseil communal du 16 décembre 1996.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du patrimoine religieux wallon.

Thème du patrimoine européen et universel. La «route du Mont-Cornillon» prolonge la «route du Longchamp» du côté du quartier de Lauzelle.

Le Mont-Cornillon à Liège est surtout célèbre par la figure de sainte Julienne (1192/3-1258) qui a favorisé de toutes ses forces la création de la Fête-Dieu (*Corpus Christi*). Il ne faut cependant pas oublier que Cornillon a été occupé par deux institutions religieuses différentes, une abbaye de prémontrés sur le haut de la colline et, en bas, la léproserie où vécut Julienne. Venant à la suite d'une communauté augustinienne (1006), l'abbaye des Douze Apôtres, sur le haut, comportait en 1124 une communauté mixte, dont la partie féminine fut transférée la même année à l'hôpital de Reckheim. Trop exposée aux voleurs et aux brigands, l'abbaye norbertine se transporta en 1288 au couvent de Beaufort (Bellus reditus), habité en dernier lieu par les chanoines réguliers de Saint-Victor. Ce couvent fut cédé aux prémontrés par l'évêque de Liège en échange de Cornillon qui devint une forteresse puis une chartreuse (1357), supprimée en 1796. Les Petites sœurs des pauvres occupent aujourd'hui cet emplacement consacré au home Saint-Joseph. Quant à l'abbaye de Beaufort, légalement supprimée en 1796, elle fut cédée à l'évêché par Napoléon en 1809, l'ancien hôtel de l'abbé devenant la résidence de l'évêque et les autres bâtiments le séminaire diocésain.



## MONT CORNILLON

**La léproserie de Cornillon au temps de sainte Julienne : partie ancienne conservée.**

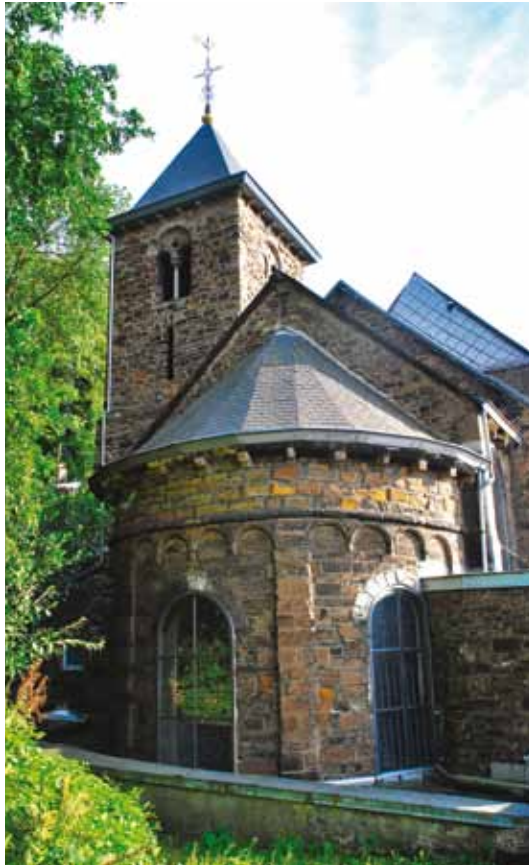
Le Mont-Cornillon à Liège est surtout célèbre par la figure de sainte Julienne (1192/3-1258) qui, avec une autre Liégeoise,

Ève de Saint-Martin, est l'instigatrice de la Fête-Dieu.

Cornillon était occupé par deux institutions religieuses différentes, une abbaye de prémontrés sur le haut de la colline et, en bas, la léproserie où vécut Julienne. De son époque subsistent, dans l'actuel couvent des carmélites, l'abside hémicirculaire de l'église romane, deux travées du chœur, la tour et la chapelle.

Liège, 2, rue de Robermont.

Photo Fondation wallonne.



Au XII<sup>e</sup> siècle, la léproserie du Mont-Cornillon se composait d'une communauté religieuse masculine sous la conduite d'un prieur et d'une communauté féminine régie par une prieure. À l'âge de cinq ans, Julienne orpheline fut confiée avec sa sœur Agnès aux sœurs de Cornillon. Julienne apprit à lire la Bible et les psaumes; elle manifesta un goût particulier pour la liturgie et l'eucharistie. Sa charité et sa clairvoyance favorisèrent sa réputation de sainteté. Vers 1210, elle eut des visions dont elle garda le secret pendant une vingtaine d'années; elle voyait le disque de la lune avec une fraction manquante. Après bien des efforts, elle comprit la portée de ce signe: il s'agissait de l'Église à qui il manquait une fête en l'honneur du sacrement du corps et du sang du Christ. Elle s'en ouvrit à son amie Ève, recluse auprès de la collégiale Saint-Martin, et par elle, au chanoine Jean de Lausanne qui interrogea à son tour plusieurs dominicains, professeurs de théologie à Liège, et Hugues de Saint-Cher, provincial des dominicains, mais aussi Guyard, évêque de Cambrai, et Jacques Pantaléon de Troyes, archidiacre de Campine (diocèse de Liège), futur Urbain IV, qui furent tous favorables. Mais d'autres ecclésiastiques s'opposèrent à ce projet, estimant qu'une nouvelle fête était superflue. Vers 1230, Julienne devint prieure au Mont-Cornillon et entreprit de renforcer la vie religieuse de la communauté, ce qui lui valut une franche opposition. La situation resta confuse de 1238 à 1240, après la mort de l'évêque Jean d'Eppes et avant la venue du nouvel évêque Robert de Thourotte. Un nouveau prieur fut nommé au Mont-Cornillon, très proche des bourgeois de Liège désirant garder leur influence à la léproserie, et opposé à Julienne. Après un coup de force des habitants de Liège, Julienne dut s'enfuir à Saint-Martin. Le nouvel évêque Robert de Thourotte rétablit Jean comme prieur, introduisit la règle de saint Augustin et s'opposa à la mainmise des laïques. Julienne put rentrer. L'évêque institua la fête du Saint-Sacrement pour le diocèse de Liège en 1246, puis mourut quelque temps après. La venue d'un nouvel évêque, Henri de Gueldre, et les changements d'alliance compromirent à nouveau la situation de Julienne qui s'exila d'abord à Namur, puis à Fosses (territoire liégeois) où elle mourut. Finalement Jacques Pantaléon, devenu le pape Urbain IV, promulgua la fête à l'usage de l'Église universelle par la Bulle *Transiturus* de 1264. L'auteur de l'Office romain de la fête

**C'est à l'abbaye de Villers-la-Ville que Julienne de Cornillon fut enterrée et vénérée comme sainte.**

Décédée le 5 avril 1258 à Fosses-la-Ville, Julienne fut, selon son désir, inhumée dans l'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville. Elle y fut honorée d'un culte, aux côtés des cinq bienheureux de cette abbaye, dont Gobert d'Aspremont, enterrés près de l'« autel des saints », détruit à la Révolution française.

Photo Fondation wallonne.



appelé *Sacerdos* n'est autre que le théologien saint Thomas d'Aquin. Quant à l'hospice de Cornillon, il fut supprimé en 1797. En 1860, l'évêque de Liège, Mgr de Montpellier, y installa une communauté de carmélites qui aujourd'hui encore y assurent le relais de la prière.

Bibliographie: J. COTTIAUX et J.-P. DELVILLE, *Ève, Julienne et la Fête-Dieu à Saint-Martin*, dans *Saint-Martin. Mémoire de Liège*, sous la dir. de M. LAFFINEUR-CREPIN, 1990, p. 31-46; J.-P. DELVILLE, *Vie de la vénérable Julienne de Cornillon. Édition critique et traduction française*, Louvain-la-Neuve, 1999; R. FORGEUR, *Les prémontrés à Liège: les abbayes de Cornillon et de Beurepart*, dans *Le grand séminaire de Liège. 1592-1992*, sous la dir. de J.-P. DELVILLE, Liège, 1992, p. 235-245; *Fête-Dieu (1246-1996). Actes du colloque de Liège, 12-14 septembre 1996*, sous la dir. de A. HAQUIN, Louvain-la-Neuve, 1999; *MB*, t. II, p. 218-236; *MP*, t. II, p. 357-360; *PMBW*, t. III, p. 296; *RTAP*, t. I, p. 1603 et t. II, p. 1892-1893.

A. HAQUIN

## MONTESQUIEU

|                          |                 |
|--------------------------|-----------------|
| MONTESQUIEU (AUDITOIRES) | E5              |
| MONTESQUIEU (COLLÈGE)    | E5              |
| MONTESQUIEU (PLACE)      | E5              |
| MONTESQUIEU (PARKING)    | E5              |
| MONTESQUIEU (RUE)        | E5              |
| Montesquieu (Traverse)   | [E5, abandonné] |

Domaine universitaire (auditoires, collège et parking). Conseil communal du 28 octobre 1975 (place et rue).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences humaines.
- ☛ Thème des toponymes descriptif

«Place Montesquieu» et «rue Montesquieu» célèbrent Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, moraliste et philosophe français. Elles tirent évidemment leur nom de leur proximité avec le bâtiment occupé par la Faculté de droit («Collège Thomas More»): théoricien de la séparation des pouvoirs, Montesquieu reste une référence universelle pour les juristes. Elles ont également donné leur nom au parking souterrain et aux auditoires voisins. Pour satisfaire à la demande des services de sécurité, il fut un moment question d'appeler officiellement la voirie d'accès au parking «traverse Montesquieu» [PV OL 4], mais ce nom n'a pas été retenu. Comme il s'agissait d'un chemin «privé», l'Université l'a longtemps désignée «traverse Thomas More» [PV 54], mais ce nom n'a pas été officialisé. Il semble que l'on s'oriente, par souci de cohérence, vers «traverse Jaune».

📖 Montesquieu (1689-1755).

Le 28 décembre 1688 éclatait la «Glorieuse Révolution» en Angleterre, ce pays qu'un petit enfant né quelques semaines plus tard, au

château de La Brède, en Guyenne, devait, dans *L'Esprit des lois* (1748) donner comme modèle de gouvernement, tout en en connaissant les faiblesses. Descendant d'une longue lignée originaire du Berry, installée en Agenais, puis à Bordeaux, Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, dès son enfance, est destiné à devenir parlementaire, comme son grand-père, Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, et son oncle paternel, Jean-Baptiste de Secondat. Il reçoit au collège oratorien de Juilly, entre 1700 et 1705, un enseignement imprégné de la physique et de la mécanique cartésiennes et y acquiert une méthode de travail ainsi définie par le P. Lamy dans ses *Entretiens sur les sciences*: «Un homme se propose une fin, et pendant une vingtaine d'années, il tire de toutes ses lectures ce qui servira à son dessein; après quoi, il est facile de faire de cet amas si exact un très riche ouvrage». Pour compléter des études de droit qu'il fait à Bordeaux, son père, Jacques de Secondat, envoie Montesquieu à Paris de 1709 à 1713. Il y mène une vie studieuse, rédige les six volumes de la *Collectio juris*, écrit un *Discours sur Cicéron* composé dans un élan d'admiration pour le grand orateur et l'homme politique romain, se lie avec Fontenelle et Nicolas Fréret, s'intéresse à la Chine en notant ses conversations avec Arcadio Hoange, l'interprète chinois de la Bibliothèque royale. S'il est sans doute enclin à rechercher la compagnie des femmes, sa discrétion et sa réserve naturelles ne permettent pas de savoir à quelles expériences amoureuses il s'est peut-être abandonné.

La mort de son père, en 1713, ramène Montesquieu à Bordeaux. Devenu chef de famille, il épouse, en 1715, une riche protestante, Jeanne de Lartigue, qui lui donnera trois enfants: Jean-Baptiste (1716), Marie (1717) et Denise (1727). Siégeant, dès 1714, au Parlement de Bordeaux, comme conseiller, il devient président après la mort de son oncle Jean-Baptiste, mais éprouve de plus en plus de difficulté à se plier aux obligations de sa charge: «Quant à mon métier de président, j'avais le cœur très droit, je comprenais assez les questions en elles-mêmes; mais quant à la procédure, je n'y entendais rien. Je m'étais pourtant appliqué, mais ce qui me dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes ce même talent qui me fuyait pour ainsi dire» (*Pensées*, 213).



## MONTESQUIEU

**Avant les « auditoires**

**Montesquieus » :**

**le Collège du Faucon.**

L'ancienne pédagogie de la Faculté des Arts, fondée vers 1434, fut transférée à cet endroit (« Collège de Valk ») en 1543. Les bâtiments de style néo-classique datent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est là que se donnaient les cours de la Faculté de Droit, avant le transfert. Leuven, 41 Tiensestraat, Collège du Faucon. Photo Fondation wallonne.



Membre assidu, dès son élection (1716), de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux, Montesquieu a reconnu ce qu'il devait à la fréquentation de ses confrères : « Je feignis un grand attachement pour les sciences et, à force de le feindre, il me vint réellement ». Auteur d'un *Projet*, sans lendemain, d'une *Histoire physique de la terre ancienne et moderne*, publiée dans le *Mercur de France* (1719), il lit à l'Académie une dissertation sur la *Politique des Romains dans la religion* (1716), un *Essai d'observations sur l'histoire naturelle* (1719) et un *Traité des devoirs* (1725), dont il ne subsiste que des fragments.

Comme tous les parlementaires bordelais du XVIII<sup>e</sup> siècle, Montesquieu possédait aux environs de Bordeaux des propriétés foncières ; il y cultivait la vigne, mais aussi les céréales, le tabac et s'y adonnait à l'élevage. De toutes ses propriétés, Raymond, Clairac ou Montesquieu, La Brède avait sa prédilection : « Ce qui fait que j'aime être à La Brède, c'est qu'à La Brède, il me semble que mon argent est sous mes pieds. À Paris, il me semble que je l'ai sur mes épaules. À Paris, je dis : 'Il ne faut dépenser que cela'. À ma campagne, je dis : 'Il faut que je dépense tout cela' » (*Pensées*, 2169).

Dans le secret, Montesquieu mûrissait une œuvre, les *Lettres persanes*, qui, en 1721, allaient inaugurer, d'une manière éclatante,

le premier siècle des Lumières. Elles furent publiées à Amsterdam, sous l'anonymat, par Suzanne de Caux, veuve d'Henri Desbordes, sous les fausses adresses « À Cologne, chez Pierre Marteau » et « À Amsterdam, chez Pierre Brunel ». À côté d'une critique philosophique, les *Lettres persanes* renferment, dans une intrigue romanesque orientale, une peinture des mœurs françaises à la fin du règne de Louis XIV et au début de la Régence, des éléments personnels se référant à la vie de l'auteur, des idées politiques de réaction aristocratique — l'absolutisme y apparaît comme une menace dirigée contre le statut social de la noblesse — et une attention nouvelle aux origines économiques et aux modalités marchandes de la richesse et de la véritable puissance des nations. Si Montesquieu ne souhaite nullement saper les fondements de la monarchie française, il recherche un ordre stable fondé sur la justice et sur la nature, c'est-à-dire sur les exigences fondamentales du cœur et de la raison.

Le succès des *Lettres persanes* entraîne Montesquieu à des séjours de plus en plus fréquents à Paris, où il fréquente la société galante de M<sup>lle</sup> de Clermont, à qui il dédie le *Temple de Gnide* (1725) ; en 1726, il vend sa charge de président au Parlement de Bordeaux. Assidu au salon de M<sup>me</sup> de Lambert, il est élu à l'Académie française, au fauteuil de Louis de Sacy, après avoir surmonté une longue cabale, et y est reçu (janvier 1728).

Quelques semaines plus tard, il quitte Paris pour Vienne et accomplit jusqu'au mois de mai 1731 un long voyage européen, en Autriche, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. Montesquieu souhaite faire carrière dans la diplomatie, mais aussi réfléchir sur l'orientation de sa vie. Avec le chevalier Hildebrand Jacob, il s'initie à l'art. Observateur attentif des institutions politiques, il s'intéresse au féodalisme hongrois à Bratislava. La mosaïque italienne lui présente la fausse liberté de Venise, le despotisme sarde, la république commerçante de Gênes, la modération du gouvernement du grand-duc à Florence, la corruption du gouvernement papal à Rome.

Arrivé à Londres, fin 1729, Montesquieu y séjourne jusqu'au mois d'avril 1731. Il assiste à plusieurs séances du Parlement, se lie avec des personnalités de l'entourage royal et de l'opposition, lit le *Craftsman*, est admis à la Royal Society et intronisé dans la franc-maçonnerie. Frappé par la liberté qui règne

dans ce pays, il saisit, aussi, la fragilité de l'équilibre des pouvoirs: «Il faut qu'un bon Anglais cherche à défendre la liberté également contre les attentats de la Couronne et ceux de la Chambre».

De retour en France, Montesquieu réfléchit sur les observations faites au cours de ses voyages. Tout en fréquentant les salons de M<sup>me</sup> de Tencin, de M<sup>me</sup> Geoffrin et de M<sup>me</sup> Du Deffand, il s'adonne à l'étude. À partir des ouvrages de sa bibliothèque du château de La Brède, il rédige des extraits de lecture, consigne notes et réflexions dans ses *Pensées*, le *Spicilège*, les *Geographica* et d'autres recueils aujourd'hui disparus, en ayant recours, à cause de sa mauvaise vue, à des secrétaires qui écrivent sous sa dictée.

Au mois de juillet 1734, paraissent les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*; en partant de l'histoire de Rome, Montesquieu tente de dégager des lois universelles applicables à tous les temps et à tous les pays, estimant que les leçons des temps anciens, si elles sont analysées sans parti pris, peuvent s'appliquer, en partie du moins, au temps présent. Désormais, Montesquieu consacre la plus grande partie de son temps à la rédaction de *L'Esprit des lois*. L'ouvrage existait dans ses grandes lignes entre 1739 et 1741 au plus tard. À Bordeaux, en février 1745, Montesquieu lit cette première rédaction à l'abbé Guasco, à Jean Barbot, et à son fils Jean-Baptiste de Secondat; il en révisé le texte en 1745-1746. Le pasteur Jacob Vernet surveille à Genève l'impression de l'ouvrage qui paraît à l'automne 1748. À l'accueil chaleureux de ses amis, se mêlent, dès le début de 1749, les premières critiques. Les attaques du fermier général Dupin, celles des jésuites dans le *Journal de Trévoux*, et des jansénistes dans les *Nouvelles ecclésiastiques* incitent Montesquieu à publier, en février 1750, la *Défense de l'Esprit des lois*. La Sorbonne à Paris, et la Congrégation de l'Index, à Rome, examinent l'ouvrage qui est condamné en 1751. Les points contestés portent sur des questions de morale: morale personnelle, avec le problème du suicide chez les Romains et en Angleterre; morale familiale (polygamie, répudiation, célibat); morale sociale (utilité et légitimité du prêt à intérêt); morale politique (la vertu et l'honneur dans la monarchie); sur des questions relatives aux rapports de la religion avec l'État; sur les problèmes relatifs à la religion chrétienne comparée aux autres religions.

Juriste et philosophe, Montesquieu s'est toujours défendu d'avoir traité de questions théologiques. Il s'est efforcé de rechercher les causes qui font varier les lois et les coutumes dans le temps et dans l'espace, de découvrir la «nature des choses», car «les lois dérivent de la nature des choses». Parmi ces causes, la plus importante est d'ordre politique, car elle tient à la nature du gouvernement — monarchique, démocratique ou aristocratique — et, surtout, au principe moral qui les inspire, l'honneur, la vertu ou la crainte. Adversaire du despotisme sous toutes ses formes, avouées ou larvées, partisan d'un gouvernement modéré dans lequel les trois pouvoirs s'équilibrent, concourent au bien moral de la nation et de ses habitants, Montesquieu est convaincu qu'une monarchie à l'anglaise constitue la meilleure forme de gouvernement.

Montesquieu a connu une renommée européenne, comme en témoignent ses élections à l'Académie de Berlin (1747), à l'Académie d'Amiens (1750) et à l'Académie de Stanislas de Nancy (1751). Laissant inachevé l'article *Goût* pour l'*Encyclopédie*, révisant et corrigeant *L'Esprit des lois*, en vue d'une nouvelle édition, Montesquieu, atteint à Paris d'une infection pulmonaire, y meurt chrétiennement à son domicile de la rue Saint-Dominique et est enterré dans l'église Saint-Sulpice. Pendant la Révolution, ses ossements seront jetés dans les catacombes.

Bibliographie: L. DESGRAVES, *Montesquieu* (Biographie. Mazarine, t. 1), Paris, 1986; S. GOYARD-FABRE, *Montesquieu: la nature, les lois, la liberté* (Fondements de la politique. Essais), Paris, 1993; R. SHACKLETON, *Montesquieu: A Critical Biography*, Londres, 1961.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 2010.

☛ JAUNE; MORE.

## MONT-SAINT-GUIBERT

MONT-SAINT-GUIBERT (RUE DE)

F1-F2-F3-G3-G4-H3-H4

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Comme son nom l'indique, cette rue conduit à Mont-Saint-Guibert.

# MORE

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| MORE (AUDITOIRES THOMAS) | E5             |
| MORE (COLLÈGE THOMAS)    | E5             |
| More (desserte Thomas)   | [E5, remplacé] |
| More (parking Thomas)    | [E5, remplacé] |

Domaine universitaire (auditoires, collège, parking). Conseil communal du (l) (desserte). Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences humaines.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

C'est le nom du bâtiment de la Faculté de droit (« Collège Thomas More ») qui a donné son nom aux auditoires qu'il abrite et, un moment, à la voirie qui y mène par le parking souterrain sur lequel il est construit: «desserte Thomas More» [PV 54]. Officiellement cependant, cette dernière n'existe pas et la Commission de toponymie avait proposé de l'appeler «traverse Montesquieu», par référence à la voirie de surface [PV OL 4]. Cela n'ayant pas été officialisé, elle a alors suggéré de l'appeler «desserte Jaune», en cohérence avec les autres voiries proches du même type [PV OL 12]. Initialement le parking était identifié «parking Thomas More», mais lorsque l'Université a réorganisé l'ensemble de ses parkings suite à l'ouverture du centre commercial «L'Esplanade», elle lui a donné le nom de la «place Montesquieu», point de repère plus clair pour les visiteurs extérieurs.

📖 Thomas More (1477-1535). Il y a peu d'inconnues dans la carrière de Thomas, deuxième enfant et fils aîné du juge londonien John More, né la 17<sup>e</sup> année du règne d'Édouard IV (1478 n'est pas impossible). Des centaines de dates précises relient ce premier maillon à la décapitation de More, dans la même cité de Londres, pour crime de haute trahison, exécution que l'opinion européenne, Érasme en tête, considéra comme un martyr, verdict que l'Église catholique suivit en béatifiant (1886) puis en canonisant (19 mai 1935) Thomas Morus.

Durant ces quatre siècles, l'Occident chrétien, dont son combat n'avait pu empêcher l'éclatement, cultiva de lui des images parfois incompatibles: le créateur de l'*Utopie*, qui rêve d'autant mieux qu'il n'est pas né pour agir; le *pater familias* exemplaire qui, bravant de vieux tabous, apprend le latin et le grec à ses filles et à leurs cousines; le parlementaire courageux qui revendique une vraie liberté d'expression pour les députés; le frère d'armes d'Érasme militant pour une culture épanouissant toutes les virtualités humaines; le magistrat

incorruptible dans un milieu où le pot-de-vin se distingue mal du salaire; le pince-sans-rire qui plaisante jusqu'à l'échafaud; l'ambitieux qui, suborné par l'argent et l'amour des honneurs, a défendu un système dont il avait dénoncé la corruption, et persécuté, avec une cruauté sadique, les vrais disciples de l'Évangile (caricature que le très populaire *Book of Martyrs* (1563) de John Foxe a imprimée dans l'imagination protestante de la Grande-Bretagne et du monde anglophone). Cette prolifération de lectures contradictoires s'est poursuivie jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle: avant que Pie XI n'inscrive *saint Thomas More* au calendrier liturgique, Lénine faisait graver *Thomas MOR* sur la stèle de Moscou honorant les pères de la Révolution; autre avatar, apparu dans le bouillon culturel d'une Amérique saturée de sexe et déniaisée par Freud: More serait le moine manqué, bourrelé du remords d'avoir refusé le célibat, et qui, par dépit, serait haineusement jaloux des prêtres «réformés» qui ont osé prendre femme... Cette prégnance mythique a fait les délices du théâtre, comme pour Thomas Becket (martyr ou traître selon les auteurs ou les saisons) et Jeanne d'Arc (pucelle et putain dans deux scènes différentes du même Shakespeare). Plus de cent drames, en latin, français, allemand, néerlandais, anglais, italien, et autres langues, ont More comme protagoniste.

Le dépouillement des papiers d'État, riches en documents sur la vie, même privée, de More fit émerger, au XIX<sup>e</sup> siècle, un portrait écrit aussi fouillé que le portrait peint en 1527 par Holbein.

Écolier à St. Anthony, page deux années durant au palais de l'archevêque-chancelier John Morton, Thomas a une quinzaine d'années quand on l'envoie poursuivre sa formation en grammaire, logique et rhétorique à l'Université d'Oxford. En 1494 son père lui fait entamer à Londres un cycle de *common law* (droit coutumier) qui durera jusqu'à son inscription au barreau, en 1501. La culture générale acquise à Lincoln's Inn est moins livresque et plus équilibrée que l'éducation dispensée à Oxford: dans le seul *Décrot* de Gratien, que les futurs avocats étudient aussi parce que les lois de leur nation s'imbriquent avec le droit canon, ils rencontrent Aristote et Platon, Virgile et Cicéron, Jérôme et Grégoire le Grand, sans oublier l'Écriture Sainte, presque aussi souvent que les promulgations papales et conciliaires. Ils s'entraînent à l'expression orale par des joutes oratoires, des débats sur



les causes célèbres de l'actualité et des sketches parfois composés sur place.

En fin d'études et en début de carrière, More se demande si Dieu ne l'appelle pas à la prêtrise. À la fervente Chartreuse de Londres, il éprouve sa vocation. «Ne pouvant secouer le désir de prendre femme», écrit Érasme, il épouse la fille aînée du *gentleman farmer* John Colt, qui lui donne trois filles puis un garçon. Veuf en 1511, More, après quelques mois, se remarie avec Alice Middleton, veuve d'un négociant londonien et de sept ans son aînée. Enrichie d'une «cousine» et d'une pupille, puis de nièces et de voisines, la maisonnée constitue alors le noyau du premier collège mixte de l'histoire.

More est de plus en plus accaparé: avocat, député au Parlement (dès 1504), *Undersherif* (juge municipal) de Londres en 1510. La mission royale aux Pays-Bas méridionaux (mai-octobre 1515), durant laquelle est composé le Livre II du roman exotique de l'*Utopie*, l'achemine vers le service du roi dans le gouvernement du nouveau chancelier, le cardinal Thomas Wolsey. Bientôt secrétaire du roi, grand argentier et chevalier, chancelier de Lancastre, chargé de missions à l'étranger, More reçoit le Grand Sceau du royaume le 25 octobre 1529.

Depuis 1527 le divorce est «la grande affaire du roi». More cherche à se confiner dans ses fonctions de juge mais il se sent, comme chancelier, «la conscience du roi» dont il ne veut plus, après la soumission du clergé, paraître solidaire. Le 16 mai 1532, il est autorisé à redevenir simple citoyen. En juin 1533 il refuse d'assister au couronnement d'Anne Boleyn. En avril 1534, pour refus de souscrire à l'*Act of Succession*, il est conduit à la Tour, d'où il ne sortira que pour être jugé, le 1<sup>er</sup> juillet 1535, et décapité le 6 juillet, «dans la foi et pour la foi de l'Église catholique.» La rencontre de More, encore étudiant, avec Érasme, en 1499, représente une borne milliaire dans la vie des deux hommes; 36 ans plus tard, Érasme pleurera en lui «la moitié de son âme». Lors du second séjour d'Érasme en Angleterre (1505-1506), les deux amis s'exercent ensemble à traduire Lucien de Samosate: leur style en restera marqué, et leur recueil sera le vade-mecum d'innombrables apprentis hellénistes. En 1509, Érasme, de retour de Rome, loge encore sous le toit de More, à qui il dédie l'*Encomium Moriae*, dont une formule de la préface le loue comme



«l'homme pour toutes les saisons». À partir de 1516 More brille de ses propres feux dans le ciel de l'Europe latine: par son *De optima republica*, l'*Utopie*, publiée en trois ans (1516-1518) dans quatre capitales de l'imprimerie; par les *Epigrammata* (1518), dont un grand nombre sera diffusé par les anthologies. Les humanistes se disputent son amitié: Budé le rencontre au Camp du Drap d'Or, publie ses lettres, échange avec lui des cadeaux, et recommande l'*Utopie*. Vivès pille en 1519 la lettre inédite de More à Dorp; il est accueilli chez More, le cite et le loue en 1522 dans son édition de *La Cité de Dieu*. Hans Holbein, se présentant à Chelsea en 1526 sur recommandation d'Érasme, y trouve un autre Allemand, l'astronome Nicolas Kratzer et il admire, dans cette grande maison-musée, la *tabella* où Quentin Metsys a peint les portraits d'Érasme et de Pierre Gilles, en 1517.

L'affection de More pour son père s'est élargie et épanouie en amour de la patrie: Londres en premier lieu, et tout le royaume. Il est fier qu'Alcuin ait présidé au premier essor de la culture en France. Il chérit sa langue maternelle: elle sait dire, écrit-il, tout ce qui mérite d'être dit, et lui-même s'emploie à l'enrichir et à l'assouplir. Elle lui doit beaucoup de néologismes. Il ridiculise l'Anglais qui affecte un accent français. Il maudit le roi d'Écosse pour s'être allié aux Français contre son beau-frère Henry VIII.

Rien de chauvin, pourtant, dans ces prédilections. Le latin ne lui est pas moins cher que l'anglais. Il l'apprend à sa jeune épouse, qui saura ainsi s'entretenir avec les

## MORE

**Saint Thomas More :**  
**portrait du Collège éponyme**  
**(Louvain-la-Neuve).**

Chancelier d'Henri VIII, Thomas More (1477-1535) fut amené à prendre ses distances avec le roi, suite à son divorce.

Cette position finit par le conduire à la décapitation pour crime de haute trahison, exécution que l'opinion européenne, Érasme en tête, considéra comme un martyre. Louvain-la-Neuve, Collège Thomas More, Hall de la Bibliothèque de la Faculté de droit.

Photo Fondation wallonne.

visiteurs d'Outre-Manche, déchiffrer le courrier de son docte mari, et comprendre les prières de l'Église. Les visiteurs, chez un hôte aussi hospitalier, peuvent devenir des logeurs: c'est dans «la Vieille Péniche» (*the Old Barge*) du logis morien qu'Érasme découvre, en 1511, Andrea Ammonio. Et More se sent *at home* chez un autre Italien, le négociant Bonvisi, qu'à l'heure des adieux terrestres il appellera *amicorum amicissime*. Liens personnels qui colorent la harangue qu'il adresse, le 1<sup>er</sup> mai 1517, aux apprentis et chômeurs londoniens déchaînés contre les résidents munis d'un sauf-conduit, pour leur faire comprendre l'inhumanité de leur xénophobie. Il obtient les bonnes grâces royales pour Vivès, Kratzer et Holbein. Il ouvre les portes des bibliothèques à Simon Grynaeus, doublement étranger pourtant, puisqu'il est hérétique en plus d'être Suisse. More gagne un procès contre la couronne en faveur d'un navire papal confisqué à Southampton. Tous ces traits révèlent une grande ouverture, contrastant avec le nationalisme qui sévissait dans son île et chez son roi, non moins que dans l'Allemagne de Luther et Hutten (et même de l'Alsacien Wimpfeling) et les autres pays d'Europe.

Plus radicale encore est sa vision de l'Angleterre comme province de la chrétienté: c'est pourquoi, dit-il à ses juges, l'*Ecclesia anglicana* n'a pas le droit d'agir et de légiférer comme si elle était pleinement autonome. C'est pour l'unité de l'Église par-dessus les frontières que More versera son sang: un dogme, à ses yeux, et non seulement une tradition de l'Europe occidentale gouvernée par l'évêque de Rome. More, du reste, s'intéresse également aux chrétiens de l'Église d'Orient, dont beaucoup vivent sous le joug de l'islam. Il s'intéresse à l'Éthiopie copte, redécouverte par les Portugais, qui témoigne de l'antiquité et de l'universalité de pratiques contestées par les Protestants: culte de la Vierge et des saints, profession monastique, etc. L'inexorable avancée des Turcs, ennemis du Christ, hante More. Leur conquête de Rhodes, des Balkans et de la Hongrie figure dans ses œuvres. Le *Dialogue du Réconfort* se déroule à Budapest.

La littérature sur l'utopie comme genre littéraire et forme de pensée est immense: Thomas More en représente le point culminant et fournit le nom d'un univers social, politique et spirituel qui s'étend depuis l'Atlantide de Platon jusqu'à la noosphère de Teilhard de Chardin. Les 1 150 utopies alignées par Rita Falke dans un essai de 1954 ne prétendaient

pas au bilan exhaustif. U-topie, Utopia, du grec *Ou-topia* (à préfixe privatif) est un lieu qui n'existe pas, un «pays de nulle part». Dans le roman de More, publié à Louvain en 1516, le mot désigne une île exotique qui avait été une péninsule nommée Abraxa avant que le roi Utopus (*Ou-topos*) ne la détachât du continent pour en faire la cité-modèle évoquée dans le titre morien: *De optima republica*. Mains lecteurs étourdis, ou mus par une intention d'idéologie (surtout dans le camp «socialiste») ont fait comme si More approuvait tout ce qu'il décrit: c'est oublier que l'*opusculum vere aureum* est dialogue et fiction. L'*Utopie* fut honorée dès 1517 par une édition parisienne, avec une longue préface de Guillaume Budé.

More, en situant l'Île de Nulle-Part dans les mers australes, a parié sur les antipodes, et il applaudit quand Delcano, en 1522, démontre leur réalité, contre saint Augustin et autres sceptiques. À ses hôtes utopiens, Raphaël Hythlodée apportait la boussole, l'imprimerie, des ouvrages grecs, et la bonne nouvelle du Christ. En 1532 More se réjouit que l'évangélisation des terres nouvelles vienne étendre le domaine de l'Église et compenser les amputations qu'elle a subies par les conquêtes ottomanes et les schismes. Ce patriotisme spirituel est plus fort chez lui que le sentiment de solidarité nationale ou culturelle, mais ce qui le caractérise est le souci, et l'art, d'intégrer tous ces liens en un faisceau. En More, l'ancien et le nouveau, le profane et le sacré, le sérieux et le drôle, la raison et la foi, la nature et la grâce, l'action et la contemplation, comme aussi le latin et l'anglais, le service du roi et celui de Dieu, essaient de se marier harmonieusement, et souvent y réussissent (équilibre que Pie XI choisit de souligner en 1935 lorsqu'il salua en More un *uomo completo*).

Bibliographie: J.C. BOSWELL, *Sir Thomas More in the English Renaissance: an Annotated Catalogue* (Medieval and Renaissance Texts and Studies, 83), Binghamton, 1994; R.W. CHAMBERS, *Thomas More*, Londres, 1935; *The Complete Works of St. Thomas More*, 14 vol., New Haven (Connecticut), 1963-[1996]; *Essential Articles for the Study of Thomas More* (The Essential Articles Series), éd. par R.S. SYLVESTER et G. MARC'HADOUR, Hamden, 1977; R.W. GILSON et J.M. PATRICK, *St. Thomas More: A Preliminary Bibliography of His Works and of Moreana to the Year 1750*, Yale, 1961; G. MARC'HADOUR, *Thomas More: un homme pour toutes les saisons* (Mémoire d'hommes, mémoire de foi), Paris, 1992; ID., *L'Univers de Thomas More: chronologie critique d'Érasme, More et leur époque* (De Pétrarque à Descartes, 5), Paris, 1963; *Moreana. Bulletin Thomas More*, Angers, 1963sv.; E.E. REYNOLDS, *The Life and Death of St. Thomas More: The Field Is Won*, Londres-New York, 1968; C. SMITH, *An Updating of R.W. Gilson's St. Thomas More: A Preliminary Bibliography*, Saint Louis, 1981; F.-K. UNTERWEG,

Thomas Morus: *Dramen vom Barock bis zur Gegenwart* (Beiträge zur englischen und amerikanischen Literatur, 9), Paderborn-Munich-Vienne-Zürich, 1990.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 2010.

☛ JAUNE; MONTESQUIEU.

## MOULINSART

MOULINSART (CHEMIN DE) G4-H5

Conseil communal du 28 mai 2002.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

☛ Thème du monde d'Hergé.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42]. Variation sur un toponyme bien connu du Brabant wallon («Sart-Moulin», dans la Commune de Braine-l'Alleud), Moulinsart est une allusion évidente à l'œuvre d'Hergé, de son vrai nom Georges Rémy (1907-1983). Si ce dernier était incontestablement bruxellois, ses attaches avec le Brabant wallon sont néanmoins nombreuses et importantes. Ainsi, dans *Les cigares du Pharaon* (p. 48), un panneau indicateur sur un wagon dans lequel Tintin a pris place signale que le train vient de *Serhu* (= Cérroux), où Hergé s'était-il établi après la guerre. La monnaie de la Syldavie, dans *Le sceptre d'Ottokar* est le *chor*, dont le nom est inspiré du wallon du Brabant, qui emploie *côrs* (au pluriel) avec le sens de: «argent, sous». Quant aux décors inspirés de la campagne brabançonne, ils sont légion...

Notons qu'en 2009, à l'occasion de l'installation du Musée Hergé à Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie a proposé de nommer les voiries desservant le nouveau Musée avec des noms évoquant le monde du créateur de Tintin [PV OL 7 et 8]. Après coup, le «chemin de Moulinsart» se rattache donc également à cette thématique.

📖 L'apparition du château de Moulinsart au milieu des aventures de Tintin (*Le Secret de la Licorne*, *Le Trésor de Rackham le Rouge*) coïncida avec l'installation de leur auteur, Hergé, dans les environs de Cérroux-Mousty. Ni le nom ni l'apparence de cette demeure patricienne ne sont de pures créations: *Moulinsart* est l'inversion de *Sart-Moulin*, petite localité du Brabant wallon; l'architecture est celle du château de Cheverny, privé de ses deux ailes et rendu ainsi à plus de modestie. Élégant, vaste et cependant habitable, composé de pièces à la disposition symétrique, décoré et meublé sans ostentation mais de manière

un peu hétéroclite, ouvert peu à peu sur un décor au caractère familièrement brabançon (*Les Bijoux de la Castafiore*, *Tintin et les Picaros*), le château de Moulinsart valorisa la sphère privée et le terroir. Il se révéla rapidement un dispositif spatial qui mit fin à un certain nomadisme de Tintin et de ses amis; lieu de repos entre deux aventures, il lui arriva cependant de connaître des moments d'agitation (l'irruption du bruyant Abdallah, l'arrivée de l'encombrant Célestin Lampion et de sa famille) ou, même, de déferlement médiatique (*Les Bijoux de la Castafiore*).

Bibliographie: A. ALGOUD, *Tintinolatricie*, Tournai, 1987; ID., *L'intégrale des jurons du capitaine Haddock*, Bruxelles, 2004; J. BAETENS, *Hergé écrivain*, Bruxelles, 1989; F. HÉBERT et R.-H. GIROUD, *Êtes-vous tintinologue?*, 2 vol., Tournai, 1984; D. BARBIERI, *Tintin et la ligne claire*, dans *Tintin, Hergé et la «Belgité»*, Bologne, 1994, p. 261-275; P. GODDIN, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, Bruxelles, 1986; D. MARICQ, *Hergé côté jardin raconte. Un dessinateur à la campagne*, Bruxelles, 2011; B. MOUCHART, *À l'ombre de la ligne claire. Jacques Van Melkebeke, le clandestin de la B.D.*, Paris, 2002; B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, nouv. éd., Bruxelles, 1990; F. SOUMOIS, *Voyages au pays de Tintin. Essai d'analyse de sources, de versions, de thèmes et de structures dans l'œuvre de Hergé*, 2 vol., Bruxelles, 1985-1986; T. SERTILLANGES, *La vie quotidienne à Moulinsart*, Paris, 1995; A. STRUBEL, *La licorne*, dans *Dictionnaire des mythes littéraires*, sous la dir. de P. BRUNEL, Monaco, 1988, p. 922-929; H. VAN LIERDE et G. FONTBARÉ, *Le colloque de Moulinsart*, Bruxelles, 1983.

J. CARION

☛ FLIBUSTIERS; FLUPKE; LABRADOR; LICORNE; OTTOKAR; PIRATES; QUICK.

## MUSÉE

Musée (avenue du) [D5-E5, disparue]

Musée (parking) [remplacé, D5]

Musée (passage) [en réserve, D5]

Conseil communal du 23 juin 1992.

Domaine universitaire, puis privé (parking).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.



## MOULINSART

**Tintin, étudiant à l'Université de Louvain en 1952...**

L'apparition du château de Moulinsart au milieu des aventures de Tintin (*Le Secret de la Licorne*, *Le Trésor de Rackham le Rouge*) coïncida avec l'installation de leur auteur, Hergé, dans les environs de Cérroux-Mousty. Pas plus que l'apparence de cette demeure patricienne (château de Cheverny), son nom n'est une pure création: Moulinsart est l'inversion de Sart-Moulin, petite localité du Brabant wallon. D'après L'Escholier, 8<sup>e</sup> année, n° 4, mars 1952, p. de couverture. Photo Fondation wallonne.



L'«avenue du Musée» donnait accès au parking souterrain desservant le Musée de Louvain-la-Neuve [PV 35]. Il a depuis été privatisé au profit de la société Gestpark (et la rue avec lui), qui l'a intégré dans le «parking Grand-Place». Il a été question de reprendre la dénomination «passage du Musée» pour une petite rue à construire au centre ville, mais ce n'est pas encore fait [PV 53 et PV OL 3]. En toute hypothèse, lorsque le nouveau musée aura été construit en bordure du Lac, il ne s'agira plus que d'un souvenir toponymique...

## MUSICIENS

MUSICIENS (AVENUE DES) F6-G6-H5-H6  
Musiciens (place des) [en projet]

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Il s'agit de la voirie principale du sous-quartier des Bruyères dédié au thème de la musique, et plus spécialement de la musique traditionnelle de Wallonie [PV 42]. L'«avenue des Musiciens» conduit à une place qui aurait dû porter ce nom également, mais qui s'est finalement appelée «place du Plat-Pays», allusion évidente à Jacques Brel. Cette place assurant la jonction entre le sous-quartier de la musique et celui de la littérature française de Belgique, le choix d'une chanson, à la fois texte littéraire et musique, se justifiait. De l'autre côté de l'église Notre-Dame de l'Espérance, la «place du Plat-Pays» se prolonge par le «parvis de la Cantilène», qui, allusion à la Cantilène de sainte Eulalie (texte littéraire chanté du IX<sup>e</sup> siècle), joue la même fonction.

☛ CANTILÈNE; PLAT PAYS.

## MUSIQUE (THÈME DE LA)

Au quartier des Bruyères, dédié aux arts, un sous-quartier qui se situe entre la route nationale 238 (RN 238), le «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>» et le «boulevard du Sud», a comme sous-thème la musique. La Commission de toponymie a notamment veillé ici à illustrer plus particulièrement les musiques traditionnelles de Wallonie («clos des carillonneurs», «sentier de la Maclotte», etc.).

☛ BINCHOIS; CANTILÈNE; CARILLONNEURS; FANFARES; FIFRES; HARMONIES; LASSUS; MACLOTTE; MÉNÉTRIERS; MUSICIENS; SONNEURS; TAMBOURINS; VIOLONEUX.

## MUSIQUE POPULAIRE DE WALLONIE (THÈME DE LA)

Au quartier des Bruyères, le sous-quartier situé entre la «route nationale 238» (RN 238), le «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>» et le «boulevard du Sud», a comme sous-thème la musique. La Commission de toponymie a notamment veillé ici à illustrer les musiques traditionnelles de Wallonie («clos des carillonneurs», «sentier de la Maclotte», etc.).

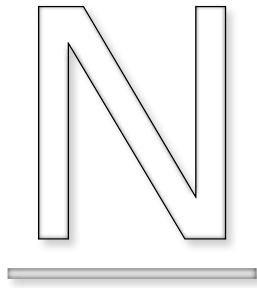
☛ BINCHOIS; CANTILÈNE; CARILLONNEURS; FIFRES; HARMONIES; LASSUS; MACLOTTE; MÉNÉTRIERS; MUSICIENS; SONNEURS; VIOLONEUX.

## NAMUR

**Namur, en une carte postale : la citadelle vue du pont de Jambes.**

Déjà occupé au sixième millénaire avant notre ère, le site du confluent abrite dès le I<sup>er</sup> siècle une bourgade dotée d'un port. Des fortifications apparaissent au V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle, qui deviendront, au X<sup>e</sup> siècle, le château des comtes de Namur. Jean III, dernier comte de Namur, ruiné et sans héritier légitime, vend son comté à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui en prend possession en 1429. Namur n'en conserve pas moins un rôle stratégique : sa citadelle, réaménagée par Vauban puis Coehoorn, est à l'époque une des plus grandes d'Europe. Photo Fondation wallonne.





## NAMUR

Namur (chemin de) [remplacé]  
 NAMUR (RUE DE) H4-H5  
 NAMUR (VIEUX CHEMIN DE) H3-H4-H5

Toponymes antérieurs à la création de Louvain-la-Neuve.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

### Thème des toponymes traditionnels.

«Chemin de Namur» est un nom antérieur à la création de Louvain-la-Neuve, qui rappelle l'antique «chemin de Namur», antérieur à la Nationale 4, qui passait également par l'actuel «chemin de Gilly».

L'«avenue Baudouin I<sup>er</sup>» est construite principalement sur le tracé de l'ancienne «rue de Namur», dont le nom a été conservé pour sa dernière section (sur le territoire de Mont-Saint-Guibert). Le «vieux chemin de Namur» lui est parallèle. La section bordée d'arbres, à proximité de la ferme du Rédimé, a conservé une partie de la «drève» de tilleuls existant avant la création de la ville nouvelle.

 Namur, nom de la ville située au confluent de la Sambre et de la Meuse. Chef-lieu d'une province (depuis 1815) et capitale d'un comté avant 1795, Namur a donné son nom à l'une et à l'autre. Entre ces dates, sous le régime français (1795-1814), Namur devient le siège de la préfecture du département d'Entre-Sambre-et-Meuse. Depuis le 11 décembre 1986 («décret Anselme»), «Namur, capitale de la Région Wallonne, est le siège du Conseil Régional Wallon», mais cela n'empêcha pas le gouvernement PSC-PRL de Melchior Watelot de se réunir à Bruxelles entre 1985-1988... Ce n'est que depuis octobre 2010, que Namur est officiellement «capitale» à part entière (également siège du gouvernement et de l'administration).

Au regard de celle des autres villes du pays, la taille de Namur n'a jamais été imposante: entre 14 et 15 000 habitants au XVIII<sup>e</sup> siècle, un peu plus de 32 000 à la veille de la Première Guerre mondiale pour rester à peine à ce

niveau au XX<sup>e</sup> siècle: un peu moins de 31 000 avant la fusion des communes de 1976.

La position géographique évoquée d'emblée explique la fixation d'un habitat dès le néolithique, son maintien sans discontinuité jusqu'à l'époque gallo-romaine, puis son développement médiéval dès le IX<sup>e</sup> siècle, selon le binôme classique pour de nombreuses villes belges voire européennes: commerce et fortifications qui assurent la sécurité des marchands et des bourgeois.

Cette géographie favorable induira malheureusement une position stratégique, surtout à deux pas de la France, l'ennemie héréditaire des Habsbourg d'Espagne et d'Autriche dont les futurs «belges» sont les sujets durant trois siècles: du début du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>. Qui dit passé militaire, dit occupations et «misères de la guerre». À un point tel que Namur porte le titre peu enviable de «ville la plus assiégée de Belgique». Le siège et la prise de la ville par Louis XIV en 1692, puis la reconquête par les Anglais pour le compte des «alliés» trois ans plus tard, font partie de la Mémoire collective namuroise, au même titre que les bombardements meurtriers de 1914, de 1940 et de 1944.

Avant la première révolution industrielle, l'arrière-pays de la ville que constitue le «comté de Namur», n'est quasiment pas urbanisé. En faisant porter naturellement les regards vers Liège et sa principauté, un État distinct des Pays-Bas méridionaux, la Meuse est sans conteste une «artère de circulation et de commerce» qui mène aux Provinces-Unies (actuels Pays-Bas) et à la Mer, centre de commerce international, surtout depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Mais, en raison du système féodal ambiant et surtout de l'existence de cette frontière principautaire, la Meuse est truffée de nombreux péages (winages), particulièrement entre Revin et Andenne. Ces «douanes», comme on dira plus tard, brident un développement commercial pourtant promis par la géographie physique.

À une faible densité démographique, il faut ajouter une pédologie moyenne voire peu favorable à de hauts rendements agricoles comme en disposent les provinces plus septentrionales. Si l'on classe les provinces belges sur base de ces deux paramètres en 1846, période où l'on perçoit encore l'écho de l'Ancien Régime agraire, la province de Namur est en bas du tableau, précédant de peu celle du Luxembourg, au coude-à-coude avec le Limbourg.

Il n'est pas étonnant, dès lors, qu'on y retrouve très tôt un type de pré-industrie, caractéristique des terres wallonnes au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, rurales et peu urbanisées. En effet, l'ancienneté de la sidérurgie est attestée par les forges et les «ferrons» qui reçoivent des «privilèges» de leur comte, déjà en 1345. L'industrie du cuivre aussi (dinanderies) est ancienne dans le baillage de Bouvignes. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle au moins, face à Dinant la rivale en cette matière, puisque celle-ci ressortit à la principauté de Liège. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la verrerie et la cristallerie complètent le paysage préindustriel.

Même si en 1811 Namur voit s'établir la première sucrerie belge, ni la ville ni la province ne seront touchées par la révolution industrielle: l'industrie verrière et les cristalleries qui se maintiennent puis se développent au XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas des foyers où se concentre un nombreux prolétariat.

Namur n'a jamais été une ville industrielle. Mais elle a toujours été, outre la fonction militaire que la forteresse a déjà permis d'évoquer, le siège des institutions administratives, judiciaires et religieuses et la résidence de leur personnel nombreux et de qualité: le «Conseil» provincial de justice et les «États» sous l'Ancien Régime (avant 1795), les autorités du diocèse de Namur depuis 1559, la préfecture sous le régime français, etc. Et comme toute ville qui se respecte en Belgique, elle a abrité dans ses murs les maisons de nombreuses communautés religieuses créées notamment dans l'emballlement de la contre-réforme: jésuites (1596), capucins (1604), dominicains (1648), etc. Ce qui suit n'est pas sans lien: la ville est aussi un lieu d'enseignement, à tous les niveaux, y compris aujourd'hui d'enseignement universitaire. De tous ces points de vue, l'impact de la ville sur la campagne environnante est immense. De son passé médiéval, la mémoire collective et le folklore ont conservé «le jeu des échasses» et «les échasseurs», cités dans un texte de 1411 déjà. Puisqu'on termine par le folklore, comment ne pas rappeler l'hymne officiel de la ville depuis 1857, «*Li Bia Bouquet*», composé en 1851 par Nicolas Bosret.

Bibliographie: M.-S. B[OUCHAT] et P.-P. D[UPONT], *Namur, dans Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. II, p. 1070-1073; J. BOVESSE et F. LADRIER, *À travers l'histoire du namurois*, Bruxelles, 1971.

M. DORBAN

☛ BIA BOUQUET; DINANDIERS; WALLONIE.

☛ Chemin de Namur

Isolé:

(?), «chemin de Namur» [PCO]

Déterminé:

1722, «la campagne de Lauzelle sous Neusart dite le mespellier tendant vers Nil Piereux amont au grand chemin de Namur descosse aux terres de Florival» [AGR, GSN, n° 381, acte n° 4, D Martin]; 1742, «grand chemin de Namur» [AGR, GSN, n° 384, acte n° 5, D Martin].

1754, «au vieux grand chemin de Namur» [AGR, GSN, n° 387<sup>1</sup>, acte n° 3, D Martin].

1846, «vieux chemin de Namur aux Bruyères» [ACV-Ott]; 1981, 1987, «vieux chemin de Namur» [REUL; InforV].

I. LEJEUNE

## NATIONS

Nations (rue des) [en réserve]

Conseil communal du 13 septembre 1977.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

📖 Si la nation est une idée-force depuis la Révolution française et n'a pas cessé, réalité



## NATIONS

Collège luxembourgeois à Leuven (1755).

Situé à la Vaartstraat, le Collège fut fondé en 1596 grâce à un leg de Johannes Mylius et le soutien de la famille Fugger. À partir de 1619, il accueillit les étudiants germanophones, originaires principalement du duché de Luxembourg. Reconstitué en style Louis XV en 1755, il servit de bâtiment scolaire après la Révolution. Photo Fondation wallonne.



géopolitique fluctuante, de marquer l'histoire contemporaine à la fois en tant que concept, point de ralliement, espace public, cadre de référence symbolique, elle plonge ses racines beaucoup plus loin dans l'histoire comme en témoigne l'apparition du mot latin «*natio*» vers 1160 et du mot «*nacion*» vers 1270. Renvoyant à la naissance, à la race, à l'origine, la nation, au Moyen-Âge, désigne, sans parler ici du Saint Empire de la Nation germanique, tous ceux qui proviennent d'une région, d'une ville, et forment une colonie ou une communauté à l'étranger. Ainsi à Bruges puis à Anvers, les nations regroupent les Lucquois, les Gênois, etc. Ce regroupement des ressortissants d'une même région, d'une même ville ou d'un même pays existe aussi à l'Université de Louvain depuis 1435.

Les Nations sont une organisation estudiantine. Elle concerne la Faculté des arts. Parmi ces Nations, on peut citer la *Flandria* qui rassemble les étudiants originaires de Flandre, du Hainaut, de Namur et de Malines. Les étudiants du pays de Liège et ceux du comté de Looz les rejoindront en 1448. La *Gallia* ou *Francia* est le point de ralliement des étudiants provenant du royaume de France et de la région de Cambrai. La *Brabantia*, pour sa part, réunit les étudiants originaires du Brabant mais aussi tous ceux qui ne trouvent pas place ailleurs à l'exception de la *Hollandia* à laquelle appartiennent Hollandais, Zélandais, Frisons, Scandinaves et Anglais.

À la tête de chaque nation, un *procurator* élu gère les affaires de la faculté avec le doyen. Hors de la Faculté des arts, les autres facultés connaîtront, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les *collegia nationalia*, organisations régionales qui font penser aux cercles régionaux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Placés sous le patronage d'un saint, les *collegia* ont leurs règlements et statuts. À côté d'activités plus graves, les membres organisent régulièrement des banquets qui, au fil du temps, dégénèrent en bacchanales. Au point qu'en 1653, les autorités académiques décident de supprimer tous les *collegia*. Finalement, seules les associations philosophiques seront dissoutes, ce qui indique aussi un problème relevant de facteurs plus idéologiques que celui de l'amour exagéré pour la dive bouteille! Quant aux groupes admis à survivre, leurs statuts firent l'objet d'une sévère épuration. Mais la notion même de «nation» était alors elle-même en pleine évolution.

Bibliographie: *UL 1425-1975*.

M. DUMOULIN

## NAVETTEURS

Navetteurs (chemin des)  
[abandonné, C7-C8]

Navetteurs (parc des)  
[abandonné, B8-C7-C8]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

### ☛ Thème du chemin de fer.

La Commission de toponymie avait proposé ce nom pour le chemin piétonnier qui joindra le «boulevard de Wallonie Sud» à la «Nationale 4» dans le nouveau quartier de la gare RER et dont les voiries sont dédiées au thème du chemin de fer [PV OL 8], avec une préférence pour les «métiers» du chemin de fer dans la zone contiguë du quartier de la Baraque dédié aux métiers et destiné à devenir un «parc des Navetteurs» [PV OL 10]. Si «Navetteurs» ne désigne pas à proprement parler un «métier», il s'agit d'un beau régionalisme (les Français lui préfèrent «voyageur» ou «banlieusard»), qui se situe dans le même registre. Le Conseil a cependant jugé que cette désignation n'évoquait pas suffisamment la «modernité» du nouveau quartier [PV OL 11]... La Commission a alors proposé «chemin de La Flèche», évocation tout à la fois du tracé rectiligne du sentier et de la première locomotive belge fabriquée par Cockerill à Liège et mise en circulation en 1835 sur la première ligne Bruxelles-Malines. Pour le parc adjacent qui eût porté le même nom «parc des Navetteurs»), la Commission a proposé «parc de Neussart», un toponyme traditionnel.

📖 Régionalisme d'usage courant en Belgique, en Suisse et au Québec, formé au départ du substantif «navette», avec suffixe *-eur*. Au départ, le substantif «navette» désigne la pièce d'un métier à tisser qui permet de faire passer un «fil de trame» au travers de la «foule» (ou «pas»), c'est-à-dire l'espace vide ménager entre les «fils de chaîne», dont un sur deux est attaché à l'une des deux «nappes» mobiles qui composent le dispositif. Une fois que la navette a inséré le fil de trame dans un sens, les deux nappes croisent les fils de chaînes au-dessus de lui, et la navette repart dans l'autre sens. La navette, qui a souvent la forme d'un fuseau, fait donc perpétuellement un mouvement d'aller-retour entre les fils de chaîne, d'où, par métaphore, l'utilisation du terme pour désigner un service de transport qui effectue régulièrement la liaison entre deux lieux et, par métonymie, le véhicule qui assure cette liaison. De là, en français régional, le substantif «navetteur» pour désigner celui qui se rend quotidiennement à son travail à

l'aide d'un moyen de transport assurant une « navette » (chemin de fer, d'abord, puis tram, bus, voiture, etc.).

Bibliographie: TLF.

L. COURTOIS

☛ COCKERILL; LA FLÈCHE; NEUSSART.

## NEUFMOUSTIER

NEUFMOUSTIER (RUE DE)

C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.  
«Rue de Neufmoustier» évoque une abbaye d'Augustins, fondée en 1101 et située à Huy, dans la province de Liège.

📖 Proche de Huy, établi dans un quartier marécageux, le monastère de Neufmoustier abrita une communauté religieuse masculine et féminine qui suivait la règle de saint Augustin. Il aurait été fondé vers 1101 par Pierre l'Ermite. Celui-ci, originaire d'Amiens, prêcha la première Croisade. Il quitta la Terre sainte en 1099, muni d'un privilège accordé par Arnould, patriarche de Jérusalem, autorisant les Croisés empêchés de se rendre en Palestine à accomplir leur vœu dans l'oratoire de Neufmoustier. Pierre l'Ermite rejoint la communauté de Neufmoustier, fait construire une église conventuelle consacrée en 1130 par l'évêque de Liège, Alexandre de Juliers. Il meurt en 1115. En 1208, le monastère accède au rang d'abbaye; son premier abbé est Alexandre de Horion qui meurt en 1236. L'abbaye fut supprimée en 1797 et l'église détruite en 1800. Quelques vestiges de l'abbaye subsistent. En 1858, la

ville de Huy fit élever une statue à Pierre l'Ermite.

Bibliographie: Ch. DEREINE, *Pierre l'Ermite, le saint fondateur du Neufmoustier à Huy*, dans *Nouvelle Clio*, t. V, Bruxelles, 1953, p. 427-446; *DHGA*, t. I, p. 732; *GCh*, t. III, p. 1002-1003; A. JORIS, *La ville de Huy au Moyen-Âge. Des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, Liège-Paris, 1959; *MB*, t. II, fasc. 3, p. 283-299; *RTAP*, t. II, p. 2059; *PMBW*, t. XV, p. 81-85; SAUMERY, *Délices*, t. II, Liège, 1740, p. 78-81.

A. HAQUIN

## NEUSSART

Neussart (rue) [abandonné, B8-C7-C8]

Neussart (parc de) [en projet, C7-C8]

Neussart (place) [abandonné, C8]

Neussart (quartier de) [abandonné, C8]

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponyme traditionnels.

Dans le contexte de l'aménagement de la zone de la future gare RER de Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie avait proposé de désigner ce nouveau quartier «quartier Neussart», avec une «rue» et une «place» portant ce nom. Il s'agit en effet d'un toponyme traditionnel («Le Neuf Sart» [*Ferraris*]), pendant de «Vieusart» [*«Le Vieux-Sart»*], qui a donné son nom au village de l'ancienne commune de Corroy-le-Grand, actuellement rattachée à Chaumont-Gistoux [*PV OL 10*]. Si cette proposition n'a pas été retenue par la Commune, la Commission a néanmoins suggéré d'utiliser ce toponyme ancien pour désigner, dans ce quartier, le futur parc jouxtant la N4 («parc des Navetteurs», dans la proposition antérieure) et de baptiser le quartier «quartier de la Courbe Voie», du nom à donner à une des grandes artères [*PV OL 11*]...

📖 Le toponyme «Neussart» («Neuf-Sart», «Neusart», etc.), du latin «*Novum sartum*» ('nouveau défrichement') est très répandu

## NEUFMOUSTIER

**Neufmoustier : vestiges de l'abbaye et statue de Pierre l'Ermite élevée par la ville de Huy en 1858.**

Proche de Huy, établi dans un quartier marécageux, le monastère de Neufmoustier abrita une communauté religieuse masculine et féminine qui suivait la règle de saint Augustin. Il aurait été fondé vers 1101 par Pierre l'Ermite, qui prêcha la première croisade. Ce dernier quitta la Terre sainte en 1099, muni d'un privilège accordé par Arnould, patriarche de Jérusalem, autorisant les croisés empêchés de se rendre en Palestine à accomplir leur vœu dans l'oratoire de Neufmoustier.

Photo Fondation wallonne.



en Wallonie. Il doit son origine aux grands défrichements monastiques du XII<sup>e</sup> siècle, menés au départ d'un «Vieusart», comme c'est le cas ici. Faute d'une enquête linguistique poussée, qui fait défaut, reproduisons ce qu'en disent Tarlier et Wauters:

«Le hameau de Vieux Sart (*Vielsardt de les Mont-Saint-Wuibert*, 1374; *Visart*, 1383; *Viessart*, 1403-1404, *Vielsart*, 1440, 1525, 1556, 1573, 1616: *Vieusart*, 1504, 1614, 1626, 1666, 1703; *Vieux Sart*, 1636, 1787; en latin, *Vetus sartum*, 1441) s'étend à l'ouest et au nord de la colline qu'occupent les champs d'Oignies, à 2 800 mètres N.-O., de l'église de Corroy. On confond ordinairement sous cette dénomination générale les différents hameaux que nous allons énumérer.

Le Neuf Sart (*Novum Sartum*, 1147; *Sartum Novum*, 1180; *Neufsaert*, 1374; *Nousart*, 1430; *Næfsart*, 1466; *Neusart*, 1641, 1662; *Neufsart*, 1787) se trouve vers la source de Pisselet, à 2 000 mètres N.-O. de l'église, et comprend les habitations voisines des trois grandes fermes De Villers, De Glimes et du Mont. Cet endroit paraît être désigné dans quelques chartes sous le nom de *Rehorsart* (1184) ou *Roharsart* (1197, 1200). Les maisons situées à l'est de la ferme De Villers se nomment les *Culots*.

L'extrémité méridionale du Neuf Sart, à 1 900 mètres O.-N.-O. de l'église, forme un petit groupe isolé, sous le nom de Laid Burniau. Le Genistroit (1632) est un écart situé à 3 000 mètres de l'église; il est considéré ordinairement comme le prolongement méridional du Vieux Sart.

Le petit hameau de la Baraque, qui se prolonge sur Ottignies, occupe un plateau traversé par la route de Wavre à Namur, à 3 700 mètres O.-N.-O. de l'église».

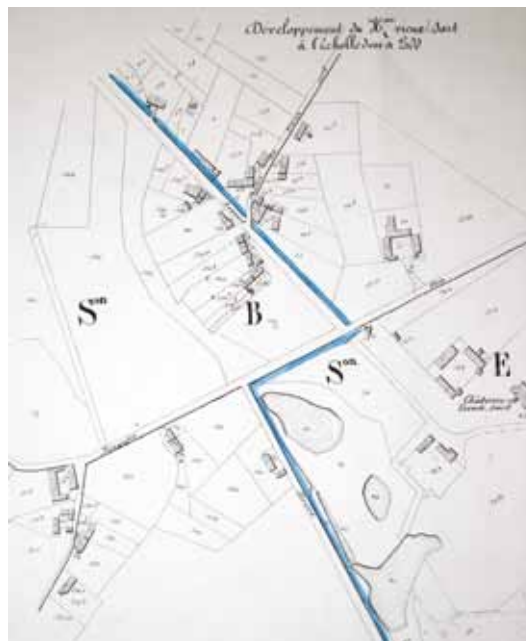
L. COURTOIS

Isolé:

1543, «le chemin allant de Beurewart à Neufsart» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, WAV, XXI, p. 79; OTA, p. 169]; 1722, «la campagne de Lauzelle sous Neusart dite le mespellier tendant vers Nil Piereux amont au grand chemin de Namur descosse aux terres de Florival» [AGR, GSN, n° 381, acte n° 4, D Martin]; 1742, «la campagne du mespellier sous Neusart» [AGR, GSN, n° 384, acte n° 45, D Martin]; 1762, «la campagne du mespellier sous Neusart à Corroy» [AGR, GSN, n° 386, acte n° 11, D Martin]; 1780, «90 verges de terre au fond Jean Paque sous Neufsart» [AGR, GSN, n° 384<sup>d</sup>, acte n° 6, D Martin]; 1846, «le chemin allant de Beurewart à Neufsart» [ACV-Ort]; 1965.

I. LEJEUNE

— COURBE VOIE; GÉNISTROIT; LAID BURNIA; NAVETTEURS.



NEUSSART

Le hameau de Vieux-Sart, vers 1850.

Plus récent, le « Neusart », sur Corroy-le-Grand, s'est défini par rapport au hameau de Vieux-Sart, auquel appartenait une bonne partie du quartier de la Baraque.

D'après P.-C. POPP, Atlas cadastral de Belgique. Province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Wavre. Plan parcellaire de la Commune de Corroy-le-Grand. publié avec l'autorisation du Gouvernement [...], Bruges, s.d., [1842-1879]. Université catholique de Louvain, Bibliothèque patrimoniale.

Photo Fondation wallonne.

NEUVILLE

Neuville (passage de la) [abandonné]  
NEUVILLE (PLACE DE LA) E6-F6-F7  
NEUVILLE (RUE DE LA) F7-G7

Conseils communaux des 27 juillet 1972 (rue) et 17 avril 1973 (place).

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

Thème des toponymes traditionnels.

La «place de la Neuville», d'où part la «rue de la Neuville» est à peu près située à l'endroit de l'ancienne «closière» de ce nom, au sud-ouest de la ferme du Biéreau. La Commission de toponymie n'a pas hésité à attribuer ce nom à une place et à une rue du quartier du Biéreau, car outre le rappel d'un ancien lieudit, ce toponyme évoque bien l'installation d'une ville nouvelle [PV 6]. Le «passage de la Neuville», autrefois rattaché à la «rue de la Neuville», n'a eu qu'une existence éphémère [REUL, 1981]. Aujourd'hui, il est incorporé dans la «voie des Gaumais» [InforV, 1987].

Neuville, du latin *nova villa*, signifie généralement «nouvelle ferme, nouvelle exploitation rurale» [BTD, XLV, p. 110; ONCB, p. 496; NCW, p. 115]. Cependant, aucune ferme n'est attestée à cet endroit précis entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais on sait que la Neuville couvrait une maison et une tenure dès 1517. Entre les XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, *tenure* avait le sens d'«exploitation rurale, possession dépendant d'un fief» [FEW, XIII-1, p. 220a]. Peut-être Neuville fait-il allusion à la «cense de Bierwart» toute proche (cette ferme est également attestée à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle).

Neuville



**Isolé :**

1517, «une maison et tenure gisant alle noefveville» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, D Martin; WAV, XXI, p. 80]; 1527, «6 jours de bois et bruyeres gisant empris la neufve ville de Wavre au courtil del Noefve Ville descors à cense del Vaux Florie» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, D Martin]; 1616, «la nœuff ville près des Rondes Hayes» [WAV, IV, p. 92]; 1722, «la closière dite Neuville amont au chemin aval aux terres de Bierwart», «une closière gisante au Neuville descosse au bois d'Ottignies amont au chemin, aval aux terres de Bierwart» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin; WAV, XXI, p. 80]; 1723, «une partie de bruiere gisante proche la neuveville sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin], «Neufville, à la limite d'Ottignies et de Mont-Saint-Guibert près de la ferme de Profondval» [OTA, p. 183].

**Autres formes :**

Ce toponyme est extrêmement courant dans les pays romans. On trouve «Neuville-en-Condroz» et «Neuville-sous-Huy», dans l'arrondissement de Huy; «Neuville-le-Chaudron», dans l'arrondissement de Philippeville; «Neuville», à Solre-sur-Sambre, dans le Hainaut, etc. [ONCB, p. 496; NLB, p. 139; NC, p. 115; voir aussi TDF, p. 291-292].

I. LEJEUNE

**NORD**

NORD (BOULEVARD DU) C5-C6-D5-D6

Conseil communal du 3 septembre 2002.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Comme son nom l'indique, le «boulevard du Nord» constitue une voie de pénétration vers le centre urbain à partir du «boulevard de Lauzelle» [PV 38]. L'idée initiale d'utiliser des toponymes descriptifs pour désigner les quatre «pénétrantes» n'a pas été entièrement suivie. S'il y a bien un «boulevard du Sud» et s'il y a eu une «avenue» puis un «boulevard de l'Est», ce dernier a été remplacé par le «boulevard de la Wallonie», tandis qu'il n'y a jamais eu de «boulevard de l'Ouest»: ce dernier s'est appelé d'emblée «avenue» puis «boulevard André Oleffe»...

**NOYER**

Noyer (Le) [en projet, E6]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptif.

Dans le contexte de l'installation en 2009 du Musée Hergé (au 26 de la «rue du Labrador», seule adresse connue de Tintin à Bruxelles), le «parc de la Source», en bordure duquel le Musée a été construit, a fait l'objet d'un réaménagement. Alors que les sentiers sont dédiés aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie et au monde d'Hergé, il a été proposé de désigner les petits espaces publics par des toponymes descriptifs. Ainsi, «Le Noyer» désigne la petite clairière dessinée autour de cet arbre centenaire [PV OL 12].

**NUIT DE MAI**

NUIT DE MAI (PROMENADE DE LA)

C5-C6-D6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

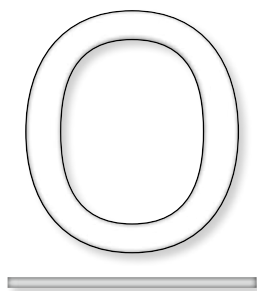
«Promenade de la Nuit de Mai» a été préférée aux chansons du Roman Pays, comme *Vive Djan Djan*, de Nivelles, trop difficile à écrire, ou comme *Mariye Doudouye*, déjà utilisée pour désigner un clos d'Ottignies.

📖 «Promenade de la Nuit de Mai» évoque une chanson wallonne du pays de Malmedy («*Lu Nut'du Mây*»), composée par Florent Lebieerre en 1868, chanson de circonstance accompagnant l'usage de planter un mai aux jeunes filles. La nuit précédant le 1<sup>er</sup> mai est l'occasion, pour les jeunes gens du pays, d'exprimer leur flamme à leur dulcinée. Vers 22 heures, les amis, chanteurs et musiciens, se rassemblent pour aller saluer les élues, ainsi que les responsables des sociétés musicales. Arrivé au domicile de la belle, le cortège fait silence avant d'entonner, au signal donné, l'hymne à l'amour connu de tous les Malmediens. Le rite accompli, il est d'usage alors de prendre une collation avant de poursuivre sa ballade galante: « Oh quelle belle nuit, que la nuit de mai quand on a le bonheur d'être aimé»... Autrefois, le geste accompagnait la parole: on plantait un «jeune mai» (un jeune hêtre), gage de jeunesse et d'amour, à moins que l'ont ait quelque reproche à formuler à l'encontre de l'élue de son cœur, auquel cas on lui jetait des «pailles».

Bibliographie: *La lyre malmédienne*, Bruxelles, 1966, p. 98-101; *Lyre malmédienne, aires, chansons, resples, chœurs, rondes et danses do pays d'Mâmedi, rassonnés par lu Club Wallon*, Olivier Lebieerre,

Opus 151<sup>a</sup>, Leipzig, 1901, p. 45.

I. LEJEUNE



## OBSERVATOIRE

Observatoire (rue de l') [en projet, F8-G9]

Conseil communal (en cours).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Nom donné à un petit sentier qui conduit au «parc Météo» dépendant de l'Institut d'astronomie et de géophysique Georges Lemaître, tout proche. S'y trouvait notamment le «Hangar à Ballon» (garage abritant un ballon météo), occupé aujourd'hui par l'Atelier de dessin de Louvain-la-Neuve. La Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale, y avait également — et y a toujours — des installations d'observation pluviométriques. Le lien avec l'Institut d'astronomie et de géophysique n'est qu'indirect: le «parc météo» sert depuis longtemps au Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CAO) de lieu d'observation du ciel. Au départ cette voirie avait été appelée «chemin des Étoiles», mais là, pour éviter la confusion avec le «parc de l'Étoile» à Ottignies, la Commission de toponymie a proposé «rue de l'Observatoire», qui conserve l'évocation de la première utilisation de cette zone [PV OL 14]. C'est dans ce contexte, par ailleurs, qu'elle a proposé de continuer à nommer les nouvelles voiries prévues dans ce qui était au départ un grand champ d'observation, avec des noms évoquant sa destination première: «rue de la Planète Bleue» et «chemin de Mercure», pour deux nouvelles voiries à construire dans le «parc scientifique Einstein», entre l'actuelle «rue des Étoiles» et la «rue de Rodeuhaie» [PV OL 15].

☛ ÉTOILES; MERCURE; PLANÈTE BLEUE.

## OIGNIES

OIGNIES (COURS MARIE D') B7-C7

OIGNIES (RUE MARIE D') B7

Conseil communal du 16 septembre 1980 (cours).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

Le «cours Marie d'Oignies» et la «rue Marie d'Oignies» (1177-1213) portent le nom d'une sainte et religieuse mystique de la région.

📖 Le prieuré d'Oignies à Aiseau-sur-Sambre, actuellement commune d'Aiseau-Presles, arrondissement de Charleroi, a été fondé vers 1187 par Gilles de Walcourt. Celui-ci se retira avec ses trois frères Henri, Jean et Hugo à Oignies sur des terres appartenant à Baudouin de Loupigne. À part Hugo, célèbre pour ses orfèvreries, les autres frères étaient prêtres. La ferveur du prieuré des chanoines réguliers de Saint-Augustin y attira des recrues de grande qualité, tel Jacques de Vitry, qui, après avoir fréquenté les grandes écoles à Paris, se retire à Oignies vers 1208. Il prêchera la croisade contre les Albigeois (1213) et contre les Sarrazins (1216) avant de devenir légat pontifical, évêque de Saint-Jean-d'Acre et patriarche de Jérusalem. Il renonce à ses charges et rentre à Oignies en 1226; il est créé cardinal et meurt à Rome en 1240. Son corps sera inhumé à Oignies.

Marie de Nivelles, mère de Gilles de Walcourt, qui deviendra Marie d'Oignies est une représentante majeure de ce type de «mulieres religiosae» («femmes religieuses») qui apparaissent au XII<sup>e</sup> siècle, à l'époque de Julienne de Cornillon. Laïque chrétienne mariée à Jean, elle persuade son mari de

## OIGNIES

**Marie d'Oignies : une des chasses reliquaires conservées à l'église Saint-Nicolas de Nivelles.**

Marie de Nivelles, mère de Gilles de Walcourt, qui deviendra Marie d'Oignies est un représentant majeur de ce type de «mulieres religiosae» («femmes religieuses») qui apparaissent au XII<sup>e</sup> siècle, à l'époque de Julienne de Cornillon. Favorisée de dons spirituels exceptionnels, elle se retire dans la solitude à proximité du prieuré d'Oignies où se forme un véritable béguinage. D'abord enterrés au prieuré d'Oignies, ses ossements furent répartis dans trois reliquaires distincts, exécutés entre 1609 et 1622 par l'orfèvre Henri Libert, et toujours conservés à Nivelles, Falisolle et Aiseau.

Photo Fondation wallonne.



s'engager dans la recherche spirituelle, de renoncer à la vie commune et aux biens matériels, et de se mettre au service des malades dans une léproserie; elle y sera rejointe par diverses compagnes. Favorisée de dons spirituels exceptionnels, elle se retire dans la solitude à proximité du prieuré d'Oignies où se forme un véritable béguinage. Jacques de Vitry est attiré par la sainteté de Marie; entré au prieuré, il deviendra son conseiller spirituel jusqu'à sa mort et peu de temps après écrira sa biographie (*Acta Sanctorum*, t. IV, 23 juin 630-666) comme d'ailleurs Thomas de Cantimpré (*ibid.*, 667-684). Bien que non canonisée officiellement, Marie est considérée comme sainte; au XVII<sup>e</sup> siècle, ses reliques attirent des foules de pèlerins; sa fête, aujourd'hui encore, est célébrée le 23 juin.

Au XII<sup>e</sup> siècle, le mouvement béguinal, surtout féminin, si florissant dans nos régions, principalement dans le Brabant et le diocèse de Liège a brillé par son orthodoxie. En 1216, Jacques de Vitry obtiendra du pape Honorius III la reconnaissance de ce type de vie religieuse laïque, grâce notamment à l'exemple de Marie d'Oignies. C'est d'ailleurs pour l'évêque Foulques de Toulouse, chassé de son diocèse par les Albigeois, que Jacques de Vitry écrit la vie de Marie d'Oignies.

Quant au frère Hugo, copiste et miniaturiste, dessinateur et orfèvre, demeuré laïc, il grava ces mots sur la couverture de l'évangélaire d'Oignies: «D'autres chantent le Christ par la voix, Hugo le chante par son art d'orfèvre en faisant valoir les écrits par son pénible labeur». Avec le calice de Gilles de Walcourt et le reliquaire de saint Pierre, l'évangélaire montre l'art raffiné d'Hugo. Le trésor d'Oignies, enrichi des nombreux dons de Jacques de Vitry, est le plus bel ensemble d'orfèvrerie sacrée gothique de Wallonie. En 1794, lors de la suppression du prieuré, il fut muré dans une maison de Falisolle où il resta jusqu'en 1817. En 1818, il est déposé au couvent des Sœurs de Notre-Dame de Namur, où il est exposé au public depuis 1947. En 2010, les Sœurs de Notre-Dame (Namur), qui détenaient le Trésor d'Hugo d'Oignies, ont confié celui-ci à la Fondation Roi Baudouin, qui a décidé de le mettre en dépôt au Musée des Arts anciens du Namurois (Namur), de sorte qu'il reste à Namur, qu'il soit mis en valeur et facilement accessible aux visiteurs. Le sarcophage de Marie d'Oignies est également gardé au Musée des Arts anciens du Namurois. Le cloître et l'église ont été démolis entre 1809

et 1838. Une société des Amis de l'abbaye [sic] d'Oignies a été fondée en 1956. Les bâtiments et le site ont été classés en 1975 après l'incendie d'une partie du prieuré. L'aile principale (1728) donne une bonne idée de ce qu'a pu être le prieuré avant la Révolution française.

Bibliographie: F. COURTOY, *Le trésor du prieuré d'Oignies aux Sœurs de Notre-Dame de Namur et l'œuvre du frère Hugo*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, Bruxelles, 1951-1952; J. FICHEFET et J. HANS, *Histoire du prieuré et du béguinage d'Oignies*, Aiseau-Presles, 1977; A. LANOTTE, *Le trésor du prieuré d'Oignies et l'œuvre du frère Hugo*, dans *Namurcum*, t. XXVII, 1953, p. 49-53; *MB*, t. I, p. 450-460; *PMBW*, t. XX, p. 43-50; *RTAP*, t. II, p. 2123; J. TOUSSAINT, *Autour d'Hugo d'Oignies*, Namur, 2003; *Le trésor d'orfèvrerie de Hugo d'Oignies*, dans *Sept merveilles de Belgique*, Bruxelles, 1978, p. 65-95.

A. HAQUIN

## OLEFFE

[Oleffe (avenue André)] [remplacé]  
OLEFFE (BOULEVARD ANDRÉ) E3-E4-F3  
OLEFFE (CARREFOUR ANDRÉ) F2-F3-G2-G3

Conseil communal du 16 septembre 1975 (avenue), du 4 septembre 1995 (boulevard), en cours (carrefour).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du passé universitaire.

L'«avenue André Oleffe» honore la mémoire du président du Conseil d'administration de l'Université catholique de Louvain de 1971 à 1975, qui fut un des pionniers de Louvain-la-Neuve. «Avenue André Oleffe» a été préférée à «pénétrante Ouest» (ou plus tard, «boulevard Ouest»). Le nom «carrefour André Oleffe» n'a pas été officialisé. Il a parfois été question de reprendre le nom d'André Oleffe pour une voirie importante à construire du centre ville, mais ce projet n'a jamais été concrétisé. Le «boulevard André Oleffe» aurait pu ainsi être rebaptisé «boulevard de l'Ouest» (proposition récurrente...), «boulevard du Lac» (PV 48], etc.

📖 Né à Court-Saint-Étienne, le 10 mai 1914 et décédé à Ottignies le 18 août 1975, André Oleffe a connu une carrière à facettes multiples qui l'a conduit à assumer de hautes responsabilités dans des institutions et organisations aussi diverses que la Commission bancaire, le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et l'Université catholique de Louvain. Comme président du Conseil d'administration de l'Université de 1970 à 1974, il joue un rôle de premier plan avec Édouard Massaux et Michel Woitrin pour assurer la réussite du transfert de la section francophone de



l'Université catholique de Louvain de Leuven à Louvain-la-Neuve. Dès 1968, il met ses talents de négociateur, ses qualités d'analyste financier et un impressionnant carnet d'adresses dans le monde politique et celui des affaires au service de la réussite du projet néolouvaniste. Non content d'assurer la viabilité financière de la nouvelle université, il va payer plus d'une fois de sa personne pour régler les nombreux problèmes concrets que pose la création d'une nouvelle ville.

Issu d'un milieu modeste et de philosophie libérale, André Oleffe est le fils aîné d'Émile Oleffe, un ouvrier-typographe qui a travaillé pour un patron d'imprimerie, Xavier Sinéchal avant de monter sa propre affaire avec un compagnon de travail au milieu des années 1930. La reprise de l'imprimerie Sinéchal à Court-Saint-Étienne se révèle être un formidable défi alors que la crise sévit et que l'associé d'Émile Oleffe abandonne rapidement la partie. Le père d'André Oleffe secondé par son autre fils Raymond va surmonter tous les obstacles et développer une entreprise qui constitue aujourd'hui encore une référence dans son domaine d'activité.

Contrairement à nombreux jeunes de son village issus du même milieu social et qui entrent très tôt dans la vie professionnelle, il accomplit un long cursus scolaire qui le conduit de l'École communale de Court-Saint-Étienne à l'Athénée d'Ixelles, où il termine de brillantes études secondaires. Malgré de fortes réticences paternelles, il entame des études d'ingénieur commercial à l'Institut Solvay de l'Université libre de Bruxelles en 1931. Il bénéficie d'une bourse des «mieux doués» que la famille mettra des années à rembourser et il obtient son diplôme quatre ans plus tard, en dépit de sérieux ennuis de santé et des conditions de vie précaires. Ses débuts dans la vie professionnelle sont pour le moins difficiles. Il connaît la dure réalité du chômage et change à plusieurs reprises d'emploi. Plutôt que de suivre son employeur, un gestionnaire de fortune, aux États-Unis en 1939, il choisit de retourner dans son ancien établissement scolaire, à l'Athénée d'Ixelles, pour assurer le remplacement de professeurs mobilisés par la Drôle de guerre. Une expérience qui le convainc de choisir une autre voie que l'enseignement. Une opportunité s'ouvre alors du côté du Ministère des finances, qu'il rejoint après un examen brillamment réussi. Au moment où la guerre commence, il entame une longue carrière



## OLEFFE

**André Oleffe (1914-1975).**

*André Oleffe a joué un rôle très important comme président du Conseil d'administration de l'Université : il fut, avec Édouard Massaux et Michel Woitrin, un des membres du trio qui assura la réussite du transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain de Leuven à Louvain-la-Neuve.*

*Collection privée.*

*Photo famille Oleffe.*

au service de l'État. Fin 1944, il accepte la proposition d'Eugène de Barsy, président de la Commission bancaire, de le rejoindre au sein de cette institution pour occuper les fonctions de directeur. André Oleffe restera au sein de cet organisme jusqu'en avril 1974 et son entrée dans le gouvernement Tindemans comme ministre des Affaires économiques. Directeur général en 1962, il remplace Eugène de Barsy comme président pour un court mandat de janvier 1973 à avril 1974. Le 25 avril de cette même année 1974, il devient ministre alors qu'il n'est pas parlementaire. Dans cette fonction très exposée politiquement en raison de la crise, il va notamment tenter, au cours de son bref mandat, de juguler l'inflation galopante et élaborer un contrat-programme avec le secteur pétrolier. Sa position d'extra-parlementaire ne l'empêche pas d'exercer également une influence notable au sein du PSC, un parti auquel il est resté fidèle malgré la vague régionaliste et fédéraliste qui touche le mouvement qu'il préside jusqu'en 1973, à savoir le Mouvement ouvrier chrétien. Rarement un président du MOC aura eu autant d'influence que lui. À titre de bénévole, il assure de 1950 à 1973 la présidence de cette organisation. Et au nom de celle-ci, il assume comme expert des mandats importants dans le cadre du contentieux belgo-congolais jusqu'en 1965, comme président du Comité de concertation de la politique sidérurgique

## OMALIUS D'HALLOY

**Monument Jean-Baptiste d'Omalius d'Halloy (1881), Namur.**

Éminent géologue, homme d'État et premier gouverneur de la province de Namur (1815-1830) Jean-Baptiste d'Omalius d'Halloy (1782-1875) a sa statue à Namur. C'est la Société géologique de Belgique qui décida, six mois après la disparition du savant, de lui élever une statue, à Liège ou à Namur. Au départ, l'intention était d'ériger le monument « place Saint-Aubain » mais c'est le nouveau square créé à la suite du démantèlement de l'enceinte, qui fut finalement choisi.

Sculpture de Guillaume Geefs (1805-1883).

Réalisation : Compagnie des Bronzes, Bruxelles. Namur, Square d'Omalius d'Halloy.

Photo Fondation wallonne.



de 1966 à 1973, comme membre du Comité du gaz et de l'électricité à partir des années 1960. Non sans avoir occupé un rôle central au sein de l'establishment catholique, il garde une certaine indépendance d'esprit et d'action. En plus de ses activités professionnelles et politiques au niveau national, André Oleffe est un militant chrétien engagé et infatigable sur le terrain social de sa localité, Ottignies. Formé à l'université au libre examen, il doit sa conversion à la foi chrétienne à son épouse, Simone François, une militante jociste de Court-Saint-Étienne. Cette foi entretenue au sein du foyer familial se renforce par une grande complicité avec Joseph Cardijn et une action de terrain au sein des Équipes populaires à Ottignies. Dans cette même ville, il s'engage dans la fondation d'un nouvel hôpital qui ouvre ses portes en 1973. Il s'agit de l'hôpital Saint-Pierre. Bâtitteur au service de l'État, de l'Église et des travailleurs, il est un proche conseiller d'Auguste Cool, président de la CSC et son expertise en matière économique et financière est largement reconnue. Mais en même temps, il met un talent pédagogique indéniable au service d'une compréhension par tous des grands enjeux de son temps et d'un projet humaniste chrétien inspiré clairement par le personnalisme. Sans avoir été la cheville ouvrière de la création de la FOPES (Faculté ouverte de politique économique et sociale) de

l'Université catholique de Louvain en 1973, il l'a soutenue de tout son poids conscient de l'enjeu qu'elle représentait pour le mouvement ouvrier chrétien.

Bibliographie: P. TILLY, *André Oleffe*, Bruxelles, 2009; W. UGEUX, *André Oleffe ou le dialogue en circuit fermé* (Ceux d'hier et d'aujourd'hui, 14), Bruxelles, 1973; *N.B.N.*, t. II, p. 296-297.

P. TILLY

## OMALIUS D'HALLOY

Jean-Baptiste d'Omalius d'Halloy (rue)

[abandonné]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème des grands scientifiques, inventeurs et industriels.

C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier [PV 40]. On a tenu compte à cet égard des souhaits des entreprises installées dans les « parcs scientifiques », qui désiraient des noms de scientifiques ou d'industriels connus sur le plan international. « Rue Jean-Baptiste d'Omalius d'Halloy », du nom d'un géologue de grande renommée, fut à l'époque proposée par la Commission, mais l'homme a été jugé trop peu connu [PV 43]. La culture n'est plus ce qu'elle était...

📖 Jean-Baptiste-Julien D'Omalius d'Halloy (1783–1875) est un des géologues les plus connus du début du XIX<sup>e</sup> siècle et un des fondateurs de la science géologique en Belgique, dont il est considéré comme le père. Bien que les origines de la géologie soient lointaines, d'Omalius d'Halloy fut le premier à établir une carte géologique du sous-sol français. À la demande du gouvernement de Napoléon I<sup>er</sup>, et à partir des notes prises lors de ses pérégrinations, il dressa une carte géologique de l'empire français qui servira de canevas de base pour les cartes établies par après. Sa vie fut longue et il vécut sous différents régimes politiques. La politique — il occupa les plus hautes fonctions administratives et politiques — et la science se sont partagé sa vie.

D'Omalius d'Halloy naît le 16 février 1783 à Liège. Il est fils unique d'une famille d'aristocrates. Ses parents, financièrement aisés, possèdent une maison de campagne à

Halloy, près de Ciney, dans laquelle ils résident pendant l'été. Ils habitent à Liège pendant l'hiver. En 1801, ses parents l'envoient à Paris pour parfaire son éducation. Mais il préfère l'étude des sciences naturelles aux occupations mondaines. Lors de son deuxième séjour dans la capitale française, en 1803, il suit les leçons des professeurs du Muséum d'histoire naturelle, parmi lesquelles Cuvier, Lacépède, Fourcroy. Il étudie par lui-même la minéralogie. D'Omalius d'Halloy entreprend son premier voyage géologique en 1804, en Ardenne et en Lorraine. C'est le premier d'une longue série de voyages à travers l'Europe, qu'il accomplit seul et toujours à pied. C'est à cette occasion qu'il entame la rédaction de ses carnets de voyage dans lesquels il note ses observations scientifiques, les noms des localités qu'il traverse et ses étapes quotidiennes. Certaines de ses notes seront publiées dans le *Journal des Mines*. En 1807, après de nombreux voyages, il pose le principe que «dans un même bassin les couches inclinées sont toujours plus anciennes que les couches horizontales» (BN, t. XVI, col. 459). D'Omalius généralise ainsi un fait déjà énoncé pour les montagnes par de Saussure. Ses différents voyages lui permettront de comprendre la constitution du bassin de Paris. Il a parcouru à pied une grande partie de l'Empire français et des régions voisines. En 1808, à l'âge de 25 ans, il publie son *Essai sur la géologie du nord de la France*, qui «jette les bases de la science géologique belge et consacre sa réputation» (BN, t. XVI, col. 159). Cet ouvrage est considéré comme l'un des premiers ouvrages de géologie stratigraphique.

En 1810, un décret de Napoléon appelle au service militaire comme officiers tous les fils de famille de nos provinces, ce qui menace de mettre un terme à sa carrière scientifique. D'Omalius part alors à Paris où il reçoit l'aide de Coquebert de Mombret, directeur au Ministère de l'intérieur. Ce dernier avait pour projet d'établir sur base de la nature du sol, une description générale de l'Empire. Il recrute d'Omalius pour dresser cette carte minéralogique. Cette charge le mènera sur les routes de France, d'Italie (jusqu'à Naples), de l'Illyrie, du Tyrol et d'une partie de l'Allemagne; il parcourra plus de 4 000 kilomètres à pied, à raison d'environ 45 kilomètres par étape. En 1813, il achève le tracé de sa carte, une carte géologique et une coupe stratigraphique tracée de l'Ardenne au Plateau central. D'Omalius d'Halloy

la présente au Conseil des mines avec son *Mémoire sur l'étendue géographique du terrain des environs de Paris*, mémoire explicatif. Il se rend pour finir en Bretagne pour achever sa carte géologique. De 1810 à 1814, il aura ainsi parcouru une grande partie du territoire français, soit quelques 25 000 kilomètres à pied... Mais les événements politiques de la fin de l'Empire retardent la publication de son œuvre. Une réduction de sa carte (échelle 1/4 000 000) paraît en 1822 et rencontre un vif succès; la carte détaillée, à grande échelle, ne sera jamais publiée. Pour cette carte, D'Omalius a élaboré plusieurs concepts, par exemple celui de «terrain crétacé», dont l'usage deviendra commun. Pour la deuxième édition, parue en 1828, il complète son œuvre en faisant apparaître les liens entre les bassins de Belgique et de Paris, et celui de Londres. Au-delà des lacunes et erreurs inhérentes à un travail se rapportant à une science naissante, l'œuvre d'Omalius peut être considérée comme un des principaux travaux de géologie du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Quelques années plus tard, elle servira de base à la carte de Pierre-Armand Dufresnoy et Élie de Beaumont, qui la remplace.

Le poste qu'occupe D'Omalius depuis 1811, maire de Braibant, et les responsabilités qui lui incombent ne lui permettent plus de continuer ses activités scientifiques. Après l'abdication de Napoléon, et sous la pression de son père, il accepte successivement plusieurs fonctions administratives. Il sera nommé surintendant de Dinant en 1814, secrétaire général du gouverneur de Liège l'année d'après et puis gouverneur de la province de Namur par Guillaume I<sup>er</sup>, fonction qu'il occupera jusqu'en 1830. En 1827, il publie le Code administratif de la province de Namur, qui servira d'exemple aux ouvrages de ce genre parus depuis lors. En 1830, il prend parti pour Geoffroy Saint-Hilaire contre Cuvier dans le débat qui les oppose concernant le transformisme. En 1831, il publie ses *Éléments de géologie*, ouvrage qui rencontre un vif succès (il sera réédité à plusieurs reprises de 1831 à 1868) et dans lequel il avance explicitement ses idées transformistes. Il publia aussi, entre autres, un mémoire sur les races humaines ou *Éléments d'ethnographie* en 1845. Outre ces travaux, il publia à de nombreuses reprises des notes et des mémoires dans le *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle*, les *Annales des mines de France*, les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, les *Bulletins de*



la Société géologique de France et de l'Académie royale de Belgique. Il présidera d'ailleurs cette dernière et la Société géologique de France (en 1852). Plusieurs de ses notes concernent la doctrine transformiste dont il était un adepte convaincu. En 1848, le roi le nomme conseiller d'État. Il est ensuite appelé au Sénat, dont il devient vice-président, poste qu'il occupe jusqu'à la fin des années 1860. Il décède à Bruxelles le 15 janvier 1875.

Bibliographie: BN, t. XVI, col. 157-166; É. GRÉSSENS et M.-Cl. GRÉSSENS-VAN DYCK, *La géologie et Les sciences de la terre*, dans *Histoire des sciences en Belgique, 1815-2000*, Tournai, 2001, p. 269-288 et p. 219-234; ID., *Two Hundred Years of Geological Mapping in Belgium, From D'Omalius D'Halloy to the Belgian Federal State*, dans *Earth Sciences History*, t. XXVI, n° 1, novembre 2007, p. 75-84.

S. LEMAÎTRE

## ONDINES

[Ondines (cour des)] [abandonné]  
ONDINES (PLACE DES) D4

Conseils communaux des 15 avril 1975  
(place) et 6 octobre 1981 (cour).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des sports.

La «place des Ondines» est située face aux piscines de Blocry.

📖 Située face aux piscines de Blocry, l'origine du nom de la «place des Ondines» n'est pas étrangère à la présence des deux bassins qui la surplombent.

L'ondine désigne un génie aquatique dans les mythologies germanique et scandinave. Ondine viendrait du mot latin qui désignait l'eau en mouvement. Et c'est vrai que l'eau est en mouvement dans les piscines de Blocry qui connaissent une fréquentation record. Le même terme *unde* donnera naissance à onde, ondée et ondin moins usité que son féminin. Dans le livre qu'il a consacré à la construction de Louvain-la-Neuve et de Louvain-en-Woluwe, Michel Woitrin regrette la localisation des piscines de Blocry dont il déplore l'implantation à mi-pente. Il aimait la vue qui s'offrait, depuis la vallée, sur la

silhouette et les volumes de la ferme de Blocry. Il déplore également, et ce regret est partagé par la direction actuelle du Complexe sportif de Blocry, que l'on ait dispersé les fonctions sportives. La gestion du Centre sportif et des piscines, regroupée depuis l'origine sous une seule autorité, en eût été facilitée, même si les distances ne sont pas grandes.

Il faut par contre reconnaître que l'exploitation du terrain en pente a permis de construire des piscines très lumineuses. L'option de construire deux piscines de 25 mètres plutôt qu'une piscine olympique s'est, par ailleurs, avérée un bon choix. Elles permettent de remplir la fonction pédagogique et la fonction ludique dans de bonnes conditions. Et elles ont ainsi permis, par exemple, à l'un des plus gros clubs du pays (le CNOB) de s'épanouir et à l'Ardennaise Ingrid Lempereur, médaille de bronze aux Jeux de Los Angeles en 1994, de s'entraîner pendant ses études.

Avec plus d'un demi-million d'entrées annuelles, les piscines de Blocry connaissent également une des plus grosses fréquentations du pays.

Bibliographie: M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve, Louvain-en-Woluwe. Le grand dessin*, Gembloux, 1987.

Y. LEROY

## ORIENT-EXPRESS

Orient-Express (rue de l')  
[abandonné, B7-B8-C7-C8]  
[en projet, C8]

Conseil communal (/).  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du chemin de fer.  
☛ Thème des grands scientifiques, inventeurs et industriels.

Dans le contexte de l'aménagement de la zone de la future gare RER de Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie a proposé de dédier ce nouveau quartier au thème du chemin de fer. Dans ce contexte, elle avait retenu l'idée de nommer la rue principale (piétonnière) parallèle au «boulevard de Wallonie» «rue de l'Orient-Express». Il s'agissait d'évoquer la figure de l'homme d'affaires liégeois Georges Nagelmackers (1845-1905), fondateur de la Compagnie internationale des Wagons-lits, puis de l'*Orient-Express*, qui servira de modèle au *Transsibérien* (nom également proposé pour le quartier) [PV OL, 10]. Cette idée n'ayant pas été retenue par la Commune, la Commission a proposé «Courbe Voie», ce qui convient très bien à la configuration de la voirie, désignation qui

## ONDINES

**Les Piscines de Blocry, vues de la «place des Ondines».**

Située face aux piscines de Blocry, l'origine du nom de la «place des Ondines» n'est évidemment pas étrangère à la présence des deux bassins qui la surplombent.

Photo Fondation wallonne.



serait également éponyme du quartier. Par ailleurs, la « rue de l'Orient-Express » serait conservée pour une rue perpendiculaire [PV OL, 11].

Qui ne connaît le nom de ce train légendaire immortalisé par Agatha Christie (*Le Crime de l'Orient-Express*) et Guillaume Appolinaire (*Les Onze Mille Verges*) ? Ce que moins de gens savent, c'est qu'il s'agit d'un des fleurons — avec le *Transsibérien* — de la Compagnie internationale des Wagons-Lits fondée en 1876 par le Liégeois Georges Nagelmackers. Première réalisation de la Compagnie, le train s'appelait au départ l'*Express d'Orient*, avant d'être rebaptisé l'*Orient-Express* en 1891. Inauguré le 5 juin 1887, il reliait Paris à Constantinople via Munich, Vienne, Budapest et Bucarest. La Compagnie lança ensuite le *Sud-Express* (1887), entre Paris à la péninsule ibérique (Madrid et Lisbonne), le *Nord-Express* (1896), entre Paris et Saint-Petersbourg via Ostende, et le *Transsibérien* (1898), entre Moscou et Vladivostok (qui ne sera effectivement atteinte qu'en 1906).

Georges Nagelmackers (1845-1905) appartient à une illustre famille d'industriels et de banquiers liégeois, dont on trouve déjà des traces au Moyen-Âge : au XIII<sup>e</sup> siècle les Nagelmackers exercent le métier de cloutiers dans le Brabant néerlandais (d'où le nom, qui signifie littéralement 'faiseur de clous'). Plus tard, on les retrouve dans la meunerie et c'est un certain Peter, fils d'un meunier du nord du Limbourg, précisément, qui fondera à Liège, en 1747, la première banque Nagelmackers, qui a longtemps fait partie du paysage financier liégeois : ce n'est qu'en 2001 que la banque « Nagelmackers 1747 » a fusionné avec la « Delta Lloyd Bank (Belgique) », alors qu'elles étaient toutes deux filiales du groupe hollandais Delta Lloyd.

Fils d'Edmond Nagelmackers et d'Eugénie-Jeanne Orban, Georges grandit dans une famille active notamment dans la houille (notamment aux charbonnages liégeois Kessales et Bonnefin) et dans la métallurgie (particulièrement dans la S.A. de Grivegnée et dans la Vieille-Montagne). Il obtient son diplôme d'ingénieur civil des arts et manufactures en 1867 à l'Université de Liège, dont les Écoles spéciales étaient alors réputées dans le monde entier. Après ses études, il ne se lance pas immédiatement dans la vie active et séjourne notamment aux États-Unis. À partir de 1872, il est très actif dans le secteur des fours à coke liégeois, mais il a d'autres ambitions. De son séjour sur le Nouveau Continent, il a retenu l'idée des

wagons-lits de la célèbre Compagnie Pullman et réfléchit à un équivalent européen. Ce sont les tentatives d'implantation sur le continent de cette dernière qui le décide à agir : alors que Pullman est déjà actif en Angleterre et s'installe en Italie, il se lance dans l'aventure. Alors qu'il n'a que vingt-sept ans, il est fermement soutenu par les membres de sa famille et leurs amis (son cousin, O. Neef-Orban ; son oncle et son frère, Ernest et Jules Nagelmackers ; etc.), avant que l'entreprise ne s'internationalise de plus en plus (vers 1900, à côté des Belges Charles Delloye-Mathieu et du baron del Marmol, on y trouve tous les grands noms de la finance internationale). Lui-même, s'il reste actif en région liégeoise, est très présent sur la scène internationale, comme administrateur de diverses sociétés sidérurgiques et d'exploitation des chemins de fer en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg, en France, en Allemagne et dans l'Empire Ottoman.

Par la suite, la Compagnie internationale des wagons-lits connaîtra bien des évolutions conditionnées notamment par l'évolution des modes de déplacement et... les avatars politiques de l'Europe. Elle existe cependant toujours, mais davantage comme société de services ferroviaires que comme acteur du trafic international.

Bibliographie : BN, t. XXXVIII, col. 623-626 ; B. COMMAULT, *Georges Nagelmackers, un pionnier du confort sur rail*, Uzès, [1966] ; J.-P. CARACALLA, *Le goût du voyage. De l'Orient-Express au train à grande vitesse. Histoire de la Compagnie des wagons-lits*, Paris, 2001 ; ID., *Les fabuleuses histoires des trains mythiques*, Monaco, 2007 ; J. DES CARS et J.-P. CARACALLA, *L'Orient-Express. Un siècle d'aventures ferroviaires*, Paris, 1984 ; G. VERBEURGT, *Le temps du train. 175 ans de chemins de fer en Belgique*, Leuven, 2001.

L. COURTOIS.

➡ COURBE VOIE ; TRANSIBÉRIEN.

## ORVAL

ORVAL (COURS D')

B7-C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

➡ Thème du patrimoine religieux wallon.

Le « Cours d'Orval » rappelle l'abbaye d'Orval, située dans la commune de Villers-devant-Orval, en Gaume.

📖 En 1070, le site d'Orval était déjà occupé par une petite communauté bénédictine, qui passa le relais, en 1108-1110, à des chanoines réguliers. Ceux-ci demandèrent à saint Bernard de reprendre leur monastère dans la filiation cistercienne de Clairvaux. Un groupe de sept

## ORIENT-EXPRESS

**La célèbre enseigne de la Compagnie internationale des Wagons-Lits.**

Qui ne connaît le nom de ce train légendaire immortalisé par Agatha Christie ? Ce que moins de gens savent, c'est qu'il s'agit d'un des fleurons de la Compagnie internationale des Wagons-Lits fondée en 1876 par le Liégeois Georges Nagelmackers. Première réalisation de la Compagnie, le train s'appelait au départ l'*Express d'Orient*, avant d'être rebaptisé l'*Orient-Express* en 1891. Inauguré le 5 juin 1887, il reliait Paris à Constantinople via Munich, Vienne, Budapest et Bucarest.

Collection privée.

Photo (?).



## ORVAL

**Orval : le cloître vu de la salle capitulaire médiévale.**

En 1070, le site d'Orval était déjà occupé par une petite communauté bénédictine, qui passa le relais, en 1108-1110, à des chanoines réguliers. Ceux-ci demandèrent à saint Bernard de reprendre leur monastère dans la filiation cistercienne de Clairvaux.

Comme pour les autres institutions monastiques, la Révolution française mettra un terme à l'existence de l'abbaye.

D'abord pillée, un incendie la détruisit complètement, le 23 juin 1793. En 1926, les derniers propriétaires, M. et Mme de Harenne, firent don des ruines à l'abbé de la Grande-Trappe, Dom Jean-Marie Clerc. La reconstruction fut confiée à son cellérier, le Belge Dom Marie-Albert van der Cruyssen.

Photo Fondation wallonne.



moines, sous la conduite de l'abbé Constantin, fut envoyé à Orval à partir de l'abbaye de Trois-Fontaines. Le 9 mars 1132 est considéré comme la date de naissance de cette nouvelle fondation cistercienne. Tout au long du XII<sup>e</sup> siècle et au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup>, le domaine d'Orval se constitua pour une grande partie dans la Lorraine toute proche, mais aussi dans le comté de Chiny et au pays de Liège : granges, forges, ardoisière, vignoble, dîmes et patronages d'églises. Orval sera une abbaye riche. Mais les guerres, les destructions, les incendies seront plus d'une fois sources de grosses difficultés.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, une grande misère et sans doute un premier incendie de l'abbaye obligèrent la communauté à se disperser. Au début du siècle suivant, la situation était tellement critique qu'on envisagea la suppression du monastère. Tout au long de cette période, la communauté resta petite et, dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle, elle regroupait moins de vingt moines.

Au fil des siècles, l'Ordre cistercien tout entier a connu l'usure du temps. Une réforme, souhaitée et cherchée depuis plusieurs décennies, commença à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et fut poursuivie tout au long du siècle suivant. À Orval, elle sera l'œuvre de trois grands abbés : Lambert de Hasimbourg (1586-1596), Bernard de Montgaillard (1605-1628) et Charles de Bentzeradt (1668-1707). Elle se développera malgré les difficultés extérieures, comme le saccage de l'abbaye et la destruction des fermes lorraines, en 1594, par les troupes françaises, ou encore l'incendie complet du monastère provoqué à nouveau par les Français, le 11 août 1637. Ce dernier malheur dispersa les moines pendant de nombreuses années. Mais en 1703, le retour à l'esprit du premier siècle de l'Ordre permettait de compter 73 moines de chœur et 50 convers ! Orval sera la seule abbaye wallonne à suivre la stricte observance. Durant l'annexion de la région par Louis XIV, de 1681 à 1697,

l'abbaye fera même partie officiellement de cette branche de l'Ordre.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le très contesté abbé Albert de Meuldre se déclarera toujours *Abbé du monastère d'Orval de l'Étroite observance* dans une carte rédigée, le 10 octobre 1746, à l'issue d'une malheureuse visite de l'abbaye du Val-Saint-Lambert. Cependant, l'opposition d'un certain nombre de moines à la stricte observance, refera surface, à Orval, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Selon les plans du célèbre architecte Dewez, les fondations d'une nouvelle abbaye, bâtie à côté de l'ancienne, débutèrent dès la fin de l'année 1759. L'abbé Menne Effleur bénira la première pierre en avril 1761 et ce sera son successeur, Étienne Scholtus, qui mènera l'œuvre à bonne fin. Comme pour les autres institutions monastiques, la Révolution française mettra un terme à l'existence de l'abbaye. D'abord pillée, un incendie la détruisit complètement, le 23 juin 1793. Bernard Stevenotte en acheta les forges, le 31 janvier 1797, et ce qui restait des ruines, le 9 février.

Mais Orval renaîtra de ses cendres. En 1926, les derniers propriétaires, M. et Mme de Harenne firent don des ruines à l'abbé de la Grande-Trappe, Dom Jean-Marie Clerc. La reconstruction fut confiée à son cellérier, le belge Dom Marie-Albert van der Cruyssen. Sous la direction dynamique de ce dernier, les choses ne traînèrent pas. Le 27 avril 1927, Mme de Harenne posait la première pierre, bénie par Dom Chautard, abbé de Sept-Fons. La pose de la première pierre de l'église abbatiale se déroulera le 19 août 1929, en présence du prince Léopold et du cardinal Van Roey. Jusqu'en 1935, le monastère restera un prieuré de l'abbaye de Sept-Fons. Le 13 décembre de cette même année, un bref du pape Pie XI érigeait le prieuré d'Orval en abbaye. Élu abbé, Dom Marie-Albert van der Cruyssen fut canoniquement installé le 2 mars 1936. Il reçut la bénédiction abbatiale le 10 mai, devenant le 54<sup>e</sup> abbé d'Orval.

Si, auprès du grand public, l'abbaye est surtout connue pour sa bière et son fromage, elle représente, pour de nombreux groupes, un important lieu de prière et de retraite.

Bibliographie : *Le domaine d'Orval (II)*, 1978 ; P.-C. GRÉGOIRE, *L'abbaye d'Orval. Au fil des siècles*, Metz, 2002 ; ID., *Orval au fil du siècle*, 2 vol., Orval, 1982-1992 ; ID., *La réforme monastique à l'abbaye d'Orval*, dans *Réformes et continuité dans l'Ordre de Cîteaux*, Brecht, 1995, p. 101-116 ; MB, t. V, p. 155-264 ; *Orval. 1926-1948. Entre restauration et résurrection*, sous la dir. de C. SCETENS, Louvain-la-Neuve, 2001.

O. HENRIVAUX



## OTTOKAR

OTTOKAR (QUAI) D6

Domaine universitaire, officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des toponymes descriptifs.
- ☛ Thème du monde d'Hergé.

Les voiries desservant le nouveau Musée Hergé portent des noms évoquant le monde du créateur de Tintin [PV OL 7 et 8]: outre la «rue du Labrador», qui accueille le Musée au numéro 26 (adresse de Tintin à Bruxelles...), on trouve ainsi également, du côté du «boulevard du Nord»: un «chemin de Flupke», un «chemin de la Licorne» et un «chemin de Quick». Du côté du «parc de la source», dédié aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie, quelques noms évoquent les deux thèmes.

📖 Comme pour les mots «Licorne», «Tibet» ou encore «Quick» et «Flupke», «Ottokar» renvoie spontanément, à Louvain-la-Neuve plus qu'ailleurs — Musée Hergé oblige —, à l'œuvre du grand créateur belge de bande dessinée. Ottokar IV est un roi dont il est question dans *Le sceptre d'Ottokar*. «[M]onté sur le trône en 1364», il fait figure de «véritable fondateur de la patrie syldavie» (p. 21) qui est, elle, inventée par Hergé.

Dans les albums qui précèdent, Hergé a plus souvent fait voyager son héros dans des pays au nom bien réel: Russie Soviétique, Congo, Amérique (du Nord), Inde, Chine ou Angleterre. Mais déjà avec *L'oreille cassée*, une république imaginaire a accueilli Tintin: San Theodoros, que le récit situe en Amérique du Sud et que le lecteur retrouvera dans l'ultime aventure complète de Tintin, *Tintin et les Picaros*. Les années censées séparer ces deux aventures n'ont pas amélioré la situation de cet État soumis à des révolutions permanentes qui voient s'opposer les généraux Tapioca et Alcazar. Comme tout stéréotype, cette représentation de la réalité politique sud-américaine est à la fois réductrice... et inspirée par l'instabilité chronique qui marquait à cette époque plusieurs pays de cette région du monde. Il en va de même pour la monarchie syldavie et son voisin bordure, pays imaginaires mais condensant des réalités sociales et culturelles empruntées aux nations d'Europe centrale et orientale. Pour Pierre Assouline, «Hergé a puisé un peu partout dans la région: Serbie, Albanie, Monténégro, Hongrie... Une vraie macédoine» (*Hergé*, p. 214). Et le journaliste biographe ajoute:

«L'atmosphère de conspiration à tous les coins de rue semble issue en droite ligne du recueil de reportages d'Albert Londres *Les Comitadjis ou le terrorisme dans les Balkans*» (*ibid.*). C'est bien à des conspirateurs qu'a affaire Tintin dans *Le sceptre d'Ottokar*, à la tête desquels il y a le mystérieux Müsstler, chef de la Garde d'Acier et membre très actif du Zyldav Zentral Revoluzionär Komitzät (*Le sceptre d'Ottokar*, p. 60, v. 7). Avec ses nombreux complices, dont le colonel Boris, le propre aide de camp du roi Muskar XII, il a le projet de rattacher la nation syldave à la Bordurie. Pour mener à bien leur coup d'État, il leur faut voler le sceptre royal, symbole du pouvoir, de sorte que le roi ne soit plus en état de régner (*Le sceptre d'Ottokar*, p. 40, v. 7), provoquer des troubles dans le pays, s'emparer des points stratégiques et favoriser l'entrée des troupes bordures qui se sont massées aux frontières avec la Syldavie (*Le sceptre d'Ottokar*, p. 53, v. 3-4). N'écouter une nouvelle fois que son courage, Tintin récupère le sceptre et dénonce à temps le complot, qui échoue (*Le sceptre d'Ottokar*, p. 57-58). À n'en pas douter, cette huitième aventure de Tintin est le récit d'un Anschluss raté, qu'il est bien difficile de ne pas rapprocher de celui, réussi quelques mois plus tôt (en mars 1938), par l'Allemagne nazie à l'encontre de l'Autriche. Faut-il pour autant identifier la Bordurie à cette Allemagne nazie? Pour le critique Benoît Peeters, cela ne fait aucun doute: Müsstler est «une synthèse évidente de Mussolini et d'Hitler et [ses] méthodes évoquent très largement celles utilisées par le Chancelier du Reich» (*Le monde d'Hergé*, p. 62). Et puis, il y a «les patronymes, les uniformes, les avions, mais aussi la technique de prise de pouvoir qui comprend une *cinquième colonne* infiltrée en Syldavie sous le nom de parti de la *Garde d'acier*» (*ibid.*). Pierre Assouline est plus nuancé, faisant état d'autres références possibles à donner à ces différents indices (*Hergé*, p. 215-217) et hésitant entre une identité fasciste ou communiste pour la Bordurie... Une hésitation qui est entretenue par le couple Van Lierde et Fontbaré qui, dans leurs actes sérieusement parodiques du colloque de Moulinsart, prêtent à l'historien Pirinne ces propos selon lesquels «[e]n tout cas, dans L'AFFAIRE TOURNESOL, il n'est plus question de Muskar. La Syldavie est passée à l'Est, au socialisme.» (*Le colloque de Moulinsart*, p. 24) Il est vrai que le nom même d'Ottokar invite à la prudence, mixte qu'il

est de réalité historique (il a été effectivement porté par plusieurs rois de Bohême)... et de fiction syldave, comme le texte même de Hergé le souligne (*Le sceptre d'Ottokar*, p. 21). Mais, que son origine soit réelle ou fictionnelle, le mot en lui-même d'«Ottokar» induit, pour un francophone, un jeu sur les mots. Nom propre, il ressemble aussi beaucoup, plus phonétiquement que graphiquement il est vrai, au mot français autocar. Hergé est coutumier de ce type de jeu. On connaît le penchant du capitaine Haddock pour les jurons et la remarquable inventivité dont il se montre capable, d'album en album, dans leur production (cf. la notice «Flibustiers»). On ne peut non plus passer sous silence le double jeu sémantique auquel invitent les noms des personnages hergésiens, qu'il s'agisse de Tintin (c'est tintin!), de Haddock (ad hoc... ou le «haddock» anglais), de Tournesol (la plante qui se tourne vers le soleil), de la Castafiore (si proche de catastrophe, cataclysme, auxquels l'associe volontiers le capitaine Haddock), sans oublier les Bal El Her, Sanzot, Lampion et Szut, notamment. La créativité linguistique s'étend également aux langues exotiques, comme avec celle parlée par les Arumbayas dans *L'oreille cassée*, ou régionales, lorsque des paysans syldaves commentent les événements auxquels ils assistent. Jean-Marie Pierret fait observer à ce propos que «[c]'est surtout dans *Le sceptre d'Ottokar* que l'on rencontre des éléments wallons. [...] Voyant tomber un parachute [*Le sceptre d'Ottokar*, p. 24, v. 6-7], un paysan dit à son compagnon: 'Zrälùks', ce qui est le wallon *rilouke, rêlouke* regarde; et l'autre de répondre, après avoir entendu aboyer Milou: 'Czesztot on Klebcz', à interpréter comme *c'estot on* [c'était un = wallon] *clebs* [= français populaire]. La suite du dialogue est [p. 25, v. 2]: 'Czesztot wzrykar nietz on waghobontz' (ce n'était manifestement pas un vagabond, un rôdeur); s'y côtoient du wallon (*czestot, on vagabond*), du bruxellois et des procédés graphiques destinés à désorienter le lecteur et à 'faire slave'.» (*L'imaginaire wallon dans la bande dessinée*, p. 18)...

Cousin linguistique du nom propre «Ottokar», le nom commun autocar ne fait pas l'objet d'un usage fréquent pour désigner un moyen de locomotion auquel recourent les héros hergésiens. Thomas Sertillanges a remarqué avec humour que, si Moulinsart fut initialement desservi par un autocar, ainsi que l'atteste la première planche de la version originale du *Temple du Soleil*, le village s'étant développé

et le trafic grandissant, «le ministère belge des Transports a décidé de faire passer une ligne de chemin de fer par Moulinsart» (*La vie quotidienne à Moulinsart*, p. 98). Ce que confirme la première planche... des *Sept boules de cristal*! Cela étant, l'autocar a été mis à l'honneur dans quelques séquences mémorables. On ne peut oublier la scène du sparadrap et de son voyage d'un passager à l'autre dans *L'affaire Tournesol* (p. 45, v. 7-24) ou celle de l'entrée des guérilleros du général Alcazar dans la ville de Tapiocapolis, déguisés en Joyeux Turlurons et réussissant un nouveau renversement de dictateur dans la république de San Theodoros (*Tintin et les Picaros*, p. 54-58). Quelques pages plus loin, c'en sera fini des aventures de Tintin...

Bibliographie: A. ALGOUD, *Tintinologie*, Tournai, 1987; J. BAETENS, *Hergé écrivain*, Bruxelles, 1989; F. HÉBERT et R.-H. GIROUD, *Êtes-vous tintinologue?*, 2 vol., Tournai, 1984; D. BARBIERI, *Tintin et la ligne claire*, dans *Tintin, Hergé et la «Belgité»*, Bologne, 1994, p. 261-275; P. GODDIN, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, Bruxelles, 1986; B. MOUCHART, *À l'ombre de la ligne claire. Jacques Van Melkebeke, le clandestin de la B.D.*, Paris, 2002; B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, nouv. éd., Bruxelles, 1990; J.-M. PIERRET, *Présence des langues régionales de Wallonie dans la bande dessinée*, dans *L'imaginaire wallon dans la bande dessinée*, sous la dir. de L. Courtois, Louvain-la-Neuve, 1991, p. 17-22; F. SOUMOIS, *Voyages au pays de Tintin. Essai d'analyse de sources, de versions, de thèmes et de structures dans l'œuvre de Hergé*, 2 vol., Bruxelles, 1985-1986; T. SERTILLANGES, *La vie quotidienne à Moulinsart*, Paris, 1995; J.-L. TILLEUIL, «Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement». La reprise du sens comme révélateur du classicisme hergésien, dans *Les Lettres romanes. Création, sens, éthique: la triangulation des enjeux littéraires*, sous la dir. de M. WATTHEE-DELMOTTE, n° spécial, Louvain-la-Neuve, 2000, p. 121-136; H. VAN LIERDE et G. FONTBARÉ, *Le colloque de Moulinsart*, Bruxelles, 1983.

FLIBUSTIERS; FLUPKE; LABRADOR;  
LICORNE; OTTOKAR; PIRATES; QUICK.  
J.-L. TILLEUIL

## OUTILS AGRICOLES TRADITIONNELS (THÈME DES)

Dans le quartier du Biéreau, en raison de la proximité de la ferme du Biéreau, plusieurs rues portent des noms d'outils agricoles traditionnels [PV 10].

GORIA; HERSE; HOUE; PLANTOIR;  
RÂTEAU; SARCLOIR.

## OUTREMEUSE

OUTREMEUSE (RUE JEAN D') H5

Conseil communal du 19 décembre 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème de la littérature belge de langue française.



Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42].

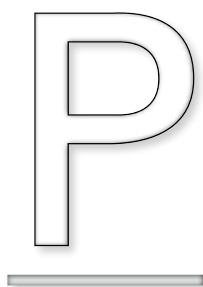
📖 Né et mort à Liège, Jean d'Outremeuse (qui se fit aussi appeler Johans des Preis, dit d'Outremeuse) (1338-1400) remplit dans sa ville les fonctions de greffier auprès de la cour de l'Official.

Il composa un immense lapidaire, le *Trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses*, où il étudie l'origine des pierres et de leurs couleurs, leurs vertus et l'art de la taille.

Il rédigea également deux chroniques. La première, écrite en vers, est la *Geste de Liège*: dans ce texte interminable, l'auteur remonte à la chute de Troie pour raconter l'histoire de la cité wallonne. L'autre chronique, écrite en prose, s'intitule *Le myreur des histors* (*Le miroir*

*des histoires*): c'est, depuis le déluge, l'histoire de l'univers qui y est racontée, et qui englobe l'histoire de Liège, telle que l'auteur a pu la résumer de son œuvre précédente. Recourant aux chroniques latines et aux chartes, puis mêlant les légendes aux faits historiques et accréditant les récits les plus extravagants, Jean d'Outremeuse, tantôt hâbleur, tantôt candide, laisse là une œuvre composite où circulent bien des fables que les Liégeois ont trop vite prises au sérieux, heureux sans doute de découvrir de si belles choses sur leur passé... Dans cet ensemble qui intéresse l'historien, le généalogiste et le lexicologue se glissent ici et là des pages pleines de pittoresque et de vivacité, au vocabulaire teinté de wallon liégeois.

J. CARION



## PACHIS

PACHIS (RUE DU)

C4-D4

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 *Pachis*, en wallon *pachès*, est un dérivé du latin *pascere* «paître», au moyen du suffixe *-at-iciu*, attesté très tôt en ancien français régional de Champagne et de Wallonie [FEW, VII, 696a]. À Ottignies, *pachès* signifie «pâturage». Le nom a été retenu par la Commission de toponymie pour évoquer la prairie où l'on mettait paître le bétail et plus spécialement, d'après J. Martin, le «pachis des chevaux» de la ferme de Lauzelle [Tém. Martin; PV 18; REUL, 1981; InforV, 1987].

📌 Pachis: wallon *Pachès*

Déterminé:

1538, «pachis et terres labourables de la cense de l'Auselle près de Wavre» [AGR, AE, n° 4658, D Martin].

1787, «pachis de Lauzelles, bois» [T&W-W, p. 275].

Déterminant:

1718-1808, «le Bois du Pachin à Lauzelles, sous Corroi de 6 bonniers 2 jours» [WAV, IV, p. 25].

Autres formes:

Ce nom est aussi mentionné dans les environs: 1643, «le grand paschis»; 1718, «le pré au pachis»; 1768, «pré nommé le pachis», à Limal [WAV, XII, p. 104]; 1863, «le Paschis», à Chaumont [T&W-W, p. 259]. Ailleurs en Wallonie, on trouve aussi des attestations de «pachis», en 1600, à Cerfontaine et en 1750, à Stroumont; 1672, «pachis»; 1742, «paschy» et «pachy», à Soignies et dans le Hainaut [BTD, XXI, p. 126, XLVII, p. 139; ONCB, p. 531].

I. LEJEUNE



## PALETTE

PALETTE (AVENUE DE LA)

E5-F5

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Les trois axes principaux du quartier des Bruyères, qui donnent sur «l'avenue des Arts», portent des noms qui rappellent les arts majeurs: «avenue de la Palette» évoque la peinture. La peinture y est également évoquée à travers la «place des Peintres», ainsi que par le rappel de techniques ou d'artistes de nos régions.

☛ ARTS; PEINTRES.





## PALIER

PALIER (RUE DU)

E2-E3

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (descriptif topographique).

- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «rue du Palier» doit son nom à son tracé et à son aspect général. Le terme palier, signifiant «rue horizontale comprise entre deux pentes» [GR], ne paraît convenir qu'à une partie de cette rue en angle droit. En effet, l'autre partie ressemble plutôt à une rampe et n'a apparemment rien à voir avec un palier. Comme la Commission a dû travailler sur plans, avant la construction des rues, il arrive que la caractéristique du lieu évoquée par le déterminant soit en réalité inexistante, car les propositions urbanistiques premières n'ont pas été réalisées.

## PANIER

PANIER (PLACE DES)

E7

Conseil communal du 17 décembre 1974.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- ☛ Thème des toponymes descriptifs.
- ☛ Thème des sports.

La «place des Paniers» est une place du quartier du Biéreau sur laquelle se trouve un terrain de basket-ball [PV 15]. Si ce nom peut être rattaché au thème des sports, c'est surtout la fonction de la place qui justifie le choix de son nom.

☛ La «place des Paniers», enchâssée dans un ensemble d'immeubles, est une des toutes premières places du premier quartier de Louvain-la-Neuve, le Biéreau.

Elle tire son nom des deux paniers de basket qui l'agrémentent. La conception montre bien que les fondateurs de Louvain-la-Neuve ont

voulu inscrire le sport dans la ville dès son origine. En offrant un plateau de basket aux riverains, ils réalisaient un espace de proximité bien avant que le concept n'évolue. L'expérience aidant, la place aurait probablement été aménagée différemment. La «place des Paniers» n'en a pas moins été le centre nerveux du sport à Louvain-la-Neuve avant la construction du Complexe sportif de Blocry dont le Centre sportif a été inauguré en 1977.

Le Centre sportif étudiant (CSE), qui disposait à l'époque de permanents, y avait son cercle et ses bureaux. Le principal de l'activité sportive se faisait dans ce qui est devenu le Centre sportif Martin V et toute l'organisation sportive du site partait alors de la «place des Paniers».

En 1977, lors de la deuxième édition des 24 heures vélo, la place connaît des négociations mémorables.

Suite à un accident banal, la gendarmerie de garde débarque à Louvain-la-Neuve, à une époque où les 24 heures vélo étaient relativement confidentielles. Les gardiens de la paix, stupéfaits de voir tous ces cyclistes sans plaques, sans feux arrière et avant, arrêtent la course. Les coureurs se concentrent sur la «place des Paniers» et ne veulent rien entendre... On est au bord de l'émeute. Réveillés par les organisateurs, le commandant de gendarmerie, l'administrateur général de l'Université catholique de Louvain et l'animateur du Centre sportif étudiant cherchent une solution, pas vraiment aidés par un étudiant revêtu d'un ancien costume de gendarme et assez entamé. Finalement la gendarmerie accepte que la course reparte à condition que chaque vélo roule avec un éclairage avant et arrière. En une demi-heure, tous les vélos étaient bricolés et repartaient. L'arrivée se fera «place des Paniers». On mesure l'évolution.

Y. LEROY

## PAPE

**Dites, «C'est qui l'homme en blanc à côté de Vaguy ?».**

*Lors de la visite à Louvain-la-Neuve, le 21 mai 1985, Jean-Paul II se vit remettre la traditionnelle toque étudiante brodée aux insignes de l'Alma Mater, des mains de Vincent Vagman, dit «Vaguy», président de la «Fédé», la Fédération wallonne des régionales de l'Université catholique de Louvain (à droite). Outre le pape (à gauche) et le recteur Massaux au centre, on aperçoit Michel Bacquaert, vice-président de la Fédé. Pour la petite histoire, le rictus pincé des deux étudiants à la manœuvre s'explique par les vociférations des comités de régionales massés aux pieds du Saint-Père : «C'est qui l'homme en blanc à côté de Vaguy ?».*  
Collection privée.  
Photo (?).

## Plaque commémorative de la visite papale.

*En souvenir de cette visite apostolique, deux plaques commémoratives furent installées, l'une au «Pont du Pape», où il arriva en hélicoptère, et l'autre, sur la façade de la Faculté de théologie, juste sous le perron du 1<sup>er</sup> étage, d'où il avait pris la parole. Louvain-la-Neuve, 45, Grand-Place.*  
Photo Fondation wallonne.



## PAPE

Pape (pont du) [situé à Ottignies, E1-E2]

Conseil communal du 3 septembre 1985.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des toponymes descriptifs.
- ☛ Thème du passé universitaire.

Ce nom a été donné au pont enjambant la «Nationale 238» à hauteur du cimetière de Blocry en souvenir de la visite de Jean-Paul II à la communauté universitaire de Louvain-la-Neuve le

21 mai 1985. Pour la petite histoire en effet, c'est là que l'hélicoptère véhiculant le Souverain Pontife atterrit et décolla lors de cette visite. Le choix de cet endroit était évidemment lié à des raisons de sécurité: outre que la configuration d'un pont facilite la protection, il se trouvait à proximité immédiate de la Gendarmerie, qui a depuis été supprimée à la suite de la réforme des polices.

 La visite du pape Jean-Paul II à Louvain-la-Neuve prend place dans le 26<sup>e</sup> voyage de ce pape à l'étranger (sur 104...), lorsqu'il rendit visite, au Pays-Bas (11-15 mai 1985), au Grand-Duché de Luxembourg (15-16 mai 1985) et à la Belgique (16-21 mai 1985). Ce n'est pas le lieu ici d'évoquer ses nombreuses visites et interventions à Bruxelles (le 16 mai), à Anvers, Ypres et Gand (le 17 mai), à Malines, Beauraing et Namur (le 18 mai), à Bruxelles, Namur, Laeken et Liège (le 19 mai), mais plutôt de rappeler la rencontre, qui clôturait son voyage, avec la communauté universitaire de Louvain-la-Neuve (le 21 mai), après celle de la Katholieke Universiteit Leuven, la veille, et avant une célébration eucharistique avec les malades à Banneux et une cérémonie d'adieux.

Arrivé en hélicoptère, qui le déposa au pont qui porte désormais le nom de sa fonction, Jean-Paul II gagna ensuite l'église Saint-François où il put se recueillir dans la nouvelle église (inaugurée peu de temps auparavant, en 1984) et s'entretenir avec les responsables de la pastorale. Après avoir béni la nouvelle statue de la *Sedes Sapientiae*, emblème de l'Université, il se rendit dans le patio de la Faculté de philosophie et lettres («place Blaise Pascal»), où l'attendaient des représentants de l'ensemble de la communauté universitaire. C'est de la loggia de la Faculté de théologie, donnant sur la «Grand-Place», que l'évêque de Rome rencontra ensuite les 30 000 personnes qui avaient fait le déplacement. Il fut accueilli par le recteur de l'époque, Mgr Édouard Massaux, qui tint à saluer le Saint Père en tant que «Prophète, Guetteur, Docteur, Père et enfin successeur de Pierre rendant visite à l'Université catholique, une université à la recherche d'un nouvel humanisme et au service de l'Église». Ce fut ensuite au tour de Véronique Oruba, étudiante belge d'origine polonaise et présidente de l'Association générale des étudiants, de s'adresser au Souverain Pontife: son intervention — qui est restée gravée dans les mémoires — s'efforçait, en s'écartant passablement du texte initialement prévu,

d'exprimer les préoccupations de la jeunesse étudiante face à l'évolution des rapports entre l'Église et le monde de ce temps.

Sans s'attarder à l'«incident», le Souverain Pontife se plut, dans son discours, à rappeler le passé vénérable de l'Université, qui «*Depuis plus de cinq siècles, [...] continue, avec détermination et intelligence, la mission que mon prédécesseur, le Pape Martin V, lui confiait, en instituant en 1425 le *Studium Generale* qui allait devenir l'Université catholique de Louvain*». Ensuite, tout son propos fut centré sur le sens d'une université catholique dans le monde contemporain, au service de la science, certes, mais aussi d'une légitime quête de sens où la foi trouve sa place. La rencontre se termina par l'échange de quelques «souvenirs de voyage»: après avoir reçu un ouvrage consacré à l'histoire de l'Université et signé le livre d'or de l'Université, Jean-Paul II se vit remettre par Vincent Vagman, président de la Fédé (Fédération générale des étudiants de Louvain) la traditionnelle toque brodée aux insignes de l'Alma Mater. Après avoir coiffé le précieux couvre-chef, le pape remit sa calotte blanche en précisant, non sans humour, que l'on ne pouvait porter deux chapeaux à la fois... En souvenir de cette visite apostolique, deux plaques commémoratives furent installées, l'une au «Pont du Pape», précisément, et l'autre à la «Grand-Place», sur la façade de la Faculté de théologie.

Bibliographie: outre les *Nouvelles brèves*, t. XIX, n° 8 et 9, mai 1985, voir le site Internet du Vatican où sont reproduits tous les discours pontificaux.

L. COURTOIS

ÉGLISE; MASSAUX; SAINT-FRANÇOIS.

## PÂQUES

PÂQUES (FOND JEAN) F11-G11

Conseil communal de Corroy-le-Grand du 11 août 1975.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

 Thème des toponymes traditionnels.

«Fond Jean Pâques», wallon *fond Djan Pâque*, évoque probablement le nom du propriétaire de cette terre [LLNE, p. 107]. «Fond Jean Pâques» est aujourd'hui le nom d'une rue située à peu près à l'endroit de l'ancien lieudit. La Commission a adopté la forme la plus ancienne avec *â*, ce qui est aussi conforme à l'orthographe française [D 10/6/74]. Il s'agit de «Fond Jean Pâques» et non de «Fond de Jean Pâques», usage impropre en français [PV 40].

✎ Fond Jean Pâques: wallon *Fond Djan Pâque*  
1742, «la campagne du mospelier sous Neusart dans le fond Jean Pâques» [AGR, GSN, n° 384, acte n° 45, *D Martin*]; 1762, «le fond Jean Paque sous Neusart» [AGR, GSN, n° 386<sup>2</sup>, acte n° 11, *D Martin*]; 1780, «90 verges de terre au fond Jean Paque sous Neusart» [AGR, GSN, n° 384<sup>4</sup>, acte n° 6, *D Martin*]; (?), «fond Jean-Pacques» [LLNE, p. 107]; (?), «fond Jean Pâques» [PlanG]; 1974, 1981, 1987, «fond Jean Pâques» [PV 17; REUL; InforV].

I. LEJEUNE

## PARADIS

PARADIS (RUE DU) C5-D4-D5

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 *Paradis* est un mot savant issu du latin *paradisum* [FEW, VII, p. 614b]; le wallon *paradès* est lui-même emprunté au français. Ce terme a été abondamment utilisé dans la toponymie wallonne avec des valeurs diverses. En certains endroits, il s'est appliqué aux cimetières, puis, par extension, aux lieux où l'on enfouissait les animaux crevés: «Paradis des chevaux», «Paradis des vaches». Parfois, il est devenu toponyme à cause d'une enseigne. Enfin, par métaphore, il a pu s'appliquer à un lieu élevé, à un endroit d'aspect agréable, à un lieu fertile, etc. [BTD, II, p. 324-326, XI, p. 143, XLVI, p. 232-233; WAV, XII, p. 104; J. HERBILLON, dans *Folklore Stavelot-Malmedy*, t. XIII, 1949, p. 67-71 et dans *Le guetteur wallon*, t. XLVIII, 1972, p. 106-108; dans BTD, t. XLVI, 1972, p. 67-71]. L'emploi de *paradis* à Ottignies doit avoir pour origine cette dernière valeur métaphorique, car les documents anciens ne mentionnent jamais cet endroit comme lieu d'enfouissement d'animaux morts.

✎ Paradis: wallon *Paradès*

Isolé:

1705, «une closière contenant 1 bonnier à Blocquery, juridiction d'Ottignies amont au paradis bize et escosse au chemin midi au paradis» [*D Martin*].

Autres formes:

Ce nom est aussi présent comme toponyme dans la région: 1681, «la closière nommée au paradis», à Limal [WAV, XII, p. 104].

À Wavre, 1688, «le Paradis», «le ruisseau du Paradis», «commune du Paradis» [AGR, AE, n° 4488, GSN, n° 5076, WET, p. 91]; 1705, «closière du Paradis» [WET, p. 91]; 1711, «la Bruyère du Paradis» [AGR, GSN, n° 2447, WET, p. 91].

I. LEJEUNE

## PARNASSE

PARNASSE (RAMPE) G5

Conseil communal du 28 mai 2002.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Allusion à la montagne de Phocide consacrée aux Muses, la «rampe du Parnasse» est destinée à célébrer tous les poètes [PV 42].

Elle joint l'«avenue des Arts» (dans le prolongement de la «rue du Bois-du-Luc») à la «rue des Poètes», axe central du sous-quartier des Bruyères consacré au thème de la littérature belge de langue française. Comme les premiers plans d'aménagement prévoyaient à cet endroit un escalier et non une rampe, il fut d'abord question d'un «escalier du Parnasse».

📖 Cette montagne de Phocide, considérée comme le séjour symbolique des poètes, donna son nom à un groupement de poètes créé vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle autour de Leconte de Lisle. Il s'agit moins d'une école que d'une fraternité d'esprits. Hérédia, Villiers de l'Isle-Adam, Mendès, Coppée et d'autres, malgré les différences de leurs tempéraments, partageaient une même admiration pour le pessimisme de leur aîné, sa hantise du néant. Ils avaient en commun une haute conception de la poésie, éprouvaient leur don comme une grandeur et une souffrance, et se réfugiaient volontiers dans une Grèce antique lumineuse (et conventionnelle). Convaincus que la beauté d'un poème doit moins à l'inspiration qu'à la structure, moins au sentiment qu'à la mise en forme exigeante d'un langage, ils imposèrent dans l'art de la versification le respect du travail et de la règle.

L'influence du Parnasse ne s'éteignit qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, au moment où finit véritablement le XIX<sup>e</sup> siècle et où s'effacèrent les règles de la prosodie... En 1887 parut un *Parnasse de la Jeune Belgique* qui regroupait dix-huit auteurs (parmi lesquels figurait Maurice Maeterlinck qui y donnait l'image d'un poète baudelairien, décadent et fiévreux). Un tel titre ne signifiait nullement que la *Jeune Belgique* ait voulu présenter là une réplique du Parnasse français; il fut choisi, dit-on, «parce que le mot est plus joli qu'*anthologie*, que *chrestomathie*, que *recueil*, voilà tout»... En dépit de cette mise au point et de la présence de textes qui devaient beaucoup au symbolisme, ce volume fait apparaître une fascination pour la netteté et la clarté de la langue qui accuse l'aspect rhétorique d'une entreprise encore dominée par l'esthétique parnassienne.

J. CARION

☛ ARTS; BOIS-DU-LUC; MAETERLINCK; POÈTES.



## PASCAL

PASCAL (PLACE BLAISE)

D5

Conseil communal du 26 juin 1979.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences humaines.

📖 Pascal (1623-1662).

Né à Clermont-Ferrand, ce génie précoce, de santé fragile et de vie brève, est d'abord un scientifique — plus soucieux de correspondre avec ses pairs que de publier — et le restera jusqu'au bout. Du petit *Essai pour les coniques* (1640) au *Traité du triangle arithmétique* (1654), prélude au calcul des probabilités, ou aux recherches sur la « roulette » — courbe dessinée par un point d'une roue en progression — (1658-1659), en passant par les recherches sur le vide et la pesanteur (1654), il prospecte en mathématique comme en physique, sans dédaigner cette mécanique qui fait de lui l'inventeur de la première machine à calculer (1645), lui donnant à l'époque le meilleur de son renom. Il excellait, au départ de l'observation expérimentale, à dégager les « raisons des effets », sa rigueur d'analyse et sa force de synthèse faisant merveille.

Jeune encore, il avait fréquenté les libres penseurs d'alors, qu'on appelait les libertins. Il avait lu Montaigne, tiré du chevalier de Méré son idéal de l'honnête homme : n'infliger sa science à personne, mais savoir de tout un peu, afin d'être agréable au monde. Mais sa famille est proche des solitaires et des religieuses de Port-Royal, appelés jansénistes du nom de feu Cornelis Jansen dont l'*Augustinus* (1640) entendait rétablir la théologie de la grâce selon saint Augustin. D'où les deux conversions de Pascal (1646, 1654), la seconde surtout apportant un changement radical dans sa façon d'accorder la vie et la foi. On en a gardé un témoignage peu ordinaire : ce petit écrit trouvé à sa mort dans la doublure de son pourpoint, nommé par la suite le *Mémorial*. Le savant aimait argumenter de façon concise et irréfutable. Il polémiquait volontiers. Les circonstances requièrent ces dons au service de la foi et sous deux formes qui ne touchent à la littérature que dans la mesure où leur art d'atteindre leur public d'alors touche encore le public d'aujourd'hui.

Vers le milieu du siècle, en la France traversée de gallicanisme, la Contre-Réforme se divise. Deux factions entre autres se distinguent : les jésuites molinistes, dont la casuistique compose avec les grands ; les jansénistes,



## PASCAL

**Colonnes (détail), de Félix Roulin, à la « Place Blaise Pascal ».**

*Intériorité et ouverture.*

Entièrement enfermée dans la Faculté de philosophie et lettres, la « place Blaise Pascal » évoque l'intériorité de l'auteur des *Pensées* (1623-1662) ; longtemps lieu de passage obligé entre le centre ville et le quartier de l'Hocaille, cette place suggère aussi l'ouverture de cet homme de carrefour que fut Pascal, aux croisements des routes de la philosophie, des mathématiques et de la physique.

Félix Roulin, Acier Corten et bronze, Sans titre, 1976.

Musée de Louvain-la-Neuve, Inv. n° s.n.

Photo Fondation wallonne.

sévères défenseurs de la tradition. Le laxisme des uns s'oppose au rigorisme des autres, jugés contestataires par le pouvoir. Or la théologie du temps dispute beaucoup de la grâce et de la prédestination divine, par lesquelles Dieu sauve l'homme et sait par avance lequel sera sauvé. C'est mettre en cause et pour certains en contradiction la toute-puissance de Dieu et la liberté de l'homme. En fait, la conviction janséniste ne diffère pas en profondeur de la doctrine chrétienne. Témoin cette exhortation de Saint-Cyran, maître spirituel des jansénistes : « Prier comme si tout dépendait de Dieu, agir comme si tout dépendait de nous ». Mais si le zèle est pour Dieu, la querelle est pour les hommes.

En 1649, la Faculté de théologie de Paris — la Sorbonne — met à l'examen cinq propositions sur ce sujet, qu'on dit condamnables et tirées de l'*Augustinus*, pour condamner du même coup les jansénistes. En janvier 1656, les solitaires demandent à Pascal d'intervenir. Il a 32 ans. Avec leur assistance, il entreprend de mettre le débat théologique à la portée de la mondanité par la seule force de ses « petites lettres », ou plutôt fictions de lettres. Au nombre de dix-huit, elles sont diffusées sous le manteau en l'espace de quinze mois, dans un climat de polémique croissante. Ce sont *Les Provinciales*, appelées ainsi parce que les premières se donnaient un destinataire de province, qu'il fallait informer. Le succès fut immédiat. Les premières lettres s'en tenaient au débat sur la grâce (I à IV). Elles se donnent ensuite, pour s'en prendre aux accommodements de la Compagnie avec la morale, la forme d'un dialogue ironique

avec un jésuite particulièrement naïf (lettres V à X), mais délaisse ensuite cette fiction pour s'adresser à l'ensemble des Pères, tandis que le ton monte jusqu'à l'indignation devant les atteintes au sacré, l'aggravation du laxisme, les injustices dont sont victimes les religieuses de Port-Royal. Imposture littéraire (R. Duchêne)? Oui, si la littérature est par nature une imposture, et la fiction sans vérité. Plus profondément, il y a un tragique des *Provinciales*, si même Pascal n'en laisse rien paraître: elles triomphent, mais sans efficace. Pour défendre Dieu, ce maître du verbe n'a que le verbe de l'homme: il peut être injuste par passion de la justice. On en vint aux accommodements. Mais en mars 1657, il est question de faire signer aux ecclésiastiques un formulaire condamnant les cinq propositions dans Jansénius, et fin octobre, *Les Provinciales* sont mises à l'index.

Est-ce pour dépasser la polémique que Pascal entreprend une *Apologie de la religion chrétienne*, à l'intention des libertins, dont il aurait exposé le plan à ses amis jansénistes dès 1658? L'intention serait née en plein combat des *Provinciales*, la guérison, jugée miraculeuse à Port-Royal, d'une sienne filleule qui souffrait d'une fistule lacrymale (24 mars 1656), l'associant à une réflexion sur les miracles. En 1657 le projet prend plus d'ampleur, mais en 1659 une maladie de langueur entraîne l'inactivité, puis la mort. On ne trouva dans les papiers du défunt que des fragments découpés, allant du griffonnage presque illisible au développement solennel, dont l'édition de Port-Royal, fort opportunément sélective, tenta de masquer l'inachèvement en les intitulant *Pensées* (1670). Ils étaient pourtant constitués en liasses en partie titrées dont il fallut trois siècles à l'édition critique, sur base des deux copies peu divergentes qui en avaient été faites aussitôt, pour affirmer la valeur de classement et substituer à l'édition par rapprochements logiques d'un Brunschvicg des éditions améliorant le déchiffrement (Z. Tourneur) et surtout restituant l'ordre de Pascal selon la première copie (L. Lafuma) ou la seconde (Ph. Sellier), d'autres études s'attachant à reconstituer partiellement la chronologie de l'écriture (P. Ernst, Y. Maeda). Peut-on dégager des *Pensées* la pensée de Pascal? Lui seul l'aurait pu, par ce travail de finition, inséparable d'un art de persuader, où le portait son esprit. De l'œuvre inachevée, nul ne sait ce que l'achèvement eût retenu, eût rejeté. Mais on peut, comme le fait Jean

Mesnard avec une extrême pondération, définir la nature de cette pensée. Paradoxale, on dirait aujourd'hui dialogique par intégration de la pensée adverse, mais pour concilier les contraires dans la perspective d'une vérité supérieure, elle humilie sa propre maîtrise au profit d'un ordre du cœur, vérité supérieure dont resplendissent les Écritures. Ainsi, une anthropologie sévère, ironique jusqu'au portrait à la manière de La Bruyère, aurait montré la misère de l'homme, mais afin de faire éclater en contrepartie sa grandeur, pour peu que Dieu, caché, s'en mêlât. En faisaient foi les prophètes et les évangiles.

De Pascal, certains lecteurs, de Voltaire à M. Yourcenar, ne retinrent que le «pari»: quant à savoir si Dieu existe, «il faut parier», et l'on a tout à gagner à parier que oui — recours souvent déformé. C'était oublier que l'argument était destiné aux libertins, dont les divertissements faisaient du pari monnaie courante.

L'homme de synthèse ne peut achever celle qui lui tenait le plus à cœur. Sa pensée y gagna les suggestions de l'énigme et la force du premier jet; sa réception, des engagements et des malentendus aussi passionnés que l'œuvre elle-même; son Dieu, un obscur rayonnement.

Bibliographie: D. DESCOTES, *L'argumentation chez Pascal* (Écrivains), Paris, 1993; R. DUCHÊNE, *L'imposture littéraire dans Les Provinciales de Pascal* (Publications de l'Université de Provence), 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, suivie des actes du colloque tenu à Marseille le 10 mars 1984, Aix-en-Provence, 1985; G. FERREYROLLES, *Blaise Pascal et la raison du politique* (Épiméthée: essais philosophiques), Paris, 1984; H. GOUHIER, *Blaise Pascal, Conversion et apologétique* (Bibliothèque d'histoire de la philosophie), Paris, 1986; J. MESNARD, *Les Pensées de Pascal*, Paris, 1976; ID., *Pascal: l'homme et l'œuvre* (Connaissance des lettres, 30), Paris, 1951; *Méthodes chez Pascal* (Actes du Colloque tenu à Clermont-Ferrand, 10-13 juin 1976), éd. par H. DAVIDSON, J. MIEL, Th.M. HARRINGTON, Paris, 1979; Ph. SELLIER, *Pascal et saint Augustin* (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, 12), Paris, 1995.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 2010.

## PASSÉ UNIVERSITAIRE (THÈME DU)

À côté des toponymes traditionnels et des noms de rues évoquant de façon large le patrimoine wallon, la Commission de toponymie a également cherché à inscrire dans la toponymie de Louvain-la-Neuve la mémoire de l'Université.

■ ACCUEIL; AULA MAGNA; CARNOY; CERFAUX; CINQ CENT CINQUANTIÈME; CYCLOTRON; DESCAMPS; DORLODOT; DOYENS;

DUMONT; ÉRASME; ERGOT; ESCHOLIER; GREVISSE; HALLES; HANSE; HEMPTINNE; HENNEBEL; HUET; LADEUZE; LADRIÈRE; LEFORT; LEMAIRE; LEMAÎTRE; LOUVAIN-LA-NEUVE; LYS; MASSAUX; MERCATOR; MERCIER; MICHOTTE; MINCKELEERS; NATIONS; OLEFFE; PAPE; RAM; RECTEUR; SAINTE-GERTRUDE; SÉDAR SENGHOR; SCHWANN; STUDIO AGORA; VIERENDEEL; WOITRIN.

## PASTEUR

PASTEUR (CHEMIN LOUIS) D8  
PASTEUR (PLACE LOUIS) D7

Conseil communal du 3 octobre 1973 (place) et du 28 juin 2010 (chemin).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences humaines.

La «Place Louis Pasteur» (1822-1895) évoque ce chimiste et biologiste français, fondateur de la microbiologie. Le nom de «chemin Louis Pasteur» a été proposé récemment pour le petit sentier situé dans le prolongement de la «rue du Poirier», entre l'«avenue Lemaître» et la «place Louis Pasteur», mais il n'est pas encore officiel [PV OL 12 et 13].

📖 Louis Pasteur naît à Dôle (Jura) en 1822 mais passe son enfance à Arbois. Rien ne le prédestine à la brillante carrière des sciences qu'on lui connaît: son père, tanneur, est d'origine modeste et il reçoit son baccalauréat avec une note médiocre en chimie! En 1843, soit quatre ans plus tard, il est admis à l'École normale supérieure et y devient aide préparateur de physique. C'est là que ses premières recherches, qui jettent un pont entre la cristallographie et la polarimétrie, lui assurent bientôt sa réputation. Nommé professeur à Strasbourg, il épouse Marie Laurent, fille du recteur de l'Académie, chimiste renommé. Nommé ensuite à Lille, il y entame ses recherches sur la fermentation qu'il poursuit dans des conditions difficiles à Paris où il est promu administrateur de l'École normale supérieure et directeur des études. Il ne dispose là-bas ni de crédits suffisants ni même de laboratoire.

La guerre de 1870 l'oblige à quitter Paris; à l'occasion du séjour forcé à Clermont-Ferrand, il se penche sur les maladies de la bière. Ce n'est qu'en 1877 qu'il entame ses célèbres travaux sur les maladies contagieuses de l'homme et des animaux qui le mèneront à la découverte du vaccin contre la rage en 1888. Aussitôt est fondé un Institut Pasteur, institution qui essaima rapidement dans

d'autres pays. Hémiplégique gauche depuis l'âge de quarante-cinq ans, il meurt en 1895 à Villeneuve-l'Étang.

Les contributions les plus importantes de Pasteur sont nombreuses: fondation d'une nouvelle science, la stéréochimie; mise en évidence du rôle des micro-organismes dans la fermentation et le processus de pasteurisation qui en découle; démonstration de l'origine microbienne des maladies contagieuses et prévention par vaccination. La fondation de la «chimie dans l'espace» répond à un problème précis qui préoccupait les chimistes depuis plus de vingt ans. Vers 1820, un vigneron des Vosges avait identifié, lors de la fermentation du jus de raisin, un acide différent de l'acide tartrique déjà connu pour apparaître à l'occasion de ce type de processus. Cet acide — paratartrique ou racémique — s'avère de composition identique à l'acide tartrique mais, contrairement à ce dernier, n'agit pas sur la lumière polarisée. Ayant démontré que les mêmes espèces chimiques peuvent revêtir des formes cristallines différentes (acide arsénieux et soufre), il formule l'hypothèse que le paratartrate résulte des combinaisons de «cristaux symétriques qui se regardent dans un miroir»: c'est précisément cette combinaison qui explique l'inactivité polarimétrique. Pour étayer cette hypothèse, Pasteur isole le paratartrate qui fait tourner l'axe de polarisation de la lumière vers la gauche. Cette dernière forme était inconnue jusqu'alors.

Dans ses travaux ultérieurs, Pasteur arrive à la conclusion que la dissymétrie moléculaire est une propriété du vivant. Ceci renforce ses convictions quant à l'irréductibilité du vivant à la chimie minérale pourtant professée par de grands noms de la chimie tels que J. Liebig (1803-1873) et J.B. Dumas (1800-1884). Les processus de fermentation sont exploités depuis la plus haute Antiquité, mais, jusqu'à Pasteur, la compréhension et les moyens de régulation du processus demeuraient mystérieux. Le terme «fermentation» recouvrait d'ailleurs toutes les altérations qui se produisent dans des solutions organiques générant des substances alcoolisées (vin, bière, cidre) ou acides (fermentation acétique ou lactique). Si l'existence de levures avait été reconnue, on leur déniait tout rôle dans le phénomène. Pasteur fut amené à orienter ses études par une requête des industriels lillois qui éprouvaient des difficultés grandissantes à gérer les procédés de fermentation.





Le ferment est au cœur de l'application que Pasteur donne de la fermentation après vingt ans de travail opiniâtre et de polémique. Il s'agit d'un petit organisme vivant, spécifique à chaque type de fermentation, aérobie ou anaérobie selon qu'il est capable de vivre en présence d'oxygène ou non. Plusieurs ferments peuvent entrer en compétition et le déroulement d'un type de fermentation devient défectueux si un autre ferment est favorisé par le milieu. L'application de ces principes est immédiate: pour réussir une fermentation donnée, il est nécessaire d'une part de disposer d'un ferment pur, et d'autre part d'établir un milieu de culture approprié à ce ferment précis. Les industries du vin, du vinaigre et de la bière bénéficièrent de ces conclusions, et le microscope fit son entrée dans les laboratoires de distillerie. Pour éliminer les ferments indésirables de la vinification, Pasteur propose de les détruire par chauffage rapide, procédé qui reçut le nom de pasteurisation. Ces résultats, salués par la communauté scientifique et générateurs d'applications industrielles, donnèrent à penser que les maladies contagieuses pourraient bien, elles aussi, être l'œuvre de micro-organismes. En 1865, Dumas demande à Pasteur d'étudier la maladie du ver à soie, ce qui a pour effet de lui ouvrir un nouveau champ de recherche. Il identifie le germe de la maladie et suggère un moyen de prévention. Ce succès l'engage à étudier les pathologies humaines et animales. Il identifie nombre de microbes pathogènes parmi lesquels les staphylocoques, le streptocoque et le pneumocoque. Il développe en même temps les règles de ce qu'il appelle aseptie pour la différencier de l'antisepsie, qu'il jugeait insuffisante. L'inoculation de la vaccine contre la variole avait été introduite en 1776 par Jenner. Dans le même esprit, Pasteur met au point successivement des vaccins contre le choléra des poules, le rouget des porcs et le charbon.

Lorsqu'il se tourne vers le microbe causal de la rage, il s'aperçoit que les milieux de culture habituellement employés ne permettent pas de cultiver ce microbe. Pour reproduire ce qui est en réalité un virus, il l'injecte dans la matière cérébrale du chien ou du lapin et, par des passages en série, parvient à obtenir un virus fixé, c'est-à-dire de virulence stable. En abandonnant les moelles infectées dans une atmosphère sèche, il remarque que la virulence originelle est diminuée. La preuve en est rapidement établie par l'injection de ces

extraits peu ou pas virulents à des chiens, qui se montrent capables de résister ultérieurement aux attaques du virus virulent ou à l'état naturel. Le 6 juillet 1885, un peu forcé par les événements, Pasteur tente l'expérience sur un être humain. À partir de ce moment, c'est la gloire et sa rançon: de tous les pays du monde, des gens affluent pour recevoir la vaccination et Pasteur atteint aux plus hauts honneurs. À Louvain, le professeur Jean-Baptiste Carnoy (1836-1899), d'abord opposé à la technique des cultures pures, envoie un de ses élèves, Philibert Biourge (1864-1942), à l'Institut Pasteur grâce à une bourse de voyage du gouvernement pour l'année 1891-1892. Ce séjour postdoctoral forme définitivement le jeune microbiologiste aux responsabilités qui l'attendaient à son retour à Louvain dans le laboratoire des Fermentations, créé en 1840 à l'École supérieure de brasserie. Au cours d'une carrière féconde consacrée à la microbiologie de la bière et à la mycologie, Biourge forma, grâce à un labeur tenace, une collection remarquable de moisissures, de levures ou de bactéries maintenues vivantes et à l'état pur. Cette «Mycothèque», qui intègre en 1969 la «Mycothèque de l'Université catholique de Louvain», existe toujours.

Bibliographie: P. DARMON, *Pasteur*, Paris, 1995; P. DEBRÉ, *Louis Pasteur*, Paris, 1994; G.L. GEISON, *The Private Science of Louis Pasteur*, Princeton, 1995; G.L. HENNEBERT, *Philibert Biourge, microbiologiste et mycologue (1864-1942)*, dans *Les Sciences exactes et naturelles à l'Université de Louvain de 1835 à 1940. Colloque d'histoire des sciences III. Louvain-la-Neuve, 17 mars 1977* (Université catholique de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6<sup>e</sup> série, fasc. 15), Louvain, 1979, p. 61-98.

B. VAN TIGGELEN

☛ CARNOY.

## PATRIMOINE EUROPÉEN ET UNIVERSEL (THÈME DU)

À côté des toponymes évoquant de façon plus ou moins explicite le patrimoine wallon et les réalités régionales, la Commission de toponymie s'est efforcée d'inscrire dans les noms de rues de Louvain-la-Neuve une ouverture à la dimension européenne et universelle. Il peut s'agir de toponymes évoquant directement l'Europe («sentier de l'Europe» ou «avenue Jean Monnet») ou de noms de personnalités qui, par leur pensée ou leur action, ont marqué durablement la culture européenne et appartiennent au patrimoine universel («rue Archimède», «chemin d'Aristote», etc.).

☛ ABBAYE; ARCHIMÈDE; ARIANE; ARISTOTE; ATHENA; AULA MAGNA; BOLOGNE; BERNARD; BOLTZMANN; CARDIJN; CHARLEMAGNE; CÎTEAUX; CLAIRVAUX; COUBERTIN; CURIE; DUMONT; EINSTEIN; ÉRASME; ÉSOPE; EUROPE; FLEMING; GALILÉE; HORTA; KELLNER; LAVOISIER; LEMAÎTRE; LUMIÈRE; MARATHON; MENDEL; MERCIER; MERCATOR; MINCKELEERS; MONNET; MONT CORNILLON; MONTESQUIEU; MORE; NATIONS; PASCAL; PASTEUR; PAYS MOSAN; PINDARE; PLATEAU; PRIGOGINE; PYTHAGORE; QUETELET; RABELAIS; RÉAUMUR; SCHWANN; SÉDAR SENGHOR; SERRES (OLIVIER DE); SIGEBERT DE GEMBLoux; SOCRATE; STEVIN; TEILHARD DE CHARDIN; TRAITÉ DE ROME; UNION EUROPÉENNE; VINCI.

### PATRIMOINE RELIGIEUX WALLON (THÈME DU)

Une partie du quartier de Lauzelle regroupe des rues portant le nom de monastères ou d'abbayes célèbres de Wallonie [PV 28 et 29].

☛ ABBAYE; AULNE; BÉLIAN; BONNE-ESPÉRANCE; FLORIVAL; MAREDSOUS; MONT CORNILLON; NEUFMOUSTIER; OIGNIES; ORVAL; PRIEURÉ; RAMÉE; ROUGE-CLOÎTRE; SAINTE-GERTRUDE; SAINT-ÉLOI; SAINT-HUBERT; TEMPLIERS; TROISFONTAINES; VALDUC; VAL-SAINT-LAMBERT; VILLERS.

### PATRIMOINE WALLON (THÈME DU)

Le quartier des Bruyères est consacré au domaine des arts. Mêlés à différents noms de rues évoquant les arts et les artistes en général, certains toponymes évoquent les richesses artistiques wallonnes et le patrimoine régional. Il faut y ajouter un certain nombre de noms qui sont devenus emblématiques de la Wallonie en raison de l'évolution institutionnelle belge: Louvain-la-Neuve, par exemple, en tant que ville nouvelle née du *Walen buiten*. Par ailleurs, quelques noms se sont égarés dans d'autres quartiers...

☛ ANTO-CARTE; BASSINIA; BOIS-DU-LUC; CHONQ CLOTIERS; COBRA; COQ HARDI; GEER; GRAND-HORNU; HAUST; HORTA; LEMAIRE; LOUVAIN-LA-NEUVE; MAGRITTE; MAÎTRE DE FLÉMALLE; MARISSIAUX; MONTAUBAN; MEUNIER; MOCKEL; PAULUS; PAYS MOSAN; PERRON; PUDDLEUR; RÉVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE; REDOUTÉ; RÉNIER DE HUY; RONDIA; WALLONIE.

### PAULUS

Paulus (Place Pierre) [en réserve]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du patrimoine wallon.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Un certain nombre de désignations y évoquent les différents arts, les artistes et leurs techniques. La peinture y est ainsi évoquée à travers la «place des Peintres», mais aussi par le rappel de techniques ou d'artistes de nos régions. La «place Pierre Paulus» aurait dû célébrer un peintre, graveur, lithographe et affichiste wallon, mais l'endroit auquel ce toponyme était destiné a été redessiné et a donné naissance à l'actuelle «place du Perron».

📖 Pierre Paulus, peintre wallon, né à Châtelet le 16 mars 1881, mort à Bruxelles le 17 août 1959. Chantre du Pays noir, de ses fumées, de ses ciels hallucinés embrasés par les hauts fourneaux, chantre de l'épopée ouvrière, Paulus est aussi lié intimement au mouvement de prise de conscience wallonne, puisque non seulement il fut l'ami de Jules Destrée et collabora au mouvement de mise en valeur du patrimoine wallon, mais que c'est son Coq hardi qui fut choisi comme emblème de la Wallonie.

Fils de Sylvain Paulus, ébéniste et professeur à l'École industrielle de Châtelet, Pierre fut inscrit en 1905 à des cours d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Il sera notamment élève de Montald. Grâce à des prix, il complète sa formation par des voyages en



### PAULUS

**Pierre Paulus : chantre du Pays noir, de ses fumées, de ses ciels hallucinés embrasés par les hauts fourneaux.**

Paulus est aussi lié intimement au mouvement de prise de conscience wallonne, puisque non seulement il fut l'ami de Jules Destrée et collabora au mouvement de mise en valeur du patrimoine wallon, mais que c'est son Coq hardi qui fut choisi comme emblème de la Wallonie.

Pierre Paulus, Paysage industriel, huile sur toile, 1937. Marcinelle, Bois-du-Cazier. Photo Fondation wallonne.

## PAYS MOSAN

**La doyenne de nos églises : la collégiale Saint-Ursmer de Lobbes.**

Elle fut édifiée en 819-823 par les moines de l'abbaye de Lobbes, autour des reliques de saint Ursmer. Elle est la seule église belge conservée de l'époque carolingienne (nef et parties occidentales), enrichie ultérieurement d'art mosan (crypte, porte d'entrée, tour et chœur). Dans sa crypte on peut encore voir les sarcophages primitifs des deux successeurs immédiats de Saint Landelin à la tête de l'abbaye : Saint Ursmer (décédé en 713 et dont les reliques ont été transférées à Binche) et Saint Ermin († 737).



Italie. En 1909, il réalise la première peinture s'inspirant des réalités industrielles : *Pays noir sous la neige*. En 1910, puis en 1911 lors du Salon d'art moderne organisé à l'Exposition de Charleroi, il rencontre le leader socialiste wallon Jules Destrée et entame avec lui plus qu'une collaboration, une amitié. C'est en 1913 que, l'Assemblée wallonne ayant fait le choix du Coq hardi comme emblème de la Wallonie, la réalisation de Pierre Paulus fut retenue. C'est ce même coq de Paulus qui deviendra l'emblème officiel de la Région wallonne en 1998.

Durant la Première Guerre mondiale, Paulus passe quelque temps à Londres, où il découvre les lumières fluides et les fumées du peintre romantique Turner (1775-1851), précurseur de l'impressionnisme. Tant le dur travail des ouvriers, particulièrement ceux des mines (hiercheuses) et des hauts fourneaux, que les paysages industriels, notamment ceux des bords de la Sambre, vont inspirer le talent de Paulus. En 1923, il peint *L'épopée ouvrière* pour la Maison du peuple de Trazegnies. En 1928, avec le peintre montois Anto-Carte, il fonde le groupe *Nervia* qui, actif durant plusieurs décennies, fut porteur d'une sensibilité wallonne dans les arts. En 1929, il commence un enseignement à l'Institut des Beaux-Arts d'Anvers. Au cours des années 1930, plusieurs de ses œuvres participent à des expositions aux États-Unis. Après la Seconde Guerre viendra le temps des honneurs. Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique (Classe des Beaux-Arts) en 1946, membre en 1950, directeur de la Classe en 1957, Paulus reçut en 1951 le titre de baron et, en décembre 1954, put adjoindre un complément particulé à son nom, devenant désormais Pierre Paulus de Châtelet.

Marqué par l'impressionnisme dans ses débuts, Paulus a viré vers l'expressionnisme notamment par la schématisation des attitudes et par le rendu de l'ambiance des fumées et

des lumières dantesques des hauts fourneaux. Outre la peinture du monde ouvrier, Paulus a aussi réalisé des portraits (Portrait de Destrée), des compositions florales ; il s'est également adonné à la gravure et en outre à la poterie.

Bibliographie : BN, t. IV, p. 288-290 ; G. CAMUS, *Notice sur le baron Pierre Paulus*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXL, Bruxelles, 1974, p. 255-299.

J. PIROTTE

■ ANTO-CARTE ; COQ HARDI ; PEINTRES ; PERRON.

## PAYS MOSAN

PAYS MOSAN (PROMENADE DU) D6-D7

Conseil communal du 30 septembre 2005.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- Thème des gentils.
- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème du patrimoine wallon.

Ce nom désigne un sentier qui longe le centre commercial du côté de Lauzelle. Comme il conduisait à l'hôtel universitaire « Le Relais », il fut un temps question de l'appeler « chemin du Relais » [PV 41], jusqu'à ce que la fermeture de l'établissement soit évoquée... Sans être à proprement parler un gentilé, l'évocation du pays mosan s'inscrit cependant dans le prolongement des voiries proches du Centre ville qui se rattachent à ce thème (« voie des Condruziens », « voie des Hennuyers », etc.) [PV OL 3]

■ L'épithète « mosan » est une construction relativement récente, fondée sur le procédé logique, assez fréquent dans la langue française, autorisant à former des adjectifs à partir de leur racine latine. Il apparaît pour la première fois dans *le Guide du Voyageur en Ardenne*, publié à Bruxelles, en 1856. L'auteur, qui n'est autre que l'historien Adolphe Borgnet, imagine un dialogue animé entre deux voyageurs. L'un d'entre eux, persuadé de la supériorité des attraits touristiques de la Rhénanie, prend en dérision un de ses amis en le traitant de « *mosan fanatique* ». L'invention du terme « mosan », que l'auteur transcrit alors prudemment en italique, se justifie par la complémentarité sonore évidente qu'il constitue par rapport à l'épithète « rhénan », dont l'usage était depuis longtemps attesté. Sous le regard de l'esthétique, l'utilisation de « meusien », strictement équivalent au point de vue sémantique, n'aurait pas présenté le même intérêt littéraire.

« Mosan » est, à présent, parfaitement intégré dans la langue française et s'applique à quantité de choses différentes. Ainsi, d'un



point de vue géographique, il sera question du bassin mosan. En géologie, on évoquera les sédiments, les grès et les marbres mosans. On parlera également de faune et de flore mosane. Sous une toute autre optique, il sera fait mention du *Pays mosan* pour désigner les territoires baignés par la Meuse, de Givet à Maastricht. L'appellation «art mosan», enfin, est couramment utilisée pour désigner les œuvres issues des centres artistiques actifs au sein de l'ancienne principauté ecclésiastique liégeoise et dans ses environs directs durant la période médiévale.

C'est l'archéologue français Charles de Linas qui, le premier, employa le terme pour désigner les orfèvreries, les ivoires et les manuscrits qu'il avait eu le loisir d'admirer à Liège, en 1881, lors de la grande exposition d'art ancien organisée dans le cadre des festivités du cinquantième de l'indépendance belge. Le terme connaîtra par la suite une certaine fortune et sera appliqué aux diverses productions artistiques émanant de ce territoire, non seulement pendant l'âge d'or des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, mais *in extenso* durant tout le Moyen-Âge. La sphère artistique mosane, dont la zone d'influence débordait amplement des limites de la principauté de Liège, englobait les villes portuaires de Verdun, Dinant, Namur, Huy, Liège et Maastricht, mais aussi Tongres, Saint-Trond, Maaseik, Susteren, Averbode, Stavelot-Malmedy et Aix-la-Chapelle. L'art mosan, lui-même issu des traditions carolingiennes et ottoniennes, ne peut donc être considéré ni comme un art wallon à proprement parler, ni bien entendu comme un art flamand, mais il les précède et les annonce tous deux avec brio et splendeur.

Bibliographie: *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, sous la dir. de B. VAN DEN BOSSCHE, avec la coll. de J. BARLET, Liège, 2007; *Les arts au Moyen-Âge*, dans *Histoire de la Wallonie*, sous la dir. de B. DEMOULIN et J.-L. KUPPER, Toulouse, 2004, p. 126-163; S. BALACE, *Historiographie de l'art mosan*, Thèse de doctorat inédite en histoire de l'art, Université de Liège, Liège, 2009; *Catalogue de l'exposition Rhin-Meuse*, Cologne-Bruxelles, 1972; F. ROUSSEAU, *La Wallonie, terre romane* suivi de *L'art mosan*, Charleroi, 1993; ID., *La Meuse et le pays mosan. Leur importance historique avant le XIII<sup>e</sup> siècle* (Annales de la Société archéologique de Namur, t. XXXIX, Namur, 1930), réédité en 1977; J. STIENNON, *L'art mosan*, dans *Wallonie*, t. I, p. 231-250.

S. BALACE

## PAYS NOIR

Pays Noir (voie du) [non officiel, E7]

Thème des gentils.

Il s'agit d'un toponyme non officiel attribué par les étudiants de la Carolo lors du centenaire de

leur régionale (1886-1986), à un petit passage où ils étaient installés (entre la «rue des Wallons» et le «sentier du Luxembourg»). Sans être un gentilé, «voie du Pays Noir» se rattache manifestement à ce thème. Une plaque indicatrice conserve le souvenir de l'événement.



## PAYS NOIR

«Voie du Pays Noir»: une rue «pirate» créée par la régionale des étudiants Carolo.

Nom donné par les étudiants de la Carolo lors du centenaire de leur régionale (1886-1986), à un petit passage où ils étaient installés (entre la «rue des Wallons» et le «sentier du Luxembourg»). Ils ont depuis déménagé leur cercle («Al Fosse III») et leur wagonnet de charbon à la «place Galilée»: la mine reste omniprésente dans les mémoires!

Photos Fondation wallonne.

Mais le Pays Noir, c'était aussi la vie, intense et animée, des «corons»...

À l'arrière-plan, des charbonnages bien identifiés par leurs châssis à molettes et leurs terrils, aux pieds desquels s'étalent les «corons». Un cinéma de quartier et le Café colombophile, où l'on s'intéresse également à la balle pelote, évoquent certains loisirs populaires de l'époque... À travers les publicités, les vieux lampadaires et poteaux électriques en bois, le costume des passants — dont un prêtre préconciliaire en soutane et barrette —, la route pavée où circule une antique limousine et où s'ouvre au loin une vieille barrière à chaînettes d'un passage à niveau, c'est toute l'atmosphère de l'agglomération d'après-guerre qui est suggérée avec tendresse.

J. DUFAUX et J.-F. CHARLES, *Rais et Djemat* (Fox, t. 3), Glénat, 1993, p. 3, vignette 5. © Glénat-J. Dufaux et J.-F. Charles-1993.

## PEINTRES

PEINTRES (PLACE DES) F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Un certain nombre de désignations y évoquent les différents arts, les artistes et leurs techniques. La peinture y est ainsi évoquée à travers la «place des Peintres», mais aussi par le rappel de techniques ou d'artistes de nos régions.

☛ AQUARELLES; CHEVALET; MAGRITE; MAÎTRE DE FLÉMALE; MEUNIER; PALETTE; PAULUS; REDOUTÉ.

## PELÉ TRY

Pelé Try [en projet, E6]

Conseil communal (en cours).  
Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des déterminés wallons.  
☛ Thème des toponymes descriptifs.  
☛ Thème des toponymes traditionnels

Dans le contexte de l'installation en 2009 du Musée Hergé (au 26 de la «rue du Labrador», seule adresse connue de Tintin à Bruxelles), le «parc de la Source», en bordure duquel le Musée a été construit, a fait l'objet d'un réaménagement. Alors que les sentiers sont dédiés aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie et au monde d'Hergé, il a été proposé de désigner les petits espaces publics par des toponymes descriptifs. Au départ, le nom retenu pour désigner la petite clairière dessinée dans la zone humide, était «La Marache» [PV OL 12]. C'était sans compter avec la mémoire des lieux d'un conseiller communal, qui au moment du débat sur l'approbation de cette proposition, s'est souvenu qu'autrefois, avant Louvain-la-Neuve, les gens du pays l'appelaient le «Pelé Try» (francisation du wallon, *li Pèlé Trî*). La Commission a alors immédiatement proposé d'entériner cet antique usage [PV OL 15].

📖 Ce nom d'origine wallonne est composé d'un adjectif, toujours placé avant en wallon, *pèlé*, chauve, dénudé, dont le sens est ici limpide, et d'un nom commun *trî*. Le mot wallon *trî* «terre en friche» [*Tém. Haulotte*] existe dans tout le domaine namurois et correspond au liégeois *trîhe* (souvent noté *trixhe* dans l'ancienne langue). Il remonte à l'ancien francique *\*threosk*, qui a donné aussi le néerlandais *driesch*, *dries* [FEW, XVII, p. 400; DL; LN, p. 49, 468; NLB, p. 94; QSNL, p. 26]. Le sens de ce mot wallon tourne autour de la notion de «terre en

friche, terrain vague»; à Limal est mentionnée une application précise: un *try* (également appelé *commune*) est une «parcelle de voie publique, non foulée par la circulation, située notamment à la bifurcation de chemins, et dont l'herbage spontané devenait commun» [WAV, XII, p. 118]. À côté de la forme *try*, on trouve fréquemment dans l'ancienne langue la variante *trieu*.

I. LEJEUNE

☛ LABRADOR; MARACHE; SOURCE; TRY MARTIN.

## PENDÉE

PENDÉE AUX BÉCASSES A3-B3-B4

☛ Thème des déterminés wallons.

«Pendée» est une francisation du wallon *pindêye* «pente» encore employé à Jauchette, où l'on dit d'une terre en pente qu'elle est à *pindêye* [Gaziaux, p. 25]. Comme le wallon liégeois *pindêye*, c'est un dérivé en *-ée* [*-ata*] formé sur le latin *pendere* [FEW, VIII, p. 180; DL; DWFL].

I. LEJEUNE

## PENTE

Pente (chemin de la) [en réserve]

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Au départ, ce toponyme était destiné à l'actuel «cortil du Coq Hardi» et était inspiré par la configuration du terrain. Suite à l'installation de la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet à cet endroit, et à sa demande, l'espace arboré en bordure du «parc de la Source» a pris un nom bien wallon.

☛ COQ HARDI

## PÉPIN

PÉPIN (RUELLE DU) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

La «ruelle du Pépin» n'a pu être appelée «ruelle des Noisetiers», car ce nom existait déjà à Ottignies.

## PERRON

PERRON (PLACE DU) F5

Conseil communal du 17 mai 1977.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

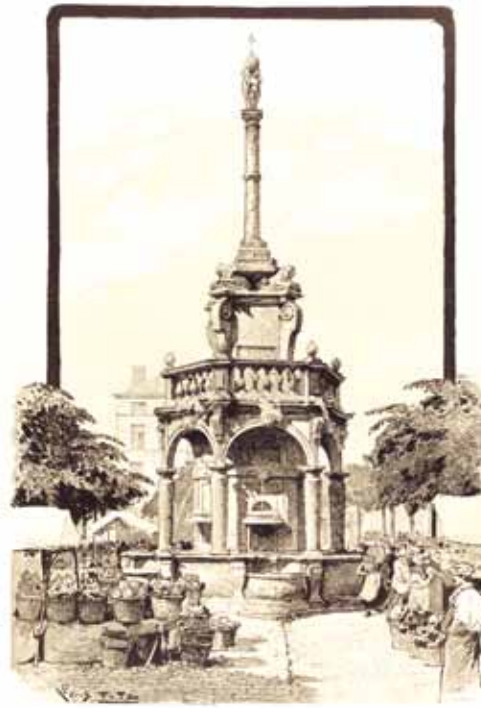
☛ Thème du patrimoine wallon.

«Place du Perron» évoque le perron liégeois.

📖 Qu'est-ce un perron? Un descriptif sommaire le réduirait sans doute à deux éléments immédiatement visibles: une base à degrés ainsi qu'une colonne. Encore devrait-il préciser que celle-ci est d'ordinaire surmontée d'un signe de souveraineté — en l'occurrence, un globe, ou sa transformation ornementale — et d'une croix. Ses origines sont demeurées longtemps obscures. Les étymologistes se sont assez longuement penchés sur lui. Écartons d'emblée les supputations des clercs du XVII<sup>e</sup> siècle qui y voyaient une altération de *Pinus rotunda* («Pin rond») ou les hypothèses farfelues d'historiens qui, vers 1840-1850, le rattachèrent par la vertu de l'homophonie à Peroun, dieu slave du tonnerre. Les philologues s'accordent aujourd'hui sur le fait que le mot perron (*péron* en wallon de Liège) vient du latin *petra*, la pierre, ou plutôt de sa forme augmentative *petronus*. Il désignait donc, par extension, un amas de pierres puis un bloc taillé et enfin une plate-forme de pierre à degrés.

Des érudits du siècle précédent — dont Jules Borgnet — associèrent ce socle originel aux «pierres de justice» du Haut Moyen-Âge. Et d'en relever des traces à Namur, Tournai, Saint-Gérard. Pour le reste, ces érudits se divisaient lorsqu'ils essayaient de cerner avec plus de précision sa fonction primitive. Son aspect général qui pouvait évoquer avec un peu d'imagination certaine partie de l'anatomie, permit de l'associer un temps à un culte phallique mais cette hypothèse fit long feu. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, deux écoles s'affrontaient, sans arrière-pensées. La plus fournie, où l'on trouvait des personnalités liées au monde catholique, l'enracinait au plus profond du terreau chrétien. Les historiens libéraux (Ferdinand Hénau et surtout Goblet d'Alviella) penchaient plutôt pour un monument composite d'essence germanique mais aussi païenne. Les frontières entre les deux clans ne restaient pas étanches; on enregistra parfois des évolutions dans l'un ou l'autre sens.

En 1909, Godefroid Kurth, chrétien de choc, s'était ainsi (un peu) rapproché des vues du très laïc comte Goblet d'Alviella. Dans une nouvelle étude sur la question, ce dernier avait réaffirmé avec force que le perron avait eu pour ancêtre un mégalithe-menhir. Par la suite, en 1932, l'illustre Henri Pirenne préféra s'en tenir à la théorie assez classique de la



## PERRON

**Le perron liégeois, à la place du marché.**

À Liège, la signification symbolique du perron a évolué avec l'émergence d'une société civile, avec la montée en puissance d'une bourgeoisie contestant puis réduisant l'autorité de l'évêque et des lignages aristocratiques. Quand cette bourgeoisie établit sa prééminence dans le gouvernement de la Cité — et ce fut chose faite au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, le monument devint l'expression visuelle des franchises communales.

Lithographie de Jean Malvaux, d'après un dessin de L. Titz (fin XIX<sup>e</sup> siècle).

Collection privée.

Photo Alain Colignon.

croix de justice. Si cela réduisait l'antiquité du monument, sa formulation correspondait aux seules données fiables fournies par la numismatique. En effet, la première image clairement attestée du perron figurait sur un dernier prince-évêque de Liège, Raoul de Zähringen, qui régna de 1167 à 1191. Une mention non équivoque l'accompagnait: «*Peru voc(or)*», «*Je m'appelle Peron*».

Des oboles frappées sous le principat d'un de ses prédécesseurs, Henri de Leyen (1145-1164), présentaient toutefois déjà une colonne dressée sur trois montoirs et sommée d'une croix, avec l'inscription «*Signum salutis*».

S'agissait-il vraiment d'un perron, même si tout le laisse supposer? Si c'était le cas, il serait donc apparu tel quel dans la Cité ardente au début du XII<sup>e</sup> siècle. Et tel quel, il finit par passer pour l'emblème exclusif de Liège, pour le symbole des libertés traditionnelles de la métropole mosane. Extrapolations hâtives. S'il semble admis qu'il prit corps en premier lieu dans la cité de saint Lambert et qu'il parvint à s'y maintenir contre vents et marées, il connut de nombreuses imitations, et d'abord dans les Bonnes Villes de la principauté. Sont encore visibles aujourd'hui du côté wallon, outre celui de Liège, les perrons de Verviers, Theux, Sart-lez-Spa, Visé et Villers-l'Évêque. Stavelot, capitale d'une minuscule principauté abbatiale, possède également le sien. Et dans la partie thioise de la principauté, on pouvait



contempler les perrons de Saint-Trond, de Tongres, de Maeseyck... Nombre d'entre eux avaient cependant été victimes du temps, de l'indifférence ou de la fureur des hommes. Dans un de ses travaux, le comte Goblet d'Alviella put retrouver la trace d'une quinzaine d'entre eux dans la province de Liège, de six dans celle du Limbourg et de quatre dans le Namurois. Dans le Hainaut, on ne pouvait guère en contempler un qu'à Thuin — mais cette villette relevait de la principauté sous l'Ancien Régime. Le perron, symbole de libertés? Pas toujours, et certainement pas au départ. Lorsqu'il fit son apparition au cœur du Moyen-Âge, il symbolisait le pouvoir seigneurial, qui était à Liège à la fois civil et ecclésiastique. D'une certaine manière, il n'était alors pas loin de remplir l'office du pilori. Selon un édit rapporté par le jurisconsulte Louvrex, les Liégeois de mauvaise vie se voyaient marquées à la joue par un fer rouge en forme de perron. À Huy, il en allait de même. La pratique devait être assez répandue car le verbe péronniser (*«marquer au fer rouge à l'image du perron»*) existait en ancien français. De même, au pied de l'ancien perron de Namur, on contraignait les femmes convaincues de ribauderie, de calomnies ou de paroles injurieuses *«à porter la pierre dudit perron à la rue de Fer et retour»* sous les quolibets du public. Il s'agissait d'une pierre ronde scellée autour du cou, variante locale du carcan. Après cette promenade humiliante, les autorités prononçaient d'ordinaire des peines de bannissement. Semblables rituels furent encore pratiqués à Malmedy, à Vottem, etc., etc. Pourtant, il subsistait une distinction fondamentale entre un perron et un pilori. Le premier n'était qu'un support où le juge notifiât les sentences du tribunal tandis que le second, lui, servait à placer le coupable pour l'exposition et le supplice. La justice des hommes étant ce qu'elle était en ce temps, la nuance pouvait paraître moins évidente aux spectateurs. Lorsque, selon les endroits, l'image du perron se figeait sur sa fonction strictement répressive, lorsqu'il ne représentait plus aux yeux du peuple que la juridiction du prince et son cortège d'arbitraires, il finissait généralement par passer un mauvais quart d'heure. Le perron de Namur, mentionné dès 1285 dans une charte, fut ainsi démoli vers 1515 tandis que la municipalité de Huy laissa se dégrader le sien dans une indifférence calculée avant de l'éliminer du paysage urbain entre 1550 et 1585.

Il en alla autrement à Liège, sa signification symbolique ayant évolué avec l'émergence d'une société civile, avec la montée en puissance d'une bourgeoisie contestant puis réduisant l'autorité de l'évêque et des lignages aristocratiques. Quand cette bourgeoisie établit sa prééminence dans le gouvernement de la Cité — et ce fut chose faite au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle —, le monument devint l'expression visuelle des franchises communales. C'est à cette époque (vers 1305) qu'il fut juché sur une fontaine publique de la place du Marché. Les sentences scabinales, élaborées (théoriquement) à la suite d'un processus démocratique, ne pouvaient entrer en vigueur qu'après avoir été proclamées à son pied à grands roulements de tambour, devant la foule assemblée. Ce «cry du Perron» remplissait en quelque sorte la fonction que remplit aujourd'hui le *«Moniteur belge»*. S'il connut au cours des âges différentes transformations, elles n'altérèrent jamais sa structure initiale. Le globe, signe de souveraineté, se serait transformé en pomme de pin sous l'épiscopat de Jean II d'Eppes (1229-1238). Quelques esprits imprégnés de romantisme imaginèrent que cette pomme de pin symbolisait les vertus de l'association chez les peuples germaniques... Quatre lions couchés auraient ensuite pris place aux angles formés par ses degrés lors de l'installation sur le Marché, vers 1305. Leur apparition à cette époque n'est pas fortuite. Après la conquête progressive des libertés civiques, entre la Paix des Clercs de 1287 et la Paix de Fexhe de 1316, ils devaient sans doute beaucoup plus représenter la force et la vigilance populaires que les armes du marquisat de Franchimont, comme on l'a quelquefois avancé. Puis en 1448, une tempête provoqua la chute du fût de pierre, qui se brisa en deux tronçons. Conservateurs (ou superstitieux?), les Liégeois en auraient ressoudé les débris l'année suivante au moyen d'une bague de bronze. Une tradition iconographique était née. Le perron de Liège se distingua désormais de ses cousins en exhibant une colonne baguée. Enfin, selon le généalogiste Louis Abry (1643-1723), trois statuettes d'hommes nus figurèrent comme supports de la pomme de pin aux environs de l'an 1448, souvenir paraît-il, de débauchés *«punis audit perron l'an 1433»*. Mais on se trouvait peut-être en présence de simples motifs héraldiques, des «hommes sauvages». Leur nudité relative aurait été interprétée d'une certaine manière par le bon peuple qui

n'avait pas oublié le perron-pilori d'autrefois. Les goûts ayant évolué, ces « ribauds » furent remplacés à l'extrême fin du Grand Siècle (1697) par le groupe dit des Trois Grâces, œuvre de Jean del Cour. Las, les Liégeois avaient décidément la mémoire longue et les gracieuses figurines furent longtemps surnommées « les Trois Garces »...

Entre la naissance des « hommes sauvages » et leur changement de sexe, le perron s'était enrichi d'un « sens » supplémentaire. Les guerres continuelles qui avaient opposé la principauté à la Maison de Bourgogne l'avaient posé en emblème de l'indépendance « nationale », contre les empiètements de Philippe le Bon et de son successeur, Charles le Téméraire. Ce dernier ne s'y trompa point. Après avoir écrasé les milices liégeoises à la bataille de Brusthem, le petit monument fut mis le 27 novembre 1467 à la disposition du duc. Transporté à Bruges pour être dressé à proximité de la Bourse, il y resta exilé une dizaine d'années. Deux textes gravés dans la pierre — un en latin, un en français — se chargeaient d'expliquer sa présence en ce lieu. L'inscription française, pratiquement la seule retenue par l'Histoire, s'appliquait à mettre les points sur les « i » :

« Je fus Perron de Lige  
 « Je fus le Perron de Liège  
 Du Duc Charles conquis  
 Que le Duc Charles a conquis;  
 Signe estoye que Lige  
 J'étais signe que Liège  
 Fut lige et le pays [...] »  
 Et le Pays étaient liges... »  
 (C'est-à-dire libres...)

Après la mort du Téméraire sous les murs de Nancy (1477), les Liégeois se hâtèrent d'aller récupérer leur bien. Le 10 juillet 1478, il trônait à nouveau sur son piédestal habituel à la satisfaction générale. Son retour n'était-il pas également celui de la liberté et de l'indépendance ? Pour toutes ces raisons, son image fut dès lors copieusement répandue. On le reproduisit sur des pièces d'archives, des monnaies et des médailles, sur les pierres d'octroi et les bornes frontières de la principauté, sur le blason des Bons Métiers et, comme il se doit, dans les armes de la Cité. Au cours de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, deux lettres majuscules, L G, s'inscrivirent sur ces dernières, simples initiales des syllabes *Lie-Ge/Le-Gia* et non, comme pas mal le crurent,

abréviation d'une devise *Libertas Gentis* ou *Libertate Gaudent*.

Enfin, ultime avatar survenu au crépuscule du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que la Révolution venait de mettre un terme à l'existence de la principauté, des notabilités républicaines eurent l'idée de substituer à sa croix le bonnet phrygien des temps nouveaux.

Lequel s'envola à son tour quand furent calmées les effervescences révolutionnaires. Un autre projet de transformation de l'ensemble en faisceau de licteur n'eut pas non plus l'occasion de se concrétiser.

Depuis lors, hormis l'une ou l'autre restauration ponctuelle, le perron a été laissé en paix sur la place du Marché. Est-il pour autant bon à ranger dans un quelconque musée archéologique ? Certainement pas. Il demeure aujourd'hui l'emblème en qui tout Liégeois peut trouver matière à une leçon de mémoire où la défense des libertés, sinon de la Liberté, se combine au maintien d'une conscience identitaire spécifique. La conscience identitaire en question ne peut plus, il est vrai, interpellier qu'une partie du ci-devant pays de Liège, les perrons du Namurois étant disparus depuis belle lurette. Significativement, lorsque au printemps 1913, une partie des cadres politiques wallons entreprit de pourvoir la région d'un emblème en qui elle pourrait se reconnaître, elle préféra le coq au perron car celui-ci semblait trop exclusivement lié au passé de la Cité ardente. Même si la réalité était quelque peu différente, le temps avait fait son œuvre et effacé le souvenir des autres perrons de Wallonie.

Bibliographie : J. BORGNET, *Pérons et pierres de justice à Namur*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VII, 1861-1862, p. 71-73; A. DANDOY, *Le perron de Liège*, Liège, 1954; E. FRESON, *Le perron de Villers-l'Évêque*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, janvier 1938, p. 257-260; J. KNAEPEN, *Le perron de Visé*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, janvier-mars 1960, p. 427-454; G. KURTH, *La Cité de Liège au Moyen-Âge*, Liège, 1909, t. II, p. 139-144; L. LEBRUN, *La pierre de justice de Saint-Gérard*, dans *Le Guetteur wallon*, janvier 1931, p. 90-92; L. NAVEAU, *Le perron liégeois. Étude sur ses origines et ses transformations*, Liège, 1892; GOBLET D'ALVIELLA, *Les antécédents figurés du péron*, Bruxelles, 1891; ID., *Les perrons de Wallonie et les Market-Crosses de l'Écosse*, dans *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts*, n° 11, 1913, p. 363-407; *Le patrimoine civil public en Wallonie*, Liège, 1995, p. 36-38; J. PHILIPPE, *Propos sur l'origine controversée du Perron liégeois*, dans *Annales du XXXIV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Verviers, 22-25 juillet 1951; ID., *Liège, terre millénaire des arts*, Liège, 1975; E. POLAIN, *Le « perron » en Wallonie*, dans *La Vie wallonne*, 15 juin 1921, p. 439-449; ID., *Le perron liégeois*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, avril 1939, p. 424-429; E. PONCELET, *Le Perron et les sceaux de la Ville de Huy*, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. XV, 1939; E. POUMON, *Perrons et piloris*, dans *La Revue nationale*, juin 1961, p. 161-170.

A. COLIGNON

## PETEAU

[Peteau (rue)] [toponyme non officiel, F6]

Toponyme non officiel donné par les habitants.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

### ☛ Thème des toponymes descriptif.

Il n'y a plus guère que les premiers habitants de Louvain-la-Neuve qui se souviennent que, à proximité de l'«avenue de l'Espinette», ce nom désignait un chemin d'accès à un chantier de logements en construction réalisé par l'entreprise «Immobilière Peteau, SA», qui est depuis installée à Louvain-la-Neuve, au numéro 3 de «La clé des Champs», où elle s'occupe de gestion d'immeubles...

## PETITE REINE

PETITE REINE (VOIE DE LA) D2-E2

Conseil communal du 20 décembre 1977.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

### ☛ Thème des sports.

«Voie de la Petite Reine» évoque le cyclisme [PV 29].

📖 La «Petite Reine», voilà bien une expression qui est tellement entrée dans le langage courant que de tout grands spécialistes et amoureux de la bicyclette hésitent sur ses origines.

Armand Flament, responsable des sports au quotidien *Vers l'Avenir* et grand spécialiste du cyclisme pense y voir une allusion à la reine de Hollande, un pays où le vélo est roi.

Hector Mahau, ancien journaliste au journal *Les Sports* et ancien chef du Service sportif du *Rappel*, se demande si ce ne serait pas Albert Van Laethem qui aurait introduit l'expression dans les années trente, une époque florissante pour notre cyclisme.

Au journal *Les Sports*, Albert Van Laethem était alors jeune chef de file des journalistes du vélo, dans le sillage de son maître Paul Beving, et aux côtés d'Oscar Van Godtsenhoven. Ce joyeux trio régnait sur ce qu'il appelait «le petit monde à deux roues» et aimait employer des expressions imagées comme le «chevalier de la dédoublante» et, la plus connue, «La Sorcière», censée désigner la fée maléfique qui provoquerait les crevaisons. La «Petite Reine» serait alors le raccourci de «La Petite Reine d'acier».

Théo Mathy († 2007), lui aussi ancien journaliste de la presse écrite et commentateur

à la R.T.B.F., qui a fait autorité dans le domaine pendant des décennies, se rappelait que l'expression date du début du siècle. Il se demandait si elle n'a pas suivi l'emploi de «la reine des routes» dont on affublait l'automobile.

Mais ces spécialistes de l'écriture ont leurs outils de travail. Hector Mahau, archiviste par passion, héritier des collections d'Alban Collignon et René Jacobs, autres figures de proue du cyclisme, s'est vite rappelé que le *Robert des Sports*, dictionnaire des termes sportifs, pouvait répondre à ce type d'interrogation: la «reine bicyclette» fait son apparition dans *Le Figaro* du 4 octobre 1890. Mais c'est dans *La Pédale* du 6 novembre 1923 que nous pouvons lire: «En créant le premier Paris Brest Paris, Giffard consacre le frêle engin d'acier qu'il baptisa 'La Petite Reine'». La course dont il est question est une des plus anciennes puisqu'elle date de 1891. L'expression se devait de séduire journalistes et écrivains.

La petite reine a été popularisée chez nous grâce à des coureurs comme Rik Vansteenberghe, Rik Van Looy et bien sûr Eddy Merckx, qui défendirent nos couleurs nationales avec panache.

Des coureurs wallons ont aussi écrit quelques belles pages du cyclisme et contribué fièrement à sa réputation. À la fin du siècle dernier, on songe au Verviétois André, à qui le roi Léopold II offrit une montre en or pour le féliciter de sa victoire dans le premier Paris-Bruxelles.

C'est dans la première moitié du siècle que nous comptons le plus de coureurs de réputation: Léon Scieur et Firmin Lambot, qui gagnèrent le tour de France; des vainqueurs de classiques comme Louis Mottiat, Félix Sellier, Émile Masson père et Émile Masson fils, François Neuville et le champion du monde Éloi Meulenberg: un grand seigneur du demi-fond, comme Victor Linart; et des rois d'un jour ou d'un tour, Charles Meunier (Paris-Roubaix) et Henri Garnier (Tour de Suisse).

Dans l'après-guerre, Pino Cerami se forgea, sur le tard, un palmarès prestigieux avec des victoires dans Paris-Roubaix, la Flèche wallonne, Paris-Bruxelles, le Tour de Belgique. Ferdinand Bracke gagna le Grand prix des Nations contre la montre, un Tour d'Espagne et battit le record de l'heure, avant que Claudy Crielion ne s'adjuge le titre de champion du monde.



Et n'oublions pas Albert Dubuisson, le « Binchou » Alex Close, les Namurois, Jean Brankart et Joseph Bruyère, le Liégeois, Georges Van Comingsloo, le Wavrien, Émile Bovart, l'homme de « Bordeaux-Paris ». Tous sont à ranger parmi les meilleurs sujets de la « Petite Reine ».

Y. LEROY

🐾 CYCLISTES QUOTIDIENS.

## PÉTRY

Pétry (taille) [en réserve]  
Pétry (rue de la taille) [en réserve]

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

🐾 Thème des toponymes traditionnels.

À Louvain-la-Neuve, « taille Pétry » et « rue de la Taille Pétry » étaient des toponymes destinés, tout comme « rue du Faux Bois », à être attribués à des espaces proches du bâtiment de l'Institut d'administration et de gestion. Cependant, la Commission a revu l'attribution des toponymes à cet endroit et elle a décidé de garder ces toponymes traditionnels pour un autre lieu du site.

📖 Dans *Taille Pétry*, il y a un nom de personne, probablement le nom du propriétaire de la taille comme dans plusieurs lieudits traditionnels du site: *taille Djauquet*, *cortil Gérardine*, *fond Jean Pâques* ou *Try Martin*. Cet anthroponyme est encore bien connu comme nom de famille en Wallonie, sous les formes *Pétri*, *Pétry* ou *Petrus*. Comme autrefois les registres de baptême étaient en latin, il arrivait que les curés donnent une allure latine aux noms; les formes du génitif (*Petri*, etc.) s'expliquent par les formules en usage dans la rédaction des registres de baptême: *Hodie baptizatus est X filius Petri...* « aujourd'hui a été baptisé X, fils de Pierre ». Le wallon *taye* signifie « taille, taillis ». La seule mention attestant l'existence de la *Taille Pétry* situe cet endroit dans l'actuel « parc de la Source », où existent des taillis d'arbres divers.

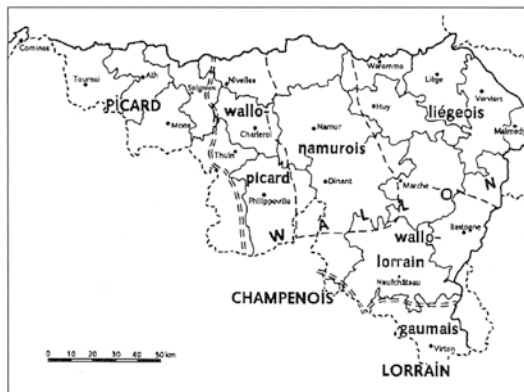
📖 Taille Pétry

Isolé:

1769, « la taille Pétri près de la Baraque avec les arbres et les rasper croissants » [OTA, p. 184]; 1975, « la Taille Pétry » [PV 21].

I. LEJEUNE

🐾 FAUX BOIS



## PICARDIE

**Segmentation linguistique de la Wallonie : le picard.**

En Wallonie, on parle picard dans l'extrême est du Brabant wallon et dans la plus grande partie de la province du Hainaut. La limite entre le wallon et le picard est constituée par une ligne nord-sud allant grosso modo de Tubize à La Louvière, Beaumont et Chimay. On parle aujourd'hui de « Wallonie picarde »...

Collection privée.

Photo Fondation wallonne.

## PICARDIE

PICARDIE (IMPASSE DE) E7

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

🐾 Thème des gentils.

La Picardie n'est pas un gentilé, mais l'intention de la Commission de toponymie était bien, comme pour les noms se rattachant à ce thème, d'évoquer ici aussi les populations de Wallonie. C'est le cas également pour le « sentier du Luxembourg » et la « voie du Roman Pays ».

📖 Par ce nom, on a voulu rappeler qu'une partie des parlers populaires de la Wallonie, continuateurs du latin parlé apporté dans nos régions par les Romains, se rattachent à la famille des parlers picards. Le reste de la Wallonie romane est couvert par des parlers qui font partie de trois autres familles dialectales du domaine d'oïl: le wallon, le champenois et le lorrain, dont la variété parlée en Wallonie est appelée *gaumais*. L'extrême est de la Wallonie ressortit au domaine germanique en deux endroits: dans la zone comprise entre Martelange et Athus, dont les parlers populaires sont apparentés au luxembourgeois, variété de francique mosellan; ils sont apparentés au francique ripuarien dans la région de Welkenraedt et dans les cantons d'Eupen et de Saint-Vith.

En Wallonie, on parle picard dans l'extrême est du Brabant wallon et dans la plus grande partie de la province du Hainaut. La limite entre le wallon et le picard est constituée par une ligne nord-sud allant grosso modo de Tubize à La Louvière, Beaumont et Chimay. En France, les parlers picards couvrent une zone fort étendue comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais (sauf le nord-est, qui est de dialecte flamand), de la Somme, le nord-ouest de l'Aisne (la limite suit à peu près le cours de l'Oise), la plus grande partie de l'Oise et l'extrême nord-est de la Seine-

Maritime (le plateau normand entre l'Yères et la Bresles, dans la région de Gamaches).

La région française nommée *Picardie*, créée par la réforme administrative de 1972 et composée de trois départements, l'Aisne, l'Oise et la Somme, couvre un territoire bien plus restreint que celui de la Picardie traditionnelle. Sous l'Ancien Régime, c'était une région aux limites peu précises, ne correspondant à aucune unité administrative. Des textes latins du XIII<sup>e</sup> siècle en rapport avec le milieu universitaire parisien fournissent les premières mentions de l'ethnique *Picardus* et du nom de la région *Picardia*. Ils attestent l'existence, au sein de l'Université de Paris, d'une « nation picarde », dont les membres se distinguaient par un langage différent de celui de la région parisienne et étaient originaires des diocèses de Beauvais, Amiens, Noyon, Arras, Théroutanne, Cambrai, Laon, Tournai et d'une partie des diocèses de Liège et d'Utrecht.

Au début du XII<sup>e</sup> siècle déjà, *Picardus* est employé comme surnom : 1099-1101 *Wilhelmus Picardus*, ± 1121 *Petrus Picardi* (c'est-à-dire : Pierre fils de Picard), etc. Cependant, on n'a pas encore pu l'expliquer de manière définitive ni établir s'il y a un rapport entre ce surnom et l'ethnique Picard et Picardie.

Les limites de la région considérée comme étant la Picardie ont connu de nombreuses fluctuations depuis le Moyen-Âge, surtout au nord et à l'est. La Flandre, l'Artois, le Cambrésis, le Hainaut et le Tournaisis ont été intégrés aux Pays-Bas par Charles Quint lors du traité de Madrid en 1526. Plus tard, certaines de ces régions ont été reprises par les Français : l'Artois au traité des Pyrénées en 1659 ; Lille et le Tournaisis au traité d'Aix-la-Chapelle en 1668 ; le Hainaut méridional, c'est-à-dire le Hainaut français, la région autour de Valenciennes, Douai et Avesnes, aux traités des Pyrénées en 1659 et de Nimègue en 1678 ; le Cambrésis au traité de Nimègue en 1678. Tournai et le Tournaisis ont été incorporés dans les Pays-Bas autrichiens par le traité d'Utrecht de 1713, mais à la suite de la bataille de Fontenoy, ils ont encore fait partie de la France de 1745 à 1748.

Bibliographie : M.A. ARNOULD, *Le Hainaut. Évolution historique d'un concept géographique*, dans *Le Hainaut français et belge*, Bruxelles, s.d. [1969], p. 15-42 ; *Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane*, d'après l'enquête de Jean HAUST (<sup>1</sup>), Liège, depuis 1953 ; R. DUBOIS, *Le domaine picard. Délimitation et carte systématique dressée pour servir à l'Inventaire général du « picard » et autres travaux de géographie linguistique*, Arras (Archives du Pas-de-Calais)-Sus-Saint-Léger (chez l'auteur), 1957 ;

F. CARTON et M. LEBÈGUE, *Atlas linguistique et ethnographique du picard*, Paris, depuis 1989 ; *Limès I. Les langues régionales romanes en Wallonie. Tradition wallonne*, Bruxelles, Traditions et parlers populaires Bruxelles-Wallonie, 1992 ; J.-M. PIERRET, *Les dialectes de la Wallonie*, dans A. GOOSSE, *La Wallonie et ses langages*, dans *La revue générale*, 133<sup>e</sup> année, n° 5, mai 1998, p. 21-36.

GAUMAIS

J.-M. PIERRET

## PINDARE

PINDARE (RUE)

D4

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème des sciences humaines.

« Rue Pindare » (518-438 ACN) célèbre ce poète lyrique grec, dont il nous reste ses quatre livres d'*Épinicies*, odes triomphales, dédiées aux vainqueurs des jeux.

Cette rue, dont le nom n'est pas mentionné sur les plans de la ville, relie, par un petit chemin en escalier, l'« avenue Jean-Libert Hennebel » à l'« avenue du Marathon ». Même si aucun bâtiment ne lui a emprunté son adresse, il a cependant une existence parfaitement légale.

On sait relativement peu de choses de la vie de Pindare. Né près de Thèbes, en Béotie, il appartenait, selon ce qu'il semble affirmer dans l'une de ses odes, la *Cinquième Pythique*, à la famille des Égides, un ancien clan aristocratique de descendance dorienne. D'après la légende, il se serait formé auprès de la poétesse béotienne Corinne, avant de parfaire son art à Athènes. Il voyagea énormément à travers le monde grec et fut reçu à la cour des tyrans de Sicile Hiéron de Syracuse et Théron d'Agrigente, en l'honneur desquels il écrivit plusieurs odes. Toujours selon la légende, le poète lyrique serait mort octogénaire, alors qu'il assistait à une représentation au théâtre d'Argos, la tête appuyée sur l'épaule de son jeune ami, Théoxène de Ténédos, dont il était « grâce à la déesse [Aphrodite], ardemment épris », et devant lequel il « [fondait] comme au feu la cire des abeilles saintes », selon un poème qu'il avait écrit en son honneur (cité par Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 601 et traduit par M. Yourcenar).

Pindare composa un très grand nombre de poèmes, abordant toutes les formes de la lyrique grecque, mais seuls les quatre livres d'*Épinicies* (*nikè* signifie « victoire », en grec) ont été conservés dans leur quasi-intégralité. Ces œuvres ont été écrites en l'honneur des vainqueurs aux quatre grands Jeux

panhelléniques — olympiques, isthmiques, pythiques et néméens. En dépit de leur caractère quelque peu solennel, qui a valu à leur auteur d'être qualifié par Voltaire d'«inintelligible et boursoufflé Thébain», ou encore de «chantre des cochers et des combats à coups de poing», les odes triomphales, composées en dialecte dorien littéraire, regorgent de métaphores géniales et abordent des thèmes variés, comme par exemple le sort de l'homme: «[...] Éphémères! Qu'est l'homme? Que n'est pas l'homme? L'homme est le rêve d'une ombre... Mais quelquefois, comme un rayon descendu d'en haut, la lueur brève d'une joie embellit sa vie, et il connaît quelque douceur...» (*Huitième Pythique*, 95-97; traduction de M. YOURCENAR).

L'influence de la poésie de Pindare fut considérable sur la postérité, à commencer par Horace qui dit, dans l'une de ses odes (IV, 2, 1-4): «Pindare! quiconque [...] entreprend d'être son rival s'enlève sur des ailes liées de cire par le secours de Dédale et donnera son nom à la mer cristalline» (traduction de F. VILLENEUVE, C.U.F.). Il faut encore citer, parmi ses admirateurs et imitateurs, Ronsard, John Milton, John Dryden, Goethe, Victor Hugo et Saint-John Perse.

Bibliographie: *The Oxford Companion to Classical Literature*, 2<sup>e</sup> éd., sous la dir. de M.C. HOWATSON, Oxford, 1989, p. 438-440; M. PIÉRART, *Pindare*, dans *Patrimoine littéraire européen. Anthologie en langue française*, sous la dir. de J.-C. POLET, t. II, *Héritages grec et latin*, Bruxelles, 1992, p. 73-81; E. ROBBINS, *Pindaros*, dans *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, sous la dir. de H. CANKIK et H. SCHNEIDER, t. IX, Stuttgart-Weimar, 2000, col. 1031-1036; C. SEGAL, *Pindar*, dans *The Cambridge History of Classical Literature*, sous la dir. de P.E. EASTERLING et B.M.W. KNOX, t. I, *Greek Literature*, Cambridge, 1985, p. 226-235; M. YOURCENAR, *La couronne et la lyre. Poèmes traduits du grec*, Paris, 1979, p. 149-162.

O. DE BRUYNE

## PIRATES

Pirates (ponton des) [en projet, D6]  
PIRATES (SENTIER DES) D6

Domaine universitaire, officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des toponymes descriptifs.
- ☛ Thème des jeux d'enfants traditionnels de Wallonie.
- ☛ Thème du monde d'Hergé.

Dans le contexte de l'installation en 2009 du Musée Hergé (au 26 de la «rue du Labrador», seule adresse connue de Tintin à Bruxelles), le «parc de la Source», en bordure duquel le Musée

a été construit, a fait l'objet d'un réaménagement dont les sentiers sont dédiés aux jeux d'enfants traditionnels en Wallonie [PV OL 7 et 8]. Eu égard à la proximité du Musée, précisément, la Commission de toponymie a suggéré de combiner cette thématique des jeux d'enfants traditionnels avec le monde d'Hergé [PV OL 7]. Ainsi, «sentier des Pirates» et «sentier des Flibustiers» n'évoquent-ils pas seulement les délasséments enfantins d'autrefois, mais encore les... jurons du capitaine Haddock! Le «ponton des Pirates» désigne une terrasse en bois qui surplombe la «Verte Voie» [PV OL 12].

📖 Anciennement, précise le dictionnaire, le mot «flibustier» désignait «un aventurier appartenant aux associations de pirates qui, aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, écumaient les côtes et dévastaient les possessions espagnoles en Amérique». La signification convient parfaitement pour identifier le personnage de Rackham le Rouge et décrire sa rencontre par le chevalier François de Hadoque, l'ancêtre du compagnon de Tintin, en 1698, deux jours après avoir quitté Saint-Domingue et alors qu'il faisait voile vers l'Europe. L'affrontement entre le bateau pirate et La Licorne, «fier vaisseau [...] de la flotte de Louis XIV», l'abordage qui tourne à l'avantage du chef des flibustiers, le transfert du trésor de celui-ci, volé à un vaisseau espagnol, sur La Licorne et l'épilogue de ce récit mouvementé, qui voit François de Hadoque s'échapper de son propre bateau et le faire exploser en mettant le feu à la sainte-barbe, tous ces faits, hauts en couleur, sont alternativement racontés par le capitaine et son ancêtre dans un épisode fameux du *Secret de La Licorne* (p. 14-26). Si l'expédition du Sirius menée par Tintin, Haddock, Tournesol et les Dupond(t) afin de retrouver le trésor de Rackham le Rouge au fond des mers s'avère un échec (*Le trésor de Rackham le Rouge*, p. 1-56), ce trésor entrera finalement dans les mains du lointain héritier du chevalier de Hadoque, grâce à la générosité de Tournesol qui permet au capitaine d'acheter le château de Moulinsart, anciennement propriété du chevalier, et à la découverte dudit trésor dans la crypte... dudit château! Trésor dont, étonnamment, l'usage n'a jamais été précisé dans la suite des aventures de Tintin. À ce propos, une explication non dénuée d'humour a été proposée par un des intervenants du vrai/faux colloque de Moulinsart, dont les actes ont été publiés en 1983: «Imaginez un peu ce que doit coûter l'entretien d'une telle bâtisse. La toiture, les châssis, les plafonds...





les fils à nu et les tuyaux vieillots, l'humidité qu'il faut sans cesse combattre... Sans compter les gages de Nestor» (p. 66).

Comme le précisent la définition du dictionnaire et les commentaires que le capitaine Haddock fait de l'épisode de 1698 (*Le secret de La Licorne*, p. 16, v. 6), les mots «flibustier» et «pirate» ont beaucoup de choses en commun, mais le second, à la différence du premier, a gardé toute son actualité au XX<sup>e</sup> siècle pour désigner des individus sans scrupules, prêts à tout pour s'enrichir aux dépens des autres et reste très utile pour distinguer certains ennemis auxquels Tintin et Haddock ont été confrontés durant leurs aventures, que ce soit en mer, sur terre, dans les airs, voire dans la stratosphère! Citons, entre autres, les Berabers dans *Le crabe aux pinces d'or* (p. 34-39), la troupe du sheik Bab El Ehr dans *L'or noir* (p. 19-21), l'équipage du Ramona dans *Coke en stock* (p. 41-45), Miller et ses agents de l'opération Ulysse, qui veulent s'emparer de la fusée du professeur Tournesol dans *Objectif Lune* (p. 33, v. 1-4; p. 50, v. 8) et dans *On a marché sur la lune* (p. 46, v.6; p. 48, v. 3-5), Rastapopoulos et ses sbires qui ont mis sur pied l'opération Carreidas dans *Vol 714 pour Sydney* (p. 18, v. 3; p. 20, v. 7-11)...

Grâce au capitaine Haddock, le mot «flibustier» n'a cependant pas tout à fait disparu du langage courant, tout au moins d'un usage linguistique particulier auquel ce personnage de bande dessinée recourt souvent et qu'il a hérité de son illustre aïeul: le juron. Il est vrai qu'il en fait une grande consommation, surtout en situation de contrariété, qu'il expérimente plus souvent qu'à son tour, vu sa grande irascibilité... Mais la pratique jurontologique haddockienne évite toujours la vulgarité. Bien plus, elle se distingue par un recours fréquent à des mots savants, qui n'acquièrent leur violence expressive que par leur contexte d'énonciation inhabituel. Il en va ainsi des «Tonnerre de Brest», «Moule à gaufres», «Catachrèse», «Rhizopode» et autre «Ectoplasme». Le juron est à ce point fréquent dans le chef du capitaine qu'il peut servir, à l'occasion, pour le dénommer: ainsi, Abdallah l'interpelle par un insistant «Mille-sabords» (dans *L'or noir*, p. 60, v. 5). Ayant consacré un ouvrage aux jurons du capitaine Haddock (*Le Haddock illustré*), Albert Algoud l'entame par une préface au titre de circonstance, «De l'insulte considérée comme un des Beaux-Arts» et un alinéa qui décrit

très bien la fonction définitoire du juron dans le cas qui nous occupe: «Haddock, comme Achille, doit l'immortalité à ses formidables emportements. Plus encore que ses exploits pourtant illustres, ce sont ses coups de gueule épiques qui font de lui le plus populaire des héros de cette mythologie du XX<sup>e</sup> siècle que sont les aventures de Tintin» (p. 9).

La fréquence du recours au juron n'épuise pas la spécificité haddockienne, pas plus que la décontextualisation lexicale. La création langagière du capitaine implique aussi la syntaxe, ce qui donne lieu à ce qu'Albert Algoud a appelé les «haddockismes» (p. 14). Parmi ceux-ci, on peut retrouver notamment un composé de «flibustier», comme «flibustier de carnaval», inauguré par François de Hadoque (*Le secret de La Licorne*, p. 24, v. 7) et remis au goût du jour par le capitaine trois siècles plus tard (*Le trésor de Rackham le Rouge*, p. 4, v. 10). Il faut cependant préciser que d'autres termes sont à l'origine de variations plus nombreuses; c'est le cas des formules qui commencent par «bougre de...», «espèce de...» ou «extrait de...». Indice supplémentaire de l'originalité du juron haddockien: ses effets performatifs, eux aussi variés. On se rappellera notamment des réactions du professeur Tournesol lorsque l'on s'adresse à lui en utilisant la formule de «faire le zouave» (qui le met en colère: *Objectif Lune*, p. 39-45, ou le réveille de son amnésie: *Objectif Lune*, p. 49, v. 8-14). Il arrive aussi que l'emploi d'un juron par Haddock fonctionne comme révélateur du rôle tenu par un personnage, en l'occurrence un couple de personnages, puisqu'il s'agit des Dupond(t). Van Lierde et Fontbaré rapportent dans les actes du colloque déjà cités l'échange entre les professeurs (fictifs) Mauser, Pirinne et Krant, à propos du mot d'injure «espèces d'anacoluthes» que leur adresse le capitaine: «Oui, un mot, lui aussi superbe, d'Haddock qui, en bref, en dit long sur ce qu'il pense des Dupondt: ils brisent la construction des phrases, cela on le savait déjà, mais surtout ils rompent la continuité du récit par leurs interventions intempestives...» (p. 49).

Bibliographie: A. ALGOUD, *Tintinolatricie*, Tournai, 1987; ID., *L'intégrale des jurons du capitaine Haddock*, Bruxelles, 2004; J. BAETENS, *Hergé écrivain*, Bruxelles, 1989; F. HÉBERT et R.-H. GIROUD, *Êtes-vous tintinologue?*, 2 vol., Tournai, 1984; D. BARBIERI, *Tintin et la ligne claire*, dans *Tintin, Hergé et la «Belgic»*, Bologne, 1994, p. 261-275; P. GODDIN, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, Bruxelles, 1986; B. MOUCHART, *À l'ombre de la ligne claire. Jacques Van Melkebeke, le clandestin de la B.D.*, Paris, 2002; B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, nouv. éd., Bruxelles, 1990; F. SOUMOIS,

*Voyages au pays de Tintin. Essai d'analyse de sources, de versions, de thèmes et de structures dans l'œuvre de Hergé*, 2 vol., Bruxelles, 1985-1986; T. SERTILLANGES, *La vie quotidienne à Moulinsart*, Paris, 1995; H. VAN LIERDE et G. FONTBARÉ, *Le colloque de Moulinsart*, Bruxelles, 1983.

J.-L. TILLEUIL

☛ LABRADOR; FLIBUSTIERS; MOULINSART.

## PIRE

Pire (rue Dominique) [en réserve]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du passé universitaire.

Qui ne connaît le nom de ce dominicain, prix Nobel de la paix en 1958, créateur de l'« Université de Paix » et des « Îles de Paix », notamment.

📖 Celui que le grand public appelle le Père Pire est né à Leffe (Dinant) le 10 février 1910, aîné d'une famille de quatre enfants. Cet enfant se nomme Georges Pire. À l'âge de quatre ans, il doit quitter sa ville en raison de la guerre, pour mener une vie de réfugié en France. Cette expérience sera déterminante pour la suite. Alors qu'il termine ses humanités au Collège de Bellevue (Dinant), Georges voit son désir de vie religieuse se confirmer, et il choisit l'ordre des prêcheurs (dominicains).

Le 14 septembre 1928, il entre au couvent de La Sarte (Huy) pour faire son noviciat. Il y reçoit le nom d'Henri-Dominique (en référence au Père Henri-Dominique Lacordaire). Après ses vœux solennels (1932), il poursuit ses études à Rome durant cinq ans. Il est ordonné prêtre deux ans plus tard (15 juillet 1934). Sa formation accomplie, il devient professeur au *Studium* des dominicains de La Sarte. Parallèlement, il s'investit dans les mouvements de jeunesse de la région. Aidé par les guides, il crée une plaine de jeux ainsi qu'un service d'entraide familiale (SEF). Après la guerre, Dominique Pire est nommé curé de la paroisse de La Sarte (1946), poste qu'il occupera jusqu'en 1953.

En 1949, il lance l'« Aide aux personnes déplacées » (APD) pour venir en aide au « *Hard Core* » composé des réfugiés victimes de la Seconde Guerre et jugés moins rentables (malades, personnes âgées ou handicapées, femmes, enfants), basés en Autriche et en Allemagne. Il crée un réseau de parrainages et quatre homes pour des personnes âgées réfugiées, suivi des fameux villages européens. C'est en reconnaissance de cet engagement



## PIRE

**Le Père Pire, prix Nobel de la Paix 1958.**

Fondateur, en 1949, de l'« Aide aux personnes déplacées » (APD), pour laquelle il recevra le Prix Nobel de la Paix le 10 décembre 1958, le dominicain a toujours cherché à faire travailler ensemble des personnes différentes, à faire croître le respect mutuel. C'est dans cet esprit qu'il créera l'Université de Paix, en 1960, et les Îles de Paix, en 1962. Collection privée. Photo (?).

international qu'il reçoit le Prix Nobel de la Paix, le 10 décembre 1958.

Dominique Pire a toujours suivi son intuition : faire travailler ensemble des personnes différentes, faire croître le respect mutuel. Il a aussi voulu étendre son engagement aux dimensions du monde. C'est ainsi qu'il a fondé, à Huy, l'Université de Paix (1960) et les Îles de Paix (1962). La première visait à promouvoir un dialogue interculturel en réfléchissant sur les conditions de la paix dans le monde. La seconde organisation devait permettre à une région du « Tiers-Monde » d'améliorer son niveau de vie par l'acquisition de nouvelles compétences.

Dominique Pire est mort à Louvain le 30 janvier 1969, des suites d'une thrombose. Il est inhumé au cimetière de La Sarte. Une de ses maximes favorites était : « *Agir sans savoir serait une imprudence et savoir sans agir serait une lâcheté* ». On a dit de lui : il était la « voix des hommes sans-voix ».

Les institutions humanitaires lancées par Dominique Pire continuent à exister de nos jours (Aide aux personnes déplacées, Parrainages Mondiaux, Service d'Entraide Familiale, Université de Paix et Îles de Paix).

Bibliographie : R. ERNOTTE, *Dominique Pire. La voix des hommes sans voix*, Namur, 1995; D. PIRE, *Vivre ou mourir ensemble*, Bruxelles, 1969; G. VAN DAMME, *Le père Pire. Prix Nobel de la Paix 1958*, Bruxelles-Namur, 2008; H. VEHENNE, *Dominique Pire. Prix Nobel de la Paix. Souvenirs et entretiens*, Bruxelles, 1959.

P.-Y. MATERNE

## PLANÈTE BLEUE

Planète Bleue (rue de la)  
[abandonné, G9-G10]

Conseil communal (/).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des corps célestes.  
Ce nom — et celui de «chemin de Mercure» — ont été proposés pour deux nouvelles voiries à construire dans le «parc scientifique Einstein», entre l'actuelle «rue des Étoiles» (qui devrait être rebaptisée bientôt «rue de l'Observatoire») et la «rue de Rodeuhaie». Le choix de «rue des Étoiles» (puis de «rue de l'Observatoire»), en effet, avait été motivé par le fait que l'endroit servait d'espace d'observation au club d'astronomie d'Ottignies. De là l'idée de la Commission de développer à proximité un nouveau thème consacré aux corps célestes [PV OL 15].

☛ ÉTOILES; MERCURE; OBSERVATOIRE.

## PLANTES ET DES FLEURS (THÈME DES)

Dans le quartier du Biéreau, en raison de la proximité des serres de la Faculté d'Agronomie, plusieurs rues portent des noms de plantes et de fleurs diverses, parmi lesquelles certaines rappellent les cultures de plantes médicinales de la «région des collines» (Ellezelles).

☛ ANGÉLIQUE; BARDANE; CAPUCINES; CIBOULETTE; CITRONNELLE; GIROFLÉES; HERBORISTES; MARJOLAINE; PRIMEVÈRES; SARRIETTE; SAUGE; VIOLETTE.

## PLANTOIR

PLANTOIR (RUE DU) F7  
Conseil communal du 3 octobre 1973.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.  
Au quartier du Biéreau, à proximité de la zone évoquant les plantes et des fleurs des champs, quelques noms rappellent les outils traditionnels de nos campagnes.

## PLAT PAYS

PLAT PAYS (PLACE DU) H5-H6  
Conseil communal du 19 décembre 2006.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.  
La «place du Plat Pays» rend bien entendu hommage à Jacques Brel. Le quartier des Bruyères est voué aux arts en général. La «place du Plat

Pays», avec le «parvis de la Cantilène», constituent une excellente transition entre la «rue des Poètes», voirie du sous-quartier des Bruyères consacré au Thème de la littérature belge de langue française, et l'«avenue des Musiciens», rue desservant le sous-quartier voué à la musique [PV 42].

📖 De Georges Rodenbach (*Bruges-la-morte*) à Émile Verhaeren (*Toute la Flandre*), de Michel de Ghelderode (*La Flandre est un songe*) à Georges Simenon (*Le bourgmestre de Furnes*), de Charles Bertin (*La petite dame en son jardin de Bruges*) à Jacqueline Harpman (*La plage d'Ostende*), de James Ensor à Fernand Khnopff, de Léon Spilliaert à Gustave De Smet, innombrables sont les romanciers, les poètes et les peintres qui se laissèrent fasciner par les rives de l'Escaut, les canaux et leurs miroirs, les dunes qui longent la mer du Nord... À l'instar d'Honoré de Balzac (*Jésus-Christ en Flandre*), de Rainer Maria Rilke (*Die neue Gedichte*) ou d'Henry Miller (*Impressions of Bruges*), ils parcoururent une thématique qui mêle les éléments naturels tels que la plaine, la brume et la mer, aux éléments historiques et architecturaux tels que les beffrois, les béguinages et les ports. Tout cela se retrouve dans l'évocation de la Flandre et de la mer du Nord dont Jacques Brel (1929-1978) fit une de ses chansons les plus connues à travers le monde: *Le plat pays*. Reprenant là une expression ancienne, créée en 1375, il lui donna une ampleur nouvelle: au-delà de la simple contemplation du paysage, il recréa un espace mythique et dynamique, traversé par le vent, en lutte contre la mer.

J. CARION

## PLATEAU

Plateau (rue Joseph) [abandonné, E5]  
Conseil communal du 3 septembre 2002.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des figures de nos régions.  
☛ Thème des toponymes descriptifs.  
☛ Thème du patrimoine européen et universel.  
Il fut un moment question d'appeler «rue Joseph Plateau» une voirie à construire près de l'actuel centre commercial et qui, dans le projet initial, devait accueillir les cinémas. Il s'agissait d'évoquer l'inventeur du phénakistiscope (fantascope), ancêtre des dessins animés. Lorsque les salles de cinéma en projet furent déplacées, on songea un moment reprendre ce nom pour désigner l'actuelle «rue des Frères Lumière» (qui longe le complexe de cinéma parallèlement à l'«Aula Magna») [PV 41, 42 et 51]. Mais le nom de «Joseph Plateau»





avait entre-temps été adopté comme nom par une association bruxelloise et la Commission craignait la confusion. Par ailleurs, ce nom n'était plus adéquat à son emplacement initial, du côté du centre commercial, et on y a renoncé [PV OL 3].

📖 Joseph Plateau (1801-1883) est un physicien- mathématicien, professeur à l'Université de Gand, célèbre pour ses recherches sur la persistance rétinienne. En 1829, il est le premier à formuler une théorie sur celle-ci. Trois ans plus tard, il invente le phénakistiscope et théorise son invention en 1833, énonçant ainsi des règles qui serviront de base à l'invention du cinéma.

Joseph Plateau est né le 14 octobre 1801 à Bruxelles. Son père, artiste peintre, l'inscrit à l'académie de dessin. Orphelin à quatorze ans, son oncle prend alors en charge son éducation. Il manifeste dès son plus jeune âge un intérêt pour le dessin et les expériences de physique. À seize ans, Joseph Plateau entreprend ses études à l'Athénée royal de Bruxelles où ses progrès rapides le font remarquer. Il rencontre Adolphe Quetelet qui deviendra son ami jusqu'à la fin de sa vie. En 1823, il passe avec succès l'examen de la candidature en lettres à l'Université de Liège et s'inscrit à la Faculté de droit. Après avoir assisté par hasard à un cours de chimie, il décide de joindre l'étude des sciences à celle du droit. Il obtient le diplôme de candidat en sciences physiques et mathématiques en 1824, trois mois après avoir obtenu celui de candidat en droit. Il accepte un poste de professeur à l'Athénée de Liège, parce qu'il doit bien gagner sa vie, tout en continuant ses études. Il devient docteur en sciences physiques et mathématiques en 1829, après avoir présenté comme thèse inaugurale, une dissertation sur *Quelques propriétés des impressions produites par la lumière sur l'organe de la vue*. Il se fait alors remarquer par la clarté de son exposé, la rigueur de son raisonnement et l'originalité des expériences qu'il présente. Ces dernières lui permettent d'expliquer une série d'illusions d'optique. Il est le premier à formuler une théorie sur la persistance rétinienne: la rétine (membrane sensible du fond de l'œil qui reçoit les impressions lumineuses pour les transmettre au nerf optique) garde en mémoire une image lumineuse pendant une fraction de seconde (à peu près égale à un tiers de seconde), alors que l'image elle-même a disparu. La même année, Plateau regarde le soleil pendant plus de vingt-cinq secondes, cela l'aveugle plusieurs jours. Il recouvrera

ensuite partiellement la vue.

En 1830, il quitte Liège, où son inquiétude quant à son état de santé l'oblige à se démettre de ses fonctions à l'Athénée, pour Bruxelles. Se sentant en meilleure condition physique, il y accepte un poste de professeur à l'Institut Gaggia, l'un des plus importants établissements d'éducation de l'époque en Belgique, ce qui ne l'empêche pas de continuer ses expériences d'optique pendant ses loisirs. En 1832, il invente le phénakistiscope et théorise son invention un an plus tard, énonçant ainsi des règles qui serviront de base à l'invention du cinéma. Il développe le système de Faraday consistant à obtenir une image immobile d'un disque en mouvement, et met au point le phénakistiscope, un jouet optique. Le mot vient du grec *phenax-akos* «trompeur», et *skopein* «examiner». Le phénakistiscope utilise la loi de la persistance rétinienne d'une image pour créer une illusion de mouvement. Il s'agit d'un disque en carton percé de fentes sur le bord duquel différentes phases d'un mouvement sont représentées. Lorsqu'on le fait tourner devant un miroir, en regardant par les fentes, l'œil ne voit que les images fixes, auxquelles la vitesse donne l'impression de s'animer. Cet instrument permet ainsi la synthèse d'un mouvement bref à partir de la série de dessins disposés sur le disque. Pour supprimer l'utilisation du miroir, et rendre l'invention, fort appréciée des enfants, portable, un second disque, avec des fentes, a été superposé au premier, avec les dessins. Après sa mise sur le marché, le phénakistiscope a reçu d'autres appellations dont le nom de «phantasmascope» ou de «fantascope»; on l'appelle «*spindle viewer*» en anglais.

En 1835, Plateau est chargé de la chaire de physique expérimentale à l'Université de Gand, il y sera nommé professeur ordinaire neuf ans plus tard. Vers l'âge de quarante ans, il ressent les premiers symptômes d'une inflammation de la choroïde (une des membranes de la paroi du globe oculaire). Il devient aveugle en 1843. Ironie du sort, c'est par ses expérimentations sur la persistance rétinienne en observant le soleil, pour ses recherches, sans protection et de manière répétée, pendant plus de 25 secondes, qu'il finira par perdre la vue. Cette cécité ne met pourtant pas fin à sa carrière scientifique. Des amis et collaborateurs l'aidèrent à poursuivre jusqu'à sa mort ses recherches, lui permettant ainsi de faire encore de nombreuses découvertes, considérables dans le domaine de la physique. Il est aussi connu

## PLISNIER

**Tombe de Charles Plisnier (1896-1952), à Mons.**

Homme de débat intérieur, entre l'Évangile et la Révolution, il composa une œuvre qui se donne à lire comme un tout où s'articulent la lutte, la révolte et la foi. Élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique en 1937, Charles Plisnier est la même année le premier lauréat belge du Prix Goncourt pour Faux passeports.

Mons, Cimetière, Pelouse 9.  
Wikipedia Commons.  
Photo Renardeau.



pour avoir inventé un liquide permettant l'étude des figures laminaires, qu'il appelle «liquide glycérique». Ses différents travaux concernent les mathématiques, la géométrie, la physique, mais surtout et principalement l'optique. Il reçut deux fois le Prix quinquennal des sciences physiques et mathématiques, en 1854 et en 1869. En 1841, Plateau est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold; il sera promu en 1869 au grade d'officier, puis en 1872, à celui de commandeur. Plateau fut admis dans plusieurs sociétés savantes, notamment à l'étranger (entre autres à Paris, Genève, Londres, Rotterdam, Cherbourg, Berlin, Amsterdam), preuve de sa renommée au niveau international. Faraday, dans l'une de ses lettres, dira en parlant des travaux de Plateau : « Je les prends en quelque sorte pour guide, et je me félicite de voir chez ce dernier les traits de l'esprit briller d'une glorieuse lumière à travers l'obscurité dans laquelle il est plongé corporellement » (BN, t. XVII, 779). Pour la petite histoire, signalons qu'un Prix Joseph Plateau récompensant annuellement un acteur, un réalisateur, etc., belge, a été organisé de 1984 à 2006. Signe des temps, ce prix unitaire destiné à promouvoir le cinéma belge dans son entièreté (artistes francophones et néerlandophones), a cessé d'exister en 2006 pour les raisons que l'on devine. Il a été remplacé, pour la production flamande, par les *Prijzen van de Vlaamse Film*, remis pour la première fois lors du *Filmfestival Oostende* le 10 septembre 2010, et, pour la production francophone, par la remise des «Magritte du Cinéma» décernés par l'Académie André Delvaux créée à cette fin, et dont la première édition a eu lieu à Bruxelles le 5 février

2011... Signalons également qu'il existe une «Jozef Plateaustraat» à Gand, qui longe la façade l'Institut des sciences de l'Université de Gand où il enseignait, ainsi qu'une «rue Joseph Plateau» à Bruxelles, non loin de la «place Sainte-Catherine», rue au coin de laquelle se trouve le monument *Le centenaire du cinéma*, qui rend hommage au célèbre scientifique.

Bibliographie: BN, t. XVII, col. 768-788; V. PINEL, *Le siècle du cinéma*, Paris, 2006; J. PLATEAU, *Dissertation sur quelques propriétés des impressions produites par la lumière sur l'organe de la vue*, Thèse de doctorat en sciences mathématiques et physiques, Université de Liège, Liège, 1829.

S. LEMAÎTRE

☛ AULA MAGNA; LUMIÈRE.

## PLISNIER

PLISNIER (RUE CHARLES)

H5

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42].

📖 Né dans le Borinage, Charles Plisnier (1896-1952) connut au cours de sa jeunesse vécue à Mons les luttes politiques qui préparèrent l'avènement du socialisme en Hainaut. Ses premiers engagements, enracinés dans l'expérience familiale, l'amènèrent à fonder la Jeune Garde de Wallonie, puis à assumer la présidence du Secours rouge international.

Devenu trotskiste, exclu du Parti communiste, ce militant wallon passionné ne cessa jamais de défendre la lutte des classes et le point de vue chrétien, de chercher dans le langage du croyant les mots qui lui permettent de dire l'action révolutionnaire. Homme de débat intérieur, entre l'Évangile et la révolution, il composa une œuvre qui se donne à lire comme un tout où s'articulent la lutte, la révolte et la foi. Même si celle-ci semble davantage présente dans l'œuvre poétique de Plisnier, publiée en une dizaine d'années (*Prière aux mains coupées*, *L'enfant aux stigmates*, *Genitrix*), elle n'est pas pour autant absente des grandes œuvres en prose qui lui valurent la reconnaissance: *Mariages*, *Faux passeports* et, enfin, *Meurtres*, qu'il écrivit après que les premiers succès l'eurent décidé à quitter le

Barreau de Bruxelles et à vivre en France.

Quelques jours après avoir obtenu le premier Prix Goncourt décerné à un écrivain non français, il fut élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises.

Après la guerre, travaillant sans relâche, il composa une trilogie intitulée *Mères*; jointe à *Mariages* et *Meurtres*, elle achève une vaste fresque où le romancier tenta de pénétrer la destinée de personnages révoltés contre les tabous de la société et la bassesse de l'ordre bourgeois.

Bibliographie: Charles Plisnier, *Entre l'Évangile et la révolution* (Archives du futur), Études et documents rassemblés par P. ARON, Bruxelles, 1988; Ch. PLISNIER, *Faux passeports* [1937] (Espace Nord, n° 131), Bruxelles, Labor, 1991.

J. CARION

## POÈTES

POÈTES (PLACE DES) G5  
POÈTES (RUE DES) G5

Conseil communal du 23 novembre 2004 (place) du 28 mai 2002 (rue).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Alors que Rilke affirmait qu'«il ne peut exister trois cents poètes», des phrases faussement ironiques firent de la Belgique «le pays qui compte le plus grand nombre de poètes au kilomètre carré» ou «le pays aux dix mille poètes»... De telles appréciations — auxquelles Achille Chavée répondit sarcastiquement: «Je suis le plus grand poète de la rue Ferrer à La Louvière» — n'ont jamais pu aider à saisir la qualité des œuvres poétiques écrites depuis cent cinquante ans.

Une fois effacées de la mémoire les rimailleries à la recherche du beau vers et de la phrase musicale, une fois oubliés les volumes inutiles et répétitifs, restent l'essentiel de l'œuvre des poètes belges de langue française et quelques figures majeures saisies dans leur diversité.

Quelques noms, comme ceux de Maurice Maeterlinck, d'Émile Verhaeren, de Charles Van Lerberghe et de Max Elskamp, venus des rives de l'Escaut, qui donnèrent au symbolisme et à l'expressionnisme quelques-uns de leurs plus beaux textes.

Les suivirent des poètes tels qu'Odilon-Jean Périer, tour à tour frondeur, désinvolte et désespéré, Marcel Thiry, qui tenta d'accorder l'homme contemporain à son siècle, Norge, qui fit dire aux mots leurs quatre vérités, Paul Nougé, pris entre le désir de dire et la

tentation du silence, Achille Chavée, ce rétif qui ne se laisse aller au lyrisme que pour le casser net, Henri Michaux et Christian Dotremont qui inventèrent de nouvelles écritures, l'un en composant ce qu'il a appelé des alphabets, l'autre en traçant ce qu'il a dénommé des logogrammes.

Puis sont venus les poètes d'aujourd'hui, tels que William Cliff et sa façon d'exprimer en alexandrins un mélange de trivial et de dérision, Jean-Pierre Verheggen qui, avec tendresse et violence, crée une langue et tente de retrouver une mémoire toujours perdue, Claire Lejeune dont les aphorismes engendrent des images nouvelles et mènent au bord de l'inconnu qui hante la poésie moderne...

Bibliographie: L. WOUTERS, *Panorama de la poésie française de Belgique*, Bruxelles, 1976.

J. CARION

☛ CHAVÉE; ESCAUT;  
MAETERLINCK; MICHAUX; THIRY; VERHAEREN.

## POINÇONNEUR

Poinçonneur (chemin du) [en projet, C8]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du chemin de fer.

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

La Commission de toponymie avait proposé ce nom pour le chemin piétonnier qui joindra le «boulevard de Wallonie Sud» à la «Nationale 4» dans le nouveau quartier de la gare RER et dont les voiries sont dédiées au thème du chemin de fer [PV OL 8], avec une préférence pour les «métiers» du chemin de fer dans la zone contiguë du quartier de la Baraque dédié aux métiers et destiné à devenir un parc [PV OL 10].

## POINT DU JOUR

POINT DU JOUR (SCAVÉE DU) F3-F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

«Scavée du Point du Jour» a donné son nom à un ancien chemin de campagne qui existait avant la création de Louvain-la-Neuve.

📖 L'expression «au point du jour» signifie «à l'aube», dans divers dialectes de Wallonie [ALW, III, p. 224a], et *Point du Jour* est le nom de plusieurs hameaux ou écarts en



## POINT DU JOUR

« Scavée Point du Jour » a donné son nom à un ancien chemin de campagne qui existait avant la création de Louvain-la-Neuve.

L'expression « au point du jour » signifie « à l'aube » dans divers dialectes de Wallonie et Point du Jour est le nom de plusieurs hameaux ou écarts en France et en Wallonie, notamment à Bierges, à Bousval, à Gosselies, à Ronquières, à Bouillon, etc. Photo Fondation wallonne.



France et en Wallonie, notamment à Bierges (*Champ du Point du Jour* [T&W-W, p. 167], à Bousval, à Gosselies, à Ronquières, à Bouillon, etc. Selon A. Vincent [QSNL, p. 26], il a été appliqué, à l'origine, à une maison isolée, à un cabaret, etc. C'est en raison de son caractère traditionnel et pour faire pendant à la « place du Couchant », que ce nom de lieu a été choisi par la Commission de toponymie. Si l'on s'en tient strictement à la signification originelle de *Point du Jour*, il aurait mieux valu donner ce nom à un lieu situé à l'est et non à l'ouest de la place du Couchant.

J.-M. PIERRET

## POIRIER

POIRIER (PLACE DU) D8  
POIRIER (RUE DU) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

La « place du Poirier » était indiquée sur les plans plus anciens comme terminant la « rue » du même nom, mais n'apparaît plus sur les plans récents. Il est vrai que les dimensions modestes de cet espace ne font pas penser à une place et que, la numérotation étant continue à travers la « rue » et la « place » (courrier), cette dernière n'avait pas beaucoup de pertinence. Officiellement, elle existe cependant bel et bien.

## POLYVALENTE

La « place Polyvalente » : premier espace « public » de Louvain-la-Neuve.

La ville s'étant d'abord construite autour de la ferme du Biéreau, la « place Polyvalente » fut le premier espace public multifonctions (parking, lieu de spectacle, zone de chantiers, etc.) de la ville nouvelle, d'où cette désignation « technique », qui est passée dans l'usage.

Archives de l'Université catholique de Louvain.  
Photo (?).



## POLYVALENTE

POLYVALENTE (PLACE) F7

Conseil communal du 3 septembre 2002.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La « place Polyvalente » est une aire de stationnement desservant la ferme du Biéreau, les écoles (Collège du Biéreau et Lycée Martin V) et un bâtiment préfabriqué de l'Université (« Infor-logement », devenu entre-temps un ensemble de bureaux de l'Administration des services techniques de l'Université), avant d'être désaffecté et détruit (une « première »)... Il s'agit d'une simple désignation technique passée dans l'usage. Constatant que la place avait ainsi été nommée pendant trente ans, la Commission a proposé d'entériner les choses en l'état [PV réunion extraordinaire du 31 mai 2002 et OL 2bis].

## POMMIERS

POMMIERS (RUE DES) D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

## PONT AUX ÂNES

Pont aux Ânes [en projet, E8]

Conseil communal du 25 février 1975.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le pont n'existe pas (il aurait dû enjamber l'« avenue du Jardin Botanique », à hauteur de la « rue du Compas »), mais l'adresse et une section de rue existent déjà : la salle Salmigondis et le bâtiment Pierre et Marie Curie sont officiellement situés « Pont aux Ânes ». En fait, ce toponyme évoque le théorème de Pythagore.

📖 Selon le *Larousse universel* : « Nom souvent donné à la démonstration graphique du théorème sur le carré de l'hypoténuse. *Par ext.* Difficulté qui n'arrête que les ignorants » (entrée *Pont*). Selon le *Robert historique*, l'expression s'est répandue à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Le théorème en question est la proposition 47 du I<sup>er</sup> des livres de géométrie d'Euclide, qui ont servi de base, des siècles durant, à l'enseignement des mathématiques dans nos pays. Cette proposition, généralement connue sous le nom de théorème de Pythagore, affirme que *L'aire du carré élevé sur l'hypoténuse d'un triangle rectangle égale la somme des aires des*

carrés élevés sur les autres côtés. Ajoutons que cette condition est également suffisante: la réciproque est, chez Euclide, la proposition 48 du I<sup>er</sup> livre: *Si, dans un triangle, le carré construit sur l'un des côtés a une aire égale à la somme des aires des carrés construits sur les deux autres côtés, le triangle est rectangle.*

Le théorème du carré de l'hypoténuse est en fait bien antérieur à Pythagore; les Babyloniens le connaissaient déjà. Si le nom de Pythagore lui reste attaché, c'est que, selon Aristote, l'école de Pythagore l'a utilisé pour prouver que le rapport de la diagonale du carré au côté est irrationnel («incommensurable»), ce qui a provoqué une grave crise de fondements dans la mathématique grecque et une méfiance, qui a persisté plusieurs siècles, vis-à-vis de la notion de rapport de deux grandeurs.

La démonstration «classique» du théorème de Pythagore, celle qu'en donne Euclide, n'est certes pas la plus facile; elle repose sur la figure reproduite en illustration, parfois désignée par le sobriquet de *Moulin à vent*.

Bibliographie: *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la dir. d'A. REY, Paris, 1992; Fr. BORCEUX, *Invitation à la géométrie*, Louvain-la-Neuve, 1986; A. BOUVIER, M. GEORGE, Fr. LE LIONNAIS, *Dictionnaire des mathématiques*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1993; Th.L. HEATH, *The Thirteen Books of Euclid's Elements*, New York, 1956; M. KLINE, *Mathematical Thought from Ancient to Modern Times*, New York-Oxford, 1972; *Nouveau Larousse universel. Dictionnaire encyclopédique en deux volumes*, sous la dir. de P. AUGÉ, Paris, 1948.

P. DUPONT

☛ PYTHAGORE.

## PONT-NEUF

PONT-NEUF E7  
PONT-NEUF (PARKING DU) E7  
PONT-NEUF (RUE DU) E7

Conseil communal du 15 janvier 1974 (pont), du (?) 1993 (parking), et du 28 juin 2010 (rue).

Toponyme créé (descriptif topographique et descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.  
«Pont-Neuf» désigne l'ouvrage qui enjambe l'«avenue du Jardin Botanique» vers la «place Galilée» et auquel conduit la rue du même nom. Le «parking» a fait l'objet d'une officialisation en 1993 et la «rue»... en 2010 [PV OL 12].

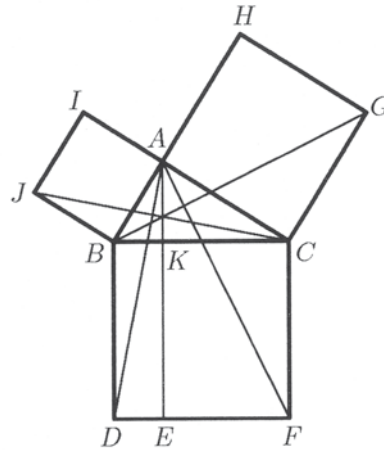
## POTAGER

Potager (chemin) [en projet, D8]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.



Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement en parc de la partie adjacente au quartier de la Baraque, la Commission de toponymie s'est penchée également sur les derniers développements de ce quartier. Dans la zone du «Vieux Quartier», elle a proposé «chemin Potager» pour dénommer un petit sentier qui traverse effectivement un espace collectif de potagers [PV OL, 10].

☛ BARAQUE.

## POTIER

POTIER (RUE DU) C8-D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.  
Autour de la «ferme de la Baraque» devenue un centre artisanal, quelques rues portent des noms évoquant les métiers exercés à la ferme ou rappelant d'autres métiers traditionnels. Et la «ferme de la Baraque» a abrité effectivement un potier.



## PONT AUX ÂNES

**Le Pont aux ânes n'arrête que les ignorants.**

Pont aux ânes est le nom souvent donné à la démonstration graphique du théorème sur le carré de l'hypoténuse et désigne, par extension, une difficulté qui n'arrête que les ignorants.

La démonstration «classique» du théorème de Pythagore, celle qu'en donne Euclide, n'est certes pas la plus facile; elle repose sur la figure reproduite ici, parfois désignée par le sobriquet de *Moulin à vent*.  
Collection privée.

Photo Jozeph Goossens.

## POTAGER

**Les potagers collectifs du quartier de la Baraque.**

Dans la zone du «Vieux Quartier» de la Baraque, la Commission a proposé «chemin Potager» pour dénommer un petit sentier qui traversera effectivement un espace collectif de potagers.

Photo Fondation wallonne.

## POTSTAINIERS

Un très vieil artisanat mosan :  
l'étainier, appelé à Huy  
« Potstainier ».

Sous l'Ancien Régime, nom  
donné à Huy aux « potiers  
d'étain », dits aussi pintiers  
d'étain. Le nom a été  
popularisé après la Seconde  
Guerre mondiale par la société  
des Étains des Potstainiers  
Hutois, fondée à Huy en 1949  
et qui se fera mondialement  
connaître à l'occasion de l'Expo  
universelle de 1958.

Statue de l'étainier-plombier  
réalisée par le sculpteur Jean  
Cuypers (XIX<sup>e</sup> siècle),  
au square du Petit Sablon  
(Bruxelles).

Wikipedia Commons.

Photo Jean-Pol Grandmont.



## POTSTAINIERS

Potstainiers (rue des) [en projet, E5]

Conseil communal du (/)

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.  
«Rue des Potstainiers» fait allusion à une technique  
de création d'objets en étain pratiquée en Wallonie.  
Il s'agit d'un toponyme prévu pour la rue devant  
joindre la «place du Couchant» à la «rue Redouté»  
et qui n'existe pas encore.

📖 Dans les villes d'Ancien Régime, les  
artisans de l'étain ou étainiers comptaient en  
leurs rangs des batteurs d'étain, qui façonnaient  
les objets par battage au marteau, et surtout les  
potiers d'étain, dits aussi pintiers d'étain ou,  
à Huy, potstainiers. Ceux-ci coulaient l'étain  
fondu dans des moules en fer, et après les  
soudures éventuelles, ils finissaient les objets  
au tour. Enfin, les pièces étaient marquées  
par divers poinçons: poinçon de ville pour  
indiquer le lieu d'origine, poinçon d'aloi  
pour indiquer la teneur en métal, poinçon du  
maître en tant que signature personnelle. Rien  
n'était négligé pour garantir la marchandise.  
Un atelier de potier d'étain avec ses outils,  
ses moules et ses objets est conservé à Liège,  
au Musée de la Vie wallonne.

Les potiers d'étain formaient des corporations  
bien attestées depuis le XV<sup>e</sup> siècle, voire le  
XIV<sup>e</sup>: on les connaît à Mons, Ath, Namur,  
Liège, Gand et Bruges, puis à Bruxelles,  
Malines, Tournai, etc. À partir de Bruges,  
où arrivait l'étain d'Angleterre, et surtout

de Cornouaille, la matière première partait  
dans les diverses villes. De petits ateliers y  
façonnaient toutes sortes d'objets pour la  
vie quotidienne: assiettes, plats, cruches et  
cannettes... La vaisselle en étain c'était, en  
quelque sorte, l'argenterie du pauvre. Si ces  
objets ont peu survécu, parce que refondus  
après usage, on les voit souvent représentés  
dans les tableaux de tavernes et d'intérieurs  
de maisons dont abonde la peinture des XVI<sup>e</sup>  
et XVII<sup>e</sup> siècles. Parfois aussi, on y observe  
des objets plus prestigieux, telles les cimaises,  
longues cruches fuselées pour servir le vin  
d'honneur. Après le XVII<sup>e</sup> siècle, le recours à  
l'étain fléchit: commence alors sur les dressoirs  
le règne de la faïence.

Bibliographie: P. BOUCARD et F. FREGNAC, *Les étains. Des  
origines au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Fribourg, 1978; S. COLLON-  
GEVAERT, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles,  
1951; M. LORENZI, *La poterie d'étain à Liège*, dans *Revue  
des historiens d'art, des archéologues, des musicologues et des  
orientalistes de l'Université de l'État à Liège*, t. II, 1983,  
p. 110-123; L. NYS, *Un règlement de la corporation des potiers  
d'étain de Tournai (7 novembre 1678) conservé à la Bibliothèque  
municipale de Douai*, dans *Revue des archéologues et des historiens  
d'art de Louvain*, t. XXVIII, 1995, p. 113-117.

B. VAN DEN ABEELE

## PRIEURÉ

PRIEURÉ (CHEMIN DU) B8  
PRIEURÉ (RUE DU) B8

Conseil communal du 16 septembre 1980  
(chemin).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

«Chemin» et «rue du Prieuré» évoquent le prieuré  
de Wavre.

📖 En 1086, selon les uns, 1088, selon  
les autres, le comte de Louvain Henri III  
et son frère Godefroid concèdent à l'abbaye  
bénédictine d'Affligem divers biens et privilèges  
de leur domaine wavrien dont une chapelle  
libre à Basse-Wavre, la dîme entière de l'église  
de Wavre, des terres, des moulins, des fermes  
et des tonlieux. En 1091, les mêmes princes  
affranchissent une portion de ce domaine  
pour qu'y soit construit un monastère. Ce  
sera le prieuré de Basse-Wavre, qui dépendit  
toujours de l'abbaye d'Affligem. Le prieuré  
et son église sont dédiés à la Vierge, Notre-  
Dame de Basse-Wavre.

Comme le premier prieur, Gosuin de Wavre,  
appartenait à la famille des seigneurs de  
Wavre, issue des comtes de Louvain, le  
prieuré s'enrichit de nombreux biens fonciers.  
Son successeur, Walter, fait confectionner à



Bruxelles une châsse précieuse pour y enfermer diverses reliques; elle sera exposée dès 1151 à Bruxelles: c'est le début d'une procession annuelle qui durera jusqu'en 1560. Le prieuré, qui ne comptera jamais qu'un petit nombre de moines — l'abbé d'Affligem interdit tout recrutement en 1197 déjà —, subit maintes vicissitudes: tentatives de spoliation, dégâts dus aux guerres, etc. Néanmoins il demeure un pôle économique et spirituel: au XV<sup>e</sup> siècle, les foires de Basse-Wavre connaissent une grande expansion de même que le pèlerinage à la châsse miraculeuse. Celle-ci est promenée dans les villes et villages environnants jusqu'à Hannut (*Tour de Hesbaye*), et les pèlerins jouissent de privilèges confirmés par l'autorité ducale. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la dévotion mariale est ranimée: le *Grand Tour de Basse-Wavre* est mentionné pour la première fois en 1541. La châsse ayant été détruite par les Gueux entre 1580 et 1585, une nouvelle est offerte en 1628 par l'archevêque de Malines (qui est aussi abbé d'Affligem). Le culte marial reprend alors et de nouvelles reliques sont placées dans la châsse. Les guerres de Louis XIV causant de graves dommages au prieuré, la châsse est mise à l'abri à Louvain. Elle revient en 1713 dans l'église qui a été reconstruite dans son état actuel. À la Révolution, la châsse est cachée par les moines; les bâtiments conventuels et l'église sont vendus. Acquisée en 1803 par M. de Bienne, l'église est rendue au culte cette année-là et la châsse y est ramenée en 1805; le bâtiment conventuel, lui, devenu une fabrique de tissage, est donné en 1836 à l'archevêché de Malines, qui y ouvre le collège épiscopal qui existe toujours.

Durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le pèlerinage est resté fréquenté. La Vierge de Basse-Wavre est couronnée en 1897 et la châsse a été ouverte solennellement en 1922, en 1947 et en 1972. En 1951, on célébra le 900<sup>e</sup> anniversaire du culte marial au prieuré. La procession du *Grand Tour de Basse-Wavre* a encore lieu chaque année le dimanche après la saint Jean-Baptiste, tandis qu'en groupe ou individuellement, des pèlerins viennent honorer la Vierge. À côté de l'église, un musée est consacré à Notre-Dame de Basse-Wavre.

Bibliographie: G. DESPY, *Les bénédictins en Brabant au XII<sup>e</sup> siècle: la «chronique de l'abbaye d'Affligem»*, dans *Problèmes d'histoire du christianisme*, t. XII, Bruxelles, 1983, p. 51-116; J. MARTIN, *Histoire de la Ville et Franchise de Wavre en Roman Pays de Brabant*, Wavre, 1977; *Catalogue de l'exposition de Notre-Dame de Basse-Wavre (Wavriensis)*.

C. MURAILLE

## PRIGOGINE

Prigogine (rue Ilya)

[situé à Mont-Saint-Guibert G9]

Conseil communal de Mont-Saint-Guibert.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème des sciences exactes.

C'est la commune de Mont-Saint-Guibert qui a choisi ici d'honorer le savant professeur de chimie et de physique à l'Université libre de Bruxelles et Prix Nobel de chimie en 1977.

📖 Ilya Prigogine est un physicien et chimiste belge d'origine russe. Il est particulièrement connu pour ses travaux sur les structures dissipatives et l'auto-organisation des systèmes. En thermodynamique, il introduit les notions d'instabilité et de chaos. Par ses recherches sur la réversibilité des processus, il apporte une contribution fondamentale aux sciences physiques et biologiques et de là, il propose une nouvelle méthodologie scientifique.

Ilya Prigogine est né le 25 janvier 1917 à Moscou, quelques mois avant la Révolution russe de 1917. Son père, un ingénieur chimiste, et sa mère, pianiste, critiques envers le régime soviétique, durent quitter le pays en 1921 pour se rendre d'abord en



## PRIEURÉ

**Le prieuré de Basse-Wavre.**

Gravure de Boetius à Bolswerth (1628) représentant Notre-Dame de Basse-Wavre, la châsse miraculeuse et une vue du prieuré.

Collection privée.

Photo Colette Muraille.



Allemagne, puis en Belgique, à partir de 1929. Ilya Prigogine acquiert la nationalité belge en 1949. Exilé à Bruxelles, il y fait ses études secondaires à l'Athénée d'Ixelles (section classique). Malgré son grand intérêt pour l'histoire et l'archéologie, ainsi que pour la musique, et en particulier le piano, il choisit d'étudier la chimie et la physique à l'Université libre de Bruxelles. Il obtient son premier doctorat en 1941. Il y sera nommé professeur en 1950. En 1959, il est nommé directeur de l'*International Solvay Institute* de l'Université libre de Bruxelles. La même année, il commence à enseigner à l'Université d'Austin (Texas, USA). Il collabore de 1961 à 1966 avec l'Institut Enrico Fermi de l'Université de Chicago. En 1967, il co-fonde à l'Université d'Austin le *Center for Complex Quantum Systems* qui portait son nom à l'époque (*Ilya Prigogine Center for...*).

Il a été membre de nombreuses organisations scientifiques et a reçu de nombreux prix et récompense, entre autres: le Prix Francqui en Sciences exactes (1955), la Médaille Rumford (1976) et, le plus célèbre, le Prix Nobel de chimie (1977), pour ses recherches en thermodynamique, particulièrement sur la théorie des structures dissipatives. Il a également reçu une cinquantaine de titres honorifiques. Il est anobli (vicomte) par le roi en 1989. Il sera jusqu'à sa mort président de l'Académie internationale des Sciences. En 1997, il est un de fondateurs de la Commission internationale Éducation à distance (CODE), dont il fut président honoraire jusqu'à sa mort. Il laisse également son nom à la Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB IP), associée à l'Université libre de Bruxelles.

Prigogine explique ainsi son parcours (*Noms de dieux*, RTBF, 1999): « Jeune émigré de Moscou, exilé en Belgique à Bruxelles, il voulut comprendre comment on arrivait à devoir fuir son propre pays. Il aborda la politique mais fut contraint d'étudier le droit. Voulant comprendre le comportement d'un accusé, il étudia la psychologie. Pour comprendre clairement la psychologie et la science du comportement, il buta sur le fonctionnement du cerveau humain. Ainsi, il étudia la biologie, la chimie et enfin la biochimie. En poussant plus loin pour comprendre les interactions chimiques, il étudia la physique des particules. De la physique, il passa de l'astrophysique et à la cosmologie. Il aborda alors les questions fondamentales: la matière, le vide, le temps et son sens unique (la flèche du temps). Pour

comprendre la flèche du temps il dut étudier les structures dissipatives... »

Bibliographie: P. SOMVILLE, *Penseurs et idéologues : de Platon à Prigogine*, Bruxelles, 2000; A. SPIRE, *La Pensée Prigogine*, Paris, 1999 ; P. STÉPHANY, *Dix Prix Nobel belges*, Bruxelles, 2003; *Nobel Lectures. Chemistry.1971-1980.*, Singapore, 1993.

S. LEMAÎTRE

## PRIMEVÈRES

PRIMEVÈRES (PLACE DES) G7  
PRIMEVÈRES (RUE DES) G7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

📖 Les primevères (genre *Primula* L., famille des Primulacées) évoquent le printemps; le nom est d'ailleurs l'ancienne appellation de cette saison.

On trouve en Belgique trois primevères sauvages, toutes trois considérées comme médicinales et mellifères. La plus courante, en Brabant, est la primevère élevée (*P. elatior* [L.] Hill), qui habite les forêts fraîches et les prairies humides.

C'est la primevère officinale ou coucou (*P. veris* L.), fréquente sur terrain calcaire dans le sud du pays, qui est habituellement citée pour ses propriétés curatives, mais les trois espèces auraient des vertus semblables; elles seraient surtout efficaces dans les affections respiratoires (toux, bronchite, pneumonie,...) et comme diurétique.

Diverses primevères sont cultivées pour l'ornement des jardins; ce sont généralement des hybrides et des variétés culturales, aux coloris variés, de la primevère acaule (*P. vulgaris* Huds.), la troisième espèce indigène.

Bibliographie: LBH; NFB.

R. ISERENTANT

## PRUNIER

Pruniers (avenue des) [en réserve]

Conseil communal du 16 décembre 1980.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

L'«avenue des Pruniers» avait été prévue pour une petite section de rue joignant l'«avenue Lemaître» et la «rue du Poirier» initiale: elle a finalement été absorbée par cette dernière, tout comme l'«avenue du Sureau», qui devait désigner la petite rue parallèle.

R. ISERENTANT

## PUDDLEUR

PUDDLEUR (PLACE DU)

F5

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des métiers traditionnels de Wallonie.

☛ Thème du patrimoine wallon.

«Place du Puddleur» évoque une technique ancienne de la fonte de l'acier en mentionnant le nom de l'ouvrier qui y travaille. La graphie «puddleur» a été préférée à «puddler» car la finale du premier de ces deux mots d'origine anglaise a été francisée. «Le Puddleur» est aussi une œuvre de Constantin Meunier, qui a également donné son nom à une rue adjacente.

📖 Dans la Wallonie industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'ouvriers se spécialisent dans les métiers liés à l'extraction du charbon ou au travail du fer. Ainsi, le terme «puddleur» désigne l'ouvrier employé au puddlage, opération qui consiste à transformer la fonte en fer en lui faisant perdre son carbone et qui requiert de fortes capacités physiques. Une masse de 200-250 kilos est versée par un manoeuvre sur la sole. Le brassage de la fonte commence alors. Le puddleur doit demeurer en permanence près du four qui chauffe à environ 900°C. Aveuglé par la clarté incandescente du métal chauffé à blanc, il ne peut s'en éloigner. Il doit sans cesse retourner la masse de métal pâteux dans tous les sens à l'aide d'un ringard, longue barre d'acier, qu'il jette lorsqu'il devient trop chaud. Après un quart d'heure, un fort bouillonnement se produit; le métal déborde parfois par la porte du four. Malgré tout, le brassage se poursuit avant que la masse ne soit séparée en loupes (grosses boules). Renouvelée trois fois par jour, cette opération dure près de deux heures à chaque fois. Les loupes sont ensuite cinglées sous le marteau-pilon afin d'en extraire les impuretés. Le puddleur risque à tout moment de perdre la vue à cause de l'explosion des barres enflammées que l'on jette dans l'eau. Il ne porte ni lunettes ni masque pour se protéger des explosions.

Le puddlage s'apprend sous l'autorité des aînés et nécessite, outre de la force physique, expérience et habileté. Recruté parmi les ouvriers les plus vigoureux et les plus expérimentés de la forge ou des hauts fourneaux, le puddleur est souvent en pleine force de l'âge (vers 35 ans). Toutefois, il n'exerce son métier que pendant dix ans. Au bout de ce terme, il est touché par un vieillissement prématuré de l'organisme dû

à l'insalubrité des conditions de travail et à la dureté des tâches. Il est alors contraint d'abandonner sa fonction et d'exercer un autre métier, situé plus bas sur l'échelle sociale (par exemple, manoeuvre). Malgré un salaire relativement élevé, le puddleur participe aux nombreuses grèves afin de revendiquer de meilleures conditions de travail.

Habitant la région du Borinage touchée par une forte fièvre industrielle, Constantin Meunier observe les ouvriers qui travaillent dans les charbonnages et les grandes usines sidérurgiques. Dans plusieurs de ses œuvres, il les dépeint avec un grand réalisme. En 1886, il exécute un bronze du puddleur.

Bibliographie: J. CORBION, *Le savoir... fer, glossaire du haut fourneau, le langage... (savoureux parfois) des hommes du fer et de la zone fonte du mineur... au cokier d'hier et d'aujourd'hui*, 3<sup>e</sup> éd., s.l., 1989, p. 61; P. LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, français, historique, géographique, biographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique* [...], Paris, 1865-1890, t. XIII, p. 395-396.

S. PASLEAU

☛ MEUNIER.

## PYTHAGORE

PYTHAGORE (AUDITOIRES)

E8

PYTHAGORE (BÂTIMENT)

E8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème des sciences exactes

Le «bâtiment Pythagore» abritait au départ le Centre de calcul (1975), ainsi que des auditoires. À partir de 1986 et de l'installation des services informatiques généraux (SIG), il a hébergé une partie de ces services centraux.

📖 Pythagore est un mathématicien et philosophe grec, qui serait né à la fin du VI<sup>e</sup> siècle sur l'île de Samos, en mer Égée. On sait peu de choses de sa vie de façon certaine. Après divers voyages et un premier séjour infructueux à Samos, il part à Crotone, dans le sud de l'Italie, où il est soutenu par le célèbre Milon de Crotone, pour y fonder une école où il étudie les mathématiques, la musique et la philosophie. L'école comptait de nombreux disciples. La pensée de ceux-ci s'assimile à celle de Pythagore et on ne sait trop distinguer ce qui a été découvert par le maître de ce qui l'a été par ses disciples. Pour les Pythagoriciens, «tout est nombre» et ils vont développer une mathématique démonstrative. En art, ils inspireront l'architecte romain





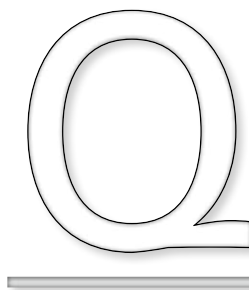
Vitruve et les théoriciens du nombre d'or. L'école menait aussi une activité politique en faveur d'un régime politique de type oligarchique, réservé à une élite aristocratique. L'école sera dispersée au cours d'une émeute populaire en réaction à ces idées. Pythagore serait le premier penseur grec à s'être qualifié de « philosophe ». Il est particulièrement célèbre pour l'énoncé du théorème qui porte son nom : *dans un triangle rectangle, le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés*. Cette propriété était en réalité connue depuis longtemps (des tablettes d'argile gravées en cunéiforme attestent la connaissance du théorème par les Babyloniens plus de mille ans auparavant). Son nom aurait

été associé de son vivant à la démonstration. Depuis, des centaines de démonstrations ont été imaginées. Pythagore serait mort aux alentours de 495 avant J.-C. à Métaponte (sud de l'Italie).

Bibliographie: W. BURKERT, *Lore ans Science in Ancient Pythagoreanism*, Cambridge (Ma), 1972; A. DAHAN-DALMEDICO et J. PEIFFER, *Une histoire des mathématiques. Routes et dédales* (Collection Points Sciences), Paris, 2000; I. GOBRY, *Pythagore*, Paris, 1992; S. JACQUEMARD, *Pythagore et l'harmonie des sphères* (Collection Histoire Contemporaine Essais), Paris, 2004; I. LÉVY, *Recherches sur les sources de la légende de Pythagore*, New York, 1987; *Histoire des mathématiques de l'Antiquité à l'an Mil*, (Tangente, hors-série n° 30), Paris, 2007.

S. LEMAÎTRE

☛ PONT AUX ÂNES.



## QUATRE BONNIERS

QUATRE BONNIERS (AVENUE DES) E2-E3

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Le terme *bonnier*, en wallon *bonî*, était encore connu en français au XIX<sup>e</sup> siècle et il se trouve encore dans le dictionnaire de Littré. Ce nom de mesure agraire fait partie de la famille du français *borne* et se rattache à un mot gaulois, *\*bodina* [FEW, I. p. 465b]. La valeur du bonnier variait très fort : il valait 82,5343 ares à Ottignies, 1 hectare 11 ares à Wavre et à Corroy-le-Grand, etc.

En toponymie rurale, il est fréquent que des terrains soient désignés par leur superficie, soit le bonnier, soit la verge (400 verges valaient un bonnier), soit le journal (4 journaux valaient un bonnier).

📖 Quatre Bonniers : wallon *Quate Bonîs*

Isolé :

1730, « les quatre bonniers bize à la bruière » [AGR, GSN, n° 1535, D Martin].

Déterminant :

1730, « la campagne de Blocquery sous Ottignies nommée les quatre bouniers » [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1734, « 6 jours en la campagne des quatre bonniers à Blocry » [OTA, p. 170]; 1771, « la campagne des quatre bouniers sous

Ottignies » [AGR, GSN, N° 1536, D Martin]; 1780, « la campagne des quatre bonniers sous Ottignies » [AGR, GSN, n° 1545, D Martin].

1731, « 1 jour sur le champ des quatre bouniers à Blocquery amont à la cense de Blocquery » [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1789, « le champ des quatre bonniers ou de Blocry » [AGR, GSN, n° 1547, D Martin].

Autres formes :

Bonnier est très souvent employé en toponymie (voir OTA, p. 170; ONCB, p. 87; LN, p. 581); une seule dénomination a été reprise à Louvain-la-Neuve : quatre bonniers. Dans la région, on trouve aussi : « les quatre bonniers », en 1754 et 1757, à Mont-Saint-Guibert [WAV, IV, p. 96; T&W-W, p. 72]; en 1846, à Cérœux [ACV-C&] et en 1863, à Bossut [T&W-W, p. 208]. « Champ des quatre bonniers », en 1863, à Cérœux [T&W-W, p. 111] et en 1649, à La Hulpe [T&W-W, p. 61], etc.

I. LEJEUNE

## QUATRE SAISONS

Quatre saisons (Les)

E6

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Dans le contexte de l'installation en 2009 du Musée Hergé (au 26 de la « rue du Labrador », seule adresse connue de Tintin à Bruxelles), le « parc de la Source », en bordure duquel le Musée a été construit, a fait l'objet d'un réaménagement. Alors que les sentiers sont dédiés aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie et au monde d'Hergé, il

a été proposé de désigner les petits espaces publics par des toponymes descriptifs. Ainsi, « Les Quatre saisons » désigne la petite clairière dessinée autour de la sculpture du même nom [PV OL 12].

## QUETELET

QUETELET (RUE ADOLPHE) F8

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- Thème des figures de nos régions.
- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème des sciences exactes.

« Rue Adolphe Quetelet » (1796-1874) rappelle cet astronome, météorologiste, mathématicien et statisticien belge.

Lambert-Adolphe Jacques Quetelet naît à Gand en 1796. Son père, fixé dans cette ville comme officier municipal, décède alors que Quetelet n'est encore qu'un enfant; le remariage de sa mère explique en grande partie sa volonté de devenir, dès que possible, son propre maître. Ses études au Lycée impérial de Gand — la Belgique est à ce moment française — décèlent chez lui des talents artistiques. Devenu professeur dans un collège d'Audenaerde où il enseigne mathématiques, dessin et grammaire, il continue de fréquenter les ateliers. Nommé ensuite professeur de mathématiques au Collège royal de Gand — la Belgique est cette fois hollandaise! — il abandonne définitivement toute ambition dans le domaine des arts, qu'il cultivera toutefois en privé. Il sera aussi l'un des protagonistes les mieux placés pour faire agréer bien plus tard, en 1843, une classe des Beaux-Arts à l'Académie.

Le régime hollandais fonde trois universités d'État, à Gand, Louvain et Liège. Quetelet s'y inscrit aussitôt, rencontre J. Garnier (1766-1840), français d'origine, appelé à la chaire de mathématiques et d'astronomie, et présente en 1819 la première thèse de doctorat en sciences physiques et mathématiques dans cette université. Il s'agit d'une thèse en géométrie analytique, très bien accueillie, qui lui ouvrira les portes de l'Académie, dont il est nommé membre en 1820. Une nomination à l'Athénée de Bruxelles le fixe dans cette ville et lui assure dorénavant un statut et des revenus réguliers. Il produit avec son collègue G. Dandelin (1794-1847) une série de théorèmes géométriques connus dans la littérature mathématique sous le nom de « théorèmes belges ». Mais après ses recherches

( 83 )

| BONNIER DE 4 JOURNAUX DE 400 VERGES CARRÉES. |                                    |                                  |                |
|----------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|----------------|
| Bonniers.                                    | Hectares<br>ou Arpens<br>nouveaux. | Ares<br>ou Perches<br>nouvelles. | Mètres carrés. |
| 1 . . . . .                                  | 1 . . . . .                        | 25 . . . . .                     | 75 . 0058      |
| 2 . . . . .                                  | 2 . . . . .                        | 51 . . . . .                     | 50 . 0116      |
| 3 . . . . .                                  | 3 . . . . .                        | 77 . . . . .                     | 25 . 0174      |
| 4 . . . . .                                  | 5 . . . . .                        | 03 . . . . .                     | 00 . 0232      |
| 5 . . . . .                                  | 6 . . . . .                        | 28 . . . . .                     | 75 . 0290      |
| 6 . . . . .                                  | 7 . . . . .                        | 54 . . . . .                     | 50 . 0348      |
| 7 . . . . .                                  | 8 . . . . .                        | 80 . . . . .                     | 25 . 0406      |
| 8 . . . . .                                  | 10 . . . . .                       | 06 . . . . .                     | 00 . 0464      |
| 9 . . . . .                                  | 11 . . . . .                       | 31 . . . . .                     | 75 . 0522      |

| VERGE LINÉAIRE DE 20 PIEDS.          |                                    |                                  |                |
|--------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|----------------|
| Journal<br>de 100 Verges<br>carrées. | Hectares<br>ou Arpens<br>nouveaux. | Ares<br>ou Perches<br>nouvelles. | Mètres carrés. |
| 1 . . . . .                          | 0 . . . . .                        | 30 . . . . .                     | 41 . 5225      |
| 2 . . . . .                          | 0 . . . . .                        | 60 . . . . .                     | 83 . 0450      |
| 3 . . . . .                          | 0 . . . . .                        | 91 . . . . .                     | 24 . 5675      |

| BONNIER DE 4 JOURNAUX OU 400 VERGES CARRÉES. |                                    |                                  |                |
|----------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|----------------|
| Bonniers.                                    | Hectares<br>ou Arpens<br>nouveaux. | Ares<br>ou Perches<br>nouvelles. | Mètres carrés. |
| 1 . . . . .                                  | 1 . . . . .                        | 21 . . . . .                     | 166 . 09       |
| 2 . . . . .                                  | 2 . . . . .                        | 43 . . . . .                     | 32 . 18        |
| 3 . . . . .                                  | 3 . . . . .                        | 64 . . . . .                     | 98 . 27        |
| 4 . . . . .                                  | 4 . . . . .                        | 86 . . . . .                     | 64 . 36        |
| 5 . . . . .                                  | 6 . . . . .                        | 08 . . . . .                     | 30 . 45        |
| 6 . . . . .                                  | 7 . . . . .                        | 29 . . . . .                     | 96 . 54        |
| 7 . . . . .                                  | 8 . . . . .                        | 51 . . . . .                     | 62 . 63        |
| 8 . . . . .                                  | 9 . . . . .                        | 73 . . . . .                     | 28 . 72        |
| 9 . . . . .                                  | 10 . . . . .                       | 94 . . . . .                     | 94 . 81        |

G 2

sur les courbes dénommées caustiques parues en 1826, il ne produira plus aucun travail dans cette branche.

À partir de 1823 germe dans son esprit le projet d'un observatoire. L'idée est favorablement accueillie par le ministre Falck (1788-1872) et, pour bien circonscrire le projet et ses implications financières, Quetelet reçoit du gouvernement une série de bourses qui lui permettent de voyager en France, en Italie et en Allemagne. C'est lors d'un séjour en France qu'il rencontre Laplace (1749-1827), Fourier (1768-1830) et Poisson (1781-1840), et que s'éveille en lui le goût de la statistique qui le tiendra jusqu'à la fin de ses jours. Après bien des difficultés, Quetelet inaugure l'observatoire en 1832, soit après la Révolution belge à laquelle il n'a pas pris part, étant à ce moment en Italie. Pour préparer les recherches



## QUATRE BONNIERS

Combien vaut un « bonnier » ?

L'unification des unités de mesure et leur conversion dans le système décimal entreprises à la Révolution française furent un progrès considérable et... un vrai casse-tête. Les systèmes utilisés pouvaient varier d'un village à l'autre et il fallut ici, pour le Département de la Dyle, toute l'énergie du « citoyen » Ghiesbreght, professeur de mathématiques à l'École centrale du département, pour y voir clair ! GHIESBREGHT, *Tables de conversion ou réductions des anciens poids et mesures de Bruxelles, Louvain, Halles, Nivelles, Diest, Tirlemont, Wavre, Grimberghen Teralphen, Overysse et La Hulpe* [...], Weissenbruch, Bruxelles, 1802, p. 83. Université catholique de Louvain, Bibliothèque patrimoniale, n° Z 2124. Photo Fondation wallonne.

## QUATRE SAISONS

Les « Quatre saisons » : rêves et réalité autour de la beauté du corps féminin.

Installé au « Jardin de la Source », cet ensemble de quatre statues symbolisant chacune une saison, est dû au talent d'Alfred Blondel, peintre, dessinateur et sculpteur belge qui a beaucoup exposé en Belgique et à l'étranger. L'artiste souhaitait faire un don à l'Université, où ses fils avaient étudié.

Les « Quatre saisons », Bronzes d'Alfred Blondel (2003).

Photo Fondation wallonne.

## QUETELET

**Adolphe Quetelet (1796-1874)  
fut aussi secrétaire perpétuel  
de l'Académie royale.**

Fondateur de l'Observatoire royal, célèbre statisticien, Quetelet fut aussi secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique, comme le rappelle une statue inaugurée le 11 mai 1880 dans les jardins de cette dernière. S'il n'a pas vraiment développé de système sociologique, Quetelet a montré comment la sociologie peut se servir de la mathématique pour étudier le fait social. Ce faisant, il lui a conféré un statut scientifique et à ce titre, nombreux sont ceux qui le rangent au nombre des fondateurs de cette science humaine.

Statue d'Adolphe Quetelet réalisée par Charles Fraikin (1817-1893).

Palais des Académies, rue Ducale, à Bruxelles.  
Photo Fondation wallonne.



en astronomie dans ce jeune pays, Quetelet n'a pas seulement établi des liens avec les grands observatoires français et anglais ou commandé les indispensables instruments, il a aussi fait œuvre de vulgarisation pour sensibiliser un large public à l'observation du ciel.

Dès 1824, il donne des cours publics d'astronomie au Musée de Bruxelles, futur Musée des Sciences et des Lettres, et publie entre 1826 et 1832 l'*Astronomie élémentaire*, l'*Astronomie populaire* et l'*Astronomie d'amateur*. Il entend ainsi créer dans la population lettrée un réseau d'astronomes amateurs qui relaierait le travail de l'observatoire. Mais déjà à ce moment, ses véritables préférences scientifiques ont déserté les études astronomiques auxquelles il ne se livra jamais vraiment. Après avoir décliné un poste à l'Université libre de Bruxelles, héritière du Musée, dont l'engagement idéologique lui paraît incompatible avec son statut de fonctionnaire lié au poste de directeur de l'Observatoire, il accepte néanmoins d'être nommé professeur d'astronomie et de géodésie à l'École royale militaire en 1835. Au même moment, il devient secrétaire perpétuel de l'Académie.

À la tête des deux institutions savantes du pays, l'Observatoire et l'Académie, Quetelet les modèle pour en faire des institutions scientifiques à part entière où la science se fait et se discute. Il les dote de surcroît d'instruments de communication tout à fait modernes: les *Annuaire de l'Académie* (1831), les *Bulletins de l'Académie* (1832), les *Annuaire* et les *Annales de l'Observatoire*

(1834). Son expérience avec l'éphémère mais réputée *Correspondance mathématique* (1825-1830, 1838-1839) l'avait convaincu que le journal scientifique spécialisé était le mode de communication le plus rapide et efficace dans une communauté scientifique en voie de professionnalisation. La même vision progressiste du travail scientifique préside à l'établissement de congrès scientifiques récurrents. Il est partie prenante et premier président de la première conférence maritime et du premier congrès international de statistique qui ont tous deux lieu à Bruxelles en 1853. La Belgique, petit État tampon voulu pour l'équilibre de l'Europe, devient ainsi par l'action de Quetelet le terrain d'expériences nouvelles. C'est particulièrement le cas pour les statistiques administratives. Déjà actif dans le Bureau de statistique hollandais, il en assure la continuité après la révolution de 1830: il préside à la récolte des chiffres et en publie la synthèse de sa propre initiative. Le fruit de sa ténacité ne se fait pas trop longtemps attendre, puisqu'en 1841 il devient président de la Commission centrale de statistique de Belgique, et organise à ce titre les premiers recensements (1846, 1856 et 1866). À peine assuré de l'implantation de cette branche dans son pays natal, il s'engage sur la scène internationale. En 1851, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition universelle de Londres dans le Cristal Palace, il prononce un discours remarqué sur la statistique comparative des États et les moyens à mettre en œuvre pour rendre ces statistiques compatibles. Cette proposition ne sera réellement entendue qu'après les congrès de statistique de Londres puis de Florence en 1867, date à laquelle il défendra en outre l'utilisation de l'outil probabiliste tant pour jauger que pour interpréter les tableaux de chiffres.

Un autre aspect sans lien apparent avec ce qui précède émerge de l'œuvre d'enseignement et de recherche d'Adolphe Quetelet: l'histoire des sciences. Il est le premier à écrire une histoire des sciences nationale. Ce qui est plus remarquable est l'attention portée aux facteurs qui ne seront mis en avant que dans l'historiographie des sciences des années 1960-1970, à savoir le rôle d'une communauté savante et celui des institutions. Ceci est bien sûr en plein accord avec son action en la matière. Par ailleurs, il voit dans le niveau scientifique d'une nation une mesure des progrès accomplis — l'histoire des sciences devient une sorte de baromètre des civilisations,



à l'instar du rôle qu'elle joue dans le *Cours de philosophie positive* de Comte. L'*Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges* (1862) et la suite qu'il en donne, *Sciences mathématiques et physiques chez les Belges au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle* (1866) restèrent longtemps les ouvrages de référence pour les historiens des sciences belges.

En 1855, Quetelet subit une attaque d'apoplexie qui amoindrit considérablement ses facultés mentales. La plupart des œuvres publiées après cette date ne sont que la mise en forme d'un matériel rassemblé précédemment. Il entreprend aussi des rééditions où il surcharge le texte initial de commentaires et digressions qu'il insère entre les paragraphes. Ainsi, sa *Physique sociale ou Essai sur le développement des facultés de l'homme* de 1869 est une réédition quelque peu indigeste de l'*Essai sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de Physique sociale* paru en 1835. À l'Observatoire, son fils supporte les charges de son père et réoriente les recherches, avant tout météorologiques et géophysiques, vers l'astronomie. Quetelet meurt en 1874 et ses funérailles nationales sont célébrées en grande pompe. L'œuvre de Quetelet est très hétéroclite, mais une conviction l'habite et lui confère sa cohérence : l'analyse mathématique par l'usage de l'outil statistique et du calcul des probabilités permet d'étudier l'ordre complexe des choses, qu'il s'agisse des phénomènes périodiques qui régissent la sphère sociale ou de ceux, naturels, qui s'observent dans le ciel et sur terre, tel le climat. L'outil statistique auquel Quetelet fait référence est un outil encore embryonnaire. Et le calcul des probabilités développé par Fourier, Laplace et Poisson est lui aussi dans l'enfance. Quetelet croit, comme les fondateurs de la théorie des probabilités, en une forme de déterminisme. Pour lui, loi et hasard s'opposent formellement. Lorsqu'il constate des régularités frappantes dans les statistiques criminelles, il en conclut à la nécessaire existence d'une loi qui rende compte de ce phénomène. Quetelet n'a pas vraiment développé de système sociologique, mais il a montré comment la sociologie peut se servir de la mathématique pour étudier le fait social. Ce faisant, il lui a conféré un statut scientifique. À ce titre, nombreux sont ceux qui le rangent au nombre des fondateurs de cette science humaine.

Bibliographie : J. LOTTIN, *Quetelet, statisticien et sociologue*, Louvain-Paris, 1912.

B. VAN TIGGELEN

## QUEWÉES

QUEWÉES (ALLÉE DU BOIS DES) HP  
 QUEWÉES (BARRIÈRE DES) HP  
 QUEWÉES (DRÈVE DES) HP

Domaine universitaire.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 *Quewées*, en wallon *kèwéye*, est un dérivé, formé au moyen du suffixe -ée (latin -ata), du wallon *keuwe* ou *kèwe* «queue», du latin *cauda*. Il a été donné par métaphore à ce bois de forme allongée qui, en 1863, s'étendait sur 3 hectares [FEW, II-1, p. 521b; ALW, I, p. 234; DL; DWFN; LN, p. 65]. Cet emploi de *Quewées* au pluriel et d'un autre dérivé (*Keuwettes*) est courant dans la toponymie wallonne [BTD, XII, p. 404; XXI, p. 136; LIV, p. 181].

📌 *Quewées* : wallon *kèwéye*

Isolé :

1882, «Quewées, sapinière» [LP, D André]; 1932, «Quewées» [CPB, D André].

Déterminant :

1811, 1897, 1937, 1946, «Bois dit les Queues» [PCM-Lim; D André]; 1863, 1965, 1972, 1981, «Bois des Quewées» [T&T-W, p. 148; CTB; PlanB-W; IGM; IGN]; (?) «Bois des Quéwées» [LLNE, pp. 31, 63; PlanG].

I. LEJEUNE

## QUICK

QUICK (SENTIER) D6

Domaine universitaire, officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème du monde d'Hergé.

Les voiries desservant le nouveau Musée Hergé portent des noms évoquant le monde du créateur de Tintin [PV OL 7 et 8] : outre la «rue du Labrador», qui accueille le Musée au numéro 26 (adresse de Tintin à Bruxelles...), on trouve ainsi également, du côté du «boulevard du Nord» : un «chemin de Flupke», un «chemin de la Licorne» et un «quai Ottokar». Du côté du «parc de la Source», dédié aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie, quelques noms évoquent à la fois ce thème et... les jurons du capitaine Haddock : «sentier des Flibustiers» et «sentier des Pirates».

📖 Quick, surnom d'un ami de Hergé, et Flupke, diminutif flamand d'un autre ami de l'auteur (Philippe Gérard), sont deux ketjes de Bruxelles qui évoluent dans un univers qui n'a rien d'exotique ou de mystérieux, mais s'inspire du quotidien des Marolles...

«Imaginatifs optimistes et [...] ingénieux bricoleurs» (*Archives Hergé*, t. 2, p. 8), ces deux gavroches belges ne manquent jamais une occasion pour rendre service. Mais, voilà, ils sont prodigieusement maladroits et, bien avant que ne soient racontés les exploits de celui dont le nom en condense toute la teneur (Gaston Lagaffe, créé par cet autre génie de la bande dessinée belge qu'est André Franquin), ils multiplient les gaffes et vont même parfois jusqu'à faire preuve d'une bien désarmante mauvaise foi... Les victimes toutes désignées de leurs bêtises sont les adultes, c'est-à-dire les représentants d'une autorité qu'il est souvent difficile de comprendre et d'accepter quand on a le jeune âge de Quick et Flupke. Parmi ces victimes, outre les parents et les enseignants, on distinguera l'agent de police n° 15... qui a dû donner quelques idées de scénarios à Kox et Raoul Cauvin, auteurs de la série «L'agent 212» (chez Dupuis, depuis 1975) ou au déjà nommé Franquin, lorsqu'il anime son agent de police Longtarin, toujours prêt à verbaliser le plus célèbre héros sans emploi de toute la bande dessinée franco-belge.

Quoique jeunes par leur âge, Quick et Flupke ne le sont pas devant l'histoire du mode d'expression BD. Cela fait plus d'un demi-siècle que les récits en deux planches qui racontaient leurs histoires ont été publiés. De 1930 jusqu'au début des années 1950, les deux copains dessinés et scénarisés par Hergé ont occupé les pages du *Petit Vingtième*, puis de *Tintin*. Ayant grandi à l'ombre du héros éponyme du journal précité, ils sont sans doute moins connus que le reporter aventurier du même auteur. Sans rancune, ils n'ont cependant pas hésité, quand l'occasion se présentait à eux, de venir saluer leur prestigieux collègue en héroïsme, comme lorsqu'ils viennent assister à son départ dans la nouvelle version de *Tintin au Congo* (Philippe Goddin, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, p. 50-51). Ces clins d'œil graphiques sont fréquents dans l'œuvre de Hergé, en tout cas pour ce qui concerne les aventures de Tintin ou celles de Quick et Flupke. Des personnages qui interfèrent d'une série à l'autre, mais aussi la représentation de proches collaborateurs parmi les figurants... Attitude plus originale, voire résolument moderne de l'auteur Hergé, dont les exploits de Quick et Flupke se sont fait une spécialité: ce sont ces «métalepses spectaculaires» – pour reprendre les termes de Florian Pennanech – qui font se rencontrer

durablement et manifestement les univers a priori distincts de la fiction et de la réalité. De pareilles mises en scène sont fréquentes dans le recueil des planches inédites et originales des *Archives Hergé*. On citera pour exemple celle qui voit Quick et Flupke, aidés pour la circonstance par l'agent n° 15, kidnapper Hergé et lui imposer de ne plus «[les couvrir] de ridicule, chaque semaine» (p. 147)! On connaît bien aujourd'hui et on apprécie tout particulièrement les effets de cette pratique narratologique, qui consistait à faire douter de l'existence d'une frontière entre monde réel et monde fictionnel.

À prendre en compte les mécanismes de création qui leur ont donné vie, on observe donc que Quick et Flupke n'ont pas d'âge. Ils restent insaisissables, fidèles en cela à leur image de garnements, évoluant au gré de leurs aventures entre tradition et modernité. Gage supplémentaire de leur résistance au temps, ces deux héros farceurs appartiennent précisément à cette catégorie héroïque qui a accompagné les premiers pas du récit dessiné (appelée alors «histoire illustrée»), avec *Max und Moritz*, de l'Allemand Wilhem Busch (1863) ou *Le drame* (Imagerie Pellerin, 1891). Le XX<sup>e</sup> siècle BD verra leur succéder «Zig et Puce» d'Alain Saint-Ogan (1925, dans le *Dimanche illustré*), «Pim, Pam, Poum» (1935, dans *Le Journal de Mickey*), avant les «Boule et Bill» (1957, dans *Spirou*), «Benoît Brisefer» (1960, dans *Spirou*)... et, aujourd'hui, les «Cédric» (1987, dans *Spirou*), «Kid Paddle» (depuis 1996) ou «Titeuf» (depuis 1993).

Bibliographie: A. ALGOUD, *Tintinolatricie*, Tournai, 1987; *Avant-propos*, dans *Archives Hergé*, t. II, *Cet aimable M. Mops. Les exploits de Quick et Flupke*, Tournai, 1978, p. 7-8; J. BAETENS, *Hergé écrivain*, Bruxelles, 1989; F. HÉBERT et R.-H. GIROUD, *Êtes-vous tintinologue?*, 2 vol., Tournai, 1984; D. BARBIERI, *Tintin et la ligne claire*, dans *Tintin, Hergé et la «Belgité»*, Bologne, 1994, p. 261-275; P. GODDIN, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, Bruxelles, 1986; D. LABESSE, *Quick et Flupke*, dans *Schtroumpf. Les cahiers de la bande dessinée. Spécial Hergé*, n° 14-15, Grenoble, 1978, p. 26-27; B. MOUCHART, *À l'ombre de la ligne claire. Jacques Van Melkebeke, le clandestin de la B.D.*, Paris, 2002; B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, nouv. éd., Bruxelles, 1990; F. PENNACH, *La métalepse, ou le malin génie de la fiction*, dans *Le Magazine Littéraire*, n° 499, *Le doute*, juillet-août 2010, p. 80-82; F. SOUMOIS, *Voyages au pays de Tintin. Essai d'analyse de sources, de versions, de thèmes et de structures dans l'œuvre de Hergé*, 2 vol., Bruxelles, 1985-1986; T. SERTILLANGES, *La vie quotidienne à Moulinsart*, Paris, 1995; H. VAN LIERDE et G. FONTBARÉ, *Le colloque de Moulinsart*, Bruxelles, 1983.

J.-L. TILLEUIL

■ FLIBUSTIERS; FLUPKE; LABRADOR;  
LICORNE; OTTOGAR; PIRATES.

# R

## RABELAIS

RABELAIS (PLACE) E6  
 RABELAIS (RUE) D6-E6  
 Rabelais (parking) [remplacé]

Conseil communal du 28 octobre 1975  
 (place et rue). Domaine universitaire, puis  
 privé (parking).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème des sciences humaines.

«Place Rabelais» et «rue Rabelais» célèbrent  
 François Rabelais (1494-1553), écrivain français.  
 Le parking souterrain qui y débouchait a été cédé  
 en 2005 à la société Gestpark, à charge pour  
 elle de les exploiter dans les mêmes conditions  
 que ceux de «L'Esplanade». Dans le contexte de  
 cette reprise, les trois parkings qui desservient  
 la «Grand-Rue» («Ésope», «Grand-Rue» et  
 «Rabelais») ont été regroupés sous ce nom.

On sait assez peu de la vie de Rabelais  
 (1483 [?]-1553).

Né probablement à la Devinière, à deux lieues  
 de Chinon (Indre-et-Loire), fils d'un avocat  
 royal, François Rabelais a sans doute appris le  
 droit, mais ne sera jamais juriste de profession.  
 Novice chez les Cordeliers, puis frère mineur  
 franciscain à Fontenay-le-Comte et prêtre, il  
 étudie la prédication et la théologie. Gagné  
 à l'humanisme, il écrit à Guillaume Budé et,  
 avec son compagnon Pierre Lamy, fréquente  
 les magistrats lettrés. Mais on applique aux  
 deux compagnons les rigueurs édictées par  
 la Sorbonne, qui interdisait la libre étude du  
 grec, condition d'interprétation critique du  
 Nouveau Testament, et on leur confisque leurs  
 livres grecs: Lamy quitte le couvent; Rabelais  
 obtient de passer chez les bénédictins, plus  
 ouverts. À l'abbaye Saint-Pierre de Maillezaix,  
 il est secrétaire de Geoffroy d'Estissac, un  
 prélat libéral qu'il suit dans ses tournées en  
 Poitou.

Il se tourne alors vers la médecine et *apostasie*,  
 c'est-à-dire revêt l'habit laïc, sans toutefois  
 opter pour la Réforme ni quitter la condition

monastique. Inscrit, en 1530, à la Faculté de  
 Montpellier, il y donne des cours, nourris  
 de philologie humaniste dès 1531. À la  
 Toussaint de 1532, il entre comme médecin à  
 l'Hôtel-Dieu de Lyon. En 1532-1533, il édite  
 notamment Hippocrate et publie *Pantagruel*  
 sous le pseudonyme anagrammatique  
 d'Alcofribas Nasier.

*Pantagruel* se donne pour la continuation  
 des *Chroniques* de Gargantua, un ensemble  
 de récits populaires rattachés au Cycle  
 arthurien. Mais seuls le début et la fin du  
 livre — les enfances de Pantagruel et la  
 guerre contre le roi Anarche — relèvent de  
 la parodie d'épopée folklorique. L'originalité  
 du roman tient à la mise en scène grotesque  
 de personnages qui, au long d'un tour des  
 universités françaises qu'accomplit le héros,  
 mettent en relief quelques aspects du combat  
 humaniste. Pantagruel y rencontre notamment  
 Panurge, qu'il s'attache comme une espèce  
 de bouffon et qui, au moment de la guerre  
 contre les Anarchiens, favorisera, par ses ruses,  
 la victoire finale.

Dès sa parution, le *Pantagruel* obtint un vif  
 succès, mais il fut condamné par Calvin, et  
 censuré par la Sorbonne en octobre 1533.

Rabelais exploite son succès: sa *Pantagruéline*  
*Prognostication* ironise la superstition, l'intolé-  
 rance, le culte des saints et les diables, et



## RABELAIS

«Place Rabelais».

En hommage à François  
 Rabelais (1483 ?-1553),  
 l'un des pères de la langue  
 française, le plus truculent des  
 auteurs de la Renaissance.  
 Le Théâtre Jean Vilar y a son  
 entrée des artistes.

Photo Fondation wallonne.



confère toute autorité à la Sainte Parole. Ses vingt dernières années, de 1533 à 1553, sont mieux connues que les précédentes car il est devenu célèbre. Il voyage : pour accompagner ses protecteurs, pour régulariser sa situation d'Église, pour fuir les tracasseries que lui vaut son œuvre. C'est sa réputation de médecin qui lui vaut, pendant l'hiver 1533-1534, d'être secrétaire du cardinal Jean du Bellay, partant en ambassade à Rome pour le roi de France.

À la même époque, il invente à son *Pantagruel* un premier Livre, *Gargantua*. Toujours sous le même pseudonyme, il prend position, clairement cette fois, pour l'humanisme. Avec *Pantagruel* en effet, le public avait souvent pris la parodie de la sottise et de l'obscurité pour argent comptant. À présent, un Prologue plein de verve enseigne par la pratique comment lire entre les lignes, sans prétention ni malveillance. Et l'histoire du père, Gargantua, reprend la structure de celle du fils, mais dans une concurrence continue avec les grossières *Chroniques* folkloriques.

Fils de Grandgousier, Gargantua vient au monde en criant «à boire!». Ses années d'éducation scolastique l'abrutissent, mais, parti étudier à Paris en compagnie de son nouveau précepteur, l'humaniste Ponocrates, il échappe, grâce à celui-ci, aux extravagances de la pédagogie ancienne, devient un puits de science, d'une curiosité infatigable, et un athlète qui excelle dans les exercices de la vie militaire. Commence alors l'épopée burlesque : au pays chinonais, la guerre éclate entre les bergers de Grandgousier et les pâtisseries du seigneur de Lerné, Picrochole. Un moine audacieux, Frère Jean, trucidé les soudards menaçant la vigne, mais Picrochole prend d'assaut La Roche-Clermaud, dévoilant son grand dessein : conquérir l'univers. Malgré ses propositions généreuses pour acheter la paix, Grandgousier est amené à rappeler son fils. Gargantua et ses amis se livrent alors à d'impressionnantes prouesses, tout en devisant gaiement entre deux escarmouches. Picrochole, vaincu, s'enfuit en attendant le retour des coquecigrues.

Gargantua récompense les vainqueurs en créant pour Frère Jean l'abbaye de Thélème, où, en un magnifique château de style renaissant, jeunes seigneurs et gentes demoiselles ont pour devise «Fais ce que voudras». On découvre dans les fondations une énigme, qui peut décrire soit les tortures subies par les passionnés de l'Évangile, soit, selon Frère Jean, la bonne

fatigue des passionnés de jeu de paume. Au lecteur de mettre en pratique la méthode de lecture donnée dans le Prologue...

Séjournant à la cour pontificale d'août 1535 à mai 1536, Rabelais obtient l'autorisation de reprendre l'habit de bénédictin. En juillet 1538, il est dans la maison du Roi lors de la rencontre à Aigues-Mortes avec Charles Quint. Après 1540, il fait plusieurs séjours à Turin comme médecin du vice-roi, Guillaume du Bellay, qu'il assistera dans ses derniers moments sur le chemin du retour en 1543.

En 1542, il avait remanié légèrement le texte de ses romans, mais ils figurent encore sur la liste des livres à censurer établie par la Sorbonne en 1543 et en 1544. Un privilège exceptionnellement élogieux est cependant accordé à la publication du *Tiers Livre*, à Paris en 1546, avec un Prologue signé Rabelais. Ce livre a pour fil conducteur l'enquête que mène Panurge pour savoir s'il sera cocu et battu, et pose les problèmes du couple en général. Lassé des débats engagés sur le sujet, Panurge propose aux compagnons de partir en croisière à la recherche du mot de la Dive Bouteille, tandis que Gargantua condamne les mariages contractés «sans le su et aveu» des parents. À Pantagruel, qui est soumis et sera bientôt marié, les dieux promettent une descendance vouée à être divinisée. En expédition hasardeuse, les voyageurs emportent une cargaison de Pantagruélium, une herbe qui symbolise l'esprit de progrès. Le Livre se conclut sur la vision des échanges économiques, dont Panurge est enthousiaste, lui qui, dans les premiers chapitres, avait fait l'éloge des dettes, système financier promettant le paradis sur terre. Pantagruel, lui, plaçait dans l'entraide charitable, et non dans le profit individuel, le véritable fondement du contrat social.

Le *Tiers Livre* change d'univers littéraire : s'il garde un ton joyeux et railleur, c'est le drame des rapports humains et la question de la dignité des femmes qui font son unité, et non plus le burlesque. Le *Tiers Livre* obtient un grand succès : même condamné par la Sorbonne, il est rapidement réédité à Paris, Lyon, Toulouse et Valence.

Cette censure pourrait expliquer que Rabelais est à Metz, de 1546 au printemps de 1547, à l'abri des poursuites, mais en détresse morale. Son Cardinal, ému par son désespoir, l'emmène encore une fois à Rome. Quand il rentre en France, c'est le cardinal Odet de Châtillon qui assure sa protection.

À Metz, Rabelais rédige le brouillon de ce qui sera le *Quart Livre*, dont la version définitive paraît en janvier 1552. Dans la tradition des récits de voyageurs, il développe le thème de la sociabilité, en faisant vivre une petite société dans l'espace clos d'un navire progressant de rencontres en rencontres vers une destination toujours fuyante.

L'épisode de la Tempête révèle les conduites humaines: Panurge s'abandonne à une terreur superstitieuse; le Moine se consacre de toutes ses forces à l'action présente; le pilote organise la manœuvre en technicien efficace; Pantagruel participe calmement à la lutte contre vents et flots et implore solennellement Dieu Servateur; Épistémon tire la leçon de l'aventure: l'essentiel est de remettre sa vie entre les mains du Seigneur.

Les navigateurs sont également confrontés à la puissance terrifiante de Messere Gaster. Ce monstre incarne la loi du progrès, dont toutes les inventions suscitent des nuisances, et exigent donc des inventions nouvelles pour remédier aux inconvénients des premières.

Le Livre se clôt sans que l'Oracle soit en vue. Son comique est plus vif et plus franc que celui du *Tiers Livre*, mais il ne revient pas aux effets étonnants provoqués par le gigantisme «populaire». On peut y voir le chef-d'œuvre d'un Rabelais pleinement maître de son art. Rabelais meurt vraisemblablement à Paris, en mars 1553, un an après la publication du *Quart Livre*; en 1564, paraît *L'Île sonante*. Cette violente caricature de l'Église et des gens de loi constituera le début du *Cinquième Livre*. Ce roman pérégrine, comme le *Quart Livre*, d'île en île, toujours à la recherche de l'oracle de la Dive Bouteille. À leur dernière étape, les Compagnons s'adjoignent la Lanterne qui leur servira de guide initiatique avant de les confier à Bacbuc, Pontife des mystères de la Dive Bouteille. Dans le temple souterrain, Bacbuc fait chanter à Panurge une incantation, dont la transcription prend la figure d'un flacon; la Fontaine bouillonne et la Bouteille profère le mystérieux Mot: *Trinch*. Corrigé la sentence placée en exergue du premier Livre, la révélation finale apprend que «non rire, mais boire est le propre de l'homme... En vin est vérité cachée».

L'authenticité de cette œuvre a toujours été mise en doute car le ton en est plus directement agressif, les transitions plates et sèches, l'allégorisme simpliste. Des études récentes suggèrent avec vraisemblance que le *Cinquième Livre* a été constitué à partir d'une

collection de brouillons destinés aux Livres antérieurs. Certaines pages auraient pu servir à un «*Quint Livre*», qui aurait eu certainement une tout autre apparence que celui dont nous disposons.

L'influence de Rabelais sur la littérature et sur la pensée universelles est immense. Son langage, riche et coloré, son style, libre et truculent, ont marqué la langue française à un moment important de son développement. Indissociable de l'image que l'on se fait de la littérature française, imité, invoqué, évoqué par les écrivains de tous les pays, il continue à inspirer.

Bibliographie: M. BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-Âge et sous la Renaissance* (Bibliothèque des idées), traduit du russe par A. ROBET, Paris, Gallimard, 1970; R. COOPER, *Rabelais et l'Italie* (Études rabelaisiennes, 24), Genève, 1991; G. DEFAUX, *Le curieux, le glorieux et la sagesse du monde dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. L'exemple de Panurge (Ulysse, Démosthène, Empédocle)* (French Forum Monographs, 34), Lexington, 1982; M. DE GRÈVE, *L'interprétation de Rabelais au XVI<sup>e</sup> siècle* (Études rabelaisiennes, 3), Genève, 1961; G. DEMERSON, *Rabelais*, Paris, 1991; D. DESROSIERS-BONIN, *Rabelais et l'humanisme civil* (Études rabelaisiennes, 27), Genève, 1992; M. HUCHON, *Rabelais grammairien: de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité* (Études rabelaisiennes, 16), Genève, 1981; M. JEANNERET, *Les paroles dégelées: Rabelais (Quart Livre, 48-65)*, dans *Littérature*, t. XVII, 1975, p. 14-30; D. MÉNAGER, *Rabelais* (En toutes lettres, 3), Paris, 1989; *Rabelais en son demi-millénaire: actes du Colloque international de Tours, 24-29 septembre 1984* (Études rabelaisiennes, 21), éd. par J. CÉARD et J.-C. MARGOLIN, Genève, 1988; Fr. RIGOLOT, *Les langages de Rabelais* (Études rabelaisiennes, 10), Genève, 1972; V.-L. SAULNIER, *Rabelais dans son enquête*, 2 vol., Paris, 1983-1982; M.-A. SCREECH, *Rabelais* (Bibliothèque des idées), traduit par M.A. DE KISCH, Paris, 1992; M.-A. SCREECH et S. RAWLES, *A New Rabelais Bibliography. Editions before 1626* (Études rabelaisiennes, 20), Genève, 1987.

© *Patrimoine littéraire européen*, sous la dir. de J.-Cl. POLET, Bruxelles, De Boeck-Université, 2010.

## RAM

Ram (rue Pierre-François-Xavier de)  
[en réserve]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

## ☛ Thème du passé universitaire.

Le nom du premier recteur de l'Université de Louvain restaurée (de 1834 à 1865) avait été proposé pour dénommer une rue du centre urbain à construire entre le «parc de la Source» et la «place de l'Université» [PV 41, 42 et 53]. On lui préféra ensuite «rue du Coq Hardi» (jamais confirmée), en réservant le nom pour un bâtiment universitaire [PV 55] ou une voirie du centre urbain [PV OL 3].

## RAM

Pierre-François-Xavier de Ram, premier recteur de l'Université catholique (1834-1865).

Ce portrait orne aujourd'hui encore la grande salle des promotions des Halles universitaires de Louvain. Photo Archives de l'Université catholique de Louvain.



📖 Pierre-François-Xavier De Ram, premier recteur de l'Université catholique de Louvain «restaurée» en 1834, est né à Louvain le 2 septembre 1804, d'une famille d'origine zélandaise, et y est décédé le 14 novembre 1865. Entré en 1817 au petit séminaire de Malines, il y termine ses humanités à 17 ans, puis, indécis quant à son éventuelle vocation, s'inscrit à la Faculté de philosophie de l'Université de Louvain (à l'époque université d'État). Dès l'année suivante, cependant, il entre au grand séminaire de Malines, où il est ordonné prêtre le 19 mars 1827. Dès avant cette ordination, il avait été nommé professeur de poésie au petit séminaire archiépiscopal et, très vite, milite contre la politique religieuse régaliennne de Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas. Après la suppression des petits séminaires et collèges, l'abbé De Ram, devenu entre-temps archiviste du diocèse, continue la lutte contre la politique religieuse hollandaise: il publie en flamand un réquisitoire contre le *Collège philosophique* de Louvain et fait réimprimer des réfutations anciennes dirigées contre le Séminaire général de Joseph II. Dans un autre domaine, conscient de l'étiollement de la culture intellectuelle des populations flamandes, qui profite au propagandistes protestants, il rejoint dès 1825 l'association pour la publication de livres religieux en langue flamande, qui vient de se créer à Malines et où il édite quatre volumes de vies des saints des Pays-Bas (*Levens der voornemde Heiligen*

*en ræmweerdige persænen der Nederlanden*). À la même époque, il reprend le projet de l'abbé Jean-François Van de Velde (1743-1823) de *Synodicon Belgii*, un vaste projet d'édition des principaux documents normatifs de l'Église dans nos régions depuis le concile de Trente: deux volumes relatifs à l'archevêché de Malines paraissent en 1828-1829.

En 1830, après la réorganisation des petits séminaires, De Ram, tout en restant archiviste, retrouve sa place dans les rangs du corps professoral de Malines, où il enseigne la philosophie au petit séminaire, puis le droit canon et l'histoire ecclésiastique au grand séminaire. Il joue alors un rôle important dans la Révolution belge, comme conseiller éclairé de l'archevêque de Méan: c'est lui qui rédige la pétition adressée par le primat de Belgique au Congrès national le 14 décembre 1830, dans laquelle, renonçant à tous les privilèges du passé, le primat de Belgique déclare se contenter pour l'Église, «d'une parfaite liberté». C'est lui également qui rédige en novembre 1830, à la demande de l'évêque de Liège, Mgr Corneille Van Bommel (1790-1852), la brochure politique *Considérations sur la liberté religieuse, par un Unioniste*, qui justifie le ralliement catholique à la Révolution. De ce point de vue, il apparaît comme le prototype du catholique libéral, qui s'inscrit d'emblée dans le programme défendu par Félicité-Robert de Lamennais (1782-1854) dans le journal *L'Avenir* qu'il vient de fonder: «une Église libre dans un État libre». Même si chez nous, ce ralliement catholique aux libertés modernes est surtout «tactique», comme l'a bien montré Henri Haag, c'est lui qui a permis le succès de la Révolution belge et a assuré le développement d'un catholicisme constitutionnel durable. C'est dans ce contexte d'ailleurs, qu'est «restaurée» en 1834 l'Université «catholique» de Louvain, dont De Ram est nommé premier recteur. Inaugurée à Malines, l'Université sera transférée à Louvain l'année suivante, lorsque le jeune gouvernement belge décidera — ce que les évêques avaient subodoré — de supprimer l'Université d'État hollandaise de Louvain au profit de Gand et Liège.

Cette restauration mérite quelques éclaircissements. L'objectif des évêques belges était avant tout de parachever l'édifice scolaire qu'ils venaient de mettre en place à la faveur de la liberté d'enseignement proclamée par la nouvelle constitution. Leurs préoccupations étaient essentiellement pastorales: former les



élites dans un esprit vraiment « catholique » et à travers elles, conserver le peuple à la foi de ses pères; former des enseignants catholiques pour les collèges, former des médecins qui, à l'heure du trépas, favorisent le contact avec un prêtre, constituer les cadres du « parti » catholique, etc. Il est clair que sous ce rapport, les universités d'État représentaient à leurs yeux un véritable danger. Mgr Van Bommel, avait bien résumé leur point de vue en 1830: «Tous les ans nos universités continuent à vomir sur la surface de la Belgique catholique une pluie de jeunes destinés à avoir de l'influence sur le pays et sur les familles et en qui la foi est ébranlée, sinon ruinée. [...] La portion la plus intéressante de la jeunesse va se perdre dans les mauvaises universités que le libéralisme maintient et que l'on ne peut espérer voir tomber que par l'érection sur une grande échelle d'une bonne université orthodoxe». Dans ce contexte, l'idée de créer une université organisée par l'Église dans le cadre de la liberté d'enseignement fut proposée concrètement par l'évêque de Gand, évêché où l'abbé Jean-François Van de Velde, précisément, bibliothécaire de l'ancienne université de Louvain et dont De Ram avait repris certains travaux, avait entretenu la nostalgie de l'ancien *Studium generale* supprimé par le Régime français en 1797. Le projet séduisit l'épiscopat, qui l'annonça aux fidèles dès février 1834 dans une lettre pastorale: «Les Belges se rappellent la gloire dont jouit pendant quatre siècles la célèbre université de Louvain, où la science unie à la foi formait des hommes instruits et bons chrétiens; et tous ceux qui ne se sont pas laissés éblouir par de vaines théories désirent voir la jeunesse, espoir de la patrie, revenir à cet accord si fécond en heureux résultats et ils attendent de leurs premiers pasteurs, intimement unis avec l'auguste chef de l'Église, qu'ils leur ouvrent la voie». L'idée était de former les élites dans une atmosphère où le catholicisme imprégnerait tous les aspects de la vie, sûres au plan doctrinal et moral, de façon à produire les cadres laïcs, selon l'excellente formule du chanoine Aubert, «de l'ersatz de chrétienté, que l'Église de Belgique visait à constituer dans les cadres de l'État libéral». Cela dit, mennaisien convaincu, De Ram allait s'attacher à faire de la nouvelle université, avec l'aide du nouvel archevêque Engelbert Sterckx (1792-1867), un foyer de ralliement au nouveau régime, tout en s'attachant à l'inscrire résolument dans la continuité historique de l'antique *Universitas Lovaniensis*: «réinvestissement» de

ses hauts-lieux anciens (Halles universitaires et antiques collèges); reprise des traditions et pompes académiques d'autrefois; défense et illustration de la vieille *Alma Mater* à travers ses discours universitaires et les innombrables contributions historiques publiées dans les *Annuaire*s de l'Université. En bon «patriote», De Ram contribua d'ailleurs également à consolider les «fondements historiques» de la «nation belge», à travers d'innombrables interventions et publications comme membre de la Commission royale d'histoire (1934), de l'Académie royale de Belgique (1837), et plus tard, des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique* (1863).

Bibliographie: R. AUBERT, *L'Université «catholique» de Louvain de 1834 à nos jours*, dans *Une aventure universitaire*, sous la dir. de G. RINGLET, Louvain-la-Neuve-Bruxelles, 2000, p. 319-342; BN, t. V, col 650-670; H. HAAG, *Les origines du catholicisme libéral en Belgique (1789-1839)* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, Série 3, t. XXXVI), Louvain, 1950; UCLVMI, p. 129-175; UL 1425-1975, p. XXX.

L. COURTOIS.

## RAMÉE

RAMÉE (RUE DE LA)

C6-C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

«Rue de la Ramée» évoque l'abbaye cistercienne de la Ramée à Jauchette.

📖 Une communauté de femmes existait certainement à Kerkom en 1212. Deux ans plus tard, l'évêque de Liège, Hugues de Pierpont, la prenait sous sa protection comme appartenant à l'Ordre cistercien. Mais en 1215-1216, les moniales vinrent s'installer à Jauchette (commune de Jodoigne), à l'invitation de Gérard de Jauche et de sa fille Edwidge, abbesse de Nivelles. Les débuts furent marqués par la ferveur mystique du XIII<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement avec la présence d'Ide de Nivelles († 1231) et d'Ide de Léau († 1260).

Au cours des deux siècles suivants, ainsi qu'il en fut dans beaucoup d'abbayes cisterciennes de femmes, la tiédeur et le laisser-aller succédèrent progressivement à l'enthousiasme des débuts. En effet, à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'abbesse Hélène de Connenville (1501-1506), la réforme monastique fut introduite à La Ramée par quatre dames et trois converses venues de Marche-les-Dames. Trois abbesses la soutinrent avec persévérance: Jeanne de Fauquemont (1514-1541), Françoise de Tulle

(1541-1565) et Marguerite de Harmoy (1566-1578). Malheureusement, les troubles religieux de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et les guerres qui jalonnèrent le suivant vinrent ébranler la vie du monastère, obligeant les religieuses à prendre, par trois fois, le chemin de l'exil. La seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle fut particulièrement pénible avec la mort endémique du bétail de l'abbaye, les pillages et les destructions provoquées par les armées, des fermiers sans récoltes et incapables de payer leurs redevances tant en nature qu'en argent, des inondations qui démolirent moulins et viviers en 1649. Enfin, lors de la bataille de Ramillies en 1706, le monastère servit d'hôpital général aux Alliés.

Avec la paix, le XVIII<sup>e</sup> siècle ramena plus de sérénité. On put entreprendre les travaux de reconstruction de l'abbaye. Ce fut surtout l'œuvre de Lutgarde de Reumont (1715-1741), qui rebâtit la ferme et éleva la magnifique grange décimale qui suscite encore aujourd'hui l'admiration, et de Séraphine Wouters, élue en 1773, à qui l'on doit le dortoir des religieuses et le quartier abbatial. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la paternité religieuse de La Ramée revint à l'abbé de Moulins.

Les religieuses de La Ramée tenaient depuis longtemps une école pour les enfants des villages voisins. En 1784, celle-ci comptait 80 élèves. Le monastère fut, dès lors, considéré par Joseph II comme «une maison très utile à l'État et au public». Les biens de l'abbaye étaient importants. En 1787, on comptait 593 bonniers, répartis entre six exploitations agricoles et dont 204 étaient cultivés par la ferme du monastère. Les parcelles louées dans 21 villages représentaient une centaine

de bonniers. L'abbaye possédait encore une carrière de pierre blanche à Melin, trois moulins, une centaine de bonniers de bois et des dîmes dans dix villages. La Révolution française mit fin à la vie monastique des 18 dames et des 10 converses. L'abbaye fut vendue le 12 avril 1799.

Bibliographie: MB, t. IV, vol. 2, p. 469-490; Th. PLCEGAERT, *Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman Pays de Brabant*, t. II, *Histoire de l'abbaye de la Ramée*, Bruxelles, 1925; J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, Canton de Jodoigne, Hamme-sur-Nèthen*, Bruxelles, 1872, p. 67-73.

O. HENRIVAUX

## RÂTEAU

RÂTEAU (IMPASSE DU) F6

Conseil communal du 13 septembre 1977.

Toponyme créé (descriptif topographique et indirectement descriptif).

☛ Thème des outils agricoles traditionnels.

Au quartier du Biéreau, à proximité de la zone évoquant les plantes et des fleurs des champs, quelques noms rappellent les outils traditionnels de nos campagnes. Précisons par ailleurs ici que l'«impasse du Râteau» est une rue perpendiculaire à une seconde dont une des deux extrémités est sans issue...

## RAWETTE

Rawette (place de la) [en réserve]

Conseil communal du 13 septembre 1977.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

«Place de la Rawette» devrait être attribué à une très petite place.

## RAMÉE

**La Ramée : la grange du XVIII<sup>e</sup> siècle.**

Une communauté de femmes existait certainement à Kerkom en 1212. Deux ans plus tard, l'évêque de Liège, Hugues de Pierpont, la prenait sous sa protection comme appartenant à l'Ordre cistercien. Mais en 1215-1216, les moniales vinrent s'installer à Jauchelette (commune de Jodoigne), sur l'invitation de Gérard de Jauche et de sa fille Edwige, abbesse de Nivelles. La taille de la grange (la plus volumineuse de Belgique), donne une idée de la taille du domaine et de la puissance de l'abbaye...  
Photo Fondation wallonne.



 Rawette, mot du français régional, issu du wallon *rawète*, a le sens de « surcroît, petit supplément gratuit de marchandise ». *Rawète* existe à peu près, sous la même forme, dans toute la Wallonie. Néanmoins, le namurois connaît aussi *awète*, correspondant à l'ancien français *aoite* « augmentation, avantage, profit », du latin *adaucta*. Rawette est formé sur *adaucta*, auquel est ajouté le préfixe intensif *re-* [EWF, p. 203 ; DAF ; DL ; DFL].

I. LEJEUNE

## RÉAUMUR

RÉAUMUR (BÂTIMENT)

E8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif indirectement descriptif).

- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème des sciences exactes.
- Thème des toponymes descriptifs.

Il n'est pas étonnant que la Faculté polytechnique de Louvain ait choisi d'appeler le bâtiment qui abrite notamment son Unité d'ingénierie des matériaux et des procédés (IMAP) d'après le nom de ce célèbre scientifique qui fut le premier à introduire l'utilisation du microscope dans l'étude de la structure des métaux, fondant ainsi la métallographie.

 René-Antoine Ferchault de Réaumur, né le 28 février 1683 à La Rochelle et mort le 17 octobre 1757 dans son domaine de la Bermondière, à Saint-Julien-du-Terroux, est un scientifique français qui s'intéressa à des sujets très variés tels que la métallurgie, la température, la porcelaine et en particulier l'entomologie. Il est aussi l'un des précurseurs de l'éthologie — l'étude des comportements animaliers. Dans le domaine des sciences naturelles, il est un pionnier de l'étude de la biologie des invertébrés, notamment celle des mollusques, des crustacés et surtout des insectes. Il s'est intéressé entre autres aux écailles de poissons et aux perles (leur nature et leur mode de formation), aux coquillages, et aux mollusques. Ses *Mémoires pour servir l'Histoire des Insectes* (en 12 volumes, 1734-1742) ont longtemps fait autorité.

Son père était conseiller au présidial de La Rochelle. Il étudia à Poitiers, chez les Jésuites, puis à Bourges à partir de 1699. Attiré par l'étude des mathématiques et des sciences naturelles, il part pour Paris à l'âge de vingt ans. Il se fait rapidement connaître du milieu scientifique par les notes et mémoires qu'il rédige à propos de questions aussi neuves

que variées. Dès l'âge de vingt-cinq ans, il est admis à l'Académie des sciences de Paris. En effet, il y entre en 1708, en tant qu'élève géomètre, suite à la publication d'une *Manière générale de trouver une infinité de lignes courbes nouvelles, en faisant parcourir une ligne quelconque donnée, par une des extrémités d'une ligne droite donnée aussi, et toujours placée sur le même point fixe*. En 1711, il y devient pensionnaire mécanicien. Il participe activement aux activités de l'Académie et sera, à plusieurs reprises, nommé vice-directeur (dès 1713) et directeur (dès 1714) de l'institution. Il est chargé par l'Académie, alors qu'il vient d'y être élu, de diriger la *Description des arts et métiers*. Cette publication s'inscrit dans le cadre de la mission d'appui au développement industriel, confiée par Louis XIV à l'Académie des sciences. Ce premier inventaire de l'artisanat français publié par l'Académie paraîtra en 18 volumes, de 1761 à 1782. Réaumur en profite pour proposer des perfectionnements techniques. Il participa ainsi largement aux progrès faits par l'industrie française dans le courant de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il étudie notamment les métaux et leurs propriétés physiques. Il fait connaître de nouveaux procédés pour le travail du fer et la fabrication de l'acier, qui révolutionnèrent la métallurgie. Il est considéré comme le fondateur de la métallographie en introduisant l'utilisation du microscope dans l'étude de la constitution des métaux. Entre 1720 et 1722, il présente à l'Académie dix mémoires consacrés à la métallurgie, qui paraîtront en deux volumes. Par ses recherches sur les alliages ferreux, particulièrement importantes, il démontre que l'acier, contrairement à ce que l'on pensait jusque là, n'est pas du fer épuré ; l'addition de fer métallique ou oxydé, à la fonte permet de la transformer en acier. Il s'intéresse également à la cémentation et à la trempe de l'acier, ainsi qu'à la ductilité des métaux. Enfin, il met au point un procédé économique de fabrication du fer-blanc (1725). Dans un autre domaine, il découvre le moyen de fabriquer du verre blanc opaque (verre dévittrifié connu sous le nom de « porcelaine Réaumur »). Il est aussi le premier en France à réaliser des essais d'incubation artificielle : la méthode mise au point a permis une amélioration non négligeable de l'élevage avicole en France et sera utilisée encore longtemps après sa mort. Vers 1730, il réalise le premier thermomètre à alcool, le seul à cette époque à fournir des



mesures reproductibles et dont les indications sont comparables les unes aux autres. Son thermomètre utilise le principe de la dilatation apparente de l'alcool et divisé sur base d'un intervalle de référence compris entre le point de congélation de l'eau (valeur zéro) et le point d'ébullition de l'eau (valeur 80). L'échelle de température conçue pour ce thermomètre, échelle graduée de 0 à 80, porte son nom. Cette échelle a le même zéro que le degré Celsius et vaut 1,25° de degré kelvin ou un degré Celsius. Son symbole est généralement °Ré (parfois °r). Le principe de construction du thermomètre lui a survécu, à défaut de la division.

Grâce à sa fortune, il a pu se dévouer entièrement à l'observation et l'étude de la nature sans devoir trouver d'emploi. Fortune qui devait être considérable, car il a offert à l'Académie la pension annuelle de 12 000 livres que lui avait accordée pour ses recherches, au début des années 1720, le duc d'Orléans, régent à l'époque. Par ses travaux, mais surtout par son influence, il participa à l'essor que connurent les sciences au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Bibliographie: G. BRESSON, *Réaumur. Le savant qui osa croiser une poule avec un lapin*, Le château d'Olonne, 2001; J.-M. DROUIN, *René-Antoine Ferchault de Réaumur. Les curiosités d'un physicien*, dans *Aventures scientifiques. Savants en Poitou-Charentes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, sous la dir. de J. DHOMBRES, Poitiers, 1995; É. LÉVY, *Dictionnaire de physique*, Paris, 1988; J. TORLAIS, *Réaumur, Un esprit encyclopédique en dehors de «L'Encyclopédie»*, Paris, 1961; *La vie et l'œuvre de Réaumur (1683-1757)*, Paris, 1962; M. WALTERS, *A Concise History of Ornithology*, New Haven, 2005.

S. LEMAÎTRE

## RÉCRÉATIONS

RÉCRÉATIONS (CHEMIN DES) F7

Conseil communal du 28 juin 2010.  
Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.  
Nom donné à une petite voie piétonne qui dessert divers bâtiments scolaires entre la «place Polyvalente» et l'«avenue de l'Espinette» [PV OL 13].

## RECTEUR

Recteur (allée du) C5-C6-D6

Conseil communal du (/).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du passé universitaire.  
«Allée du Recteur» eût évoqué, d'après le témoignage d'Albert d'Haenens, la personne

d'Édouard Massaux, premier recteur de l'Université catholique de Louvain installée à Louvain-la-Neuve. Il est probable que pour ne pas déroger à la règle qui veut qu'on ne donne pas à une rue le nom d'un personnage encore vivant, on ait songé évoquer la fonction en lieu et place de son titulaire... Longtemps, l'«allée du Recteur» a figuré sur les plans entre le «chemin des Sages» et la «Promenade de la Nuit de Mai». Toutefois après contrôle, ce choix n'a jamais été ratifié par le Conseil communal, ce qui explique que le nom ait voyagé sans jamais atterrir officiellement [PV OL 7]...

📖 Lors de la fondation de l'Université de Louvain, le premier recteur Guillaume de Neefs, écolâtre du chapitre de Saint-Pierre de Louvain, avait été désigné par le pape Martin V (septembre 1426-mai 1427). Ses successeurs seront élus, au départ, quatre fois par an (en novembre, février, mai et août), puis, à partir de 1445, tous les six mois. La procédure se déroulait en deux étapes: le Conseil de l'Université désignait un collège électoral de cinq membres (un par faculté), lequel nommait le nouveau recteur parmi les docteurs et les maîtres des diverses facultés. Outre ses prérogatives honorifiques, le recteur jouissait de compétences judiciaires étendues sur l'ensemble des membres de la communauté universitaire, tant laïques qu'ecclésiastiques, ce qui explique qu'il devait impérativement être clerc. Pour le reste, il n'exerçait pas de responsabilités en matière de direction des études, lesquelles relevaient en fait des conseils de faculté, et il ne pouvait prendre seul des décisions qui engageaient l'Université tout entière.

Sous le Régime hollandais, Louvain fut le siège, comme Liège et Gand, d'une université d'État (1817-1835), mais dans le système très centralisé des universités hollandaises, le recteur n'occupait pas une place importante. Nommé pour un an par le roi sur proposition du Sénat académique (l'ensemble des professeurs ordinaires), il n'exerçait guère que des responsabilités disciplinaires.

Restaurée en 1834 dans le cadre de la liberté d'enseignement établie par la nouvelle constitution belge, l'Université catholique de Louvain est, sur le plan juridique, une université libre, mais placée directement sous l'autorité des évêques belges. Ces derniers étaient habilités à prendre toutes les décisions — en 1874, ils s'occupèrent même de la qualité de la bière servie au Collège Juste-Lipse! —, leur pouvoir était en principe considérable: nomination du recteur, du vice-recteur et

de tous les professeurs; fixation de leur traitement; contrôle de la marche de l'institution, etc. Mais dans la pratique cependant, la forte personnalité des recteurs et la complexité croissante des problèmes universitaires rendirent leurs prérogatives de plus en plus théoriques: si toutes les décisions relevaient en principe des évêques, dans la pratique, elles étaient prises par eux sur proposition du recteur, beaucoup mieux informé de la situation. Par ailleurs, au sein même de l'institution, tandis qu'il constituait le seul lien institutionnel entre l'Université et les évêques, le recteur exerçait un véritable pouvoir monarchique, aucune décision ne pouvant être prise sans son assentiment.

Jusqu'à la fin du régime unitaire (1968) le recteur, nommé à vie et portant le titre de «recteur magnifique», fut toujours un prêtre et exerça son autorité dans l'esprit des premiers statuts du 11 juin 1834. La crise des années 1960 allait profondément modifier les structures de l'Université, orientant celles-ci dans un sens plus démocratique. Pour ce qui est de la section francophone, les évêques cessèrent de constituer le Conseil d'administration qu'ils formaient depuis la loi de 1911 sur la personification civile des universités, pour devenir un simple «pouvoir organisateur». L'Université était désormais gérée, pour les questions scientifiques, par un Conseil académique, émanation de la communauté universitaire, et, pour les problèmes d'organisation et de financement, par un Conseil d'administration formé de techniciens. Nommé pour cinq ans par le pouvoir organisateur au terme d'une procédure plusieurs fois revue, le recteur exerçait ses attributions en accord avec le Conseil académique (affaires académiques) et le Conseil d'administration (gestion financière). Depuis les dernières réformes (2009), le recteur est élu au suffrage universel pondéré en fonction de l'appartenance au corps (académique, scientifique, technique et administratif, étudiant). Les projets de fusion entre institutions de l'Académie Louvain devraient sans doute modifier la donne, pour autant qu'elle reprennent un jour, mais les choses sont pour l'instant au point mort, sauf avec les Facultés universitaires catholiques de Mons.

Quant à la personnalité honorée à travers l'«allée du Recteur», Édouard Massaux, il fut recteur de 1969 à 1986. Premier recteur de l'Université catholique de Louvain,



section francophone de l'ancienne université unitaire, il en fut également le dernier recteur «magnifique» nommé à vie. Né à Neufchâteau le 27 septembre 1920, prêtre du diocèse de Namur (18 mai 1944), il suivit un parcours universitaire exemplaire, à Rome et à Louvain. Bachelier en philosophie de l'Université grégorienne de Rome (1940), bachelier (1945), docteur (1948) et maître (1950) en théologie de l'Université de Louvain, licencié en sciences bibliques de l'Institut biblique pontifical de Rome (1951), il commença sa carrière scientifique au Fond national de la recherche scientifique, comme aspirant (1951-1953). Nommé professeur ordinaire à la Faculté de théologie en 1953, il enseigna l'exégèse du Nouveau Testament et la théologie morale fondamentale à la *Schola minor*, la critique textuelle du Nouveau Testament et l'histoire du milieu néo-testamentaire à la *Schola major*, l'Écriture sainte (le cours d'introduction) et la morale fondamentale à l'Institut supérieur des sciences religieuses, et enfin, la morale fondamentale à l'École de commerce, en première candidature. Bibliothécaire en chef adjoint de la Bibliothèque de l'Université (1960), il succéda à Mgr Étienne Van Cauwenbergh comme bibliothécaire en chef en 1961. Ses qualités d'administrateur comme responsable de ce qui était alors le plus gros service de l'Université, ne furent sans doute pas étrangères à sa nomination comme prorecteur de la section francophone en janvier 1965, à la mort de Mgr Litt, et comme recteur de celle-ci après la scission des deux universités catholiques (1969). Nommé dans des conditions très difficiles, il fut le recteur énergique du transfert à Louvain-la-Neuve et un promoteur infatigable de la recherche scientifique, tant au sein de son institution qu'auprès des pouvoirs publics, dans le contexte lui aussi très difficile de la crise financière de l'État belge. Devenu «recteur magnifique honoraire» en 1986, il se retira à Bioul et prit de plus en plus

## RECTEUR

**Le recteur, Bruno Delvaux, lors du cortège académique de rentrée du 19 septembre 2011.**

*Le jour de la rentrée académique, fixé au troisième lundi de septembre, outre la messe de rentrée (autrefois, la messe « du Saint-Esprit » qui se déroulait à la Collégiale Saint-Pierre de Leuven), un cortège solennel inaugure l'année nouvelle : le recteur, précédé de deux « massiers » (dont l'origine remonte à l'Ancien Régime) conduit les membres de la communauté universitaire des Halles à l'Aula Magna où seront prononcés les discours de rentrée et où les régionales étudiantes forment une haie d'honneur.*  
Photo Serge Haulotte.

ses distances à l'égard d'une institution dont l'évolution pluraliste et laïque ne lui plaisait pas. C'est la qu'il décéda le 25 janvier 2008, ayant refusé par testament tout hommage officiel à l'occasion de son inhumation dans le caveau familial de Neufchâteau.

Bibliographie: Sur la fonction rectorale à Louvain, voir: *UL 1425-1975*, p. 40-41, 191-192, et 272-273. Sur Mgr Édouard Massaux, voir: *De Leuven à Louvain-la-Neuve. Un recteur, des régionales. Catalogue de l'exposition du 18 avril au 2 mai 1986*, Louvain-la-Neuve, 1986; É. MASSAUX, *Dieu et mes père et mère. La foi de mon enfance à Neufchâteau d'Ardenne. 1920-1938* (Terres secrètes), Bruxelles, 1991; É. MASSAUX, *Pour l'Université catholique de Louvain. Le «recteur de fer» dialogue avec Omer Marchal* (Grands documents Didier Hatier. Histoire, récits, documents humains), Bruxelles, 1987; J.-P. VOISIN, *L'histoire rapportée et inachevée d'Édouard Massaux, prêtre et recteur. De Neufchâteau à Louvain-la-Neuve* (Collection Hommes et destins), Paris-Bruxelles, 1986.

L. COURTOIS

☛ MASSAUX.

## RÉDIMÉ

|                    |    |
|--------------------|----|
| RÉDIMÉ (FERME DU)  | E9 |
| RÉDIMÉ (PARKING)   | E9 |
| Rédimé (chemin du) | E9 |

Domaine universitaire (ferme et parking).  
Conseil communal du (/) (chemin).  
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

- ☛ Thème des toponymes traditionnels.
- ☛ Thème des gentils.

La «ferme du Rédimé» tient son nom de son ancien propriétaire, originaire des cantons germanophones, dits parfois «rédimés». Elle a donné son nom au «parking malin» (gratuit et sans disque de stationnement...) voisin et, peut-être, à un nouveau chemin projeté au «Vieux Quartier» [PV OL, 10]. Sans être un gentilé, ce nom évoque cependant la région des «Belges de langue allemande» rattachée à la Belgique après la Première Guerre.

📖 Aucun des anciens documents consultés ne mentionnait le nom de cette petite ferme. Avant l'urbanisation du site, les habitants appelaient cette demeure «la ferme Perrine

et Man Duits». «Man Duits» devait son surnom à ses origines: contrairement à la plupart des autres fermiers du plateau de Lauzelle, il n'était pas originaire de Flandre, mais des cantons rédimés. Avec l'installation de l'Université, cette ferme située à l'entrée du quartier du Biéreau, en bordure de l'«avenue Baudouin I<sup>er</sup>», fut rebaptisée «ferme du Rédimé» (de l'homme des cantons rédimés) [Tém. P. Collin, L. Collin, Haulotte, Pierard]. Rédimé signifie, selon le GR: «racheté; pays rédimés: qui s'étaient libérés de l'obligation de la gabelle moyennant le paiement d'un forfait». En Belgique, cet adjectif a longtemps servi à désigner les trois cantons qui, à l'Est de la Belgique, furent l'objet de négociations lors du congrès de Vienne en 1814-1815 et de celui de Versailles en 1919.

En 1815, le traité de Vienne, qui mit fin à l'Europe napoléonienne, accorda au Royaume de Prusse plusieurs cantons situés à l'Est du département de l'Ourthe — dont Eupen, Malmedy et Saint-Vith. Le gouvernement prussien transforma les trois cantons en autant de cercles («*Kreise*») ressortissant de l'arrondissement («*Regierungsbezirk*») d'Aix-la-Chapelle, une des subdivisions de la province rhénane («*Rheinprovinz*») dont le centre administratif («*Oberpräsidium*») se trouvait à Coblenze. Mais, en 1820 déjà, le cercle de Saint-Vith fut supprimé et son territoire incorporé au cercle de Malmedy. Sous l'Ancien Régime, avant leur annexion par la France le 1<sup>er</sup> octobre 1795, Eupen et Saint-Vith avaient appartenu aux Pays-Bas espagnols puis autrichiens. Eupen était la localité de loin la plus peuplée du Duché de Limbourg, sa renommée remontant à la manufacture de drap qui y avait pris son essor vers 1680. Saint-Vith était une des sept petites villes du quartier germanique du duché de Luxembourg. Malmedy, en fin de compte, était le centre administratif d'une postellerie de la principauté de Stavelot et célèbre, entre autres, comme siège d'un des deux monastères formant l'antique abbaye de Stavelot-Malmedy, fondée en 648 par saint Remacle.

En 1919, le traité de Versailles attribua les cercles d'Eupen et de Malmedy (avec le pays de Saint-Vith) au Royaume de Belgique, sous réserve toutefois du résultat d'une consultation populaire. Celle-ci se déroula entre janvier et juin 1920 sous la conduite du lieutenant-général Herman Baltia, nommé gouverneur haut-commissaire d'Eupen-Malmedy (avec Saint-Vith) par la Belgique, en attendant

## RÉDIMÉ

### La Ferme du Rédimé, à Louvain-la-Neuve, en 1999.

Avant l'urbanisation du site, les habitants appelaient cette demeure «la ferme Perrine et Man Duits». «Man Duits» devait son surnom à ses origines: contrairement à la plupart des autres fermiers du plateau de Lauzelle, il n'était pas originaire de Flandre, mais des cantons germanophones, dits rédimés. Avec l'installation de l'Université, cette ferme située à l'entrée du quartier du Biéreau, en bordure de l'«avenue Baudouin I<sup>er</sup>», fut rebaptisée «ferme du Rédimé» (de l'homme des cantons rédimés).  
Photo Fondation wallonne.





le rattachement définitif de cette région au territoire national, qui allait être consacré par la loi du 6 mars 1925. Entâchée de nombreuses irrégularités, la consultation populaire s'avéra favorable à la Belgique, qui prit définitivement possession des deux cercles le 16 septembre 1920, en vertu d'une décision de la Société des Nations, et redivisa leur territoire en trois cantons: Eupen, Malmedy et Saint-Vith.

Comment le mot *rédimé* a-t-il pu être appliqué aux Cantons de l'Est que la Belgique n'avait manifestement pas *rachetés*? Selon André Goosse, dans l'expression *cantons rédimés*, l'adjectif ne continue pas le verbe *redimer*, mais est tiré d'*irrédimé*, attesté dans le Larousse universel d'août 1918 pour désigner un territoire «qui n'a pas encore été racheté de la domination étrangère». *Irrédimé* est l'équivalent français de l'italien *irredento*, les Italiens employant ce mot pour désigner les territoires qu'ils estimaient injustement occupés par l'Autriche. *Irredento* est la forme négative de *redento*, participe du verbe italien *redimere*, qui signifie *délivrer* et non seulement *racheter*. L'italien connaissait également les dérivés *irredentismo*, *irredentista* — en français *irrédentisme*, *irrédentiste*. Ce dernier adjectif fut utilisé notamment dans une brochure de Prosper Renard, intitulée *Malmedy irrédentiste*, qui parut en février 1919.

Dans l'optique de la Belgique, il s'était agi au départ de trouver pour les anciens territoires prussiens une appellation montrant que ceux-ci n'étaient ni une conquête de guerre, ni une annexion, mais une récupération. L'utilisation de *désannexer* et *désannexion* à leur propos fut d'ailleurs assez courante dans les milieux politiques belges avant et pendant les négociations de Versailles. Au demeurant, l'adjectif *rédimé* semble avoir été proposé par un fonctionnaire au service du gouverneur haut-commissaire Baltia. Très vite, il fut ressenti par les nouveaux citoyens belges comme impropre et condescendant, voire injurieux.

Bibliographie: A. D'HAENENS, *La Belgique: sociétés et cultures depuis 150 ans (1830-1980)*, Bruxelles, 1980; DHGA; A. GOOSSE, *Façons de parler. Les Cantons rédimés*, dans *La Revue générale*, 1995, n° 10, p. 107-108; *Histoire de la Belgique contemporaine. 1914-1970*, Bruxelles, 1975; M. LANG, *Une expression impropre qui a la vie dure: «Les Cantons Rédimés»*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith*, t. XXXIV/XXXVI, 1970-1972, p. 7-10; A. MINKE, *La Communauté germanophone: l'évolution d'une terre d'entre-deux*, dans *La Wallonie, une région en Europe*, Nice-Charleroi, 1997, p. 166-185; ID., *Entre deux mondes: Les «Cantons de l'Est»*, dans *La Revue générale*, 1995, n° 10, p. 17-24.

A. MINKE



## REDOUTÉ

**Le monument Pierre-Joseph Redouté, à Saint-Hubert.**

Ce monument à la mémoire du peintre Redouté (1759-1840), natif de Saint-Hubert et célèbre pour ses planches botaniques, notamment ses représentations de roses, fut édifié selon les plans de l'architecte Dumont et du sculpteur Van Hove, à l'emplacement de l'ancienne maison communale démolie en 1854.

Statue de Pierre-Joseph Redouté, bronze de Van Hove (1860).

Saint-Hubert, Place du Marché.  
Photo Fondation wallonne.

## REDOUTÉ

REDOUTÉ (RUE PIERRE-JOSEPH) E5

Conseil communal du 9 novembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du patrimoine wallon.

Le quartier des Bruyères est dédié au thème des arts. Un certain nombre de désignations y évoquent les différents arts, les artistes et leurs techniques. La peinture y est ainsi évoquée à travers la «place des Peintres», mais aussi par le rappel de techniques ou d'artistes de nos régions. «Rue Pierre-Joseph Redouté» (1759-1840) évoque ce peintre natif de Saint-Hubert célèbre pour ses roses.

📖 Pierre-Joseph Redouté naît à Saint-Hubert le 10 juillet 1759 dans une famille où l'on est artiste depuis trois générations. Son arrière-grand-père avait été peintre des princes-évêques de Liège; son grand-père, né à Dinant en 1687, a peint des tableaux d'histoire, des portraits, des œuvres religieuses et a travaillé pour l'abbaye de Saint-Hubert de 1729 à 1732; son père, Charles-Joseph, étudie de 1737 à 1743 à l'Académie Saint-Luc à Paris puis s'établit à Saint-Hubert à la demande de l'abbé Dom Célestin de Jongh (1738-1760) et s'y marie en 1750. Il eut cinq enfants survivants: deux filles et trois garçons qui seront peintres eux aussi. La famille est pauvre et les enfants reçoivent une instruction sommaire. Très vite, ils travaillent avec leur père. Pour subsister, le jeune Pierre-Joseph, âgé de 13 ans, part en Brabant faire son apprentissage: il décore des salons, peint des scènes de genre et des tableaux d'église.

En 1775, il va à Carlsbourg décorer le château. En 1776, son frère aîné, Antoine-Ferdinand, s'installe à Paris. La mort de leur père (décembre 1776) oblige Pierre-Joseph à revenir à Saint-Hubert où il achève des travaux du défunt; il retourne ensuite en Brabant, puis se rend au Luxembourg pour peindre des portraits. En 1782, il rejoint à Paris son frère aîné Antoine-Ferdinand qu'il aide à peindre des décors de verdure ou de fleurs pour les théâtres. Il y fait la connaissance, en 1784, de Charles-Louis L'Héritier de Brutelle, botaniste fortuné, qui l'initie à la botanique et à l'illustration botanique scientifique et lui confie 54 (sur 90) des planches des *Stirpes novae*, publiées de 1784 à 1791. Son jeune frère, Henri-Joseph, s'installe lui aussi à Paris; il collabore avec Pierre-Joseph et est engagé par L'Héritier. En 1786, Pierre-Joseph épouse une Parisienne, Marie-Marthe Gobert, dont il aura trois enfants. Il fréquente assidûment le Jardin du Roi, gagne Londres, y visite le Jardin de Kew (lavis du *Sertum Anglicum*) et y rencontre le graveur florentin F. Bartolozzi, qui pratique la gravure au pointillé. À Paris, Gérard van Spaendonck (1746-1822), directeur de la Collection des Velins du Roi, l'initie aux raffinements de l'aquarelle et à la technique de la gravure en pointillé. En 1788, Redouté est un des fondateurs de la *Société linnéenne* de Paris. Il se fait rapidement un nom: présenté à Versailles, il travaille au petit Trianon mais il n'est pas inquiété à la Révolution. Spaendonck lui demande, en 1792, de peindre à sa place des planches botaniques de la Collection des Velins. Il collabore aussi aux meilleurs ouvrages de botanique de son temps. En 1794, il est attaché avec son frère Henri-Joseph au Museum d'Histoire naturelle pour continuer la collection des Velins, devenue bien national. Mais, contrairement à Henri-Joseph, il ne suit pas Bonaparte en Égypte. En 1798, Joséphine de Beauharnais, femme de ce dernier, prend Pierre-Joseph sous sa protection: il commence la publication de son plus bel ouvrage *Les Liliacées* (1802-1816) en même temps que le *Jardin de Malmaison* (1803-1805). Il voyage et en 1809 revient à Saint-Hubert avec sa famille: il y herborise et peint des champignons pour le compte d'un botaniste luxembourgeois, L. Marchand. De 1817 à 1824, sont publiées les planches des *Roses* qui assureront sa renommée. Parallèlement à ses charges d'illustrateur botanique — il a engagé dans son atelier des graveurs, des enlumineurs et des imprimeurs —, il donne des cours de

dessin fréquentés par la bonne société, surtout féminine, qu'attirent sa renommée ainsi que ses dons de pédagogue et son caractère doux et affable. En 1824, il succède à Van Spaendonck comme *Maître de dessins* au Museum d'histoire naturelle. Il doit donner chaque année des leçons publiques de dessin, ce qu'il fera jusqu'à sa mort. Son dernier recueil, *Choix des plus belles fleurs et des plus beaux fruits*, est exécuté de 1827 à 1833. Il fut le professeur des impératrices Joséphine de Beauharnais, à qui il resta fidèle, et Marie-Louise, de la reine des Français Marie-Amélie et de sa fille, Louise-Marie, reine des Belges à qui est dédié le *Choix de soixante roses*, en 1836. Il meurt à Paris le 19 juin 1840 dans les chagrins (deux de ses enfants sont décédés) et les soucis financiers. Il est enterré au Père-Lachaise.

Pierre-Joseph Redouté, peintre, aquarelliste et graveur, reste inégalé dans l'illustration botanique. Le procédé de la gravure au pointillé qu'il maîtrise à la perfection lui a permis de rendre les gradations les plus délicates des couleurs et des modelés. Les nombreuses reproductions de ses œuvres font de ce «Raphaël des fleurs» un artiste mondialement connu et apprécié.

Bibliographie: J. GUILLAUME, *Pierre-Joseph Redouté à Saint-Hubert*, dans *Louise-Marie, élève de Redouté, et Léopold I<sup>er</sup> en Ardenne*, dans *Saint-Hubert en Ardenne. Art-Histoire-Folklore*, t. II, 1991, p. 51-54; A. LAWARLÉE, *Pierre-Joseph Redouté. 1759-1840. La famille et l'œuvre*, dans *Saint-Hubert en Ardenne. Art-Histoire-Folklore*, t. VII, 1996, p. 9-67 (Bibliographie des ouvrages publiés ou illustrés par P.J. Redouté, p. 73-91); J. STIENNON, J.-P. DUCHESNE, Y. RANDAXHE, *De Roger de la Pasture à Paul Delvaux, cinq siècles de peinture en Wallonie*, Liège, 1988.

C. MURAILLE

## PEINTRES.

### REIFF

REIFF (PASSERELLE GASTON) D2

Domaine privé (Centre sportif de Blocry).  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- Thème des figures de nos régions.
- Thème des sports.

Nom donné par le Centre sportif de Blocry à la passerelle enjambant le «boulevard de Lauzelle» et permettant de joindre les infrastructures sportives situées de l'autre côté, dont la piste d'entraînement d'endurance: Gaston Reiff, en effet, fut le premier belge à gagner une médaille d'or en athlétisme en remportant l'épreuve des 5000 mètres — c'était le 2 août 1948 —, lors des Jeux olympiques de Londres. Paradoxalement, ce nom a été choisi

par le Conseil d'administration du Centre, qui comprend notamment des représentants de la Commune, mais il ne s'agit pas d'un nom « officiel » [PV OL 6].

📖 Nous sommes en 1992. Sur proposition de Valmy Féaux, alors bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et vice-président du Complexe sportif de Blocry, le Conseil d'administration de ce dernier décide de baptiser « passerelle Gaston Reiff » l'ouvrage d'art enjambant le « boulevard de Lauzelle ». Cette décision n'a pas été prise par la Commission de toponymie, la passerelle n'appartenant pas au domaine universitaire comme tel et n'étant pas non plus voirie communale. Il s'agissait plutôt de rendre un hommage sportif à un homme d'exception et à celui qui fut très certainement un de nos plus grands champions : médaille d'or aux jeux olympiques de Londres en 1948, auteur de 26 records nationaux et de trois records du monde.

Quel beau symbole que celui d'une passerelle reliant la piste d'athlétisme aux autres activités sportives du Complexe. Car c'est bien sur une piste, mais de terre battue comme on en réalisait à l'époque, que notre champion signe son plus bel exploit. Nous sommes sur le stade de Wembley le 2 août 1948. Ce sont les premiers jeux olympiques de l'après-guerre. Renversé par une voiture deux semaines plus tôt, Gaston Reiff est bien au départ. Emil Zatopek, qui deviendra non seulement son ami mais un des plus grands coureurs du XX<sup>e</sup> siècle, impose son rythme dans ce 5000 mètres. Notre compatriote ne se laisse pas impressionner et place une belle accélération au quatrième kilomètre. Il creuse un écart d'une trentaine de mètres sur la piste détrempée. Loin de s'avouer vaincue, la « locomotive » tchécoslovaque réagit avec puissance dans la dernière ligne droite. Emil revient en force sur Gaston. Le suspense est total pour les 90 000 spectateurs debout sous une pluie battante. Reiff sent la crispation de la foule, s'accroche et résiste. L'or sera belge et il faudra attendre Gaston Rœlants, en 1964, et Tia Hellebaut, en 2008, pour que cela se reproduise dans la discipline reine des jeux ! C'est bien dire que l'exploit est de taille.

Gaston Reiff est aussi un champion comme on les aime, chaleureux, modeste, participant à des épreuves sans enjeu pour le seul plaisir du sport. Il s'implique dans l'organisation sportive. Né le 24 avril 1921 à Braine-l'Alleud, il y deviendra échevin des sports et



sera conseiller technique à l'ADEPS. Gaston Reiff est décédé en 1992.

C'est à la fois l'homme et le champion, qu'une quinzaine de coureurs amateurs ont voulu célébrer en amenant le drapeau olympique du Stade Gaston Reiff de Braine-l'Alleud jusqu'au Complexe Sportif de Blocry à l'occasion de l'ouverture des jeux de Pékin. En 2008, 60 ans après son exploit, le drapeau olympique flottait sur la passerelle Gaston Reiff et cela, en présence de son épouse.

Y. LEROY

## REIFF

**Le mémorial Gaston Reiff, au Centre sportif de Blocry.**

*Gaston Reiff, première médaille d'or belge aux Jeux olympiques de 1948 à Londres, a donné son nom à la passerelle qui enjambe le « boulevard de Lauzelle », entre le Centre sportif et les terrains de sport. L'inauguration, de la passerelle et du mémorial, a eu lieu le 26 septembre 1992.*

Louvain-la-Neuve, Centre sportif de Blocry.  
Photo Fondation wallonne.

## RENIER DE HUY

Renier de Huy (rue) [en réserve, D5-E5]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du patrimoine wallon.

Ce nom a été retenu de manière privilégiée par la Commission de toponymie pour désigner — avec « rue du Groupe Cobra » et « rue de l'Art Nouveau » — les voiries à construire entre la « Grand-Place » et le lac [PV OL 8]. Il s'agit en effet d'un espace situé dans le prolongement du Quartier des Bruyères consacré aux arts, et plus spécialement aux Beaux-Arts.

📖 On associe traditionnellement le nom de l'orfèvre Renier de Huy, documenté en 1125 dans une charte liégeoise et décédé vers 1150 à Neufmoustier, aux célèbres fonts baptismaux en laiton conservés à l'église Saint-Barthélemy de Liège, mais la prudence est de mise de nos jours. On sait par une chronique contemporaine des faits que les fonts ont été réalisés à l'initiative de Hillin, abbé de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts, paroissiale adossée à la cathédrale Saint-Lambert de Liège. Hillin ayant occupé cette charge de 1107 à 1118, l'œuvre est ainsi datable. Le lien avec Renier de Huy n'apparaît que tardivement, dans une



## RENIER DE HUY

### Renier de Huy : les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège, détail du baptême de Jésus.

Même si la prudence est de mise aujourd'hui quant à leur attribution, les fonts de Saint-Barthélemy de Liège (entre 1107 et 1118) sont généralement associés à l'orfèvre Renier de Huy, cité en 1125 dans une charte liégeoise et décédé vers 1150 à Neufmoustier.

Photo Fondation wallonne.



chronique du début du XV<sup>e</sup> siècle. En toute rigueur, l'existence de ce Renier l'orfèvre ne permet pas de lui attribuer les fonts. Autre controverse, celle de l'origine de l'œuvre. En 1984, Pierre et Berthe Colman la mirent en doute, argumentant que les fonts avaient été réalisés à Rome vers l'an mille par des artistes romains et byzantins. Ils auraient été emportés à Liège un siècle plus tard, à la faveur d'une campagne militaire impériale en Italie et donnés par l'abbé Hillin à l'église de Notre-Dame. Les deux historiens d'art avançaient les résultats d'analyses stylistiques et matérielles à l'appui de cette hypothèse, mais celle-ci n'est plus guère retenue actuellement.

Reste le chef-d'œuvre, incontestable et isolé, que constituent les fonts de Saint-Barthélemy, monumentale cuve coulée en laiton de 80 cm de diamètre sur 60 cm de haut. Y sont représentés en haut-relief la prédication de saint Jean-Baptiste, le baptême des néophytes puis du Christ par le Baptiste, puis le baptême du centurion Corneille par saint Pierre et du philosophe Craton par saint Jean, épisodes tirés des Actes des Apôtres et d'un apocryphe néo-testamentaire. Les personnages sont modelés avec un naturel admirable, en des poses et avec des accoutrements variés, le tout étant accompagné de nombreuses inscriptions qui permettent de leur conférer divers niveaux de signification. Sous la cuve, douze bœufs sont figurés à mi-corps sur le socle, représentant les apôtres, mais rappelant aussi les bœufs soutenant la grande cuve sur le parvis du temple de Salomon, la «Mer d'airain» décrite par le Livre des Rois (7, 23-26). On y saisit un des multiples jeux de correspondances qu'affectionne l'art médiéval.

Bibliographie: P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège. Chef-d'œuvre sans pareil et nœud de controverses*, Bruxelles, 2002; *Études sur les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège*, sous la dir. de G. KHAYET et R. HALLEUX, Liège, 2006.

B. VAN DEN ABEELE

☛ COBRA; ART NOUVEAU.

## RÊVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE

RÊVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE

E4-F3-G3-G4

Conseil communal du 17 mai 1977.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

En appelant «Rêverie du promeneur solitaire» le chemin parcourant le tour du lac de Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie n'a pas voulu rappeler une œuvre de Jean-Jacques Rousseau, mais une toile de René Magritte, peintre surréaliste wallon, qui a aussi donné son nom à une rue.

📖 En donnant le nom de «Rêverie du Promeneur solitaire» au sentier qui longe du nord-ouest au sud le lac de Louvain-la-Neuve, on a voulu faire référence à une œuvre de René Magritte, l'un des peintres wallons les plus connus du mouvement surréaliste (1898-1967). On remarquera que le mot rêverie est au singulier à Louvain-la-Neuve, alors que le titre de l'œuvre de Magritte est au pluriel. Le tableau *Rêveries du promeneur solitaire* (huile sur toile, 139 x 105 centimètres, fin 1926) met en scène son personnage typique coiffé d'un melon, se promenant le long d'un cours d'eau; il tourne le dos à un corps nu, sorte de mannequin d'une rigidité cadavérique, voguant dans l'espace. Bien des critiques ont vu dans ce tableau une des allusions les plus claires au suicide de la mère du peintre, qui se noya dans la Sambre en 1912 alors que René entrait à peine dans l'adolescence. Le paysage avec son petit pont enjambant la rivière semble caractéristique des berges de la Sambre aux alentours de Châtelet, où Magritte passa une partie de son enfance. L'hommage rendu à l'artiste en baptisant du titre de cette œuvre une allée qui se veut un lieu de promenade sereine autour du lac, est quelque peu surréaliste; il étonne en effet quand on saisit l'intensité dramatique de l'œuvre, mais il n'est pas exclu qu'une promenade paisible soit propice à la méditation la plus profonde sur l'homme et le tragique de sa destinée. Inévitablement, le nom de cette allée nous ramène à l'œuvre du même nom de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), le philosophe

du siècle des Lumières qui inspira sans doute l'intitulé du tableau de Magritte. C'est entre 1776 et 1778, peu de temps avant sa mort, que Rousseau, tournant le dos comme le personnage au chapeau de Magritte, à la société des hommes, cherche l'apaisement après les dernières années tourmentées de sa vie. Ces méditations, *Rêveries du promeneur solitaire*, s'ouvrent par cette phrase désabusée : « Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même ». Rousseau se promène dans la campagne voisine de Paris, puis dans celle d'Ermenonville près de Senlis et recouvre la sérénité tout en « herborisant » et en se rappelant ses flâneries le long du lac de Bienne en Suisse et sur l'île Saint-Pierre au milieu du lac, où il séjourna en 1765. Il trouve consolation dans une communion mystique avec la nature et avec Dieu. Le ton des *Rêveries* s'adoucit, l'aigreur s'atténue en laissant place à un chant intérieur qui s'exprime dans des pages qui comptent parmi les plus belles de l'auteur. Par l'exploration du sentiment, par la propension à la confession, par les rapports nouveaux avec la nature, ces méditations ont exercé une énorme influence sur les littérateurs qui ont suivi, notamment sur les écrivains romantiques français (Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamartine, George Sand) et européens (le Goethe des *Souffrances du jeune Werther*).

Bibliographie : A. BLAVIER, *René Magritte. Écrits complets*, Paris, 1979 ; S. GABLIK, *Magritte*, Bruxelles, 1978 ; *René Magritte. 1898-1967*, sous la dir. de G. OLLINGER-ZINQUE et F. LEEN, Bruxelles, 1998 (Catalogue de l'exposition du centenaire de la naissance du peintre) ; Ph. ROBERTS-JONES, *Magritte, poète visible*, Bruxelles, 1972 ; D. SYLVESTER, *Magritte*, Anvers, 1992 ; ID., *René Magritte. Catalogue raisonné*, Anvers, 5 vol., 1992-1997 ; H. TORCZYNER, *L'ami Magritte. Correspondance et souvenirs*, Anvers, 1992 ; P. WALDBERG, *René Magritte*, Bruxelles, 1965.

J. PIROTTE

☛ MAGRITTE.

## RIEU

RIEU (CHEMIN DU) E3

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Rarement indiqué sur les plans en raison de son exiguïté (10 mètres à peine...), il s'agit un petit chemin joignant l'« avenue des 4 Bonniers » et l'« avenue du Grand Cortil ».

Rieu est une forme ancienne du français *ru* signifiant 'ruisseau' et se rattachant au latin *rivus*.

## RODEUHAIE

RODEUHAIE (RUE DE)

F10

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 La mention de 1616 (*près des Rondes Haies*) renvoie au wallon *lès rondès (h)ayes* ; en wallon, l'adjectif antéposé a une terminaison -ès atone devant un nom au féminin pluriel (voir *ALW*, II, p. 49). Le wallon *(h)aye*, qui correspond au français *haie*, vient du francique *\*hagja*. En toponymie, il a souvent le sens de « bois, petit bois ».

Dans la forme de 1532 (*alle Rodenhaye*), cette terminaison a été transposée en -en-, probablement parce que le scribe a pensé à des paires telles que *enfant* - wallon *èfant*, *charpentier* - wallon *tchèrpètî*, la préposition *en* se dit è en wallon, etc. Progressivement, le toponyme s'est figé et n'a plus été analysé, ce qui explique les altérations subies. Le phénomène de la dénasalisation de la syllabe initiale est attesté dans d'autres noms de lieu, par exemple dans *Mossiat* (hameau de la commune de Bioul, dans l'arrondissement de Dinant), qui représente un type « monceau » dérivé de *mont* ; ou encore dans *Malautehî*, la forme wallonne de *Mont-Gauthier* (nom d'une commune de l'arrondissement de Dinant) qui est cité en 1280 sous la forme de *Monlewaltchier*, c'est-à-dire : « Mont-le-Gaucher ». Cette dénasalisation est déjà attestée dans les formes du XVI<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la voyelle de la seconde syllabe est de plus en plus souvent notée -eux. À la source de cette altération, il y a probablement une mauvaise lecture d'une forme telle que



## RÊVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE

« *Rêverie du promeneur solitaire* ».

En appelant « *Rêverie du promeneur solitaire* » le chemin parcourant le tour du lac de Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie n'a pas voulu rappeler une œuvre de Jean-Jacques Rousseau, mais une toile de René Magritte, peintre surréaliste wallon, qui a aussi donné son nom à une rue.

Photo Fondation wallonne.

*rodenhaie*, dans laquelle *n* a été pris pour un *u*. Le *x* a sans doute été introduit sous l'influence des adjectifs en *-eux*. Dernière altération: la forme *Le Rodeux* sur la carte des chemins d'Ottignies en 1830-1840 donné par C. Scops et R. Havermans [OTA, hors-texte, p. 144].

Pour la Commission de toponymie, le retour à une forme normalisée (comme *les Rondes Haies*) aurait sans doute trop bouleversé une tradition graphique de deux siècles; elle s'en est donc tenue à la forme en usage sur les documents écrits, se contentant de souder les deux éléments et de supprimer le *x*.

☞ Rodeuhaie

Isolé:

1532, «60 verges d'héritage en bois et boscailles gisant alle Rodenhaye, amont alle Rodenhaye»; 1537, «3 jours de bruyere gisant en Pouwaul le Rodenhaye» [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, D Martin]; 1616, «la nœuff ville près des Rondes Haies» [WAV, IV, p. 92]; 1730, «bruyères de Rode Haye» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1811, «Le Rodeux Haye» (champ au sud-ouest de la ferme de Biereau) [PCP-Ott]; 1846, «Rodeux haye», «Rodeux hay», «chemin de Blocry vers Profondval, Rodeux-Haye» [ACV-Ott]; 1860, «Le Rodeux Haye» [Pop-Ott]; 1863, «Rodeux haie» [T&W-W, p. 138]; (?), «la Rodeux Haye» [LLNE, p. 63].

Déterminant:

1706, «le bois nommé le Rodeuxhayes sous Ottignies descosse au bois de Florival bize au chemin d'entre les bruyères d'Ottignies et le bois de Marcimont midi aux bruyères d'Ottignies amont au champ Vallée», «le bois nommé le Rodeux-hayes sous Ottignies, joignant d'escosse au bois de Florival» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin; WAV, XXI, p. 78]; 1717, «bois de Rodeux Haye» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1722, «bois de Rodehaye» [AGR, GSN, n° 1535, acte n° 2, D Martin]; 1730, «deux closières à Ottignies par dela les bois de la Rode Haye» [AGR, GSN, n° 1535, D Martin]; 1754, «bois de Rodenhayes» [AGR, GSN, n° 1539, D Martin]; 1772, «bois dit Rodenhaye» [AGR, GSN, n° 1543, D Martin]; 1773, «bois de Rodeuxhaye» [AGR, GSN, n° 1544, D Martin]; 1774, «certain bois nommé le Rodeux Haye, sur la campagne de Blocry, joindant d'escosse au Crahaux» [OTA, p. 186]; 1778, «le bois de Rodeuhaye sous la paroisse et

juridiction d'Ottignies, un côté au champ Vallée» [AGR, GSN, n° 1544, D Martin], «un bois nommé le bois de Rodenhayes» [AGR, GSN, n° 1544, WAV, XXI, p. 78]; 1781, «un bois nommé les Rodeux-hayes» [AGR, GSN, n° 1545, D Martin]; 1846, «chemin sortant du bois de Rodeux Haye, conduisant sur la campagne de Blocry» [ACV-Ott; OTA, p. 186].

Autres formes:

À Bioul, on rencontre un toponyme un peu semblable: «Ronde aye» [LN, p. 581].

I. LEJEUNE

## ROMAN PAYS

ROMAN PAYS (VOIE DU)

E6-D7

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des gentilés.

La «voie du Roman Pays» évoque le «Brabant wallon», c'est-à-dire, sous l'Ancien Régime, la partie romane du duché de Brabant, au sein duquel il formait une circonscription administrative propre. Si, durant longtemps, l'expression «Brabant wallon» a simplement désigné un fait de langue caractérisant la partie sud de la province belge du Brabant (par opposition au «Brabant flamand»), depuis les réformes constitutionnelles de 1993, il désigne en fait une nouvelle province, héritière à bien des égards de l'antique «Roman Païs de Brabant». On notera à ce propos, précisément, que l'orthographe actuelle a été préférée à l'ancienne graphie «Roman Païs». Sans être un gentilé, le nom se rattache néanmoins à ce thème.

Jusqu'en 1995, cette voirie englobait également l'actuelle «voie des Hennuyers», ainsi rebaptisée à la demande des services de sécurité. Coupée en deux par une section non construite le long du chemin de fer, en effet, la «voie du Roman Pays» n'était pas carrossable sur toute sa longueur: lors d'une intervention d'urgence, cela aurait pu provoquer de grosses pertes de temps [PV 38].

📖 Le «Roman Païs» désigne, sous l'Ancien Régime, la partie wallonne du duché de Brabant, qui réunit en une circonscription administrative commune, tous ses territoires romans. Né précisément du rassemblement des possessions romanes du duc de Brabant, le Roman Pays tient sa limite nord des invasions germaniques du V<sup>e</sup> siècle, qui sont à l'origine de la frontière linguistique. Avec l'affaiblissement du pouvoir central, le morcellement de l'Empire carolingien qui s'opère de la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle conduit, dans le sud du Pays de Brabant («*Pagus Bracbatensis*»), à la formation des comtés de Louvain et de Bruxelles. Du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle se constituent bientôt des principautés territoriales qui donneront naissance aux anciennes provinces de nos régions: Flandre, Hainaut, Brabant,

## ROMAN PAYS

«Voie du Roman Pays».

Le «Roman Païs» désigne, sous l'Ancien Régime, la partie wallonne du duché de Brabant, qui réunit en une circonscription administrative commune, tous ses territoires romans. L'orthographe actuelle a été préférée à l'ancienne graphie «Roman Païs».

Photo Fondation wallonne.





Limbourg, Namur, Liège et Luxembourg. Dans ce contexte, l'unification territoriale du Brabant s'opère sous la conduite des comtes de Louvain. Après avoir réuni par mariage les comtés de Bruxelles et de Louvain, ils s'efforcent d'agréger à ce domaine thiois une frange wallonne au sud de leur domaine. Ils y parviennent en devenant avoués (protecteurs) des abbayes de Nivelles, Gembloux et Villers, et grâce à leur avouerie sur l'abbaye d'Affligem, qui compte parmi les plus gros propriétaires fonciers de la région (la cense du Biéreau, à Louvain-la-Neuve, était au XVIII<sup>e</sup> siècle une possession de l'abbaye de Florival, elle-même création de l'abbaye d'Affligem). Exercée au nom du souverain par son représentant, le duc ou le comte, l'avouerie sert en fait, en raison de la quasi-disparition du pouvoir central, les intérêts de ce dernier et lui permet d'exercer le pouvoir politique sur les possessions, souvent considérables, des abbayes dont il est l'avoué. À l'est du Brabant, les ducs s'efforcent d'accroître leur domaine au détriment des Liégeois: la seigneurie de Jodoigne est acquise en 1184; la seigneurie de Grez est annexée après 1100; Hannut et ses environs passent sous l'autorité ducale en 1213. Les limites méridionales du duché de Brabant sont désormais fixées et ne changeront plus guère jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

En termes d'identité, on notera que le seul élément constitutif du Roman Pays est, comme son nom l'indique, la communauté de langue. Il procède d'un souci d'organisation administrative rationnelle de la part des ducs, qui réunissent en une seule entité leurs possessions romanes: dès le XIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble est organisé en deux baillages, de Nivelles et de Jodoigne, et dès le siècle suivant, le bailli (représentant du duc) de Nivelles devient le bailli du Roman Pays. Pour le reste, ce dernier n'offre aucune unité: ni juridique (les droits appliqués au sein du même baillage sont divers), ni économique (l'Ouest a connu un développement agraire plus précoce), ni linguistique (l'Ouest est wallon-picard, l'Est centre-wallon), ni religieux (deux diocèses se le partagent: Liège pour la plus grande part, Cambrai à l'Ouest). À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, cependant, certains facteurs d'unité se renforcent, sur le plan juridique et surtout religieux: avec la création des nouveaux évêchés en 1559, la plus grande partie du Roman Pays est rattachée, pour des raisons linguistiques, à l'évêché de Namur (le Brabant thiois est rattaché à Malines) et

en 1641, la création au sein de ce dernier d'un archidiaconé du Brabant wallon («*Gallo-Brabantiae*») fait coïncider les limites religieuses et politiques.

Du point de vue historique, le Roman Pays de Brabant préfigure l'actuelle province du Brabant wallon, qui, depuis la révision constitutionnelle de 1993, coïncide en fait avec l'arrondissement de Nivelles (dans la pratique, la «jeune province» n'existe que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995).

Bibliographie: C. BRUNEEL, *Brefs aperçus sur l'histoire du Brabant wallon*, dans *Identité-avenir du Brabant wallon*. (Causeries nivelloises. 1986-1987), Nivelles, [1987], s.p.; G. DESPY, *Naissance d'une nouvelle province: les origines du Brabant wallon*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*, 1994, p. 501-531; Ph. GODDING, *Brabant: du Duché médiéval aux nouvelles provinces*, dans *Louvain*, n° 41, septembre 1993, p. 38-39; ID., *L'identité du Brabant wallon. Aspect historique*, dans *Identité-avenir du Brabant wallon...*, s.p.; ID., *Le passé du «Roman Pays»*, dans *Passé présent du Brabant wallon*, Bruxelles, 1996, p. 14-23; O. HENRIVAUX, *Au commencement*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. I, 1987, p. 3-17.

L. COURTOIS

• BRABANÇONS; BRABANT WALLON; HENNUYERS.

## RONCEVAUX

RONCEVAUX (BOUCLE DE) D6

Conseil communal du 30 septembre 2005.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- Thème des figures de nos régions.
- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Évocation de la bataille du 15 août 778 au cours de laquelle, selon le chroniqueur Eginhard, l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne sous la conduite de Roland fut massacrée au col de Roncevaux, dans les Pyrénées. Située à proximité de la «rue Charlemagne», elle évoque, comme le «cour Durendal», le plus célèbre des carolingiens et le folklore wallon qui s'y rattache [PV OL 3]. Charlemagne étant considéré comme un des pères fondateurs de l'Europe, il est logique de trouver dans la même zone une «rue de l'Union Européenne» ou une «rue du Traité de Rome»...

Curieusement, la bataille la plus connue de Charlemagne, figure archétypale du monarque victorieux, est une défaite: Roncevaux (en esp.: *Roncesvalles*). C'était le 15 août 778. Dans un sombre col pyrénéen, l'arrière-garde de l'armée franque, commandée par le comte Roland (ou *Rodland*), «préfet» de la Marche de Bretagne, fut taillée en pièces par «les Gascons» disent les chroniqueurs, «les Sarrazins» assurent les

chansons de geste. Des milliers d'hommes dont Roland, mais aussi le palatin Anselme et le comte Aggiard, auraient trouvé la mort dans cette confrontation malheureuse.

Comment en était-on arrivé là? Jusqu'à ce moment, Charlemagne ne s'était pas montré spécialement hostile aux musulmans d'Espagne, d'autant plus qu'il avait du fil à retordre au Nord avec les Saxons. Mais alors qu'il se trouvait à Paderborn, en Germanie, il avait reçu une ambassade pleine de promesses du gouverneur «arabe» de Barcelone, Sulayman ben Yaqzan, en dissidence larvée avec son suzerain, l'émir de Cordoue Abd-al-Rahman. Le «deal» était simple: Charlemagne aiderait Sulayman à s'emparer de Pampelune et de Saragosse, tenues par des chefs de clan d'origine wisigothique peu ou prou islamisés, et celui-ci constituerait, face à l'émirat de Cordoue, un puissant État entre Pyrénées et Èbre, ami du royaume franc... en attendant mieux. Charlemagne hésita longtemps, la situation politique dans cette région tenant du panier de crabes. Finalement, il ne se décida à partir à la tête de ses troupes qu'en avril 778. Faute d'une bonne coordination avec Sulayman, il dut se contenter de dégager Pampelune des clans islamisés qui la menaçaient, les Banu Qassi, les Banu Zuhra, les Amrùssi, quitte à la piller quelque peu et à abattre ses remparts afin d'éviter des mauvaises surprises. Or pour le reste, l'expédition tourna court. Il trouva en effet à Saragosse portes closes et remparts garnis de défenseurs, et faute de matériel pour mener un siège en règle, il préféra en rester là. S'il faut en croire son biographe Eginhard, c'est sur le chemin du retour, alors que le gros de la troupe avait déjà franchi les Pyrénées que l'arrière garde fut attaquée par des *Vascones*, des Vascons (des Basques?)



## RONDIA

### Le « rondia » de la collégiale Saint-Pierre de Huy.

Le « rondia » désigne la grande baie en calcaire de Meuse, qui forme l'oculus (diamètre de 9 mètres hors-tout) ajourant le bas de la massive tour occidentale de l'ancienne collégiale de Huy. Il a, selon toute vraisemblance, été réalisé en 1508, au moment où s'achevaient enfin les travaux du gros-œuvre de la bâtisse gothique (commencée à l'est en 1311).

Photo Fondation wallonne.



d'Espagne, tandis qu'elle cheminait lentement, étirée dans l'étroite passe de «Roncevaux» (on penche plutôt aujourd'hui pour les cols de Bentarte, plus à l'est). Liés aux Banu Qassi qui venaient d'être étrillés par Charlemagne, ces *Vascons* entendaient les venger et récupérer par la même occasion des otages traînés vers le Nord par l'armée franque. Le reste de l'histoire est connue, beaucoup plus par la chronique espagnole du monastère de San Millan que par les *Annales* carolingiennes, fort discrètes sur cette malaventure.

Les choses auraient pu en rester là, et le silence retomber à jamais sur le site de Roncevaux. Or, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, Charlemagne et son empire étant trépassés depuis longtemps, un regain d'agressivité des Sarrazins d'Espagne en direction des Asturies (destruction du premier sanctuaire de Saint-Jacques, à Compostelle) et de la vallée inférieure de l'Èbre (sac de Barcelone), ravivèrent les craintes dans le Royaume de France, d'autant plus qu'on apprenait en 1009 la mise à mal du Saint-Sépulcre de Jérusalem par les «Sarrazins» orientaux. Travaillées par une véritable fièvre obsidionale, une partie des populations françaises, mobilisées par l'Église, se montra de plus en plus réceptive à l'idée de «guerre sainte». Dans ce climat tendu, l'épisode secondaire de Roncevaux fut redécouvert et réactivé sous la forme d'une épopée parcourue d'un puissant souffle guerrier: la *Chanson de Roland* était née du péril et de la foi. Cette œuvre chantée, composée vraisemblablement vers 1060-1070 en pays anglo-normand, campait pour l'éternité Roland en héros chrétien fidèle jusqu'à la mort à son Dieu, à son souverain et à sa patrie, la «doulce France». Et désormais, dès que celle-ci se sentira menacée au cours de l'histoire, elle aura tendance à se reconnaître dans la geste de Roland et de ses preux compagnons, jetant leurs ultimes forces dans un combat désespéré. Si Roncevaux n'a pas laissé de traces particulières dans la toponymie de nos régions, ce nom figure en pointillé dans la mémoire culturelle de l'Occident chrétien depuis dix siècles, ou à peu près: «*Hauts sont les monts, obscures les vallées...*».

Bibliographie: B. LEROY, *La Navarre au Moyen-Âge*, Paris, 1984; R. MUSSOT-GOULARD, *Roncevaux. Samedi 15 août 778*, Paris, 2006; P. NARBAITZ, *Orria ou la bataille de Roncevaux (15 août 778)*, Zabal, 1978;

A. COLIGNON

CHARLEMAGNE; CHEVAL BAYARD; DURENDAL; MONTAUBAN.

## RONDES-BOSSES

RONDES-BOSSES (JARDIN DES) F4

Conseil communal du 20 novembre 1990.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des arts en général.

Les rondes-bosses évoquent la sculpture en trois dimensions détachée d'un support mural. C'est le seul espace vert, avec le «parc de la Source», à avoir reçu un nom officiel...

## RONDIA

[Rondia (fond du)] [remplacé]  
RONDIA (RUE DU) F4

Conseil communal du 17 mai 1977 (fond)  
et du 28 juin 1993 (rue).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

La «rue du Rondia» évoque deux des quatre merveilles de Huy. Au *rondia*, ou rosace de la collégiale et au *bassinia*, ou fontaine de la Grand-Place, se joignent le *pontia*, ou pont sur la Meuse et le *tchêstia*, ou château-forteresse.

Le déterminant Rondia aurait dû être associé au déterminant fond, ce fond devant se situer dans le prolongement du «fond du Maître de Flémalle» et devant être séparé de lui par la «place Pierre Paulus». En réalité, ce dernier toponyme n'a pas été attribué, tandis que la «rue du Rondia» et le «fond du Maître de Flémalle», s'ils ont bien été créés au quartier des Bruyères, ne sont pas contigus.

📖 Le «rondia» désigne la grande baie en calcaire de Meuse, qui forme l'oculus (diamètre de 9 mètres hors-tout) ajourant le bas de la massive tour occidentale de l'ancienne collégiale de Huy. Il a, selon toute vraisemblance, été réalisé en 1508, au moment où s'achevaient enfin les travaux du gros-œuvre de la bâtisse gothique (commencée à l'est en 1311). Il rappelle, dans une structure architecturale cependant bien différente qui tient à des habitudes régionales, la rosace rayonnante qui caractérise la façade de nombreuses grandes églises du Moyen-Âge. Il servait à illuminer par l'ouest la perspective axiale du vaisseau et l'espace de son «contre-cœur» désormais oublié. Le «rondia» fut rénové en 1851, peut-être déjà sur les indications de E. Vierset-Godin, le principal restaurateur et l'auteur pour l'époque d'une remarquable monographie archéologique de la construction. Il est équipé depuis 1974 d'un vitrail signé Romainville.

Bibliographie: L. ANCIEN, dans *Annales du Cercle hutois des sciences et des Beaux-Arts*, t. LI, 1977, p. 72-73; F. DISCRY, *L'achèvement de la collégiale Notre-Dame de Huy*, dans *Leodium*,



## ROUGE-CLOÎTRE

**Le Rouge-Cloître, à Auderghem : le prieuré.**

Un ermitage existait dans la forêt de Soignes sur l'actuelle commune d'Auderghem (Bruxelles), autrefois hameau de Watermael-Boitsfort. Un nouvel ermitage prit le nom de Rouge-Cloître à partir de 1367. Il devint prieuré en 1374 et adopta la règle de saint Augustin. En 1412, le prieuré s'affilia au chapitre de Windesheim, comme le chapitre propre de Groenendaal. En 1784, Joseph II supprima le prieuré. Il fut vendu en 1789, racheté en 1790, saccagé par les Français en 1794 et supprimé définitivement en 1796. Les bâtiments qui ont résisté au temps servent aujourd'hui de restaurant et de salle d'exposition, notamment pour le groupe des peintres du Rouge-Cloître.

Photo Fondation wallonne.

t. LIII, 1966, p. 43; *PMBW*, t. V, p. 93; L.-F. GENICOT, *La collégiale Notre-Dame de Huy. 2<sup>e</sup> partie: la collégiale gothique (1311-1536)*, dans *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, t. XIV, 1991, p. 23-45; L.-F. GENICOT, *Huy. La collégiale Notre-Dame*, dans *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, sous la dir. de J. DEVESELEER, Namur, 2004, p. 302-307; E. VIERSET-GODIN, *L'église Notre-Dame à Huy, représentée en plans, élévations, coupes et détails géométraux*, Liège, 1854.

L.-F. GENICOT (†)

☛ BASSINIA.

## ROUGE

ROUGE (TRAVERSE) D6

Conseil communal du 27 novembre 2007.  
Toponyme créé (indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Pour répondre à des nécessités pratiques (demande des pompiers de pouvoir localiser avec précision tous les lieux d'intervention), il a été décidé de nommer les voiries souterraines. Au centre ville, le déterminé «traverse» a été retenu pour désigner les jonctions avec l'«anneau Central Nord» ou l'«anneau Central Sud» [PV OL 5]. Si les couleurs retenues au départ ont changé ou voyagé, «traverse Rouge» désigne finalement la section qui passe sous la «Grand-Place», dans le sens nord-sud. Si ce nom peut être considéré comme «indirectement descriptif», c'est parce que la Commission de toponymie avait suggéré que, précisément pour identifier clairement les différentes «traverses», des repères visuels de la couleur correspondante soient installés.

☛ BLEUE; BRUNE; JAUNE; VERTE.



# ROUGE-CLOÎTRE

ROUGE-CLOÎTRE (CHEMIN DU) B7-B8

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

«Chemin du Rouge-Cloître» renvoie à un prieuré de chanoines réguliers augustins, fondé en 1027 et situé à Auderghem. Si Auderghem n'est pas une ville wallonne, elle appartient néanmoins à la Communauté française, laquelle exprime la solidarité entre Bruxelles et la Wallonie.

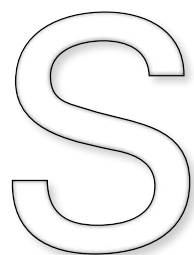
📖 Un ermitage existait dans la forêt de Soignes sur l'actuelle commune d'Auderghem (Bruxelles), autrefois hameau de Watermael-Boitsfort. Un nouvel ermitage prit le nom de Rouge-Cloître à partir de 1367. Il devint prieuré en 1374 et adopta la règle de saint Augustin; son premier prieur Guillaume Daneels édifia une nouvelle église consacrée

en 1385. En 1412, le prieuré s'affilia au chapitre de Windesheim, comme le chapitre proche de Groenendaal. Le peintre Hugo van der Goeë vécut au Rouge-Cloître et y mourut en 1482.

En 1784, Joseph II supprima le prieuré qui comptait vingt-trois chanoines et trois frères lais. Il fut vendu en 1789, racheté en 1790, saccagé par les Français en 1794 et supprimé définitivement en 1796. Il y avait encore à ce moment neuf chanoines. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le couvent servit à diverses industries. Les bâtiments qui ont résisté au temps servent aujourd'hui de restaurant et de salle d'exposition, notamment pour le groupe des peintres du Rouge-Cloître.

Bibliographie: *DHGA*, t. II, p. 1671; *MB*, t. IV, p. 1089-1104; *RTAP*, t. II, p. 2551; A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, Bruxelles, 1855, p. 352-359.

A. HAQUIN



# SABLON

SABLON (RUE DU)

E6

SABLON (PARKING)

E6

Conseil communal du 28 octobre 1975 (rue). Domaine universitaire (parking).

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 Le français *sablon* et son équivalent le wallon *sôv'lon* représentent le latin *sabulonem*. Alors que *sablon* a disparu en français au profit de son dérivé *sable*, il s'est maintenu longtemps dans notre français régional et dans beaucoup de parlers de Wallonie sous les formes *sôv'lon*, *sâvion* en liégeois, etc. [*FEW*, XI, p. 12]. Le toponyme *Sablon* est courant en Wallonie, de même que son dérivé *Sauvenière* (littéralement: «sablonnière»), devenu nom d'une commune et de plusieurs hameaux.

Les deux mentions anciennes retrouvées sont imprécises et ne permettent pas de localiser le toponyme avec certitude. En donnant ce nom à une rue du centre de la ville, la Commission de toponymie a voulu rappeler l'existence des

nombreuses sablonnières des environs et non évoquer un lieu précis.

Les nombreuses sablonnières des environs explique que *Sablon* soit souvent présent dans la toponymie des lieux avoisinant le plateau de Lauzelle: «au sablon» et «place du Sablon», à Mont-Saint-Guibert [*T&W-W*, p. 72; *WAV*, IV, p. 97]; «place du Sablon», à Wavre, où déjà en 1480, les habitants disent «ô sôv'lon» [*WAV*, IV, p. 97]; 1557, «cortil du sablon» et «sentier du tienne sablon», à Limal [*WAV*, XII, p. 114].

📖 Sablon: wallon *Sôv'lon*

Isolé:

1409, «un pret gisant en Sauvelon» [*AGR*, *GSN*, n° 154bis, *D Martin*]; 1529, «Sauvelon» [*OTA*, p. 187].

Autres formes:

Vu les très nombreuses sablonnières des environs, Sablon est souvent présent dans la toponymie des lieux avoisinant le plateau de Lauzelle: «au sablon» et «place du sablon», à Mont-Saint-Guibert [*T&W-W*, p. 72; *WAV*, IV, p. 97]; «place du Sablon» à Wavre, où déjà en 1480, les habitants disent «ô sôv'lon» [*WAV*, IV, p. 97]; 1557, «cortil du sablon» et «sentier du tienne sablon», à Limal [*WAV*, XII, p. 114].

I. LEJEUNE

## SAGES

SAGES (CHEMIN DES)

D5

Conseil communal du 13 septembre 1977.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le «chemin des Sages» passe le long du Collège Érasme (Faculté de philosophie et lettres) et du Collège Désiré Mercier (Institut supérieur de philosophie). Il s'agit, bien sûr, d'une allusion aux philosophes, ceux qui pratiquent la philosophie, du grec 'philein' et 'sophia', l'amour de la sagesse...

## SAINT-ÉLOI

SAINT-ÉLOI (RUELLE)

E7

Conseil communal du 27 juillet 1972.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

«Ruelle Saint-Éloi» (588-660) célèbre cet orfèvre et évêque de Noyon-Tournai, patron des métallurgistes, des orfèvres et des forgerons, fêté le 1<sup>er</sup> décembre.

📖 Saint Éloi (en latin *Eligius*): parmi les saints populaires, Éloi est l'un des mieux connus. De condition modeste, né vers 588 à Chaptelat à quelques kilomètres au nord de Limoges, il fut envoyé par ses parents dans cette ville pour apprendre le métier d'orfèvre et eut en même temps l'occasion de se former à la fabrication des monnaies. Venu dans la région parisienne, il bénéficia de l'estime d'un trésorier du roi. Ayant réalisé des travaux d'orfèvrerie pour Clotaire II, il se fit remarquer par son habileté et son honnêteté et gagna sa confiance. Il fut alors chargé de diriger l'atelier monétaire de Marseille. Sans que l'on puisse vérifier, la tradition lui attribue plusieurs œuvres d'orfèvrerie dont certaines sont conservées. En 629, à la mort de Clotaire II, Éloi fut nommé conseiller du roi Dagobert et acquit un grand prestige. Il fonda plusieurs monastères: celui de Solignac dans le Limousin, dont il confia la direction à Remacle (le futur saint Remacle de Stavelot), en 633, un monastère de femmes dans l'île de la Cité à Paris. Comme bien des officiers royaux de l'époque, Éloi fut promu à l'épiscopat et nommé au siège de Noyon-Tournai. Il fut consacré évêque en mai 641. Comme évêque, il exerça une activité missionnaire et continua à fonder des monastères (à Noyon, à Saint-Quentin, ainsi que l'abbaye Saint-Martin à



## SAINT-ÉLOI

**Saint Éloi : statue en bois polychrome du XVIII<sup>e</sup> siècle.**

Il est souvent figuré en évêque avec mitre et crosse et tenant le marteau dans une main. Saint Éloi rivalise avec sainte Barbe pour la variété des patronages de métiers. En Wallonie, il est le patron des ouvriers des métaux : cloutiers, couteliers, horlogers, plombiers, serruriers. Il avait jadis sa statuette dans de nombreux ateliers. Sa fête le 1<sup>er</sup> décembre est encore l'occasion de réjouissances dans de nombreux corps de métiers. Il est aussi populaire dans la chanson qui oppose la sagesse de saint Éloi à l'étourderie du bon roi Dagobert.

Église Saint-Pierre, Bastogne (statue conservée au Musée en Piconrue, Bastogne).  
Photo Musée en Piconrue (Bastogne).

Tournai). Il mourut en 660. Il est le plus souvent figuré en évêque avec mitre et crosse et tenant un marteau dans la main gauche, mais il est parfois représenté en maréchal-ferrant, forgeron ou orfèvre.

Saint Éloi rivalise avec sainte Barbe pour la variété des patronages de métiers artisanaux. Sa fête principale, le 1<sup>er</sup> décembre, concerne surtout sa qualité de patron des orfèvres, des forgerons et maréchaux-ferrants; plus globalement il est aussi le patron de différents métiers artisanaux ou industriels utilisant le marteau. Une fête moins connue, le 25 juin (la Saint-Éloi d'été), concerne davantage les régions rurales et est rattachée à son patronage sur les chevaux de culture et à son action pour calmer les chevaux impétueux. Cette spécialité du saint trouve son origine dans une légende de sa vie: à son intervention, un cheval volé serait devenu méchant jusqu'à ce qu'il soit rendu à son propriétaire; d'après une autre légende plus tardive, il aurait recollé miraculeusement la patte d'un cheval après en avoir ferré le sabot. À l'intersection de ce double patronage (artisans et chevaux), Éloi est aussi le patron des selliers, des charretiers, des marchands de chevaux et, plus tardivement, il est devenu celui des mécaniciens et des garagistes.

En Wallonie, il est le patron des ouvriers et artisans des métaux : cloutiers, couteliers, horlogers, plombiers, serruriers. Il avait naguère sa statuette dans de nombreux ateliers. Sa fête le 1<sup>er</sup> décembre est encore l'occasion de réjouissances dans de nombreux corps de métiers. À l'université de Louvain, les futurs ingénieurs le vénéraient en des festivités bruyantes et arrosées. Parmi les coutumes signalons les pains de Saint-Éloi à Bouillon ou les chevauchées de Saint-Éloi à Laneffe (Philippeville). Il est aussi populaire dans la chanson où l'on oppose la sagesse de grand saint Éloi à l'étourderie du bon roi Dagobert, qui avait mis sa culotte à l'envers.

Bibliographie : A. COLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, 2003, p. 156-160 ; CPW, p. 455-458 ; DHGE, t. XV, 1963, col. 260-263 ; IAC, t. III-1, p. 422-427 ; J. LEFÈVRE, *Traditions de Wallonie*, Verviers, 1977, p. 139-140.

J. PIROTTE

☛ SAINTE-BARBE.

## SAINTE-FRANÇOIS

SAINT-FRANÇOIS (PARVIS)

E5

Conseil communal du 3 septembre 2002.

Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Désigne naturellement l'espace situé devant l'Église Saint-François [PV 53].

☛ Saint italien, surnommé « *Il Poverello* » (le petit pauvre), fondateur de l'ordre mendiant des Frères mineurs ou franciscains. Né en 1181 (ou 1182) à Assise en Italie centrale (Prov. de Pérouse, Ombrie), François est le fils de Pietro Bernardone, un riche marchand de draps. Ce nom « Francesco » (c'est-à-dire le Français) lui vient de la sympathie que nourrissait pour la France son père qui fréquentait les foires de Champagne. Après une jeunesse insouciant, il rompt en 1206 avec sa famille et une existence mondaine et commence une vie simple d'errance et de prédication, qu'il veut proche de l'Évangile. Attirés par son message et sa personnalité, quelques compagnons le rejoignent et vivent avec lui en confrérie. Il les appelle « frères mineurs », c'est-à-dire petits, vivant de simplicité et de pauvreté évangélique. Les frères doivent gagner leur nourriture en travaillant, notamment dans les fermes, sans accepter d'argent. Des disciples de plus en plus nombreux affluent et, à contrecœur, François est contraint en 1217 de donner un début d'organisation à ce qui deviendra l'Ordre des franciscains. Il entreprend un voyage en Égypte sur les pas des croisés (cinquième croisade), est rempli d'horreurs devant les massacres et rêve de convertir le sultan (1219). Ayant abandonné la direction de son ordre, il en rédige pourtant en 1221 la première règle (*Regula prima*), suivie en 1223 d'une mouture plus juridique. Il se retire dans son ermitage d'Assise en 1224 et, affaibli par la maladie, meurt en 1226. Il a écrit quelques prières, des poèmes où se manifeste sa proximité avec la nature et avec Dieu (*Cantique du frère soleil*, *Cantique des créatures*). Sa vie simple a inspiré des récits légendaires pleins de charme (les *Fioretti*, recueil anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle).

François d'Assise et le mouvement qu'il met en route s'inscrivent dans un courant chrétien de réaction contre l'évolution de l'Église institutionnelle de ce temps et pour un retour à un christianisme plus évangélique. Il a été précédé dans cette voie par d'autres, notamment le mystique italien du XII<sup>e</sup> siècle Joachim de Flore (Gioacchino da Fiore, † 1202) ou le Lyonnais Pierre Vaudès (ou Valdo, † après 1206), tous deux prêchant un retour à la pauvreté évangélique. Dans le cas de François d'Assise, le mouvement de contestation prophétique perdit de sa radicalité lorsque les franciscains furent officiellement reconnus comme un ordre religieux au sein de l'Église. L'Ordre des Frères mineurs fut en effet approuvé par le pape Honorius III en



## SAINT-FRANÇOIS

**Saint-François,  
saint patron la paroisse de  
Louvain-la-Neuve :  
détail de la céramique de  
Max van der Linden.**

« Après Jésus, le Poverello est l'homme qui a eu le sentiment le plus vif de sa relation filiale avec le Père céleste. Sa vie est une perpétuelle ivresse d'amour divin. Son œil, clair et profond comme celui de l'enfant, a vu les derniers secrets, ces choses que Dieu cache aux prudents et révèle aux petits »  
(Ernest Renan).

Louvain-la-Neuve,  
église Saint-François.  
Photo Fondation wallonne.



1223. Prédicateurs mendiants et itinérants à l'origine, les Franciscains furent peu à peu amenés à adopter une vie plus conforme aux normes des autres ordres religieux (vie conventuelle, études). Par la suite, différents mouvements de réforme amenèrent la scission en branches distinctes, actuellement au nombre de trois principales: les Frères mineurs, les Conventuels qui se séparèrent en 1517 et les Capucins nés d'une réforme de l'ordre en 1526. Pour les femmes, François collabora avec Claire d'Assise (Chiara Offreduccio, † 1253) pour fonder en 1213 un pendant féminin: l'Ordre des pauvres dames ou Clarisses. Sa fête est célébrée le 4 octobre.

Mieux que beaucoup d'autres, Ernest Renan a décrit le côté fascinant du personnage: «Après Jésus, le *Poverello* est l'homme qui a eu le sentiment le plus vif de sa relation filiale avec le Père céleste. Sa vie est une perpétuelle ivresse d'amour divin. Son œil, clair et profond comme celui de l'enfant, a vu les derniers secrets, ces choses que Dieu cache aux prudents et révèle aux petits. Ce qui le distingue en son siècle et dans tous les siècles, ce qui fait sa haute singularité, c'est d'avoir, avec une foi et un amour sans bornes, entrepris l'accomplissement du programme de Galilée. Il ne dédaigne rien; il aime tout; il a une larme et une joie pour tout; une fleur le jette dans le ravissement; il ne voit dans la nature que des frères et des sœurs; tout a pour lui un sens et une beauté. On connaît ce cantique admirable qu'il appela lui-même le Chant des créatures, le plus beau morceau de poésie religieuse depuis les Évangiles. On peut dire que, depuis Jésus, François d'Assise a été le seul parfait chrétien».

Grâce à sa personnalité attachante et à sa simplicité, François d'Assise est un des saints les plus populaires du monde chrétien. Il est considéré, vu ses origines familiales et la robe de bure que portaient les franciscains, comme le patron des fabricants de draps et des matelassiers. Par ailleurs, sa proximité avec la nature et sa bonté envers les animaux lui ont fait jouer un rôle dans le mouvement scout catholique, puisqu'il fut choisi comme patron des louveteaux. Toute une littérature à l'usage des jeunes (biographies, prières, contes) et une iconographie propre au louvetisme (images, dessins au pochoir, objets divers) ont alors fleuri à partir du milieu des années 1920. Dans ce contexte, l'épisode du loup de Gubbio, tiré des *Fioretti*, fut souvent mis en scène comme symbole d'une fraternité avec

la nature et pour signifier la sublimation des instincts ravageurs désormais mis au service du bien.

En Wallonie, le nom François est très répandu (*Françwès*). Un dérivé enfantin liégeois de ce nom a donné naissance à une marionnette emblématique de l'esprit populaire liégeois: Tchantchès. Dans les rues de Louvain-la-Neuve, le «clos Tchantchès» rappelle ce personnage populaire. François d'Assise a été choisi comme patron de la paroisse et de l'église de Louvain-la-Neuve, dont la première pierre fut posée le 26 mars 1983 et dont les plans ont été dessinés par l'architecte wallon Jean Cosse.

Bibliographie: *L'almanach des vieux Ardennais. Traditions et saints de l'automne*, Bastogne, 1997, p. 112-116; A. COLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes de Wallonie. Histoire et folklore*, Liège, 2003, p. 191-192; J. COSSE, *Église Saint-François d'Assise à Louvain-la-Neuve* (extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts*, 1987, n° 10-11, Gembloux, 1987, p. 331-368; Th. DESBONNETS et D. VORREUX, *Saint François d'Assise. Documents, écrits et premières biographies*, Paris, 1968; O. Englebert, *Vie de saint François d'Assise*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1982; C. FRUGONI, *Saint François d'Assise. La vie d'un homme*, Paris, 1997; E. RENAN, *Nouvelles études d'histoire religieuse*, Paris, 1884; Th. SCAILLET, *De Mowgli à saint François. Pour une histoire «catholique» du Livre de la jungle?*, dans *Rêves de chrétienté. Réalités du monde. Imaginaires catholiques*, sous la dir. de L. VANYPERSELE, Paris-Louvain-la-Neuve, 2001, p. 315-337.

J. PIROTTE

☛ ÉGLISE; TCHANTCHÈS.

## SAINT-GHISLAIN

SAINT-GHISLAIN (CHEMIN DE) C5  
SAINT-GHISLAIN (SENTIER DE) C5

Conseil communal du 16 décembre 1996.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

☛ Thème du patrimoine religieux de Wallonie. Situé dans la zone des abbayes, à Lauzelle, ce nom évoque d'abord l'abbaye de Saint-Ghislain, près de Mons, fondée au VII<sup>e</sup> siècle par le saint du même nom. Il avait été proposé de l'appeler «sentier de Bélian», du nom de l'abbaye de Bélian, fondée à Mesvin au XII<sup>e</sup> siècle, mais qui est peu connue [PV 37].

📖 Saint Ghislain (variantes: *Guislain*, *Ghislin*, *Guilain*, *Guillain*, *Gisselin*; variante wallonne: *Djilin*). La vie de ce saint très populaire dans nos régions est peu connue. La *Vita* de sainte Waudru (ancien récit de la vie de cette sainte composé en latin dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle) nous présente un prêtre nommé Ghislain menant une vie retirée près de Mons, qui aurait pris Waudru,

## SAINT-GHISLAIN

### Saint Ghislain.

Feuillet de dévotion datant du début du XX<sup>e</sup> siècle, diffusé dans l'église d'Archennes (Brabant wallon) et imprimé par Hance à Grez. L'image est signée E. Cuillan. Représenté avec la crosse et la mitre abbatiale, saint Ghislain est accompagné d'une ourse, animal qui selon la légende conduisit le saint vers l'endroit de la fondation de son monastère. Deux de ses « spécialités » sont évoquées sur cette image : soutien des femmes qui accouchent, protection des enfants surtout contre les convulsions. Cette dernière spécialité fait qu'en Wallonie un grand nombre d'enfants ont Ghislain comme deuxième prénom.

Photo Musée en Piconrue (Bastogne).



la fondatrice de Mons, sous sa direction spirituelle. La première *Vita* (ancien récit de vie rédigé en latin) de saint Ghislain, qui fut écrite vers 900 par un moine de Celle, évoque sa naissance grecque (à Athènes). Moine selon la règle orientale de Basile de Césarée, il aurait avec des compagnons entrepris le pèlerinage à Rome puis serait venu œuvrer à l'évangélisation du Hainaut. Il fonda un monastère (en latin : *cella*) à Celle (Saint-Ghislain), non loin de Mons, vers la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Son culte est connu depuis le X<sup>e</sup> siècle. Sa fête se célèbre le 9 octobre. Dans l'iconographie, il est représenté avec la crosse et la mitre abbatiale, parfois accompagné d'une ourse et d'un aigle, animaux qui selon la légende conduisirent le saint vers l'endroit de la fondation de son monastère. Patron de Saint-Ghislain, localité à l'ouest de Mons où s'élevait le monastère, ce saint a dans la dévotion populaire diverses spécialités qui lui valent d'intervenir dans de nombreuses coutumes wallonnes : fécondité des femmes stériles et soutien des femmes qui accouchent, en relation avec l'aide que, selon la légende, il apporta à une parturiente. Il est aussi très souvent invoqué pour la protection des enfants, surtout contre les convulsions. Cette dernière spécialité fait qu'en Wallonie et surtout dans le Hainaut un grand nombre d'enfants ont Ghislain comme deuxième ou troisième prénom.

Bibliographie : A. COLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, 2003, p. 225-228 ; CPW, p. 412-413 ; DHGE, t. XX, 1984, col. 1180-1182 ; IAC, t. III-2, p. 591.

J. PIROTTE

➤ BÉLIAN.

## SAINT-GRÉGOIRE

SAINT-GRÉGOIRE (RUE DE LA)

D3

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

➤ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

« Rue de la Saint-Grégoire » rappelle la fête traditionnelle des écoliers de Wallonie, le 12 mars.

📖 Grégoire I<sup>er</sup>, dit Grégoire le Grand, fut évêque de Rome entre 590 et 604. Né à Rome vers 540 d'une famille patricienne, il commença une carrière civile comme préfet de la ville de Rome. Il se retira du monde, se fit moine suivant la règle de saint Benoît et fut en 579 envoyé comme délégué à Constantinople par le pape Pélage II. Rentré à Rome vers 585 et ayant repris sa vie monastique, il fut élu pape en janvier 590 à la mort de Pélage, par acclamation. Malgré ses fortes réticences, il est consacré évêque de Rome en septembre de la même année.

Dans la période troublée que connaissait alors l'Italie depuis la fin de l'Empire romain sous les coups des grandes invasions, Grégoire se montra un administrateur sage et un organisateur, nonobstant sa mauvaise santé. Il obtint par exemple en 592 une trêve des Lombards, qui dévastaient l'Italie du Nord et menaçaient Rome. Classique dans sa doctrine, Grégoire est surtout un pasteur, un organisateur lucide ayant des vues assez étendues sur les besoins de l'Église de son temps. C'est lui par exemple qui, intéressé par l'avenir des îles britanniques, envoya en 596 le moine Augustin (le futur saint Augustin de Cantorbéry) avec quelques compagnons ; il leur confie la double mission d'établir la vie monastique en Angleterre et de convertir les dirigeants au christianisme. À cette fin, Grégoire donna aux missionnaires des consignes souples d'adaptation aux usages locaux : ne pas détruire brutalement les coutumes païennes, mais les christianiser en douceur. Malade et souvent alité durant les dernières années, Grégoire mourut à Rome le 12 mars 604.

Il a laissé un certain nombre d'écrits : des lettres, un traité de pastorale (*Liber regulae pastoralis*), des *Dialogues* sur des actions

accomplies par des personnages édifiants, ainsi que des écrits sur la morale (*Moralia*); dans ces derniers, nourris de ses méditations bibliques sur le livre de Job et basés aussi sur son expérience intérieure, il a ébauché les grandes directions de la morale classique. La tradition, partiellement contestée par la recherche historique, lui attribue aussi un rôle important dans le domaine liturgique, puisque son nom est resté attaché à un rituel d'administration des sacrements (sacramentaire grégorien) et au chant latin de l'Église catholique (chant grégorien). Grégoire est l'un des quatre grands «docteurs» de l'Église latine (avec Augustin d'Hippone, Jérôme et Ambroise de Milan). Occupant une place importante dans ce moment charnière entre l'Antiquité et le Moyen-Âge, il est sans doute l'un des ces hommes de pensée et d'action qui a le plus fortement marqué le monde occidental naissant.

Saint Grégoire est fêté le jour anniversaire de sa mort, le 12 mars. Son érudition lui a valu d'être le patron des savants. Son lien avec la liturgie et le chant d'église (plain-chant, chant grégorien) lui a valu le patronage des chantes et des musiciens, mais aussi des enfants de chœur. Dans les régions rurales sous l'Ancien Régime, la même personne exerçait souvent les fonctions de sacristain, de chantre et de maître d'école (en wallon, le *maurli*, dérivé du latin *matricularius*, qui a donné en français marguillier). Le patronage de saint Grégoire s'étendait donc à tout ce monde du savoir et de la musique et de leur diffusion: instituteurs, maîtres et membres des chorales, enfants de chœur et plus globalement tous les écoliers. En outre, la date de sa fête coïncidant avec le jour où le calendrier horticole printanier prévoyait le plantage des oignons, Grégoire a ajouté ce patronage populaire à ses nombreux autres. Enfin, sa protection s'étendait aussi aux âmes du purgatoire, en rapport avec une légende selon laquelle Grégoire aurait obtenu qu'en raison de sa justice l'empereur romain Trajan soit délivré du purgatoire. Ce dernier patronage est à l'origine de la pratique ancienne du «trentain grégorien», suite de messes que l'on faisait célébrer pour le repos éternel des défunts. Dans l'iconographie, Grégoire est imberbe, coiffé de la tiare papale et portant au cou la croix pontificale à triple traverse. Son attribut le plus fréquent est la colombe inspiratrice.

Dans les traditions wallonnes, Grégoire était jadis très présent comme patron des écoliers

et rivalisait même en certains endroits, en Hesbaye et dans le Hainaut notamment, avec le très populaire saint Nicolas. Le jour de sa fête, il arrivait que les écoliers enferment dans la classe leur maître, indulgent pour l'occasion, et organisent autour de lui des rondes qui ne cessaient qu'à l'obtention d'un jour de congé:

«*Sint Grègori  
patron des scolis  
d'néz nos on djoû d'condjî*».

Parfois le maître se prêtait au jeu d'une flagellation symbolique pour expier les punitions qu'il infligeait à ses élèves durant l'année. En d'autres endroits, les enfants se coiffaient de mitres en papier. La protection des oignons a également suscité de nombreux dictons et rimes populaires: «*A l'Sint Grég'wère c'est l'djoû k'on sème les ognons min.me dins l'broû*» («à la Saint-Grégoire, c'est le jour où l'on sème les oignons, même dans la boue»). Ou encore ce petit quatrain:

«*A l'portchêsse di sint Grégôre  
kè l'bon Diu nos avôye  
dès gros ognons  
come li cu d'on vî tchaudron*»  
(«À la poursuite de saint Grégoire, que le bon Dieu nous envoie des gros oignons comme le cul d'un vieux chaudron»).

Bibliographie: *Actes du Congrès international du C.N.R.S. n° 612 sur Grégoire le Grand*, Paris, 1986; P. BATIFFOL, *Saint Grégoire le Grand*, Paris, 1928; A. COLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, 2003, p. 241-245; CPW, p. 230-233; IAC, t. III-2, p. 609-616.

J. PIROTTE

## SAINT-GRÉGOIRE

**Saint Grégoire le Grand.**  
Image (taille douce) publiée à Düsseldorf (Allemagne) entre 1860 et 1880. Dessin de Schraudolph, gravure de Fr. Ludy. Ce pape de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, qui occupe une place dans ce moment charnière entre l'antiquité et le moyen âge, est sans doute l'un des hommes qui ont le plus fortement marqué le monde occidental naissant. Dans le folklore wallon, il fut longtemps fêté comme le patron des enseignants et des écoliers.  
Photo Albert Meunier.



## SAINT-HUBERT

SAINT-HUBERT (GALERIE) D6-E6

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.
- ☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

Le nom de la «galerie Saint-Hubert» à Louvain-la-Neuve évoque d'abord les célèbres Galeries royales Saint-Hubert dans le centre de Bruxelles. Elles ont remplacé la «galerie de l'Encan», un lieu d'expositions temporaire [PV 35].

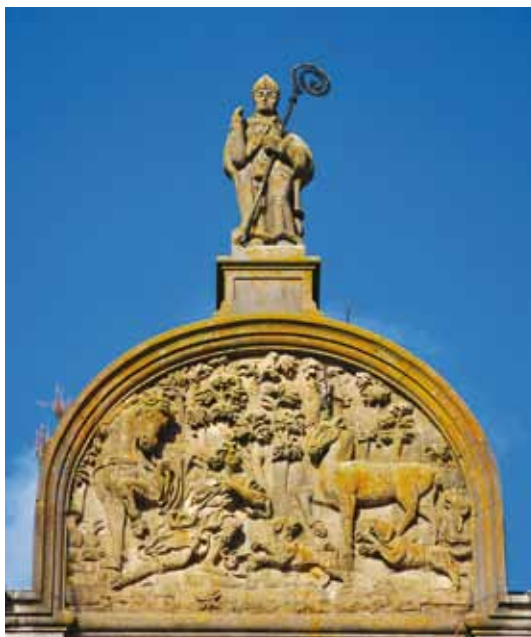
📖 Ce monumental passage couvert bruxellois doit son nom à l'ancienne voirie (ruelle Saint-Hubert). Comprenant plusieurs galeries commerçantes (galerie de la Reine, galerie



## SAINT-HUBERT

Saint Hubert, « patron des grandes chasses ».

Au sommet de la façade de la Basilique des Saints-Pierre-et-Paul, de Saint-Hubert, on peut reconnaître la représentation traditionnelle d'Hubert à genoux devant le cerf portant une croix dans sa ramure (légende qui remonterait au XV<sup>e</sup> siècle). Au dessus, la nouvelle statue de saint Hubert, évêque de Liège (J. Willame), a été placée en 1986.  
Photo Fondation wallonne.



du Roi, galerie des Princes), il fut conçu dès 1838, dessiné par J.-P. Cluysenaar, et inauguré en 1847. Des structures métalliques vitrées couvrent ces passages entre des bâtiments de styles néo-classique et renaissance italienne, aux fonctions résidentielles, commerciales et culturelles. Il faut notamment signaler, dans la galerie du Roi, le Théâtre des Galeries, inauguré dès 1847 et dont le plafond fut plus tard peint par René Magritte.

Toutefois, au-delà de cette référence toponymique, on ne peut oublier que le nom même de saint Hubert est très marqué dans les croyances populaires et les traditions wallonnes. Hubert (*Hubertus*, anciennes formes : *Hucbertus*, *Hugobertus*, *Chugoberctus*; en italien : *Umberto*; en néerlandais : *Huybrecht*) était le fils d'une grande famille franque sans doute apparentée aux ancêtres de Charlemagne (il appartenait peut-être à la famille de Plectrude, épouse de Pépin II, dit Pépin de Herstal). Probablement marié avant d'accéder à l'épiscopat, Hubert semble avoir eu un fils, Floribert, qui lui aurait succédé comme évêque. Lorsque Lambert (saint Lambert), évêque de Maastricht, est assassiné (vers 705), son disciple Hubert est désigné pour lui succéder. Treize ans plus tard, en 717-718, le nouvel évêque fera transférer les restes de son maître de Maastricht à Liège, lieu de sa mort. Une tradition affirme que le geste d'Hubert en transférant les reliques de Lambert à Liège signifiait également le transfert du siège épiscopal vers cette cité. En fait, il semble que Liège devint la résidence principale de l'évêque dans le courant du VIII<sup>e</sup>

ou au début du IX<sup>e</sup> siècle. Il reste que ce geste d'Hubert est une date marquante pour les débuts de Liège. Durant son épiscopat, Hubert travailla à l'évangélisation de cette vaste région allant de l'actuel Brabant à l'Ardenne en passant par la Toxandrie (région de Tongres). Ses loisirs favoris auraient été les parties de pêche en Meuse avec quelques clercs de son entourage. C'est le 30 mai 727 qu'il mourut à Fura (Tervueren) au cours d'une tournée apostolique, et son corps fut ramené à la basilique Saint-Pierre à Liège. Sa fête, le 3 novembre, correspond au jour de l'« élévation » de ses reliques par le maire du palais Carloman, en 743.

Son culte commença assez tôt après sa mort, encouragé sans doute par la puissante famille des pippinides, ancêtres de Charlemagne. En 825, à l'initiative de l'évêque Walcaud et avec l'approbation de l'empereur Louis le Pieux, fils de Charlemagne, le corps de saint Hubert fut transféré dans les Ardennes, au monastère d'Andage; cette translation visait à donner un surcroît de lustre à ce monastère et, peut-être, à éviter que le culte de saint Hubert ne vienne concurrencer trop directement celui de Lambert à Liège. Andage, qui perdit par la suite son nom pour celui de Saint-Hubert, devint le centre d'un culte et les reliques du saint furent créditées de nombreux prodiges. Sa *vita* (ancien récit de vie de saint rédigé en latin) se fait l'écho de cette popularité et des légendes nombreuses, parfois postérieures de plusieurs siècles, fleurirent autour du personnage. Pour certains traits de sa légende, une fusion s'opéra même, sans doute au XV<sup>e</sup> siècle, avec certains traits de la légende de saint Eustache, un autre saint chasseur fêté à la même date du 3 novembre. Ces légendes font notamment d'Hubert un noble aquitain ou un duc, venu à la cour d'Austrasie et s'adonnant avec passion aux plaisirs de la chasse. Sa conversion s'opère un vendredi saint, dans les bois, lors de la rencontre d'un cerf portant un crucifix lumineux au milieu de sa ramure; Hubert saute en bas de son cheval; une voix l'invite alors à venir rencontrer l'évêque Lambert et à changer de vie. Par la suite, sa femme Floribane étant morte en couches à la naissance de leur fils Floribert, Hubert se retire du monde. Lorsque l'évêque Lambert est assassiné, Hubert, pressenti pour lui succéder, cherche à se dérober, mais quelques signes venant du ciel le poussent à accepter: une étole envoyée par la Vierge Marie et une clef d'or donnée par

saint Pierre. Parmi les nombreux miracles que la légende lui attribue, il faut citer la guérison d'un homme atteint de la rage.

Ces différentes légendes semblent s'articuler autour du patronage exercé par Hubert sur les chasseurs, alors que le personnage historique aurait sans doute été plus pêcheur que chasseur. Ce patronage trouverait lui-même son origine dans la situation du monastère d'Andage au cœur de la forêt d'Ardenne, région des grandes chasses. Certaines coutumes anciennes faisant offrir par les grands d'Ardenne la dîme de leur chasse à l'abbaye de Saint-Hubert iraient dans ce sens. Patron de la chasse à courre, Hubert devint également celui des chiens courants, puis le protecteur de tous les chiens. Cette protection s'étendit naturellement aux victimes de la rage, véhiculée par les morsures de chiens. Le culte de saint Hubert se répandit dans la région comprise entre Rhin et Loire et s'enrichit au fil du temps de pratiques diverses. Le sanctuaire d'Ardenne devint un lieu de pèlerinage fréquenté. Ainsi, depuis 1720, un groupe de pèlerins est régulièrement venu à pied de Lendersdorf (près de Düren) en Allemagne. Un ancien rite est connu à Saint-Hubert, celui de la taille : les victimes de morsures de chiens suspectés de rage allaient à Saint-Hubert se faire légèrement inciser le front ; on introduisait dans l'entaille un fil de l'étole du saint, puis on refermait la plaie avec un pansement. Par ailleurs, une tige de fer appelée clef de Saint-Hubert était appliquée chaude sur les animaux afin de les préserver de la rage.

Dans l'iconographie, Hubert est représenté tantôt en évêque, tenant un livre à la main, tantôt en chasseur, au bas de son cheval, à genoux devant le cerf crucifère ; il porte alors une épée à la ceinture et un cor de chasse en bandoulière ; un chien est assis à ses pieds. Parfois figurent l'étole et la clef reçues du ciel et se rapportant dans le culte à la guérison de la rage.

Bibliographie : A. COLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, 2003, p. 263-277 ; CPW, p. 428-436 ; *Le culte de saint Hubert au pays de Liège*, sous la dir. d'A. DIRKENS et J.-M. DUVOSQUEL, Bruxelles, 1991 ; *Le culte de saint Hubert en Namurois*, sous la dir. d'A. DIRKENS et J.-M. DUVOSQUEL, Bruxelles, 1992 ; *Le folklore de saint Hubert*, Bruxelles, 1979 ; *Le patrimoine monumental de la Belgique*, Bruxelles, vol. I, tome C, Liège, 1994, p. 301-306 ; IAC, t. III-2, p. 658-663 ; *Sub tuum præsidium*, UCL 550, Louvain, 1976, p. 33-41 (art de J. LEFÈVRE).

J. PIROTTE

## SAINT-JACQUES

Saint-Jacques (voie) [en réserve]

Conseil communal du 9 septembre 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

La Commission de toponymie a baptisé une rue «voie Saint-Jacques», en souvenir du pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, mais aussi par allusion à la tradition wallonne dans laquelle «voie (de) Saint-Jacques» désigne la voie lactée. Selon les régions, la voie lactée est désignée «voie (de) Saint-Jacques» (surtout dans l'Est de la Wallonie, de Verviers à Virton), «chemin (de) Saint-Jacques», «pazê (de) Saint-Jacques», «route Saint-Jacques», «chaussée (de) Saint-Jacques» et «raie (de) Saint-Jacques» [ALW, t. III, p. 44].

📖 Il ne faut pas confondre les deux saints Jacques, tous deux membres de l'entourage de Jésus. Saint Jacques dit le Majeur est l'un des douze apôtres ; c'est le frère de Jean, comme celui-ci, fils de Zébédée et l'un des trois confidents privilégiés du Seigneur (Pierre, Jacques et Jean). C'est pour ses deux fils, Jacques et Jean, que Salomé leur mère demandait à Jésus le privilège de les voir siéger dans le Royaume l'un à la droite, l'autre à la gauche du Seigneur. Quant à l'autre Jacques, dit le Mineur, cousin de Jésus (appelé dans les Évangiles l'un des frères du Seigneur), il joua un rôle de premier plan dans la première



## SAINT-JACQUES

**Saint Jacques le Majeur.**

Statue en bois polychrome (XVII<sup>e</sup> siècle) de la chapelle de Fontenaille (Prov. de Luxembourg). L'impétueux apôtre que Jésus appelait Boanergès, le fils du tonnerre, est également le saint Jacques de Compostelle, celui de la voie lactée, celui aussi qui a laissé une grande trace dans le folklore de Wallonie. Photo Musée en Piconrue (Bastogne).

communauté chrétienne après le départ de Jésus, puisqu'il devint chef de la communauté chrétienne de Jérusalem.

Le Jacques dont il est ici question est le Majeur, celui de Compostelle et de la voie lactée, celui qui a laissé la plus grande trace dans le folklore, l'impétueux apôtre que Jésus appelait Boanergès, le fils du tonnerre (Marc, 3, 17). Les Actes des apôtres racontent sa mort vers l'an 44: «En ce temps-là le roi Hérode fit arrêter quelques-uns des membres de l'Église pour les maltraiter. Il fit mourir par le glaive Jacques, le frère de Jean» (Actes, 12, 1-2). C'est bien plus tardivement, au VII<sup>e</sup> siècle, que se répand la légende de l'arrivée de Jacques en Espagne qu'il aurait évangélisée durant plusieurs années avant de rentrer en Palestine et de trouver la mort sous Hérode Agrippa. Des disciples en fuite auraient alors emmené son corps et un navire l'aurait miraculeusement reconduit au nord-ouest de l'Espagne, à l'endroit où l'apôtre avait accosté bien des années plus tôt, où tout aussi miraculeusement une sépulture lui aurait été donnée.

Cette légende, entourée par la suite d'autres récits merveilleux, donne une origine à un culte qui prit une ampleur extraordinaire. Dans le contexte de la reconquête progressive des royaumes de la péninsule ibérique envahis par les musulmans, saint Jacques devint le porte-étendard mythique de la *reconquista* (saint Jacques Matamore). La légende rapporte que, suite à des phénomènes lumineux, on découvre au début du IX<sup>e</sup> siècle le tombeau de saint Jacques sur une colline de Galice, qui deviendra le centre d'un culte au destin unique dans le monde chrétien: le pèlerinage à Santiago de Compostelle. À partir du XI<sup>e</sup> siècle, ce pèlerinage va connaître un essor prodigieux, grâce notamment au puissant appui de l'abbaye de Cluny en Bourgogne, soucieuse de soutenir les chrétiens d'Espagne dans leur combat. De toute la chrétienté, des foules vont accourir en Galice au tombeau de l'apôtre. Le chemin de saint Jacques va se couvrir d'une multitude d'édifices (hospices, refuges, églises, couvents) où les pèlerins pédestres, les jacquaires, trouvaient un peu de réconfort. Ce chemin va devenir un lieu unique de brassage culturel.

Pénitents publics et dévots accomplissant un vœu vont sillonner l'Europe dans ce cheminement pénible aux allures initiatiques. Leur silhouette est restée ancrée dans l'imagerie populaire: coiffés d'un chapeau à larges

bords et vêtus d'une ample pèlerine ornée de pectens (coquilles Saint-Jacques), ils avancent s'appuyant sur leur grand bâton (le bourdon) où pend une calebasse. La voie lactée, censée guider les pèlerins, portera dans le langage populaire le nom de Voie de Saint-Jacques; certains ont vu l'origine de cette appellation dans une confusion populaire entre Galice et Galaxie, nom savant de la Voie lactée. Tombé en semi-léthargie au XVIII<sup>e</sup> siècle, le pèlerinage vécut un lent redémarrage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il connaît un étonnant renouveau depuis quelques décennies; il est clair qu'actuellement les motivations religieuses s'effacent parfois devant l'intérêt culturel de la redécouverte des anciennes routes ou devant l'exploit physique dans le cas de pèlerinages pédestres ou cyclistes. En 1987, le Conseil de l'Europe a inauguré l'Itinéraire culturel européen de Saint-Jacques, mis au point par un groupe d'experts.

Saint Jacques est fêté le 25 juillet. Patron des pèlerins, il était aussi celui des chevaliers en raison de la légende de son apparition dans le ciel, en armes et monté sur un cheval, pour soutenir les combats de libération des Espagnols contre les Maures à la bataille de Clavijo en 834 (saint Jacques Matamore, littéralement tueur de Maures). Parmi les patronages secondaires, citons celui des agonisants et celui des chapeliers (en raison du grand chapeau des pèlerins jacquaires). Dans l'iconographie, il est représenté de trois façons principales: l'apôtre de Jésus, pieds nus, drapé à l'ancienne et portant l'épée de sa décapitation; le pèlerin, chaussé et vêtu en pèlerin; le chevalier ou le matamore.

En Wallonie, de même que les statues, vitraux, images de saint Jacques et noms de rues, les patronages d'églises abondent, permettant de reconstituer les anciens chemins des «pèlerins de Monseigneur Saint Jacques en Galice». L'église Saint-Jacques de Liège, de style gothique flamboyant et possédant des vestiges romans, est l'un des plus prestigieux témoins de cet engouement dans nos régions. De même, Jacques le Majeur est présent dans nombre de coutumes et d'appellations traditionnelles. La voie lactée était aussi appelée «*li vôte di sint Djâque*» ou «*li tchmin d'sint Djâque*». Un récent regain d'intérêt est également sensible dans nos régions; en 1986, fut créée pour la Wallonie et Bruxelles l'Association des amis de Saint-Jacques de Compostelle, qui a pour objectif l'assistance aux candidats pèlerins à pied, à vélo ou par d'autres moyens.



Bibliographie: *L'almanach des vieux Ardennais. Traditions et saints de l'été*, Bastogne, 1994, p. 145-160; Y. BOTTINEAU, *Les chemins de Saint-Jacques*, Paris, 1966; J. BOURDARIAS et M. WASIELEWSKI, *Guide des chemins de Compostelle*, 1989; J. CHELINI et H. BRANTHOMME, *Les chemins de Dieu*, Paris, 1982; A. COLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, 2003, p. 284-286; CPW, p. 336-337; *Europalia 1985 Espagne. Santiago de Compostela. 1000 ans de pèlerinage*, Bruxelles, 1985; IAC, t. III-2, p. 690-702.

J. PIROTTE

## SAINT-MÉDARD

Saint-Médard (chemin) [remplacé]  
SAINT-MÉDARD (CHEMIN DE) F4-G4

Conseil communal du 20 novembre 1990 (chemin Saint-Médard) et du 28 juin 1993 (chemin de Saint-Médard).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

📖 Évêque du début du VI<sup>e</sup> siècle, saint Médard est l'un des personnages les plus connus de la météorologie populaire. Né à Salency en Picardie, non loin de Compiègne, vers la fin du V<sup>e</sup> siècle, il était fils d'une grande famille franque. Il fut d'abord prêtre à Soissons et devint évêque de cette ville vers 525-530. Il aurait déplacé son siège épiscopal à Noyon en 531. Il aurait aussi en 532 uni le siège épiscopal de Noyon à celui de Tournai; toutefois, si cette union eut bien lieu (elle dura jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle), il apparaît qu'elle s'est effectivement opérée après lui. D'après sa *Vita* (ancien récit de vie de saint rédigé en latin) la plus ancienne rédigée vers 600, c'est Médard en tant qu'évêque qui accueillit à Noyon la reine Radegonde († 587), épouse du roi mérovingien Clotaire I<sup>er</sup>. Celle-ci, offensée et déçue par les mœurs rudes du roi qui avait fait exécuter son frère, s'était séparée de son époux. Elle fut consacrée diaconesse par Médard à Noyon, puis fonda en 547 le couvent de Sainte-Marie près de Poitiers. Médard travailla à éliminer les vestiges des influences païennes dans son diocèse. Il mourut vers 560 et fut inhumé à Soissons. Son tombeau fut honoré et devint le lieu de construction d'un monastère qui porta son nom.

La fête de saint Médard a lieu de 8 juin. Il a donné son nom à quelque 70 communes de France (variantes locales: Mard, Mart, Méard, Miard, etc.). Dans les Ardennes wallonnes, on connaît le village de Saint-Médard au sud-ouest de Neufchâteau; en Gaume, près de Virton, Saint-Mard lui doit aussi son nom. À Jodoigne, en Brabant wallon, une



## SAINT MÉDARD

### L'église Saint-Médard à Jodoigne.

Né en 457 au village de Salency, près de Noyon, Saint Médard fut évêque de Noyon et de Tournay. Si aucun document ne permet de dater l'origine du premier temple dédié au saint, on sait qu'il existait déjà en 1020. Le bâtiment actuel fut reconstruit au début du XVII<sup>e</sup> siècle, suite à l'incendie de l'édifice médiéval. Wikipedia Commons. Photo Jean-Pol Grandmont.

église paroissiale lui est dédiée; les parties principales de ce monument classé sont du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans l'iconographie, Médard est représenté vêtu en évêque. Il est invoqué pour la guérison de différents maux: névralgies dentaires, migraines et, par extension, maladies mentales. Cette spécialité dentaire fait que parfois on le représente la bouche entrouverte afin d'exhiber ses dents. On le représente aussi parfois avec un aigle qui plane sur sa tête pour le protéger des averses. En effet, sa spécialité la plus célèbre concerne la pluie. Il est devenu le patron des fabricants et des marchands de parapluies, car la météorologie populaire lui attribue de grands pouvoirs. Les dictons les plus connus dans nos régions sont: «S'il pleut à la Saint-Médard Il pleut quarante jours plus tard». «Saint Médard, grand pissart Fait boire pauvre homme et richard». «S'il pleut à la Saint-Médard La récolte décroît d'un quart»

Bibliographie: A. COLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, 2003, p. 430-434; CPW, p. 294-295; IAC, t. III-2, p. 944-945; J. LEFÈVRE, *Traditions de Wallonie*, Verviers, 1977, p. 136; *Le patrimoine majeur de Wallonie*, s.l., 1993, p. 32-34.

J. PIROTTE

## SAINTE-BARBE

SAINTE-BARBE (AUDITOIRES) E8  
SAINTE-BARBE (PARKING) E8  
SAINTE-BARBE (PLACE) E8

Domaine universitaire (auditoires et parking).  
Conseil communal du 27 juillet 1972 (place).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

📖 Sainte Barbe (variantes : *Barbara*, *Varvara*): vierge et martyre fêtée le 4 décembre. On ne sait rien d'historiquement certain à son

## SAINTE-BARBE

**La statue de sainte Barbe du charbonnage du Bois-du-Cazier, à Marcinelle.**

Autrefois, on fêtait saint Éloi, patron des métallurgistes, le 1<sup>er</sup> décembre, et sainte Barbe, patronne des mineurs, le 4 décembre. Cette tradition se perpétue au Bois-du-Cazier, à Marcinelle : depuis quelques années, une marche aux flambeaux a lieu le 3 décembre, au cours de laquelle les statues des deux saints sont portées en procession par d'anciens mineurs et métallurgistes en costume traditionnel.

Photo Fondation wallonne.



sujet. La légende la fait vivre près de la mer de Marmara en Asie mineure entre le III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle, mais d'autres traditions évoquent l'Égypte ou Antioche. Cette jeune fille noble, séquestrée par son père Dioscure dans une tour à deux fenêtres, aurait fait pratiquer une troisième ouverture dans le mur pour manifester son adhésion au christianisme et sa foi en la Trinité. Refusant d'abjurer sa foi et d'épouser un païen, elle aurait été livrée par son père au juge, au moment des persécutions. La légende la met au centre de péripéties multiples : elle s'enfuit dans la montagne où un rocher s'entrouvre pour lui donner refuge ; dénoncée par un berger, elle est envoyée en prison, puis subit avec courage des tortures physiques et des mutilations ; enfin, elle est condamnée à être décapitée. Son père aurait tenu à exécuter lui-même la sentence, mais après le supplice celui-ci aurait été frappé par la foudre et réduit en cendres. La seule chose certaine c'est que son culte fut populaire en Orient dès le VII<sup>e</sup> siècle et qu'il se répandit par la suite en Occident.

Traditionnellement, sainte Barbe est invoquée contre la foudre et la mauvaise mort en raison des circonstances de la mort de son père foudroyé. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, en raison de cette protection contre la mort foudroyante, elle devint la patronne des gens soumis aux feux violents et aux explosions : artilleurs, artificiers, puis pompiers. Elle fut aussi choisie comme patronne des carriers maniant les explosifs et des mineurs menacés par les explosions du grisou... Ce patronage des mineurs dérive peut-être aussi de l'épisode du rocher qui s'entrouvre pour l'abriter au moment de sa fuite. Par ailleurs, l'épisode de la troisième fenêtre percée dans la tour lui a valu d'autres patronages : architectes et métiers de la construction (y compris les ardoisiers), mais aussi prisonniers. De même, sa réputation de protéger contre l'orage lui valut d'être choisie comme patronne des carillonneurs qui jadis sonnaient les cloches pour éloigner la foudre.

Ces nombreux patronages de métiers font d'elle une des saintes les plus populaires en divers pays d'Europe, notamment en France, Italie, Espagne, Allemagne. Dans la Wallonie minière et industrielle, elle fut très honorée comme protectrice de ces corps de métiers. À l'égal de saint Éloi pour les métiers du fer, Barbe est très populaire dans les milieux ouvriers et sa fête le 4 décembre donne souvent lieu à des réjouissances sur les lieux de travail. Elle occupe à ce titre une place de choix dans le folklore wallon. Ainsi, les houilleurs du Hainaut descendaient une statue de sainte Barbe au fond de la fosse ; à Chimay, elle était présente au « Serment des canonnières » ; à Stavelot, les ardoisiers et plafonneurs faisaient célébrer une messe en son honneur ; à l'Université de Louvain, les futurs ingénieurs des mines organisaient des festivités estudiantines. Dans l'iconographie, sainte Barbe est souvent représentée à côté d'une tour, tenant la palme du martyr. Parfois un canon ou des boulets rappellent son rôle de protectrice des artilleurs.

Bibliographie : A. COLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, 2003, p. 70-73 ; CPW, p. 458-460 ; H. DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, 3<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1955, p. 33, 97, 105, 150 ; LAC, t. III-2, p. 169-177.

J. PIROTTE

## SAINTE-GERTRUDE

SAINTE-GERTRUDE (AVENUE) D3-E3

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.
- ☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.
- ☛ Thème du patrimoine religieux wallon.
- ☛ Thème du passé universitaire.

Cette avenue conduit au monastère Sainte-Gertrude, du nom d'une sainte régionale fêtée le 17 mars. Une communauté de religieuses bénédictines, venue de Leuven aux débuts de Louvain-la-Neuve, y résidait jusqu'en août 2006, avant de rejoindre le Monastère Notre-Dame d'Ermeton-sur-Biert. Une communauté de salésiennes de Don Bosco, déjà installée sur le site depuis plusieurs années, y a pris le relais.

📖 Sainte Gertrude de Nivelles (variantes : *Gertrud*, *Gertrudis*; en wallon *Djètrou*, *Djèdru*). La vie de Gertrude de Nivelles se rattache historiquement à l'histoire des grands monastères féminins créés dans les régions de l'actuelle Wallonie au VII<sup>e</sup> siècle par des femmes éminentes de la famille des maires du palais dont Charlemagne est issu. Née vers 626, morte à Nivelles en 659, elle est fille de Pépin l'Ancien, dit aussi Pépin de Landen, qui fut maire du palais sous le roi franc Dagobert I<sup>er</sup>. Entre 647 et 652, sous l'influence de saint Amand, Gertrude inaugure avec Itte (Iduberga), sa mère devenue veuve, un monastère dans leur villa de Nivelles. Femme cultivée, Gertrude deviendra à vingt et un ans la première abbesse de ce monastère double (une communauté de religieuses et une communauté de moines). C'est elle qui accueille les moines irlandais, dont saint Feuillen, qui fondèrent l'abbaye de Fosses (Fosses-la-Ville). Elle mourut vers l'âge de 33 ans, le 17 mars 659, entourée d'une réputation de sainteté. La sœur de Gertrude, Begge († 693), viendra par la suite à Andenne fonder vers 679 un autre monastère. Gertrude est fêtée le 17 mars. Elle ne doit pas être confondue avec d'autres saintes du même nom, notamment avec Gertrude la grande, cistercienne mystique du monastère de Helfta en Allemagne, fêtée le 16 novembre († 1302). Assez rapidement le culte de Gertrude se propagea, bénéficiant de ses liens familiaux avec la dynastie carolingienne et avec diverses lignées princières apparentées. Quelque mille lieux de culte en Europe portent son

nom. Au Moyen-Âge, elle était considérée comme la patronne des voyageurs, puis son patronage s'étendit: on l'invoqua pour obtenir une bonne mort ou pour être guéri de toutes sortes de maladie (patronne de certains hôpitaux). Patronne des fileuses, elle devint aussi celle des jardiniers en raison de la date de sa fête, le 17 mars, période où commencent les travaux printaniers de maraîchage. Un nouveau patronage assez curieux se répandit au XV<sup>e</sup> siècle à partir des régions germanophones (peut-être l'Alsace), gagna les Pays-Bas et même la Catalogne et éclipsa les autres spécialités de la sainte: elle fut invoquée pour protéger contre les invasions de rats, de souris, de mulots et autres rongeurs; par voie de conséquence, elle est aussi considérée comme la protectrice des chats. Elle est le plus souvent représentée en abbesse tantôt avec la crosse abbatiale, tantôt avec une quenouille, un livre ou une maquette d'hôpital, tantôt avec des souris grimpant le long de sa robe.

Le culte de sainte Gertrude a laissé bien des traces dans l'art et les coutumes de Wallonie,



### SAINTE-GERTRUDE

**Sainte Gertrude de Nivelles : détail de la chasse ancienne.**

L'antique châsse de sainte Gertrude, joyaux de l'art gothique, fut fort endommagée lors du bombardement de Nivelles du 14 mai 1940. Si les reliques de la sainte purent être récupérées, on décida de ne pas restaurer cette châsse, trop abîmée : la réalisation d'une nouvelle fut confiée à Félix Roulin (1978), qui y intégra les fragments indemnes de l'ancienne.

Collégiale de Nivelles, châsse de Félix Roulin, 1978.

Photo Fondation wallonne.



notamment à Nivelles. De la remarquable châsse en argent réalisée entre 1272 et 1298 et détruite lors de la guerre en mai 1940, il subsiste quelques vestiges susceptibles de nous faire imaginer la perfection de l'ensemble. Elle fut remplacée par une belle châsse, œuvre de l'artiste dinantais Félix Roulin, qui suscita certaines polémiques en raison de sa modernité. Chaque année, le dimanche suivant le 29 septembre, se déroule le Tour de Sainte-Gertrude, qui processionne dans les campagnes nivelloises sur quelque 14 kilomètres: six chevaux tirent un char portant la châsse. Le Tour se corse à sa rentrée en ville par la participation des géants Argayon et Argayonne.

À Nivelles, la collégiale Sainte-Gertrude, avec ses deux chœurs, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, témoigne de la grandeur passée du monastère. Construit entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, cet édifice est l'un des plus imposants et des plus beaux de Wallonie. Les parties les plus anciennes du bâtiment consacré en 1046 sont de style ottonien (du nom de l'empereur germanique Othon le Grand, † 973). L'avant-corps ouest, qui avait été partiellement détruit par le bombardement du 14 mai 1940, a été restauré au tournant des années 1970-1980. En 1974, une consultation populaire des habitants de Nivelles permit aux autorités de trancher la querelle d'experts concernant le parti à prendre pour la reconstruction du clocher (style roman, gothique ou moderne); on opta ainsi pour la restauration dans un style roman de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Sous le chœur oriental se trouve une crypte romane du XI<sup>e</sup> siècle. Construit au XIII<sup>e</sup> et reconstruit en grande partie au XIX<sup>e</sup>, un cloître gothique se déploie du côté nord.

Le sous-sol archéologique de la collégiale de Nivelles conserve d'importants vestiges d'édifices mérovingiens et carolingiens antérieurs au X<sup>e</sup> siècle, sur l'emplacement desquels fut édifée l'église. On y trouve aussi des sépultures de membres de la famille de Gertrude (les pippinides, issus de Pépin l'Ancien). Lorsqu'on sait le rôle éminent que plusieurs membres de cette famille, dont descend Charlemagne, jouèrent dans la formation de l'Europe, on peut considérer que ce lieu est l'un des plus vénérables de Wallonie.

Bibliographie: A. COLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, 2003, p. 214-222; CPW, p. 235-236; Cl. DONNAY-ROCMANS, *La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles*, Paris-Gembloux, 1979; J.J. HEBANX, *L'abbaye de Nivelles des origines au XIV<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1952; IAC, t. III-1, p. 586-87; M. MADOU, *De heilige Gertrudis van*

*Nijvel. Bijdrage tot een iconografische studie. Inventaris van de Gertrudisvoorstellingen*, Bruxelles, 1975; *Le patrimoine majeur de Wallonie*, s.l., 1993, p. 43-48; *Sub tuum praesidium*. UCL 550, Louvain, 1976, p. 21-31 (art. de J. LEFÈVRE).

J. PIROTTE

➤ ARGAYON; COUVENT.

## SAPINIÈRE

Sapinière (rue de la) [sur Ottignies, F1]

Désignation antérieure à Louvain-la-Neuve.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

➤ Thème des toponymes traditionnels.

Toponyme traditionnel transparent: avant la construction de la «RN 238» et l'urbanisation du Stimont, la rue conduisait à un bois, un temps planté de sapins.

## SARCLOIR

SARCLOIR (RUE DU)

F7

Conseil communal du 3 octobre 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

➤ Thème des outils agricoles traditionnels.

Au quartier du Biéreau, à proximité de la zone évoquant les plantes et des fleurs des champs, quelques noms rappellent les outils traditionnels de nos campagnes.

## SARRIETTE

SARRIETTE (COUR DE LA)

G7

SARRIETTE (PASSAGE DE LA)

F7-F8

SARRIETTE (PLACE DE LA)

F7

SARRIETTE (RUE DE LA)

F7-F8

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

➤ Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

📖 La sarriette (genre *Satureja* L., famille des Lamiacées ou Labiées) n'est connue en Belgique qu'à l'état subspontané; échappée des jardins, elle peut, en effet, se rencontrer à proximité des habitations et sur de vieux murs.

Mais il faudrait plutôt parler «des» sarriettes, car elles sont deux espèces à avoir les faveurs de nos jardins: la sarriette commune ou des jardins (*S. hortensis* L.), herbe annuelle, et la sarriette vivace ou d'hiver (*S. montana* L.), à tiges ligneuses dans le bas. Toutes deux croissent à l'état sauvage dans la région méditerranéenne.



Les sarriettes ont surtout, comme le thym, un usage condimentaire, qui n'est pas sans lien avec leurs vertus médicinales. Toniques, stimulantes et antiseptiques — comme le thym et d'autres Labiées aromatiques d'ailleurs —, elles sont en outre, dans la pratique populaire, appréciées pour leurs propriétés stomachiques; c'est autant pour faciliter la digestion (des féculents en particulier) que pour aromatiser les mets qu'elles sont d'un usage courant. Elles sont avant tout, avec l'estragon et le cerfeuil, le condiment des fèves, des haricots et des lentilles, dont elles atténuent la «ventosité» (terme bien expressif des cuisiniers et médecins du XVII<sup>e</sup> siècle!).

Une étymologie douteuse, qui fait dériver *Satureja* de *satyrus*, est sans doute responsable de la réputation d'aphrodisiaque de la sarriette, connue par ailleurs comme stimulante; Ovide la cite en ce sens dans *L'art d'aimer*.

Bibliographie: *LBH*; *NFB*.

R. ISERENTANT

## SAUGE

SAUGE (PLACE DE LA) G7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

📖 On rencontre en Belgique cinq espèces de sauges (genre *Salvia* L., famille des Lamiacées ou Labiées), dont une seule est indigène, la sauge des prés (*S. pratensis* L.); les autres sont d'introduction relativement récente ou uniquement cultivées.

Ce dernier cas est celui de la sauge officinale (*S. officinalis* L.), «la» sauge, cette «herbe sacrée» connue et utilisée depuis l'Antiquité. Sous-arbrisseau cultivé chez nous comme condiment surtout, la sauge présente, sous son climat méridional d'origine, une grande richesse de vertus curatives (*Salvia* viendrait du latin *salvare*, guérir, sauver) et justifie l'aphorisme ancien: «*Cur moriatur homo cui Salvia crescit in horto?*» ou «Pourquoi mourrait celui ou celle qui a de la sauge dans son jardin?». Cette quasi-panacée trouve plus particulièrement des applications dans la pratique gynécologique.

La sauge officinale est appelée aussi «thé de France» et l'infusion de ses feuilles est très prisée par les Chinois. Elle est en outre considérée comme indispensable dans la

cuisine méridionale et plus spécialement pour parfumer la viande de mouton.

Bibliographie: *LBH*; *NFB*.

R. ISERENTANT

## SAUT DES MACRALES

Saut des Macrales (Le) [en réserve]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Le «Saut des Macrales» n'a pas été réalisé comme prévu, entre le «chemin des Templiers» et le «chemin Charlier à la Jambe de bois».

📖 Le «Saut des Macrales» évoque les macrales, ces sorcières qui, en un saut, s'envolent sur leur balai pour se rendre au sabbat. Le mot wallon *macrale* «sorcière», commun dans une grande partie de la Wallonie, correspond au français *maquerelle* [*FEW*, XVI, p. 503]. Dans ce cas, il ne s'agit de rappeler ni les macrales de Vielsalm, ni celles de Jodoigne, de Tourinnes-Saint-Lambert ou de tout autre endroit où ce folklore est récent. En effet, la Commission de toponymie voulait simplement évoquer le folklore wallon traditionnel.

Bibliographie: A. MASSAUX, *Sorcières et verboc' dans la tradition et le langage populaires*, dans *EMVW*, t. IX, 1960-1962, p. 238;

*Traditions populaires de Wallonie*, dans *Wallonie*, t. IV, p. 134.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE



## SAXOPHONES

SAXOPHONE (CHEMIN DES) G6

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Dans le thème de la musique, un certain nombre de noms évoquent les musiques traditionnelles de Wallonie [*PV* 42]. Le saxophone n'est pas à proprement parler une musique traditionnelle: il s'agit plutôt d'évoquer son génial inventeur, le Dinantais Adolphe Sax [*PV* 55].

📖 Instrument à vent inventé vers 1840 par le Dinantais Adolphe Sax (1814-1894), le saxophone est un instrument hybride, fabriqué en laiton, mais dont l'embouchure est analogue à celle des clarinettes: sur le bec de l'instrument se fixe une anche, c'est-à-dire une petite lamelle de roseau qui, mise en vibration par le souffle du saxophoniste, provoque l'émission d'un son. Le corps de

## SAXOPHONE

### Dinant : le Saxophone géant, au pied de la rue Saint-Jacques.

Ce saxophone de cuivre (dans la tradition des dinandiers...), dressé au pied d'une fontaine, est l'hommage rendu par la ville de Dinant à son célèbre enfant, Adolphe Sax.

Creative Commons.

© Photo Jean-Marie Huet.



l'instrument, conique, est percé de trous recouverts de plateaux ou de clés qui permettent de les ouvrir ou de les obstruer, et dès lors de modifier la hauteur de la colonne d'air et donc la hauteur du son.

Si le sax alto est l'instrument plus répandu de sa famille, il existe également des saxophones plus aigus ou plus graves : les saxophones sopranino, soprano, – dont les tubes coniques sont droits –, et les saxophones ténor, baryton, basse et contrebasse, qui, comme le saxophone alto, présentent un pavillon recourbé en forme de pipe, ce qui donne à cette famille un profil très caractéristique.

De grands compositeurs de musique classique adoptent rapidement ce nouvel instrument au XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1844, Berlioz l'utilise dans son *Hymne sacrée*. Il sera suivi de bien d'autres : Bizet (*L'Arlésienne* en 1873), Massenet (*Hérodiade* en 1881 ; *Werther* en 1886), Saint Saens, Ravel, Honegger, Prokofiev, etc.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le saxophone gagne en popularité, notamment grâce au jazz dont il devient l'instrument emblématique à partir des années 1920 : sa sonorité particulière a séduit les amateurs, et des interprètes célèbres tels que Coleman Hawkins, Charlie Parker ou John Coltrane, lui ont donné ses lettres de noblesse. Actuellement, il fait toujours les belles heures du jazz et de la musique populaire. Il est également très sollicité dans

les formations militaires et dans les fanfares.

Bibliographie : H. BERLIOZ, *Grand traité d'instrumentation et d'orchestration moderne*, Paris, 1843 ; M. HAINE, *Adolphe Sax (1814-1894) : sa vie, son œuvre et ses instruments de musique*, Bruxelles, 1980 ; R. INGHAM, e.a., *The Cambridge Companion to the Saxophone*, Cambridge, 1998 ; C. RAUMBERGER, K. VENTZKE, *Saxophone*, dans *Grove Music Online*. Oxford Music Online (dernière consultation le 26 septembre 2010).

B. VAN WYMEERSCH

## SCAVÉE

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| SCAVÉE DU BIÉREAU    | E6-E7-F7-F8 |
| SCAVÉE POINT DU JOUR | F3-F4-C4    |

☛ Thème des déterminés wallons.

Dans le choix des déterminés, la Commission de toponymie a cherché à varier les expressions, ici en reprenant des termes typiquement wallon et qui restent en usage dans le français régional.

📖 Le wallon *scavée* « chemin creux » a été francisé dès le Moyen-Âge sous la forme « scavée » encore en usage dans la région. Il est issu du latin *excavata*, participe passé du verbe *excavare* « creuser ». Il est représenté par diverses variantes dans toutes les régions de Wallonie : *havêye* en liégeois [DL], *chavêye* en namurois [LN, p. 584], *chavâye* en gaumais, *cavée* dans les dialectes picards, etc. [FEW, III, p. 271b]. La forme *scavée* est caractéristique des parlers du centre du Brabant ; la région de Nivelles dit *ès cavêye* [DWFN], variante qui est à l'origine de la forme « escavée » des textes anciens. Ce dérivé est fort courant dans la toponymie de la Wallonie. La même variation phonétique se manifeste dans des mots tels que « échelle », qui se dit *scôle* à Ottignies, *èskîye* à Nivelles, mais *chôle* dans l'est du Brabant ; dans « écume » : *skeume* à Ottignies, *ès cume* à Nivelles, mais *cheume* dans la région de Jodoigne ; etc. [ALW, I].

Le terme *scavée*, *escavée*, est fréquent dans tout le Brabant wallon. À Ottignies : 1312, « la Scavée d'Otengies » ; 1775, « l'Escavée des Veneurs » [T&W-W, p. 138] ; à Wavre : 1531, « terre gisant aux scavées » ; 1694, « ôs scavées » ou « terre appelée la scavée » 1713, « aux grandes scavées » [WET, p. 109] ; à Mont-Saint-Guibert : 1616, « outre les scavées » ; 1616 « les scavées Pira » ; 1693, « aux scavées » ; 1765, « campagne de l'Escavée » ; 1776, « campagne de Scavée » [WAV, IV, p. 97] ; à Limal : « scavée, escavée, chavée » [WAV, XII, p. 114] ; à Néthen : « chavée ». Un dérivé en *-eau*, *chavia*, existe à Archennes [WAV, XVIII, p. 113] et dans la région de Jodoigne [Tém. Gaziaux].

I. LEJEUNE

☛ BIÉREAU ; POINT DU JOUR.



## SCHWANN

SCHWANN (AVENUE THÉODORE)E8-E9-F8

Conseil communal du 22 juin 1976.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.

«Avenue Théodore Schwann» (1810-1882) honore ce naturaliste allemand, professeur un temps à l'Université de Louvain, qui révolutionna la biologie, en affirmant que la cellule est l'unité élémentaire de la vie.

📖 Théodore Schwann naît en 1810 à Neuss sur le Rhin dans une famille catholique, nombreuse et pieuse. Destiné par sa mère à la prêtrise, c'est paradoxalement l'influence d'un maître de religion du *Tricoronatum* (Collège des Trois couronnes à Cologne) qui le mène à renoncer à la théologie pour entreprendre des études de médecine. Persuadé que l'homme, seul être libre de la création, peut s'élever par le perfectionnement personnel, Schwann conjugue par son choix de l'activité scientifique sa passion de la vertu avec celle de la connaissance.

Ayant défendu sa thèse en médecine à Berlin en 1834, il devient aide-naturaliste au Musée d'Anatomie. Il y travaille sous la direction du physiologiste Johannes Peter Müller (1801-1858). C'est durant les cinq années berlinoises qui suivent que Théodore Schwann produit les contributions auxquelles son nom reste attaché. L'influence du libre-examinisme berlinois s'exprime dans ses travaux par un rejet du vitalisme et une volonté de comprendre le mystère de la vie en subordonnant la biologie à la physique. Il établit le lien entre la force d'un muscle et son degré de contraction. Il découvre la pepsine, première enzyme obtenue à partir d'un tissu animal, et démontre l'intervention de micro-organismes dans les phénomènes de putréfaction et de fermentation.

Plus considérable encore est l'impact de sa théorie cellulaire. Il démontre en effet que «l'origine cellulaire est commune à tout ce qui vit»: l'organisme animal, comme le végétal, n'est formé que de cellules, ce qui réduit l'élucidation du mystère de la vie à l'étude de sa nature physico-chimique. Ses conclusions sont publiées à Berlin en 1839 sous le titre *Mikroskopische Untersuchungen über die Uebereinstimmung in der Struktur und dem Wachstum der Thiere und Pflanzen*. Il complète ainsi les recherches au terme

desquelles Mathias Schleiden (1804-1881) a proposé un an plus tôt la théorie cellulaire en histologie végétale. Selon Schwann, «les cellules sont des organismes, et les animaux comme les plantes sont des agrégats de ces organismes arrangés suivant des lois définies». En avril de la même année, Schwann est nommé professeur à Louvain. Mais l'homme qui dorénavant enseigne l'anatomie aux futurs médecins est profondément changé. Au cours de l'année 1838, il a en effet vécu une crise de conscience qui le ramène au Dieu de son enfance, et l'écarte de la voie rationaliste qu'il avait jusque-là privilégiée pour atteindre la vérité. Sa carrière professorale à Louvain, puis à Liège où il est nommé en novembre 1848, est consciencieuse sans être brillante. À Louvain, il poursuit ses travaux sur la fermentation et démontre le rôle des micro-organismes qu'il avait suspecté. Ses recherches sur la contraction musculaire l'amènent à découvrir la gaine qui enrobe les axones dans les fibres nerveuses, aujourd'hui appelée «gaine de Schwann». Il forge le terme de métabolisme, et jette les bases de l'embryologie en observant le développement d'une cellule particulière, l'œuf fécondé. Parmi les affaires auxquelles il sera mêlé contre son gré, la polémique à propos de Louise Lateau l'affecte profondément. Il avait été désigné comme expert pour examiner la «stigmatisée de Bois-d'Haine» et avait



## SCAVÉE

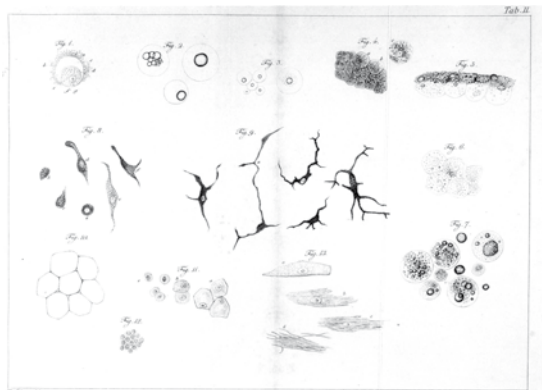
### La « scavée Point du Jour ».

Le wallon scavêye « chemin creux » a été francisé dès le Moyen Âge sous la forme scavée encore en usage dans la région. Il est issu du latin *excavata*, participe passé du verbe *excavare* « creuser ». Il est représenté par diverses variantes dans toutes les régions de Wallonie : havêye en liégeois, chavêye en namurois, chavâye en gaumais, cavée dans les dialectes picards, etc. Photo Fondation wallonne.

## SCHWANN

**Théodore Schwann :**  
**planche II des**  
**Mikroskopische**  
**Untersuchungen (1839).**

Théodore Schwann (1810-1882), professeur à l'Université catholique de Louvain (1839) s'est notamment illustré par sa théorie cellulaire. Il démontre en effet que « l'origine cellulaire est commune à tout ce qui vit », ce qui réduit l'élucidation du mystère de la vie à l'étude de sa nature physico-chimique. Ses conclusions sont publiées à Berlin en 1839 sous le titre *Mikroskopische Untersuchungen über die Uebereinstimmung in der Struktur und dem Wachstum der Thiere und Pflanzen*. Photo Jozeph Goossens.



**L'amphithéâtre anatomique**  
**de Rega (1774),**  
**où enseigna Théodore**  
**Schwann à ses débuts.**

Le théâtre anatomique fut construit par le recteur Rega pour les cours d'anatomie. Les grandes baies vitrées de cette construction octogonale dispensait à l'intérieur une lumière abondante permettant aux étudiants de bien observer la dissection des cadavres.

Cette qualité de lumière explique qu'en 1887, la ville de Leuven l'ait mis à la disposition du peintre Constantin Meunier comme atelier.

Leuven, Minderbroedersstraat.  
Photo Fondation wallonne.



conclu dans son rapport à la supercherie. Mais l'évêché de Tournai altère le contenu du rapport qui cautionne ainsi les prétendus stigmates. Malgré sa reconversion religieuse, Schwann n'accepte pas que l'on falsifie ses conclusions, mettant ainsi en danger son honnêteté scientifique.

Ses publications se font rares puis inexistantes, et il devient davantage connu pour son invention d'appareils permettant de vivre dans un milieu irrespirable présentés à l'Exposition Universelle de Paris en 1878. Nombreux furent les historiens et physiologistes qui se sont interrogés sur cette inertie scientifique après des travaux prestigieux et fondateurs. L'insuffisance des moyens et la médiocrité du milieu intellectuel belge ne peuvent en tout cas être incriminés: c'est dans sa chambre

d'étudiant et dans l'isolement que Schwann a réalisé ses découvertes microscopiques et ses interprétations cellulaires. La charge de l'enseignement de l'anatomie a dû sans doute le distraire de ses études physiologiques. Ses convictions religieuses constitueraient pour d'aucuns l'explication la plus plausible: de nature paisible et soumis à l'Église, Schwann aurait préféré s'abstenir de travailler plus longtemps dans un champ controversé qui semblait de surcroît offrir des arguments naturels et irréfutables aux doctrines matérialistes. L'argument est insuffisant puisque ce n'est qu'à la fin de sa vie, en mai 1877, qu'il va reconnaître la religion catholique romaine comme l'essence véritable et unique du christianisme. Enfin, ses biographes ont à maintes reprises stigmatisé le caractère complexe de ce célibataire timide, sensible, anxieux voire névrotique, frustré dans ses ambitions d'enseigner la physiologie à Bonn — il deviendra titulaire de la chaire équivalente à Liège en 1858 seulement, soit vingt ans après ses *Mikroskopische Untersuchungen* — et blessé par les polémiques auxquelles il fut mêlé contre son gré.

Sans doute tous ces facteurs ont-ils joué un rôle indéniable dans le silence de Schwann sur la scène savante. Mais ces analyses historiques présentent toutefois le défaut de limiter l'existence et l'essence de l'homme à l'aspect public de sa personnalité et de son œuvre. Dans l'intimité, en effet, Schwann poursuit son cheminement à la fois mystique et intellectuel, comme le prouvent sa correspondance, son journal intime, ainsi que de nombreux traités et notes inédits. Les lettres échangées avec ses amis, et en particulier avec P.J. Van Beneden (1809-1894), son successeur à Louvain, révèlent elles aussi le fond de son caractère: cordial, bienveillant et primesautier. Pour l'essentiel, il poursuit la quête intellectuelle qui l'a poussé à formuler sa théorie cellulaire. Avec cette dernière, il était parvenu à établir le fait que la vie trouve sa raison d'être dans les propriétés des atomes, catégorie qui regroupe les cristaux et les cellules. Ces atomes existent sous forme organisée, par contraste avec les substances libres, agrégats amorphes et non organisés. Dans cette dernière catégorie, Schwann situe le principe psychique de l'homme. Chez la plante ou l'animal, l'état psychique total — âme animale — est une totalité qui résulte de tous les états psychiques des atomes formant l'organisme. Cette individualité psychique est le résultat

complexe mais contingent des modifications physico-chimiques à l'échelle des atomes. Par contre, Schwann reconnaît chez l'homme l'existence d'un principe libre indépendant des états psychiques des atomes mais solidaire au point de ne former avec eux qu'une seule individualité qui est combinée avec le corps humain en entier.

Sa conversion à l'Église l'amène après 1877 à reformuler sa théorie dans une perspective mystique. Il imagine un Dieu-organisme parfait, résultat de l'union de Dieu aux hommes, qui correspond au corps mystique du Christ auquel Dieu participe mais n'en constitue qu'une partie. Pour faire partie de ce Dieu-organisme, l'homme doit accomplir l'acte volontaire du baptême, mais la rédemption de l'homme déchu ne s'opère toutefois que par la force agissante de Dieu présent au sein de cet organisme. Chez l'homme racheté, l'esprit et le corps sont rétablis dans leur unité, et s'ouvre en même temps le chemin de la connaissance.

Ce système, teinté de gnosticisme, nourrit le mysticisme inné de Schwann dans les dernières années de sa vie. C'est dans cet état d'esprit qu'il s'éteint en 1882. Attiré à Louvain par Pierre-Joseph Van Beneden, Schwann ne semble pas y avoir eu un impact direct en biologie cellulaire: son silence en ce domaine s'explique, on l'a vu, par un dégoût des polémiques et une crainte de voir ses travaux utilisés à d'autres fins que scientifiques. Mais l'Université hébergea toutefois l'un des grands centres dans le domaine de la biologie cellulaire, fondé par Jean-Baptiste Carnoy (1836-1899).

Bibliographie: M. FLORKIN, *Naissance et déviation de la théorie cellulaire dans l'œuvre de Théodore Schwann*, Paris, 1960; L. FRÉDÉRICQ, *Théodore Schwann, sa vie et ses travaux*, Liège, 1884; H. HÜMMELER, *Gläubige Wissenschaft. Leben und*

*Tagebücher des Physiologen Theodor Schwanns*, Düsseldorf, 1936.

B. VAN TIGGELEN

## SCIENCES

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| SCIENCES (AUDITOIRES DES) | E7-E8 |
| SCIENCES (PLACE DES)      | E7-E8 |
| SCIENCES (PARKING DES)    | E7-E8 |

Domaine universitaire (auditoires et parking).  
Conseil communal du 27 juillet 1972 (place).  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «place des Sciences» sert de place centrale pour le quartier des sciences exactes.

## SCIENCES EXACTES (THÈME DES)

Certaines rues du quartier du Biéreau proches de la Faculté des sciences exactes portent des noms de personnages célèbres dans le domaines des sciences et des techniques. Des chercheurs importants ou secondaires, des inventeurs, des aventuriers et d'autres personnalités s'y côtoient. Plusieurs Belges et Wallons y sont représentés. Les personnalités universelles qui ont marqué l'histoire des sciences n'ont pas été oubliées.

☛ ARCHIMÈDE; BELIN; BERNARD; BOLTZMANN; CARNOY; CURIE; DORLODOT; EINSTEIN; FLEMING; GALILÉE; LAVOISIER; KELLNER; LEMAÎTRE; LUMIÈRE; MENDEL; MERCATOR; MINCKELERS; PASTEUR; PRIGOGINE; PYTHAGORE; QUETELET; RÉAUMUR; SCHWANN; SCIENCES; SERRES; STEVIN; TEILHARD DE CHARDIN; VINCI.

## SCIENCES HUMAINES (THÈME DES)

À proximité des facultés des sciences humaines, plusieurs rues évoquent un certain nombre de penseurs dont les œuvres appartiennent à la littérature française et universelle.

☛ ARISTOTE; GREVISSE; HANSE; HAUST; LADEUZE; LADRIÈRE; LECLERCQ; MASSAUX; MERCIER; MICHOTTE; MONTESQUIEU; MORE; PASCAL; PINDARE; RABELAIS; SCIENCES; SIGEBERT DE GEMBLOUX; SOCRATE; WOITRIN.

## SÉDAR SENGHOR

Sédar Senghor (rue Léopold) [en réserve]

(Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème du passé universitaire.

Ce nom n'évoque pas seulement l'homme d'État et poète sénégalais qui a chanté la grandeur de la «négritude» et l'espoir de la réconciliation de toutes les races, mais aussi le docteur honoris causa de l'Université catholique de Louvain (1966) [PV 43 et 43bis].



## SCIENCES

**La «place des Sciences» et sa bibliothèque.**

C'est autour de la «place des Sciences», premier espace public piéton de grande dimension réalisé à Louvain-la-Neuve, que se concentra la vie de la cité à ses débuts. Au fond, la bibliothèque des sciences se voulait un geste architectural dans la ville nouvelle; sa silhouette fut souvent utilisée comme un des symboles de Louvain-la-Neuve. À droite, le plan incliné du mur où fut apposée une plaque circulaire rendant hommage aux «victimes de l'intolérance».

Photo Fondation wallonne.



📖 Léopold Sédar Senghor, homme d'État sénégalais, est aussi un poète de langue française et le chantre de la négritude. Né à Joal, au Sénégal, en 1906, Senghor appartient par son père, commerçant aisé, au groupe des Sérères, de tradition chrétienne. Il passe une enfance heureuse dans sa famille, entendant les griots exalter les hautes faits des grandes lignées sérères. Après des études primaires à la mission catholique de Djilor, il commence son secondaire chez les missionnaires spiritains à Ngazobil, le poursuit à Dakar au Collège Libermann tenu par les mêmes religieux et le termine dans l'enseignement public au lycée de Dakar. À sa culture africaine, il ajoute une imprégnation de l'humanisme gréco-latin. Après le baccalauréat, ayant obtenu une bourse pour étudier en France, il entre en octobre 1928 au Lycée Louis-le-Grand à Paris en vue de préparer son entrée à l'École normale supérieure.

À Paris, il découvre la culture européenne avec ses richesses et ses insuffisances. Il apprend que l'Europe ne lui apporte pas «une recette universelle, mais une simple méthode». À Paris aussi, il se lie d'amitié en 1931 avec le Martiniquais Aimé Césaire, amitié profonde malgré les divergences idéologiques et caractérielles : Césaire, le révolté et Senghor, l'homme de l'équilibre. C'est cet équilibre qui lui permettra d'intégrer dans son africanité les influences les plus diverses : christianisme, socialisme, révolte de l'Africain et empathie avec l'Europe. C'était le temps où l'Europe découvrait l'«art nègre» et les rythmes africains. Senghor et Césaire se passionnent pour leurs racines africaines communes, s'enthousiasment à la lecture des travaux des ethnologues africanistes : Leo Frobenius, Maurice Delafosse, Georges Hardy. En 1934, autour du petit groupe de Senghor et Césaire, auquel participe le Guyanais Léon Damas, naît une petite revue : *L'étudiant noir*. Africains et Antillais noirs, par-delà les siècles de séparation due à la Traite, se retrouvent et rejoignent une Afrique, idéalisée sans doute. Ils forgent et lancent le mot «négritude», qui ambitionne de dépasser les héritages africains, tout en les intégrant dans une négritude actuelle, afin de mettre au monde le «nègre nouveau».

Devenu en 1935 agrégé de grammaire (le premier agrégé africain), Senghor enseigne au lycée Descartes à Tours, de 1935 à 1938, puis au lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés près de Paris. Ayant pris

en 1933 la nationalité française, il est enrôlé dans l'armée en 1939 lors de la Drôle de Guerre. Fait prisonnier en juin 1940, il passe deux années en captivité dans des camps allemands en France. Réformé pour maladie, il est libéré en 1942 et reprend ses cours au lycée Marcelin Berthelot, tout en œuvrant dans la Résistance au Front national universitaire. Après la guerre paraissent ses premiers recueils de poèmes : *Chants d'ombre* en 1945, *Hosties noires* en 1948, *Chants pour Naïtt* en 1951. En 1948, paraît aussi à Paris son *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, pour laquelle Jean-Paul Sartre écrit une préface intitulée *Orphée noir*. Avec le Sénégalais Alioune Diop, Senghor organise un Rassemblement des Africains, d'où sortira la revue *Présence africaine* (n° 1, décembre 1947), appelée à devenir l'organe culturel du monde noir.

La fin de la guerre marque également son entrée en politique. Senghor est élu en 1945 député du Sénégal à l'Assemblée constitutive en France, sur une liste (Bloc Africain) parrainée par la S.F.I.O. Il sera réélu sans interruption sur des listes diverses voulant faire entendre la voix des Africains. Présent sur le terrain en Afrique et actif aussi à Paris, il revendique une autonomie de gestion des affaires locales et appelle de ses vœux une collaboration économique Europe-Afrique. Il occupe diverses fonctions officielles : secrétaire d'État à la Présidence du Conseil sous Edgar Faure (1955-1956) ; ministre conseiller auprès du Président de la Communauté en 1959 ; président de l'Assemblée fédérale de l'éphémère Fédération du Mali (regroupant l'ex-Soudan français et le Sénégal et dissoute en septembre 1960). Élu président de la République du Sénégal alors naissante, il contribue à la création de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) en 1963. En 1962, il est confronté à une tentative de coup d'État du premier ministre Mamadou Dia et doit rétablir la paix intérieure. Ayant instauré le multipartisme, il s'efforce de maintenir la stabilité politique du Sénégal. Dans le domaine économique, il tente d'enrayer la détérioration générale de la situation en Afrique. Il se retire de la présidence de la république en décembre 1980. Abdou Diouf, alors premier ministre, lui succède.

Durant ces années d'intense activité politique, Senghor continue son œuvre de poète et de penseur africain. Il publie plusieurs recueils de poèmes (*Éthiopiennes* en 1956 ; *Nocturnes* en

1961; *Lettres d'hivernage* en 1973) et des essais littéraires et politiques (*Libertés*, cinq volumes parus entre 1964 et 1992; *Ce que je crois. Négritude, francité et civilisation de l'universel*, 1988). Comme président du Sénégal, il soutient les initiatives internationales pour promouvoir la langue française. Entré à Paris en 1969 à l'Académie des sciences morales et politiques, il est élu en 1983 à l'Académie française. Il meurt le 20 décembre 2001 à Verson, en Normandie, où il s'était retiré depuis quelques années dans la région de sa femme.

Intellectuel accompli et homme d'action, Senghor apparaît sans conteste comme une personnalité marquante de la culture et de la politique en Afrique et comme une grande figure des lettres françaises au XX<sup>e</sup> siècle. Sa poésie conjugue aux rythmes africains une langue française pure, élégante, toujours juste. Son lyrisme confinant parfois à l'épique manifeste la profondeur et la richesse de l'Afrique; il exalte le métissage culturel et la réconciliation des races. Ses vers, qui se déploient en longues suites incantatoires, laissent aussi entrer les rythmes africains «À l'appel du tam-tam bondissant véhément lancinant». Son message est d'harmonie, de pardon, de fraternité universelle, mais aussi d'enracinement profond dans son peuple d'Afrique.

Bibliographie: S. COURTEILLE, *Léopold Sédar Senghor et l'art vivant au Sénégal*, Paris, 2006; J.-R. DE BENOIST, *Léopold Sédar Senghor*, Paris, 1998; A. GUIBERT, *Léopold Sédar Senghor*, Paris, 1961; L. KESTELOOT, *Les écrivains noirs de langue française: naissance d'une littérature*, Bruxelles, 1963.

J. PIROTTE

## SERPENTINE

SERPENTINE (RUE LA) F6-F7-G6-G7

Conseil communal du 17 avril 1973.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

«Rue la Serpentine» rappelle la configuration sinueuse et étroite du chemin [PV 8]. Au départ le toponyme proposé par la Commission de toponymie était «La Serpentine», mais c'est «rue la Serpentine» qui a été officialisé par le Conseil communal. De là, une certaine confusion sur différents plans, un petit morceau d'une hypothétique «rue DE la serpentine» conduisant à «La Serpentine»...

📖 Seul le *GR* comprend le sens qui paraît convenir ici: «ligne sinueuse» (aucune mention ne figure dans le *GLLF* et le *TLF* ne va pas encore jusqu'à la lettre «S»).

I. LEJEUNE

## SERRES

SERRES (CLOS DES)

D9

Conseil communal du?.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Nom donné à un petit sentier desservant un sous-quartier de la zone d'habitat alternatif du quartier de La Baraque, parce qu'il accueille d'anciennes serres viticoles reconverties en logements. L'habitat alternatif s'étend en réalité sur plusieurs zones ou sous-quartiers, très précisément identifiés dans la cartographie des lieux: «le Jardin», «les Bulles» et «le Talus».

📖 Dès les premières années de cours à Louvain-la-Neuve, des groupes issus de maisons communautaires de Leuven — et pour la plupart composés d'étudiants en architecture ou en sciences humaines et sociales — décidèrent de migrer vers la ville nouvelle en ayant pour objectif de réaliser par eux-mêmes (auto-construction) un logement autre que celui proposé à Louvain-la-Neuve (clé sur porte): un logement plus personnalisé, plus économique et plus simple dans ses matériaux et sa conception, réalisable rapidement. Ils voulaient aussi mener une vie collective et moins tournée vers la consommation. À l'arrivée de ces groupes, nous ne sommes que sept ans après 1968...

Attirés par l'existence de terrains discrets, séduits par l'accueil de ses habitants et le charme du village ancien, ils atterrirent à La Baraque. C'est ce qu'on appelle depuis à Louvain-la-Neuve «l'habitat alternatif» ou — dans le vocabulaire de l'Université — «l'habitat expérimental». En trois ans, plusieurs groupes s'installèrent successivement. Dans chaque groupe, des logements individuels furent organisés autour d'un équipement commun. Comme aujourd'hui, on se déplace à pied entre les logements, les voitures restent garées à l'extérieur. L'infrastructure était alors sommaire: un ou deux points d'eau; l'électricité partout; le gaz naturel pour un des groupes. Ils s'établirent sur trois zones géographiques. La première, tout d'abord, appelée «Le Jardin», comprend «Le Verger», «Les Serres», «Les Roulottes et les Cabanes». Un premier groupe débarqua à «La Baraque» le 7 juillet 1975 et installa roulottes, cabanes et bus à double étage à l'abri des hautes haies du verger voisin du «château de la Baraque», ancien bâtiment conventuel qui abritait alors entre autres un restaurant bio, une boulangerie artisanale et une école alternative (aujourd'hui occupé



par le CETH, qui accueille des handicapés). Cette première communauté fut rejointe les années suivantes par d'autres groupes qui, parfois avec l'appui de leurs professeurs, se fixèrent également pour objectif de réaliser par eux-mêmes et à moindres frais un logement simple, rapide et novateur. En 1976, une dizaine d'étudiants en architecture rachetèrent à Hoeilaert des serres à raisin désaffectées, que l'État poussait alors à démanteler. Alignées en bordure de la « Nationale 4 », dans une parcelle d'habitation cernée de hauts sapins, non loin du verger, elles s'organisaient autour d'une serre commune qui servait aux repas, à la toilette et aux réunions. Recouvertes de plaques ondulées et isolées de laine de roche, ces serres constituaient une succession de cellules individuelles — bien vite aménagées et remaniées au goût de chacun et au gré des aventures familiales. Ce groupe des « Serres » — proche de la Faculté d'architecture — était jouté vers le chemin de Gilly par un groupement de roulottes et cabanes, à l'origine plus proche des sciences sociales. Tous deux partageaient parking, points d'eau et électricité. Ils furent ensuite rejoints par certains occupants du « Verger » lorsque la construction de maisons sociales s'y annonça. La seconde zone, ensuite, désignée « Les Bulles », regroupe aussi « Le Zoo » et « La Fattoria ». En 1976 également, un autre groupe d'architectes pionniers érigea près du « Zoo de la Baraque » cinq dômes géodésiques, des « zômes », tels qu'ils les avaient étudiés théoriquement dans leurs cours. Une bâche plastique tendue à l'intérieur d'une double structure métallique, constituée de tubes ronds boulonnés en triangles sur des plaques de liaison, assure l'étanchéité. Cette peau légère, posée sur une fine semelle de béton, est isolée par l'intérieur avec des plaques de polystyrène expansé enduites de plâtre. Quatre d'entre elles sont autant de cellules de logement, la cinquième, la « Grande Bulle », étant la cuisine et le lieu de vie commune. Un bloc sanitaire commun est érigé à proximité. Après une trentaine d'années, ces « Bulles », encore pleinement fonctionnelles, n'avaient toutefois plus si fière allure. Elles ont été rénovées de diverses façons : béton projeté, ou polystyrène extrudé et mousse de polyuréthane recouverts de fibre de verre et résine époxy, ou ballots de paille et enduits. D'autres habitats se sont développés autour : une roulotte et une maison en terre-paille, une autre roulotte et des cabanes.

Juste à côté se trouvait le « Zoo ». On appelait ainsi une maison dont le jardin abritait jusqu'aux années 1980 une collection de quelques animaux exotiques (un lion, des singes, etc.). On garda le nom de « bar du Zoo » lorsque les habitants prirent l'habitude d'y organiser un souper hebdomadaire commun. Et quand l'activité déménagea ensuite dans un nouveau baraquement, sur la « Prairie sacrée », le nom lui resta.

Puis vint le groupe de « La Fattoria ». Suite à un voyage à cheval et en roulotte à travers l'Europe, deux habitants ont voulu, en 1994, créer une institution ressemblant à ce qu'ils avaient vu en Italie : un potager biologique collectif, cultivé avec l'aide de personnes handicapées mentales ou en quête de reconstruction morale ou sociale, et dont les produits alimentent une table d'hôtes et un petit magasin biologique. Après la construction d'un bâtiment abritant aussi une douche et une machine à laver communautaires, alimentées par les eaux épurées du Jardin, une coopérative fut créée pour acquérir le bâtiment du Zoo mis en vente par son occupante et où se trouvent le magasin et deux logements. Depuis lors, plusieurs roulottes se sont regroupées dans le jardin attendant et forment un groupe communautaire. La troisième zone, enfin, nommée « Le Talus », se situe en contrebas des dernières maisons du hameau, derrière la pinède et le grand potager : elle a été investie à l'été 1980. Ce vallon sec dont les coteaux avaient servi de lieu d'extraction pour la confection des briques des maisons du vieux hameau était appelé « le Talus ». Autour d'une serre commune, inaugurée le 31 octobre 1980 (témoignage de Benoît Maskens), s'établirent des cabanes et des roulottes ; puis dans la prairie voisine s'éleva une grande maison expérimentale de terre crue et de verre, objet et résultat d'un mémoire pratique en architecture bio-climatique.

Si l'Université voyait d'un œil plutôt favorable l'installation sur ses terres d'un « habitat expérimental », la commune partit d'abord en guerre contre ces nouveaux occupants atypiques. Tout comme les étudiants et membres de l'Alma Mater qui avaient loué les maisons expropriées du vieux hameau, les nouveaux venus nouèrent — grâce aux parties de pétanque, aux potagers ou aux conversations en wallon — des relations amicales avec les quelques anciens habitants qui pendant dix ans avaient résisté à l'expropriation. Très vite, les nouveaux furent solidaires de la cause des « anciens », dont le hameau était alors menacé



par un Plan particulier d'aménagement (PPA) qui vouait à la destruction son identité physique. Tous étaient unis par la volonté de «rester». Ensemble, ils se dotèrent de structures sociales à même de répondre à leurs besoins. Ils constituèrent un comité de quartier, élurent des représentants et investirent une salle du bâtiment du «Zoo» pour en faire un bar et restaurant de quartier, mais aussi un lieu de réunion et de concertation, tant pour répondre aux menaces extérieures que pour résoudre les problèmes internes.

Organe de défense et de gestion collectives, cette structure généra en 1982 un nouveau Plan particulier d'aménagement, rédigé cette fois en concertation avec l'Université et la commune. Ce PPA modificatif préserve le caractère semi-rural du vieux hameau (voiries et densité) et définit des zones pour l'habitat alternatif. Il ne sera toutefois pas voté avant 1991, à l'occasion d'un changement de majorité. Dès lors, l'Université proposa en 1992 la création d'une structure juridique capable de représenter et gérer l'habitat alternatif, tout en négociant un contrat d'occupation du sol. Cette négociation aboutit en 1998 à un projet d'accord commun, qui ne fut toutefois jamais avalisé. Entre-temps, la commune avait largement revu son jugement sur ces drôles d'habitations et faisait à présent confiance à ses occupants pour s'organiser.

Chacune des trois zones d'habitat organise des réunions pour l'accueil de nouveaux habitants ou la gestion des espaces extérieurs, tous collectifs. Pareille pratique collective réinscrit la vie quotidienne dans sa dimension politique. Dans le cadre de cet espace «ouvert», développer un projet individuel nécessite la concertation et le dialogue. Cela demande à chacun de connaître ses besoins, de les exprimer et d'écouter ceux des autres. L'arbitrage a lieu non pas en référence à un règlement préétabli, pas plus qu'en vue d'un objectif théorique à venir, mais bien au travers de la confiance placée dans la personne et dans la gestion par le groupe. Lorsque les enjeux sont plus étendus, des réunions sont aussi parfois organisées avec l'ensemble du «Vieux Quartier» (qui groupe l'ensemble des anciennes maisons et l'habitat alternatif), voire les nouveaux quartiers de la Baraque avoisinants. C'est ainsi que depuis 2005, en concertation avec les services de l'urbanisme de l'Université, des plans d'aménagement de la Baraque ont été préparés collectivement et dernièrement présentés à la commune pour anticiper et

accommoder les changements urbanistiques qu'entraînera la construction du parking relais de la S.N.C.B. en bordure du «Talus» (LE SOUS-QUARTIER «COURBEVOIE») et environs.

Au fil des années, certains habitats s'agrandirent, s'adaptèrent à des besoins nouveaux (les familles devenaient plus nombreuses, les exigences de sécurité et de confort poussèrent à refaire les installations d'eau et d'électricité, amener le téléphone, gérer l'égouttage, etc.). Tous ces travaux, toujours discutés avec les voisins et approuvés en réunion de quartier, sont effectués par les habitants, dans une grande variété de formes et avec beaucoup de liberté quant aux solutions trouvées. Depuis 1985, de nouvelles techniques furent sans cesse expérimentées: la terre crue, un atelier en ballots de paille, des annexes ou des maisons en bois cordé ou en terre-paille, des isolations en papier journal recyclé, des toitures vertes, des panneaux solaires thermiques, etc. L'usage de W.-C. secs est généralisé et à l'initiative de «La Fattoria», un système d'épuration des eaux grises fondé sur les recherches du professeur Orszách alimente la mare de leur potager. Grâce à la modestie du gabarit des habitations, à l'absence de clôtures internes ainsi qu'au fait que les véhicules à moteur sont cantonnés à l'entrée des sous-zones, la densité d'habitat – pourtant semblable à celle des quartiers voisins – n'apparaît pas de prime abord: «Une dé-densification magnifique» disait effrontément Jean-Marie Lechat, ancien directeur de l'Administration des domaines de l'Université, à Micha Wald (*Le quartier de «La Baraque», Louvain-la-Neuve, Belgique*). Le visiteur est saisi par la prégnance des espaces verts et la proximité des habitants. Quant aux enfants, ils jouissent ainsi du plus grand jardin de la ville...

Bibliographie: J. DERBAIX e.a., *La Baraque. Un quartier alternatif vu par ses habitants*, Inédit, en vente chez l'auteur, Louvain-la-Neuve, 2006 [2009]; L. DUCAMP, *Ethnographie d'un quartier alternatif: focus sur la socialisation des enfants de la Baraque et leur rapport à l'habitat*, Mémoire de licence inédit en communication sociale, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2008; *Le quartier de «La Baraque», Louvain-la-Neuve, Belgique* (coll. «Kaléidoscope. Regards sur un cadre de vie», n° 27), Arte France-Wajnbrosse Productions, 2004 (DVD, 26 min.); M. RENARD, *La communication dans une expérience de vie communautaire. L'expérience de La Baraque*, Mémoire de licence inédit en sciences politiques et sociales, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1980; A.-H. VANDEPOPELIERE, *Le quartier de la Baraque aujourd'hui: l'homme et son espace. Approche ethnosociologique*, Mémoire de licence inédit en communication sociale, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1991.

A. DE MOFFARTS D'HOUCHEENÉE

BARAQUE; BARAQUE [VERGER DE LA]; GILLY; VIEUX QUARTIER.

## SERRES (OLIVIER DE)

SERRES (BÂTIMENT OLIVIER DE) E8

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

Il n'est guère étonnant que l'on ait donné le nom de cet agronome français du XVII<sup>e</sup> siècle à un bâtiment de la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale...

📖 En des temps de guerres de religion en France, Olivier de Serres (1539-1619) a été l'homme d'une œuvre patiente et retirée, développant la culture d'un domaine agricole modèle dans le Vivarais, et publiant un ouvrage qui compte parmi les fondements de la science agronomique, le *Théâtre de l'agriculture* (1600). Né dans un village non loin d'Aubenas, il hérita en tant qu'aîné du domaine familial, le Pradel, où il perfectionna diverses techniques rurales. Comme réformé, il fit le voyage de Genève, et fréquenta de temps à autre Paris. Il jouissait de l'estime de Henri IV, qui lui confia la charge de répandre en France la culture du mûrier et l'élevage du ver à soie. Ceci lui donna matière à deux ouvrages sur le sujet, publiés en 1599 et en 1607. Quant à son *Théâtre de l'agriculture et mesnage des champs*, véritable encyclopédie rurale en plus de 850 pages, ce fut un grand succès, connaissant six éditions de son vivant, et onze autres par la suite. L'auteur décline son savoir en huit «lieux» ou parties, qui abordent tour à tour l'élection des terres, le labourage, la vigne, l'élevage du bétail, celui des autres animaux de rapport, le jardinage, les eaux et forêts, enfin l'alimentation. Il parle des

nouvelles cultures, tels le tabac et la pomme de terre, ou le maïs qu'il semble avoir introduit en France. Des dessins permettent de visualiser les motifs de jardins et la disposition des lieux. Le propos est extrêmement clair, appuyé tantôt d'un proverbe, tantôt d'une citation biblique, ou encore d'une réminiscence des auteurs antiques, que l'humanisme ambiant encourageait à cultiver. Le domaine du Pradel fut rasé en 1628 sur ordre de Richelieu, mais l'œuvre écrite assura une renommée durable à Oliver de Serres, dont se réclameront bien des continuateurs de ses recherches en agronomie.

Bibliographie: J. BOULAIN et R. MOREAU, *Olivier de Serres et l'évolution de l'agriculture* (Les Acteurs de la Science), Paris, 2002; H. GOURDIN, *Olivier de Serres. Sciences, expérience, diligence, en agriculture au temps de Henri IV*, Arles, 2001.

B. VAN DEN ABEELE

## SIGEBERT DE GEMBOUX

SIGEBERT DE GEMBOUX (RUE) G5-H5

Conseil communal du 19 décembre 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences humaines.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée la littérature française de Belgique. Initialement, cependant, le nom avait été proposé pour le centre ville [PV 42], dans la zone européenne [PV 52]. Il a fini par rejoindre le sous-quartiers de la littérature [PV 55].

📖 Né vers 1028 près de Gembloux, le jeune Sigebert est confié à l'abbaye bénédictine Saint-Pierre, haut-lieu intellectuel du diocèse de Liège. Il est formé à l'école abbatiale supervisée par l'abbé Olbert et entre ensuite dans l'ordre bénédictin. Peu après 1048, Sigebert suit l'appel des responsables de l'abbaye Saint-Vincent à Metz et y enseigne jusque vers 1071, date à laquelle il retourne au monastère gembloutois pour y diriger à son tour l'école, en tant qu'écolâtre, durant de nombreuses années. Octogénaire, il y décède le 5 novembre 1112.

Sigebert a été un auteur prolifique, qui a laissé une série d'écrits hagiographiques (sainte Lucie, saint Malo) et biographiques (évêque Thierry I de Metz, roi Sigebert III) présentant un lien avec l'histoire des deux abbayes où il a séjourné. Ces œuvres ont été rédigées en partie à des fins pédagogiques. Dans la même logique, s'inscrit aussi son histoire des abbés de Gembloux. À partir de 1075, il intervient dans la querelle des investitures en prenant ouvertement position

## SIGEBERT DE GEMBOUX

**L'abbaye de Gembloux : un grand centre intellectuel médiéval.**

L'abbaye Saint-Pierre de Gembloux fut fondée en 936 par Saint Guibert de Gembloux (882-962). Rapidement l'abbaye connut un grand rayonnement intellectuel, en raison de la richesse de sa bibliothèque et l'excellence de ses copistes. Ce n'est donc pas un hasard si Sigebert de Gembloux (1030-1112) fut considéré comme un des meilleurs chroniqueurs de son temps. On lui doit également une histoire de son abbaye, la *Gesta abbatum Gemblacensium* (commencée en 1071). Le palais abbatial que l'on voit ici, siège de la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, fut reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'architecte Laurent-Benoît Dewez. Photo Fondation wallonne.



pour le parti impérial et l'Église de Liège, par le biais de trois traités. Son œuvre majeure est sa chronique universelle (*Chronicon sive chronographia*) qu'il a commencée en 1082 et qui lui a valu une renommée internationale déjà de son vivant. Elle retrace des événements datant de 381 jusqu'à 1111. Elle est la source de nombreux chroniqueurs des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles et a fait l'objet de continuations également. Son dernier ouvrage est un catalogue d'auteurs illustres dans lequel lui et son œuvre figurent à la 172<sup>e</sup> et dernière place.

Bibliographie: *Sigeberti Gemblacensis Chronica*, dans *Monumenta Germanicae historia. Scriptores* 6, sous la dir. de L. K. BETHMANN, Hanovre, 1844, p. 273-374; J. SCHUMACHER, *L'œuvre de Sigebert de Gembloux. Études philologiques*, thèse de doctorat inédite, Louvain, 1975; T. LICHT, *Untersuchungen zum biographischen Werk Sigeberts von Gembloux*, Heidelberg, 2005; M. CHAZAN, *L'empire et l'histoire universelle. De Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)* (Études d'histoire médiévale, 3), Paris, 1999.

M. SCHMITZ

## SOCRATE

SOCRATE (AUDITOIRES) D5  
SOCRATE (PARKING) D5

Domaine universitaire (auditoires et parking).  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences humaines.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

C'est finalement le nom retenu en 1995 pour désigner le futur grand auditoire des nouvelles facultés de psychologie et de philosophie, et de là, tous les auditoires du nouveau bâtiment [PV 38]. S'agissant du plus grand amphithéâtre de Louvain-la-Neuve à l'époque (675 places), l'idée de « reprendre » le terme « Aula » à la tradition louvaniste (« *Grote* » en « *Kleine Aula* ») avait été évoquée, mais a été finalement réservée pour l'actuelle « grande Aula ».

📖 Né d'un sculpteur et d'une sage-femme, l'Athénien Socrate (469-399 av. J.-C.) a profondément influencé l'histoire de la philosophie, bien qu'il n'ait rien écrit. Sa vie et ses préoccupations philosophiques nous sont principalement connues par les œuvres de ses contemporains Platon et Xénophon. Vivant humblement, Socrate ne quitte guère sa cité, si ce n'est pour assumer ses devoirs de citoyen-soldat, lors de campagnes militaires durant lesquelles il s'illustre par son courage. Socrate ne craint pas non plus de s'opposer au pouvoir en place, quand des décisions injustes sont, ou risquent d'être, prises. Il refuse ainsi, en tant que prytane, la proposition — jugée

illégal par certains — de mettre aux voix le jugement collectif des généraux, certes vainqueurs lors de la bataille des Arginusés (406), mais coupables de ne pas avoir veillé à ramener les corps des marins. Deux ans plus tard, il refuse de participer à un assassinat politique organisé par les trente tyrans qui gouvernent alors Athènes. Depuis 435 environ, Socrate enseigne, gratuitement, dans l'espace public, en dialoguant avec qui il rencontre, poursuivant inlassablement son but : rendre ses interlocuteurs plus sages, en leur faisant prendre conscience de leur ignorance. Cette mission, il considère l'avoir reçue du dieu, afin de stimuler les Athéniens, « comme un taon stimulerait un cheval » (Platon, *Apologie de Socrate*, 30e). Parmi ses disciples figurent de jeunes nobles athéniens, tels Alcibiade ou Platon. En 399, Socrate est accusé par trois de ses concitoyens d'impiété et de corruption de la jeunesse. Retenu coupable, il propose comme peine d'être nourri au Prytanée, aux frais de la cité, pour le restant de ses jours. Son ironie est mal perçue par les 501 jurés qui le condamnent à mort. L'exécution est retardée pour des raisons religieuses ; malgré les pressions de ses amis, Socrate refuse de s'évader, respectant les lois de la cité et la sentence, en buvant la ciguë.

Les dialogues qu'entame Socrate, aussi bien avec le tout-venant qu'avec des sophistes ou hommes politiques, sont à la base de sa méthode. Par le biais des questions-réponses, il amène son interlocuteur à examiner des concepts moraux fondamentaux, comme le Bien ou la Justice, à s'interroger sur ses savoirs ou ses présupposés et à en évaluer la validité. Socrate teste ainsi la cohérence logique des idées qui lui sont exposées, en les confrontant à d'autres points de vue, aussi plausibles, que son vis-à-vis est prêt à admettre. Il réussit ainsi à démontrer l'incohérence des idées de son interlocuteur. Cette pratique de l'*elenchos*, ou de réfutation, qualifiée de méthode socratique, permet au philosophe d'attirer l'attention sur les erreurs de raisonnement et de prouver que les individus — notamment les hommes politiques — qui prétendent détenir un savoir, à propos de la gestion publique par exemple, n'en possèdent pas. Ce faisant, le but de Socrate est de rendre meilleur ses concitoyens, de les pousser à améliorer leur manière de penser et à clarifier leurs idées sur la vertu et la bonne conduite. Il en vient ainsi à « accoucher les esprits » (maïeutique), qui peuvent désormais départager les conceptions



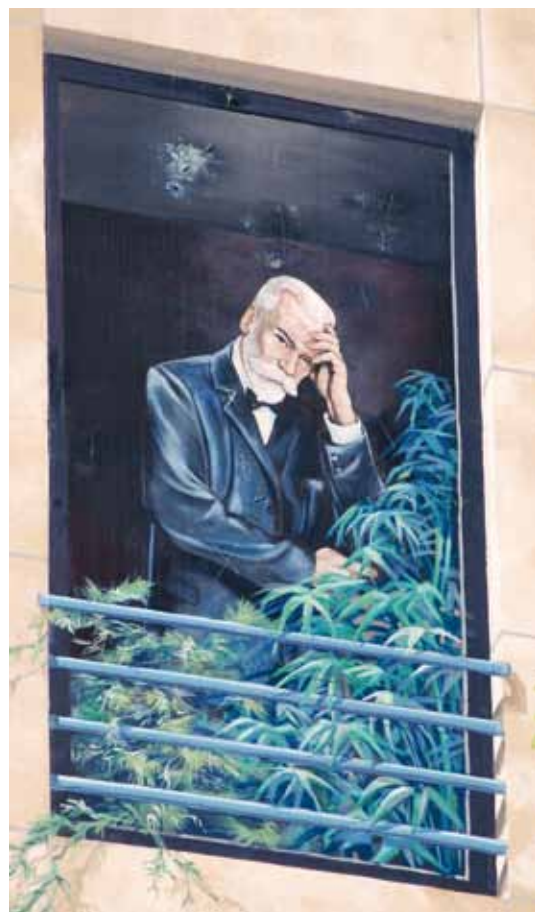
vraies de celles qui n'apparaissent qu'illusoires. La connaissance qui en est issue forme le socle de la morale socratique: il suffit de connaître le bien pour l'accomplir, tandis que le vice se ramène à l'ignorance.

Socrate est généralement considéré comme le «père de la philosophie». Non seulement, il est le premier à ne pas se préoccuper de l'étude de la nature et à porter la réflexion philosophique exclusivement sur les «affaires humaines». Mais il est aussi à la base d'un genre philosophique, le dialogue socratique, et d'un grand nombre d'écoles philosophiques antiques, que l'on pense à Platon, au cynisme, à l'hédonisme ou encore au stoïcisme ou à la Nouvelle Académie. Si l'on reconnaît aujourd'hui qu'il est utopique de reconstituer précisément l'enseignement originel de Socrate – qui n'a rien écrit –, il n'en reste pas moins passionnant de se pencher sur la manière dont ce philosophe a inspiré les générations, de Platon à Hegel, Kierkegaard ou Nietzsche.

Bibliographie: L.A. DORION, *Socrate*, Paris, 2004; A. GOMEZ-LOBO, *Les fondements de l'éthique socratique*, Lille, 1996; G. VLASTOS, *Socrate. Ironie et philosophie morale*, Paris, 1994; F. WOLFF, *Socrate*, Paris, 1985.

E. VAN HAEPEREN

☛ AULA; AULA MAGNA.



## SOLVAY

**Ernest Solvay, un des «personnages centraux» de La fresque des Wallons», à Namur.**

Depuis la construction du nouvel Hôtel de ville de Namur (années 1980), le pignon aveugle en béton donnant sur les «Jardins du Maieur» était brut. De là, l'idée de l'habiller d'une fresque en trompe-l'œil figurant une façade (330 m<sup>2</sup>) où apparaîtraient des personnages et références de l'histoire de la Wallonie. Namur, Jardins du Maieur, *La fresque des Wallons*, 2004. © Cité de la création. Photo Fondation wallonne.

## SOLVAY

Solvay (par scientifique Ernest) [abandonné]  
Solvay (rue Ernest) [abandonné, E11-E12]

N'a pas été soumis au Conseil communal.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- Thème des sciences exactes.

C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier [PV 40]. On a tenu compte ici, des souhaits des entreprises installées dans les «parcs scientifiques» (déterminé adopté à l'époque), qui souhaitaient des noms de scientifiques ou d'industriels connus sur le plan international et évitant une série de «problèmes» [PV 43].

Pour ce qui est devenu le «parc scientifique Alexander Fleming», la Commission avait pensé au départ rebaptiser l'ancienne «rue des Més» «rue Ernest Solvay», qui eût été alors éponyme pour le «parc scientifique», tout en récupérant la «rue des Més» à son actuel emplacement [PV 41]. C'est finalement l'«avenue Alexander Fleming» qui a été retenue, parce que «rue Ernest Solvay», fort répandue par ailleurs, risquait d'engendrer une confusion avec la firme Solvay.

📖 Le 16 avril 1838, Ernest Solvay voit le jour à Rebecq. Passionné par la physique, la chimie et l'histoire naturelle, son avenir universitaire est pourtant compromis par une grave maladie, le contraignant à travailler dans l'usine familiale. C'est là qu'il fait une découverte révolutionnaire pour l'époque! Il est parvenu à maîtriser le procédé de fabrication de la soude (chlorure de sodium, calcaire et ammoniac). Convaincu de l'importance de son invention, il la fait breveter dès 1861. Son frère Albert s'associe à son projet, en fondant avec lui la Société Solvay & Cie, la première entreprise à fabriquer de façon industrielle la soude, baptisée désormais «soude Solvay». En outre, Solvay va fonder plusieurs usines dans des endroits riches en calcaire, houille et chlorure de sodium, indispensables à la bonne marche de son procédé. Grâce à l'exploitation de son brevet dans différents pays (Angleterre, Allemagne, États-Unis, Autriche), Solvay a construit un véritable empire industriel et commercial. Ce dernier a mis en œuvre des techniques novatrices telles que les contrôles stricts des processus de fabrication et la collaboration entre les différentes usines du groupe Solvay.

Son industrie devenant prospère, Ernest Solvay acquiert un domaine considéré comme un fleuron du patrimoine belge: le château de

la Hulpe. L'intérieur du château est confié aux bons soins du célèbre architecte « Art Nouveau » Victor Horta. Solvay va également s'attacher à l'entretien du parc jouxtant le château. Pour ce faire, il fait appel au paysagiste belge Jules Buyssens. Au fil du temps, la politique d'embellissement du domaine de la Hulpe devient une tradition familiale puisque le fils puis le petit-fils d'Ernest Solvay n'ont eu de cesse de poursuivre son œuvre.

À côté de ses qualités d'hommes d'affaires et de défenseur du patrimoine belge, Solvay sera également l'un des premiers industriels à développer des initiatives sociales audacieuses pour l'époque. Sous son action, de nouvelles mesures sont prises en termes de conditions de travail notamment. En 1899, le système des retraites ouvrières est créé. La journée des huit heures de travail est mise en place dès 1908. Solvay instaure même le régime des congés payés en 1913.

Industriel engagé, Solvay ne restera pas longtemps éloigné de la politique. À deux reprises, il occupera la fonction de sénateur et sera nommé ministre d'État en 1918.

Son action politique ne l'empêche pas de continuer à œuvrer dans le domaine social. À l'aube de la Première Guerre mondiale, il crée le Comité national de secours et d'alimentation, organe qui sera appelé à jouer un rôle non négligeable dans le ravitaillement de la Belgique durant le conflit.

Même si Solvay n'a pas su suivre un cursus universitaire, il n'en reste pas moins convaincu de l'importance de la diffusion du savoir. Il va, dès lors, jouer le rôle de mécène auprès d'une institution académique; à savoir l'Université libre de Bruxelles. C'est sous son patronat que seront érigés l'Institut de physiologie (1895), l'Institut de sociologie (1894) et l'École de Commerce Solvay (1903).

Son amour des sciences se traduit aussi par la création de l'Institut international pour la physique et la chimie à Bruxelles en 1904. Tous les trois ans s'y tiennent les Conseils Solvay dont la première édition datant de 1911 ne réunissait pas moins de onze prix Nobel dont Marie Curie et Albert Einstein. Ernest Solvay laisse derrière lui une empreinte bien marquée dans le paysage industriel belge, depuis son décès, à Ixelles, le 26 mai 1922. Il a été choisi comme un des Cents Wallons du siècle, par l'Institut Jules Destrée en 1995. Aujourd'hui, le groupe Solvay occupe à peu près 30 000 personnes et compte plus de 400 établissements dans 50 pays.



## SONNEURS

**Statuette de sonneur. Détail de l'orchestron construit par J. Vander Beken et fils à Enghien.**

Traditionnellement, dans nos régions, le sonneur est la personne chargée de mettre en branle les cloches d'une église ou d'un beffroi. Le sonneur pouvait aussi parcourir les rues de la ville ou du village pour annoncer tel ou tel événement muni d'une cloche destinée à assembler la population.

Musée de la vie wallonne (Liège).

D'après *Foires et forains en Wallonie. Magie foraine d'autrefois*, Liège, 1989, p. 177. Reproduction Fondation wallonne.

Bibliographie: A. DESPY-MEYER et D. DEVRIESE, *Ernest Solvay et son temps*, Bruxelles, 1997; *Notes, lettres et discours d'Ernest Solvay*, Bruxelles, 1929.

S. PASLEAU

ATHÉNA, EINSTEIN; FLEMING; MONNET; MÉS.

## SONNEURS

SONNEURS (CLOS DES) H6

SONNEURS (PISTE DES) H7

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème de la musique.

Un sous-quartier des Bruyères est dédié au thème de la musique, et plus spécialement de la musique traditionnelle de Wallonie [PV 42].

Personne chargée de «sonner», c'est-à-dire de faire résonner un instrument, cloches, trompes, ou trompettes. Traditionnellement, dans nos régions, le sonneur est la personne chargée de mettre en branle les cloches d'une église ou d'un beffroi, en les tirant à la volée, c'est-à-dire en leur imprimant un mouvement de balancier de 180 degrés. Ces sonneries rythmaient la vie des villes et campagnes, annonçant les offices religieux, l'heure, le couvre-feu, le tocsin, les réjouissances ou les deuils publics. Le sonneur pouvait aussi parcourir les rues de la ville ou du village pour annoncer tel ou tel événement muni d'une cloche destinée à assembler la population.

Bibliographie: *Foires et forains en Wallonie. Magie foraine d'autrefois*, Liège, 1989; H. VANHULST, Ph. VAN TIGGELEN e.a., *La musique dans la vie. Catalogue de l'exposition du Passage 44. Bruxelles. 4/9/85-13/10/85*, Bruxelles, 1985.

B. VAN WYMEERSCH

## SOUILLE

SOUILLE (PASSAGE DE LA)

D4

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Dans le thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie, les jeux traditionnels wallons sont représentés à la «cour de la Taillette» et au «passage de la Souille».



## SOURCE

**Le «jardin de la Source» : un ancien bosquet reconverti en parc.**

D'emblée, l'Université a intégré dans le plan directeur de Louvain-la-Neuve les espaces verts préexistants. Jadis isolé sur un petit promontoire au milieu de la vallée de la Malaise, l'espace du «jardin de la Source» s'est mué en poumon vert situé en plein centre urbain. À la suite de l'arrivée du Musée Hergé, le jardin, adjacent, a été entièrement réaménagé par le bureau d'architecture paysagère D+A International en 2010.

Photo Fondation wallonne.

Le jeu de la souille est une sorte de jeu de boule, vaguement ancêtre du football et du rugby, qui était pratiqué autrefois dans la région de Jodoigne et de Tirlemont, mais aussi en Bretagne. Comme le rappelle Hanon de Louvet, à Jodoigne, ce divertissement populaire était né à l'occasion de la fête dédicatoire de l'église de la Maladrerie, à l'instar des kermesses primitives du Moyen-Âge, et non pas, comme le voulait la légende, pour donner de l'exercice aux lépreux convalescents... La souille elle-même était une sorte de boule à jouer, constituée de peau remplie de crin ou, par la suite, de cuir bourré de son ou d'autres matériaux. Le jeu de la souille, pratiqué en pleine campagne par deux équipes adverses (initialement des jeunes hommes célibataires et des hommes mariés pour mesurer lesquels étaient les plus forts), consistait à pousser cette boule jusqu'à l'endroit marqué par des bornes représentant une sorte de ligne de but; les vainqueurs étaient largement récompensés de bière aux frais de la ville. Ce jeu, qui attirait la foule tous les 25 mars, disparut en 1780. Quant au mot lui-même, il constitue une variante régionale (avec mouillure) de l'ancien français *çoule* 'boule de bois employée au jeu de boule' (encore attesté par le *Larousse universel* v° *soule*), rouchi *choule* (boule du jeu de crosse), issu du germanique \**keula* (FEW 16, p. 316-317).

Bibliographie: R. HANON DE LOUVET, *Histoire de la ville de Jodoigne*, t. I, Gembloux, 1941, p. 352-356; J. HAUST e.a., *La philologie wallonne en [...]*, dans *BTD*, t. XI, 1937, p. 164, t. XIV, 1940, p. 349, t. XVI, 1942, p. 292; *Traditions populaires de Wallonie*, dans *Wallonie*, t. IV, p. 142.

J. GERMAIN

## SOURCE

SOURCE (ALLÉE DE LA)

C6-D6

SOURCE (PARC DE LA)

C6-D6

Conseil communal du 4 février 1986 (parc) et du 17 décembre 2009 (allée).

Toponyme créé (descriptif topographique).

Thème des toponymes descriptifs.

Le «parc de la Source» doit son nom à cette grande étendue verte où se trouve la source de la Malaise. Il est à noter à cet égard que la désignation «jardin de la Source», qui est d'usage courant, n'a aucune existence officielle: c'est bien «parc de la Source» qui avait été proposée au départ par la Commission de toponymie et qui a été approuvée par le Conseil communal... La confusion vient sans doute d'un projet immobilier, en route depuis de nombreuses années et qui termine le Centre-ville du côté du «parc», sous le nom de «Jardins de la Source».





«Allée de la source» désigne le chemin principal du «parc», en remplacement d'«allée du Recteur», jamais officialisée, après pas mal de localisations [PV OL 11]...

☛ MALAISE; RECTEUR.

## SPORTS

SPORTS (PLACE DES) D3  
SPORTS (RUE DES) D3

Conseil communal du 3 octobre 1973.  
Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- ☛ Thème des sports.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «rue» et la «place des Sports» sont situées face au Centre sportif de Blocry [PV 9].

📖 Le 5 novembre 1971, Monsieur Parisis, ministre de la Culture française et Monsieur Oleffe, président du Conseil d'administration de l'Université catholique de Louvain, signent une convention de collaboration en vue de la construction d'une infrastructure commune. Cette convention reposait sur trois grands principes: possibilité de réalisation des activités propres, globalisation de l'utilisation des institutions, ouverture vers l'extérieur en en favorisant l'accès à la population environnante. Le 5 juillet 1977, le Conseil communal d'Ottignies-Louvain-la-Neuve approuve à l'unanimité un projet de convention avec l'ASBL de gestion visant à l'associer à la gestion. L'ASBL Complexe sportif de Blocry regroupe le Centre et les Piscines dans une même gestion.

C'est volontairement que le Centre sportif et les Piscines ont été situés en périphérie de Louvain-la-Neuve. Il s'agissait d'en faciliter l'accès de la population environnante, de le

placer à proximité de l'Institut d'éducation physique, des 200 hectares du bois de Lauzelle et du lac.

L'audace des pionniers est remarquable, car il fallait oser regrouper plusieurs utilisateurs institutionnels qui acceptaient de cohabiter en misant sur le plein emploi.

Il fallait oser construire une infrastructure gigantesque qui a permis et permet encore l'adaptation à l'évolution des besoins sportifs et aux nécessités d'une saine gestion.

Le Complexe sportif de Blocry ne compte pas moins de 23 salles de sport, 2 piscines de 25 mètres et 13 hectares de terrains extérieurs. Il s'agit d'une des plus grosses infrastructures de pratique sportive populaire d'Europe.

Ceux qui empruntent la «rue des Sports» et la «place des Sports» pour accéder au Centre sportif de Blocry savent que leur nom n'est pas usurpé. Le Complexe sportif de Blocry totalise plus d'un million et demi d'entrées par an, dont plus d'un million au seul Centre sportif.

Y. LEROY

## SPORTS (THÈME DES)

Le quartier de l'Hocaille est celui du Centre sportif (situé sur la «place des Sports») et de l'Institut d'éducation physique. Les rues proches rappellent le sport à travers les noms de personnalités, adeptes d'un sport ou de leurs engins, de leurs diverses disciplines, etc.

☛ ACROBATES; ARC; CHEVAL D'ARÇONS; COUBERTIN; COULONNEUX; COUREUR DE FOND; CYCLISTES QUOTIDIENS; DISCOBOLE; FLEURETS; JEU DE PAUME; MARATHON; ONDINES; PANNIERS; PETITE REINE; REIFF; SPORTS.

## SPORTS

### Le Complexe sportif de Blocry à la «place des Sports».

Le Complexe sportif de Blocry ne compte pas moins de 23 salles de sport, 2 piscines de 25 mètres et 13 hectares de terrains extérieurs. Il s'agit d'une des plus grosses infrastructures de pratique sportive populaire d'Europe. Ceux qui empruntent la «rue des Sports» et la «place des Sports» pour accéder au Centre sportif de Blocry savent que leur nom n'est pas usurpé. Le Complexe sportif de Blocry totalise plus d'un million et demi d'entrées par an, dont plus d'un million au seul Centre sportif.

Photo Fondation wallonne.



## STEVIN

**L'ancien Institut d'électrotechnique, au Parc d'Heverlee.**

Le « bâtiment Stevin » de l'École polytechnique de Louvain, qui abrite notamment les services de mécanique thermodynamique et des turbomachines, fut un des premiers construits à Louvain-la-Neuve pour héberger les laboratoires de l'Institut d'électrotechnique d'Heverlee, construits par le recteur Ladeuze dans l'Entre-deux-guerres.  
Photo Fondation wallonne.



## STEVIN

STEVIN (BÂTIMENT)

D8-98

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

Nom donné à un bâtiment de l'École polytechnique de Louvain, qui abrite notamment les services de mécanique thermodynamique et des turbomachines.

📖 Simon Stevin est né à Bruges en 1548 et décédé à La Haye (Pays-Bas) entre le 20 février et le 18 avril 1620. Ingénieur praticien, il fut souvent comparé à Archimède pour avoir développé des théories scientifiques à l'occasion de la construction de machines parfois guerrières, l'un pour le roi Hieron, l'autre pour Maurice d'Orange. Stevin fut d'abord comptable à Anvers. La réflexion sur cette pratique financière l'a conduit à la publication de ses deux premiers ouvrages, *Les tables d'intérêts* et la *Disme*. Le mot *Disme* est introduit par Stevin pour marquer la dixième partie, et ce court texte de 8 pages contient la première présentation systématique des nombres décimaux. Cette mise en ordre de multiples essais antérieurs constitue une des principales avancées scientifiques de Stevin. Aux environs de 1690, il entre au service de Maurice d'Orange, à l'attention de qui il rédigera la plus grande partie de ses œuvres. Celles-ci, rassemblées dans les *Wisconstige gedachtenissen* (1605-1608), sont souvent présentées comme une réponse à une question pratique de Maurice. On y trouve bien évidemment toutes les disciplines de l'art militaire, comme les fortifications, la castramétation et les fortifications au moyen d'écluses mais aussi l'arithmétique, la perspective, la statique et l'hydrostatique, l'astronomie et la musique. La présentation de ces différents sujets est toujours très soignée et pédagogique, ce qui le conduit

dans le cas de la statique, à des recherches sur les fondements de la statique et à une présentation axiomatique de ses résultats. L'influence d'Archimède est aussi évidente à ce niveau que dans le choix des sujets abordés. Dans la statique, il démontre pour la première fois la loi de décomposition des forces, dans le cas de forces perpendiculaires, en analysant le « poids » d'un corps sur un plan incliné. La démonstration qu'il invente dans ce but n'a aucun précurseur, elle ne sera jamais modifiée, elle est unique. Elle se fonde sur l'impossibilité du mouvement perpétuel, ce qui était loin d'être admis par tous. Il y donne également la première représentation graphique, sans démonstration, de la composition et décomposition des forces, dans le cas général, suivant la loi du parallélogramme. En hydrostatique, il calcule la pression de l'eau sur les parois du vase qui l'enferme et énonce le principe de solidification. Ce dernier affirme que si une partie du fluide se solidifie, cela n'affecte en rien l'état du reste du fluide placé dans le même vase. Stevin, fut l'un des premiers, après Rheticus et Kepler, à oser proclamer dans ses publications, son adhésion au système de Copernic. Il énonce à cette occasion, pour convaincre son lecteur de la possibilité du mouvement de la Terre, ce qu'il est convenu d'appeler le principe de relativité optique. Il dit que si l'on perçoit un mouvement, par exemple le mouvement de rotation de la sphère céleste, celui-ci peut être dû, soit au mouvement de cette sphère, soit au mouvement de l'observateur. Copernic lui-même, avait entamé une réflexion allant dans le même sens pour convaincre son lecteur de la plausibilité de son système.

La partie consacrée à la géographie traite aussi des marées et montre clairement que les eaux montent simultanément des deux côtés opposés de la Terre, alors que l'opinion commune était que les eaux s'élevant d'un côté, elles devaient s'abaisser de l'autre. Il reprend ensuite les travaux effectués par Nunes et Mercator sur les loxodromes, c'est-à-dire le cours d'un navire lorsque celui-ci suit la boussole. Il mathématise ce problème très difficile qui suppose une intégration. Un travail, en ce sens avait été effectué par Edward Wright en 1588 mais publié en 1599, qui avait établi une table de la somme des sécantes. Stevin a repris cette table mais en explicitant mieux la solution du problème en des termes qui préfigurent un calcul des infiniment petits et une intégration. La

musique ne pouvait manquer à cette revue des thèmes scientifiques de l'époque, et Stevin s'applique à calculer les douze intervalles d'une gamme tempérée, c'est-à-dire qu'il insère 11 moyennes proportionnelles entre 1 et 2, ce qui revient à établir la série géométrique  $\sqrt[12]{2^n}$ . Les œuvres de Stevin, rédigées en néerlandais, parce qu'il montre dans son traité d'étymologie comparée, le premier de ce genre, que cette langue est mieux adaptée que les autres à l'expression scientifique, ne furent généralement pas connues dès leur publication en 1585. Ce n'est qu'après leur traduction française par Girard, en 1634, qu'elles furent connues du monde scientifique romain et de Galilée et qu'elles exercèrent une influence. Celle-ci fut considérable. Il y a deux raisons à ce délai, la langue certes mais surtout le caractère novateur de sa pensée. Par comparaison à Kepler et même à Newton, Stevin est un esprit particulièrement rationnel. Ses écrits sont complètement dépouillés de recherches qui ne soient pas, aujourd'hui encore, considérées comme scientifiques. On ne trouve chez lui ni astrologie ni alchimie. Il ne partage cette particularité qu'avec Galilée. Or c'est bien à ce niveau aussi que se situe le travail effectué à l'époque. Certes ces auteurs contribuent tous à établir la mécanique sur une base axiomatique, mais ils précisent la définition même du caractère scientifique de certaines recherches, en imposant le contrôle expérimental à toute affirmation, par opposition à d'autres domaines qui relèvent de la superstition.

Bibliographie: E.J. DIJKSTERHUIS, D.J. STRUIK, A. PANNEKIEK e.a., *The Principal Works of Simon Stevin*, 5 vol., Amsterdam, 1955-1968; A. GIRARD, B. et A. ELZEVIER, *Les Œuvres Mathématiques De Simon Stevin de Bruges, le tout revu, corrigé, et augmenté*, Leiden, 1634; E. KNOBLOCH, *Stevin, Simon*, NBN, t. III, p. 312-319; M.G.J. MINNAERT, *Stevin, Simon*, dans *Dictionary of Scientific Biography*, t. XIII, New York, p. 47-51; P. RADELET-DE GRAVE, *Simon Stevin, l'un des tout premiers coperniciens*, dans *Simon Stevin (1548-1620). L'émergence de la nouvelle science*, Bruxelles-Turnhout, 2004, p. 133-141; ID. et H. ELKADEM, *Stevin et la navigation*, *ibid.*, p. 151-157.

P. RADELET-DE GRAVE

## STOCQUOY

STOCQUOY (CHEMIN DU) HP

Toponyme antérieur à la création de Louvain-la-Neuve.

Toponyme repris tel quel à la tradition.

Thème des toponymes traditionnels.

Le «chemin du Stocquoy» est le nom donné sur la commune de Wavre à la section d'un vieux chemin situé aujourd'hui entre la «Nationale 4» et le «chemin de Lauzelle» et qui conduit à la

ferme du même nom à travers le golf de Louvain-la-Neuve.

Le mot *stocquoy* est un dérivé wallon du mot *stok*, qui signifiait 'tronc d'arbre; souche'. Le suffixe *-oi* donne à ce dérivé une valeur collective. Un *stokoi* était donc une étendue d'arbre. La graphie *stocquoy* était traditionnelle dans les écrits de l'Ancien Régime.

Avant l'aménagement de la N4 et puis de l'autoroute, le «chemin du Stocquoy» croisait l'ancien «chemin de Namur» conduisant à Wavre et se poursuivait en boucle pour rejoindre ce même chemin quelques centaines de mètres plus loin. Il a été démoli au profit des nouvelles voies rapides, mais il subsiste sur la «venelle aux Cailloux», entre l'autoroute et la N4. L'Union wallonne des entreprises y a élu domicile depuis quelques années.

C'est le long de ce chemin que se trouvait autrefois, jusqu'en 1794, le «gibet de Wavre» (première mention en 1440). Le 22 novembre 1996, suite aux recherches d'un habitant de Louvain-la-Neuve, Monsieur Pol Califice, y a été inauguré un monument rappelant la destination ancienne du site. Invitation à la promenade: la pierre bleue rappelant qu'«Ici s'étendait, sur un bonnier, la 'terre de la justice' de la seigneurie de Wavre» est encadrée de deux bancs ombragés par quatre tilleuls qui accueillent le promeneur en quête de repos.

Bibliographie: P. CALIFICE, *La Terre de justice. Les raisons, le site, l'inauguration*, dans *Wavriensia*, t. XLVI, 1997, p. 17-1; J. MARTIN, *Wavre. La terre de la justice et franchise de l'ancienne seigneurie et franchise de Wavre*, dans *Wavriensia*, t. XLVI, 1997, p. 1-16.

L. COURTOIS

GOLF; LAUZELLE.



## STOCQUOY

Au n° 3 du Chemin du Stocquoy : le bâtiment qui héberge l'Union wallonne des entreprises.

Le chemin du Stocquoy, comporte, depuis la fusion des communes de 1976, une petite section sur Louvain-la-Neuve. L'Union wallonne des entreprises y a son siège, mais sur le territoire de Wavre...

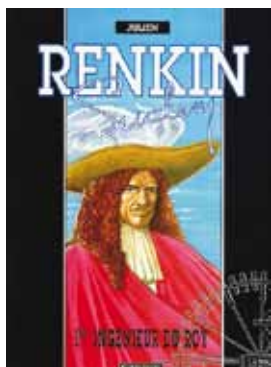
Photo Fondation wallonne.



## SUALEM

Les « aventures » de Renquin  
Sualem en bande dessinée.

Pour la construction de la  
« Machine de Marly », Louis  
XIV fit appel à deux Liégeois,  
le maître charpentier et  
mécanicien Renkin (francisé  
en Rennequin) Sualem,  
originaire de Jemeppe-sur-  
Meuse (29 janvier 1645), et  
l'entrepreneur Arnold de Ville  
(1653-1722), fils d'un maître  
de forges bourgmestre de Huy.  
L'un apportait son savoir-faire  
acquis dans l'industrie houillère,  
l'autre ses capitaux et ses  
réseaux. Les deux hommes  
finirent en conflit sur la paternité  
réelle de la machine.  
D'après JULIEN, *Renkin Sualem*  
1<sup>er</sup> Ingénieur du Roy, Éditions  
CEBEDOC, Liège, 1992,  
page de couverture.  
Photo Fondation wallonne.



## STUDIO AGORA

STUDIO AGORA (AUDITOIRES) E6

Domaine universitaire.

Toponyme créé (descriptif lié à l'usage).

- ☛ Thème du passé universitaire.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

Ce nom, qui s'est imposé par l'usage, est intimement lié à l'histoire de Louvain-la-Neuve et de ses cinémas. C'était en effet le nom d'une chaîne de salles obscures de Leuven (de « Studio »; puis de « Studio 1 », de « Studio 2 » et de « Studioke »), qui a suivi dans le déménagement des années 1970. D'abord installé dans un bâtiment universitaire de la Faculté polytechnique (qui héberge aujourd'hui le Service de gestion technique du patrimoine de Louvain-la-Neuve), il migra au centre ville durant l'hiver 1977-1978, dans de nouveaux locaux de l'Université destinés ultérieurement à servir d'auditoires. Lors de l'inauguration des éphémères cinémas UGC de « l'Esplanade », en 2005, la vieille enseigne disparut et l'Université récupéra ses auditoires en reprenant le nom « Studio Agora ».

☛ Lors de la première rentrée académique d'octobre 1972, le professeur Woitrin voulait que l'on puisse proposer une activité socioculturelle chaque soir aux étudiants. La meilleure possibilité était de disposer d'une salle de cinéma. La salle fut trouvée en détournant durant quelques années un hall de mécanique de son usage universitaire. Mais il fallait trouver un exploitant compétent. Michel Woitrin, qui trouvait que la programmation des salles « Studio » de Leuven était de bonne qualité, chercha dès lors à convaincre Jos Rastelli, le patron de cette petite chaîne de cinéma, de relever ce défi. Bien que néerlandophone et un peu inquiet de se retrouver de l'autre côté de la frontière linguistique, celui-ci accepta. Cinq ans plus tard, en 1977, l'Université put proposer à Rastelli la location de trois salles au centre ville, à l'« Agora ». C'est Rastelli qui les baptisa « Studio Agora ».

Elles ont subsisté jusqu'à l'ouverture des salles UGC à la « Grand-Place ». Celles-ci font partie du projet Wilhelm & Co et elles auraient dû initialement se trouver dans le complexe de la galerie commerciale. Une plainte au Conseil d'État de riverains de la galerie se termina par la concession de placer les cinémas dans un environnement moins habité : la « Grand-Place ».

J.-M. LECHAT

☛ LANTERNE MAGIQUE; FRÈRES LUMIÈRE.

## SUALEM

Sualem (rue Renkin) [abandonné]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des figures de nos régions.
- ☛ Thème des grands scientifiques, inventeurs et industriels.

C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier [PV 40]. On a tenu compte à cet égard des souhaits des entreprises installées dans les « parcs scientifiques », qui désiraient des noms de scientifiques ou d'industriels connus sur le plan international. « Rue Renkin Sualem », du nom du concepteur de la machine de Marly, fut à l'époque proposée par la Commission, mais l'homme a été jugé trop peu connu [PV 43]. La culture n'est plus ce qu'elle était...

☛ Deux Liégeoises sont à l'origine de la création de la machine de Marly, construite sous le règne de Louis XIV pour assurer le pompage des eaux de la Seine destinées à l'alimentation du parc de Versailles. Il s'agit du maître charpentier et mécanicien Renkin (francisé en Rennequin) Sualem, originaire de Jemeppe-sur-Meuse (29 janvier 1645), et de l'entrepreneur Arnold de Ville (1653-1722), fils d'un maître de forges bourgmestre de Huy. La Principauté de Liège était alors très active dans la construction de machines hydrauliques nécessaires à l'exploitation de la houille (problème de l'exhaure). Lorsque Louis XIV conçoit, en 1668, le projet d'alimenter Versailles par les eaux de la Seine, il s'agit de trouver un « ingénieur » capable de répondre au défi. Le problème est de taille : la ville compte une population de 25 000 habitants grosse consommatrice d'eau que la Bièvre et l'étang de Clagny ne parviennent pas à satisfaire.

C'est dans ce contexte que le projet arrive aux oreilles de Arnaud de Ville, ami de Ferdinand de Marchin, qui s'est fait construire en son château de Modave une « machine » capable d'y remonter les eaux du Hoyoux situé une quarantaine de mètres en contrebas. L'idée lui vient rapidement de proposer la même technique à Versailles et de faire appel au constructeur de Modave : Renkin Sualem. Commencé en 1681, le chantier prendra quatre années et mobilisera des moyens considérables : l'inauguration par le roi eut lieu le 13 juin 1684. En remerciement Rennequin Sualem

sera nommé «Premier ingénieur du Roy» et anobli. Chargé de l'entretien de la machine, il termina sa vie à Versailles, décédant le 29 juillet 1708 à Bougival, où il est enterré.

Dans le Pays de Liège, on raconte toujours que, au roi qui lui demandait comment il avait eu l'idée de sa machine, Sualem lui aurait répondu en wallon «*Tot tuzant, sire*» ('En y réfléchissant, sire')...

Bibliographie: BN, t. XXIV, col. 216-219; J. BAADER, *Projet d'une nouvelle machine hydraulique pour remplacer l'ancienne machine de Marly: suivi de l'aperçu d'un autre moyen de fournir des eaux à la ville et aux jardins de Versailles sans employer la force motrice de la rivière*, Paris, 1806; L.-A. BARBET, *Les grandes eaux de Versailles*, Paris, 1907; C.A. CORDELLE, *Mémoire sur la machine de Marly*, Paris, 1796.

L. COURTOIS

☛ MACHINE DE MARLY.

## SUD

SUD (BOULEVARD DU) E6-F6-G6-H7

Conseil communal du 3 septembre 2002.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Le «boulevard du Sud», situé à l'opposé du «boulevard du Nord», constitue l'axe de pénétration vers le centre ville au départ du «boulevard Baudouin I<sup>er</sup>». L'idée initiale d'utiliser des toponymes descriptifs pour désigner les quatre «pénétrantes» n'a pas été entièrement suivie. S'il y a bien un «boulevard du Nord» et s'il y a eu une «avenue» puis un «boulevard de l'Est», ce dernier a été remplacé par le «boulevard de la Wallonie», tandis qu'il n'y a jamais eu de «boulevard de l'Ouest»: ce dernier s'est appelé d'emblée «avenue» puis «boulevard André Oleffe»...

☛ EST ; NORD ; OLEFFE ; WALLONIE.

## SUREAU

Sureau (avenue du) [en réserve]

Conseil communal du 16 décembre 1980.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème du verger.

L'«avenue du Sureau» avait été prévue, comme l'«avenue des Pruniers», pour une petite section de rue joignant l'«avenue Lemaître» et la «rue du Poirier» initiale. Située un peu plus bas, elle a finalement été absorbée également par la «rue des Poiriers».

Quel sureau la Commission de toponymie a-t-elle voulu voir ici? Sans nul doute le sureau noir (*Sambucus nigra* L.), le plus populaire, le mieux connu aux abords des habitations.

D'autres sureaux se rencontrent chez nous: le sureau à grappes (*Sambucus racemosa* L.), arbuste forestier nettement moins répandu et à fruits rouges, et le yèble (*Sambucus ebulus* L.), une espèce herbacée, rare en Brabant.

Le sureau noir est un arbuste de un à dix mètres de la famille des Caprifoliacées. Ses feuilles opposées composées-pennées, ses larges inflorescences étalées de couleur crème et ses fruits noirs — les «baies» de sureau, qui sont en fait des drupes (où la graine est contenue dans un noyau) — le distinguent nettement des autres membres de la famille, comme le chèvrefeuille! Précisons que les fruits sont comestibles à l'état cuit mais passent pour suspects à l'état cru.

Une des particularités des rameaux du sureau est la présence d'une large moelle blanche de cellules mortes, particulièrement bien développée dans les rejets plus ou moins étiolés qui poussent au cœur de l'arbuste. Cette moelle s'enlève assez aisément, par tapotement sur l'écorce, pour la plus grande joie des enfants, qui vous transforment les rameaux évidés en flûte rudimentaire, en sifflet, en mirliton ou en sarbacane. Dans une ville universitaire, on se doit de mentionner une utilisation de la moelle elle-même, très précieuse pour les botanistes qui doivent rapidement réaliser de bonnes coupes transversales dans des organes végétaux minces et souples, comme une herbe, une feuille de mousse ou une algue; l'objet à sectionner est maintenu dans un fragment de moelle préalablement fendu et c'est l'ensemble, plus rigide, qui peut être facilement attaqué par la lame de rasoir.

La place du sureau dans le folklore est un domaine trop vaste pour être développé ici. Mentionnons seulement, en rapport avec ce qui précède, que dans les traditions celtiques, il est l'arbre des morts; les druides confectionnaient dans son bois, paraît-il, des flûtes qui leur servaient à converser avec les âmes des disparus.

Les propriétés thérapeutiques des diverses parties de la plante (fleurs, feuilles, fruits, écorce) sont multiples: dépuratives, diurétiques, sudorifiques, laxatives, répulsives; on ne s'étonnera donc pas de leur usage varié, détaillé dans de nombreux ouvrages de phytothérapie. On ne citera ici qu'un traitement, efficace semble-t-il, mais non signalé dans la littérature: l'absorption d'un sirop de fruits du sureau comme traitement préventif et curatif de la gale d'été, ou dermatite estivale, fréquente chez

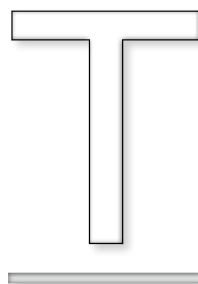
les chevaux. L'hypothèse de départ est que les plaies cutanées seraient consécutives à une insuffisance hépatique à éliminer les toxines, dont celles de la peau; les démangeaisons qui en résultent forcent le cheval à se gratter jusqu'au sang; divers insectes viennent pondre dans ces plaies ouvertes, qui alors s'infectent.

L'action directe du sirop serait une stimulation de l'activité hépatique dans l'élimination des toxines et un renforcement des défenses immunitaires de l'animal.

Bibliographie: *NFB*.

R. ISERENTANT

☛ PRUNIER; POIRIER.



## TAILLE

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| TAILLE BRIAS             | A2           |
| TAILLE DJAUQUET          | B3-C3        |
| TAILLE DES FAUDES        | B1-B2-C2     |
| Taille Pétry             | [en réserve] |
| Taille Pétry (rue de la) | [en réserve] |

☛ Thème des déterminés wallons.

Taille: wallon *taye*. Le bois de Lauzelle, ancien bois de Warnombroux, comptait plusieurs parcelles de terrains appartenant à divers propriétaires et dénommées «tailles». À ces endroits, les taillis étaient brûlés pour donner du charbon de bois. Le wallon *taye* doit être pris ici dans le sens de «partie délimitée d'une coupe annuelle» [BTD, X, p. 271], «lieu d'une ancienne coupe, taillis» [LN, p. 57, 117], «taillis bon à être coupé» [DWFM].

I. LEJEUNE

## TAILLETTE

|                        |    |
|------------------------|----|
| TAILLETTE (COUR DE LA) | E4 |
|------------------------|----|

Conseil communal du 15 avril 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### TAILLE

La «*taille des faudes*», au bois de Lauzelle.

Le nom renvoie ici à un endroit du bois où l'on coupait les arbres («*taille*») pour la fabrication sur place du charbon de bois: «*faude*» est un terme wallon désignant les aires où les «*faudeux*» s'occupaient du «*dressage des meules*», vastes assemblages de bûches couverts de terre et où une combustion lente (plusieurs jours) assurait la carbonisation du bois.

Louvain-la-Neuve, bois de Lauzelle.

Photo Serge Haullote.



☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Tout comme le «passage de la Souille», la «cour de la Taillette» évoque un jeu traditionnel de Wallonie.

📖 Le jeu de bâtonnet est un jeu traditionnel, pratiqué autrefois non seulement par les enfants, mais aussi par les adultes, qui consiste «à frapper, d'un coup de bâtonnet, l'extrémité d'un morceau de bois court, de forme ronde, taillé en bec à chaque bout et qui est posé, en porte à faux, sur une masse quelconque ou sur une aspérité du sol». Le premier coup est suivi d'un second, qui projette plus loin encore le bâtonnet. Les noms donnés dans les divers dialectes de Wallonie à celui-ci et, par métonymie, à ce jeu sont extrêmement variés: *kine*, *kinê*, *baston*, *cayèt*, *buskète*, *briche*, *dwate*, *kiskas'*, etc.; dans le Hainaut central et dans certains coins du Brabant wallon, il est dénommé *tayète*, diminutif en -ète de *tâye*, «coupe de bois».

Bibliographie: W. BAL, *Les appellations belgo-romanes du jeu de bâtonnet*, dans BTD, t. XX, p. 275-276.

J. GERMAIN

☛ SOUILLE

## TAILLIS

|                  |       |
|------------------|-------|
| TAILLIS (RUE DU) | C6-C7 |
|------------------|-------|

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (descriptif topographique).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

«Rue du Taillis» évoque l'environnement de cette voirie [D 21/2/80].



## TAMBOURINS

TAMBOURINS (SENTIER DES) H6

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### ☛ Thème de la musique.

Dans le thème de la musique, un certain nombre de noms évoquent les musiques traditionnelles de Wallonie [PV 42]. Mais le «sentiers des Tambourins» n'a reçu son nom que plus tard [PV 55].

📖 Le tambourin, appelé aussi «tambour de basque» est un instrument à percussion, classé dans la famille des membranophones. Il est composé d'un cylindre de bois, généralement d'une trentaine de centimètres de diamètre et d'une petite dizaine de centimètres de hauteur, sur lequel est tendue une membrane. Le cylindre est souvent percé de petites ouvertures oblongues dans lesquelles sont insérés, sur une tige, des disques mobiles de métal, par paires ou non, et qui tintent lorsqu'on agite l'instrument. La peau du tambourin est frappée d'une main, l'autre maintient l'instrument ou le secoue.

Le tambourin est un instrument connu depuis la plus haute antiquité: il figure sur des bas-reliefs babyloniens et égyptiens, et la Bible mentionne son usage à plusieurs reprises (exemple: *Exode*, 15, 20). Les Grecs et Romains l'appréciaient dans les cérémonies consacrées à Dionysos ou Bacchus. On sait également qu'il accompagnait bien souvent la musique de danse médiévale et renaissante.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, il est adopté dans l'orchestre symphonique. Berlioz le considérait comme un instrument remarquable pour évoquer le pittoresque ou l'exotisme, et des compositeurs tels que Rimsky-Korsakov (*Capriccio espagnol*, 1887; *Shéhérazade*, 1888) ou Stravinsky (*Pétrouchka*, 1910–11) ne le dédaignèrent pas. De nos jours, il est souvent utilisé dans les manifestations folkloriques ou les bals populaires. Le tambourin tel que décrit ci-dessus n'est pas à confondre avec le «tambourin de Provence» qui est une variété de tambour, originaire de Provence et de Gascogne, et utilisé exclusivement dans les manifestations populaires et locales de ces régions. Le tambourin de Provence est composé d'une caisse longue et étroite, sur laquelle est tendue une peau. Celle-ci est frappée d'une seule baguette que le musicien tient de la main droite, tandis que de la main gauche, il joue du galoubet, petite flûte à trois trous, dans laquelle il souffle.



Bibliographie: H. BERLIOZ, *Grand traité d'instrumentation et d'orchestration moderne*, Paris, 1843; J. MONTAGU e.a., *Tambourine* dans *Grove Music Online*. *Oxford Music Online* (dernière consultation le 27 septembre 2010).

B. VAN WYMEERSCH

☛ CARILLONNEURS; FANFARES; FIFRES; MACLOTTE; MÉNÉTRIERS; SONNEURS; VIOLONEUX.

## TCHANTCHÈS

TCHANTCHÈS (CLOS) C4

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

### ☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

«Clos Tchantchès» évoque la marionnette liégeoise, figurant aussi comme géant depuis 1928.

📖 *Tchantchès* est la forme wallonne et familière en liégeois du prénom «François». Le nom de son épouse *Nanèsse* est également une forme populaire du prénom «Agnès». Par généralisation, ce prénom est utilisé, au théâtre de marionnettes, pour désigner les gens du peuple et les paysans. Attesté à Liège depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le personnage de Tchantchès introduit les représentations, assure les transitions et annonce la fin des spectacles de marionnettes. Le personnage et la marionnette de Tchantchès sont devenus le prototype et le symbole de l'esprit populaire liégeois, à l'esprit frondeur.

## TCHANTCHÈS

**Le monument à Tchantchès, dans le quartier d'Outremeuse, à Liège.**

*Tchantchès* est la forme wallonne et familière en liégeois du prénom «François». Par généralisation, ce prénom est utilisé, au théâtre de marionnettes, pour désigner les gens du peuple et les paysans. Attesté à Liège depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le personnage de Tchantchès introduit les représentations, assure les transitions et annonce la fin des spectacles de marionnettes. En 1936, un monument à la gloire du héros fut érigé au quartier d'Outremeuse : la statue (Joseph Zomers), «montre la Wallonie, sous les traits d'une hiercheuse, qui brandit Tchantchès tel le flambeau de la liberté» (Musée Tchantchès). Tchantchès, bronze de Joseph Zomers, 1936. Liège, 56 Rue Surlet. Photo Fondation wallonne.

Bibliographie: APW, p. 398; R. MEURANT, *Géants processionnels et de cortège en Europe, en Belgique, en Wallonie* (Commission royale belge de folklore [section wallonne], vol. VI), Bruxelles, 1979, p. 498; M. PIRON, *Histoire d'un type populaire. Tchantchès et son évolution dans la tradition liégeoise*, Bruxelles, 1950, p. 12.

J. GERMAIN et I. LEJEUNE

## TEILHARD DE CHARDIN

TEILHARD DE CHARDIN (RUE) E7

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème des sciences exactes.
- ☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «rue Teilhard de Chardin» conduit de l'«avenue du Jardin Botanique» à divers bâtiment des sciences.

📖 Marie-Joseph Pierre Teilhard de Chardin naît en 1881 à Sarcenat près d'Orcines dans le département du Puy-de-Dôme et entre en 1899 dans la Compagnie de Jésus, au noviciat d'Aix-en-Provence. Entre son juvénat et son théologat, il exerce la fonction de «lecteur de chimie et de physique» dans un collège jésuite du Caire. Il est ordonné prêtre en 1911 et rentre l'année suivante au laboratoire de Marcellin Boule au Museum d'histoire naturelle. Pendant la Première Guerre mondiale, il effectue son service en tant que brancardier et prononce ses vœux solennels en 1918. Aussitôt après l'armistice, il entame sa licence ès sciences naturelles à la Sorbonne.

Attiré très jeune par l'histoire naturelle, son goût l'oriente vers les fossiles et particulièrement ceux du tertiaire qui voit s'épanouir les mammifères et apparaître les premiers primates. Sa thèse sur les *Mammifères de l'Éocène inférieur français et leurs gisements*, défendue en 1922, le classe parmi les premiers paléontologues français. Sa préoccupation scientifique essentielle devient bientôt l'énigme des origines de l'homme. Jusqu'à son départ pour la Chine en 1923, il enseigne la paléontologie et les sciences naturelles à l'Institut catholique de Paris. Par obéissance aux ordres de la hiérarchie catholique, il refuse une chaire au Collège de France en 1948 et ne publie que des articles scientifiques généraux aux implications limitées. Sa compétence de paléontologue et le caractère brillant de ses travaux sont cependant reconnus par ses contemporains tant dans la hiérarchie savante que dans celle du monde catholique. Des voyages, dont de nombreux séjours en Chine, où il est immobilisé entre 1939 et 1946 par la Seconde Guerre mondiale, le tiennent éloigné de France où il ne se fixe qu'en 1946. C'est toutefois à New York où il se rend en 1951 qu'il meurt en 1955. Commence alors, avec *Le Phénomène humain*, la publication posthume de ses œuvres.

La pensée teilhardienne articule science et théologie de façon extrêmement originale, symbolique et poétique. Durant les dix années qui ont suivi son décès, ses travaux sont devenus un objet de snobisme, ce qui a eu pour conséquences une mécompréhension de cette pensée, et un désintérêt pour les œuvres publiées et les manuscrits qui attendent une exploitation et une enquête approfondies. Pour cette raison on ne dispose toujours pas d'étude définitive sur Teilhard et l'on mesure encore moins la perspective qu'il a ouverte à l'Église qui lui a imposé le «martyre du silence». L'œuvre de Teilhard de Chardin s'est développée dans deux sphères contrastées, scientifique et théologique.

Cette dernière est complexe, et sans doute encore à découvrir. Dans son aventure spirituelle, Teilhard mêle hardiment religion, science et art. Son style emprunte à l'amour de la nature d'inépuisables métaphores. Et il intègre dans son discours les apports de la psychanalyse de Jung. Ouvert à tant de mouvements intellectuels contemporains, il s'abreuve de même aux sources les plus variées de la pensée religieuse de Duns Scot à Kierkegaard, de saint Augustin à l'école

### TEILHARD DE CHARDIN

**Le Père Teilhard de Chardin (1881-1955) en 1923.**

La pensée teilhardienne articule science et théologie de façon extrêmement originale, symbolique et poétique. Durant les dix années qui ont suivi son décès, ses travaux sont devenus un objet de snobisme, ce qui a eu pour conséquences une mécompréhension de cette pensée, et un désintérêt pour les œuvres publiées et les manuscrits qui attendent une exploitation et une enquête approfondies. Pour cette raison on ne dispose toujours pas d'étude définitive sur Teilhard et l'on mesure encore moins la perspective qu'il a ouverte à l'Église qui lui a imposé le «martyre du silence».

Coll. Mlle Alice

Teilhard-Chambon.

© Photo Lefèvre-Couton.



janséniste. Les véritables sources de sa vision eschatologique résident toutefois clairement dans les Épîtres pauliniennes et les écrits des Pères grecs. Évolutionniste en matière scientifique, il développe parallèlement une vision dynamique et évolutive de la théologie et voit, contenue dans la matière, une puissance spirituelle. La figure divine du Christ est déchiffrable à travers le Cosmos mais surtout au travers d'une évolution vers un humain plus parfait, annonçant le retour du Christ en gloire.

Teilhard fut prié de quitter son enseignement, jugé trop moderniste, à l'Institut catholique, et c'est ainsi qu'il fut lancé sur la scène scientifique internationale. En tant que scientifique, Teilhard de Chardin a abordé la géologie, la paléontologie des mammifères, et la paléontologie et la préhistoire humaines. En collaboration avec le père E. Lincet, s.j., il découvre en deux endroits des Ordos, un vaste plateau de Mongolie occidentale, des gisements attestant l'existence de «l'homme paléolithique» en Chine du Nord. Jusque-là, la présence de l'homme paléolithique n'avait jamais été signalée au sud du fleuve Ienisseï. Cette découverte, datée de 1923, l'amène à participer dix ans durant à l'exploitation du gisement fossilifère de Choukoutien, non loin de Pékin. L'homme fossile de Choukoutien, le sinanthrope, est un pithécanthropien, et Teilhard découvre l'existence d'un outillage lithique et de couches culturelles. *L'homo erectus pekinensis* est donc *faber*. L'expérience accumulée sur le terrain chinois pendant plus de vingt ans lui permet d'épauler les recherches paléontologiques en Afrique australe qui présente des fissures géologiques analogues à celles de Choukoutien. C'est dans la région du Tanganyika qu'il situait le berceau de l'humanité, l'Afrique étant le seul endroit où toutes les industries lithiques successives soient présentes.

Bibliographie: C. CUENOT, *Teilhard de Chardin* (Écrivains de Toujours, 58), Paris, 1962; B. SESÉ, *Pierre Teilhard de Chardin*, Paris, 1997.

B. VAN TIGGELEN

## TEMPLIERS

TEMPLIERS (CHEMIN DES) B6-C6  
Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du patrimoine religieux wallon.  
Le «chemin du Templiers» fait allusion à la présence de l'ordre du Temple à Wavre.



Vers 1135-1140, le duc de Brabant Godefroid I<sup>er</sup> fait don à l'ordre des Templiers (ordre religieux militaire fondé en 1119 à Jérusalem) d'un domaine (la cense des Templiers), aujourd'hui sur le territoire de la commune de Wavre. En 1312, à la suppression de l'ordre, le domaine passe aux chevaliers de Malte et porte alors le nom de «Maison de la Neuvecourt». Rattaché à la commanderie de Chantraine (près d'Huppaye), il est annexé à la commanderie de Tirlemont en 1773. Vendu comme bien national en 1799, il devient une grande ferme, la ferme des Templiers. Son exploitation comme domaine agricole cesse en 1960 suite à l'achat, vers 1950, de 45 hectares de terres pour la RTB-RTBF. Actuellement, il appartient à un homme d'affaires, à qui cette propriété de plus de cent hectares sert de parc de loisirs.

L'occupation du site est très ancienne. On y a retrouvé des tessons de poteries romaines et, en 1971, un mur de cave et de la céramique variée. Le domaine se composait de terres de cultures, situées de part et d'autre de la route reliant Bruxelles à Namur, de prés, de vignes et de bois. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la vigne a disparu et les bois se sont étendus. Les bâtiments comprennent la chapelle, la «cense» et la «Maison du Sergent»: la chapelle est le plus ancien (1520-1533); la ferme est formée d'un ensemble de bâtiments (dont le corps de logis du XVIII<sup>e</sup> siècle) groupés autour d'une cour carrée, fermée par un porche monumental orné des armoiries de Louis-Gabriel de Froullay de Tessé, commandeur de Chantraine (1733-1768). La «Maison du Sergent», située près de la chapelle, en dehors de la ferme, date de 1739. Ayant traversé les siècles, le domaine des Templiers est un des derniers témoins des grands domaines fonciers du Brabant wallon.

Bibliographie: J. MARTIN, *Histoire de la Ville et Franchise de Wavre en Roman Pays de Brabant*, Wavre, 1977; *Passé Présent du Brabant wallon*, sous la dir. de Ph. BRAU, Bruxelles, 1996.

C. MURAILLE

## TEMPLIERS

**La Cense des Templiers, aujourd'hui sur le territoire de la commune de Wavre.**

La constitution de ce domaine remonte aux années 1135-1140, mais l'occupation du site est sans doute bien plus ancienne : on y a retrouvé des tessons de poteries romaines. La ferme est formée d'un ensemble de bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle, groupés autour d'une cour carrée, fermée par un porche monumental orné des armoiries de Louis-Gabriel de Froullay de Tessé, commandeur de Chantraine (1733-1768).

Photo Fondation wallonne.



## THIRY

**Marcel Thiry (1897-1977).**

Chez Marcel Thiry, « c'est à la poésie qu'est dévolu le rôle de saisir et de rendre le réel (dans sa quotidienneté, dans sa fugacité, dans sa saveur même) alors que la prose prend en charge ce qui compromet le réel : son vertige » (Hubert Juin). L'action mena ce fédéraliste de la première heure, ardent défenseur de la Wallonie et de la langue française, à devenir sénateur de Liège sous les couleurs du Rassemblement wallon et à conduire la participation belge aux divers organes qui mirent en place la Francophonie.

© Photo (?).



## THIRY

THIRY (RUE MARCEL)

G5

Conseil communal du 24 février 1997.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.
- ☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée la littérature française de Belgique [PV 42].

📖 Né à Charleroi en 1897, Marcel Thiry († 1977), sitôt terminées ses études secondaires, s'engagea dans l'armée belge et parcourut le monde, de la Sibérie à l'Amérique, dans un groupe d'autos-canon.

Devenu docteur en droit, il publia ses premiers recueils de poèmes, marqués par les souvenirs de son enfance et la nostalgie de ses voyages (*Toi qui pâlis au nom de Vancouver*).

Dès 1928, il reprit l'entreprise paternelle d'exploitation forestière, connut une vie d'activité commerciale et d'incessants déplacements, dont un recueil tel que *Marchands* donne un écho marqué par une certaine modernité et traversé d'inquiétudes quotidiennes.

Fixé définitivement à Vaux-sous-Chèvremont, devenu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, il se montra ardent défenseur de la Wallonie et de la langue française. L'action mena ce fédéraliste de la première heure à devenir sénateur de Liège sous les couleurs du Rassemblement wallon et à conduire la participation belge aux divers organes qui mirent en place la Francophonie. La réflexion, quant à elle, prit la forme d'une

étude sur le langage poétique (*Le Poème et la langue*). La pensée de Marcel Thiry s'y déploie avec une élégance et une sagacité identiques à celles dont témoignent, depuis l'après-guerre, son œuvre poétique, d'*Usine à penser des choses tristes* à *Songes et spélonques*, et son œuvre en prose, des *Nouvelles du grand possible* à *Nondum jam non*, où s'effacent les frontières entre la vie et le rêve, où se laissent percevoir le temps qui fuit et l'amour anxieux du bonheur de vivre. Poésie et prose, comme le dit Hubert Juin, sont étroitement liées dans l'œuvre de Marcel Thiry: « C'est à la poésie qu'est dévolu le rôle de saisir et de rendre le réel (dans sa quotidienneté, dans sa fugacité, dans sa saveur même) alors que la prose prend en charge ce qui compromet le réel: son vertige ».

Bibliographie: Ch. BERTIN, *Marcel Thiry*, Bruxelles, 1997; M. THIRY, *Nouvelles du grand possible* [1960] (Espace Nord, n° 39), Bruxelles, Labor, 1987; ID., *Cœuvres poétiques complètes*, 3 vol., Bruxelles, 1997.

J. CARION

## TIBET

TIBET (CLAIRIÈRE DU)

D6

Domaine universitaire, officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème des toponymes descriptifs.
- ☛ Thème du monde d'Hergé.

Les voiries desservant le nouveau Musée Hergé portent des noms évoquant le monde du créateur de Tintin [PV OL 7 et 8]: outre la « rue du Labrador », qui accueille le Musée au numéro 26 (adresse de Tintin à Bruxelles...), on trouve ainsi également, du côté du « boulevard du Nord »: un « chemin Flupke », un « chemin de la Licorne », un « quai Ottokar » et un « sentier Quick ». Du côté du « parc de la Source », dédié aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie, quelques noms évoquent à la fois ce thème et... les jurons du capitaine Haddock: « sentier des Flibustiers » et « sentier des Pirates ». S'y trouve également la « clairière du Tibet », qui évoque le monde d'Hergé, mais non les jeux d'enfants traditionnels...

📖 Bien avant qu'il ne fasse la Une de l'actualité géopolitique des médias occidentaux, le Tibet a occupé une place toute particulière dans une œuvre de bande dessinée classique, à savoir celle due au talent de Hergé. Publié en 1960, l'album *Tintin au Tibet* ne fait aucune allusion au contentieux qui oppose depuis plusieurs siècles Tibétains et Chinois.

Son intérêt est ailleurs et beaucoup plus personnel : l'auteur y règle des problèmes avec lui-même. L'aventure qui est racontée conduit Tintin à gravir les sommets himalayens, à traverser des étendues recouvertes des neiges éternelles, autant d'allégories qui transposent dans la fiction le besoin de dépassement de soi et de quête de pureté qui travaillent Hergé à cette époque. Cependant, l'album, loin de se fermer sur les seules questions existentielles qui taraudent son auteur, fait reposer tout son récit sur la force exceptionnelle d'une relation à autrui : si Tintin affronte les dangers de la montagne, c'est pour sauver le Chinois Tchang.

La première rencontre du héros de Hergé avec celui qui deviendra très vite son ami (*Le Lotus bleu*, p. 47, v. 11) remonte à ce qui constitue la cinquième aventure du célèbre reporter. Quatorze albums séparent *Le Lotus bleu* (1936) de *Tintin au Tibet* (sur les vingt-trois récits complets que compte la série). Malgré tout ce temps passé, le désir de se retrouver est intense, tant chez Tintin dont le «rêve prémonitoire... ou télépathique» selon lequel «Tchang est vivant» (alors qu'il vient d'apprendre par la presse écrite que ce dernier est compté parmi les victimes de la catastrophe aérienne) doit beaucoup à ce lien exceptionnel qui l'unit à son ami (*Tintin au Tibet*, p. 5), que chez Tchang lui-même, dont les premiers mots, lorsqu'il voit arriver Tintin dans la grotte du Yéti, lui répondent exemplairement : «Tintin!... Si tu savais comme j'ai pensé à toi!» (*Tintin au Tibet*, p. 56, p. 5). L'amitié, dans ce qu'elle peut avoir d'extrême, trouve d'autres situations pour s'exprimer dans cet album. On peut distinguer ce moment qui voit le capitaine Haddock être prêt à sacrifier sa vie pour sauver celle de Tintin, qui est incapable de hisser son compagnon après sa chute dans un passage difficile d'ascension d'une paroi rocheuse (*Tintin au Tibet*, p. 39-41). Plus étonnante, mais pourtant essentielle pour la survie de Tchang aux conditions épouvantables de la montagne himalayenne, il y a l'attitude du Yéti à l'égard du jeune survivant de la catastrophe aérienne, qui s'est rapidement attaché à lui, l'a nourri, l'a protégé du froid et lui manifeste sa tristesse d'en être définitivement séparé lorsqu'il le voit reprendre la route du Népal (*Tintin au Tibet*, p. 62, v. 4). En réponse, Tchang a des mots qui soulignent le caractère exceptionnel de l'attention que lui a prodiguée l'animal : «[J]e t'assure [confie-t-il à Tintin], il a agi avec

moi d'une telle façon que je me suis parfois demandé si ce n'était pas un être humain.» (*Tintin au Tibet*, p. 62, v. 6). En fait, ce que pourrait bien aussi rappeler cet album, c'est que, si depuis *Le secret de la Licorne* et *Le trésor de Rackham le Rouge*, une famille héroïque a vu le jour, dont le «noyau dur» est constitué du trio Tournesol, Haddock et Tintin et dont la préservation est devenue décisive pour relancer l'aventure sérielle (cf. notice «Labrador»), il existe aussi des «parents» plus éloignés et surtout plus anciens (d'avant *Le crabe aux pinces d'or* pour la rencontre Tintin-Haddock, d'avant *Le secret de La Licorne* pour Tintin-Haddock-Tournesol) qui font partie de cette famille. Comme Tchang, bien sûr, mais aussi la Castafiore (*Le sceptre d'Ottokar*, p. 28, v. 1-5), voire Abdallah, le «petit oiseau en sucre» de l'Émir Mohammed Ben Kalish Ezab (*L'or noir*, p. 36, v. 10 : les 56 premières planches du récit ont été prépubliées dans *Le Petit Vingtième* en date du 8 mai 1940)... auxquels il est ponctuellement mais symptomatiquement fait référence dans *Tintin au Tibet* (p. 4, v. 5 : pour Abdallah ; p. 16, v. 12 et p. 17, v. 1-5 : pour la Castafiore)... Mais il n'y a pas que la structure familiale qui s'enrichit dans *Tintin au Tibet*. L'album apporte également un complément d'information très utile à la construction narrative de toute la série des aventures tintinesques. Si, pour la circonstance, on tient compte des vingt-quatre albums qui figurent désormais sur les quatrièmes de couverture de chaque exemplaire, on observe assez rapidement que les albums *Le Lotus bleu* et *Tintin au Tibet* balisent la série de manière à la fois très arithmétique : quatre albums précèdent *Le Lotus bleu*, quatre albums succèdent à *Tintin au Tibet*. Mais aussi très symétrique sur le plan des performances narratives : les quatre premiers albums sont des premiers essais qui pèchent encore par leur manque de cohérence narrative, les quatre derniers achèvent une œuvre qui s'autoparodie ou s'essouffle, alors que les seize albums centraux font triompher le récit d'aventure. Au terme de son aventure tibétaine, Tintin a atteint le sommet de son parcours héroïque, auquel le décor himalayen offre un cadre de circonstance. Les mots du «Grand Précieux», venu s'incliner respectueusement devant Tintin, qui a réussi à sauver Tchang, sont très clairs à ce sujet : «[C]e que tu as fait, peu d'hommes auraient osé l'entreprendre. Sois béni, Cœur Pur, sois béni pour la ferveur de ton amitié, pour ton audace et ta ténacité»

(*Tintin au Tibet*, p. 61, v. 4). Pourtant, ce n'est pas la première fois que Tintin accomplit un tel geste; bien plus, c'est parce qu'il lui a évité la noyade dans le Yang Tsé Kiang que Tintin peut faire la connaissance de Tchang Tchang-Jen (*Le Lotus bleu*, p. 43, p. 1-6). Mais ils ne sont pas encore «amis». Pour qu'ils le deviennent (*Le Lotus bleu*, p. 47, v. 11), il faudra attendre que Tchang sauve la mise à son tour à Tintin, en lui permettant d'échapper à «l'infâme» Mitsuhirato. Ce qui assuré grâce à un stratagème — ou plutôt: à une leçon de philosophie cognitive — qui peut être résumé-e de la manière suivante: une information, cela se manipule de l'intérieur. Tchang s'en explique lui-même auprès de Tintin, une fois celui-ci libéré (*Le Lotus bleu*, p. 47, v. 9-10): il a substitué à la feuille pliée en quatre du sauf-conduit, un moment perdue par les Dupond(t) (contraints de livrer leur ami à la police chinoise) et retrouvée par Tchang, une autre feuille pliée en quatre sur laquelle il a écrit que les deux possesseurs de ce papier sont deux fous. Ce texte, lu par le commissaire, provoque son éclat de rire et la libération immédiate de Tintin... Cet enseignement, Tintin va le mettre à profit dans *Tintin au Tibet*. En effet, pour résoudre l'énigme posée par la disparition de Tchang, il faut savoir manipuler une information de l'intérieur: une première grotte contient un indice — le nom de Tchang — (*Tintin au Tibet*, p. 30, v. 1-6), à laquelle doit se substituer une autre grotte, une fois encore découverte par Tintin et hébergeant le protégé du Yéti (*Tintin au Tibet*, p. 56, v. 1-7). Que s'est-il passé entre *Le Lotus bleu* et *Tintin au Tibet*? Tintin a prolongé sa maturation

héroïque traditionnelle, entamée dès le premier titre de la série (défendre le monde contre les dangers censés le menacer), mais il lui a progressivement ajouté une dimension humaine qui l'a conduit à se rapprocher de certains de ses compagnons d'aventure, à réévaluer aussi ses ambitions héroïques pour les motiver davantage «de l'intérieur»...

«Cœur Pur» est le nom donné par le Grand Précieux à Tintin, dans un album où il est décidément souvent question de pureté. Mais «pureté», chez Hergé, rime souvent avec «clarté». On sait que c'est au milieu des aventures de Tintin, dans *Le secret de La Licorne* et *Le trésor de Rackham le Rouge*, que se forme le trio d'amis, Tintin, Haddock, Tournesol, qui a choisi de se retrouver désormais au château de Moulinsart, dont la clarté architecturale convenait bien, a-t-on écrit, à une œuvre arrivée à maturité et bientôt reconnue comme exemplaire d'un style graphique, «la ligne claire» (cf. la notice «Labrador»). Cette préférence stylistique concerne aussi la pratique narrative mise en œuvre par Hergé dans chacun de ces albums de la maturité. Elle imprègne aussi le fonctionnement de l'imaginaire hergéen qui a su combiner à merveille profondeur émotionnelle et organisation (macro)structurale rigoureuse, privilégiant l'ordre et la symétrie.

Bibliographie: A. ALGOU, *Tintinologie*, Tournai, 1987; ID., *L'intégrale des jurons du capitaine Haddock*, Bruxelles, 2004; J. BAETENS, *Hergé écrivain*, Bruxelles, 1989; ID., *Hergé. Tintin au Tibet*, Bruxelles, 1985; F. HÉBERT et R.-H. GIROUD, *Êtes-vous tintinologue?*, 2 vol., Tournai, 1984; D. BARBIERI, *Tintin et la ligne claire*, dans *Tintin, Hergé et la «Belgité»*, Bologne, 1994, p. 261-275; P. GODDIN, *Hergé et Tintin reporters. Du Petit Vingtième au journal Tintin*, Bruxelles, 1986; B. MOUCHART, *À l'ombre de la ligne claire. Jacques Van Melkebeke, le clandestin de la B.D.*, Paris, 2002; B. PEETERS, *Le monde d'Hergé*, nouv. éd., Bruxelles, 1990; F. SOUMOIS, *Voyages au pays de Tintin. Essai d'analyse de sources, de versions, de thèmes et de structures dans l'œuvre de Hergé*, 2 vol., Bruxelles, 1985-1986; T. SERTILLANGES, *La vie quotidienne à Moulinsart*, Paris, 1995; A. STRUBEL, *La licorne*, dans *Dictionnaire des mythes littéraires*, sous la dir. de P. BRUNEL, Monaco, 1988, p. 922-929; *Tchang au pays du Lotus bleu*, Paris, 1990; H. VAN LIERDE et G. FONTBARÉ, *Le colloque de Moulinsart*, Bruxelles, 1983.

FLIBUSTIERS; FLUPKE; LABRADOR;  
LICORNE; OTTOKAR; PIRATES; QUICK.  
J.-L. TILLEUIL

## TIENNE

TIENNE DU COLIMAÇON

E6-F6

Thème des déterminés wallons.

Dans «tienne du Colimaçon», tienne, wallon *tiène*, wallon liégeois *tiér*, *tchér*, est un mot régional d'origine wallonne, issu du latin *termen* [FEW,

## TIENNE

La «*Tienne du Colimaçon*», en 1999.

Dans «*tiène du Colimaçon*», *tiène*, wallon *tiène*, wallon liégeois *tiér*, *tchér*, est un mot régional d'origine wallonne, issu du latin *terminus*. *Tienne*, fréquent dans toute la zone dialectale namuroise, signifie «*versant d'une colline, côte assez raide, chemin escarpé*», sens qui convient parfaitement au «*tiène du Colimaçon*».

La photo date de 1999, car aujourd'hui, la végétation est devenue tellement abondante que l'on ne distingue plus les escaliers...

Photo Fondation wallonne.





XIII-1, p. 240a; *DL*; *BT*D, XIX, p. 39]. *Tienne*, fréquent dans toute la zone dialectale namuroise, signifie «versant d'une colline, côte assez raide, chemin escarpé», sens qui convient parfaitement à la «tienne du Colimaçon» [*FEW*, XIII-1, p. 240a; *DL*; *LN*, p. 49, 624; *BT*D, LVI, p. 202]. On trouve aussi ce mot dans les environs et notamment à Limal; 1664, «terne de Crusbiet»; 1710, «la tienne nommée la montagne de Crusbiez» et «tienne Vanasse» [*WAV*, XII, p. 117]. À Ottignies, il existe un dérivé, *Tiernat*, qui est attesté depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle (*OTA*, p. 188) et qui est conservé dans «rue du Tiernat». C'est une forme altérée de *\*tiernia* représentant un dérivé en *-eau* de *tienne*. Le *t* final de la forme officielle est donc tout à fait injustifié.

I. LEJEUNE

## COLIMAÇON.

### TISSERANDS

TISSERANDS (RUE DES)

C8-D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

Thème des métiers traditionnels de Wallonie. Autour de la «ferme de la Baraque» devenue un centre artisanal, quelques rues portent des noms évoquant les métiers exercés à la ferme ou rappelant d'autres métiers traditionnels. Ce très vieux métier, connu sous le nom de draperie «flamande», c'est-à-dire en fait «des Pays-Bas du sud» (Flandre, mais aussi Artois, Brabant et Hainaut) a effectivement été présent à la ferme des artisans de la Baraque.

### TOPONYMES DESCRIPTIFS (THÈME DES)

Une série de toponymes de Louvain-la-Neuve ont été choisis en fonction d'une caractéristique de la rue qu'ils désignent: le lieu vers lequel elle se dirige, les bâtiments importants qui la bordent, la forme de la rue, la végétation particulière que l'on trouve aux abords, etc.

ACCUEIL; AGORA; AULA; AURORE; AUTOBUS; BARYTINE; BERNARD; BOIS DES FERRAILLEURS; BLEUE; BOSQUET; BUISSONS; BUTTE; CENTRE URBAIN; CERF-VOLANT; CHAUFFERIE; CLÉ DES CHAMPS; CLOCHETON; CLOS; COLIMAÇON; COLLÈGE; COMPAS; CONGRÈS; COTEAUX; COUBERTIN; COUCHANT; COUVENT; CROIX DU SUD; CURÉ TUÉ; CURIE; CYCLOTRON; DÉCRETS; DÉDALE; DESCAMPS; DOUVE; DUPRIEZ; ÉCHANGE; ÉCOLIERS; ÉGLISE; EN-BAS; EN-HAUT; ESPLANADE; EST; ÉTOILES; EULER;

FAUX BOIS; FLIBUSTIERS; FLORIBOIS; FLORIVAL; FLUPKE; FORÊTS; GARE; GOLF; GOSSES; GRAND-PLACE; GRAND-RUE; HALLES; HANGAR À BALLONS; HEMPTINNE; HUET; JARDIN BOTANIQUE; JAUNE; KELLNER; LABRADOR; LAC; LANTERNE MAGIQUE; LICORNE; LUMIÈRE; LAUZELLE-QUATRE-VENTS; LAUZELLE-VALLONS; LAVOISIER; LECLERCQ; LEVANT; LONGUE; LONGUE HAIE; MARACHE; MAXWELL; MERCATOR; MENDEL; MORE; MOULINSART; MUSÉE; NORD; NOYER; OTTOKAR; PALIER; PANIERS; PENTE; PETEAU; PIRATES; PLATEAU; POINT DU JOUR; POLYVALENTE; PONT AUX ÂNES; PONT-NEUF; POTAGER; QUATRE SAISONS; QUICK; RAWETTE; RÉAUMUR; ROUGE; SAGES; SAINTE-GERTRUDE; SCIENCES; SERPENTINE; SERRES; SOCRATE; SOURCE; SPORTS; STEVIN; SUD; STUDIO AGORA TAILLIS; TEILHARD DE CHARDIN; TIBET; UNIVERSITÉ; VAGUES; VAL; VERTE; VIEILLES MAISONS; VIEUX QUARTIER; VINCI.

### TOPONYMES TRADITIONNELS

#### (THÈME DES)

À côté des toponymes existants, que la Commission de toponymie s'est efforcée de conserver, certains toponymes fréquents en Wallonie ont également été introduits. C'est notamment le cas pour certains lieux de Louvain-la-Neuve désignés occasionnellement dans certains documents anciens à l'aide d'appellations traditionnelles, mais qui n'avaient pas encore atteint le statut de toponymes «officiels». Parfois, elle s'est inspirée de toponymes n'existant pas antérieurement à Louvain-la-Neuve, mais traditionnels en Brabant wallon, voire en Wallonie.

AGNELÉE; ANNETTES; BAILLY; BARAQUE; BASSE; BATTY; BÉCASSES; BIÉREAU; BLOCRY; BOIS BECQUET; BOIS DES QUEWÉES; BOIS DU NOTAIRE; BRIAS; BRUYÈRES; BURET; CASTINIA; CATTELAINE; CHAMP VALLÉE; CHARNOY; CLAIRLANDE; DJAUQUET; ÉLEVAGE; ÉPINE; ESPINETTE; FAUDES; FLORIVAL; GARENNES; GÉNISTROIT; GÉRARDINE; GILLY; GRANDBONPRÉ; GRAND CORTIL; GRAND MITAN; GRILLON; HAUTE; HAUTE BORNE; HOCAILLE; HOUSSIÈRE; INVASION; LABRADOR; LAID BURNIA; LAUZELLE; LONGCHAMP; MAIS; MALAISE; MARACHE; MESPELIERS; NAMUR; NEUVILLE; NEUSART; PACHIS; PÂQUES; PARADIS; PÉTRY; PELÉ TRY; POINT DU JOUR; QUATRE BONNIERS; QUEWÉES; RÉDIMÉ; RODEUHAIE; SABLON; SAPINIÈRE; TRY MARTIN; VIVEROUX; WARLONGBROUX.

## TRAITÉ DE ROME

TRAITÉ DE ROME (RUE DU) D5-D6

Conseil communal du 2 septembre 2008.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine européen et universel.

☛ Thème de la construction européenne.

Cette rue qui évoque la construction européenne [PV OL 3 et 6] aurait pu s'appeler «rue de la Meuse»: la Commission de toponymie avait en effet envisagé au départ d'utiliser le nom des cours d'eau wallons pour désigner les voiries de ce nouveau quartier [PV 53]. Ce n'est pas un hasard si les noms de rue évoquant la construction européenne sont localisés près de la «rue Charlemagne», puisque ce dernier est souvent considéré comme le «père» de l'Europe.

📖 Le traité de Rome a été signé le 25 mars 1957 dans la capitale italienne par les représentants de six États européens: l'Allemagne (RFA), la France, l'Italie et les pays du Benelux: la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Les six pays signataires jettent alors les bases de l'actuelle Union européenne. Le traité de Rome correspond en fait à deux traités: le premier traité concerne la création d'une Communauté économique européenne (CEE) et le second institue la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou «traité Euratom»). Ces deux traités marquent l'acte de naissance symbolique de l'Union. Le traité de Rome est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1958. Il est né de la volonté, voire du besoin, de certains États européens de renforcer leur union pour faire face aux grandes puissances de l'époque (URSS et USA). La ratification ne s'est pas faite sans difficulté. Il aura fallu neuf mois de négociations entre la conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom (juin 1956, Belgique) et la signature du traité (des traités) de Rome.

Résultant de la volonté de paix affichée par les dirigeants de l'après-guerre, «résolus à affermir [...] les sauvegardes de la paix et de la liberté», il est le seul traité de paix signé entre puissances belligérantes européennes à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Les États signataires appellent également «les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort.» Ils souhaitent «établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens». Le traité a «pour but essentiel l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples». L'objectif des États est de

permettre un développement harmonieux des activités économiques de l'ensemble de la Communauté, afin d'«assurer par une action commune le progrès économique et social de leurs pays». La CEE a instauré à cette fin un marché européen commun et un renforcement progressif de l'unité des politiques économiques des États membres. Le traité a également défini les bases de la politique agricole commune mise en œuvre en 1962. La communauté Euratom a contribué à la formation et à la croissance de l'industrie nucléaire européenne.

Le marché commun est fondé sur la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux et sur le principe de la libre concurrence. Il implique l'élimination des droits de douanes pour les marchandises que les États membres échangent. Il met aussi en place une politique commerciale et des tarifs douaniers communs à l'égard des États tiers. Une période de transition de douze ans est prévue. Les effets du démantèlement et de la suppression des restrictions quantitatives des échanges pendant cette période (1958-1970) sont très positifs et ont permis un développement considérable du commerce intracommunautaire et des échanges de la CEE avec les pays tiers.

Le traité met aussi en place des institutions dont les mécanismes de décision permettent l'expression d'une vision communautaire tout en maintenant les intérêts nationaux de chaque État. Le traité prévoit la mise en place d'une cour de justice (Luxembourg) et instaure un Parlement (Strasbourg). La Commission européenne, exécutif indépendant des gouvernements nationaux, est ainsi créée. Elle a un droit d'initiative exclusif. Son influence ne cessera de s'accroître jusqu'à nos jours. Parallèlement, le Conseil des ministres, composé de représentants des gouvernements, détient quant à lui l'essentiel des compétences décisionnelles. Le Fonds social européen est mis sur pied. Son but est l'amélioration des possibilités d'emploi des travailleurs et le relèvement de leur niveau de vie. Par la création de nouvelles ressources, la Banque européenne d'investissement, instituée également par le traité, est destinée à faciliter l'expansion économique de la Communauté.

Bibliographie: *Les traités de Rome, Maastricht, Amsterdam et Nice : le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la communauté européenne modifiés par le Traité de Nice : textes comparés*, Paris, 2002; Ch. PINEAU et Ch. RIMBAUD, *Le grand pari : l'aventure du traité de Rome*, Paris, 1991; *Le traité de Rome : histoires pluridisciplinaires, l'apport du traité de Rome*

instituant la communauté économique européenne, sous la dir. de S. DEVAUX, R. LEBOUTTE et Ph. POIRIER, Bruxelles, 2009.

S. LEMAÎTRE

☛ CHARLEMAGNE; UNION EUROPÉENNE; MEUSE.

## TRANSSIBÉRIEN (RUE DU)

Transsibérien (rue du) [en projet, C7-C8]

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- ☛ Thème du chemin de fer.
- ☛ Thème des grands scientifiques, inventeurs et industriels.

Dans le contexte de l'aménagement de la zone de la future gare RER de Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie a proposé de dédier ce nouveau quartier au thème du chemin de fer. Dans ce contexte, elle avait suggéré de nommer une voie piétonnière «rue du Transsibérien», créé sur le modèle de l'*Orient-Express*. Il s'agissait d'évoquer indirectement la figure de l'homme d'affaires liégeois Georges Nagelmackers (1845-1905), fondateur de la Compagnie internationale des wagons-lits, laquelle créa l'*Orient-Express* et le *Transsibérien* [PV OL, 10-11].

📖 À côté l'*Orient-Express*, ce train légendaire immortalisé par Agatha Christie (*Le Crime de l'Orient-Express*) et Guillaume Appolinaire (*Les Onze Mille Verges*), le *Transsibérien* fut l'autre fleuron réputé de la Compagnie internationale des wagons-lits, fondée en 1876 par le Liégeois Georges Nagelmackers.

Si la première réalisation de la Compagnie fut l'*Express d'Orient* (1887), bientôt rebaptisé l'*Orient-Express* (1891) et qui reliait Paris à Constantinople, la Compagnie lança ensuite le *Sud-Express* (1887), entre Paris à la péninsule ibérique (Madrid et Lisbonne), le *Nord-Express* (1896), entre Paris et Saint-Petersbourg (via Ostende), et le *Transsibérien* (1898), entre Moscou et Vladivostok. En fait, l'initiative de la construction d'une ligne de chemin de fer transsibérienne revient au gouvernement russe, qui s'inspira ici du train transcontinental canadien. Il s'agissait de mettre en valeur l'immense domaine sibérien, d'appuyer la flotte russe du pacifique et de développer l'influence russe en Chine. Une première section Samara-Oufa fut mise en service en 1888, mais il fallut attendre 1891 pour que le prolongement jusqu'à Vladivostok fût décidé. C'est dans ce contexte que la Compagnie internationale des wagons-lits joua un rôle



## TRANSSIBÉRIEN

**Le Transsibérien : affiche de la Compagnie internationale des Wagons-Lits, pour l'Exposition de 1900.**

Aussi célèbre que l'*Orient-Express*, lui aussi mis en circulation par la Compagnie internationale des Wagons-Lits fondée par le Liégeois Georges Nagelmackers, le *Transsibérien* continue à nous faire rêver, comme cette affiche.

Affiche (1900) de Rafael de Ochoa y Madrazo (1858-1935).

Collection privée.

Photo (?).

de premier plan dans le financement de la ligne (elle ne sera achevée qu'en 1906), puis dans son exploitation. Si la Compagnie n'est plus active aujourd'hui dans le transport, la ligne existe toujours: le *Baïkal*, par exemple, permet de relier l'Oural à Irkoutsk, et de là à Vladivostok. Certaines sociétés de voyage offrent d'ailleurs aux nostalgiques des possibilités de croisières ferroviaires de quinze jours qui n'ont rien à envier à celles de la Belle Époque...

Georges Nagelmackers (1845-1905) appartient à une illustre famille d'industriels et de banquiers liégeois, dont on trouve déjà des traces au Moyen-Âge: au XIII<sup>e</sup> siècle les Nagelmackers exercent le métier de cloutiers dans le Brabant néerlandais (d'où le nom, qui signifie littéralement 'faiseur de clous'). Plus tard, on les retrouve dans la meunerie et c'est un certain Peter, fils d'un meunier du nord du Limbourg, précisément, qui fondera à Liège, en 1747, la première banque Nagelmackers, qui a longtemps fait partie du paysage financier liégeois: ce n'est qu'en 2001 que la banque «Nagelmackers 1747» a fusionné avec la «Delta Lloyd Bank (Belgique)», alors qu'elles étaient toutes deux filiales du groupe hollandais Delta Lloyd.

Fils d'Edmond Nagelmackers et d'Eugénie-Jeanne Orban, Georges grandit dans une famille active notamment dans la houille (notamment aux charbonnages liégeois Kessales et Bonnefin) et dans la métallurgie (particulièrement dans la S.A. de Grivegnée et dans la Vieille-Montagne). Il obtient son diplôme d'ingénieur civil des arts et manufactures en 1867 à l'Université de Liège, dont les Écoles spéciales étaient alors réputées dans le monde entier. Après ses études, il ne se lance pas immédiatement dans la vie active et séjourne notamment aux États-Unis. À partir de 1872, il est très actif dans le secteur des fours à coke liégeois, mais il



## TRIGNOLLES

**Arthur Masson : la couverture d'Octave Sanspoux pour Toine maieur de Trignolles (1939).**

Dès la publication du premier *Toine Culot* (en 1938), le succès fut considérable : les lecteurs retrouvaient là le village idéal wallon qu'ils portaient en eux et une confiance dans les vertus traditionnelles du terroir qu'ils ne demandaient qu'à voir célébrer. C'est que Toine Culot, le maieur de Trignolles, son cousin T. Déome qui est aussi secrétaire communal et marchand de grains, le droguiste Pestiaux, Pélagie, Penasse et Ramonasse forment une collectivité haute en couleurs, un petit monde de bonhomie dont les aventures et les mésaventures sont racontées avec une truculence attendrie. Arthur MASSON, *Toine, Maieur de Trignolles*, Librairie Vanderlinden, Bruxelles, 1940. Collection privée. Photo Fondation wallonne.



a d'autres ambitions. De son séjour sur le Nouveau Continent, il a retenu l'idée des wagons-lits de la célèbre Compagnie Pullman et réfléchit à un équivalent européen. Ce sont les tentatives d'implantation sur le continent de cette dernière qui le décide à agir : alors que Pullman est déjà actif en Angleterre et s'installe en Italie, il se lance dans l'aventure. Alors qu'il n'a que vingt-sept ans, il est fermement soutenu par les membres de sa famille et leurs amis (son cousin, O. Neef-Orban ; son oncle et son frère, Ernest et Jules Nagelmackers ; etc.), avant que l'entreprise ne s'internationalise de plus en plus (vers 1900, à côtés des Belges Charles Delloye-Mathieu et du baron del Marmol, on y trouve tous les grands noms de la finance internationale). Lui-même, s'il reste actif en région liégeoise, est très présent sur la scène internationale, comme administrateur de diverses sociétés sidérurgiques et d'exploitation des chemins de fer en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg, en France, en Allemagne et dans l'Empire Ottoman.

Par la suite, la Compagnie internationale des wagons-lits connaîtra bien des évolutions conditionnées notamment par l'évolution des modes de déplacement et... les avatars politiques de l'Europe. Elle existe cependant toujours, mais davantage comme société de services ferroviaires que comme acteur du trafic international.

Bibliographie: BN, t. XXXVIII, col. 623-626; B. COMMAULT, *Georges Nagelmackers, un pionnier du confort sur rail*, Uzès, [1966]; J.-P. CARACALLA, *Le goût du voyage. De l'Orient-Express au train à grande vitesse. Histoire de la Compagnie des wagons-lits*, Paris, 2001; ID., *Les fabuleuses histoires des trains mythiques*, Monaco, 2007; J. DES CARS et J.-P. CARACALLA, *Le Transsibérien. L'Extrême Orient-Express*, Paris, 1986; C. MOSSÉ, *Le transsibérien. Un train dans l'histoire*, Paris, 2001; G. VERBEURGT, *Le temps du train. 175 ans de chemins de fer en Belgique*, Leuven, 2001.

L. COURTOIS.

☛ COURBE VOIE; TRANSSIBÉRIEN.

## TRIGNOLLES

TRIGNOLLES (CHEMIN DE) D6

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème des littérateurs wallons ou régionalistes.
- ☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature française de Belgique [PV 42]. Trignolles, du nom du célèbre village mis en scène par Arthur Masson dans ses romans

consacrés au personnage de Toine Culot. Bien qu'il existe réellement, ce petit « chemin » ne figure guère sur les plans...

☛ Ce village ardennais, dont le nom combine ceux de Treignes et de Matignolles, sert de cadre aux truculentes aventures de Toine Culot, conçues par Arthur Masson. Celui-ci, Chimacien d'origine, fit des études de philosophie et lettres à Louvain puis fut de longues années professeur à l'Athénée royal et à l'École normale de Nivelles.

C'est dans le pays de l'enfance, avec ses « sarts de bruyère roussie » et ses rivières « aux berges de schiste friable », qu'il situa l'essentiel de son œuvre. Dès la publication du premier *Toine Culot* (en 1938), le succès fut considérable : les lecteurs retrouvaient là le village idéal wallon qu'ils portaient en eux et une confiance dans les vertus traditionnelles du terroir qu'ils ne demandaient qu'à voir célébrer. C'est que Toine Culot, le maieur de Trignolles, son cousin T. Déome qui est aussi secrétaire communal et marchand de grains, le droguiste Pestiaux, Pélagie, Penasse et Ramonasse forment une collectivité haute en couleurs, un petit monde de bonhomie dont les aventures et les mésaventures sont racontées avec une truculence attendrie.

Certains lecteurs reprochèrent à Arthur Masson son optimisme inébranlable, un style surchargé et un recours systématique au patois. C'est faire peu de cas d'un humour qui exclut toute agressivité et combine le comique de mots avec le comique de situation, d'un réel talent de conteur et d'un usage efficace de tous les niveaux de langue.

Bibliographie: A. MASSON, *Toine Culot, obèse ardennais* [1938], *Toine, maieur de Trignolles* [1940], *Toine dans la tourmente* [1946], *Toine, chef de tribu* [1965] et *Toine retraité* [1966], Bruxelles, Racine, 1994.

J. CARION

## TRIMOULETTES

TRIMOULETTES (CLOS DES) C4-C5

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie.

Le « clos des Trimousettes » est une illustration du folklore gaumais.

☛ Les *trimousettes*, fillettes de la paroisse n'ayant pas encore fait leur première communion, dont l'une est vêtue de blanc et couronnée de fleurs d'oranger, vont chanter de maison en maison, tous les dimanches du

mois de mai, afin de recueillir de l'argent pour l'autel de la Vierge. La « mariée de mai » danse et fait des genuflections sur l'air chanté par ses compagnes qui l'entourent. Cette coutume est aussi connue à Bastogne et à Neufchâteau, dans la moitié sud de l'Ardenne luxembourgeoise, en Champagne et en Lorraine jusque dans les Vosges.

Bibliographie: APW, p. 425; J. HERBILLON et É. LEGROS, *Trimazo, trimozet, mozète: de la poésie aux curiosa*, dans BDW, t. XXII, p. 101-121; E.P. FOUSS, *La Gaume. Quelques aspects de la terre et des hommes* (Wallonie, art et histoire, n° 44), Duculot, Gembloux, 1979, p. 53; NF, p. 49; J.-M. PIERRET, *Quelques aspects du folklore chestrolais*, dans VW, t. XLI, 1967, p. 170-172; A. VAN GENNEP, *Manuel de folklore français contemporain*, t. I, fasc. IV, Paris, 1949, p. 1483-1485; *Traditions populaires de Wallonie*, dans Wallonie, t. IV, p. 86.

I. LEJEUNE

## TROISFONTAINES

TROISFONTAINES (COURS DE) B8

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème du patrimoine religieux wallon.

« Cours de Troisfontaines » [REUL, 1981] ou « cours des Trois Fontaines » [InforV, 1987] évoque une abbaye cistercienne française « Les Trois-Fontaines ». Comme Cîteaux et Clairvaux, « cours de Troisfontaines » évoque la tradition cistercienne très présente en Wallonie.

Les usagers, tout comme les cartographes, ne sont pas toujours conscients de la signification des toponymes: il arrive souvent que « cours de Troisfontaines » soit déformé en « cours des Trois Fontaines », où le nom ne rappelle plus le monastère, mais l'existence hypothétique de trois fontaines.

L'abbaye de Trois-Fontaines (Marne, France) fut fondée le 10 octobre 1118 par des moines envoyés de Clairvaux par saint Bernard. Ils s'établirent sur un terrain, sis dans la forêt de Luiz et donné par Hugues de Vitry, à la demande de l'évêque de Châlons, Guillaume de Champeaux, ami et protecteur de Bernard. Le monastère fut construit près de trois sources qui forment un petit cours d'eau, la Bruxenelle, d'où son nom Trois-Fontaines. C'était la première fille de Clairvaux. L'abbaye prospéra aussitôt. Le nombre des moines dépassa la centaine. L'église abbatiale fut bâtie entre 1160 et 1190, sur le modèle de Clairvaux II. Trois-Fontaines posséda plusieurs granges importantes, des forges et des salines. Rapidement aussi, elle essaima, fondant ou reprenant six abbayes entre 1128 et 1153, dont Orval en 1132. Elle fonda encore l'abbaye de



Szent Gotthard (1184), en Hongrie, et celle de Belakut (1234), en Yougoslavie. En ajoutant à ces huit abbayes filles, deux petites-filles, l'une en France (1147) et l'autre en Hongrie (1219), l'on peut dire que la fécondité de Trois-Fontaines apporta dix monastères à la filiation de Clairvaux.

D'une manière assez étonnante et, sans doute, à cause de son éloignement des grands axes routiers, l'abbaye fut épargnée par les guerres qui décimèrent les environs au cours des temps. Elle ne put cependant pas échapper à la commende. En 1536, Louis de Lorraine-Guise fut le premier abbé commendataire. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, entre 1717 et 1741, le monastère fut somptueusement reconstruit en style classique. Ce fut surtout l'œuvre de l'abbé commendataire, le cardinal de Tencin. En 1790, au moment de la Révolution, il ne restait que 15 moines. L'abbaye fut vendue et ses bâtiments servirent en grande partie de carrière.

Bibliographie: *L'abbaye de Trois-Fontaines. Première fondation bernardine*, Bar-le-Duc, s.d.

O. HENRIVAUX



## TRIMOUSSETTES

Même les Schtroumpfs connaissent les « Trimousettes » !

Les célèbres Schtroumpfs, nains bleus sortis en 1958 par la volonté de Peyo des aventures de Johan et Pirlouit, les connaissent. En lisant Le centième Schtroumpf, vous les surprenez alors chantant en chœur : « C'est le schtroumpf de la lune, c'est le schtroumpf le plus beau... ». Vous reconnaîtrez sans doute un des refrains entonnés les dimanches du mois de mai dans les Ardennes méridionale et la Gaume par les « Trimousettes », fillettes passant de maison en maison en chantant : « C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau ». Venue sans doute de Champagne et de Lorraine, cette coutume charmante, dite aussi de la « petite mariée de mai », si elle tend aujourd'hui à disparaître, était encore vivante dans les années 1970.

Le centième Schtroumpf, dans L'œuf et les Schtroumpfs (Les Schtroumpfs, t. 4), Dupuis, 1968, p. 56, vignette 3.

© Peyo-Dupuis.

Photo Fondation wallonne.

## TROIS FONTAINES

L'abbaye de Trois-Fontaines : abbatiale (XII<sup>e</sup> siècle) et portique (XVIII<sup>e</sup> siècle).

L'abbaye de Trois-Fontaines (Marne, France) fut fondée le 10 octobre 1118 par des moines envoyés de Clairvaux par saint Bernard. Ils s'établirent sur un terrain, sis dans la forêt de Luiz et donné par Hugues de Vitry, à la demande de l'évêque de Châlons, Guillaume de Champeaux, ami et protecteur de Bernard.

Photo Omer Henrivaux.

### TROIS PRUNIER (SENTIER DES)

Trois Pruniers (sentier des) E9

Conseil communal (/).

Toponyme créé (toponyme descriptif).

#### ☛ Thème du verger.

Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement en parc de la partie adjacente au quartier de la Baraque, la Commission de toponymie s'est penchée également sur les derniers développements de ce quartier. Dans la zone du «Vieux Quartier», «sentier des Trois Pruniers» devrait donner son nom à un petit chemin, à condition... d'y planter les trois arbres en question [PV OL 10].



### TROTTINETTES

TROTTINETTES (CHEMIN DES) D6

Domaine universitaire, officialisé par le Conseil communal du 23 juin 2009.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

#### ☛ Thème des jeux d'enfants traditionnels de Wallonie.

Le «parc de la Source», qui a été réaménagé à l'occasion de l'installation du Musée Hergé à proximité (2009), est dédié aux jeux d'enfants traditionnels de Wallonie [PV OL 7 et 8]. Cette idée avait déjà été évoquée en 2000 et 2005, avec des déterminants comme bouloir, cerceau, crosse, culbutes, diabolos, marelle et osselets [PV 53 et PV OL 3].

### TRUELLE

Truelle (rue de la) [en réserve]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

#### ☛ Thème des arts en général.

Dans le quartier des Bruyères, dont les noms de rues évoquent les arts et le patrimoine, plusieurs noms rappellent l'architecture: l'«avenue de l'Équerre», le «chemin du Fil à Plomb», etc.; la «rue de la Truelle» a le même sens.

📖 Pour le profane, la signification de la truelle s'arrête là, mais pour l'initié, c'est également un symbole de la franc-maçonnerie... L'équerre et le compas, en effet, le ciseau et le maillet, le niveau et le fil à plomb, la règle et le niveau, ainsi que la truelle enfin, appartiennent aux outils symboliques du Temple. Sachant qu'il y a à Louvain-la-Neuve, non seulement une «rue du Compas», mais aussi une «avenue» et une «place de l'Équerre», une «avenue

du Ciseau», et une «rue du fil à plomb», d'aucuns pourraient s'interroger — en guise de clin d'œil œcuménique, bien sûr — sur le caractère crypto-maçonique de certains noms de rue... C'est d'autant plus vrai que, à y regarder de plus près, l'aménagement de la jonction entre la «place de l'Équerre» et la «place du Perron» dessine sur tous les plans, comme dans le Parc de Bruxelles, la forme d'un maillet... Rassurons le lecteur: tout cela n'est que pure construction d'un imaginaire ultramontain abîmé par «la théorie du complot» cher à Augustin Barruel (1741-1820). Polémiste de talent, le bon Père jésuite fut l'auteur, entre 1797 et 1799, de quatre volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* qui connurent un vif succès et où il interprétait la Révolution française comme le résultat d'un complot de la franc-maçonnerie, entre autres, visant à saper les bases politiques et religieuses de la société... Le mythe a fait long feu.

En toute hypothèse, la truelle symbolise, en franc-maçonnerie, la bienveillance envers tous, l'amour fraternel. Il fait partie des outils «neutres» par rapport «actifs» (liés à l'esprit), aux outils «passifs» (liés à la matière). Devenu compagnon, le maçon s'initiera, lors du cinquième voyage, à la symbolique et à l'usage de la truelle, outil par lequel s'achève la construction; il exprime la perfection du travail et sa glorification.

L. COURTOIS

☛ ARTS; CISEAU; COMPAS; ÉQUERRE; FIL À PLOMB; TRUELLE.

### TRY MARTIN

TRY MARTIN (CLOS DU) C5

TRY MARTIN (RUE DU) C4

Conseil communal du 25 février 1975 (rue).  
Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

#### ☛ Thème des déterminés wallons.

#### ☛ Thème des toponymes traditionnels.

Si «clos du Try Martin» ne figure pas sur certains plans, il a pourtant une existence officielle depuis 1975!

📖 Ce nom est composé d'un nom commun *trî* et d'un nom de personne. Le mot wallon *trî* «terre en friche» [Tém. Haulotte] existe dans tout le domaine namurois et correspond au liégeois *trihe* (souvent noté *trixhe* dans l'ancienne langue). Il remonte à l'ancien



francique *\*threosk*, qui a donné aussi le néerlandais *driesch*, *dries* [FEW, XVII, p. 400; DL; LN, p. 49, 468; NLB, p. 94; QSNL, p. 26]. Le sens de ce mot wallon tourne autour de la notion de «terre en friche, terrain vague»; à Limal est mentionnée une application précise: un *try* (également appelé *commune*) est une «parcelle de voie publique, non foulée par la circulation, située notamment à la bifurcation de chemins, et dont l'herbage spontané devenait commun» [WAV, XII, p. 118]. À côté de la forme *try*, on trouve fréquemment dans l'ancienne langue la variante *trieu*.

Dans les mentions du XVII<sup>e</sup> siècle, le nom de personne est le prénom féminin *Martine* (probablement le nom du ou de la propriétaire) et il est resté tel dans la forme wallonne *Tri Martine*. C'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que la tradition graphique commence à s'altérer, d'abord par la masculinisation du prénom, puis par l'agglutination des deux éléments (*Trimartin*). La Commission de toponymie a voulu respecter les documents écrits du XIX<sup>e</sup> siècle; elle aurait été mieux inspirée de rétablir le lieudit dans sa forme primitive en recourant à la forme wallonne *Tri Martine*.

Try Martin: wallon *Tri Martine*

Isolé:

1687, «une pièce de terre, forière et boscaille appelée le Try Martinne» [AGR, GSN, n° 1534, *D Martin*]; «un bonnier de tere appelé le Try Martine» [OTA, p. 182]; 1748, «4 bonniers et demy de terre y compris la partie de bois nommé les try Martinnes» [AGR, GSN, n° 1538, *D Martin*]; 1751, «au try Martinne» [*D Martin*]; 1772, «1 bonniers de terre sur le champ de Bloquery sous Ottignies appelé le Try Martinne» [AGR, GSN, n° 1542, *D Martin*]; 1773, «la moitié de 9 jours et demi de terre au Try Martinne sous Ottignies midi à l'abbaye de Florival couchant au chemin qui va de Bierwart à Blocquery» [*D Martin*]; 1774, «le try Marhyt» [OTA, p. 182]; 1791, «5 jours de terre labourable sur le grand champ près du Try Martinne sous Ottignies», «au Try Martine sous Ottignies» [AGR, GSN, n° 1538, *D Martin*; WAV, XXI, p. 80]; 1846, «sentier de Blocry à la Baraque, par le tri Martine et le champ de Biereau», «chemin de Blocroy à la Baraque, dénomination particulière: Try Martinne» [ACV-Ott]; 1863, «Tri Martin» [*T&W-W*, p. 138].

Déterminant:

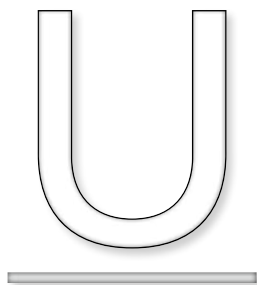
1750, «le bois du Try Martine» [OTA, p. 182].  
1830, «campagne Tri Martin» [OTA, p. 145]; 1846, «campagne de Trimartin» [ACV-Ott]; 1860, «Campagne Trimartin» [*Popp-Ott*]; 1965, (?), «Campagne du Trimartin» [CTB, *PlanG*]; 1972, «Campagne du Tri martin» [IGM]; (?), «campagne du Trimartin, dans le fond de Blocry, en contrebas de la ferme de Bierwart» [OTA, p. 182].

Autres formes:

Beaucoup de lieudits et hameaux sont formés à partir de «try» (voir OTA, p. 189; ACV-Ott; OSNL, p. 26 et LN, p. 587).

I. LEJEUNE

PELÉ TRY.



## UNION EUROPÉENNE

UNION EUROPÉENNE (RUE DE L') D6

Conseil communal du 2 septembre 2008.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- ☛ Thème du patrimoine européen et universel.
- ☛ Thème de la construction européenne.

Cette rue qui évoque la construction européenne aurait pu s'appeler «rue de la Constitution européenne» [PV OL 3] ou «rue de l'Escaut». La Commission de toponymie avait en effet envisagé au départ d'utiliser le nom des cours d'eau wallons pour désigner les voiries de ce nouveau quartier [PV 53]. La proposition n'ayant pas eu l'agrément du Conseil rectoral, elle a alors proposé «rue de l'Union européenne» [PV OL 4 et 6]. Ce n'est pas un hasard si les noms de rue évoquant la

construction européenne sont localisés près de la «rue Charlemagne», puisque ce dernier est souvent considéré comme le «père» de l'Europe.

📖 D'une manière générale, les termes «Union européenne» renvoient de manière générale au processus d'unification de l'Europe et couvrent, de manière générique, toute les initiatives et institutions successives nées de ce processus, de la Déclaration Schuman (9 mai 1950), qui débouchera sur la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA, 18 avril 1951), jusqu'au dernier traité de Lisbonne (13 décembre 2007) transformant l'architecture institutionnelle de l'«Union européenne». De la «Communauté économique européenne» (CEE, 1957-1992), ou «Marché commun», à

l'« Union européenne » (UE, définie par le traité de Lisbonne), en passant par la « Communauté européenne » (CE, 1992-2007), les termes sont régulièrement utilisés en ce sens. Mais, au sens officiel et juridique du terme, c'est le traité de Maastricht (7 février 1992), qui peut être considéré comme l'acte constitutif de l'« Union européenne ».

Au terme de ce processus, l'idée était de doter l'Europe d'une « constitution ». Le traité établissant cette constitution (aussi appelé « traité de Rome 2004 »), signé par les 25 chefs d'États et de gouvernement de l'Union européenne le 29 octobre 2004 (ainsi que par trois pays candidats : Bulgarie, Roumanie et Turquie), aurait dû entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2006 s'il avait été ratifié par chacun des États signataires. L'élaboration de ce traité était motivée par une certaine difficulté de faire fonctionner une Europe à 25 avec les mêmes règles que pour une Europe à 15, ainsi que par une volonté de réunir dans un seul texte les différents traités (depuis le traité de Rome en 1957 jusqu'à celui de Nice en 2001) afin de les rendre plus lisibles et compréhensibles pour les citoyens européens. Afin de pouvoir entrer en vigueur, la constitution devait être ratifiée par les États membres, par référendum ou par voie parlementaire. Cela n'a pas été le cas. La démarche de ratification devait être achevée dans les deux ans suivant la signature du traité (avant le 29 octobre 2006). La constitution européenne avait pour objectifs le renforcement des institutions européennes et le rapprochement de l'Europe vers ses citoyens, et ainsi de favoriser l'affirmation d'une identité européenne sur le plan international. Elle a été perçue comme une certaine limitation dans la souveraineté des États. Elle n'a pas été ratifiée suite aux résultats des référendums français et hollandais. Suite à cet échec, elle a été remplacée par le traité de Lisbonne dont le texte a été approuvé le 19 octobre 2007 par le Conseil européen.

Le 19 octobre 2007, les 27 chefs d'États et de gouvernement des pays membres de l'UE, réunis en Conseil européen à Lisbonne, approuvent le projet de traité modificatif. Le texte reprend l'essentiel des dispositions de la constitution (nouveau mécanisme de votes, création d'un poste de président stable du Conseil européen, octroi de véritables pouvoirs au porte-parole de la diplomatie européenne et l'extension du vote à la majorité qualifiée). Ce traité a été signé le 13 décembre 2007 puis ratifié, par référendum

ou par voie parlementaire, par les 27 États de l'Union au cours des années 2008 et 2009. Après ratification, et suite à de nombreuses négociations sur les questions institutionnelles, le traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009. Ce traité, qui modifie les traités précédents, a été rédigé pour renforcer la démocratie, l'efficacité et la transparence de l'UE, et ainsi améliorer sa capacité à relever les défis mondiaux tels que le changement climatique, la sécurité et le développement durable. Bien qu'il modifie les traités CE et UE en vigueur, le traité de Lisbonne ne les remplace pas.

Avec la constitution, l'UE se dote de méthodes de travail et de règles de vote simplifiées et d'institutions modernes permettant le fonctionnement d'une Union à 27. Il donne à l'Union le cadre juridique et les moyens nécessaires pour faire face aux futurs enjeux et pour mieux répondre aux attentes des citoyens. Afin de renforcer la légitimité et le caractère démocratique du fonctionnement de l'UE, le rôle du Parlement européen se voit renforcer et les parlements nationaux peuvent davantage participer aux travaux de l'UE. Grâce au droit d'initiative citoyenne, un million de citoyens originaires de différents États membres peuvent demander à la Commission de présenter de nouvelles propositions (encore faut-il qu'elles passent). Les relations entre les États membres et l'Union européenne gagnent en clarté grâce à une classification précise des compétences. Le traité intègre la charte des droits fondamentaux (qui réunit en un seul texte les droits fondamentaux — civils, politiques, économiques, sociaux et de société — en vigueur au niveau de l'Union) dans le droit européen primaire, prévoit de nouveaux mécanismes de solidarité et garantit une meilleure protection des citoyens européens. Il préserve les droits existants tout en introduisant de nouveaux. Il garantit notamment les libertés et principes énoncés dans la charte et leur confère une valeur juridiquement contraignante. Il traite des droits civiques, politiques, économiques et sociaux. Le traité de Lisbonne permet à l'Europe de se faire clairement entendre auprès de ses partenaires mondiaux, notamment par la nomination d'un haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui est également vice-président de la Commission, renforce le poids, la cohérence et la visibilité de l'action extérieure de l'UE. L'Union est dotée d'une

personnalité juridique unique, ce qui renforce son pouvoir de négociation, la rend plus efficace sur la scène internationale. Le traité de Lisbonne prévoit explicitement, pour la première fois, la possibilité pour un État membre de se retirer de l'Union.

Bibliographie: *Le traité de Lisbonne: reconfiguration ou déconstitutionnalisation de l'Union européenne?*, sous la dir. d'E. BROSSET, Bruxelles, 2009; O. DUHAMEL, *Pour l'Europe: la constitution européenne expliquée et commentée*, Paris, 2005; A. PÉCHEUL, *Le traité de Lisbonne, 13 décembre 2007: La constitution malgré nous*, Paris, 2007; E. de PONCINS, *Le traité de Lisbonne en vingt-sept clés*, Paris, 2008; D. N. TRIANTAFYLLOU, *La constitution de l'Union européenne: selon le traité de Rome de 2004: les choix clés de la Convention et de la Conférence intergouvernementale*, Bruxelles, 2005.

S. LEMAÎTRE

☛ CHARLEMAGNE; ESCAUT; TRAITÉ DE ROME.

## UNIVERSITÉ

UNIVERSITÉ (PLACE DE L') D6

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème du passé universitaire.

La «place de l'Université», dont le nom a été préféré à «place Jean XXIII», est une importante place publique, sur laquelle s'ouvrent les «Halles universitaires», siège administratif de l'Université.

📖 À la fin du Moyen-Âge, un ensemble de facteurs, parmi lesquels l'émergence des États et leurs besoins en personnel administratif, provoque un mouvement de fondations universitaires dans lequel s'inscrit tout naturellement celle de Louvain. Comme la plupart de ses consœurs médiévales, cette dernière est née d'une initiative princière et bourgeoise, sanctionnée par la papauté, qui peut seule à l'époque octroyer le privilège d'érection d'une université. Arrêté par le duc de Brabant Jean IV, le projet est d'abord rejeté par les Bruxellois, qui y voient une menace pour la vertu de leurs filles, avant d'être adopté par les Louvanistes, pour qui l'installation d'une université apparaît comme un moyen de sortir de la crise drapière qui frappe leur ville depuis plusieurs décennies. Guillaume Neefs, écolâtre du chapitre de Saint-Pierre, est alors envoyé à Rome comme messenger porteur d'une supplique et, moins de deux mois après son départ de Louvain, il obtient du pape Martin V la bulle de fondation, datée du 9 décembre 1425. Elle autorise l'ouverture de quatre facultés: arts (philosophie et sciences naturelles), droit canonique, droit civil et



médecine; elle enjoint au duc de Brabant, à la ville et au chapitre de transférer leurs droits de juridiction au recteur; elle oblige le duc et la ville à pourvoir aux locaux et aux traitements des professeurs; enfin, elle énonce les privilèges du *studium* et de ses membres. L'Université est inaugurée solennellement en septembre 1426 et les premiers cours débutent le mois suivant. L'érection d'une faculté de théologie, qui fait de Louvain une université complète, est obtenue quelques années plus tard, en 1432. Malgré un certain nombre de tentatives d'intervention du pouvoir civil, qui

## UNIVERSITÉ

**L'emblème de l'Université : la Sedes Sapientiae (Notre-Dame, siège de la sagesse).**

Une Sedes Sapientiae figure une Vierge à l'enfant assise et portant sur ses genoux l'enfant Jésus : elle offre donc un trône à l'incarnation de la sagesse divine. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Université de Louvain restaurée se choisit d'abord comme nouvel emblème un sceau circulaire orné en son centre des initiales SMR (Sancta Maria Regina), coiffées d'une couronne et de rayons de gloire, le tout entouré de la mention en lettres capitales «*Sigillum univ.[ersitatis] cath.[olice] in opp.[ido] Lov[aniensis]*». Ce n'est qu'en 1909, à l'occasion des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de sa restauration, qu'un nouveau sceau fut adopté figurant la Sedes Sapientiae vénérée à Saint-Pierre de Louvain depuis des siècles. Il a subi depuis quelques «*modernisations*», tant du côté de la Katholieke Universiteit Leuven que de l'Université catholique de Louvain, qui ont chacune leur version de l'ancien emblème commun. Une réplique de la statue louvaniste se trouve au 5<sup>e</sup> étage de l'aile rectorale des Halles universitaires (Plâtre de J. Boets) et à l'église Saint-François (installée lors de la visite du pape).

Photos Fondation wallonne.





se feront plus directes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous Joseph II, c'est sous ce régime médiéval que l'Université de Louvain traversera tout l'Ancien Régime, jusqu'à sa suppression par le Régime français en 1797.

À Louvain, la suppression de l'Université avait laissé un grand vide, mais c'est en vain que les autorités communales tentèrent d'obtenir du gouvernement français l'implantation d'un nouvel établissement d'enseignement supérieur: on lui préféra Bruxelles. En 1806, une «École de droit» s'y installa et, à partir de 1810, une «Académie» comprenant, outre l'École de droit, deux facultés de lettres et de sciences. Le développement de ces facultés demeura toutefois embryonnaire et le bilan du Régime français en matière universitaire s'avère très décevant.

En 1814-1815, au traité de Vienne, les anciens Pays-Bas du Sud furent détachés de l'Empire français et réunis aux Pays-Bas du Nord, à charge pour le roi Guillaume I<sup>er</sup> d'opérer l'«amalgame» et de constituer un nouvel état susceptible de faire barrière aux prétentions françaises. Dans certains milieux louvanistes demeurés attachés à l'ancienne *Alma mater*, on espérait pouvoir restaurer purement et simplement l'antique *studium generale*, mais la politique universitaire du nouveau régime se développa dans un cadre exclusivement étatique et fortement centralisé. Après des discussions délicates sur le nombre d'universités à ouvrir dans les provinces du Sud et sur leur lieu d'implantation, la décision tomba en septembre 1816: le Sud aurait trois universités d'État, à Louvain, Gand et Liège. Louvain aurait dû théoriquement compter cinq facultés, mais l'érection d'une faculté de théologie dans le contexte hollandais posait de tels problèmes qu'elle fut postposée. L'ouverture solennelle eut lieu le 6 octobre 1817, dans des conditions très difficiles en raison du manque d'infrastructures et de personnel. En 1825, Louvain se vit doter d'un *Collegium Philosophicum*, établissement para-universitaire d'État censé remplacer les classes terminales des petits séminaires, ce qui suscita l'ire des milieux ecclésiastiques: désormais, les catholiques prirent ouvertement position contre la politique scolaire de Guillaume I<sup>er</sup> et se rapprochèrent des libéraux sur un programme de libertés qui allait triompher avec la révolution belge de 1830.

Mettant d'emblée à profit la liberté d'enseignement proclamée par la nouvelle constitution, les catholiques couvrirent

le pays d'un réseau d'écoles primaires et secondaires confessionnelles dont une université devait apparaître tôt ou tard comme le parachèvement logique. L'idée de restaurer l'antique Université de Louvain dans le cadre de la liberté constitutionnelle d'enseignement fit vite son chemin et le principe en fut arrêté par les évêques belges dès leur réunion d'octobre 1832. Université libre, la nouvelle institution ne pouvait être qu'indépendante de l'État; catholique, elle ne pouvait être placée que sous l'autorité directe de l'Église, c'est-à-dire des évêques. Mais quels devaient être ses rapports avec Rome? L'université d'Ancien Régime n'avait-elle pas été érigée par la papauté et, dans un esprit de continuité, ne fallait-il pas soumettre la création de la nouvelle université à son approbation? Par ailleurs, l'érection d'une université catholique dans le cadre d'un régime de libertés était-elle légitime et ne fallait-il pas en faire approuver le principe même par l'autorité romaine? Présenté à Rome, le projet fut approuvé par un bref de Grégoire XVI en décembre 1833 et la nouvelle université ouvrit ses portes à Malines en octobre 1834, Louvain étant alors encore le siège d'une université d'État. En fait, les évêques avaient spéculé sur la rationalisation prochaine de l'enseignement supérieur et sur la suppression par le gouvernement de son université de Louvain. Celle-ci intervint avec la loi organique sur l'enseignement universitaire du 27 septembre 1835 et dès le mois de décembre, l'Université catholique fut transférée de Malines à Louvain. Placée sous l'autorité directe des évêques belges, qui étaient en principe habilités à prendre seuls toutes les décisions, la gestion courante en était assurée par le recteur, nommé à vie, et qui bénéficiait d'un pouvoir quasi absolu au sein de l'institution. Dans la pratique, le recteur, beaucoup mieux au courant de la vie de l'institution et des problèmes universitaires que les évêques, devint vite la figure centrale de l'Université.

Ce mode de fonctionnement perdura jusqu'à la crise des années 1960, à la fin du rectorat de Mgr Van Waeyenbergh: avec la complexité croissante des problèmes de recherche et l'augmentation rapide du nombre d'étudiants, il était devenu impossible à une seule personne de faire face et des réformes de structures s'imposaient. Tandis que l'on procédait au remodelage des institutions (effacement de l'épiscopat transformé en simple pouvoir organisateur, création d'un

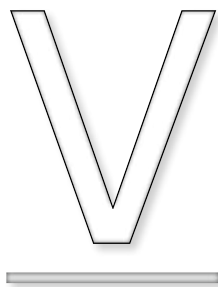
Conseil académique, émanation de la communauté universitaire, etc.), le problème de l'«expansion universitaire» allait déboucher sur une des crises les plus graves que l'Université ait connue : débattue à un moment où la communauté flamande se battait pour l'homogénéité culturelle de la Flandre (cfr les lois linguistiques de 1962-1963), l'expansion universitaire allait vite apparaître aux yeux du mouvement flamand comme une chance à saisir pour circonscrire l'influence francophone à Louvain. Puisqu'il était question d'une décentralisation de l'Université en dehors de la ville, pourquoi ne pas en profiter pour transférer les candidatures francophones, par exemple, en Wallonie ? Malgré la nomination d'un recteur parfait bilingue, Mgr Albert Descamps, le climat devint de plus en plus tendu. Après des années de discussions souvent houleuses et des réformes allant dans le sens d'une autonomie croissante des deux régimes linguistiques, l'épiscopat finit par abandonner au pouvoir politique la solution d'un problème qui le dépassait de plus en plus. En 1968, ce dernier trancha en faveur d'un transfert intégral de la section francophone en Wallonie et à Bruxelles (où l'installation de la Faculté de médecine francophone avait déjà été programmée antérieurement). Bien décidée à relever le défi, l'Université catholique de Louvain choisit de s'installer à Ottignies, dans une ville nouvelle à créer, Louvain-la-Neuve,

tandis que la Katholieke Universiteit Leuven demeurait à Louvain et à Courtrai, où elle avait entrepris la construction d'un campus pour des candidatures en philosophie et lettres dès 1965. Pour les francophones, ce fut le début du «Grand dessein», comme l'a nommé Michel Woitrin, administrateur général de l'Université à l'époque et grand artisan, avec le recteur Édouard Massaux, du transfert.

Bibliographie : Sur l'Université catholique de Louvain et son histoire, voir R. AUBERT, A. D'HAENENS, E. LAMBERTS, M.-A. NAULAERTS, J. PAQUET et J.-A. VAN HOUTTE, *L'Université de Louvain. 1425-1975*, Louvain-la-Neuve, 1976. Cette synthèse, qui avait paru également en néerlandais et en anglais, a fait l'objet d'une mise à jour par la Katholieke Universiteit Leuven (*De Universiteit te Leuven. 1425-1985* [Fasti academici, I], Leuven, 1986 [version de poche] ; version grand format en 1988 et version anglaise en 1990) et d'une publication complémentaire de l'Université catholique de Louvain (*L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992 ; disponible également en version de poche). Les ouvrages plus anciens conservent néanmoins leur intérêt : *Cinquième centenaire de la fondation de l'Université de Louvain (1426-1926)*, *L'Université de Louvain à travers cinq siècles. Études historiques*, sous la dir. de L. VAN DER ESSEN, Bruxelles, 1927 ; L. VAN DER ESSEN, *L'Université de Louvain (1425-1940)*, Bruxelles, 1945 ; ID., *L'Université de Louvain. Son origine, son histoire, son organisation. 1425-1953*, Bruxelles, 1953 ; V. DENIS, *Université catholique de Louvain. 1425-1958*, Louvain, 1958 ; ID., *Université catholique de Louvain. 1425-1958. Supplément 1958-1965*, Louvain, 1965.

L. COURTOIS

☛ CINQ CENT CINQUANTIÈME ; DESCAMPS ; DOYENS ; HALLES UNIVERSITAIRES ; LOUVAIN-LA-NEUVE ; MASSAUX ; RECTEUR ; WOITRIN.



## VAGUES

VAGUES (CARREFOUR DES) E6

Conseils communal du 27 mars 2007.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

C'est à la demande des services de sécurité que les voiries souterraines ont été nommées. Ici, la Commission s'est inspirée du décor peint sur au carrefour souterrain situé sous la Grand-Place, au croisement de l'«anneau Central Sud» et de la «traverse Verte», qui conduit, à gauche, à l'«anneau central Nord» [PV OL 5]. La peinture

murale, intitulée «78 Vagues» (acrylique sur béton, 1988), est due à l'artiste japonais Irie Tatsuya.

📖 Réalisées à la demande de l'Université dans l'espoir d'améliorer l'ambiance de l'anneau routier souterrain, ces «vagues» bleues peintes sur un double voile de béton qui fait penser à la proue d'un vaisseau, sont typiques d'un artiste dont le travail se nourrit de la nature. Invité en Belgique grâce à une bourse de la Fondation Juliette Passeux, Irie Tatsuya avait rencontré à Tokyo, alors qu'il était étudiant, l'artiste de Nodebaïs Claude



Rahir († 14 février 2007) (auteur en 1984 de la grande fresque, aujourd'hui cachée, *Petites histoires d'une grande université*), qu'il aida à réaliser une vaste mosaïque, à Funabashi, près de Tokyo (*Wakamatsu, 'La place des enfants', mosaïque romaine, 1988*). Il aime cet heureux mélange entre deux techniques, sculpture et peinture; expression que l'on retrouve sur les murs de béton peints par l'artiste. Un des pans fait référence à la peinture chinoise et l'autre à la peinture japonaise.

Bibliographie: *L'art dans la ville. Promenades à Ottignies-Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 2009, p. 134; *M. De Groot, Images. Mode(s) d'emploi*, dans *Building New Bridges. Sources, Methods and Interdisciplinary. Bâtir de nouveaux ponts. Sources, méthodes et interdisciplinarité*, sous la dir. de J. KESHEN et S. PERRIER, Ottawa, 2005, p. 207-223; Hommage à Claude Rahir, dans *Revue générale*, t. CXLII, n° 5, mai 2007; *Rahir. Louvain-la-Neuve*, s.l.n.d.

C. DOSOGNE

## VAL

VAL (RAMPE DU) D3-E3-E5  
Val (rue du) [abandonné]

Conseils communaux des 3 octobre 1973 (rampe) et 13 septembre 1977 (rue).

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «rampe» et la «rue du Val» descendent dans la vallée [PV 9, 27].

## VALDUC

VALDUC (COURS DE) B6-C6

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

«Cours de Valduc» rappelle l'abbaye des cisterciennes de Valduc, près de Hamme-Mille, dans le Brabant wallon.

📖 L'abbaye de Valduc (Hamme-Mille, commune de Beauvechain) fut créée à l'initiative du duc de Brabant Henri II. Le prince avait, en effet, émis le vœu de fonder

un monastère de cisterciennes, si son épouse lui donnait un héritier. Celui-ci naquit en 1231. Selon la chronique de Villers, l'abbé Guillaume reçut la paternité de la nouvelle institution en 1233. C'est vraisemblablement entre ces deux dates qu'il faut placer la fondation de Valduc.

Faute d'archives, on connaît mal l'histoire du monastère avant le XV<sup>e</sup> siècle. À partir de 1411, une restauration des bâtiments fut entreprise. Elle se poursuivit pendant plusieurs décennies, allant de pair avec une bonne administration des biens. C'est à cette époque que fut créée une école de filles. Mais la réussite matérielle entraîna, semble-t-il, un relâchement de l'observance de la règle et une diminution du nombre des religieuses.

Lorsqu'en 1460, sous l'impulsion de l'abbé de Villers, Francon Calaber, une nouvelle abbesse, Élisabeth Baelen, s'efforça de réformer les faiblesses de son monastère, elle se heurta à une vive opposition. La moitié des moniales quittèrent l'abbaye et l'abbesse abdiqua dès 1463. La réforme fut l'œuvre d'une religieuse d'Argenton, Marguerite Calaber, désignée pour succéder à Élisabeth Baelen. Elle était la sœur de l'abbé de Villers. Le nombre des moniales augmenta. Plusieurs monastères de femmes demandèrent à Valduc d'envoyer de ses religieuses en vue d'assurer la réforme de leurs maisons.

Les abbatiats suivants assurèrent, à la fois, la poursuite du retour à la règle, le développement temporel de l'abbaye et la construction de nouveaux bâtiments. Le rayonnement de Valduc s'épanouit jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. La situation politique devait, malheureusement, lui porter un coup fatal. Un long exil de dix-huit ans, entraînant un endettement considérable, allait provoquer le relâchement de la vie religieuse, marqué par la désunion de la communauté et la disparition de la clôture. Un nouvel exil et le pillage de l'abbaye en 1590 n'arrangèrent pas les choses. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le règne d'Albert et d'Isabelle permit la restauration de plusieurs bâtiments. Mais, en 1667, le monastère fut incendié. Il fut pillé en 1672, en 1676 et en 1677. Tous ces malheurs occasionnèrent un très grand laisser-aller de la vie monastique. L'enquête faite, en 1694, par l'abbé de Villers, Thomas Moniot, révèle un mécontentement général de la communauté vis-à-vis de l'abbesse, Élisabeth Laenen. Les moniales étaient également partagées à propos du confesseur et plusieurs d'entre elles

## VALDUC

**Quelques traces de l'abbaye de Valduc : ici, le mur d'enceinte médiéval.**

Supprimée à la Révolution, l'abbaye a fait place à un château construit en 1807 dans l'ancien domaine abbatial.

Du XIII<sup>e</sup> siècle, il ne reste que des éléments du mur d'enceinte. Derrière le château actuel subsistent quelques éléments datés de 1732 (dépendances de cuisines, pigeonnier et écuries) et, à l'Est, un moulin du XVI<sup>e</sup>. Il subsiste d'autres traces paysagères de l'abbaye, comme les fermes du Grand et du Petit Royal, anciennes dépendances déjà citées en 1686.

Hamme-Mille, Rue de Bierbeek.  
Photo Fondation wallonne.







# VAL-SAINT-LAMBERT

**Le Val-Saint-Lambert : vue d'ensemble de l'abbaye, en cours de restauration.**

D'origine médiévale, l'abbaye cistercienne du Val-Saint-Lambert fut entièrement reconstruite en 1765. Supprimée à la Révolution française, elle fut vendue en 1797 à Jean-François Deneef. Les bâtiments servirent à diverses industries jusqu'à ce qu'en 1825, ils soient repris par François Kremlin et un jeune ingénieur, Auguste Lefèvre, qui dirigeaient la cristallerie de Vonêche. Cette même année se constituait la société des verreries du Val-Saint-Lambert avec, parmi les actionnaires, le roi Guillaume I<sup>er</sup>. Un avenir nouveau s'offrait aux bâtiments claustraux, dont seule l'église avait été détruite...

Photo Fondation wallonne.

témoignèrent d'un désaccord existant entre les religieuses wallonnes et flamandes.

En 1736, l'abbé Arnulphe Pottelberghe trouva une communauté divisée en deux partis : celui de l'abbesse et celui du confesseur. En 1744, l'opposition des religieuses flamandes à la lecture en français, imposée par l'abbé de Villers, Martin Staignier, à certains moments de la journée, fut extrêmement virulente, malgré l'appui que l'abbesse Thérèse Fioco apporta au prélat. Cependant l'abbatiat de Fioco, qui dura trente-huit ans, assura le redressement financier du monastère et permit la restauration des bâtiments sous la direction de l'architecte Dewez. Lors de la Révolution française, Valduc subit le sort des autres abbayes. Les religieuses se dispersèrent et le monastère fut vendu le 20 février 1800.

Bibliographie : J. LAVALLEY, *Histoire de l'abbaye de Valduc*, Bruxelles, 1926 ; MB, t. IV, vol. 2, p. 531-548 ; J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, Canton de Jodoigne, Hamme-sur-Néthen*, Bruxelles, 1872, p. 172-176.

O. HENRIVAUX

Liège, écrit à Cîteaux en offrant un lieu où fonder un monastère. C'était à Etrival ou Strivay et Plainvaux. L'abbaye de Signy fut chargée de la fondation. Conduits par Guy, ancien abbé de Signy, de 1185 à 1190, douze moines partirent s'établir à Etrival qui s'appela désormais Rosières. Mais après un court séjour, la communauté regagna Signy. En 1196, le duc de Limbourg réitéra la demande de fondation. Entre-temps, le prince-évêque de Liège, Hugues de Pierpont, avec l'accord de son chapitre, offrit un vallon très agréable non loin de la Meuse, le Champ des Maures, qui devint le Val-Saint-Lambert, du nom du patron du diocèse de Liège. En 1202, les bâtiments abbatiaux étant construits, un nouveau groupe de moines quitta Signy, sous la conduite de Gérard, qui devenait de la sorte le premier abbé du Val-Saint-Lambert. La nouvelle abbaye fut érigée canoniquement le 17 novembre 1202. La succession rapide des abbés, au XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup>, indique sans doute que la communauté traversait une crise. Ainsi, 23 années seulement séparent le 16<sup>e</sup> abbé, Nicolas Seingnon, un moine de Signy (1307), du 21<sup>e</sup>, Jean Pikars (1330), un autre moine de Signy.

Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la communauté fut déchirée par des dissensions et des clans s'opposant à l'abbé. Ce fut d'abord le cas en 1706-1707. Le conflit amena plusieurs visites de l'abbaye, dont celle du nonce, après la sentence d'excommunication portée par l'abbé de Moulins, délégué de l'abbé de Cîteaux. Le long abbatiat de Robert Royer (1722-1748), qui avait rétabli la situation financière de l'abbaye, fut secoué par des factions au sein de la communauté en 1734 et 1746. Son successeur, Joseph Harlez (1748-1779) entreprit la construction

## VAL-SAINT-LAMBERT

VAL-SAINT-LAMBERT (RUE DU) B7-C7

Conseil communal 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

« Rue du Val-Saint-Lambert » évoque l'abbaye cistercienne de Val-Saint-Lambert, dans la région liégeoise. Vendue après la Révolution, elle devint le siège des célèbres Cristalleries du Val-Saint-Lambert.

📖 Fille de Signy (1136), elle-même petite-fille de Clairvaux, l'abbaye de Val-Saint-Lambert (commune de Seraing) fut fondée en deux épisodes. En 1191, Gilles de Duras, comte de Clermont au Pays de

de nouveaux bâtiments claustraux. La nouvelle église abbatiale, commencée le 8 mai 1751, fut terminée en 1759 et consacrée le 3 août 1760. Le 6 avril de la même année, on avait posé la première pierre du nouveau monastère. La communauté y entra le 4 août 1765. La Révolution française mit fin à l'abbaye, qui fut vendue le 10 juillet 1797 à Jean-François Deneef.

Les bâtiments servirent à diverses industries jusqu'à ce qu'en 1825, ils soient repris par François Kremlin et un jeune ingénieur, Auguste Lefèvre, qui dirigeaient la cristallerie de Vonèche. Cette même année se constituait la société des verreries du Val-Saint-Lambert avec, parmi les actionnaires, le roi Guillaume I<sup>er</sup>. Un avenir nouveau s'offrait aux bâtiments claustraux, dont seule l'église avait été détruite. Les cristalleries du Val-Saint-Lambert allaient rendre célèbre de par le monde l'art des verriers wallons. Une autre histoire commençait au Champ des Maures, à Seraing, en bordure de Meuse.

Bibliographie: É. CLAUSSET, *Les cristalleries du Val-Saint-Lambert*, dans *Verre et silicates industriels*, t. XII, 1947, n° 4, 5, 6 et 7; *Bicentenaire de la cristallerie de Vonèche. 1802-2002*, sous la dir. de R. DIDIER et J. TOUSSAINT, Namur, 2002; J. MATHY, *Histoire de l'abbaye de Signy*, Signy-l'Abbaye, 1993, p. 56-59; *MB*, t. II, p. 154-172; *Le Val-Saint-Lambert*, Liège, s.d. [± 1895].

O. HENRIVAUX

## VAN HELMONT

VAN HELMONT (AUDITOIRES) D7  
VAN HELMONT (BÂTIMENT) D7  
VAN HELMONT (CHEMIN) D7-E7

Domaine universitaire. Conseil communal du 28 juin 2010 (chemin).

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

### VAN HELMONT

**Monument Jean-Baptiste Van Helmont (1577-1644), Bruxelles.**

Érigé à l'initiative de la section des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles, ce monument a été inauguré le 15 juillet 1889. À l'époque, la « rue Dansaert » n'existait pas encore : lors de son percement, en 1898-1899, l'aménagement de la place fut profondément modifiée, ce qui explique que, en 1953, on finit par déplacer le monument dans l'axe de la place.

place du Nouveau Marché aux Grains (Bruxelles).  
Sculpture en marbre blanc de Gérard Van der Linden (1830-1911), de Louvain.  
Photo Fondation wallonne.



- Thème du passé universitaire.
- Thème des toponymes descriptifs.

S'agissant d'un bâtiment (éponyme des auditoires) accueillant le Département de chimie et qui n'est identifié que par le seul patronyme « Van Helmont », on pourrait avoir une hésitation sur la personne visée: Jean-Baptiste (1577-1644), médecin et chimiste formé à l'Université de Louvain, réputé en son temps, ou son fils, François-Mercure (1614-1699), qui marcha sur ses pas, mais sans guère d'apports à la connaissance. C'est sans aucun doute Jean-Baptiste qui est évoqué ici, en tant que pionnier « louvaniste » de la chimie moderne, même si, en un temps où la science commence à peine à se dégager de l'alchimie, il reste un esprit profondément marqué par la pensée médiévale. Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement de la zone « Pasteur » (entre la « voie des Hennuyers » et l'« avenue Georges Lemaître »), la Commission de toponymie s'est intéressée aux chemins conduisant à la « place Louis Pasteur » et qui n'avaient pas de noms. Pour le chemin conduisant vers le centre ville et longeant le « bâtiment Van Helmont », elle a simplement proposé d'en reprendre le nom [PV OL 2, 12 et 13].

📖 Né à Bruxelles, Van Helmont suit d'abord les cours de la Faculté des arts de l'Université de Louvain, avant de poursuivre son cursus philosophique — il n'a que 17 ans — au collège que les jésuites viennent d'ouvrir dans la cité universitaire. Il s'intéresse ensuite à la médecine et même un temps à la chirurgie: certaines idées originales, en réaction à l'enseignement traditionnel, lui valent même d'enseigner quelque temps à la Faculté. Avidé de connaissances, il voyage ensuite énormément à travers toute l'Europe, ce qui lui permet de croiser nombre de savants (Ambroise Paré, Bernard Palissy, etc.), de fréquenter les grands de ce monde, et de s'initier à de nouvelles techniques qui ouvriront la voie à l'expérimentation. Après une dizaine d'années de pérégrinations, il épouse alors une riche Brabançonne, Marguerite Van Ranst et s'établit définitivement à Vilvorde, où il meurt en 1644, après avoir partagé son temps entre les travaux de son laboratoire et la rédaction de traités qui lui valurent l'estime des érudits de son temps.

Vivant à une époque encore très marquée par la philosophie scolastique et, en médecine, par les principes médiévaux dérivés de Galien, ses idées paraîtront cependant vite hermétiques ou fantaisistes à ses successeurs qui, de plus en plus nourris d'expérimentation, auront vite du mal à comprendre une démarche

qui reste profondément marquée par la pensée analogique. C'est également le cas de Paracelse, par exemple, qui recommandait de soigner les maux de tête à l'aide chair de noix pilée. Si l'idée nous paraît aujourd'hui absurde, c'est oublier qu'elle procède en fait d'une quête nouvelle de compréhension du monde sur base de l'observation: l'analogie observée entre la forme du cerveau humain et celle de la chair de noix ne suggère-t-elle pas un lien de causalité entre ces deux réalités? De là une pensée qui nous paraît aujourd'hui obscure, où se mêle des observations très intéressantes (c'est lui par exemple, qui définit le premier correctement ce qu'est une flamme) et des raisonnements philosophiques spéculatifs sur la nature intime des choses. Si le cadre herméneutique de la démarche est erroné (le principe d'analogie), l'intuition sur laquelle elle se fonde (le recours aux observations) débouchera assez vite sur l'idée de vérification à partir d'un modèle explicatif (élaboration de lois par induction). En ce sens, Van Helmont peut être regardé comme un homme de transition, qui, parti de la théorie des humeurs et de l'alchimie, s'ouvre aux premiers tâtonnements du laboratoire: il découvre le principe d'observation, prélude au principe d'expérimentation, qui fondent le nouveau paradigme de la science moderne...

Bibliographie: C. BERNET, *Helmont Jean Baptiste van*, dans *Biographisch-Bibliographischen Kirchenlexikon*, t. XXV, Nordhausen, 2005, col. 597-621; **BN**, t. VIII, col. 902-921; **NBW**, t. XII, col. 336-337; P. NÈVES DE MÉVERGNIES, *Jean-Baptiste Van Helmont, philosophe par le feu* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. 69), Liège, 1935.

L. COURTOIS

## VERGER (THÈME DU)

Faisant partie du quartier du Biéreau, mais ayant gardé le nom de l'ancien hameau qui s'y trouvait, le «quartier» de la Baraque possède un ensemble de rues qui se regroupent autour du «verger de la Baraque» et dont les noms évoquent ce thème.

☛ PÉPIN; POIRIER; POMMIERS; PRUNIER; SUREAU; TROIS PRUNIER.

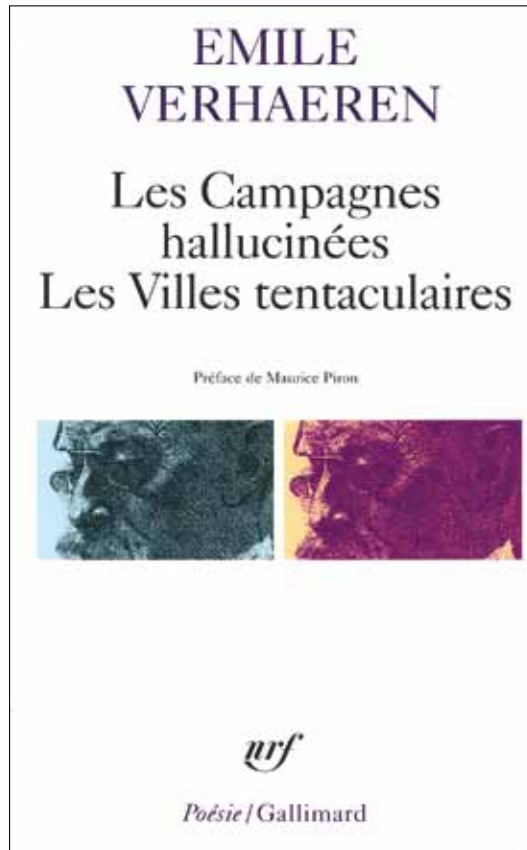
## VERHAEREN

VERHAEREN (AVENUE ÉMILE) G4-G5

Conseil communal du 28 mai 2002.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.



Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée à la littérature belge de langue française [PV 42].

☛ Né à Saint-Amand, Émile Verhaeren (1855-1916) fit ses études à Gand, puis à l'Université de Louvain [PV 40]. Il se passionna très tôt pour la littérature et se fit rapidement connaître en déployant une activité intense dans les journaux et les revues littéraires, collaborant à la *Jeune Belgique* (qui prônait l'art pour l'art) et à *L'Art moderne* (qui défendait l'art social). De 1883, l'année où il fit paraître son premier recueil, jusqu'à sa mort accidentelle en gare de Rouen, il publia une trentaine d'œuvres. On y voit se dessiner les mouvements d'une sensibilité poétique entre symbolisme et expressionnisme, entre tourment et tendresse.

Après avoir composé des textes à l'esthétique parnassienne, il se ferma au monde et publia une trilogie (*Les soirs*, *Les débâcles*, *Les flambeaux noirs*) empreinte de pessimisme, pleine d'images violentes et sanglantes. Ensuite, s'arrachant à l'introspection, il se fit peintre de la vie moderne et des changements qui frappèrent le siècle; il dit, dans des vers libres aux sonorités incantatoires et aux images récurrentes, comment il voyait mourir les campagnes (*Les campagnes hallucinées*) et naître la ville industrielle (*Les*

## VERHAEREN

**Émile Verhaeren :**  
**Les campagnes hallucinées (1893) et Les villes tentaculaires (1895).**

*Après une trilogie (Les soirs, Les débâcles, Les flambeaux noirs) empreinte de pessimisme, Émile Verhaeren (1855-1916), s'arrachant à l'introspection, se fit le peintre de la vie moderne et des changements qui frappaient le siècle, tandis qu'il voyait mourir les campagnes (Les campagnes hallucinées) et naître la ville industrielle (Les villes tentaculaires). D'après É. VERHAEREN, Les campagnes hallucinées et Les villes tentaculaires (Poésie/Gallimard), NRF, Paris, 1982, p. de couverture. Illustration d'après photo. © Collection Viollet. Reproduction Fondation wallonne.*



*villes tentaculaires*). Enfin, apaisé, en accord avec le monde, il célébra dans *Les heures* les joies simples de la vie conjugale, puis il glorifia dans *Les rythmes souverains* l'homme réconcilié avec lui-même et avec la nature.

L'œuvre de Verhaeren participa de l'espérance humaniste et sociale du tournant du siècle; elle fit date en Europe — dont l'avènement sembla à Stefan Zweig inscrit dans l'inspiration de cette poésie.

Bibliographie: J. MARX, *Verhaeren. Biographie d'une œuvre*, Bruxelles, 1996; É. VERHAEREN, *Poésie complète* (Archives du futur), Bruxelles, Labor, 1994.

J. CARION

## VERTE

VERTE (PLACE)

C7

Conseil communal du 16 septembre 1980.  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «place Verte» constitue l'aboutissement de la «Verte Voie», à proximité du «parc de la Source».

☛ VERTE VOIE.

## VERTE

VERTE (TRAVERSE)

D6-E6

Conseil communal du 27 novembre 2007.  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Pour répondre à des nécessités pratiques (demande des pompiers de pouvoir localiser avec précision tous les lieux d'intervention), il a été décidé de nommer les voiries souterraines. Au centre ville, le déterminé «traverse» a été retenu pour désigner les jonctions avec l'«anneau Central

Nord» ou l'«anneau Central Sud» [PV OL 5]. Si les couleurs retenues au départ ont changé ou voyagé, la «Traverse Verte» a un temps désigné la section qui passe sous la «Grand-Place», joignant les deux parties de l'anneau central dans le sens nord-sud. Pour éviter la confusion avec la «Verte Voie», elle a finalement été rebaptisée «traverse Brune» [PV OL 14]... Si ce nom peut être considéré comme «indirectement descriptif», c'est parce que la Commission de toponymie avait suggéré que, précisément pour identifier clairement les différentes «traverses», des repères visuels de la couleur correspondante soient installés.

☛ BLEUE; BRUNE; JAUNE; ROUGE.

## VERTE VOIE

VERTE VOIE

C6-D6-B7-C7

Conseil communal du 9 novembre 1976.  
Toponyme créé (descriptif topographique lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «Verte Voie» est une partie de l'ancienne «rue Basse» qui longe le «parc de la Source» et mène à la «place Verte».

## VIEILLES MAISONS (RUE DES)

Vieilles Maisons (rue des)

[en projet, B8-C8]

Conseil communal (/).  
Toponyme créé (toponyme descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

Avec le développement du quartier du RER et le réaménagement en parc de la partie adjacente au quartier de la Baraque, la Commission de toponymie s'est penchée également sur les derniers développements de ce quartier. Elle a proposé «rue des Vieilles Maisons» pour un chemin à construire entre l'accès aux parkings de la gare RER et la «rue de la Baraque», où se trouvent effectivement de vieilles maisons antérieures à Louvain-la-Neuve (un des toponymes en usage sur place est d'ailleurs «rue de la Masure») [PV OL, 10].

## VIERENDEEL

Vierendeel (rue Jules-Arthur) [abandonné]

Conseil communal du (/).  
Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

☛ Thème des grands scientifiques, inventeurs et industriels.

☛ Thème du passé universitaire.



## VIEILLES MAISONS

La «rue des Vieilles Maisons», à construire entre la future gare RER et la «rue de la Baraque».

La «rue de la Baraque» aligne effectivement de vieilles maisons antérieures à Louvain-la-Neuve. Un des toponymes en usage sur place pour désigner le chemin est d'ailleurs «rue de la Masure».

Photo Fondation wallonne.

C'est en 1995 qu'il a été décidé d'appeler les différents quartiers du parc scientifique du nom d'une personnalité de renommée internationale et qui soit, si possible, également le nom d'une artère du quartier [PV 40]. On a tenu compte à cet égard des souhaits des entreprises installées dans les «parcs scientifiques», qui désiraient des noms de scientifiques ou d'industriels connus sur le plan international. «Rue Jules-Arthur Vierendeel», du nom d'un ingénieur et professeur de Louvain inventeur d'une célèbre poutre métallique, fut à l'époque proposée par la Commission, mais l'homme a été jugé trop peu connu [PV 43]. La culture n'est plus ce qu'elle était...

Issu d'un milieu modeste (son père était un petit artisan serrurier-mécanicien), Jules-Arthur Vierendeel (1852-1940) fait de brillantes études à Grammont, où ses parents se sont installés. Au décès de son père, sa mère l'encourage à poursuivre des études à Louvain, où il conquiert en 1874 son diplôme d'ingénieur des arts, des manufactures, du génie civil et des mines. Il commence sa carrière aux Ateliers de La Louvière, où il assure la responsabilité de chef de service de 1876 à 1885. Il s'y illustre d'emblée en concevant la structure du nouveau Cirque Royal de Bruxelles, une des premières charpentes métalliques de Belgique: la hardiesse, pour l'époque, de la conception de l'ouvrage émeut l'opinion publique, mais le jeune ingénieur tient bon et impose son projet. Homme de terrain doué d'un sens de l'observation pénétrant et d'une intelligence toujours en éveil, il va constamment faire progresser les connaissances théoriques en matière de résistance des matériaux. C'est ainsi qu'après la réalisation du pont de Heumen, en Gueldre, où il passe plusieurs semaines à régler au son la tension des barres diagonales du pont, il entreprend des expériences de laboratoire destinées à modéliser la résistance et l'élasticité des barres de traction.

En 1885, sa carrière change d'orientation: il est recruté comme ingénieur en chef directeur du service technique provincial de Flandre occidentale, ce qui lui ouvre un large éventail d'activités d'ingénierie. Il s'y atèle avec détermination à la réalisation du programme de modernisation du réseau routier en transformant 2271 kilomètres de chemins vicinaux en routes pavées... En 1889, il est nommé professeur à l'Université catholique de Louvain, où il est chargé des chaires de résistance des matériaux et de stabilité des constructions et d'histoire de l'architecture. Il va y déployer



#### VIERENDEEL

**Jules-Arthur Vierendeel, professeur de stabilité... en équilibre précaire....**

*Jules-Arthur Vierendeel (1852-1890), ingénieur et professeur de Louvain fut l'inventeur d'une célèbre poutre métallique, qui porte d'ailleurs toujours son nom.*

*Dessin édité dans la « Galerie académique universitaire », Nos maîtres, nos poires, par la revue L'étudiant catholique, 1913, p. 49.*

*Photo Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, n° 3296.*

une activité scientifique intense — on peut le considérer comme un des pionniers de la recherche expérimentale dans le domaine des constructions —, qui va révolutionner l'art de construire. Dès 1889, il publie son cours de stabilité des constructions en huit volumes, dont les idées novatrices s'écartent des principes traditionnels et qui ne finiront par s'imposer qu'après des décennies de polémiques. En 1896, il est à nouveau objet de scandale dans le monde des savants et des ingénieurs, avec la mise au point d'une poutre à arcades — la «poutre Vierendeel» — qui rivalise désormais avec la poutre classique à triangulation, dont les calculs de résistance établis par le mathématicien

VILLAR

**Inauguration du Théâtre universitaire de Louvain (1968).**

Armand Delcampe et Mgr Édouard Massaux lors de la première du Théâtre universitaire de Louvain (TUL), au Centre Placet de Louvain en octobre 1968. C'est à partir de ce Théâtre universitaire de Louvain que se créera l'actuel Théâtre Jean Vilar.

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, n° 6438. Photo (?).



italien Luigi Cremona (1830-1903) étaient considérés comme un dogme de la construction métallique. Malgré des résistances tenaces, son invention finira par s'imposer, en Belgique et au Congo d'abord, puis progressivement dans le reste du monde.

Moins connus, mais non moins importants, sont ses travaux en matière de stabilité des fondations (où il établit une théorie débouchant sur une nouvelle formule de calcul statique des pieux de fondation), et les bases de magnéto-élasticimétrie (une science nouvelle dont il fut le premier à jeter les bases, et qui énonce que «Toute traction, quelque minime soit-elle, qui agit sur une barre de fer ou d'acier, la transforme en aimant temporaire ou permanent ; la cohésion par traction est de nature magnétique»). Esprit curieux de tout, il s'intéressa également aux débuts de l'aviation et déposa, en 1909, un brevet pour des hélices de propulsion à deux ou plusieurs plans. Pendant la Première Guerre, il mettra ses loisirs forcés à profit pour rédiger une *Esquisse d'une histoire de la technique* (1921), avant de s'atteler, dans le cadre de son mandat à l'administration provinciale de Flandre occidentale, à la tâche immense de la reconstruction, puis au développement de l'éclairage public électrique. Après sa retraite de l'administration, il continuera son enseignement à Louvain jusqu'en 1935, enseignement vivant et attractif, malgré son grand âge (il quittera à 83 ans...).

Bibliographie: *BN*, t. XXXV, p. 730-742.

L. COURTOIS

**VIEUX QUARTIER**

VIEUX QUARTIER (VOIE DU)

D8

Conseil communal du 16 décembre 1980.

Toponyme créé (descriptif lié à la situation).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

La «voie du Vieux Quartier» est un chemin piétonnier situé au centre du «quartier» de la Baraque, ancien hameau d'Ottignies [PV 31].

**VILAR**

VILAR (THÉÂTRE JEAN)

E6

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des toponymes descriptifs.

☛ Thème du passé universitaire.

Nom donné au bâtiment mis à disposition de l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve par l'Université en 1979.

📖 Pourquoi le *Théâtre Jean Vilar* est-il plus nécessaire encore aujourd'hui? Le 28 mai 1971, meurt subitement l'ancien directeur du TNP (Théâtre national populaire), fondateur du Festival d'Avignon. Trois ans donc après *mai 1968*. L'homme est concrètement abandonné de tous. Car à la fin de sa vie, l'animateur exemplaire, l'acteur, le *régisseeur* tant vanté naguère encore traverse, solitaire comme jamais, son purgatoire. Son séjour s'y prolonge quelques années après sa mort... Le voici peut-être réapparu pour longtemps dans la pleine lumière (blanche) qu'il affectionnait tant.

Car, il y a peu de temps encore, s'intéresser à l'action théâtrale de Vilar, s'en inspirer, la questionner était considéré comme une niaiserie. La mode l'avait tué. Pourquoi? C'est, sans doute, que la crise qui, en Europe, secoua le théâtre *populaire*, le théâtre *public* et — pourquoi ne pas le dire? — le théâtre *tout court* fut terrible au cours de ces sombres années. Mais n'est-ce pas aussi, à la faveur de la crise économique, que resurgissent bien des aspirations spirituelles? Voilà en tout cas que réapparaissent, évidentes, les questions essentielles posées par Vilar; voilà que se manifeste à nouveau un véritable intérêt pour les réponses concrètes (c'est-à-dire traduites en *actions*) que Vilar tenta d'apporter aux interrogations qui interpellent aujourd'hui encore les gens de théâtre et les responsables politiques ou culturels.

Quelles sont ces questions? Elles sont à la fois simples et complexes comme tout ce qui, en apparence, est simple... Ainsi la première de toutes — pour qui le théâtre? — à laquelle il répond: pour tous. Non pas un tous anonyme, le troupeau. Non! Pour tous à commencer par les plus défavorisés, les plus démunis, ceux à qui on n'a rien appris, les moins chanceux, les plus modestes et tous ceux pour qui, malgré tout cela, les valeurs de l'intelligence et du cœur ne sont pas lettres mortes. Et pour s'adresser à tous,



il faut parler de ce qui est commun à tous : la vie, la mort, l'amour, la haine, la guerre, la paix, la tyrannie et la liberté, l'argent, le pouvoir, les forces du bien et du mal, le rêve et la réalité, la pitié et le sacrilège, la beauté et la laideur, l'espoir comme le désespoir... Bref, se référer directement à la vie et non à l'art, à la *condition humaine* et non aux seuls artistes, aux courants et aux modes. D'où le recours aux grandes œuvres, aux chefs-d'œuvre du patrimoine universel de l'humanité, éclairés avec le souci constant d'en représenter les valeurs pour le plus grand nombre. Et tenter de le faire sans concession, sans démagogie, sans populisme. Dans le respect de ceux à qui on s'adresse. En pariant constamment sur l'intelligence et la sensibilité humaines comme d'autres font le pari de la bêtise, de l'infantilisme, du commerce ou de la vulgarité. Vilar rama à contre-courant. Jusqu'à épuisement complet de ses forces. Il refusa d'admettre la vulgarité et la démagogie évidentes de la *société du spectacle* contemporain tel que le véhiculent trop souvent, avec ardeur et sans scrupule, mass-média, journaux, télévision, etc. À la devise de la Rome décadente, du « pain et des jeux », il tenta de substituer celle « du plus beau pour le plus grand nombre ». Vilar, par son action artistique, concrétisa pour ses contemporains ce que le philosophe Renan prêtait au seul public de la démocratie athénienne : familier des beautés des grandes tragédies auxquelles il avait coutume d'assister : « Il y a eu un peuple d'aristocrates, un public tout entier composé de connaisseurs, une démocratie qui a saisi des nuances d'art tellement fines que nos raffinés les aperçoivent à peine... ».

Voilà un intéressant constat : Vilar, homme du peuple, s'adressant au peuple et travaillant pour lui, le fit selon toute apparence en aristocrate.

À contre-courant des sucreries, du sexe et du sang à la une, Vilar tenta de redonner aux hommes et aux femmes de son temps l'accès aux œuvres les plus hautes dont il estimait qu'il était injuste et blessant de les priver.

Voilà pourquoi il semble définitivement entré non seulement dans l'histoire esthétique contemporaine, mais encore dans l'histoire sociale et politique de la France du XX<sup>e</sup>... et du XXI<sup>e</sup> siècle.

Mais que pouvons-nous retenir, nous, plus égoïstement, de tout ceci ? D'abord, peut-être, nous rappeler que *régisseurs* ou *acteurs* sont des artisans, des travailleurs au service des poètes

et du public, et qu'ils doivent le rester. Vilar fut avant tout, comme Dullin, un artisan, un piocheur exemplaire, qui sut éviter les pièges de la mégalomanie, de l'autisme sautillant, et se mettre au service du public, avec dignité et responsabilité, demeurer en même temps artiste et citoyen sans complaisance. L'égoïsme est ici tempéré par le sens du *devoir*. Vilar nous apprend aussi à polémiquer avec nos propres insuffisances plutôt que de dénoncer d'abord celles des autres ; il nous montre que travail, talent et silence sont plus souvent les armes de la victoire contre la médiocrité et l'injustice que la retape ou la réclame tapageuses.

Il nous apprend à ne jamais faire la concession attendue ou espérée, à ne pas vivre dans la platitude à l'égard de tout ce qui est officiel. Il nous apprend que le reniement sur un point de détail équivaut pratiquement au reniement sur le tout. Exemples ? L'acceptation complaisante d'un manuscrit ou l'engagement d'une comédienne puissamment recommandée par la coterie constituent des fautes absolues. Il nous apprend à ne pas *jouer le jeu* y compris celui du conformisme et de la camaraderie de bistrot. Il nous apprend à refuser la compromission comme on refuse d'avaler une viande avariée. Il nous apprend à nous enfermer, à paraître ignorer un orage de passage, à méditer, à travailler, à poursuivre la route que l'on s'est tracée sans dévier. Tenter de bâtir son théâtre comme la cathédrale, œuvre collective par excellence, sans pour autant s'autoriser à tutoyer les maçons ni passer son temps à serrer toutes les mains. Il nous apprend que l'homme de théâtre le plus révolutionnaire est aussi l'héritier tranquille de la tradition, qu'il doit l'être, qu'il doit rester le dépositaire modeste de valeurs spirituelles qui le dépassent, dont il doit rendre compte. Il nous apprend à aimer et à respecter les œuvres, à ne pas nous venger d'elles, à les aborder sans les décorer, les enjoliver et les travestir. Il nous apprend que l'avenir et le destin de l'homme sont infiniment plus l'homme que le progrès et la cybernétique. Il nous apprend que le bonheur intelligent de cent mille spectateurs de théâtre qui ont payé dix euros vaut bien, ma foi, le bonheur – fût-il intelligent – de dix mille spectateurs qui peuvent s'offrir des places à cent euros... Il nous apprend que si l'église est la maison de Dieu, le théâtre est la maison de l'homme et qu'il doit donc rester accessible à tous. Il nous apprend que l'animateur de théâtre doit être cette solitude autour de laquelle peut se rassembler une

famille spirituelle. Il nous apprend... il nous apprend... il nous apprend...

Vilar, tout compte fait, nous apprend à apprendre.

Bibliographie: J. VILAR, *Le Théâtre de service public*, préface d'A. DELCAMPE, Paris, 1975.

A. DELCAMPE

## VILLERS

VILLERS (RUE DE)

B7

Conseil communal du 16 septembre 1980.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

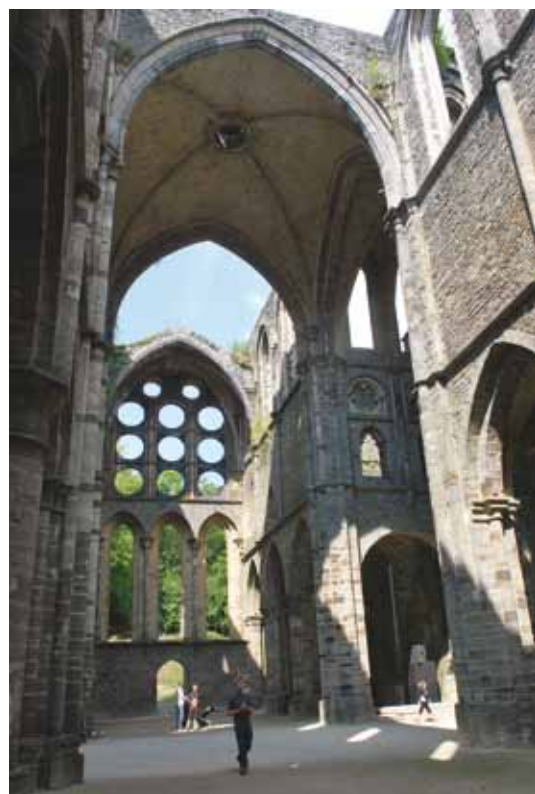
☛ Thème du patrimoine religieux wallon.

«Rue de Villers» évoque l'importante abbaye cistercienne de Villers-la-Ville.

📖 L'abbaye cistercienne de Villers (commune de Villers-la-Ville) fut fondée en 1146 par treize moines et cinq convers, venus de Clairvaux et envoyés par saint Bernard. Ainsi que le prescrivait un statut des chapitres généraux de l'Ordre, la communauté s'installa dans une ébauche de monastère préalablement construite (Villers I) sur des terres données, pour les trois quarts, par Judith de Marbais, mère de Gauthier, qui reconnut la fondation, et, pour le quart restant, par Anselme de Hunefe et Engelbert de Schooten. Comme ce fut le cas pour beaucoup d'autres établissements cisterciens (Clairvaux, Fontenay, etc.), la première implantation ne fut que provisoire.

En effet, dès le 23 janvier 1147, de commun accord avec Bernard, de passage à Villers à son retour d'Allemagne où il avait prêché la deuxième croisade, les moines décidèrent de se fixer environ 800 mètres plus bas dans la vallée, en bordure de la Thyle (Villers II). Avant de s'installer, ils firent reconnaître leurs biens par le pape Eugène III, en 1147, et par l'évêque de Liège, Henri de Leez, en 1153. Tout au long des décennies suivantes, la communauté acquit, par donation, des biens importants. Après la mort de Bernard (1153), ces dons ne furent plus toujours conformes à l'esprit primitif de Cîteaux. Dès 1158, l'abbé Ulric acceptait des dîmes et, en 1160, il devenait, suite à la donation d'Engelbert de Schooten, co-seigneur de Schooten. En 1170, les bâtiments construits sur les rives de la Thyle ne répondaient plus au développement de la communauté. Celle-ci était cependant divisée sur l'emplacement exact des nouvelles constructions à entreprendre. La décision mit encore quelques années avant de devenir définitive. Mais elle était d'importance car, en 1197, l'abbé Guillaume démissionna. L'élection de son successeur se passa, à la fin du mois de mai, en présence des abbés de Clairvaux, Vaucelles, Bullion et Looz et du duc de Brabant Henri I<sup>er</sup> qui, à cette occasion, confirma les biens de l'abbaye. Le choix se porta sur Charles de Seyn, moine de l'abbaye de Himmerod dans l'Eifel. Celui-ci commença des travaux (Villers III), qui allaient s'étendre sur trois quarts de siècle.

Le XIII<sup>e</sup> siècle fut une époque de splendeur pour Villers, à la dimension de la ferveur du nouveau courant de spiritualité, né dans le diocèse de Liège et tout particulièrement à Nivelles, qui fut au départ du courant béguinal. L'abbaye assurera la direction spirituelle de plusieurs grands béguinages et recevra la paternité de nombreux monastères de cisterciennes. Elle fut la première communauté monastique à célébrer officiellement la fête du Saint-Sacrement et Julienne de Cornillon, la promotrice de cette solennité, demandera à être inhumée à Villers. L'abbaye tint également un rôle de premier plan dans le développement du culte du Sacré-Cœur. On doit à son 13<sup>e</sup> abbé, Arnould, le poème qui devint la prière la plus récitée en l'honneur du Sacré-Cœur, au cours du Moyen-Âge: il fut si célèbre qu'on voulut en attribuer la rédaction à Bernard. Villers fonda deux abbayes: Grandpré dans le Namurois, en 1231 et, en 1237, Saint-Bernard-sur-Escout,



## VILLERS

**Villers-la-Ville : intérieur de l'église abbatiale (XIII<sup>e</sup> siècle).**

L'abbaye cistercienne de Villers (commune de Villers-la-Ville) fut fondée en 1146 par treize moines et cinq convers, venus de Clairvaux et envoyés par saint Bernard.

Ainsi que le prescrivait un statut des chapitres généraux de l'Ordre, la communauté s'installa dans une ébauche de monastère préalablement construite (Villers I), sur des terres données, pour les trois quarts, par Judith de Marbais, mère de Gauthier, qui reconnut la fondation, et, pour le quart restant, par Anselme de Hunefe et Engelbert de Schooten. Photo Fondation wallonne.

à Vreemde d'abord et à Hemiksem ensuite. Au niveau intellectuel, Villers ne fut pas en reste. Un catalogue de la bibliothèque dressé en 1309 renseigne 455 volumes, ce qui représente un nombre important pour l'époque. Jean de Bruxelles, abbé de 1333 à 1336, était maître et docteur en théologie de Paris et destiné à diriger le *studium* du Collège Saint-Bernard. Très tôt l'abbaye posséda un refuge à Louvain. Il fut restauré pendant l'abbatit de Denis Van Zevendonck (1524-1545) et devint, en 1660, le Collège universitaire de Villers, sous l'abbatit de Bernard Van der Hecken (1653-1666). C'est là que séjournaient les jeunes moines étudiant la théologie à l'Université. Les possessions de Villers furent importantes. On les estime à près de 10 000 hectares à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles étaient réparties en quatre quartiers: Villers, Mellemont (Thorembais-les-Béguines), Velp (Louvain) et Schooten (Anvers). À la veille de la Révolution française, l'abbaye possédait encore 41 granges, dont la plupart cultivaient environ une centaine de bonniers.

Comme pour d'autres abbayes cisterciennes (Aulne, Orval, Clairvaux...), le XVIII<sup>e</sup> siècle fut une époque de restauration, d'aménagement et de construction de bâtiments. Presque tous les abbés y contribuèrent. Le nom de Jacques Hache (1716-1734) est resté lié à la construction du nouveau palais abbatial. Dans la carte qu'il laissa en 1725, l'abbé de Clairvaux écrivait qu'il avait trouvé à Villers «une église remarquablement et religieusement ornée, les lieux du monastère et les riches équipements entretenus avec soin et diligence, les chambres d'hôtes particulièrement bien conçues et très belles et les autres lieux réguliers bien ordonnés».

Un autre bâtisseur fut Martin Staignier. Il restaura plusieurs fermes et des églises dont le monastère de Villers était le décimateur et soutint les importants travaux entrepris à l'abbaye d'Argenton, dont Villers détenait la paternité et où Staignier avait rempli la charge de confesseur. L'abbé rencontra dans son abbaye l'opposition de six moines dont cinq flamands, qui provoquèrent un procès contre lui: on lui reprochait sa trop grande sévérité, son acharnement à construire et tout particulièrement ses dépenses en faveur d'Argenton, mais aussi son parti pris francophone. Staignier fut blanchi, mais il ne s'en remit pas et décéda. Un décret gouvernemental obligea l'abbaye à avoir au moins vingt-cinq moines flamands.

Mais les religieux ne s'en laissèrent pas imposer. Ils rétorquèrent que Villers était un monastère entièrement wallon et qu'il existait suffisamment d'abbayes en pays flamand pour accueillir les candidats de Flandre et du Brabant. D'ailleurs on n'obligeait pas Affligem à recevoir des moines wallons, alors que cette maison dirigeait plusieurs maisons en pays wallon. La Révolution française marqua la fin de l'abbaye et, le 13 décembre 1797, les moines en furent expulsés.

Bibliographie: T. COOMANS DE BRACHÈNE, *L'abbaye de Villers-en-Brabant. Construction, configuration et signification d'une abbaye cistercienne gothique*, Bruxelles, 2000; É. DE MOREAU, *L'abbaye de Villers-en-Brabant aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1909; G. DESPY, *Inventaire des archives de l'abbaye de Villers*, Bruxelles, 1959; O. HENRIVAUX, *Inventaire analytique des archives de l'abbaye de Villers à l'archevêché de Malines-Bruxelles*, Villers-la-Ville, 1996; *MB*, t. IV, vol. 2, p. 341-406; Th. PLÉGAERT et G. BOULMONT, *L'abbaye de Villers pendant les cinq derniers siècles de son existence*, dans *Annales de la société archéologique de Nivelles*, t. XI, 1926; *Des traces qui nous parlent. 2<sup>e</sup> colloque du CHIREL-BW*, 1985; Villers, 1996sv. (revue trimestrielle); *Villers, une abbaye revisitée. Actes du colloque. 10-12 avril 1996*, Villers-la-Ville, 1996.

O. HENRIVAUX

➤ OIGNIES; RAMÉE; VALDUC; FLORIVAL.

## VINCI

VINCI (BÂTIMENT) E8-E9

Domaine universitaire.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

- Thème du patrimoine européen et universel.
- Thème des sciences exactes.
- Thème des toponymes descriptifs.

Nom donné au bâtiment occupé par le Département d'architecture de la Faculté polytechnique de Louvain.

📖 Leonardo (son prénom en Italien) est né en 1452 à Anchiano, un bourg près de la ville de Vinci en Toscane (Italie), fils illégitime de Ser Pietro — notaire natif de Vinci — et d'une Caterina dont on ignore tout. Ser Pietro épousa rapidement une autre femme et Leonardo fut éduqué à la maison où vivaient, outre son père et sa belle-mère, ses grand-parents paternels et une kyrielle de demi-frères et sœurs. Enfant éveillé et très doué pour le dessin, il entra à quinze ans comme apprenti dans l'atelier du célèbre peintre Verrocchio à Florence.

Nous connaissons Leonardo surtout comme peintre. Citons, parmi ses œuvres, le portrait de la *Joconde* (Louvre, Paris), la *Vierge aux Rochers* (Louvre et National Gallery, Londres) et la *Dernière Cène* (Couvent de Maria delle Grazie, Milan). Il introduisit en peinture la



## VIOLONEUX

### Kermesse de village animée par un violoneux.

Le ménétrier était un musicien de campagne animant les fêtes villageoises au son du violon. Aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le violon devint l'instrument privilégié des ménétriers, éclipsant la cornemuse et la vielle à roue, très en vogue aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Lithographie de J.-B. Madou, d'après R. THISSE-DEROUETTE, *Le recueil de danses. Manuscrit d'un ménétrier ardennais*, Arlon, 1960, p. de couverture. Photo Fondation wallonne.



technique du *sfumato*, le passage subtil du clair à l'obscur.

Observateur aigu de la nature, il étudia la forme des vagues, le vol des oiseaux, l'anatomie, la botanique et consigna ses découvertes dans de nombreux cahiers où il se montre un dessinateur génial. Gaucher, ses notes sont en écriture en miroir.

Mais ces carnets le montrent aussi ingénieur, inventeur, architecte, hydraulicien, géologue, mathématicien. Il fit des projets de machines volantes, de chars d'assaut, de canons, d'engins de siège, de canaux et de multiples machines ingénieuses.

Il fut ingénieur en chef, artiste peintre et sculpteur auprès du duc de Milan, Lodovico il Moro, de 1482 jusqu'à la prise de la ville par les Français en 1499. Les années suivantes on le trouve à Venise, à Florence et à Rome, poursuivant sa carrière de peintre et d'ingénieur. Leonardo incarne l'homme universel, idéal de la Renaissance, par sa passion à créer, par ses dons artistiques et scientifiques. Ce qui l'amena également à délaisser souvent une œuvre en cours pour en entreprendre une autre. On peut citer à ce sujet la grande statue équestre de Francesco Sforza (père de Lodovico) dont il fit le modèle grandeur nature en plâtre mais qui ne fut jamais coulé en bronze.

En 1517 il vint en France, à Amboise, à la cour de François I<sup>er</sup>. Il y mourut le 2 mai 1519.

Bibliographie: F. BÉRENCE, *Léonard de Vinci, l'homme et son œuvre*, Paris, 1965; S. CREMANTE, *Léonardo da Vinci: Artist, Scientist, Inventor*, Giunti, 2005.

F. CERULUS

## VIOLETTES

VIOLETTES (RUE DES)

G7

Conseil communal du 28 octobre 1975.

Toponyme créé (toponyme indirectement descriptif).

☛ Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes.

📖 Le pluriel utilisé ici (rue «des» Violettes) se veut-il une référence à la diversité spécifique du genre *Viola* L. (famille des Violacées)? On peut rencontrer en Belgique, en effet, une dizaine d'espèces de violettes, sans compter les diverses pensées, qui relèvent aussi du même genre *Viola*.

La plus connue, et la plus appréciée pour son parfum subtil et sa couleur soutenue, est la violette odorante (*V. odorata* L.); elle n'est pas rare en Brabant à l'état sauvage, mais elle est surtout cultivée pour l'ornement.

Les violettes ont toutes des vertus médicinales équivalentes, mais les espèces non odorantes seraient bien moins actives. Selon l'effet désiré, on utilise l'une ou l'autre partie de la plante: fleur, feuille ou racine.

Signalons encore d'autres usages de la violette odorante; elle entre dans la composition de parfums, on la fait sécher pour la conserver en sachets de senteur et confire pour la décoration de gâteaux; l'infusion de fleurs peut aussi parfumer crèmes, glaces et liqueurs.

Bibliographie: LBH; NFB.

R. ISERENTANT

## VIOLONEUX

VIOLONEUX (CLOS DES)

G6

Conseil communal du 21 mars 2006.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la musique.

Un sous-quartier des Bruyères est dédié au thème de la musique, et plus spécialement de la musique traditionnelle de Wallonie [PV 42].

📖 Le violoneux est un musicien de campagne animant les fêtes villageoises au son du violon. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le violon était l'instrument privilégié des ménétriers, éclipsant la cornemuse et la vielle à roue, très en vogue aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

B. VAN WYMEERSCH

☛ CARILLONNEURS; FANFARES; FIFRES; MACLOTTE; MÉNÉTRIERS; SONNEURS.

## VISMES

VISMES (RUE CAPITAINE JOSEPH-MARIE DE)

E2

Conseil communal du 25 février 1975.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème des figures de nos régions.

La «rue Capitaine J.-M. de Vismes» a reçu son nom à la demande des anciens combattants, en

honneur du seul officier français, Joseph-Marie de Vismes, tombé lors de la bataille de la Dyle, à Ottignies, durant la Seconde Guerre mondiale.

📖 Le 15 mai 1940, une rude bataille fut livrée sur la Dyle opposant Français et Anglais aux Allemands. La première armée française occupait la ligne défensive de la Dyle, de Wavre à la Meuse; la 2<sup>e</sup> division d'infanterie nord-africaine (2<sup>e</sup> DINA) qui en faisait partie occupait le secteur Bierges–Court-Saint-Étienne, et dès le 12 mai, un de ses éléments, le 22<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens (22<sup>e</sup> RTA) avait installé un détachement avancé pour assurer la défense du plateau de la Baraque. Des batteries antichars sont postées à Ottignies et à la ferme de Franquénies (Mousty). Le 14 mai, au soir, des combats ont lieu près de la ferme du Biéreau, prélude à la bataille du lendemain. Le 15, dès 7 heures du matin, sous la poussée d'une forte attaque allemande en direction d'Ottignies et de Court-Saint-Étienne, le 3<sup>e</sup> bataillon du 22<sup>e</sup> RTA subit un assaut près de Franquénies et, à Ottignies, les Allemands parviennent à franchir la Dyle. Le long de la voie ferrée de Namur, près de Franquénies, les affrontements sont très violents: le 3/22<sup>e</sup> RTA perd son capitaine, Joseph-Marie de Wisme, mais résiste et poursuit les combats toute la journée. Vers 22 heures, l'ordre de repli est donné à l'ensemble de la 2<sup>e</sup> DINA.

Seul gradé des 52 combattants français tués sur le territoire d'Ottignies, le capitaine Joseph-Marie de Wisme y fut inhumé avec ses compagnons puis transféré, le 19 juin 1969, à la nouvelle nécropole de Chastre-Villeroux-Blanmont.

Bibliographie: OTAI; R. PIED, *L'enfer de la Dyle. Wavre et environs, Mai 1940*, t. II, Wavre, 1990.

C. MURAILLE

## VIVEROUX

VIVEROUX (CHEMIN DE) A2-B1-B2  
VIVEROUX (RUE DU BOIS DE) E2

Domaine universitaire (chemin). Conseil communal du 20 novembre 2001 (rue du bois de).

Toponyme repris tel quel à la tradition.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

📖 À l'origine de ce lieudit disparu de la tradition orale se trouve sans doute le mot *vivier*, en wallon *vivî* «étang (où l'on garde des poissons)», issu du latin *vivarium* «étang» [FEW, XIV, p. 574], largement présent dans

notre toponymie, notamment dans le nom de la commune de Vivy (près de Bouillon). *Viverou*, attesté au XIII<sup>e</sup> siècle en Flandre française [FEW, XIV, p. 574a], est un dérivé de *vivier* au moyen du suffixe diminutif latin *-eolus*, tout comme *Villeroux* (nom d'un hameau de Chastre) est un dérivé de *Villers*. Le wallon possède un homonyme, *vivrou* «verveux, filet de pêche que l'on dépose au fond de l'eau», qui remonte au latin *vertibolum* [FEW, XIV, p. 321a; LN, p. 742; DL], mais son emploi comme toponyme serait surprenant.

La Commission de toponymie aurait pu proposer la suppression du «x» final, non étymologique dans *Viveroux*.

📍 Viveroux

Isolé:

1879, 1932, «Viveroux» [LP; CPB, D André].

Déterminant:

1696, «un bois contenant 3 jours appelé Viveroux sous la juridiction d'Ottignies» [AGR, GSN, n° 1534, D Martin]; 1846, «le bois de Viveroux avant d'arriver aux terres de Blocry en venant de Limelette» [OTA, p. 190]; 1846, «sentier de la sablonnière de Blocry jusqu'au bois de Vivrou» [ACV-Ort, OTA, p. 187].

1846, «chemin du Grand bois au champ de Blocry: dénomination particulière: chemin de Vivrou» [ACV-Ort]; 1977, 1981, 1985, 1987, «chemin de Viveroux» [PV 26; REUL; CBL; InforV].

I. LEJEUNE



## VISMES

**Tombe du capitaine Joseph-Marie De Vismes, au cimetière militaire français de Chastre.**

Commandant le 22<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs algériens (infanterie), le capitaine De Vismes fut tué à Ottignies, sur le plateau de Lauzelle, le 15 mai 1940. D'abord inhumé à Ottignies, il a rejoint ses camarades de combat à la nécropole française de Chastre dans les années 1960. Son corps repose à la tombe numéro 106.

Photo Fondation wallonne.



## WALLONIE

Wallonie (boulevard de)

[remplacé partiellement]

WALLONIE (BOULEVARD DE) C7-C8

WALLONIE (CARREFOUR DE) B8

WALLONIE NORD (BOULEVARD DE)

C7-D7-D8

WALLONIE SUD (BOULEVARD DE)

D6-D7-E6

Conseil communal du 24 juin 2003.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème du patrimoine wallon.

Alors que d'autres noms de régions comme celui de la Picardie sont attestés dès le XIII<sup>e</sup> siècle, *Wallonie* n'apparaît qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1844 plus précisément, comme néologisme dérivé du vieux mot *wallon*, qui, lui-même, n'est pas attesté en langue romane avant le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle (voir la notice *Wallons*).

Auparavant, on peut relever d'une part une mention toponymique de 1388 désignant un fief à La Chappelle-d'Armentières (Flandre gallicante) et une mention isolée de novembre 1842 comme synonyme de France (par opposition au monde germanique), d'autre part dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle un substantif latin *Wallonia*, dans des documents cartographiques émanant d'ordres religieux, principalement les Capucins à partir de 1618: *Provincia Walloniae* (au cas génitif *Walloniae* est bien un substantif et non un adjectif). Avec raison, A. Henry signale qu'il semble bien n'y avoir aucun lien entre ces mentions latines et les premiers emplois du nom «Wallonie» en langue française à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de l'État belge récemment créé.

La plus ancienne mention connue de *Wallonie* sous la forme *wallonie* (sans majuscule), avec le sens de 'partie romane de la Belgique' date donc bien de 1844; elle se trouve dans un écrit de (François-Charles-)Joseph Grandgagnage, magistrat et littérateur namurois, oncle de celui qui sera l'auteur du premier dictionnaire

scientifique de la langue wallonne, Charles Grandgagnage. Il est rapidement suivi par l'historien liégeois Ferdinand Hénau en 1845. Traditionnellement, on reconnaît au poète Albert Mockel la renommée et le véritable essor du mot grâce à la création de sa revue littéraire symboliste *La Wallonie* lancée à Liège en 1886 (pour une étude précise du choix du mot *Wallonie* pour le titre de la revue en 1886, voir Hiernaux), en pleine naissance du mouvement wallon.

Cela ne semble qu'en partie vrai. Dans un premier temps, on a en effet considéré que l'usage de ce terme était resté confiné dans le milieu des philologues, historiens et régionalistes, namurois et liégeois essentiellement (une soixantaine d'occurrences). L'étude plus approfondie de Jean-Pol Hiernaux a permis de relever 42 occurrences supplémentaires entre 1844 et 1886, et surtout 13 occurrences sous la plume ou dans la bouche d'observateurs ou d'hommes politiques bruxellois et flamands; celles-ci ne sont jamais transcrites en italiques ou entre guillemets, ce qui signifie que le terme avait perdu son caractère de néologisme et avait déjà commencé à se populariser. Cette émergence du nouveau mot *Wallonie*, au détriment des anciennes expressions «pays wallon» et «provinces wallonnes» pour désigner la partie romane de la Belgique, a connu bien des fluctuations sémantiques avant de se figer dans son acception territoriale; ainsi *Wallonie* a même désigné au XIX<sup>e</sup> s. la communauté des francophones de Belgique (y compris de Flandre), les congrès des premiers militants dits *wallons*, ou encore l'ensemble des auteurs et amateurs de langue et de littérature wallonnes.

La fortune de ce régionyme est liée bien entendu à l'influence du mouvement wallon, qui se développe en opposition au mouvement flamand, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout au XX<sup>e</sup> siècle, et qui engendre, dans la population wallonne, une prise de conscience de plus en



plus nette d'une communauté de langue et de culture, puis d'intérêts économiques et politiques.

À la suite du processus de fédéralisation progressive de l'État engagé depuis le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, l'expression *Région wallonne* a été inscrite dans la Constitution belge, à côté de *Région flamande* et *Région bruxelloise*. Dans un premier temps, le terme *Wallonie* qui est pourtant général dans l'usage courant, n'a pas eu d'existence officielle.

En date du 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement wallon a décidé de promouvoir le terme *Wallonie* en lieu et place de *Région wallonne*. À l'avenir, ce terme sera donc utilisé comme signature sur le logo de l'institution régionale, sur la signalétique identifiant l'institution, son gouvernement et son administration, dans toutes les campagnes et initiatives de communication, sur les publications, etc. Dans leurs propos et écrits, les ministres recourront également, par préférence, au terme *Wallonie*. L'appellation *Région wallonne* continuera d'être utilisée sur les actes officiels pour lesquels la législation prescrit cet usage. Enfin, signalons que dans le passé, on a aussi utilisé *Wallonie* dans des locutions particulières non officielles, notamment *Wallonie prussienne* pour la région (annexée à la Prusse jusqu'en 1918) que l'on a appelée ensuite *Wallonie malmédienne*. Tout récemment, on a parlé de *Wallonie picarde* pour l'ouest du Hainaut, linguistiquement picard, mais il ne s'agit pas d'une désignation officielle, aux contours bien précis.

Bibliographie: A. HENRY, *Esquisse d'une histoire des mots Wallon et Wallonie*, 3<sup>e</sup> éd., Mont-sur-Marchienne, 1990; ID., *Wallon et Wallonie*, dans *Wallonie*. t. I, 1977, 67-76; J. GERMAIN, *La pré-histoire « latine » du mot Wallonie*, dans *Images et paysages mentaux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, de la Wallonie à l'Outre-mer: hommage au professeur Jean Pirotte à l'occasion de son éméritat* (Université catholique de Louvain. Publications de la Faculté de philosophie et lettres, Collection Temps et Espaces, n° 7), sous la dir. de L. COURTOIS, J.-P. DELVILLE, F. ROSART et G. ZELIS, 2007, p. 35-48; J.-P. HIERNAUX, *Wallonie*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, 2<sup>e</sup> éd. augmentée et mise à jour en 2003 sur CD-Rom; M. PIRON, *Les premières mentions du mot Wallonie*, dans *La Vie wallonne*, t. XXX, 1956, p. 209-211 et 281.

J. GERMAIN

📖 Si le mot « Wallonie » fut forgé au XIX<sup>e</sup> siècle et si le mot « Wallon » remonte au Moyen-Âge, qu'en est-il des réalités humaines, institutionnelles et symboliques que recouvrent ces mots?

Les réalités humaines. Les populations qui coexistent dans le périmètre de l'actuelle Wallonie sont, comme toutes les populations du monde, issues de migrations et de



métissages anciens ou plus récents. À l'époque historique, les vieux fonds celtiques et gaulois ont été modifiés en profondeur par l'arrivée des Romains depuis Jules César (58 à 51 avant J.-C.) qui, durant quatre siècles de romanisation, apportèrent leur langue latine dont dérivent nos actuels parlers romans. Ces vieux fonds de population furent ensuite chamboulés par les vagues des grandes migrations germaniques et autres depuis le IV<sup>e</sup> siècle avec, notamment l'arrivée des Francs. Ces derniers s'établirent entre Escaut, Meuse et Rhin entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> siècle. Cet apport démographique des Francs fut important, pas suffisant toutefois pour effacer les traces de romanisation et supplanter les langues romanes, qui arrivèrent à se maintenir jusqu'à nos jours. Les brassages ultérieurs sont nombreux, ceux notamment dus aux séjours parfois prolongés des différentes armées bourguignonnes, espagnoles, autrichiennes, françaises, hollandaises et autres. Il faut ajouter les migrations plus récentes, italiennes, polonaises, turques, congolaises ou maghrébines, constitutives des populations vivant dans cette Wallonie d'aujourd'hui.

S'il fallait définir une « spécificité » wallonne, elle serait à chercher du côté des interpénétrations culturelles qui ont fait de la Wallonie un espace de romanité sans doute, en marge du monde germanique, mais aussi un espace béant, ouvert sur de nombreux horizons. La Wallonie diffère-t-elle en cela des régions voisines? Pourtant, quelles que soient les disparités d'origine, quelles que soient les actuelles diversités régionales importantes entre un Ardenais, un Gaumais, un Tournaisien, un Liégeois ou un Namurois, il est évident qu'un « vivre ensemble » séculaire sur un territoire commun assez restreint a façonné des habitudes, a créé des environnements culturels partagés. Entendons par environnements culturels les divers types de réponses apportées par ces groupes à leurs

## WALLONIE

**La Provincia Walloniae ou Wallonica des Capucins (1616).**

Si en français, le terme « Wallonie » pour désigner la partie romane de la Belgique est récent (1844), des ancêtres latins (« Wallonia ») apparaissent dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle dans certains ordres religieux. Si, d'un point de vue politique, rien ne permet de repérer une quelconque identité linguistique dont l'émergence se ferait à cette époque, il n'en va pas de même pour les ordres religieux (capucins ou jésuites), dont les provinces se formaient sur une base d'ordre linguistique liée à la langue de prédication. Est-ce que le terme Wallonie – qu'ils auraient latinisé – était déjà usité dans ces régions, rien ne permet de l'affirmer, mais on peut penser à une première prise de conscience d'une même appartenance culturelle et linguistique, transcendant un découpage géopolitique autre (Jean Germain).

Chorographica descriptio provinciarum et conventuum Fratrum Minorum S. Francisci Capucinatorum [...] iussu a R.P. Ioannis a Montecalerio, Rome 1643; Turin, A.F. Canallerio, 1649 [atlas, 57 cartes] et 1668; Milan, Malatesta, 1712 (ou 1721), Carte Provincia Valloniae cum confinijis [= Provincia Vallonica (p. 52)], peut-être de 1641. Université catholique de Louvain, Bibliothèque patrimoniale, Fonds Julien Lambert. Photo Université catholique de Louvain.

problèmes de tous les jours, afin de se créer un demain, l'ensemble des formes acquises de comportement dans les sociétés humaines pour s'adapter aux conditions climatiques, physiques, économiques et politiques. Aucune frontière naturelle ne délimite l'espace wallon. Aucune caractéristique géographique ne lui confère une unité naturelle évidente. Aucune frontière politique ancienne ne correspond à ce territoire, si ce n'est que, au hasard des partages et des successions princières, le Lothier créé en 959 dans le cadre de l'empire germanique a préfiguré, mais de façon éphémère et très approximative, l'actuelle Région wallonne.

En dépit de cette porosité à tous les vents et de ces influences innombrables, l'espace géographique de l'actuelle Wallonie présente pourtant une caractéristique essentielle, un héritage maintenu à travers vingt siècles : cet espace est l'avancée la plus extrême de la latinité au nord, avancée qui s'enfonce comme une corne dans les zones de langue germanique. Flous depuis les grandes migrations germaniques, les contours de cet espace de romanité linguistique se sont précisés peu à peu au cours des siècles pour se stabiliser autour de l'an mil. Observons cependant que cette apparente unité romane masque en fait une diversité, puisque plusieurs dialectes wallons au sens strict recouvrent globalement quelque 70 % de la carte de la Wallonie politique actuelle : le reste est le domaine d'autres familles dialectales romanes (le picard à l'ouest ; le lorrain et le champenois au sud), avec quelques franges germanisantes (région germanophone à l'est ; région francique au sud-est). Il est vrai qu'au XX<sup>e</sup> siècle le triomphe du français, grâce notamment à la scolarité obligatoire, a soudé cet ensemble en gommant les diversités dialectales. Cette persistance, à travers vingt siècles, de cette pointe de romanité comme une presqu'île au milieu de masses germanisantes est d'autant plus significative qu'elle s'est produite, sauf exceptions, en dehors de l'influence politique française.

Les réalités institutionnelles. Des institutions communes ? Les Wallons n'en auront pas vraiment en propre pendant de nombreux siècles. Sans doute, au Moyen-Âge, sont-ils globalement et théoriquement ressortissants de l'Empire germanique, mais assez vite le morcellement de cet empire les répartit dans des principautés diverses, dont celle de Liège. L'unification entreprise par les ducs de Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle rassemble une bonne

partie des habitants de la future Wallonie, dans un même conglomerat de principautés, mais Liège reste l'exception notoire, s'étendant sur plus d'un tiers de la superficie de l'actuelle Région wallonne. Il est d'ailleurs assez curieux de constater que durant l'Ancien Régime les Liégeois ne sont pas considérés comme des Wallons au sens politique, mais bien au sens linguistique.

Ce n'est finalement qu'à partir du Régime français de la Révolution et de l'Empire, entre 1794 et 1814, que pour la première fois depuis longtemps les populations de l'actuel périmètre wallon vivent sous un régime politique unifié. La brève période hollandaise (1815-1830) unira de nouveau les Wallons dans une réaction de rejet d'une politique vexatoire. Finalement, c'est le régime belge issu de la Révolution de 1830 qui donnera aux populations le cadre institutionnel unitaire, d'où surgiront un siècle et demi plus tard les métamorphoses fédéralistes des quatre dernières décennies.

Il faut attendre le clichage de la frontière linguistique par les lois de 1962-63, réforme exigée d'ailleurs par le monde politique flamand dans le but d'endiguer l'essor de la langue française, pour que cet espace wallon acquière un début de réalité légale. Sans doute, ce « clichage » n'était-il pas perçu à l'époque dans toutes ses conséquences futures. C'est cette frontière ainsi fixée qui sera reconnue par la Constitution belge révisée de 1971 comme limite de la Région wallonne et c'est elle qui tend à s'imposer comme intangible dans les négociations ardues, toujours en cours, sur le devenir de l'État belge.

Ce sont les révisions constitutionnelles et les réformes successives de l'État belge, construit antérieurement sur une base unitaire, qui ont donné à la Région wallonne une réalité institutionnelle précise. Fruit d'un laborieux compromis, la Constitution fut révisée en 1971 dans un sens semi-fédéral. Au terme de plusieurs réformes, tandis que les « Régions » (dont la Région wallonne) recevaient des compétences en matières économiques (économie et crédit, commerce extérieur, aménagement du territoire et urbanisme, logement, environnement, rénovation rurale, agriculture, politique de l'eau, tutelle sur les provinces et les communes, emploi, travaux publics, transports, énergie, recherche scientifique, ainsi que les relations internationales pour ces différentes matières), d'autres institutions, les « Communautés » (dont la Communauté

française de Belgique, incluant Bruxelles dans sa composante francophone et la Wallonie moins la région germanophone), recevaient des compétences dans les matières culturelles et « personnalisables » (emploi des langues, culture, enseignement, audiovisuel, médecine, protection de la jeunesse, recherche scientifique ainsi que les relations internationales pour ces différentes matières). Il s'agissait d'un compromis entre un fédéralisme à deux (deux grandes communautés: la Flandre et la Wallonie) et un fédéralisme à trois (trois régions économiques: la Flandre, la Wallonie et Bruxelles). Globalement, l'autonomie culturelle des communautés répondait davantage aux vœux des Flamands (fédéralisme basé sur deux grandes communautés culturelles); l'autonomie économique des régions correspondait davantage aux souhaits des Wallons (fédéralisme basé sur trois régions économiques). C'est dans ce contexte que fut également créée la Communauté germanophone de Belgique (*Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens*), qui exerce les compétences communautaires sur neuf communes majoritairement germanophones appartenant à la « région de langue allemande » et intégrées par ailleurs à la Région wallonne pour ce qui est des compétences régionales. Des réformes institutionnelles ultérieures (1993-94) accrurent le rôle des entités fédérées. Désormais, l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution affirme clairement que « La Belgique est un État fédéral qui se compose de communautés et de régions ». Depuis 2007, l'opinion flamande exige de plus en plus clairement un accroissement significatif des compétences de ces entités fédérées et d'aucuns évoquent l'évolution vers une Belgique composée d'États confédérés.

Les réalités symboliques. Ainsi appelée à l'existence institutionnelle depuis la révision de la Constitution de 1971, la Wallonie doit émerger. Elle doit émerger dans un environnement économique et social dégradé depuis le déclin de l'industrie lourde qui avait fait sa prospérité (et, dans sa foulée, celle de la Belgique) depuis deux siècles. Pour émerger, la Wallonie doit mettre en œuvre toutes ses ressources, y compris les ressources psychologiques et symboliques. Or, on l'a souvent diagnostiqué, les habitants de Wallonie n'ont pas encore suffisamment opéré cet ajustement aux réalités institutionnelles nouvelles. Pour maintenir une cohésion entre ses membres, une société a besoin de

ressources symboliques, de mythes fondateurs, d'un ensemble de représentations susceptibles d'intégrer les individus à un système de valeurs collectives. Peu sûre d'elle-même, malgré son brillant passé industriel, la Wallonie souffre d'un déficit symbolique. Diverses réalités font écran à une visibilité wallonne et à la construction d'une image cohérente de la Wallonie, condition d'une émergence. On peut regrouper ces réalités-écrans autour de sept questions.

1. *Un détournement flamand?* La construction de l'histoire de Belgique a donné la part belle à la Flandre prestigieuse. Dans l'école devenue obligatoire en 1914, l'enseignement de l'histoire de Belgique n'a guère contribué à la connaissance du patrimoine wallon dans les générations formées avant le troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle. Le passé des provinces wallonnes, de la principauté de Liège ou des comtés de Namur et de Hainaut était laissé dans l'ombre. Dans sa *Lettre au roi* publiée en 1912, Jules Destrée protestait contre ce qu'il appelait le « vol » d'une partie du patrimoine wallon par une utilisation abusivement extensive du mot « flamand » ou « école flamande ». Son combat, de même que celui du philologue liégeois Maurice Wilmotte, portait notamment sur l'ambiguïté longtemps entretenue par l'usage de l'adjectif « flamand », servant depuis la Renaissance à désigner les productions culturelles de l'ensemble des Pays-Bas, l'actuelle Wallonie comprise. Quels que soient ses fondements historiques, cet usage ne correspond plus à la façon actuelle de s'exprimer. Ce combat a-t-il perdu de son actualité? Pas totalement semble-t-il car, à titre d'exemple, les musiciens hennuyers de la Renaissance, les Roland de Lassus, Dufay et autres, continuent à être régulièrement annexés dans la *Vlaamse muziek*. Mesquinerie, dira-t-on, pour qualifier l'attitude de ceux qui relèvent de tels écarts de langage. L'art ne connaît pas de frontière et la beauté est universelle. Peu importe l'étiquette, seule compte la qualité artistique et ce serait étroitesse d'esprit que de se livrer à des dosages sur des balances d'épicier. Toutefois, faute de mises au point rectificatives, s'accréditerait facilement l'idée que la Wallonie est un désert culturel.

2. *L'écran belge?* La Belgique ferait-elle écran à la visibilité wallonne? L'attachement d'une large partie de l'opinion wallonne au projet belge est bien connu. Pour de nombreux Wallons, le symbolique prestigieux auquel on aime se rattacher, la mythologie fondatrice



restent liés à la patrie belge, sa monarchie, sa capitale, ses fleurons culturels. Face aux exigences flamandes pour une autonomie accrue, beaucoup de Wallons, nostalgiques de la Belgique unitaire, ont joué le rôle de frein. Alors qu'un grand nombre de Flamands se montraient soucieux de la mise en valeur de leur patrimoine propre, beaucoup de Wallons, par contre, rapportaient à la Belgique tous les éléments de leur patrimoine. Maintenant encore, les Wallons accolent assez spontanément l'épithète « wallon » aux entreprises en difficulté ou aux séquelles douloureuses de leur passé industriel, mais rarement aux exploits des sportifs, aux inventions des savants, aux œuvres des artistes, qui viennent ainsi enrichir naturellement le patrimoine belge. Les médias reflètent d'ailleurs souvent cet usage et contribuent à l'ancrer davantage, malgré l'existence actuelle d'une réalité politique wallonne. Tout comme les exportateurs vendant du « belge » (mode belge, fromage belge, bœuf blanc-bleu belge), on observe aussi que les milieux culturels cultivés tiennent souvent au label « belge » et tendent à effacer, comme signe d'un provincialisme étriqué, toute référence à la Wallonie. Corrélativement, peut-être un certain complexe, provincial diront certains, s'est-il développé par rapport à la capitale belge. En bref, le faible niveau de la « conscience » wallonne s'allie souvent à une attitude naturelle de réserve des Wallons pour laisser dans une ombre pudique leurs créations.

3. *Une Wallonie soluble dans la Communauté française?* Cette question nous amène au débat qui a opposé depuis les années 1980 les partisans d'un épanouissement wallon aux partisans de la Communauté française de Belgique, avec en toile de fond ce choix à opérer entre, d'une part, une visibilité culturelle accrue de la Wallonie et, d'autre part, une primauté accordée à une vie culturelle plus prestigieuse dans la capitale de la Communauté française de Belgique. Nées toutes deux comme des sœurs siamoises des accouchements constitutionnels laborieux de l'année 1971 et des lois d'application de 1980, la Région wallonne et la Communauté française de Belgique apparurent très tôt comme des rivales, pourtant soudées l'une à l'autre. Cette dualité institutionnelle n'était pas faite pour clarifier le paysage symbolique d'une Wallonie en mal de compréhension d'elle-même. De telles institutions qui devraient concourir à la construction symbolique de la

Wallonie, la desservent en fait. En effet, si les questions économiques sont du ressort de la Région wallonne, le domaine culturel est de la compétence d'une autre institution, la Communauté française. Or, ni les territoires ni les intérêts de ces deux institutions ne se recouvrent entièrement.

La Communauté française de Belgique, indépendamment du lien nécessaire de solidarité qu'elle préserve entre les Régions wallonne et bruxelloise, entretient un dessein culturel mort-né. Cette institution exprime en fait la visée des héritiers de la bourgeoisie de 1830 qui a jadis construit l'État belge unitaire sur une base francophone. Les Flamands ayant refusé de s'intégrer à ce modèle, la Communauté française poursuit le rêve belge sans eux. Cet État résiduaire compte ainsi une capitale, Bruxelles, et une province, la Wallonie, dont le nom et les aspirations s'effacent. L'establishment francophone a sécrété son idéologie: la « belgitude », courant lancé au cours des années 1970 dans les milieux bruxellois francophones. Représentation fourre-tout et narcissique, fonctionnant à usage exclusif de la partie francophone de la Belgique, cette « belgitude » est un concept chimérique de repli.

Cette situation porte préjudice à la Wallonie et handicape son épanouissement. Dépourvue de compétences culturelles, la Wallonie est ainsi privée de son capital symbolique qui lui permettrait de se construire une image valorisante et dynamique. La Wallonie devient ainsi seulement perceptible par les avatars d'une laborieuse reconversion économique et nullement par les fleurons de son savoir-faire passé et présent. Pour une société, la possibilité de retrouver sa capacité de créer et la maîtrise de son avenir passe par la construction d'une image d'elle-même intégrant de façon cohérente, passé, présent et visions d'avenir.

4. *Un héritage socio-économique traumatisant?* Les difficultés économiques que traverse la Wallonie depuis cinq décennies renforcent un sentiment d'infériorité. Dans son autostéréotype, le Wallon intègre assez facilement des appréciations négatives sur un manque de dynamisme, appréciations historiquement injustes puisqu'elles ne tiennent pas compte des problèmes épineux rencontrés par la reconversion économique et qu'elles gommant le siècle et demi d'essor industriel au cours duquel la Wallonie fit la prospérité de la Belgique. Certains médias flamands récriminent depuis quelques vingt

ans sur des transferts de richesses entre le nord et le sud au profit de la Wallonie, mais rarement on ne cherche à comptabiliser avec rigueur les transferts qui s'opérèrent jadis en sens inverse à l'époque de la grave crise que traversèrent les régions flamandes au XIX<sup>e</sup> siècle? Un passé industriel prestigieux, mais aussi douloureux sur le plan social, a marqué les mentalités wallonnes. Il a laissé des traces dans le paysage, stigmates encore visibles d'un déclin.

Plus globalement, il faut poser la question: une culture régionale dynamique apparaît-elle comme un atout ou comme un frein pour le développement économique? Les économistes ont mis en évidence le lien entre le développement et les divers facteurs culturels et mentaux. On constate que les régions ayant le plus développé leur image, comme la Catalogne et la Flandre, ont connu un épanouissement de leur économie. Les Wallons, souvent ignorants de leur passé et des potentialités créatrices de leur région peuvent-il en donner une image positive et attractive? Pourrait-on espérer qu'un renouveau économique vienne fleurir comme par hasard dans un désert culturel, au milieu d'une population qui ignorerait tout de son passé et de ses potentialités?

5. *Langue du peuple et culture des élites?* La problématique des langues parlées en Wallonie mériterait d'être mieux abordée afin d'expliquer l'attitude des Wallons par rapport à la culture écrite. Dans la situation de diglossie que vivait la Wallonie depuis des siècles, une partie non négligeable de la population n'avait qu'un accès limité à la langue que maîtrisaient les nantis de la culture et du pouvoir. Entendons par diglossie, avec les sociolinguistes, une situation de coexistence de deux langues entre lesquelles s'établit de façon nette une hiérarchie fonctionnelle. La diglossie wallonne fut caractérisée par l'emploi simultané de deux langues: l'une, le wallon (ou les autres dialectes endogènes romans [picard, lorrain et dans une moindre mesure champenois], ou germaniques [dialectes franciques]), langue peu unifiée utilisée dans la sphère des rapports familiaux; l'autre, le français, langue plus unifiée et de rayonnement supérieur, se superposant aux langues endogènes, pour les communications officielles. Le peuple n'utilisait dans ses contacts quotidiens ni le langage officiel des chancelleries, ni les idiomes plus complexes ou techniques des philosophes et des savants. En outre, dans nos régions, le peuple parlant

wallon n'avait souvent qu'une compréhension imparfaite de la langue des classes supérieures s'exprimant en français.

Ce hiatus est important. Dans notre passé plus lointain, a-t-on déjà tenté de mesurer de quel poids pesa sur la créativité culturelle wallonne cette situation de rupture entre un peuple et ses élites? La nécessité de changer de langue pour accéder à la culture et au pouvoir, se combinant avec les développements de l'enseignement en français, aboutit à une régression nette au XX<sup>e</sup> siècle du wallon parlé. Dans la pratique quotidienne, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'école a contribué à culpabiliser et à inhiber les Wallons depuis l'enfance en réprimant les expressions et accents régionaux comme incorrects ou grossiers. Les parlers wallons ont depuis un siècle entamé une vie souterraine, se réservant le monde de l'intimité et s'effaçant d'eux-mêmes dans les domaines publics ou culturels. Le wallon finira-t-il par disparaître de la constellation des langues parlées? Malgré l'appui tardif et peu efficace que lui a accordé en 1990 la Communauté française par son décret sur l'emploi des langues régionales reconnues comme patrimoine culturel, l'emploi du wallon régresse d'une décennie à l'autre. Chaque fois que dans le monde une langue s'éteint, c'est évidemment une vision du monde qui disparaît avec elle. Sur le long terme, comment mesurer l'impact de cet abandon sur la créativité wallonne? Peut-on évoquer ici un phénomène de déculturation? Une chose est certaine: cette « Wallonitude » souterraine ne contribue pas à la construction d'une image compacte et altière. Les historiens ne démentiront pas le rôle que joua dans la construction de la nation flamande le combat pour la langue (*De Taal is gansch het volk*). L'identité catalane se forgea aussi autour de la langue. Quant aux Wallons, ayant depuis longtemps, *de facto*, rejeté l'idée d'ériger leurs idiomes régionaux en langue officielle de leur communauté pour adopter une grande langue internationale de culture, ne se trouvent-ils pas en définitive pénalisés dans l'État belge par rapport aux Flamands, ayant eux conservé leurs parlers locaux pour les unifier et promouvoir ainsi leur langue propre hissée au niveau de langue de culture? Sans doute ne peut-on abolir le passé, mais il est légitime de poser certaines questions.

On pourrait sur ce terrain de l'expression linguistique se poser bien d'autres questions, comme celle de la gêne longtemps ressentie

par les classes moins cultivées de Wallonie, maîtrisant moins bien le français oral et mal à l'aise face à des interlocuteurs français. Ce sentiment d'«insécurité linguistique» a fait l'objet de nombreuses enquêtes des sociolinguistes de l'Université de Louvain.

6. *Un centre de la création wallonne?* La conscience wallonne n'a-t-elle pas souffert de ne pas avoir sur le territoire wallon une capitale culturelle incontestée? Sans négliger le rayonnement de Liège au Moyen-Âge, à ces époques où elle portait fièrement le nom d'Athènes du Nord, sans minimiser non plus sa vocation culturelle par la suite, il faut reconnaître que cette ville ne joua pas un rôle de pôle d'attraction culturelle unique pour la Wallonie. Il est vrai aussi que Liège a joué un rôle de premier plan pour la littérature et la philologie wallonnes.

Par contre, dans beaucoup de domaines, les centres moteurs de la recherche et de la création culturelle par des Wallons se situaient hors des frontières de la Wallonie. À l'extérieur de l'aire wallonne, Bruxelles apparaissait comme un lieu de ralliement des créateurs wallons... Bruxelles, cette ville que les Wallons crurent longtemps leur, cette capitale où ils n'hésitèrent jamais à investir au temps où le nationalisme belge avait le vent dans les voiles. Autre lieu extérieur: Leuven avec son université fut jusque dans les années 1970 le cordon nourricier d'une partie de l'intelligentsia wallonne. Et que dire de Paris, capitale vers laquelle se tournaient volontiers les yeux des Wallons, fascinés par le prestige culturel de la France? C'est à Paris que César Franck a composé ses grandes œuvres et régné sur la musique de son temps, qu'Adolphe Sax a inventé sa famille de saxophones, que Simenon s'est fait connaître par ses romans policiers, qu'Étienne Lenoir, de Mussy-la-Ville, a mis au point en 1862 une voiture automobile mue par un moteur au gaz. La réussite culturelle se paie souvent en termes d'exode. Cette attraction d'une grande capitale est sans doute explicable pour valoriser les talents. Le drainage des créateurs wallons vers ces centres extérieurs explique peut-être bien des choses dans la situation de la Wallonie. Quelles furent les conséquences sur la création wallonne de ce mouvement centrifuge vers des capitales culturelles extérieures? En un sens, ne peut-on pas dire que les points de repère de l'imaginaire wallon ont été posés en dehors du vécu wallon?

7. *Un mouvement wallon indéci.* Cette dernière question concerne les indéci-

et les divisions des mouvements de prise de conscience wallonne. Cette prise de conscience est née vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le contexte des polémiques virulentes contre les revendications du mouvement flamand. Le mouvement wallon a longtemps hésité entre deux objectifs: d'une part, la prise en main de son destin propre; d'autre part, la défense d'une Belgique unie contre les assauts des flamingants perçus comme diviseurs de cette patrie belge dont, à l'époque, la Wallonie était le brillant moteur économique. Ce n'est que peu à peu, au fil du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque le fait flamand est devenu plus évident et plus inéluctable, que l'idée d'une «séparation administrative» comme on l'appelait alors fait son chemin. L'histoire du mouvement wallon est jalonnée de fractures, alors que le mouvement flamand, sans doute également divisé entre tendances, a eu la sagesse tactique de revendiquer sur base de plate-forme commune, en mettant à chaque succès la barre un peu plus haut. Morcelés en chapelles, incapables de s'en tenir longtemps à une plate-forme commune, les mouvements wallons n'ont pas réussi à prendre vraiment racine dans la population avant les années 1960. Par la suite, dans les années 1960, celles du déclin de la grande industrie wallonne, ces mouvements se centrent sur l'obtention d'une capacité décisionnelle en matière économique. Ces années marquent un tournant, mais une bonne partie de l'opinion wallonne, comme on l'a vu plus haut, reste fascinée par le projet Belge.

En conclusion, la Wallonie est un espace ouvert, sur lequel vivent des populations sans doute d'origines diverses, mais qui avec le temps ont créé des environnements culturels partagés. Son sort dans le passé est lié à celui des provinces belges, mais quelques spécificités donnent à la Wallonie un visage particulier: la persistance de la romanité dans un entourage linguistique germanique; des liens forts à la culture française; un passé industriel brillant ayant toutefois laissé des séquelles sociales douloureuses. Bien que les réalités humaines wallonnes soient riches et complexes, la Wallonie est encore à la recherche de son image qui permettra son émergence. Divers facteurs historiques concourent actuellement à brouiller cette image. Dans le contexte, d'une part, d'une reprise économique difficile et, d'autre part, des nombreux avatars d'un État belge qui tend à s'effriter, une prise de conscience wallonne s'avère indispensable pour émerger.



Bibliographie: A. PIROTTE, *L'apport des courants régionalistes et dialectaux au mouvement wallon naissant. Une enquête dans les publications d'action wallonne de 1890 à 1914* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie. Série 7, fasc. 5) Louvain-la-Neuve, 1997; P. DESTATTE, *L'identité wallonne. Essai sur l'affirmation politique de la Wallonie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Charleroi, 1997; *Encyclopédie du mouvement wallon*, sous la dir. de P. DELFORGE, P. DESTATTE, M. LIBON, 3 vol. Charleroi, 2000-2001; *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne* (Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Recherches, t. II), sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1999; *Histoire de la Wallonie*, sous la dir. de L. GENICOT, Toulouse, 1973; *Histoire de la Wallonie. De la préhistoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, sous la dir. de B. DEMOULIN et J.-L. KUPPER, Toulouse, 2004; *Hommages à la Wallonie. Mélanges M.A. Arnould et P. Ruelle*, sous la dir. d'H. HASQUIN, Bruxelles, 1981; *Images de la Wallonie dans le dessin de presse (1910-1961). Une enquête dans la presse d'action wallonne* (Publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Série Études et documents, t. II), sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1993; *L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit (ibid. Série Recherches, t. I)*, sous la dir. de ID., Louvain-la-Neuve, 1994; *Pour la Wallonie. Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet Vingt ans d'action wallonne (1987-2007) (ibid. Série Recherches, n° hors-série)*, sous la dir. de L. COURTOIS, Jean PIROTTE et C. SAPPJA, Louvain-la-Neuve, 2008; *Du régional à l'universel. L'imaginaire wallon dans la bande dessinée (ibid. Série Études et documents, t. IV)*, sous la dir. de J. PIROTTE, avec la coll. L. COURTOIS et A. PIROTTE, Louvain, 1999; *La Wallonie. Le pays et les hommes. Histoire. Économies. Sociétés*, sous la dir. d'H. HASQUIN, 2 vol. Bruxelles, 1979-1980; *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres. Arts. Culture*, sous la dir. de R. LEJEUNE et J. STIENNON, 4 vol., Bruxelles, 1977-1981.

J. PIROTTE

EST; NORD; OLEFFE; SUD; WALLONS.

## WALLONS

WALLONS (PARKING DES) D7  
WALLONS (PLACE DES) E7  
WALLONS (RUE DES) D6-E7

Domaine universitaire (parking).  
Conseil communal des 27 juillet 1972 (rue)  
et 15 avril 1975 (place).  
Toponyme créé (toponyme non descriptif).

Thème des gentils.

Dans le quartier du Biéreau, toute une série de toponymes évoquent les «pays» de la Wallonie, en nommant leurs habitants. Très naturellement, les Wallons dans leur ensemble sont à l'honneur dans trois dénominations, une rue, une place et un parking, sans oublier le «boulevard de la Wallonie»...

La première attestation écrite que l'on connaisse du mot *wallon* figure dans les *Mémoires* de Jean de Haynin rédigés entre 1466 et 1477. Dans un premier temps, le terme *wallon* est devenu d'usage général parce qu'un bloc de langue romane s'est trouvé, par les aléas de l'histoire, dans un même cadre politique, en regard d'un bloc de langue



## WALLONS

**Le monument au forgeron wallon de Constantin Meunier (Leufsta Bruk, Upland, Suède).**

C'est à l'occasion de l'inauguration de la maison du Peuple de Bruxelles en 1898, qu'une délégation syndicale suédoise découvre l'œuvre de Constantin Meunier. L'œuvre exposée, un docker, exprime à leurs yeux avec force la grandeur de la classe ouvrière : elle ornera la place de leur propre maison du peuple à Stockholm, lieu de rencontre entre les travailleurs et les intellectuels. Meunier se fait ainsi connaître en Suède et sera choisi pour réaliser une sculpture en hommage au forgeron wallon pour le « bruk » (grand complexe de forges) de Leufsta, qui doit sa fortune aux ouvriers wallons venus au XVII<sup>e</sup> siècle y développer leur savoir technique.

Bronze de Constantin Meunier, Löfstabruk (vers 1900 ?).  
Photo Fondation wallonne.

thioise ou germanique: être wallon, c'est être de langue romane. La connotation linguistique peut se doubler d'une signification politique: chez les chroniqueurs de l'époque, le mot *wallon* permettra de désigner la population romane ou francophone des Pays-Bas méridionaux. On notera que les Liégeois de la Principauté tantôt seront qualifiés de Wallons, tantôt seront distingués des Wallons des Pays-Bas. Progressivement enfin, le terme permettra de distinguer ceux qui parlent un dialecte du Nord — *in fine* le dialecte wallon au sens strict — par rapport à ceux qui parlent le français de Paris ou un des autres dialectes du domaine d'oïl. Ajoutons que, par extension, le terme *wallon* sera d'application au sens religieux dans les «Églises wallonnes» pour désigner les calvinistes de langue française, dans les Provinces-Unies ou en Angleterre.

Pour ce qui concerne la préhistoire du mot, elle remonte au mot germanique *Wal(a)h*, pluriel *Walha*, désignant chez les Germains les habitants des marches celtiques, au sud et à l'ouest des régions qu'ils occupaient. Il semble bien qu'après la romanisation, les Germains,

## WALLONS

La « rue des Wallons » : première rue importante de Louvain-la-Neuve.

Prolongeant la « Grand-Rue » de la gare vers le quartier des sciences, la « rue » puis la « place des Wallons » sont des espaces piétons très fréquentés. Réminiscence historique : Leuven avait sa « rue des Flamands » (« Vlamingenstraat ») ; née du « Walen buiten », Louvain-la-Neuve ne se devait-elle pas d'avoir sa « rue des Wallons » ?  
Photo Fondation wallonne.



du moins ceux de l'Ouest, continueront à dénommer ainsi les Celtes romanisés et les Gallo-romains habitant le long de la frontière. En quelque sorte, pour eux, la *lingua wallonica* équivaut à la *lingua romana* de la Gaule du Nord. Le mot *walha*, c'est l'étranger, qu'il soit Celte ou Romain. Ainsi s'expliquent aussi les autres ethniques *Welsch* ou *Gallois* = *Wales*. Quant au terme *Wallonie*, si l'on excepte quelques prédécesseurs latins *Wallonia* sans postérité directe, il est de date nettement plus récente puisqu'il a été créé au XIX<sup>e</sup> siècle, plus précisément dans la *Revue de Liège* en 1844 par François-Charles-Joseph Grandgagnage. À l'origine, terme de philologues et d'historiens, il ne devra sa popularité qu'au poète Albert Mockel qui lancera en 1886 à Liège la revue symboliste *La Wallonie*. Le sens politique suivra au rythme de la création de l'identité wallonne.

Bibliographie : A. HENRY, *Esquisse d'une histoire des mots Wallon et Wallonie*, 3<sup>e</sup> éd., Mont-sur-Marchienne, 1990 ; A. HENRY, *Wallon et Wallonie*, dans *Wallonie*, t. I, p. 67-76 ; J.-Fr. GILMONT, *Du bon usage des catégories géopolitiques en histoire*, dans *L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit* (Publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblot. Série Recherches, t. I), sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1994, p. 42-44.

J. GERMAIN

☛ WALLONIE.

## WARLOMGBROUX

WARLOMGBROUX (DRÈVE DE) A3-A4-B4

Conseil communal du 25 février 1975.

Nom créé à partir d'un toponyme traditionnel.

☛ Thème des toponymes traditionnels.

Autrefois, l'actuel « bois de Lauzelle » portait ce nom. Il est donc assez normal que l'on en retrouve des traces dans la toponymie locale ancienne et que la Commission s'en soit inspiré.

📖 Les mentions très anciennes de ce nom montrent qu'il était *Warnon-brou* à l'origine, c'est-à-dire un composé formé sur le modèle « déterminant + déterminé », dans lequel le premier élément est *Warnon*, anthroponyme d'origine germanique, attesté sous les formes *Warinon*, *Warno* au Moyen-Âge [NPTG, I, p. 219]. Le second élément est le wallon *brou*, *broû* « marais, bournier », de même origine que le flamand *bræk* [FEW, XV-1, p. 301b ; DL ; LN, p. 51], très largement présent dans notre toponymie, soit isolé, soit dans des composés semblables au lieudit de Louvain-la-Neuve, comme *Maubrou* à Genval, *Willambroux* à Nivelles, etc. Le lieudit signifiait donc primitivement : « marais de Warnon ».

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle apparaissent des formes dans lesquelles le groupe *-rn-* est devenu *-rl-*, mais c'est au siècle suivant que l'on écrit la seconde syllabe comme s'il s'agissait de l'adjectif *long*. Cette interprétation erronée a malheureusement été entérinée par la Commission de toponymie, qui a aussi laissé subsister le *x* final, alors qu'il avait été supprimé sur les cartes de l'Institut géographique national, comme dans *Maubroux* à Genval rectifié en *Maubrou*.

☛ Warlongbroux

Isolé :

1268, « Warnombroux » [AAA, registre 1, D Martin] ; 1268, 1531, 1538, 1575, « Warnombroux » [AAA, registre 1, D Martin ; T&W-W, p. 138 ; OTA, p. 190 ; WAV, XVIII, p. 130 ; ONCB, p. 733] ; 1539, « 6 jours de pasturages gisant en Warnombroux » [AGR, GSN, n° 1548<sup>bis</sup>, D Martin] ; 1701, « 1 bonnier 17 verges de bois au lieu dit à Warnombroux sous Ottignies bize aux biens de l'église d'Ottignies descosse au Warisser de Limelette midi à la commune d'Ottignies » [AGR, GSN, n° 1535, D Martin] ; 1787, « Warnembroux ou Warlombroux » [T&W-W, p. 138] ; XVIII<sup>e</sup>, 1794, « Warlombroux » [WAV, XVIII, p. 130 ; D André] ; 1811, « Le War Long Broux » [PCP-Ott] ; 1811, 1869, 1884, 1932, « Warlongbroux » (PCP-Ott ; LP ; CPB, D André).

Déterminant :

1538, « bois nommé le Warnombroux » [AGR, AE, n° 4658, D Martin] ; 1704, « bois de Warlom-Broux » [OTA, p. 190] ; 1718-1808, « le bois dit le Warlombroux » [WAV, IV, p. 50] ; 1745, « Bois de Warnonbron » [Villaret, D Martin] ; 1764, (?), « le bois de Warlombroux » [OTA, p. 191 ; LLNE, p. 63] ; 1777, « bois de Warlombroux » [Ferraris] ; 1787, « le bois de Warlombroux de l'abbaye d'Affligem, 31 bonniers » [AGR, GSN, n° 1547, D Martin ; T&W-W, p. 140] ; 1831, « Bois de Warlombroux » [Ferraris].



1714, «fond des Warlombroux» [OTA, p. 178]; 1764, «le fond de Warnombroux» [OTA, p. 191]; 1772, «un bois dans le fond de Warlonbroux sous Ottignies nord au ruisseau appelé le blanc ry» [AGR, GSN, n° 1542, *D Martin*]; 1965, «fond de Warlong Broux» [CTB; *PlanG*]; 1972, 1981, «fond de Warlonbrou» [JGM; *IGN*].

1830, «campagne dite Le War Long Broux» [OTA, p. 145]; 1860, «campagne de Warlong Broux» [Popp-Ott]; (?), «campagne de Warlombroux» [LLNE, p. 63].

I. LEJEUNE

LAUZELLE.

## WOITRIN

Woitrin (rue Michel) [en réserve]

Conseil communal du (/).

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

- Thème des figures de nos régions.
- Thème du passé universitaire.
- Thème des sciences humaines.

C'est à la demande du Conseil communal que la question s'est posée d'honorer, à travers sa toponymie, la mémoire de deux «pères fondateurs» de Louvain-la-Neuve: Édouard Massaux († 25 janvier 2008) et Michel Woitrin († 28 octobre 2008) [PV OL 9]. La Commission de toponymie n'y était pas favorable, rappelant que la fonction première des noms de rue n'est pas d'honorer un «héros» qui vient de mourir (pertinence en termes de mémoire?), mais bien de contribuer l'appropriation de lieux concrets, éventuellement chargé d'histoire. Sans s'y opposer formellement (suggérant alors que l'on choisisse des voiries importantes à construire au centre ville), elle préconisait plutôt de donner ces noms à des lieux

prestigieux de l'Université, par exemple à des salles de l'Aula Magna. Devant l'insistance des autorités communales, qui suggéraient une voirie proche du futur Musée, la Commission a proposé ce nom pour la voie piétonne — toujours anonyme — qui relie la «place du Coq Hardy» et la place de l'Université» [PV OL 12]. L'idée est que cette voie, courte mais large et qui ouvre la perspective entre la «place de l'Université» et le «parc de la Source» conviendrait parfaitement à un «hommage» au père fondateur: elle fait idéalement le lien entre la «place du Bia Bouquet», qu'il habitait, et la «place de l'Université», où il travaillait. Cette proposition n'a pas été retenue, la préférence allant toujours à une voirie du centre ville (PV OL 16).

Si le nom de Michel Woitrin est universellement associé à la création de Louvain-la-Neuve (voir ci-dessous), son parcours antérieur reste souvent dans l'ombre de cette étoile: une éclipse, en quelque sorte, qui masque de sa brillance les éclats de lumière sous-jacents de son itinéraire académique avant l'*urbs* de sa vie. S'il nous manque encore une biographie complète de l'homme, rappelons néanmoins quelques jalons dans sa carrière. Michel Woitrin est né à Namur au sortir de la Grande Guerre, le 5 mai 1919, sixième enfant d'une famille qui en comptera huit. Il passe sa jeunesse à Namur, où il poursuit des humanités gréco-latines chez les jésuites, au Collège Notre-Dame de la Paix (1931 à 1937). Après une candidatures en philosophie et lettres aux Facultés Notre-Dame de la



## WOITRIN

**Michel Woitrin à la « place des Sciences », en 1990.**

Le nom de Michel Woitrin (1919-2008) est universellement associé à la création de Louvain-la-Neuve, dont il fut, comme administrateur général de l'Université de Louvain (1963-1984), le promoteur infatigable. Après sa retraite (1984), il a continué à se passionner pour son « enfant » et a promu, notamment à travers la « Fondation Michel Woitrin » mise sur pied à l'occasion de son éméritat, le développement harmonieux de Louvain-la-Neuve. Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, n° 8352. Photo (?).



Paix (1938-1939), chez les jésuites toujours, il conquiert un doctorat en droit (ancien régime) en 1942, et une licence en sciences économiques, en 1944.

C'est manifestement ce dernier domaine qui l'intéresse: avocat-stagiaire au barreau de Namur après ses études de droit, c'est à l'économie qu'il consacre ses premières publications (1944). Il commence son parcours scientifique comme assistant à l'École des sciences économiques (1945-1946), héritière (en 1941) de l'Institut de recherches économiques (fondé en 1928) et qui relève encore à l'époque de la Faculté de droit. En 1946-1947, il décroche une bourse du *British Council* et est admis comme *research student* au *Queen's College* de Cambridge, où il entame une recherche sur les *Problèmes d'équilibre du marché du capital*.

Il entre ensuite au Service des études du Ministère des Affaires économiques comme conseiller économique (1947-1948) et à l'Organisation européenne de coopération économique à Paris comme administrateur (1948-1949), avant de rejoindre, à un moment particulièrement délicat (Question royale), l'équipe de Jean Duvieusart, à l'époque ministre des Affaires économiques, comme chef de cabinet adjoint (1949-1950). En 1950, il revient à l'Université comme chargé de cours à la Faculté des sciences économiques et sociales (qui vient de se détacher de la Faculté de droit), et plus précisément à l'Institut de recherches économiques et sociales. Cette nomination ne l'empêche pas de séjourner un semestre à l'Université d'Harvard en tant que membre belge du *Harvard University International Seminar* (1952-1953), d'enseigner au Collège d'Europe à Bruges (1953), et de visiter diverses universités américaines comme *Fellow* de la *Rockefeller Foundation* (1953, toujours). Promu professeur ordinaire en 1954, il orientera son enseignement vers les secteurs de l'analyse macroéconomique, de la théorie du commerce international, des problèmes économiques contemporains et de la démographie économique et sociale. C'est dans le prolongement de cet enseignement qu'il fondera et dirigera le Centre de perfectionnement dans la direction des entreprises (1955), le Groupe de recherche Marché commun (1958) et le Département démographie (1963). Il devint secrétaire général de la section francophone de l'Université, à l'époque toujours unitaire (1963), puis administrateur général (1966),

charge qu'il exercera jusqu'à son éméritat en 1984. Il fut également très actif dans les débuts de la Fondation Industrie-Université de Belgique et inspira la création de l'Institut d'administration et de gestion, aujourd'hui la *Louvain School of Management*.

Il n'est pas étonnant que Michel Woitrin ait été choisi dès 1962 comme secrétaire général de la section francophone de l'Université. Son parcours témoignait, dès ce moment de qualités exceptionnelles susceptibles d'en faire un «grand patron» et qui illustrent à merveille la maxime d'Antonio Gramsci: «il faut allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté». Si Michel Woitrin était de nature optimisme, il n'en avait pas moins une intelligence «réaliste» des faits et des hommes qui lui a souvent permis d'appréhender avec lucidité les évolutions en cours et de saisir immédiatement les opportunités qu'elles offraient pour concevoir des projets volontaristes. Il a ainsi perçu avant beaucoup d'autres les tendances prometteuses de sa discipline et il a rapidement compris le caractère inéluctable, sinon du *Walen buiten*, du moins d'un transfert important des composantes francophones de l'Université en terres romanes. Universitaire talentueux, il fut aussi un homme d'action, combinaison plutôt rare, il faut bien le reconnaître.

Bibliographie: *L'avènement d'une ville universitaire. La création de Louvain-la-Neuve. Hommage à Michel Woitrin* (Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, 24), sous la dir. de F. Hiraux, Louvain-la-Neuve, 2009; *La démographie en perspective. Visages futurs des sciences de la population et de leur enseignement. Hommage à Michel Woitrin* (Chaire Quetelet, 84), Louvain-la-Neuve, 1985; M. WOITRIN, *The Multicultural University*, dans *Higher Education in Europe*, t. XIII, n° 1, 1998, p. 71-75.

L. COURTOIS

 Il est difficile de disjoindre l'histoire de Louvain-la-Neuve et le rôle de Michel Woitrin dans cette histoire. Une étude poussée de la naissance de Louvain-la-Neuve prouve, en effet, que si la création d'un pôle urbain au sud de Bruxelles au milieu des années 1960 n'était pas incongrue, le projet de ville nouvelle, basé sur le transfert d'une université, ne tient qu'à la volonté d'un seul homme. Bien que l'idée du transfert de la section francophone de l'Université ait été défendue par un certain nombre de personnalités chrétiennes wallonnes (Philippe le Hodey, sénateur PSC et André Oleffe, président du Mouvement ouvrier chrétien), et de professeurs (Joseph Maisin, de rénovation Wallonne, André Lagasse, futur membre du FDF et Paul Capron, conseiller

scientifique), aucun de ceux-ci n'imaginaient que le transfert en Wallonie devrait être lié à la création d'une ville nouvelle. L'appui d'André Oleffe, sceptique au départ sur la réussite d'un tel défi, sera cependant essentiel. Très respecté dans tout le monde politique belge et habitant d'Ottignies, il fut un soutien puissant à l'ambitieux projet né dans la tête de Michel Woitrin.

Celui-ci part de l'idée que l'université, c'est avant tout une rencontre d'hommes créant un « milieu stimulant » car venus d'horizons divers : jeunes et vieux, enseignants, chercheurs et étudiants de l'ensemble des sciences humaines et des sciences dites exactes, intellectuels et manuels, gens d'ici et d'ailleurs. « Milieu stimulant » né aussi du brassage des universitaires avec les habitants de la cité et leurs structures administratives et politiques. Peu présents dans les années soixante, la présence des étudiants étrangers fut un apport supplémentaire des années 1970 et 1980, qui contribua à enrichir le « brasier d'âmes » dont Woitrin parle dans un article paru dans *La Libre Belgique* des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1963. En septembre de la même année il rédigea une note de treize pages, intitulée *Louvain, schéma de réflexion*, où il parlait d'une « ville satellite au sud de Bruxelles ». Au soir de Noël 1967, il dessinait un petit croquis de la ville de ses rêves où l'on retrouvait l'idée de « cité dense » au centre, mais aussi d'autres réalités évoquées par des notes : « gare et gare bus », « accès vers zone verte », « lac », « logement étudiant », « cité jardin » et même « béguinage ». Or à ce moment aucun architecte ou urbaniste n'avait encore dessiné une seule ligne sur le plan d'une ville nouvelle future.

Il n'osera dévoiler ses ambitieux projets au Conseil académique que le 4 mars 1968 :

« Instructions générales à donner aux programmeurs :

-Concept général – Il s'agit d'étudier une cité universitaire. On choisit un parti résolument urbain (du type Louvain ou Cambridge) à l'exclusion du type campus dans la nature (du type Sart-Tilman ou Lille Annapes). Il s'agit de recréer dès le premier stade un milieu urbain avec ce que cela implique : de densité même sur une petite surface (genre béguinage moderne), de facilité de contacts humains avec des professeurs et étudiants d'autres disciplines mais aussi avec une population non universitaire ».

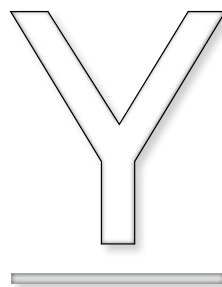
Sachant que ce texte était soumis à une assemblée qui dans sa totalité avait signé un document daté du 14 janvier 1968 dont le pays a retenu « Nous restons à Louvain » — ce qui fit tomber le gouvernement le 7 février 1968 —, on imagine combien Michel Woitrin a dû se battre au sein même de son Université pour faire accepter une telle révolution mentale.

Jusqu'à son éméritat, en septembre 1984, Michel Woitrin restera le « patron » de ce projet et ses successeurs ont toujours tenu à respecter l'esprit dans lequel il l'avait initié.

Bibliographie : *L'avènement d'une ville universitaire. La création de Louvain-la-Neuve. Hommage à Michel Woitrin* (Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, t. XXIV), sous la dir. de F. HIRAUX, Louvain-la-Neuve, 2009 ; J.-M. LECHAT, *Louvain-la-Neuve. Trente années d'histoires*, Louvain-la-Neuve, 2001 ; ID., *Naissance de Louvain-la-Neuve. Chronique d'une aventure entrepreneuriale*, Louvain-la-Neuve, 2006 ; M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve, Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Gembloux, 1987.

J.-M. LECHAT

☛ BIA BOUQUET ; LOUVAIN-LA-NEUVE ; MASSAUX ; SOURCE ; UNIVERSITÉ.



## YOURCENAR

YOURCENAR (RUE MARGUERITE) G5

Conseil communal du 24 février 1997.

Toponyme créé (toponyme non descriptif).

☛ Thème de la littérature belge de langue française.

Une partie du quartier des Bruyères voué aux arts est dédiée la littérature française de Belgique [PV 42].

📖 Marguerite de Crayencour (1903-1987) naquit à Bruxelles « d'un Français appartenant à une vieille famille du Nord et d'une Belge dont les ascendants avaient été pendant quelques siècles établis à Liège puis s'étaient fixés dans le Hainaut » (*Souvenirs pieux*).

Élevée par son père qui lui donna une formation classique et lui transmit le culte des civilisations méditerranéennes, elle mena une existence jalonnée de lectures et de rencontres innombrables. Elle voyagea en France, en Suisse, en Italie et en Grèce, publia plusieurs essais et traductions (notamment de Virginia Woolf et Henry James) avant de toucher un large public avec ses *Mémoires d'Hadrien* en 1951 et de s'installer définitivement dans l'île des Monts-déserts, dans le Maine.

En 1968, le prix Fémina récompensa *L'œuvre au noir*, sombre récit qui retrace le combat d'un alchimiste contre l'Inquisition et sa vaine tentative de maîtriser son destin dans un monde déchiré.

Célèbre et retirée, Marguerite Yourcenar se consacra à l'étude de ses origines familiales (*Le labyrinthe du monde*), et revenant ainsi sur les lieux qui l'ont vue naître, la Flandre française et la principauté de Liège, elle élucida avec une rare maîtrise ce qui fait l'identité complexe des marches culturelles.

Première femme à être reçue à l'Académie française — alors qu'elle était déjà membre, depuis 1970, de l'Académie royale de langue et de littérature françaises —, manifestant une faculté d'admiration toujours renouvelée, elle continua de rédiger des études et des essais

raffinés, des traductions de poètes grecs et de « *negro spirituals* », des carnets remplis de portraits inoubliables, empruntant ses « vérités » à plusieurs traditions formelles, se tournant vers le passé sans cesser de se préoccuper d'aujourd'hui.

Bibliographie: B. DEPREZ, *Marguerite Yourcenar. Écriture, maternité, démiurgie* (Documents pour l'histoire des francophonies. Europe, 3), Bruxelles, 2003; M. GOSLAR, *Yourcenar. Biographie*. « Qu'il eût été fade d'être heureux », Bruxelles, 1998; J. SAVIGNEAU, *Marguerite Yourcenar: l'invention d'une vie*, Paris, 1990; M. YOURCENAR, *Œuvre romanesque* (Bibliothèque de la Pléiade), Paris, 1982.

J. CARION

### YOURCENAR

**Marguerite Yourcenar :  
réception à l'Académie  
royale de langue et de  
littérature françaises de  
Belgique (Bruxelles),  
19 mars 1971.**

Née Marguerite de Crayencour (1903-1987), « d'un Français appartenant à une vieille famille du Nord et d'une Belge dont les ascendants avaient été pendant quelques siècles établis à Liège puis s'étaient fixés dans le Hainaut » (*Souvenirs pieux*), elle fut la première femme à être reçue à l'Académie française — alors qu'elle était membre, depuis 1971, de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Jusqu'à la fin de sa vie, elle manifesta une faculté d'admiration toujours renouvelée : sur sa tombe, on peut lire « Plaise à celui qui Est peut-être de dilater le cœur de l'homme à la mesure de toute la vie » (*L'Œuvre au noir*).

Centre International de  
Documentation Marguerite  
Yourcenar (CIDMY, Bruxelles)  
© AML, Nicole Helley





## Abréviations utilisées

|               |                                                                                                                                                                                                         |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AAA           | Archives de l'abbaye d'Aywières, registre 1, 1268.                                                                                                                                                      |
| ACE-Ott       | <i>Atlas des cours d'eau d'Ottignies</i> , 1884.                                                                                                                                                        |
| ACV-Cér       | <i>Atlas des communications vicinales de la commune de Céroux-Mousty, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant</i> , 1846 (échelle 1/2500).                                        |
| ACV-Lim       | <i>Atlas des communications vicinales de la commune de Limelette, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant</i> , 1845 (échelle 1/2500).                                            |
| ACV-Ott       | <i>Atlas des communications vicinales de la commune d'Ottignies, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant</i> , 1846 (échelle 1/2500).                                             |
| AE            | <i>Archives ecclésiastiques</i> (Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve).                                                          |
| AGR           | <i>Archives générales du Royaume</i> (Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve).                                                     |
| ALW           | J. HAUST, <i>Atlas linguistique de la Wallonie</i> , 3 vol., Liège, 1953-1969.                                                                                                                          |
| AnthLW        | M. PIRON, <i>Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie</i> , Liège, 1979.                                                                                                                     |
| APW           | <i>L'art populaire en Wallonie</i> , Liège, 1970.                                                                                                                                                       |
| AUCL          | <i>Annuaire de l'Université catholique de Louvain</i> .                                                                                                                                                 |
| B&W           | O. BLOCH et W. VON WARTBURG, <i>Dictionnaire étymologique de la langue française</i> , Paris, 1986.                                                                                                     |
| BDW           | <i>Bulletin du dictionnaire wallon</i> (revue).                                                                                                                                                         |
| BN            | <i>Biographie nationale</i> , 44 vol. parus, Bruxelles, 1866-1986.                                                                                                                                      |
| BTAAUL        | <i>Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'Université de Louvain</i> (revue).                                                                                                               |
| BTD           | <i>Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie</i> (revue).                                                                                                                       |
| CAA           | E. DE MARNEFFE, <i>Cartulaire de l'abbaye d'Affligem, analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique</i> , II <sup>e</sup> section, <i>Cartulaires et documents étendus</i> , 1894-1896. |
| Catholicisme. | <i>Catholicisme. Hier, aujourd'hui, demain...</i> , 15 vol., Paris, 1948-2000.                                                                                                                          |
| CBL           | Carte du Bois de Lauzelle, dans P. ANDRÉ, Ph. LEBRUN, E. GÉRARD, Y. LERUTH, <i>La forêt, sa flore, sa faune, sa gestion. Un exemple : le Bois de Lauzelle</i> , Bruxelles, 1985.                        |
| CGB, 1893     | <i>Carte géologique de la Belgique</i> , feuille XL n° 117, Wavre-Chaumont-Gistoux, Institut cartographique militaire, Bruxelles, 1893 (échelle 1/40 000).                                              |
| CHSB          | <i>Annales du Cercle hutois des sciences et Beaux-Arts</i> (revue).                                                                                                                                     |

- CPB *Classement des parties boisées des communes de Bierges, Limal, Wavre, Corroy-le-Grand, Ottignies et Limelette, 1932-1935 (Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomiques).*
- CTB, 1848 *Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Vandermaelen, Bruxelles, [1848 ?], feuille n° 13, Charleroy (échelle 1/80 000).*
- CTB, 1965 *Carte topographique de la Belgique, n° 40.1, Bierges, Wavre, Ottignies, Corroy-le-Grand, Céroux-Mousty, Limal, et n° 40.5, Court-Saint-Etienne, Chastre, Ministère des travaux publics, Bruxelles, 1965-1966 (échelle 1/50 000).*
- CPW R. DE WARSAGE, *Le calendrier populaire wallon. Étude de folklore*, Bruxelles, 1920.
- C.U.F. *Collection des Universités de France.*
- CW *Cahiers wallons* (revue).
- D *Dossiers de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, tenus à jour par M.L. Wattiez, secrétaire de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, Relations extérieures de l'Université de Louvain (Reul), Louvain-la-Neuve, 1971-1990 (la date qui suit cette abréviation permet d'identifier un document).*
- D André *Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomiques.*
- D Bal *Dossier du professeur W. Bal, ancien président de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve.*
- D Martin *Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve.*
- D Wattiez *Dossier de M. L. Wattiez (Reul) contenant les documents sur les rapports entre le Reul et les instances universitaires.*
- DAF F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles*, 10 vol., réimp., Vaduz, 1965.
- DB P. LEGRAIN, *Le dictionnaire des Belges*, Bruxelles, 1981.
- DBR *Les dialectes belgo-romans* (revue).
- DELW Ch. GRANDGAGNAGE, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, réimp., Bruxelles, 1980.
- DFB J. CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant (XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles)*, Bruxelles, 1912-1913.
- DFL J. HAUST, *Le dialecte wallon de Liège*, 3<sup>e</sup> partie, *Dictionnaire français-liégeois*, Liège, 1948.
- DHB *Dictionnaire d'histoire de Belgique. Vingt siècles d'institutions. Les hommes. Les faits*, sous la dir. de H. HASQUIN, Bruxelles, 1988.
- DHGA *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, sous la dir. de H. HASQUIN, t. I-II, Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, 1980.
- DHGE *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, 30 vol. parus, Paris, 1912 sv.
- DL J. HAUST, *Le dialecte wallon de Liège*, 2<sup>e</sup> partie, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933.
- DPB *Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux*, éd. par G. KURGAN-VAN HENTENRIJK, S. JAUMAIN et V. MONTENS, Bruxelles, 1996.
- DSL A. DE SEYN, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, 2 vol., Bruxelles, 1935-1936.

|           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DWFN      | L. PIRSOUL, <i>Dictionnaire wallon-français. Dialecte de Namur</i> , Namur, 1934.                                                                                                                                                                                                                                |
| DWFNi     | J. COPPENS, <i>Dictionnaire Aclot wallon-français. Parler populaire de Nivelles</i> , Nivelles, 1950.                                                                                                                                                                                                            |
| EDTW      | J. HAUST, <i>Enquête dialectale sur la toponymie wallonne</i> (Mémoires de la Commission royale de toponymie et de dialectologie [section wallonne], n° 3), Liège, 1940-1941.                                                                                                                                    |
| EF        | <i>Encyclopédie française. La Grande encyclopédie</i> , 20 vol., Paris, 1971-1984.                                                                                                                                                                                                                               |
| EMW       | <i>Encyclopédie du Mouvement wallon</i> , sous la dir de P. DELFORGE, Ph. DESTATTE et M. LIBON, 3 vol., Charleroi, 2000-2001 ; P. DELFORGE, t. IV, <i>Parlementaires et ministres de la Wallonie (1974-2009)</i> , 2010.                                                                                         |
| EMC-Lim   | <i>Extrait de la matrice cadastrale de Limelette</i> , 1897, 1939, 1946 (Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomique).                                                                                                                                                          |
| EMC-Ott   | <i>Extrait de la matrice cadastrale d'Ottignies</i> , 1904, 1911 (Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomique).                                                                                                                                                                 |
| EMVW      | <i>Enquêtes du Musée de la vie wallonne</i> (revue).                                                                                                                                                                                                                                                             |
| EWf       | J. HAUST, <i>Étymologies wallonnes et françaises</i> (Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. XXXII), Liège-Paris, 1923.                                                                                                                                            |
| FB        | <i>Le Folklore brabançon</i> (revue).                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| FBe       | A. MARINUS, <i>Le folklore belge</i> , 3 vol., Bruxelles, 1974.                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Ferraris  | <i>Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris</i> , accompagnée des <i>Mémoires historiques, chronologiques et économiques pour son Altesse le duc Charles-Alexandre de Lorraine</i> (Crédit communal. Collection histoire, sér. in-4°), 12 vol., Bruxelles, 1965-1974. |
| FEW       | W. VON WARTBURG, <i>Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes</i> , 25 vol., Bâle, 1934-1996.                                                                                                                                                                |
| GCh       | <i>Gallia Christiana</i> , 16 vol., Paris, 1725-1865.                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Gaziaux   | J.-J. GAZIAUX, <i>Du sillon au pain, le travail de la terre et la culture des céréales, parler wallon et vie rurale au pays de Jodoigne à partir de Jauchelette</i> , Liège, 1988.                                                                                                                               |
| GDEL      | <i>Grand dictionnaire encyclopédique Larousse</i> , 10 vol., Paris, 1982-1985.                                                                                                                                                                                                                                   |
| GDLF      | <i>Grand Larousse de la langue française</i> , 7 vol., Paris, 1971-1978.                                                                                                                                                                                                                                         |
| GR        | <i>Le Grand Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française</i> , Paris, 1985.                                                                                                                                                                                     |
| GR2       | <i>Le Grand Robert des noms propres, dictionnaire universel alphabétique et analogique des noms propres</i> , 5 vol., Paris, 1986.                                                                                                                                                                               |
| GSN       | <i>Greffes scabinaux de l'arrondissement de Nivelles</i> (Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve).                                                                                                                                          |
| Gysseling | M. GYSSELING, <i>Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)</i> , 2 vol., Tongeren, 1960.                                                                                                                                                           |
| IAC       | L. RÉAU, <i>Iconographie de l'art chrétien</i> , t. III, Paris, 1958 (les saints).                                                                                                                                                                                                                               |
| IC        | <i>Les inventeurs célèbres. Sciences physiques et applications</i> , sous la dir. de L. LEPRINCE-RINGUET, Paris, 1950.                                                                                                                                                                                           |
| IGM, 1972 | <i>Carte de Belgique dressée et imprimée à l'Institut géographique militaire</i> , n° 40/1-2, Wavre-Chaumont-Gistoux, Bruxelles, 1972 (échelle 1/25 000).                                                                                                                                                        |
| IGN, 1981 | <i>Carte de Belgique dressée et imprimée à l'Institut géographique national</i> , n° 40/1-2, Wavre-Chaumont-Gistoux, Bruxelles, 1981 (échelle 1/25 000).                                                                                                                                                         |



- InforV* *Plan de Louvain-la-Neuve*, Université catholique de Louvain. Inforville, Louvain-la-Neuve, 1987.
- Jespers* J.-J. JESPERS, *Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, 2005.
- LBH* P. LIEUTHAGI, *Le livre des bonnes herbes*, 2 vol., Marabout, 1978.
- LittérDialWallonie* W. BAL, *Littérature dialectale de la Wallonie. Choix de textes*, nouv. éd. revue et augmentée par J.-M. PIERRET, Louvain-la-Neuve, 1997.
- LLNE* J. MARTIN, *Louvain-la-Neuve et ses environs. Esquisse historique des origines à 1794*, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Gembloux, 1973.
- LLNW* M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve, Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Gembloux, 1987.
- LN* L. LÉONARD, *Lexique namurois. Dictionnaire idéologique*, Namur, 1969.
- Louvain* *Bulletin trimestriel des Amis de l'Association des amis de l'Université de Louvain* (revue).
- LP* *Livre des plantations* (Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomiques).
- LTK* *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2<sup>e</sup> éd., 14 vol, Fribourg-Bâle-Vienne, 1957-1968.
- LU 1425-1985* *Leuven University. 1425-1985*, Leuven, 1990.
- MB* *Monasticon belge*, 8 vol. parus, Maredsous, 1890-1897 sv.
- MPr* *Monasticon Praemonstratense*, 3 vol, 1949-1956.
- MTE* S. GLOTZ, *Le masque dans la tradition européenne. Catalogue de l'exposition organisée du 13 juin au 6 octobre 1975 au Musée international du carnaval et du masque à Binche*, Belgique, 1975.
- NBN* *Nouvelle biographie nationale*, 10 vol. parus, Bruxelles, 1988 sv.
- NBW* *Nationaal Biografisch Woordenboek*, Bruxelles, 11 vol. parus, Bruxelles, 1964 sv.
- NCW* J. HERBILLON, *Les noms des communes de Wallonie* (Crédit Communal. Collection histoire, sér. in-8°, n° 70), Bruxelles, 1986.
- NDB* *Le nouveau dictionnaire des Belges*, sous la dir. de Y.-W. DELZENNE et J. HOUYUX, 2 vol. Bruxelles, 1998.
- NDDF* J. HANSE, *Dictionnaire des difficultés du français moderne*, Gembloux, 1983.
- NF* R. PINON, *Notre folklore* (Centre d'action culturelle de la communauté d'expression française. Rencontre, 18-19), Namur, 1974.
- NFB* J. LAMBINON, J.-E. DE LANGHE, L. DELVOSALLE, J. DUVIGNEAUD, e.a., *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (ptéridophytes et spermatophytes)*, 4<sup>e</sup> éd., Meise, 1992.
- NLB* A. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, 1927.
- NPTG* M.-Th. MORLET, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, 1968.
- ONCB* A. CARNOY, *Origine des noms des communes de Belgique (y compris les noms des rivières et principaux hameaux)*, Louvain, [1948].
- ONFB* A. CARNOY, *Origines des noms de familles en Belgique*, Louvain, 1953.
- ONL* A. CARNOY, *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1927.
- OTA* C. SCOPS, *Ottignies à travers les âges. Notes historiques*, 1<sup>e</sup> partie, Vieux-Genappe, 1970.

|               |                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OTA1          | C. SCOPS et R. HAVERMANS, <i>Ottignies à travers les âges. Études et documents</i> , Ottignies, 1975.                                                                                                                                        |
| PCO           | <i>Plan de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve</i> , 1980 sv.                                                                                                                                                                            |
| PCP-Lim       | <i>Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Limelette, arrondissement de Nivelles, département de la Dyle</i> , 1811 (échelle 1/10 000).                                                                          |
| PCP-Ott       | <i>Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune d'Ottignies, arrondissement de Nivelles, département de la Dyle</i> , [1811 ?] (échelle 1/10 000).                                                                       |
| PlanB-O, 1965 | <i>Ottignies, Université catholique de Louvain : Levé du terrain, dressé par Boulengier</i> , [1965 ?] (échelle 1/25 000).                                                                                                                   |
| PlanB-W, 1965 | <i>Wavre, Université catholique de Louvain : levé du terrain, dressé par Boulengier</i> , [1965 ?] (échelle 1/25 000).                                                                                                                       |
| PlanG         | <i>Université Catholique de Louvain, ville universitaire, plan général phase B 'variante D', dressé par V. Gruen</i> (échelle 1/5 000).                                                                                                      |
| PMBW          | <i>Le Patrimoine Monumental de la Belgique. Wallonie</i> , 23 vol parus, Liège, 1971 sv.                                                                                                                                                     |
| Popp-Cor      | <i>Atlas cadastral de Belgique. Province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Wavre, commune de Corroy-le-Grand</i> , publié avec l'autorisation du gouvernement par P.-J. POPP, Bruges, [1860 ?] (échelles 1/2 500 à 1/5 000). |
| Popp-Ott      | <i>Atlas cadastral de Belgique. Province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Wavre, commune d'Ottignies</i> , publié avec l'autorisation du gouvernement par P.-J. POPP, Bruges, vers 1860 (échelle 1/2 500).                  |
| PR            | <i>Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française</i> , Paris, 1989.                                                                                                                                      |
| PR2           | <i>Le Petit Robert 2. Dictionnaire universel des noms propres, alphabétique et analogique</i> , Paris, 1989.                                                                                                                                 |
| PSR           | <i>Le Pays de Saint-Remacle</i> (revue).                                                                                                                                                                                                     |
| Printemps     | <i>Printemps. Revue du vicariat du Brabant wallon</i> (revue).                                                                                                                                                                               |
| PV            | <i>Procès-verbal de la Commission de Toponymie de Louvain-la-Neuve</i> (1971-2005).                                                                                                                                                          |
| PV OL         | <i>Procès-verbal de la Commission de Toponymie d'Ottignies– Louvain-la-Neuve</i> (2005 sv.).                                                                                                                                                 |
| QSNL          | A. VINCENT, <i>Que signifient nos noms de lieux ?</i> , Bruxelles, 1947.                                                                                                                                                                     |
| RBPH          | <i>Revue belge de philologie et d'histoire</i> (revue).                                                                                                                                                                                      |
| REUL          | <i>Plan de Louvain-la-Neuve</i> , Université catholique de Louvain. Service des Relations extérieures, Louvain-la-Neuve, septembre 1981.                                                                                                     |
| RTAP          | L.H. COTTINEAU, <i>Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés</i> , 2 vol., Macon, 1935-1936.                                                                                                                                   |
| TDF           | A. VINCENT, <i>Toponymie de la France</i> , Bruxelles, 1937.                                                                                                                                                                                 |
| Tém. Woitrin  | <i>Témoignage du professeur M. Woitrin, ancien administrateur général de l'Université, lors de l'entrevue du 23/2/90.</i>                                                                                                                    |
| Tém. Goosse   | <i>Témoignage du professeur A. Goosse, membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve et de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, lors de l'entrevue du 1/3/90.</i>                                               |
| Tém. Martin   | <i>Témoignage de M. J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, lors des entrevues des 2 et 16/3/90.</i>                                                                                        |

- Tém. d'Haenens* *Témoignage du professeur A. d'Haenens, archiviste de l'Université et membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, lors de l'entrevue du 8/3/90.*
- Tém. P.Collin* *Témoignage de M. P. Collin, natif de « la Baraque », né en 1942, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14 et 17/3/1990.*
- Tém. L.Collin* *Témoignage de Melle L. Collin, native et habitante de « la Baraque », née en 1898, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 17/3/1990.*
- Tém. Haulotte* *Témoignages de M. et Melle Haulotte, fermiers, nés en 1922 et 1926, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14/3/1990, 8 et 17/4/1990.*
- Tém. Pierard* *Témoignages de M. et Mme Piérard, beau-fils et fille de M. et Mme Haulotte, nés en 1940 et 1945, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14/3/1990 et 8/4/1990.*
- TLF* *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue française du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles (1789-1960), Paris, 1971 sv.*
- T&W-G* *J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant, canton de Genappe, Bruxelles, 1859.*
- T&W-P* *J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant, canton de Perwez, Bruxelles, 1865.*
- T&W-W* *J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant, canton de Wavre, Bruxelles, 1863.*
- Villaret* *Carte de Villaret de 1745.*
- UCLVMI* *L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992.*
- UL 1425-1975* *R. AUBERT, A. D'HAENENS, E. LAMBERTS, M.-A. NAULAERTS, J. PAQUET et J.-A. VAN HOUTTE, L'Université de Louvain. 1425-1975, Louvain-la-Neuve, 1976.*
- VW* *La Vie Wallonne (revue).*
- Wallonie* *La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres-arts-culture, sous la dir. de R. LEJEUNE et J. STIENNON, La Renaissance du Livre, 4 vol., Bruxelles, 1977-1981.*
- WAV* *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région (revue).*
- WET* *A.-M. VERVAEREN, Wavre : étude toponymique, Mémoire de licence inédit en philologie romane, Université catholique de Louvain, Louvain, 1968-1969.*



# Orientation bibliographique

## SOURCES

### I. SOURCES INÉDITES

#### 1. ARCHIVES

1. Dossiers de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, tenus à jour par M.L. Wattiez, secrétaire de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, Relations Extérieures de l'Université de Louvain (Reul), Louvain-la-Neuve, 1971-1990.
  - Procès-verbaux des réunions tenues par la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, 1971 sv.
  - Divers articles de journaux.
  - Courrier échangé entre l'Université catholique de Louvain, la commune d'Ottignies, la Commission royale de toponymie et de dialectologie, le gouvernement provincial, les membres de la Commission et des tierces personnes.
2. Dossier du professeur W. Bal, ancien président de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve.
3. Dossier du Professeur P. André, doyen de la Faculté des sciences agronomiques.
  - *Actes notariés* de 1833 et 1870.
  - *Classement des parties boisées des communes de Bierge, Limal, Wavre, Corroy-le-Grand, Ottignies et Limelette*, 1932-1935.
  - *Extrait de la matrice cadastrale de Limelette*, 1897, 1939, 1946.
  - *Extrait de la matrice cadastrale d'Ottignies*, 1904, 1911.
  - *Livre des plantations*.
  - *Plan et mesurage de la cense de Lauzelle, dépendance de l'ex-abbaye d'Affligem, située sous la juridiction de Wavre, mesurée l'an 1794*.
4. Dossier de Monsieur J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve.
5. Dossier de M. L. Wattiez (Reul) contenant les documents sur les rapports entre le Reul et les instances universitaires.
  - Tous les documents fournis par M. Martin donnant les attestations anciennes des lieudits étudiés, trouvées dans les Archives générales du Royaume (archives ecclésiastiques et greffes scabinaux de l'arrondissement de Nivelles).
  - Archives de l'abbaye d'Aywières, registre 1, 1268.
  - Carte de Villaret de 1745.
6. Rapport du Conseil académique de l'Université catholique de Louvain du 11/01/1971 (1/14b).

## 2. TÉMOIGNAGES

1. Témoignage du professeur M. Woitrin, ancien administrateur général de l'Université, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 23/2/1990.
2. Témoignage du professeur A. Goosse, membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve et de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 1/3/1990.
3. Témoignage de M. J. Martin, historien et ancien membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, lors des entrevues avec I. Lejeune des 2 et 16/3/1990.
4. Témoignage du professeur A. d'Haenens, archiviste de l'Université et membre de la Commission de toponymie de Louvain-la-Neuve, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 8/3/1990.
5. Témoignage de M. P. Collin, natif de « la Baraque », né en 1942, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14 et 17/3/1990.
6. Témoignage de M<sup>lle</sup> L. Collin, native et habitante de « La Baraque », née en 1898, lors de l'entrevue avec I. Lejeune du 17/3/1990.
7. Témoignages de M. et M<sup>lle</sup> Haulotte, fermiers, nés en 1922 et 1926, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14/3/1990, 8 et 17/4/1990.
8. Témoignages de M. et M<sup>me</sup> Piérard, beau-fils et fille de M. et M<sup>me</sup> Haulotte, nés en 1940 et 1945, lors des entrevues avec I. Lejeune des 14/3/1990 et 8/4/1990.

## II. SOURCES ÉDITÉES : CARTES, ATLAS ET EXTRAITS CADASTRAUX

- Atlas cadastral de Belgique. Province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Wavre, commune de Corroy-le-Grand*, publié avec l'autorisation du gouvernement par P.-J. POPP, Bruges, [1860 ?] (échelles 1/2 500 à 1/5 000).
- Atlas cadastral de Belgique. Province de Brabant, arrondissement de Nivelles, canton de Wavre, commune d'Ottignies*, publié avec l'autorisation du gouvernement par P.-J. POPP, Bruges, vers 1860 (échelle 1/2 500).
- Atlas des communications vicinales de la commune de Céroux-Mousty, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant*, 1846 (échelle 1/2 500).
- Atlas des communications vicinales de la commune de Limelette, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant*, 1845 (échelle 1/2 500).
- Atlas des communications vicinales de la commune d'Ottignies, arrondissement administratif de Nivelles, province de Brabant*, 1846 (échelle 1/2 500).
- Atlas des cours d'eau d'Ottignies*, 1884.
- Carte de Belgique dressée et imprimée à l'Institut géographique militaire*, n° 40/1-2, Wavre-Chaumont-Gistoux, Bruxelles, 1972 (échelle 1/25 000).
- Carte de Belgique dressée et imprimée à l'Institut géographique national*, n° 40/1-2, Wavre-Chaumont-Gistoux, Bruxelles, 1981 (échelle 1/25 000).
- Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris*, accompagnée des *Mémoires historiques, chronologiques et économiques pour son Altesse le duc Charles-Alexandre de Lorraine* (Crédit communal. Collection histoire, sér. in-4°), 12 vol., Bruxelles, 1965-1974.
- Carte de la Belgique d'après Ferraris, augmentée des plans des six villes principales et de l'indication des routes, canaux et autres travaux exécutés depuis 1777 jusqu'en 1831*, Établissement géographique de Bruxelles, Bruxelles, 1831, carte n° 21, Nivelles.

- Carte géologique de la Belgique*, feuille XL n° 117, Wavre-Chaumont-Gistoux, Institut cartographique militaire, Bruxelles, 1893 (échelle 1/40 000).
- Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Vandermaelen*, Bruxelles, [1848 ?], feuille n° 13, Charleroy (échelle 1/80 000).
- Carte topographique de la Belgique*, n° 40.1, Bierges, Wavre, Ottignies, Corroy-le-Grand, Céroux-Mousty, Limal, et n° 40.5, Court-Saint-Étienne, Chastre, Ministère des travaux publics, Bruxelles, 1965-1966 (échelle 1/50 000).
- Ottignies, Université catholique de Louvain : Levé du terrain, dressé par Boulengier*, [1965 ?] (échelle 1/25 000).
- Plan de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve*, 1980 sv.
- Plan de Louvain-la-Neuve*, Université catholique de Louvain. Service des Relations extérieures, Louvain-la-Neuve, septembre 1981.
- Plan de Louvain-la-Neuve*, Université catholique de Louvain. Inforville, Louvain-la-Neuve, 1987 sv.
- Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Limelette, arrondissement de Nivelles, département de la Dyle*, 1811 (échelle 1/10 000).
- Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune d'Ottignies, arrondissement de Nivelles, département de la Dyle*, [1811 ?] (échelle 1/10 000).
- Université catholique de Louvain, ville universitaire, plan général phase B 'variante D', dressé par V. Gruen* (échelle 1/5 000).
- Wavre, Université catholique de Louvain : levé du terrain, dressé par Boulengier*, [1965 ?] (échelle 1/25 000).

## TRAVAUX

Nous n'avons repris ici que les titres intéressant directement Louvain-la-Neuve : les notices fournissent à chaque fois la bibliographie spéciale.

- A+. *Architecture. Revue des architectes*, numéros 140, juin-juillet 1996 (article de J.-P. BLONDEL) et 143, décembre 1996 (article de Ch. SAUVAGE).
- P. ANDRÉ, P. CALIFICE, Ph. LEBRUN, E. GÉRARD, Y. LERUTH, *La forêt, sa flore, sa faune, sa gestion. Un exemple : le Bois de Lauzelle*, 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1997.
- P. ANDRÉ, Ph. LEBRUN, E. GÉRARD, Y. LERUTH, *La forêt, sa flore, sa faune, sa gestion. Un exemple : le Bois de Lauzelle*, Bruxelles, 1985.
- L'art dans la ville. Itinéraires et promenades. Ottignies-Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 1997 (2<sup>e</sup> éd., Louvain-la-Neuve, 2003).
- L'art dans la ville. Promenades à Ottignies-Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 2009.
- R. AUBERT, A. D'HAENENS, E. LAMBERTS, M.-A. NAULAERTS, J. PAQUET et J.-A. VAN HOUTTE, *L'Université de Louvain. 1425-1975*, Louvain-la-Neuve, 1976.
- M. AUBOECK, *Bruessel. Louvain-la-Neuve. Paris* (Prolegomena, t. XXV), Vienne, 1978.
- L'avènement d'une ville universitaire. La création de Louvain-la-Neuve. Hommage à Michel Woitrin* (Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, t. XXIV), sous la dir. de F. HIRAUX, Louvain-la-Neuve, 2009.
- Une aventure universitaire*, sous la dir. de G. RINGLET, Bruxelles, 2000.
- V. BAUCHAU, J. CLOBERT, C. VAN STEENWEGEN et Ph. LEBRUN, *Quelques conséquences écologiques et biogéographiques de l'implantation de Louvain-la-Neuve*, dans *Acta geographica Lovaniensia*, t. XXIX, 1987.
- H. BECKER, *Louvain-la-Neuve*, dans *Le carré bleu*, n° 3-4, 1987.



- ID., *Le parti architectural de Louvain-la-Neuve*, dans *De villes en villes ? Urbanisation et patrimoine en Brabant Wallon* (les dossiers Espace-vie, n° 6), Court-Saint-Étienne, 1997, p. 57-63.
- A. BERGER, J. DORMAELS, G. SCHAYES, *Le temps et le climat à Louvain-la-Neuve*, dans *Acta geographica Lovaniensia*, t. XXIX, 1987.
- J.-M. BODSON et J.-P. HIERNAUX, *Souvenirs d'une ville sans cimetière*, Louvain-la-Neuve, 1979.
- P. BOUDON, *Intégrations et architecture : la ville de Louvain-la-Neuve, l'île d'Hoedic, l'ancienne halle de Bar-le-Duc*, Paris, 1977.
- L. BOULET, *Désir d'habiter et projet de territoire. Le cas de Louvain-la-Neuve*, dans *Territoire(s) wallon(s)*, n° spécial, décembre 2007, p. 35-42.
- F. BRANCART, *Louvain-la-Neuve. Lien entre l'usage, la perception et l'évaluation*, Louvain-la-Neuve, 1982.
- Th. BRULARD, J. CHARLIER, A. D'HAENENS et F. HIRAUX, *Itinéraire de fondations religieuses et bourgeoises en Brabant Wallon. 41 km. dans le temps et l'espace, de Nivelles à Wavre, par Villers-la-Ville et Louvain-la-Neuve* (Hommes et paysages, 25), 1995.
- ID. et J. WILMET, *Louvain-la-Neuve, une ville nouvelle originale, trois siècles après Charleroi*, dans *La cité belge d'aujourd'hui : quel devenir ?*, *Bulletin du Crédit communal*, n° 154 (numéro spécial), octobre 1985, p. 63-77.
- Cl. BRUNEEL, *Brefs aperçus sur l'histoire du Brabant wallon*, dans *Identité-avenir du Brabant wallon* (Causeries nivelloises. 1986-1987), Nivelles, [1987], s.p.
- Catalogue de l'exposition de Notre-Dame de Basse-Wavre (Wavriensia)*.
- P. CALIFICE, *Aperçu historique du bois de Lauzelle*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XLVI, n° 1, 1997, p. 22-36.
- ID., *Louvain-la-Neuve. Réhabilitation de la pierre votive de la chapelle de Lauzelle*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XLVI, n° 1, 1997, p. 1-21.
- J. CHARLIER, *Louvain-la-Neuve, from Campus to New Town*, t. I, n° 4, 1977, p. 47-55.
- ID., *Louvain-la-Neuve, du campus à la ville nouvelle*, dans *Communication au colloque de Wolfsburg*, 17 p.
- J. CARLENS, *Herbicides dans le lac de Louvain-la-Neuve : tentative de bilan pour l'année 1996*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1997.
- J. COSSE, *Église Saint-François d'Assise à Louvain-la-Neuve* (extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts*, 1987, n° 10-11, p. 331-368), Gembloux, 1987.
- ID., *Louvain-la-Neuve, l'église d'une ville*, dans *Art d'église*, 184, 178, p. 270-278.
- À la découverte de la recherche et des chercheurs. Actes des Entretiens de Louvain-la-Neuve organisés le 16 avril 2001 par le Service des Archives de l'Université catholique de Louvain* (Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, t. IV), sous la dir. de F. HIRAUX, L. HONORÉ et F. MIRGUET, Louvain-la-Neuve, 2002.
- Découvrir Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, s.d. [± 1995].
- G. DE KINDER, *Louvain-la-Neuve, paysages urbains*, Louvain-la-Neuve, 2010.
- A. DELCAMPE, *Atelier Théâtre Jean Vilar. La passion a 40 ans*, Bruxelles, 2009.
- ID., *Mon chemin de théâtre, de 1968 à 1988*, Louvain-la-Neuve, 1987.
- B. DEPREZ, *Des noms et des lieux*, dans *Louvain*, février-mars 1990, p. 21-24.
- J. DERBAIX e.a, *La Baraque. Un quartier alternatif vu par ses habitants*, Inédit, en vente chez l'auteur, Louvain-la-Neuve, 2006 [2009].

- J. DESMET et L. HAVENITH, *Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ville universitaire à la campagne*, Bruxelles, 1997.
- G. DESPY, *Naissance d'une nouvelle province : les origines du Brabant wallon*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*, 1994, p. 501-531.
- A. D'HAENENS, *Louvain-la-Neuve, une mémoire collective confrontée au déracinement*, dans *Acta Geographica Lovaniensia*, t. XXIX, 1987, p. 103-111.
- M. D'HEUR, *Louvain-la-Neuve*, dans *Vers l'Avenir*, 28 octobre 1968.
- Dixième anniversaire de la création du Musée de Louvain-la-Neuve*, numéro spécial du *Courrier du passant. Bulletin trimestriel du Musée et des amis du Musée de Louvain-la-Neuve*, n° 10, 1989.
- L. DUCAMP, *Ethnographie d'un quartier alternatif : focus sur la socialisation des enfants de la Baraque et leur rapport à l'habitat*, Mémoire de licence inédit en communication sociale, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2008.
- J.-F. DUMONT, *Coulisses de la toponymie à Louvain-la-Neuve*, dans *La Revue de Louvain*, n° 1, 1981, p. 65-68.
- T. EGGERICKX e.a., *Louvain-la-Neuve, une population en mutation : évolution démographique et sociologique : situation 1999*, Louvain-la-Neuve, 1999.
- ID. et M. POULAIN, *De plus en plus d'habitants à Louvain-la-Neuve ?* (Coll. Migrations et espace, 7), Louvain-la-Neuve, 1994.
- C. ERARD, *Contribution à l'étude du lac de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1985.
- D. FONTAINE, *La rentrée à l'U.C.L. : du pain sur la planche*, dans *La Libre Belgique*, 16-17 septembre 1989.
- G. FRANSEN, *La maison des étudiants*, dans *Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'Université de Louvain*, mars 1950, n° 1, p. 12-21.
- Ph. GODDING, *Brabant : du Duché médiéval aux nouvelles provinces*, dans *Louvain*, n° 41, septembre 1993, p. 38-39.
- ID., *Le passé du « Roman Pays »*, dans *Passé présent du Brabant wallon*, Bruxelles, 1996, p. 14-23.
- A. GOOSSE, *Façons de parler : les noms des rues*, dans *La Libre Belgique*, 24 avril et 29 mai 1972.
- R. HANON DE LOUVET, *L'origine de l'église mariale et du prieuré bénédictin de Basse-Wavre à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. I, 1952, p. 34-61.
- L. HAVENITH et C. MASONI, *Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ville universitaire*, Bruxelles, 1987.
- L. HAVENITH et J. DESMET, *Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ville universitaire à la campagne*, Bruxelles, 1997.
- J. HERBILLON, *Un toponyme d'avenir : Lauzelle, à Ottignies*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XLVIII, 1970, p. 772-774.
- M.-A. HESSANE, *Étude de l'influence des eaux de recharge dans la partie non saturée de l'aquifère du Bruxellien au droit du lac de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1995.
- L'histoire locale, le patrimoine culturel wallon et la personnalité de l'U.C.L. à travers les quartiers de Louvain-la-Neuve*, dans *Vers l'Avenir*, 30 octobre 1975.
- C. JODOGNE, F.R. VOLON et J. POLOMÉ, *Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 1988.
- C. LAPORTE, *L'affaire de Louvain : 1960-1968*, Bruxelles, 1999.
- ID., *Les noms des rues de Louvain-la-Neuve s'inspirent de la Wallonie, de l'Université et de l'histoire*, dans *Le Soir*, 24 janvier 1978.

- P. LACONTE, *De la conception à la réalisation d'un modèle urbain*, dans *Habiter*, n° 68-69, 1976, p. 74-83.
- ID., *Louvain-la-Neuve : d'un centre universitaire et urbain à un centre urbain et universitaire*, dans *Les cahiers de l'urbanisme*, n° 73 septembre 2009, p. 57-62.
- ID., *Planification d'une ville universitaire nouvelle et adaptation au changement d'échelle : le cas de Louvain-la-Neuve*, dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 57, décembre 2005.
- J.-M. LECHAT, *Louvain-la-Neuve. Trente années d'histoires*, Louvain-la-Neuve, 2001.
- ID., *Naissance de Louvain-la-Neuve. Chronique d'une aventure entrepreneuriale*, Louvain-la-Neuve, 2006.
- G. LECLERCQ, *Contribution à l'élaboration d'un système de surveillance qualitative et quantitative de l'aquifère du B Plateau de Lauzelle au niveau du futur lac de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1980.
- I. LEJEUNE, *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit en philologie romane, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1990.
- R. LEMAIRE, *Ville nouvelle, quelle ville ?*, dans *Habiter*, n° 68-69, 1976, p. 67-82.
- De Leuven à Louvain-la-Neuve. Un recteur, des régionales. Catalogue de l'exposition du 18 avril au 2 mai 1986*, Louvain-la-Neuve, 1986.
- P. LOMBAERDE, *Louvain-la-Neuve. : de eerste newtown in België sinds 1666*, dans *Stedebouw en volkshuisvesting*, n° 2, 1977, p. 67-82.
- Louvain-la-Neuve. Droit de cité*, Louvain-la-Neuve, 1997.
- Louvain-la-Neuve et sa région* (Acta geographica Lovaniensia, t. XXIX), sous la dir. de T. BRULARD, Louvain-la-Neuve, 1987.
- Louvain-la-Neuve. Présentation du plan directeur et des extensions du centre urbain*, Louvain-la-Neuve, 1993.
- Louvain-la-Neuve et sa région*, dans *Louvain*, 7 mai 1988, p. 123-124.
- Louvain-la-Neuve—Toponymie*, dans *Nouvelles Brèves*, t. X, n° 6, 20 novembre 1975, p. 46-47.
- Louvain-la-Neuve : une vieille université, une ville nouvelle*, Gembloux, 1980.
- Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle*, Louvain-la-Neuve, 1995.
- Louvain-la-Neuve. Ville nouvelle en Wallonie*, dans *Confluent*, n° 46, avril 1976.
- Louvain-la-Neuve, une ville, des rues et des noms*, dans *La Libre Belgique*, 1<sup>er</sup> juillet 1972.
- Louvain-la-Neuve : villes nouvelles*, sous la dir. de P. FOUQUEY e.a., Paris, 1987.
- J. MARTIN, *Esquisse d'histoire de Wavre des origines à 1815*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. VII, 1958, p. 33-75.
- ID., *Histoire de la Ville et Franchise de Wavre en Roman Pays de Brabant*, Wavre, 1977.
- ID., *Louvain-la-Neuve et ses environs. Esquisse historique des origines à 1794*, Louvain-la-Neuve, 1973.
- ID., *Ottignies. La ferme et le domaine de Bierwart ou Biereau*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XXI, 1972, p. 71-81.
- ID., *Ottignies. Quelques notes sur la fabrication du charbon de bois*, *ibid.* t. XXI, 1972, p. 6-7.
- ID., *La toponymie de Louvain-la-Neuve*, dans *Habiter Louvain-la-Neuve*, juillet 1973, p. 1-4.
- ID., *Wavre. La ferme et le domaine de Lauzelle*, dans *Wavriensia. Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région*, t. XVIII, 1969, p. 118-134.
- ID. et J. MEURICE, *Les templiers. Leur ferme et leur domaine à Wavre*, *ibid.*, t. XV, 1966, p. 33-67.



- É. MASSAUX, *Pour l'Université catholique de Louvain. Le « recteur de fer » dialogue avec Omer Marchal* (Grands documents Didier Hatier. Histoire, récits, documents humains), Bruxelles, 1987.
- A. MERTENS, *Louvain-la-Neuve, une aventure urbanistique*, Paris, 2003.
- E. MEUWISSEN, *Les grandes fortunes du Brabant. Seigneurs de la terre, capitaines d'industrie*, Bruxelles, 1994.
- A. MORTIER, *Au Blan Tchfau*, dans *Le folklore brabançon*, t. XV, 1935-1936, p. 56-63.
- Z. MPAGANG, *Modélisation en temps réel du lac de Louvain-la-Neuve*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1990.
- Le Musée de Louvain-la-Neuve sort de sa réserve* (Musée, n° 21), Louvain-la-Neuve, 1997.
- Ottignies : change pas le nom de ma rue*, dans *La Libre Belgique*, 29 décembre 1989.
- Ottignies, Louvain-la-Neuve, Limelette et Cérroux-Mousty*, Lonzée, 1998.
- Passé Présent du Brabant wallon*, sous la dir. de P. BRAU, Bruxelles, 1996.
- Plan directeur. Louvain-la-Neuve*, Louvain-la-Neuve, 1970.
- M. PREVOT, *Le lac de Louvain-la-Neuve : infiltration et recharge artificielle*, Mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1987.
- Le quartier de « La Baraque », Louvain-la-Neuve, Belgique* (coll. « Kaléidoscope. Regards sur un cadre de vie », n° 27), Arte France-Wajnbrosse Productions, 2004 (DVD, 26 min.).
- La recherche de la qualité environnementale et urbaine. Le cas de Louvain-la-Neuve (Belgique)*, sous la dir. de P. LACONTE, Lyon, 2009.
- J. RÉMY, *L'expérience urbaine de Louvain-la-Neuve : contribution à une définition des formes de sociabilité citadine*, dans *Villes en mutation. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1982.
- ID., *Louvain-la-Neuve, une manière de concevoir la ville : genèse et évolution*, Louvain-la-Neuve, 2007.
- ID., *Louvain-la-Neuve. De villes en villes ? Urbanisation et patrimoine en Brabant Wallon* (Les dossiers Espace-vie, n° 6), Court-Saint-Étienne, 1997, p. 51-56.
- ID. et I. DE BIOLLEY, *Louvain-la-Neuve. Ville nouvelle et innovations*, Louvain-la-Neuve, 1981.
- ID. et L. VOYÉ, *L'apport du sociologue urbain à l'étude de la ville*, dans *Habiter*, n° 68-69, 1976.
- M. RENARD, *La communication dans une expérience de vie communautaire. L'expérience de La Baraque*, Mémoire de licence inédit en sciences politiques et sociales, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1980.
- J. RIES, *Au service des bibliothèques universitaires de Louvain-la-Neuve. Le Centre Cerfaux-Lefort*, Louvain-la-Neuve, 1972.
- J.-L. ROLAND, *Ottignies-Louvain-la-Neuve. Paradoxes, réussites et perspectives d'une ville atypique*, Louvain-la-Neuve, 2010.
- G. ROMAIN, *Mémoire en images. L'entité d'Ottignies*, Joué-lès-Tours, 1998.
- J.-M. ROMIÉE, *Quand les grandes distinctions courent les rues*, dans *Brabant tourisme*, n° 4, septembre 1988, p. 7-14.
- V. ROUSSEAU, *L'urbanisme d'une ville nouvelle. Louvain-la-Neuve* (Collection Regards), Namur, 1997.
- C. SCOPS, *Ottignies à travers les âges. Notes historiques*, 1<sup>re</sup> partie, Vieux-Genappe, 1970.
- ID. et R. HAVERMANS, *Ottignies à travers les âges. Études et documents*, Ottignies, 1975.
- Sub tuum præsidium. UCL 550*, Louvain, 1976.
- P. TILLY, *André Oleffe*, Bruxelles, 2009.
- Universität und Stadt in Belgien : Louvain-la-Neuve*, dans *Baumeister. Zeitschrift für Architektur, Planung, Umwelt*, t. LXXIV, n° 9, 1977.

- L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, sous la dir. d'A. D'HAENENS, Bruxelles, 1992.
- De Universiteit te Leuven. 1425-1985*, Leuven, 1986 (version de poche ; version grand format en 1988 et version anglaise en 1990).
- A.-H. VANDEPOPELIERE, *Le quartier de la Baraque aujourd'hui : l'homme et son espace. Approche ethnosociologique*, Mémoire de licence inédit en communication sociale, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1991.
- L. VAN DER ESSEN, *L'Université de Louvain (1425-1940)*, Bruxelles, 1945.
- Vingt ans déjà ... Regards sur le « Walen buiten »*, Louvain-la-Neuve, 1988.
- Vivre la ville ? Regard croisés sur les lieux de vie et de travail*, sous la dir. d'I. WAUTERS, Louvain-la-Neuve, 1996.
- J.-P. VOISIN, *L'histoire rapportée et inachevée d'Édouard Massaux, prêtre et recteur. De Neufchâteau à Louvain-la-Neuve* (Collection Hommes et destins), Paris-Bruxelles, 1986.
- M. WOITRIN, *Louvain-la-Neuve, Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Gembloux, 1987.
- ID., *Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Gembloux, 1987.

## Index des noms de rue

|                                                    |                                          |                 |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------|
| ABBAYES (TRAVERSE DES)                             | C5                                       | ABBAYES         |
| ACCUEIL (PARKING)                                  | D6-D7                                    | ACCUEIL         |
| [Accueil (parking de l')]                          | [remplacé par] Accueil (parking)         | ACCUEIL         |
| ACCUEIL (PLACE DE L')                              | D6-D7                                    | ACCUEIL         |
| Achille Chavée (rue)                               | cfr Chavée (rue Achille)                 | CHAVÉE          |
| [Acrobates (passage des)]                          | [en réserve] [sans localisation précise] | ACROBATES       |
| Adolphe Quetelet (rue)                             | cfr Quetelet (rue Adolphe)               | QUETELET        |
| AGNELÉE (BARRIÈRE)                                 | C2                                       | AGNELÉE         |
| AGORA                                              | E6                                       | AGORA           |
| AGORA (AUDITOIRES)                                 | E5-E6                                    | AGORA           |
| [Agora (parking)]                                  | [remplacé par] Grand-Place (parking)     | AGORA           |
| Agora (auditoires Studio)                          | cfr Studio Agora (auditoires)            | STUDIO AGORA    |
| Aiguilleur                                         | (chemin de l') [en projet] [C8]          | AIGUILLEUR      |
| Albert Descamps (collège)                          | cfr Descamps (collège Albert)            | DESCAMPS        |
| Albert Einstein (avenue)                           | cfr Einstein (avenue Albert)             | EINSTEIN        |
| Albert Einstein (parc scientifique)                | cfr Einstein (parc scientifique Albert)  | EINSTEIN        |
| Albert Michotte (collège)                          | cfr Michotte (collège Albert)            | MICHOTTE        |
| Albert Mockel (rue)                                | cfr Mockel (rue Albert)                  | MOCKEL          |
| Alexander Fleming (avenue)                         | cfr Fleming (avenue Alexander)           | FLEMING         |
| Alphonse Marbais (centre)                          | cfr Marbais (centre Alphonse)            | MARBAIS         |
| [André Dumont (rue)] [située à Mont-Saint-Guibert] | cfr [Dumont (rue André)]                 | DUMONT          |
| André Oleffe (avenue)                              | cfr Oleffe (avenue André)                | OLEFFE          |
| André Oleffe (carrefour)                           | cfr Oleffe (carrefour André)             | OLEFFE          |
| ANGÉLIQUE (PLACE DE L')                            | G8                                       | ANGÉLIQUE       |
| ANGÉLIQUE (RUE DE L')                              | G7                                       | ANGÉLIQUE       |
| [Anneau Central]                                   | [remplacé par] Anneau Central Nord       | ANNEAU CENTRAL  |
|                                                    | et Anneau Central Sud                    | ANNEAU CENTRAL  |
| ANNEAU CENTRAL NORD                                | D5-D6-E5                                 | ANNEAU CENTRAL  |
| ANNEAU CENTRAL SUD                                 | D5-D6-E5-E6                              | ANNEAU CENTRAL  |
| ANNETTES (RUE DES)                                 | D4-D5                                    | ANNETTES        |
| [Anto Carte (rue)]                                 | [en réserve] [E5]                        | ANTO CARTE      |
| AQUARELLES (SENTIER DES)                           | F4                                       | AQUARELLES      |
| ARC (VENELLE DE L')                                | D4                                       | ARC             |
| ARCHIMÈDE (RUE)                                    | E8                                       | ARCHIMÈDE       |
| ARCHITECTES (DRÈVE DES)                            | G4                                       | ARCHITECTES     |
| Arçons (rue du Cheval d')                          | cfr Cheval d'Arçons (rue du)             | CHEVAL D'ARÇONS |
| ARDENNAIS (RAMPE DES)                              | E6                                       | ARDENNAIS       |
| ARDENNAIS (TERRASSE DES)                           | E6                                       | ARDENNAIS       |
| ARGAYON (CLOS DE L')                               | C5                                       | ARGAYON         |
| [Ariane (traverse)]                                | [remplacé par] Cheminots (traverses des) | ARIANE          |
| ARISTOTE (CHEMIN D')                               | E5                                       | ARISTOTE        |
| [Arpenteurs (chemin des)]                          | [en réserve] [sans localisation précise] | ARPEUTEURS      |
| Artur Hardy (rue)                                  | cfr Hardy (rue Artur)                    | HARDY           |
| Arthur Vierendeel (rue)                            | cfr Vierendeel Jules (rue Jules-Arthur)  | VIERENDEEL      |
| ARTISANS (RUE DES)                                 | D8                                       | ARTISANS        |
| Art Nouveau (rue de l')                            | [en réserve] [D5-E5]                     | ART NOUVEAU     |
| ARTS (AVENUE DES)                                  | F5-F6-G6                                 | ARTS            |
| ARTS (CARREFOUR DES)                               | G4                                       | ARTS            |



|                                       |                                                       |                          |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------|
| ARTS EN GÉNÉRAL (THÈME DES)           | explicitation du thème                                | ARTS EN GÉNÉRAL          |
| ATHÉNA (AVENUE)                       | A6-B5-B6                                              | ATHÉNA                   |
| ATHÉNA (PARC SCIENTIFIQUE)            |                                                       | ATHÉNA                   |
| AULA (DESSERT DE L')                  | E5                                                    | AULA MAGNA               |
| AULA (PARKING)                        | E5                                                    | AULA MAGNA               |
| AULA (PASSERELLE DE L')               | E5                                                    | AULA MAGNA               |
| AULA (TERRASSE DE L')                 | E5                                                    | AULA MAGNA               |
| AULA MAGNA (BÂTIMENT)                 | E5                                                    | AULA MAGNA               |
| AULNE (RUE D')                        | B6-C6                                                 | AULNE                    |
| AUORE (PARC DE L')                    | B8                                                    | AUORE                    |
| [Autobus (chemin de l')]              | [abandonné, E6]                                       | AUTOBUS                  |
| [Autobus (rue de l')]                 | [disparue]                                            | AUTOBUS                  |
| [Axis Parc (Centre d'affaires)]       | [situé à Mont-Saint-Guibert]                          | AXIS PARC                |
| BAILLY (CORTIL DU)                    | E3                                                    | BAILLY                   |
| Ballons (chemin du Hangar à)          | cfr Hangar à Ballons (chemin du)                      | HANGAR À BALLONS         |
| BARAQUE (FERME DE LA)                 | D8                                                    | BARAQUE                  |
| [Baraque (Porte)]                     | [en réserve] [C9]                                     | BARAQUE                  |
| BARAQUE (QUARTIER DE LA)              |                                                       | BARAQUE                  |
| BARAQUE (RUE DE LA)                   | C8-D8                                                 | BARAQUE                  |
| BARAQUE (VERGER DE LA)                | D8-D9                                                 | BARAQUE                  |
| BARDANE (CHEMIN DE LA)                | D5-D6                                                 | BARDANE                  |
| BARDANE (PARKING)                     | C6-D6                                                 | BARDANE                  |
| BARDANE (PASSERELLE DE LA)            | D5-D6                                                 | BARDANE                  |
| BARDANE (RUE DE LA)                   | D5                                                    | BARDANE                  |
| BARYTINE (CHEMIN DE LA)               | D8-E8                                                 | BARYTINE                 |
| Bas (carrefour d'En-)                 | cfr En-bas (carrefour d')                             | EN-BAS                   |
| BASSE (RUE)                           | E5                                                    | BASSE                    |
| BASSINIA (RUE DU)                     | F4-F5                                                 | BASSINIA                 |
| BÂTISSEURS (RUE DES)                  | G4-F4                                                 | BÂTISSEURS               |
| BATTY (RUE DU)                        | D4                                                    | BATTY                    |
| [Baudouin I <sup>er</sup> (avenue)]   | [remplacé par] Baudouin I <sup>er</sup> (boulevard)   | BAUDOUIN I <sup>er</sup> |
| BAUDOUIN I <sup>er</sup> (BOULEVARD)  | H6-G7-H7-F8-G8-E8-E9-E10                              | BAUDOUIN I <sup>er</sup> |
| BAUDOUIN I <sup>er</sup> (CARREFOUR)  | E10                                                   | BAUDOUIN I <sup>er</sup> |
| BAUDOUIN I <sup>er</sup> (PARKING DE) | F8                                                    | BAUDOUIN I <sup>er</sup> |
| Bayard (rue du Cheval)                | cfr Cheval Bayard (rue du)                            | Cheval Bayard            |
| BÉCASSES (PENDÉE AUX)                 | A3-A4-B4                                              | BÉCASSES                 |
| Becquet (sentier du Bois)             | cfr Bois Becquet (sentier du)                         | BOIS BECQUET             |
| Bélian (sentier de)]                  | [abandonné] [C5]                                      | BÉLIAN                   |
| [Belin (rue Édouard)]                 | [située à Mont-Saint-Guibert] [H9-G10-H8]             | BELIN                    |
| BERNARD (BÂTIMENT CLAUDE)             | E8                                                    | BERNARD                  |
| BIA BOUQUET (CHEMIN DU)               | C6                                                    | BIA BOUQUET              |
| BIA BOUQUET (COURS DU)                | C6                                                    | BIA BOUQUET              |
| BIA BOUQUET (PLACE DU)                | C6                                                    | BIA BOUQUET              |
| BIÉREAU (FERME DU)                    | F7                                                    | BIÉREAU                  |
| [Biéreau (porte du)]                  | [abandonnée au profit de] Jardin Botanique (porte du) | BIÉREAU                  |
| BIÉREAU (QUARTIER DU)                 |                                                       | BIÉREAU                  |
| BIÉREAU (SCAVÉE DU)                   | E6-E7-F7-F8                                           | BIÉREAU                  |
| BIÉREAU (SENTIER DU)                  | E6-F7                                                 | BIÉREAU                  |
| [Binchois (sentier Gilles)]           | [abandonné] [sans localisation précise au Bruyères]   | BINCHOIS                 |
| Blaise Pascal (place)                 | cfr Pascal (place Blaise)                             | PASCAL                   |
| BLANCS CHEVAUX (RUE DES)              | C5-D5                                                 | BLANCS CHEVAUX           |
| BLANCS MOUSSIS (CLOS DES)             | C4                                                    | BLANCS MOUSSIS           |
| Bleue (rue de la Planète)             | cfr Planète Bleue (rue de la)                         | PLANÈTE BLEUE            |
| BLEUE (TRAVERSE)                      | D6                                                    | BLEUE                    |
| BLOCRY (FERME DE)                     | D3                                                    | BLOCRY                   |
| BLOCRY (ROUTE DE)                     | E2-E3-D3                                              | BLOCRY                   |
| BOIS BECQUET (SENTIER DU)             | A1-A3                                                 | BOIS BECQUET             |
| Bois de Florival                      | cfr Florival (bois de)                                | FLORIVAL                 |
| Bois des Ferrailleurs (chemin du)     | [en projet] [D9]                                      | BOIS DES FERRAILLEURS    |
| Bois des Quewées (allée du)           | cfr Quewées (allée du Bois des)                       | QUEWÉES                  |
| BOIS-DU-LUC (RUE DU)                  | F4-G5                                                 | BOIS-DU-LUC              |
| BOIS DU NOTAIRE (BARRIÈRE DU)         | C4                                                    | BOIS DU NOTAIRE          |

# INDEX DES NOMS DE RUE

|                                        |                                            |                           |
|----------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------|
| BOLOGNE (RUE DE)                       | D6                                         | BOLOGNE                   |
| BOLTZMANN (BÂTIMENT)                   | E8                                         | BOLTZMANN                 |
| BONNE-ESPÉRANCE (COURS DE)             | B6                                         | BONNE-ESPÉRANCE           |
| BONNE-ESPÉRANCE (RUE DE)               | B6                                         | BONNE-ESPÉRANCE           |
| Bonniers (avenue des Quatre)           | cfr Quatre Bonniers (avenue des)           | QUATRE BONNIERS           |
| BORAINS (COUR DES)                     | E7                                         | BORAINS                   |
| BORAINS (PARKING DES)                  | E7                                         | BORAINS                   |
| Borne (rue de la Haute)                | cfr Haute Borne (rue de la)                | HAUTE BORNE               |
| BOSQUET (RUE DU)                       | F10-G10                                    | BOSQUET                   |
| Bosses (jardin des Rondes)             | cfr Rondes Bosses (jardin des)             | Rondes Bosses             |
| Botanique (avenue du Jardin)           | cfr Jardin Botanique (avenue du)           | JARDIN BOTANIQUE          |
| Botanique (porte du Jardin)            | cfr Jardin Botanique (porte du)            | JARDIN BOTANIQUE          |
| Bouquet (chemin du Bia)                | cfr Bia Bouquet (chemin du)                | BIA BOUQUET               |
| Bouquet (cours du Bia)                 | cfr Bia Bouquet (cours du)                 | BIA BOUQUET               |
| Bouquet (place du Bia)                 | cfr Bia Bouquet (place du)                 | BIA BOUQUET               |
| BRABANÇONS (PLACE DES)                 | E7                                         | BRABANÇONS                |
| BRABANT WALLON (BOULEVARD DU)          | A9-A10-B8-B9                               | BRABANT WALLON            |
| BRIAS (TAILLE)                         | A2                                         | BRIAS                     |
| BRUNE (TRAVERSE)                       | D6-E6                                      | BRUNE                     |
| BRUYÈRES (FERME DES)                   | G4                                         | BRUYÈRES                  |
| BRUYÈRES (QUARTIER DES)                |                                            | BRUYÈRES                  |
| BRUYÈRES (RUE DE LA FERME DES)         | G4                                         | BRUYÈRES                  |
| BRUYÈRES (RUE DES)                     | E5-F5                                      | BRUYÈRES                  |
| BUISSONS (RUE DES)                     | D6                                         | BUISSONS                  |
| BURET (RUE DU)                         | E5                                         | BURET                     |
| Burnia (rue du Laid)                   | cfr Laid Burnia (rue du)                   | LAID BURNIA               |
| BUTTE (PLACE DE LA)                    | C4                                         | BUTTE                     |
|                                        |                                            |                           |
| Calestienne (rue de la)                | [en projet] [D7]                           | CALESTIENNE               |
| Camille Lemonnier (rue)                | cfr Lemonnier (rue Camille)                | LEMONNIER                 |
| CANTILÈNE (PARVIS DE LA)               | G5                                         | CANTILÈNE                 |
| Capitaine Joseph-Marie de Vismes (rue) | cfr Vismes (rue Capitaine Joseph-Marie de) | VISMES                    |
| CAPUCINES (PLACE DES)                  | G7                                         | CAPUCINES                 |
| CARDIJN (SENTIER)                      | C5                                         | CARDIJN                   |
| CARDIJN (VOIE)                         | D5-C5                                      | CARDIJN                   |
| Cardinal Mercier (place du)            | cfr Mercier (place du Cardinal)            | MERCIER                   |
| Cardinal Mercier (rue du)              | cfr Mercier (rue du Cardinal)              | MERCIER                   |
| CAR D'OR (VOIE DU)                     | F5                                         | CAR D'OR                  |
| [Carillonneurs (clos des)]             | [remplacé par] Carillonneurs (rue des)     | CARILLONNEURS             |
| CARILLONNEURS (RUE DES)                | G6-H6                                      | CARILLONNEURS             |
| CARNOY (BÂTIMENT)                      | E7-E8-F7-F8                                | CARNOY                    |
| CASTINIA (RUE DU)                      | D3-D4                                      | CASTINIA                  |
| CATTELAÏN (FONDS)                      | G9-H9                                      | CATTELAÏN                 |
| Cent Cinquantième (sentier du Cinq)    | cfr Cinq Cent Cinquantième (sentier du)    | CINQ CENT<br>CINQUANTIÈME |
|                                        |                                            |                           |
| Central Nord (Anneau)                  | cfr Anneau Central Nord                    | ANNEAU CENTRAL            |
| Central Sud (Anneau)                   | cfr Anneau Central Sud                     | ANNEAU CENTRAL            |
| CENTRE URBAIN (QUARTIER)               |                                            | CENTRE URBAIN             |
| Cerf-volant (rue du)                   | [disparue, D6]                             | CERF-VOLANT               |
| CERF-VOLANT (CHEMIN DU)                | D6                                         | CERF-VOLANT               |
| Cerfaux-Lefort (Centre)                | cfr F9                                     | CERFAUX<br>LEFORT         |
|                                        |                                            |                           |
| Champs (La Clé des)                    | cfr Clé des Champs (La)                    | CLÉ DES CHAMPS            |
| CHAMP VALLÉE                           | D4-E4                                      | CHAMP VALLÉE              |
| [Champ Vallée (rue du)]                | [abandonné au profit de] Champ Vallée      | CHAMP VALLÉE              |
| Chardin (rue Teilhard de)              | cfr Teilhard de Chardin (rue)              | TEILHARD DE CHARDIN       |
| CHARLEMAGNE (PARKING)                  | D6                                         | CHARLEMAGNE               |
| Charlemagne (place)                    | [disparue, D6]                             | CHARLEMAGNE               |
| CHARLEMAGNE (RUE)                      | D6                                         | CHARLEMAGNE               |
| Charles De Coster (rue)                | cfr De Coster (rue Charles)                | DE COSTER                 |
| Charles de Loupoigne (rue)             | cfr Loupoigne (rue Charles de)             | LOUPOIGNE                 |
| Charles Gheude (cours)                 | cfr Gheude (cours Charles)                 | GHEUDE                    |
| Charles Plisnier (rue)                 | cfr Plisnier (rue Charles)                 | PLISNIER                  |

|                                       |                                          |                 |
|---------------------------------------|------------------------------------------|-----------------|
| CHARLIER À LA JAMBE DE BOIS (CHEMIN)  | C6-B6-B7                                 | CHARLIER [...]  |
| [Charnoy (place du)]                  | [abandonnée] [D6]                        | CHARNOY         |
| [Charnoy (rue du)]                    | [remplacé par] Charlemagne (rue)         | CHARNOY         |
| CHAT PERCHÉ (CHEMIN DU)               | D6                                       | CHAT PERCHÉ     |
| CHAUFFERIE (CHEMIN DE LA)             | E8                                       | CHAUFFERIE      |
| CHAVÉE (RUE ACHILLE )                 | G5                                       | CHAVÉE          |
| CHEMIN DE FER (THÈME DU)              | explicitation du thème                   | CHEMIN DE FER   |
| CHEMINOTS (TRAVERSES DES)             | C7-D7                                    | CHEMINOTS       |
| CHEVAL BAYARD (RUE DU)                | D4                                       | CHEVAL BAYARD   |
| CHEVAL D'ARÇONS (RUE DU)              | D3-E3                                    | CHEVAL D'ARÇONS |
| CHEVAL GODIN (RUE DU)                 | D3                                       | CHEVAL GODIN    |
| CHEVALET (RUE DU)                     | F4                                       | CHEVALET        |
| Chevaux (rue des Blancs)              | cfr Blancs Chevaux (rue des)             | BLANCS CHEVAUX  |
| CHINELS (RUE DES)                     | D4                                       | CHINELS         |
| [Chonq Clotiers (rue des)]            | [abandonné] [sans localisation précise]  | CHONQ CLOTIERS  |
| CIBOULETTE (COUR DE LA)               | G7                                       | CIBOULETTE      |
| CINQ CENT CINQUANTIÈME (SENTIER DU)   | A3-B1-B2-B4-C4                           | CINQ CENT       |
|                                       |                                          | CINQUANTIÈME    |
| Cinquantième (sentier du Cinq Cent)   | cfr Cinq Cent Cinquantième (sentier du)  | CINQ CENT       |
|                                       |                                          | CINQUANTIÈME    |
| CISEAU (AVENUE DU)                    | F5-F6                                    | CISEAU          |
| CÎTEAUX (AVENUE DE)                   | B7-B8                                    | CÎTEAUX         |
| CITRONNELLE (RUE DE LA)               | G7                                       | CITRONNELLE     |
| CLAIRVAUX (RUE DE)                    | A8-B7                                    | CLAIRVAUX       |
| Claude Bernard (bâtiment)             | cfr Bernard (bâtiment Claude)            | BERNARD         |
| CLÉ DES CHAMPS (LA)                   | [C5]                                     | CLÉ DES CHAMPS  |
| CLERLANDE (ALLÉE DE)                  | A1                                       | CLERLANDE       |
| CLOCHETON (BARRIÈRE DU)               | HP                                       | CLOCHETON       |
| CLOS (AVENUE DES)                     | C4-C5-D4                                 | CLOS            |
| Cobra (rue du Groupe)                 | [en réserve] [D5-E5]                     | COBRA           |
| [Cockerill (parc scientifique John)]  | [abandonné]                              | COCKERILL       |
| [Cockerill (rue John)]                | [abandonnée] [A6-B5-B6]                  | COCKERILL       |
| COLIMAÇON (TIENNE DU)                 | E6-F7                                    | COLIMAÇON       |
| COLLÈGE (RUE DU)                      | E7-F7                                    | COLLÈGE         |
| Colonnes (clos des Huit)              | cfr Huit Colonnes (clos des)             | HUIT COLONNES   |
| Commissaire Maigret (rue du)          | cfr Maigret (rue du Commissaire)         | MAIGRET         |
| COMPAS (RUE DU)                       | E8                                       | COMPAS          |
| CONDROZIENS (RUE DES)                 | D7                                       | CONDROZIENS     |
| CONGRÈS (ESPLANADE DES)               | E5                                       | CONGRÈS         |
| Constantin Meunier (rue)              | cfr Meunier (rue Constantin)             | MEUNIER         |
| CONSTRUCTION EUROPÉENNE (THÈME DE LA) | explicitation du thème                   | CONSTRUCTION    |
|                                       |                                          | EUROPÉENNE      |
| COQ HARDI (CORTIL DU)                 | D6                                       | COQ HARDI       |
| CORPS CÉLESTES (THÈME DES)            | explicitation du thème                   | CORPS CÉLESTES  |
| Cortil (avenue du Grand)              | cfr Grand Cortil (avenue du)             | GRAND CORTIL    |
| COTEAUX (AVENUE DES)                  | G6-G7-H5                                 | COTEAUX         |
| COUBERTIN (AUDITOIRES)                | D4                                       | COUBERTIN       |
| COUBERTIN (BÂTIMENT PIERRE DE)        | D4                                       | COUBERTIN       |
| COUBERTIN (PARKING PIERRE DE)         | D4                                       | COUBERTIN       |
| COUBERTIN (PLACE PIERRE DE)           | D4                                       | COUBERTIN       |
| [Couchant (place du)]                 | [en réserve] [E4]                        | COUCHANT        |
| COULONNEUX (PASSAGE DES)              | E2-E3                                    | COULONNEUX      |
| Courbe Voie                           | [en projet] [C8]                         | COURBE VOIE     |
| [Coureur de Fond (chemin du)]         | [en réserve] [sans localisation précise] | COUREUR DE FOND |
| COURS D'EAU DE WALLONIE (THÈME DES)   | explicitation du thème                   | COURS D'EAU     |
|                                       |                                          | DE WALLONIE     |
| COUVENT (RAMPE DU)                    | E3-E4                                    | COUVENT         |
| CRAMIGNON (CHEMIN DU)                 | C6                                       | CRAMIGNON       |
| CRAMIGNON (COURS DU)                  | C5-C6                                    | CRAMIGNON       |
| CROIX DU SUD                          | E8                                       | CROIX DU SUD    |
| CROIX DU SUD (AUDITOIRES)             | E8                                       | CROIX DU SUD    |
| CROIX DU SUD (PARKING)                | F7-F8-E8                                 | CROIX DU SUD    |
| CROIX DU SUD (RUE DE LA)              | F7-F8-E8                                 | CROIX DU SUD    |
| CURÉ TUÉ (BARRIÈRE DU)                | HP                                       | CURÉ TUÉ        |



# INDEX DES NOMS DE RUE

|                                        |                                                  |                      |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------|
| CURIE (AUDITOIRES PIERRE)              | E8                                               | CURIE                |
| CURIE (BÂTIMENT PIERRE ET MARIE)       | E8                                               | CURIE                |
| Cyclistes (passage des)                | [remplacé par] Cyclistes quotidiens (chemin des) | CYCLISTES QUOTIDIENS |
| CYCLISTES QUOTIDIENS (CHEMIN DES)      | E3-F3                                            | CYCLISTES QUOTIDIENS |
| CYCLOTRON (AUDITOIRES)                 | F8-F9                                            | CYCLOTRON            |
| CYCLOTRON (CHEMIN DU)                  | E8-E9-F9                                         | CYCLOTRON            |
| CYCLOTRON (PARKING)                    | E9-F9                                            | CYCLOTRON            |
| de Chardin (rue Teilhard)              | cfr Teilhard de Chardin (rue)                    | TEILHARD DE CHARDIN  |
| DE COSTER (RUE CHARLES)                | G5-G6                                            | DE COSTER            |
| de Coubertin (bâtiment Pierre)         | cfr Coubertin (bâtiment Pierre de)               | COUBERTIN            |
| de Coubertin (parking Pierre)          | cfr Coubertin (parking Pierre de)                | COUBERTIN            |
| de Coubertin (place Pierre)            | cfr Coubertin (place Pierre de)                  | COUBERTIN            |
| DÉCRETS (CHEMIN DES)                   | E5                                               | DÉCRETS              |
| DÉDALE (RUELLE)                        | E7                                               | DÉDALE               |
| de Dorlodot (rue)                      | cfr Dorlodot (rue de)                            | DORLODOT             |
| de Forest (rue Jessé)                  | cfr Jessé de Forest (rue)                        | JESSÉ DE FOREST      |
| DEFRECHEUX (SENTIER)                   | C6                                               | DEFRECHEUX           |
| de Geer (rue Louis)                    | cfr Geer (rue Louis de)                          | GEER                 |
| de Gembloux (rue Sigebert)             | cfr Sigebert de Gembloux (rue)                   | SIGEBERT DE GEMBOUX  |
| de Ghelderode (rue Michel)             | cfr Ghelderode (rue Michel de)                   | GHELDERODE           |
| de Hemptinne (bâtiment Marc)           | cfr Hemptinne (bâtiment Marc de)                 | HEMPTINNE            |
| de Lassus (sentier Roland)             | cfr Lassus (sentier Roland de)                   | LASSUS               |
| de Loupoigne (rue Charles)             | cfr Loupoigne (rue Charles de)                   | LOUPOIGNE            |
| de Ram (Pierre-François-Xavier)        | cfr Ram (Pierre-François-Xavier de)              | RAM                  |
| de Serres (bâtiment Olivier)           | cfr Serres (bâtiment Olivier de)                 | SERRES               |
| de Vismes (rue Capitaine Joseph-Marie) | (cfr Vismes (rue Capitaine Joseph-Marie de)      | VISMES               |
| DESCAMPS (AUDITOIRES)                  | D5                                               | DESCAMPS             |
| DESCAMPS (COLLÈGE ALBERT)              | D5                                               | DESCAMPS             |
| Désiré Mercier (collège)               | cfr Mercier (collège Désiré)                     | MERCIER              |
| DÉTERMINÉS WALLONS (THÈME DES)         | explicitation du thème                           | DÉTERMINÉS WALLONS   |
| DEWANDELAER (SENTIER FRANZ)            | C7                                               | DEWANDELAER          |
| DINANDIERS (PASSAGE DES)               | E5-F5                                            | DINANDIERS           |
| [Discobole (cour du)]                  | [abandonnée] [sans localisation précise]         | DISCOBOLE            |
| DISCOBOLE (RUE DU)                     | D2-D3                                            | DISCOBOLE            |
| DJAUQUET (TAILLE)                      | B3-C3                                            | DJAUQUET             |
| d'Oignies (cours Marie)                | cfr Oignies (cours Marie d')                     | OIGNIES              |
| d'Oignies (rue Marie)                  | cfr Oignies (rue Marie d')                       | OIGNIES              |
| Dominique Pire (rue)                   | cfr Pire (rue Dominique)                         | PIRE                 |
| Dorlodot (rue de)                      | [en réserve] [D7]                                | DORLODOT             |
| DOUDOU (CLOS DU)                       | D4                                               | DOUDOU               |
| d'Outremeuse (rue Jean)                | cfr Outremeuse (rue Jean d')                     | OUTREMEUSE           |
| Douve (parking de la)                  | [en projet] C8                                   | DOUVE                |
| Douve (sentier de la)                  | [en projet] C8                                   | DOUVE                |
| DOYENS (AUDITOIRES)                    | E6                                               | DOYENS               |
| DOYENS (BÂTIMENT)                      | E6                                               | DOYENS               |
| DOYENS (PLACE DES)                     | E6                                               | DOYENS               |
| Draisine (rue de la)                   | C7-C8                                            | DRAISINE             |
| Dumont (rue André)                     | [située à Mont-Saint-Guibert] G10-H9-H10         | Dumont               |
| DUPRIEZ (AUDITOIRES)                   | E5-E6                                            | DUPRIEZ              |
| DUPRIEZ (COLLÈGE LÉON-H.)              | E5-E6                                            | DUPRIEZ              |
| DURENDAL (COUR)                        | D6                                               | DURENDAL             |
| Dyle (rue de la)                       | [abandonné] D6                                   | DYLE                 |
| [Échange (place de l')]                | [abandonné] [D6-D7]                              | ÉCHANGE              |
| ÉCHANGE (TRAVERSE DE L')               | D6-D7                                            | ÉCHANGE              |
| ÉCHASSIERS (RUE DES)                   | D4                                               | ÉCHASSIERS           |
| ÉCOLIERS (CHEMIN DES)                  | F6                                               | ÉCOLIERS             |
| ÉCOLIERS (PASSERELLES DES)             | F6                                               | ÉCOLIERS             |
| Edgard Frankignoul (rue)               | cfr Frankignoul (rue Edgard)                     | FRANKIGNOUL          |
| Édouard Belin (rue)                    | cfr Belin (rue Édouard)                          | BELIN                |
| Édouard Massaux (rue)                  | cfr Massaux (rue Édouard)                        | MASSAUX              |

|                                                              |                                             |                                                   |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| [Église (place de l')]                                       | [en réserve] [sans localisation précise]    | ÉGLISE                                            |
| EINSTEIN (AVENUE ALBERT)                                     | E9-E10                                      | EINSTEIN                                          |
| EINSTEIN (PARC SCIENTIFIQUE)                                 |                                             | EINSTEIN                                          |
| [Élevage (rue de l')]                                        | [située à Mont-Saint-Guibert] [H3]          | ÉLEVAGE                                           |
| Émile Francqui (rue)                                         | cfr Francqui (rue Émile)                    | FRANCQUI                                          |
| Émile Goës (rue)                                             | cfr Goës (rue Émile)                        | GOËS                                              |
| Émile Verhaeren (avenue)                                     | cfr Verhaeren (avenue Émile)                | VERHAEREN                                         |
| EN-BAS (CARREFOUR D')                                        | E5                                          | EN-BAS                                            |
| EN-HAUT (CARREFOUR D')                                       | D6                                          | EN-HAUT                                           |
| ÉPINE (FERME DE L')                                          | B8                                          | ÉPINE                                             |
| [Épine (rue de l')]                                          | [située à Ottignies] [E1]                   | ÉPINE                                             |
| ÉQUERRE (AVENUE DE L')                                       | F4-F5                                       | ÉQUERRE                                           |
| ÉQUERRE (PLACE DE L')                                        | F5-G5                                       | ÉQUERRE                                           |
| ÉRASME (AUDITOIRES)                                          | D5                                          | ÉRASME                                            |
| ÉRASME (COLLÈGE)                                             | D5                                          | ÉRASME                                            |
| ERGOT (PASSAGE DE L')                                        | D6                                          | ERGOT                                             |
| Ernest Solvay (parc scientifique)                            | cfr Solvay (parc scientifique Ernest)       | SOLVAY                                            |
| Ernest Solvay (rue)                                          | cfr Solvay (rue Ernest)                     | SOLVAY                                            |
| ESCALPADE (CHEMIN DE L')                                     | G4                                          | ESCALPADE                                         |
| Escout (rue de l')                                           | [abandonné] D5-D6                           | ESCAUT                                            |
| ESCHOLIER (PLACE DE L')                                      | E7                                          | ESCHOLIER                                         |
| [Ésope (parking)]                                            | [remplacé par] [Grand-Rue (parking), D6-D7] | ÉSOPE                                             |
| ÉSOPE (TRAVERSE D')                                          | E6                                          | ÉSOPE                                             |
| ESPINETTE (AVENUE DE L')                                     | E6-E7-F6-F7-G7                              | ESPINETTE                                         |
| ESPINETTE (PORTE DE L')                                      | G8                                          | ESPINETTE                                         |
| [Esplanade (L')]                                             | [abandonné] [D4]                            | ESPLANADE                                         |
| ESPLANADE (RUE DE L')                                        | D4-E4                                       | ESPLANADE                                         |
| [Est (avenue de l')]                                         | [remplacé par ] Est (boulevard de l')       | EST                                               |
| [Est (boulevard de l')]                                      | [remplacé par] [Wallonie (boulevard de)]    | EST                                               |
| [Est (carrefour de l')]                                      | [remplacé par] [Wallonie (carrefour de)]    | EST                                               |
| ÉTOILES (CHEMIN DES)                                         | F8-G9                                       | ÉTOILES                                           |
| EULER (BÂTIMENT)                                             | D9-E9                                       | EULER                                             |
| EULER (PARKING)                                              | D8-D9                                       | EULER                                             |
| EUROPE (SENTIER DE L')                                       | B1-C1-D1-E1                                 | EUROPE                                            |
| Européenne (rue de l'Union)                                  | cfr Union Européenne (rue de l')            | UNION EUROPÉENNE                                  |
| FACTEUR (RUE DU)                                             | D8                                          | FACTEUR                                           |
| FANFARES (RUE DES)                                           | G6                                          | FANFARES                                          |
| [Faux Bois (rue du)]                                         | [en réserve] [sans localisation précise]    | FAUX BOIS                                         |
| FAUDES (TAILLE DES)                                          | B1-B2-C2                                    | FAUDES                                            |
| Ferme des Bruyères (rue de la)                               | cfr Bruyères (rue de la Ferme des)          | BRUYÈRES                                          |
| Ferrailleurs (chemin du Bois des)                            | cfr Bois des Ferrailleurs (chemin du)       | BOIS DES FERRAILLEURS                             |
| FIFRES (CLOS DES)                                            | G6-H6                                       | FIFRES                                            |
| FIGURES DE NOS RÉGIONS (THÈME DES)                           | explicitation du thème                      | FIGURES DE NOS RÉGIONS                            |
| FIL À PLOMB (CHEMIN DU)                                      | F4-F5                                       | FIL À PLOMB                                       |
| [Flèche (chemin de La)]                                      | cfr [La Flèche (chemin de)]                 | LA FLÈCHE                                         |
| Flémalle (fond du Maître de)                                 | cfr Maître de Flémalle (fond du)            | MAÎTRE DE FLÉMALLE                                |
| FLEMING (AVENUE ALEXANDER)                                   | F11-F12                                     | FLEMING                                           |
| FLEMING (PARC SCIENTIFIQUE)                                  |                                             | FLEMING                                           |
| FLEURETS (COUR DES)                                          | D3                                          | FLEURETS                                          |
| FLIBUSTIERS (SENTIER DES)                                    | D6                                          | FLIBUSTIERS                                       |
| FLORIBOIS (RAMPE DE)                                         | F6-F7                                       | FLORIBOIS                                         |
| FLORIVAL (BOIS DE)                                           | F6-F7-G6-G7                                 | FLORIVAL                                          |
| FLORIVAL (CHEMIN DE)                                         | F6                                          | FLORIVAL                                          |
| FLUPKE (CHEMIN)                                              | D6                                          | FLUPKE                                            |
| FOLKLORE ET DES TRADITIONS POPULAIRES DE WALLONIE (THÈME DU) | explicitation du thème                      | FOLKLORE ET DES TRADITIONS POPULAIRES DE WALLONIE |
| FONDEURS (CHEMIN DES)                                        | F4                                          | FONDEURS                                          |
| Forest (rue Jessé de)                                        | cfr Jessé de Forest (rue)                   | JESSÉ DE FOREST                                   |
| FORÊT (CHEMIN DE LA)                                         | B6-B7                                       | FORÊT                                             |
| [Francqui (rue Émile)]                                       | [située à Mont-Saint-Guibert] [G9-G10]      | FRANCQUI                                          |

# INDEX DES NOMS DE RUE

|                                                             |                                            |                                                    |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Frankignoul (rue Edgard)                                    | [abandonné] [sans localisation précise] ➡  | FRANKIGNOUL                                        |
| Franz Dewandelaer (sentier)                                 | cfr Dewandelaer (sentier Franz) ➡          | DEWANDELAER                                        |
| Frères Lumière (rue des)                                    | cfr Lumière (rue des Frères) ➡             | LUMIÈRE                                            |
| FROISSART (RUE JEAN)                                        | G5 ➡                                       | FROISSART                                          |
|                                                             |                                            |                                                    |
| GALILÉE (PARKING)                                           | E7 ➡                                       | GALILÉE                                            |
| GALILÉE (PLACE)                                             | E7 ➡                                       | GALILÉE                                            |
| Garde-Barrière (chemin du)                                  | [en projet] [C8] ➡                         | GARDE-BARRIÈRE                                     |
| GARE (RUE DE LA)                                            | D6 ➡                                       | GARE                                               |
| GARENNES (PENTE DES)                                        | A1 ➡                                       | GARENNES                                           |
| [Gaumais (terrasse des)]                                    | [abandonné] [E6] ➡                         | GAUMAIS                                            |
| GAUMAIS (VOIE DES)                                          | E6 ➡                                       | GAUMAIS                                            |
| GEER (RUE LOUIS DE)                                         | E9 ➡                                       | GEER                                               |
| Gembloux (rue Sigebert de)                                  | cfr Sigebert de Gembloux (rue) ➡           | SIGEBERT DE GEMBOUX                                |
| GÉNISTROIT (RUE)                                            | D10-E10-E11-E12 ➡                          | GÉNISTROIT                                         |
| GENTILÉS (THÈME DES)                                        | explicitation du thème ➡                   | GENTILÉS                                           |
| Georges Lemaître (auditoires)                               | cfr Lemaître (auditoires Georges) ➡        | LEMAÎTRE                                           |
| Georges Lemaître (avenue)                                   | cfr Lemaître (avenue Georges) ➡            | LEMAÎTRE                                           |
| Georges Lemaître (porte)                                    | cfr Lemaître (porte Georges) ➡             | LEMAÎTRE                                           |
| GÉRARDINE (CORTIL)                                          | E4 ➡                                       | GÉRARDINE                                          |
| GEVERS (RUE MARIE)                                          | G4-G5 ➡                                    | GEVERS                                             |
| GHELDERODE (RUE MICHEL DE)                                  | H4-H5-H6 ➡                                 | GHELDERODE                                         |
| GHEUDE (COURS CHARLES)                                      | C6 ➡                                       | GHEUDE                                             |
| GILLES (CLOS DES)                                           | D3-D4 ➡                                    | GILLES                                             |
| GILLES (RUE DES)                                            | D4 ➡                                       | GILLES                                             |
| Gilles Binchois (sentier)                                   | cfr Binchois (sentier Gilles) ➡            | BINCHOIS                                           |
| GILLY (CHEMIN DE)                                           | C9-D9-E9 ➡                                 | GILLY                                              |
| [Gilly (ronde de)]                                          | [en réserve] [D9] ➡                        | GILLY                                              |
| GIROFLÉES (PLACE DES)                                       | G7 ➡                                       | GIROFLÉES                                          |
| Godin (rue du Cheval)                                       | cfr Cheval Godin (rue du) ➡                | CHEVAL GODIN                                       |
| GOËS (RUE ÉMILE)                                            | F7 ➡                                       | GOËS                                               |
| Goffin (rue Robert)                                         | [en réserve] [sans localisation précise] ➡ | GOFFIN                                             |
| GOLF (DRÈVE DU)                                             | HP ➡                                       | GOLF                                               |
| GORIA (SENTIER DU)                                          | F6-F7 ➡                                    | GORIA                                              |
| [Gosses (sentier des)]                                      | [en réserve] [sans localisation précise] ➡ | GOSSES                                             |
| GOUYASSE (CLOS)                                             | C4 ➡                                       | GOUYASSE                                           |
| GRAMME (RUE ZÉNOBE)                                         | D8-E8 ➡                                    | GRAMME                                             |
| GRANBONPRÉ                                                  | F11-F12 ➡                                  | GRANBONPRÉ                                         |
| GRAND CORTIL (AVENUE DU)                                    | E3-E4 ➡                                    | GRAND CORTIL                                       |
| GRAND- HORN (RUE DU)                                        | G4-F4-F5 ➡                                 | GRAND-HORN                                         |
| [Grand Mitan (sentier du)]                                  | [situé à Ottignies] [F2] ➡                 | GRAND MITAN                                        |
| GRAND-PLACE                                                 | D5 ➡                                       | GRAND-PLACE                                        |
| GRAND-PLACE (PARKING)                                       | D5-D6 ➡                                    | GRAND-PLACE                                        |
| GRAND-RUE                                                   | D6-E6 ➡                                    | GRAND-RUE                                          |
| GRAND-RUE (PARKING)                                         | D6-E6 ➡                                    | GRAND-RUE                                          |
| GRANDS SCIENTIFIQUES, INVENTEURS ET INDUSTRIELS (THÈME DES) | explicitation du thème ➡                   | GRANDS SCIENTIFIQUES,<br>INVENTEURS ET INDUSTRIELS |
| GRAVEURS (CHEMIN DES)                                       | F4 ➡                                       | GRAVEURS                                           |
| GREVISSE (RUE MAURICE)                                      | G5 ➡                                       | GREVISSE                                           |
| GRILLONS (CORTIL DES)                                       | E3 ➡                                       | GRILLONS                                           |
| [Groupe Cobra (rue du)]                                     | [cfr] [Cobra (rue du Groupe)] ➡            | COBRA                                              |
| Gustave Marissiaux (rue)                                    | cfr Marissiaux (rue Gustave) ➡             | MARISSIAUX                                         |
|                                                             |                                            |                                                    |
| HAGUETTE (CLOS DE LA)                                       | D4 ➡                                       | HAGUETTE                                           |
| Haie (rue de la Longue)                                     | cfr Longue Haie (rue de la) ➡              | LONGUE HAIE                                        |
| HALLES (GALERIE DES)                                        | D6-D7 ➡                                    | HALLES UNIVERSITAIRES                              |
| HALLES (PARKING DES)                                        | D6 ➡                                       | HALLES UNIVERSITAIRES                              |
| HALLES UNIVERSITAIRES (BÂTIMENTS DES)                       | D6 ➡                                       | HALLES UNIVERSITAIRES                              |
| HANGAR À BALLONS (CHEMIN DU)                                | G6-G7 ➡                                    | HANGAR À BALLONS                                   |
| HANSE (RUE JOSEPH)                                          | G5 ➡                                       | HANSE                                              |
| Hardi (cortil du Coq)                                       | cfr Coq Hardi (cortil du) ➡                | COQ HARDI                                          |
| HARDY (RUE ARTUR)                                           | HP ➡                                       | HARDY                                              |



|                                          |                                                         |                                                            |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| [Harmonies (boucle des)]                 | [abandonné au profit de] Harmonies (rue des) ➡          | HARMONIES                                                  |
| HARMONIES (RUE DES)                      | H6 ➡                                                    | HARMONIES                                                  |
| HAUST (RUE JEAN)                         | G5-H5 ➡                                                 | HAUST                                                      |
| Haut (carrefour d'En-)                   | cfr En-haut (carrefour d') ➡                            | EN-HAUT                                                    |
| HAUTE (RUE)                              | D3-E3-E2-F2 ➡                                           | HAUTE                                                      |
| HAUTE BORNE (RUE DE LA)                  | C5 ➡                                                    | HAUTE BORNE                                                |
| Helmont (bâtiment Van)                   | cfr Van Helmont (bâtiment) ➡                            | VAN HELMONT                                                |
| HEMPTINNE (BÂTIMENT MARC DE)             | E8 ➡                                                    | HEMPTINNE                                                  |
| HENNEBEL (AVENUE JEAN-LIBERT)            | D4 ➡                                                    | HENNEBEL                                                   |
| Hennepin (place Louis)                   | [en réserve] [sans localisation précise] ➡              | HENNEPIN                                                   |
| [Hennuyers (place des)]                  | [abandonné] [E6] ➡                                      | HENNUYERS                                                  |
| [Hennuyers (quartiers des)]              | [abandonné] ➡                                           | HENNUYERS                                                  |
| [Hennuyers (rue des)]                    | [abandonné] [E6] ➡                                      | HENNUYERS                                                  |
| HENNUYERS (VOIE DES)                     | D7 ➡                                                    | HENNUYERS                                                  |
| Henry Michaux (rue)                      | cfr Michaux (rue Henry) ➡                               | MICHAUX                                                    |
| Herboristes (sentier des)                | D9 ➡                                                    | HERBORISTES                                                |
| HERSE (RUE DE LA)                        | F7 ➡                                                    | HERSE                                                      |
| HESBIGNONS (VOIE DES)                    | E6-E7 ➡                                                 | HESBIGNONS                                                 |
| HOCAILLE (PLACE DE L')                   | D3 ➡                                                    | HOCAILLE                                                   |
| HOCAILLE (PORTE DE L')                   | D3 ➡                                                    | HOCAILLE                                                   |
| HOCAILLE (QUARTIER DE)                   | ➡                                                       | HOCAILLE                                                   |
| HOCAILLE (RUE DE L')                     | D3-D4-D5 ➡                                              | HOCAILLE                                                   |
| HORTA (PLACE VICTOR)                     | G4 ➡                                                    | HORTA                                                      |
| HORTA (RUE VICTOR)                       | G4-F4 ➡                                                 | HORTA                                                      |
| HOUE (RUE DE LA)                         | F7 ➡                                                    | HOUE                                                       |
| HOUSSIÈRE (PLACE DE LA)                  | D4 ➡                                                    | HOUSSIÈRE                                                  |
| HOUSSIÈRE (RUE DE LA)                    | D4 ➡                                                    | HOUSSIÈRE                                                  |
| Huit Colonnes (clos des)                 | [située à Ottignies] E1 ➡                               | HUIT COLONNES                                              |
| HULET (BÂTIMENT MARCEL)                  | ➡                                                       | HULET                                                      |
| [Huy (rue Renier de)]                    | cfr [Renier de Huy (rue)] ➡                             | RENIER DE HUY                                              |
| Ilya Prigogine (rue)                     | cfr Prigogine (rue Ilya) ➡                              | PRIGOGINE                                                  |
| Invasion (rue de l')                     | [située à Ottignies] E1                                 | INVASION                                                   |
| Jacques Leclercq (collège)               | cfr Leclercq (collège Jacques) ➡                        | LECLERCQ                                                   |
| Jambe de Bois (Charlier à la) (chemin)   | cfr Charlier à la Jambe de Bois (chemin) ➡              | CHARLIER À LA<br>JAMBE DE BOIS                             |
| JARDIN BOTANIQUE (AVENUE DU)             | E7-F7-F8 ➡                                              | JARDIN BOTANIQUE                                           |
| JARDIN BOTANIQUE (PORTE DU)              | F8 ➡                                                    | JARDIN BOTANIQUE                                           |
| JARDINIER (RUE DU)                       | D8 ➡                                                    | JARDINIER                                                  |
| [Jean-Baptiste d'Omalus d'Halloy (rue)]  | cfr [Omalus d'Halloy (rue Jean-Baptiste d')] ➡          | OMALIUS D'HALLOY                                           |
| Jean-Étienne Lenoir (avenue)             | cfr Lenoir (avenue Jean-Étienne) ➡                      | LENOIR                                                     |
| Jean Froissart (rue)                     | cfr Froissart (rue Jean) ➡                              | FROISSART                                                  |
| [Jean-Joseph-Étienne Lenoir (avenue)]    | [abandonné au profit de] Lenoir (avenue Jean-Étienne) ➡ | LENOIR                                                     |
| Jean Haust (Rue)                         | cfr Haust (Rue Jean) ➡                                  | HAUST                                                      |
| Jean Ladrière (Collège)                  | cfr Ladrière (Collège Jean) ➡                           | LADRIÈRE                                                   |
| Jean Lariguet (chemin de)                | cfr Lariguet (chemin Jean) ➡                            | LARIGUETTE                                                 |
| Jean Lariguet (place de)                 | cfr Lariguet (place Jean) ➡                             | LARIGUETTE                                                 |
| Jean-Libert Hennebel (avenue)            | cfr Hennebel (avenue Jean-Libert) ➡                     | HENNEBEL                                                   |
| Jean Monnet (avenue)                     | cfr Monnet (avenue Jean) ➡                              | MONNET                                                     |
| Jean Monnet (parc scientifique)          | cfr Monnet (parc scientifique Jean) ➡                   | MONNET                                                     |
| Jean d'Outremeuse (rue)                  | cfr Outremeuse (rue Jean d') ➡                          | OUTREMEUSE                                                 |
| Jean Pâques (fond)                       | cfr Pâques (fond Jean) ➡                                | PÂQUES                                                     |
| Jean Vilar (théâtre)                     | cfr Vilar (théâtre Jean) ➡                              | VILAR                                                      |
| Jessé de Forest (rue)                    | [abandonné] [sans localisation précise] ➡               | JESSÉ DE FOREST                                            |
| JEUX D'ENFANTS TRADITIONNELS DE WALLONIE | explicitation du thème ➡                                | JEUX D'ENFANTS<br>TRADITIONNELS DE<br>WALLONIE (THÈME DES) |
| JEU DE PAUME (RUE DU)                    | E2 ➡                                                    | JEU DE PAUME                                               |
| John Cockerill (parc scientifique)       | cfr Cockerill (parc scientifique John) ➡                | COCKERILL                                                  |
| John Cockerill (rue)                     | cfr Cockerill (rue John) ➡                              | COCKERILL                                                  |

# INDEX DES NOMS DE RUE

|                                                            |                                            |                                          |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------|
| Joseph Hanse (rue)                                         | cfr G5                                     | HANSE                                    |
| Joseph-Marie de Vismes (rue Capitaine)                     | cfr Vismes (rue Capitaine Joseph-Marie de) | VISMES                                   |
| Joseph Plateau (rue)                                       | cfr Plateau (rue Joseph)                   | PLATEAU                                  |
| Jour (scavée du Point du)                                  | cfr Point du Jour (scavée du)              | POINT DU JOUR                            |
| Jules-Arthur Vierendeel (rue)                              | cfr Vierendeel (rue Jules-Arthur)          | VIERENDEEL                               |
| KELLNER (BÂTIMENT)                                         | F8                                         | KELLNER                                  |
| KOLBE (JARDIN DU PÈRE MAXIMILIEN)                          | D5                                         | KOLBE                                    |
| LABRADOR (RUE DU)                                          | D6                                         | LABRADOR                                 |
| LAC (JARDIN DU)                                            | E4-F3-F4                                   | LAC                                      |
| LAC (PARKING)                                              | D5-E5                                      | LAC                                      |
| LAC (RACCOURCI DU)                                         | D3-E3                                      | LAC                                      |
| LAC (RUE DU)                                               | E4                                         | LAC                                      |
| LADEUZE (RUE PAULIN)                                       | D5                                         | LADEUZE                                  |
| Ladrière (Collège Jean)                                    | [en réserve] D5                            | LADRIÈRE                                 |
| La Flèche (chemin de)                                      | [en projet] [C7-C8]                        | LA FLÈCHE                                |
| LAID BURNIA (RUE DU)                                       | F11                                        | LAID BURNIA                              |
| LANTERNE MAGIQUE (RUE DE LA)                               | E5-E6                                      | LANTERNE MAGIQUE                         |
| LANTERNE MAGIQUE (RUELLE DE LA)                            | E5-E6                                      | LANTERNE MAGIQUE                         |
| LARIGUETTE (CHEMIN DE JEAN)                                | C5-C6                                      | LARIGUETTE                               |
| LARIGUETTE (PLACE DE JEAN)                                 | C6                                         | LARIGUETTE                               |
| [Lassus (sentier Roland de)]                               | [en projet] [fin du quartier des Bruyères] | LASSUS                                   |
| [Lauzelle (avenue de)]                                     | [remplacée par] Lauzelle (boulevard de)    | LAUZELLE                                 |
| Lauzelle (avenue de)]                                      | [située à Ottignies] E1                    | LAUZELLE                                 |
| LAUZELLE (BOIS DE)                                         |                                            | LAUZELLE                                 |
| LAUZELLE (BOULEVARD DE)                                    | E1 à E8                                    | LAUZELLE                                 |
| LAUZELLE (CARREFOUR)                                       | A8                                         | LAUZELLE                                 |
| LAUZELLE (CHEMIN DE)                                       | A6-A7-A8-B7                                | LAUZELLE                                 |
| LAUZELLE (DRÈVE DE)                                        | HP                                         | LAUZELLE                                 |
| LAUZELLE (FERME DE)                                        | A7                                         | LAUZELLE                                 |
| LAUZELLE (PARKING DE)                                      | C4                                         | LAUZELLE                                 |
| LAUZELLE (QUARTIER DE)                                     |                                            | LAUZELLE                                 |
| LAUZELLE-QUATRE-VENTS (PORTE DE)                           | B7                                         | LAUZELLE-QUATRE-VENTS                    |
| LAUZELLE-VALLONS (PORTE DE)                                | B5                                         | LAUZELLE-VALLONS                         |
| LAVOISIER (AUDITOIRES)                                     | D7-E7                                      | LAVOISIER                                |
| LAVOISIER (BÂTIMENT)                                       | D7-E7                                      | LAVOISIER                                |
| LAVOISIER (RUE)                                            | D7                                         | LAVOISIER                                |
| LECLERCQ (AUDITOIRES)                                      | E5-E6                                      | LECLERCQ                                 |
| LECLERCQ (COLLÈGE JACQUES)                                 | E5-E6                                      | LECLERCQ                                 |
| LECLERCQ (PARKING)                                         | E6                                         | LECLERCQ                                 |
| Lefèvre (sentier Marguerite)                               | [en projet] D7                             | LEFÈVRE                                  |
| LEFORT (CENTRE CERFAUX-...)]                               | F9                                         | LEFORT                                   |
|                                                            |                                            | CERFAUX                                  |
| LEMAIRE (PLACE RAYMOND)                                    | E5                                         | LEMAIRE                                  |
| LEMAÎTRE (AUDITOIRES GEORGES)                              | E7-E8                                      | LEMAÎTRE                                 |
| LEMAÎTRE (AVENUE GEORGES)                                  | E7-D7-D8-E9-D9                             | LEMAÎTRE                                 |
| LEMAÎTRE (INSTITUT D'ASTRONOMIE ET DE GÉOPHYSIQUE GEORGES) | F9                                         | LEMAÎTRE                                 |
| LEMAÎTRE (PORTE)                                           | E9                                         | LEMAÎTRE                                 |
| Lemonnier (rue Camille)                                    | [abandonné] D6-D7                          | LEMONNIER                                |
| LENOIR (AVENUE JEAN-ÉTIENNE)                               | F9-F10                                     | LENOIR                                   |
| Léon-H. Dupriez (Collège)                                  | cfr Dupriez (Collège Léon-H.)              | DUPRIEZ                                  |
| Léopold Sédar Senghor (rue)                                | cfr Sédar Senghor (rue Léopold)            | SÉDAR SENGHOR                            |
| LEVANT (PLACE DU)                                          | E8-E9                                      | LEVANT                                   |
| LICORNE (CHEMIN DE LA)                                     | D6                                         | LICORNE                                  |
| LIÉGEOIS (RUE DES)                                         | E7                                         | LIÉGEOIS                                 |
| LITTÉRATEURS WALLONS OU RÉGIONALISTES (THÈME DES)          | explicitation du thème                     | LITTÉRATEURS WALLONS<br>OU RÉGIONALISTES |
| LITTÉRATURE BELGE DE LANGUE FRANÇAISE (THÈME DE LA)        | explicitation du thème                     | LITTÉRATURE BELGE<br>DE LANGUE FRANÇAISE |
| LONGCHAMPS (ROUTE DU)                                      | C5-D4-D5-E5                                | LONGCHAMPS                               |
| [Longue (rue)]                                             | [en réserve] [sans localisation précise]   | LONGUE                                   |

|                                   |                                                |                    |
|-----------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|
| LONGUE HAIE (RUE DE LA)           | D6-D7-C7                                       | LONGUE HAIE        |
| LORRAINS (CHEMIN DES)             | E6                                             | LORRAINS           |
| [Lorrains (passerelle des)]       | [abandonné] [E6]                               | LORRAINS           |
| Louis de Geer (rue)               | cfr Geer (rue Louis de)                        | GEER               |
| Louis Hennepin (place)            | cfr Hennepin (place Louis)                     | HENNEPIN           |
| Louis Pasteur (chemin)            | cfr Pasteur (chemin Louis)                     | PASTEUR            |
| Louis Pasteur (place)             | cfr Pasteur (place Louis)                      | PASTEUR            |
| LOUPOIGNE (RUE CHARLES DE)        | C6-C7                                          | LOUPOIGNE          |
| LUMIÈRE (RUE DES FRÈRES)          | E5                                             | LUMIÈRE            |
| LUXEMBOURG (SENTIER DU)           | E7                                             | LUXEMBOURG         |
| [Lys (maison du)]                 | [abandonné] [D4-D5]                            | LYS                |
| Machine de Marly (rue de la)      | [en réserve] [sans localisation précise]       | MACHINE DE MARLY   |
| MACLOTTE (SENTIER DE LA)          | H6                                             | MACLOTE            |
| Macrales (Le Saut des)            | cfr Saut des Macrales (Le)                     | SAUT DES MACRALES  |
| MAETERLINCK (AVENUE MAURICE)      | G5                                             | MAETERLINCK        |
| Magique (rue de la Lanterne)      | cfr Lanterne Magique (rue de la)               | LANTERNE MAGIQUE   |
| Magique (ruelle de la Lanterne)   | cfr Lanterne Magique (ruelle de la)            | LANTERNE MAGIQUE   |
| Magna (bâtiment Aula)             | cfr Aula Magna (bâtiment)                      | AULA MAGNA         |
| MAGRITTE (PARKING)                | F5                                             | MAGRITTE           |
| MAGRITTE (PLACE RENÉ)             | F5                                             | MAGRITTE           |
| MAGRITTE (RUE RENÉ)               | F5                                             | MAGRITTE           |
| MAIGRET (CHEMIN DU COMMISSAIRE)   | F5-G6                                          | MAIGRET            |
| [Maigret (rue du Commissaire)]    | [remplacé par] Maigret (chemin du Commissaire) | MAIGRET            |
| Mai (promenade de la Nuit de)     | cfr Nuit de Mai (promenade de la)              | NUIT DE MAI        |
| [Mais (fond des)]                 | [remplacé par] Més (fond des)                  | MÉS                |
| Maison (rue des Vieilles)         | cfr Vieilles Maison (rue des)                  | VIEILLES MAISONS   |
| MAÎTRE DE FLÉMALLE (FOND DU)      | F5                                             | MAÎTRE DE FLÉMALLE |
| [Malaise (chemin de la)]          | [située à Mont-Saint-Guibert] [F1-F2-G1]       | MALAISE            |
| [Malaise (rue de la)]             | [située à Mont-Saint-Guibert] [G1]             | MALAISE            |
| MALAISE (RUISSEAU DE LA)          | [traverse la ville]                            | MALAISE            |
| Malpertuis (chemin de)            | [en réserve] [sans localisation précise]       | MALPERTUIS         |
| Marache (La)                      | [abandonné au profit de] Pelé Try              | MARACHE            |
| MARATHON (RUE DU)                 | D4                                             | MARATHON           |
| Maraude (sentier de la)           | [en projet] [D9]                               | MARAUDE            |
| MARBAIS (CENTRE ALPHONSE DE)      | E12                                            | MARBAIS            |
| Marc de Hemptinne (bâtiment)      | cfr Hemptinne (bâtiment Marc de)               | HEMPTINNE          |
| Marcel Hulet (bâtiment)           | cfr Hulet (bâtiment Marcel)                    | HULET              |
| Marcel Thiry (rue)                | cfr Thiry (rue Marcel)                         | THIRY              |
| MAREDSOUS (PLACE DE)              | B7                                             | MAREDSOUS          |
| MAREDSOUS (RUE DE)                | B7                                             | MAREDSOUS          |
| Marguerite Lefèvre (sentier)      | cfr Lefèvre (sentier Marguerite)               | LEFÈVRE            |
| Marguerite Yourcenar (rue)        | cfr Yourcenar (rue Marguerite)                 | YOURCENAR          |
| Marie Gevers (rue)                | cfr Gevers (rue Marie)                         | GEVERS             |
| Marie d'Oignies (cours)           | cfr Oignies (cours Marie d')                   | OIGNIES            |
| Marie d'Oignies (rue)             | cfr Oignies (rue Marie d')                     | OIGNIES            |
| Marissiaux (rue Gustave)          | [abandonné] [D6-D7]                            | MARISSIAUX         |
| MARJOLAINE (PLACE DE LA)          | F8                                             | MARJOLAINE         |
| MARJOLAINE (RUE DE LA)            | F7-F8                                          | MARJOLAINE         |
| Marlière (rue de la)              | [en réserve] [sans localisation précise]       | MARLIÈRE           |
| Marly (rue de la Machine de)      | cfr Machine de Marly (rue de la)               | MACHINE DE MARLY   |
| Martin (clos du Try)              | cfr Try Martin (clos du)                       | TRY MARTIN         |
| Martin (rue du Try)               | cfr Try Martin (rue du)                        | TRY MARTIN         |
| Massaux (rue Édouard)             | [en réserve] [sans localisation précise]       | MASSAUX            |
| Maurice Grevisse (rue)            | cfr Grevisse (rue Maurice)                     | GREVISSE           |
| Maurice Maeterlinck (rue)         | cfr Maeterlinck (rue Maurice)                  | MAETERLINCK        |
| Maximilien Kolbe (jardin du Père) | cfr Kolbe (jardin du Père Maximilien)          | KOLBE              |
| MAXWELL (BÂTIMENT)                | D8-D9-E8-E9                                    | MAXWELL            |
| MÉNAGÈRES (SENTIER DES)           | D7-D8                                          | MÉNAGÈRES          |
| MENDEL (BÂTIMENT)                 | F8                                             | MENDEL             |
| Ménétriers (clos des)             | [remplacé par] Ménétriers (sentier des)        | MÉNÉTRIERS         |
| MÉNÉTRIERS (SENTIER DES)          | G6-H6                                          | MÉNÉTRIERS         |
| MERCATOR (AUDITOIRES)             | D8-E8                                          | MERCATOR           |



# INDEX DES NOMS DE RUE

|                                              |                                                     |                                  |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------|
| MERCATOR (BÂTIMENT)                          | D8-E8                                               | MERCATOR                         |
| MERCATOR (CHEMIN)                            | D8-E8                                               | MERCATOR                         |
| MERCIER (COLLÈGE DÉSIRÉ)                     | D5                                                  | MERCIER                          |
| MERCIER (PLACE DU CARDINAL)                  | D5                                                  | MERCIER                          |
| MERCIER (RUE DU CARDINAL)                    | D5                                                  | MERCIER                          |
| Mercure (chemin de)                          | [en projet] [G9-G10]                                | MERCURE                          |
| MÉS (FOND DES)                               | E10-E11-F11                                         | MÉS                              |
| MESPELIERS (AVENUE DES)                      | C5-C6                                               | MESPELIERS                       |
| MÉTIER (BOUCLE DES)                          | C8-D7-D8                                            | MÉTIER                           |
| MÉTIER TRADITIONNELS DE WALLONIE (THÈME DES) | explicitation du thème                              | MÉTIER TRADITIONNELS DE WALLONIE |
| MEUNIER (RUE CONSTANTIN)                     | F5-F6                                               | MEUNIER                          |
| [Meuse (rue de la)]                          | [abandonné] [D6]                                    | MEUSE                            |
| Michaux (rue Henry)                          | G5                                                  | MICHAUX                          |
| Michel de Ghelderode (rue)                   | cfr Ghelderode (rue Michel de)                      | GHELDERODE                       |
| Michel Woitrin (rue)                         | cfr Woitrin (rue Michel)                            | WOITRIN                          |
| Micheline (rue de la)                        | C8-D8                                               | MICHELIN                         |
| MICHOTTE (COLLÈGE ALBERT)                    | D5                                                  | MICHOTTE                         |
| MINCKELERS (VOIE)                            | D8-E8                                               | MINCKELERS                       |
| [Mitan (sentier du Grand)]                   | cfr [Grand Mitan (sentier du)]                      | GRAND MITAN                      |
| MOCKEL (RUE ALBERT)                          | G5-H5                                               | MOCKEL                           |
| MOLONS (CLOS DES)                            | C4                                                  | MOLONS                           |
| MOLONS (RUE DES)                             | C4                                                  | MOLONS                           |
| MONDE D'HERGÉ (THÈME DU)                     | explicitation du thème                              | MONDE D'HERGÉ                    |
| MONNET (AVENUE JEAN)                         | A8-A9                                               | MONNET                           |
| MONNET (PARC SCIENTIFIQUE JEAN)              |                                                     | MONNET                           |
| MONTAUBAN (CHEMIN DE)                        | H5                                                  | MONTAUBAN                        |
| MONT CORNILLON (ROUTE DU)                    | C5-C6                                               | MONT CORNILLON                   |
| MONTESQUIEU (AUDITOIRES)                     | E5                                                  | MONTESQUIEU                      |
| MONTESQUIEU (COLLÈGE)                        | E5                                                  | MONTESQUIEU                      |
| MONTESQUIEU (PARKING)                        | E5                                                  | MORE                             |
| MONTESQUIEU (PLACE)                          | E5                                                  | MONTESQUIEU                      |
| MONTESQUIEU (RUE)                            | E5                                                  | MONTESQUIEU                      |
| MONT-SAINT-GUIBERT (RUE DE)                  | F1-F2-F3-G2-G3-H3                                   | MONT-SAINT-GUIBERT               |
| MORE (AUDITOIRES THOMAS)                     | E5                                                  | MORE                             |
| MORE (COLLÈGE THOMAS)                        | E5                                                  | MORE                             |
| MORE (DESSERT THOMAS)                        | E5                                                  | MORE                             |
| MORE (PARKING THOMAS)                        | [REPLACÉ PAR] MONTESQUIEU (PARKING)                 | MORE                             |
| Mosan (Promenade du Pays)                    | cfr Pays Mosan (Promenade du)                       | PAYS MOSAN                       |
| MOULINSART (CHEMIN DE)                       | G4-H5                                               | MOULINSART                       |
| Moussis (clos des Blancs)                    | cfr Blancs Moussis (clos des)                       | BLANCs MOUSSIS                   |
| [Musée (avenue du)]                          | [disparue] [D5-E5]                                  | MUSÉE                            |
| [Musée (rue du)]                             | [remplacé par] Musée (avenue du)                    | MUSÉE                            |
| [Musée (parking)]                            | [remplacé par] Montesquieu (parking)                | MUSÉE                            |
| Musée (passage)                              | [en réserve] D5                                     | MUSÉE                            |
| MUSICIENS (AVENUE DES)                       | F6-G6-H5-H6                                         | MUSICIENS                        |
| [Musiciens (place des)]                      | [abandonné au profit de] Plat-Pays (place du)       | MUSICIENS                        |
| MUSIQUE (THÈME DE LA)                        | explicitation du thème                              | MUSIQUE                          |
| [Namur (chemin de)]                          | [remplacé par] Baudouin I <sup>er</sup> (boulevard) | NAMUR                            |
| [Namur (rue de)]                             | [situé à Mont-Saint-Guibert] [H3-H4]                | NAMUR                            |
| [Namur (vieux chemin de)]                    | [situé à Mont-Saint-Guibert] [H3-H4-H5]             | NAMUR                            |
| Nations (rue des)                            | [en réserve] [sans localisation précise]            | NATIONS                          |
| [Navetteurs (parc des)]                      | [abandonné au profit de] Neussart (parc)            | NAVETTEURS                       |
| [Navetteurs (chemin des)]                    | [abandonné au profit de] [La Flèche (rue de la)]    | NAVETTEURS                       |
| NEUFMOUSTIER (RUE DE)                        | C7                                                  | NEUFMOUSTIER                     |
| Neussart (rue de)                            | [abandonné] [B8-C7-C8]                              | NEUSSART                         |
| Neusart (parc de)                            | [en projet] [C7-C8]                                 | NEUSSART                         |
| Neussart (place de)                          | [abandonné] [C8]                                    | NEUSSART                         |
| Neussart (quartier de)                       | [abandonné] [C8]                                    | NEUSSART                         |
| NEUVILLE (PASSAGE DE LA)                     | E6                                                  | NEUVILLE                         |
| NEUVILLE (PLACE DE LA)                       | E6                                                  | NEUVILLE                         |
| NEUVILLE (RUE DE LA)                         | E6-E7                                               | NEUVILLE                         |

|                                             |                                                      |                                     |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| [Noir (voie du Pays)]                       | cfr [Pays Noir (voie du)]                            | PAYS NOIR                           |
| Nord (Anneau Central)                       | cfr Anneau Central Nord                              | ANNEAU CENTRAL                      |
| NORD (BOULEVARD DU)                         | [C5-C6-D5-D6]                                        | NORD                                |
| Notaire (barrière du Bois du)               | cfr Bois du Notaire (barrière du)                    | BOIS DU NOTAIRE                     |
| [Nouveau (rue de l'Art)]                    | cfr [Art Nouveau (rue de l')]                        | ART NOUVEAU                         |
| Noyer (Le)                                  | [en projet] [E6]                                     | NOYER                               |
| NUIT DE MAI (PROMENADE DE LA)               | C5-C6-D6                                             | NUIT DE MAI                         |
| Observatoire (rue de l')                    | [en projet] [F8-G9]                                  | OBSERVATOIRE                        |
| OIGNIES (COURS MARIE D')                    | B7-C7                                                | OIGNIES                             |
| OIGNIES (RUE MARIE D')                      | B7                                                   | OIGNIES                             |
| [Oleffe (avenue André)]                     | [remplacé par] Oleffe (boulevard André)              | OLEFFE                              |
| OLEFFE (BOULEVARD ANDRÉ)                    | E3-E4-F3                                             | OLEFFE                              |
| OLEFFE (CARREFOUR ANDRÉ)                    | F2-F3-G2-G3                                          | OLEFFE                              |
| Olivier de Serres (bâtiment)                | cfr Serres (bâtiment Olivier de)                     | SERRES                              |
| [Omalius d'Halloy (rue Jean-Baptiste d')]   | [abandonné] [sans localisation précise]              | OMALIUS D'HALLOY                    |
| [Ondines (cour des)]                        | [abandonné]                                          | ONDINES                             |
| ONDINES (PLACE DES)                         | D4                                                   | ONDINES                             |
| Or (voie du Car d')                         | cfr Car d'Or (voie du)                               | CAR D'OR                            |
| Orient-Express (rue de l')                  | [abandonné] B8-C7-C8                                 | ORIENT-EXPRESS                      |
|                                             | [en projet, C8]                                      | ORIENT-EXPRESS                      |
| ORVAL (COURS D')                            | B7-C6                                                | ORVAL                               |
| OTTOKAR (QUAI)                              | D6                                                   | OTTOKAR                             |
| OUTILS AGRICOLES TRADITIONNELS (THÈME DES)  | explicitation du thème                               | OUTILS AGRICOLES<br>TRADITIONNELS   |
| OUTREMEUSE (RUE JEAN D')                    | H5                                                   | OUTREMEUSE                          |
| PACHIS (RUE DU)                             | C4-D4                                                | PACHIS                              |
| PALETTE (AVENUE DE LA)                      | E5-F5                                                | PALETTE                             |
| PALIER (RUE DU)                             | E2-E3                                                | PALIER                              |
| PANIERS (PLACE DES)                         | E7                                                   | PANIERS                             |
| [Pape (pont du)]                            | [situé à Ottignies] [E1-E2]                          | PAPE                                |
| PÂQUES (FOND JEAN)                          | F11-G11                                              | PÂQUES                              |
| PARADIS (RUE DU)                            | C5-D4-D5                                             | PARADIS                             |
| PARNASSE (RAMPE DU)                         |                                                      | PARNASSE                            |
| PASCAL (PLACE BLAISE)                       | D5                                                   | PASCAL                              |
| PASSÉ UNIVERSITAIRE (THÈME DU)              | explicitation du thème                               | PASSÉ UNIVERSITAIRE                 |
| PASTEUR (CHEMIN LOUIS)                      | D8                                                   | PASTEUR                             |
| PASTEUR (PLACE LOUIS)                       | D7                                                   | PASTEUR                             |
| PATRIMOINE EUROPÉEN ET UNIVERSEL (THÈME DU) | explicitation du thème                               | PATRIMOINE EUROPÉEN<br>ET UNIVERSEL |
| PATRIMOINE RELIGIEUX WALLON (THÈME DU)      | explicitation du thème                               | PATRIMOINE<br>RELIGIEUX WALLON      |
| PATRIMOINE WALLON (THÈME DU)                | explicitation du thème                               | PATRIMOINE WALLON                   |
| Paulin Ladeuze (rue)                        | cfr Ladeuze (rue Paulin)                             | LADEUZE                             |
| Paulus (place Pierre)                       | [en réserve] [sans localisation précise]             | PAULUS                              |
| Paume (rue du Jeu de)                       | cfr Jeu de Paume (rue du)                            | JEU DE PAUME                        |
| Pays (voie du Roman)                        | cfr Roman Pays (voie du)                             | ROMAN PAYS                          |
| PAYS MOSAN (PROMENADE DU)                   | D6-D7                                                | PAYS MOSAN                          |
| [Pays Noir (voie du)]                       | [toponyme étudiant non officiel] [E7]                | PAYS NOIR                           |
| PEINTRES (PLACE DES)                        | F4                                                   | PEINTRES                            |
| Pelé Try                                    | [en projet] [E6]                                     | PELÉ TRY                            |
| Pente (chemin de la)                        | [en réserve] [sans localisation précise]             | PENTE                               |
| PÉPIN (RUELLE DU)                           | D8                                                   | PÉPIN                               |
| Perché (chemin du Chat)                     | D6                                                   | CHAT PERCHÉ                         |
| Père Maximilien Kolbe (jardin du)           | cfr Kolbe (jardin du Père Maximilien)                | KOLBE                               |
| PERRON (PLACE DU)                           | F5                                                   | PERRON                              |
| PERRON (RUE DU)                             | F5                                                   | PERRON                              |
| [Peteau (rue)]                              | [toponyme non officiel donné par les habitants] [F6] | PETEAU                              |
| PETITE REINE (VOIE DE LA)                   | D2-E2                                                | PETITE REINE                        |
| Pétry (taille)                              | [en réserve] [sans localisation précise]             | PÉTRY                               |
| PICARDIE (IMPASSE DE)                       | E7                                                   | PICARDIE                            |
| Pierre de Coubertin (bâtiment)              | cfr Coubertin (bâtiment Pierre de)                   | COUBERTIN                           |
| Pierre de Coubertin (parking)               | cfr Coubertin (parking Pierre de)                    | COUBERTIN                           |

# INDEX DES NOMS DE RUE

|                                                           |                                            |                                               |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Pierre de Coubertin (place)                               | cfr Coubertin (place Pierre de) ➡          | COUBERTIN                                     |
| Pierre-Joseph Redouté (rue)                               | cfr Redouté (rue Pierre-Joseph) ➡          | REDOUTÉ                                       |
| Pierre Paulus (place)                                     | cfr Paulus (Place Pierre) ➡                | PAULUS                                        |
| Pierre et Marie Curie (bâtiment)                          | cfr Curie (bâtiment Pierre et Marie) ➡     | CURIE                                         |
| PINDARE (RUE)                                             | D4 ➡                                       | PINDARE                                       |
| PIRATES (SENTIER DES)                                     | D6 ➡                                       | PIRATES                                       |
| Pire (rue Dominique)                                      | [en réserve] [sans localisation précise] ➡ | PIRE                                          |
| Planète Bleue (rue de la)                                 | [en projet] [G9-G10] ➡                     | PLANÈTE BLEUE                                 |
| PLANTES ET DES FLEURS DES CAMPAGNES WALLONNES (THÈME DES) | explicitation du thème ➡                   | PLANTES ET DES FLEURS DES CAMPAGNES WALLONNES |
| PLANTOIR (RUE DU)                                         | F7 ➡                                       | PLANTOIR                                      |
| Plateau (rue Joseph)                                      | [E5] [abandonné] ➡                         | PLATEAU                                       |
| PLAT-PAYS (PLACE DU)                                      | H5-H6 ➡                                    | PLAT-PAYS                                     |
| PLISNIER (RUE CHARLES)                                    | H5 ➡                                       | PLISNIER                                      |
| Plomb (chemin du Fil à)                                   | cfr Fil à Plomb (chemin du) ➡              | FIL À PLOMB                                   |
| POÈTES (PLACE DES)                                        | G5 ➡                                       | POÈTES                                        |
| POÈTES (RUE DES)                                          | G5 ➡                                       | POÈTES                                        |
| Poinçonneur (chemin du)                                   | [en projet] C8 ➡                           | POINÇONNEUR                                   |
| POINT DU JOUR (SCAVÉE DU)                                 | F3-F4 ➡                                    | POINT DU JOUR                                 |
| POIRIER (PLACE DU)                                        | D8 ➡                                       | POIRIER                                       |
| POIRIER (RUE DU)                                          | D8 ➡                                       | POIRIER                                       |
| POLYVALENTE (PLACE)                                       | F7 ➡                                       | POLYVALENTE                                   |
| POMMIERS (RUE DES)                                        | D8 ➡                                       | POMMIERS                                      |
| Pont aux Ânes                                             | [en projet] E8 ➡                           | PONT AUX ÂNES                                 |
| PONT-NEUF                                                 | E7 ➡                                       | PONT-NEUF                                     |
| PONT-NEUF (RUE DU)                                        | E7 ➡                                       | PONT-NEUF                                     |
| Potager (chemin)                                          | [en projet] [D8] ➡                         | POTAGER                                       |
| POTIER (RUE DU)                                           | C8-D8 ➡                                    | POTIER                                        |
| Potstainiers (rue des)                                    | [en réserve] [E5] ➡                        | POTSTAINIERS                                  |
| PRIEURÉ (CHEMIN DU)                                       | B8 ➡                                       | PRIEURÉ                                       |
| PRIEURÉ (RUE DU)                                          | B8 ➡                                       | PRIEURÉ                                       |
| Prigogine (rue Ilya)                                      | [situé à Mont-Saint-Guibert] G9 ➡          | PRIGOGINE                                     |
| PRIMEVÈRES (PLACE DES)                                    | G7 ➡                                       | PRIMEVÈRES                                    |
| PRIMEVÈRES (RUE DES)                                      | G7 ➡                                       | PRIMEVÈRES                                    |
| Promenade de la Nuit de Mai                               | cfr Nuit de Mai (promenade de la) ➡        | NUIT DE MAI                                   |
| Promeneur Solitaire (Rêverie du)                          | cfr Rêverie du Promeneur Solitaire ➡       | RÉVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE                |
| Pruniers (avenue des)                                     | [en réserve] [sans localisation précise] ➡ | PRUNIERS                                      |
| Pruniers (sentier des Trois)                              | cfr Trois Pruniers (sentier des) ➡         | PRUNIERS                                      |
| PUDDLEUR (PLACE DU)                                       | F5 ➡                                       | PUDDLEUR                                      |
| PYTHAGORE (AUDITOIRES)                                    | E8 ➡                                       | PYTHAGORE                                     |
| PYTHAGORE (BÂTIMENT)                                      | E8 ➡                                       | PYTHAGORE                                     |
| Quartier (voie du Vieux)                                  | cfr Vieux Quartier (voie du) ➡             | VIEUX QUARTIER                                |
| QUATRE BONNIERS (AVENUE DES)                              | E2-E3 ➡                                    | QUATRE BONNIERS                               |
| Quatre Saisons (Les)                                      | [en projet] [E6] ➡                         | QUATRE SAISONS                                |
| QUETELET (RUE ADOLPHE)                                    | F8 ➡                                       | QUETELET                                      |
| QUEWÉES (ALLÉE DU BOIS DES)                               | HP ➡                                       | QUEWÉES                                       |
| QUEWÉES (BARRIÈRE DES)                                    | HP ➡                                       | QUEWÉES                                       |
| QUEWÉES (DRÈVE DES)                                       | HP ➡                                       | QUEWÉES                                       |
| QUICK (SENTIER)                                           | D6 ➡                                       | QUICK                                         |
| Quotidiens (chemin des Cyclistes)                         | cfr Cyclistes Quotidiens (chemin des) ➡    | CYCLISTES QUOTIDIENS                          |
| [Rabelais (parking)]                                      | [remplacé par] Grand-rue (parking) ➡       | RABELAIS                                      |
| RABELAIS (PLACE)                                          | E6 ➡                                       | RABELAIS                                      |
| RABELAIS (RUE)                                            | D6-E6 ➡                                    | RABELAIS                                      |
| Ram (Pierre-François-Xavier de)                           | [en réserve] [sans localisation précise] ➡ | RAM                                           |
| RAMÉE (RUE DE LA)                                         | C6-C7 ➡                                    | RAMÉE                                         |
| RÂTEAU (IMPASSE DU)                                       | F6 ➡                                       | RÂTEAU                                        |
| Rawette (place de la)                                     | [en réserve] [sans localisation précise] ➡ | RAWETTE                                       |
| Raymond Lemaire (place)                                   | cfr Lemaire (place Raymond) ➡              | LEMAIRE                                       |
| RÉAUMUR (BÂTIMENT)                                        | E8 ➡                                       | RÉAUMUR                                       |



|                                |                                                   |                                |
|--------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------|
| RÉCRÉATIONS (CHEMIN DES)       | F7                                                | RÉCRÉATIONS                    |
| RECTEUR (ALLÉE DU)             | D6                                                | RECTEUR                        |
| Rédimé (chemin du)             | [en projet] [E9]                                  | RÉDIMÉ                         |
| RÉDIMÉ (FERME DU)              | E9                                                | RÉDIMÉ                         |
| RÉDIMÉ (PARKING)               | E9                                                | RÉDIMÉ                         |
| REDOUTÉ (RUE PIERRE-JOSEPH)    | E5                                                | REDOUTÉ                        |
| REIFF (PASSERELLE GASTON)      | D2                                                | REIFF                          |
| Reine (voie de la Petite)      | cfr Petite Reine (voie de la)                     | PETITE REINE                   |
| René Magritte (place)          | cfr Magritte (place René)                         | MAGRITTE                       |
| René Magritte (rue)            | cfr Magritte (rue René)                           | MAGRITTE                       |
| [Renier de Huy (rue)]          | [en réserve] [sans localisation précise]          | RENIER DE HUY                  |
| Renkin Sualem (rue)            | cfr Sualem (rue Renkin)                           | SUALEM                         |
| RÊVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE | E4-F3-G3-G4                                       | RÊVERIE DU PROMENEUR SOLITAIRE |
| RIEU (CHEMIN DU)               | E3                                                | RIEU                           |
| RODEUHAIE (RUE DE)             | F10                                               | RODEUHAIE                      |
| Roland de Lassus (sentier)     | cfr Lassus (sentier Roland de)                    | LASSUS                         |
| ROMAN PAYS (VOIE DU)           | E6-D7                                             | ROMAN PAYS                     |
| Rome (rue du Traité de)        | cfr Traité de Rome (rue du)                       | TRAITÉ DE ROME                 |
| RONCEVAUX (BOUCLE DE)          | D6                                                | RONCEVAUX                      |
| RONDES BOSSES (JARDIN DES)     | F4                                                | RONDES BOSSES                  |
| [Rondia (fond du)]             | [remplacé par] Rondia (rue du)                    | RONDIA                         |
| RONDIA (RUE DU)                | F4                                                | RONDIA                         |
| ROUGE (TRAVERSE)               | D6                                                | ROUGE                          |
| ROUGE-CLOÎTRE (CHEMIN DE)      | B7-B8                                             | ROUGE-CLOÎTRESABLON            |
| SABLON (PARKING)               | E6                                                | SABLON                         |
| SABLON (RUE DU)                | E6                                                | SABLON                         |
| SAGES (CHEMIN DES)             | D5                                                | SAGES                          |
| SAINT-ÉLOI (RUELLE)            | E7                                                | SAINT-ÉLOI                     |
| SAINT-FRANÇOIS (PARVIS)        | E5                                                | SAINT-FRANÇOIS                 |
| SAINT-GHISLAIN (RUE DE)        | C5                                                | SAINT-GHISLAIN                 |
| SAINT-GHISLAIN (SENTIER DE)    | C5                                                | SAINT-GHISLAIN                 |
| SAINT-GRÉGOIRE (RUE DE LA)     | D3                                                | SAINT-GRÉGOIRE                 |
| SAINT-HUBERT (GALERIE)         | D6-E6                                             | SAINT-HUBERT                   |
| Saint-Jacques (voie)           | [en réserve] [sans localisation précise]          | SAINT-JACQUES                  |
| SAINT-MÉDARD (CHEMIN DE)       | F4-G4                                             | SAINT-MÉDARD                   |
| SAINTE-BARBE (AUDITOIRES)      | E8                                                | SAINTE-BARBE                   |
| SAINTE-BARBE (PARKING)         | E8                                                | SAINTE-BARBE                   |
| SAINTE-BARBE (PLACE)           | E8                                                | SAINTE-BARBE                   |
| SAINTE-GERTRUDE (AVENUE)       | D3-E3                                             | SAINTE-GERTRUDE                |
| [Sapinière (rue de la)]        | [sur Ottignies] [F1]                              | SAPINIÈRE                      |
| SARCLOIR (RUE DU)              | F7                                                | SARCLOIR                       |
| SARRIETTE (COUR DE LA)         | G7                                                | SARRIETTE                      |
| SARRIETTE (PASSAGE DE LA)      | F7-F8                                             | SARRIETTE                      |
| SARRIETTE (PLACE DE LA)        | F7                                                | SARRIETTE                      |
| SARRIETTE (RUE DE LA)          | F7-F8                                             | SARRIETTE                      |
| SAUGE (PLACE DE LA)            | G7                                                | SAUGE                          |
| Saut des Macrales (Le)         | [en réserve] [sans localisation précise]          | SAUT DES MACRALES              |
| SAXOPHONES (CHEMIN DES)        | G6                                                | SAXOPHONES                     |
| SCAVÉE                         | [déterminé] [scavées du Biéreau et Point du jour] | SCAVÉE                         |
| SCHWANN (AVENUE THÉODORE)      | E8-E9-F8                                          | SCHWANN                        |
| SCIENCES (AUDITOIRES DES)      | E7-E8                                             | SCIENCES                       |
| SCIENCES (PLACE DES)           | E7-E8                                             | SCIENCES                       |
| SCIENCES (PARKING DES)         | E7-E8                                             | SCIENCES                       |
| SCIENCES EXACTES (THÈME DES)   | explicitation du thème                            | SCIENCES EXACTES               |
| SCIENCES HUMAINES (THÈME DES)  | explicitation du thème                            | SCIENCES HUMAINES              |
| Sédar Senghor (rue Léopold)    | [en réserve] [sans localisation précise]          | SÉDAR SENGHOR                  |
| SERPENTINE (LA)                | F7                                                | SERPENTINE                     |
| SERPENTINE (RUE DE LA)         | F6-F7-G6-G7                                       | SERPENTINE                     |
| SERRES (BÂTIMENT OLIVIER DE)   | E8                                                | SERRES                         |
| SERRES (CLOS DES)              | D9                                                | SERRES                         |
| SIGEBERT DE GEMBLoux (RUE)     | G5-H5                                             | SIGEBERT DE GEMBLoux           |

# INDEX DES NOMS DE RUE

|                                       |                                           |                         |
|---------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------|
| SOCRATE (AUDITOIRES)                  | D5                                        | SOCRATE                 |
| SOCRATE (PARKING)                     | D5                                        | SOCRATE                 |
| Solvay (parc scientifique Ernest)     | [abandonné]                               | SOLVAY                  |
| Solvay (rue Ernest)                   | [abandonné] [F11-F12]                     | SOLVAY                  |
| SONNEURS (CLOS DES)                   | H6                                        | SONNEURS                |
| SONNEURS (PISTE DES)                  | H7                                        | SONNEURS                |
| SOUILLE (PASSAGE DE LA)               | D4                                        | SOUILLE                 |
| SOURCE (JARDIN DE LA)                 | C6-D6                                     | SOURCE                  |
| SOURCE (PLACE DE LA)                  | C6-D6                                     | SOURCE                  |
| SPORTS (PLACE DES)                    | D3                                        | SPORTS                  |
| SPORTS (RUE DES)                      | D3                                        | SPORTS                  |
| SPORTS (THÈME DES)                    | explicitation du thème                    | SPORTS                  |
| STEVIN (BÂTIMENT)                     | D8-98                                     | STEVIN                  |
| STOCQUOY (CHEMIN DU)                  | HP                                        | STOCQUOY                |
| STUDIO AGORA (AUDITOIRES)             | E6                                        | STUDIO AGORA            |
| Sualem (rue Renkin)                   | [abandonné] [sans localisation précise]   | SUALEM                  |
| Sud (Anneau Central)                  | cfr Anneau Central Sud                    | ANNEAU CENTRAL          |
| Sud (auditoires Croix du)             | cfr Croix du Sud (auditoires)             | CROIX DU SUD            |
| SUD (BOULEVARD DU)                    | E6-F6-G6-H7                               | SUD                     |
| Sud (parking Croix du)                | cfr Croix du Sud (parking)                | CROIX DU SUD            |
| Sud (rue de la Croix du)              | cfr Croix du Sud (rue de la)              | CROIX DU SUD            |
| Sureau (avenue du)                    | [en réserve] [sans localisation précise]  | SUREAU                  |
| Taille Pétry (rue de la)              | [en réserve] [sans localisation précise]  | TAILLE PÉTRY            |
| TAILLETTE (COUR DE LA)                | E4                                        | TAILLETTE               |
| TAILLIS (RUE DU)                      | C6-C7                                     | TAILLIS                 |
| TAMBOURINS (SENTIER DES)              | H6                                        | TAMBOURINS              |
| TCHANTCHÈS (CLOS)                     | C4                                        | TCHANTCHÈS              |
| TEILHARD DE CHARDIN (RUE)             | E7                                        | TEILHARD DE CHARDIN     |
| TEPLIERS (CHEMIN DES)                 | B6-C6                                     | TEPLIERS                |
| Théodore Schwann (avenue)             | cfr Schwann (avenue Théodore)             | SCHWANN                 |
| THIRY (RUE MARCEL)                    | G5                                        | THIRY                   |
| Thomas More (auditoires)              | cfr More (collège Thomas)                 | MORE                    |
| Thomas More (collège)                 | cfr More (collège Thomas)                 | MORE                    |
| Thomas More (desserte)                | cfr More (desserte Thomas)                | MORE                    |
| Thomas More (parking)                 | cfr More (parking Thomas)                 | MORE                    |
| TIBET (CLAIRIÈRE DU)                  | D6                                        | TIBET                   |
| TIENNE                                | [déterminé] [tienne du Colimaçon]         | TIENNE                  |
| TISSERANDS (RUE DES)                  | C8-D8                                     | TISSERANDS              |
| TOPONYMES DESCRIPTIFS (THÈME DES)     | explicitation du thème                    | TOPONYMES DESCRIPTIFS   |
| TOPONYMES TRADITIONNELS (THÈME DES)   | explicitation du thème                    | TOPONYMES TRADITIONNELS |
| TRAITÉ DE ROME (RUE DU)               | D6                                        | TRAITÉ DE ROME          |
| Transsibérien (rue du)                | C7-C8                                     | TRANSSIBÉRIEN           |
| TRIGNOLLES (CHEMIN DE)                | G6                                        | TRIGNOLLES              |
| TRIMOULETTES (CLOS DES)               | C4-C5                                     | TRIMOULETTES            |
| TROISFONTAINES (COURS DE)             | B8                                        | TROISFONTAINES          |
| Trois Pruniers (sentier des)          | E9                                        | PRUNIER                 |
| TROTTINETTES (CHEMIN DES)             | D6                                        | TROTTINETTES            |
| Truelle (rue de la)                   | [en réserve] [sans localisation précise]  | TRUELLE                 |
| TRY MARTIN (CLOS DU)                  | C5                                        | TRY MARTIN              |
| TRY MARTIN (RUE DU)                   | C4                                        | TRY MARTIN              |
| Tué (barrière du Curé)                | cfr Curé tué (barrière du)                | CURÉ TUÉ                |
| UNION EUROPÉENNE (RUE DE L')          | D6                                        | UNION EUROPÉENNE        |
| Universitaires (bâtiments des Halles) | cfr Halles universitaires (bâtiments des) | HALLES UNIVERSITAIRES   |
| UNIVERSITÉ (PLACE DE L')              | D6                                        | UNIVERSITÉ              |
| Urbain (quartier Centre)              | cfr Centre Urbain (quartier)              | CENTRE URBAIN           |
| VAGUE (CARREFOUR DES)                 | E6                                        | VAGUE                   |
| VAL (RAMPE DU)                        | D3-E3-E5                                  | VAL                     |
| [Val (rue du)]                        | [abandonné au profit de] Val (rampe du)   | VAL                     |

|                                        |                                                                  |                   |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------|
| VALDUC (COURS DE)                      | B6-C6                                                            | VALDUC            |
| Vallée (Champ)                         | cfr Champ Vallée                                                 | CHAMP VALLÉE      |
| VAL-SAINT-LAMBERT (RUE DU)             | B7-C7                                                            | VAL-SAINT-LAMBERT |
| VAN HELMONT (AUDITOIRES)               | D7                                                               | VAN HELMONT       |
| VAN HELMONT (BÂTIMENT)                 | D7                                                               | VAN HELMONT       |
| VAN HELMONT (CHEMIN)                   | D7                                                               | VAN HELMONT       |
| VERGER (THÈME DU)                      | explicitation du thème                                           | VERGER            |
| VERHAEREN (AVENUE ÉMILE)               | G4-G5                                                            | VERHAEREN         |
| VERTE (PLACE)                          | C7                                                               | VERTE             |
| [Verte (traverse)]                     | [remplacé par] Brune (traverse)                                  | BRUNE             |
| VERTE VOIE                             | C6-D6-B7-C7                                                      | VERTE VOIE        |
| Victor Horta (place)                   | cfr Horta (place Victor)                                         | HORTA             |
| Victor Horta (rue)                     | cfr (rue Victor)                                                 | HORTA             |
| Vieilles Maisons                       | [en projet][B8-C8]                                               | VIEILLES MAISONS  |
| Vierendeel (rue Jules-Arthur)          | [abandonné] [sans localisation précise]                          | VIERENDEEL        |
| Vieux-Bruyères (quartier)              |                                                                  | BRUYÈRES          |
| Vieux chemin de Namur                  | cfr Namur (vieux chemin de)                                      | NAMUR             |
| VIEUX QUARTIER (VOIE DU)               | D8                                                               | VIEUX QUARTIER    |
| VILAR (THÉÂTRE JEAN)                   | E6                                                               | VILAR             |
| VILLERS (RUE DE)                       | B7                                                               | VILLERS           |
| VINCI (BÂTIMENT)                       | E8-E9                                                            | VINCI             |
| VIOLETTES (RUE DES)                    | G7                                                               | VIOLETTES         |
| VIOLONEUX (CLOS DES)                   | G6                                                               | VIOLONEUX         |
| VISMES (RUE CAPITAINÉ JOSEPH-MARIE DE) | E2                                                               | VISMES            |
| VIVEROUX (CHEMIN DE)                   | A2-B1-B2                                                         | VIVEROUX          |
| VIVEROUX (RUE DU BOIS DE)              | E2                                                               | VIVEROUX          |
| [Wallonie (boulevard de)]              | [remplacé partiellement par] Wallonie Nord et Sud (boulevard de) | WALLONIE          |
| WALLONIE (BOULEVARD DE)                | C7-C8                                                            | WALLONIE          |
| WALLONIE (CARREFOUR DE)                | B8                                                               | WALLONIE          |
| WALLONIE NORD (BOULEVARD DE)           | C7-D7-D8                                                         | WALLONIE          |
| WALLONIE SUD (BOULEVARD DE)            | D6-D7-E6                                                         | WALLONIE          |
| Wallon (boulevard du Brabant)          | cfr Brabant wallon (boulevard du)                                | BRABANT WALLON    |
| WALLONS (PARKING DES)                  | D7                                                               | WALLONS           |
| WALLONS (PLACE DES)                    | E7                                                               | WALLONS           |
| WALLONS (RUE DES)                      | D6-E7                                                            | WALLONS           |
| WARLONGBROUX (DRÈVE DE)                | A3-A4-B4                                                         | WARLONGBROUX      |
| Michel Woitrin (rue)                   | [en réserve] [sans localisation précise]                         | WOITRIN           |
| YOURCENAR (RUE MARGUERITE)             | G5                                                               | YOURCENAR         |
| Zénobe Gramme (rue)                    | cfr Gramme (rue Zénobe)                                          | GRAMME            |



## Liste des publications de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet

### SÉRIE ÉTUDES ET DOCUMENTS

1. L'imaginaire wallon dans la bande dessinée. Études réunies et publiées par L. COURTOIS. 1991. Épuisé.
2. Images de la Wallonie dans le dessin de presse (1910-1961). Une enquête dans la presse d'action wallonne, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 1993. 22,00 EUR.
3. Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement, sous la dir. de L. COURTOIS, avec la coll. de I. LEJEUNE, J.-M. PIERRET et J. PIROTTE, 1999. ISBN 2-960072-2-0. Épuisé.
4. Du régional à l'universel. L'imaginaire wallon dans la bande dessinée, sous la dir. de J. PIROTTE, avec la coll. de L. COURTOIS et A. PIROTTE, avec le concours de J.-L. TILLEUIL, 1999. ISBN 2-960072-3-9. 29,50 EUR.
5. De fer et de feu. L'émigration wallonne vers la Suède au XVII<sup>e</sup> siècle. Histoire et mémoire (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle). Exposition au Parlement wallon. Namur, 19-29 février 2008, sous la dir. de L. COURTOIS et C. Sappia, 2008. ISBN 978-2-930479-02-6. 12,50 EUR.
6. *Mémoires de Wallonie. Les rues de Louvain-la-Neuve racontent...*, sous la dir. de L. COURTOIS, avec la collaboration d'I. LEJEUNE, S. LEMAÎTRE, J.-M. PIERRET et J. PIROTTE, 2011. ISBN 978-2-930479-04-0. 79,00 EUR (version brochée)/ 93,00 EUR (version cartonnée-toilée avec jaquette).

### SÉRIE RECHERCHES

1. L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 1994. ISBN 2-9600072-0-4. 16,50 EUR.
2. Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 1999. ISBN 2-960072-1-2. 16,50 EUR.  
Hors-série. Hommage à Jean-Émile Humblet pour ses 80 ans, hommage édité par L. COURTOIS et J. PIROTTE. 2000. ISBN 2-960072-6-3. Sur demande.
3. Enseigner la Wallonie et l'Europe. Pour une éducation citoyenne, sous la dir. de L. COURTOIS et M.-D. ZACHARY. 2001. ISBN 2-9600072-7-1. 16,50 EUR.
4. De fer et de feu. L'émigration wallonne vers la Suède au XVII<sup>e</sup> siècle. Histoire et mémoire (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle). Hommage au professeur Anders Florén (\*), sous la dir. de L. COURTOIS, avec la coll. de M. DORBAN et J. PIROTTE, 2003. ISBN 2-9600072-8-X. Épuisé.

5. L'enseignement des langues en Wallonie. Enjeux citoyens et chances pour l'avenir, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 2006. ISBN10 2-930479-00-0. ISBN13 978-2-930479-00-0. 16,50 EUR.
- Hors-série. Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. 20<sup>e</sup> anniversaire (1987-2007). Volume commémoratif, sous la dir. de L. COURTOIS et C. SAPPPIA, 2008. ISBN 978-2-930479-01-9. Épuisé.
- Hors-série. Pour la Wallonie. Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Vingt ans d'action wallonne. 1987-2007, sous la dir. de L. COURTOIS, J. PIROTTE et C. SAPPPIA, 2008. ISBN 978-2-930479-03-3. 12,50 EUR.

## SÉRIE DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

1. Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement. Dossier pédagogique, sous la dir. de C. SAPPPIA, avec la coll. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, 2000. ISBN 2-960072-4-7. 12,50 EUR.
2. Du régional à l'universel. L'imaginaire wallon dans la bande dessinée. Dossier pédagogique, sous la dir. de C. SAPPPIA, avec la coll. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, 2000. ISBN 2-960072-5-5. 20,00 EUR.
3. *Dossier. Nommer les rues de Louvain-la-Neuve : quelles mémoires ?*, sous la dir. de S. LEMAÎTRE, avec la collaboration de L. COURTOIS, A. DELVAUX et C. TONNARD. 2011. ISBN 978-2-930479-05-1. 14,90 EUR.

## SÉRIE MULTIMÉDIAS

1. Toponymie urbaine, CD-Rom, 2000. 20,00 EUR.
2. Sur les chemins de la bande dessinée. Wallonie, Aquitaine, Asturies, CD-Rom, 2000. 25,00 EUR.

## Table des matières

|                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Ont collaboré à ce volume .....                                                                         | 4   |
| INTRODUCTION                                                                                            |     |
| Louvain-la-Neuve : lieu de mémoire de Wallonie,<br>par Luc COURTOIS et Jean PIROTTE .....               | 15  |
| Leuven/Louvain-la-Neuve, aller simple :<br>la crise des origines, par Luc COURTOIS .....                | 25  |
| Nommer son espace, enraciner ses rêves.<br>De la toponymie aux lieux de mémoire, par Jean PIROTTE ..... | 33  |
| DICTIONNAIRE .....                                                                                      | 49  |
| Abréviations utilisées .....                                                                            | 469 |
| Orientation bibliographique .....                                                                       | 475 |
| Index des noms de rue .....                                                                             | 483 |
| Liste des publications disponibles .....                                                                | 499 |
| Table des matières .....                                                                                | 501 |